Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant185unse

LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE

VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE-HUITIÈME ANNÉE

185

TOME CENT QUATRE-VINGT-CINQUIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT QUARANTE-NEUVIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1896

Reproduction et traduction interdites.

THE CITY CENTER
LIBRARY

LE

CORRESPONDANT

CHALONS ET REIMS

EN 496 ET EN 1896

I

Il y a quatorze cents ans, deux points étaient lumineux sur notre sol de France; ils y brillaient, à travers les nuages et les orages de notre confuse histoire, comme les deux astres dont parlait le poète, *ambo sidera*, comme Castor et Pollux dans l'étendue noire des nuits. Les yeux s'y reposaient de toutes les horreurs qui enveloppaient le monde : Châlons et Reims! Châlons, avec ses champs catalauniques où Attila fut vaincu! Reims avec sa piscine sacrée où fut baptisé Clovis! Châlons, la délivrance! Reims, la renaissance!

C'est à Châlons qu'en 451 avait commencé le drame qui allait finir en épopée. Les plaines de Châlons ont été comme taillées par Dieu lui-même pour les formidables rencontres de peuples; à cette date de 451, elles tremblaient encore du pas des Alamans, déjà les plus incorrigibles envahisseurs des Gaules, qui, conduits par sept rois et dix princes royaux, étaient venus, en 367, s'y faire écraser par les dernières légions romaines. Battus une première fois à Strasbourg, en 354, ils le seront une troisième fois à Colmar, en 374[1]; ils ne pouvaient se déprendre de la grasse terre des Gaules.

En 451, ce furent d'autres ennemis et de bien autres carnages.

[1] Kurth, dans son excellent volume sur Clovis, publié à Tours par la librairie Mame.

Là, dans ces immenses plaines champenoises qui ondulent de Méry-sur-Seine et d'Arcis-sur-Aube, — lieux où le plus grand, nous voudrions dire, même pour sa gloire, l'unique des Napoléons, ramena l'invasion et, un instant, la victoire, — jusqu'à la montagne de Reims, se livra la bataille des nations, de toutes les nations avec lesquelles sera pétrie la France, Gaulois et Romains d'Aétius, Wisigoths de Théodoric, Alains, Celtes, jeunes Francs du jeune Mérovée, contre la barbarie inféconde et nomade des Huns. Comme si elles n'avaient eu pour mission que de donner le dernier coup de marteau au vieil empire disloqué des Césars, et que leur vocation fût de détruire, non de reconstruire, — les bandes hunniques, parties des bords du Volga, devaient couvrir de leurs nuées innombrables la Pannonie, la Thrace, la Macédoine, la Germanie, la Gaule, l'Italie, tout broyer, tout raser, tout niveler, tout tuer, tout faire rentrer, hommes et choses, sous terre, ne s'établir à demeure nulle part, et s'en aller comme elles étaient venues, s'en aller, matière errante de peuples, se disperser et s'éteindre dans les steppes de la mer Caspienne.

La marche des Huns dans les Gaules avait été affreuse; ils avaient renchéri encore sur les fureurs de leurs devanciers du Nord. Ils avaient, en ces temps de misère, consommé la désolation humaine. Leurs faces, leur rage, leurs cris, leurs coups, leur nombre, avaient jeté dans l'imagination une inquiétude, un dégoût et une épouvante, qui, se prolongeant après l'éloignement des monstres, y auraient déposé, au dire du mélancolique René, une inguérissable mélancolie. C'était comme si l'enfer, avec ses visages de démons et Satan sur le cheval pâle de la mort, se fût entr'ouvert pour envahir la terre! Toutes les villes entre le Rhin, la Moselle, la Seine et la Marne avaient été saccagées. Un samedi saint, Metz qui, la veille, avait célébré la Passion du Sauveur, avait subi à son tour la sienne, dans le pillage, l'incendie et l'extermination. Reims avait eu le même sort. Il est un village de Champagne, Pouan [1], qui doit vraisemblablement son nom à l'extravagante quantité de morts dont les Huns avaient rempli tout le pays à la ronde.

Attila n'avait reculé ou hésité, çà et là, que devant une puissance mystérieuse avec laquelle, sans trop savoir pourquoi, il préférait ne pas se mesurer, soupçonnant, derrière cette apparente faiblesse, un adversaire invisible et invincible. A Paris, il avait rencontré une jeune fille qui était une sainte, sainte Geneviève; à Orléans et à Troyes, deux évêques qui étaient des saints, saint Aignan et saint Loup. Dans les plaines de Châlons, il se heurta contre une force qu'il

[1] *Les Invasions barbares d'après les écrivains et les monuments anciens*, ouvrage publié par la librairie Hachette, p. 116.

respectait moins et comprenait mieux ; celle-là, le fer, il l'affronta. Il trouvait réuni contre lui, dans un effort suprême, tout ce qui, sous le ciel des Gaules, ne voulait pas mourir. Le choc fut digne de l'enjeu. Engagée, dans les premières journées de septembre, en une série de combats disséminés partout, la bataille se termina dans une mêlée gigantesque, dans une des plus colossales boucheries qu'ait vues notre Occident. Ce fut beau à force d'être singulier et horrible : « Lutte atroce, multiple, monstrueuse, acharnée, écrivait un historien du siècle suivant; l'antiquité n'a rien de plus tragique ni de plus épouvantablement grandiose à nous raconter [1]. » La mort y fut donnée de part et d'autre avec un entrain sans nom; il semble constant qu'en quelques jours, près ou plus de deux cent mille hommes se tuèrent dans ces plaines. Les eaux d'un ruisseau étaient tellement rouges, tellement gonflées et écumantes de sang, que les soldats, dévorés de la soif, rebuvaient de leur sang en s'y désaltérant.

Assailli avec une haine égale par les deux mondes ennemis que la Gaule portait dans son sein, et qui, remettant au lendemain pour s'entre-déchirer, étaient l'un le passé, et l'autre l'avenir, Attila succomba. Le fléau de Dieu n'en était pas l'élu. Un peu plus même, il y restait, dans cette terre qu'il avait foulée. Cerné et traqué dans un cercle dont l'issue menaçait de se fermer, Attila avait déjà fait dresser, avec les selles de ses chevaux, avec des débris d'armes et des chariots renversés, un énorme bûcher où, plutôt que d'être pris tout vivant, celui qui s'était dit le roi des rois, s'évanouirait au milieu des flammes, dans une sorte d'apothéose, ne laissant à ses vainqueurs méprisés qu'un peu de cendres de lui-même comme trophée. Il put fuir. Les divisions et les jalousies des vainqueurs le laissèrent échapper. Sain et sauf, il regagna le Rhin et disparut des Gaules. Il fut reconduit à la frontière par un des hommes de Dieu qu'il avait craints, saint Loup, évêque de Troyes.

Tandis que les hordes des Huns n'étaient plus qu'une poussière à l'horizon, et que leur chef s'en allait, humilié et pensif, loin de ces champs catalauniques, où *le camp d'Attila* redit encore son nom et garde sa trace, la Gaule respirait. Toutes les nations qui avaient combattu, tous les soldats qui avaient survécu, entonnaient le chant de triomphe. Plus indomptés et plus fiers que tous, les Francs portaient sur un bouclier leur roi à la longue chevelure, Mérovée qui, blessé grièvement dans une lutte corps à corps, avait écrit avec son sang, à la première page de notre histoire, ce mot radieux : Délivrance.

[1] L'historien goth Jornandès.

II

Mais voici que, quarante-cinq ans plus tard, aux derniers jours de ce siècle d'angoisse et de détresse que saint Jérôme a ouvert par ses lamentations de Jérémie, tout a changé dans les Gaules. L'âme de l'homme y est à l'espérance. Pendant que les os blanchissent dans les plaines de Châlons, Reims, sa métropole, est en fête : la vieille cité Rémoise, qui se dit fille de Rémus, et que les Huns ont dévastée; dont un des évêques, saint Nicaise, a été décapité par les Vandales, et dont un autre évêque, saint Remi, va baptiser d'autres barbares.

Le bûcher dont Attila vaincu a voulu faire son trône, les torches qui fumaient pour l'allumer, les morts plus pressés que des épis sur les champs sans limites de carnage sans fin, tout cela est oublié, tout cela dort sous l'herbe qui repousse. La scène se passe maintenant dans la paix d'un temple, devant une croix qui ressemble à une épée en prières, aux pieds d'un autel si étincelant de lumières, si calme et si doux avec son encens, ses parfums, ses hymnes, que les rudes guerriers qui, plus jeunes, avaient cru voir l'enfer avec les Huns, demandent en tremblant si ce n'est pas là le paradis[1].

Plus de sang qui coule, plus de ruisseau qui le roule à gros bouillons : il n'y a dans l'ombre du sanctuaire qu'une eau pure où se mireraient les anges et les colombes; eau bénie avec laquelle un homme de Dieu donne le baptême, comme saint Jean du désert l'a donné à l'Homme-Dieu.

Le catéchumène qui, suivi de ses soldats, s'approche de la piscine sainte, est le petit-fils de Mérovée, l'un des vainqueurs d'Attila. Il est lui-même un vainqueur, peut-être plus glorieux encore. Il revient de faire campagne, une immortelle campagne, sur les bords du Rhin. Il a défait à Tolbiac les Alamans, ces avides et perpétuels envahisseurs de la Gaule, non moins à redouter que les Huns, parce que, plus sédentaires, toujours à nos portes, ils sont plus journellement tentés.

Cette victoire de Clovis a fait de lui le personnage le plus en vue du monde. Elle a résonné au loin, comme une de ces bonnes nouvelles qui se répandent de proche en proche et se répètent de bouche en bouche. Elle a remué dans leurs profondeurs toutes les populations assises entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et l'Océan. Elle les a ranimées, elle leur a rendu le goût de vivre. A toutes, surtout aux vieux Gaulois étouffés et découragés sous la couche amoncelée des interminables invasions, elle annonce qu'une ère meilleure est venue; qu'ils sont clos, les temps où, pour se préserver des incursions germaniques, la Gaule devait, comme elle l'avait fait

[1] Grégoire de Tours, II, 31.

depuis César et malgré Vercingétorix, tendre les mains vers Rome, et le front à son joug protecteur; que désormais elle se suffira à elle-même; qu'elle a trouvé près d'elle, presque dans son sein, un vengeur qui la gardera; qu'elle pourra être une patrie; qu'elle vivra, qu'elle pourra vivre indépendante et libre dans son enceinte tracée de la main de Dieu.

Aux champs catalauniques, les Francs avaient repoussé l'invasion avec les Romains, les Goths, d'autres auxiliaires; à Tolbiac, ils la repoussèrent tout seuls. C'était une extraordinaire nouveauté qui éclatait dans le monde; et l'oracle s'accomplissait, l'oracle que notre Corneille a exprimé dans ces vers :

> Un grand destin commence, un grand destin s'achève;
> L'Empire est prêt à choir, et la France s'élève [1].

Elle ne s'éleva qu'après s'être agenouillée devant le Christ. Clovis, à Tolbiac, n'avait pas précisément vaincu tout seul; il avait vaincu avec l'aide de Dieu. Voyant ses troupes plier, humainement perdu, il s'était adressé au Christ qui l'avait fait vaincre. Il ne restait plus qu'à exécuter le contrat et qu'à payer la dette; en échange de la victoire reçue, le roi des Francs donna son âme au vrai Dieu qui, le récompensant au centuple, lui donna la France.

Dans l'ivresse même de son triomphe, le barbare ressentit les premiers rayons de ce Dieu qu'il ignorait encore. Il se montra chrétien en se montrant humain pour les vaincus. D'après tous les témoignages, il fut doux aux Alamans qu'il tenait sous sa framée. Il ne les extermina pas, il ne les dépouilla pas. Etonnés de cette clémence qu'ils ne connaissaient pas, ils le remerciaient avec des larmes de joie. Cette entrée en scène du nouveau venu que saint Remi allait baptiser, frappa les contemporains. Théodoric le Grand, qui s'était taillé un royaume d'Italie dans un pan de l'empire romain, écrivit à Clovis : « Croyez-en ma vieille expérience en ces matières. Les guerres qui ont eu pour moi les résultats les plus heureux, ce sont celles où j'ai mis de la modération dans mon but. » Il lui avait écrit encore, comme pour saluer, au nom de l'Italie, les premiers vagissements de la France : « Votre prospérité est notre gloire; et chaque fois que nous recevons une bonne nouvelle de vous, nous considérons que c'est un profit pour tout le royaume d'Italie. »

III

C'est sur ce fond de grandeur, de gloire, de paix, de magnanimité dans le triomphe, d'attente confiante parmi les nations, que le baptême de Clovis se présente aux regards. Tout sauvage qu'il

[1] Corneille, dans sa tragédie *Attila*.

ait pu demeurer toujours dans un coin de sa nature, tout visité de ruses, de convoitises et de colères, le premier des rois très chrétiens s'est préparé lentement, gravement. Il ne s'est pas contenté d'invoquer le Dieu de Clotilde, il a voulu l'adorer en esprit et en vérité. Les saints des Gaules, les morts comme les vivants, ont prié pour lui. Saint Wast, qui sera évêque d'Arras, l'a instruit; saint Soleine, l'évêque de Notre-Dame de Chartres, l'a béni. Lui-même, qui est, avant tout, un guerrier, a fait sa veillée des armes au tombeau de saint Martin, évêque de Tours, le soldat devenu prêtre, notre patron national.

Les évêques sont présents à Reims au jour solennel. La foule est accourue de tous les côtés. L'évêque de Reims, saint Remi, s'avance tenant Clovis par la main; il conduit la France à l'autel pour ses épousailles avec Dieu. Il demande au catéchumène s'il croit à la Sainte Trinité, à la divine plénitude des enseignements de l'Eglise; sur sa réponse affirmative, il lui dit : « Courbe la tête, fier Sicambre! » Lorsque le fier Sicambre la relève, elle portait au front, avec l'eau qui purifie, la couronne qui sera celle de Charlemagne, de Philippe-Auguste, de saint Louis, de Charles V, de François Ier, de Henri IV, de Louis XIV, de Louis XVI. Comme un glaive qu'on trempe, le roi des Francs se plonge et replonge dans la piscine; après quoi, les guerriers qui l'ont suivi à la bataille, le suivent au baptême, forme éternelle de la victoire.

Si la journée de Tolbiac avait ému la Gaule, ce fut bien autre chose pour la journée de Reims. L'une était le complément de l'autre; et, non moins que l'Eglise catholique, la patrie gauloise triomphait. L'impression fut immense : « Tous les saints qui étaient alors furent réjouis; et dans le déclin de l'empire romain, ils crurent voir paraître dans les rois de France une nouvelle lumière pour tout l'Occident, et non seulement pour tout l'Occident, mais encore pour toute l'Église, à laquelle ce nouveau royaume promettait de nouveaux progrès [1]. » Embrassant la religion chrétienne, Clovis avait embrassé du même coup la religion de la majorité de ces populations de la Gaule sur lesquelles il méditait de régner. Il les conquérait par l'âme, avant de les conquérir par les armes. Il faisait ce que fera Henri IV qui, pour ranger ses peuples sous sa loi, s'inclina devant leur foi. Et cette religion chrétienne, que l'hérésie divisait et altérait, Clovis l'embrassa dans son intégrité, par une de ces résolutions où l'inspiration du ciel se mêle au calcul du génie. Il donnait, pour point d'appui à sa monarchie, dans le travail de dissolution et de fermentation qui remplissait l'Europe, la Chaire de Pierre; adossé à ce

[1] Bossuet, dans son Sermon sur l'*Unité de l'Église*.

centre immobile, il élevait cette monarchie en dehors et au-dessus des monarchies ariennes qui, rebelles à la divinité du Christ, subirent le sort caduc des choses purement humaines. L'Eglise catholique pénétra de ses mystérieuses influences la nation qu'elle avait tenue sur les fonts baptismaux; elle mit dans son sang, dans son cœur, dans son génie, le rayonnement universel dont elle est l'unique foyer, — étant la seule institution de ce monde qui, par un besoin de sa nature surnaturelle, se soit toujours occupée du monde entier.

Ces suites du baptême de Reims, son extraordinaire portée dans la direction et le développement des destinées humaines, — les historiens d'aujourd'hui ne les contestent pas. Ce qui fut étrange, c'est qu'à l'heure même où l'événement se produisit, l'instinct populaire pressentit et quelques esprits d'élite prédirent tout ce qu'il contenait : « Ils annoncèrent l'avenir avec une précision étonnante[1]. » Ils virent cet avenir, avec leurs yeux bien ouverts, aussi nettement que Jacob avait vu en songe la merveilleuse échelle montant au ciel. Le pape Anastase a-t-il ou n'a-t-il pas écrit à Clovis la lettre fameuse où il parle en prophète à ce prédestiné[2]? Dans une lettre dont l'authenticité ne fait pas doute, saint Avit, évêque de Vienne, s'est exprimé avec plus de clarté encore que le pape Anastase. Il a montré dans le chef de la petite tribu des Francs le plus puissant monarque de l'Occident, rendu tel par son baptême. Il le lui a dit à lui-même; et son assurance paraîtrait une ironie si le sceau des siècles ne l'avait confirmée : « La Providence divine a enfin découvert l'arbitre de notre temps. Le choix que vous avez fait pour vous-même est une sentence que vous avez rendue pour tous. Votre foi, c'est notre victoire à nous. L'Occident, grâce à vous, brille d'un éclat propre et voit un de ses souverains resplendir d'une lumière renouvelée. Vous êtes né pour le Christ, comme le Christ pour le monde; vous avez consacré votre âme à Dieu, votre vie à vos contemporains, et votre gloire à la postérité. »

Et ceci s'écrivait il y a quatorze cents ans, l'année de la nativité de la France.

IV

Quatorze cents ans ont passé, durant lesquels la face du monde s'est renouvelée sans cesse. Quatorze cents ans! Trois ou quatre

[1] *Le Royaume franc,* par M. André Berthelot, t. Ier de l'*Histoire générale du quatrième siècle à nos jours,* publiée sous la direction de MM. Lavisse et Rambaud.

[2] Quoique la lettre du pape Anastase ait été sérieusement contestée par un savant fort distingué. M. Julien Havet, elle est citée, comme document authentique, par M. Berthelot.

fois plus qu'il n'en a fallu à Babylone, à Tyr, à Carthage, à Athènes, à la Rome de Romulus comme à celle d'Auguste, pour paraître et disparaître! La France vit, elle porte allègrement le poids de ses quatorze siècles. Et même, chose singulière! les deux points les plus lumineux qui, en ce moment, brillent sur son vieux sol, sont les mêmes en 1896 qu'en 496 : Châlons et Reims! Aux champs catalauniques, le camp de Châlons! Au baptistère de Clovis, la cathédrale de Reims! Le soldat et le prêtre! L'épée de Mérovée que, depuis lui, ont tenue bien des mains! La croix du Christ, qu'ont adorée des millions et des millions d'hommes! C'est à croire que rien n'a changé; comme l'étoile au ciel, les feux du bivouac et la lampe du sanctuaire s'allument toujours aux lieux où naquit la France.

Sommes-nous, comme plus d'un penseur l'a dit, à un tournant de l'histoire humaine qui rappelle les temps troubles du cinquième siècle, l'agonie d'une société aux abois, des menaces d'invasion et de barbarie, le péril au dedans et au dehors? Quand tout s'assombrit et que presque tout s'avilit; quand la décadence est partout, encore plus en haut qu'en bas; quand l'extrême futilité et l'extrême grossièreté se heurtent ou se confondent; quand de mauvais vents soufflent et que les nuages noirs pendent à nos frontières mutilées; la France met en réserve, sous le drapeau, la meilleure partie d'elle-même. C'est aux champs catalauniques devenus son Champ de Mars, qu'est son élite, son avant-garde, l'armée qui veille :

L'armée, espoir suprême et suprême pensée [1] !

Même dans ses deuils, cette armée est restée digne des grands souvenirs qui l'enveloppent; elle a fait honneur à la France. Ceux qui l'ont vaincue se sont étonnés et enorgueillis de leur victoire; ils ont reconnu que, défaite, elle n'était pas déchue. C'était la fortune et le nombre, ce n'était pas la vaillance d'autrefois qui avait manqué. A tous ses bulletins les plus magnifiques, glanés le long des siècles, l'armée française peut joindre fièrement la lettre par laquelle le prince royal de Prusse annonçait à sa mère qu'elle avait succombé à Wœrth : « Il n'a pas fallu moins que l'héroïsme de nos soldats, leur admirable endurance et leur moral énergique, pour abattre ces autres héros qui composaient l'armée française. Les Français, portés par une véritable furie, sans aucune conscience du danger, voulant vaincre ou mourir, donnaient un spectacle digne des plus grandes épopées guerrières. » Le prince allemand attestait, par les lignes suivantes, que le pacte quatorze fois séculaire de Clovis et de saint Remi, des guerriers francs et des

[1] Victor Hugo, dans sa pièce des *Châtiments* : « L'Expiation ».

ministres du Dieu vivant, tenait toujours : « Sous la pluie de mitraille, en face de Frœschwiller, quatre prêtres ramassaient les blessés, et je les ai vus, à travers mes jumelles, s'agenouiller, faire le signe de la croix sur des blessés, sans doute des mourants, qu'ils ne pouvaient emporter. »

Comme pour fêter le quatorzième centenaire de la bataille géante où Attila, le prince du Volga[1], fut vaincu aux champs catalauniques, — notre camp de Châlons vient de recevoir une visite inattendue, celle de l'héritier d'Attila, du tout-puissant souverain qui tient sous son immense empire l'immense Volga, fleuve de démarcation entre l'Europe et de l'Asie. L'empereur de Russie a été, il devait être le bienvenu. Si des fureurs de Huns grondent encore quelque part, il sait qu'elles le menaceraient non moins que nous-mêmes. Il était notre hôte. Il est notre ami. Il serait peut-être l'arbitre, peut-être notre second dans les duels obscurs et formidables où se joue la vie des nations. S'il estime notre alliance d'après notre armée, il la jugera bonne.

V

Et, tandis qu'à Châlons, Mérovée revenant retrouverait les Francs sous les armes, Clovis revenant à Reims retrouverait les évêques en prières. Ils sont là, comme ils étaient, il y a quatorze siècles, autour de son baptême; comme ils ont été, plus de mille années durant, autour de l'autel où ses successeurs étaient sacrés par le successeur de saint Remi. Le cours du temps est comme inconnu dans ces régions voisines des choses éternelles. L'Église devrait être lasse de tout ce qu'elle a vu mourir. Elle a survécu à tout ce qui passe. Chargée de siècles, elle n'a pas pris une année. Elle est plus jeune que jamais. Elle est, dans notre monde en décrépitude, la jeunesse même. Mieux encore qu'elle ne fut le passé, elle est l'avenir. Elle est l'espérance. Si, à Reims, une voix faisait l'appel de toutes les dominations et de toutes les puissances qui, en ces quatorze siècles, ont eu leur jour sous ces voûtes vénérables, elle risquerait de crier en vain, de rester sans écho, de se perdre dans le silence que rien ne rompt. Que de places vides! Que de splendeurs éteintes! Que de seigneurs superbes dont les noms mêmes se sont effacés! Que d'imposantes institutions dont les ruines mêmes ont péri! Rois de Neustrie et d'Austrasie, ducs d'Aquitaine, de Bretagne, de Normandie ou de Bourgogne, comtes d'Anjou, de Flandre ou de Provence, où êtes-vous? Même le plus grand de tous, qui les a engloutis dans sa grandeur, le roi de France n'est plus...

[1] *Etzel* qui est le nom original, le nom oriental d'Attila, signifie probablement le prince du Volga, car ce fleuve est appelé *Etzel* par les Tartares. (Voy. Bünsen, Michelet, etc.)

Est-ce pour un temps? Est-ce pour toujours? Les évêques sont au complet, ils répondraient : « Présents! » Fils de saint Remi, de Reims; de saint Marcel, de Paris; de saint Soleine, de Chartres; de saint Loup, de Troyes; de saint Aignan, d'Orléans; de saint Avit, de Vienne; de saint Wast, d'Arras; fils des évêques de l'âge barbare, ils siègent, crosse en main, où avaient siégé leurs pères. Leurs dynasties de droit divin sont immuables. Ils siègent, plus sûrs du lendemain que personne sur notre terre tremblante, avec des rejetons qui ont poussé jusqu'aux dernières contrées de l'Occident et de l'Orient.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le phénomène sollicite la curiosité humaine. Elle n'y fait plus attention parce que, à force de se répéter toujours, en dépit de toutes les contradictions et de tous les obstacles, il est comme entré dans l'ordre régulier de l'univers. Il y a déjà plus de deux cents ans, le plus beau des génies, le plus éloquent des hommes, Bossuet racontait, dans son discours sur l'unité de l'Eglise, la naissance de la France à Reims, les faveurs et les bénédictions de son berceau, toute la merveilleuse histoire qui, commençant à Tolbiac et s'arrêtant alors à Rocroy, avait formé comme une avenue de victoires aux fonts baptismaux de Clovis. Il avait une mention pour les récentes conquêtes qui venaient de réjouir la famille française, pour Strasbourg, pour sa cathédrale « qui, de dessus les bords du Rhin, élève le plus haut et fait révérer de plus loin son sacré sommet[1]. » Puis, quelques années après, en 1692, il s'inquiétait pour son pays. Il voyait l'Europe coalisée pour nous disputer nos provinces, pour nous enlever cette Alsace qui, française depuis onze ans, était la plus ardente à défendre, les armes à la main, la France. Alors le grand évêque recourait aux moyens qui avaient bien réussi aux évêques du passé; il invoquait, il faisait invoquer saint Remi : « Je me suis avisé trop tard, écrivait-il, le 30 septembre 1692, à une de ses religieuses de l'abbaye de Jouarre, que c'est demain la Saint-Remi; car, si j'y avais pensé plus tôt, je vous aurais demandé une communion à ce jour-là pour le roi et le royaume. C'est le père des Français et de leurs rois. Saint Denis est l'apôtre de l'ancienne Gaule; saint Remi l'est en particulier de la France. Sa mission pour la conversion de nos rois et de leur peuple est toute divine; il les a consacrés à Dieu pour être les défenseurs

[1] Dans une dépêche à son gouvernement, Spanheim, envoyé extraordinaire de Brandebourg, racontait que, apprenant l'allusion faite par Bossuet, dans son discours sur l'unité de l'Eglise, à la prise de possession de Strasbourg, l'ambassadeur d'Espagne aurait dit : « Quel rapport a l'affaire de Strasbourg avec le Saint-Esprit? » (*Relation de la cour de France, en* 1690, *par Ezéchiel Spanheim,* etc., éditée par la Société de l'histoire de France, p. 16.)

de son Eglise. Il faut employer son intercession pour obtenir de Dieu la conservation du royaume. » Bossuet était tellement pénétré de son sujet qu'il disait, en terminant, à la religieuse, une d'Albert de Luynes : « Quoique la fête soit passée, quand vous recevrez cette lettre, ne laissez pas de communier à cette intention. »

Si nous regardions plus haut et plus loin encore, au cœur de l'Eglise, nous verrions de plus en plus combien ils lui pèsent peu, ces quatorze siècles qui ont dévoré tant d'Etats et tant de peuples, tant d'hommes et tant de choses. Comme au temps d'Attila, il y a toujours, dans la Ville éternelle, un Pape qui s'appelle Léon; et ce Léon a parlé de la très noble nation des Francs, comme le pape Anastase en aurait parlé à Clovis. Ne soyons pas ingrats : les acclamations et les hommages dont nous avons salué l'empereur Nicolas II, méritaient de monter jusqu'au pape Léon XIII; car, si l'empereur a bravé toutes les rumeurs ennemies pour venir à nous, c'est que, depuis longtemps, contre toutes ces rumeurs, le Pape, miséricordieux, politique et fidèle, s'était fait notre témoin et notre répondant.

VI

Il est bien qu'au sortir de Paris, de ses élégances et de ses fêtes, l'empereur de Russie soit venu considérer la France au camp de Châlons. Plus de décors, plus de banderoles pour la cacher; le soldat en tenue de campagne, c'était tout et c'était assez. L'empereur a pu voir qu'elle vivait toujours, dans nos champs de France, l'héroïque semence qui a levé en gerbes de gloire à Friedland, à la Moskowa, à Sébastopol.

Si nous avions formé un rêve, c'eût été que, reprenant le chemin du Nord, l'auguste voyageur, après avoir eu pour première étape le camp de Châlons, eût pour deuxième la cathédrale de Reims. Tous les deux, le camp et la cathédrale, lui auraient bien montré la France, tous les deux auraient charmé son âme vaillante et croyante.

Il aurait trouvé à Reims un souvenir de famille dont il est fier. Saint-Simon raconte dans ses Mémoires que Pierre le Grand avait une envie secrète de se rapprocher de l'Eglise romaine; incliné vers la rupture par son ambition de gouverner la religion de ses sujets, il penchait vers l'union par son désir non moins ardent « de s'allier avec les premiers potentats de l'Europe et d'ouvrir à sa postérité la facilité de faire des mariages avec les princes catholiques[1] ». Lorsque déjà Mérovingiens et Carlovingiens dormaient du même sommeil, et que les Capétiens étaient debout, une princesse russe devint notre reine, une reine de France. Le 14 mai 1049, à

[1] *Mémoires de Saint-Simon,* année 1717.

Reims, — peut-être dans la basilique où saint Remi avait baptisé Clovis, — une petite-fille de saint Vladimir le Grand, que l'on nomme le Clovis de la Russie, Anne [1], fille de Jaroslav Ier, grand-duc de Kiev, épousa un petit-fils de Hugues Capet, le roi Henri Ier. C'était l'évêque de Meaux qui avait été enlever à la Russie son trésor; il nous l'avait amené en grande pompe. Le mariage fut célébré au milieu de cris de joie que les embrassements de la Russie et de la France viennent de réveiller. La princesse était belle comme le ciel pâle d'où elle venait; et le prince était l'un des plus hardis et braves de son temps, toujours à cheval pour se faire un royaume, avec l'œil fixé sur la Lorraine et Aix-la-Chapelle qu'il réclamait, disait-il en héritier de Charlemagne, comme la terre et le palais de ses ancêtres [2].

Tout enfermée qu'elle fût dans son Parisis, elle était déjà bien grande, cette maison de France. Anne de Russie lui apportait ou prétendait lui apporter un sang digne d'elle, un peu du sang d'Alexandre le Grand; elle descendait par les femmes, d'après la chronique ou la légende, de Philippe de Macédoine. Elle voulait donner ce nom de gloire, Philippe, à son premier-né. Mais quelques années se passèrent; et elle n'avait pas d'enfants, elle était désolée. Elle fit le vœu d'élever un monastère si Dieu avait pitié de ses larmes; elle eut un fils qui fut Philippe Ier, nom toujours en usage dans la famille, et elle bâtit le monastère de Saint-Vincent, à Senlis. Ce fut là qu'elle se retira dans ses premiers jours de veuvage; ce fut près de là que l'un de ses petits-fils les plus illustres, Philippe II, surnommé Auguste ou le Conquérant, comparé par les poètes de son temps au grand Alexandre, éleva, pour commémorer la défaite des Allemands à Bouvines, une chapelle à Notre-Dame de la Victoire.

A Reims, l'empereur Nicolas II aurait rencontré encore un autre souvenir, non plus de famille, mais de guerre : souvenir d'une victoire française qu'il peut nous pardonner, car elle fut la dernière de l'épopée napoléonienne, « le dernier sourire de la fortune [3] ». Napoléon n'avait jamais aimé Reims, il l'avait tenue dans l'ombre, il ne lui avait même pas laissé un évêque; éprouvait-il une sorte de jalousie pour la ville du baptême et du sacre, à jamais revêtue de la puissance qu'il regrettait de ne pas avoir et qu'il ne pouvait prendre, celle du temps, celle d'un nom plongeant en arrière dans la profondeur des siècles? Le 13 mars 1814, presqu'à la veille de

[1] M. le vicomte de Caix de Saint-Aymour vient de publier, à la librairie de M. Champion, un curieux volume sur cette princesse russe, reine de France au onzième siècle.

[2] Luchaire, *Histoire des Institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens*, t. II, p. 240.

[3] Expression du maréchal Marmont, dans ses *Mémoires*.

la capitulation de Paris, quelques-uns de nos régiments harassés, — les gardes d'honneur en tête, la plupart jeunes gens royalistes, qui avaient déjà crié : Vive le roi! et qui, au feu, se remirent à crier : Vive l'empereur! — culbutèrent les Russes qui durent évacuer Reims à minuit. Napoléon entra le 14, à une heure du matin, dans la ville de Clovis. Toutes les maisons s'illuminèrent. Les flambeaux et les torches firent un nimbe radieux à la vieille cathédrale que la bataille avait embrasée de reflets rouges d'incendie. Le bon saint Remi avait béni une fois de plus nos drapeaux. Songe d'une nuit! Aurore trompeuse! Lorsque le jour se leva, la neige de l'invasion, neige épaisse qui tombait toujours, couvrait la France. C'est ce qui fait que l'empereur Nicolas II n'a pas eu à détourner ces souvenirs dans ces plaines de Champagne : il se rappelait peut-être, au camp de Châlons, que les Russes y avaient été souvent malheureux pendant la campagne de France; il se rappelait aussi que, finalement, ils avaient occupé Paris.

Mais Reims, avec ses évêques réunis, pour notre quatorzième centenaire, autour du tombeau d'un saint et des fonts baptismaux d'un roi, aurait parlé, avec un attrait plus puissant encore, à l'âme religieuse du tzar. Il y a quelques mois, il était couronné à Moscou, dans son sanctuaire national, dans sa ville aux cent cinquante églises; notre sanctuaire de France a précédé Moscou, il est son ancien, il est plus sonore dans la mémoire des hommes, plus rempli de clarté sous l'ombreuse majesté de ses voûtes. Bâtie presque avant la France, brûlée, rebâtie sous Philippe-Auguste, à peu près achevée sous saint Louis, la cathédrale de Reims est comme un poème en pierre qui, un jour, se serait élevé du berceau de notre histoire; elle apparaît si harmonieuse et si pure dans ses lignes qu'elle semble être née d'un seul chant montant vers le ciel. Nulle part les vieilles grandeurs du passé ne vivent plus intimement avec l'éternelle grandeur de Dieu qu'aux pieds de ces autels où tant de fronts se sont prosternés. Là, le Pape Etienne IV sacra Louis le Débonnaire, le seul Carlovingien qui ait tenu dans ses mains l'Empire entier de Charlemagne; là, Hugues Capet fut sacré à son tour, fondant une race. Toute la foule des rois, toute l'histoire de France en fête ou en deuil a défilé dans ces lieux.

Lorsque la France veut se faire belle pour ses visiteurs, elle se pare avec raison de son passé, elle s'enveloppe dans cette pourpre. Les monuments d'autrefois ont plus d'âme que ceux d'aujourd'hui. Le grand squelette de fer, qui plane sur Paris, la tour Eiffel, a mis une robe de flamme pour se montrer au tzar; tant il se sentait décharné, maigre et sec! Son voisin, le palais des Invalides, n'a pas eu besoin de ces artifices; il est resté tel qu'il était après Louis XIV, lorsque le maréchal de Villars présentait à Pierre le

Grand ses soldats mutilés de Malplaquet et de Denain. Au-dessus de ses caveaux où l'un des morts les plus renommés de l'univers, Napoléon, repose entre Turenne et Vauban, le palais militaire s'est contenté de déployer tranquillement dans les airs son dôme où l'or semble du soleil et de la gloire figés. Le tzar Nicolas II a fait comme le pèlerinage de notre histoire; après avoir visité Dieu à Notre-Dame, il a visité nos rois dans leur Louvre qui est la maison de famille, saint Louis dans sa Sainte-Chapelle, Henri IV dans son Hôtel de Ville, Louis XIV dans son Versailles, l'Académie de Richelieu sous la coupole de Mazarin, même sainte Geneviève dans son temple vide qu'on a surnommé le Panthéon et sur lequel la croix, y reconnaissant sa demeure, s'est comme imposée.

Pourquoi l'ami de la France n'aurait-il pas remonté le fleuve jusqu'à sa source? La source, c'est l'eau du baptême qui a coulé, il y a quatorze cents ans, à Reims : petite source, bien humble, d'où s'est épanché le grand fleuve de l'histoire de France. Ah! continuant à jamais sa course, puisse-t-il ne pas se perdre dans des marécages! Puisse-t-il se souvenir que l'Océan l'appelle, l'Océan où le soleil se couche dans l'immensité pour renaître plus beau!

Près de Reims, il est un village qui aurait mérité aussi un regard du puissant souverain, Domrémy, où le Dieu de saint Remi a comme prolongé ses munificences à la nation de Clovis en lui donnant cette créature extraordinaire que la France a enfantée et que l'humanité a adoptée : Jeanne d'Arc. Le tzar serait entré dans la chaumière où se lisent toujours ces mots : Vive Labeur! Devise de notre patrie, cette bonne ouvrière de civilisation et de justice.

Ne l'oublions pas; tout ce qui rehausse la France dans l'estime et la confiance du monde, sert l'alliance Russe. Nos évêques travaillent pour elle à Reims. Si cette alliance demeurait inachevée, ce serait de notre faute. Notre Etat sans Dieu n'est pas encore acclimaté dans la conscience humaine, il humilie, effraye et dégoûte. Tous les galas et toutes les révérences n'y changeront rien. Ils ne valent pas ce salut échangé à l'heure des épreuves suprêmes : que le Seigneur soit avec nous! Le tsar religieux nous jurerait plus volontiers amitié pleine et entière sur le livre qui ne passe ni ne ment, sur l'*Evangéliaire* en vieux slavon que Reims avait prêté à Paris pour édifier son hôte. La voyant fidèle à ce qui est éternel, il croira davantage à a France immortelle; et la croix du Christ lui semblera toujours la compagne la plus sûre pour l'épée de Clovis.

H. DE LACOMBE.

TROIS PLANS DE CAMPAGNE INEDITS

DE M. DE MOLTKE

I

On a glorifié démesurément M. de Moltke, après la guerre de 1870, et peut-être a-t-on outré la louange en France plus encore qu'en Allemagne. Les vaincus, principalement les Français, n'ont que trop l'habitude d'admirer leur vainqueur. Comme si, en l'admirant, on s'excusait mieux d'avoir été battu! Comme si, par surcroît, on se rendait plus propre à l'imiter, et qu'à force d'expliquer ses desseins, d'analyser ses mérites et de spécifier les causes de ses succès, il devînt plus facile de prendre à son génie le secret de sa fortune! S'il fallait en croire les panégyristes de M. de Moltke, tout, dans ses victoires, aurait été dû à ses calculs, à ses combinaisons. Il avait tout prévu, même nos fautes ou même les siennes, même ces hasards de la fatalité qui troublent la marche des armées aussi bien que la conduite des gouvernements! Nous avons aujourd'hui le jugement plus libre et l'histoire de cette guerre nous est mieux connue : nous savons, par certains souvenirs des événements qui s'accomplirent devant Metz, autour d'Orléans ou sous les murs de Paris, que la sagacité de M. de Moltke ne fit pas tous les prodiges dont on a bien voulu lui attribuer le pouvoir. Et certes, en restreignant ainsi la part de sa prévoyance prétendument infaillible, nous n'aurons pas diminué sa gloire plus qu'il n'est équitable. Il nous restera encore la douleur d'avoir à saluer sa terrible supériorité.

Si, dans la direction que M. de Moltke donna, en 1870, aux armées allemandes, rien ne se peut comparer à la stratégie précise, hardie, rapide, qui mena Napoléon, en 1805, de Boulogne à Ulm et à Austerlitz, il est néanmoins incontestable que M. de Moltke excella dans la préparation de la guerre. Il y pensait toujours, non pas seulement par un devoir de son métier, mais par un exercice et

un plaisir de son imagination. Toujours, sur un point ou sur un autre de l'horizon et de l'avenir, il considérait la perspective d'un conflit possible, d'une lutte probable. Pour chaque éventualité, sur chaque frontière, il avait un plan qu'il proposait au roi et qu'il indiquait à M. de Bismarck. Le grand état-major conserve, naturellement, entre ses mains discrètes, la plupart de ces plans. Il en est trois cependant qu'il vient de livrer à la lumière. Le premier avait été conçu par M. de Moltke en 1860, dans l'hypothèse d'une guerre de la Prusse et de l'Autriche; le second, qu'il élabora en 1862, à un moment où les affaires de l'électorat de Hesse semblaient offrir à la convoitise prussienne une occasion propice, dessinait la campagne qu'on pourrait faire contre l'Autriche, la Bavière et la France, suspectes de vouloir se coaliser; le troisième a la forme d'un mémoire adressé, le 8 août 1866, à M. de Bismarck pour lui exposer « les dispositions militaires » qu'on peut et qu'on doit prendre contre la France, soit qu'elle essaye, à elle seule, d'empêcher l'unification germanique victorieusement commencée par la Prusse, soit qu'elle incite l'Autriche à refuser la paix de Prague et à venger, sous leurs drapeaux réunis, l'humiliation de Sadowa[1].

Pourquoi cette divulgation, inutile en apparence? S'est-on proposé, tout simplement, d'offrir à l'histoire des documents nouveaux, pour ses études? N'a-t-on songé qu'à rehausser la réputation de M. de Moltke? Ou bien, en rappelant comment le génie de M. de Moltke s'appliquait à toutes les suppositions de la guerre, a-t-on voulu signifier qu'on gardait fidèlement tous les enseignements de sa sollicitude militaire et que l'Allemagne d'aujourd'hui était prête comme la Prusse d'autrefois, quelque plan de campagne qu'il fallût tirer des cartons de l'état-major général? Ou bien encore, en jetant ces pages de M. de Moltke à la curiosité de l'opinion publique, a-t-on voulu l'émouvoir par certains jugements et lui fournir certains arguments, au moment même où, partout, on discute si vivement les avantages réciproques de l'alliance franco-russe et de la Triplice? Quel intérêt, en un mot, a-t-on cru servir, à Berlin, par cette publication? Nous allons le demander aux documents eux-mêmes.

II

De ces trois mémoires, les deux premiers sont tout politiques. M. de Moltke, de stratégiste devenu homme d'Etat, essaye de pénétrer le secret des puissances, pour savoir si elles engageront la guerre ou non et si elles se rangeront du côté de la Prusse ou contre

[1] Les documents cités ont été traduits par M. J. Delaporte sur la publication du grand Etat-Major allemand.

elle. Il y a là non seulement des idées, mais des maximes, auxquelles on croirait reconnaître M. de Bismarck. Lequel des deux, dans leur commerce intime, a le plus agi sur l'esprit de l'autre? Les subtils psychologues de Berlin pourraient seuls le dire. Ce qui est certain, c'est que, sous la diversité du masque et de l'attitude, ces deux hommes se ressemblaient par la passion qui les animait, celui-là froid et calme, celui-ci brusque et fougueux. Ils avaient, certes, tout ce qu'il fallait pour se servir mutuellement et tous deux pour servir ensemble la Prusse, telle qu'elle était et voulait être. Même culte de la force; même insouciance du droit; même âpreté dans l'emploi des moyens; même foi, mêlée de mysticisme et de positivisme, dans « la mission » germanique de la Prusse. M. de Moltke n'est ni un diplomate, ni un historien, qui prévoit et annonce une guerre, parce que, fatalement, tel ou tel jeu des intérêts, tel ou tel concours des événements la suscitera; il la calcule, parce qu'il la veut, et il la veut, parce qu'elle lui paraît nécessaire à la Prusse, pour sa grandeur. Cette guerre, il la décrète autant qu'il la prophétise. Peu lui importe la cause qui en sera l'occasion : il organise la lutte, lui; M. de Bismarck en machinera les motifs et les prétextes. M. de Moltke a pu se tromper dans plusieurs de ses prévisions les plus graves : plus d'un de ses plans a été vain, plus d'un de ses jugements a été faux. Mais les deux grandes guerres qu'il a désirées avec tant d'ardeur et préparées avec tant de constance, celles qu'il préméditait contre l'Autriche et contre la France, il les a faites, victorieusement faites. La Russie seule a échappé à sa belliqueuse ambition!

M. de Moltke ne s'amuse pas à se donner le change avec les mots emphatiques ou doucereux que les diplomates utilisent pour déguiser une agression, pour légitimer une guerre. S'il est l'ennemi acharné de l'Autriche et si, dès 1860, il a formé contre elle son plan d'attaque, du moins énonce-t-il franchement, catégoriquement, ses raisons. Il aspire de toute son âme à voir cesser le dualisme qui se partage ou plutôt qui déchire l'Allemagne; il veut que la Prusse s'acquière définitivement « l'hégémonie » : voilà pourquoi on se battra et non seulement la bataille ébranlera l'Allemagne, mais elle remuera toute l'Europe. « Une guerre entre l'Autriche et la Prusse, écrit-il dans son mémoire de 1860, intéresserait toutes les puissances de l'Europe; car un grand succès de l'une ou de l'autre de ces deux nations mettrait fin à la blessure actuelle de l'Allemagne, soumettrait au vainqueur les petits États germaniques et créerait au centre de l'Europe un État unifié qui égalerait ou surpasserait en puissance et en influence chacun de ses voisins. » Cet Etat unifié, qu'à une autre page, il qualifie « d'empire formidable », il

ne doute pas que ce ne soit la Prusse, tant il est confiant dans ses armes. Il a déterminé « les probabilités » de la lutte; il a pris ses mesures : 1° « L'Autriche, dans une guerre contre la Prusse, n'osera pas dégarnir sa frontière orientale », par crainte d'une intervention de la Russie; 2° « Une autre partie de l'armée autrichienne sera retenue en Italie », où « le Piémont peut bien avoir l'intention d'attaquer la Vénétie »; 3° la Prusse gardera sur le Rhin les deux corps d'armée qui y stationnent et, « conjointement avec les troupes d'appui que fourniraient la Belgique, la Hollande et, éventuellement, l'Angleterre », ils opéreront, s'il le faut, contre la France; 4° le 10e corps de la Confédération servira soit à « observer le Danemark », soit « à surveiller le Rhin », car « la marche en avant des Français mettrait en danger le Hanovre et l'Oldenbourg ». Au total, pour lutter contre l'Autriche, M. de Moltke disposera de « sept corps d'armée complets ». On sait le reste. Nous n'avons pas à raconter comment, en 1866, il exécuta son projet. Sadowa justifia son entreprise, en étonnant l'Europe et peut-être en l'étonnant lui-même.

Ce mémoire de M. de Moltke contient un témoignage qu'on ne recueillera pas à Vienne sans irritation : dès 1860, la Prusse avait résolu l'agression dont l'Autriche a été la victime en 1866. On apprend aussi par ce mémoire quel dédain cruel M. de Moltke professait pour les petits Etats germaniques et comme il faisait bon marché de leur existence, laquelle, selon son expression, « reposait tout entière sur la jalousie qui régnait entre l'Autriche et la Prusse ». Il les condamne à disparaître dans « l'Etat unifié » que la victoire doit créer. En attendant, il se demande avec un peu d'anxiété quel parti ils adopteront dans la lutte des deux puissances. Bien qu'il menace de les annihiler par son triomphe, il se flatte d'un certain espoir de les attirer du côté de la Prusse. Il apprécie l'aide qu'elle en recevrait. « Le secours qu'ils nous fourniraient, dit-il, arriverait plus à point que celui de l'armée russe et serait plus important que celui de l'Angleterre. » Les Etats allemands du Sud redoutent, il ne l'ignore pas, un conflit de l'Autriche et de la Prusse. Ce qui décidera leur choix, si la Prusse attaque la première, ce sera, selon lui, « leur situation géographique »; puis, « en dehors des intérêts permanents », ce seront « les sympathies et les antipathies de leurs princes, les fluctuations et les enthousiasmes populaires, force considérable et insuffisamment dirigée ». Il espère que, « sans renoncer à leur existence particulière », ils s'allieront à la Prusse; « seule », la Saxe (ou du moins le gouvernement saxon) resterait quand même « du parti de l'Autriche ». M. de Moltke prévoit enfin que « les

cours de l'Allemagne du Sud formeront entre elles une alliance de neutres qui ne refusera pas le protectorat de la France ». Ce sont là des conjectures un peu confuses ou même contradictoires. M. de Moltke, ce semble, n'est pas parvenu, en 1860, à lire nettement dans la politique de ces petits Etats, si trouble et si variable. Mais, quelles que puissent être leurs hésitations, il leur conteste la faculté d'être neutres. « La neutralité, déclare-t-il, les conduirait à une occupation inopinée de leurs territoires par les belligérants. » A ses yeux, leur absorption est fatale. « Si la puissance à laquelle ils se seront alliés est victorieuse, celle-ci acquiert alors un poids tellement considérable que l'existence indépendante des petits Etats, *bien que garantie préalablement comme condition de l'alliance*, passe peu à peu sous la domination effective de cette puissance. Si, au contraire, le grand Etat est vaincu, ils tombent avec lui d'une chute commune, à la complète discrétion de leur adversaire. » Ce langage était aussi rude que franc; il était prophétique. Pas plus pour les petits Etats de la Confédération que pour l'Autriche, nous n'avons à reprendre le récit des faits. L'événement a pu démentir les pronostics diplomatiques de M. de Moltke, il n'a pas trompé ses préparatifs stratégiques. Sans doute tous les Etats n'ont pas été convertis en provinces prussiennes, comme le Hanovre et l'électorat de Hesse. Mais ceux que la Prusse ne s'est pas annexés, elle se les est assujettis militairement et tous subissent aujourd'hui, sous le nom de l'Empire allemand, « l'hégémonie » de la Prusse. Les prodiges de 1870 ont achevé l'œuvre de 1866. La Prusse avait, en 1866, versé le sang des Allemands du Nord ou du Sud aussi allègrement que celui de l'Autriche. En 1870, ils ont versé leur sang avec elle et pour elle. Elle les avait traités, en 1866, selon le mode jacobin : « Sois mon frère ou je te tue! » Elle a joui de leur émulation en 1870, et ils ont sacré ensemble, sur la terre française, leur fraternité germanique. Et comme il a dû être philosophique pour M. de Moltke, le spectacle de ces princes allemands battus, dispersés, capturés, rançonnés en 1866, et qui, en 1870, défilaient devant le roi de Prusse, à Sedan, à Metz, à Versailles, leurs étendards inclinés avec une fastueuse docilité!.....

M. de Moltke ne parle de l'Italie que dans ses mémoires de 1860 et de 1866; mais c'est brièvement. En 1860, il croit qu'elle attaquera l'Autriche en Vénétie. « On peut voir déjà, dit-il, que nous aurions presque certainement la Sardaigne pour alliée contre la France ou contre l'Autriche, ou même, à l'occasion, contre ces deux puissances ensemble. » Contre la France! Contre Napoléon III! M. de Moltke vouait l'Italie à l'ingratitude, sinon trop pleinement,

du moins un peu vite. En tout cas, la France aurait pu, dans le poste qu'elle occupait à Rome, gêner singulièrement Victor-Emmanuel, surtout au lendemain de Custozza et de Lissa. En 1866, la certitude de M. de Moltke est absolue; il se contente de cette simple observation : « D'après nos conventions avec les Italiens, ceux-ci ne peuvent conclure la paix sans nous. » Il les connaissait pertinemment, ces conventions. Il en avait préparé un projet qu'il avait lui-même porté à Florence, et l'état-major allemand en a publié le texte avec celui des trois mémoires. Les considérations qui remplissent ce document n'ont rien qui puisse capter la curiosité, après l'historique où le général La Marmora nous a raconté comment fut négocié et signé le traité qui associa les armes de l'Italie à celles de la Prusse. Mais, parmi les stipulations que M. de Moltke rédigea, il y a un certain article 3 dont l'intérêt subsiste encore; en voici la teneur : « Le but de la guerre, pour ce qui regarde l'Italie, est la possession de la Vénétie. Si, dans le courant de la guerre, l'Italie s'empare d'autres provinces limitrophes à l'Adriatique, il n'y aura pas d'objection à faire; cependant la Prusse ne pourra pas consentir à la cession définitive d'un territoire appartenant à la Confédération germanique. » Donc, M. de Moltke veut bien détruire la Confédération, mais il ne tolérera pas que l'Italie en accapare le moindre débris. Il permet que l'Italie égare ses victoires, aventure ses conquêtes, le long de l'Adriatique, comme dans la Dalmatie, dans l'Istrie; mais, d'avance, il lui crie gare, si jamais elle prétend entreprendre sur le Tyrol et sur Trieste. L'avertissement est instructif : avis à « l'irrédentisme » italien! La limite que M. de Moltke a tracée là, au temps où l'Autriche envoyait, pour le Tyrol et pour Trieste, des députés à la Diète de Francfort, l'Allemagne ne la laissera franchir par l'Italie ni aujourd'hui, ni demain. L'Autriche règne seule maintenant à Trieste et dans le Tyrol; soit. Mais la Confédération germanique y a régné : dans le droit historique de l'Allemagne, ce fait suffit; il constitue un de ces titres que les juristes de la couronne prussienne n'ont pas coutume d'oublier.

De toutes les pages qui composent ces trois mémoires de M. de Moltke, la plus intéressante actuellement, c'est, ce nous semble, celle où il précise les avantages et les « inconvénients » que l'alliance de la Russie peut avoir pour la Prusse. Ceux qui la publient sont des gens qui savent, assurément, ce qu'ils font, quand ils soulèvent un voile à la pointe de leur épée. Citons-la donc tout entière, cette page. « Ce serait, dit M. de Moltke, dans son mémoire de 1860, ce serait favoriser les intérêts autrichiens que de sacrifier nos possessions de l'Allemagne de l'Ouest; car il arriverait qu'à

l'Est, la puissance de la maison d'Autriche en serait mieux assise et assurée pour plus longtemps. La Russie, conséquemment, ne devrait pas hésiter à se mettre du côté de la Prusse. Car, s'il est vrai qu'elle peut souhaiter une expansion sur la côte méridionale de la Baltique, ses principaux intérêts se trouvent en Orient. Par suite de l'irrémédiable décrépitude de l'empire ottoman, les plus riches territoires entre les plus belles mers s'offrent à ses regards. Elle y voit des habitants de même origine et de même religion qui attendent, depuis des siècles, l'arrivée à Byzance du peuple blond, pour restaurer la croix grecque sur la coupole de Sainte-Sophie. Aucune puissance maritime, excepté l'Autriche, ne pourrait entraver l'exécution du plan à moitié réalisé déjà que préconisa Catherine la Grande. Rien n'est donc plus contraire aux intérêts russes qu'un accroissement de la puissance autrichienne. Mais l'appui de la Russie a, pour la Prusse, un double inconvénient : il viendra trop tard et il sera trop considérable. Si nous regardons Moscou comme le centre de gravité de l'empire russe, cette ville est aussi éloignée de Berlin que Madrid ou Naples. L'armée russe est éparpillée sur une surface de 50 000 lieues carrées. Elle se rassemble lentement et elle a à parcourir, du Volga au Wesel, 300 lieues de pays dépourvu de voies ferrées. Quand la puissante armée de la Russie arrivera à notre frontière, ou bien nous serons vainqueurs, et alors nous n'aurons plus besoin de secours, ou bien nous serons vaincus, et il faudra la rémunérer chèrement avec des provinces. Car la Russie, entrant en scène, à la fin de la campagne, avec 300 000 hommes de troupes fraîches, deviendra maîtresse de la situation et déterminera, sans contrôle, jusqu'à quelle frontière nous devrons profiter de nos victoires ou payer notre mauvaise fortune. » Dans son mémoire de 1862, M. de Moltke ne fait que cette courte remarque : « Pour ce qui est d'une action éventuelle de la Russie, comme elle demanderait, en tout état de cause, un certain temps, on peut n'en pas tenir compte pour l'instant. » En 1866, pendant les pourparlers de Prague, il se montre aussi désireux de se dérober à la bienveillance de la Russie que d'échapper à la menace de la France : car, si celle-ci veut sa compensation, celle-là voudra sa récompense. Hâtons-nous, s'écrie-t-il, de conclure la paix avec l'Autriche, pour avoir « nos coudées franches », tant du côté de l'Ouest que du côté de l'Est, « au cas où nos voisins chercheraient à nous enlever le fruit de notre heureuse campagne ».

Sans déclarer expressément que la Russie eût avec la Prusse un traité secret ou même une simple convention, M. de Moltke laissait entendre que la Prusse s'était munie, à Saint-Pétersbourg, d'une garantie sérieuse. « La Russie, disait-il de son ton le plus affirmatif,

est favorable à la Prusse. » En fait, il est si tranquille, du côté de l'Est, qu'il ne met pas un soldat poméranien en observation devant la Pologne russe, sur cette frontière qui est presque aussi proche de Berlin que les Vosges le sont de Paris. Mais, si l'amitié de la Russie lui procure, à l'Est, la sécurité, il est préoccupé du salaire qu'elle peut réclamer sur les bords de la Baltique : ce qui nous induirait à croire qu'il n'y avait pas entre les deux puissances des stipulations très formelles. Et c'est pour éviter ce genre de payement que M. de Moltke a si grand hâte, en 1866, d'achever la guerre, avant d'avoir recouru à l'assistance militaire de la Russie. L'histoire a modifié profondément l'aspect des choses européennes, depuis les dates successives où M. de Moltke écrivit ses trois mémoires. Si, en 1871, l'Allemagne a soldé le compte de sa reconnaissance et qu'avec son aide diplomatique, la Russie a pu déchirer le traité de Paris, elle s'est plus tard montrée bien librement ingrate, quand, en 1878, M. de Bismarck a déchiré, à Berlin, le traité de San Stefano. La Russie ne sait que trop, d'ailleurs, combien sa destinée, sa vie, est actuellement intéressée à celle de la France, en face de cette Allemagne qui, maîtresse véritable de la Triplice, opprime l'Europe et qui, le jour où elle le pourra, abattra l'empire russe d'un coup semblable à celui dont elle abattit l'empire autrichien, puis l'empire français : la France vaincue une seconde fois, la Russie est à la merci de l'Allemagne et de la meute qui l'accompagnerait. La raison qui allie actuellement la Russie et la France est une raison suprême qui défie tous les arguments du passé, tous les souvenirs, tous les griefs : elle s'appelle la nécessité, elle est pour les deux nations comme la loi de leur salut commun. Les conditions de la guerre n'ont pas moins changé, depuis 1860. Voilà vingt-cinq ans que la Russie ne cesse d'accroître ses forces militaires et de perfectionner sa mobilisation; voilà quatorze ans qu'elle ne cesse d'amasser des troupes sur les confins de l'Allemagne et de l'Autriche : il y a là trois ou quatre armées qui n'auraient que peu de pas à faire pour être en contact avec l'ennemi. Non, la Russie « n'arriverait » plus « trop tard », comme le prédisait M. de Moltke. Ce mot a perdu sa justesse et sa portée tout à la fois. Et puis, nous avons foi dans l'énergie valeureuse de notre pays : les élèves de M. de Moltke sont bien présomptueux, s'ils croient que l'Allemagne « écrasera » la France en quelques semaines, avant que la Russie ait eu le temps d'intervenir dans la lutte. On ne prend pas assez garde, à Berlin, que la Russie et la France sont les deux peuples de l'Europe qui ont le plus de ressources pour continuer la guerre et prolonger la résistance. A cet égard, l'histoire a des leçons plus éloquentes et plus convaincantes que les trois mémoires de M. de Moltke.

Dans son mémoire de 1860, M. de Moltke prévoit « l'intervention de la France ». Il ne peut pas croire qu'elle reste le témoin inactif d'une guerre qui, si la Prusse est victorieuse, va créer « l'union de 70 millions d'Allemands ». Elle lui paraît spéculer « sur l'annexion de la Belgique, de la Province rhénane et peut-être de la Hollande », pour le cas où « la puissance prussienne serait arrêtée entre l'Elbe et l'Oder ». Voilà ce qu'il se plaît à présumer, bien qu'en vue de ces acquisitions ambitieuses, la France ne fasse aucun préparatif diplomatique ou militaire. Il conclut : « La France doit être considérée comme l'ennemie de la Prusse. Elle a le dessein de conquérir la rive gauche du Rhin, avec la tacite approbation de l'Autriche. » En conséquence, il réserve deux de ses corps d'armée pour opérer sur le Rhin, « conjointement avec les troupes de soutien que fourniraient la Belgique[1], la Hollande et, éventuellement, l'Angleterre » ; il espère même pouvoir y employer le 10e corps d'armée de la Confédération. Lors des « complications politiques » de la Hesse, en 1862, M. de Moltke semble persuadé que la France va s'allier à l'Autriche et à la Bavière contre la Prusse. Nouveau plan de campagne. Sa stratégie bornera ses efforts « à garder la ligne de la Sarre ». Car il estime que, présentement, la France est incapable de toute irruption impétueuse : elle est « engagée » au Mexique; elle a des relations difficiles avec l'Espagne; il faudra qu'elle « renforce sa situation » à Rome, et, « si elle déclare elle-même la guerre à la Prusse », l'Angleterre l'abandonnera. Donc, la France est impuissante à déployer toutes ses forces contre la Prusse ni à l'attaquer directement : elle se verra obligée de conduire son armée dans l'Allemagne du Sud, dont les peuples ne sont pas si disposés qu'elle l'imagine à suivre ses drapeaux. Quant aux combinaisons de M. de Moltke, les voici : « Il n'est pas vraisemblable que la Bavière entreprenne quelque chose avec 60 000 hommes contre 125 000 hommes, avant que la France ne vienne à son aide. Dès lors, l'armée du Mein opère contre l'armée française sur la rive gauche du Rhin, dans le Palatinat bavarois, avec le concours probable des États de Bade et Wurtemberg, et assurément avec l'appui de toutes les sympathies allemandes. Il est possible que la France ne se déclare pas immédiatement, qu'elle laisse d'abord les Alle-

[1] M. de Moltke s'évertue à démontrer, par induction, que la France menace nécessairement la Belgique : « Les Belges doivent se dire que, si la France cherche à prendre la rive gauche du Rhin, elle ne peut guère respecter la neutralité belge et que la possession de la Province rhénane est impossible sans la possession de la Belgique ». Nul doute que M. de Bismarck, à la suggestion de M. de Moltke, ne fît valoir ce raisonnement à Bruxelles.

mands se déchirer entre eux. Dans ces conditions, l'armée du Mein opère sur Wurtzbourg, contre la Bavière, et le résultat de cette campagne est l'union forcée de l'Allemagne contre la France. »

Nous sommes au 8 août 1866[1]. La Prusse a vaincu l'Autriche à Sadowa; on négocie la paix à Prague. M. de Moltke est inquiet. Il craint, soit une attaque de la France agissant seule, soit une alliance de la France et de l'Autriche. Plutôt que d'acheter la bonne volonté de la France par « certaines cessions territoriales », il demande la guerre; il est sûr que, « devant cette prétention de la France », l'Allemagne se soulèvera patriotiquement tout entière : en huit ou dix jours, les Etats du Sud apporteront à la Prusse un renfort de 80 000 hommes. Avec ces troupes et les 90 000 soldats de l'armée du Mein et du IIe corps de réserve, la frontière allemande sera suffisamment gardée. Mais M. de Moltke suppose que la France ne risquera pas la lutte sous le concours de l'Autriche. Si cette supposition se réalise, il arrêtera le mouvement offensif de l'armée prussienne sur Vienne; il organisera la défensive dans la région de Prague avec 120 000 hommes, en s'appuyant sur le camp retranché de Dresde; il expédiera à la frontière du Rhin toutes les forces disponibles de la Prusse; il concentrera entre Mayence et Mannheim 240 000 hommes (trois corps d'armée, l'armée de l'Elbe et les troupes de l'Allemagne du Nord). En déduisant de ce chiffre les garnisons des places fortes de la région, il pourra opposer à la France 300 000 soldats environ. Tout sera prêt pour la date du 9 septembre. Que fera-t-elle, elle, la France? Son armée passera-t-elle par la Belgique, malgré « la résistance sérieuse du peuple belge et de l'Angleterre »? Envahira-t-elle l'Allemagne du Sud, en s'exposant à une attaque de flanc de l'armée allemande? Non. M. de Moltke conjecture qu'elle cherchera de préférence sa voie entre Luxembourg et Rastatt. Mais il a confiance dans le nombre et dans la solidité des obstacles « accumulés » dans le pays rhénan. Et puis, s'il le faut, on attendra l'armée française derrière le Rhin, comme l'armée autrichienne en deçà du Danube : la situation sera d'autant plus favorable que l'armée française se sera certainement affaiblie pour investir Sarrelouis et Luxembourg, aussi bien que pour se couvrir contre Coblentz, Mayence, Gemersheim, Landau et Rastatt. Il ne paraît pas néanmoins que, dans la confiance de ses calculs, M. de Moltke ait l'âme très ferme. Au fond, il est troublé par un dernier doute; Sadowa ne le rassure pas contre la puissance militaire de la France. Parmi les possibilités qu'il examine, il admet

[1] Les préliminaires de paix eurent lieu à Nikolsbourg, le 26 juillet. Le traité définitif fut signé à Prague, le 10 août, le surlendemain du jour où M. de Moltke écrivait ce mémoire.

pour la Prusse celle d'une défaite et, dans un sentiment de consolation virile, il va jusqu'à cette déclaration : « Il n'y a pas à craindre pour l'accomplissement final de nos grands desseins. Même une issue qui ne serait pas tout à fait heureuse resserrerait pour l'avenir les liens qui unissent déjà l'Allemagne et la Prusse, tandis que la bénévole concession du plus petit territoire allemand ébranlerait l'hégémonie si habilement édifiée de la Prusse. » Aussi lui tarde-t-il que la diplomatie de M. de Bismarck en finisse avec l'Autriche hésitante, dans les pourparlers de Prague : « Si nous pouvons, dit-il, conclure, dans les jours qui vont suivre, la paix avec l'Autriche, la France sera bien obligée d'abandonner toutes ses prétentions, car il n'y aurait vraiment pas de plus mauvais moment pour engager une guerre contre nous[1]. »

Le lendemain de Sadowa, M. de Moltke aimait mieux faire la guerre à la France que de pratiquer avec elle un arrangement territorial. Napoléon III ne pouvait-il pas, ne devait-il pas préférer la guerre à l'état de choses menaçant que la Prusse victorieuse et conquérante se constituait, en détruisant la Confédération germanique et en évinçant l'Autriche de l'Allemagne? Même privée des troupes qu'elle avait au Mexique et à Rome, la France était capable de mettre en ligne 250 000 hommes et, pour se préparer, il lui restait, non pas seulement les vingt-six jours que l'état-major prussien lui avait jugés nécessaires, mais les quatre semaines de l'armistice signé par l'Autriche et la Prusse[2] : M. de Moltke le constatait lui-même. Eh bien! ces 250 000 hommes, avec la France tout entière tournée vers le Rhin et massant, de jour en jour, ses renforts autour de ses deux grandes citadelles de Metz et de Strasbourg, n'était-ce pas assez, en face des 300 000 hommes de troupes encore incohérentes que la Prusse se promettait de grouper pour le 9 septembre? Le chemin que l'armée française aurait pris pour pénétrer dans le pays rhénan, ce ne pouvait être, assurément, la Belgique. Mais pourquoi pas les Etats du Sud? M. de Moltke eût-il donc été si libre de diriger sur elle une attaque de flanc? N'aurait-il pas eu, lui, à redouter une attaque qui interceptât les communications de ses corps d'armée, les uns opérant dans le Palatinat, les autres campés aux bords du Rhin? Et l'arrivée de l'archiduc Albert n'aurait-elle pas rendu à l'armée autrichienne, sur le Danube, assez de vigueur pour contraindre M. de Moltke à la défensive, derrière le

[1] M. de Moltke ajoute : « Il ne nous restera plus alors qu'une chose à faire : travailler à la rapide consolidation de l'Allemagne du Nord, afin de parer, avec une meilleure force militaire qu'aujourd'hui, aux dangers qui pourront nous menacer, dans l'avenir, du côté de l'Ouest et de l'Est. »

[2] L'armistice avait été signé le 22 juillet.

Rhin, dès le début de cette seconde campagne? Que si, selon sa supposition favorite, l'armée française pénétrait dans le pays rhénan en passant entre Luxembourg et Rastatt[1], l'avantage d'occuper cette région et d'y pouvoir attendre la suite des événements n'eût-il pas été considérable pour la France? Nous reconnaissons qu'une discussion stratégique, sur ce point, est aussi hasardeuse aujourd'hui qu'alors, parmi tant d'inconnu et des données si aléatoires. Mais quiconque, les yeux sur l'histoire, comparera les chances de la guerre, en ces années 1866 et 1870, affirmera que, pour la France, mieux valait, malgré toutes ses difficultés, tirer l'épée en 1866. A cette date, on était prêt en un mois; hélas! on ne le fut pas, quatre ans plus tard. En 1866, on opposait 250 000 Français à 300 000 Allemands; en 1870, la Prusse mobilisait, en douze jours, 550 000 hommes et l'Allemagne du Sud, avec ses contingents, lui en amenait 130 000, tandis que la France ne pouvait mobiliser que 250 000 hommes en quinze jours et 300 000 en trois semaines, au compte du maréchal Lebœuf. On ne subissait pas l'invasion, en 1866, comme on dut la subir, en 1870 : la Prusse, en 1866, se défendait; en 1870, au contraire, elle attaqua. Forcément, en 1866, l'Autriche était notre alliée; elle n'osa pas l'être, en 1870; il devait arriver que la France manquerait à l'Autriche, après Sadowa, et que l'Autriche manquerait à la France, après Sedan; toutes deux se laissèrent paralyser diplomatiquement aussi bien que militairement! Le seul fait que M. de Moltke dut calculer la nécessité de garder strictement la défensive derrière le Rhin et le Danube, démontre tout ce que la France aurait pu, en 1866, avec une meilleure politique. Oui, certes, mieux valait la guerre, en 1866. Du moins la Prusse n'aurait-elle pas profité, quatre années durant, du prestige qu'elle gagna, pour avoir intimidé la France après avoir vaincu l'Autriche, et qui la rendit plus puissante et plus audacieuse en 1870. La défaite même eût été moins désastreuse pour la France. Toute chargée des dépouilles du Hanovre et de la Hesse, occupée à pacifier ses conquêtes et à s'assimiler ses acquisitions, absorbée par le travail d'unification qu'elle commençait dans l'Allemagne du Nord, obligée enfin de calmer l'émoi de l'Europe, la Prusse aurait-elle pu, en 1866, nous déposséder de l'Alsace-Lorraine et nous imposer une rançon de 5 milliards?

En somme, si la sagacité militaire de M. de Moltke a commis des erreurs, sa sagacité politique s'est davantage abusée encore. Contrairement à ses prévisions, la Belgique et la Hollande n'ont pas

[1] On sait aujourd'hui, par une brochure écrite sous l'inspiration de Napoléon III ou sous sa dictée, que son plan, en 1870, fut de se porter brusquement sur le Rhin, par Maxau, entre Rastatt et Gemersheim.

manifesté pour la Prusse, pendant la guerre de 1866, la sympathie active dont il se déclarait sûr; l'Angleterre, plus marchande que jamais, ne s'est engagée d'aucun côté; la France elle-même s'est abstenue d'intervenir. La Prusse n'a pas eu l'Europe pour elle, comme M. de Moltke l'annonçait avec tant d'optimisme; elle n'eut que la fortune et l'Italie. Si donc l'état-major allemand a voulu honorer par cette publication l'art divinatoire de M. de Moltke, il ne semble guère qu'il y ait grandement réussi. S'il s'est plu à réveiller le souvenir douloureux de la complaisance avec laquelle la Russie laissa faire la Prusse en 1868 et en 1870; s'il a voulu nous persuader que l'alliance russe ne serait pas plus efficace pour la France, demain, que M. de Moltke ne le pensait pour la Prusse, il y a trente-six ans, il a trop espéré de notre naïveté ou de notre ignorance. Nous oublions ce qu'a été la Russie, ce que fut l'Europe en 1870; nous ne nous rappelons que ce qu'a été la Prusse et ce qu'elle est devenue : l'année terrible a changé, à Saint-Pétersbourg et à Paris, et ailleurs encore, tous les intérêts et bien des sentiments. L'état-major allemand aura été plus habile et il aura obéi à une raison plus sérieuse, si son dessein a été de témoigner, en publiant ces mémoires, que M. de Moltke a prévu, il y a longtemps déjà, le cas où l'Allemagne aurait à soutenir le choc de la Russie et de la France. Évidemment, on insinue par là qu'il a, pour cette éventualité, légué à son successeur un plan de campagne qui lui garantit la victoire. Soit, l'Allemagne est prête; la France et la Russie le seront aussi. Mais quoi! le fantôme de M. de Moltke nous épouvantera-t-il plus que celui de la fiction n'effraya les navigateurs assez hardis pour vouloir doubler le cap de Bonne-Espérance?...

III

Les combinaisons des grands capitaines et des grands politiques sont toujours incertaines par un point ou par un autre. Il y aura donc, au sujet de ces trois mémoires de M. de Moltke, plus d'une controverse Mais, ce qu'il a lui-même mis hors de doute, c'est l'atrocité avec laquelle, à la guerre, il professe son mépris absolu du droit. Pour lui, il n'existe pas de neutres; ceux qui ne sont pas avec la Prusse sont contre elle; dans son implacable arrogance, elle ne les distinguera pas de ses ennemis; les traités ne les garantiront pas de ses coups; la paix ne les protégera pas : on envahira leur territoire, comme s'il était à prendre. Malheur aux peuples faibles qui, pendant les luttes des peuples forts, prétendent rester à l'écart! On pourra respecter provisoirement la neutralité d'un petit pays, à

la condition qu'aucun intérêt supérieur n'oblige à la violer. Ce bénéfice temporaire, M. de Moltke veut bien, en 1860, l'accorder à la Belgique[1], par exemple. Pourquoi? C'est qu'il compte sur l'assistance de la Belgique et que, d'autre part, il craint de s'aliéner l'amitié de l'Angleterre et d'exciter l'effroi de la Hollande, s'il jette ses armées sur le territoire belge, sans souci de la neutralité qui le couvre. Au surplus, il n'a pas besoin d'en tenter l'aventure, puisque, si la France et l'Autriche s'unissent contre la Prusse, il est décidé à se tenir sur la défensive, derrière le Rhin. Pure question d'opportunité. Si, dès la première heure du conflit, le Hanovre a une attitude « douteuse », qu'on l'attaque[2]! La Hesse, on l'occupera tout de suite, même si elle s'isole sagement entre les deux puissances belligérantes. Elle a, pour M. de Moltke, la valeur d'une position stratégique qu'il doit s'assurer; elle possède une grande forteresse, Mayence, dont la Prusse doit être la gardienne : des raisons si impérieuses légitiment bien un attentat! Et le sort de la Hesse autorisera le même procédé à l'endroit de tous les Etats confédérés qui seront dans un cas identique[3]. Il sera rationnel, vraiment, qu'on ne les ménage pas plus qu'elle : ce qu'on aura osé sans regret et sans remords contre la Hesse justifiera tout le reste. Voilà comment M. de Moltke observe le droit international; telle est sa morale militaire et sa logique...

Pour bien le juger plus tard, il faudra se rappeler ces principes et ces commandements de M. de Moltke, avec tout ce qu'il a pratiqué ou laissé pratiquer d'insolite et d'odieux, dans la campagne de France. Plus de droit des gens! L'intérêt militaire de la Prusse dominant tout ce que l'Europe, en ce siècle, entretenait d'égards et de justice dans la guerre! Les traités et les usages méprisés les uns autant que les autres! La violence tour à tour perfide et brutale dans ses surprises! Tout cela compose un code nouveau de la guerre, que M. de Moltke aura eu le triste honneur de consacrer. Ah! c'était bien la peine qu'il célébrât la vertu providentielle de la guerre, pour altérer, lui, le peu de vertu morale qu'elle mettait en action.

[1] « Contre la France, notre frontière est immédiatement protégée par la Hollande et la Belgique, dont la neutralité ne peut guère être violée en ce moment. » (Deuxième mémoire.)

[2] « Si l'attitude du Hanovre est douteuse, que l'on attaque et que l'on désarme les contingents du Hanovre. » (Deuxième mémoire.)

[3] « Le succès de la Prusse est dans son initiative. Comme nous pouvons mobiliser nos troupes plus rapidement que tous nos adversaires allemands, la victoire réside tout entière dans l'emploi précipité, foudroyant, que nous ferons de nos forces militaires. Puisque les droits de la Confédération se trouveront déjà violés, par suite de notre entrée dans l'électorat de Hesse, il n'y aura plus à en tenir compte ultérieurement. » (Deuxième mémoire.)

La guerre! Depuis les temps modernes, on en avait adouci plus d'une fureur, tempéré plus d'un excès; on était fier d'y faire prévaloir un peu de loyauté, un peu de courtoisie, un peu de miséricorde; on vantait la chevalerie à l'égal de l'héroïsme, ou plutôt on considérait le soldat chevaleresque comme un héros plus parfait qu'aucun autre; on était heureux d'avoir introduit une sorte de civilisation dans la barbarie de la guerre. En changeant ces règles salutaires, en s'interdisant à lui et à son armée ces sentiments généreux, en interrompant ce progrès, M. de Moltke a manifestement nui à sa gloire. Peut-être n'a-t-il pas moins agi, sans le savoir, contre la destinée même qu'il voulait faire si grande et si longue à cette Prusse avec laquelle il reconstituait, par ses victoires, l'Allemagne impériale. Car, dans la création de l'empire allemand, l'instrument des Hohenzollern, ce ne fut pas seulement, avec M. de Bismarck, « la force qui prime le droit », ce fut, avec M. de Moltke, la force froidement inhumaine et savamment sauvage, la force libre de toute modération et de toute pitié autant que de tout scrupule et de toute retenue. On le vit dans le Hanovre et dans la Hesse, dans le Sleswig et dans le Holstein, dans notre Lorraine et dans notre Alsace. Or il reste, en dehors de Berlin, des philosophes et des chrétiens, qui, reconnaissant certaines lois de Dieu dans l'histoire, continuent à juger que toutes les fautes commises, dans la vie des nations, contre le Droit, contre l'Humanité, se paient un jour ou l'autre. Auront-ils raison une fois de plus, ces candides qui croient à la puissance expiatoire du temps? Et, sous quelle forme, dans quelle mesure, la vérité vengeresse qui leur est chère s'appliquera-t-elle à l'œuvre de M. de Bismarck et de M. de Moltke? L'avenir le dira.

Auguste Boucher.

AU SUD-ALGÉRIEN

Le temps n'est pas éloigné, où les touristes qui font le voyage classique d'Algérie, par chemin de fer, se demanderont étonnés ce que sont devenus les Arabes? Déjà ils ne leur apparaissent plus qu'à l'état de pauvres diables pouilleux, minables, loqueteux et sordides, cireurs de bottes, charretiers ou portefaix, à moitié travestis, enguenillés à l'européenne. Le burnous s'en va, les haïks se sont envolés, le bourriquet se fait rare, le chameau passe à l'état de mythe. Les campements bruns n'émergent plus de l'anfractuosité d'une gorge; sur la plaine chauve ne se déroulent plus les processionnelles migrations des tribus. Aux nomades, le Tell s'est fermé inhospitalier et dur, et, des sédentaires qui y vivaient du sol, les uns sont allés ailleurs mourir loin du colon, les autres, tombés en son despotisme, ont tourné à la bête de somme. Et ceux que n'a pas embrigadés cet esclavage y crèvent d'une noire misère, pillards par faim, paresse ou habitude, rôdeurs nocturnes autour des vignes, des champs de pastèques, à l'affût des poulaillers.

Aussi, pour le colon, l'Arabe est devenu l'ennemi, mais un ennemi méprisé, dont la peau ne compte pas, qu'on expédie comme un mauvais chien d'un coup de chevrotines. A l'approche des vendanges, les vignes se hérissent d'escopettes attentives, prêtes à mordre sur l'indigène en maraude, même passant tenté par une grappe. En tout temps, la nuit, au moindre bruit, des maisons isolées pointe un canon de fusil, et, par temps sombre ou clair, l'instrument a toujours la gâchette légère. De ces fusillades nocturnes, il y a des gens pour tenir état, marquer les pièces au tableau comme à la chasse; certains y ont conquis des réputations redoutées. D'ailleurs, qui s'en inquiéterait là-bas, et à quel point de vue? L'humanité ne marche plus avec la civilisation, et, pour beaucoup d'esprits, la destruction des Arabes figure le procédé le plus efficace de la colonisation algérienne.

Contre la violence, quel peut être le recours de ces misérables; où iraient-ils porter leurs plaintes? Entre eux le cadi prononçait

autrefois, inclinant du côté le plus offrant. Aujourd'hui, ils sont les éternellement faibles devant l'Européen éternellement oppresseur. La justice, cette protection de la faiblesse contre la force, est là-bas une fiction encore plus trouée qu'ailleurs.

Ils s'en vont donc les Arabes, loin des villes aux spacieuses demeures d'Europe, où ils n'ont plus de place; loin des centres cultivés, loin des champs aux régulières moissons, où les cendres de leurs ancêtres, pêle-mêle avec la glèbe remuée, font de l'or maintenant pour l'homme de la conquête, maître du sol, et où leurs spectres d'*outlaws* n'ont plus droit de présence. Les uns accrochent leur existence ignorée à quelque cime nue, défendue par son aridité contre l'avidité des envahisseurs : l'hiver y fait de sombres ravages sur ces cimes, et nul n'a souci des hécatombes de misère qu'il couvre de sa neige. Les autres passent la frontière, deviennent Marocains ou Ksouriens [1], au fond de leur sombre détresse gardant le privilège de leur indépendance révoltée. Beaucoup, dans les rangs de notre armée, viennent chercher leur vie, et, depuis qu'ils l'y vendent si chèrement aux ennemis de la France, sur tous les continents, leurs sanglants sacrifices et leur indomptable bravoure n'ont pu conquérir à leur race un égard et une pitié !

Ils s'en vont donc et ils reculent, les Arabes, devant tous; devant le Français, devant le Maltais, devant le Juif surtout, qui les tient tous et étend sur ce pays naissant aux richesses des civilisations le linceul de sa destruction héréditaire. Allez à Oran, lucre et juiverie, vous n'y trouverez pas un pauvre coin arabe; c'est intellectuellement la ville la plus plate qui soit au monde, on n'y entend que le tintement des gros sous, on n'y voit que des nez en quête d'en remuer, surtout des nez crochus. A Constantine, cette cité de guerre, ils n'ont pu tuer toute la couleur locale sous l'ignominie de leur mercantilisme utilitaire; ils l'ont reléguée dans un coin qui chaque jour va rétrécissant, et où il faut quelque peine à la découvrir. A Alger, il y a ce qui reste de la Kasbah; mais chaque année en emporte un lambeau, la pioche y travaille sans relâche, et, dans ce milieu algérien autant contempteur de l'art que féroce au gain, l'on peut compter sur les édiles de notre capitale africaine, pour qu'elle ait tôt fait son œuvre jusqu'au bout du lamentable vandalisme.

Si, pourtant, il y a encore, pour le touriste, un regard ouvert sur le désert, et par conséquent sur l'Arabe : c'est Biskra; mais cela ne durera pas, cela n'est peut-être déjà plus. Le chemin de fer porte sur les rails la colonisation, et où ceux-ci mordent, tant âpre que

[1] Ksar, pluriel ksour, village des oasis entouré d'une enceinte crénelée.

soit le sol, la couleur locale meurt lentement, sûrement, irrémissiblement. Dans le Sud-Oranais, ce principal théâtre des luttes de la conquête, cela se voit de saisissante façon. Devant les voies de pénétration qui s'allongeaient à la suite de nos colonnes, le vide s'est fait pour les Arabes; mais la culture européenne peu à peu s'est propagée dans des endroits qu'on y eût crus inaccessibles. Elle s'est avancée, cette culture, tant qu'elle a eu de l'eau pour ses irrigations, et elle s'épanouit à Saïda qui en regorge, tandis que la ligne ferrée court, sur le *reg* nu, depuis ce point jusqu'à Aïn-Sefra, pendant douze heures, sans qu'une vision de tribu ou de bêtes au pacage rompe la monotonie du chemin, que tracent les bordjs des gares ou les postes militaires, plantés là comme des bornes tumulaires en souvenir de nos combats d'antan.

Cependant ils existent encore, les Arabes, il en reste quelque part, tels que la légende nous les a légués, tels qu'ils se battent dans les belles pages des *Souvenirs* du général du Barail. Seulement ils n'habitent plus l'Algérie que l'on connaît; ils vivent de la liberté d'autrefois dans une autre Algérie encore impénétrée, une Algérie militaire, intacte du régime civil, bien qu'elle lui soit nominalement soumise, gouvernée par nos généraux de division, nos commandants supérieurs, nos officiers des affaires indigènes.

Et vraiment entre ces deux Algérie la comparaison s'impose pour qui souhaite rechercher à quels efforts revient la colonisation de cet admirable pays. En rapprochant l'ordre et la méthode, la sécurité de la région et la prospérité des tribus qui règnent en territoire militaire, des gaspillages et des irrésolutions, des trafics et des déprédations, de la sauvage dépossession des Arabes, qui caractérisent le territoire civil, l'on se demande si la conquête n'a pas marché à rebours, en commençant par le Sud, au lieu de procéder par le Nord. Ou plutôt l'on restitue toute leur part de gloire aux conquérants de l'Algérie qui restent aussi ses colonisateurs, en remarquant que l'œuvre n'est allée prospérant que là où furent respectées les bases jetées par ces soldats, tandis qu'elle s'amoindrissait au vent des nouveautés démocratiques qui a soufflé sur elle, malgré la durée fortifiée, l'argent dépensé, une superbe mise de travail, malgré l'incontestable capacité de certains de leurs successeurs civils.

Il nous a donc paru de quelque intérêt de résumer, pour les lecteurs du *Correspondant*, quelques-unes des impressions d'un voyage, datant de très peu d'années, rendant encore complètement la physionomie d'un pays qui ne change pas, accompli dans des conditions exceptionnelles, à la suite d'un général de division, dont la carrière fut en grande partie consacrée à l'Algérie, qui l'aime de

toute son âme et s'intéresse à ses progrès avec une passion de savant. Nous avons choisi le sud de la province d'Alger, parce qu'elle reste la plus curieuse, ayant été la moins violée par les chemins de fer, et que, malgré les dénégations énergiques des deux autres provinces, elle a pris le pas dans la question toujours ouverte, quoique si mal suivie, de notre Extrême-Sud algérien.

Ce sera pour nous une occasion de mettre en relief les éminents services rendus, avec un infatigable dévouement, malgré une fâcheuse pénurie de stimulants, par les officiers des anciens bureaux arabes, devenus les officiers des affaires indigènes d'Algérie, à ce pays si attachant, même dans sa désolation, qu'on dispute aux aridités mortelles du grand désert saharien, à force d'ingéniosité, de patients travaux et de persévérance ardente. Il y a là des hommes sortis de Saint-Cyr, qu'un avenir brillant attendait n'importe où, que des garnisons faciles eussent pu retenir, que les joies de la famille pouvaient séduire comme d'autres, et qui auront vécu toute leur maturité, après toute leur jeunesse, dans le culte de ce Sud-Algérien, sevrés de bien-être, de distractions, même d'avancement, avec la satisfaction d'avoir fixé une dune, ou réussi un forage. Nés pour l'action, ils ont préféré ce maigre champ inculte aux plates besognes routinières et aux nuageuses conceptions de cabinet, et ils restent là-bas, d'autant abandonnés, éloignés de la pensée de tous, que la mode n'est plus à l'action, mais à la haute stérilité des idées, aux loquacités de rhétorique. L'on refuse presque à Napoléon d'avoir été un penseur, sous prétexte qu'il a mis ses pensées en actions; conception burlesque, résultant de l'étrange veulerie générale, de l'épuisement de production, impudent dédain de rachitisme national, s'il fallait toujours juger la sève d'une nation à l'anémie de ceux qui la mènent!

Non; — l'action, c'est la vie de l'idée : où celle-ci n'aboutit pas à celle-là, il n'y a pas consécration d'existence. Croyons, comme aux beaux jours de la France, aux grandes idées qui enfantent les grandes actions, et point aux idées creuses qui bercent un peuple jusqu'à la léthargie mortelle, en le bernant. Et plus les temps sont pauvres pour l'action, davantage sachons la reconnaître et l'admirer chez ceux qui s'acharnent à la produire, avec toute leur âme, où ils peuvent et comme ils peuvent!

Médéa, 28 mars 189...

Le train est parti d'Alger, au petit jour, et s'en est venu à Blida, avec sa lenteur algérienne de coche, qui ferait station de parlote arrosée à tous les cabarets. En revanche, la brume n'avait rien d'algérien. Cependant, à Blida, sur la campagne des oranges,

le soleil fait effort pour se réveiller. Il nous accorde l'aumône de quelques rayons, lorsque nous nous installons dans le break attelé de mules en daumont qui nous attend à la Chiffa.

L'entrée des gorges est des plus intéressantes. L'on touche à la barre de montagnes, qui se voit d'Alger dans un infini bleu tendre, si doucement vaporeux; l'on traverse ce jardin du Tell, en sa partie la plus riante. Les orangers, les mandariniers, s'alignent en files sombres, pressées, pointillées d'or; le sol est couvert de primeurs, de blé vert, où, pour l'empêcher de monter trop vite, sont lâchés des bestiaux au pacage; la route est bordée de maisons gentilles, claires de gaieté et d'aisance. Il y a bien, par-ci par-là, des ruines, — où n'y en a-t-il pas en Algérie! — mais, en somme, c'est l'exception; les entours sont riches, allument l'œil d'une joie de vivre.

Bientôt, cette plaine sera gâtée par un chemin de fer, celui de Médéa et Berrouaghia, que l'avenir prolongera jusqu'à Laghouat[1]. La ligne est amorcée sur tous les points jusqu'à Médéa, ou plutôt jusqu'aux premières pentes du Nador, dont la nature coulante des terres n'aura pas rendu l'ascension facile. Dans la plaine, un gigantesque remblai écrase de sa masse brune l'épanouissement des jeunes verdures; le pittoresque n'y gagne pas, si la civilisation s'en augmente.

Les gorges de la Chiffa offrent aux touristes une promenade classique. C'est une jolie échappée de petite Suisse, très fraîche, avec son torrent étroitement serré par ses montagnes boisées, avec sa route vivement accrochée à flanc de coteau. Le fameux ruisseau des singes est une cascade fort mousseuse, semblable à bien d'autres qui apportent leurs eaux à l'oued Chiffa, et qu'un aubergiste bien inspiré a pris comme attraction pour placer ses fritures. Trois ou quatre chalets se sont groupés autour de l'auberge. Quant aux singes, s'ils n'existent plus, la légende en survit tenace, et beaucoup de gens dignes de foi ont cru les apercevoir.

La route part du voisinage des travaux de la voie ferrée, dérivée en plusieurs endroits, effondrée en d'autres. A chaque instant, l'on croise un de ces lourds chariots attelés d'une douzaine d'animaux qui font le roulage entre le Sud et Alger, ou bien une gentille caravane de ces coquets bourriquets gris ou bruns, au nez blanc, à l'œil noir, intelligent, sous un front tout embroussaillé de frisons. La vallée se trouvant trop étroite pour contenir à la fois la route et le chemin de fer, celui-ci change à chaque instant de versant, disparaît et chemine discrètement sous terre.

Enfin, devant nous, s'agrandit l'ouverture; la passe s'élargit,

[1] La ligne de Médéa est maintenant ouverte.

c'est le confluent de la Mouzaia qui nous conduit à Médéa, petite bicoque fortifiée, assez crânement assise dans un cirque de montagnes, avec un réduit défensif et une vieille tour arabe d'une certaine élégance. C'est une manière de village peu récréatif, où il fait froid en cette saison, qu'on retrouverait pareil dans vingt coins de la France, n'étaient quatre compagnies de zouaves arrivées de Laghouat, en corvées, courant les chemins, échines basses, sous les sacs de pain, les tas de bois et les balles de paille.

Boghar, 29 mars.

De Médéa jusqu'aux environs de Berrouaghia, la route monte, le froid pique, nous sommes à une altitude de 1000 mètres ; le paysage est des moins pittoresques, tout en ceps dénudés, fichés dans une terre argileuse; aucun arbre, peu de maisons, et la bise souffle très aigre. Le vin est la grande richesse de ce pays, où on le fait très bon, et on s'entend à le soigner comme dans les meilleurs vignobles de France.

A travers les pins, la descente de Berrouaghia console de la monotonie nue des vignes. Le ciel est d'une pureté extraordinaire ; à l'ouest, on aperçoit le Zaccar qui domine Miliana; à l'est, le Dira, qui surplombe Aumale, puis le Mouzaia montre sa cime poudrée à blanc, et, à mesure que s'abrège le *limaçon*, descente en lacets ainsi baptisée par les troupiers, au grand trot des mules poussées par le break, les arbres s'espacent et s'appauvrissent : c'est la fin de la région plantée.

De Berrouaghia à Boghari, l'on traverse une plaine, par places grattée par les charrues arabes, enfermée entre des monticules de conglomérats qui s'effritent et dont les pierres dévalent à la base, comme si, dans un avenir qu'on peut escompter, le nivellement de ces aspérités devait se faire par leur lente absorption.

Boghari, centre des colons, ne contient que le groupement des fonctionnaires et l'hôtel, bâtisse de morceaux surajoutés, avec échelles pour escaliers, communications extérieures par les fenêtres, des confusions de cuisine et de salle à manger, et, dans la cour, des encombrements de plâtras, de diligences boiteuses, de charrettes estropiées, un grouillement sordide de cochons pelés, de volatiles maigres, de chiens misérables, avec quelques tas de guenilles qui remuent et qui sont des Arabes.

Boghar est perché tout proche dans la montagne; c'est la résidence militaire, le bureau arabe, la caserne des tirailleurs, le détachement du train, avec une enceinte fortifiée, et deux blockhaus à étages, comme deux factionnaires qui l'encadrent à l'extrémité haute de la cime.

Enfin, le ksar, la ville arabe, bâtie à mi-côte sur le contrefort opposé à celui de Boghar, offre seul de l'intérêt. Il s'y tient un marché considérable le lundi, principalement au printemps, où affluent les moutons, les bestiaux du Sud. Dans ce mouvement d'affaires, il y aurait beaucoup à encourager, beaucoup à augmenter, car l'élevage du mouton pourrait devenir une des premières richesses de l'Algérie. Mais il faudrait que les transactions entre nomades et colons s'établissent, pour chaque partie, sur un pied avantageux; que la conduite des troupeaux vers le Nord s'effectuât dans des conditions convenables, avec des séjours par places pour refaire les animaux fatigués par la route; que leur embarquement à Alger se fît avec moins de cruauté, même dans l'intérêt du vendeur qui, par la traversée, perd quelquefois le quart de son chargement; enfin, qu'au débarquement, avant d'être livrés à la boucherie, les moutons fussent remis au vert jusqu'à ce qu'ils aient repris leur état.

Le ksar de Boghari est d'une couleur locale très particulière, parce que le nombre de ses Oulad-Nayl[1] y est réputé, ce qui en fait, pour les indigènes, une véritable ville de plaisirs. De loin, l'on dirait un morceau de la Kasbah d'Alger perdu dans cette rainure argileuse du Sud-Algérien. De près, la ressemblance s'accentue, sauf que les rues y sont moins étroites, surtout moins enveloppées de mystère.

La première rue où nous pénétrons est éventrée en son milieu, comme si on l'allait ouvrir au gaz et aux mille tuyaux de nos civilisations. Il faut marcher en se serrant aux murs, et faire attention où l'on pose le pied. Les gens sont assis à leurs éventaires, très calmes, très dignes, pas autrement curieux, beaucoup saluant militairement.

Voici maintenant la rue des Juifs, toute de boutiques; les matrones, avec leurs bandeaux plats, leur nez saillant, leurs chairs pesantes, leur attitude éteinte, lasse d'inactivité ennuyée. Encadrée dans une porte basse, une jolie fille, en veste et en culottes vertes, lamées d'or, toque pareille, toute tintante de sequins, nous dévisage sans intérêt. Dans ce vague regard, sur ce visage olivâtre, aux traits purs, aucune impression qui passe, aucun muscle qui bouge, pas un semblant d'idée ou de désir.

Puis, quittant les Juifs, nous apercevons une vingtaine de négresses assises devant des pyramides de pains ronds; le marché qui finit avec le jour qui baisse toujours davantage. Le décor ne fait qu'y gagner par l'atténuation des nuances trop vives, d'autant

[1] Tribu dont les femmes se livrent à la prostitution afin de gagner leur dot, et dont le nom générique désigne les prostituées arabes.

que nous entrons dans les rues, où les Oulad-Nayl mitrées d'or, sur l'échafaudage de leurs chevelures compliquées, infiniment tressées, jettent une note éclatante, vêtues de couleurs vives, ennuagées de leurs haïks transparents d'une blancheur laiteuse. A leurs cous brillent des colliers de pièces d'or de toutes dates, de tous modules, de tous pays, sequins du dey, guinées, douros, louis et napoléons; colliers étalés sur la poitrine, s'étageant jusque sur le ventre, véritables états de service de leur prostitution. L'une d'elles, grande, la figure étoilée de kohl, peinte comme une idole, nous montre sa maison à un étage, meublée à l'européenne, avec des lits de fer à moustiquaires, des chromos, des imitations de bois de rose, des cornes de gazelles, nous indique tout cela, avec l'ostentation d'un travail qui ne s'est jamais démenti.

Une autre, dans un coin, très jeune, l'air modeste et espiègle à la fois, si drôle sous un diadème d'argent doré, nous apprend comme quoi son éducation a été très soignée, et combien de gens s'en sont occupés. Nous n'appesantissons pas. Elle a nom Hadja, est née à Boghari; le général l'y avait vue, quatre ans auparavant, petite fille méchamment vêtue, couchant sur une natte. Maintenant, elle a pris sa famille à sa charge, et y commande en personne qui paye et qui sait ce que l'argent coûte.

La nuit se fait. Sur les pentes qui mènent au ksar gravissent de longues files de burnous, mêlés à des capuchons bleus de tirailleurs; la cité arabe s'anime de sa vie nocturne, s'allume d'une couleur plus étrange; mais le dîner d'inspection générale, offert aux officiers de Boghar, nous rappelle en notre hôtellerie, et nous dégringolons le raidillon, dont s'écarte la longue et silencieuse théorie de ceux qui montent.

Chellala, 30 mars.

De Boghari à Chellala, on suit d'abord la route de Laghouat jusqu'à Bou-Guezoul, puis on tourne au sud-ouest, pour s'engager sur une piste qui, parfois, s'éteint dans la plaine.

Le ciel est encore d'une grande limpidité; cependant les lointains s'estompent de vapeurs naissantes, les contours se ouatent de blancheurs molles. Nous côtoyons le Chéliff, dont la teinte terreuse se confond avec la glaise affleurante de la coupure ravinée qui lui sert de lit. A gauche, la montagne du ksar de Boghari va lentement s'abaissant; à droite, la plaine illimitée, tachetée de thym et de jujubiers, grisâtre, pierreuse, attirante pourtant comme tout ce qui est infini.

L'aridité du paysage est coupée parfois par une tache verte, un bouquet d'abricotiers en fleurs. C'est une *seguia* d'irrigation,

échappée d'une source, d'un oued dérivé, d'un filet d'eau capté sous une roche, car, dès que l'eau mouille ce sable brûlé, elle en fait jaillir un germe vert, une plante ou un arbre. Il faut voir aussi avec quelle patience de Peau-Rouge nos officiers des bureaux arabes recherchent les moindres traces d'humidité, drainant, par des travaux considérables, ces infiltrations éparses, pour recueillir dans un réservoir cette eau bienfaisante, vie de ces régions déshéritées, dont elle finit, grâce à la volonté humaine, par transformer des parcelles.

Au caravansérail de Bou-Guezoul, nous prenons vers l'ouest, sur une belle piste qui s'efface parfois sous les touffes de guétaf[1], de mézémènes et de jujubiers, poussées sur un roc à peine sali de poussière. Perdue dans cette immensité pierreuse, une petite maison blanche, close également d'une muraille immaculée, se dresse au fond de ce désert comme un problème pour le passant. La solution en est, d'ailleurs, assez simple, comme de beaucoup de choses en Algérie : c'est une spéculation. Un homme politique la fit bâtir sur une concession minime, qu'il obtint sans peine en ce sol improductif; puis il chercha à s'agrandir, à grandes envolées de pays, sur les tribus propriétaires qui l'avoisinaient. Inutile de faire remarquer qu'il y allait, en ses propositions, d'agrandissements qui devaient laisser sa bourse indemne. Les tribus visées appartenaient alors au territoire militaire; l'autorité militaire refusa de les déposséder. Aussitôt l'influence toute-puissante de notre législateur tourna la difficulté; les tribus passèrent au territoire civil, et, dès qu'elles furent en pouvoir d'administrateur, elles n'eurent pas de peine à comprendre tout l'honneur qui leur reviendrait à se dépouiller en faveur d'un personnage d'une telle conséquence. Le tour n'aurait pas été complet, si cet homme voué à la bonne répartition des deniers publics, devant l'impossibilité de rien tirer de cette étendue, sans grosses dépenses et longue attente, n'avait fait acheter par la commune, pour un bon prix, sa maisonnette et son terrain, qui resteront, celui-ci inculte, l'autre, les volets fermés, en attendant qu'on ait pu leur découvrir d'autre utilité que celle d'avoir grossi la fortune d'un député.

Tout à coup éclate, devant nous, une fusillade. Les mules prennent peur, se jettent à gauche, et, avec peine, les conducteurs les maintiennent pour défiler devant un *goum* rangé en bataille, dont le caïd salue le général et lui demande la permission de l'escorter. Ce sont les Oulad-Sidi-Aïssa el-Ouerq, la première tribu de l'annexe de Chellala, venus à 15 kilomètres en avant de leur territoire.

[1] L'herbe préférée des chameaux.

Alors commence, devant, derrière, sur les côtés, une frénésie de galops, animée par les détonations et le chant guttural des improvisateurs. De temps à autre, deux ou trois cavaliers prennent du champ et reviennent sur nous à fond de train, déchargeant leurs armes au passage. Le porteur de devant ne goûte pas cette mousqueterie, il pointe, marquant à sa manière son mécontement; mais on n'en tient compte, et nous allons comme le vent, emportés dans ce tourbillon de cris, de fumée, de poussière et de burnous.

Halte à Chabounia, taudis invraisemblable, poussé dans cette solitude on ne sait pourquoi; dans cette solitude où l'eau fait défaut et où les deux êtres qui y vivent, homme et femme, seraient exposés à mourir de soif, si le courrier manquait à leur apporter de Chellala leur tonnelet d'eau potable.

Nous laissons à ces pauvres gens les restes de notre déjeuner, puis, en route pour Chellala! Et les tribus se relèvent pour nous escorter, guidées par leur caïd au burnous écarlate; et nous avançons dans les piaffements, les hennissements, les ébrouements de tous ces gentils chevaux du désert, si souples, si gracieux, si enthousiastes de galop et de grandes plaines!

Cependant le paysage s'anime, se peuple au loin de *douars*, dont les tentes de poil tissé semblent des tas de terre brune cachés dans les coins abrités du vent; et puis les troupeaux de moutons piquent de points blancs cette grisaille sans bornes et, de tous côtés, se profilent, dans maintes attitudes étranges, d'errantes silhouettes de chameaux noirs, de chameaux fauves, tantôt en quête du guétaf, avec de grandes lenteurs de démarche ennuyée, tantôt regardant la morne plaine de leurs yeux infiniment tristes.

Une dépression de verdure se montre, peuplée de bœufs et de bourriquets. Ce sont les joncs des marais de l'oued Bettine, parages hantés par les fièvres palustres, fréquentés néanmoins par les Arabes qui, parfois, en meurent, attirés par cette herbe malsaine et cette eau saumâtre. Chétives, de poil triste, leurs bêtes elles-mêmes semblent maladives; on sent que cette nourriture prise en pleine mal'aria les consume plus qu'elle ne les ranime.

Nous approchons de la montagne de Chellala. Dans un nuage de poussière, apparaît devant nous une grosse troupe de cavaliers, galopant à notre rencontre, et tout à coup nos oreilles sont assourdies du crépitement des feux de file de cinq cents fusils, auquel se mêle une musique endiablée. C'est le capitaine du bureau arabe, entouré de ses officiers, de caïds, de spahis en manteau rouge, des cavaliers du *Maghzen* au bleu burnous. Alors sévit la fantasia dans toute sa fougue. Tandis que le *goum* se forme sur une ligne superbe derrière le break, les meilleurs cavaliers se détachent,

ventre à terre, nous dépassent, nous croisent, nous coupent, toujours en nous couvrant de poudre et en lançant ensuite leur arme, qu'ils rattrapent d'un geste aisé.

En avant du goum marchent trois drapeaux de tribus, rouge, jaune et vert, le croissant monté sur la hampe, maintenus droit contre le vent, malgré la course folle. Et encore plus en avant, burlesques, étranges, bouffons, les musiciens : un nègre, les joues gonflées, extravagantes, tirant des sons aigres d'une sorte de musette, sur une mélodie sauvage, dont il précipite le rythme jusqu'à la frénésie, assis, les jambes ballantes, sur un mulet nu qu'un Arabe monté en croupe dirige à sa place; trois tambourinaires, sur des ânes, tambourinant à tour de bras, sans lassitude, sans arrêt, sans perdre la mesure de la musette, grisés, éperonnés par cette tempête galopante. Et l'on finit par partager soi-même cette griserie. Le soleil couchant jette de l'or dans la poussière soulevée, que traversent l'éclair des armes, la rayure sanglante d'un manteau de caïd, le chatoiement des soies vives des costumes. L'improvisateur hurle les louanges du grand chef qui vient visiter les tribus. Cabrés sur les jarrets, les chevaux soufflent le feu et renversent la tête, comme si, hors de la terre insuffisante, ils ambitionnaient l'air, pour mieux s'affoler d'espace. Les détonations succèdent aux charges. Et, dans cette vigueur, cette grâce agile, ces yeux ardents, monte l'image de la guerre, avec ses bouffées d'héroïsme et ses envolées de gloire, et un reflet de nos campagnes d'Afrique nous vient du rayonnement fastueux de ce spectacle militaire au désert.

Une tache verte et fleurie, mise comme un bouquet au sein de la montagne grise; c'est Chellala, aux rues soignées, aux maisons blanches, toute enveloppée de vergers; Chellala, pavoisée pour la circonstance, où l'on accède par une belle route macadamisée, entre deux riches pépinières, ayant vaincu le sol et le climat à force d'industrieux efforts.

Il est tard, et il y a beaucoup à voir. Les voitures du chef de bureau arabe sont là qui attendent. C'est une curieuse figure que celle du capitaine R., qui a créé cette vie en pleine aridité. La guerre l'avait pris avocat à Strasbourg; son courage l'avait fait officier. Il l'est resté, pensant qu'après 1870 sa place ne pouvait être ailleurs, et, comme l'Afrique l'avait séduit, il s'y consacre, avec les 60 000 livres de rente qu'il possède, dépensant sans compter en expériences agricoles, en recherches géologiques : en cinq ans, de rien il a fait surgir ce joli coin de verdure, surprenant comme un mirage sur ce rocher.

Voilà d'abord les écoles, où des filles et des garçons arabes,

jusqu'à des babies indigènes, se convertissent à notre langue, à nos usages, sous la direction d'instituteurs et d'institutrices français. Très bien tenues, ces écoles, et étonnants, ces élèves, chiffrant, calculant avec une précision digne de leurs pères, à qui nous devons l'ennui de l'arithmétique; surtout très gentilles, avec leur gravité comique, ces petites filles mzabites, arabes, kabyles, qui présentent leurs ouvrages au général. L'une, la plus sage évidemment, lui débite un compliment en français, et, en cadeau, reçoit un bel album.

Il faut aller ensuite dans la montagne voir la dernière source captée et les travaux de Romains qui l'amènent à une nouvelle *seguia*. Il y a aussi par là une plantation de *betoums* [1], encore bien frêles, mais qui, dans cent ans, seront une forêt. Plus loin, c'est un abreuvoir commencé pour les nomades, une chose commode, dont ils n'ont pas l'habitude, et qui leur donnera ce qui constitue pour eux la vie par excellence. Et, tout en visitant, c'est la longue histoire des espérances, des déceptions, de tous ces forages, de ces sondages, de ces secrets de la science mis à profit par nos officiers pour faire naître à l'existence la région morte qu'on leur a confiée!

Mais notre soirée doit être bien employée; il n'y a pas une minute pour s'attarder. Le dîner est prêt, un dîner soigné, comme à Alger, où l'on mange comme à Paris, avec truffes et champagne, de l'argenterie et des cristaux clairs, et aussi des anguilles de l'oued Oureuk, des anguilles pêchées dans un oued du Sud. Pendant qu'on prend le café, tout en fumant des impériales de la bonne marque, et qu'on oublie dans ce nuage odorant de fumée bleue, au sein de ce confort, le point précis du globe où l'on se trouve, voilà qu'au dehors la nuit se ponctue de feux et que la place s'emplit de bruit, la place vide et noire quand nous sommes entrés. Et, l'agitation croissant, l'on sent qu'il se prépare quelque chose, et notre impatience n'y tient plus.

Trois grands feux de mézémènes, qui flambent comme l'alfa, illuminent la place d'une lueur de Bengale. Une tente gigantesque est dressée, artistiquement relevée sur le devant et tendue d'étoffes rouges reflétant la flamme des brasiers, luxueusement installée avec de somptueux tapis, des coussins, des divans, un lunch servi dans un coin et une rangée de chefs arabes, caïds, cadis, kalifas, formant au fond un tableau imposant. La blanche foule des Arabes, groupée devant la tente, s'ouvre en deux fractions séparées par la troupe bariolée des Oulad-Nayl, assises en des poses abandonnées,

[1] Arbre de la valeur d'un chêne moyen, le seul qui pousse au désert, dans certaines dépressions humides.

avec une nuée d'enfants à leurs pieds. Celles-ci font un couloir rouge et or dans cette mer de burnous, et l'étincelante clarté des feux allume leurs parures d'idoles d'un éclat plus étrange encore.

La fête est commencée. Deux *noubas* [1], d'une sauvage harmonie, parcourent cette masse pressée et viennent se ranger en face l'une de l'autre; et les tambourins s'acharnent à suivre l'incantation fiévreuse des musettes, et chaque nouba rivalise d'ardeur, chaque musicien de contorsions bizarres, leurs gros yeux brûlants de plaisir, sur leurs faces luisantes de nègres. Alors deux Oulad-Nayl se lèvent, s'en viennent à la rencontre l'une de l'autre, doucement ondulantes, battant l'air de leurs mains d'une très lente cadence, impassibles en leurs longs voiles, la physionomie muette entre leurs bandeaux nattés, d'une masse lourde retombée jusque sur leurs épaules. Puis elles tournent un instant enlacées, se séparent et reprennent leur marche rythmée sur le même mode invariable. Leurs compagnes les suivent du regard, sans une curiosité, sans un intérêt, leurs grands et beaux yeux fixes et étrangement profonds. L'une d'elles, la plus jolie, dans une pose très libre, envoie vers le ciel la fumée de sa cigarette et s'étudie en attitudes séductrices par le drapé savant de ses blancs haïks. Les enfants, eux, regardent dans tout leur étonnement admiratif d'enfants, mais aussi avec leur étrange gravité arabe, tout serrés contre les étoffes plaquées d'or des prostituées du désert.

Un peu sur notre droite se précipite la fantasia à pied des Mzabites, par bandes d'hommes bondissantes par-dessus les brasiers, avec une fusillade crépitante des *moukalas* déchargés dans la flamme.

Et, pour l'achèvement de ce décor féerique, ruissellent sur lui les feuillages jaunes des grands saules, transparents dans cette clarté d'incendie! Quand j'y songe, il ne me revient pas d'impression plus saisissante que celle de cette fête arabe, dans sa grandiose couleur, sous ce ciel d'Afrique, avec l'infini lointain du désert deviné dans la nuit calme. Et chaque fois que la fête mollit, le héraut d'armes, par trois fois, vient crier les louanges du général, et, de nouveau, passe le souffle ardent de cette fantasia, de ces airs sauvages, en cette foule haletante, sur laquelle plane l'énigmatique regard de ces visages immobiles de femmes, enchâssés dans leurs parures invraisemblables.

Mais la nuit s'avance, il faut se retirer, car nous partons avant l'aube. Rentré dans ma chambre, la fascination de cette scène inoubliable me reprend et je reviens la contempler encore. La fête

[1] Orchestre indigène.

est plus lâchée; une jeune enfant s'exerce à la danse du ventre, avec des déhanchements d'almée. En la regardant avec attention, je crois la reconnaître pour une des élèves de l'école, et ma surprise se refuse à admettre que ce soit celle-là même à qui le général a donné son cadeau, comme à la plus sage. Il paraît cependant que je ne me trompe pas; elle se frotte à notre éducation, sans rien abandonner de celle du steppe... dont elle retirera vraisemblablement un plus clair profit. *Inch Allah!*

Guelt-es-Stel, 1er avril.

A Aïn-Oussera, nous retrouvons la grande route de Laghouat. Il y a toujours et toujours de grandes bandes de chameaux, dont les chamelons s'approchent pour nous mieux voir. Le général a renvoyé les goums de Chellala, ne gardant que les spahis. Mais cette tranquillité n'est qu'éphémère. Le goum des Oulad-Moïda est là qui nous attend avec des *attatichs* remplis de femmes. Ce sont choses curieuses que ces attatichs, carcasses en bois huppées à leur sommet de petites tours, cerclées sur les côtés, sortes d'immenses éventails drapés de rouge, de bleu, de vert, avec de longues franges retombantes, étranges machines sanglées sur les chameaux, enfermant trois ou quatre femmes qui nous acclament de leurs you! you! L'un de ces dromadaires s'emballe à notre suite et accourt, de son grand trot dégingandé, secouant affreusement son chargement féminin, dont les you! you! se changent en cris de terreur. L'on parvient à arrêter la stupéfiante machine, et, tandis que les attatichs restent à la traîne, le goum nous accompagne de sa fantasia jusqu'au caravansérail. Son drapeau vert, rouge et jaune montre la route; la plaine se verdit d'alfa, parfois y apparaît une culture arabe, parfois la tache claire d'une *daïa*, déclivité humide, où poussent les *betoums*, les arbres centenaires du désert, qui sont la providence du nomade.

Djelfa, 2 avril.

De Guelt-es-Stel à Djelfa, c'est la monotonie des plaines d'alfa, où se rencontrent quelques rares chantiers pour l'exploiter. Dans cette solitude, le moindre puits, avec sa rondeur blanche, est une distraction. A celui de Bahbah, je regarde la façon dont s'y prennent les Arabes pour puiser l'eau. Le récipient est une peau de bouc, ou *guerba*, fixée à une poulie, que la traction d'un mulet fait monter ou descendre. Une ouverture termine cette guerba, qui va en se rétrécissant comme une corne. En même temps qu'elle remonte, une ficelle relève l'ouverture de la petite extrémité au niveau de la grande, et, dès qu'elle paraît à l'orifice, un système

très simple permet de manœuvrer la ficelle et de verser l'eau sans déplacer la guerba.

Voici que nous entrons dans les terres blanches, fatigantes pour les yeux et aussi pour les mulets; nous marchons vers les montagnes de Djelfa, dont la nappe salée du lac Zahrez fait scintiller la base. Le sol change; nous cheminons à travers des dunes solidifiées, recouvertes d'une végétation pauvre, et, tout près, s'étend une épaisse couche de sable pur relevant de son beau ton jaune une chaîne de montagnes noires. La curiosité de cette route est le rocher de sel, masse énorme de sel gemme, enfoncée comme un coin d'argent dans la montagne sombre. Remarquable par son goût et sa blancheur, ce sel approvisionne non seulemsnt le pays environnant, mais aussi les nomades, les détachements de nos soldats, tous les convois périodiques. Le seul inconvénient du rocher de sel est de réduire l'oued qui le baigne à l'état de saumure.

Avant Djelfa, nous sortons de la route, afin de visiter le village d'Aïn-Mahabed, bâti par le bureau arabe et destiné à fixer une tribu nomade. Rien n'a été épargné pour la retenir : les bâtiments ouvrent sur des cours sévèrement closes de murs; aucune fenêtre ne regarde la rue, ce qui est de couleur très arabe, mais d'effet éminemment triste. Pour l'occasion solennelle, le village a été nettoyé, fourbi au moins dans ses rues, désinfecté dans ses entours; mais est-ce bien là son état habituel? Il est permis d'en douter, et comment forcer les indigènes à l'entretenir? Lorsque la vermine chasse les nomades de l'emplacement où ils campent, on jette bas les tentes et on les porte ailleurs. Le moyen n'est pas de ressource avec les maisons, où l'insecte finit par rester maître de la place, si on le laisse prospérer en paix. Ce serait pourtant dommage qu'Aïn-Mahabed ne retienne pas ses habitants; l'eau y est abondante, endiguée par un savant travail; les plantations s'élèvent déjà et la tribu est aux mains d'un caïd très intelligent dont témoigne la superbe maison qu'il s'est construite à côté du village.

Voici enfin Djelfa. Un sirocco qui nous crible de sable complique encore la laideur du lieu. Assurément c'est un point stratégique d'une haute importance, choisi avec sagacité par le maréchal Randon; mais, pour bien située que soit une place, est-il besoin de la faire bêtement laide? L'estimable officier du génie qui l'a tracée l'a tout d'abord dotée d'une enceinte beaucoup trop vaste pour être défendue; ensuite, il en a fait un désert, en la perçant de boulevards si larges, que le Prater de Vienne paraît étroit en comparaison, et dont les espaces béants dévorent les rares maisons qu'ils sont censés desservir. D'énormes vides partout, de mornes solitudes qu'on devrait bien cultiver en attendant qu'on en ait

l'emploi. Il n'y a qu'à l'hôtel que la place manque : à table, du dos l'on essuie le mur, quand la tête touche au plafond. Décidément le gîte est disgracieux.

Laghouat, 4 avril.

Quoi qu'on ait déjà vu en fait d'oasis, Laghouat garde toujours pour l'étranger une impression très spéciale. C'est une vraie ville, construite par des commandants supérieurs tels que Margueritte et Thomassin, qui possédaient, non seulement l'intelligence des grandes choses, mais aussi le sens esthétique des belles choses. Ils ont réussi à implanter une ville française dans la ville arabe, en donnant à la nouvelle venue assez de couleur locale pour ne pas hurler de platitude à côté de l'autre. Tous ces grands bâtiments, occupés par les différents services, avec leurs arcades, leurs balustres de pierre, leurs terrasses, parfois leurs dômes, sont du plus heureux effet, d'autant que leurs blancheurs arabes corrigent agréablement l'excès de sombreur des palmiers.

Chaque jour Laghouat se meuble de jolies villas, dans le goût arabe, cachées dans la verdure de l'oasis, occupées par des ménages d'officiers. Pendant la plus grande partie de l'année, les jardins produisent nos fruits et nos légumes d'Europe. Des rues aussi se percent là où naguère broutaient les chameaux des caravanes. Mais cet agrandissement et ces embellissements ne sont que le développement d'une œuvre déjà très belle, dont l'honneur remonte à ces officiers de haute élite, qui consacrèrent leurs brillantes facultés à la création de notre grande ville du Sud.

C'est au milieu d'une foule de drapeaux, de burnous multicolores, dans un délire de noubas et de cavalcades, que nous entrâmes dans Laghouat. Toutes les terrasses garnies de monde, les fenêtres de têtes curieuses, les places de foule massée, un ensemble très imposant. L'effet de la place Randon, où habite le commandant supérieur chez qui nous descendions, était particulièrement saisissant. Les nègres sautaient frénétiquement en faisant rage de leurs instruments, les chevaux se cabraient, les clairons rappelaient, et de toutes les rues avoisinantes montait un remous de foule aux têtes bronzées, aux blancs haïks.

Pour se faire une idée bien nette de Laghouat, il faut monter au fort Morand. Une arête montagneuse coupe en deux l'oasis, elle porte en ses points culminants le fort Morand, l'hôpital et le fort Bouscarin, ainsi nommé du général de brigade qui y fut tué. Du fort Morand la vue est splendide. Droit en face apparaît la mosquée toute blanche, avec la flèche de son minaret qui se détache, éclatante de clarté, sur la masse rouge de l'hôpital. Vers le sud, l'immensité dorée du désert se perdant dans l'horizon bleu. Au

nord, des gradins de montagnes grises, violettes ou roses, suivant les caresses du soleil, d'une dentelure très symétrique, et, remarquable entre toutes, au second plan, le Milosh, avec ses étonnants créneaux. En abaissant le regard, on aperçoit la ville noyée dans l'oasis superbe, dans l'oasis aux verdures multiples qui vivent à l'ombre protectrice des dattiers, où quelques terrasses trouent cette mer de palmes de l'illumination de leur blancheur vive. Au delà, l'espace gagné par nous sur le désert, des plantations de saules, de tamaryx, d'interminables rangées de peupliers, puis les champs d'orge, puis une verdure vague, laquelle va se dégradant jusqu'au flot fauve, dompté par l'îlot de végétation croissante qui brave fiérement sa dévastation.

L'hôtel du commandant supérieur, où nous sommes hébergés avec une hospitalité charmante, occupe le milieu de la place Randon. C'est une belle demeure, bien comprise, avec de vastes pièces hautes d'étage, une immense terrasse, de larges vérandahs. Autour sont réunis le trésor, les affaires indigènes, le génie, l'église, le cercle, constructions du même style oriental. Laghouat serait à montrer aux étrangers; tout y a été bien fait. Le nouveau camp, avec son esplanade de bâtiments symétriques, avec de jolies arcades sur d'élégants piliers, offre, en outre d'un très confortable aménagement, un ravissant coup d'œil. Il est entouré des jardins concédés à la garnison et cultivés avec amour.

Ce que j'aime par-dessus tout ici, ce sont ces rues indéfinies, formées par de simples murs blancs, pas assez hauts pour empêcher la vue des touffes fleuries des arbres fruitiers, ces rues au milieu desquelles s'élancent, de ci de là, quelques fûts isolés de gigantesques palmiers. Comme ces arbres ainsi oubliés allongent les lointains et quelle puissante teinte africaine ils savent donner à un simple chemin poudreux, surtout quand un burnous le traverse, poussant un modeste bourriquet ou une escouade de bruns chameaux efflanqués!

Ghardaïa, 6 avril.

Nous quittons Laghouat à cinq heures et demie, le jour perce à peine l'obscurité amoncelée par de gros nuages plombés, porteurs d'un orage bienfaisant pour les herbes du désert; il pleut silencieusement. Nous nous sommes tirés avec quelque peine de l'engourdissement où nous a plongés une journée de séjour dans une hospitalité très aimable et très confortable. Mais l'étape sera longue, quelque chose comme 115 kilomètres, une *difa* nous attend à dix heures, qu'il ne faut pas laisser refroidir, et, enfin, Ghardaïa, le Mzab, sont au bout de cette dernière partie de la route. En avant!

Nous sortons de la ville par la porte du Sud et traversons le nouveau camp, dont on ne peut se lasser d'admirer la conception intelligente et artistique, côtoyons la dernière croupe du rocher du Chien et nous lançons dans une plaine sablonneuse qui s'étend à perte de vue devant nous. C'est toujours l'immensité attirante sur laquelle on promène ses yeux sans relâche comme pour y découvrir quelque chose d'espéré. Derrière nous fuit Laghouat, toujours saisissante dans sa ceinture d'un vert sombre; et cette arête montagneuse, qui lui fait comme une épine dorsale, va s'atténuant à l'horizon, tandis que sa haute mosquée, illuminée d'éclatante blancheur, restera, comme un phare, longtemps, très longtemps visible, durant 25 kilomètres me suis-je laissé dire.

La plaine que nous suivons offre cette particularité qu'elle est mouchetée de *daïas* dans toute son étendue. Ces daïas sont le bienfait du désert, parce qu'elles y font croître de véritables bois, à l'ombre desquels le voyageur, brûlé par le soleil, peut aller baigner son front de fraîcheur. Les betoums qui y viennent forment une boule très touffue et très régulière dont le feuillage a quelque analogie avec celui du lentisque; leurs troncs centenaires sont souvent d'une dimension surprenante. A côté des betoums poussent des massifs de jujubiers ou cédratiers, d'un bois épineux et très dur qui les protège contre la dévastation des passants, hommes et chameaux, et qui protège aussi les touffes herbues et fleuries qui grimpent entre leurs tiges enlacées.

Les daïas demandent à être protégées, car le betoum pousse lentement, et il est impitoyablement tondu par la dent des chameaux, tant qu'il est jeune. Aussi a-t-on sévèrement défendu de vendre le bois d'un betoum, à Laghouat, ce qui n'empêche pas que les daïas les plus rapprochées de cette ville ont perdu leurs arbres.

A Nili, la *difa* nous attendait, cuite à point, et nous est servie sous une tente, précaution nécessaire, car, si la pluie a cessé, le vent souffle très froid, éparpillant le sable, déjà séché de l'averse, et menaçant de ce condiment inutile l'harmonie de notre repas.

Notre difa comportait un *méchoui*, mouton entier rôti et arrosé de beurre, dont on arrache avec les doigts de longues lanières rissolées qui, lorsqu'elles sont chaudes et que le sujet est jeune, sont réellement savoureuses; puis une *tcherba*, sorte de potage épicé, composé de vermicelle et de morceaux de poulet; plusieurs hamis, ragoûts de mouton très hauts en goût dont, pour les différencier, on se borne à faire varier les légumes; une composition qui tenait le milieu entre des œufs sur le plat et une omelette; enfin le couscouss, tampon nécessaire pour consolider cette rude empiffrade. Je pensai qu'à la suite de cette pantagruélique manœuvre,

un thé, quel qu'il fût, ne serait pas superflu et j'acceptai celui du caïd. Ce thé arabe, auquel on avait mêlé du *tchia* ou thym du désert, avait une fausse odeur de basilic et un faux goût de camomille concentrée ; il était en tout cas très aromatique et suffisamment buvable.

Le temps restait aussi aigre que dans les mauvais jours d'Alger; ce n'était pas la peine d'être venus chercher la chaleur dans le Sud. Les daïas succédaient aux daïas, et la plaine infinie demeurait toujours aussi vide de vestiges humains.

Le caravansérail de Tilrem, émergeant d'un vaste bois de betoums, nous parut fort avenant d'aspect, par la raison que nous avions fait 60 kilomètres sans apercevoir encore d'autre habitation.

Nous avons le projet d'y coucher au retour, mais cette fois nous poussons jusqu'à l'oued Settafa, où le gîte est beaucoup plus mauvais, pour diminuer d'autant notre étape d'arrivée à Ghardaïa.

Après Tilrem, les daïas cessent, les pierres reviennent, d'abord mélangées au sable, puis incrustées dans une croûte calcinée; au loin quelques soulèvements de roches brisées limitent la plaine.

A l'oued Settafa, qui semble n'avoir jamais possédé d'eau, comme tous ceux que nous avons rencontrés ce jour-là, nous sommes reçus par deux caïds et une nouvelle difa. On nous offre des lits de troupe, dont les draps ne laissent aucun doute sur le manque d'eau de la région ; nous nous jetons dessus tout habillés, luttant pour nous endormir contre une odeur de rouliers insupportable au dedans et leurs cris également insoutenables au dehors; enfin, terrassés par la fatigue, nous finissons par nous endormir, trop peu de temps avant l'heure du réveil.

Le déballage d'un monsieur qui dort tout habillé et qui manque de cuvette à son réveil est une opération sommaire qui n'a jamais retardé un départ. Dès cinq heures nous rôdions autour de notre véhicule, prêts à nous remettre en route et n'attendant plus que la cérémonie d'un lâcher de pigeons destinés à annoncer notre arrivée à Ghardaïa.

Dans la cour ruinée du caravansérail civil qui nous avait abrités, notre break poudreux attestait ses bons et loyaux services par son air minable ; les tringlots, en jurant, harnachaient, sans y voir et tout de travers, leurs mulets plus intelligents qu'eux; nos spahis, majestueusement calmes, attendaient, à quelques pas de leurs chevaux dont la bride pendait à terre, ce qui suffit à les immobiliser; un grand méhari fauve, venu pour apporter une dépêche, aplati sur le sable et sellé pour repartir, regardait nos préparatifs avec indifférence. A 200 mètres un campement arabe, lequel servait à un caïd escortant une Parisienne et deux Parisiens en tournée vers le Sud,

se levait lentement et se chargeait peu à peu sur les chameaux ; la Parisienne vêtue en homme, nous regardait avec une attention que nous lui rendions.

Nous partîmes sans lier connaissance.

Nous courions ce jour-là entre des escarpements rocheux sur un sol jaunâtre, rougeâtre, brûlé, inondé d'une pierraille dévastatrice. Quand nous tombions dans un fond de sable, c'est que la route suivait ou passait un oued. Les herbes se faisaient bien petites, bien espacées, submergées sous le flot montant des déjections calcaires. Malgré les nuages dont le ciel roulait les masses grisâtres, l'on sentait que le soleil régnait en maître sur cette âpre contrée, et que ce sol calciné lui appartenait à jamais. Pourtant, par une étrange revanche de la nature, une pluie de fleurettes aux mille nuances et d'une infinie délicatesse de structure sourdait entre les pierres, fleur, feuilles, tige et racines collées tout d'une pièce pour mieux se ramasser, dans tout l'effort de leur végétation, contre la destruction qui les entourait, et lorsque la voiture allait au pas, je descendais les étudier comme de petits êtres charmants qu'il faut être tout près pour distinguer et admirer.

Berrian, première ville mozabite, préface aux enchantements du Mzab. L'oasis sort comme par magie de ce sol incendié, et apparaît dans sa luxuriante frondaison, la jeune verdure de ses orges et de ses jardins, sans aucune transition qui la fasse pressentir. La ville la domine, incrustée sur un monticule; et sa mosquée, avec la pyramide quadrangulaire de son minaret, semble veiller sur elle.

On nous attend; et le caïd d'accourir, suivi du bachadel, escorté du cadi, des messieurs très bien et très complimenteurs qui évidemment ont des demandes à adresser, et la nouba des nègros d'entamer leur frénétique bamboula, et les Oulad-Nayl de pousser leurs hululements d'allégresse, et les gamins de nous suivre roulant les uns sur les autres, et le grand drapeau de la *djemma*[1] de nous convoyer tout déployé. Il faut s'exécuter, le café est servi, on échange des poignées de main, d'excellentes paroles et on repart. La foule nous poursuit, l'oasis est toujours merveilleuse, nous passons entre ses hautes murailles de terre grise, écroulées en maints endroits; puis nous longeons le cimetière, un champ de pierres droites fichées en terre et constellé de cruches cassées, symboles de la fragilité humaine ; puis l'oasis s'efface avec ses verts, son mouvement et sa vie, et nous retombons au pays du feu.

Jusqu'au Mzab nous traverserons des cirques enclos d'arêtes rocheuses en décomposition et découpées en sommets inégaux, sui-

[1] Assemblée des notables.

vant que les uns se sont fondus plus tard que les autres. Sur les pentes, dans la vallée aussi bien que sur les crêtes, la terre est consumée et la pierre seule subsiste, rouge comme une brique incessamment recuite. Parfois des mamelons ruissellent de blocs noirs, qu'on dirait des écroulements de houille ; c'est la pierre noire des espaces éternellement calcinés. Toute cette croûte terrestre est fendillée, craquelée, consumée, elle ne lutte plus, elle n'a depuis longtemps plus de germes à défendre, mais elle se désagrège, elle ne tient plus ensemble, elle ne résiste plus.

Ce désastre de la nature est bien fait pour rendre absolument saisissant le panorama du Mzab, lorsqu'il se présente tout à coup à vos regards émerveillés. L'on vient de traverser une succession de crêtes rocheuses, toutes les mêmes, l'on en escalade une dernière, faite comme les autres, et voilà que, dans une large vallée de sable, le fond d'un oued, surgit, comme en un décor d'opéra, une forêt de palmiers fuyant vers l'ouest et la ville de Ghardaïa écrasant de son poids un mamelon qui n'a pas réussi à la contenir, débordant de tous côtés dans la plaine au milieu des jardins et des arbres, tandis que, séparée d'elle par une large esplanade de sable et accrochée elle-même à la montagne, se dresse à l'est la ville de Mélika, cachant Ben-Isguen, la ville sainte, Bou-Noura et El-Ateuf, celle-ci très au loin, enfouie dans l'autre partie de l'oasis qui lui fait une retraite de verdure.

La voiture, avant de descendre au pas la pente trop rapide, s'arrête devant le commandant supérieur du Cercle et ses officiers que le général salue, puis passe devant une vingtaine de caïds superbement montés et voilà les méhara, les gigantesques méhara du Sahara, avec leurs Bédouins haut perchés sur ces machines vivantes, les jambes croisées sur le cou de l'étonnante monture pour la diriger, puis des goumiers à cheval, et une masse innombrable de Mozabites campés fièrement sur leurs mules, même un troupeau de Juifs sur des bourriquets. Et tout cela n'en finit pas, et les harnachements étincellent au soleil, et cette interminable fête de fantômes blancs prend des proportions invraisemblables. Tout à coup la vallée vibre d'une fusillade furieuse et d'autres files de bonshommes blancs, à pied ceux-là, apparaissent, la traversent dans toute sa largeur sur plusieurs lignes admirablement droites. Et ces lignes s'enveloppent d'un nuage bleu, et, à mesure que nous descendons, nous commençons à distinguer leur ordonnance originale. Les fantassins, bras et jambes nus, en simple *gandoura* et le haïk flottant, ont le regard clair, des formes sveltes et une apparence militaire qui étonne chez ces marchands. Tandis que le général défile devant eux, ils présentent les armes, de gros trom-

blons à la bouche évasée dont ils ont seuls la spécialité; leurs chefs, à cheval, sont en avant, le sabre au clair; les drapeaux flottent, différents suivant les villes, les uns verts, les autres amaranthe, d'autres aux trois couleurs, tous chamarrés de croissants et de caractères arabes; les noubas s'enragent pour nous assourdir, des noubas de nègres du Soudan, si bien cirés et si bien endentés; puis ce sont les spectateurs d'en face, les groupes d'Oulad-Nayl harnachées pour la circonstance, les terrasses de Ghardaïa chargées de femmes, tout un pullulement de burnous gris muraille, et dans le lointain, rangée au pied du bordj, la ligne bleu clair de nos tirailleurs. Notre break s'avance au trot des mules, entre une double haie de cavaliers et de méhara; le coup d'œil est vraiment unique, quand tout à coup nous penchons fortement à gauche; une de nos roues de derrière vient de se détacher et la fusée d'essieu laboure le chemin. Il y avait quelques heures que nous avions remarqué l'absence d'une patente, mais nous espérions nous en passer jusqu'à la fin; il paraît que la maudite roue n'avait pas été de cet avis. Donc force est de descendre. Alors de toutes parts nous arrivent des montures; un magnifique cheval de caïd m'échoit, tout ruisselant d'or dans son harnachement neuf, et je monte pour la première fois en selle arabe.

Lorsque nous fûmes en haut, au bordj qui domine la plaine de son enceinte fortifiée, pendant que les caïds se précipitaient pour baiser la manche du général, je suis revenu contempler d'une terrasse ce merveilleux spectacle. Les lignes s'étaient rompues, des groupes s'étaient formés entre lesquels s'exécutaient des fantasias à pied; puis, sur un espace très étendu, où les spectateurs faisaient haie, s'improvisaient de furieuses fantasias à cheval. Cependant, en ma qualité de fantassin, les hommes à pied m'intéressaient davantage; leurs troupes se lançaient si légères les unes contre les autres, les coups de feu s'échangeaient avec une telle fougue, et les armes tournoyaient ensuite si adroitement au-dessus des têtes, en même temps que les tireurs tournaient sur eux-mêmes dans une volte-face éblouissante, que je restais là, captivé comme on l'est si rarement ici-bas, lorsqu'une réalité vient dépasser les promesses entrevues dans les hardiesses de notre imagination.

Ghardaïa, 7 avril.

A sept heures, le général recevait les caïds et les djemmas; la séance promettait d'être intéressante à cause de l'état aigu existant entre le caïd de Ben-Isguen et la fraction des *Tolbas*[1]; je me gardai bien d'y manquer.

[1] Aristocratie religieuse.

Le caïd et la djemma de Ghardaïa ouvrirent la marche, se félicitant de toutes choses, enchantés les uns des autres. Un *oukil*, parlant fort bien le français et s'exprimant avec une mesure et une logique indiscutables, renouvela une demande depuis longtemps pendante et à laquelle le Mzab attache une grande importance : la création de tribunaux abadites pour les Mozabites du Tell, qui ne peuvent user des tribunaux malékites, et aux affaires desquels nos tribunaux français ne comprennent absolument rien. On semble hésiter à Alger à faire un pas en arrière en créant une nouvelle juridiction religieuse; néanmoins, il est douteux qu'on puisse persister à la refuser devant les arguments mis en avant par les intéressés.

A la djemma de Mélika succédèrent les Châanba, tribu nomade d'Ouargla, conduits par deux caïds, vrais chefs de guerre, qui commencèrent par s'excuser de n'avoir pu rattraper les chameaux razziés aux Larbâa du cercle de Laghouat par les insurgés de l'Ouest, plus ou moins gens de Bou-Amama, disant qu'entre le temps mis à communiquer la nouvelle et à leur expédier l'ordre de partir, il s'écoulait toujours huit à dix jours, ce qui rendait ensuite leur mission impossible, les ravisseurs étant déjà loin. Ils ont insisté pour obtenir d'aller chercher leurs dissidents près de Bou-Amama, mais le général fit valoir que ce serait entretenir un état de guerre incessant dans cette région, et que le résultat n'en valait pas la peine. Ils sont là, tous les trois, secouant la tête à ces raisons, prétendant que le nombre des dissidents augmentera, si on ne châtie pas les premiers; ils sont, disent-ils, des gens simples, aimant le travail et ne s'occupant que de la garde de leurs troupeaux, mais il est juste qu'on leur permette, de temps en temps, une petite *harca*[1] pour s'entretenir la main. Elles sont bien parlantes, leurs physionomies; elles respirent la poudre et les ruses de guerre; un vieux renifle de son grand nez de polichinelle, plissé de joie à l'idée des harcas passées; tous sont décorés pour actions d'éclat; l'un d'eux a le sourcil balafré. Quels hardis compagnons ça doit faire!

Les Châanba Mouadhi d'El Goléah qui viennent après ne sont pas plus rassurants, avec leur air sauvage et défiant, leur mutisme obstiné et leurs yeux fuyants, allumés par l'inquiétude.

Voilà Bou-Noura, avec ses gens à figure bien mozabite, le nez en pied de marmite et non busqué comme chez les Arabes. El-Ateuf, chez qui nous irons demain manger le *difa;* Guerrara, conduit par son caïd décoré, homme de fer, au regard impérieux, qui, tout jeune encore, ayant eu son père assassiné par vengeance, tendit une

[1] Expédition, coup de main.

embuscade à ses assassins et en tua quatorze de sa main. Depuis, il reste le chef incontesté de Guerrara; on le serait à moins.

Et puis défilent le cadi de Berrian, deux caïds de Saïd-Otba, au sud de Ouargla, de vrais chefs de bandes, tout un lot d'Arabes agrégés, vivant en douars autour des villes mozabites, comme des parasites attachés à leur proie, anciens reîtres qui vendaient autrefois leurs services tantôt à l'une ou à l'autre des cinq villes rivales, aujourd'hui êtres méprisés, louant leur travail ou guettant une aumône.

La bande des Juifs les suit, des Juifs de Ghardaïa, seule ville du Mzab qui leur soit permise et où ils sont encore en quelque sorte parqués en ghetto, des Juifs d'une juiverie parlante, descendus d'un tableau du *Crucifiement*, avec les mêmes barbes et rouflaquettes en tire-bouchons, des yeux fendus obliquement, petits et bridés, des attitudes d'autrefois, tandis qu'ils s'expriment avec platitude et volubilité. Enfin, voici la nombreuse, très nombreuse djemma des Ben-Isguen, têtes expressives, recueillies et froidement réservées.

Après leur avoir dit que toutes les villes sont satisfaites, que toutes les djemmas vivent en bonne intelligence avec les caïds, le général regrette que Ben-Isguen seule fasse exception dans cette unanimité. « Il faut, ajouta-t-il, que cette situation cesse, que le nouveau caïd soit aidé par la djemma. »

Ce discours a été écouté avec attention, mais il est visible qu'il n'a produit aucun effet.

L'an passé, le caïd des Ben-Isguen a été remercié et remplacé par celui d'aujourd'hui. L'ancien était d'essence aristocratique, possédait la sympathie des Tolbas, qu'il s'attachait à ménager, en leur laissant la liberté de tout faire, au grand mécontentement du commandant supérieur qui dut provoquer son changement. Le nouveau est un marchand commun, à qui on ne peut reprocher que des allures de parvenu et des maladresses de croquant. Il entre dans nos vues avec un dévouement plutôt exagéré, ne jouit d'aucune influence, est en butte aux attaques passionnées du *soff*[1] adverse, soff puissant, véritablement maître de la ville. La djemma élue lui refuse son bon vouloir, et il se passe de son contrôle. De là des récriminations si violentes qu'elles ont leur écho dans le Tell, grâce aux journaux, dont les Mozabites, rompus à nos usages, connaissent les ficelles, la vénalité et la manière de s'en servir.

L'après-midi, je me suis offert une excursion à Ben-Isguen et une première leçon d'équitation à méhari. Ce n'est qu'une appréhension à vaincre; on en prend vite son parti, et les habitués prétendent qu'on fatigue moins qu'à cheval. La difficulté consiste à bien

[1] Parti. Les soff jouent un grand rôle dans la politique du Sud. Ils sont souvent d'origine religieuse et se disputent le pouvoir.

appuyer ses pieds déchaussés sur le cou fuyant de l'animal; tout votre équilibre tient en ce point d'appui, que les mouvements très déhanchés de la longue bête tendent à vous faire perdre. Je parle du trot, le galop ayant toujours été hors de mes moyens, et réputé pour extraordinairement déplaçant. L'on se sent si haut monté, que la perspective d'une chute n'est pas sans effrayer; heureusement que, comme à cheval, il y a la cinquième rêne, et celle du méhari se trouve par derrière : c'est le troussequin de la selle auquel on peut se raccrocher dans les moments d'inquiétude. J'avoue, au début, avoir souvent caressé le mien d'une main ferme.

Ben-Isguen, où m'a déposé mon vaisseau du désert en s'accroupissant, est entouré d'une enceinte de pierre, maçonnée et admirablement construite, flanquée, à certains endroits, de tours carrées, le tout percé de meurtrières de même façon que nous les imaginerions. C'est la seule ville du Mzab ainsi fortifiée. Inutile d'ajouter que le génie ne dépense aucun fonds pour l'entretien de cette fortification, et que nous ne ferons rien, si elle vient à tomber, pour la relever. Telle qu'elle est, elle est d'un joli effet et donne une tournure singulièrement méchante à la ville des Tolbas, laquelle, par ailleurs, semble assez ordinaire.

A ma rentrée, je n'eus que le temps de changer de monture pour accompagner le général qui devait visiter Ghardaïa et son oasis.

Avant de pénétrer dans la ville, nous nous arrêtons chez les Pères blancs qui avaient rassemblé leurs petites classes d'élèves de toutes les religions, sauf de la nôtre qui n'en compte point en ce pays; nous admirons combien leur maison est bien tenue, et nous serrons ces mains de religieux si admirablement dévoués à l'œuvre de la France dans ces pays du Sud.

La population était sur ses portes, sur ses terrasses, devant ses boutiques, tous les hommes saluaient et les femmes emmaillottées dans un paquet de linge, regardant d'un seul œil par une fente imperceptible, se penchaient du haut des maisons, très intéressées par notre venue. Çà et là, dans l'encadrement d'une ouverture apparaissait une vieille Soudanienne, la bouche dilatée par le rire et les traits affreusement ridés par les ans, ancienne esclave cueillie vers Tin-Bouctou par une caravane en quête de chargement, et qui était venue s'échouer dans une famille du Mzab, où elle finit ses jours bien traitée, incapable de retrouver même un regret pour son pays dans sa pensée fugitive.

Sur la grande place, on fait halte, chacun de nous imite le général, qui descend de cheval, et le suit dans la maison commune, où le caïd et la djemma sont réunis pour nous offrir un café d'honneur. Des tables ont été dressées au premier étage, sous de

blanches arcades, les murs sont surchargés de tentures aux couleurs vives, le sol couvert de riches tapis; les membres de la djemma, immobiles et rangés en demi-cercle, font un cadre très oriental à ce tableau. Au-dessous de nous, la foule qui a envahi la place, les méhara accroupis majestueusement, nos chevaux tenus en main par des spahis, et la nouba des nègres s'en donnant à cœur joie, tandis que les grands drapeaux aux couleurs du prophète s'agitent en signe d'allégresse.

En remontant à cheval pour continuer notre excursion, mon cheval qui a, paraît-il, une vendetta à exercer envers celui que monte le général, se dressa brusquement et se mit à courir sur les pieds de derrière contre l'ennemi. Je n'ai que le temps de lui donner une forte saccade à gauche, pour le détourner et éviter une collision de coups de chausson, laquelle, serrés comme nous étions, aurait pu être terrible. L'animal toujours debout tourna alors une dizaine de fois sur lui-même, mon képi sauta, enlevé par un coup de tête. Je perdis un étrier, mais je réussis à rester en selle et enfin l'on parvint à sauter au nez de l'animal furieux et à le remettre à plat.

Malgré cette bête désagréable manifestant toujours des velléités de sauter sur ses voisins, je pus regarder à loisir et admirer l'oasis de Ghardaïa. Nous cheminions dans un lit de rivière couvert de sable fin, celui de l'oued Mzab; à notre droite et à notre gauche, la forêt de palmiers, sur les berges du cours d'eau très peu exhaussées, avec des affleurements d'orge verte débordant de toutes parts dans le sable jaune. Rien ne peut peindre l'effet et le charme des mystérieuses retraites qu'on devine sous l'oasis, maisons de campagne des gens de Ghardaïa, tout ensevelies sous les grenadiers et les abricotiers, dont le feuillage nouveau s'illumine, radieux sous la fusée du soleil qui le traverse. Et là dedans, tout pousse avec une avance incomparable; c'est non seulement l'orge, qui est grenée et sera moissonnée dans quinze jours, mais les carottes, betteraves, fèves, pommes de terre, artichauts, tous nos légumes d'Europe; les poiriers et les cognassiers sont encore de gros bouquets blancs, mais les figuiers ont pris leurs larges feuilles, et leurs petites figues sont entièrement formées.

Nous arrivons au terme de l'oasis. L'oued continue au loin à rouler ses flots de sable et d'or entre deux lignes de montagnes rouges, embrasées par les derniers feux du jour. Nous prenons, pour rentrer, une des rues de l'oasis, rue étroite courant entre des murs en terre grise, et coupée à chaque pas par des *seguias* que nos chevaux sont obligés d'enjamber. Nulles habitations qui ouvrent sur la rue; elles sont tristes comme des visages auxquels on aurait

refusé des yeux. Mais les palmiers piquent leur pointe dans le ciel avec une telle sveltesse, et les vignes, déjà presque feuillues, grimpent de toutes parts jusqu'à leur tête, sortes de haubans accrochés à ces mâts du désert; les jeunes feuillages des arbres à fruits nous caressent si suavement le visage, en nous embaumant de leurs senteurs printanières, les tourterelles volent si légères sous la feuillée et les cailles chantent si allègrement, dominant le *cri-cri* répété des cordes des puits toujours en action, qu'on se sent l'âme enamourée de ces terres du soleil et qu'on oublie les désastres qu'il a causés tout autour et le travail surhumain qu'il impose à l'homme dans sa lutte pour la vie.

L'astre, d'ailleurs, là-bas, descendait toujours, et lorsque nous débouchâmes des cultures, non loin de Ghardaïa, la ville étincela rougeoyante, avec ses constructions de brique traversées par les rayons du couchant; et la haute mosquée apparut déjà noyée d'ombre, que les assises de la ville flambaient encore dans ce dernier incendie du jour.

A notre droite, le vieux Ghardia ruiné se relevait fièrement sur son mont inhospitalier, témoin d'une prospérité qu'il avait contribué à créer, puisqu'il avait protégé, en rude guerrier qu'il était jadis, cette race mozabite, que tous traquaient, jusqu'au jour où elle avait pu descendre dans la vallée, sa place au soleil étant définitivement conquise.

Ghardaïa, 8 avril.

Ce qu'on apprend tout de même quand on vient au Mzab, d'abord un tas de mots arabes, ensuite à grimper sur un méhari absolument comme si l'on avait toujours usé de ce mode de locomotion; enfin, que Guy de Maupassant, qui a décrit ce coin curieux avec d'aussi minutieux détails, n'y a jamais mis les pieds. Je ne lui en veux pourtant pas d'avoir esquissé les cinq villes de son hôtel d'Alger, car il les peint de si intéressante façon qu'il m'avait communiqué un grand désir de les connaître, désir que la réalité a pleinement justifié.

Or, ce matin-là, par une tiède soleillée de printemps, nous nous mîmes en marche pour El-Ateuf, où une difa nous était préparée. Notre caravane comprenait tous les officiers et employés européens de Ghardaïa; nous étions trois qui avions adopté le méhari comme monture, en raison de sa couleur locale.

Le général entra d'abord à Ben-Isguen, où le café l'attendait. La population et la nouba rangées hors des murs ne nous accompagnèrent pas, la musique étant défendue à l'intérieur de la ville par les rites sévères des Tolbas. A notre grand étonnement, beaucoup de femmes, emballées, il est vrai, comme des sacs de torchons, regardaient du haut des terrasses. Cela me rappela que, dans les griefs

des Tolbas contre le caïd, figurait celui d'avoir été cause, la veille, en permettant à la nouba d'entrer en ville, que toutes les femmes s'étaient mises sur les terrasses, grave manquement aux convenances. « Mais, disait le général, c'est aux maris à les empêcher. » Les Tolbas n'en démordaient pas ; c'était le caïd qui avait tout fait.

Le général, après avoir pris le café à la maison commune, a distribué des paroles d'apaisement et de concorde. J'ignore le fruit qu'elles porteront, mais je dois reconnaître qu'elles furent écoutées dans un respectueux silence et que les Tolbas, recevant le général chez eux, eurent le tact de ne faire aucune nouvelle allusion à leurs griefs contre le caïd.

De Ben-Isguen, la route d'El-Ateuf suit tout le temps l'oued Mzab et passe sous Bou-Noura, qui fait corps avec le roc sur lequel elle est posée. Nous cheminions, chevaux et méhara pêle-mêle, sans oublier deux mulets chargés de cacolets, sur lesquels se prélassaient quelques officiers d'administration. En flèche courait le goum s'exerçant à la fantasia et jetant parfois du désordre dans notre colonne par ses décharges trop rapprochées. Notre cortège se dessinait merveilleusement en relief sur le sable jaune inondé de soleil.

Tous les gens d'El-Ateuf, rangés en bataille aux abords de leur ville, nous firent l'accueil habituel de noubas et de coups de fusil, et le caïd, après nous avoir fait visiter la ville, nous conduisit dans l'oasis située de l'autre côté de l'oued, où, sous des tentures rouges et bleues, une table de 40 couverts était dressée.

J'ai consigné le menu pour la curiosité, car je suis peu enthousiaste de la cuisine religieusement arabe, la qualité du beurre employé gâtant presque tous les plats et la saleté qui se devine ou se redoute dans la trituration des mixtures préparant mal l'appétit :

Tcherba, potage très épicé avec morceaux de poulet et vermicelle (généralement bon);
Hamis (ragoût) aux pois chiches;
Idem, aux torfez (sorte de truffe ou champignon du désert);
Idem, aux fèves;
Kébeb au hamis simple;
Batata au beurre (patates);
Djadja au dehem (poulet sauté au beurre);
Trois méchouis (moutons rôtis);
Couscouss aux raisins secs et aux pois chiches;
Salade aux radis, olives, oignons, avec des œufs durs et du poivre en abondance.
Dessert. — Rahat lokum, dattes, oranges, fromage aigre.
Boissons. — Eau trouble, eau saumâtre, eau au crabe, eau aux microbes, lait simple, lait aigre, vin ordinaire, vin trouble.
Café, thé, cigares.

Ce qui était joli dans ce repas, c'était le décor et non le repas lui-même, quoique trois bêtes, telles que moutons, apparaissant à la fois sur une table, produisent un certain effet. Devant nous El-Ateuf continuait à cuire sous un ciel déjà ardent et, dans la bande de sable qui nous séparait de la ville, les gens de la fantasia formaient, assis ou couchés, de capricieuses arabesques. Des bandes de palmiers environnaient l'oued sur tout son pourtour, leurs pieds baignant dans des champs d'orge. Des serviteurs de toutes nuances s'empressaient à nous servir; les caïds regardaient à un bout de table; et tous nos animaux, en grande débandade, étaient éparpillés, couchés ou entravés.

Lorsque ce long repas eut pris fin, nous nous en revînmes vers Ghardaïa, en faisant halte à Mélika, dont nous escaladâmes la montagne et les rues sinueuses, sur nos méhara, avec une hardiesse extraordinaire. Là, nouveau café et échange de compliments, puis nous reprîmes le chemin de Ghardaïa, regrettant que ce fût notre dernier jour.

*
* *

Je suis revenu à l'aube dire un dernier adieu au Mzab.

Le soleil est encore très bas derrière la montagne de Mélika et nimbe d'une auréole pourpre la ville, dont tous les sommets se détachent sombres sur ce fond éblouissant.

A droite, au loin, Ben-Isguen dort comme affalée sur sa pente calcaire. Toute la nature est recueillie, immobile, attendant quelque chose de grand, l'arrivée du Soleil-Roi.

Ghardaïa s'éveille peu à peu pour nous voir partir; les méhara du *maghzen*[1], ennuyés d'être dérangés si matin, brament avec colère, la diane sonne au bordj pour les tirailleurs, le ciel s'emplit davantage de rose et la plaine de murmures.

Puis, enfin, tout s'illumine, l'astre éclate et la grande fête ensoleillée du Sahara recommence.

*
* *

De même qu'il est très dur de s'arracher à Ghardaïa, sans céder à l'attirance du Sud, pour voir au delà, de même, étant venu jusque-là, il nous semble impossible de clore cette étude, malgré sa longueur, sans donner un aperçu de la question si passionnante de notre Extrême-Sud algérien. Nous y mettrons le plus de discrétion possible, en l'émondant de tous les détails dont l'intérêt n'est pas indispensable à son intelligence.

[1] Cavaliers civils attachés au bureau arabe, portant le burnous bleu.

Depuis plusieurs années qu'est née la question du Touât, et qu'elle a servi de thème à toutes sortes de travaux de la part des états-majors et des sections des affaires indigènes de l'armée d'Afrique, l'on peut dire qu'elle n'a pas progressé sérieusement vers un résultat. Il nous est, en effet, difficile de trouver suffisant celui d'être arrivé à la conception des troupes sahariennes et d'avoir étendu le rayon de notre poste d'El-Goléah au fort Mac-Mahon. Il y avait là pourtant une partie intéressante à gagner, sans risques militaires, sans complications diplomatiques, et avec une dépense dont on sourirait, en la rapprochant du sacrifice annuel que nous impose le développement croissant de notre domaine colonial. Si nous n'étions habitués, en gouvernement républicain, à considérer cette marche progressive comme une loi de fatalité, imposée par des initiatives mal contenues ou de mystérieux intérêts, au lieu d'en faire honneur à des prévisions d'État, l'on pourrait s'étonner de l'avance prise par le Soudan français sur l'Algérie et de la bizarrerie qui nous a poussés à atteindre Tin-Bouctou avant In-Salah. L'on sait que Tin-Bouctou est étrangement déchue de la prospérité où Barth nous l'a dépeinte, même en faisant la part d'exagération d'un explorateur; mais d'y arborer le drapeau français eût quand même produit grand effet dans la région saharienne, s'il eût flotté en même temps sur le Tidikelt. Si notre indécision gouvernementale ne s'était mise à la traverse, les événements eussent amené logiquement en leur temps chacune de ces deux conquêtes.

La convention du 5 août 1890 avait délimité les zones respectives d'influence de la France et de l'Angleterre dans le Nord-Ouest de l'Afrique. Quelle qu'elle fût, et sans examiner la valeur de semblables délimitations par avance en pays inconnus, le fait de l'avoir conclue créait l'obligation d'un but à poursuivre. Or, sans prendre au sérieux la spéculation intéressée qui mettait en avant le projet chimérique du transsaharien, sans rêver d'un vaste empire africain, s'étendant de la Méditerranée au Niger, peut-être plus tard au Congo, de l'Atlantique au lac Tchad, il était urgent de donner à notre frontière du Sud-Algérien une sécurité qui lui manquait, et de prendre enfin position, vis-à-vis des Touareg, qui attendent depuis trop longtemps nos représailles pour trop d'assassinats. Et cette double condition d'un coup se trouvait réalisée, si nous mettions la main sur les ksour du Gourara, du Touât et du Tidikelt, que le traité de 1845, conclu avec le Maroc, laisse en dehors des territoires revendiqués par cet empire.

Dès 1890, il y fut songé. Un projet conçu dans des proportions modestes, d'après les ressources de son commandement, fut élaboré

par la division d'Alger. Il s'agissait d'atteindre le Tidikelt et l'Aoulef, de s'y installer sur les seules communications du Maroc avec le Tchad et Tin-Bouctou, d'en couper également le Touât et le Gourara, en attendant qu'ils vinssent volontairement à nous, et d'entrer en relations sévères avec les Touareg-Hoggar, en s'emparant de leurs magasins d'In-Salah. 800 hommes et 800 chameaux devaient suffire à l'expédition, qui eût emporté six mois de vivres, en prenant comme base El-Goléah, où eût été installé un biscuit-ville d'une importance suffisante. Les moyens pouvaient être d'autant plus restreints qu'on eût, à ce moment, bénéficié d'une certaine surprise, et que le mouvement hostile, qui s'est depuis prononcé contre nous, n'avait pas encore pris toute sa consistance dans les ksour. Les renseignements politiques et statistiques et les relevés des itinéraires étaient aussi complets que possible; ils avaient été réunis par le commandant Deporter[1], alors chef de la section des affaires indigènes de la division d'Alger, à la suite d'un séjour prolongé dans le Sud et en particulier dans le poste de commandant supérieur à Ghardaïa. M. de Freycinet, à ce moment ministre de la guerre, ne se montrait nullement opposé à cette action dans l'Extrême-Sud. Mais il eût fallu qu'il se résolût à l'ordonner avant la rentrée des Chambres, tant pour permettre à l'expédition de se constituer avant le 1er novembre, — extrême limite imposée à son départ, pour qu'elle pût être achevée avant la fin du printemps, — que pour n'en être pas distrait par les préoccupations habituelles qui assaillent un ministre, dès qu'il devient la proie des députés.

L'année suivante, l'état-major du 19e corps prit l'idée à son compte, mais, en montant d'un degré hiérarchique, le projet prit aussi plus d'envergure et adjoignit aux troupes de la division d'Alger le concours des troupes de la division d'Oran. Les hésitations ministérielles causèrent encore, cette fois, son avortement.

Plus tard, M. le général Hervé le reprit et, pressé par la nécessité de commencer en temps voulu les préparatifs, escomptant une approbation qu'il espérait, il fit même opérer la réunion des approvisionnements.

La mort de l'empereur du Maroc, par la crainte de paraître soulever une question marocaine, en s'appropriant des territoires dont le Maroc pouvait revendiquer l'investiture, remit encore tout en suspens. En effet, depuis 1890, il s'était passé ce fait grave que le

[1] Mort lieutenant-colonel au Soudan. Cet officier supérieur a réuni dans un ouvrage important tous les renseignements recueillis par lui sur l'Extrême-Sud et le Sahara.

Touât avait réclamé la protection du sultan du Maroc, qui lui avait envoyé des caïds.

La question en est là. L'année dernière, le commandant supérieur de Géryville s'est rendu en vue de Timimoun, dans le Gourara, avec Si-Amza, et y a trouvé un accueil cordial; mais l'on sait que l'influence des Oulad-Sidi-Cheikh est prédominante au Gourara, et il ne faudrait pas, d'après ses dispositions, préjuger celles du Touât et surtout du Tidikelt.

Quoi qu'il en soit de ces retards et de ces fautes, après avoir montré rapidement les ressources et la valeur stratégique des oasis de l'oued Messaoud, nous indiquerons quelles raisons, pour le présent comme pour l'avenir, nous font un devoir de ne pas les laisser à d'autres.

Le temps n'est plus où le Sahara passait pour inhabité et inhabitable, comme c'était l'avis des plénipotentiaires français, en 1845, qui qualifiaient de superflue, dans le traité signé entre la France et le Maroc, toute délimitation au sud des Hauts-Plateaux, au delà des ksour d'Aïn-Sefra, Figuig et Sfissifa, parce que c'était le désert proprement dit, la région sans eau, où il est impossible de vivre. Il est permis de croire que les Marocains étaient là-dessus mieux renseignés, mais qu'il ne leur plaisait pas de le paraître, afin de laisser planer l'inconnu sur une région où, plus tard, il leur serait utile de s'introduire. Cependant, dès 1828, un de nos compatriotes, René Caillié, avait traversé le Sahara, avec une caravane de Tin-Bouctou à Fez. Seulement cette remarquable exploration, qui avait eu le retentissement qu'elle méritait en Angleterre, était restée presque inaperçue en France.

L'on sait aujourd'hui que, si les conditions d'existence sont dures au Sahara, par suite de la température excessive de l'été, du manque d'eau et de la difficulté de mettre en rapport les rares terres cultivables, il est habité par de nombreuses populations, sédentaires ou nomades, avec lesquelles il nous faudra compter, si nous voulons un jour établir une communication entre nos possessions d'Algérie et celles du haut Niger.

Ces groupes de populations, auxquels nous nous heurtons de quelque point de l'Algérie ou de la Tunisie que nous partions, sont les Ksouriens du Gourara, du Touât et du Tidikelt, ainsi que les Touareg. Ils occupent en majorité le bassin de l'oued Messaoud qui, depuis les montagnes de Figuig, forme une longue gouttière naturelle jusqu'au Tanezrouft des Touareg-Hoggar et ouvre la route d'invasion de la région saharienne. Il s'en faut que les races comme les mœurs de ces populations se ressemblent. Les gens du Gourara et du Touât vivent en sédentaires paisibles, tandis que les

Touareg, nomades en quête d'aventures, sont des pillards invétérés, et que le Tidikelt forme la transition entre ces genres d'existence si opposés.

Si l'on part du nord, le Gourara se présente d'abord, au pied de la région impénétrable de l'Erg, sur la dépression de l'oued Mguiden, affluent du Messaoud, occupant les bords d'une vaste *sebkha*[1].

Timimoun en est l'agglomération principale et compte 8000 habitants. Deldoul, qui en a 2000, a pris de l'importance depuis que Bou-Amama s'y est réfugié. La population du Gourara est évaluée à 80 000 habitants, répartis en Arabes, Berbères blancs, Harratin, qui sont des Berbères noirs, fortement métissés de nègres, et, enfin, en nègres transplantés, esclaves ou affranchis.

Le Touât, dans la vallée proprement dite de l'oued Messaoud, est la partie la plus riche; ses oasis s'échelonnent sur une longueur de 200 kilomètres, et la largeur de la vallée approche de 40. Ses dattes sont renommées, on y cultive des céréales, quelques fruits, un henné très réputé. Ses 100 000 habitants sont disséminés en 156 ksour plus ou moins fortifiés, dont les deux centres principaux, Tamentit et Adrar, possèdent chacun une population évaluée à 8000 âmes.

Situé dans la vallée d'un affluent du Messaoud, l'oued Djaret, le Tidikelt est abondamment pourvu d'eau, et sa végétation est assez vigoureuse pour avoir mérité à la partie la plus basse de la dépression le nom de *raba*, qui veut dire forêt. Il ne possède que 20 000 habitants, et sa capitale politique Ksar el Arab, dans le district d'In-Salah, n'en compte que 500. Mais c'est là que résident les chefs des deux soff qui se disputent l'influence et que se tient le grand marché des échanges, car le Tidikelt, différent du Touât et du Gourara, est un pays commerçant et nullement agricole, entretenant simplement ses palmiers, préoccupé surtout du mouvement des grandes caravanes qui y passent ou s'y organisent pour Tin-Bouctou. La population est entièrement arabe; toutefois, comme dans les régions précédentes, elle tient en servage une caste de Harratin et il existe des nègres esclaves.

Ces pays sont divisés en soff qui se disputent le pouvoir; tous nous sont plus ou moins hostiles et se montrent très attachés à leur indépendance. S'ils étaient menacés de la perdre, il n'est pas douteux qu'ils se jetteraient plutôt dans les bras du Maroc, dont la crainte de nous appartenir les a déjà rapprochés depuis 1890.

[1] Bas-fond humide et salé, généralement à sec, que la pluie transforme en marais.

Cependant, jusqu'à présent, rien n'est conclu, malgré certaines investitures de caïds demandés au Maroc et qu'il s'est empressé d'accorder, mais il suffit d'un incident pour précipiter les choses et consacrer une annexion officielle. Doit-on rappeler d'ailleurs que la prière qui se faisait au nom du sultan de Constantinople, dans les oasis de l'oued Messaoud, depuis 1860, se fait au nom du sultan du Maroc? La considération religieuse intervient ici au plus haut point. En ce moment, une communauté de Snoussia, lente d'abord à prospérer, est devenue prépondérante à In-Salah; son *mokkadem*[1] en est le premier personnage politique, et le temps est proche où le Tidikelt tout entier sera fanatisé par le *dicre*[2] de Snoussi. Il a déjà gagné le Touât et s'y développe, au détriment de l'ordre religieux de Mouleï-Taïeb, dont la neutralité bienveillante était acquise aux Européens.

Le voisinage et le contact perpétuel des Touareg ne servent pas peu à entretenir aussi l'hostilité irréconciliable des gens du Tidikelt contre nous. Les Touareg, qui occupent de temps immémorial le Sahara, sont formés en quatre grandes confédérations : les Azgueur, qui avoisinent la Tripolitaine; les Hoggar, qui confinent au Tidikelt et auxquels se rattache le groupe des Taïtok; les Aoulimiden, les plus importants, qui dominent sur le Niger moyen, et les Kel-Ouï, qui s'étendent jusqu'à la limite septentrionale du Tchad. Quels qu'ils soient, et sans en excepter les Azgueur dont les négociations nous ont longtemps bernés, sur la foi du séjour qu'y fit M. Duveyrier en 1861, et de la remarquable relation qu'il en donna, tous les Touareg sont nos ennemis acharnés. Ceux de nos explorateurs ou de nos missionnaires qui ont cru à leur parole ont toujours été lâchement, traîtreusement massacrés. Morès clôt pour l'instant la funèbre série. La curée de la première mission Flatters a eu lieu sur le territoire des Azgueur; le massacre de la seconde est l'œuvre des Hoggar. Il existe donc entre eux et nous une dette de sang que seul le sang peut éteindre; les mœurs sahariennes le veulent ainsi. Les Hoggar en sont persuadés et nous tiennent en triste faiblesse pour avoir tant tardé à venger le meurtre de nos compatriotes. Ils savent également que nous ne saurions nous accommoder de leur banditisme, et, redoutant avec raison notre puissant voisinage, ils nous combattront de toutes leurs forces.

Ce rapide exposé de la situation saharienne nous conduit à examiner brièvement si la liaison de l'Algérie avec le Soudan est réalisable et s'il est de notre intérêt de la réaliser?

La traversée du Sahara, on la fera, quand on voudra, avec deux

[1] Littéralement prieur.

[2] Récitation de l'oraison spéciale à un ordre religieux.

cents fantassins résolus et bien armés. Mais d'amener les populations qui l'habitent à renoncer à leurs habitudes séculaires de pillage et de course, d'ouvrir libres les routes du steppe aux caravanes des trafiquants, cela constitue une œuvre autrement ardue et qui dépasse le programme d'une seule génération. La force seule triomphera de ces populations, mais définitivement toutes s'inclineront lorsque la puissance de nos armes se sera affirmée de proche en proche, et l'issue de l'entreprise n'est pas douteuse.

Son intérêt ne l'est pas davantage au point de vue capital, quoique unique, de celui de notre domination et de notre sécurité en Algérie. Toutes les insurrections naissent dans le Sud; leurs fauteurs vaincus y trouvent un refuge assuré et y reforment leurs adhérents. C'est l'histoire récente de Bou-Amama qui, lorsque l'accès du Sud-Oranais lui eut été fermé, se réfugia au Gourara. D'abord il y vécut modeste, étranger aux questions de politique locale, pour ne pas froisser ceux dont il était l'hôte, puis il recommença à prêcher les vertus religieuses, il exerça largement l'hospitalité, au point de mériter le renom de *maître du couscouss*, et sa réputation alla toujours grandissant, jusque chez les Touareg. Bien plus, et c'est là le danger pour nous, il s'est créé un parti important chez nos Châanba et y a déjà produit des défections importantes, les tentes dissidentes l'ayant rejoint à Deldoul. Il est vrai que, jusqu'à présent, il a plutôt cherché à transiger avec nous, mais il n'en demeure pas moins le *maître de l'heure*, et la sécurité de notre Sud-Algérien reste à la merci d'un de ses caprices.

A mesure que l'influence des Oulad-Sidi-Cheikh se trouve sapée, dans les oasis de l'oued Messaoud, par celle toujours grandissante des Snoussia, la situation y empire pour nous et la paix de l'Algérie se trouve de plus en plus menacée par un foyer de fanatisme aveugle. Attendrons-nous que le Maroc annexe ces territoires et élève une barrière infranchissable entre nos possessions africaines? Et, quand viendra la liquidation marocaine, quel voisin européen peut nous réserver l'avenir, pour nous enfermer ainsi dans notre Algérie, avec le pouvoir d'y susciter les troubles qui seront à sa convenance?

Ces considérations ont leur gravité, et, en dehors de toute idée de pénétration vers le Soudan ou de chemin de fer transsaharien, elles nous créent l'impérieux devoir d'occuper au plus tôt les oasis du Gourara, du Touât et du Tidikelt. Il y va d'un intérêt vital pour nos possessions algériennes, et le retard que nous avons mis à nous en apercevoir, déjà regrettable, peut, d'un moment à l'autre, devenir irrémédiable.

VILLEBOIS-MAREUIL.

DÉCHÉANCE[1]

XVII

Dans sa hâte de quitter un hôtel trop coûteux malgré ses prix modestes, Germaine loua un appartement. Deux chambres sur la rue conservaient encore quelque clarté n'ayant d'autre vis-à-vis que les murs de clôture d'un hospice. Le mobilier datait de Louis-Philippe. Jamais un intérieur plus triste et plus humble. Que l'on était loin de Deyme avec sa vieille tour, ses arbres centenaires et son admirable point de vue sur la plaine fertile! Combien revenait amer le souvenir de la paisible maison toulousaine avec ses acacias fleuris qui, du jardin, élevaient jusqu'aux premiers étages leurs bouquets embaumés. Tout en acceptant une pauvreté volontaire, Germaine n'avait-elle pas joui de ces demeures quasi royales, seul luxe des ordres religieux? Leur cœur se serra quand, le soir, ils se trouvèrent en tête à tête devant une table où des mets préparés par une femme de ménage tentaient peu leur appétit. Ils ne causèrent pas, n'ayant rien d'agréable à se dire. Jean avait accepté de Clavères une petite somme en avance sur les conférences promises. Il la remit à Germaine; elle subviendrait aux premières dépenses.

La nuit fut longue sur des lits où le sommeil ne vint pas les apaiser. Puis les jours succédèrent aux jours; les ennuis, aux tristesses; les tourments, aux chagrins. Pourtant un labeur assidu fut un bienfait pour Jean. Il se mit à préparer ses conférences une à une, avec un soin extrême et une ardeur de néophyte. Il jouissait de la liberté de penser et d'agir. Ses hardiesses grandissaient à mesure que le temps l'éloignait de ses anciens maîtres. Auprès d'eux une sorte de timidité le retenait encore; maintenant il s'abandonnait à sa fougue naturelle. Que serait-ce quand il entrerait en communication avec une foule sympathique! Il soulevait un monde de critiques au fond de l'étroite démeure où il se confinait. Ses

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 août, 10 et 25 septembre 1896.

premières idées prenaient une forme, il essayait de préciser leurs contours en les expliquant à Germaine. Il eût voulu en faire l'épreuve sur son âme droite et sincère, mais après chaque conversation leur dissentiment s'aggravait. Ils éprouvaient du malaise vis-à-vis l'un de l'autre, leur intimité diminuait, et si leur affection restait intacte au fond du cœur, ils souffraient d'une contrainte chaque fois plus longue à fondre. Lui, eût dominé cette impression. Elle, désireuse d'éviter une rupture, aima mieux repousser ses confidences. Puis, si l'excès d'une condescendance maternelle l'avait ramenée près du transfuge en révolte contre ses anciens maîtres, elle ne voulait pas encourager sa rébellion. S'intéresser à des projets coupables, c'eût été presque les approuver. Son action devrait s'exercer sur un autre terrain où elle serait plus salutaire et plus efficace.

Sentant combien l'oisiveté du cœur pesait à son frère, le voyant à un moment de la vie où les affections s'effacent devant l'amour, elle songeait à le marier. Elle avait communiqué son désir autour d'elle, et partout elle avait trouvé de l'écho. L'échec de Jean n'avait pas été jugé à Paris comme en province. On attribuait sa déconvenue électorale à l'un de ces caprices familiers au suffrage universel et toujours faciles à réparer. Quelle famille n'eût été honorée de s'allier au baron de Deyme? Il n'avait que le choix entre des jeunes filles que séduisaient sa grande réputation, sa noblesse et sa beauté.

Jean, qui avait d'abord éludé les propositions de sa sœur, y répondit enfin par un refus catégorique. De bonnes raisons, il n'en pouvait donner. Il parla de son apostolat, des exigences de sa mission. On ne songe pas à se créer un foyer au moment où l'on se dispose à grouper autour de soi la grande famille humaine.

Ce fut une nouvelle cause de dissentiment. Germaine, inquiète, pressée de questions qu'elle devait laisser sans réponse, se replia davantage sur elle-même, se renferma plus étroitement que jamais dans la pratique de ses devoirs. Comme ils ne pouvaient échanger une pensée sans se trouver en désaccord et comme ils répugnaient aux paroles banales, ils arrivèrent l'un et l'autre à ne plus rompre le silence.

La nature expansive de Jean ne devait pas s'accommoder longtemps d'une pareille froideur. Justement parce qu'il était trop affectueux pour brusquer Germaine dans ses sentiments, il se trouva de nouveau très malheureux. Il sentait auprès de lui un cœur de femme, et ce cœur dont il avait si souvent éprouvé la tendresse restait de glace. Cette chambre humide et sombre, cette sœur en grand deuil, toujours le reproche dans les yeux et l'amertume aux

lèvres, pesaient à Jean et lui faisaient souhaiter quelque adoucissement à une vie aussi triste et aussi morose. A ces impatiences se joignait le chagrin de ne pas retrouver Marthe et d'ignorer son sort. Toutes ses recherches avaient été vaines, et il ne conservait plus l'espoir de la rencontrer. Dans une ville aussi vaste que Paris, il est si facile de rester caché.

Les jours s'écoulaient. Ravis d'une bonne fortune qui donnerait du prestige à leur association, Clavères et ses amis n'épargnaient aucun soin pour assurer aux conférences du baron de Deyme le retentissement d'une sorte de scandale. Dans les cafés et les brasseries de la rive gauche où s'exerçait leur action et du boulevard Saint-Michel aux Invalides où vivaient les anciens coreligionnaires de Jean, on se passionnait. Les uns soutenaient l'orateur avec enthousiasme, d'autres prétendaient étouffer son œuvre perverse. Cette surexcitation entretenue par la publicité de quelques journaux comblait de joie les organisateurs des conférences, car rien n'eût été plus regrettable que l'indifférence. Devant le nombre des auditeurs prévus, la salle habituelle paraissant trop petite, on avait songé à un local plus vaste, au pied de Montmartre. Il ne suffisait pas d'agir sur quelques esprits d'élite, mais de s'adresser aux masses seules puissantes, seules capables de nobles élans.

Ce changement de quartier contraria Jean. Il lui semblait qu'il s'expatriait. Il redoutait l'esprit d'un faubourg souillé par les excès de la Commune, il appréhendait de parler dans une salle mal close, mieux faite pour tenir des assises populaires que pour écouter un orateur chrétien. Encore s'il eût pu communiquer ses inquiétudes à Germaine, déverser en elle une part de ses soucis! Mais plus que jamais elle se taisait, plus que jamais elle restait morne et glacée.

Alors il se prit à songer au salon de Mme de Rodeloze. Il se souvint de Landser et surtout de Faverge. Auprès de ces deux hommes, il trouverait de précieux appuis moraux, il pourrait développer ses théories, les soumettre à leur critique savante et bénéficier de la contradiction. Peut-être derrière ces raisons se cachait aussi le secret espoir de retrouver quelque trace de Marthe; dans cette maison où elle avait vécu, où son souvenir devait persister. Telle était son inexpérience du monde, il ne se demanda pas si l'offense commise à L'Espinet lui serait pardonnée, si son échec électoral ne l'aurait pas ravalé dans l'esprit de la baronne.

Un soir, vers quatre heures, il reprit le chemin de l'hôtel dont Landser lui avait ouvert les portes peu de mois auparavant. Ce n'était plus la même saison, ni le même soleil, ni les mêmes frondaisons débordant au-dessus des murs pour respirer l'air de la rue déserte. On était au commencement de l'hiver, par un temps gris et froid

comme pénétré de fumée et de suie. Il gravit le perron, traversa le vestibule, le grand salon où règnait une lumière douce et une température de serre chaude et se dirigea vers une pièce plus intime. Mme de Rodeloze était seule encore, étendue sur une vaste chaise longue, une revue à la main.

Clotilde avait considéré l'amour de Jean comme un tort fait à sa personne, mais son mécontentement s'étant exercé aux dépens des coupables, l'accomplissement de sa vengeance avait calmé sa rancune. A la vue du baron de Deyme, elle se souleva et un sourire gracieux rajeunit son visage.

— Enfin vous voilà! s'écria-t-elle. Quel sauvage vous êtes! Il y a des années qu'on ne vous a vu!

Il prit la main très blanche et très douce tendue vers lui et la baisa longuement.

— Est-il possible de se priver de votre esprit, d'oublier votre grâce, de résister à l'attrait de ce salon?

— C'est gentil à vous de dire cela, fit-elle avec une moue, car enfin... je ne puis mettre vos paroles en doute maintenant.

Il comprit qu'elle faisait allusion à l'absence de Marthe et dissimulant malgré sa franchise, reniant son amour, tant il était désireux d'éviter une plus longue explication :

— Votre vue met en fuite tous les souvenirs.

— Alors vous êtes guéri?... Bien guéri?... Et vous venez me remercier?

— Je suis à vos pieds.

— Bravo! je vois que vous avez oublié... Je vous en félicite, mon cher. Votre caprice m'avait désolée. Peut-être m'avez-vous trouvée sévère, mais vous refusiez d'entendre le langage de l'amitié, je devais vous protéger en dépit de vous-même. A défaut d'autre motif, mon affection pour votre sœur m'en faisait une loi. Comment va-t-elle, cette chère Germaine? Depuis mon arrivée je ne me suis pas senti le courage de l'aller voir. Je craignais ses questions.

— Ne lui avez-vous rien écrit? demanda-t-il. Parfois je m'étonne de sa froideur envers moi.

Mme de Rodeloze baissa la tête pour cacher son embarras, et détournant l'entretien, elle le reporta sur Marthe.

— Croyez-moi, mon cher ami, je vous ai rendu un service signalé en éloignant une personne dont la situation irrégulière et difficile eût fait votre malheur et eût été pour vous une source d'ennuis. De tout ceci je n'ai qu'un regret, c'est d'avoir nui à cette pauvre créature.

— Qu'est-elle devenue? Le savez-vous? dit-il, impuissant à contenir plus longtemps le sentiment qui le dominait.

Elle le regarda, vit sur son visage une anxiété fébrile, et avec une apparente indifférence :

— Que sais-je!... Je la gardais auprès de moi pour continuer une œuvre de charité commencée par ma mère, mais je ne m'étais pas attachée à une personne insignifiante au demeurant... Sans doute, elle a cherché une autre place. Quoi qu'il en soit, elle n'a pas osé faire prendre de renseignements.

Comme il ne répondait rien, blessé par ces paroles dédaigneuses, elle reprit :

— Mais causons de choses plus intéressantes. Que dit-on? Que signifie votre évolution politique? Le monde en parle sans se l'expliquer... Vous prétendez établir des liens d'amour entre les riches et les pauvres, entre les nobles et les plébéiens, les maîtres et les valets? Liberté, égalité, fraternité! En lettres d'or, ces mots sont admirables. Mais ceux qui les gravent sur la pierre ne tiennent guère à en propager l'esprit. Ils savent bien que c'est impossible!

— Vous raillez l'Évangile.

— Vous rêvez l'irréalisable.

— Je précède mon siècle.

— Mais non... Vous marchez à reculons. Vous nous ramenez à la barbarie des premiers âges.

— Pourtant vous m'avez applaudi quand j'ai parlé à Toulouse, et déjà j'effleurais les questions qui vous irritent.

— Je m'en étais bien aperçue et ne vous ai pas applaudi; j'ai su résister à votre éloquence!... Je n'en ai rien dit pourtant... Je ne trahis pas mes amis... Je les sauve, au contraire..., quand j'y suis à temps.

Les habitués de cinq heures entraient presque ensemble, heureux de se retrouver dans ce milieu élégant, auprès d'une femme aux goûts délicats et à l'esprit raffiné. Comme Jean causait avec Mme de Rodeloze sans se joindre encore à aucun des groupes qui se formaient, elle lui dit :

— Voici le commandant Frédéric de Mas... J'espère que vous n'allez pas lui chercher querelle?

Il rougit et ne répondit rien. Frédéric entrait et se dirigeait vers la baronne.

— Vous vous connaissez, n'est-ce pas?... Vous vous êtes rencontrés chez ma pauvre mère... Une nouvelle présentation serait superflue.

Ignorant le drame de cœur qui avait rompu les projets de mariage caressés par Germaine et Frédéric, elle trouvait les soupçons et la jalousie de Jean trop absurdes et surtout trop injustes pour y attacher de l'importance. Quant à eux, la crainte mutuelle

de trahir un secret qu'ils tenaient à garder les engageait à dissimuler leurs sentiments. D'ailleurs, un revirement s'était fait dans l'esprit mobile du baron de Deyme. En ce protestant qu'il avait écarté avec tant de rudesse, en ce rival qu'il avait accusé de lui disputer Marthe, il voyait maintenant un homme d'un noble caractère, d'une intelligence haute, puissant sur la volonté de sa sœur, capable de l'aider un jour dans de vagues projets s'il parvenait à le ramener vers Germaine, s'il favorisait l'union contre laquelle il s'était si fort insurgé. Une préoccupation moins égoïste l'engageait encore à se rapprocher du marin. S'il attribuait à la douleur causée par la mort de Bernard l'humeur sombre de Germaine et des changements physiques chaque jour plus apparents, il n'en avait pas moins un lourd souci. Sans doute, le retour de l'homme qu'elle avait éloigné avec tant de courage, mais qu'elle n'avait cessé d'aimer, opérerait chez elle une révolution salutaire. La vue seule de Frédéric serait un baume bienfaisant; ses conseils réconforteraient une âme malade, brisée par le découragement.

Le premier, il tendit la main à Frédéric de Mas. Celui-ci eut un mouvement de surprise aussitôt réprimé. Et, sans embarras ni empressement, il répondit aux compliments un peu forcés dont Jean accompagnait leur rencontre fortuite en faisant un éloge sincère de Bernard et en disant les regrets qu'il avait laissés. Puis, suivant une pente naturelle, la conversation s'engagea sur des questions maritimes. Seul parmi les causeurs, Jean était capable de discuter avec M. de Mas. Il le fit avec cette élégance et cette précision dans les arguments qui charmaient toujours ses auditeurs et ramenaient à lui les esprits prévenus. On se retirait; de nouveau il se rapprocha du marin, resté dans une certaine réserve, et le salua. Celui-ci ne pouvait repousser des avances si marquées.

— Veuillez, je vous prie, présenter mes respects à Mlle de Deyme.

— Ma sœur y sera très sensible. Depuis notre deuil, elle est dans une tristesse mortelle... Votre visite lui ferait du bien.

Frédéric s'inclina :

— Je vous remercie.

Le cœur lui battait à la pensée de revoir cette femme dont la grâce et le charme avaient fait sur lui une impression si grande. Il l'avait toujours regrettée, regrettée comme une âme exquise répondant à son idéal. Il l'avait perdue pour jamais; quand même, il restait fidèle à son souvenir.

Comme Jean sortait de l'hôtel de Rodeloze, il s'aperçut que Landser et Faverge marchaient sur ses pas. Tous trois avaient à suivre la même route pour gagner leur logis.

— La baronne est toujours charmante, fit Landser avec un

sourire, mais il manque de la jeunesse et un frais minois dans son salon; ne trouvez-vous pas, Faverge?

— Je suis de votre avis.

— En se séparant de Mlle Marthe, elle a commis une faute d'esthétique qui m'étonne de la part d'une femme de goût. Nous devrions lui adresser des représentations.

— Il s'est élevé entre elles quelques difficultés.

— Vous êtes dans la confidence?

— J'ignore les motifs qui ont éloigné Mlle Marthe de la baronne, mais ils sont sérieux, car elle a refusé de me les dire.

— Vous l'avez donc vue? fit le baron de Deyme, qui s'efforçait de paraître indifférent.

— Mais oui. Je l'ai rencontrée, il y a deux mois, à la Bibliothèque nationale, où elle prenait quelques notes pour l'un de mes confrères. Elle m'a dit gentiment qu'elle vivait de sa plume. Depuis, je l'ai employée avec profit. Elle a une belle écriture et ses yeux sont capables de déchiffrer mes grimoires. Puis, j'aime sa vaillance. Je travaillerais, ne fût-ce que pour lui donner de la copie.

Jean s'empressa de demander l'adresse de la jeune femme. Elle demeurait dans une rue nouvelle, sur les hauteurs de Montmartre.

Comme il remerciait Faverge, Landser eut un sourire railleur.

— Combien nos jugements sont téméraires! Je vous croyais un peu cause de la résolution prise par Mme de Rodeloze d'éloigner une trop belle lectrice. Et voilà que vous ignorez même son adresse!

— Vous vous étiez trompé, en effet, reprit Jean d'un ton sec.

— J'étais au moins excusable, car vous vous occupiez beaucoup d'elle l'été dernier. C'est d'ailleurs une charmante personne, et je m'explique très bien votre goût... Mais j'avais tort de vous accuser... Vous êtes un homme vertueux, vous... Vous avez entrevu le mariage au bout de l'idylle. Et votre sang aristocratique se figerait plutôt que se mêler à un sang plébéien.

Les trois hommes avaient atteint l'extrémité de la rue où ils devaient se quitter. Ils se séparèrent. Jean, tout heureux de retrouver la trace de Marthe, n'avait pas pris garde aux railleries de Landser. Ses désirs devançant le temps, supprimant l'espace, le transportaient en esprit aux pieds de la femme aimée. Pourtant, l'heure déjà tardive le rappelait auprès de Germaine. Il remit sa visite au lendemain.

XVIII

La raison que Jean se donnait la veille pour retarder une entrevue ardemment désirée était un prétexte. Depuis qu'il avait la possibilité de revoir Marthe, il hésitait. Au moment de prendre un

parti dont les conséquences seraient peut-être irrémédiables, il redoutait les protestations de sa sœur, et il différait sa visite, mettant son espoir dans le temps, dans une circonstance providentielle qui lui viendrait en aide. Sa rencontre avec Frédéric n'était-elle pas de ce nombre? Que le marin ramené à leur foyer modifiât les idées de Germaine, que lui-même obtînt de Rome l'annulation du mariage de Marthe, que le mari de celle-ci vînt à mourir, et les grands obstacles seraient levés.

Sous l'empire de ses préoccupations, Jean quitta de bonne heure l'étroit logis de la rue de Grenelle. Il voulait, en s'éloignant, contraindre Germaine à recevoir Frédéric de Mas qui, certainement, ne tarderait pas à se présenter chez elle, maintenant qu'il y était encouragé. Il ne lui avait pas parlé de leur rencontre, il ne l'avait pas avertie de sa venue, car ce lui était une gêne insurmontable de contredire si ouvertement ses conseils de jadis. Seule chez elle, prise à l'improviste, elle ne pourrait se dérober ni par crainte de lui, ni par défiance d'elle-même, ni par excès d'amour-propre.

Ses prévisions devaient se réaliser.

A la vue de Frédéric aperçu dans l'entre-bâillement de la porte qu'elle venait d'ouvrir, Germaine tressaillit et laissa échapper un cri de surprise. Il la reconnut à la voix, perdue qu'elle était dans l'ombre du vestibule.

— Me pardonnerez-vous de violer votre retraite?

Sans lui répondre, elle l'avait introduit dans le cabinet de travail déserté par Jean. Il était toujours le même, lui, avec sa haute taille très droite et sa belle figure martiale. Elle le revoyait pour la première fois depuis leur séparation, depuis cette heure terrible où un arrêt impitoyable avait brisé sa vie. La famille de Deyme existait alors! Qu'en restait-il aujourd'hui? De misérables épaves. Jean avait perdu sa situation au Parlement, Bernard reposait au fond de la mer; elle-même, le cœur broyé, le corps meurtri, se survivait, sans espérance d'un lendemain meilleur. Pourtant, il était revenu celui qu'elle avait aimé, celui qu'elle aimait d'un amour purifié par le sacrifice! Auprès de Frédéric, elle eût trouvé le bonheur, satisfait ses aspirations; elle eût fait un noble emploi d'une existence qui s'épuisait à soutenir Jean. Quel rapprochement douloureux!

Lui, la considérait de ses yeux clairs qui devenaient très doux en se portant sur elle. Que de neige sur ses cheveux, que de détresse sur ce visage expressif, quels plis douloureux aux coins de ses lèvres. Comme elle avait souffert depuis un an, comme s'accusaient profondes les traces du chagrin ! Avec cette robe noire et cette longue pèlerine de postulante, elle portait le deuil de son amour et de ses affections fraternelles. Et Frédéric s'agenouillait en esprit aux pieds

de Germaine, et à son admiration muette se mêlait une infinie compassion. De quel martyre les traits altérés de son amie portaient la trace! Les saintes aimées des catholiques, il les comprenait maintenant, parées de cette vertu simple et digne, capables de ce dévouement sans borne où se dépensait la vie de Mlle de Deyme!

Ils échangèrent de longs regards et y lurent leurs pensées communes. Et comme elle essuyait de la main deux larmes qui avaient roulé sur ses joues amaigries, il en baisa les traces au bout des doigts dont il s'était saisi. Dans cette chaste caresse, Frédéric s'initiait aux douleurs de Germaine; Germaine s'abandonnait, confiante, au fiancé perdu pour toujours.

— Quelle inspiration vous a guidé vers ma tristesse? dit-elle enfin.

— Quoi, vous ignorez ma rencontre avec votre frère? Je n'aurais jamais osé me présenter ici, mais j'ai été bien heureux d'en recevoir l'autorisation imprévue.

— Mon frère?... Il vous a dit de venir?... Où l'avez-vous vu?

Et le visage de Germaine exprimait une surprise inquiète.

— Chez Mme de Rodeloze.

Elle laissa tomber sa tête sur la poitrine. Ainsi, malgré ses remontrances et ses avertissements, Jean revenait dans une maison dont la fréquentation lui avait été si funeste! Marthe n'y était plus; qui l'y attirait? Les esprits pervers et méchants qui avaient sur lui une si désastreuse influence? Elle brûlait de questionner Frédéric, mais elle ne l'osait, craignant de trahir le secret de son frère. Puis, une énigme se dressait devant elle : à quel motif Jean obéissait-il en renouant des relations avec celui qu'elle aimait et dont il l'avait séparée? Cherchait-il un avocat pour plaider une cause mauvaise?

Elle sut gré à son ami de n'avoir pas effleuré ce sujet. Sachant son infortune, il lui apportait son aide, il lui offrait son appui! Alors, dans sa reconnaissance, elle voulut lui montrer que l'attachement d'autrefois survivait dans son cœur, idéalisé par le sacrifice. Elle le questionna sur ses occupations, elle s'informa de sa vie.

Il répondait, n'omettant aucun détail. Il parla de son séjour à L'Espinet, d'un pèlerinage pieux au château de Deyme. Sous le vieil ormeau centenaire, il avait cherché une trace d'elle; avec émotion, ses yeux avaient baisé l'admirable paysage sur lequel ses regards aimés s'étaient portés si longtemps.

A ces mots, Germaine eut un triste sourire; depuis leur séparation, c'était la première fois que son visage s'éclairait ainsi. L'imagination de son frère avait donc enfanté des chimères? Si Frédéric avouait son séjour à L'Espinet alors que rien ne l'obligeait à cette confidence, c'est qu'entre Marthe et lui aucun lien ne s'était noué.

Elle en avait l'intime conviction; pourtant, avec cet égoïsme inconscient des cœurs fortement épris, elle était heureuse de recevoir de sa bouche l'assurance qu'il n'avait point offert à une autre cet amour dont elle gardait le culte fervent.

Encore elle lui demanda s'il resterait longtemps à terre ou s'il s'attendait à recevoir un commandement.

— Je resterai tant que je pourrai vous servir.

Saisie d'émotion, elle lui prit la main.

— Merci!... Votre présence me fait tant de bien... Revenez souvent... Vous connaissez la grave détermination de mon frère... Vous me guiderez, vous me conseillerez, vous me dicterez ma conduite envers lui. Je vous en prie!... pour sa dignité, sinon pour sa gloire compromise...

Et prise d'un immense besoin de dire ses douleurs :

— Je redoute qu'il réussisse..., je désire qu'il échoue, fit-elle d'une voix étouffée.

Il s'inclina sans répondre.

— Ah! si vous comptiez les plaies de mon cœur!

Et sa voix tremblait, et ses yeux se remplissaient de larmes au souvenir de Bernard sacrifié pour le salut de son frère, à la pensée de la déchéance de Jean, à la crainte persistante d'un mariage avec Marthe. Frédéric ne se trompa point à ce cri douloureux. S'il se fût agi d'une simple évolution politique, Germaine n'eût pas exprimé ses regrets avec une pareille amertume. A quelle torture secrète succombait-elle? Une femme serait-elle la cause de la défection qui la désolait?... Qui était cette femme?... Une intrigante, une ambitieuse, quelque Egérie de rencontre?... Le baron de Deyme, qu'il avait connu si rigide, qui se croyait invulnérable, aurait-il roulé dans quelque bas-fond?

Frédéric sentait grandir son inquiétude; il devinait les angoisses de son amie, il croyait démêler les motifs de sa douleur. Elle veillerait sur son frère, elle resterait auprès de lui tant qu'elle croirait à sa droiture et à sa sincérité, mais elle ne lui pardonnerait jamais une mésalliance et le fuirait plutôt que d'y consentir. Alors elle connaîtrait l'amertume de l'isolement, elle survivrait aux espérances et à l'œuvre de sa vie. Personne ne serait auprès d'elle pour la secourir et l'aider à supporter sa misère. En la revoyant, il la trouvait pâlie, bien triste, mais d'une beauté ennoblie par la douleur, épurée par l'immolation. Un rayonnement qui se dégageait d'elle comme une auréole ajoutait à son charme exquis. Et la flamme d'amour qu'aucun refus, qu'aucune traverse n'avaient pu éteindre, se ravivait dans le cœur de Frédéric. Timide par crainte de l'offenser, il n'osait parler de ses sentiments, mais il

souhaitait se dévouer pour sa malheureuse amie, il prétendait l'entourer de respects et de soins.

Quand ils se séparèrent, Germaine lui avait promis une confiance absolue et lui avait abandonné la direction de son esprit. En échange, il lui avait juré un attachement pur, inébranlable. Peut-être Frédéric conservait-il le secret espoir d'écarter un jour des scrupules qu'il jugeait sans portée et d'asseoir à son foyer l'épouse parfaite, le modèle accompli de la femme chrétienne.

XIX

Le jour était enfin venu. L'après-midi et la soirée avaient été froides et pluvieuses. D'abord clairsemée dans un vaisseau trop vaste et mal clos, l'assistance paraissait plus curieuse de voir le transfuge que de l'entendre. Pourtant de nouveaux venus prenaient place, les bancs se garnissaient, mais la rafale qui soufflait au dehors, mais l'éloignement de la salle avait retenu dans leurs quartiers la majorité des critiques et des invités. Enfin, Jean parut. Son récent échec, ses déceptions, l'amour malheureux dont il souffrait, donnaient à son regard une expression inquiète, creusaient l'orbite des yeux, abaissaient les coins de la bouche. Son geste lui-même s'était rétréci comme si la force lui eût manqué.

Il commença par entretenir son auditoire de questions personnelles et d'un intérêt secondaire. Instruit par l'expérience, trop sincère et trop loyal pour professer une doctrine politique après avoir cessé de croire à son efficacité, il s'était séparé de ses anciens amis. Il en avait la conviction, un régime monarchique n'était plus nécessaire pour assurer la paix sociale et le bonheur des humbles. Cette paix, ce bonheur, naîtraient d'une affection fraternelle, d'un amour désintéressé entre les différentes classes. Il développa ce thème comme il l'avait fait devant Germaine. Avec une véritable éloquence, il insista sur les points où son programme côtoyait les revendications des partis avancés. Mais il parlait sans passion. On ne le sentait pas convaincu. Manquant d'ardeur, il ne pouvait en inspirer. Aucune communication ne s'était établie entre lui et son auditoire. Très impressionnable, il ne sut pas dominer cette froideur. Désappointé, découragé à mesure qu'il avait mieux conscience de son insuccès, il craignit d'être accusé de palinodie et tenta de ramener un public sans doute inquiet d'une conversion si soudaine.

S'il avait varié en politique sur un terrain ouvert à la libre discussion, où les progrès étaient souhaitables, il se garderait de porter la main sur le domaine religieux. Certes, il voulait limiter l'ingérence de Rome au dogme pur et restreindre l'autorité papale

aux questions relatives à la foi; il souhaitait un clergé plus libre, une église nationale plus indépendante, modelée sur la société moderne; mais il restait catholique au sens le plus strict du mot.

La conférence durait depuis plus d'une heure et tournait au sermon. Alors, le public au lieu de revenir à l'orateur, ne le comprit plus. Cessant de comprendre, il cessa d'écouter; s'ennuyant il n'avait aucune raison de rester. La température était basse. L'un releva le col de son paletot et se coiffa; l'autre éternua; un troisième se moucha. L'élan était donné; on se levait et on partait, ouvrant les portes, les laissant retomber avec fracas, couvrant de ces bruits déconcertants la voix de l'orateur. Enfin, il se tut. La salle était à moitié vide.

Pourtant, Clavères et ses amis s'étaient entendus pour dissimuler leurs impressions au baron de Deyme. Les places prises d'avance, les billets vendus à la porte laissaient un bénéfice dans la caisse de l'association. Peut-être un public différent, une salle plus confortable donneraient-ils à l'entreprise les profits qu'on avait espéré. S'empressant autour de Jean, ils le félicitèrent. Et comme lui, très sincère, témoignait quelque surprise, ils assurèrent que bon nombre de personnes s'étaient retirées, malgré le plaisir qu'elles prenaient à la conférence, en se plaignant des courants d'air et du froid.

Couvert de sueur, surexcité comme un orateur qui vient d'affronter un public inconnu, Jean n'avait pas compris que la fuite de ses auditeurs tînt à pareille cause. Mécontent de lui en dépit de ces encouragements, il retourna auprès de sa sœur, impatient de lui conter les incidents de la soirée et de prendre son avis. Germaine l'accueillit, impassible et froide, la tête penchée sur un ouvrage qui tremblait entre ses doigts. Il s'assit, attendant une question; elle ne la lui adressa pas. Il parla de sa fatigue physique, de sa lassitude morale, il essaya de provoquer une interrogation; elle éluda son désir. Cependant, il sortait de sa première conférence, elle le savait, elle eût souhaité ardemment en connaître l'issue. Mais ayant demandé à Dieu d'éclairer l'égaré et de le ramener avant que son apostasie ne fût rendue publique, elle comprenait que Jean avait résisté à l'inspiration du ciel. Et elle se gardait même d'une allusion, dans la crainte qu'il n'interprétât mal sa curiosité et y vit une marque d'intérêt qu'elle se défendait de lui donner. Sans en avoir conscience, Germaine brisait ainsi un à un les liens qui retenaient son frère sous son autorité. En se taisant, elle remplissait d'amertume un cœur déjà meurtri, en quête de consolation, affamé de tendresse. Et comme Jean connaissait l'attachement passionné dont il était l'objet, ce mutisme,

ce silence de mort pesant sur cette chambre étroite et sombre où deux âmes souffraient et se révoltaient sourdement, témoignaient d'un blâme, lui prouvaient une invincible obstination. Jamais elle ne céderait, jamais elle n'accepterait le fait accompli, jamais elle ne lui pardonnerait son évolution politique, puisqu'elle ne s'informait même pas du résultat de cette première conférence préparée sous ses yeux.

Durant le dîner, ils observèrent l'un et l'autre la même attitude. Pas une parole ne fut échangée. Las d'attendre, il passa dans sa chambre, s'accouda sur une table de travail, soutint entre les mains sa tête endolorie et, soit énervement ou regret, des larmes coulèrent de ses yeux et glissèrent entre ses doigts. Il supportait une épreuve cruelle depuis qu'il subissait la tyrannie d'un amour qu'il ne pouvait ni secouer ni satisfaire, et il en sentait d'autant plus le poids que son échec politique le laissait sans courage.

Et personne sur qui s'appuyer! Il avait compté sur la tendresse de Germaine, et Germaine se montrait inflexible, impitoyable. Il avait espéré que Landser par curiosité, Faverge par sympathie, la baronne de Rodeloze, par amitié, lui seraient secourables, et aucun n'avait eu le cœur d'affronter une salle populaire, dans un quartier éloigné. Tous avaient invoqué des excuses mensongères : une indisposition, un voyage forcé. Et à part quelques relations banales, il s'était trouvé seul. Qui donc l'aiderait dans la vie de lutte où il s'engageait, qui accueillerait ses confidences et compatirait à ses premières déceptions? Le vide était autour de lui. Il n'avait d'autres parents que Germaine; ses anciens amis le fuyaient. Livrer le secret de ses émotions, de ses inquiétudes, de ses déboires, à des indifférents, c'était quêter une sympathie vaine, procurer une jouissance aux égoïstes, aiguiser des armes et les tendre à des adversaires.

Dans cette détresse, une image radieuse s'offrit à lui. Marthe lui apparut, ses grands yeux à demi clos, ses cheveux lisses autour de la tête fine, sa bouche délicate s'entr'ouvrant pour lui sourire. Il suivait les inflexions de son corps souple, il voyait sa peau mate où le sang affluait par instant, il entendait cette voix qui s'était élevée pénétrante dans la chapelle de l'Incarnation. A l'attrait de sa beauté s'ajoutaient des mérites qui, par contraste, la faisaient resplendir plus brillante sur le fond plus sombre de ses pensées. L'été précédent, il avait reçu sa douloureuse confidence sous le vieil ormeau de Deyme; devant lui s'était révélée la noblesse d'une âme pure. Au lieu de tomber à genoux, il avait craint de se lier à une femme dont un malheur avait brisé la vie; au lieu de redresser les injustices du sort et de faire œuvre de miséricorde, il n'avait écouté que son égoïsme. Il prêchait le pardon, le relève-

ment par la charité? Jamais occasion plus noble ne s'était présentée d'exercer des vertus si belles, si chrétiennes. Et il avait débuté dans son nouvel apostolat en repoussant une innocente, en couvrant de honte une martyre, en lui faisant expier la faute dont elle était la victime. Chassée par Mme de Rodeloze, elle avait disparu; s'il avait fait des efforts pour la retrouver, il avait hésité à revenir vers elle, quand Faverge lui avait indiqué son refuge.

Maintenant, malheureux, déçu dans ses espérances, sevré d'affection, il n'écoutait plus que son cœur; sa conscience transigeait, il s'abandonnait au sentiment contre lequel il avait lutté jusque-là.

Comme Marthe l'écoutait avec recueillement quand, l'hiver précédent, il causait avec Landser et Faverge!... Comme son silence savait tour à tour l'encourager et le soutenir!... Jamais il ne s'était senti mieux deviné, mieux compris, mieux apprécié... Elle l'eût aidé à franchir ce pas douloureux, elle l'eût empêché de défaillir... Il eût trouvé auprès d'elle le réconfort et l'appui qui lui étaient refusés... Pourquoi s'obstiner à fuir le bonheur?

Soudain il se leva, prit son chapeau et sortit sans traverser la chambre où sa sœur désolée, établissant un parallèle entre la paix d'autrefois et les amertumes présentes, endurait son martyre fraternel.

Au bruit de la porte fermée avec fracas, elle ressentit une angoisse étrange, toute physique qui, pour un instant, la paralysa. Puis, ce fut comme un réveil de la volonté et des forces, le retour à la vie après un anéantissement momentané. Jean était sorti à cette heure tardive, sans l'avertir! Où allait-il? Peut-être chez Marthe, chez cette divorcée!... Déjà quand il était rentré dans sa chambre, elle avait été sur le point de l'y suivre, de l'interroger, de quitter cette attitude de commande qu'elle s'imposait. Et encore, elle avait fait violence à son cœur : une protestation constante n'était-elle pas sa seule force pour maîtriser l'égaré? Maintenant son frère la fuyait comme il s'était affranchi de ses amis.

Trop tard elle voulut le rejoindre, le retenir, pardonner s'il le fallait. D'un bond, elle fut dans la rue. La pluie tombait. De rares passants allaient, inclinés sous leurs parapluies ruisselants. D'un regard anxieux, Germaine chercha le fugitif; il avait disparu. Remontait-il à droite ou à gauche? Aucun indice... quel parti prendre?

Un agent de police, réfugié dans une porte cochère, vit cette femme belle encore, les yeux hagards, les mains crispées, nu-tête sous l'averse dont elle ne cherchait pas à se garantir. Il devina quelque drame, et pris de compassion :

— Rentrez chez vous, ma bonne dame.

— Non... fit-elle à demi inconsciente, je veux le rejoindre... le ramener...

— Revenez à votre maison; la personne que vous attendez y sera de retour avant vous.

Elle obéit à cette volonté qui s'imposait à la sienne. Peut-être Jean était-il sorti pour un instant : une lettre à jeter, une commission insignifiante. Comme l'assurait l'agent de police, elle le retrouverait au logis. Il ne fallait pas qu'il devinât les chimères dont son esprit était hanté. La porte cochère, celle de l'appartement, étaient entr'ouvertes, comme elle les avait laissées dans sa précipitation; Jean n'était pas rentré. Elle en éprouva une sorte de satisfaction; elle aurait le temps de dépouiller ses vêtements; il ne resterait aucune trace de sa course inquiète.

Une heure encore se passa, très longue, interminable. Elle fut reprise d'épouvante, étreinte par un sombre désespoir. Pourquoi ne revenait-il pas?... Où avait-il cherché un abri par cette nuit pluvieuse?...

Pendant cette veillée d'attente, il fut affreux le combat engagé dans l'âme de Germaine entre le devoir et la tendresse, la fidélité aux principes et l'amour fraternel. Elle se voyait abandonnée, et pleurait les deux frères à qui elle avait dévoué sa vie. Devait-elle absoudre Jean plutôt que de le perdre? Puis une voix s'éleva et triompha de sa faiblesse. Elle pouvait se lamenter et gémir; en vivant auprès de son frère elle pouvait autoriser une défection politique regrettable; c'était un mal passager et une infraction à des lois humaines. Mais il lui était interdit de transiger jamais, de permettre un acte contraire aux saintes lois de l'Eglise, attentatoire au mariage chrétien...

. . . . . .

Essoufflé par la course et l'ascension des six étages qu'il avait gravis sans reprendre haleine, Jean s'arrêta devant la porte de Marthe. Il sonna violemment, — ainsi s'annonce un maître attendu. En voyant chez elle, à cette heure tardive, celui sur qui se concentraient depuis une année ses pensées, vers qui allaient ses aspirations sans espoir, le visage de la jeune femme se colora d'une vive rougeur.

— Vous, monsieur! s'écria-t-elle avec une joie mal contenue où se mêlait l'inquiétude. Mlle de Deyme serait-elle souffrante? Puis-je vous être utile?

Il était entré et avait refermé la porte.

— Ma sœur va bien; c'est moi qui souffre.

— Vous!

— Je suis malade d'âme..., malade de cœur..., malade d'esprit...

Elle l'avait introduit dans un petit vestibule fort propre, servant de salle à manger. A travers la porte, laissée ouverte pour accourir plus vite, apparaissait une chambre virginale et pure comme celle d'une pensionnaire, avec son lit drapé de claire mousseline et ses chaises de paille qui miroitaient. Elle avait posé la lampe et ils s'étaient assis sur l'unique meuble, une banquette dure comme une stalle monacale.

— Je viens vous demander secours..., chercher un aide..., implorer une protection..., dit-il d'une voix vibrante.

Marthe eut un geste de surprise, un geste de ses mains jointes.

— Cela vous étonne, continua-t-il, avec une expression désolée qui serra le cœur de Marthe. Hélas! vous ignorez quelles sont les souffrances d'un homme de mon caractère privé d'affection, abandonné au découragement.

Il s'arrêta un moment, comme si les mots lui manquaient pour dépeindre le mal de son âme blessée.

— Mlle Germaine vous est si dévouée!

— Un abîme s'est ouvert entre nous depuis que j'ai reconquis mon indépendance. Jamais ma sœur ne s'informe de projets qu'elle déteste; jamais elle ne prend sa part de mes préoccupations journalières; pas un mot échangé entre nous, hors ceux que nécessite la vie en commun. Elle ne m'adresse ni un conseil ni un reproche; il ne nous reste même plus ce dernier lien... On dirait de deux adversaires unis par un destin fatal... Sa réprobation s'élève contre moi..., je la sens à chaque heure..., elle me meurtrit le cœur comme le feraient à mon corps les coups cinglants d'un fouet...

— Oh! je vous plains, monsieur! fit-elle, bouleversée par ces cris d'angoisse échappés à celui qu'elle admirait dans sa simplicité naïve et qu'elle aimait de toutes les forces de son âme.

Il fut touché de son accent.

— Je vous remercie... Vous devinez combien cet abandon m'est cruel... Du labeur de ma vie actuelle, ma sœur ne veut rien connaître. Imaginez-vous pareille rigueur, vous, bonne et compatissante?... Alors, Marthe, j'ai pensé à vous... et je suis venu... vous demander de me plaindre..., vous supplier de me soutenir..., mendier l'appui de votre affection...

Et Marthe, oubliant sa prudence, lui répondait d'une voix émue, l'encourageait avec une charité qui dissimulait mal sa tendresse. Comme elle serait heureuse si sa main ignorante pouvait jamais panser une blessure au cœur d'un homme tel que lui! Quel rôle plus enviable pourrait s'offrir à une femme? Son dévouement lui était acquis; elle se sentait glorieuse de lui inspirer tant de confiance. Que ne disposait-elle de la puissance des reines, que n'avait-

elle l'intelligence des séraphins, que ne portait-elle l'auréole des saintes pour mettre ces trésors à ses pieds!... Hélas! elle n'offrait que sa bonne volonté.

Il l'écoutait, radieux, transporté en un ciel longtemps convoité, jamais atteint; il éprouvait une émotion délicieuse, il ressentait une joie intime qui le laissaient étonné et ravi. Une femme exquise et belle, la femme aimée, s'inclinait humblement devant lui. Alors, très longuement, il lui dévoila ses projets, il lui parla de ses aspirations, il fit une peinture enthousiaste de cette paix sociale et du bonheur universel dont il rêvait de doter sa patrie, puis l'humanité.

Elle lui prêtait une attention religieuse, elle l'enveloppait d'un regard interrogateur, elle voulait tout savoir, tout comprendre, séduite par ses rêves généreux, éprise d'un mirage, incapable de discerner l'illusion de la réalité décevante. Cette grande loi de charité, devenue la loi unique, la charmait par sa simplicité sublime. Elle éteindrait les divisions funestes des partis, elle rallierait les soldats de tous les camps, elle unirait les intérêts, elle embrasserait les enfants des hommes dans les mêmes liens de tendresse.

Peu à peu, sans l'interroger, elle reçut la confidence de la déception dont il eût voulu faire l'aveu à Germaine. Longuement, il lui dépeignit les déboires de cette journée, l'indifférence de ses auditeurs, leurs allées et venues, leur départ avant la fin de la conférence, sa surprise et son trouble devant ce public inattentif. Demain que dirait la presse?

A son tour, elle parla. Habile à réfuter les arguments qu'il développait contre lui-même, elle le réconfortait, le relevait, attribuait, elle aussi, l'échec dont il parlait à des causes secondaires : l'inclémence du temps, le mauvais choix de la salle, une organisation défectueuse. C'étaient précisément les excuses et les consolations offertes par Clavères. En femme aimante, elle les avait devinées et les lui faisait accepter.

A ces paroles, il sourit. Le bonheur dilatait sa nature passionnée, impressionnable et mobile. Il avait rencontré un cœur à l'unisson du sien, une âme sœur de son âme. Et puis, il regardait Marthe avec délice; il la trouvait plus parfaite que jamais, avec son visage illuminé, son accent de prophétesse annonçant le succès, son corps souple, comme moulé dans sa robe de laine grise, très simple.

— Ne pourriez-vous abandonner ce local profané par des réunions publiques et choisir une salle mieux fréquentée.

Il fut frappé de la sagesse de ce conseil. En dépit de son effort pour donner à sa pensée une forme familière, il restait quand même un orateur d'allure aristocratique.

— Suis-je libre seulement! J'ai dû m'engager, me lier à des jeunes gens sans expérience, incapables d'aider à ma mission. Que faire maintenant?... Les nécessités de la vie matérielle me dominent et m'enchaînent... Et pour quel misérable résultat! Sans le travail de ma sœur, nous vivrions à grand'peine...

Il n'acheva pas. Ce lui était une torture de penser que sa parole n'assurait même pas le pain quotidien. Marthe avait senti ce qu'il y avait d'humiliation et de regrets poignants dans cette phrase. Et avec enjouement :

— Quoi, vous vous embarrassez de si peu!

Il la regardait, très surpris.

— Mais, je suis riche, moi! Riche comme Rothschild! continua-t-elle sur le même ton. L'on ne voit jamais la fin de ma richesse, et mon trésor est à vous... Parlons sérieusement : Mme de L'Espinet m'a laissé 600 francs de rente, les voulez-vous?... Je serais si heureuse de vous aider à reconquérir votre indépendance... Vous me les rendriez à votre heure, ajouta-t-elle confuse de son audace.

Jean eut une sorte d'éblouissement. 600 fraucs de rente, 20 000 francs! Marthe disait vrai, c'était une fortune, un trésor. Avec cette somme, il s'affranchirait de la domination de Clavères, il ne parlerait plus dans une salle vulgaire, il louerait un local à sa convenance, dans un quartier tranquille où le suivrait un public de choix.

Et cet homme, à qui tant de sacrifices avaient été offerts sans qu'il en eût conscience, s'émut de l'offre généreuse d'une petite somme d'argent. Ce fut une tentation fugitive comme l'éclair. Il n'y succomba pas.

— O Marthe, Marthe! Que je vous suis reconnaissant! Vous avez le souci de ma gloire, la préoccupation de ma dignité. Rien ne vous coûterait pour les assurer! Vous accepteriez la misère? Ah! vous êtes une vraie femme, de celles qui conçoivent le dévouement et acceptent le sacrifice.

Ses regards attendris, brillants d'émotion, se portaient sur le visage charmant où se lisaient le trouble et la confusion.

— Merci, Marthe, gardez cet héritage. Vous me donnerez mieux. Cette gêne dont je vous livre le secret est passagère... Mes conférences préparées, je chercherai quelque travail rémunérateur... Mais soyez mon bon ange, ma consolatrice. J'accourrai quand je serai trop triste..., quand je défaillerai..., quand j'aurai besoin de réconfort...

— Vous serez toujours le bienvenu dans cet humble logis.

Trompée par l'attitude de Jean, illusionnée par la nature de ses préoccupations, se méprenant à sa tristesse, elle crut qu'instruit de

son infortune, il n'invoquerait désormais d'autres privilèges que ceux qu'autorise une tendre amitié. Enfin, elle allait goûter cet amour presque céleste où la communion des âmes fait oublier les liens qui les attachent à la terre. Elle s'y abandonnerait sans remords, parce qu'elle serait sans crainte désormais, assurée de Jean comme d'elle-même.

Mais son illusion fut courte. Il lui avait pris la main; doucement il l'attirait; leurs visages se rapprochaient. Alors, elle pâlit affreusement, et avec un effort immense de sa volonté, elle se retira dans l'angle de la pièce, comme un pauvre oiseau se blottit dans le fond de sa cage lorsqu'une main s'apprête à le saisir.

— J'ai peur..., fit-elle d'une voix sourde. Peur de vous..., peur de moi... Fuyez ce logis où vous laisseriez le désespoir si vous y restiez plus longtemps.

— Que dites-vous, ma bien-aimée?... Ne suis-je pas tout à vous?... Je maudis mon erreur..., je pleure sur ma lâcheté...

— Jean..., Jean... cessez de me tenter... Aux efforts que j'ai faits, aux humiliations que j'ai subies, vous devez comprendre que je ne céderai jamais à vos prières. Je ne veux pas déchoir ni vous entraîner dans ma souillure. Il faut que vous regardiez en face l'avenir, et je ne dois pas aggraver mon passé.

— Mais le passé n'existe pas! Et l'avenir, Marthe, c'est de vivre à vos genoux, ignoré de tous.

— Par grâce! n'insistez pas... Oubliez une pauvre femme dont vous feriez le malheur, que vous condamneriez au remords. Jusqu'ici, le divorce a pu m'avilir aux yeux des autres sans m'amoindrir vis-à-vis de moi-même. Mais que je faiblisse, et je donnerai raison aux calomniateurs, et je perdrai cette tranquillité de conscience, mon unique soutien aux heures cruelles que je traverse!

Et tout en suppliant, elle se redressait, elle rompait le charme, elle mettait fin à une scène où son amour avait un moment dominé sa raison. L'arrivée inopinée de Jean, ses confidences douloureuses, leur attendrissement mutuel, avaient provoqué une courte défaillance; elle considérait avec effroi la faute irrémédiable qu'elle avait côtoyée.

— Si vous voulez me retrouver ici, si vous devez y revenir, jurez-moi que cette soirée n'aura point de lendemain?...

Il le promit, la voyant déterminée, craignant de la perdre de nouveau s'il insistait.

Minuit sonnait à l'horloge voisine. Du doigt, elle comptait les coups. C'était l'inviter à la retraite. Il s'était éloigné, oublieux des déceptions et des amertumes dont il était abreuvé depuis son

échec, ivre d'une joie inexprimable. Il croyait avoir des ailes ou planer au-dessus des nuages, tant son cœur, si lourd quelques heures auparavant, lui était léger à porter.

Au dehors, le temps s'était rasséréné. La pluie avait cessé, un ciel chargé de vapeurs réflétait les lumières rouges de la grande ville. A pas lents, il s'engagea sur les boulevards. Des femmes élégantes, enveloppées de fourrures ou de dentelles, descendaient le perron des théâtres et montaient dans leurs voitures. Plus loin, dans l'ombre, des créatures abjectes s'offraient avec effronterie. L'une d'elles saisit son bras. Il la repoussa brutalement. Alors elle l'insulta. Cette rencontre le fit retomber de son rêve extatique à la réalité et mit un terme à son exaltation.

D'instinct, il se hâta et regarda l'horloge placée devant la Madeleine. Elle marquait une heure du matin. A peine entendait-on au loin le roulement d'un équipage attardé. Paris s'était endormi. Son sommeil semblait encore plus profond sur la rive gauche; seuls, quelques agents veillaient aux alentours du Palais-Bourbon. En d'autres temps, une rentrée si tardive eût inquiété Jean. Il eût craint des reproches mérités. Mais le bonheur écartait les soucis, il était le roi de la terre depuis qu'il avait revu Marthe.

A peine avait-il sonné que la porte de l'appartement s'ouvrit. Il n'eut pas même un sentiment de pitié pour cette sœur dont le visage défait, les yeux battus, les paupières gonflées, disaient les angoisses. Elle s'attendait à des excuses. Cette indifférence grossière l'exaspéra. Pourtant elle ne se tint pas de l'interroger.

— Quand tu passeras la soirée chez Mme de Rodeloze, aie la bonté de m'avertir afin que je ne t'attende pas toute la nuit, fit-elle sèchement.

— Je ne suis pas allé chez la baronne de Rodeloze, répliqua-t-il sur le même ton.

Il prit une lumière et, sans un mot, sans un adieu, il rentra dans sa chambre et ferma la porte brusquement comme pour mettre une barrière matérielle entre lui et les reproches de sa sœur. C'était la rupture, et c'était lui qui la consommait. D'abord, ses préjugés aristocratiques étaient entrés en lutte avec les sentiments de son cœur. Ils auraient été battus, mais la religion plus forte que les préjugés avaient commandé; et il lui avait obéi sans mesurer sa souffrance, sans discuter son devoir. Peut-être Jean fût-il sorti victorieux de l'épreuve s'il eût trouvé un auxiliaire dans ce combat, mais Germaine, cette sœur admirable, sublime de dévouement, l'avait éloigné d'elle par l'excès de sa rigueur. A l'heure suprême, elle l'avait rebuté, découragé. Marthe avait eu la force de repousser un amour qu'elle partageait; Jean eût voulu fuir une femme aimée.

Dans sa sévérité, Mlle de Deyme rendait vains leurs efforts et livrait son frère à la main secourable qui prendrait compassion de lui.

XX

La porte de la salle des conférences était à peine close que les membres influents de l'Association s'étaient réunis dans la brasserie où ils tenaient leurs assises. En dépit des causes matérielles qui avaient compromis le succès, ils s'étonnaient d'un échec aussi marqué. S'étaient-ils trompés? Tout en parlant beaucoup des questions sociales, le public s'en désintéressait-il? Y avait-il un moyen de réveiller sa curiosité? Du bruit, des interruptions, une cabale bien montée, y réussiraient peut-être.

— Assurons-nous de quelques amis; faisons-leur la leçon. A la prochaine conférence qu'ils murmurent, qu'ils protestent, qu'ils sifflent. Nous leur répondrons par des acclamations. On s'excitera, on se passionnera, on s'enflammera. Pas un auditeur qui reste indifférent; pas un qui ne raconte les scènes dont il aura été le témoin, qu'il qualifiera selon son goût, d'admirables ou de scandaleuses; la rumeur publique fera le reste.

« Semez le vent et vous récolterez la tempête », dit un proverbe. Ce fut un ouragan que déchaînèrent Clavères et ses amis.

On avait abandonné Montmartre pour la salle habituelle des conférences. On commença de se quereller à la porte pour montrer de l'empressement et piquer la curiosité des allants et des venants.

Debout derrière une ouverture pratiquée par d'autres orateurs, Jean considérait avec surprise cette foule houleuse, goguenarde. Les étudiants, reconnaissables à leur béret de velours, y étaient en grand nombre. Sa susceptibilité en éveil lui disait que leur présence constituait un péril, et son cœur se serra. Jamais à la Chambre, dans les circonstances critiques de sa carrière, il ne s'était senti aussi désorienté, l'esprit aussi vide. Ses chagrins d'amour, la mort de son frère, l'insuccès de sa campagne électorale, la réprobation de sa sœur, l'appréhension de l'avenir, semblaient avoir brisé les ressorts de sa volonté, affaibli son intelligence. Puis, accoutumé à vivre sous une tutelle sévère, n'ayant jamais pris d'initiative, il était incapable de réagir contre le découragement ou de trouver en lui-même la force de dominer ses impressions.

Des cris, des appels irrespectueux, musique habituelle des amphithéâtres, commençaient à se faire entendre. Il y avait comme

une ébullition dans cette assistance massée jusque dans les couloirs, formés d'éléments très divers : les étudiants obéissant à un mot d'ordre et les indépendants attirés par le bruit commencé dans les journaux. Entre Clavères et ses amis il avait été convenu que de légers murmures accueilleraient d'abord l'orateur; on y répondrait par des applaudissements. Ce premier effet amuserait les reporters et stimulerait le baron de Deyme. Ni les uns ni les autres n'avaient tenu compte du tempérament d'un homme dont ils ignoraient l'impressionnabilité; ils ne supposaient pas non plus que le public se permît de témoigner ses goûts personnels.

A la vue de l'ancien orateur de la droite, très pâle, la démarche hésitante, il y eut une surprise, un silence, une crainte de suivre la consigne donnée. Clavères eut trop tard le sentiment de son imprudence, mais déjà les murmures s'élevaient, il n'était plus en son pouvoir de les maîtriser.

— Au Palais-Bourbon! cria quelqu'un.

— A Notre-Dame! dit un autre.

Le visage de Jean devint livide. D'un regard effaré, il chercha les audacieux qui l'interpellaient; mais, au lieu de prendre la parole, il se tut pour laisser passer l'orage; erreur grave, car il donnait à ses adversaires le temps de l'attaquer de nouveau.

— A la Bourse du travail!

— Silence! cria Clavères, sans être pris au sérieux par ses acolytes.

Alors ce fut un débordement parmi le public venu au bruit, enchanté de faire du vacarme. Les acclamations, les applaudissements se mêlaient aux sifflets, les trépignements des gros souliers aux cris d'oiseaux, aux miaulements de chats, aux aboiements de chiens. Une cacophonie de réunion publique aussi discordante que celle d'une ménagerie d'animaux féroces.

Blessé par un pareil accueil, Jean se tenait immobile derrière une table où ses mains s'appuyaient et soutenaient le poids de son corps. C'était pitié de le voir, la sueur au front, l'œil terne, comme fasciné par ces visages qui hurlaient et ricanaient en le regardant. Alors, on ne voulait pas l'entendre! On le repoussait parce qu'il prétendait donner aux hommes une loi de charité universelle! Avait-il commis un crime qu'on l'insultât, qu'on le bafouât ainsi? Pourrait-il lutter contre le mépris ironique dont l'accablaient ces hommes sans pitié? Tout à l'heure il avait deviné le danger; maintenant il avait le sentiment de son impuissance.

Las de siffler ou d'applaudir, l'auditoire se calmait. Mais alors ce fut une autre surprise. Après avoir salué de la tête, Jean pivota sur lui-même et rentra dans la coulisse d'un pas assuré. Par instinct de

bravoure, il avait fait face à la tempête tant qu'elle avait duré; elle cessait de gronder, il ne craignait plus de fuir.

Clavères s'était élancé pour le retenir et le ramener. Indigné, il s'y refusa. Remonter sur l'estrade où une foule inepte venait de lui infliger un pareil affront? Jamais!

Et tandis que le public, furieux d'une défection qu'il avait provoquée, mais à laquelle il était loin de s'attendre, menaçait d'envahir la scène et réclamait à grands cris son souffre-douleur, Jean sortait par une porte de service et gagnait une rue latérale. On y entendait encore des clameurs exaspérées.

Il s'éloignait. Le bruit d'un pas rapide et d'un souffle haletant lui fit tourner la tête. C'était Marthe, toute pâle, tremblante d'émotion, vibrante de colère. Désireuse d'entendre Jean, afin de le mieux juger, de le mieux conseiller, elle était venue et s'était mêlée à la foule.

— Les traîtres!... les lâches!... murmura-t-elle en s'attachant désespérément au bras de Jean. Les lâches! gémit-elle encore.

Puis elle se tut, ne voulant pas dévoiler à son ami la machination dont il était victime et que lui avaient révélée les bavardages des étudiants parmi lesquels elle s'était assise.

Il comprit qu'elle souffrait atrocement. Quel baume sur sa plaie que cette chaude tendresse de femme, croissant à mesure de l'infortune et de l'insuccès! Son orgueil humilié se fondait dans un invincible attendrissement.

— Marthe..., ma bienfaisante, ma bien-aimée Marthe!

Elle eut un regard où se lisaient son admiration et son amour. Ils éclataient immaîtrisables le jour même où l'homme qu'elle aimait succombait aux yeux de tous. Ah! c'était bien l'heure de montrer à Jean l'immensité de son dévouement et la grandeur de son affection! Mais ses forces faiblissaient, brisées par le désespoir. Prise de vertige, elle eût glissé sur le sol, s'il ne l'eût soutenue.

— Je suis lasse à mourir!

En la voyant toute blanche, les yeux éteints, les lèvres se mouvant sans articuler une parole intelligible, il fut saisi d'épouvante. O Dieu!... Allait-elle le quitter..., mourir, comme elle le disait!... Et lui, alors, que deviendrait-il?

Une voiture passait. Il l'y fit monter et s'assit près d'elle. Il lui avait appuyé la tête sur son épaule, il l'avait prise dans ses bras et l'y berçait doucement. Ainsi ils firent le trajet sans échanger une parole. Seulement, de moment en moment, il sentait se gonfler sur sa poitrine un cœur palpitant et couler sur ses doigts des larmes arrachées par l'amour autant que par la colère. Cette malheureuse conférence dont le souvenir torturait son amie, Jean voulait l'ou-

blier. Pour consoler Marthe, il simulait une insouciance et une tranquillité bien loin de lui. D'ailleurs, il était aimé, et encore cet amour le rendait heureux, heureux d'une manière inexprimable qui atténuait les douleurs de l'heure présente.

Ils arrivaient. Jean eut un mouvement caressant qui la tira de l'anéantissement où elle était plongée. La portant presque, il lui fit gravir les six étages. On eût dit qu'elle avait été brisée par le choc reçu. Et plus il la voyait débile, et plus il se sentait reconnaissant, ému, transporté d'amour et de désir.

Ils entrèrent dans le vestibule, mais elle ne s'y arrêta pas. La petite chambre toute blanche était ouverte; ils y pénétrèrent comme en un sanctuaire.

— Mon adorée!... ma Marthe chérie!... ma Marthe bien-aimée, dit-il à voix basse en la pressant sur son cœur. Voulez-vous que je reste ici..., pour toujours?

Elle joignit ses mains suppliantes, ses yeux se remplirent de larmes, et elle cacha son visage sur le sein de son ami. Il baisait ses cheveux bruns, il en lissait les ondes brillantes, il s'abandonnait à la volupté de sentir ce corps de femme serré contre le sien. Une anxiété folle secouait son être. Sa vie était suspendue aux lèvres de Marthe; elles allaient dicter son arrêt. De cœur, d'esprit, il était à ses pieds et s'anéantissait devant elle. Puisqu'elle l'aimait, aurait-elle la force de le repousser encore? Que deviendrait-il alors? Le dernier espoir d'être consolé lui serait donc ravi! Il serait éternellement seul pour supporter l'humiliation, subir l'infortune, dévorer une honte d'autant plus amère qu'elle succédait à la gloire.

— O Marthe!... pitié!

Elle murmura tout bas :

— Plus vous êtes malheureux..., plus je me sens rapprochée de vous...

L'indignation, une défaillance physique, avaient brisé les ressorts de son âme, l'avaient rendue en quelque sorte captive de Jean. Puis la compassion, l'amour se venant en aide, avaient achevé la défaite de sa volonté.

Ce soir-là. Germaine attendit en vain le retour de son frère. Quand l'aube trop tardive eut enfin paru, elle s'agenouilla devant le crucifix qui avait reposé sur le sein de sa mère morte, et, dans une explosion de désespoir :

— Mère, vous m'aviez confié vos deux fils! Quel crime ai-je commis que vous me les ayez repris tous les deux!

XXI

Deux jours s'étaient écoulés, deux jours où Marthe et Jean avaient cru vivre leur existence entière. Leur amour les absorbait sans qu'un souvenir troublât leur ravissement, sans qu'une pensée jalouse remuât les inquiétudes du passé ou soulevât aucune appréhension de l'avenir. Ils ne connaissaient encore ni scrupule ni remords; ils étaient comme les conquérants d'un pays radieux. Jean ne quittait pas le nid où il se blottissait avec délices. Seule, Marthe sortait de son extase; la vie matérielle avait encore ses exigences. Malgré les rigueurs de l'hiver, elle revenait chargée de bouquets. Elle rapportait ces fleurs simples, très abondantes, dédaignées des riches parce qu'elles n'ont pas la coquetterie d'être rares.

Parfois les choses ont une voix plus haute que la conscience, plus vibrante que le cœur. En aspirant le parfum de ces roses blêmes, Jean se ressouvint de sa sœur. Germaine aussi aimait ces fleurs que sa main cultivait jadis dans le jardin de Deyme, Germaine aussi était blême et souffrante, et s'étiolait comme ces pauvres roses d'hiver condamnées à se flétrir sans avoir jamais connu le plein épanouissement de la vie. Germaine!... Il l'avait oubliée!... Il aurait dû trouver un prétexte à son absence!... Il lui était si facile de la rassurer!... Depuis deux jours, elle avait dû passer par des inquiétudes mortelles... Comme elle devait souffrir, elle, perdue dans ce pays immense!... Pourquoi était-il égoïste, cruel?... Sa faute était impardonnable.

La tristesse subite qui se peignait sur ses traits à mesure que son visage s'écartait de la gerbe fleurie frappa Marthe.

— Qu'avez-vous? dit-elle très troublée. Aurais-je trop tardé à revenir?... J'ai pourtant couru... Les minutes me semblaient si longues.

— Non, non... Savez-vous à quoi je pense... devant ces roses... A Germaine..., à ma pauvre sœur!... Elle m'attend..., elle me croit peut-être mort et elle me pleure!... Germaine est sévère, parfois bien dure, mais elle m'aime... Combien je suis coupable, moi qui m'oublie dans mon bonheur sans songer aux tourments que je lui cause!...

A ces mots, une pâleur livide s'étendit sur le visage de Marthe, et ses doigts lâchèrent les malencontreuses fleurs dont les pétales jonchèrent le sol. Ces paroles tintaient à son oreille comme un glas, dissipaient l'ivresse où elle vivait depuis deux jours. Tant qu'elle avait eu à lutter contre son amour, elle s'était refusée à celui qu'elle aimait de toute son âme. Mais le voyant malheureux, pauvre,

désespéré, elle avait faibli, vaincue par la compassion. Et voici que les regrets de Jean éveillaient ses remords, que Mlle de Deyme, la pieuse et sainte fille, l'incarnation du devoir, se dressait devant elle, lui rappelait son passé, lui reprochait sa faute. Elle ne regrettait pas d'aimer et d'avoir consolé, mais pourquoi fallait-il qu'une défaillance scellât son dévouement et que la vie ne lui eût laissé d'autre alternative que de succomber ou de désespérer celui qu'elle aimait. Hélas! les fautes engendrent les fautes, et les malheurs inéluctables sont le plus souvent les conséquences tardives et fatales d'une première erreur. Le divorce, ce divorce contre lequel protestait sa conscience, dont elle s'était promis de ne jamais profiter, était à l'origine cette première tache, cette tache indélébile. Elle n'eût jamais faibli si elle se fût séparée de son mari au lieu de céder aux instances de Mme de L'Espinet; parce que, retenue dans les liens du mariage civil, ne rougissant pas de ses actes, ne dissimulant pas sa situation, elle n'eût pas captivé un homme respectueux d'un engagement sacré, elle n'eût pas subi l'attrait invincible de l'amour qu'elle avait inspiré. Maintenant, Jean allait la quitter par égard pour sa sœur. C'était juste. De quel droit eût-elle protesté et tenté de le retenir?... Qu'était-elle, sinon une femme tombée à qui jamais il ne témoignerait ouvertement son respect et son amour? Le divorce avait favorisé sa chute, il ne l'aiderait pas à se relever. La faute commise ne trouverait point en lui son excuse, puisque la religion catholique lui interdisait d'être la femme de Jean, puisque nul en ce monde ne pouvait la relever de son engagement, qu'aucune parole sainte n'appellerait sur eux la bénédiction du ciel.

— Qu'allez-vous faire?... écrire?... demanda-t-elle d'une voix que l'émotion rendait tremblante.

— Ce seraient de nouveaux délais, et j'ai trop tardé... Je dois à Germaine une explication loyale...

— Mais vous reviendrez... n'est-ce pas?...

Il ne répondit rien; son étreinte valait un serment. Un peu rassurée, elle l'enveloppa de son manteau, et ouvrit elle-même la porte de cette demeure où elle eût tant voulu le garder captif. Sur le palier, ils s'étreignirent encore; puis, quand elle l'eut perdu de vue, elle courut à la fenêtre. Il leva la tête, comme attiré par son regard, et ils se dirent un long adieu. Elle était douloureuse à tous deux, cette première séparation!

. . . . . .

Oh! qu'ils avaient été cruels pour Germaine ces jours d'attente et d'anxiété! D'abord, elle s'était rappelé la sortie tardive de Jean après sa première conférence. Les mêmes motifs inexpliqués le retenaient sans doute. Puis l'inquiétude l'avait gagnée; elle s'était

rapprochée de la fenêtre, écoutant le pas des allants et des venants, certaine de reconnaître entre tous celui de son frère. Peu à peu, le silence s'était fait dans la rue désertée par les omnibus ; les heures qui sonnaient régulières, impitoyables à l'horloge de Sainte-Clotilde, avaient seules interrompu le silence de la nuit. Ainsi se prolongeait une torture qui grandissait à mesure que les instants s'ajoutaient aux instants. Quand le jour triste du matin eut montré ses lueurs blafardes, Germaine fut prise de désespoir. Vingt fois elle était entrée chez Jean, imaginant qu'elle allait l'y trouver, qu'il était revenu sans qu'elle l'entendît, pendant un assoupissement involontaire. Et la chambre était vide toujours! Qu'était-il devenu?... Où le chercher?... Aurait-il renié son passé, transgressé les Commandements?... La faute était trop grande pour qu'elle y crût. Alors une pensée atroce la tyrannisa : Jean était malade, frappé par un accident vulgaire, mort peut-être!... On ne l'avait pas reconnu, et il dormait son dernier sommeil sur un lit de pierre glacée, côte à côte avec les noyés et les suicidés sans nom!... Cette idée tournait à l'obsession. Elle voulut courir à l'horrible refuge dont la vue seule la faisait frémir. Tandis qu'elle allait franchir la porte, il lui sembla que son cœur cessait de battre. Elle défaillerait avant d'atteindre la Morgue. Comment savoir?... Comment se renseigner? Avertir la police?... C'était livrer leur nom respecté à la malignité publique, le compromettre imprudemment... A qui donc ferait-elle appel?... A qui avouerait-elle sa détresse?... A qui demanderait-elle conseil et secours?... Dans le chaos de son esprit, elle se souvint de Frédéric... N'avait-il pas dit qu'il était son ami?... Une hésitation lui vint. Eh quoi! elle lui révélerait les écarts de son frère, elle lui dirait combien était amère la vie qu'elle souffrait à cause de lui! Jusqu'ici, elle s'était refusée à découvrir cette plaie. L'âme aussi a sa pudeur. Il le fallait pourtant. Trahir Jean était affreux, mais l'abandonner était criminel. Elle ne pouvait subir plus longtemps une pareille angoisse. Elle s'ouvrirait à son ami ; il devait tout savoir. Ensuite il agirait pour le salut commun. Elle donna comme dernière limite à son attente l'arrivée du courrier : peut-être apporterait-il une lettre.

Ce dernier espoir s'étant évanoui après ceux dont elle s'était bercée de quart d'heure en quart d'heure, elle se décida et mit fièvreusement quelques mots sur une dépêche.

Combien de temps allait-elle attendre la venue de Frédéric?... Très vite, avec encore une lueur d'espoir, elle reprit le chemin du logis. Hélas! le même silence pesait sur la chambre du fugitif.

En recevant l'appel si laconique de Germaine, le baron de Mas eut le pressentiment d'un malheur. Qui pouvait l'occasionner si ce

n'était Jean? Justement, il venait de parcourir les journaux; les chroniqueurs y détaillaient l'échec de l'ancien député, les railleries dont on l'avait accablé et la détermination qu'elles lui avaient si malencontreusement inspirée. Ils concluaient en qualifiant son départ : « Une fuite honteuse. »

Mais Germaine ne l'appelait pas pour l'informer d'une pareille mésaventure. Pris d'inquiétude, il se hâta de se rendre auprès d'elle. En la trouvant dans l'embrasure de la porte d'entrée, il comprit qu'elle guettait son arrivée et se félicita d'être accouru.

— Enfin, vous voilà!

Il y avait dans cette exclamation une douleur inexprimable. La pâleur de Germaine, ses yeux gonflés par les larmes et une veillée si pénible ajoutaient leur témoignage à celui de sa parole. Elle l'avait entraîné et, d'une voix étouffée par les sanglots :

— Mon frère..., que lui est-il arrivé..., le savez-vous?

Faisait-elle allusion aux événements de la veille, espérait-elle connaître par lui une vérité que Jean ne lui avait pas dite tout entière? Sans répondre directement.

— La politique surexcite les passions, déchaîne les haines. Votre frère est sans doute leur victime.

— Parlez..., expliquez-vous..., je vous en conjure!

— Il vous a dit qu'il n'avait pu faire sa seconde conférence?

Germaine eut un regard où se peignait sa détresse.

Il fallait répondre à l'interrogation de Frédéric; l'instant était venu de lui dévoiler la vérité!... C'était un crucifiement de toutes ses fiertés.

— Depuis avant-hier, je n'ai pas vu Jean... Et c'est pour cela que j'ai peur, que je tremble... et que je vous ai écrit..., murmura-t-elle d'une voix mourante.

Il fit un haut-le-corps. A son tour, il essayait de comprendre ou de deviner le motif qui retenait le frère de Germaine loin du logis commun où elle l'attendait.

Comme il se taisait, les craintes de Mlle de Deyme s'accrurent. L'échec avait-il une importance si grande qu'il pût expliquer cette disparition, un suicide peut-être?... Elle parla de la vision de la Morgue qui la hantait depuis le matin.

Le baron de Mas secoua la tête avec incrédulité.

L'ancien représentant de la droite était trop connu pour qu'on ne l'eût pas rapporté à son domicile à la suite d'un accident. La crainte d'un suicide était plus facile encore à écarter. Un homme religieux, un croyant, n'attente pas à sa vie, même lorsqu'elle lui devient à charge. Par quel enchaînement d'idées entrevit-il de nouveau une femme dont la main ourdissait la trame de cette sombre

tragédie?... Frédéric avait trop de délicatesse pour communiquer à Germaine de telles réflexions. C'eût été blesser au vif ses sentiments intimes, la désoler en détruisant ses dernières illusions. Avant de lui causer une pareille douleur, il lui fallait une certitude. Désireux de panser une plaie cruelle, il calma un peu sa malheureuse amie en l'associant indirectement à la défaillance de son frère. Sans doute, après son échec, il n'osait revenir près d'elle. Insistant davantage à mesure que ses avis étaient acceptés, il montra que l'intolérance est mauvaise conseillère. Ils en pouvaient témoigner l'un et l'autre qui étaient victimes des idées trop absolues de Jean. Ne s'était-elle pas montrée un peu dure, un peu sévère?

— Nous sommes pétris de faiblesse et d'erreur; pardonnons-nous réciproquement, c'est la première des lois sociales.

Peut-être Frédéric disait-il vrai. Elle avait outrepassé ses droits. A tort et trop longtemps, elle s'était arrogé les prérogatives d'une mère. Les années avaient fui sans qu'elle en tînt compte; elle avait oublié qu'un homme ne se gouvernait pas comme un enfant. Mais, Dieu le savait, elle n'avait pas agi par égoïsme. Ses intentions étaient hautes.

Elle abondait si bien dans ses vues, que Frédéric craignit d'avoir éveillé le scrupule dans l'âme de cette martyre. Alors il détourna l'entretien et parla de la conduite à tenir désormais.

Nul ne devait connaître une disparition momentanée; elle avait eu raison de taire ses transes. D'un bureau de police au calepin des reporters, la distance était courte. Une indiscrétion, et Jean était livré aux grands et aux petits journaux, offert en pâture à la malignité publique sans autre résultat que fournir aux quêteurs de nouvelles le fait-divers quotidien, et aux méchants la basse jouissance d'avilir un homme élevé au-dessus de ses contemporains. Pour lui, dont l'enquête ne pouvait éveiller aucun soupçon, il allait s'informer, chercher la piste du fugitif, s'assurer qu'il n'avait souffert d'aucun accident. Comment s'y prendrait-il? Il verrait surtout à ne point trahir la pénible vérité.

Germaine l'écoutait, approuvait ses paroles d'un signe de tête. Et pourtant elle hésitait encore à lui livrer le secret de ses suprêmes appréhensions. Cette supposition qu'elle avait repoussée jusque-là, elle ne parvenait plus à l'écarter : son frère était devenu l'esclave de sa passion au point d'oublier ses devoirs envers elle, au point de la laisser dans cette incertitude affreuse. Son frère était épris d'une fille de paysan, d'une femme divorcée! Jean de Deyme allait succéder à un misérable et à un débauché!... Non, elle ne pouvait se décider à parler!

— Dans quel piège est-il tombé? dit-elle, tandis que son visage se colorait d'une vive rougeur.

Il la regarda, lut dans ses yeux ce qu'elle taisait. L'allusion de Germaine ne répondait que trop à ses craintes secrètes. Jean était dans les bras de quelque femme artificieuse, pris aux mailles d'un rets trop subtil pour qu'il en pût distinguer les fils ou trop solide pour qu'il les pût rompre.

— Prenez courage.

— Du courage! En ai-je dépensé avant de vous écrire, avant de me résoudre à vous dire ma peine!... Dans une nuit, dans cette matinée, j'ai cru vivre un siècle de malheur. Maintenant, je suis à bout de force...

Anéantie, retombée sur le siège qu'elle avait quitté pour reconduire le baron de Mas, les yeux secs, la bouche vibrante, elle lui redisait année par année sa triste existence faite de douleur et de devoir. Dans le lointain du temps écoulé, c'était la mort subite de son père annoncée par la lettre d'un homme d'affaires; peu après, la fin désolée de sa mère lui confiant deux orphelins. Plus près d'eux, ce jour cruel où elle lui avait dit l'adieu qui brisait à jamais leur projet d'union. Puis encore, cette heure maudite où elle avait compris que Jean désertait la bonne cause. Le temps avait sans doute amoindri le souvenir des épreuves passées, car aucune ne lui semblait plus affreuse que celle où son cœur se mourait depuis la veille.

Loin d'être blessé par l'expression de ce désespoir, il montra sa compassion pour tant d'infortunes si noblement supportées. Elle comprit ce qu'il y avait de tendresse inébranlable, de dévouement et d'amour encore dans le cœur de Frédéric, et elle leva vers lui ses beaux yeux qui perdaient leur éclat sous un voile de larmes.

— Ah! Germaine, si vous aviez voulu!

— Vous savez combien mon sacrifice m'a coûté de regrets et de pleurs!

A cet aveu, il s'enhardit. Pendant ces heures de détresse, il pouvait lui dire qu'il lui appartenait encore, qu'en dépit de son refus, il lui restait toujours fidèle.

— Si vous vouliez, Germaine!... Près de moi, vous trouveriez des heures de calme, des jours de paix... Vous oublieriez un peu... Tandis qu'ici, c'est le chagrin, la douleur... Voyez-vous un terme aux écarts que vous déplorez?... A notre foyer, l'épreuve vous semblerait moins lourde... Je panserais la plaie de votre âme... Ma sollicitude et ma tendresse vous entoureraient... Je ferais cesser le supplice où se consume votre vie, où s'épuisent vos forces et dont je n'entrevois pas la fin si vous restez... Et puis n'auriez-vous pas

quelque satisfaction à faire mon bonheur..., le bonheur d'un homme qui concentra sur vous ses espérances, qui entrevit dans une union avec vous ce que la destinée peut offrir de joie pure? Écoutez ma prière... Ne soyez pas trop sévère pour moi..., trop dure à vous-même... Nous sommes libres tous deux. Pourquoi Dieu, vers qui s'élèvent nos communes adorations, vous refuserait-il à mon amour? N'est-ce point sa providence qui vous plaça sur mon chemin. Il nous permet d'obéir à l'inspiration de notre cœur, d'accepter le choix de nos âmes, de connaître l'amour chaste et de suivre ses lois. Sait-il les différences de sectes, lui, le Seigneur des bontés suprêmes? Notre petitesse et notre égoïsme nous le font croire partial, injuste, protecteur de nos préférences, partisan de nos rancunes. C'est pécher que de le concevoir à notre image, favorable aux uns, impitoyable aux autres. Croyez-moi, ma bien-aimée, nous sommes égaux devant sa tendresse...

Elle l'écoutait, touchée de tant de constance; elle savourait cette chaude affection qui la berçait si doucement.

— Oh! que j'aime vos paroles!... Comme elles sont douces à mon âme désolée!... Vous avez peut-être raison... Mais, encore une fois, ne me montrez pas ce paradis radieux où j'aurais pu entrer... Je dois fermer les yeux, ne jamais le regarder... L'attrait en est trop grand...

— Pourquoi vous disputer ainsi à mon amour?

Elle étreignit son front à deux mains, comme pour y retenir une volonté qui lui échappait.

— Mon Dieu, accordez-moi la force... Frédéric, je donnerais ma vie pour votre bonheur, mais, plus que jamais, je me dois à Jean... Il ne connaîtrait plus d'entraves si ma conscience faiblissait et se taisait devant les désirs de mon cœur. Il s'autoriserait de mon exemple... La seule force qui me reste aujourd'hui pour le ramener, je la puiserai dans le souvenir de mon sacrifice... Et n'est-ce point ma récompense que de retrouver votre appui, votre compassion, vos soins affectueux, à l'œuvre où l'épreuve s'élève au-dessus de moi? Béni soit le Seigneur qui vous a ramené... Merci à vous qui, obéissant à son inspiration, avez pardonné mon offense et dédaigné le ressentiment...

Il n'insista pas, sentant la justesse de ses paroles, comprenant à quelle lutte l'esprit et l'âme de sa malheureuse amie étaient en proie, espérant d'un avenir bien triste une concession à ses désirs.

Elle reprit en joignant les mains :

— A vous voir près de moi, à écouter vos consolations, à me sentir soutenue par votre main bienfaisante, j'ai dominé mon anxiété, j'ai un instant oublié le frère dont me séparent la maladie...

la mort..., de pires maux peut-être... Courez, mon cher ami... Achevez votre œuvre de miséricorde, et soyez béni pour le soulagement que vous m'apportez...

. . . . . .

A la salle des conférences, où Frédéric se rendit, on ne savait rien du fugitif. Pendant la sortie tumultueuse de la foule, le baron de Deyme avait disparu sans qu'on prît garde à lui. Insister davantage était inutile. Le marin acheta les journaux du soir. On y parlait de l'échec de la conférence, on s'acharnait sur la personne du conférencier, mais au milieu des suicidés, des écrasés et des morts, il ne découvrit pas le nom de Jean. Après avoir visité la Morgue, comme l'en avait prié Germaine, il se reprit à son idée première : une femme devait jouer un rôle dans ce drame. Mais comment la retrouver dans l'immensité de Paris? Un hasard seul pouvait l'y aider, et pendant qu'il l'attendrait, la sœur de Jean se mourrait d'impatience. Le mieux encore était de lui parler à cœur ouvert et de l'interroger. Ses réponses fourniraient peut-être quelques indices.

XXII

Pareille à cette reine de France qui eût préféré perdre son fils que de le savoir coupable d'un seul péché mortel, Germaine avait cru qu'elle souffrirait moins si on lui rapportait son frère blessé, agonisant, que le retrouver avili et souillé. Mais, à mesure que les heures écoulées éloignaient toute crainte d'accident, son affection l'emportait sur la rigueur de ses principes, elle éprouvait une sorte de détente morale. Si son Jean eût été victime d'un de ces monstres de la voirie coupables de tant de catastrophes, elle l'eût certainement appris maintenant. Il avait sans doute failli, au moins, il vivait, il reviendrait, il s'amenderait. Renonçant à une sévérité inutile, elle suivrait de sages conseils, elle le recevrait dans ses bras, elle essayerait de le ramener à force de douceur et de tendresse.

Soudain, un bruit de pas précipités, le battement sec d'une porte la fit tressaillir. Avant que Jean entrât, elle l'avait reconnu. Elle voulut courir, s'élancer vers l'enfant prodigue, mais ses forces la trahirent. Partagée entre la joie, la crainte, la résolution de pardonner et ses dernières velléités de résistance, elle voulut parler et eut le sentiment d'une désobéissance de son être au commandement de sa volonté. Pour lui, immobile, timide, il restait frappé de surprise devant la pâleur cadavérique et l'anéantissement de sa sœur. Les yeux seuls vivaient encore, chargés de reproches que la bouche se refusait à prononcer.

— Ma sœur bien-aimée,... ma chère Germaine...

Et il s'agenouillait à ses pieds comme aux jours où, petit enfant, il avait à se faire pardonner quelque envolée dans les champs du Lauragais, aux heures d'étude.

A ces mots caressants, le visage de Mlle de Deyme s'empourpra. Il lui semblait que les battements de son cœur, arrêtés un instant, se précipitaient, plus rapides, jetant dans ses veines une vie prête à les abandonner.

— Pardonne-moi..., je devine tes inquiétudes... et ce que tu as souffert... Pourquoi chercherais-je à m'excuser?... Je suis coupable envers toi..., j'aurais dû t'avertir...

Germaine étouffa ses reproches dans un profond soupir.

— Jean, mon enfant...

— Encore une fois, pardonne-moi.

— Entre nous, il n'y a ni offense ni pardon; mais, pour l'amour de Dieu, épargne-moi une torture pareille à celle que j'endure depuis deux jours!... Ne réduis pas ma faiblesse et mon épouvante à livrer le secret de ton inconduite.

— Que veux-tu dire?

— Les suppositions les plus cruelles, je les ai faites... Je t'ai cru blessé..., mort peut-être...

— Ma pauvre sœur!...

— Et j'ai appelé Frédéric de Mas..., je lui ai confié mes angoisses... Depuis hier il est à ta recherche..., et va revenir, sans doute.

Jean mesurait la portée de sa faute, et pourtant il sentait bien que la blessure la plus douloureuse au cœur de sa sœur n'était pas encore ouverte. Fallait-il brusquer un aveu complet? Il s'y résolut, comptant sur Frédéric pour le seconder dans ses desseins ou l'aider à fuir des reproches trop prévus.

— J'ai mal agi, ma chère sœur; je te prie de m'excuser... J'ai manqué de prévoyance. D'ailleurs, la faute ne se renouvellera plus, je te le promets. Je sens l'incorrection de ma conduite et suis résolu de prendre l'attitude qui convient à un homme de mon âge et de ma situation.

Elle fit une exclamation et ses bras maternels se tendirent vers lui... Il l'avait ramenée vers un fauteuil et l'y avait assise.

— J'ai l'intention de me marier.

Elle eut un frémissement de tout l'être. Qu'allait-il dire? Il lui aurait déjà communiqué ses projets s'ils étaient avouables.

— Avec qui? murmura-t-elle.

— Avec une personne qu'accable un malheur immérité, mais dont l'âme et le cœur sont purs comme ceux d'un enfant.

— Son nom?

— Marthe Despeyroux.

— Son mari est donc mort?

— Je ne sais..., je ne crois pas...

— Après le cauchemar de cette nuit, une horrible hallucination s'empare de moi... Dissipe-la, je t'en conjure... Jean de Deyme n'épouserait pas une femme divorcée..., il ne donnerait pas un pareil scandale?...

— Ce mariage, un scandale?... Mais je le considère comme un devoir.

— Tu blasphèmes!... Un mariage..., mais quel prêtre le bénirait?

Germaine s'était levée. Elle se rapprocha de Jean, lui saisit les deux bras, ses doigts tremblants se crispèrent sur la manche de son vêtement.

— Malheureux!... la passion t'égare et te rend fou!... Réfléchis seulement... Tu prétends te marier en dépit des lois de l'Eglise..., malgré ta qualité de catholique?... Et tu commettrais cette faute pour t'unir... à qui?...

— Tais-toi! fit-il, tremblant d'émotion.

— Me taire!... Ce serait un crime..., ce serait me faire ta complice... Ah! mon instinct ne me trompait pas quand je te voyais descendre vers la chute et que je m'efforçais de te retenir! Mais jamais je n'aurais imaginé un abaissement pareil!

— N'insulte pas la femme que j'aime!

— Prends garde, Dieu te voit et te maudit... Mais j'ai tort de te parler en son nom... Tu n'es plus en état d'écouter sa voix... Entends au moins le langage des hommes... Ne sais-tu pas que le divorce est un ferment de dissolution ajouté à ceux qui nous corrompent déjà? Ne sais-tu pas que le divorce est un appel aux passions des masses, une concession aux plus mauvais instincts? Ne sais-tu pas que les ministres de la religion réformée eux-mêmes le déconseillent; que, malgré leur puissance, l'Angleterre et l'Allemagne en souffrent et qu'elles le proscriraient s'il n'était une pierre angulaire du schisme et une de ses causes? Mais le divorce, c'est une excitation à toutes les convoitises, une récompense aux mauvaises actions!... Mais le divorce, c'est une marche en arrière, un retour vers la polygamie, et tu vois où elle a conduit le monde musulman! Le mariage indissoluble réalise le programme suprême de l'alliance commandée par la nature entre l'homme et la femme. C'est à l'abri des foyers solides, indestructibles que se forment les familles unies; ce sont les familles unies qui constituent les nations fortes; ce sont les nations fortes et sages qui sont les nations heureuses...

Elle s'était repliée sur elle-même, dans une sorte d'effondrement.

Soudain, ses mains s'élevèrent jusqu'à sa chevelure grise et la fourragèrent d'un geste fou.

— Non..., non... Jean, tu n'épouseras pas cette femme..., je te le défendrai..., tu m'obéiras... Je t'en supplie à genoux..., je t'en conjure!

— De quel droit t'opposerais-tu à mon bonheur! Celle que j'aime est malheureuse, mais non moins sainte à mes yeux. Au moment où j'étais abandonné, Dieu suscita sur mon chemin la femme dont l'affection et le dévouement sont sublimes, un être pauvre des biens de la terre, mais riche des dons de l'intelligence et du cœur. Et quand tout a croulé autour de moi, seul son appui m'est resté. Eh bien, je méconnaîtrais mon devoir si j'hésitais un seul instant à consacrer notre union par le seul mariage qu'il me soit permis de contracter. En abandonnant le parti politique où je m'étais engagé imprudemment, j'ai perdu des amis; en épousant une femme redevenue libre et restée pure, je verrai peut-être encore les timides ou les hypocrites s'éloigner de moi. Mais les gens de bien, mais les hommes de bon sens me loueront de n'avoir pas craint le préjugé, et ils salueront en moi la franchise et la sincérité d'un esprit honnête qui, dans ces temps de lâcheté, garde le courage de ses opinions et la loyauté de proclamer ses sentiments...

— Ou l'audace d'élever ses mauvais instincts au rang des vertus.

Calme jusque-là, il cessa de se contenir et secouant son étreinte :

— Si la destinée avait permis que je connusse plus tôt l'admirable créature dont je te parle, je lui aurais déjà donné mon nom.

Il se dressait devant elle, les bras croisés sur la poitrine, l'attitude orgueilleuse, la menace dans les yeux. Alors elle se rappela ses résolutions. Comme elle les avait mal tenues!... Mais pouvait-elle prévoir une pareille catastrophe? Ce n'était pas un écart momentané, une faute réparable que ce mariage. L'honneur même de la famille était engagé. En tolérant une pareille union, elle serait coupable envers les aïeux protégés par sa seule énergie. A elle d'empêcher une mésalliance avilissante, à elle d'éviter à leur blason encore vierge la honte d'une pareille tache. La chrétienne trouvait un appui dans le culte de la race.

— Mes droits, dis-tu?... Je les tiens de nos ancêtres... Je suis comptable de l'héritage d'honneur qu'ils nous ont laissé... Marthe Despeyroux!... une servante de Mme de L'Espinet!... une paysanne divorcée!... Le nom de notre mère, le mien porté par cette fille de ferme..., cette commensale de nos gens!... Non, cela ne sera pas... Tu ne braveras pas la malédiction de ceux qui ne sont plus!

Et comme elle le sentait inébranlable, elle revint de la menace aux supplications.

— Eh quoi, je t'aurai dévoué ma jeunesse, sacrifié mon bonheur; pour ta gloire et ton salut, j'aurai perdu celui qui m'était le plus cher après toi, et tu m'infligerais une pareille honte, tu fermerais ton cœur à mes prières?

Il crut qu'elle faisait allusion à son mariage rompu, tandis qu'elle pensait au malheureux Bernard disparu au fond de la mer avec tant d'autres innocents.

— Le baron de Mas t'est resté fidèle..., tes regrets peuvent avoir un terme.

— Et tu l'autoriserais, cette union réprouvée naguère? Elle excuserait la tienne, n'est-ce pas?... N'attends pas cet exemple de moi..., ne l'espère pas... Le baron de Mas restera mon ami... Et cependant il n'est pas coupable... Il suit la croyance de ses pères... Toi, tu as connu la vérité, Dieu t'a fait cette grâce insigne, et tu t'abandonnes aux plus vils entraînements, tu te laisses gagner par la corruption du siècle! S'abîmer dans le péché est un malheur pire que d'être né hors de l'Eglise.

Et encore, revenant à l'objet de son indignation :

— Introduire dans notre famille la fille qui fut l'instrument de ta chute, ta maîtresse!

Il fit un geste de dénégation.

— Mentirais-tu aussi?... Ta disparition depuis deux jours, et cet oubli de mes alarmes te trahissent!

Jusqu'ici la passion l'avait aveuglé; il avait vu dans l'abandon de Marthe l'action généreuse d'une femme que l'amour et la compassion avaient jetée dans ses bras au moment où la destinée l'accablait. Et en échange de son dévouement, il lui devait une réparation éclatante et solennelle. Elle avait bien conquis le droit de porter devant les hommes le nom de ses pères, la femme qui l'avait consolé et aimé. Au lieu de l'ébranler, les remontrances de sa sœur le confirmaient dans ses résolutions. Elle lui criait : « Déchéance! » Il répliquait : « Devoir! »

— Toi-même, quand Marthe vivait auprès de Mme de L'Espinet, ne lui témoignais-tu pas une bienveillance particulière?

— J'ignorais son divorce... D'ailleurs, je puis plaindre une femme malheureuse et refuser de l'introduire dans ma famille. La générosité ne doit jamais s'exercer aux dépens de l'honneur.

Un silence se fit; chacun cherchait de nouvelles armes pour combattre son adversaire. Le premier, il reprit l'offensive.

— Alors tu te refuserais à toute conciliation?... Si, dans quelques jours, je t'amenais Marthe, qui t'aime et souffre en attendant mon retour et ta réponse...

— Si tu l'osais, je la chasserais!

— Paroles vaines!

— Tu me connais mal, Jean... J'ai pallié de mon mieux ta défection, je suis venue vivre avec toi, espérant que ta défaillance serait passagère et que, la crise terminée, tu expierais ton erreur dans le repentir... Aujourd'hui, ma religion est éclairée... Je m'explique maintenant ta rébellion contre ceux dont les principes inflexibles te gênaient et à qui tu dois, après Dieu, ton talent et tes succès... Je prévois que ton cœur va se fermer à la grâce... Il faut que je réveille ta conscience endormie... Je dois m'opposer à ta déchéance morale. Et quand je te montre la grandeur de ta faute, quand je te représente les conséquences de ton erreur, tu me réponds en m'offrant d'asseoir ta concubine à mes côtés!... Infligemoi cette insulte, et je quitterai cette demeure où je n'aurai jamais dû venir.

— Où irais-tu?

— Que t'importe!

Elle s'interrompit; Frédéric entrait. A la vue de Jean, le marin eut une hésitation. Le retour de « l'enfant prodigue » rendait sa présence inutile. Il était de trop entre le frère et la sœur. Comme il se retirait, Germaine le retint d'un geste. Et puisant une force nouvelle dans la vue de son ami, elle reprit avec véhémence :

— Savez-vous où mon frère se cachait, tandis que je mourais d'anxiété?... Il était dans les bras d'une femme!... Vous ne le croyez pas?... Je dis vrai, pourtant! Il ne s'en cache pas! il s'en vante... Et cette femme s'appelle Marthe Despeyroux..., et cette femme est divorcée!... Puis il prétend l'épouser, l'amener ici, près de moi, afin que je leur donne sans doute ma bénédiction, à défaut de celle d'un prêtre?... Aviez-vous jamais cru mon infortune si grande?...

Frédéric s'était approché de Germaine. En vain il essayait d'interrompre ces paroles qui sortaient par saccades.

Quant à Jean, il se félicitait au fond du cœur de l'arrivée du baron de Mas; elle n'avait que trop tardé. Confiant Germaine à cet ami dévoué, il allait s'enfuir et retourner auprès de Marthe.

Comme il se levait, elle devina son intention. Ainsi l'œuvre maudite allait s'accomplir. Rien ne l'empêcherait! Il était perdu sans retour! Quel souvenir invoquer?... A quel sentiment faire appel?... Celui de l'amour fraternel était mort..., celui de l'honneur ne vibrait plus. Soudain elle tressaillit, et, repoussant l'ami qui s'efforçait de la retenir, elle courut vers son frère.

— Tu sais comment l'on meurt dans notre famille? Ceux qui ne tombent pas sur le champ de bataille succombent à une rupture du cœur. Ainsi périt notre père. Tel sera mon sort et le tien. Si tu

pars, si tu t'éloignes, je sens que je ne te reverrai jamais. Mais, avant que Dieu m'appelle à lui, que la maladie héréditaire ait consommé son œuvre, tu sauras ce que tu me coûtes, tu connaîtras les terribles conséquences de ta faute. Tu peux prévoir l'avenir, mais tu ignores le passé. Te souviens-tu de ton enfance, te rappelles-tu ton adolescence et les soins idolâtres dont elles furent entourées par ton frère et par moi?... Ai-je pleuré sur ma jeunesse quand je te la sacrifiai? Plus tard, un homme de grand cœur me rechercha. Il était digne de mon amour. Je l'aimai, et je le dis sans honte devant lui. Mais il suivait un culte différent du nôtre. Pourtant un prêtre de ma religion pouvait recevoir nos promesses. Je songeai à toi. Je ne voulus pas attenter à ta gloire, diminuer ton prestige aux yeux des hommes... Amoindrir ton influence sur les esprits. Et je refusai la main loyale qui se tendait vers moi. Je me réfugiai dans ce cloître que j'ai quitté pour partager ta détresse et t'aider à supporter la réprobation de tes amis. Hier, dans l'excès de ma douleur, j'ai appelé Frédéric. Il est venu. Désespérant de toi, encore il m'a offert de partager son foyer. Et encore, pour me consacrer à ton salut, dans mon souci de te défendre contre toi-même, j'ai persisté dans mon refus. Et tu resterais sourd à ma prière? Quand je te demande de renoncer à cette femme, de ne plus la revoir, quand je t'implore au nom de tous les nôtres, tu me le refuserais?...

La tête basse, le visage baigné de sueur, le cœur déchiré par les souvenirs qu'évoquait Germaine, il parcourait l'étroite pièce d'un pas nerveux et irrégulier. Les mouvements de son corps trahissaient son agitation morale. Germaine disait vrai. Elle avait des droits supérieurs à ceux d'une mère, car, envers lui, elle n'avait pas de devoir à remplir. Mais, en regard de tant de sacrifices accomplis, il mettait la tendresse, le dévouement, l'amour de Marthe, et, dans la balance que la passion tenait d'une main partiale, ils l'emportaient sur l'offrande d'une existence dont l'emploi ne lui était pas dû.

— Tu te tais?

— Je l'aime! Je ne me séparerai jamais d'elle. Je n'aggraverai pas ma faute en l'abandonnant. D'ailleurs, si je la quittais, je commettrais une infamie, je me rendrais coupable d'un meurtre. Elle mourrait de ma lâcheté.

— Ne joue pas avec la mort!

Et, s'approchant de lui, le masque tragique, la voix vibrante :

— J'aurais voulu te cacher toujours un secret terrible, l'emporter avec moi dans la tombe. Je souhaitais t'épargner une douleur que je me réservais; mais peut-être ta rédemption est-elle à ce prix!

Apprends la vérité... Jean, tu as causé la mort de ton frère! Jean, tu as tué Bernard!

A ces mots, l'épouvante se peignit sur ses traits, ses mains se dressèrent comme pour repousser un spectre, des paroles incohérentes s'échappèrent de ses lèvres. Il se les expliquait maintenant ces cauchemars où il entendait Bernard l'appeler d'une voix courroucée, où le spectacle d'une souffrance d'outre-tombe le troublait et le désespérait.

Elle touchait enfin une fibre sensible et le sentit.

— Tu veux savoir? Tant mieux. Ce sera ton châtiment, le châtiment le plus cruel que la vie terrestre puisse te ménager. Tu allais renier ton passé, je le pressentais. Bernard seul pouvait s'interposer entre le vice et toi, te retenir dans le devoir, te sauver de l'opprobre. Je l'appelai, le télégraphe emporta le signal suprême, le mot de « crucifix » qui annonçait un péril mortel. Ni les vents ni la tempête n'arrêtèrent Bernard. Il décida le commandant du *Sagittaire* à prendre la mer et à le porter à Aden où il rallierait un paquebot. Du navire, de l'équipage, de ton frère, tu sais ce qu'il est advenu!...

— Tu veux donc me rendre fou!

— Songe aux larmes que tu as fait verser!

— Mais la consolation à tant de maux, à tant de douleurs, où la trouverai-je, sinon près de la seule femme qui m'ait aimé!

— Quoi!... tu persistes?... J'ai versé dans ton cœur cet horrible secret,... tu vois les malédictions qui s'élèvent contre toi des profondeurs de la mer,... tu entends dans tes nuits sans sommeil les reproches de ton frère, et rien ne peut t'arrêter?

— Si je promettais aujourd'hui, je viendrais demain te demander grâce, ou bien je serais parjure!

De longs hoquets soulevaient sa poitrine; des larmes descendaient brûlantes sur son visage. Et dans son délire d'amour, incapable de supporter plus longtemps les reproches de sa sœur, pressé de se soustraire à ce supplice, avide d'air et de liberté, désireux de retrouver sa voie dans le chaos où il était plongé, il se précipita vers la porte.

Superbe d'indignation, grandie par son courroux, le geste impérieux, Germaine l'y précéda et la lui ouvrit toute grande :

— Va! que Dieu te prenne en pitié!... et me frappe seule en expiation de ta faute!...

Il s'était enfui, il courait quand un appel désespéré l'arrêta :

— Jean!... Jean!...

C'était la voix du baron de Mas.

— Jean! entendit-il encore.

Alors il se retourna, revint sur ses pas et aperçut Frédéric effaré, bouleversé par l'émotion.

— Qu'y a-t-il?

— Germaine!... ah, ma pauvre Germaine!... Elle m'a échappé..., je n'ai pu la retenir..., elle est tombée..., elle est morte peut-être... Que le Seigneur m'épargne la douleur de la perdre!

Ils étaient rentrés dans la chambre. Subitement revenu de sa folie, Jean s'était agenouillé devant le corps de sa sœur étendu sur le sol. Il baisait ses joues, il l'appelait, il la suppliait de revenir à elle, il promettait de lui obéir si, par miracle, le ciel la sauvait. C'était en lui comme une terreur de comprendre.

— Vos lamentations sont tardives, des secours seraient plus urgents, fit le marin avec dureté.

Ils soulevèrent le corps inerte et le portèrent sur son lit.

— Un médecin!

— Nous en avons un dans la maison. Il est chez lui, je l'ai vu monter.

— Je cours l'appeler.

Quand Frédéric reparut, une affreuse lumière s'était faite dans l'esprit de Jean.

— Ma sœur est morte!... Germaine est morte de ma main!...

Le docteur avait cherché le pouls et abandonné aussitôt le bras pour écouter le cœur.

— Rien..., plus rien..., murmura-t-il.

— Mais c'est impossible... Il y a un instant encore, elle nous parlait... ; une discussion...

— Ah! c'est cela... elle vient de succomber à la rupture d'un anévrisme... De grands ménagements lui eussent été nécessaires.

Le médecin s'était retiré en promettant de remplir les formalités également ignorées des deux hommes.

— Frédéric..., fermez-lui les yeux..., dit Jean qui défaillait.

D'une main pieuse, le marin voila pour jamais un regard éteint et, avec une infinie tendresse, il posa ses lèvres sur les paupières qu'il venait de clore.

Ce fut une triste veillée où l'on entendait les sanglots de Frédéric et les excuses que Jean prononçait machinalement en les entremêlant de promesses. Deux douleurs amères, mais l'une contenue et discrète; l'autre éloquente, désordonnée.

Sur le soir, comme la nuit tombait et plongeait le logis dans une ombre mystérieuse, l'attention de Frédéric fut attirée par un bruit léger : sans doute une Sœur, envoyée par le médecin. Il gagna le vestibule afin de l'introduire. En effet, une femme était là, timide,

hésitante. A sa vue, il eut un mouvement de répulsion : c'était Marthe.

Déjà, elle avait été surprise de trouver la porte ouverte; maintenant elle cherchait à s'expliquer la présence du marin tandis qu'elle espérait être reçue par Jean ou Germaine.

Tout le jour elle avait attendu anxieuse le retour de l'absent. Puis elle avait été prise d'une épouvante folle. Pourquoi ce retard?... Serait-elle abandonnée?... A son tour, elle connut le martyre d'inquiétude qu'une autre avait souffert à cause d'elle, mais il lui manquait, pour supporter sa douleur, l'inaltérable paix d'une conscience pure. Elle avait traversé des alternatives d'exaltation et de désespoir. Après les heures d'extase où ils s'étaient liés par tant de serments, elle ne pouvait admettre que Jean eût cédé devant des remontrances prévues. Et le soir la trouvant solitaire, comme l'avait laissée le jour, lasse de souffrir, voulant connaître la vérité, la préférant aux illusions décevantes, elle avait fait appel à son énergie et s'était décidée à venir chercher le fugitif jusque chez sa sœur. La présence du baron de Mas, un ami de Mlle de Deyme, la déconcertait et lui enlevait son courage.

— Que voulez-vous, Marthe? dit-il d'un ton qui la glaça. Habituée à être appelée *Mademoiselle*, rabaissée au rang des servantes, elle balbutia :

— Je voudrais parler à...

Elle hésitait, ne sachant si elle devait prononcer le nom du frère ou de la sœur. Il ne lui laissa pas le temps de se décider, et brutalement, comme s'il eût commandé à son bord :

— Vous veniez saluer Mlle de Deyme. Retirez-vous,... elle est morte.

Marthe ne put se défendre d'une pensée égoïste : Jean n'était pas coupable! La fatalité, d'impérieux devoirs l'excusaient de reste. Puis un doute lui vint.

— Vous vous jouez de moi, monsieur... et d'une façon bien cruelle!... Où est M. de Deyme?... Je veux le voir!

Et elle se précipita dans la chambre de Germaine. Il s'était efforcé de la retenir, mais l'impulsion était si vive qu'elle lui échappa. Pour l'arrêter, il eût dû employer la violence.

Elle était entrée, elle avait traversé la chambre, elle était à deux pas de l'étroite couchette où Germaine commençait le sommeil de paix. Bouleversée par ce spectacle, elle poussa un cri déchirant :

— Jean!... O Jean!

Agenouillé devant le lit funèbre, étouffant ses sanglots dans les plis de la robe noire qui enveloppait sa sœur, il tressaillit. Marthe l'appelait... Marthe était là!... Qui l'avait prévenue?... Qui lui

avait dit de venir?... Qui lui avait permis d'entrer?... Il avait prêté des serments sur ce cadavre... Un cri de femme ne les lui ferait pas oublier.

Alors il se tourna vers elle, et brisé par l'émotion, une sueur d'angoisse baignant ses tempes :

— Voyez-vous ce sang qui coule goutte à goutte sur ses lèvres décolorées..., c'est nous qui l'avons versé... c'est nous qui avons tué ma sœur...

— O Dieu! que dites-vous?... gémit-elle en devenant aussi blême que le cadavre étendu devant elle... Que signifient ces paroles?...

Comme il tardait à répondre, ce fut Frédéric qui parla de sa voix dure, brève, impérative :

— Elles signifient que dès le jour où Jean vous a vue, où vous avez encouragé son amour, il a perdu ses amis et compromis pour jamais sa situation. Elles signifient que Bernard de Deyme qui accourait, bravant la tempête pour vous le disputer et le sauver, a disparu au fond des mers avec une centaine d'infortunés. Elles signifient que cette créature céleste est morte de désespoir en apprenant que son frère allait vous donner son nom en dépit de votre mariage et renier sa foi pour s'unir à une femme divorcée... Maintenant, sortez; votre place n'est pas ici, près de celle que nous pleurons...

Elle ne bougeait pas, anéantie, succombant sous ces reproches qui l'écrasaient.

A ces mots cruels, Jean s'était élancé pour la soutenir. De la main, il imposait silence à Frédéric. Mais celui-ci :

— Ne craignez-vous pas de rester auprès de ce lit mortuaire, vous, la femme parjure, la complice de la faute de cet homme, le témoignage vivant de son ingratitude?... Qu'attendez-vous pour fuir cette maison où tant d'infortunes sont votre œuvre?... Faudra-t-il vous chasser comme Mlle de Deyme l'eût fait si vous vous fussiez présentée chez elle?

— Ne l'écoutez pas, Marthe, s'écria Jean en serrant la jeune femme dans ses bras, car, auprès d'elle, ressaisi par sa passion, il oubliait déjà ses serments.

Mais, avec plus de force qu'on n'eût pu l'attendre de sa débilité, elle se dégagea de son étreinte :

— Même au prix de la torture que je subis, je remercie M. de Mas de me parler avec franchise. Il a dit vrai... En oubliant mes serments, j'ai préparé des catastrophes... Si mon inexpérience de la vie m'est une excuse, elle ne me décharge ni de mes regrets ni de mes remords.

Et elle pleurait, et elle se frappait la poitrine. L'exaltation amoureuse de la veille était tombée et, dans son âme, se formait un immense désir de pénitence et de régénération. Enfin, elle se calma, et les mains jointes :

— O sainte, écoutez-moi... O Germaine, prenez acte de mon sacrifice... Que dans cette chambre funéraire s'accomplisse la conversion pour laquelle vous eussiez donné votre vie... La victoire refusée à votre dévouement, votre mort l'obtient... Catholique, j'avais promis à l'époux accepté devant Dieu de lui être fidèle et soumise dans la prospérité comme dans l'infortune, dans la santé comme dans la maladie... J'ai violé mes engagements, le divorce que j'ai demandé m'a conduite à tromper; le mensonge m'a menée à l'adultère... J'ai péché... J'ai fait verser un déluge de larmes... Mais je me repens et je veux expier ma faute... Je retournerai vers mon mari... Vers cet homme qui me martyrisait... Je lui avouerai ma faiblesse... S'il le veut, je redeviendrai son esclave et rachèterai par ma patience et mon humilité le mal que j'ai commis. Adieu, Jean; notre amour, né de mon parjure, ne pouvait engendrer que le malheur. Si vous souffrez de notre séparation, le temps et la bonté de Dieu amortiront une douleur que n'aviveront pas les remords. Mais moi, obtiendrai-je jamais la miséricorde céleste!

Prosternée au pied du lit, elle fit à voix basse une courte prière entrecoupée par des sanglots. Enfin, elle se leva, jeta sur le corps quelques gouttes d'eau bénite, puis, dans un suprême effort, elle sortit de la chambre et s'enfuit.

— Marthe!

Jean allait se précipiter à sa poursuite; d'un geste, Frédéric lui montra la morte. Il s'agenouilla : Germaine avait accompli son œuvre.

Jane Dieulafoy.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE[1]

LE FÉMINISME EN FRANCE

I

Où en est le féminisme en France? Après avoir longtemps sommeillé, il s'est réveillé, il y a environ vingt-cinq ans, et s'est mis à marcher très lentement, malgré, ou plutôt à cause de ses audaces; il ne suit que de fort loin celui des Américaines, des Anglaises, des Scandinaves, voire même des Russes.

Est-il fortement organisé? A-t-il un programme bien défini, raisonnable et adopté généralement par le parti? A-t-il produit des résultats appréciables? Aux deux premières questions, on peut répondre *non* sans hésiter. Il n'en est pas de même pour la troisième; malgré le manque d'organisation, de cohésion et d'entente sur les revendications à présenter tout d'abord, les efforts de quelques femmes sérieuses et modérées n'ont pas été perdus. Certes, elles sont bien loin d'avoir remporté autant de victoires que leurs émules étrangères, mais elles en comptent un certain nombre qui doivent les encourager.

En France, comme partout, les bons esprits ont compris que l'éducation était à la base de la réforme féministe et que l'instruction routinière donnée à la femme était le premier mal à combattre. Aussitôt s'est posé à nouveau, et avec plus de vivacité que jamais, ce problème : L'intelligence de la femme est-elle capable d'acquérir le même savoir que celle de l'homme? Dans aucun pays la discussion sur ce sujet n'a été plus animée que dans le nôtre; nulle part les hommes de science n'y ont pris une part plus active. Le sexe faible a comparu devant la science, et la science n'a pas toujours été aimable pour lui : ce qu'il y a de plus clair aujourd'hui, c'est qu'on n'est arrivé à aucune conclusion définitive; plus que

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 septembre 1896.

jamais, Hippocrate dit oui et Galien dit non, à moins que ce ne soit le contraire. Les darwinistes déclarent que l'accessibilité de la femme aux droits et aux professions réservés, jusqu'à une époque récente, aux hommes, implique fatalement une altération de la distinction des sexes, créée par la nature pour perpétuer l'espèce et empêcher sa dégénérescence. Ils constatent que le type de l'individu s'assimile à sa profession et prévoient que lorsque la femme exercera tous les métiers, entrera dans toutes les carrières, elle se virilisera au physique comme au moral, perdra de sa grâce, de sa délicatesse, de son charme et transmettra sa *masculinisation* à ses enfants des deux sexes. Voilà qui serait grave!

Mais le cerveau de la femme est-il capable d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice des professions masculines? Les savants se sont évertués à tirer des conséquences, à baser la supériorité du cerveau masculin sur le poids, sur la proportionnalité entre les lobes frontaux et les lobes latéraux, sur le nombre des circonvolutions, sur le rapport entre le poids du cerveau et celui de la moelle épinière, etc., etc., et, bref, ils ont conclu que tout cela ne jouait aucun rôle dans la question, car s'il fallait en tenir compte, ce serait la baleine qui détiendrait le record de l'intelligence! Quant au pauvre singe, notre aïeul, il occuperait sur l'échelle intellectuelle un rang qui lui enlèverait tout droit au respect de ses descendants!

Dans les premiers mois de l'année 1896 parut un livre fort intéressant de M. Jacques Lourbet, intitulé : *la Femme devant la science;* l'auteur a si bien traité le sexe réputé faible, a trouvé de si bons arguments pour démontrer l'*équivalence* des deux cerveaux (il ne veut pas entendre parler d'égalité, celle-ci n'existant qu'en mathématique), qu'une femme ne peut juger ce livre autrement qu'avec bienveillance, et la meilleure preuve qu'il la mérite, c'est que le verdict des hommes lui a été, en somme, favorable.

La femme, nous dit M. Lourbet, n'est donc pas et ne saurait être un second exemplaire de l'homme mental; elle est nécessairement autre; tout le problème se réduit à savoir s'il importe au progrès humain sous toutes ses formes qu'elle soit une énergie spontanée et non un reflet.

Les conditions de la valeur sociale de l'individu se modifiant de jour en jour, on ne saurait conclure des actes passés à des actes identiques dans l'avenir. A l'origine des sociétés, tout reposait nécessairement sur la force physique, et la femme se trouvait, de ce fait, dans des conditions d'infériorité et de dépendance. L'homme prit facilement l'agréable habitude d'être le maître, développa la civilisation et fit des lois à son profit. Ce qui avait été protection

devint tyrannie. A mesure que la force physique perdait de sa valeur et que la force mentale la supplantait, la femme devait sentir le joug plus pesant, car il n'y a pas correspondance nécessaire entre la force musculaire et l'énergie de l'esprit; chez les peuples policés, ce n'est pas la première qui est la plus utile à l'individu et à la société, c'est la seconde. Donc l'infériorité sociale de la femme est un phénomène accidentel, extérieur, sans motif légitime, qui tend à s'effacer dans l'évolution de la race humaine; avec la liberté relative, le nombre de femmes distinguées, remarquables même, augmente chaque jour, et M. Lourbet qui, naturellement, croit à l'influence de l'hérédité et à celle du milieu, s'émerveille, comme Thomas More, de ce que le sexe opprimé, tenu volontairement dans une ignorance séculaire plus ou moins profonde, soit resté aussi intelligent qu'il l'est; de même que le philosophe anglais, l'écrivain français demande au sexe oppresseur où il en serait, s'il avait vécu dans les mêmes conditions déprimantes? C'est aussi l'argument le plus généralement opposé par les féministes à leurs adversaires et celui dont il faut bien reconnaître qu'elles ont prouvé la justesse depuis qu'il leur a été permis d'user plus largement de leurs facultés intellectuelles. Beaucoup ont promptement découvert qu'il n'était pas « si difficile que ça » de s'élever au niveau atteint par les bacheliers, licenciés, agrégés, docteurs même, qui les regardaient dédaigneusement du haut de leurs diplômes et les avaient habituées à les contempler avec admiration sur leur éminence réputée inaccessible, sans oser espérer les y rejoindre jamais. L'escalade de ces hauteurs leur a paru si aisée qu'il faut en conclure, ou que le génie masculin a été un peu surfait, ou que l'inintelligence féminine a été fort exagérée.

Inintelligentes, non certes, mais ignorantes, oui, assurément, les femmes l'étaient en grande majorité; celles qui rêvaient leur émancipation sentirent qu'il fallait s'attaquer d'abord à ce mal. Deux ouvrages avaient attiré leur attention : celui de Juliette Lamber, *les Idées anti-proudhoniennes*, publié en 1858, et celui de Mlle Julie Daubié, *la Femme pauvre au dix-neuvième siècle*, paru en 1868, alors que le réveil libéral commençait à menacer l'Empire.

Une société se fonda pour revendiquer les droits de la femme. Malheureusement, elle professait des opinions politiqnes et religieuses, ou plutôt antireligieuses, de nature à desservir sa cause. Il suffit, pour les faire connaître, de citer Mmes Caroline de Barrau, Noémie Reclus, Maria Deraismes et... Louise Michel! S'enrôler sous une bannière républicaine, socialiste, libre-penseuse et franc-maçonne n'était du goût que d'une infime minorité. On résolut de fonder une école pour eunes filles, et naturellement il fut arrêté

qu'on en proscrirait Dieu. La guerre de 1870 mit les projets à néant, puis la troisième République décréta l'instruction obligatoire pour tous les enfants des deux sexes. Le mouvement féministe s'accentua. M. Léon Richer fit paraître le journal : *l'Avenir des femmes*, qui devint *le Droit des femmes*. Mlle Daubié, la première Française qui ait reçu un diplôme universitaire, fonda « l'Association pour l'émancipation progressive des femmes », mais elle mourut en 1874, et Mlle Maria Deraismes prit la haute direction du *mouvement*, ou plutôt elle le personnifia pendant vingt ans et, malgré ses succès personnels, lui fut plus nuisible qu'utile.

Née dans la bourgeoisie riche, fille d'un de ces libéraux de 1830, frondeurs et voltairiens à outrance, elle devint une démocrate des plus avancées. Douée d'un esprit viril, d'une curiosité intellectuelle insatiable, d'une puissance de travail extraordinaire, d'une volonté tenace, d'une ardeur passionnée, d'un orgueil despotique même envers ses partisans, haineuse pour ses adversaires, Maria Deraismes voulut tout étudier, tout savoir; philosophe, femme politique, orateur, très bonne musicienne, peintre d'un certain talent, elle apprit le grec et le latin pour lire les anciens dans les originaux, se plongea dans toutes les écoles de philosophie, y laissa toute croyance, excepté une vague idée de Dieu, et y gagna un malaise moral, une inquiétude de l'au-delà, qui se traduisirent la veille de sa mort par ces paroles à son médecin : « La justice! Ah! cher docteur, en elle je crois de toute mon âme, mais je l'ai cherchée en ce monde et je ne l'ai pas trouvée : elle sera peut-être ailleurs; mais si elle n'était pas là pourtant... »

Il est vrai qu'elle avait eu la double satisfaction d'être élue présidente de la Ligue française des libres-penseuses et franc-maçonne par la loge des libres-penseurs du Pecq, en 1882; ceci, par parenthèse, fut trouvé fort irrégulier par le Grand-Orient et fit mettre la loge du Pecq en pénitence.

Un article impertinent de Barbey d'Aurevilly, sur les *Bas-Bleus*, décida Mlle Deraismes à prendre part aux conférences du Grand-Orient; elle se révéla orateur d'un talent réel et pendant plusieurs années attira un auditoire nombreux, soit à Paris, salle des Capucines et à la Sorbonne, soit dans sa propriété des Mathurins, près Pontoise. Les uns s'y rendaient par sympathie, les autres par curiosité, et nous n'hésitons pas à déclarer qu'il n'y avait rien qui prêtât à rire dans cette grande et belle personne aux traits réguliers, à la physionomie sérieuse, un peu triste même, altière, volontaire et résolue, aux manières excellentes, à la parole facile, chaude sans déclamation, érudite, convaincue, et dont la vie n'offrait aucune pâture à la médisance. Maria Deraismes était assurément *quelqu'un;*

on doit le reconnaître et déplorer d'autant plus qu'elle ait mis sa belle intelligence au service de bien des idées erronées et subversives. Il y avait en elle de l'esprit haineux de Mme Roland, et son jugement en était faussé. Elle voyait rouge dès qu'il s'agissait de la monarchie (celle des Bourbons surtout) et des Jésuites; or elle en voyait partout comme tous les gens atteints de cette maladie. Sa sœur aînée, Mme Féresse-Deraismes, qui partageait sa vie, étant devenue veuve très jeune, publie avec un soin pieux tout ce qui est tombé de la plume et des lèvres de Mlle Maria; les attaques injustes, virulentes et trop souvent mal fondées, les sophismes de son parti se retrouvent dans ces volumes dont trois ont déjà paru; on nous en promet sept, c'est beaucoup!

En somme, c'est un long réquisitoire contre tout ce qui a été fait en dehors de la Révolution jugée cependant « insuffisante à régler les rapports sociaux ». La morale chrétienne est traitée plus que dédaigneusement; son divin fondateur n'a rien inventé; les sacerdoces, sans exception, sont condamnés sans appel comme des malfaiteurs ennemis-nés des sociétés, de la lumière et de la justice; les rois ..., pas n'est besoin de décrire des Fourches Caudines sous lesquelles on les fait passer; quant à la noblesse, une conférence entière est consacrée à prouver la présomption, l'ignorance, la superstition, la rapacité, la cruauté, l'insolence, la perfidie, la vanité incommensurable, l'égoïsme sans limites et, qui l'eût cru? la *lâcheté* de cette caste funeste entre toutes!

Voilà ce que les admirateurs de Maria Deraismes qualifient de « dialectique sans passion ».

Pendant vingt ans, elle resta le chef incontesté du parti féministe; cette ultra-libérale exerça même son autorité assez despotiquement et contribua beaucoup à inspirer de l'éloignement pour la cause qu'elle voulait servir. Toutefois, comme elle a touché à tout, écrit et parlé sur tout, elle a parfois émis des idées généreuses et judicieuses qui ont fait leur chemin. En revanche, le socialisme d'Etat lui était cher et la société soi-disant libre qu'elle rêvait devait être tellement protégée, avertie, réglementée, que l'initiative individuelle en serait anéantie du coup et mise en des lisières que jamais théocratie ou autocratie n'avaient su inventer.

Fondatrice de « la Société pour l'amélioration du sort de la femme », Maria Deraismes eut l'honneur de diriger en 1881 les séances du premier congrès anticlérical que le président, M. Schœlcher, négligeait beaucoup. Ce fut là que les membres de l'Assemblée exprimèrent par un article spécial, leur volonté formelle d'être enterrés civilement, droit que personne ne leur contestait. A la suite de ce congrès, un groupe d'électeurs enthousiastes voulut

porter Maria Deraismes aux élections. Elle eut le bon sens de comprendre que ce serait un absurde coup d'épée dans l'eau, qu'elle se heurterait à un obstacle infranchissable : la loi, et elle refusa.

En 1889, lors de l'Exposition, nouveau congrès féministe sous la présidence de M. Jules Simon. Maria Deraismes en déclina la vice-présidence, trouvant M. Jules Simon beaucoup trop clérical!! Il voulait admettre « Dieu dans l'école »; Mlle Deraismes lui refusait péremptoirement cet honneur. Il y eut scission. Le congrès international des œuvres et institutions féminines se réunit sous la présidence de M. Jules Simon avec l'assentiment de M. Tirard, président du Conseil, et le concours de M. Yves Guyot, ministre des travaux publics. Un grand nombre de sociétés et d'institutions féminines y furent représentées par leurs déléguées, dont les discours et les rapports furent souvent fort intéressants, mais les sentiments bien connus de la plupart envers le catholicisme éloignèrent les représentantes de la religion qui est celle de l'immense majorité des femmes françaises; si Mme la comtesse de Verneuil et sa belle-fille n'étaient venues entr'ouvrir le livre d'or de la charité catholique et donner la liste de ses œuvres admirables pour l'enfance et les adultes, on eût pu croire qu'il n'y avait dans notre pays que des protestantes et des israélites. Ceci seul expliquerait l'hostilité témoignée en France au mouvement féministe par les femmes en général.

Le second congrès de 1889 se réunit sous les auspices de « la Société pour l'amélioration du sort de la femme et la revendication de ses droits », ainsi que de la Ligue française de ces mêmes droits. Mlle Maria Deraismes présidait.

Ces deux congrès ne comptaient pas plus d'un millier de personnes. Les divisions du parti déroutèrent quelque peu les étrangères; quant au pays, il ignora. Cependant ce fut le point de départ d'une sorte d'organisation. De bons esprits reconnurent impartialement le bien fondé d'une partie au moins des réformes demandées. La présence d'étrangères qui exposèrent les résultats obtenus dans des pays plus pratiques, où l'on n'avait mêlé ni la religion ni la politique à la question féministe, où l'on avait eu la sagesse de ne pas tout demander à la fois et dès le début, fit réfléchir les modérées en leur révélant de meilleures méthodes, de plus habiles tactiques pour obtenir les concessions graduellement, sans briser les vitres. La modération et la patience entrèrent dans les conseils féminins, et l'omnipotence de Maria Deraismes s'affaiblit; d'autres femmes surgirent et se firent écouter; ceci lui fut plus pénible, car depuis vingt ans, elle pouvait dire : « Le féminisme, c'est moi. » Néanmoins elle conserva la plupart de ses admirateurs; ils lui sont restés fidèles après sa mort survenue en 1894. Un an

après, le 6 février 1895, environ mille personnes se pressaient, malgré le givre et la neige, au cimetière Montmartre, pour inaugurer le monument funèbre définitif de Maria Deraismes, orné de son médaillon, œuvre du sculpteur Daniel Dupuy; des orateurs célébraient à nouveau les mérites transcendants à leurs yeux de l'apôtre du droit des femmes. Ce n'est pas tout. Le Conseil municipal de Paris vient de rendre un hommage éclatant aux vertus de l'éminente franc-maçonne; pour la première fois, croyons-nous, il a donné le nom d'une femme à une rue. Le quartier n'est pas beau (square des Epinettes), la rue n'est pas jolie; c'est plutôt une impasse, mais enfin le principe est sauf. Le 16 juin dernier, *seize* orateurs ont dépensé des trésors d'éloquence, et le bon peuple que Maria Deraismes aurait canonisé en masse si elle eût été catholique, a joui en son honneur d'un concert ouvert et fermé par la *Marseillaise*, d'une fête foraine, d'illuminations et d'un feu d'artifice.

Si nous nous sommes arrêtées longuement devant cette figure originale, qui a inauguré peut-être une modification dans les destinées féminines, c'est qu'en France, à l'encontre de ce qui s'est passé à l'étranger où l'histoire du féminisme est dans les faits, elle est presque entièrement dans quelques individualités. Les résultats si nombreux, si variés, obtenus dans d'autres pays, se comptent plus aisément dans le nôtre que les polémistes et prophétesses dont le zèle trop souvent enflammé espère les préparer chez nous.

Les débuts étaient pour les encourager, car ils leur réservaient une agréable surprise; elles voyaient les Anglaises et les Allemandes frapper avec acharnement aux portes solidement verrouillées des temples de la science et ne les faire entr'ouvrir qu'après de longs efforts; elles s'attendaient à devoir imiter cet exemple héroïque, lorsqu'elles s'aperçurent que les portes destinées à être enfoncées étaient tout ouvertes! Jamais les universités françaises n'avaient exclu personne. L'enseignement y était public et gratuit; il y avait bien quelques cours *fermés*, mais une simple formalité d'inscription suffisait à supprimer l'obstacle. Seulement il ne manquait pour étudier que des étudiantes, et le nombre en est encore très restreint. Il en sera ainsi tant que les degrés universitaires n'auront pas pour sanction les emplois professionnels. La carrière médicale fut, en France comme partout, la première qui attira les jeunes femmes. En 1868, Mme Brès, munie des diplômes nécessaires des deux baccalauréats et protégée par le célèbre chimiste Wurtz, alors doyen de la faculté de médecine, obtint l'autorisation d'en suivre les cours. Miss Putnam, Américaine, miss Garrett, Anglaise, et Mlle Goutcharoff, Russe, l'avaient précédée de quelques mois. Le doyen Wurtz soumit la demande de Mme Brès à M. Victor Duruy,

ministre de l'instruction publique. Le conseil des ministres en fut saisi; l'Impératrice, qui présidait le conseil, enleva le vote en faveur de l'innovation. « J'espère, dit-elle, que ces jeunes femmes trouveront des imitatrices, maintenant que la voie est ouverte. » Il faut que l'exercice de la médecine par les femmes réponde à l'une de leurs secrètes aspirations, pour que cette cause ait été si ouvertement favorisée, en tous les temps, par les souveraines et les représentantes de la noblesse chez les nations civilisées, aussi bien que dans les classes les plus humbles des peuplades encore à l'état primitif. Partout aujourd'hui, en Afrique, en Australie, chez les Indiens d'Amérique, en Sibérie, dans les îles du Pacifique, les femmes-médecins sont entourées d'un respect superstitieux. Sans doute il ne s'agit pas là de science, mais de sentiment, et ce sentiment ne varie ni avec la race ni avec la latitude.

Nous voyons qu'en France, au sixième siècle, la reine Radegonde, femme de Clotaire Ier, avait transformé la maison royale d'Atis en un hôpital pour les femmes indigentes, où elle remplissait l'office d'infirmière dans ses détails les plus répugnants. Au douzième siècle, les religieuses du Paraclet s'essayaient aux pratiques chirurgicales. On donnait, aux femmes-médecins qui pansaient les blessés, le nom de *médeciennes* ou de *miresses*. Au moyen âge, la tendance des femmes à soigner les malades et les blessés était générale, la connaissance des simples et des notions pratiques de médecine et de chirurgie faisait partie de l'éducation des jeunes filles, et tant de jolis récits romanesques comme celui de *Nicolette soignant Aucassin*, du *Lys d'Astolat veillant Lancelot*, ne sont que le reflet de la réalité. Dans les plus anciens documents sur l'organisation de la chirurgie, il est question des *chirurgiennes*. Au seizième siècle seulement, la jurisprudence défend aux femmes d'exercer la médecine. Aujourd'hui nous voyons la reine Victoria favoriser un état de choses tout opposé, sa fille, l'impératrice Frédéric, la reine de Roumanie, la reine d'Italie, la jeune impératrice de Russie, s'intéresser aux travaux des doctoresses en médecine, et, mieux encore, la reine Amélie de Portugal, une fille de France, a voulu donner l'exemple, créer un précédent pour les femmes du pays « où elle a l'orgueil de régner »; les douloureuses angoisses où l'avaient jetée simultanément la maladie mortelle de son père et l'affection mal définie de son mari, lui inspirèrent tout à coup le désir d'étudier la médecine. « Nous sommes épouses, nous sommes mères, dit-elle, et nous ne savons pas soulager ceux que nous aimons le plus. » Et elle résolut de mettre en honneur les études qui rendent plus efficace le dévouement de la femme au chevet des siens.

La loi de l'an XI (19 ventôse) fit disparaître en France les anciennes restrictions, quoi qu'en ait dit Dalloz. Le nombre des étudiantes en médecine a crû lentement; elles sont encore moins de deux cents, et les trois quarts sont étrangères, surtout Russes et Polonaises; trente-cinq ont obtenu le diplôme du doctorat. La France compte une douzaine de doctoresses qui exercent honorablement, modestement, mais avec succès. Après bien des luttes contre la mauvaise volonté du gouvernement et des médecins, elles sont traitées avec respect par l'un, tolérées par les autres; deux ou trois ont si bien subjugué certains de leurs rivaux, qu'elles les ont transformés en maris.

L'État autrefois hostile sanctionne maintenant la valeur des services que peuvent rendre ces dames, en leur confiant des fonctions officielles. Mme Chopin-Tourangin a remplacé le docteur Dujardin-Beaumets comme médecin en chef du lycée Fénelon; aux lycées Molière, Racine et Lamartine (pour les jeunes filles), on a nommé Mlle Benoit, Mme Schultze-Bertillon (Polonaise de naissance), et Mme Edwards-Pilliet (Anglaise d'origine).

Tout récemment, le gouverneur général de l'Algérie, désirant avoir des renseignements précis sur la situation sanitaire et médicale de l'Aurès, chargea Mme Dorothée Chellier, doctoresse de la Faculté de Paris et ancien aide d'anatomie à l'Ecole d'Alger, de cette mission importante. Le rapport envoyé à l'Académie de médecine par Mme Chellier, a été jugé fort remarquable.

L'impulsion pour l'enseignement supérieur des femmes fut donnée en 1881 par la loi Camille Sée, qui fonda les lycées de jeunes filles, et décida que des femmes seraient exclusivement chargées des cours aussitôt qu'il y en aurait assez en état de remplir ces fonctions. La principale école normale destinée a faire éclore des générations de *professoresses* (il serait urgent d'inventer un vocabulaire pour ce monde nouveau) est celle de Sèvres, dirigée jusqu'à sa mort par Mme Jules Favre. On vient de lui donner pour successeur Mme Henri Marion, veuve du regretté professeur enlevé si prématurément, et fille de M. Kennerley Hall, solicitor anglais exerçant à Paris. Les élèves de Sèvres et de l'Ecole Sévigné qui réussissent aux examens, s'engagent à enseigner pendant dix ans et sont pourvues de places dans les écoles publiques. Les cours de la Sorbonne sont librement accessibles aux jeunes filles; il y a, en outre, quinze facultés dans les départements. De l'esprit ultra-laïque dont est imbu cet enseignement, nous ne parlerons pas ici; les noms de ses principaux inspirateurs, MM. Jules Ferry, Paul Bert et Camille Sée suffisent à expliquer les inquiétudes de la France catholique ou même simplement chrétienne. M. Jules Simon, qui n'a jamais été accusé d'exagération

cléricale, si ce n'est par Mlle Maria Deraismes, a grandement reproché aux femmes françaises de n'avoir pas entrepris une croisade plus énergique contre « l'Ecole sans Dieu! »

Les progrès de l'esprit compensent-ils du moins l'aridité imposée à l'âme? On peut craindre jusqu'ici qu'il n'en soit rien. Le rapport déposé dernièrement par M. Barjet, recteur de l'Académie de Lille, sur les examens pour l'obtention des certificats d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles, n'avait rien de bien satisfaisant. Sur 71 candidates inscrites, dont 18 élèves de Sèvres, 10 de l'Ecole Sévigné et le reste élèves ou professeurs des lycées féminins, 19 seulement ont été admises avec la note *passable*. L'absence de réflexion et de méthode et la surabondance des mots, la préoccupation de parler beaucoup pour ne rien dire, une langue creuse et une orthographe souvent incorrecte, plus de mémoire que de jugement, telles sont les caractéristiques qui ont frappé leur juge.

Les étudiantes en droit sont en très petit nombre (six actuellement), et une seule, Mlle Chauvin, a obtenu son diplôme; elle enseigne le droit dans un lycée de jeunes filles. Nous sommes loin des 169 avocates américaines réunies en congrès à Chicago et dont le nombre a déjà doublé! Une Roumaine avait précédé Mlle Chauvin dans la carrière; elle exerce sa profession dans son pays. La loi française fait de ce diplôme de docteur en droit une faveur purement fictive, car la femme étant assimilée par le Code civil aux mineurs et aux idiots, n'est pas en possession des droits qui lui permettraient de prêter le serment exigé des avocats pour pouvoir exercer leur profession.

Nous n'insisterons pas ici sur le rôle chaque jour plus important que la femme française joue dans le monde des lettres et des arts; malgré bien des railleries, on a toujours toléré qu'elle se servît de sa plume; on a été plus sévère et plus dédaigneux quand elle a prétendu faire usage du pinceau et du ciseau, mais ses efforts soutenus et, mieux encore, l'apparition de quelques artistes d'un talent incontestable comme Mmes Vigée-Lebrun, Rosa Bonheur, Dumont-Breton, Madeleine Lemaire, Léon Berteux, Louise Abbéma, pour ne citer que les plus célèbres, lui ont acquis une situation désormais assurée.

D'autre part, le gouvernement a ouvert les portes de ses administrations, malgré la colère des employés masculins; postes, télégraphes, téléphones, chemins de fer, occupent des milliers d'employées. Les grandes compagnies privées ont suivi cet exemple. Il est vrai que les femmes n'ont pas accédé à tous ces emplois par une action directe de leur part et au nom d'un droit; ils leur ont été ouverts peu à peu et par suite de considérations

très différentes. Les hommes ont été simplement guidés par des motifs d'économie; ils ont payé moins cher un travail égal à celui des employés masculins, et les femmes ont accepté par nécessité. En outre, presque tous les métiers admettent les ouvrières et plusieurs même de préférence aux hommes; donc elles ont beaucoup acquis dans l'ordre économique, au moins en théorie : la pratique leur sera-t-elle aussi favorable? Dans l'ordre professionnel, peut-être, bien que le nombre des aspirantes dépasse déjà de beaucoup celui des emplois, dès qu'on s'élève au-dessus de la classe strictement ouvrière. Mais où et comment tant de femmes, séduites par le mirage de la science et entraînées hors de l'humble sphère où elles sont nées, trouveront-elles à tirer parti de leur savoir? Cette question se pose particulièrement pour notre pays. L'Amérique a son développement progressif et des ressources immenses encore inexploitées en grande partie; l'Allemagne use largement de l'émigration; l'Angleterre a ses colonies, réservoirs inépuisables, parce qu'elle sait s'en servir et que ses femmes n'ont jamais hésité à suivre au loin leurs maris ou leurs pères; c'est, incontestablement, une des causes principales de la prospérité rapide de ses conquêtes d'outre-mer. En dehors de l'action individuelle, des sociétés se fondent pour encourager et faciliter l'émigration des jeunes filles dans des conditions honorables et leur trouver du travail, des emplois, des places. Elles se marient facilement; or, c'est par la famille, par la femme et par l'enfant, qu'une colonie s'établit sur des bases solides. La *United British Woman's Emigration Association*, fondée en 1884 par lord Loch, a envoyé, en 1895, 433 femmes et jeunes filles en Australie et dans l'Afrique du Sud. Chacune d'elles ne doit verser que 25 francs pour son équipement, et le voyage, le plus souvent payé par la colonie où elle se rend, se fait sous la surveillance d'une directrice. On demande aux candidates, pour être agréées, d'avoir de 18 à 40 ans, de jouir d'une bonne santé, de présenter un bon certificat, si elles ont déjà servi à un titre quelconque, et de s'engager à un stage de douze mois au moins dans la colonie où elles émigrent.

D'autres sociétés poursuivent le même but.

Un philanthrope pratique, le docteur Barnardo, a déjà expédié, dans diverses colonies, 8000 jeunes gens des deux sexes : le 30 juillet dernier partaient encore de Liverpool, à destination du Canada, 153 garçons et 101 jeunes filles. Si les Français voulaient entrer dans cette voie, ils utiliseraient et développeraient les colonies qu'ils acquièrent sans cesse par amour-propre et fuient ensuite comme si le fait de peupler « la plus grande France » était une honte ou un malheur. Que les femmes intelligentes et courageuses

comprennent quelles ressources peuvent leur offrir les terres nouvelles où tout est à créer; sinon elles végéteront et souffriront en France, munies d'un bagage superflu et cherchant vainement à forcer l'entrée de professions déjà encombrées. Elles sont trop rares chez nous, les compagnes de fonctionnaires, braves et dévouées comme Mmes Binger et Savorgnan de Brazza, qui, par l'exemple, servent la patrie aux côtés de leur mari.

Dans l'ordre politique, les conquêtes des femmes françaises avaient été nulles jusqu'à l'année 1896, et comme certaines de leurs revendications s'identifient avec quelques individualités du parti féministe, nous allons nous en occuper en présentant à nos lecteurs l'*état-major* de ce parti qui possède aujourd'hui, en France, une sorte d'organisation encore embryonnaire, il faut l'avouer.

II

Ce qui nuit aux progrès de la ligue féministe dans notre pays, c'est, comme en politique, l'émiettement des groupes, les nuances infinies d'opinions sur la plupart des sujets. Il y a aujourd'hui à Paris une fédération composée de dix-huit groupes, comprenant au total 35 000 membres; les principaux sont :

La Société pour l'amélioration du sort de la femme, fondée par Maria Deraismes et présidée par sa sœur, Mme Péresse-Deraismes. L'Egalité : présidente, Mme Vincent. — L'Union universelle des femmes : Mme Cheliga Lœwy. — La Ligue du droit des femmes : Mme Pognon. — La Solidarité : Mme Potonié-Pierre. — La Ligue du droit public. — La Libre-Pensée : Mme Julie Pasquier. — On peut faire partie de plusieurs groupes et passer, si le goût vous y porte, sa vie entière dans l'agitation féministe! Les plus utiles sont ceux qni poursuivent un but philanthropique; la femme se trouve là dans son domaine légitime qui est la charité de toute sorte, celle qui secourt les âmes aussi bien que celle qui combat la misère; sur ce terrain le féminisme n'a pu qu'imiter; il n'a rien inventé et depuis longtemps la femme française a conquis ses titres à toutes les reconnaissances.

Il y a aussi d'intéressantes associations ouvrières comme : le Syndicat des ouvrières couturières, présidé par Mme Aline Valette. — Le Syndicat des blanchisseuses; celui des infirmières. — Le Syndicat des expositions ouvrières, présidé par Mme la doctoresse Pilliet.

Ces premiers essais suivent de loin la Fédération anglaise des syndicats de femmes, dont le vingtième rapport annuel, récemment publié, accuse les importants progrès. En 1894, douze nouvelles *trade's unions*, comprenant 8212 membres, ont demandé leur affi-

liation, ce qui porte à 42 le nombre des syndicats et à 28 000 celui des adhérentes actuels. La *Trade's Union League* poursuit pour but le développement et la mise en pratique du principe de solidarité parmi les ouvrières; elle fait de la propagande en faveur des syndicats *mixtes* et les soutient moralement et pécuniairement. Les 28 000 associées actuelles représentent à peine *un quart* des femmes anglaises et écossaises affiliées à des syndicats. La plupart de ces dernières font partie de *Trade's unions mixtes*.

La tactique de la *Women's League* consiste à pousser les femmes à entrer de préférence dans les syndicats d'hommes du même métier, l'expérience ayant démontré que ces *Unions mixtes* sont les plus solides et les plus puissantes. Mais il est des circonstances spéciales, comme lorsqu'il s'agit d'une profession exclusivement féminine, où l'on se voit obligé de créer des syndicats exclusivement féminins.

La Ligue a trouvé en miss Marland un secrétaire d'une intelligence et d'une activité rares et, soutenue fortement par les syndicats d'hommes, elle envisage l'avenir avec confiance.

En France comme en Angleterre, certaines femmes ont compris que l'union fait la force; elles s'évertuent à la réaliser dans des groupements partiels, mais elles n'ont pas encore réussi à s'en servir dans l'ensemble. Il est vrai que l'ardeur indisciplinée, l'exagération et l'impatience de quelques zélatrices du *mouvement*, sont de nature à écarter d'elles les sages et les prudentes; peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi pour aider à isoler l'ivraie du bon grain.

Ce bon grain nous paraît être habilement semé par une association indépendante dont Mme Jeanne Schmahl est l'inspiratrice et qu'elle a baptisée : *l'Avant-Courrière*. Est-ce grâce à son sang anglo-saxon que Mme Schmahl, devenue Française par son mariage, fait preuve d'un bon sens pratique, d'une modération patiente dont ses collègues en féminisme sont trop souvent dépourvues? Ce qu'il y a d'évident, c'est qu'elle a senti le danger de trop demander à la fois, de mêler les polémiques religieuses et politiques à une question surtout économique, de blesser les sentiments d'un population catholique et spiritualiste et de faire du républicanisme la condition *sine qua non* de toutes les vertus. Elle s'est donc séparée du gros des troupes que commandait autoritairement Maria Deraismes, et elle a abordé un ordre d'idées qui semble bien reposer sur le nerf de la guerre. Avant tout il faut vivre; or les femmes qui travaillent dans ce but constituent une énorme majorité, et la loi les paralyse de son mieux en leur ôtant la libre disposition de leur gain. Le mari, si dépravé qu'il soit, peut s'en emparer et réduire la mère et ses enfants à la misère. Et cette injustice se fait sentir dans toutes

les classes; longtemps elle a sévi dans tous les pays. Nous citerons deux femmes célèbres qui ont eu à la subir : Mme Vigée-Lebrun avait un mari qui trouvait fort commode de satisfaire ses vices à l'aide de l'argent que fournissait le pinceau de sa femme. Un jour qu'elle venait de recevoir 12 000 livres, une grosse somme alors, pour un portrait, elle se vit refuser de quoi pourvoir à des nécessités pressantes et à la satisfaction de créanciers menaçants. On assure qu'avant la modification de la loi en Amérique, Mrs Beecher Stowe, subitement enrichie par l'énorme succès de *l'Oncle Tom*, eut des démêlés fort pénibles avec son révérend époux.

Faire cesser cette injustice sanctionnée par notre Code civil, obtenir pour la femme, en général, le droit de servir de témoin dans les actes publics et privés et, pour la femme mariée, le droit de toucher elle-même le produit de son travail et d'en disposer librement, telle a été la tâche à laquelle Mme Schmahl a voué son cœur et son énergie. Vaillante et gracieuse, discrète et pleine de tact, de fermeté, de modération, soutenue par son mari, elle n'a pas prétendu léser celui des autres; elle s'est bornée à demander « que quel que fût le régime adopté par les époux, la femme eût le droit de recevoir, sans le concours de son mari, les sommes provenant de son travail personnel et d'en disposer librement, sans que les pouvoirs ainsi conférés fissent échec aux droits des tiers contre les biens de la communauté ».

Ces revendications modestes et justes, appuyées sur un nombre illimité de faits navrants, Mme Schmahl les a prêchées et défendues dans les salons, dans les journaux, par des brochures, par des conférences, devant des auditoires tantôt populaires, tantôt mondains, avec conviction, avec éloquence, avec raisonnement, avec esprit. Quand elle institua son association *l'Avant-Courrière*, elle s'appuyait sur des précédents sérieux. La Suède avait donné l'exemple, en 1874; le Danemark, en 1880; la Norwège, en 1888; l'Amérique, depuis longtemps; l'Angleterre complétait, en 1882, sa réforme commencée en 1870, et faisait de la séparation de biens, le droit commun, par le *Married Women's Property Act*. La femme russe a le droit de gérer sa fortune, d'acheter et de vendre; elle en possède d'autres très importants, par exemple, la tutelle des enfants, la gestion du bien des pauvres, l'élection de certains fonctionnaires, comme en Angleterre. Les Italiennes, depuis 1878, peuvent servir de témoins dans les actes publics et privés. La Française, qui occupe un rang si élevé dans la société civilisée, dans les lettres, dans l'art, le commerce et l'industrie, qui peut devenir docteur en médecine et en droit, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique et même chevalière de la Légion d'honneur,

la Française reste dans une condition d'infériorité marquée. Elle ne peut servir de témoin dans les actes de l'état civil, et cette interdiction s'étend aux actes notariés. La doctoresse n'est pas autorisée à signer légalement un acte de naissance ou de décès. C'est cette infériorité que Mme Schmahl a entrepris de faire cesser. La sympathie est allée vers cette femme résolue et dévouée. La presse de toute nuance lui a été favorable, comme on peut s'en convaincre en parcourant la collection d'articles publiés en brochure par l'*Avant-Courrière*.

Un matin, le 18 janvier 1894, Paris, en s'éveillant, vit ses murs couverts d'immenses et flamboyantes affiches représentant un paysage aride et, à l'horizon, au-dessus d'une colline d'accès facile, un soleil levant. C'était l'affiche de l'*Avant-Courrière!* Tout, depuis la composition du tableau et le papier, jusqu'au collage des affiches pendant la nuit, par une armée d'ouvriers, tout avait été offert, donné par des hommes à l'Association féministe. Au mois de mars suivant, M. Léopold Goirand, député de Melle et avoué, offrit son appui à Mme Schmahl. Le 7 juillet, il présentait sa proposition de loi sur le salaire de la femme mariée, à la Chambre des députés. En janvier 1895, il était nommé rapporteur de la Commission parlementaire chargée d'étudier la question, et le 27 février 1896, la loi autorisant les femmes mariées à disposer de leurs gains passait sans opposition. Pour la première fois, le mouvement en faveur des droits de la femme était soutenu par le gouvernement. Ce que fera le Sénat, on ne le sait pas encore, mais on a bon espoir.

Cette modification de la loi sur le mariage affecte la situation de *six millions* de femmes, dont 4 500 000 ouvrières proprement dites! Si Mme Schmahl réussit de même dans la seconde partie de sa tâche, elle aura opéré une véritable révolution dans la situation de la Française, révolution bienfaisante et juste qui n'aura lésé aucun droit légitime, blessé aucun sentiment respectable. Ce sera un beau triomphe. Il faudra peut-être l'attendre, car Mme Schmahl a justement remarqué que les Françaises ont plutôt la tendance de profiter de privilèges exceptionnels accordés séparément et graduellement, que celle de s'unir et de combattre pour le principe d'un droit. C'est assurément regrettable au point de vue de la cause féministe. Quant à Mme Schmahl qui a montré de si belles qualités d'esprit, de sens et de persévérance, nous ne jurerions pas qu'elle n'eût quelques idées « de derrière la tête » et ne se préparât à « combattre pour quelque autre principe de droit », mais ce nous serait une surprise et un désappointement si elle partait en guerre pour un principe faux et subversif : elle a manœuvré jusqu'ici en tactitienne habile, en esprit pondéré : elle ne voudra pas changer de terrain. Elle n'est

pas, au reste, la seule qui ait rallié à ses idées un certain nombre de nos législateurs. La Chambre compte maintenant un groupe de plus : le groupe féministe. M. de Gasté ne serait plus seul à élever la voix pour défendre le sexe opprimé.

Mme Potonié-Pierre, plus ardente, au moins dans la forme, que Mme Schmahl, demande de plus que celle-ci et dès à présent, le droit au vote politique; bien entendu, elle s'associe de tout son cœur d'apôtre convaincu et remuant aux revendications si bien défendues par Mme Schmahl. M. Jules Bois, un des preux chevaliers de la cause féministe, a esquissé des profils charmants de la plupart des chefs du *mouvement* actuel. Mrs Grand, l'auteur des insupportables « Jumeaux célestes », qui prêche aux apôtres féministes le devoir d'être jolies, séduisantes et bien habillées, ne serait plus si dure, si elle contemplait la galerie de M. Jules Bois. Il nous montre en Mme Eugénie Potonié-Pierre, l'héroïne d'une idylle conjugale, qui se repose auprès de son mari des fatigues de l'apostolat qu'elle exerce avec un zèle intransigeant. C'est elle qui, présidant le groupe des *solidaires*, s'éleva un jour véhémentement contre la *soi-disant* galanterie des hommes et la faiblesse insigne des femmes « qui aiment ça ». Mlle Léonie Rouzade elle-même, une des révoltées du parti, ne put s'empêcher de s'écrier : « Ce sera du joli ! » quand l'orateur demanda que les hommes traitassent les femmes comme ils se traitent entre eux. Avoir effarouché Mlle Léonie Rouzade, c'est un beau succès !

Après entente avec plusieurs de ses plus éminentes émules, Mme Potonié-Pierre écrivit, il y a quelques mois, à un certain nombre de députés (pas précisément conservateurs) pour leur demander leur intervention en faveur de sa cause. Presque tous répondirent affirmativement. MM. Clovis Hugues, Goirand, Viviani, Naquet, René Goblet, Henry Maret, Antide Boyer, Mesureur, Barodet, Paschal Grousset, sont les plus connus parmi ces champions.

Une des quatre alliées de Mme Potonié-Pierre en cette affaire est Mme veuve Vincent, qui mérite une mention toute spéciale. Distinguée, érudite, infatigable, écrivain et orateur, Mme Vincent s'est consacrée aux questions de vote, le vote municipal d'abord, le vote parlementaire plus tard; quand nous disons *plus tard*, nous ne sommes pas tout à fait exacte. Lorsque Maria Deraismes refusa de se laisser porter sur les listes électorales, Mme Vincent, plus ardente, se jeta résolument dans la mêlée, sachant bien que sa manifestation resterait toute platonique, mais estimant qu'elle aurait son utilité en vue de l'avenir. Elle stupéfia donc un beau matin le secrétaire de la municipalité de Saint-Ouen, puis le juge de paix de Saint-Denis, en demandant : d'abord à être inscrite sur les listes électo-

rales, ensuite en défendant son droit contesté. Naturellement elle fut déboutée. Nous avons cité ce fait pour démontrer le caractère résolu de cette femme parfaitement honorable. Depuis, elle s'est placée sur un terrain qui nous semble spécieusement choisi, le terrain historique, et s'est occupée surtout du vote consulaire et municipal.

Mme Vincent passe sa vie à fouiller nos bibliothèques pour y découvrir des preuves à l'appui de sa thèse; à savoir, que les Françaises exerçaient dans l'ancienne France des droits que la Révolution et le Code Napoléon leur ont enlevés et qu'elles réclament une *restitution*, non une *innovation*.

Cette façon de se partager la besogne et de s'identifier avec une partie de la question nous paraît devoir, si les femmes l'adoptent sérieusement, produire d'excellents résultats. Mme Vincent établit qu'à l'heure actuelle la somme totale du travail féminin est au moins égale à celle du travail masculin, et elle pose cette question : « Est-il admissible que la femme fournisse une telle part de labeur sans jouir d'aucun droit, sans mandataires pour parler en son nom? La plupart des pays étrangers ont fait disparaître cette injustice de leurs lois et de leurs coutumes. Qu'on nous accorde le droit municipal, dit Mme Vincent, l'électorat et l'éligibilité aux conseils de prud'hommes et aux chambres d'agriculture; qu'on nous accorde surtout et immédiatement la faculté d'être nommées *administratrices* des bureaux de bienfaisance. Ces fonctions ne nous reviennent-elles pas plutôt qu'à des hommes? Ne sommes-nous pas les meilleurs apôtres de la charité? »

« Sous l'ancien régime, les femmes avaient des droits très étendus en qualité de détenteurs de fiefs; elles étaient souveraines dans leurs domaines, rendaient la justice et faisaient battre monnaie. Elles étaient riches, nous dira-t-on; c'était un droit censitaire. Mais les ouvrières n'étaient-elles pas, dans les corporations, prude-femmes, maîtresses jurées? Ne nommaient-elles pas des délégués aux états généraux? Les femmes n'étaient-elles pas admises dans les conseils communaux? Ne pouvaient-elles pas être directrices d'hospices? »

Si l'on consulte les anciennes *coutumes* de France, on voit que pour l'établissement et la rédaction de ces coutumes qui, pour la plupart, étaient de véritables lois économiques et fiscales, on convoquait de nombreuses délégations non seulement des trois ordres de l'État proprement dits : clergé, noblesse et tiers, mais encore, et avec le plus grand soin, les manants et habitants des moindres bourgs et villages. Les femmes n'étaient nullement exclues. La *personne*, homme ou femme, fille ou veuve, n'était que le représentant, le possesseur de la *chose*, et pour soutenir les intérêts de cette chose, avait même qualité. On devait se faire représenter par

procureur, si l'on ne se portait pas en personne à la convocation, et défaut nominatif était donné solennellement à la clôture contre tous ceux qui, appelés, ne s'étaient pas rendus soit en personne, soit par procureur. Nous avons relevé de nombreux procès-verbaux de différents bailliages et, à côté des noms des plus grandes dames de France et de dames abbesses, nous avons vu figurer les noms les plus modestes. Nous avons même trouvé des noms de femmes à côté de celui de leur mari, pour propriétés séparées.

Au lieu de cela, que voyons-nous aujourd'hui? Nous pourrions citer, comme exemple de la situation inférieure faite à la femme française, une dame veuve et propriétaire de *cent* actions de la Banque de France, qui n'est pas convoquée aux assemblées d'actionnaires de cet établissement d'Etat, et de plus, n'est pas autorisée à se faire représenter par son fils, simplement parce qu'elle est femme.

Les Guildes du moyen âge constituaient une juridiction comparable aux tribunaux de commerce actuels dont l'origine remonte à un édit de Charles IX, daté de novembre 1563. Mme Vincent a relevé sur des registres des Guildes des signatures de femmes qui en étaient membres au même titre que les hommes. On ne se bornait pas à faire participer les femmes aux décisions concernant les affaires publiques; on leur infligeait le cas échéant, une amende de 5 sols, comme à *toute personne* qui s'abstenait. C'était le vote obligatoire. Les veuves prenaient part aux assemblées à titre de chefs de famille.

Pour les élections des états généraux en 1576, trente-deux veuves assistent aux assises de Franche-Comté. Il en est de même partout au dix-huitième siècle; elles sont inscrites au rôle des tailles et affouages, et par suite convoquées par les agents des élections et des gabelles; elles devaient assister aux séances sous peine d'amende, rester jusqu'à la fin et signer comme les hommes, les procès-verbaux. Lors du concordat intervenu entre Léon X et François Ier, les communautés religieuses parvinrent à se soustraire à l'autorité royale. Déjà les religieuses de Longchamp avaient déclaré à Louis XII qu'il n'avait nullement le droit d'intervenir dans la nomination des abbesses.

Le 24 janvier 1789 était publiée la convocation aux états généraux, et les femmes, filles ou veuves, possédant divisément des fiefs, pouvaient se faire représenter par des procureurs.

En ce qui touche les élections consulaires, la femme cessa d'y prendre part à la Révolution. Le premier, en 1880, M. de Gasté déposa à la Chambre une proposition tendant à faire participer les femmes commerçantes à la nomination des juges au tribunal de

commerce; soumises à toutes les charges de leur profession, elles devaient, selon le législateur, être admises à jouir de tous les privilèges qui s'y rattachent. Il fallut quatorze années d'efforts, la ténacité, l'éloquence de MM. de Gasté et Jean Macé pour obtenir une décision favorable; encore fut-il arrêté que les commerçantes ne pourraient faire partie d'un tribunal de commerce. Quant aux droits politiques des femmes, on n'en parla plus après 1789.

D'autres questions importantes pour les intérêts des ouvrières et des patronnes préoccupent Mme Vincent; l'admission des femmes aux élections des conseils de prud'hommes (dont elles faisaient autrefois partie sous la désignation de prud'femmes), des Chambres consultatives d'agriculture dont la création a été proposée par M. de Pontbriand, et des Chambres et Conseils de travail. Les Chambres d'agriculture seraient, pour la population agricole, ce que sont les tribunaux de commerce pour les commerçants; or, parmi les 17 435 000 agriculteurs français, il y a 7 500 000 femmes, dont beaucoup sont des chefs d'exploitation; un simple ouvrier agricole exercerait-il des droits qu'on refuserait à un chef d'exploitation patenté parce qu'il serait femme?

Les Chambres et Conseils de travail donneraient leur avis et émettraient des vœux sur toutes les questions concernant les conditions du travail, et s'efforceraient de prévenir ou de résoudre les différends collectifs entre patrons et ouvriers ou employés. Pour la France entière, 20 pour 100 des patrons sont des patronnes; pour les ouvrières, la moyenne générale est de 35 pour 100. Les électeurs des deux sexes seraient des ouvriers pour les ouvriers, des patrons pour les patrons.

Mme Vincent a retrouvé des traces de l'existence de semblables conseils et assemblées distincts des corporations. Etienne Boileau, par exemple, signale ce fait, qu'au treizième siècle les patrons et les ouvriers se réunissaient souvent ensemble pour fixer les salaires d'un commun accord. D'ailleurs, ces mêmes corporations du moyen âge ressemblaient, sous plus d'un rapport, à ce que l'on veut créer aujourd'hui et réglementaient rigoureusement les conditions du travail. Celui de nuit était interdit aux femmes ; le repos du dimanche et des jours de fête leur était prescrit, comme aujourd'hui en Angleterre et en Hongrie, dès l'après-midi du samedi, « après que les vêpres sont sonnées à Notre-Dame », disait l'édit.

Mme Vincent fait ressortir combien le clergé anglais des diverses Églises est favorable à l'affranchissement des femmes et leur recommande de prendre une part active aux affaires publiques. Le cardinal Vaughan, primat d'Angleterre, déclare qu'il est très important de leur assurer leur part dans les affaires locales. L'évêque anglican de

Londres voudrait que les femmes eussent les mêmes fonctions municipales que les hommes. Les évêques de Southwell, d'Edimbourg, de Hereford, d'autres hauts dignitaires de l'Église nationale partagent cette opinion. Le doyen de Durham ajoute : « Lorsqu'on dit que les femmes sortent de leur sphère, ce n'est que de l'égoïsme; les hommes n'ont pas si bien usé de leurs privilèges; ils craignent un meilleur exemple. »

L'activité infatigable de Mme Vincent devait naturellement se porter sur cette question si importante, si difficile à résoudre du travail de la femme; elle déplore son éloignement constant du foyer domestique, son emploi dans les métiers insalubres, son acceptation de salaires inférieurs, mais ce sont là des problèmes que nous ne pouvons aborder dans cette étude déjà bien longue.

Nous voudrions pourtant mentionner brièvement un sujet qui préoccupe vivement le parti féministe et que Mme Vincent, toujours et partout sur la brèche, vient de discuter à Budapest : la question de la paix, si chère à M. Jules Simon, à M. Frédéric Passy et aux Quakers. On se rappelle que l'illustre John Bright alla un jour avec Cobden conjurer l'empereur de Russie de ne pas se laisser entraîner à faire la guerre, ce qui n'empêcha rien du tout.

Un des arguments dont on s'est le plus servi pour refuser aux femmes les privilèges accordés aux hommes, a été celui-ci : « Vous ne payez pas l'impôt du sang! » Elles ont répondu : « Nous le payons en la personne de tous ceux qui nous sont le plus chers : époux, fils, frères, amis, et c'est plus dur que de l'acquitter soi-même. » Elles se sont jointes avec enthousiasme à ceux qui allaient prêchant l'abolition de cette éternelle barbarie : la guerre! Utopie, nous le craignons fort, mais qui devait, plus que toute autre, séduire le cœur des femmes. Elles se sont donc associées en grand nombre à la *Ligue des Amis de la Paix*. Tous les groupes féministes sont représentés au congrès annuel de ceux qui voudraient remplacer les armées permanentes par des tribunaux d'arbitrage international. Lorsque miss Ellen Robinson adressa, au nom de la pitié divine et de la charité humaine, son éloquent appel aux Françaises, Mme Potonié-Pierre jugea que l'union de deux peuples ne suffisait pas en pareille matière et prit l'initiative d'une Union internationale universelle, à laquelle adhérèrent les féministes de marque de tous les pays, sans en excepter l'Allemagne représentée par Mme Lina Morgensten, de Berlin. Une Autrichienne, Mme la baronne de Suttner, s'est faite, par son livre si répandu : *A bas les Armes!* le porte-parole éloquent de cette cause humanitaire. Partout des comités de propagande se sont formés pour concourir à l'Union. « La planète est trop étroite, est-il dit dans un manifeste,

pour que, dans un coin quelconque, les humains s'entr'égorgent. » Hélas! les malheureux! Ils ne pensent qu'à cela! Il n'en faut pas moins savoir gré à ceux qui se font la douce illusion de pouvoir les en empêcher.

Mme Schmahl et Mme Vincent nous paraissent être aujourd'hui, en France, les deux représentantes du féminisme le plus utiles à leur cause par une réunion de qualités qui inspirent le respect, lors même, et nous disons ceci en particulier pour la seconde, qu'on ne partage pas toutes leurs idées. A côté d'elles sont en vedette d'autres individualités plus inquiétantes, dont plus d'une est remarquablement douée sous le rapport de l'intelligence et de la parole. Les congrès, qui se succèdent depuis quelque temps avec une rapidité extraordinaire, ont révélé un nombre étonnant d'*oratrices*. Citons Mme Pognon, charmante, élégante, ardente, trop ardente, ce qui nuit à l'équilibre de son jugement, mais qui a présidé le dernier congrès international avec un tact, une adresse, une fermeté (ce n'était pas facile), dont plus d'un président parlementaire pourrait être jaloux. Mme Maria Cheliga Lœwy, fine, spirituelle, gracieuse, pénétrante, paradoxale, très littéraire, Polonaise, c'est tout dire; du reste, avocate éloquente des demoiselles de magasin dont la cause est intéressante. Les thèses hardies ne l'effrayent pas; elle nous promet, pour le théâtre mondain, une pièce, *l'Ornière*, qui sera le procès du Code pénal et du *Tue-la* d'Alexandre Dumas fils. Mme Potonié-Pierre a déjà adressé une pétition à la Chambre pour demander l'abrogation du deuxième paragraphe de l'article 321, autorisant le mari à tuer sa femme en certains cas; la vertu immaculée de nos législateurs l'a repoussée avec indignation. L'assassinat légal est resté inscrit dans notre code; c'était peut-être une superfétation puisqu'on rétablissait le divorce, mais la sévérité masculine ne saurait être trop formidablement armée contre des méfaits qu'elle est incapable de commettre!

Tel n'a pas été l'avis des féministes, et Maria Deraismes en tête; elles se sont jetées sur Alexandre Dumas fils en vraies Ménades, sans que, du reste, il s'en portât plus mal! Il s'était cependant acquis quelques titres à l'indulgence de certaines émancipatrices, par sa mansuétude pour la femme déchue, et l'on pourrait retrouver plus d'une des *idées de Mme Aubray* dans les écrits de l'école féministe. Et que demander de mieux que la lettre écrite par lui, peu avant sa mort, à Mme Cheliga-Lœwy? « Mon opinion sur les droits des femmes, y est-il dit, est bien fixée depuis longtemps... Je veux que leurs droits *civils* et *politiques* soient exactement ceux des hommes, puisque leurs devoirs sont les mêmes... Quand je pense que Jeanne d'Arc ne pourrait pas aller déclarer à la mairie l'enfant de sa voisine,

ni voter pour les conseillers municipaux de Domrémy dans ce beau pays de France qu'elle aurait sauvé! »

Mme Vincent doit bien regretter de n'avoir pas trouvé cet argument-là! C'est le plus spirituel que nous connaissions en faveur du vote féminin.

Mais alors pourquoi tant de rigueur sur un seul point? C'est que là M. Alexandre Dumas et son orgueil masculin n'admettent plus l'égalité des devoirs, ce qui écarte celle des droits!

Parmi les illustres de la phalange féminine, citons la docte et savante Mme Clémence Royer qui, fatiguée par le travail et les années, s'est retirée de la vie militante. Il n'en est pas de même de Mme Féresse-Deraismes, toujours sur la brèche, missionnaire de la doctrine de sa sœur. Si nous ne parlons pas ici de Mme Bogelot, c'est que son féminisme est surtout un apostolat de charité; celui-là, le plus beau, souvent sublime, compte une légion de femmes qui peuvent sympathiser avec quelques-unes des idées des meilleures féministes, mais dont son œuvre sociale ne rentre pas dans le même cadre. Mme Bogelot, depuis bien des années présidente de la « Société des libérées de Saint-Lazare », a noblement gagné la croix de la Légion d'honneur qui brille sur sa poitrine.

Beaucoup de celles qui nous occupent ici se sont fait un nom par leur plume de polémiste. Le parti féministe a trop bien compris la puissance de la presse pour se priver de cette arme. Non seulement il s'est fait des amis dans celle qui existait, mais il en a fondé une à son usage; il y a donc aujourd'hui une presse féministe, assez nombreuse déjà pour vouloir jouir d'un syndicat, ce cauchemar de notre époque. Il est même héroïque, ce syndicat en herbe et réclame pour les deux sexes l'égalité des peines pour les délits de presse. Le féminisme aspire à la paille humide des cachots; seulement il stipule qu'on lui fournira une prison autre que Saint-Lazare. Cela se comprend! Il est fâcheux d'avoir à constater que, dès la première séance, le trouble s'est mis au camp, et qu'à la suite d'une discussion assez vive, la véhémente (quoique idyllique) Mme Potonié-Pierre a donné sa démission!

La presse féministe est radicale avec Mlles Hubertine Auclerc et Paule Minck; suffisamment avancée avec Mme Maria Martin, dans le *Journal des femmes*; modérée et intéressante, avec Mme Clotilde Dissard, dans la *Revue féministe*. Mme Dissard est une aimable jeune femme fort intelligente, très sensée, animée des intentions les plus généreuses et se rendant très bien compte des côtés faibles de son parti. On l'a nommée présidente du syndicat à venir; elle en est digne. Il faut souhaiter bonne chance à la *Revue féministe*, si elle reste dans la voie raisonnable et instructive qu'elle semble avoir choisie. Mme Clo-

tilde Dissard a donné la mesure de son jugement impartial en plus d'un cas, entre autres dans le compte-rendu de ses impressions sur le congrès d'avril dernier. Ces impressions peuvent se résumer en ces paroles prononcées autrefois par Jules Simon : « Il y a souvent, à Paris, des assemblées de femmes qui ne sont pas toujours de nature à faire avancer leurs affaires. »

Cette fois, ce fut d'autant plus pénible aux vrais amis des féministes, que des étrangères distinguées étaient accourues des quatre coins du globe. La plupart des organisatrices et des oratrices françaises (oh! les vilains mots!) appartenaient au parti socialiste. Mme Potonié-Pierre en avait pris l'initiative; elle fut secondée par Mmes Pognon, qui le présida, ainsi que nous l'avons dit, et Cheliga Lœwy. Ces dames n'avaient pas craint de multiplier les invitations, et beaucoup de déclassés intellectuels vinrent faire du scandale. M. Robin (de Cempuis) ajouta à la cacophonie sa note odieuse. Tout cela éloigna ceux et celles qui espèrent obtenir des réformes en restant dans le cadre de la société actuelle. Le groupe parlementaire, à l'exception d'un socialiste, Mmes Schmahl, Chauvin, Bogelot, Jules Siegfried, Sarah Monod s'abstinrent.

Ces trois dernières avaient secondé dans l'organisation du congrès de 1889, une sympathique féministe au cœur généreux, morte cette année, Mme Emilie de Morsier, que son imagination et l'influence de la bonne duchesse de Pomar égaraient trop souvent dans les régions mystico-spiritistes.

Les étrangères, habituées dans leurs pays respectifs à des réunions tranquilles et sérieuses, exprimèrent leur désappointement en ces termes : « Nous étions venues pour travailler et non pour assister à un meeting. » Le caractère sectaire et antireligieux de l'assemblée, les discussions orageuses et inutiles aboutissant parfois à des résolutions ridicules, comme, par exemple, la déclaration solennelle de la non-existence de la métaphysique, des paroles plus que regrettables tolérées ou même prononcées par la présidente, comme lorsqu'elle affirma sa croyance à une société future sans loi ni propriété individuelle; cela et bien d'autres aberrations attristèrent profondément les esprits sages du féminisme, malgré les excellentes choses qui tombèrent d'autres lèvres féminines. « La *Revue féministe*, dit en terminant Mme Clotilde Dissard, a pour mission de défendre le féminisme familial. Nous pensons que la véritable unité sociale est le couple humain. L'idéal que nous poursuivons, c'est l'organisation plus parfaite, plus achevée de la famille, la coopération plus harmonieuse de l'homme et de la femme à l'œuvre commune, la division des fonctions suivant les aptitudes de chaque sexe, naturelles ou acquises par l'éducation. Pourquoi ne pas avouer

que nous avons eu notre minute de découragement? Si le féminisme qui a triomphé au congrès de 1896, était le seul possible en France, l'œuvre tentée par la *Revue féministe* serait inutile. »

On ne saurait mieux dire, et si l'on reste fidèle à ce programme, il sera facile de s'entendre avec le *Féminisme chrétien* qui s'est organisé récemment, présidé par Mme M. Duclos, et qui a fondé, lui aussi, une revue, laquelle s'est alliée à la *Revue des Femmes russes* avec Mme Marie Maugeret pour rédactrice en chef. En somme, il veut toutes les réformes raisonnables et justes demandées par ses devancières, mais jusqu'ici il s'arrête en deçà de la politique proprement dite.

« Il serait odieux, s'écrie Mme Duclos, de défiminiser la femme, sous prétexte de l'affranchir, et nous répudions toute tentative d'émancipation qui ferait d'elle une mauvaise contre-façon de l'homme. »

Dans un de ses derniers numéros, la *Revue des Femmes russes* a émis une idée au moins originale. Se servant de l'argument signalé par nous, que l'esprit de la femme est éminemment conservateur, la collaboratrice de la *Revue* propose de remplacer le Sénat, devenu, dit-elle, impopulaire, par une assemblée exclusivement féminine, qui ferait contrepoids à la Chambre des députés masculins! Espérons qu'il éclôt des idées plus pratiques sur les bords de la Néva et autres fleuves moscovites.

Un congrès, assemblé dernièrement à Genève, a prouvé qu'une réunion de femmes *modernes* pouvait être sérieuse et digne. Il est pénible pour une Française d'être forcée de reconnaître qu'il n'a ressemblé en rien au meeting orageux de Paris. Aussi calme qu'un conseil de famille, aussi grave qu'un chapitre, une réunion de sœurs de Charité, a dit un témoin oculaire. « Que personne ne se méprenne, a déclaré la présidente, il n'y a pas de rivalité entre les sexes, les seuls intérêts de la femme sont la patrie, la famille, l'humanité. » Beaucoup d'hommes distingués et haut placés, en Suisse, ont témoigné de l'absence de tout antagonisme en prenant part aux débats. Aucune thèse révolutionnaire; rien que des revendications justes et des projets pratiques, tel est le résumé de ce congrès modèle, dont toute séance importante commençait par la *prière* et une invocation à la patrie!

On a été heureux d'entendre des femmes dire : restons femmes, ne changeons pas la mission de notre sexe; contentons-nous d'améliorer le sort de celles qui ont à souffrir des circonstances et de mesures législatives arriérées. On n'a pas réclamé de droits politiques, « la question n'étant pas mûre »; en revanche, on s'est préoccupé de former des femmes d'intérieur pour tous les rangs de

la société et, vraiment, cela soulage d'entendre un peu parler de ce pauvre foyer, car on finit par se demander comment la femme se souviendra qu'elle en a un et trouvera le loisir de s'en occuper, quand elle aura tant de droits à exercer et tant de devoirs à remplir au dehors.

Le congrès qui vient de siéger à Berlin s'est heureusement inspiré de celui de Berne plus que de celui de Paris; plus large dans son programme que le premier, il n'a rappelé qu'en une seule circonstance les emportements du second, lorsque le parti socialiste, si nombreux parmi les prolétaires allemandes, et représenté par Mmes Clara Zedkin et Lilly Braun, est venu déclarer, par la bouche de cette dernière, élégante jeune femme, fille d'un général, qu'il ne ferait jamais cause commune avec le féminisme bourgeois, lequel en est encore à demander des réformes quand *lui* réclame la révolution. L'aimable *oratrice* a prêché véhémentement la guerre des classes et déclaré que l'on ne résoudrait pas le problème de l'émancipation féminine « par des bavardages de *five o'clock* ».

Une tempête de sifflets a récompensé cette belle ardeur.

Jusque-là tout s'était passé dans un ordre parfait et un calme absolu; il est vrai que les socialistes n'avaient pas daigné paraître, quoique invités, et l'on a dû s'en réjouir après avoir entendu la déléguée qu'ils s'étaient enfin décidés à charger de leurs compliments.

Fait important et symptôme grave : la municipalité de Berlin a ouvert au congrès sa très belle salle des fêtes! C'est une sanction morale que les féministes allemandes d'il y a trente ans n'auraient osé rêver; c'est une preuve de plus que ce côté de la question sociale prend chaque jour plus d'importance et qu'on ne saurait plus s'en désintéresser au moyen de quelques plaisanteries.

L'idée de faire coïncider le congrès avec l'exposition industrielle de Berlin émana de Mme Lina Morgenstern; aidée par Mme Cauer, qui préside avec elle, et par un comité de vingt dames, elle a très bien préparé, organisé l'assemblée dans ses moindres détails, et l'on a vu une fois de plus combien les réunions et les discours sont chers à l'esprit allemand.

On a parlé en plusieurs langues de choses très utiles et très intéressantes; on a traité toutes les principales questions que nous avons signalées au cours de cette étude. On en a même abordé, avec une franchise d'allures quelque peu répugnante, certaines que les femmes feraient mieux de ne discuter qu'à huis clos et encore! Il est des sujets sur lesquels on n'aime pas voir s'appesantir la pensée féminine; il est des mots qu'on entend avec peine sortir de bouches qui doivent être pures et délicates. Nous savons avec quel

dédain nous serons jugée par celles qui veulent rayer d'autres mots du dictionnaire (candeur, par exemple), éclairer les jeunes filles par l'étude de la biologie et l'interrogatoire *in extenso* de leur fiancé, mais nous acceptons ces dédains et nous maintenons que si le législateur a besoin de prendre, en certaines matières, l'avis de quelques femmes, il a sous la main un nombre suffisant de doctoresses qui ont acquis le droit de ne plus rougir. Que les autres se taisent, surtout en public! Revenons à des détails plus sympathiques du Congrès.

Le rapport sur la France avait été confié à Mme Potonié-Pierre; il a été fort bien accueilli. Un autre grand succès a été obtenu par Mme Vincent, qui décidément a le don d'ubiquité, car il nous semble bien qu'on l'entendait à la fois à Budapest et à Berlin. Elle a traité avec sa compétence, sa clarté, son entrain habituels, les sujets qui l'intéressent particulièrement. Elle représentait cinq sociétés d'ouvrières et *cent* sociétés d'*ouvriers*, qui lui avaient confié un double mandat pour le congrès de la Paix, en Hongrie, et pour celui de Berlin. On l'a bruyamment applaudie, mais il n'est pas certain qu'elle ait entendu; elle était peut-être déjà au pôle Nord! Une des plus intéressantes déléguées en arrivait ou à peu près. Mme la baronne de Gripenberg a charmé son auditoire en lui contant comme quoi, en Finlande, le mouvement féministe est devenu très populaire, sans être socialiste, et qu'ouvrières et paysannes s'en préoccupent comme les bourgeoises, au point de vue économique et intellectuel, pour améliorer le sort de toutes les femmes. De l'autre bout de l'Europe, en Bosnie, une jeune doctoresse autrichienne, Mme Krajewska, était venue exposer les bienfaisants résultats de la mission que lui a confiée son gouvernement au milieu d'une population féminine privée jusqu'alors de secours médicaux sérieux; et son joli petit uniforme coquet et discret de fonctionnaire féminin n'enlevait rien au charme de sa parole, au contraire! Et de tous pays : Arménie, Russie, Suède, Hollande, Angleterre, Italie, Portugal (ce dernier encore dans les limites, quoique sa déléguée porte le beau nom de Vasconcelles) se sont présentées des *députées* dont la parole valait fort la peine d'être entendue.

On le voit : dans les chemins nouveaux où elle s'est engagée, la femme acquiert graduellement l'expérience et la pondération. La France a une revanche à prendre; espérons qu'elle en trouvera les moyens.

III

Le sujet que nous venons de traiter est si vaste que nous n'avons pas la prétention de l'avoir épuisé, malgré l'étendue que nous nous sommes permis de donner à notre étude.

Nous croyons avoir établi que cette cause doit désormais attirer l'attention des penseurs et des législateurs. On a le droit de regretter l'ancien état de choses, mais, hélas! si l'on peut pleurer ce qui est mort, on ne peut le ressusciter! Les conditions de la vie se sont si profondément modifiées, qu'il est devenu indispensable de mettre davantage les lois en rapport avec les mœurs. Rien n'est brutal comme les faits; or il en est deux qu'on ne saurait nier ni même discuter : 1° L'homme ne suffit plus, dans la majorité des cas, à nourrir, à élever, à entretenir sa famille; de jour en jour, l'aide de sa femme et de ses filles lui devient plus nécessaire, de sorte que la femme, autrefois protégée et par cela même soumise, devient consciente de son rôle, de son action, et réclame des réformes qui sanctionnent cette action et compensent ses sacrifices. 2° Outre ces épouses, ces mères et ces filles, il existe un grand nombre de femmes célibataires ou veuves qui ont à faire leur chemin toutes seules et veulent écarter les obstacles qui les empêchent de se faire leur place au soleil.

Que l'on déplore ces faits indéniables, c'est possible, mais comme *ils sont*, il faut se mesurer avec eux. Il y a donc un féminisme légitime qu'il est bon d'encourager, de seconder, précisément pour enlever à *l'autre* sa raison d'être, et il faut lui couper les vivres à celui-là, parce qu'il est immoral et dangereux au premier chef. Déjà des symptômes inquiétants se répandent et menacent d'empoisonner l'atmosphère morale, de jeter la perturbation dans l'ordre social. La littérature qu'a fait surgir, en Angleterre, ce sol classique des vertus familiales, le principe d'émancipation à outrance; la levée de boucliers d'un certain nombre de jeunes amazones dont le casque couvre des têtes charmantes peut-être, mais sans cervelle; leurs aspirations à la vie de garçon, y compris le passe-partout; le souverain dédain de la mère *vieux-jeu*, le panégyrique de l'union libre dans une série de romans à sensation, ce sont là des prodromes alarmants, sans doute.

Toutefois, on peut, à la rigueur, considérer la crise qui sévit surtout parmi les oisives et les déclassées comme une de ces modes abominables qui affolent une génération, puis disparaissent; ou bien encore comme une de ces épidémies morales qui s'abattent à certaines époques, sur une société, puis s'éloignent à la manière des cyclones, après avoir fait des ravages passagers et circonscrits.

Mais il y a d'autres symptômes plus graves encore, et des voix autorisées s'élèvent pour jeter l'alarme. Des revues américaines et des meilleures, comme le *Forum* et la *North American Review*, ont publié des travaux statistiques prouvant que la jeune fille gradée des Etats-Unis se marie plus rarement et plus tard que les autres, et

que la natalité diminue progressivement dans la grande République. Le docteur Cyrus Edson « commissaire de santé » de l'Etat et de la ville de New-York, a donné, de ce fait, des explications qui n'ont rien de rassurant. Il déclare que la femme américaine dégénère, et elle dégénère parce que de dix à dix-huit ans, pendant les années où la nature physique a des exigences qu'on ne peut dédaigner sans péril, on épuise les forces de la jeune fille par le surmenage mental; elle n'a plus de réserves pour l'avenir, pour remplir sa mission de femme; elle ne peut plus, et pis que cela, *elle ne veut plus* être mère. Le docteur Edson a des sous-entendus terribles et n'hésite pas à dire que l'affaiblissement du sentiment religieux est la cause des aberrations du sens moral.

La natalité aux Etats-Unis est tombée depuis 1880, de 36 à 30 pour 1000. Dans l'état de Massachusetts, l'un des premiers par la richesse, l'énergie, le travail, la culture et le progrès, la différence, pendant la même période, est de 25,61 à 19,22 pour 1000! « Une jeune Américaine élevée comme nous sommes fiers de l'élever, ajoute le docteur Edson, se marie; elle est intelligente, brillante, belle, heureuse. Elle a un, au plus deux enfants et elle devient méconnaissable, irritable, un fardeau pour son mari et pour elle-même; c'est une malade qui le sera toujours désormais. »

Il y a là de quoi faire réfléchir.

Si bonnes, si élevées, si justes que soient les idées des meilleures féministes, on ne peut s'empêcher de craindre qu'il n'y ait, en face de toutes ces innovations une « grande menacée », la famille! On nous affirme qu'on la fera meilleure, plus noble. On la fera surtout différente. Plus noble que la famille chrétienne! C'est difficile. On oublie trop que celle-ci repose sur la vertu et que vertu veut dire force. Et, en effet, où trouver une plus belle définition de la femme *forte*, que dans les Ecritures? Si le rêve de plusieurs se réalise, le mariage sera l'union de deux forces égales, avec plus d'orgueil d'un côté, moins de tendresse protectrice, peut-être même un peu de fierté humiliée de l'autre. En cas de conflit qui les départagera? Le divorce? Triste ressource! A moins que cette force par excellence : la Nature, créée par Dieu, ne garde ses droits et ne se rie des diplômes!

Marie Dronsart.

REVUE DES SCIENCES

Météorologie. — Bourrasques et tempêtes. — Septembre 1896. — Le tourbillon du 10 septembre et la tempête du 25 septembre. — Pouvait-on prévoir l'arrivée des mauvais temps? — La prévision à longue échéance. — Météorologie cosmique. — Influence de la lune et du soleil sur les perturbations atmosphériques. — Etat de la question. — Négations et affirmations. — Nos dates critiques. — Dates d'arrivée en Europe des perturbations atmosphériques. — Itinéraire capricieux des cyclones. — Difficultés de prévision. — Les dernières tempêtes ont coïncidé avec les dates critiques. — Médecine et thérapeutique. — Les bains de soleil. — En Autriche. — Cure par la lumière. — Mise en exploitation du soleil. — La photothérapie. — Action thérapeutique de la lumière. — Effets sur la peau et sur le système nerveux. — Influence des rayons X sur la peau. — Production de phlyctènes et de sérosités. — En Amérique. — Les bains de lumière électrique. — Traitement de la neurasthénie, de l'anémie, etc. — Pour les rhumatisants. — Bains de fourmis. — L'acide formique. — Aviation. — Un nouvel Icare. — De la conquête de l'air. — La dernière expérience de vol de Lilienthal.

Le tourbillon du 10 septembre et la tempête du 25 du même mois ont ramené l'attention sur la prévision du temps. Pendant que les météorologistes continuent paisiblement à accumuler sans grand profit les observations, quelques physiciens plus hardis s'ingénient à chercher des relations de cause à effet et à découvrir ailleurs que sur la terre l'origine des bourrasques et des tempêtes. Après la météorologie terrestre, on essaie de fonder la météorologie cosmique. On sait qu'il y a bien plus d'un quart de siècle que nous examinons les rapports qui peuvent exister entre les déclinaisons de la lune et la production des mauvais temps. Je ne parle pas des *phases*, comme on me l'a fait dire plus d'une fois inexactement; je parle des *déclinaisons*. Depuis mes premiers travaux, d'autres ont suivi. Et l'influence lunaire, si contestée alors, commence à être admise par un certain nombre de météorologistes. M. Bouquet de la Grye, de l'Académie des sciences, M. Poincaré, M. Garrigou Lagrange, ont fourni, chacun de leur côté, des documents qui ne laissent pas que d'être très probants. Nos trente-cinq ans d'observations nous paraissent d'ailleurs démontrer sans réplique que les mouvements combinés du soleil et de

la lune gouvernent en principe les grandes fluctuations atmosphériques. Si le fait ne saute pas aux yeux, c'est que les perturbations sont très complexes, qu'elles déterminent des phénomènes secondaires, et que leur manifestation varie beaucoup aux mêmes heures selon la latitude et l'orographie d'un pays. Aussi les observations, telles qu'on les fait partout, loin de mettre l'influence sidérale en évidence, la masque au contraire le plus souvent. Il semble bien, en tout cas, qu'il y ait réellement des dates de tempêtes que l'on puisse indiquer à longue échéance. Nous croyons qu'à ces dates, les mauvais temps du large nous envahissent; mais ce que nous ne savons, c'est l'itinéraire qu'elles suivront. Aborderont-elles le continent par les régions boréales, par les latitudes moyennes? C'est ce qui nous échappe encore, et rend à peu près illusoire la prévision du temps à longue échéance. Nous savons, par exemple, qu'un cyclone surviendra en Europe le 24 septembre. Mais après? Quelle sera sa route? Poursuivra-t-il son trajet au nord de l'Angleterre? Passera-t-il dans la Manche de façon à faire sentir ses effets jusqu'à Paris? Cette ignorance de l'itinéraire et de l'importance de la perturbation rend la prévision à longue échéance bien difficile quant à présent. Mais on peut tirer parti de ces dates pour augmenter les probabilités de réussite des prévisions à courte échéance. Sachant d'avance la date d'arrivée d'une tempête en Europe, il suffit d'observer le baromètre la veille pour en déduire un pronostic. Car si l'instrument baisse, c'est que la localité se trouvera sur le parcours de la perturbation, et le mauvais temps est imminent. S'il monte, c'est qu'au contraire, la localité sera située en dehors de la zone d'action de la dépression. En fait, ce moyen de pronostiquer le temps réussit très souvent. Seulement, une dépression est capricieuse. Elle semble filer vers le nord, et, tout à coup, elle décrit un crochet et redescend sur l'Europe, ou encore elle se dédouble. Dès lors, il y a du retard, et le mauvais temps, qui n'est pas venu à la date fixée, qui a laissé le baromètre en hausse, tout à coup descend sur nos régions, fait baisser le baromètre, et la pluie survient deux, trois jours après la date critique. Et, dès lors, chacun d'avoir le droit de dire : Mais le mauvais temps ne s'est pas produit à la date indiquée. La règle est fausse.

Elle n'est pas fausse, mais elle a été modifiée par la marche en zigzag des dépressions et des variations de vitesse. En pratique, il n'en résulte pas moins qu'il y a véritable intérêt à connaître les « dates critiques », celles où, d'après nous, arrivent les mauvais temps sur le littoral du continent. Car, en général, le baromètre consulté fait savoir si l'on se trouve sur l'itinéraire des dépressions. Il peut y avoir retard; aussi doit-on surveiller de près l'instrument, le suivre ensuite et constater s'il descend rapidement les jours suivants. C'est alors que

la dépression, après un crochet, revient à nos latitudes. La date met l'attention en éveil et peut être d'un certain secours dans les prévisions de la vie courante. Ainsi, pour ne parler que du tourbillon et de la tempête de septembre, il était certes impossible d'affirmer d'avance que les manifestations atmosphériques passeraient par Paris, mais il était parfaitement possible de dire des années à l'avance que le mauvais temps était probable et à redouter le 10 septembre et le 25 septembre. C'est déjà quelque chose.

En effet, le 10 septembre, c'était date critique et date critique grave parce qu'elle coïncidait avec ce que nous appelons la *codéclinaison*, avec le périgée lunaire et avec l'équilune. Pour nous, une dépression devait aborder l'Europe vers le 9 ou le 10 et présenter de l'importance. Là s'arrêtait le pronostic.

De même le 24 septembre, c'était date critique et date critique accentuée parce qu'il y avait simultanément encore, à 14 jours de distance, codéclinaison, équilune et périgée. Et le mauvais temps du 10 devait se reproduire vers le 24 ou 25. Et comme le baromètre baissait dès le 24 au matin, on était en droit de pronostiquer sûrement l'arrivée du mauvais temps pour nos régions. Si l'on avait tenu compte de la date critique du 24 septembre, on aurait donc été sur ses gardes pour se défendre contre la tempête. Au contraire, on l'a présentée comme survenant inopinément et surprenant presque les avis transmis au littoral par le service météorologique officiel. Enfin, on pouvait présumer qu'une tempête et du mauvais temps coïncideraient avec l'arrivée de Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice de Russie à Cherbourg, car le 4 octobre et le 7 octobre étaient des dates critiques. Ces exemples suffisent pour montrer que le hasard ne joue pas un aussi grand rôle qu'on le prétend dans l'arrivée des dépressions atmosphériques. Quoi, voici au moins deux perturbations graves, non prévues, qui viennent exactement à 14 jours de distance (la révolution lunaire est d'environ 28 jours), à nos dates critiques..., et l'on ne serait pas frappé d'une coïncidence qui se répète constamment et du parti que l'on peut en tirer pour les pronostics à longue échéance. Nous sommes strictement en droit de dire que les perturbations du 10 septembre, du 24-25 septembre, du 4 octobre devaient être attendues et que l'événement a confirmé la règle.

Bains de lumière! L'idée de mettre en exploitation réglée les rayons du soleil et de s'en faire quelques mille livres de rente n'est certes pas une idée banale. Un médecin autrichien l'a eue; un journal a publié tous les détails de la cure, et l'on veut bien nous demander notre opinion sur les bains de lumière.

La radiation solaire est un excitant remarquable des fonctions de la

peau. C'est un parasiticide efficace. Nous avons déjà eu l'occasion de dire que l'eau la plus corrompue, exposée au soleil, devenait potable. Les Tonkinois et les Annamites connaissent bien l'action microbicide de la lumière. Pour purifier l'eau qu'ils destinent aux usages domestiques, ils la versent dans de grandes calebasses, et la laissent au soleil quatre à cinq heures. Il se produit à la surface du liquide une écume assez épaisse qu'on enlève avec précaution. Cette écume doit provenir de la matière organique en suspension. Après cette opération, l'eau qui reste est parfaitement pure. La lumière est un purificateur par excellence. C'est pour cela qu'on ne saurait trop la laisser entrer dans nos appartements, dût-on couvrir les meubles et les tentures. Elle tue les microbes attachés aux murs et fait disparaître les moisissures, qui tendent toujours à se développer dans les endroits obscurs et humides.

La lumière exerce aussi une action physiologique intense. La peau qui enveloppe nos organes est un exutoire important. Par la peau s'en vont beaucoup de déchets organiques, sans parler de la sueur, surchargée souvent de matériaux fixes et peut-être de ptomaïnes, c'est-à-dire de poisons organiques. Or il existe des peaux récalcitrantes, fonctionnant mal. Celles-là, on doit les exciter, les traiter médicalement par l'air chaud, par les frictions au gant de crin, par l'hydrothérapie. Une peau qui fonctionne mal est un danger permanent pour la santé. Les bien portants ont toujours une excellente peau. Or la lumière aussi est un excitant de la peau et de son système nerveux. Qui n'a vu les alpinistes, au retour d'une excursion sur les hauts sommets, en pleine lumière? La peau du visage est passée au rouge noir; elle s'en va quelquefois en lambeaux. Il y a coup de soleil souvent. Ce qui veut dire évidemment que la lumière agit, et qu'elle agit même trop quand on s'y expose à des hauteurs où elle acquiert une intensité exceptionnelle. En s'élevant, on supprime une grande partie de cet écran protecteur que l'on nomme l'atmosphère, soit toute la région basse qu'on laisse au-dessous de soi, et la lumière, n'étant plus absorbée, exerce à la fois par ses rayons de toute nature une influence considérable sur les pigments, les tissus et les nerfs de la peau. Il faut donc bien en conclure que, en principe, l'idée de soumettre notre organisme à la radiation solaire n'est nullement déraisonnable. Et d'autant mieux que notre corps est habillé, par conséquent d'habitude privé de lumière; il est souvent gêné par le costume et chez la femme très mal traité par le corset. Laisser pendant des journées le corps libre, bien exposé aux radiations bienfaisantes de la lumière, le laisser respirer à l'aise, des pieds à la tête, loin de sa prison de convention, ce n'est pas là une pratique irrationnelle. Bien au contraire, c'est de la bonne hygiène.

Mais prétendre que ce système guérit un grand nombre de maladies, c'est une conclusion qui n'est plus dans les prémisses. Certes, on donne du ton aux organes, on obtient la sortie par la peau des déchets de l'organisme, comme on l'obtient, d'ailleurs, par les bains d'air chaud, par le massage, par les frictions sèches. On détermine une excitation générale propice à la santé. On place l'économie dans des conditions favorables à la lutte contre le mal. C'est déjà beaucoup. Mais les rayons solaires ne sont pas une panacée et ne sauraient seuls remettre sur pied les malades gravement atteints par des affections sérieuses.

Quoi qu'il en soit, un médecin plein d'initiative a fondé un établissement dans une des provinces de la basse Autriche, en Carinthie. Cet établissement se compose de deux vastes enclos divisés par un mur élevé. Côté des hommes, côté des femmes. Dans chaque enclos, comme au Hammam, se promènent déshabillés, sauf le pagne oriental, les malades des deux sexes. Plus de vêtements gênants, plus de bottines, liberté absolue des mouvements. La tête seule est couverte. On couche les malades en plein soleil dans le sable, sur des dalles de pierre et on les laisse exposés à la lumière des heures entières, si le ciel le permet. Au début, quelques minutes, puis une demi-heure, puis tant qu'on peut résister à la chaleur. L'effet immédiat est, en effet, de provoquer une sudation énergique. Au bout de quelques semaines de ce traitement, qui convient surtout aux personnes affaiblies et débilitées, le réveil des fonctions est accompli. On a pris de la force et l'on se sent beaucoup mieux portant. Le régime de l'établissement joue son rôle. Régime végétarien en grande partie et de l'eau claire. Partout l'eau claire fait du bien et le rationnement de l'alimentation est non moins favorable, surtout en été. Le régime aux truffes et au vin de Champagne ne peut que nous acheminer à coup sûr vers la maladie. Nous mangeons beaucoup trop à la ville, et la diète mitigée exigée par les *natürliche Aertze* ou médecins hygiénistes allemands, et renouvelée pendant plusieurs semaines de temps en temps, a certainement une influence très efficace sur les malades. Dans tous les cas, vie au grand air, vie animale, vie en pleine lumière, ce sont là des conditions d'hygiène par excellence dont on ne saurait contester les bons effets. Par conséquent, si cette médication nouvelle des « bains de soleil », qui fait sourire tout d'abord, semble au moins originale, il faut bien avouer à la réflexion qu'elle est parfaitement logique. Lumière, ablutions, repos, aucun excès..., mais c'est l'hygiène elle-même.

Maintenant n'exagérons pas. Il va de soi, au costume près, et encore le fait-on souvent primitif avec intention, que les bains de mer, les promenades dans les flaques d'eau ensoleillées à travers les roches, les

longues excursions à la montagne sur les neiges blanches de lumière, tout cela équivaut à bien peu près à une cure de bain de soleil. L'idée est plus encore en théorie qu'en fait. Toutefois il est des cas où ce traitement peut amener une action spéciale, et il n'est pas à dédaigner, surtout dans l'anémie, la neurasthénie, etc. La lumière seule est un agent thérapeutique dont il ne faut pas contester la puissance. Les faits suivants suffisent à le démontrer.

On vient effectivement, en Allemagne encore, d'essayer de l'influence des rayons Rœntgen sur la peau. Il s'agit là de radiations d'une extrême puissance; il était intéressant de voir jusqu'à quel point ils exciteraient la peau. M. le docteur Fuchs a soumis, pendant une heure, une de ses mains à la radiation d'un appareil puissant (courant donnant des étincelles de 16 cent., 20 ampères et 12 volts). Il en est résulté une douleur lancinante, puis insupportable au niveau des articulations des doigts, ce qui obligea l'opérateur à interrompre l'expérience. La peau, aux points placés en face la cathode de l'ampoule de Crookes, était devenue brune. La main était très gonflée et la peau faisait de gros plis, surtout vers les articulations des premières et des secondes phalanges. Vers les joints, la peau était bleuâtre. D'ailleurs, elle se crevassait aussitôt qu'on la tiraillait un peu. A la loupe, on pouvait reconnaître que toute la surface soumise aux rayons X était couverte de fines gerçures; son aspect rappelait celui des membres congelés.

Un quart d'heure après la radiation, on vit apparaître des vésicules dont quelques-unes assez volumineuses; le liquide qui s'y trouvait enfermé paraissait analogue à celui des phlyctènes dues aux brûlures. M. O. Leppin admet que les rayons X possèdent, comme les rayons solaires, la propriété de brûler la peau. De son côté, il exposa la main à ces rayons et, au bout de quelques jours, il la vit devenir rouge, se couvrir de phlyctènes. La peau n'avait conservé sa blancheur que sous une bague. La rougeur et l'irritation disparurent sous l'influence de l'eau blanche; mais la coloration foncée résista pendant des semaines. Ainsi donc, les radiations énergiques peuvent arriver à décomposer la peau. Par conséquent, les radiations mitigées, comme les rayons solaires, ont évidemment aussi une action plus ou moins profonde sur les tissus, action qui est, d'ailleurs, rendue manifeste par le séjour sur les hautes montagnes. Aussi va-t-il de soi que dans le traitement des bains de lumière, il ne faudrait pas agir sans discernement et exposer les malades à de véritables coups de soleil.

Il serait superflu d'ajouter qu'après les bains de soleil, on nous donnera, et on nous les offre déjà, les bains de lumière électrique.

Les Américains ont modifié la méthode allemande, afin de pouvoir l'appliquer à toute heure et en tout lieu. On a organisé, à New-York et à Philadelphie, quelques établissements de *photothérapie électrique* qui fonctionnent nuit et jour. L'un des plus renommés est dirigé par Miss Cleaves, de New-York [1].

Cette doctoresse emploie des lampes à arc à courants alternatifs, de la Compagnie Thomson-Houston, absorbant 9 ampères sous 48 volts. Ses lampes sont pourvues de réflecteurs puissants, dirigeant le faisceau lumineux sur le malade étendu sur un lit et dont le visage seul est protégé. Pendant une demi-heure, on reçoit sans broncher cette douche lumineuse. Il se produit une légère transpiration. Miss Cleaves, dans une communication à l'Académie de New-York, affirme avoir obtenu des guérisons rapides dans des cas très nombreux de neurasthénie, d'appauvrissement du sang, de ralentissement de nutrition, d'états nerveux accompagnés d'affections cutanées, de tuberculose naissante, ainsi que dans les maladies des voies respiratoires. C'est bien possible. Aussi se propose-t-on d'établir bientôt à Paris un premier bain de lumière électrique. Bonne chance!

Parmi les traitements excentriques, il est bien permis de signaler le suivant : le traitement des rhumatismes par les fourmis! Autrefois nous avons mentionné les singulières améliorations obtenues chez les rhumatisants par les piqûres d'abeilles. Le procédé n'est pas commode. On a réfléchi depuis que le venin des abeilles contenait une proportion assez notable d'acide formique, composé qui, sans doute, agit sur les malades. Or les fourmis en renferment beaucoup. De là, l'idée de remplacer les abeilles par les fourmis. Peut-être serait-il plus simple de remplacer aussi les fourmis par l'acide formique lui-même. Mais on n'en est pas encore là. Toujours est-il que la méthode est employée par certaines tribus indiennes; et en Russie, dans les environs de Moscou notamment, les paysans atteints de rhumatismes se traitent par les bains de fourmis.

On va à la recherche d'une fourmilière. On entasse dans un sac de toile les fourmis, les œufs compris. Puis on plonge dans l'eau chaude d'un bain ordinaire le sac de fourmis préalablement bien fermé. Au bout de quelques instants, l'eau du bain dégage une odeur piquante très forte d'acide formique. Le bain est prêt à servir. Il exerce une action irritante et révulsive sur la peau qui amène par dérivation une diminution rapide des douleurs rhumatismales. Le procédé russe est un peu compliqué. L'acide formique est en ce moment très à la mode. On en trouve partout. On pourrait donc laisser les fourmilières tranquilles

[1] D'après l'*Électricien*.

et faire dissoudre l'acide formique dans un bain directement. Seulement il faut agir avec prudence et ne pas abuser de l'immersion, car si l'on restait trop longtemps dans le bain, la peau finirait par se désorganiser et le rhumatisant serait menacé de faire peau neuve. Il y a donc lieu d'être très prudent dans la pratique de cette médication qui aurait encore besoin de faire ses preuves avant d'être admise définitivement dans notre arsenal thérapeutique.

Comme Icare! Otto Lilienthal a payé de la vie ses audacieux essais sur le vol. Nous avions, à plusieurs reprises, mentionné les intéressantes expériences de Lilienthal. A tort, plusieurs journaux ont présenté Lilienthal au public comme un illuminé et un aéronaute de fêtes foraines. Rien n'est plus inexact. L'auteur des expériences de Lichterfeld était un ingénieur habile et un expérimentateur très fin. Il est mort victime de la science, et il est possible que ses essais contribuent à hâter la solution du difficile problème de l'aviation.

On se rappelle qu'en se servant de surfaces planes légèrement bombées, et en se jetant dans l'air d'une certaine hauteur, il était parvenu à se soutenir dans l'espace et à franchir une centaine de mètres. Ce n'était pas là un parachute simple, comme on l'a prétendu. Les surfaces de suspension étaient disposées de façon à glisser sur l'air et à s'orienter de manière à suivre certaine direction, un peu comme dans le cerf-volant. Lilienthal avait reconnu que, par vent moyen, il lui fallait une surface agissante de 14 mètres carrés; par vent faible, 20 mètres carrés; par vent violent, il cessait ses essais considérés comme trop dangereux. Une surface de 20 mètres carrés est très difficile à manier. Dans ces derniers temps, Lilienthal avait trouvé un dispositif bien meilleur. Il construisait la surface planante en deux étages. Des modèles ainsi fabriqués planèrent dans l'air avec une stabilité parfaite. Lancés de la colline artificielle qu'il avait établie à Lichterfeld, ces modèles fournirent de longs vols dans les champs voisins, sans jamais montrer la tendance à « piquer », mouvement fréquemment observé dans les modèles d'aéroplanes. Il apparaissait que les surfaces à deux étages seraient plus faciles à diriger par déplacement du centre de gravité et, de fait, les expériences en grand démontrèrent que le nouvel appareil avait gagné en puissance et en facilité de direction. Aussi, Lilienthal considérait qu'il serait bientôt en état de décrire un cercle complet dans l'air par vent moyen, lorsqu'un accident imprévu coûta la vie au persévérant expérimentateur. Le mécanicien qui avait réalisé le dernier modèle de Lilienthal a fait connaître les détails de la catastrophe [1].

[1] Publiés dans la *Nature* anglaise.

Lilienthal venait d'effectuer un premier vol avec son modèle à deux étages. Satisfait de l'appareil, il s'élança de nouveau, prévenant le mécanicien de regarder sa montre et de relever la durée du vol. Le mécanicien le vit descendre en planant jusque près du pied de la colline d'environ 30 mètres de haut; mais soudain un coup de vent saisit l'aéroplane et l'enleva dans l'espace à une hauteur de 30 mètres où il parut stationner. Alors le mécanicien aperçut très bien Lilienthal abaisser graduellement l'arête antérieure de l'aile, ce qui devait déterminer une descente graduelle en avant. L'appareil n'obéit pas. Il pencha d'un côté d'une façon anormale et, tout à coup, Lilienthal tomba et arriva à terre la tête en avant, roulant deux fois sur lui-même. Le mécanicien accourut et trouva l'appareil brisé. Lilienthal était sans connaissance, mais ne paraissait pas blessé. Un médecin prévenu déclara tout d'abord qu'il n'y avait rien de grave. On ramena l'expérimentateur sur une civière jusqu'au village et, au bout de deux heures, il recouvrait ses sens; il ne ressentait aucune souffrance et il déclara qu'il serait bientôt rétabli et en état de reprendre ses expériences.

Pourtant, ses bras et ses jambes restaient inertes. La colonne vertébrale avait été fracturée. Le mécanicien le laissa aux soins du médecin et prit le premier train pour aller prévenir son frère. Quand celui-ci arriva, le malade s'était évanoui de nouveau; il ne se réveilla pas et mourut dans la nuit. Il avait quarante-huit ans et il laisse une veuve et trois enfants. Ainsi périt Lilienthal. Il était utile de retracer les derniers moments de son existence, pour rendre justice à un homme qui a poursuivi à ses frais, avec une énergie rare et une véritable habileté, la solution d'un problème qui excite depuis si longtemps la sagacité des chercheurs. Cet exemple puisse-t-il rendre prudents tous ceux qui sont hantés du désir passionnant de faire la conquête de l'air! [1]

Henri de Parville.

[1] On annonce déjà que M. O. Chanute, aux États-Unis, fait aussi des expériences d'aviation. Il a réalisé un aéroplane au moyen duquel il a déjà volé plusieurs fois pendant une centaine de mètres. L'appareil fonctionne si bien qu'il a enlevé à 30 mètres de hauteur les quatre assistants qui le maintenaient avec des cordes. Tout a été soulevé, M. Chanute et ses aides, par vent fort. La descente s'est opérée heureusement sans accident.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 octobre 1896.

La République française a bien fait les choses pour recevoir Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies. Comme le surintendant Fouquet recevant Louis XIV, elle s'est mise en frais et en fête pour faire à un hôte auguste et ami un accueil digne de lui. Louis XIV pouvait se demander où son surintendant des finances prenait tant d'argent pour tant de splendeurs. L'Empereur Nicolas II n'aura pas les mêmes questions à se poser. Quoique le France ait été un peu sa surintendante financière aux inépuisables et merveilleuses ressources, il sait, à n'en pouvoir douter, que plus d'argent français a passé en Russie que d'argent russe en France.

Nous sommes certains que le jeune Empereur aura été touché de cette jeunesse de cœur et d'enthousiasme qu'au milieu de tant d'épreuves a gardée la France. Si notre nation est mobile, elle est sincère; et lorsqu'elle se donne, elle a plus à se retenir qu'à s'exciter. L'Empereur Nicolas a rendu, par son exemple, à nos gouvernants, le meilleur service qu'ils pussent attendre de lui. Sa première visite à Paris a été pour Dieu. Il n'a été à l'Elysée qu'après avoir été à l'église. On raconte que, sur la liste officielle des monuments à visiter pendant son séjour, qui lui avait été soumise, Notre-Dame n'avait été placée que dans un des derniers rangs. L'Empereur prit son crayon pour la mettre en tête. Puissent nos infortunés gouvernants réfléchir! Puissent-ils ne plus faire cette honte à la France! Ils la disqualifient par leur attitude athée.

Il nous est pénible d'insister à cet égard. Mais, outre la question de convenance, un intérêt national est en jeu. Par cette attitude athée, le gouvernement affaiblit la France et même elle l'abaisse. En tout temps, les adversaires qui combattent nos alliances, les alliés qui hésitent à s'engager à fond avec nous, mettent en avant la nature de nos institutions politiques, encore aggravée par le caractère irréligieux de nos lois et de nos actes. Nous avons beau arrêter, emprisonner et livrer au besoin les nihilistes et les anarchistes étrangers, nous sommes accusés de semer la graine d'où ils sortent. Pouvons-nous au moins soutenir notre rôle? Non; comme les traités collectifs de l'Europe sont encore libellés au nom de la Sainte Trinité, nous sommes obligés, comme au congrès de Berlin, de signer la formule, sous peine de ressembler à ces jurés qui, refusant de prêter serment au nom de Dieu, sont mis dehors ou payent l'amende. L'Empereur de Russie, par la préséance qu'il a donnée au vénérable Cardinal de Paris, par l'espèce de rentrée officielle

de la religion dans les manifestations publiques, qu'il a exigée, par sa visite à Notre-Dame, a infligé à qui de droit une humiliation et donné une leçon qui devraient être comprises. Faire de M. le Président de la République le commandeur des mécréants pour servir de vis-à-vis au commandeur des croyants, n'avancerait pas nos affaires. Nous gageons même que M. Félix Faure nous ferait moins de tort en paraissant devant l'Europe avec son tablier d'ancien tanneur qu'avec un tablier de franc-maçon.

Il faut que le périlleux scandale de cette position fausse prise par nos gouvernants soit bien universellement senti pour que le rappel à l'ordre lui ait été adressé même à la Comédie-Française. M. Claretie a fait dire à la République par M. Mounet-Sully et Mlles Bartet et Reichenberg :

Qu'à la sainte et forte Russie,
Sous le clair rayon du ciel bleu,
La France à jamais s'associe,
Pour les grandes œuvres de Dieu !

C'était bien factieux ; on ne dit pas qu'aucun conseiller municipal soit sorti pour protester.

La description des fêtes et galas est trop présente à tous pour que nous essayions de la recommencer. Un seul point est important : la lumière est-elle faite sur la nature et la mesure des relations de la Russie et de la France? L'incertitude est la même qu'auparavant. Dans son toast à l'Empereur, au banquet de l'Élysée. M. Faure avait parlé « de l'union d'un puissant Empire et d'une République laborieuse ». L'Empereur, en répondant, a parlé « d'une nation à laquelle l'unissent des liens si précieux ». Il y a là une nuance : d'après le langage présidentiel, l'union existerait entre deux États ; d'après la réponse impériale, entre deux nations. La nuance est sérieuse ; nous croyons, en effet, qu'il s'agit moins d'un traité que d'une entente cordiale sur le terrain du *statu quo* européen, en vue de certaines éventualités.

Cette entente, que les touchantes manifestations de Paris auront resserrée, parce qu'elles auront été au cœur du jeune Empereur et de sa charmante compagne, est un bien précieux. Elle assure la sécurité de nos frontières. Elle est une garantie que, si le traité de Francfort n'est pas revisé, il ne sera pas du moins aggravé. Elle est un frein aux projets de la Triple-Alliance, condamnée plus que jamais à rester défensive. Ce serait nous leurrer que d'y voir plus pour le moment.

Tandis que Paris était dans les fêtes, on aurait dit volontiers à la triste politique qui veille toujours à nos portes : A demain les affaires sérieuses! Et cependant ces affaires sérieuses n'ont pas

cessé de jeter leur ombre au milieu de toutes ces réjouissances. L'état de l'Empire ottoman, ce qu'il a de précaire et de violent, le défi qu'il lance, par ses procédés de ruse et de barbarie, à cette chrétienté dont la tolérance lui est nécessaire pour vivre encore, tout cela crée une situation qui pourrait amener d'un moment à l'autre les complications les plus graves.

Il est impossible de ne pas rendre l'Angleterre responsable, en grande partie du moins, de l'acuïté croissante d'une crise qu'une entente commune aurait eu chance d'amortir et de dissiper. Si les grandes puissances européennes, mues par un désir loyal de la paix, avaient nettement indiqué au sultan que, ne voulant pas sa dépossession, elles exigeaient de son gouvernement des mesures et des procédés qui permettraient davantage à la diplomatie de le défendre et aux chrétiens de le supporter ; et si en même temps elles avaient, avec non moins de clarté, indiqué aux chrétiens eux-mêmes que, désireuses de faire rendre justice à leurs légitimes doléances, elles opposeraient un *non licet* et même un *veto* absolu à des revendications qui, troublant l'état territorial établi par les traités, risqueraient d'amener une conflagration générale ; — nous sommes convaincus que sultan et chrétiens seraient rentrés dans les limites du possible et auraient conformé à cette mesure leur conduite et leurs exigences. Au lieu de cela, l'Angleterre a fait bande à part, s'appliquant à la fois à blesser le sultan et à exciter les chrétiens, à jeter à droite et à gauche des flammèches pour allumer un incendie qui, occupant l'Europe, la laisserait elle-même plus libre dans ses desseins et dans ses larcins. Tout se mêle, comme toujours, dans cette politique anglaise, le prédicant et le trafiquant, le *clergyman* et le pirate ; le tout tellement enchevêtré que l'on ne saurait lequel de ces deux types domine, si, dans la pratique, la sentimentalité ne finissait toujours par la rapacité. Le respectable M. Gladstone, dans la malédiction qu'il prononçait récemment contre l'Empire ottoman, a précisément donné une forme humanitaire et chrétienne à l'instinct très positif qui anime lord Salisbury et M. Chamberlain. On serait plus touché de ces effusions de compassion larmoyante sur les malheurs trop réels des chrétiens d'Orient, si l'on ne se rappelait que le même M. Gladstone s'est livré aux mêmes jérémiades et aux mêmes anathèmes sur les souffrances des Napolitains, Siciliens et autres habitants de l'Italie méridionale, qu'il a finalement contribué à placer sous un gouvernement dont il est devenu à son tour l'un des plus sévères accusateurs, mais qui s'est mis à la suite de l'Angleterre.

L'évolution de la politique anglaise vis-à-vis de l'Empire ottoman est un spectacle curieux, aussi comique que cynique. Longtemps cette politique a pivoté sur la fameuse parole de lord Chatam :

« Je ne prends pas la peine de discuter avec tout Anglais qui ne comprend pas l'intérêt de l'Angleterre au maintien de l'Empire ottoman. » Tout ce qu'elle a fait ou fait faire en Orient a découlé du principe ainsi posé. Si l'Angleterre, désespérant de ne pouvoir empêcher, sous la Restauration, les initiatives généreuses de la France et de la Russie dans la question grecque, s'est mêlée à leur action, elle a cherché avant tout à en restreindre le cercle et la bienfaisante influence. La Restauration tombée, elle a été indigne pour le royaume de Grèce, indigne pour les essais de régénération que Méhémet-Ali tentait en Egypte, indigne pour les glorieux efforts qui ont abouti au percement de l'isthme de Suez. La guerre de Crimée a été, avant tout, une conception anglaise, exécutée avec du sang français. Une fois l'isthme de Suez percé, l'Angleterre a insensiblement modifié son attitude. Elle n'a eu qu'une pensée : avoir la haute main sur le canal, et, pour plus de sûreté, l'avoir sur l'Egypte elle-même. Aujourd'hui, par des défaillances fatales de nos gouvernants, elle est arrivée à ses fins. Elle tient illégalement l'Egypte; elle veut la tenir légalement, c'est-à-dire définitivement. Et pour cela, elle provoque par ses menées, par les attentats et massacres qu'elle excite, la dislocation de l'Empire ottoman, où elle a pris par avance son lot qui est l'Egypte augmentée de Chypre.

La Russie, elle, n'a pas eu une politique aussi constante. Un de ses diplomates, M. de Boutenief, ambassadeur de l'Empereur Nicolas Ier à Constantinople, disait que le système russe était d'être le plus grand ennemi ou le plus grand ami de la Turquie. La Russie est aujourd'hui à l'heure de l'amitié protectrice : soit qu'elle ne croie pas le moment opportun pour de redoutables complications; soit qu'elle aime mieux avoir à Constantinople le gouvernement turc à sa dévotion que d'avoir en Arménie ou ailleurs des principautés indépendantes qui, comme la Roumanie, lui échapperaient.

Dans la longue visite que l'Empereur Nicolas II a faite, sur le sol anglais, à la reine Victoria, ces délicates questions ont-elles été touchées? Il est impossible que le silence ait été gardé. L'Angleterre a une telle avidité de posséder et d'exploiter l'Egypte à elle toute seule, qu'elle serait, croyons-nous, d'humeur à faire les plus larges concessions à la Russie sur les bords du Bosphore et de la mer Noire. La France doit prêter l'attention la plus vigilante à cette situation. La Russie ne peut pas grand'chose pour elle en Egypte. L'Angleterre sait nos difficultés, même nos impossibilités; elle traîne en longueur les négociations ouvertes pour le fonctionnement définitif de notre protectorat en Tunisie. Sous ce rapport, nous avons abouti tant bien que mal avec l'Italie dans la question tunisienne. Il faut nous en féliciter d'autant plus qu'à Madagascar, nous risquons d'être engrenés dans une laborieuse, dispendieuse et meurtrière expédition.

Espérons qu'au milieu de tous les cris de joie qui ont rempli l'Europe, la cause des chrétiens d'Orient, celle des Arméniens n'aura pas été oubliée. Interrompre la politique d'extermination que le gouvernement turc poursuit, serait une mesure préalable qui, ne préjugeant rien, ne pourrait ni ne devrait soulever aucun conflit.

Après avoir eu la faiblesse, — pour prévenir quelque interpellation radicale qu'il méprise, — de donner à l'épiscopat un inutile avertissement sur le caractère purement religieux que devraient garder les fêtes de Reims, le gouvernement a eu la convenance de les laisser régulièrement se développer dans leur émouvante grandeur. Au point de vue légal et juridique, le droit de nos évêques de se réunir librement pour célébrer en commun, avec un grand anniversaire national la mémoire des saints qui ont bien mérité de l'Eglise et de la France n'est pas douteux. Invoquer ici, comme l'ont fait quelques journaux, la nécessité de l'autorisation préalable prescrite sous l'ancien régime, est insoutenable. Lorsque le clergé formait un ordre dans l'Etat, — muni de certaines attributions politiques, puisque, possesseur de biens territoriaux, il avait à voter sur l'emploi de ses deniers, sur les dons gratuits qu'il ferait au Trésor public, — on comprend qu'en retour de ces privilèges, l'autorité civile ait pu se réserver des garanties, qui, parfois abusives dans la pratique, ne l'étaient pas toujours dans leur principe. Il est du reste juste de reconnaître que, loin de redouter ces assemblées du clergé de France, le gouvernement des rois très chrétiens les provoquait plutôt. Il mettait en action la profonde maxime de Bossuet : « Ç'a toujours été dans l'Eglise un commencement de paix que d'assembler les évêques orthodoxes. » Mais aujourd'hui que le clergé a perdu ses privilèges, ne serait-il pas monstrueux de lui retirer ses droits de citoyen? Deux des gouvernements monarchiques de notre siècle avaient voulu remédier à la situation amoindrie que le clergé avait éprouvée par suite de la suppression de ses assemblées. Ils avaient cru lui conférer une sorte de représentation en créant dans leurs chambres hautes des bancs d'évêques et des bancs de cardinaux. Le remède, nous le reconnaissons, était insuffisant; et plus d'un même a pensé que les gouvernements avaient plutôt songé à se donner à eux-mêmes un moyen d'influence qu'à donner au clergé un moyen d'action. Ce qu'il y a de plus simple à faire, c'est de laisser les évêques s'assembler en pleine liberté, sous la protection et, si l'on veut, sous la surveillance des lois. Lorsqu'on voit, — pour ne citer qu'un exemple, — le gouvernement tolérer les réunions plénières des maires de divers départements, tenues pour délibérer sur les matières les plus étrangères à leur mandat, sur des questions d'opposition politique et de bouleversement social, et les tolérer

uniquement parce qu'elles ont lieu hors session; — lorsqu'on voit les francs-maçons s'assembler en sociétés secrètes où des magistrats, comme le vice-président du tribunal du Puy, poussent à l'attaque du gouvernement actuel qu'il dénonce, en la personne de M. Dupuy, son partisan, comme clérical et rétrograde; — on n'aurait pu voir qu'une mesure de persécution dans l'interdiction faite à des évêques d'user d'un droit qui est exercé ou usurpé par des factieux.

A cela nous pourrions ajouter que le gouvernement qui se déconsidère aux yeux du monde en se désintéressant du quatorzième centenaire de la France, se serait absolument déshonoré en interdisant à nos évêques ce culte de la patrie. Voyez ce qui vient de se passer en Hongrie, dans un État où les conflits religieux avaient, il y a un an à peine, un caractère si aigu. La paix ou la trêve s'est faite devant la date nationale du millénaire de la Hongrie. Le ministre de l'instruction publique, en costume hongrois, s'est rendu avec un appareil imposant au monastère de Saint-Martin, bâti sur un sommet du mont de Pannonie, où une statue monumentale d'Arpad va s'élever. Après le service religieux, il a tenu à proclamer les services rendus à la patrie commune par les enfants de Saint-Benoît. Ce fut un Bénédictin, a-t-il dit, qui apporta la couronne royale à saint Etienne et fit réformer la constitution magyare. Pourquoi donc notre pays, qui a le plus bel arbre généalogique des peuples, ne ferait-il pas pour saint Remi ce que le gouvernement hongrois a fait pour le moine Astricus, qui, tout saint qu'il fut, n'a eu ni la grandeur, ni l'importance, ni la gloire de notre évêque de Reims du cinquième siècle?

Les cérémonies de Reims se sont déployées avec l'imposante grandeur qui n'appartient qu'à l'Eglise. Moins bruyantes que les fêtes de Paris, elles portent plus haut les pensées et même la dignité de la France. Si quelque étranger malveillant a souri de voir un délire de cris et de vivats pour le tzar Nicolas II remplir ces rues de Paris où, en 1848, une émeute envahissait le Palais-Bourbon et chassait une assemblée républicaine aux cris, bien oubliés, de : Vive la Pologne, — il a repris son sérieux en voyant à Reims quelque chose qui ne change pas, la France célébrant son passé et préparant son avenir en les confiant à Dieu. Il y a trois ans, le cardinal Langénieux était à Jérusalem, ranimant auprès du tombeau du Sauveur la pensée des croisades et le désir de l'union entre tous les enfants du même Père qui est au ciel. Aujourd'hui, le successeur de saint Rémi convoque ses frères au tombeau de l'évêque qui, baptisant notre premier roi, a comme fondé la France. Les cardinaux Perraud et Lécot, Mgr de Cabrières, le P. Monsabré, Mgr Pagis, d'autres orateurs ont, de leur éloquente parole, dégagé le sens de cette admirable solennité. Mgr Touchet, évêque d'Or-

léans, est venu comme apporter le témoignage de Mgr Dupanloup à ces fêtes quatorze fois séculaires de l'Eglise et de la patrie. Si c'est l'homme qui jette la semence, et si c'est Dieu qui donne la moisson, Reims aura heureusement complété Paris.

Le cardinal Perraud a rappelé avec une autorité nouvelle ce qu'il a dit déjà : « Si la forme des gouvernements varie, l'unité chrétienne reste. Les Français acceptent les institutions démocratiques, mais à la condition qu'elles seront une vérité — *res publica*, la chose de tout le monde, sans exception de personne, sans qu'il y ait des proscripteurs et des parias. Toutes les formes de gouvernement sont sujettes à changement; mais elles n'ont leur raison d'être qu'à la condition qu'elles seront animées de l'esprit de justice et de vérité, les institutions démocratiques encore peut-être plus que toutes autres. »

Le P. Monsabré, le vieil athlète de Notre-Dame, a retrouvé des accents enflammés pour réveiller les cœurs : « Il n'y a pas que des morts et des ossements desséchés dans le champ de la patrie. Il y a une France chrétienne et parfaitement vivante. » Et parlant après l'éloquent Dominicain, Mgr l'Evêque d'Orléans a rappelé, par la merveilleuse histoire de Jeanne d'Arc, comment Dieu sait assurer le triomphe à la France chrétienne qui a su d'abord le mériter.

Au moment où les fêtes militaires de Châlons et les fêtes religieuses de Reims fixent l'attention, il vient de mourir à Tours, dans sa retraite librement choisie, un illustre général qui réunissait en lui le double caractère héroïque et chrétien de la France. En plein Empire, lorsque le général de La Moricière mourait dans la disgrâce et l'abandon, le général Trochu faisait entendre devant son cercueil un cri d'honneur et de foi que M. de Montalembert saluait ici même. Qu'il nous soit permis de rendre la pareille au noble soldat! Le général Trochu a-t-il fait des fautes? C'est possible et probable. Ceux qui lui ont reproché d'avoir accepté le pouvoir dans le cataclysme du 4 septembre lui auraient reproché bien davantage, au moment du péril, de l'avoir refusé; et ceux qui avaient prétendu que le siège de Paris ne pouvait durer que quinze jours lui firent ensuite un crime de ne l'avoir fait durer que quatre mois. Ce qui est certain, c'est qu'après avoir eu en Afrique, en Crimée où il fut grièvement blessé, en Italie, les plus beaux états de service de l'armée française, le général Trochu déclina toutes les distinctions, même le bâton de maréchal, que lui offrait M. Thiers, et passa les vingt-quatre dernières années de sa vie comme Catinat, honorant la France et s'honorant lui-même par son désintéressement, sa dignité morale et ses vertus chrétiennes.

Louis Joubert.

LES MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL TROCHU

Le général Trochu, qui vient de mourir et à la mémoire duquel notre Chronique rend plus haut un rapide et légitime hommage, a laissé deux volumes de *Mémoires* qui embrassent l'ensemble de sa carrière. Il avait hésité longtemps à recueillir ainsi ses Souvenirs. Après son rôle pendant la guerre et sa démission de membre de l'Assemblée nationale, il s'était retiré à Tours, dans une modeste maison d'aspect monacal et toute voisine du cimetière de la ville, en répétant à ses intimes, avec l'accent le plus loyal et le plus sincère : « Je suis un *disparu* et je veux rester un *disparu*. » — Plus tard, pressé par des amis et cédant aussi à de nobles considérations, il s'était décidé à retracer les événements auxquels il avait été mêlé ; mais, un jour que, dans ce cabinet sévère, j'allais dire dans cette cellule de la rue Traversière où deux portraits seulement parlaient à ses yeux et à son cœur, — celui de sa mère, éminente et vénérée ; celui du maréchal Bugeaud, son maître et son ami, — il m'en avait lu avec émotion de nombreuses pages qui m'avaient tiré des larmes : « Souvenez-vous, me disait-il, que vous devrez tout oublier en me quittant, parce que, encore une fois, j'entends rester un disparu... Je ne suis séparé de l'asile du dernier repos que par un petit mur derrière lequel m'attend ma chère femme ; désormais, mon unique désir ici-bas est d'aller la rejoindre, dans la miséricorde de Dieu... »

Aujourd'hui que ce vœu suprême est exaucé et que le soldat chrétien dort auprès de la digne compagne de sa vie, la réserve dans laquelle il s'était stoïquement enfermé ne nous lie plus, et ses *Mémoires* ne tarderont pas à faire éclater la lumière sur sa tombe.

Le *Correspondant* est heureux d'être le premier à en publier quelques fragments qui feront juger de leur grave intérêt pour l'histoire.

Il y a trois ans je me trouvai en Touraine, auprès du général Trochu, aux obsèques de la sainte et admirable marquise de Castellane, à laquelle nous attachait l'un et l'autre une amitié dont nous étions également fiers. En revenant ensemble du petit cimetière de Saint-

Patrice, nous causions des grandes âmes et des grandes choses qu'on rencontre encore sur la terre au milieu des abaissements et des tristesses du temps.

« — Dans toute ma carrière, me dit-il, je n'ai connu qu'un héros...

« — Oui, lui répondis-je : le maréchal Bugeaud?

« — Non. Le maréchal, certes, a été un homme de haute valeur et un grand soldat, mais pas un héros... De héros, je n'en ai vraiment connu qu'un...

« — Et qui donc?

« — Sonis!

« — Eh bien, mon cher général, vous vous trompez : il y en a un autre.

« — Et qui donc? me demanda-t-il à son tour.

« — L'homme qui, ayant à la fois la parole et la plume, s'est volontairement enseveli dans un immuable silence; qui, depuis vingt-cinq ans, en butte à toutes les attaques, à toutes les injures, à toutes les calomnies, a eu la force d'âme de tout subir, de tout souffrir avec une incomparable dignité, résolu à se taire jusqu'à la mort, s'en remettant, pour la défense de la vérité méconnue et pour l'honneur de sa mémoire outragée, non pas même à une postérité plus ou moins impartiale, mais uniquement à la justice souveraine de Dieu... »

Aujourd'hui, cette justice souveraine commence; elle ne manquera certainement ni au soldat ni au chrétien qui a montré une si noble confiance en elle.

L.

AVANT-PROPOS

Les officiers qui ont vécu dans mon intimité militaire au siège de Paris, moins philosophes que moi devant les jugements passionnés qui en ont fait la légende, m'ont supplié pendant des années d'en écrire l'histoire. Mais dès les premiers temps de ma retraite, j'avais commencé une étude de philosophie contemporaine où je me proposais d'exposer les convictions d'ordre social, politique et militaire dont m'ont pénétré les expériences et les enseignements de ma vie. Je n'y travaillais que très lentement, à mes heures, et ce premier livre : *la Société*, *l'État*, *l'Armée*, n'était pas terminé, quand les pressantes instances du général Schmitz, ancien chef d'état-major général de l'armée de Paris, m'ont décidé à en écrire un second : *le Siège de Paris*.

Dans cette autre étude j'ai fait, avec des retours et des commentaires sur les événements du passé, le récit détaillé de ceux qui

ont précédé, accompagné et suivi le siège de Paris, en expliquant leurs causes et en analysant leurs effets.

D'année en année, d'une main devenue incertaine, j'ai poursuivi ma double entreprise souvent et longuement interrompue, ce qui m'a permis d'introduire dans l'un et l'autre ouvrage les réflexions que me suggéraient les événements qui ont fait suite à ceux que j'avais vus autrefois.

Quand, laborieusement en raison de mon grand âge, j'ai relu ces deux manuscrits dont l'un, — *le Siège de Paris*, — est très étendu, j'ai pu reconnaître qu'ils contenaient des incorrections, des longueurs, des répétitions, qu'enfin un grand travail de revision et de refonte était nécessaire.

Je n'en ai pas eu le courage, et je n'en avais plus la force.

Ainsi ces pages, si elles paraissent un jour, paraîtront comme elles sont. Je les ai écrites avec tant de sincérité, avec un détachement si ancien et si profond de tout ce que le monde peut donner ou refuser, que je ne me trouve aucun intérêt à faire mieux que je n'ai su faire de première intention, en me laissant entraîner par le torrent de mes souvenirs et des impressions qu'ils m'ont laissées.

Général Trochu.

INTRODUCTION

Tout le monde a parlé du siège de Paris, tout le monde en a écrit. Plusieurs en ont fait l'histoire militaire, politique, anecdotique, où sont exposés les événements avec leurs causes et avec leurs effets, dans des récits qui me font penser, parler, agir.

De ces orateurs, de ces historiens, de ces journalistes, *pas un* n'a eu la pensée, qui semblait naturelle, équitable, nécessaire, de m'interroger[1]. Pas un, par conséquent, n'a eu le scrupule de la recherche de la vérité par les seuls moyens qui soient pour la trouver : « L'examen contradictoire et la pondération des témoignages », en commençant, au moins en finissant, par ceux qu'aurait produits l'homme à qui échut le douloureux et périlleux honneur d'avoir la direction, par conséquent la responsabilité dans ce grand drame.

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, c'est-à-dire en 1883, nous savons que notre éminent collaborateur M. Etienne Lamy, qui écrit, comme on sait, une Histoire du Gouvernement de la Défense Nationale, s'est rendu à Tours pour interroger le général sur les événements auxquels il avait pris une si grande part.

Aux divers représentants des partis politiques qui l'ont raconté, si j'avais offert les informations et les preuves que, spécialement, je pense, j'étais en mesure de leur fournir, tous auraient pu me répondre que « leur siège était fait ».

Il l'était effectivement, sur des données pleines d'erreurs volontaires ou involontaires qui dénaturaient les intentions, les actes et les faits, soit pour exalter, soit pour accabler les partis et les personnes qui leur étaient ou qu'on leur supposait affiliées.

J'entreprends aujourd'hui de faire à la réalité sa place au milieu de l'explosion de colères, d'accusations, de récriminations, d'injures, de louanges, d'applaudissements, de glorifications, qui se croisent et se heurtent autour de ce procès si disputé. Est-il vraisemblable, est-il possible qu'y étant si directement intéressé, j'aie assez de détachement de moi-même, assez d'impartialité, de sereine et ferme philosophie, pour aller à mon but sans céder jamais aux entraînements de l'apologie personnelle, dans un récit où, résolu à ne dire que les choses que je sais pour les avoir vues ou pour les avoir faites, je serai presque toujours en scène et toujours en cause?

Beaucoup en douteront et je leur pardonnerai sans peine de n'avoir de mon caractère qu'une si mince opinion. Pourtant ils se tromperont, et je veux exposer ici, à ceux qui seraient à cet égard sans parti-pris, les raisons très diverses, solides aussi je pense, que j'ai de croire en toute bonne foi à mon désintéressement d'historiographe du siège de Paris et d'oser l'affirmer.

Je dirai d'abord que mon récit ne devra être imprimé et publié qu'après ma mort, c'est-à-dire après que, sorti pour toujours du monde où s'agitent les passions et les préjugés que je vais combattre, je serai en présence du Juge souverain à qui, toute ma vie, j'ai cru fermement. Ainsi, quand ce livre sera lu, je n'aurai ni le souci des injures, ni le bénéfice des louanges. J'échappe par conséquent au soupçon d'avoir voulu, en l'écrivant, m'épargner les unes et m'attirer les autres. Je mériterais d'ailleurs les railleries de tous, si je prétendais à laisser une mémoire, et personne, je pense, n'imaginera que j'aie la sottise de chercher ici des attitudes pour la postérité. Il me suffit de compter, et j'y compte, sur le souvenir de quelques-uns de mes contemporains qui ont pénétré dans ma vie publique et dans ma vie privée, qui ont honoré l'une et l'autre de leur estime et m'en donnent encore dans mon obscure retraite, avec une fidélité dont je sens le prix, de touchantes preuves.

... En France aujourd'hui, il n'y a pas d'hommes publics, si peu connus qu'ils soient, qui échappent aux entreprises de l'industrie particulière des biographes spéculant sur la vanité. Toujours je leur ai refusé systématiquement les renseignements qu'ils m'ont

demandés, et sur ma naissance et ma famille[1], sur les commencements de ma vie, ils en ont publié d'imaginaires. Je ne me propose pas de les rectifier ici, en substituant à des inventions qui sont sans intérêt, des réalités biographiques qui n'en auraient pas davantage. Mais comme, loué ou décrié, l'effort que j'ai fait à Paris quand s'accomplit à la frontière la ruine de notre fortune militaire, ne fut pas le résultat du hasard des événements; comme cet effort se liait étroitement à des précédents personnels qui me le rendaient obligatoire, il faut, quoi qu'il m'en coûte, que je fasse connaître ces précédents. Seuls ils peuvent expliquer comment j'ai envisagé les devoirs que me créait, en 1870, une situation dont personne, je pense, ne trouvera que j'exagère les périls, en affirmant qu'elle était sans issue.

Je dirai d'abord qu'appartenant à l'une de ces familles bourgeoises de basse Bretagne, dont les chefs, entourés de l'estime publique, élevaient leurs nombreux enfants : moralement, dans la croyance, dans les respects et dans le devoir entendu jusqu'à l'esprit de sacrifice; politiquement, dans le libéralisme le plus large et le plus sincère, je dois aux leçons de mon enfance et de ma première éducation les principes qui m'ont guidé et les sentiments qui m'ont soutenu dans les grandes épreuves. S'il était possible qu'à l'âge où je suis elles me fussent encore une fois infligées, je reprendrais, sans souci des railleries, des injures et des calomnies, le rôle dont j'ai librement assumé les responsabilités au temps de l'invasion et du siège de Paris.

Ces premiers renseignements sur un passé qui a dominé ma vie entière suffiront, avec les explications qui vont suivre, à faire comprendre que si, pendant la douloureuse crise de 1870, j'ai pu me tromper, je n'ai pas pu juger et agir autrement que je n'ai jugé et agi. On ne refait pas au gré des événements les principes et les sentiments qui ont été la règle, bien ou mal entendue, de toute une carrière.

Après avoir mentionné le coup d'État du 2 décembre 1851, le général poursuit :

Comme tous les officiers de ce temps-là, je m'étais soumis à la volonté du pays, et c'est loyalement, sincèrement, sans aucune arrière-pensée politique, que j'ai servi l'Empire dans l'armée; mais,

[1] On a dit et écrit que j'étais le fils d'un garde-magasin. Mon père, connu dans le monde agricole de la Restauration et du gouvernement de Juillet, était officier principal de l'administration de la guerre, officier de la Légion d'honneur, et il fut trente ans, comme moi-même après lui, conseiller général du Morbihan.

ne pouvant effacer de mon esprit le souvenir de ses origines et les défiances qu'elles m'inspiraient, je m'étais lié par un *vœu* [1] à l'obligation de refuser, dans la suite de ma carrière, tout commandement, en dehors du temps de guerre, et toute direction d'affaires qui m'associeraient par des emplois supérieurs à la responsabilité morale des actes du nouveau pouvoir. A cet engagement je n'ai pas cessé d'être fidèle, et voilà comment il se fait que, de 1855 à 1870, dans une période de quinze ans de généralat, les guerres de Crimée et d'Italie exceptées, je me suis exclusivement renfermé dans l'emploi de membre d'un comité d'armes, qui ne comportait que la discussion des avis consultatifs demandés par le ministre, et dans la mission d'inspecteur général de l'infanterie, qui ne comportait que le contrôle de l'état disciplinaire et organique des troupes à pied [2].

Voilà pourquoi, pendant la même période de quinze ans, j'ai décliné plusieurs mandats considérables, dont le refus systématique acheva de me rendre suspect à l'empereur, qui, cependant, j'ai le devoir de le dire, parut me rester bienveillant, et à l'impératrice à qui on persuada et qui disait tout haut que j'étais l'un des agents les plus actifs de la politique orléaniste.

Je n'avais pas, je n'ai pas encore aujourd'hui l'honneur d'être personnellement connu des princes d'Orléans, pour qui j'ai toujours eu, d'ailleurs, le respect que méritent leur patriotisme et la dignité de leur vie publique.

Après la déclaration de guerre en 1870, le général Trochu est appelé inopinément à donner son avis dans les conseils du gouvernement :

PROJET DE DIVERSION POLITIQUE, NAVALE ET MILITAIRE DANS LA BALTIQUE

De plus grands étonnements m'attendaient, des étonnements qui, pour moi, devaient tous aboutir à la claire démonstration du décousu, de l'incertitude, du pêle-mêle des vues que les auteurs et les directeurs de cette guerre avaient sur son exécution.

Le 18 juillet, le prince Napoléon me fit appeler au Palais-Royal et me tint ce langage :

Voilà une guerre que je déplore; mais il ne s'agit plus de la discuter, il s'agit d'examiner et de fixer les moyens d'en rendre l'issue favorable aux grands intérêts qu'elle engage. Parmi ces

[1] Vieille tradition du pays bas-breton, spécialement du département du Morbihan. On s'y lie, dans les circonstances critiques de la vie, par une promesse qui a le caractère d'un engagement religieux.

[2] J'ai été trois ans directeur-adjoint, en sous-ordre, au ministère de la guerre, où l'état de santé de mon chef m'a souvent obligé de le remplacer.

moyens, il en est un dont m'a entretenu l'empereur, qui paraît résolu à l'adopter. Ce serait, avec le concours du Danemark, une succession d'entreprises maritimes et militaires dans la Baltique et les provinces danoises devenues prussiennes. L'effet moral et matériel d'une diversion qui prendrait en quelque sorte la Prusse à revers, pourrait être considérable.

Comment envisagez-vous cette entreprise dont j'aurais le commandement général, l'amiral de la Roncière commandant la flotte, le général Trochu commandant les troupes?

Je répondis au prince :

Que c'était là une conception à la fois stratégique et politique d'une valeur telle, que son influence sur les résultats du conflit pourrait être décisive; elle associait directement à l'effort commun la flotte française, qui, hors de cet emploi spécial de sa puissance, n'aurait eu dans cette guerre qu'un rôle secondaire et effacé; elle offrait au Danemark les moyens de reprendre possession des provinces que la Prusse venait de lui arracher, au Hanovre les moyens d'échapper à la domination prussienne qu'il subissait impatiemment, et de ressaisir son autonomie.

J'estimais que 30 000 *hommes d'une infanterie choisie, une division de cavalerie démontée (dont les chevaux se trouveraient facilement en Danemark), trois pièces d'artillerie de campagne par mille hommes et un parc de siège devraient former le fond du corps expéditionnaire, auquel se joindrait l'armée danoise de* 40 000 *hommes avec son matériel et ses réserves disposées pour les renouvellements. L'ensemble constituerait une armée respectable, vivement soutenue par le patriotisme local, par l'opinion, et qui pourrait opérer hardiment. Son objectif immédiat serait le siège (par les moyens maritimes et militaires réunis) et la prise de l'importante place, à présent prussienne, de Düppel, suivis d'une marche rapide à travers les populations soulevées du Schleswig-Holstein, sur le Hanovre où il ne semblait pas douteux qu'une révolution au profit des princes dépossédés n'éclatât avec toutes les conséquences politiques et militaires qu'on devait en attendre. La mer, les îles danoises et le continent danois formant, à courte distance en arrière, la base d'opérations et le centre des renouvellements, cette marche en avant des forces alliées s'effectuerait dans toutes les conditions désirables de sécurité matérielle et d'appui moral.*

Permettez-moi, Monseigneur, — disais-je en terminant, — *de vous faire remarquer que cette grande diversion resterait à l'état de rêve politique et militaire, si la pensée en était née d'hier seulement dans l'esprit de l'empereur, c'est-à-dire si les moyens*

de la réaliser étaient encore à créer, savoir : l'alliance défensive et offensive entre le Danemark et la France, avec les conventions complémentaires qui devraient en régler les effets; la réunion d'une flotte de combat et d'une flotte de transport, l'une et l'autre pourvues des approvisionnements nécessaires; la réunion des troupes et du matériel disposés pour l'embarquement.

Il ne faut pas perdre de vue que ces apprêts très compliqués exigent le concert de trois départements ministériels et d'un nombre considérable de services différents, beaucoup de temps par conséquent. Si de cette laborieuse préparation rien n'était encore fait, la flotte et le corps expéditionnaire n'arriveraient dans la Baltique que pour la voir à bref délai envahie par les premières glaces de l'hiver. Les opérations dans cette région deviendraient impossibles et elles seraient inutiles, car la rencontre sur les frontières de France et de Prusse des armées réunies avec la rapidité de concentration qui est le caractère des guerres d'aujourd'hui, aurait déjà décidé de notre sort.

Le prince, admettant la justesse de ces réflexions, me dit qu'il n'était pas fixé sur leur objet; que toutes les questions relatives à l'état de la préparation comme aux procédés d'exécution seraient traitées au conseil que l'empereur devait présider le lendemain matin; que je recevrais l'ordre d'y assister et que je pourrais présenter là toutes les observations que me suggérerait l'état de choses révélé par la discussion.

De ce conseil et des incidents plus qu'imprévus auxquels il donna lieu, je devais emporter des impressions si pénibles, que les années et les événements eux-mêmes n'ont pu en effacer le souvenir dans mon esprit. J'en sortis confirmé dans les douloureuses prévisions qui m'obsédaient depuis le commencement de la crise, et je puis dire que ce qui se passa là fut pour moi comme la préface du livre où nos destinées étaient écrites.

Parlant avec lenteur et une sorte d'indifférence tranquille, l'empereur exposa l'objet de la discussion, terminant par l'invitation au ministre de la guerre de faire connaître à l'assemblée les moyens militaires dont il pourrait disposer pour les opérations de la Baltique. Le ministre, dans un état d'esprit et dans une attitude qui révélaient sa tiédeur pour l'entreprise et peut-être un parti-pris, déclara, en justifiant, je dois le reconnaître, sa déclaration par des chiffres, qu'à l'exception des troupes d'infanterie de marine, une dizaine de mille hommes, il lui serait matériellement impossible de faire entrer un seul des régiments de l'armée dans l'effectif de l'expédition qu'il offrait de compléter par des régiments de mobiles en cours de formation.

L'exposé du ministre de la guerre avait suffi pour me démontrer que l'improvisation spéciale de la guerre dans la Baltique n'avait été associée que de la veille à l'improvisation générale de la guerre contre la Prusse; que, par conséquent, rien pour cette diversion n'avait été prévu, encore moins préparé; qu'elle était enfin, par les raisons que j'ai dites, *une chimère*, qui ne passerait jamais, même par un commencement d'exécution, de la théorie dans les faits.

Cette conviction, qui me décida à rester silencieux, reçut tout à coup, par l'incident le plus violent, la confirmation la moins attendue.

Le ministre de la marine, amiral Rigault de Genouilly, se levant tout à coup, le visage empourpré et la parole cassante, signifia que *tant qu'il aurait la direction responsable, vis-à-vis de l'empereur, du département de la marine, il se refuserait à donner au prince Napoléon la haute main sur une flotte de guerre!*

Qu'on juge de l'effet d'une telle explosion en un tel lieu, devant l'empereur, dont le ministre, en un point, déclinait l'autorité; devant le prince, auquel le ministre déniait les pouvoirs consentis par l'empereur; devant les principaux conseillers de la couronne; devant un officier général absolument étranger au gouvernement! Ce fut tout à la fois la déroute de la discussion dans le conseil et la déroute de l'expédition dans la Baltique...

L'empereur sourit sans paraître disposé à relever l'incident. Le prince, très maître de lui-même, allait, je pense, répondre, quand l'empereur, levant la séance, dit que l'examen de la question n'avait pas été suffisamment préparé et qu'il serait repris ultérieurement. Chacun s'en alla, moi bien content de m'en aller, car je ne me sentais pas là à ma place. Comme je traversais le salon de service, un diplomate que je connaissais de vue, M. de Cadore, vint à moi et m'interrogea sur les résolutions prises en conseil au sujet de la Baltique, *se déclarant autorisé à me poser la question par l'avis qu'il venait de recevoir de sa désignation pour aller négocier avec la cour de Danemark les conditions de l'alliance offensive et défensive!...*

LES VUES DE L'EMPEREUR ET LES VUES DE L'IMPÉRATRICE

Par tant de preuves accumulées, j'avais acquis la certitude de l'inconsistance des travaux d'étude et de préparation qui avaient présidé à la conception de la guerre contre la Prusse. Je pouvais, par voie de conséquence, prévoir et presque mesurer les hasards de tout genre auxquels son exécution serait soumise. Et puis, les douloureuses réflexions qui vinrent, après la conférence des Tui-

leries, assaillir et troubler mon esprit s'aggravaient de la découverte que j'y avais faite d'une sorte d'anarchie, au moins d'indiscipline, dans les hautes régions du pouvoir. Je n'aurais pas cru qu'un tel désordre se rencontrât dans un gouvernement d'autorité, et il n'était pas fait pour assurer, dans la redoutable aventure où le pays venait d'être engagé, l'unité de direction et d'action.

L'amiral ministre de la marine, homme de mérite, mais soumis à toutes les exigences de son état devant les passions et les intérêts qui s'agitaient à la cour, aurait-il rompu en visière avec cette hardiesse au prince Napoléon, sous les yeux de l'empereur et devant ses ministres, s'il ne s'était senti soutenu par une puissance hostile au prince, qui allait de pair avec celle de l'empereur? Il ne me semblait pas téméraire d'admettre que la scène de la conférence révélait l'existence, au sommet de l'Empire, de deux pouvoirs dirigeants et, sur certains points, divergeants : le pouvoir du souverain qui paraissait sans volonté, le pouvoir de la souveraine qui en avait une, et autour d'eux, les ministres déférant à l'un ou à l'autre de ces pouvoirs selon leur tempérament ou leurs calculs.

Quand, sortant du conseil impérial, je m'en allais tourmenté par ces inquiétantes réflexions, je ne prévoyais pas qu'à moins de quatre semaines de là, j'en verrais se dresser devant moi la réalité dans ses effets les plus désastreux. Je ne prévoyais pas qu'à une autre conférence, celle de Châlons, les grands périls venus avec les grands revers, le premier de ces pouvoirs, bien conseillé, déciderait que les 140 000 hommes du maréchal de Mac-Mahon viendraient se reconstituer et prendre position sous Paris, excellent point d'appui et unique base d'opérations possibles pour la continuation de la guerre; que le second de ces pouvoirs, mal conseillé, serait à la fois assez fort et assez fou pour arrêter l'exécution, déjà commencée, de cette mesure de salut commun et déterminer le maréchal à faire, contre toute raison et contre tout espoir, un effort offensif qui devait aboutir, pour son armée désorganisée à Reichshofen, au gouffre de Sedan!

Après les défaites de Wissembourg, de Reichshofen, de Spikeren, le gouvernement fait de nouveau appel au général Trochu :

Les représentants de l'Empire qui m'avaient, au début de cette guerre, écarté de toute participation au commandement des troupes, venaient à présent me demander mon avis sur les chances de retour de fortune qu'offrait l'avenir assombri. Quelques-uns, allant bien plus loin, jugeaient que puisque j'avais prévu nos revers, c'était à moi qu'il appartenait d'en réparer les suites!

M. Emile Ollivier, garde des sceaux, me fit appeler à l'hôtel de

la place Vendôme, et me pressa, dans les termes les plus obligeants, de prendre le ministère de la guerre.

Quand le ministère Ollivier fut tombé, je vis arriver chez moi un personnage politique que je ne connaissais pas, M. Schneider, président du Corps législatif. Il venait me presser d'accepter le portefeuille de la guerre avec la présidence du conseil, mettant toute une longue et doucereuse dialectique au service de cette idée fausse, qu'ayant autrefois révélé, à l'encontre du sentiment général, les vices de notre organisation militaire dans des appréhensions que de graves événements venaient de justifier, j'avais le devoir de prendre la direction des efforts que l'Etat allait faire pour conjurer les périls survenus.

« C'est expressément ce précédent, lui dis-je, qui me défend d'accepter le mandat, encore plus politique que militaire aujourd'hui, que vous me faites l'honneur de m'offrir. Immédiatement engagé dans les débats de l'Assemblée, pressé par les questions que ne manqueraient pas de m'adresser les députés, très justement inquiets de la situation, je n'échapperais pas au péril de dire ce que j'en pense, dans un langage dont toutes les précautions ne pourraient pas déguiser les vues si malheureusement sanctionnées par les faits, et que j'ai tant de fois exprimées sur l'état de notre armée, sur les risques d'une grande guerre, quelle qu'elle fût, sur l'aveuglement des conseillers militaires de l'Empire à l'égard de celle-ci, sur l'insuffisance notoire de sa préparation.

« J'aurais ainsi, devant le Corps législatif et devant le pays, comme ministre de l'Empire, un rôle déplorablement faux, compromettant pour tout le monde, auquel répugnent absolument ma loyauté aussi bien que le sentiment que j'ai de mon impuissance à relever l'état des affaires. »

Le président, obstiné à sa thèse et persistant à soutenir diffusément que, sur le terrain politique, *on pouvait tout penser et ne rien dire*, devait se heurter à un refus péremptoire, et nous nous séparions en hommes qui renoncent à s'entendre, et même à se comprendre, dans des sentiments qui n'accusaient pas, je pense, une sympathie réciproque bien marquée.

A quelques heures de là, le même jour, l'amiral Jurien de la Gravière, aide de camp de l'empereur, avec qui j'avais de bonnes relations, vint officiellement, de la part de l'impératrice-régente, m'apporter les mêmes offres et recevoir la même réponse.

Il y eut cette différence qu'il comprit du premier coup et approuva sans hésitation mon refus, dont la conséquence fut la nomination du général Montauban, comte de Palikao, au ministère de la guerre et à la présidence du conseil. Par son caractère comme

par ses précédents, qui n'avaient aucun rapport avec les miens, cet officier général était, bien plus que moi, apte à remplir la mission que lui offrait la confiance de l'impératrice.

Le général Trochu est ensuite appelé par l'empereur à une conférence militaire au camp de Châlons. Le prince Napoléon, qui y assistait, propose la nomination de Trochu comme gouverneur de Paris et commandant en chef de toutes les forces de la capitale.

A la question de l'empereur : « Vous avez entendu Napoléon, est-ce que vous accepteriez cette mission? » Je répondis sans un instant d'hésitation par l'affirmative. Comment aurais-je hésité? Les événements qui se précipitaient, dépassant de beaucoup les prévisions attristées que j'opposais depuis des années au chauvinisme napoléonien, allaient réaliser dans quelques jours cette prévision spéciale qui était dans ma pensée le complément de toutes les autres : *le siège de Paris!*

Oui, de tout temps, j'avais été pénétré de la certitude raisonnée que là se ferait le dernier effort. De tout temps, à mes officiers réunis en conférence autour de moi pour m'entendre discuter les différentes éventualités d'une guerre malheureuse, j'avais dit :

« Paris est le réduit, la réserve en quelque sorte, de nos places fortes du Nord et de l'Est. C'est sous Paris que se réfugieront les armées françaises de l'ancien modèle battues par les armées étrangères du nouveau. C'est alors aussi qu'on jugera de la sagesse des vues de nos prédécesseurs quand, malgré les clameurs que j'entends encore des politiciens de ma jeunesse, — dépassés en inexpérience et en aveuglement par les politiciens de ma vieillesse, — ils voulurent (selon le langage du temps) *embastiller Paris!* »

Un sentiment, encore plus vif en moi peut-être que celui du devoir militaire, le sentiment chrétien qu'on raille et qu'on insulte aujourd'hui, me faisait une loi d'accepter la proposition de l'empereur. Pour son gouvernement, que je servais loyalement et sans arrière-pensée, je n'avais, on le sait, aucune sympathie; mais, en m'invitant à me charger de l'annoncer à la population de Paris où il ne pouvait rentrer sans de grands périls, — on les a mesurés le 4 septembre après Sedan, — l'empereur, ployant sous l'infortune, vieilli avant le temps, presque déchu déjà, m'associait directement à ces périls, et l'idée que je m'en faisais ennoblissait dans mon esprit ce côté imprévu de ma mission. Et, au moment où il me la donnait, il la jugeait pressante; car, après m'avoir convié au déjeuner profondément silencieux qui suivit la conférence, il fit emprunter un break dont l'artillerie campée autour du logis impérial disposait, et

me prescrivit de partir sans délai dans cet équipage, que menait un canonnier, pour Châlons où je monterais dans le premier train partant pour Paris.

PHYSIONOMIE DES ASSISTANTS A LA CONFÉRENCE

L'EMPEREUR

L'empereur vieilli, mais encore valide en apparence, courtois et bienveillant selon son ordinaire, remarquablement calme, mais comme absorbé, presque muet, me parut moralement affaibli et peu capable de trouver en lui-même, au milieu de la tempête des événements, une direction et des résolutions.

Au cours de la conférence, il ne prit l'initiative d'aucune proposition, la laissant à peu près tout entière au prince Napoléon et à nous-mêmes, n'entra dans la discussion que par quelques courtes réflexions qui n'objectaient ni n'approuvaient. Enfin il me sembla que cet homme destiné, du commencement à la fin de sa vie, à de si extraordinaires fortunes, se laissait aller au courant de la dernière avec un certain degré de philosophie.

Cette philosophie manquait certainement de ressort, mais elle n'aurait pas été sans quelque grandeur, si la grandeur pouvait se concilier avec le scepticisme, le fatalisme et l'incertitude du sens moral.

LE PRINCE NAPOLÉON

Portant l'uniforme des généraux de division en campagne, avec le complément de la culotte de peau et des grandes bottes (l'ensemble était mal en ordre et témoignait de l'influence sur la correction de la tenue des mauvais jours par lesquels le groupe impérial venait de passer), le prince Napoléon, très animé, très maître de lui en même temps, eut à la conférence de Châlons, comme je l'ai dit, l'initiative, la parole et une autorité que l'empereur me parut accepter pleinement.

Je crois d'abord, — mais je n'ai pu m'en assurer auprès du prince, ne l'ayant jamais revu, — que la pensée de cette sorte de conseil de guerre statuant sur les résolutions suprêmes lui appartenait; et puis il semble que l'explication du rôle directeur et prédominant qu'il s'y attribua, se trouve tout naturellement dans la situation nouvelle, très forte, que les malheurs de cette guerre lui faisaient vis-à-vis de l'empereur et de son gouvernement.

Il faut se rappeler que, seul et le premier entre les représentants de la légende napoléonienne, il avait osé, dès les commencements de son avènement princier, dire bien haut, dans un pays où de

telles déclarations et une telle attitude sont périlleuses, *qu'il détestait la guerre et la regardait comme le pire moyen de gouvernement.* A l'instant, comme il devait infailliblement arriver, ses adversaires dirent qu'il en avait peur et prouvèrent leur dire en argumentant du dédain du *qu'en-dira-t-on* qu'il avait montré au début du siège de Sébastopol, lorsqu'il s'y fit remplacer dans son commandement. Mais ces clameurs très répandues, et qui furent sa *légende personnelle*, ne l'avaient pas détourné de sa voie. Il s'était notoirement opposé à la guerre du Mexique et à cette guerre de Prusse, où il n'avait ni commandement ni emploi et suivait le grand quartier général, *volens nolens*, dans une situation fausse et mal définie.

Toute-puissante sur l'esprit de l'empereur sans volonté, devenue très influente dans ses conseils où le prince Napoléon n'avait pas de place, l'impératrice, qui ne l'aimait pas et qu'il n'aimait guère, avait pu faire décider, avec le concours de quelques hommes politiques bien connus, ces deux guerres qui furent les causes médiates et immédiates de la ruine de l'Empire. Son contradicteur avait donc, à la conférence *in extremis* de Châlons, l'équilibre et l'autorité qu'apportent à tous les hommes qui ont soutenu une thèse, de grands événements qui viennent en démontrer le bien jugé.

Je n'ai aucune raison d'être l'apologiste de ce prince, mais il a droit à une place considérable dans le sincère et impartial récit que je fais. Sa ferme attitude, sa logique et intelligente discussion des hauts intérêts sur lesquels il s'agissait de statuer, m'autorisent à dire *qu'il n'y eut à Châlons d'autre Napoléon que lui.*

... L'empereur, détourné par l'impératrice de la virile résolution qu'il avait prise à la conférence de rentrer à Paris et de ressaisir le gouvernement, était resté auprès du maréchal de Mac-Mahon. Avec l'empereur au quartier général, l'effort politique prenait une place à côté et bientôt au-dessus de l'effort militaire.

. . . . . .

Par les incessants messages qu'on connaît, par les efforts de M. Rouher et des personnages politiques arrivés à Reims, la régente, le ministre de la guerre, général de Palikao, « le conseil aulique », enfin, pesaient sur l'empereur et sur le maréchal en vue d'arrêter la retraite de l'armée sur Paris, de forcer sa marche en avant sur Metz. Et tous, pour exercer cette formidable pression politique qui enlevait au chef militaire son libre arbitre, avaient un auxiliaire peut-être plus puissant qu'eux tous : *le sentiment public*, qui ne juge pas, qui ne mesure pas, qui ne sait pas, mais qui reçoit des impressions, s'en pénètre et les fait prévaloir avec une force souvent insurmontable.

Oui, avant de condamner le maréchal de Mac-Mahon [1], il faut plaindre cet éminent et vaillant soldat d'avoir été assailli, au moment où il allait entrer dans la voie que lui avait tracée la conférence de Châlons et que devaient lui indiquer ses instincts militaires, par une tempête politique qui l'en écarta violemment.

J'ai quelque mérite peut-être à le faire bénéficier ici, pour ses épreuves de quelques jours, de cette pensée de justice, moi qui ne l'ai pas rencontrée, même auprès de lui, je pense, pour les épreuves de cinq mois que j'ai subies à Paris, et que j'ai subies parce qu'il n'avait pas exécuté les résolutions qui le liaient à l'obligation d'y conduire son armée.

A Reims, il cédait aux instances du gouvernement de l'impératrice, qui affirmait l'imminence d'une révolution s'il n'effectuait pas sa marche en avant sur Metz. A Paris, je trouvais *la révolution elle-même* faisant son irrésistible explosion devant la catastrophe de Sedan, qui fut la conséquence de cette marche désespérée!

DE CHALONS A PARIS

Quand après l'expérience acquise par quarante ans de vie publique, complétée par les observations faites dans une retraite de douze ans [2], je reviens par le souvenir aux sentiments et aux espérances qui agitaient mon esprit le 17 août 1870 après la conférence de Châlons, je reste étonné de la candeur militaire avec laquelle j'envisageais l'imprévue et redoutable mission qui me ramenait à Paris.

Je rêvais d'une population parisienne oubliant devant la grandeur du péril commun ses griefs contre l'Empire, pour s'associer à l'effort suprême que nous allions faire avec lui; de Paris, avec ses immenses ressources, mis en état de défense par le travail de cent mille bras, et, à bref délai, rendu imprenable; de l'armée du maréchal de Mac-Mahon, reconstituée dans son moral et dans son organisme, portée à un minimum de 200 000 hommes, surveillant au point de concours de nos chemins de fer l'arrivée des colonnes prussiennes, fondant sur elles, les accablant, revenant au centre pour se refaire et retournant au combat soutenue par les vœux, exaltée par les applaudissements des patriotes de tous les partis; de l'armée allemande, s'épuisant en efforts devant cet invincible

[1] Arrivé au Chênes (Ardennes) et se sentant entouré par les masses prussiennes, le maréchal avait donné des ordres pour que son armée faisant à gauche marchât vers les places du Nord. Un télégramme de Paris et un avis de Bazaine annonçant son départ de Metz l'arrêtèrent.

[2] J'écris ces lignes à la fin de 1883.

obstacle, appelant à elle ses réserves, forcées de s'affaiblir autour de Metz et de rendre à l'armée du maréchal Bazaine assez de liberté pour qu'elle pût agir sur les flancs, sur les derrières de l'invasion!

. . . . . .

Militairement, était-ce là un rêve et les soldats de l'avenir tiendront-ils pour chimérique cette conception d'un soldat du passé? J'avais alors, il est vrai, un reste de jeunesse, et les grandes ardeurs ne m'étaient pas encore interdites; mais à l'heure où presque septuagénaire et pour toujours refroidi, j'écris ces lignes, je crois encore à ces vues, à ces espérances d'autrefois! Elles ne s'exagéraient rien, elles ne s'élevaient pas jusqu'au mirage de la victoire finale, — car le mérite de l'entreprise résultait uniquement, à mes propres yeux, de la difficulté d'en trouver et de l'impossibilité d'en exécuter une autre, — mais je croyais, je le redis, qu'elle devait assurer à mon pays le bénéfice d'une paix acceptable.

Non, ce n'était pas là un rêve; mais en conseillant pour la seconde fois cette guerre localisée et d'un genre nouveau, je comptais sans les méfaits de la politique, sans l'affaissement des caractères, sans les égoïsmes intéressés, sans les défiances, les aveuglements, les haines dont les effets allaient éclater, remplaçant dans les esprits des politiciens et de leurs adhérents la confiance, le concert patriotique, le calme, la raison et l'équité.

Comment, dans mon loyal et sincère empressement à déférer au vœu de l'empereur, aurais-je pu prévoir que l'impératrice et ses conseillers suspecteraient la sincérité et l'honneur de son envoyé; qu'ils verraient en lui un ennemi de l'Empire préparant, au profit de l'orléanisme, la trahison; qu'ils repousseraient avec hauteur, eux qui avaient souhaité et décidé cette guerre, l'unique et dernière chance de salut qu'elle nous laissât; qu'ils rendraient vaines les résolutions de la conférence, exigeraient la folle marche en avant de l'armée de Châlons et qu'après Wissembourg, Spickeren et Reichshofen, ils nous conduiraient à Sedan?..

. . . . . .

... Arrivé à Paris après minuit, je jugeai que la préoccupation d'étiquette et d'heure indue devait s'effacer devant les soucis du moment, et que j'étais tenu de me présenter immédiatement à l'impératrice-régente. J'avais à mettre sous ses yeux la lettre autographe[1] de l'empereur qui m'investissait de mon mandat, à lui dire

[1] « Camp de Châlons, 17 août 1870.

« Mon cher général,

« Je vous nomme gouverneur de Paris et commandant en chef de toutes les forces chargées de pourvoir à la défense de la capitale. Dès mon arrivée à Paris, vous recevrez notification du décret qui vous investit de ces fonc-

tout ce que je savais et pensais de l'état des choses militaires, enfin à lui expliquer les résolutions que la conférence avait prises. Dans cette vue, j'allai droit au ministère de l'intérieur pour demander au titulaire de ce département de m'accompagner aux Tuileries et d'obtenir de l'impératrice qu'elle voulût bien me recevoir sur-le-champ. Il était une heure du matin quand, conduit par M. Chevreau, j'arrivai au palais.

PARIS. — L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE

En faisant aujourd'hui le récit de cette entrevue dont les circonstances ont été si indignement défigurées par la haine et par l'intérêt politiques; en disant ici ce que je pensais alors, ce que je pense encore à présent de l'impératrice Eugénie, c'est sans effort que je serai maître de moi-même; sans effort que j'oublierai, en les expliquant, les odieux soupçons qu'elle me montra ce jour-là, aussi bien que les assertions outrageantes dont elle devait payer plus tard le sincère dévouement que je lui apportais.

Pour juger cette brillante et séduisante étrangère dont une passion de l'empereur avait fait la souveraine de mon pays, je n'avais pas attendu les tragiques événements qui me mettaient inopinément en sa présence et m'appelaient, je le répète, à jouer, quand l'Empire tombait, un rôle d'évidence que j'avais obstinément décliné quand l'Empire triomphait. J'avais contre elle, avec tous ceux des Français que n'aveuglaient pas les grandeurs conventionnelles du gouvernement impérial, d'irrémissibles griefs.

Elle avait contribué, par l'enseignement personnel et par l'exemple, à fixer, à généraliser en France les habitudes de luxe et le goût de paraître qui ont si profondément altéré les mœurs publiques.

Elle avait voulu, dans une pensée chimérique de restauration et d'union des races latines, la *guerre du Mexique*, franco-espagnole à ses débuts, qui avait déconsidéré l'Empire, affaibli la France et préparé les revers de l'avenir.

Elle avait voulu, dans une pensée non moins chimérique et bien plus dangereuse de consolidation du trône destiné à son fils, la guerre fatale où nous étions engagés, une guerre sans raison, sans but saisissable, improvisée, devant laquelle l'empereur reculait d'instinct, où il ne semblait à présent que trop évident qu'allaient

tions; mais, d'ici là, prenez sans délai toutes les dispositions nécessaires pour accomplir votre mission.

« Recevez, mon cher général, l'assurance de mes sentiments d'amitié.

« NAPOLÉON. »

périr à la fois, dans la déplorable solidarité qui les liaient, l'Empire et le pays.

Si je refusais à l'impératrice, que les précédents de sa vie n'avaient pas préparée au trône, la portée d'esprit, la solidité de jugement, le tact et l'expérience pratique qui font la science du gouvernement des nations, je rendais très sincèrement justice aux mérites dont elle avait fait la preuve dans son rôle imprévu de souveraine.

Ni la publique notoriété des manquements de l'empereur à la foi conjugale, ni les exemples et les entraînements du milieu fort brillant, mais aussi fort mêlé, qu'elle présidait dans l'éclat d'une incomparable beauté, n'avaient pu la faire dévier un instant d'une ligne de conduite personnelle très honorable, très correcte, et que n'avaient jamais effleurée de leurs calomnies les insulteurs les plus osés de l'Empire. Enfin, je croyais qu'avec une âme résolue et capable de sacrifice elle avait, jusque dans ses caprices et jusque dans ses erreurs de gouvernement, de bonnes et très françaises intentions.

De ces deux aspects sous lesquels la personne de l'impératrice m'apparaissait, le dernier, — je l'ai dit ailleurs et j'en renouvelle ici l'affirmation, — était le seul qui fût présent à ma pensée quand, dans la nuit du 18 août 1870, je franchissais le seuil du palais. Oui, je venais à elle pénétré des sentiments de sympathie que m'inspirait l'horreur de la situation où, en quelques jours, du faîte de ses hautes visées, de ses espérances et de ses rêves, elle se voyait précipitée. Mais mon dévouement ne devait pas trouver grâce devant les préjugés politiques et les défiances que, toujours, elle avait eus contre moi.

Au pays, au gouvernement du pays, dont mon expérience militaire me criait que la fortune était désespérée, j'apportais, avec le programme de Châlons, un dernier espoir. Je m'offrais à seconder sa réalisation à Paris dans ce qu'elle avait de plus périlleux. A cet effort plein de hasards, qui devait me mettre aux prises avec les erreurs, les passions, les colères des foules, je sacrifiais librement ma réputation militaire, ma carrière jusque-là heureuse, ma vie, si les événements me la prenaient, et j'allais être accueilli comme un conspirateur qui apporte, sous les apparences de l'abnégation dans le devoir, la trahison!...

Je fus introduit auprès de l'impératrice. A côté d'elle se tenait le vice-amiral Jurien de la Gravière, aide de camp de l'empereur et très avant dans l'intimité du souverain et de la souveraine, un homme distiugué, bienveillant, officier de grand mérite, écrivain de grand talent, mais d'un caractère faible, impressionnable et incertain. De tout temps, j'avais eu avec lui les meilleures relations.

J'exposai à l'impératrice l'objet de ma mission, mettant sous ses yeux les ordres dont j'étais porteur et cherchant à en compléter le sens par des explications qu'elle ne me laissa pas achever. Debout, l'œil ardent, nerveuse, les joues vivement colorées :

Général, dit-elle en me regardant fixement, et avec une inflexion de voix où se révélait l'ironie interrogative, *je vous demande un conseil. Ne pensez-vous pas qu'en l'extrême péril où nous sommes, il conviendrait d'appeler en France les princes d'Orléans?*

Surpris au plus haut point, abasourdi, devrais-je dire, tout entier d'ailleurs à l'émotion du récit que j'avais commencé et à cent lieues, par conséquent, de me rappeler en un tel moment que l'impératrice m'avait toujours considéré comme l'un des principaux agents de l'orléanisme, je ne saisis pas du premier coup ce que cette extraordinaire proposition avait d'insultant pour mon caractère, et je répondis naïvement :

Madame, il m'est impossible d'apercevoir en quoi la présence des princes d'Orléans pourrait simplifier une situation qui est si périlleusement compliquée.

Mais l'amiral, qui connaissait bien sa souveraine, avait compris avant moi. Il me connaissait aussi. Il voyait qu'à la réflexion, je ressentirais profondément cette injure, et pressentant une explosion, il me poussa vivement vers l'impératrice et me jeta littéralement dans ses bras en s'écriant :

Mais vous êtes faits tous deux pour vous comprendre. Donnez, Madame, toute votre confiance au général, il la mérite.

Telle fut, dans l'absolue vérité des paroles et des faits, vérité que j'atteste ici sur l'honneur, cette scène émouvante dont je retrouve dans mes souvenirs toutes les circonstances, — personne n'en sera surpris, — avec autant de netteté que si elle datait d'hier. Elle était pour moi l'avertissement et la préface des intolérables défiances, des amertumes de toute sorte, que j'allais rencontrer dans mes rapports avec l'impératrice-régente, avec tous ses conseillers de gouvernement, avec la plupart de ses conseillers de cour. Les moins malveillants n'admettaient mon dévouement que sous bénéfice d'inventaire; mais le pays restait. Il était menacé comme l'Empire, autant que l'Empire, et je me devais à lui.

C'est soutenu par cette pensée du devoir commun à tous ses enfants que j'ai traversé, sans succomber au dégoût, les épreuves qui, du 18 août au 4 septembre, m'ont assailli; les épreuves bien plus cruelles qui m'attendaient au delà du 4 septembre, quand, après la tragédie de Sedan, il n'y eut plus de gouvernement, plus d'armée, plus de justice répressive, plus d'équilibre dans les esprits affolés, et quand du milieu de ces ruines la politique se dressa

pour commencer son œuvre de division, la démagogie pour commencer son œuvre de destruction et pour être, — je l'ai déjà dit et j'y reviendrai plus d'une fois, — l'auxiliaire à main armée des soldats du roi Guillaume!

Appelé à témoigner de ces faits devant la justice, l'amiral Jurien de la Gravière, si dévoué qu'il fût à l'impératrice, ne pouvait pas les nier. Il les interpréta. Invité à dire s'il était vrai qu'elle eût fait au général Trochu l'étrange proposition du rappel en France des princes d'Orléans :

Oui, répondit-il, *l'impératrice pensait que, si on mettait à la tête de l'armée un général populaire, il était d'une bonne politique de rappeler les princes dont elle avait toujours regretté l'exil.*

(Compte-rendu sténographié de l'audience.)

Si, comme on peut le supposer (car la réponse de l'amiral est aussi obscure qu'embarrassée), ce général populaire c'était moi-même, alors à peu près inconnu et infiniment moins populaire que M. le duc d'Aumale, le contresens presque ridicule de mettre cette haute personalité militaire sous mes ordres, dit assez ce que valait cette incroyable explication des vues de l'impératrice. Et puis, n'ayant pas fait et ne faisant pas cette proposition de rappel des princes à l'empereur et aux conseillers de l'Empire, pourquoi la souveraine la jetait-elle à la tête du gouverneur de Paris?

Ce brevet d'*orléanisme latent* décerné publiquement par l'amiral Jurien de la Gravière à l'impératrice Eugénie est, je pense, l'une des plus étonnantes comédies qui ait fait suite à la grande tragédie nationale de 1870.

J'étais suspect. Je ne pouvais pas descendre à me justifier devant l'impératrice par une profession de foi politique. Je m'efforçai de la rassurer par une profession de foi patriotique. Je lui dis que j'étais un honnête homme, un bon citoyen, que j'étais pénétré des grands devoirs que j'assumais, que je saurais les remplir. Je n'eus, à aucun degré, l'attitude théâtrale que la légende faite par les courtisans de l'Empire et par l'impératrice elle-même m'a prêtée. Je ne lui dis pas que j'étais « Breton, catholique et soldat », quoique je sois très Breton, très catholique et que je me croie soldat; mais je n'en ai jamais fait état, encore moins étalage, et l'heure n'était pas aux grands mots.

Je croyais l'impératrice rassurée, elle me dit avec véhémence : *Ceux qui ont conseillé à l'empereur les résolutions que vous m'annoncez sont des ennemis. L'empereur ne reviendra pas à Paris*; — et comme se parlant à elle-même, — *il n'y rentrerait pas vivant. L'armée de Châlons fera sa jonction avec l'armée de Metz.*

Ainsi, le prince Napoléon, le maréchal de Mac-Mahon (quoique à la conférence de Châlons il fût resté à l'état de personnage muet), le général Schmitz et moi, nous étions des ennemis. C'était, en ce qui me concernait, une autre insulte sous une forme nouvelle; mais en admettant que l'irritation nerveuse à laquelle cédait l'impératrice la conduisît à l'exagération de sa propre pensée, c'était la ruine du plan de guerre arrêté à Châlons, la ruine des conventions qui faisaient la valeur de mon mandat.

Paris n'était plus la base des opérations militaires nouvelles que j'avais rêvées. Paris allait être une ville assiégée sans armée active de soutien, c'est-à-dire condamnée, aux termes des principes élémentaires de la guerre de siège, après une défense plus ou moins obstinée, à une capitulation certaine. Le gouvernement de l'impératrice avait précédemment arrêté la retraite sur Paris de l'armée de Metz, en y objectant. Il arrêtait à présent la retraite sur Paris de l'armée de Châlons, en s'y opposant. Il n'y avait plus d'espoir!

Comme, devant ces déclarations de l'impératrice, je lui représentais que ma mission était désormais sans objet : *L'empereur vous a confié le gouvernement de Paris pour en organiser et en diriger la défense. Cette mission reste entière et vous la remplirez.*

Je ne pouvais m'arrêter à la pensée de la faire juge de la conception militaire, d'un caractère exclusivement technique, que mettaient à néant les résolutions prises par elle et par son gouvernement. Me réservant d'aller, au sortir du palais, l'exposer au ministre de la guerre et la défendre contre lui avec toute l'énergie de mes convictions, je lus à l'impératrice, avant de prendre congé d'elle, la proclamation que j'avais préparée. Elle m'arrêta dès les premiers mots :

« Dans le péril où est le pays, l'empereur, que je précède ici de quelques heures, m'a nommé gouverneur de Paris... »

Il ne faut pas, général, que le nom de l'empereur figure dans une proclamation à l'heure présente.

Et comme j'insistais, montrant que je ne pouvais faire connaître à la population de Paris la mission dont j'étais chargé, sans dire de qui je la tenais :

Non, cette indication n'est pas nécessaire. Il y a de sérieux inconvénients, dans l'état d'excitation où sont les esprits, à la laisser subsister. D'ailleurs, l'empereur ne devant pas revenir à Paris, vous ne pouvez pas dire que vous le précédez de quelques heures[1].

[1] L'empereur, depuis nos revers, n'était plus nommé dans les débats du Corps législatif, et à quelques jours de là, quand vint la nouvelle de l'effondrement de Sedan, l'impératrice-régente ne le fut plus. Le 4 septembre, le

Ces paroles de l'impératrice étaient certainement caractéristiques du degré de trouble et d'anxiété où étaient son esprit et tous les esprits, avec cette aggravation particulière que le sentiment de la part prépondérante qu'elle avait prise à la déclaration de guerre devait en ce moment l'accabler. Les tourments d'une situation qu'elle sentait perdue justifiaient ses craintes au sujet de l'empereur à Paris. Si j'en fus très vivement impressionné, je n'eus pas un seul instant la pensée de les considérer comme une marque de faiblesse. L'impératrice me parut au contraire, pendant toute la durée de cette pénible entrevue, pleine de courage, mais d'un courage bien plus exalté que raisonné.

Quand donc, au sincère récit que je fis devant l'Assemblée nationale des faits qui précèdent, l'impératrice opposa et fit opposer par ses journaux des dénégations et des déclarations qui déguisaient la vérité, rabaissaient mon caractère, travestissaient mes intentions, retournaient contre moi les loyales et cordiales assurances par lesquelles j'avais cherché à désarmer ses insultantes défiances, elle s'est moins respectée que je ne l'ai moi-même respectée toujours. Formée au pouvoir souverain par le régime de l'adulation personnelle et de l'exploitation politique qui l'entourait, elle était hors d'état de distinguer entre l'honnête homme qui se dévoue et le spéculateur politique qui cherche dans les périls publics l'occasion d'un rôle.

Bien avant la douloureuse tragédie du Zoulouland, qui vint ajouter aux malheurs de la souveraine les déchirements de son cœur de mère, et lui faire à titre trop légitime une première place dans la sympathie universelle, je lui avais pardonné de m'avoir indignement méconnu. Mais je ne puis oublier qu'entre les mains de la Providence résolue à châtier mon pays, l'impératrice Eugénie a été l'instrument principal de sa ruine finale.

Quand je reviens par la pensée à ces funestes jours qui m'ont laissé des souvenirs que se disputent la douleur, l'indignation et le mépris, je trouve l'apaisement dans d'autres souvenirs du même temps, que j'ai consignés naguère dans une précédente publication et que je veux rappeler ici :

« Une jeune femme de sang royal, engagée, elle aussi, dans cette guerre par son présent, par son avenir, par ses intérêts d'épouse et de mère, était à Paris, au milieu de ce déchaînement des passions publiques.

ministre de la guerre comte de Palikao soumit à la Chambre le projet de constitution d'un *Conseil de gouvernement et de défense nationale qui nommait les ministres.* L'impératrice-régente, après l'empereur, était en fait supprimée.

« La princesse Clotilde Napoléon me faisait, elle, sans me connaître, mais en s'en rapportant aux précédents de ma carrière et de ma vie, l'honneur de m'accorder sa confiance. Plusieurs fois, depuis mon arrivée à Paris, elle m'avait interrogé sur la marche des événements, sur les progrès de l'ennemi, sur l'état d'avancement des travaux de la défense, sur les espérances que tant de revers accumulés laissaient au pays désarmé. Elle n'oubliait rien, si ce n'est elle-même et ses angoisses secrètes et les périls que chaque jour multipliait autour d'elle.

« Après Sedan, la ruine de l'Empire consommée et l'impératrice disparue, elle me fit appeler au Palais-Royal pour me demander conseil sur le parti qu'elle devait prendre. Je la trouvai bienveillante, comme toujours, doucement résignée, pleine de bon sens et de ce courage tranquille qu'inspire seule une ferme et profonde piété.

« Effrayé de la voir encore dans Paris où, la démagogie venant à prévaloir, tout était possible et tout était à craindre, je la suppliai de s'éloigner immédiatement avec ses enfants pendant qu'il en était temps encore. D'un calme incroyable en un tel moment, elle jugeait que rien ne pressait et ne voulait pas que son départ eût l'apparence d'une fuite. Ce ne fut pas sans effort que je lui fis partager mon souci, et *c'est le lendemain seulement* qu'accompagnée du général de Franconière, aide de camp du prince, et de quelques amis, elle s'en alla, traversant Paris révolutionné, dans un état d'équilibre qui témoignait de la dignité et de la fermeté de son caractère.

« A côté des emportés de patriotisme, des affolés de politique, des effarés et des trembleurs que je voyais s'agitant en tout sens, la princesse Clotilde m'apparut comme un ange de vertu, de courage et d'honneur. Je me sentis pénétré pour elle d'une admiration que le respect me défendait alors de lui exprimer, que je lui exprime aujourd'hui du fond de ma retraite, l'âme remplie de ce souvenir qui ne blessera pas, je l'espère, ses habitudes de simplicité et son incomparable modestie. »

HISTORIQUE DE L'INSURRECTION DU 31 OCTOBRE

De 1830 à 1870, j'ai vu quatre révolutions, *de mes yeux*, puis-je dire, car j'étais présent à Paris, assistant en observateur ou mêlé personnellement à ces redoutables crises de la vie nationale. J'ai fait aussi toutes les guerres contemporaines, et, septuagénaire aujourd'hui, je me crois autorisé à exprimer ici, sans prétendre d'ailleurs à l'exception, que j'ai été le témoin de beaucoup d'événements. Aucun ne m'a autant impressionné, autant attristé, n'a eu

autant d'influence sur mes sentiments, sur mes espérances patriotiques, sur le dégoût déjà ancien et profond que j'avais de la vie publique, que l'insurrection du 31 octobre 1870.

J'avais pourtant fait entrer dans mes prévisions l'émeute au cours du siège, *l'émeute de la misère, des souffrances, de la faim.* Jamais, dans ma confiance de patriote, je n'aurais cru possible que pendant le combat et dès le commencement du combat, sous le canon qui déjà tonnait sans trêve autour de Paris, du sein de la population encore indemne de tout malaise, sortît l'anarchie; que l'anarchie, prenant à revers l'armée engagée avec l'ennemi, chercherait à se saisir du gouvernement par la force, y réussirait pour un temps et ruinerait moralement, au profit de l'attaque, tous les ressorts de la défense de Paris.

Ce qui s'est condensé ce jour-là dans mon cœur, — pour y rester, — d'amertumes et de sentiments que je ne veux pas définir ici, dépasse tout ce qu'on pourrait croire. Je savais, j'avais constaté moi-même que nos révolutions avaient rempli le pays de possédants, de dépossédés, d'aspirants à la possession, et que les usurpations, les revendications, les appétits toujours en éveil et les haines politiques, avaient détruit l'esprit public. J'avais à présent la preuve qu'à Paris, dans ce grand centre qui décide si fatalement des destinées de la France entière, le mal était assez profond pour que le concert ne pût pas se rétablir devant l'ennemi victorieux et devant la menace de l'effondrement national!

Le 31 octobre, en effet, au groupe très restreint des sectaires en armes qui agissaient en criant : *Vive la Commune!* s'étaient joints des milliers de citoyens de toutes les catégories sociales, armés ou non, qui, sans agir, allaient criant partout : *A bas l'armistice!* Ceux-ci entendaient empêcher le gouvernement de réaliser une entreprise qui avait le mérite d'être moins désespérée et plus raisonnée que toutes les autres, *l'armistice avec le ravitaillement de Paris*, en vue de la convocation d'une Assemblée nationale.

Oui, j'ai cruellement souffert le 31 octobre, et ma pensée ne s'arrêtait pas seulement à la ruine de l'esprit public à Paris. Nous étions depuis longtemps en présence d'une très dangereuse e presque permanente agitation des grands centres provinciaux de Lyon, de Marseille, et j'avais comme la vision d'une autre ruine, celle de l'unité française périssant sous l'effort de la guerre étrangère et de la guerre civile.

J'écris ces lignes en mars 1887, et constatant les progrès effrayants qu'ont faits en France, dans ces quinze ans de paix, tous les genres de haines intestines, haines sociales, religieuses, politiques, personnelles, et aussi l'isolement de la France dans le monde, je me

demande si les calamités que le 31 octobre 1870 je regardais comme possibles ne le seront plus dans l'avenir. Tout n'est-il pas possible à présent dans ce pays divisé contre lui-même? Qui eût pensé, par exemple, que le crime et la honte de cette première insurrection en ace de l'ennemi seraient cent fois dépassés par les crimes et les hontes de la seconde, celle de la Commune soutenant en 1871 contre l'armée française un autre siège de Paris encore entouré par les Allemands?

Ce que les sectaires ont dépensé de fiel démocratique, les conservateurs de fiel monarchique, pour montrer que *le gouvernement de la Défense était responsable de l'insurrection du 31 octobre qu'il n'avait su*, au dire de ceux-ci, *ni prévenir*, *ni réprimer*, est un exemple, que je crois rare, d'injustice politicienne de parti pris, C'est ainsi que s'est faite la légende de cette journée, qui n'est pas plus vraie que la légende du 4 septembre après Sedan et que les autres légendes par lesquelles la politique remplace l'histoire dans notre pays.

Je dirai tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai pu comprendre de cet épisode révolutionnaire du siège de Paris, qui eut les effets désastreux qu'on sait. Si après cette déplorable crise du 31 octobre la lutte a pu se prolonger *trois mois encore*, c'est moins à nos efforts qu'au patriotique esprit de patience et de sacrifice de la majorité des habitants de Paris restés étrangers aux passions sectaires, qu'a été due cette extraordinaire durée du siège, glorieuse pour la population en dépit de l'indifférence que la légende montre pour le résultat.

Autour des pourparlers commencés par M. Thiers pour un armistice au moment de l'insurrection du 31 octobre, on a beaucoup et passionnément discuté. J'ai sur ce point des données et des convictions qui représentent à mes yeux la vérité historique.

M. Thiers avait vu de près, à l'état de formation, quelques-uns déjà en action ou en marche pour l'action, les rassemblements armés qui se constituaient en province. Il les avait comparés aux troupes allemandes dont, en sauf-conduit, il venait de traverser les lignes, et cette comparaison avait, à bon droit, alarmé son patriotisme. En conseil, lui présent, j'ai assisté et pris part à un long et quelquefois ardent débat d'où j'ai pu inférer que M. Thiers, — sans l'exprimer nettement, — *tenait la continuation de la lutte pour impossible*, *par conséquent pour déraisonnable*, *et que*, — sans l'exprimer non plus, — *il tenait la conclusion d'un armistice avec la convocation d'une Assemblée pour nécessaire presque à toute condition.*

Il jugeait que les Allemands, pressés d'en finir avec les sacrifices considérables que leur avait déjà coûtés cette guerre, étaient

disposés à négocier. De nos mains armées pour la défense nationale, l'armistice ferait passer la direction des événements aux mains d'une Assemblée qui, moins ardente et moins engagée, aurait devant le pays toutes les grandes responsabilités de la situation.

La plus lourde, la plus effective de toutes les responsabilités du gouvernement, c'était *la question du ravitaillement des places assiégées, de Paris expressément.* J'avais démontré sans peine au conseil que si cette garantie nous était refusée, nous ne pourrions admettre un armistice pendant lequel l'épuisement de notre approvisionnement en vivres nous laisserait, les hostilités reprenant leur cours, à la merci de l'ennemi.

Unanimes sur ce point, nous l'étions sur un autre, *l'extension des élections générales à toute la France, sans distinction des portions du territoire occupées par les armées allemandes.* Dans l'état d'esprit, d'entêtement patriotique si l'on veut, où nous étions, nous considérions que toute restriction de cette nature préjugerait l'entier effondrement de la France bien avant qu'il se fût réalisé, bien avant que le gouvernement de la Défense nationale eût prononcé l'effort auquel il se préparait et qu'il eût épuisé les ressources que le pays lui offrait sans compter pour la dernière lutte.

Ces conditions, que nous entendions exiger, tourmentaient évidemment M. Thiers. Il en sentait comme nous l'importance supérieure, la nécessité impérieuse, et je ne puis dire qu'il les combattît. Mais il jugeait en même temps qu'elles seraient l'écueil des négociations. Sa perplexité était telle, qu'elle ne lui permettait pas de se prononcer. La séance avait duré plusieurs heures sans aboutir, et la discussion, qui s'éternisait, fut renvoyée à une prochaine réunion, avant laquelle M. Thiers, fixé sur nos vues, devait sonder celles des Allemands.

C'est l'insurrection du 31 octobre qui remplaça cette discussion, coupant court aux dispositions que M. de Bismarck pouvait avoir à l'accommodement et mettant le feu à Paris, où assurément notre négociateur ne serait pas revenu sans péril.

L'irréparable désastre de Metz, si malheureusement et sincèrement nié par le gouvernement, l'événement du Bourget, les pourparlers en vue d'un armistice, connus de tout Paris, dans la soirée du 30 octobre, avaient jeté les esprits dans un désarroi profond et une vive irritation qui se manifestaient, dès le 31 au matin, par l'effervescence de la rue. De l'Hôtel de Ville, vers lequel convergeait la foule très bruyante et agitée, le préfet de Paris, M. Jules Ferry, — qui allait faire preuve, pendant toute la durée de cet orage et

de ses suites, du plus ferme dévouement, — m'informait de la situation par un télégramme qui invitait le gouvernement à se réunir immédiatement à l'Hôtel de Ville en séance extraordinaire[1]. A la même heure, le préfet de police, M. Adam, arrivait pour en conférer avec moi.

Le temps pressait (onze heures du matin); je décidai que seize à dix-huit bataillons choisis parmi ceux qui étaient réputés amis de l'ordre seraient réunis, partie aux abords de l'Hôtel de Ville, partie en réserve sur la place Vendôme et autour. C'était toute une petite armée, qui semblait plus que suffisante pour contenir un mouvement dont les manifestations n'étaient inquiétantes qu'aux environs du siège du gouvernement.

Il fut convenu que la voiture qui avait amené le préfet de police à mon quartier général le conduirait à celui de la garde nationale, place Vendôme; qu'il remettrait au commandant en chef, général Tamisier, l'ordre que je venais d'écrire et de signer d'urgence; qu'enfin il se concerterait avec lui pour les dispositions spéciales qu'il y aurait lieu de prendre au titre des services de la préfecture de police.

Mettre sur pied des troupes organisées et casernées, c'est une opération simple et qui s'exécute rapidement. Quand ces troupes sont formées de gardes nationaux individuellement dispersés dans tout un quartier et que la fièvre des événements et des nouvelles retient presque constamment hors de chez eux, l'opération est complexe et veut du temps. Pour réunir ces bataillons, nous avions dû renoncer, pendant le siège, au procédé traditionnel du rappel battu dans la rue. Dans l'état d'excitation désordonnée où était la population, le tambour appelant bruyamment aux armes eût mis le feu dans Paris, fait croire à l'entrée des Prussiens, fait apparaître des masses d'hommes armés, *ceux qu'on aurait voulus avec ceux qu'on n'aurait pas voulus*, un tumulte substitué à un rassemblement!

C'est au moyen d'un service d'avertissements bien entendu, fait par des agents dont les groupes étaient convenablement échelonnés sur le parcours des quartiers dont les bataillons lui inspiraient quelque confiance, que l'état-major de la garde nationale, très actif et très dévoué, avait assuré ses prises d'armes en cas de troubles intérieurs.

Ces dispositions prises, je montais à cheval, et, avec mon entourage ordinaire d'un officier et de deux gendarmes, je me rendais

[1] A cette date du siège, le gouvernement se réunissait toutes les nuits à l'Hôtel de Ville. Les séances commençaient à dix heures et toujours se prolongeaient très avant dans la nuit.

à l'Hôtel de Ville, où le gouvernement devait se réunir. Les rues étaient pleines de monde, d'un monde très excité, très bruyant, nullement offensif.

Aux abords et sur la place de l'Hôtel-de-Ville, la scène changeait d'aspect. Des foules irritées, au milieu desquelles les bataillons déjà arrivés se maintenaient avec quelque difficulté sur leur terrain, m'assaillaient de cris assourdissants, mais qui eurent toujours, pendant le laborieux trajet que j'avais à faire à travers la place, le même caractère et le même objet :

Pas d'armistice, à bas l'armistice, — la levée en masse, — la guerre à outrance, — des armes, des armes!...

J'affirme que je n'entendis là ni une clameur révolutionnaire ni une interpellation injurieuse; ce que voyant, les bataillons de la garde nationale, qui sans doute ne voulaient pas être en reste de patriotisme avec la foule, eurent aussi beaucoup de voix qui criaient : *Pas d'armistice, — la guerre à outrance*, au moment où je passais devant eux.

Nous n'en étions encore qu'au premier acte du mélodrame qui se préparait, premier acte que j'appellerai d'*affolement patriotique*. Cet affolement était presque universel dans la population, dans la garde nationale, la bonne et la mauvaise, comme en témoignaient les cris de : *Guerre à outrance!* des bataillons *de choix* stationnés sur la place, et comme en témoigna encore mieux la neutralité de ces bataillons quand, à une heure de là, les affolés envahirent l'Hôtel de Ville.

La population et la garde nationale devaient rester dans cet état d'esprit jusqu'à l'heure assez avancée de la nuit où elles apprirent que les sectaires en armes, succédant aux affolés, étaient arrivés à l'Hôtel de Ville et y installaient la révolution avec l'anarchie.

Nous étions en séance, délibérant confusément, on le croira sans peine, sur une crise dont la solution n'apparaissait à aucun des membres du gouvernement, qui était d'ailleurs, on le sait, un ensemble de républicains d'ordre composite, différant par les vues aussi bien que par la doctrine; et il y a lieu de croire que si l'un des délibérants eût proposé une solution, elle eût été vivement contestée.

Tout à coup, quelques avertisseurs effarés entrèrent dans la salle des séances, annonçant que la foule escaladait les grilles fermées et pénétrait dans l'Hôtel de Ville sans que les bataillons de la garde nationale eussent mis obstacle à l'entreprise. La situation s'aggravait singulièrement.

Je jugeai que nous avions le devoir d'aller au-devant des envahisseurs, et suivi, je crois, de quelques-uns de mes collègues, je

descendis précipitamment les degrés conduisant à la cour où aboutit le grand vestibule. Il était déjà rempli de monde. J'étais en uniforme, et ma plaque de la Légion d'honneur me révélant à tous, je fus assailli et assourdi des clameurs que j'avais entendues quelques heures plus tôt en traversant la place de l'Hôtel-de-Ville :

Pas d'armistice, — la levée en masse, — la guerre à outrance, — des armes!...

Point d'insultes. Les plus ardents restaient arrêtés à quelques mètres en avant de moi, vociférant, comme je l'ai dit, et rendant absolument vaines mes objurgations patriotiques. Cependant, la foule succédait à la foule, et je pus constater d'abord qu'on n'y apercevait pas une arme, ensuite que l'élément bourgeois y avait, numériquement, une place presque aussi grande que l'élément populaire. Débordé, désespérant de me faire entendre, encore plus de me faire comprendre, sentant bien que toute lutte était impossible, je me décidai à revenir auprès de mes collègues après avoir ordonné aux quatre compagnies (trois de mobiles, une de gendarmerie) qui formaient le piquet de service à l'intérieur de l'Hôtel de Ville, de se retirer dans l'arrière-cour, avec défense de faire usage de leurs armes hors le cas d'agression. Le rapporteur de la commission d'enquête, comte Daru, s'en étonne. S'en étonnerait-il autant si, au lieu d'entendre de loin dans une retraite sûre le bruit de ces terribles événements, il s'y était mêlé et avait été, par exemple, le 31 octobre 1870, à la place où j'étais sous les voûtes de l'Hôtel de Ville de Paris?

Quand les esprits sont profondément et universellement troublés par le sentiment des malheurs publics, on ne fait pas ouvrir le feu contre la multitude sans armes. Le voulût-on, on ne le pourrait pas! Sous un gouvernement depuis longtemps établi, sous l'Empire cher à mon accusateur et au profit duquel il a mené toute cette odieuse campagne d'enquête, que s'était-il passé le 4 septembre 1870? Je réponds en répétant ici ce que j'ai déjà dit ailleurs :

La même multitude sans armes, enfiévrée à la nouvelle du désastre de Sedan par les mêmes colères patriotiques, s'était précipitée vers le palais du Corps législatif. Ce n'était pas un piquet de service qui le gardait, c'était une division d'infanterie tout entière, une division de véritables soldats commandée par trois officiers généraux qui venaient de recevoir *directement* les ordres et les instructions du ministre de la guerre, général de Palikao, pour la défense du palais. La troupe en occupait tous les abords et elle en tenait toutes les issues. Est-ce qu'il ne fut pas envahi? Non seulement la foule, qui ne se montrait offensive que par ses clameurs, ne rencontra pas de résistance, mais elle ne rencontra pas d'oppo-

sition, et le ministre de la guerre, sortant du palais législatif, eut l'ennui d'être hué par elle sous les yeux de ses soldats.

Les foules *armées pour l'émeute* commencent toujours, ne fût-ce que par quelques individualités, l'agression. Les troupes immédiatement réveillées par elles ripostent, et le combat est définitivement engagé.

Telles sont les lois, consacrées par tous les événements révolutionnaires dont Paris a été le théâtre, qui règlent les situations respectives des troupes chargées de la défense de l'ordre et des foules en mouvement. Si, dans l'avenir, le Sénat et la Chambre des députés, — qui regretteront amèrement, ce jour-là, la sécurité qu'ils ont laissée à Versailles, — sont envahis, ils le seront par la multitude *sans armes*, jetée par les événements du moment dans une sorte de délire que ne manqueront jamais d'exploiter les meneurs de révolutions.

Rentré en séance, j'avais brièvement informé les membres du gouvernement, — qui ne me parurent à aucun degré troublés, — de l'insuccès de mon entreprise, exprimant l'opinion, acceptée par tous, que nous n'avions plus qu'à attendre sur nos chaises curules les effets de l'invasion. Pourtant, quand elle pénétra tumultueusement dans l'immense salle (dont je ne sais plus le nom) qui précédait celle de nos délibérations, je fis encore, avec quelques-uns de mes collègues, notamment avec MM. Jules Favre et Jules Ferry, un effort pour l'arrêter. Nouveaux colloques, nouvelles discussions, au milieu des mêmes cris : *Pas d'armistice*, — *la guerre*, — *la levée en masse!...*

Un de nos interlocuteurs, qui se dit publiciste et se distinguait par son exaltation, commença, s'adressant à moi, une vive critique des opérations militaires du siège ; je le laissai à sa démonstration. Nous touchions à la porte, ouverte à deux battants, de la salle de nos séances, et, désespérant pour la seconde fois d'être entendus, nous reprîmes tous nos places autour de la table gouvernementale, suivis d'un très petit nombre d'envahisseurs, qui, arrivés là et ne sachant probablement que faire de l'envahissement, montraient quelque hésitation et nous laissaient un court répit.

C'est dans cette grande salle de l'Hôtel de Ville, où s'arrêtait le gros des manifestants, que se passa et que finit le deuxième acte de la crise que j'ai appelée d'*affolement patriotique*. Le troisième, aussi imprévu, je pense, pour eux, au moins pour l'immense majorité d'entre eux, que pour nous-mêmes, allait immédiatement commencer, *l'acte des violences anarchiques à main armée!* Déjà, dans cette salle même, les cris de : *Vive la Commune!* se faisaient entendre.

Par l'autre porte de la salle des séances qui s'ouvrait sur le grand escalier, une centaine d'hommes portant l'uniforme de la garde nationale (la vareuse et le képi), brandissant leurs fusils, hurlant : *Vive la Commune!* accompagnés de deux tambours qui battaient à outrance, firent autour de nous l'irruption la plus bruyamment assourdissante qui se puisse imaginer. C'était l'avant-garde des sectaires. D'autres les suivaient, se hâtant dans le grand escalier. En un clin d'œil ils remplissaient la salle en s'y entassant, les membres du gouvernement enveloppés, — chacun à sa place autour de la table des délibérations, — par un cordon de gardes, l'arme au pied.

A mes collègues républicains je dois encore rendre ici cette justice, que, malgré la soudaineté et le fracas brutalement révolutionnaire de cette invasion, et aussi malgré la diversité, très accusée pour quelques-uns d'entre eux, de leurs visées démocratiques, leur attitude me parut exempte de faiblesse et tout à fait correcte.

J'étais à ma place accoutumée dans le fauteuil de la présidence, ayant à ma droite MM. Jules Ferry et Arago, à ma gauche, MM. Jules Favre, Garnier-Pagès, Jules Simon, général Le Flô, général Tamisier. L'un de mes aides de camp, le commandant Nicolas Bibesco, se tenait derrière moi, appuyé au dossier de mon fauteuil, poste qu'il ne quitta pas un seul instant de toute cette orageuse soirée. Il me survivra sans doute de longues années, et son témoignage sur les faits que j'expose ici, en toute vérité comme en toute simplicité, sera irrécusable.

M. Jules Ferry très audacieusement, M. Jules Favre très énergiquement, voulurent tenir tête à ces insurgés dont plusieurs, — le dessus du panier de l'anarchie, — avaient escaladé la table du conseil et s'y tenaient debout, parlant tous ensemble et objurguant violemment.

Les voix de MM. Ferry et Favre, immédiatement couvertes par les roulements de tambour, se perdirent dans le vacarme, et ils durent se résigner au silence. Quant à moi, je m'y étais, de parti pris, condamné dès les premiers moments. Me tournant vers le commandant Bibesco, je lui avais dit : « Je puis être par ces drôles l'objet d'outrages que je ne subirai pas sous les insignes du commandement. » Et retirant mes épaulettes avec la plaque de la Légion d'honneur, je les lui avais remises.

L'un des insurgés devenus orateurs par voie d'escalade, Flourens, plus autorisé que les autres à ce qu'il me parut, obtint leur silence et commença à lire longuement toute une série de décrets préparés par le gouvernement anarchique. Le premier proclamait la déchéance du gouvernement de la Défense nationale et en instituait un autre dont les titulaires tantôt acclamés, tantôt repoussés

par les anarchistes eux-mêmes, étaient nombreux. Je me souviens de quelques noms : Dorian (qui était, je crois, président), Victor Hugo, Félix Pyat, Blanqui, Delescluze, Flourens, Greppo, Bonvallet (un restaurateur dont la popularité parmi les sectaires était infinie), et d'autres encore.

Le rapporteur de la commission d'enquête trouvant dans cette liste le nom de M. Dorian, ministre dans le gouvernement de la Défense nationale, ne pouvait manquer d'insinuer que sa popularité (qu'il accole charitablement à la mienne) était due à ses tendances démagogiques.

Je n'ai jamais eu de rapports avec M. Dorian (qui déclina bien entendu l'honneur que voulaient lui faire les anarchistes), et je ne sais à quel étage du monde républicain il appartenait. Mais j'ai le devoir de dire ici que sa popularité, qui fut grande, en effet, pendant le siège, était le résultat exclusif des efforts très patriotiques, très ardents, — ardents jusqu'à être quelquefois gênants pour la direction des affaires militaires, — qu'il fit dans sa spécialité ministérielle pour la défense de Paris (fabrication de canons du nouveau modèle, de projectiles de toute sorte, de poudre, construction d'affuts, etc., etc.). Ces efforts, vraiment dévoués et réussis, méritaient mieux que la physionomie plus qu'incertaine qu'avec sa bonne foi ordinaire le comte Daru a faite à M. Dorian devant le pays, dans son réquisitoire.

L'un des assesseurs de Flourens, cheminant sur la table jusque devant moi, me présentait le décret de déchéance pour que, me dit-il, ma signature y fût apposée. Je répondais à cette insolence en repoussant la feuille qu'il me tendait silencieusement, mais d'un geste assez vif pour qu'elle lui échappât. Il n'y mit aucune insistance, et, rencontrant partout le même accueil, il revint à Flourens et il me parut acquis que le groupe anarchiste, reconnaissant que le bruyant appareil de sa prise de possession n'avait intimidé aucun de nous, renonçait à nous faire accepter la déchéance.

Après la bacchanale des décrets, revint la bacchanale des discours et elle dura longtemps. Le commandant Ibos, du 106e bataillon, l'un des plus sûrs de la garde nationale, monta lui aussi sur la table et tenta de se faire entendre contradictoirement. Le roulement des tambours anarchistes rendit vaine sa vaillante entreprise.

La nuit s'avançait. Observant attentivement l'attitude des insurgés, je fus frappé de leur indécision. Leurs discours continuaient, leurs tambours roulaient, personne n'agissait. Pas d'arrestations, aucun acte de violence. Des clameurs confuses montant tout à coup de la place de l'Hôtel-de-Ville jusqu'à nous, les orateurs

qui se démenaient sur la table se laissèrent aller à un mouvement d'attention inquiète qui ne put pas m'échapper. Evidemment, les sectaires avaient improvisé leur invasion armée en bénéficiant de l'agitation patriotique de la population; ils n'avaient pas pu se concerter, ils n'avaient rien prévu, ils avaient peu de monde, ils avaient remplacé le programme d'exécution et l'équilibre qui leur manquaient par l'audace et par le bruit.

En ce moment, l'un de mes aides de camp, le commandant Faivre, parvint, à travers la foule, jusqu'à mon fauteuil sans rencontrer d'opposition, rallia derrière moi le commandant Bibesco et m'annonça que le général Ducrot, dont le quartier général était à Neuilly, avait, sur la nouvelle de l'insurrection, mis sur pied son corps d'armée et allait entrer dans Paris :

« Je défends formellement au général Ducrot et à tous autres commandants des troupes d'abandonner leurs postes de combat devant l'ennemi. Que cette interdiction soit immédiatement télégraphiée partout. Rappelez au général Schmitz, chef d'état-major général, que j'entends que, *dans aucun cas*, au cours du siège, les troupes soient mises en situation d'entrer en conflit armé avec la population de Paris. »

L'ordre d'urgence qu'emportait le commandant Faivre résumait les vues de principe dont j'ai fait l'application jusqu'à la fin de mon gouvernement de Paris. Je jugeais que c'était à la *garde nationale* qu'il appartenait d'y assurer le maintien de l'ordre; qu'elle en avait le devoir; qu'elle y avait le plus haut intérêt; que, dans ses rangs, la majorité des citoyens qui entendaient remplir ce devoir, et qui avaient la conscience de cet intérêt, était immense; qu'enfin, si je me trompais sur tous ces points, l'effort désespéré que nous faisions à Paris était un contresens, et que la population de Paris n'en méritait pas le sacrifice.

Dans la nuit du 31 octobre, la population montra qu'elle le méritait, par la marche de concentration en quelque sorte triomphale que cent bataillons, enfin informés de ce qui se passait, firent sur l'Hôtel de Ville pour arracher le gouvernement de la Défense aux mains des sectaires qui n'attendirent pas la répression.

C'est par cette règle de conduite, qualifiée de faiblesse ou d'irrésolution, qui dérivait au contraire, je crois, d'un ferme et tranquille jugement de la situation, que, côtoyant pendant tant de mois sous les yeux de l'ennemi la guerre civile, j'ai pu en empêcher l'explosion, enlever aux Allemands la joie d'entendre le canon tonner dans Paris, épargner aux Parisiens l'horreur de l'entendre tonner contre eux, et faire durer une résistance qui devait honorer le pays et dont je croyais alors que le pays s'honorerait lui-même.

Un incident singulier vint me confirmer dans le sentiment que j'avais de l'irrésolution et des incertitudes des sectaires.

Un homme aux galons de sergent, qui paraissait avoir un rôle dans l'insurrection, avait été ou s'était chargé spécialement de ma garde. Il me dit qu'il avait longtemps servi dans les zouaves. L'arme au pied, plein de déférence, il me laissait librement communiquer avec mon aide de camp, commandant Bibesco, toujours adossé à mon fauteuil, et avec quiconque se présentait. D'une nature alerte et gaie, il interpellait incessamment, en les accablant de lazzis, ses compagnons qui péroraient sur la table.

Flourens y était depuis longtemps, à bout de lecture et de commentaires de ses décrets, assailli par les continuelles et violentes sommations de ses gens restés dans la foule, ahuri, balbutiant, le gosier desséché, incapable de continuer son rôle.

Voyez-vous, mon général, — me dit le sergent d'insurgés, — voilà des b... qui nous ont fait prendre les armes au galop et qui nous ont menés ici sans savoir qu'y faire.

Et mettant ses deux mains en porte-voix : *Florence, ma vieille, tu faiblis!* lui cria-t-il, avec une intonation si bruyante et si pleine de raillerie, que j'en ris de bon cœur malgré moi et malgré les circonstances, pendant que Flourens, les yeux hagards, le regardait sans comprendre. Mais j'avais dès lors l'opinion bien arrêtée, que ne partageaient pas, je pense, la plupart de mes collègues, que la crise ne pouvait pas tourner à la tragédie.

Peu après cet épisode caractéristique, le commandant Ibos, du 106e bataillon, — que je n'ai jamais revu depuis cette nuit révolutionnaire, ce qui fait honneur à son caractère et à son désintéressement, — parut à côté de mes deux aides de camp (le commandant Faivre, sa mission accomplie, était revenu) :

« Mon général, j'ai en bas une partie de mon bataillon et quelques hommes ici, voulez-vous tenter la sortie?

« — Combien d'hommes ici?

« — Une vingtaine.

« — Ce n'est pas suffisant. Il faut qu'il y en ait assez pour nous envelopper en demi-cercle pendant notre retraite. Faites-les venir, je vais *prévenir les membres du gouvernement.* »

Me penchant à droite et à gauche, et aussi par MM. Jules Ferry et Bibesco, je fis passer à mes collègues l'avis suivant : *Tout à l'heure, je me lèverai brusquement. Dirigez-vous tous à ma suite vers le grand escalier.*

L'avis parvint-il à tous exactement ou, parvenu, fut-il mal compris? Ceux qui étaient, en très grand nombre, à ma gauche s'étendaient-ils trop loin pour être en mesure d'en profiter? Quel-

ques-uns jugèrent-ils que cette échappade était risquée? Je ne sais. Ce qui est sûr, c'est que, prévenu par le commandant Ibos que tout était prêt, je me levai vivement, marchant vers la porte du grand escalier, suivi par MM. Jules Ferry, Arago et mes deux officiers.

Mon sergent d'insurgés ne parut pas y prendre garde. Quelques mains, s'avançant pour me saisir, rejetèrent sur moi mon fauteuil que le commandant Bibesco releva par un mouvement brusque, en me faisant de ce meuble une protection momentanée. L'effort des sectaires pour me reprendre fut très mou et s'arrêta là. Mes deux officiers faisant arrière-garde, et, je pense, les apostés du commandant Ibos couvrant les flancs de notre courte ligne de retraite, nous pûmes gagner le haut du grand escalier et le descendre, au milieu d'un désordre indescriptible d'allées et de venues, de clameurs conservatrices et anarchiques, mais sans apparence de lutte, sans qu'aucun de nous eût à subir une violence ou même une insulte.

C'est que les sectaires d'en haut, avertis par les sectaires d'en bas, savaient que l'Hôtel de Ville était enveloppé par un afflux toujours grossissant de bataillons en armes, dont les cris contre-révolutionnaires montraient clairement l'esprit et les résolutions.

De cette scène dramatique dont le commandant du 106e bataillon, calme, perspicace et capable d'initiative, fut le véritable héros en servant avec dévouement la cause de l'ordre, j'ai gardé des souvenirs d'une précision spéciale, peut-être parce que j'étais calme moi-même et parce que, ayant expérimenté, au cours de ma vie, les hommes et les choses dans des jours de crise et de péril, je n'avais pas encore vu d'hommes comme ceux-là et des choses comme celles-là.

Dans ces souvenirs, je ne dois pas omettre l'assistance cordiale que me prêta personnellement sans me connaître, pendant toute la durée de l'aventure, le capitaine de la garde nationale Alexandre Brette. Ce fut lui qui, pendant que nous descendions pêle-mêle le grand escalier en ligne droite et d'une longueur infinie, me décoiffa inopinément, remplaçant mon képi brodé d'or d'officier général par le sien. Il croyait que les sectaires, postés sur le palier supérieur d'où ils voyaient de haut notre défilé, m'ajustaient sur ce point de mire.

Je juge que sa crainte était vaine et qu'aucun d'eux n'était en disposition de se signaler par une action d'éclat de cette nature; mais peut-être en firent-ils, pour la forme, la démonstration.

Cent témoins attesteraient aujourd'hui, les survivants attesteront après ma mort la sincérité, l'absolue vérité de ce simple récit.

... Revenu à mon quartier général, j'y trouvais réunis cent conseillers civils et militaires plus qu'agités, chacun envisageant

la situation à son point de vue, tous parlant à la fois. Il fut cependant possible d'ouvrir au milieu de ce bruit qui me fatiguait (j'étais sur la brèche depuis douze heures) une conférence d'où sortit, sans tarder, la résolution d'aller reprendre possession de l'Hôtel de Ville avec les gardes nationaux qui affluaient et dont l'esprit, en revirement complet, se montrait excellent.

Le colonel Roger du Nord, de digne, patriotique et regrettée mémoire, répondant de sa troupe, demanda et obtint le commandement de la colonne qui allait marcher. M. Jules Ferry, plein d'une énergie toujours prête, demanda, à titre de membre du gouvernement et de préfet de Paris, la direction générale de l'opération [1]. On en sait les résultats.

Pendant que M. Jules Ferry faisait aux insurgés sommation de se rendre, ceux-ci, sauf quelques comparses retardataires qui furent saisis, s'étaient échappés en vertu d'un compromis intervenu entre les prisonniers et leurs gardes. Quel compromis et quels en furent les médiateurs? Je ne l'ai jamais su, ne l'ayant jamais demandé, par la raison que la question me paraissait d'intérêt très secondaire au milieu des orages où elle se produisait, et parce que je m'expliquais sans peine l'événement lui-même.

Je crois d'abord que tous éprouvaient quelque soulagement à rencontrer la possibilité de se libérer à bon compte, les uns des violences et des périls en face desquels ils étaient depuis douze heures, les autres des effets de la vindicte publique dont ils se savaient de plus en plus menacés.

Je crois ensuite que ce dénouement était en quelque sorte dans la force des choses, les gouvernants prisonniers convaincus de leur impuissance vis-à-vis des centaines d'hommes armés qui les entouraient, leurs gardes convaincus de leur impuissance à poursuivre l'entreprise anarchique vis-à-vis des masses qui enveloppaient l'Hôtel de Ville.

Enfin, il me paraît probable que la version attribuant au commandant de la garde nationale, général Tamisier, qui partageait le sort des membres du gouvernement, la conclusion du compromis, soit la vraie. Il avait sur les sectaires, tous gardes nationaux, une influence républicaine relative. Il est à croire qu'il s'en servit pour déterminer cette entente verbale dont les membres du gouvernement, plusieurs se refusant à intervenir, bénéficièrent.

[1] Mes souvenirs, en raison des agitations au milieu desquelles ils s'étaient formés, étaient incertains au sujet des conditions dans lesquelles M. Jules Ferry et le colonel Roger du Nord avaient reçu cette mission. C'est le chef d'état-major général de l'armée de Paris, général Schmitz, présent à la conférence qui les a fixés avec précision.

Les politiciens ont poussé des cris de paon contre cette entente et aussi contre l'élargissement qui eut lieu, paraît-il, peu après (en exécution des mêmes engagements) des anarchistes qui avaient été arrêtés. Je juge que si les contractants ne pouvaient pas prétendre à l'héroïsme, il n'y avait là non plus rien qui ne s'expliquât par les circonstances que je viens d'exposer avec une entière impartialité, puisque je n'y étais pas participant, et que je m'étais libéré moi-même par d'autres voies.

Est-ce que d'ailleurs, je l'ai déjà dit au commencement de ce livre, — le siège de Paris ne fut pas, d'un bout à l'autre, un compromis entre le gouvernement sans autorité possible par manquement de tous les moyens qui créent l'autorité, et les masses populaires en armes et en fièvre, au fond maîtresses de la situation, à qui ne pouvant montrer la force qu'il n'avait pas, il était réduit à déguiser de son mieux sa faiblesse?

N'est-ce pas ce compromis qui, au milieu d'intolérables souffrances, a fait durer plus de quatre mois, sans explosion de guerre civile, un siège auquel le monde politique ne croyait pas plus que le monde militaire et dont j'avais moi-même limité l'effort à soixante jours?

Est-ce que, à l'heure qu'il est (avril 1887), après de longues années de paix, la République gouvernée par les républicains échappe à une sorte de compromis permanent, — que je lui reproche amèrement à mon tour, — entre le mandat gouvernemental et la pression des foules?

Et pourquoi, si indulgent pour la République du siège, suis-je si rigoureux pour la République d'aujourd'hui? C'est qu'elle n'a pas devant elle l'*invasion* et *Sedan*, derrière elle l'affolement public, la multitude en armes, les menaces de la guerre civile; c'est qu'enfin, gouvernement établi, elle a la loi, les tribunaux, une police et une armée, toutes les forces sociales, politiques, judiciaires et militaires qui nous ont manqué pendant le siège.

Je crois avoir vu cette nuit-là, parce qu'on me les a montrés et nommés, tous les chefs principaux du groupe anarchiste et presque tous ses associés de marque. La plupart, et Flourens lui-même, semblaient pourtant reconnaître l'autorité d'un supérieur, dont le nom, dans lenrs bruyants colloques, revenait incessamment. C'était le citoyen Blanqui, qui menait toujours, paraît-il, et ne se montrait pas. Je ne l'ai jamais vu. J'appris par un des employés du secrétariat de l'Hôtel de Ville que, pendant toute la nuit du 31 octobre, il avait siégé dans un bureau, qu'il avait rédigé les décrets de l'insurrection et formé, sous la dénomination de « Comité de salut public », la liste révolutionnaire des nouveaux gouvernants dont j'ai précédemment fait connaître les noms.

Tous les membres du gouvernement s'étaient réunis chez moi après leur libération. Il fut entendu que nos conseils se tiendraient désormais au quartier général, infiniment moins accessible à l'invasion que l'Hôtel de Ville, qui est l'objectif traditionnel de l'émeute.

Cependant, sur les boulevards, rue de la Paix, place Vendôme, rue de Rivoli, place de l'Hôtel-de-Ville, sur les quais, la garde nationale avait formé ses masses. Sur les instances du général Ducrot, qui m'avait rejoint au Louvre, je me décidais, — n'y inclinant guère, car on sait le peu de goût que j'ai pour ces représentations d'opéra, — à passer une revue de nuit aux lueurs du gaz.

Partout, excepté sur la place de l'Hôtel-de-Ville où des cris isolés et intimidés de *Vive la Commune!* se firent entendre, ce furent de longues et bruyantes acclamations. Je n'en pris, selon mon habitude, que ce que je devais, et enfin, après plusieurs heures de ce laborieux parcours, je rentrais avec le jour au quartier général assourdi, exténué, et, malgré ces apparences d'ovation, écœuré pour toujours. Je le suis encore, et de plus en plus, après seize ans de la plus étroite retraite.

Dans ma proclamation du lendemain 1er novembre à la garde nationale de Paris, j'exposais avec une sincérité absolue, la succession des événements qui avaient provoqué l'agitation populaire dont l'insurrection avait momentanément bénéficié; le désastre de Metz que le gouvernement avait ignoré jusque-là; l'origine des négociations pour l'armistice due à l'intervention des puissances neutres et leur objet patriotique; le peu d'importance militaire, quant à l'avenir du siège, de la prise et de la reprise du Bourget.

... Je termine cette relation des événements qui attristèrent les derniers jours d'octobre, par une réflexion que ne m'inspire pas le besoin, — je ne l'ai à aucun degré, — de louer le gouvernement assiégé, mais par le besoin d'exprimer ce que je crois conforme à la vérité.

Si, le 31 octobre 1870, le gouvernement, au lieu de tenir ferme au centre de la tempête, en se refusant obstinément à se démettre, s'était éclipsé, comme avaient fait en pareil cas d'autres gouvernements plus régulièrement et plus solidement établis, les citoyens Delescluze, F. Pyat, Blanqui et les autres meneurs de l'insurrection tenaient leur revanche. Ils ressaisissaient ce jour-là le pouvoir qui leur avait échappé le 4 septembre.

En ne se laissant pas accabler par la soudaineté et la violence de l'agression, le gouvernement de la Défense, au prix de douze heures de périls et d'angoisses tranquillement subis par la plupart de ses membres, donna le temps à la garde nationale de se reconnaître,

d'apprendre le véritable état des choses, d'en mesurer l'effet qui allait à la fois livrer Paris à l'ennemi du dehors et à l'ennemi du dedans.

Cette marche convergente, dont j'ai déjà fait mention, de plus de cent bataillons parisiens acclamant la Défense nationale, déterminait au sein de la capitale, — bien moins révolutionnaire qu'incessamment révolutionnée, — un vif mouvement conservateur. Il fut assez profond pour assurer au gouvernement, à trois jours de là, *cinq cent cinquante-huit mille votes de confiance, contre soixante-trois mille votes hostiles*, et pour soutenir pendant quatre-vingts jours encore, jusqu'aux dernières extrémités de la famine, la constance d'une population exténuée.

LE SCANDALE DES CARICATURES

C'est dans le même temps que la ville de Paris, soumise à tous les désordres dont j'ai parlé, fut inondée de caricatures ignobles qui mettaient spécialement en scène l'empereur, l'impératrice et les personnalités de l'ancienne cour. Ce fut écœurant, et plusieurs publicistes, notamment M. Veuillot, en prirent texte pour lancer contre le gouvernement de violentes philippiques. Fondées en principe et facilement éloquentes, car le sujet s'y prêtait, elles étaient en fait absolument injustes.

Comment ce gouvernement, aux prises avec l'effrayant problème de l'existence nationale, qui était sans force devant les passions que les événements avaient déchaînées, qui ne pouvait pas invoquer les lois de l'Empire devant la justice elle-même frappée d'impuissance, qui n'avait plus de police urbaine, aurait-il arrêté cette abjecte invasion? Est-ce qu'il put se protéger lui-même contre ces passions quand, en pleine action de guerre autour de Paris, il se voyait assailli dans Paris le 31 octobre, et tombait au pouvoir de forcenés à qui il n'échappait que par le miracle d'un retour au patriotisme et au bon sens de la majorité des citoyens?

A l'heure présente (1886), après quinze ans de paix, le gouvernement ne parvient pas à arrêter la diffusion dans Paris des obscénités du livre ou de l'image, qui révoltent l'honnêteté. Peut-être la législation républicaine est-elle insuffisante. Ne serait-ce pas plutôt l'une des marques de l'altération des mœurs publiques?

Quid leges sine moribus ?

La suite prochainement.

L'un des gérants : **JULES GERVAIS.**

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LES MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL TROCHU[1]

Les Mémoires du général Trochu formeront, ainsi que nous l'avons dit, deux forts volumes, qui seront édités par la maison Mame : l'un, intitulé : *l'État, la Société, l'Armée*; l'autre uniquement consacré au *Siège de Paris*.

Le premier expose les vues de l'auteur et raconte les souvenirs de sa carrière jusqu'à la guerre de 1870. Avant d'en extraire quelques fragments, nous achevons d'emprunter au second les épisodes principaux du siège jusqu'à la réunion de l'Assemblée nationale et à la retraite du général à Tours.

LE BOMBARDEMENT DE PARIS

Je résume ici l'ensemble des faits principaux qui, de la fin de décembre 1870 à la fin de janvier 1871, ont caractérisé cette émouvante période du siège de Paris.

Il entrait dans son quatrième mois. Jusque-là, à l'étonnement de tous et de moi-même, à la grande irritation des Allemands, la résistance n'avait fléchi ni devant les cruelles épreuves qui allaient s'accumulant sur la population et sur l'armée, ni devant les émeutes intermittentes et les violences continues de la démagogie.

Sommé par l'opinion et par la presse allemande *d'en finir*, l'ennemi se décidait à précipiter ce qu'il appelait, — avec une ironie peut-être un peu brutale, — *le moment psychologique*, en infligeant à la grande cité des sévices absolument imprévus, à l'aide d'une artillerie dont nous ne connaissions pas la puissance de des-

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1896.

truction, et qu'à présent les voies ferrées lui apportaient tous les jours, l'obusier Krupp.

C'est avec un *crescendo calculé* que chaque jour, et *pendant trente-deux jours*, les Allemands lancèrent successivement les monstrueux projectiles de cette artillerie, d'abord sur les forts de Paris, puis sur l'enceinte et enfin sur les centres habités qui étaient spécialement à leur portée, le Paris de la rive gauche et la ville de Saint-Denis en son entier.

Jamais je n'ai parlé légèrement de la Prusse ni des Prussiens. On sait que je n'ai pas attendu la guerre de 1870 pour me déclarer l'admirateur de leur discipline nationale et gouvernementale, de leurs institutions militaires, de leur armée, et pour être, à leur sujet, l'avertisseur, — fort mal accueilli, — de l'Empire. Pour tout dire, je juge qu'ils ont mérité leur fortune et que nous avons mérité la nôtre. Mais jusqu'à la fin de ma vie quelques-uns de leurs actes de guerre, *le bombardement de Paris expressément*, me pèseront sur le cœur.

Le bombardement des forts, celui de l'enceinte, bien qu'il dût détruire nombre d'habitations rapprochées d'elle, rentraient dans les traditions, dans le droit rigoureux de la guerre. Mais le bombardement de Paris! et par surcroît, de la zone de Paris où les efforts des générations ont accumulé les plus célèbres monuments de son histoire, les collections artistiques et scientifiques qui font sa gloire devant le monde entier, et vingt grands établissements hospitaliers, asiles en ce moment (avec leurs ambulances annexes) de dix-huit mille des blessés du siège.

Qui croira, dans l'avenir, que, sans aucun avertissement préalable, pendant de longs jours et beaucoup de nuits, le palais du Luxembourg, l'Institut de France et l'hôtel des Monnaies, la Sorbonne, Saint-Sulpice, le Panthéon, le Jardin des Plantes et son Muséum, l'Hôtel des Invalides, l'hôpital Necker et l'hospice des Enfants malades, l'hôpital de la Charité, l'Institut des jeunes aveugles, l'hospice des Incurables, l'hospice de la Maternité, le Val-de-Grâce, etc., etc., furent sous le coup des éclats foudroyants de l'obus Krupp, plusieurs (le palais du Luxembourg, Saint-Sulpice, la Sorbonne, le Muséum, dont les célèbres serres furent détruites, le Val-de-Grâce, etc.) directement frappés!

On peut juger de la portée des projectiles du bombardement par ce fait extraordinaire que l'un d'eux, parti des hauteurs de Châtillon, vint tomber dans l'île Saint-Louis, à quelques centaines de mètres de Notre-Dame!

Pour ne pas charger le tableau, je ne dis rien ici des enfants, des femmes, des vieillards, des passants, victimes innocentes de cette

guerre sans merci, qui périrent çà et là sous leurs toits ou dans les rues du faubourg.

Je m'étais cru le devoir d'aller visiter périodiquement les forts, les quartiers de la rive gauche, la ville de Saint-Denis, qui souffraient le plus cruellement.

Traversant au pas de mon cheval les groupes des pauvres émigrants qui, du périmètre immédiatement bombardé, allaient cherchant un refuge vers le centre de la ville par un froid glacial, j'acquérais la preuve que l'armée assiégeante échouait complètement dans son entreprise d'anéantissement, par l'obus, du moral des assiégés. Ils étaient irrités contre l'ennemi, nullement abattus, nullement disposés, comme je l'aurais cru, à me faire responsable de ce comble de misères qui les frappait.

Comme je suivais la chaussée du Maine, allant vers l'enceinte, momentanément arrêté par toute une population ouvrière émigrante qui poussait des charrettes à bras, une femme de haute taille, à cheveux gris, qui semblait avoir là quelque autorité, me criait d'une voix retentissante :

C'est toi, Trochu? Eh bien, va toujours!

Et je me sentis ému. De cette femme du peuple, sans qu'elle le sût, je recevais tout en une fois : la consolation, l'encouragement, la récompense. Elle avait en elle, sans qu'elle le sût davantage, une force que je crois aujourd'hui perdue, le patriotisme dégagé de l'intérêt personnel, de l'intérêt politique, dégagé de tout.

A dix-sept ans de ces événements, pensant à l'attitude de cette femme, à l'attitude de ce fond respectable de la population de Paris, qui a tant souffert sans se plaindre, au courageux et silencieux dévouement de beaucoup de ces soldats improvisés du siège, je me sens autorisé à dire que, si je n'ai pas fait de grandes choses, j'en ai vu.

LES FORTS

C'est par eux que commença la crise. Ceux qui subirent le bombardement, — un bombardement sur d'étroites surfaces et proportionnellement destructeur, — furent d'abord les forts de Nogent, de Rosny, de Noisy, à l'est; puis ceux de Montrouge, de Vanves, d'Issy, au sud; enfin ceux de La Briche, de la Double-Couronne, de l'Est, entourant tous trois la ville de Saint-Denis, au nord.

Si l'on considère que, pendant un long mois, des centaines de bouches à feu firent pleuvoir sur ces petites forteresses, — quelquefois à raison de mille coups en quarante-huit heures, — des projectiles dont l'éclatement en terrain meuble creusait un entonnoir de 2 mètres, produisant les effets d'une mine, on peut

mesurer la grandeur des épreuves auxquelles furent soumis leurs défenseurs.

Je les ai visités au cours de ces orages, et je puis dire que, dans tous les épisodes de guerre où j'ai figuré pendant ma carrière active, *ceux du siège de Sébastopol compris*, je n'ai rien vu qui m'ait pénétré d'un plus vif contentement militaire, d'une plus sincère admiration, que la ferme contenance de ces braves gens.

Tant que leur artillerie (une vieille et très insuffisante artillerie de toute origine) tint debout, ils furent à l'œuvre de la riposte, travaillant la nuit à la réparation de leurs ruines et subissant la fortune de cette lutte inégale et des pertes considérables avec une constance qui ne fléchit jamais.

Le 15 janvier, le fort de Montrouge, qui était déjà fort maltraité, battu par quatre batteries allemandes à la fois, leur envoyait, en huit heures du jour, cinq cents obus et vingt bombes de gros calibre. J'étais là, et jamais je ne vis un plus tenace et plus étonnant combat d'artillerie.

Ce fort était commandé par le capitaine de vaisseau Amet (aujourd'hui vice-amiral), un vaillant homme de mer et de terre qui fit, pendant toute la durée de son commandement, de hautes preuves de solidité, de calme et d'autorité. Je lui donne ici un cordial souvenir qui s'étend à ses camarades, le capitaine de vaisseau Mallet (mort contre-amiral) et le capitaine de frégate Lefort (aujourd'hui contre-amiral), commandants les forts de Rosny et de Nogent. Leur situation, pendant le bombardement, avait peu différé de celle du commandant Amet. Devant les mêmes périls, ils avaient eu les mêmes mérites.

Un moment vint où les forts bombardés offraient un spectacle saisissant. Les casernes, les magasins, tous les bâtiments n'avaient plus de toitures et tombaient en ruines. Dans les cours et sur les terre-pleins, profondément labourés par les obus, la circulation était difficile. Beaucoup de pièces, canons et obusiers, gisaient à terre, leurs rouages et leurs affûts détruits.

Les casemates (abris voûtés à l'épreuve), où les blessés et le gros des défenseurs de chaque fort devaient trouver un refuge assuré, n'avaient pas été construits en vue de la formidable artillerie qui les battait. Leurs masques (murailles de fond), trop faibles, furent souvent pénétrés, et c'est en triplant leur épaisseur par des entassements de sacs à terre que nous pûmes mettre fin à des pertes d'hommes qui, si elles avaient duré, auraient rendu inévitable l'évacuation de ces forts qui seraient restés aux mains d'un petit nombre de gardiens.

Quelques-uns de mes officiers inclinaient à cette résolution

extrême. On verra plus loin que le bombardement avait fait naître dans mon esprit des espérances que j'ai gardées longtemps, qui furent vaines comme toutes mes espérances, mais qui me défendaient de céder à de tels avis...

. . . . . .

LE GOUVERNEUR NE CAPITULERA PAS

Dans la soirée du 5 janvier, le préfet de police, M. Cresson, dont j'ai déjà eu l'occasion de montrer le bon esprit et la ferme attitude, arrivait au Louvre et pénétrait dans mon cabinet, où je travaillais avec deux de mes officiers. Il me dit, avec toutes les marques de la plus vive agitation :

— Des informations de source absolument certaine m'apprennent qu'en dehors des accusations des clubs et de la presse démagogique, dont vous ne voulez pas vous occuper, on répand le bruit, qui s'accrédite dans la population, dans les rangs de la garde nationale et même de l'armée, *que vous négociez secrètement avec l'ennemi*. Déjà on crie à la trahison, et j'ai le devoir de vous dire que, dans l'état de démence où sont les foules, nous touchons à des événements d'une telle gravité, qu'il faut absolument les conjurer.

— Mais, mon cher préfet, comment diable voulez-vous que je les conjure? Nous en avons déjà beaucoup vu et nous en verrons bien d'autres. Nous sommes abonnés aux événements. Vous me trouvez ce soir préparant la bataille, et vous venez m'annoncer que je prépare la capitulation! C'est absurde et je n'en puis mais.

— Si. Vous pouvez écarter le péril de l'émeute, en signant une proclamation que je ferai afficher cette nuit même et qui dira aux Parisiens que vous ne capitulerez pas.

— Mais, en ce moment même, quelques-uns des membres du gouvernement et la plupart de mes généraux, jugeant que rien n'est plus possible, se prononcent ouvertement ou secrètement contre moi qui soutiens que nous avons l'obligation de lutter jusqu'à complet épuisement. Voulez-vous que j'aille crier cette situation sur les toits?

— Non. Il s'agit, dans l'intérêt même du nouvel effort que vous avez en vue et que tout mouvement insurrectionnel, comme toute agitation publique tumultueuse, empêcherait absolument et définitivement, de crier sur les toits que vous ne capitulerez pas.

Je me laissais persuader, et c'est ainsi que, sur l'heure et en collaboration avec le préfet et mes officiers, était rédigée la proclamation suivante dont M. Cresson, tout courant, allait prescrire l'affichage :

« Au moment où l'ennemi redouble ses efforts d'intimidation, on cherche à égarer les citoyens de Paris par la tromperie et la calomnie. On exploite contre la Défense nos souffrances et nos sacrifices.

« Rien ne fera tomber les armes de nos mains. Courage, confiance, patriotisme!

« Le gouverneur de Paris ne capitulera pas. »

De toute évidence, cette déclaration, que demandait le préfet pour arrêter un mouvement populaire qu'il jugeait imminent, répondait expressément et uniquement à la situation qu'il avait en vue. Elle ne voulait pas dire que, quand mourraient de faim les deux millions et demi de créatures humaines enfermées dans Paris, je ne capitulerais pas! Il arriva pourtant que, déjà déclaré « traître à la patrie », je fus, par surcroît, déclaré « traître à mon serment » quand, la famine venue, Paris dut mettre bas les armes, après les avoir portées devant l'ennemi, avec honneur, pendant près de cinq mois.

Après la reproduction de lettres échangées avec le comte de Bismarck, au sujet de l'armistice, le général Trochu ajoute :

UN RÊVE

Je ne veux pas me séparer du comte de Bismarck (celui du siège de Paris), depuis longtemps prince de Bismarck, et qui est aujourd'hui la personnalité la plus en vue du monde contemporain, de qui d'ailleurs je n'ai pas l'honneur d'être connu, sans dire mon sentiment sur l'homme et sur son œuvre.

J'admire sans aucune restriction l'habileté, la persévérance, la fermeté des résolutions qu'il a mises au service de son pays. C'est un homme d'État transcendant. Je ne crois pas que la puissance de ses facultés morales soit à la hauteur de la puissance de ses vues politiques, et je fais à son sujet le rêve que voici :

La France est vaincue, désorganisée, ruinée. Elle est à la merci de la Prusse comme, en 1807, la Prusse avait été à la merci de la France, qui fut si cruellement punie, en 1815, de l'abus qu'elle avait fait de sa victoire. Le comte de Bismarck dit à son souverain :

« Accablez la France de contributions de guerre; mais, fidèle à la solennelle déclaration par laquelle vous avez dit au monde que, provoqué, vous alliez faire la guerre au gouvernement de la France, non à la nation française, respectez son intégrité territoriale.

« Restez dans le rôle du justicier, répudiez le rôle du conquérant. Ce sera dans l'histoire des guerres un exemple unique et du plus haut enseignement pour les gouvernements et pour les nations.

Seul entre tous les victorieux connus, vous aurez librement limité vous-même les droits de la victoire et vous aurez fondé, par l'autorité morale, la grandeur déjà fondée par les armes de votre pays.

« La Prusse deviendra l'arbitre de l'Europe. Désarmée par tant de modération, la France s'inclinera, et les peuples, affamés de paix, béniront votre nom. »

La Prusse a saisi nos provinces. Démesurément étendue aujourd'hui, elle reste le grand et permanent souci de l'Europe tout entière sous les armes et ruinée par les armes, avant le choc effroyable où périront des millions d'hommes et sans doute l'existence de plusieurs nations.

Si le prince de Bismarck avait réalisé mon rêve, il serait *un grand homme* aujourd'hui, et peut-être l'un des plus grands parmi ceux qui ont un nom dans l'histoire de tous les temps. Il aurait ouvert à la civilisation moderne des voies nouvelles.

Je ne puis, à présent, le juger que comme le comte de Maistre jugeait le roi Frédéric II : *C'est un grand Prussien.*

. . . . . .

UNE LETTRE DE S. A. LE COMTE DE PARIS

Le 31 janvier, au milieu des orages que la convention du 28 avait soulevés dans Paris, je recevais par la poste, qui venait de reprendre son service, la lettre qu'on va lire et que la cessation des hostilités rendait désormais sans objet. Elle fait trop d'honneur au caractère et aux sentiments patriotiques de son haut signataire pour que je ne la reproduise pas ici.

« York-House (Twickenham, S. W.).

« Général,

« Lorsque deux de mes oncles et mon frère vinrent offrir leurs services au gouvernement de la Défense nationale, celui-ci, craignant que leur présence à Paris, le lendemain même de la révolution du 4 septembre, ne fût une occasion ou un prétexte de guerre civile, leur demanda de quitter la capitale.

« Près de quatre mois se sont écoulés depuis, pendant lesquels les plus dures épreuves n'ont fait que prouver l'union des citoyens et leur commun désir de se dévouer à la cause nationale. Tous ont répondu à l'appel du gouvernement qui, par sa persévérance, a su si bien mériter le nom qu'il s'était donné. Tous les services ont été acceptés sans distinction d'opinions ou de situations politiques. Les étrangers de bonne volonté ont été admis à côté des nationaux. Les rangs de l'armée française se sont ouverts à tous ceux qui avaient

déjà fait la guerre à un titre quelconque, et, en particulier, à ceux qui, comme moi, ont combattu pour la liberté sous les drapeaux de la république américaine.

« Aujourd'hui la France, animée d'une seule pensée, demande à ses enfants un nouvel et suprême effort. Dans un pareil moment, ce serait jeter un doute injuste et cruel sur la loyauté d'un citoyen que de lui interdire de chercher une place parmi les défenseurs de la patrie.

« C'est cette interdiction, prononcée dans des circonstances différentes et que la délégation du gouvernement ne s'est pas crue autorisée à lever jusqu'à présent, que je viens vous demander de faire cesser. Je ne puis aujourd'hui croire à un refus.

« Recevez, général, avec les vœux d'un Parisien pour le succès des armées qui, sous votre conduite, protègent sa ville natale, l'assurance de ma haute considération.

« LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS. »

« Le 27 décembre 1870. »

Il est sûr que la présence à Paris des princes d'Orléans, après la révolution du 4 septembre et pendant le siège, eût été pleine de périls pour eux et pour le gouvernement. Il lui était interdit d'accéder à leur vœu.

En province, la situation était absolument différente. La délégation de Tours, qui appelait Garibaldi en France et refusait le concours des princes français à l'heure la plus critique de cette guerre, se montrait plus préoccupée de politique républicaine que des intérêts de la Défense nationale. Cet étroit esprit d'exclusion a prévalu dans le parti républicain, ruiné la tradition libérale, et il est l'une des causes les plus effectives de l'irréparable désordre où est aujourd'hui (1888) notre pays.

Je joins ici la réponse qu'au premier moment de calme relatif, je faisais à ce ferme, logique et touchant appel du comte de Paris :

« Monseigneur,

« C'est le 31 janvier seulement, trois jours après la reddition de Paris, que je recevais la lettre de Votre Altesse portant la date du 27 décembre. Depuis et jusqu'à ce jour où j'ai été relevé de ma fonction présidentielle par M. Thiers, j'ai été aux prises avec des difficultés que vous avez pu juger par la lecture des journaux de Paris, à présent plus ardents peut-être à la guerre contre moi qu'ils ne l'étaient naguère à la guerre contre l'ennemi.

« C'est la loi des temps, loi prévue, dont je ne fais ici mention que parce qu'elle a créé autour de moi de dangereuses agitations

qui ont retardé la réponse que je dois à Votre Altesse; je m'en excuse auprès d'elle.

« Vous avez d'ailleurs pressenti cette réponse, j'en suis assuré. Dans mon libéralisme, qui est sincère et repose sur une large base, je juge que la demande que vous avez faite au gouvernement délégué pendant cette effroyable crise était toute naturelle, toute française et devait être accueillie. Je vais plus loin; d'ancienne date, j'ai exprimé l'opinion que tout gouvernement régulier du pays donnerait une preuve de confiance en lui-même et montrerait sa force en abolissant les lois spéciales de proscription qui retiennent dans l'exil les princes dont les familles ont régné sur la France. Ces familles ont dans notre histoire une place que les passions politiques peuvent diversement juger, que les révolutions n'ont pas le droit de confisquer.

« En vous remerciant de la marque de confiance que vous venez de me donner sans me connaître, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'hommage de mon respect.

« Général Trochu. »

DÉPUTÉ MALGRÉ MOI

La date des élections pour l'Assemblée avait été fixée au 8 février.

Dans les premiers jours de ce mois, M. Dufaure, conduisant une députation d'électeurs parisiens, venait au Louvre et me pressait, dans les termes les plus obligeants, d'accepter la candidature qu'il avait mission de m'offrir au nom d'un comité dont il avait la présidence. Remerciant M. Dufaure et ses coassociés de l'honneur qu'ils entendaient me faire, je leur exprimai l'intention où j'étais et les raisons que j'avais de le décliner.

Le même jour, pour me libérer de toute préoccupation à ce sujet, je fis connaître, par la voie des journaux, sous ma signature, cette intention et ces raisons, précaution sans doute inutile, car j'étais à cette heure, par la presse de Paris, expressément par les journaux du bonapartisme et de l'anarchie, l'objet de railleries et d'injures qui devaient se continuer pendant des années.

Mais, pendant qu'à Paris roulait autour de moi ce torrent d'invectives, les départements procédaient à leurs élections. Le torrent ne les avait pas encore atteints et la masse des électeurs, dans leur naïveté provinciale, estimaient que le siège de Paris et cette lutte désespérée de quatre mois méritaient d'être honorés. Ils poussaient l'ingénuité jusqu'à m'attribuer une part de ce grand effort, jusqu'à vouloir m'en faire bénéficier, et, tout à coup, je fus abasourdi par la nouvelle qu'après M. Thiers (qui n'était pas encore le sinistre vieillard), je devenais (moi qui étais déjà le capitulard et

le traître) l'homme le plus élu de France et que dix départements m'envoyaient à l'Assemblée nationale.

La résolution, que j'avais toujours, de me soustraire à ces démonstrations bienveillantes rencontrait dans mon entourage la plus vive opposition.

Ma famille soutenait que la détresse où était le pays me faisait le devoir étroit de répondre à ces marques de confiance.

Mes officiers se refusaient à comprendre qu'ayant osé, au temps de l'Empire, écrire avant la guerre, dans l'*Armée française en* 1867, que nos forces militaires n'étaient pas en état de la soutenir, je pusse décliner l'obligation de dire à la tribune comment j'estimais qu'elles dussent être réorganisées après la guerre qui venait de les détruire.

C'est ce dernier argument qui, l'emportant dans mon esprit, me décidait à l'ajournement du vœu que j'avais formé le 4 septembre 1870 de sortir pour toujours de la vie publique si je survivais à la crise où je m'engageais ce jour-là. Mais il restait expressément entendu que je ne siégerais à l'Assemblée nationale qu'autant que dureraient les discussions relatives au remaniement de nos institutions militaires et à la réorganisation de l'armée.

On verra plus loin que, le soir même du jour où je descendais de la tribune, après avoir dit tout ce que j'avais à dire sur le grand intérêt national qui était en cause devant l'Assemblée, je disparaissais de la scène du monde pour n'y plus revenir jamais.

ENCORE L'EFFORT GRATUIT

L'Assemblée nationale se réunissait et se constituait à Bordeaux. M. Thiers était nommé chef du pouvoir exécutif, et son ministère était formé. J'étais décidé à n'aller prendre possession de mon siège de député que lorsque viendrait le moment de remplir un grand et douloureux devoir qui, dans ma conviction, liait tous les généraux membres de l'Assemblée, chargés de commandements dans la guerre de la Défense nationale, le devoir de voter pour la paix. Devenu d'ailleurs à Paris l'objectif de toutes les violences politiciennes, je ne voulais pas que mon départ pour Bordeaux eût l'apparence d'une retraite précipitée devant les menaces du journalisme.

J'attendais donc à Paris l'heure de la discussion sur les préliminaires de paix, quand M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères, venu de Bordeaux et devant y retourner, se présentait au Louvre où j'étais encore, et nous avions immédiatement la conversation que je rapporte ici :

— Général, le chef du pouvoir exécutif, voulant honorer dans votre personne la longue résistance de Paris devant l'armée allemande, m'a donné mission de vous dire qu'il allait vous élever à la dignité de maréchal de France.

— Je m'étonne, Monsieur le Ministre, qu'en contact tous les jours avec moi pendant le siège de Paris et m'ayant entendu plus d'une fois déclarer, en conseil, que notre effort n'aurait de valeur à mes yeux qu'autant qu'il serait absolument gratuit (principe que je n'ai pas pu faire prévaloir, mais auquel vous savez que je suis personnellement resté fidèle), vous n'ayez pas dit à M. Thiers que je déclinerais l'honneur de cette promotion et tout autre qui pourrait m'être offert.

— Je le lui ai dit formellement.

— Veuillez le lui répéter en lui faisant agréer mes remerciements. Ajoutez, je vous prie, que j'ai une autre raison pour me renfermer dans cette négation. J'ai toujours dit et j'ai écrit que le maréchalat, en tant qu'ayant pour objet de pourvoir au commandement des armées dans la guerre, est un contresens militaire; que ces grands dignitaires sont quelquefois choisis par la politique, par la faveur; que, dans tous les cas, ils vieillissent avec le temps, s'usent dans les longues paix et que, l'heure du péril venue, ils ne répondent pas ou ne répondent plus aux exigences, écrasantes dans la guerre moderne, de leur mandat; que, par conséquent, il est d'intérêt national que les commandants des armées ne soient nommés que quand la guerre est menaçante, parmi les généraux, même les jeunes généraux, que la confiance des armées, le sentiment public militaire, désignent au choix du gouvernement. Les armées peuvent se tromper, mais moins souvent et moins gravement que les cours qui faisaient autrefois les commandants en chef et que les journalistes qui les font aujourd'hui.

M. Jules Favre s'en fut porter à Bordeaux mes remerciememts, mon refus motivé, peut-être même mes avis sur le choix des généraux d'armée, dont M. Thiers n'avait que faire, car, sur toutes les questions militaires, ses vues étaient arrêtées et comme absolues.

A quelques jours de là, le chef du pouvoir exécutif venait à Paris sans être annoncé, et voulant, dans une pensée de très bienveillante courtoisie, me relever lui-même de ma présidence, il m'écrivait de sa main le billet suivant :

« 21 février, une heure et demie.

« Mon cher général,

« J'arrive de Bordeaux et vous êtes la première personne que je

désire voir ici. Soyez assez bon pour m'attendre à trois heures et demie.

« Tout à vous de cœur.

« A. THIERS.

« Hôtel des affaires étrangères. »

Je fus profondément touché et très honoré des sentiments que M. Thiers voulut bien m'exprimer dans cette entrevue; mais elle eut cela de particulier, de piquant, pourrais-je dire, qu'il ne me dit pas un traître mot de la précédente mission de M. Jules Favre auprès de moi, et du maréchalat... C'est que le très avisé chef d'État savait à présent que cette nomination serait très mal accueillie par les politiciens de Paris, par les radicaux, par les journaux des uns et des autres, et que le bruit qui en sortirait compromettrait gravement dans Paris ses débuts gouvernementaux. Revenant sur ce sujet délicat, il ne pouvait échapper à l'obligation polie de combattre mon refus, et si, par impossible, il était parvenu à le vaincre, quel gros embarras politique!

M. Jules Favre lui ayant porté mes remerciements, je n'étais pas tenu de les renouveler, et je crus devoir rendre à mon éminent et très bienveillant successeur le service de rester muet, comme lui-même, sur l'incident. Cette petite scène de diplomatie gouvernementale égaya ce jour-là mon intimité depuis longtemps attristée par les événements.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A VERSAILLES

Au cours de l'apparition que j'ai faite à Versailles dans la politique, j'ai vu se succéder des événements qui se rattachent assez directement à ceux de la Défense nationale pour qu'ils aient ici, à titre complémentaire, une place qui sera d'ailleurs très restreinte.

Pour comprendre l'ineffaçable impression que j'ai reçue de mon court passage à l'Assemblée nationale, il faut se pénétrer des espérances et des illusions patriotiques que j'y apportais. Sa composition, très supérieure à celle des assemblées qui lui ont succédé, infiniment supérieure à celle de l'assemblée qui préside aujourd'hui (1888) aux destinées du pays, me semblait rassurante. Tous les partis, il est vrai, y étaient représentés, avec le contraste frappant, à Bordeaux, de leurs vues et de leurs procédés de discussion; mais par l'éducation et les sentiments d'origine, par la science du monde et l'intelligence des affaires, enfin par la préparation au travail gouvernemental, la majorité des députés paraissait offrir de sérieuses garanties de sagesse politique jointe au sentiment réfléchi de la grandeur du péril national.

Je croyais la majorité, qu'elle fût républicaine ou monarchiste, en volonté et en état de faire prévaloir, d'abord dans l'Assemblée, ensuite dans le pays, l'unique principe qui pût relever sa fortune : *le renoncement absolu aux compétitions politiques, aux compétitions personnelles, aux divisions de toute nature, pour arracher la France à la ruine sociale, politique, économique, sous laquelle elle succombait.*

Ces espérances patriotiques étaient aussi naïves et devaient rester aussi vaines que toutes celles dont je m'étais bercé depuis que s'appesantissaient sur nous les inexorables conséquences de la défaite. J'allais assister, dans l'Assemblée nationale, à des luttes de plus en plus âpres qui annonçaient et préparaient l'état d'irrémédiable désunion où est aujourd'hui le pays.

... C'était une Babel avec la diversité des langues, avec la confusion des principes, des systèmes et des vues, diversité et confusion poussées à ce point, que ni la présence de l'ennemi installé en France, ni la douloureuse incertitude des négociations en cours pour le traité de paix, ni la prise de possession de Paris par l'insurrection anarchique jusque-là victorieuse, ne purent rendre l'Assemblée nationale à l'équilibre et au concert.

Les élections de 1871 sont, dans l'histoire parlementaire de la France, *les seules peut-être qui aient été absolument libres et comme spontanées.*

Le pays était livré à un affolement qui ne permettait à l'opinion de s'orienter en aucun sens.

Le gouvernement de la Défense ne fonctionnait plus.

Le gouvernement de M. Thiers était encore à naître.

Pas de candidatures officielles ou seulement officieuses, pas même d'intrigues locales conduites par les candidats et leurs ayants cause; car, de l'armistice aux élections, les événements s'étaient succédé avec une telle rapidité, que pour agir le temps avait manqué aux politiciens. J'ai déjà dit que ceux de Paris qui me tenaient à l'index n'avaient rien pu pour empêcher ma décuple élection par la province.

Aussi bien que les républicains de toute nuance, la majorité dite réactionnaire, et même le groupe légitimiste numériquement considérable qui émergeait sur le terrain de la politique et des affaires après une presque disparition de quarante ans, jugeant le *suffrage universel direct et sans conditions* par les résultats dont ils étaient les bénéficiaires, trouvaient que ce mode de consultation populaire valait beaucoup. Quelques-uns allaient jusqu'à l'invoquer dans leurs discours à la tribune, comme le palladium de la politique contemporaine...

Voilà comment cette Assemblée, tout entière à de stériles débats,

n'eut pas la force, pas même la pensée, de rendre au pays le service capital de réglementer, sans la restreindre, la votation des foules inconscientes, aveugles ou aveuglées, prêtes dans tous les cas aux entraînements les moins prévus, qui sont aujourd'hui pour toujours, je pense, les arbitres du sort de la France.

Après avoir résumé la discussion de la nouvelle loi sur l'armée, à laquelle il prit part, le général Trochu raconte son dernier entretien avec M. Thiers, avant de s'ensevelir dans la retraite :

UN DERNIER ÉCHANGE AVEC M. THIERS

Le vote de la loi constitutive de l'armée me libérait des engagements qu'en me résignant conditionnellement aux honneurs de la députation, j'avais pris vis-à-vis de moi-même. Il me restait à en remplir un autre, celui auquel me liait religieusement *le vœu* que j'avais formé le 4 septembre 1870, de sortir pour toujours de l'armée, des affaires publiques et du monde, si j'échappais aux conséquences de l'entreprise désespérée dont j'assumais la direction.

Ma résidence de retraite, depuis longtemps préparée à Tours, m'attendait. Décidé à m'y rendre sans perdre un instant, et ne voulant pas entendre discuter ma résolution, je la gardais secrète et quittais Versailles, sous un prétexte d'affaires de famille, en vertu d'un congé parlementaire régulier. Mais, au moment de m'éloigner, un incident se produisit, dont le récit qui va suivre peut offrir quelque intérêt.

Je venais de combattre avec de fermes convictions, et peut-être avec quelque vivacité, les vues de M. Thiers sur la constitution de l'armée. Mais la cordiale bienveillance dont il m'honorait depuis de longues années n'en avait pas été atteinte, et le scrupule me vint, — scrupule inspiré par mes habitudes hiérarchiques et respectueuses, — de disparaître à jamais sans lui avoir présenté mes devoirs. Je me rendis à l'hôtel de la présidence, non pour y porter ma confidence, mais pour que le chef de l'Etat, quand lui parviendrait ultérieurement l'avis officiel de ma retraite, eût la pensée que, jusqu'au dernier moment de ma vie publique, j'avais été correct et déférent envers lui.

Dès les premiers mots, ma confidence devenait nécessaire, M. Thiers m'annonçant qu'il m'appelait au commandement d'un des corps d'armée en formation. Je ne pouvais exciper d'une autre impossibilité que celle qui résultait pour moi de ma résolution de retraite. Je la lui dis, et la conversation suivante (dont je pris note le même jour) s'établit entre le président très bienveillamment agité, et moi très fermement décidé :

— Cette retraite, mon cher général, à votre âge et dans ces temps-ci, est une erreur et une faute. Donnez-moi une bonne raison.

— Je vous en donnerai deux, Monsieur le Président, une petite et une grande :

La petite a un caractère philosophique et tout personnel. Je suis un vaincu, vaincu dans la défense d'une cause où je savais si bien que je succomberais, que lorsque je l'ai assumée, je me suis en même temps lié à l'obligation de disparaître après l'accomplissement de ma tâche. J'estimais que les vaincus n'ont plus devant la foule l'autorité et le prestige nécessaires pour diriger.

La grande, c'est qu'après quarante ans de vie publique, au milieu de beaucoup de révolutions et de guerres dont je me suis appliqué à juger les causes et les conséquences, j'ai acquis l'inébranlable conviction *que le pays, fait comme il est, ne voudra plus de serviteurs faits comme je suis.*

Sur cette déclaration, M. Thiers, visiblement ému, se levait comme poussé par un ressort, venait à moi qui m'étais levé de mon côté, et me prenant les deux mains :

— Que vous êtes pessimiste! Et nous qui, plus confiants que vous dans la sagesse et dans l'avenir du pays, resterons sur la brèche?

— Vous n'y resterez pas longtemps. Les Françaisqui sont comme vous, Monsieur le Président, et comme moi-même, *libéraux-conservateurs*, sont voués à la dépossession de toutes les situations qu'ils détiennent.

J'étais destiné par la Providence, je l'ai déjà dit, au rôle de Cassandre.

Jamais, dans ce rôle inutile, ingrat et douloureux, je n'ai annoncé l'avenir, un avenir qui ne devait pas se faire attendre, avec plus de sûreté que ce jour-là, dans cet échange d'adieux avec M. Thiers, que je n'ai jamais revu. Nous nous étions d'ailleurs séparés dans les meilleurs termes, lui plein d'une condescendante bonté pour son visiteur malgré la hardiesse de son langage, le visiteur plein d'un respectueux étonnement devant cet extraordinaire vieillard, dont l'équilibre et la confiance politiques paraissent avoir résisté à toutes les expériences d'une carrière si remplie d'enseignements!

De ma retraite à Tours, j'ai vu son expulsion du pouvoir, celle de son successeur, le maréchal de Mac-Mahon, toute une série d'exécutions qui n'ont pas sévi seulement sur le terrain de la politique proprement dite. Elle n'a épargné, dans les fonctions publiques, aucune des catégories de titulaires qui déplaisaient au pouvoir du moment.

L'armée elle-même n'a pu lui échapper, et sans parler des actes de violence comme celui qui, après la destitution de M. le duc d'Au-

male, l'a frappé de l'exil, aucun des généraux de mon temps, pénétrés des principes militaires qui sont les miens et en possession d'un certain degré d'évidence dans les grands emplois de l'armée, n'a pu s'y maintenir jusqu'au terme fixé par les règlements ou par la tradition.

DANS MA RETRAITE A TOURS

J'étais libre pour la première fois depuis quarante ans, et j'en sentais très vivement le bienfait.

Dans la petite maison et le petit jardin, aux abords de la ville, qui s'offraient à moi, je voyais se réaliser le rêve d'humble et paisible existence que tant de fois, au milieu des tourments de la fin de ma carrière militante, j'avais fait. Quand j'en pris possession, j'avais cinquante-six ans. J'en ai aujourd'hui soixante-treize[1], et je puis dire que dans cet asile fermé au monde j'ai trouvé la fin la plus douce, la plus sereine, la plus enviable qui soit.

J'y entrais bien préparé. Tous mes sacrifices avaient été prémédités, librement faits, et n'avaient conséquemment laissé dans mon esprit aucun regret. J'étais las, j'avais soif de repos. J'avais le dégoût de tout ce qui fait bruit, le dédain de tout ce qui brille, ayant longuement expérimenté que, dans la société française, telle qu'elle est faite aujourd'hui, le bruit est trop souvent artificiel et l'éclat trop souvent faux.

Pourtant, dans cette heureuse période de ma vie, je n'ai pu échapper à deux ordres différents d'épreuves.

J'ai vu se réaliser avec le temps mes pires prévisions sur le sort de mon pays. J'ai souffert de ses erreurs, de ses fautes, et quelques-uns de ses abaissements, — le boulangisme entre tous, — m'ont humilié autant qu'affligé.

En outre, dans ces dernières années, l'équilibre de ma vie privée a été gravement atteint avec la sécurité de mon foyer. Celle qui en est l'honneur, qui fut, avec un si ferme dévouement mon auxiliaire la plus sûre au milieu des grands périls, est frappée d'un mal cruel et incurable. Mais nous nous réfugions tous les deux dans le sentiment chrétien, nous ne sommespas des désespérés, et notre vie s'achèvera dans la soumission.

... Mon isolement m'a valu une précieuse indépendance et un équilibre particulier que n'a pu troubler un instant la guerre de parti pris que m'ont faite pendant des années, que me font encore quelquefois les politiciens par les livres qu'ils écrivent ou par les journaux dont ils disposent. En ce moment, par exemple, à l'occa-

[1] Ces pages ont été écrites en 1883.

sion de l'invasion *boulangiste*, que je tiens pour l'effet et pour la preuve de notre empoisonnement social et politique, je vois mon nom accolé au nom du général auteur et fauteur de cette invasion! Je vois travestir le sacrifice qu'après Sedan j'ai fait autrefois pour sauver l'honneur de mon pays, en effort pour conquérir la faveur populaire!

C'est donc vainement que toute ma vie j'ai professé ce principe : *que le besoin et la recherche de la popularité sont l'indice de la subalternité du caractère.* Mais je ne m'indigne pas, je ne proteste pas, je suis cuirassé contre les jugements et le décri des contemporains.

M. GRÉVY

Il ne me reste, pour achever mon œuvre, qu'à y introduire le récit de quelques incidents survenus depuis ma disparition, qui n'ont aucune importance effective, mais qui empruntent peut-être quelque intérêt à la notoriété des personnes qu'ils mettent en cause. Pour se rendre compte de l'état d'esprit où j'étais quand je provoquai celui qui va suivre, quelques explications préalables, qui sont comme un exposé de mes sentiments en matière politique, sont nécessaires.

En France, depuis la révolution de 89, trois républiques et quatre monarchies se sont succédé. Aucun de ces gouvernements n'a pu fixer les destinées du pays, ni les siennes propres, et tous ont fini par une catastrophe. Il en résulte qu'un Français parvenu à l'âge où l'examen, le raisonnement et l'expérience remplacent les entraînements de la jeunesse, qui de plus, comme moi, n'a pas d'ancêtres et n'a pu, conséquemment, recevoir d'eux, à titre de devoir transmis, une foi politique, n'en a aucune. Il est éclectique. Il n'est ni l'ami ni l'ennemi des gouvernements qui se suivent. Il ne demande à chacun d'eux que de bien servir les grands intérêts dont la dernière révolution l'a fait responsable, et, content ou malcontent, il espère, — toujours vainement, — que ce gouvernement rendra au pays la stabilité dans l'équilibre, l'ordre et la paix dans la liberté.

Telles étaient, quoique inclinant d'instinct et par raison vers le gouvernement monarchique représentatif, mes dispositions politiques, quand apparut la république de M. Grévy.

Il me semblait que la ruine de tous les gouvernements qui l'avaient précédée avaient bien préparé son terrain; qu'en renonçant aux traditions brillantes, bruyantes, conventionnelles et certainement corruptives, qui à dater du premier Empire avaient pénétré dans la société française; qu'en instituant une république

ouverte, tolérante, vraiment libérale; qu'enfin en montrant au pays une présidence aussi simple dans son attitude et dans ses habitudes que la présidence des Etats-Unis d'Amérique, le nouveau gouvernement pourrait se fonder, dominer avec le temps l'hostilité des partis et réformer les mœurs publiques.

Je confesse que ces aspirations étaient aussi chimériques que celles qui m'avaient précédemment déçu, comme ma confiance dans le redressement des erreurs de la nation par la foudroyante leçon de 1870, comme mon espoir de voir l'union prévaloir à Paris dans tous les partis au milieu des périls du siège, de voir tous les Français associés pour la Défense nationale accepter et pratiquer mon principe de l'effort gratuit, etc., etc.

Oui, j'ai vécu de chimères, d'honnêtes chimères, dans un temps et dans un milieu qui étaient, *quant aux questions de profit*, essentiellement positifs. Je dirai, en m'appliquant la pensée de Fontenelle, à ceux qui m'accusent d'avoir été chimérique :

Si vous m'aviez ôté mes chimères, que me serait-il resté?

. . . . . .

LA DÉSUNION. — L'ABAISSEMENT DES CARACTÈRES

D'une main devenue incertaine, je finis aujourd'hui ce travail commencé, abandonné, repris dans ces dernières années et enfin achevé.

La vieillesse, avec son cortège d'inévitables afflictions qui assombrissent la vie, et d'empêchements physiques qui annoncent l'invalidité, m'a saisi. Mais je ne me sens pas moralement affaibli, je crois avoir encore *la jeunesse de l'âme, éternelle jeunesse*, et c'est dans cet état qui me laisse, avec la vivacité des souvenirs, une part de lucidité et de ressort d'esprit, que je résume les impressions que j'ai reçues en écrivant ce livre et celles que je trouve en moi après l'avoir écrit. Elles sont douloureuses. Elles me conduisent à étudier, — je n'aurai pas le courage de le résoudre, — ce redoutable problème :

La société française, dans l'état de désordre moral où elle est, le pays, dans l'état de désorganisation où il s'agite, sont-ils en présence d'une éclipse ou de la décadence?

Pour les croyants, la France est sous le coup d'un arrêt biblique dont la formule, dans sa concision, est accablante : *Toute nation divisée contre elle-même périra;* et même pour les libres penseurs, il semble que cette maxime, que ne peut contredire le raisonnement, doive être inquiétante.

Y eut-il en aucun temps une nation qui offrit au monde le spectacle d'une division des esprits, des cœurs, des intérêts, plus

profonde et plus étendue que celle dont nous voyons les effets? Elle ne sévit pas seulement dans les assemblées délibérantes où combattent à outrance des partis politiques fractionnnés à l'infini. Du haut en bas de l'échelle sociale, elle a pénétré toutes les classes de la nation, même la famille, et de l'agression au revolver, en passant par la série des arguments intermédiaires plus avouables, la lutte sociale-politique ne recule devant aucun moyen [1].

Par surcroît, l'abaissement des caractères est à ce point, que les hommes qui font à leurs principes le sacrifice de leurs intérêts ont le pire destin, en sorte que l'espèce en devient on ne peut plus rare; qu'au contraire, ceux qui font à leurs intérêts le sacrifice de leurs principes, réussissent toujours et atteignent souvent les sommets, si bien que l'espèce s'en multiplie indéfiniment et que l'intérêt public n'est plus, dans l'État et autour de l'État, que le déguisement de l'intérêt particulier.

Les causes de cette périlleuse dérivation du sens moral et patriotique se démontrent avec autant de précision qu'un théorème de géométrie, si on admet à titre d'axiome que : *Toute révolution fait des vainqueurs et des vaincus.*

Il y a, par conséquent, d'inévitables dépossessions, des besoins proportionnels de revendication, beaucoup d'élévations et beaucoup de ruines. C'est comme un ensemencement de colères et de haines qui créent et qui multiplient les partis politiques.

Si l'on considère que la France, — exemple unique dans l'histoire de l'Europe moderne, — a été neuf fois atteinte en moins d'un siècle par ce terrible agent de bouleversement, on reconnaîtra jusqu'à l'évidence que l'état aigu de désunion où nous sommes est le résultat des passions accumulées dans l'esprit de six générations françaises par ce redoutable passé.

Si l'on considère en outre qu'au cours de celles de nos révolutions qui ont paru se fixer, une part de plus en plus importante des partis vaincus n'a pas longtemps hésité à passer au parti vainqueur pour s'associer à ses bénéfices, on reconnaîtra encore jusqu'à l'évidence que chacune d'elles, en semant la discorde dans le pays, y a été en même temps une école d'abaissement des caractères.

. . . . . .

CONCLUSION

Les révolutions, les guerres, la légende, ont produit dans notre pays d'extraordinaires fortunes, souvent éphémères, mais dont le

[1] Quand j'écrivais cela, l'agression à la dynamite n'avait pas dans les procédés d'exécution de l'anarchie la place que depuis elle y a prise.

retentissement a fait naître d'insatiables ambitions. Il n'est pas d'aventurier servi par les circonstances, par son audace, par un groupe politique dont il devient le héros, par le journalisme, qui ne puisse prétendre aux plus hautes destinées. Il n'est pas non plus de nation qui, par suite d'un long dressage révolutionnaire et de la ruine de l'esprit public, abandonne plus facilement le gouvernement qui s'en va, et s'accommode mieux du gouvernement qui vient. Moralement, elle a été profondément atteinte.

Avant la Révolution, la *corruption royale* avait perdu la noblesse. Après la Révolution, la *corruption impériale* a perdu la bourgeoisie. Depuis de longues années, et aujourd'hui avec une puissance de pénétration qui est sans limites, la *corruption parlementaire*, bien plus redoutable que les deux autres, s'étend du haut au bas de l'échelle sociale à toutes les classes de la nation. Que de périls et de menaces s'accumulent autour de son avenir!

Je vais sortir de la vie, plus que jamais pénétré des sentiments de dévouement que je dois à mon pays. Je l'ai servi cordialement aux jours de sa détresse, sans lui avoir rien demandé, pas même sa justice.

La justice, je l'attends de plus haut. Mais il en est une que je me rends à moi-même et qui a suffi à la paix de la fin de ma carrière :

Je n'ai été ni le complice, ni l'instrument, ni le bénéficiaire des abaissements du temps où j'ai vécu;

Et j'ai fait en 1870, quand militairement et politiquement je savais tout perdu, pour avoir une part dans l'effort qui devait sauver l'honneur public, un sacrifice dont l'unique mérite à mes yeux était dans la certitude que j'avais qu'il ne serait jamais compris et qu'il serait souvent insulté.

Général Trochu.

Après cette conclusion, d'une fierté un peu dédaigneuse, le général revient en arrière pour recueillir les principaux épisodes de sa vie, et pour dégager la philosophie des événements dont il a été l'acteur ou le témoin. Tout le début du volume est une étude élevée de l'état social, politique et militaire de la France. Il y précise, avec une très haute liberté de cœur et d'esprit, les défauts et les vices qui affaiblissent notre nation, entr'autres ce « contentement de soi » qui est, dit-il, « la maladie constitutionnelle à laquelle notre pays doit ses plus douloureux et ses plus humiliants revers. » En même temps, il

indique les règles qu'il faudrait suivre et les pratiques qu'il faudrait adopter pour remédier aux maux qu'il signale.

Nous pourrons y revenir. — En attendant, nous empruntons à son récit quelques fragments du plus haut intérêt historique :

AU CHATEAU DE LA DURANTIE (NOVEMBRE 1847)

UNE CONTROVERSE AVEC LE MARÉCHAL BUGEAUD

Au mois de juillet 1847, le maréchal Bugeaud avait quitté l'Algérie, pour toujours acquise à la France, non pas encore entièrement pacifiée. Ce retour, célébré à Paris par le gouvernement uni aux partis conservateurs, avait été en quelque sorte triomphal et méritait de l'être. Ses adversaires, ceux qu'on appelait alors et qu'il appelait lui-même « les éternels ennemis de l'ordre », qui lui avaient fait autrefois une guerre acharnée, se taisaient.

Après avoir joui de cet accueil éclatant, il avait été chercher le repos à son château de la Durantie, bâti pendant ses campagnes d'Afrique, au centre du domaine paternel, et qui avait remplacé l'humble ferme du même nom que lui et sa famille avaient habitée jusque-là.

J'étais moi-même en Bretagne, au milieu des miens, bénéficiant d'un congé qui, après tant d'années de militante activité, m'avait rendu à la vie de famille et réconforté. Quelques lignes du maréchal me rappelèrent auprès de lui en Périgord :

« Venez, m'écrivait-il, nous nous sommes assez reposés et j'ai besoin de vous. Je me propose d'écrire l'histoire de la conquête algérienne. Nous y travaillerons à loisir, et je compte qu'entre temps vous lèverez, pour vous distraire, le plan du domaine de la Durantie. »

L'histoire a été commencée, le plan a été levé, et que sont devenus, hélas! après mon illustre chef, l'histoire, le plan, la Durantie elle-même, tombée en des mains étrangères...? Quelques années ont suffi pour qu'une part de la descendance du maréchal disparût par la mort, pour que l'autre se dispersât dans l'obscurité. Rien n'est resté de l'œuvre familiale qu'il avait cru solidement fonder au pays natal, en même temps qu'il fondait en Algérie l'œuvre nationale dont ses efforts avait agrandi la fortune de la France! Encore un exemple, et celui-là profondément douloureux, de l'effet destructeur du temps et des révolutions, sur celles de nos destinées qui sont vraiment grandes, comme sur celles, multipliées à l'infini dans notre pays, dont l'éclat dépend de la convention du moment.

Un soir, à la Durantie, le maréchal, rêvant au coin du feu, me dit tout à coup :

— Vous êtes, je pense, le plus jeune officier supérieur de l'armée. Plus heureux que moi, vous arriverez au sommet sans passer comme moi par une série presque ininterrompue de révolutions et de guerres.

— Je ne serais pas surpris, monsieur le maréchal, de voir plus de révolutions et plus de guerres que vous.

Au plus haut point étonné et presque mécontent, le maréchal fixant sur moi ses yeux gris-bleus :

— Voilà une opinion qui touche au paradoxe, vous vous en expliquerez tout à l'heure. Quant à la mienne, elle va de soi. Nous avons un roi qui est un modèle d'expérience et de sagesse. Il a traversé, lui aussi, une longue période de révolutions et de guerres; il en a souffert, et tout son programme de gouvernement se résume dans des vues de prospérité à l'intérieur et des vues de paix au dehors.

« Les premières, il les a réalisées par l'application des idées libérales modernes dont il est pénétré. A l'heure qu'il est, après quelques années de lutte, les factions sont vaincues. L'agriculture, l'industrie, le commerce, le bien-être général, ont pris le plus heureux développement.

« Les secondes, celles qui ont pour but la paix extérieure, ont des effets solidement acquis au pays. La prudence du gouvernement constitutionnel a su réconcilier les monarchies qui nous entourent avec la France révolutionnaire de 1830, dont les instincts guerriers ont reçu, par la succession de nos entreprises en Afrique, et par la conquête qui vient de les couronner, ample et brillante satisfaction.

« Enfin le roi, si cruellement éprouvé par la catastrophe qui nous a enlevé le duc d'Orléans, *est encore entouré de plusieurs relais de fils* qui ont été élevés avec les nôtres dans les écoles publiques françaises, qui sont pénétrés de l'esprit de leur temps, qui se sont fait une place dans l'opinion par des mérites et des services distingués. Ils représentent et ils assurent l'avenir.

J'ai déjà dit que j'avais vu jusqu'à ce jour cinq révolutions, étant à Paris au milieu d'elles. J'ai pu constater qu'après chacun de ces grands événements les bénéficiaires de l'entreprise et leurs ayants cause adoptaient invariablement et propageaient incessamment un *credo* qui devenait le symbole des apôtres du nouveau régime. C'était le *credo constitutionnel de* 1830, qu'avant celui des républicains de 1848, avant celui des impérialistes de 1852, avant celui des démocrates de 1870, j'entendais en novembre 1847, au château de la Durantie, exprimé par le maréchal Bugeaud duc d'Isly.

Les convictions politiques les plus sincères l'attachaient, comme tous les conservateurs de ce temps, au gouvernement issu de la révolution de Juillet. Et ces convictions étaient achevées par un sentiment auquel les hommes les plus éminents de notre pays ont le malheur de ne pouvoir échapper, le sentiment tout personnel de la haute fortune qu'il devait à cette révolution et à ce gouvernement. Ils avaient fait sortir le colonel Bugeaud de la retraite exclusivement agricole où il vivait obscurément enfermé depuis quinze ans, pour le faire député, maréchal de camp, lieutenant général, maréchal de France et duc, dans une ascension hiérarchique continue, que d'ailleurs l'opinion tout entière avait proclamée légitime.

— A présent, me dit-il, voyons les raisons de votre pessimisme politique.

— C'est, monsieur le maréchal, qu'il me semble qu'au point où en est la civilisation moderne, les gouvernements n'ont de chance de durée qu'autant qu'en dehors des partis qui visent à leur renversement, ils peuvent compter sur l'appui de l'esprit public.

— Qu'entendez-vous par l'esprit public?

— C'est une force conservatrice, à la fois sociale et politique, qu'on ne rencontre que chez les nations qui n'ont pas subi l'assaut de plusieurs révolutions successives. En Angleterre, par exemple, qui s'en est tenue à sa révolution de 1688, cette force de l'esprit public établit entre toutes les classes de la société anglaise, de la reine au batelier de la Tamise, un lien de solidarité et de respect qui suffit à préserver la couronne dans les crises où elle serait en péril. Il y a là pourtant des partis, et à certain moment des factions qui seraient aussi révolutionnaires que les nôtres. L'esprit public intervient et les contient.

« Je crois qu'en France la succession ininterrompue de nos révolutions, alternativement démocratiques et autoritaires, ou mixtes, comme celle qui a fondé le gouvernement d'aujourd'hui, ont divisé et énervé la nation au point que l'esprit public en a pour toujours disparu. En cet état de ruine du ressort national conservateur, le gouvernement n'a pas d'autre point d'appui, d'autre instrument de durée que le vote des assemblées délibérantes [1]. L'édifice qui repose sur des fondations si peu solides, si flottantes, peut, en un jour d'ébranlement révolutionnaire, s'écrouler.

Le maréchal, vers la fin de mon exposé, s'était rembruni. Si je ne l'avais pas persuadé, je l'avais assez agité pour qu'il me dît :

[1] S'imagine-t-on ce que, dans l'ordre de ces idées, j'aurais pensé et dit si j'avais pu prévoir qu'à quatre mois de là les assemblées délibérantes seraient élues par le suffrage universel.

— Il y a là une part, qui n'est heureusement que théorique, de vérité. Entre les ennemis du gouvernement, les républicains seuls peuvent devenir dangereux. Seuls, et bien qu'en très petit nombre, ils ont l'audace presque sans limites, et qui est une force, *de gens qui n'ont rien à perdre et tout à gagner.*

Le maréchal se souvenait évidemment des grands mouvements insurrectionnels de Paris, à la répression desquels il avait autrefois concouru.

Quand, en novembre 1847, à la Durantie, j'avais avec lui cet échange de vues qu'il appelait théoriques, et qui n'étaient, en effet, dans ma pensée qu'une théorie politique, je croyais comme lui-même que ni lui ni moi n'en verrions la réalité dans l'ordre des faits. Qu'on juge de l'état d'esprit où je fus quand, le souvenir encore plein de cette discussion caractéristique, à cheval avec le maréchal dans la cour des Tuileries, à trois heures du matin, dans la nuit du 23 au 24 février 1848, je vis les commencements de la révolution républicaine dont, à quelques heures de là, je devais voir l'entier accomplissement! Elle passait, je puis le dire, entre les jambes de nos chevaux, sans attaquer, sans être attaquée, et ce que la légende, — devenue comme toujours l'histoire, — a trouvé pour expliquer cette facile autant qu'extraordinaire invasion, est imaginaire. Elle ne fut ou ne parut irrésistible que parce que, depuis le commencement de l'*agitation des banquets* jusqu'à son résultat, qui fut la révolution du 24 février, l'*esprit public* ne soutint à aucun instant, comme à aucun degré, le gouvernement. Pour le renverser, il suffit de quelques milliers de révolutionnaires criant : *Vive la ligne!* sans aucun acte d'agression, assistés d'autant de politiciens et de cent mille badauds de Paris, les uns et les autres criant : *Vive la réforme!*

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER 1848

AVANT ET PENDANT LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER
LE DERNIER DINER ROYAL AUX TUILERIES

Le maréchal Bugeaud venait d'arriver de la Durantie à Paris pour affaires, et aussi pour juger et suivre les effets, qui le préoccupaient sérieusement, de l'agitation que produisait à Paris, aussi bien qu'en province, la *campagne des banquets*, conduite un peu partout au profit de la réforme électorale, en réalité au profit de la révolution. Je l'y avais suivi.

Dans la matinée du 23 février, il eut la visite du général commandant à Paris, où la fusillade qui s'était inopinément engagée

entre le poste de garde au ministère des affaires étrangères et quelques émeutiers, avait surexcité l'effervescence populaire. Le général mit officieusement sous ses yeux l'ensemble des dispositions militaires prises pour faire face à tout événement. Le maréchal parut les approuver, mais il sortit de cet entretien le front chargé de soucis, dans un état de contention nerveuse et inquiète si caractérisé, si nouveau pour moi, que, revenant par la pensée à ces lointains souvenirs, je me suis plus d'une fois demandé si le 23 février n'avait pas été pour lui la journée des pressentiments.

Dans l'après-midi du même jour, les bruits les plus alarmants circulaient en ville et arrivaient jusqu'au maréchal, qui, ne recevant aucune communication d'aucun des membres du gouvernement, arpentait fiévreusement son appartement (rue de l'Université, 76), quand il me dit tout à coup :

— On me laisse dans une ignorance que je pourrais croire voulue. j'entends n'y pas rester; je vais aux Tuileries; je parlerai au roi. Venez.

Et nous nous acheminons en fiacre vers le palais, où le maréchal est reçu à six heures du soir par le général Christian-Dumas, aide de camp de service, qui le conduit au roi, et revient une heure après pour m'annoncer que le roi retient à dîner le maréchal et son aide de camp.

On croira sans peine que, n'ayant de ma vie assisté à un dîner royal, j'ai gardé bonne mémoire de celui-là. Les convives, au nombre d'au moins quarante, étaient absolument inconnus de moi, qui arrivais de l'armée d'Afrique où s'était écoulée toute ma jeunesse; mais, par les portraits que j'avais cent fois vus, je reconnus le roi, la reine, Mme la duchesse d'Orléans, les princes. Il n'y eut pas de présentations, et le dîner, très silencieux, ne fut interrompu que par les apparitions intermittentes de quelques officiers d'ordonnance venant du dehors, avec des nouvelles qu'ils allaient dire au général Christian-Dumas, dont la physionomie ne révélait pas l'inquiétude quand il les reportait au roi.

Dirai-je qu'au cours de ce dîner, le dernier que devaient voir les Tuileries, une circonstance singulière, et qui était peut-être caractéristique de la tranquillité d'esprit que gardait le roi Louis-Philippe au milieu de ces graves conjonctures, me frappa. Il avait devant lui un jambon d'un relief considérable, et il le découpait lui-même avec une attention soutenue, en tranches amincies qu'un serviteur, posté derrière lui, portait à quelques-uns des personnages présents qui avaient sans doute des droits et ne devaient pas être indifférents à cette gracieuseté royale.

M. CUVILLIER-FLEURY

Dans le salon où l'assemblée se réunit après le dîner, successivement grossie par beaucoup d'arrivants, je me trouvais inopinément en présence d'un des plus considérables et des plus affectionnés maîtres de ma jeunesse scolaire, M. Cuvillier-Fleury, autrefois préfet des études à Sainte-Barbe, alors que j'y étais moi-même une sorte d'écolier lauréat. Après la révolution de Juillet, ses mérites de toute nature l'avaient appelé à faire l'éducation universitaire des jeunes princes; et, à cette heure, M. Cuvillier-Fleury, très connu dans le monde des lettres et dans tous les mondes, était l'un des personnages de l'intimité royale.

Cette rencontre imprévue entre le maître et l'écolier d'antan fut très cordiale d'un côté, très déférente de l'autre, et, après l'échange des communs souvenirs :

— Vous voyez en moi un revenant d'Afrique, tout à fait dépaysé à Paris, et nous nous retrouvons, mon cher maître, au milieu d'événements dont la gravité attriste mes débuts sur la terre de France.

— Voilà bien, en effet, les idées et les dires d'un revenant de loin. Quoi! vous croyez au péril de la situation présente? Si vous aviez vu comme moi les grandes insurrections parisiennes à main armée de 1831 à 1840, vous n'auriez pas ce sentiment. Ce fut une période de luttes intermittentes et dangereuses, parce que le gouvernement constitutionnel, qui n'avait pas encore fait ses preuves, n'était pas solidement établi. Mais, depuis, il s'est assis, les factions vaincues, dans la confiance du pays rendu au calme et bénéficiant d'une prospérité sans exemple.

J'entendais là pour la seconde fois le *credo constitutionnel* dont le thème me paraissait vrai, dont je persistais plus que jamais à juger la conclusion très incertaine.

Si, dans ce récit, j'ai fait une place à ces deux incidents de dîner et d'après-dîner, c'est qu'ils me semblent établir nettement et presque historiquement que, quelques heures avant l'explosion du lendemain, ni le roi Louis-Philippe, ni son entourage, pas plus que le pays, je pense, ne s'attendaient à la révolution du 24 février 1848.

Au cours de la soirée, les ministres étaient arrivés, et tous, avec le maréchal Bugeaud, avaient suivi le roi pour tenir conseil, disparaissant par une porte que, pendant mon entretien avec M. Cuvillier-Fleury, je ne perdais pas de vue. L'absence du maréchal ne fut pas de longue durée. Il n'était pas encore dix heures, je pense, quand je le vis reparaître, me cherchant des yeux. La coloration de son visage révélait une vive agitation.

— Venez, me dit-il, me saisissant par le bras et m'entraînant,

contre toutes les règles d'étiquette que commandaient le lieu et la présence des princes entourant la reine et Mme la duchesse d'Orléans debout au milieu du salon. Je n'étais pas à mon aise, et mon trouble s'acheva quand, arrivés au haut du grand escalier, sur le palier où quelques personnes passaient et repassaient, le maréchal s'arrêta et me dit brusquement, sans baisser la voix :

— Je me suis offert. Le roi, M. Guizot et les autres ministres ne croient pas que la gravité des circonstances comporte mon intervention dans le commandement. Ils jugent qu'elle serait, aux yeux des Parisiens, comme une menace intempestive. *Il n'y a rien à faire, allons-nous-en.*

Quel effort d'imagination, à cette heure, aurait pu amener le maréchal Bugeaud à prévoir qu'avant la fin de cette nuit il serait appelé d'urgence, *à cheval et en armes*, au palais des Tuileries, par un ordre souverain, pour y défendre *in extremis* le gouvernement qui venait de décliner son concours! Et quelle saisissante démonstration de la grandeur des effets, sans proportion avec les causes, que peuvent produire l'incertitude dans les vues, le décousu dans les résolutions, l'imprévu dans les faits, les hasards, pour tout dire, qui font qu'un mouvement d'opinion, dont le but n'est qu'une réforme politique, devient à Paris, en un tour de main, une révolution!

LA DERNIÈRE REVUE ROYALE DANS LA MATINÉE DU 24 FÉVRIER 1848

Je n'ai pas la prétention de me faire l'historien de la révolution de 1848. Arrivé à Paris presque à la veille des événements, parti presque au lendemain, je ne puis que retracer les impressions que, placé à un poste d'observation tout particulier, j'en ai reçues. Elles furent de celles qui ont laissé dans mon esprit l'une de ces fortes empreintes que le temps et d'autres révolutions n'ont pu effacer. Deux incidents spéciaux devaient porter au comble mes vives sensations d'aide de camp algérien ballotté par les orages parisiens.

Le premier, une *revue royale*, sera la justification irrécusable, je pense, de mon opinion *que, le 24 février 1848, l'esprit public ne soutint à aucun moment, comme à aucun degré, le gouvernement constitutionnel;*

Le second, *l'abdication du roi Louis-Philippe*, sera l'épisode saisissant dans sa dramatique simplicité, et que je crois fort inconnu, de l'abandon des Tuileries par la famille royale dans l'après-midi du 24 février, dont le plus étrange, le plus imprévu des hasards qui semblaient s'attacher à moi me rendit le témoin.

L'un des premiers actes du nouveau ministère nommé dans la

nuit, avec le mandat d'annoncer à la population la concession de la réforme électorale, origine du conflit, avait été la *convocation de la garde nationale*, qu'on reprochait au précédent cabinet de n'avoir pas mise sous les armes. Quelques-uns de ses bataillons, triés dans les quartiers de Paris connus comme entièrement dévoués à l'ordre (Rivoli-Tuileries, rue de la Paix, boulevard des Italiens, faubourg Saint-Honoré, faubourg Saint-Germain), avaient été placés dans la cour même des Tuileries. Ils formaient là une sorte de réserve civique dont tous les éléments, de grande ou petite bourgeoisie, étaient considérés comme étroitement liés à l'intérêt conservateur.

Aux premières heures, peu après sept heures, je pense (de toute cette émouvante journée, je n'ai pas interrogé ma montre), le capitaine d'état-major de Valazé, pénétrant dans la pièce où le maréchal me dictait des ordres, lui annonçait que le roi allait passer la revue des bataillons de la garde nationale réunis dans la cour du palais. A l'instant nous étions à cheval, le maréchal se portant au-devant du roi, qui arrivait monté sur un tranquille et superbe alezan, en uniforme de la garde nationale, suivi d'un cortège d'officiers au milieu desquels je me perdais.

Pas une des personnes présentes qui ne fût comme moi-même convaincue que les acclamations chaleureuses de cette troupe de choix, à qui le roi faisait l'honneur de cette visite matinale au milieu des grandes émotions du moment, ne vinssent le réconforter. Comment exprimer la déconvenue qui nous saisit tous, quand il fut acquis que, cheminant au pas de son cheval devant le premier bataillon, il ne devait entendre que de rares cris de : « Vive le roi! » couverts par le concert de : « Vive la réforme! » Nous étions absolument décontenancés, et l'impression du vénérable souverain dut être pénible, car peu après, laissant la revue inachevée, il tournait bride et rentrait aux Tuileries.

Cet attristant épisode de la matinée du 24 février fut à mes yeux l'avant-propos et comme la consécration virtuelle de la révolution qui allait s'accomplir. Quel appui, je le redis, le gouvernement pouvait-il attendre de l'ensemble de la nation, quand il ne le rencontrait pas dans un groupe de citoyens armés pour la défense de l'ordre public, qui avaient, quelques-uns pignons sur rue, tous les autres des intérêts de famille, de commerce ou d'industrie à protéger?

L'ABDICATION DU ROI LOUIS-PHILIPPE ET SES SUITES

... Le maréchal, pressé par les instances des nouveaux ministres et de quelques hauts personnages politiques, avait consenti à la

retraite momentanée des troupes en mouvement. Elles devaient être remplacées devant les foules par la garde nationale, chargée de leur faire connaître l'avènement du ministère réformateur, avec la nouvelle orientation politique. Ces ordres de recul et d'attente, surprenant les troupes entourées par les masses populaires qui hurlaient : « Vive la réforme » et « Vive la ligne! » avaient produit un double effet, effet d'ahurissement et de tiédeur sur les officiers et les soldats; effet d'encouragement sur les masses, avec un complément de force et d'audace pour les révolutionnaires.

Autour du maréchal, cette matinée du 24 fut très orageuse. Il subit, descendu dans la cour, la harangue réformatrice d'une députation populaire à demi armée et d'aspect assez inquiétant, à laquelle il répondit par quelques mots nettement conservateurs qui ne furent ni bien ni mal accueillis. Mais la démarche de ces gens-là était osée et jeta comme un froid parmi nous. Les nouvelles d'ailleurs se succédaient très mauvaises, quand un commissaire de police absolument effaré, pénétrant jusqu'au maréchal, vint lui annoncer que des commencements de barricades se faisaient dans la rue Richelieu, à quelques centaines de mètres du palais! L'information était d'une invraisemblance que semblait confirmer le désarroi moral de l'informateur, et le maréchal accepta la proposition que je lui fis d'aller en reconnaissance dans la rue Richelieu et ses débouchés sur le boulevard.

Suivi d'un peloton de cavalerie et partant au trot, je dus prendre le pas dès mon arrivée devant le Théâtre-Français. La rue de Richelieu était pleine de monde, d'un monde fort excité et m'accablant des cris de : « Vive la réforme! » mais ni agressif ni insulteur, et je pus, en une heure et demie au plus, aller et retour, sans incident ni accident, remplir ma mission et constater qu'il n'existait dans le rayon indiqué ni barricades commencées ni luttes engagées.

A mon retour aux Tuileries, quelle surprise, je pourrais dire quel coup de théâtre, dépassant tous ceux que j'avais vus jusque-là!

Le maréchal, son officier d'ordonnance le capitaine d'artillerie Fabar, tous les officiers mis, en vue des événements, à la disposition du commandant en chef, avaient disparu! Les quatre pièces (dépendant de l'appartement officiel du général Jacqueminot, commandant la garde nationale, retenu dans son hôtel à Paris par la maladie), où le maréchal avait établi son quartier général et que j'avais laissées remplies de monde, étaient absolument vides!

Stupéfait, ne comprenant rien à cette éclipse totale du commandement, à cette solitude où je ne rencontrais même plus les plantons et les serviteurs, je descendais dans la cour des Tuileries pour

en chercher l'explication. Je la trouvais auprès du capitaine d'état-major de Villoutreys, aide de camp du général Jacqueminot, qui, en l'absence forcée de son chef, était resté à son poste dans un haut sentiment du devoir professionnel. Il m'apprit, sans pouvoir rien préciser, « qu'à la suite d'un revirement nouveau dans l'esprit des gouvernants, le maréchal Bugeaud avait été relevé de son commandement, qu'il s'était immédiatement retiré avec tout son entourage du moment, qu'enfin on croyait que le maréchal Gérard lui avait succédé dans la direction des affaires militaires ».

Nous échangeons longuement tous les deux nos réflexions sur l'imminence d'une tempête révolutionnaire, et bientôt elle s'affirme à nos oreilles par le grondement, qui arrive jusqu'à nous, des clameurs populaires et par une courte fusillade à distance qui provenait, je crois, de la défense que le poste de la garde municipale stationné à l'ancien château d'eau de la place du Palais-Royal, opposait à ses envahisseurs.

Le capitaine de Villoutreys avait été mon camarade à l'Ecole d'état-major. Nous étions bons amis et en état de confiance réciproque. Nous tombons d'accord pour reconnaître qu'en la présence immédiate de si grands périls, il nous est interdit d'arguer de la disparition de nos chefs pour les rejoindre, le roi, les princes et toute la famille royale étant encore aux Tuileries. « Entrons au château, dis-je à Villoutreys, et sachons ce qui s'y passe. Nous prendrons conseil de la situation qui nous sera révélée. »

Nous attachons nos chevaux à la grille de la cour du palais, dans laquelle stationnaient encore deux compagnies de la garde municipale et deux compagnies d'infanterie de ligne, formant la dernière garnison du château des Tuileries, où nous pénétrons *par la porte précédée d'un perron, qui est immédiatement à gauche du grand passage central voûté conduisant au jardin.* Au milieu d'une salle du rez-de-chaussée, de médiocre hauteur, quelques valets en petite livrée entourent une table qui attend des convives au nombre desquels, tous deux à jeun depuis la veille au soir, nous nous communiquons le regret de n'avoir pas le droit d'être admis.

Cette pièce est en communication avec une autre où se font entendre des exclamations, par une porte entr'ouverte. Nous la poussons, et nous restons cloués sur le seuil par une de ces puissantes et soudaines émotions qui laissent dans la vie d'inoubliables souvenirs !

Dans un salon de petite dimension, mais élevé d'étage et recevant une vive lumière des hautes fenêtres donnant sur le jardin des Tuileries, le roi Louis-Philippe en habit de ville, penché sur un bureau qui n'est, à droite, qu'à deux mètres de nous, écrit avec

attention, en se redressant par intervalle comme pour recueillir sa pensée. Nous ne pouvons l'apercevoir que de dos.

Au milieu de la pièce, la reine Marie-Amélie, pâle sous ses cheveux blancs, est assise dans un fauteuil, les yeux fixés sur le roi. A côté d'elle, debout, un prince allemand, jeune, blond, d'aspect distingué. Villoutreys me dit qu'il est de la famille de Mme la duchesse d'Orléans. Auprès de lui, debout également, M. le duc de Montpensier, qui semble agité et vient par deux fois parler à l'oreille du roi avec une sorte de vivacité.

En arrière du bureau où écrit le roi, se tient immobile un personnage âgé, d'apparence respectable, dont la physionomie n'a rien de militaire. Mon compagnon me dit que c'est le maréchal Gérard. Il est en tenue de ville.

Devant nous, adossés à la paroi qui sépare l'appartement du jardin des Tuileries, debout, cinq ou six personnes, parmi lesquelles Villoutreys me signale, à mon grand étonnement, le général de Neuilly (son beau-frère), qui n'est pas de la cour, et le publiciste Emile de Girardin, qui en est encore moins! Mon étonnement s'en va, quand je viens à penser qu'il est au moins aussi extraordinaire que nous assistions, mon camarade et moi, à cette réunion de personnages royaux, la dernière aux Tuileries, et qui semblerait devoir être solennelle, intime, non pas ouverte à tout venant.

C'est qu'à l'heure de ces violentes commotions, quand elles sont soudaines et, comme je crois l'avoir prouvé, absolument imprévues, le désarroi est à la fois dans les esprits et dans les faits. Quoi de plus caractéristique de ce désarroi, je le redis, que la présence qui n'est remarquée, encore moins relevée par personne, de deux officiers apparaissant tout à coup et demeurant au seuil d'une porte ouverte sur cet épisode royal, terminal d'une révolution? Et pourtant, je vis se produire là un fait encore plus significatif quant au désordre dans la situation des personnes et dans l'observation des respects. M. Émile de Girardin parlant à haute voix, — pendant que le roi écrivait, — prononçait un discours! Personne, on se l'expliquera facilement, ne l'écoutait, et on s'expliquera encore mieux que, tout entier à l'émotion où j'étais, je n'en aie pas saisi le sens.

Le roi se lève, tenant une feuille de papier à la main, se retourne faisant face à l'assistance, expressément à la reine, et, d'une voix ferme, dans une attitude qui l'est aussi, lit l'acte d'abdication qu'il vient d'écrire. M. le duc de Montpensier le reçoit des mains du roi et le remet au maréchal Gérard, qui s'est avancé et se retire. Le roi rejoint la reine Marie-Amélie, M. le duc de Montpensier, le prince allemand, restés debout au milieu du salon, et rentre avec eux dans l'intérieur du palais. Mais, avant de disparaître, la reine

s'arrête, lève ses bras vers le ciel, les deux mains jointes, dans un mouvement plein d'une douloureuse et frappante dignité :

« Oh! comme ils le regretteront! » s'écrie-t-elle d'une voix qui, bien qu'elle nous tournât le dos, arrivait distincte jusqu'à nous.

Jusque-là silencieux et à présent muets de saisissement, nous nous retirons à notre tour, repassant, sans la moindre convoitise cette fois, devant la table servie et entourée de serviteurs attendant, que nous avions déjà vue. Nous retournons à nos chevaux, toujours attachés à la grille des Tuileries. Là, nous retrouvons la parole, échangeant nos impressions sur le drame politique et familial que nos yeux ont vu, que nos oreilles ont entendu, aussi incertains, après qu'avant notre entreprise d'exploration, de ce que nous devons et pouvons faire...

LA MORT DU MARÉCHAL BUGEAUD. — J'ÉCHAPPE A UN EMPLOI DE COUR.

... A dater de la campagne d'Isly, je n'avais plus quitté le maréchal, et c'est à cinq ans de là qu'il est mort entre mes bras, foudroyé loin de sa famille par le choléra asiatique. Avec des compagnons [1] qui eurent plus tard une grande situation dans l'armée et toujours une grande place dans ma vie, je l'avais suivi dans toutes les entreprises de guerre (répression de la redoutable insurrection qu'avait fait naître le désastre de Sidi-Brahim, et première invasion des montagnes de la Grande-Kabylie insoumise) qui devaient asseoir définitivement la conquête et couronner la glorieuse carrière algérienne du conquérant. La guerre terminée, je restais seul auprès de lui.

Le maréchal n'était pas pratiquant, mais il avait les respects religieux, et ce fut avec la touchante docilité d'un enfant qu'il se prêta, dans les dernières heures de sa vie, à toutes les douloureuses cérémonies rituelles que le prêtre, appelé par nous, accomplit autour de ce lit de mort. Il semblait avoir gardé la liberté de sa pensée, ses yeux parlaient encore, mais, depuis la veille, il était muet. Et quand, agenouillés autour de lui, nous l'entendîmes tout

[1] Rivet, capitaine d'artillerie, tué sous mes yeux, général de brigade, à l'assaut du bastion central (siège de Sébastopol).

Fourichon, lieutenant de vaisseau, mort vice-amiral après avoir été ministre de la marine.

Léon Roches, interprète général de l'armée d'Afrique, encore vivant, ministre plénipotentiaire en retraite.

Féray, capitaine de cavalerie, gendre du maréchal, mort divisionnaire.

Barbary de Langlade, capitaine d'artillerie, mort divisionnaire.

De Garraube, capitaine d'infanterie, encore vivant, s'est retiré de bonne heure comme officier supérieur.

à coup répéter après le prêtre, d'une voix encore distincte, les derniers mots et l'*Amen* de la prière des agonisants, nos cœurs furent déchirés et il y eut parmi nous une explosion de sanglots.

Une heure après, dominant mon abattement, je partais pour le Périgord, où j'avais l'accablant devoir de porter à l'infortunée veuve, — qui n'était pas plus préparée à la catastrophe que nous ne l'avions été nous-mêmes à Paris, — l'avis de ce grand deuil de famille qui allait être un grand deuil national. Là, je devais être achevé par les scènes d'affliction désespérée dont je fus le témoin.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRINCE LOUIS-NAPOLÉON

Rentrant à Paris, je me heurtais à un incident qui fut l'origine caractéristique de la situation, alternativement bien vue et suspectée, que je devais rencontrer sous le futur régime impérial. A mon logis, au débotté, je trouvais un officier du prince-président qui venait m'annoncer que le chef de l'État, en mémoire du maréchal Bugeaud, me faisait entrer dans sa maison militaire en qualité d'aide de camp.

Jamais peut-être je ne fus plus violemment saisi ni plus spontanément résolu. Le temps de revêtir l'uniforme, et je me rendais à l'Élysée, où le capitaine de Toulongeon m'introduisait auprès du prince :

— Monseigneur, je suis profondément reconnaissant de l'honneur que vous daignez me faire, mais il m'est interdit d'en bénéficier. Je dois les trop heureux commencements de ma carrière au général de La Moricière et au maréchal Bugeaud. Devant le lit de mort du maréchal, je me suis fait à moi-même le serment de ne plus occuper auprès des hautes personnalités de l'armée d'emploi qui me donnerait une nouvelle évidence. Je me suis lié à l'obligation de rentrer dans le rang.

— Je sais que vous êtes tout entier à votre légitime chagrin, mais prenez votre temps. Vous aurez un long congé après lequel, le cœur et l'esprit plus libres, vous entrerez en fonctions auprès de moi.

— Je vous supplie, Monseigneur, de croire à la sincérité des sentiments que je vous ai exprimés, de me permettre de rester dans ma résolution et de m'autoriser à aller dire au ministre de la guerre, qui n'a pas encore promulgué le décret, que vous acceptez mon désistement.

Sans se départir un instant de la grande bienveillance qu'il m'avait montrée pendant cet échange, très pénible pour moi, de vues qui ne pouvaient s'accorder, le prince me dit de réfléchir encore, mais qu'il me laissait une entière liberté de décision et d'action.

Très touché de sa bonté et bien armé par elle, j'étais, une demi-heure après, devant le ministre de la guerre général Rullière, à qui je rendais compte de la situation, de l'excellent accueil que j'avais reçu du prince, enfin de l'autorisation de désistement qu'il m'avait donnée. Le ministre, très irrité et me traitant de Turc à More, me déclara que je manquais à la fois aux convenances et au devoir. J'écoutai sa vive réprimande dans un silence respectueux; mais j'étais libre.

J'étais libre, et jamais, je pense, la Providence, qui m'avait été si favorable jusque-là, ne me servit plus opportunément et plus efficacement qu'en m'inspirant la pensée de cette entreprise peut-être un peu osée et en permettant qu'elle réussît. Que ceux qui m'ont connu dans la jeunesse, qui ont été les témoins, à deux ans de là, de mon indignation et de ma douleur devant la grande captation militaire qui prépara le coup d'État, devant l'arrestation et l'exil de La Moricière, de Bedeau, de Le Flô et des autres, se demandent ce que j'aurais fait si, aide de camp du prince Louis-Napoléon, j'avais dû avoir un rôle d'instrument ou de complice, ou seulement de comparse, dans ces grandes saturnales politiques! J'aurais fait ce qu'à vingt-trois ans de là j'ai fait quand la conviction me fut acquise que les principes et les sentiments qui toujours avaient été ma règle et mes guides n'avaient plus cours dans la vie publique française. J'aurais brisé de mes propres mains, en 1851, ma jeune carrière, comme j'ai brisé la vieille en 1872, quatorze ans avant d'être atteint par la limite d'âge de la loi applicable aux généraux d'armée.

En annonçant au prince-président que je m'étais lié à l'obligation que j'ai fidèlement remplie « de ne plus servir dans l'armée auprès des grands personnages, et de rentrer dans le rang », je lui avais dit très sincèrement la vérité. Je ne la lui avais pas dite, je ne pouvais pas la lui dire tout entière. Je venais de voter des deux mains pour le général Cavaignac, dont le caractère et les services m'avaient, d'ancienne date, inspiré la sympathie la plus respectueuse. Comment aurai-je pu dignement entrer par un emploi de confiance, entraînant des rapports personnels quotidiens, dans la suite militaire officielle de son trop heureux compétiteur?

LE DEUXIÈME EMPIRE

UN SAUVETAGE SOUS UN GOUVERNEMENT AUTORITAIRE

... A son avènement au ministère de la guerre, le maréchal de Saint-Arnaud, en souvenir, je pense, du maréchal Bugeaud et aussi des continuels rapports dont la guerre d'Afrique avait été

l'occasion entre nous, m'avait invité à prendre possession, dans son département, de l'emploi de directeur-adjoint du personnel. Sur mon refus motivé, il avait remplacé l'invitation par un ordre ministériel écrit, et j'étais en fonctions, suppléant le directeur titulaire, le digne général Peyssard, que le déplorable état de sa santé empêchait trop souvent. Les attributions alors très étendues et très complexes de cette direction comprenaient les services *de l'infanterie, de la cavalerie et des remontes, de la gendarmerie, des états-majors et des écoles militaires, de la correspondance générale et des mouvements des troupes, du recrutement, de la justice militaire.*

Plus d'une année d'un travail surhumain, et surtout les enseignements que je recevais des chefs très expérimentés de ces divers bureaux, me furent nécessaires pour que je visse à peu près clair dans cet imbroglio d'affaires auxquelles mes précédents d'activité militaire algérienne ne m'avaient pas préparé. J'arrivais pourtant à une certaine part d'équilibre directeur, quand s'offrit à moi l'occasion imprévue d'en faire usage dans la conjoncture singulière que je vais rapporter.

Le nouvel Empire se sentant, malgré l'énorme afflux des votes qui l'avaient consacré, d'ardents adversaires, entendait les soumettre à une surveillance à la fois étroite et généralisée. Il venait de créer dans ce but le ministère de la police, dont le titulaire était le comte de Maupas, qui avait été, je crois, comme préfet de police à Paris, l'un des plus dévoués agents du coup d'Etat.

Un jour, au travail du matin, le ministre me dit avec une parfaite quiétude :

— L'empereur a décidé en conseil, sur la demande motivée de M. de Maupas, que la gendarmerie passerait du département de la guerre au département de la police. Faites toutes dispositions préparatoires pour que ce transfèrement s'opère sans trop de secousse comme sans trop de délai.

A ces paroles, ma physionomie et mon attitude durent révéler au ministre la violence du choc que j'en recevais, car il ajoutait :

— Eh bien! qu'est-ce qui vous prend? Est-ce là un événement extraordinaire, et la Guerre sera-t-elle diminuée parce qu'elle aura cédé à la police ces bons gendarmes qui déjà dépendent d'elle par l'Intérieur et la Justice?

— Monsieur le maréchal, si cette ambitieuse et coupable visée du ministre de la police doit prévaloir, je ne serai pas l'instrument, même secondaire, de sa réalisation. Et j'ai la confiance que, si vous voulez bien entendre de sang-froid ce qu'un agent de la guerre, que vous savez un homme de devoir, va vous dire à ce sujet, vous

serez le premier à défendre contre votre collègue, devant l'empereur, le grand intérêt national qui est en cause.

A cette tirade un peu solennelle, fort émue dans tous les cas, le ministre, très peu travailleur, très peu informé, mais hautement intelligent et homme de cœur, eut le sentiment qu'il y avait là quelque chose de grave, et d'un signe, sans mot dire, il me lâchait la bride :

— Notre gendarmerie, vous le savez, monsieur le maréchal, est entourée, dans nos villes et dans nos campagnes, d'une considération qui va jusqu'à la confiance, jusqu'au respect, à l'occasion jusqu'à la crainte. Elle est, aux yeux de tous, une magistrature armée.

« D'où vient ce privilège spécial dont l'effet est tel, qu'avec un effectif très restreint, la gendarmerie assure dans le pays entier la sécurité, le respect de la loi, le maintien de l'ordre? Il vient presque uniquement de ce fait considérable qu'elle est recrutée dans l'armée par sélection et avec des soins infinis, organisée, entretenue, soldée, militairement commandée par le département de la guerre. Là est sa force et là est son honneur, qui, loin d'être diminués par ses contacts nécessaires avec les départements de l'intérieur et de la justice, y trouvent une sorte de consécration publique.

« Et c'est de cette élite militaire que vous, chef de l'armée, vous consentiriez à laisser faire un *corps de police*, en souffrant qu'on lui enlève, avec tout ce qui fait son prestige, tout ce qui fait la puissance de son mandat!

« Comme moi, vous étiez à Paris au milieu de la révolution de Juillet 1830. Rappelez-vous qu'elle se fit aux cris généralisés de : *A bas les gendarmes!*

« Pourquoi? Parce que la Restauration, sans faire de la gendarmerie un corps de police, avait commis la faute grave de permettre qu'elle fût appliquée à des services exclusivement policiers, jusque-là qu'elle faisait des rapports politiques et que, en vue de certaines missions secrètes, les gendarmes pouvaient dépouiller l'uniforme pour revêtir les habits qui devaient les déguiser dans l'accomplissement de ces entreprises. Devenus suspects à la population, ils en furent à la longue détestés.

« *Plaise à Dieu, monsieur le maréchal, qu'à votre nom ne se rattache pas, dans l'histoire du pays et de l'armée, la date de l'irréparable déchéance de la gendarmerie française!*

J'avais parlé avec toute l'énergie des convictions dont j'étais pénétré et avec toute la liberté d'un fonctionnaire qui, mis de force dans son emploi, se sent absolument indépendant. Le ministre était assis devant son bureau, moi debout de l'autre côté. Il m'avait écouté attentivement sans rien exprimer. A la péroraison, d'un

caractère si personnel, de mon adjuration, il se levait, le visage vivement coloré, et, me tendant la main par-dessus le bureau :

— On m'a surpris, on m'a trompé, *on ne le portera pas en paradis.*

Cette parole du tout-puissant personnage qui avait été la cheville ouvrière du coup d'État m'avait paru significative. Elle l'était à ce point, qu'à quelques semaines de là ministère et ministre de la police avaient disparu pour toujours.

Mais j'étais resté en éveil, et ce grave incident fut l'origine d'un travail très important, le règlement de 1853 sur la gendarmerie, rédigé par une commission d'officiers généraux, spécialement en vue d'affirmer, d'affermir la situation militaire de ce grand corps de la force publique et de le mettre à l'abri des tentatives policières de l'avenir.

Voilà comment, opérant dans la coulisse, un petit colonel inconnu jeta bas, sans s'en douter, un grand ministère et peut-être un grand ministre, dont la subite disparition, sur le théâtre de l'opinion, fut colorée, je pense, par de hautes considérations gouvernementales.

COMMENT SOUS LE DEUXIÈME EMPIRE ON PRÉPARAIT LA GUERRE. LA GUERRE D'ORIENT

J'ai dit ailleurs que l'empereur Napoléon III était pénétré de l'inébranlable foi que l'apparition des aigles sur nos drapeaux était pour l'armée française comme la permanente consécration de la victoire dans toutes les guerres éventuelles de l'avenir.

Cette sorte de fétichisme napoléonien s'expliquait théoriquement, sentimentalement si l'on veut, par les éclatantes gloires du passé dont l'empereur était l'héritier et le représentant parmi nous. Il était pratiquement injustifiable, plein de périls, et j'affirme, me bornant à envisager par ses grandes lignes la destinée du second Empire, que ce fétichisme devait être et fut la cause la plus effective de son effondrement et de notre ruine. Cet incurable et fatal aveuglement avait gagné l'impératrice, la cour, l'entourage militaire, les ministres, tout le monde un peu, par conviction quelquefois, par intérêt plus souvent, par imitation et par mode. De ceux qui me savaient le contradicteur obstiné de ce chauvinisme, les malveillants me tournaient le dos. Les bienveillants, en souriant malicieusement, me disaient :

— Vous savez, nous avons, malgré vos dires, *la première armée du monde.*

Cette formule admirative : *la première armée du monde*, était celle du temps de paix. A dater de 1854, au temps des guerres

continues, elle fut remplacée par la formule encore plus décevante et dangereuse : *Nous sommes prêts.*

Dans cet état d'esprit d'un gouvernement qui pouvait tout ce qu'il voulait, l'armée, de 1852 à 1854, fut soumise, sous des effectifs très restreints qui répondaient à la célèbre déclaration : *L'empire, c'est la paix*, à des transformations profondes. Toutes furent improvisées, c'est-à-dire réalisées aussitôt que prescrites, dans un travail fiévreux qui surprit, sans les accabler, les bureaux de la Guerre tenus en état de perpétuelle alerte.

Ces innovations allaient modifier tout à la fois la constitution, les traditions, les habitudes et jusqu'à l'équilibre moral de l'armée française. La plus importante fut la création d'une garde impériale, formant par voie de choix la tête d'un grand corps dont les membres furent énervés par les emprunts d'élite, en officiers, sous-officiers et soldats, que leur faisait incessamment cette tête privilégiée. Il y eut une aristocratie et une démocratie militaires, et les esprits, dans des sens très divers, dans le sens des ambitions et des convoitises en particulier, furent livrés à une agitation qui avait jusque-là sommeillé.

Il y eut le retour à la rémunération de la Légion d'honneur, dont la gratuité avait pénétré depuis longues années dans les mœurs de l'armée, au profit de la dignité de l'institution, et il y eut la création, — mesure très populaire, — d'un degré inférieur de rémunération et d'honneur, la médaille militaire. Il y eut enfin la loi sur l'exonération du service, qui enlevait au *remplacement* le caractère de déconsidération traditionnelle qu'il avait dans l'armée, et l'élevait devant l'opinion à la hauteur d'une institution militaire. Cette loi, suggérée par un avocat de Paris qui avait l'oreille de l'empereur, avait fait son apparition au ministère de la guerre avant le départ du maréchal de Saint-Arnaud et le mien pour la guerre d'Orient. Vivement combattue, elle n'avait pu aboutir qu'après. Si j'avais été encore en fonctions, j'aurais certainement recommencé, au sujet de ce grave contresens de législation, — mais cette fois, je pense, sans aucune chance de succès, — la bataille où je m'étais engagé naguère au sujet de la gendarmerie.

Telle était au ministère de la guerre la situation très mouvementée, et quelquefois confuse, créée par ce rôle de *touche-à-tout* qu'avait adopté le gouvernement impérial, quand, dès la fin de 1852, un nuage, qui s'en fut toujours grossissant, s'élevait entre la Russie et la Turquie. Au cours de l'année suivante, il tournait à la tempête par la rupture des relations diplomatiques entre ces deux États, par l'invasion des Principautés qu'effectuait l'armée russe, enfin par la retentissante destruction, à Sinope, de la flotte ottomane,

C'était la guerre, une guerre qui s'était annoncée de si loin, qui s'était affirmée par une succession de faits si avertisseurs, qu'on ne s'abordait plus en France qu'en se disant : « A quand la crise? » Mais si, dans le public, ce point d'interrogation ne s'échangeait que *curieusement*, au ministère de la guerre il s'échangeait *anxieusement*, entre les directeurs intéressés qui savaient par le menu qu'en raison de l'état des effectifs, du matériel, des approvisionnements de toute sorte, l'armée n'était préparée à aucune prise d'armes, qu'elle fût limitée ou devînt générale. A la fin de janvier 1854, deux mois après la catastrophe de Sinope, aucune question sur l'état présent des choses militaires ne nous avait été posée, et un jour que, très nettement, j'avais redit au ministre ce qu'il en était, il m'avait répondu presque en raillant *que, les patrons étant en tranquillité, les ouvriers ne devaient pas être en souci.* Evidemment, à cette heure-là, l'abstention gouvernementale était systématique et voulue.

UNE CONSPIRATION DE PRÉPARATION DANS LES BUREAUX DE LA GUERRE

Dès les premiers jours de février, tourmenté par mes pressentiments, je demandais à mon excellent ami l'intendant Darricau (depuis intendant général), directeur de l'administration de la guerre, de réunir dans son cabinet en comité officieux tous les autres directeurs militants, celui de l'artillerie, général de Bressolles, celui du génie, général Mengin, celui du personnel (infanterie, cavalerie, états-majors), que je représentais.

« Nous sommes, leur dis-je, comme habitués aux coups de théâtre, et jusqu'à présent, par fortune, ils ne nous ont pas trop pris, s'agissant d'œuvres de paix, au dépourvu. Croyez qu'il s'en prépare un, s'agissant d'œuvres de guerre, qui nous accablera. Le gouvernement, vous le savez, croit son département de la guerre en possession de la baguette magique. Au premier jour, à l'imprévu, il nous prescrira de mettre sur pied un corps de troupes à destination de l'Orient, et si, dans la quinzaine, nous ne l'avons pas porté à des effectifs suffisants, équipé, armé, approvisionné, prêt à l'embarquement, nous nous verrons frappés sans appel d'un jugement d'imprévoyance ou d'incapacité. C'est la loi du temps. A ce déplaisant avenir nous pouvons échapper, au moins partiellement, par une petite conspiration directoriale où je vous demande d'entrer, pour servir un intérêt qui est un intérêt d'Etat avant d'être le nôtre.

« Je vais préparer sur le papier une *organisation d'en-cas*, celle

d'un corps d'armée tout entier : états-majors, infanterie, cavalerie, force publique (gendarmerie). Je vous soumettrai ce travail, que je vous demanderai d'achever par l'adjonction des compléments nécessaires en artillerie, génie, administration (personnel et approvisionnements). Il exigera une assez longue étude pour la désignation des corps (d'Afrique ou de l'intérieur) et des groupes de personnel qui seront le mieux en état d'entrer dans cette formation et le plus à portée d'embarquement. Chacun des régiments d'infanterie ne fournira que deux bataillons, et chacun des régiments de cavalerie que quatre escadrons, afin que, par une simple et très rapide opération intérieure de versement d'hommes et de chevaux, les effectifs partants puissent être portés au presque complet de guerre.

« Ce travail définitivement arrêté entre nous, *et tous les ordres d'exécution établis à l'avance*, nous aurons gagné beaucoup de temps, assez de temps, je pense, pour que l'orage éclatant sur nos têtes, elles ne se troublent pas, et pour que le grand intérêt politique et militaire qui sera tout à coup en cause reçoive à peu près satisfaction. Nous autres, nous sortirons à notre honneur d'une situation qui, sans cette innocente préparation préventive, serait pleine d'incertitude, d'à-coups et de confusion. »

Les généraux de Bressolles et Mengin, l'intendant Darricau, paternellement bienveillants pour leur jeune collègue intérimaire, ne pouvant d'ailleurs se dissimuler le péril qu'il leur signalait, topent à ses conclusions. A dater de ce jour, nous sommes à l'œuvre pour laquelle j'ai la collaboration très active et très experte d'un fonctionnaire que le département de la guerre devait perdre trop tôt, M. Porchet, sous-chef du bureau des mouvements des troupes, à qui je veux donner ici un souvenir. Quand, ainsi que je l'avais prévu, l'ordre nous arrive inopinément d'organiser *hic et nunc* une expédition sur Gallipoli, notre travail est prêt. Il ne s'agit d'abord que de l'envoi sur ce point d'un *corps d'observation* de 6000 hommes, qui devient presque immédiatement, sur l'avis que les Russes assiègent Silistrie et marcheront sur Constantinople, un *corps d'opérations* de 30 000 hommes.

A cette nouvelle évolution militaire gouvernementale qui devait être suivie de tant d'autres, notre préparation, quant à présent, répondait complètement. Il n'y manquait guère que le nom du commandant en chef. Le général Canrobert est désigné par l'empereur. Les ordres tout prêts sont signés, — *et personne ne paraît s'étonner qu'ils soient tout prêts.* — Le télégraphe, la poste sont mis en mouvement, et voilà comment, dans un délai qui ne dépassa pas de beaucoup une quinzaine, le noyau de la future armée d'Orient, qui allait comprendre avec le temps presque toutes les forces vives

de l'armée française, fut en mesure, je ne dis pas d'agir, mais d'aller occuper son poste. Il n'y arriva pas et ne s'y installa pas sans encombre. Il y eut dans les ports d'embarquement, spécialement à Marseille, des scènes de confusion. Il y eut à Gallipoli des manquements de toute sorte, ensemble de déceptions et d'à-coups dus à l'improvisation de l'entreprise, à l'inévitable précipitation de l'exécution.

Et comme, après avoir lu l'exposé qui précède, on doit s'expliquer le début de la fameuse lettre que le maréchal de Saint-Arnaud, sorti de la quiétude ministérielle pour entrer dans les responsabilités et les soucis du commandement d'un embryon d'armée devant l'ennemi, écrivait de Gallipoli le 26 mai à l'empereur :

« Je le dis avec douleur à Votre Majesté, nous ne sommes pas constitués, ni en état de faire la guerre!... »

L'épisode anecdotique dont je viens de faire le récit tiré des souvenirs de mon passage au ministère de la guerre, est certainement caractéristique de ce que j'ai appelé « l'incurable aveuglement militaire » du gouvernement impérial. En 1854, il était à ses débuts dans la grande guerre, après une période de paix générale qui avait duré près de quarante ans, et le succès du siège de Sébastopol, si disputé qu'il fût, n'eut d'autre effet que d'épaissir le bandeau que l'empereur avait sur les yeux au sujet de la préparation des entreprises de guerre. On en jugera par un autre épisode anecdotique, peut-être plus significatif encore que le précédent, que mes lecteurs rencontreront à sa date chronologique dans la suite de cet écrit. Il leur montrera qu'en fait d'improvisation, de précipitation, de décousu, l'introduction à la guerre d'Italie devait dépasser de beaucoup l'introduction à la guerre d'Orient.

GÉNÉREUSE CONFIDENCE DU MARÉCHAL DE SAINT-ARNAUD

Au moment où se décidait la guerre d'Orient, j'allais entrer dans ma trente-neuvième année. J'étais un jeune colonel, et je ne voulais à aucun prix rester devant cette prise d'armes sur le fauteuil de bureaucrate où la volonté du ministre se manifestant, comme je l'ai dit, par un ordre écrit, m'avait retenu trois ans. Aussi, quand il prit le commandement du corps expéditionnaire que nous venions de transformer, *en quelques jours*, en une *armée d'Orient*, comprenant trois divisions d'infanterie, une de cavalerie, avec les compléments nécessaires d'artillerie, de génie et de services administratifs, m'étais-je fait à moi-même une place dans le travail que je lui présentais. C'était celle de chef d'état-major de la division

du général Bosquet, avec qui j'avais, d'ancienne date, de très bons rapports algériens.

Le maréchal, étudiant avec un contentement joyeux le tableau synoptique que je mettais sous ses yeux de la constitution des états-majors et des troupes, arrivait à mon nom placé comme je l'ai dit, et tout à coup sa mobile physionomie devenait grave :

« Mon cher colonel, me dit-il avec une sorte de solennité dont je fus ému, en prenant ce commandement, je sais où je vais. Je suis atteint d'une maladie qui n'est encore qu'intermittente[1] et peut me laisser vivre; mais je tiens d'un spécialiste, qui m'en a courageusement donné l'avertissement, qu'elle ne pardonne pas. Si dans un temps donné elle tourne au pire, *j'aime mieux finir au milieu des soldats que dans mon lit.*

« Mais je dois m'attendre à des défaillances de santé. Si elles viennent, il faut que j'aie à côté de moi un auxiliaire sur qui je puisse compter personnellement et militairement. Vous serez cet auxiliaire. Rayez votre nom de l'état-major Bosquet. Vous serez à la tête de mon état-major particulier comme premier aide de camp, et par la communication qui doit rester entre nous, que je vous fais, vous voyez que je vous institue « mon associé *ad latus* ».

Que ceux qui jugent avec quelque sévérité, comme il m'est arrivé à moi-même autrefois, la vie aventureuse du maréchal de Saint-Arnaud, que ceux-là mêmes qui la jugent avec le plus de passion et de colère, rendent à sa mémoire la justice que lui mérite la hauteur des sentiments qu'il m'exprima ce jour-là. La Providence l'en a récompensé en voulant qu'il allât finir, selon ses prévisions, *au milieu des soldats*, et finir après une victoire dont l'effet sur les esprits devait grandir par la profonde émotion dont cette mort devait pénétrer les cœurs.

Je ne me rattachais au ministre, devenu commandant en chef, que par nos communs souvenirs algériens et par le devoir hiérarchique. A dater de la touchante déclaration dont il venait de me faire le confident, je me sentis bien plus étroitement lié à lui. Elle me créait des devoirs spéciaux, d'une nature délicate, que je me suis efforcé de remplir jusqu'à la fin. Je n'ai pu les remplir qu'avec le concours et l'assistance d'un de mes plus anciens et plus chers compagnons de la guerre d'Afrique, le général de Martimprey, chef d'état-major de l'armée d'Orient, un vrai soldat, un général d'expérience, et, par complément, un homme de bien. Il est mort gouverneur des Invalides, laissant parmi nous les plus dignes souvenirs. Dans les commencements très incertains de cette guerre, marqués

[1] L'angine de poitrine.

à Varna par tant de manquements, de déceptions et de désastreux événements, notre entente cordiale suffit à assurer l'exécution des divers services et la marche générale des affaires, l'armée laissée dans l'ignorance qu'il y avait des jours où au commandant en chef, accablé par des souffrances qui s'aggravaient, échappait la possibilité d'agir.

Je devais cet hommage à la mémoire de l'un des officiers généraux les plus considérables, les plus modestes en même temps, de l'ancienne armée.

EN MER VERS LA CRIMÉE. — INCIDENTS DRAMATIQUES DE LA TRAVERSÉE

... Après la longue série des échanges politiques et militaires, pleins d'à-coups, avec Paris, Constantinople et Bucharest où se tenait, surveillant les événements, le corps d'armée autrichien des généraux de Hesse et Coronini; après tant d'épreuves morales et matérielles déjà presque oubliées, le maréchal exténué, mais toujours résolu et toujours confiant, s'embarquait sur le vaisseau *la Ville-de-Paris*, suivi de son armée qui n'était pas moins résolue et pas moins confiante que son commandant en chef.

Le programme des opérations, bien étudié à Varna, non pas définitivement arrêté, était alors celui-ci :

« Prendre terre aux environs de l'embouchure de *la Katcha*, à proximité de Sébastopol. S'établir devant le fort du nord en vue de l'enlever de vive force s'il était possible, par un siège régulier s'il était nécessaire. Ce fort dominait toutes les défenses de la rive droite du port de Sébastopol, principalement tournées vers la mer, et il ne semblait pas qu'il pût opposer à nos attaques du côté de la terre d'insurmontables obstacles. Le fort du nord pris, toute la rive droite tombait en notre pouvoir. Cette occupation préliminaire réalisée par les deux armées, les deux flottes pénétreraient dans le port de Sébastopol, *beaupré sur poupe*, et accableraient du feu de leur artillerie les forts de la rive gauche et la ville. »

L'ensemble de l'entreprise était assurément un *va-tout*. Les Russes l'avaient sans doute envisagé et ils en avaient cru le succès possible, puisque, pour le prévenir, ils ne reculèrent pas devant l'effrayant sacrifice de leur belle flotte de la mer Noire, coulée sur trois lignes parallèles formant estacade, d'une rive à l'autre de leur port.

Les commandants en chef des deux flottes n'avaient pas décliné l'exécution de ce thème d'invasion violente du port de Sébastopol; mais il était très apparent que l'issue de ce combat à outrance du bois contre la pierre leur semblait très incertaine. Aussi, le maré-

chal ayant le commandement suprême de la flotte comme de l'armée française, je préparai et soumis à sa signature une lettre[1] à la fois persuasive et autoritaire, dont le but était de montrer à l'amiral Hamelin qu'au jour où la flotte serait au « va-tout » dans le port de Sébastopol, l'armée serait depuis longtemps au « va-tout » sur les hauteurs de la rive droite, la retraite en cas d'insuccès lui étant absolument fermée.

Dès le 2 septembre, le maréchal et les états-majors s'étaient établis sur le vaisseau *la Ville-de-Paris*, mais on ne put partir que le 5, et ce fut le 7 seulement que la flotte anglaise nous rejoignit en mer. Ce jour-là, nous avions sous les yeux un spectacle d'une grandeur inoubliable. Qu'on se figure l'agglomération d'une centaine de navires de guerre de tout rang, à vapeur, à voiles (remorqués), français, anglais, ottomans (porteurs d'une division turque), convoyant près de trois cents transports de commerce. Et comment exprimer les sentiments de ferme espoir dont je fus pénétré, quand le lendemain, posté dans les hunes de *la Ville-de-Paris*, je vis cet immense ensemble faire route après un classement méthodique, dans un ordre parfait, les vaisseaux de guerre restés libres gardant la tête, les flancs et les derrières de la nouvelle Armada!

Mais il y avait pour moi, à ce rassurant tableau, une ombre qui allait s'épaississant depuis que nous avions pris la mer; c'était la dépression manifeste des forces de notre commandant en chef, que paraissait soutenir presque uniquement l'extraordinaire énergie de son ressort moral.

Nous étions en mer depuis six jours. Le 10 septembre, avant l'aube, le docteur Cabrol entrait dans la cabine que j'occupais sur le vaisseau *la Ville-de-Paris*, à portée du logement du maréchal. Très pâle, très agité, solennel, il me déclarait que notre chef, dont l'abattement m'avait frappé la veille, était atteint d'une crise de son mal, l'angine de poitrine, bien plus effrayante que toutes celles dont nous avions été jusque-là, l'un et l'autre, les témoins; qu'elle serait certainement la dernière et que tous les symptômes de la fin étaient très apparents.

Dès notre embarquement, il avait été entendu, entre le docteur et moi, qu'il m'avertirait du désastre que tout nous faisait craindre, pour que je pusse préparer les mesures qui assureraient la transmission du commandement. Ensemble, nous allons au mourant. Il était, dans cette nuit, devenu méconnaissable. L'œil terne, sans voix, poussant quelques plaintes inarticulées, la face couverte de sueur, la poitrine soulevée par des mouvements convulsifs, il me

[1] Cette lettre, dont l'ampliation fut immédiatement adressée au ministre de la marine, doit se trouver dans les archives de ce département.

représentait l'agonie et une terrible agonie. Jamais, je pense, je n'ai rien vu, rien éprouvé de plus profondément émouvant. A la compassion dont me pénétrait le douloureux spectacle que j'avais sous les yeux, s'ajoutait irrésistiblement, dans mon esprit troublé, la pensée que dans quelques jours nous serions en face de la chanceuse entreprise du débarquement, et aucun de nous ne doutait qu'il ne nous fût disputé par l'armée russe de Crimée !

Jamais, dans ses plus intimes épanchements, le maréchal ne m'avait parlé de sa succession possible ou probable dans le commandement, mais c'était parmi nous une croyance universelle que le général Canrobert avait été désigné pour la recueillir. Il était jeune, très réputé, très populaire, très en cour depuis que le coup d'État avait intronisé l'Empire, très souhaité par l'opinion dans l'armée.

Me faisant transporter sans perdre de temps sur le vaisseau où il était, je lui exposais, très ému, la situation. Lui, sans hésiter, niait qu'il eût une lettre de commandement. Stupéfait et plein d'anxiété, car les heures pressaient, je prenais précipitamment congé de lui, en lui annonçant que j'allais trouver sur un autre vaisseau le plus ancien divisionnaire de l'armée, général Forey, à qui, de droit réglementaire, le commandement revenait. Sur cette déclaration, le général Canrobert m'arrêtait :

— Eh bien, oui, me dit-il, j'ai une lettre de commandement (il me la lut, elle était signée du maréchal Vaillant, ministre de la guerre), mais je suis résolu à n'en faire usage que quand le maréchal de Saint-Arnaud sera mort. Tâchez de le faire vivre jusqu'au débarquement.

Ce fut là que se refroidit, pour ne se réchauffer jamais pendant les opérations ultérieures du siège de Sébastopol, la confiance que j'avais dans l'équilibre du caractère du général Canrobert. Elle était entière par tout ce que la renommée m'avait appris de lui, car personnellement je ne l'avais jamais, jusque-là, vu à l'œuvre. Il restait à mes yeux le soldat émérite qu'il est, mais il n'avait pas le goût, il n'avait pas le dévouement des grandes responsabilités. C'était un vaillant, un heureux général d'Afrique et une âme vulgaire. Mais l'événement devait lui donner raison, et à vingt-quatre heures de là le maréchal de Saint-Arnaud, avec un incroyable fonds de résistance, revenait encore une fois, pour la dernière fois, à la vie.

Rentré à mon poste, dévoré de soucis, mais résolu à continuer jusqu'au bout mon déplorable rôle de conducteur anonyme des événements, je retrouvais, après une absence de deux heures, le maréchal dans l'effrayant état où je l'avais laissé. J'appelais à moi

mon camarade et ami, le lieutenant-colonel de Waubert, deuxième aide de camp :

— Je ne puis pas laisser mourir silencieusement cet homme, qui, condamné à Paris pour son incurable maladie, et le sachant, a préféré la mort au milieu des soldats à la mort dans son lit. Cette fin rachète toutes les erreurs possibles de sa vie, et il est juste qu'elle soit glorieuse. Je vais écrire ses adieux à l'armée, et, signés ou non, je les ferai mettre par Martimprey à l'ordre de l'armée et de la flotte.

Telle est l'origine, — la première, — *des adieux du maréchal à l'armée d'Orient.* Quand, à notre profonde et joyeuse stupéfaction, il revint à lui et ressaisit le reste d'énergie vitale qui put le conduire jusqu'à l'Alma, je mis le document des adieux dans la poche intérieure d'une capote d'uniforme que je ne devais pas quitter de bien longtemps. Je le retrouvai là, seize jours plus tard, au bivouac de Mackensie (bivouac de la soif), où, après une modification nécessaire, il allait avoir son emploi.

EN CRIMÉE. — AVANT, PENDANT ET APRÈS LA BATAILLE DE L'ALMA

Ne voulant pas m'étendre au delà du récit des derniers jours que le maréchal passa parmi nous, derniers jours qui ne ressemblent que de loin aux divers tableaux qu'on en a faits, je ne dirai rien ici du débarquement qui s'effectua sur la vaste plage d'Old-Fort, jugée bien plus accessible que celle de la Katcha qu'on avait eue d'abord en vue; rien de la marche qui nous conduisit jusqu'à la rive gauche de la petite rivière Boulganak, où s'établit le bivouac d'où nous devions partir le lendemain pour attaquer l'armée russe; rien de la bataille de l'Alma, dont tous les épisodes sont connus. Je me bornerai à dire qu'au cours de cette succession de faits l'*apparente résurrection* du maréchal fut telle qu'il put :

1° Monter à cheval après le débarquement et passer en revue une partie des troupes formées en bataille sur le rivage;

2° Faire à cheval l'étape de 4 lieues qui nous séparait du Boulganak;

3° Arrêter *lui-même*, étendu sur un lit de repos, les dispositions de l'attaque du lendemain.

... Cette journée devait finir par un incident singulier. La nuit était venue. Elle était noire quand je me mis en route pour le quartier général anglais, accompagné par mon camarade le colonel d'état-major de Lagondie, officier de grand mérite, qui était notre attaché militaire auprès de lord Raglan. Il était venu chez nous dans l'après-midi, en quête de nouvelles.

« Dans l'obscurité profonde où nous cheminons, lui dis-je, nous sommes tenus à quelques précautions, car du haut de mon observatoire d'aujourd'hui, j'ai vu que beaucoup de cavaliers russes battaient la campagne. Nous savons que le quartier général anglais est à une lieue de nous sur le Boulganak, qui coule en plaine sur un lit sableux avec quelques centimètres d'eau. Voilà notre voie, une voie sûre, qu'autrefois en Afrique, la nuit, dans les mêmes préoccupations de sûreté, j'ai plus d'une fois suivie.

— A d'autres. Le Boulganak est plein de détours et vous allez doubler pour le moins l'étape. Bon pour vous dont la nuit est sacrifiée; mais moi, j'entends la passer dans mon lit de bivouac pour me préparer à la bataille. Je vous annoncerai à lord Raglan. »

Et le voilà parti au trot, en riant et raillant.

Mais ce fut moi qui l'annonçai à lord Raglan. Il avait été capturé par un parti russe, et le colonel de Lagondie fut le premier, presque l'unique prisonnier que nous fit l'ennemi pendant la campagne de Sébastopol.

L'intérêt de cet épisode, purement anecdotique, est dans la démonstration qu'il fait de l'influence qu'ont sur les événements les petits aussi bien que les grands hasards de la guerre. Si j'avais suivi mon compagnon dans son voyage à travers champs, comme lui et avec lui j'aurais été fait prisonnier. L'ennemi aurait saisi sur moi le plan écrit et dessiné de la bataille de l'Alma. Il y aurait expressément vu que le maréchal de Saint-Arnaud, comptant sur l'agilité et l'endurance de la division d'Afrique (Bosquet), la mettait avant le jour en mouvement (trois heures avant les autres en raison du long parcours qu'elle avait à faire) pour marcher droit aux escarpements du bord de la mer, avec ordre d'en faire l'ascension dès que notre centre et notre gauche seraient engagés. Ainsi avertis, le Russes réunissaient des troupes et des moyens de défense sur ces hauteurs, qu'en raison de leurs difficultés de franchissement ils avaient négligées, et alors?...

Je ne veux rien affirmer; mais qui pourrait dire ce qu'aurait été la bataille de l'Alma si la décisive entreprise de la division d'Afrique avait échoué?

La légende représente le maréchal en état d'activité personnelle pendant la lutte, et parcourant à cheval, à côté de lord Raglan, le champ de bataille. La vérité, c'est qu'il put, ce jour-là, monter à cheval dès l'aube et se porter, entouré de son état-major, dans la plaine où les troupes étaient massées en ordre de bataille, commençant leur mouvement offensif vers l'Alma. Nous étions avec lui sur le flanc gauche de la division du prince Napoléon, dont l'état-

major reçut, sous nos yeux, un premier boulet russe qui emportait la jambe du sous-intendant militaire de cette division.

L'Alma franchi et les troupes faisant sous le feu l'ascension des hauteurs, le maréchal, qu'avec la plupart de ses officiers, j'avais quitté pour suivre le mouvement, s'établit dans la plaine et y resta jusqu'à la fin de la journée. A chacun des progrès décisifs de notre marche en avant, je lui envoyais un officier qui l'en informait. Le dernier, le lieutenant-colonel de Waubert, lui portait l'avis, premièrement que notre conflit, qui avait été vif en avant du télégraphe, se terminait par la retraite en désordre des Russes qu'avait précipitée le choc latéral de la division d'Afrique (Bosquet); secondement, que les Anglais, prévenus de notre réussite, enlevaient en ce moment même, avec une incomparable énergie, les défenses qui les avaient longtemps retenus; troisièmement, que le maréchal, franchissant la hauteur par un chemin que lui indiquerait mon envoyé, pourrait s'assurer que la bataille était gagnée.

Il arriva. Il paraissait exténué, et quel homme autre que celui-là aurait pu porter sans fléchir le poids des fatigues qui, depuis le débarquement, l'avaient accablé?

Les bagages étaient bien loin, et nous lui faisions un épais lit de fougères où je le vois encore étendu, riant à nos récits, et en apparence prêt à recommencer.

Mais ce n'était qu'une apparence. Sur ce plateau où nous devions rester deux jours encore pour l'enterrement des morts et pour le transport, — très laborieux en raison du manque à peu près absolu de moyens, — des blessés à bord des flottes, l'état du maréchal empirait sensiblement, et le docteur Cabrol me faisait une douloureuse confidence. Il avait reconnu les premiers symptômes de l'invasion cholériforme qui, à côté de quelques cas foudroyants, sévissait dans les deux armées, spécialement chez les Anglais. Il lui paraissait impossible qu'au degré d'affaiblissement où était le maréchal, il pût résister à cette périlleuse aggravation du mal qui, depuis des mois, minait sa constitution. Cet alarmant diagnostic, comme toujours tenu secret, ne devait pas tarder à se réaliser.

De l'Alma à la Katcha, de la Katcha au Belbek, deux étapes parcourues avec une inévitable lenteur, le maréchal, qui d'ailleurs avait encore la pleine possession de lui-même, était censé les faire à cheval. En réalité, il voyageait étendu sur des matelas d'ambulance, dans une voiture fermée, un carrosse d'ancien modèle que les Russes, le jour de l'Alma, avaient laissé tout attelé sur le champ de bataille.

C'est au cours de cette marche en avant que nous eûmes, par un cavalier tartare qui semblait un personnage et se déclarait sympa-

thique à l'entreprise des alliés, la première nouvelle de la destruction par les Russes de leur flotte coulée en barrage dans le port de Sébastopol. Ainsi s'expliquaient les violentes détonations que nous avions entendues. La nouvelle, confirmée par un aviso français qui fut envoyé en reconnaissance, transformait, comme on le sait, notre plan primitif d'attaque au nord, par un plan obligatoire d'attaque au sud de Sébastopol.

M'abstenant d'entrer dans le détail bien connu des faits auxquels ces résolutions donnèrent lieu, je reviens au maréchal de Saint-Arnaud, me bornant à dire où et comment, à bout d'efforts et son ressort physique épuisé, non pas son ressort moral, il dut résigner le commandement.

L'étape doit nous conduire de la vallée du Belbek à celle de la Tchernaïa. Les Anglais, très éprouvés par le choléra, demandent à nous précéder sur l'unique route qui s'offre aux deux armées. Leur défilé est très lent; nous nous ébranlons par suite très tard et cheminons péniblement tout le reste du jour, sous un soleil qui nous dévore, poussant devant nous les éclopés de l'armée anglaise. Nous ne pouvons atteindre qu'à la nuit les hauteurs boisées *et sans eau* de Mackensie où, en désordre et dans l'obscurité, nos troupes haletantes s'établissent comme elles peuvent au bivouac qu'elles qualifient du nom qui lui est resté, *le bivouac de la soif*. C'est là, dans la nuit du 25 au 26 septembre, et non pas le lendemain sur la Tchernaïa, comme l'ont dit les journaux et comme l'ont répété les livres, que finit pour moi la mission militaire spéciale, devenue intime par la force des événements, que le maréchal de Saint-Arnaud, quittant le ministère de la guerre pour le commandement de l'armée d'Orient, m'avait fait le grand honneur de me confier.

AU BIVOUAC DE MACKENSIE
LE MARÉCHAL DE SAINT-ARNAUD MOURANT RÉSIGNE LE COMMANDEMENT

Au bivouac de la soif, le maréchal et son état-major sont dans une clairière, sans bagages et sans serviteurs, qui sont on ne sait où. Mais la tente du maréchal, toujours portée à sa suite, a été dressée, et il repose sur son lit de campagne, le docteur Cabrol à côté de lui. Autour de la tente, chacun de nous a choisi sa place et nous sommeillons aux pieds de nos chevaux, la bride passée dans le bras.

Vers une heure du matin, le docteur accourt et me réveille :
— Venez, il est mourant, il vous demande.

Le maréchal était effrayant à voir. Ses yeux, ses joues profondé-

ment creusés, son teint d'une pâleur cireuse, lui donnaient l'apparence d'un spectre. Mais cet état différait absolument de la crise d'angine et d'étouffement qui, sur la *Ville-de-Paris*, nous avait naguère saisis au point de nous faire croire à sa mort immédiate. Le regard était lucide, la voix encore ferme, et il avait sans effort le geste à l'appui de la parole.

— Mon ami, me dit-il, je me sens bien malade.

Jamais jusqu'alors, pendant ou après les crises du passé, il n'avait ainsi jugé sa situation. J'étais ému jusqu'aux larmes, mais ses paroles m'avaient suggéré une soudaine et décisive résolution :

— Il n'est que trop vrai, monsieur le maréchal, vous êtes bien malade, et le fardeau du commandement vous achève. Laissez-moi vous dire une vérité que vous ne suspecterez pas, que seul je puis vous dire et que je regarde comme un bien douloureux, mais nécessaire devoir, il faut résigner le commandement.

— Oui, vous avez raison, *faites appeler Forey*.

Ainsi, il ne savait pas qu'en dehors du plus ancien divisionnaire il eût un successeur désigné par le gouvernement impérial, dont le silence à l'égard du maréchal, sur un point de cette importance, paraît, au premier abord, inexplicable. Il peut cependant se justifier par cette considération de sentiment que, devant le maréchal partant de Paris avec une santé notoirement très précaire, personne dans le gouvernement n'avait voulu envisager la possibilité de son remplacement à la tête de l'armée d'Orient. On pouvait craindre en effet qu'une discussion avec lui sur la *possibilité* de l'événement ne lui parût déguiser l'arrière-pensée de sa *probabilité*.

Je lui répondais :

— Ce n'est pas, monsieur le maréchal, le général Forey, c'est le général Canrobert, porteur des ordres du gouvernement, qui doit recueillir votre succession.

— Ah! Canrobert, j'en suis bien aise, faites-le venir.

Ma déclaration, en raison sans doute de l'excès de sa faiblesse et de l'indifférence qui en était la suite, ne parut pas le surprendre.

Il fallut beaucoup de recherches et de temps pour trouver, pendant la nuit, le général Canrobert au milieu de l'inextricable pêle-mêle du bivouac de la soif. Il vint au moment où le jour paraissait, et je l'introduisis dans la tente du maréchal, où je les laissai seuls. Je ne sais donc rien des échanges qui purent avoir lieu dans cette entrevue. Sans perdre un instant, je pris, là où je les avais mis seize jours auparavant sur la *Ville-de-Paris*, dans la poche intérieure de ma capote, les adieux, restés sans objet par sa résurrection d'alors, du maréchal de Saint-Arnaud à l'armée. Mais depuis il avait livré et gagné la bataille de l'Alma. Il fallait qu'elle eût là

sa place, et, sur mes genoux à défaut de table, écrivant au crayon à défaut de plume, je modifiai dans ce sens le dernier paragraphe des adieux.

J'en fis, après que le général Canrobert se fût retiré, la lecture au maréchal qu'elle ne parut pas émouvoir.

J'ai conservé ce document raturé et corrigé au crayon vers la fin. Il porte la signature un peu incertaine, lisible cependant, du vainqueur de l'Alma, la dernière qu'il ait donnée en ce monde. Les adieux furent ce jour-là même mis à l'ordre de l'armée.

J'ai la conscience d'avoir fidèlement rempli, selon mes moyens et jusqu'à la dernière heure, les devoirs qui me liaient au maréchal de Saint-Arnaud, depuis le jour où il m'avait révélé le généreux état d'esprit militaire dans lequel il renonçait aux jouissances de sa grande vie à Paris pour aller, déjà très atteint dans sa santé, courir les hasards de la guerre d'Orient. Je n'ai pas, je le répète, à juger sa vie, mais je dis et je crois avoir montré qu'en donnant à cette vie la fin qu'il a voulue, qu'il a cherchée et trouvée au milieu de ses soldats, il a bien mérité de lui-même et du pays.

COMMENT, SOUS LE DEUXIÈME EMPIRE, ON PRÉPARAIT LA GUERRE (SUITE) AVANT ET PENDANT LA GUERRE D'ITALIE

J'ai dit précédemment que la folie impériale de l'*improvisation de la guerre*, — de la guerre d'Orient à la guerre de Prusse, — en passant par les intermédiaires d'Italie et du Mexique, avait été une sorte de *crescendo* qui pouvait s'expliquer par ce fait que les trois premières avaient ou réussi ou paru réussir. Et je suis entré dans quelques détails sur l'improvisation spéciale de la guerre d'Orient, dont je fus, à titre de directeur-adjoint des services militants du ministère, l'un des improvisateurs. J'expose à présent quelques faits révélateurs de l'improvisation encore plus étonnante de la guerre d'Italie.

ÉTRANGE INCIDENT ENTRE LE MARÉCHAL VAILLANT, MINISTRE DE LA GUERRE, ET MOI

A cinq ans de là, en 1859, général de brigade, j'avais depuis la guerre de Crimée la paisible fonction de membre du comité d'état-major. Aucun de nous ne croyait à une prise d'armes, et avec le public français nous jugions que la guerre d'Orient n'avait été qu'un accroc accidentel à la célèbre déclaration politique : *l'Empire, c'est la paix*, motivé par le parti-pris d'agression, en 1853-1854, de la Russie contre la Turquie.

Mais voilà que l'empereur a parlé, et voilà que, par un soudain revirement qui s'explique, tout le monde croit à la guerre d'Italie. Sans perdre une heure, je forme mon équipage de campagne en chevaux, en matériel, et je me rends à l'Ecole de Saumur, où un camarade m'a signalé la mise en vente, par un officier, d'un excellent cob irlandais, qui est un vrai cheval de bataille. Le général de Rochefort, commandant l'Ecole, m'accueille avec des démonstrations plus que cordiales. Il réunit ses officiers, il me les présente, et c'est devant eux que je monte et que j'achète le cheval irlandais. On cause, et, à une question qui m'est posée sur les circonstances qui m'ont amené de Paris à Saumur pour faire cette acquisition, je réponds sans ambages : *Que je tiens la guerre pour certaine, pour très prochaine, et que je forme mon équipage de campagne.*

Le surlendemain, dans une réunion d'officiers généraux au ministère de la guerre, le maréchal Vaillant m'interpelle en souriant avec bienveillance :

— Eh bien! qu'est-ce que j'apprends? Vous avez été à Saumur, et publiquement vous y avez déclaré la guerre!

— Monsieur le maréchal, j'ai seulement dit que j'y croyais.

— C'est déjà trop, mon cher général. Que diable! il ne faut pas que, sur un tel sujet, vous paraissiez mieux informé que le ministre.

Tout le monde rit, mais ni le maréchal ni aucun de nous ne paraissant disposé à prolonger cette scabreuse conversation, on parla d'autre chose.

A quelques jours de là, du 15 au 16 avril, je crois, entre minuit et une heure du matin, je suis réveillé en sursaut par un sergent de chasseurs à pied qui, une lanterne à la main, pénètre dans ma chambre, précédé par mon ordonnance :

— Mon général, le ministre de la guerre vous demande immédiatement et j'ai l'ordre de vous conduire à lui.

Je m'habille, je pars et me voilà montant le grand escalier du ministère, guidé par le sergent qui ouvre à mi-chemin une porte dissimulée que je ne connaissais pas et me conduit, par un étroit escalier dérobé, à la chambre du ministre. Il est au lit, un lit de troupe (en fer), sans rideaux, et il me dit avec bonhomie :

— Il faut bien que je vous pardonne votre incartade à Saumur; lisez.

Et il me tend un billet autographe du prince Napoléon à l'empereur, dont voici la substance :

De source absolument sûre, je sais que l'armée autrichienne, passant le Tessin, marche sur Alexandrie et se prépare à occuper contre nous les débouchés des Alpes. Pas un instant à perdre.

— Vous avez lu et compris?

— Oui, monsieur le maréchal.

— Eh bien, voici où nous en sommes. Nous allons pénétrer en Italie par deux voies principales dont l'une, passant par Briançon et le mont Genèvre, va être immédiatement suivie par la division Bourbaki du corps du maréchal Canrobert. Bourbaki, en ce moment absent, va être prévenu. Mais vous commandez sa brigade d'avant-garde (deux régiments et un bataillon de chasseurs) formée à Briançon. Êtes-vous prêt?

— Vous savez bien que oui, monsieur le maréchal, répondais-je en souriant.

— Bon, bon. Vous partirez par le premier train pour Lyon, où, dès votre arrivée, vous verrez le maréchal de Castellane qui organise l'ensemble du mouvement et prendrez ses instructions. Adieu et bonne chance.

A Lyon, après m'avoir entendu, le maréchal de Castellane lève les bras au ciel, sous l'impression, à ce qu'il me paraît, d'un étonnement impatienté :

— On croit donc à Paris qu'un ordre donné est un ordre exécuté? Vos troupes, partant en hâte de trois garnisons différentes, ne seront pas réunies à Briançon avant six jours, et que feriez-vous là en les attendant? Restez ici. Vous serez prévenu de l'heure de votre départ utile. Voilà mes instructions.

Je ne crus pas pouvoir user pendant plus de vingt-quatre heures de la liberté que me laissait le maréchal, et je m'en fus à Briançon, où je vis arriver successivement, dans les délais qu'il m'avait annoncés, mes bataillons. Partis d'urgence sans préparation d'aucune sorte, ils n'avaient pas d'équipages de campagne (mulets de bât pour les officiers et pour les compagnies). Mais il y en avait à Briançon un marché bien achalandé, et il me fut possible de pourvoir à ce premier manquement. La déclaration des chefs de corps m'en découvrait un autre. Quelques soldats, dans chacune de leurs compagnies, n'avaient pu, en raison de la précipitation de la mise en route, être exercés au tir!

Je fais appeler le commandant de place, qui était un ancien lieutenant-colonel de gendarmerie. Je lui prescris de m'organiser un champ de tir et de distraire de son approvisionnement de cartouches les quantités nécessaires à l'immédiate réalisation de mes vues. L'excellent homme me répond *qu'il n'y a pas à Briançon* (place frontière de première ligne) *d'approvisionnement de cartouches; que celles dont la petite garnison a besoin pour ses exercices de tir lui sont périodiquement envoyées*; *qu'en dépôt dans les magasins, on ne trouve que de vieilles cartouches pour fusils d'ancien modèle!*

. . . . . .

Je n'irai pas plus loin dans le récit des incidents anecdotiques, — si étonnants qu'ils semblent dépasser le vraisemblable, — qui montrent à quel degré d'imprévision et de laisser-aller l'Empire s'abandonna, après l'improvisation de la guerre d'Orient, pour l'improvisation de la guerre d'Italie...

Après avoir raconté, à propos du combat de Palestro, un incident qui, par suite du manque d'entente, faillit compromettre le succès de la journée, le général ajoute :

Incident du même ordre à Solférino. Ici, c'est le général Niel qui se plaint publiquement de n'avoir pas été assisté en temps utile par le maréchal Canrobert, dont l'irritation est grande. Elle se traduit par un appel sur le terrain et l'envoi au général de deux témoins, qui sont le général Bourbaki et moi-même, en vue d'une rencontre que nous jugeons impossible, bien qu'elle ait été, de part et d'autre, décidée. Elle n'a heureusement pas lieu, et j'ai la fortune d'échapper à une sorte de complicité dans un événement qui aurait été un scandale militaire retentissant et d'un bien mauvais exemple.

Ainsi, dans la guerre d'Italie comme dans la guerre d'Orient, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. L'absence de toute préparation a entraîné l'incertitude et le décousu de l'exécution. En réunissant par l'addition ces causes et ces effets dans les deux guerres, on a le tableau de la troisième, la guerre de Prusse. C'est le *crescendo* fatal que j'ai annoncé.

L'empire, sur le terrain des armes, a commis une autre erreur dont l'étude, très sommaire, sera la conclusion de ces récits.

DE LA VALEUR MORALE CONSIDÉRÉE DANS LES GÉNÉRAUX D'ARMÉE

LE MARÉCHAL BAZAINE

Le parti bonapartiste, ardemment secondé après la guerre dans sa haine contre moi par le parti de la république violente, a fait de moi, général de l'Empire, un ennemi de l'Empire. Ce n'est pas seulement un déni de vérité et de justice; c'est une indignité, dont mon caractère et ma vie entière auraient suffi à me garantir, si en France les partis vaincus ou vainqueurs avaient le souci de la vérité et de la justice.

Par les raisons que j'ai dites ailleurs, j'ai été l'adversaire intraitable de l'association de l'armée au coup d'Etat, des efforts de captation qui l'ont préparé, des effets d'abaissement qu'ils ont eus

sur l'état moral de ce grand corps qui reste, au milieu de nos incessantes révolutions et contre l'étranger, l'instrument et l'espoir du salut. Mais de l'Empire régulièrement constitué par la loi, j'ai été le serviteur fidèle.

Je l'ai servi, en m'efforçant de pallier, dans la mesure de mon rôle secondaire de conseiller ministériel, les conséquences du parti-pris d'aveuglement avec lequel, tête baissée, il se jetait dans les questions d'organisation et dans les aventures de guerre.

Je l'ai servi en lui montrant, dans des affirmations qu'il a jugées coupables, et dans un livre qu'il a condamné, que sa puissance militaire, restée stationnaire, avait plus d'apparence que de fonds, par comparaison avec la puissance très moderne et très effective de ses adversaires; enfin, en lui conseillant une longue période de paix consacrée à d'impérieuses et profondes réformes dans notre état militaire.

Mais il voulait être servi autrement, et ce fut à l'optimisme bruyant et intéressé qu'il donna toujours sa confiance avec les faveurs. Dans la constitution de son armée, — organisation et commandement, — l'Empire a commis la périlleuse erreur de n'envisager que la question relativement secondaire des *faits* et des *personnes*. Il n'a pas reconnu l'importance supérieure de la question des *principes* dont, en tout temps, dépendent l'*équilibre moral* des armées, et, à la guerre, leur confiance dans leurs chefs et leur dévouement.

En ce qui touche le commandement, j'écrivais, il y a aujourd'hui (1894) vingt-sept ans[1] :

« Quand, dans l'âme des généraux, le calcul a pris la place du patriotisme, c'en est fait des armées. Il ne faudrait pas remonter bien haut dans l'histoire contemporaine pour constater, aux jours des grands revers et des grandes épreuves nationales, ce que furent la solidité de caractère et la fermeté dans le devoir des généraux que la fortune avait soudainement comblés en les élevant au-dessus de tous! »

Ce jour-là venu, leur préoccupation spéciale, au milieu du désarroi universel, est de concilier la sauvegarde de leurs intérêts propres avec celle des intérêts généraux qui périssent. Sous cette double influence qui est énervante, ils n'ont ni la liberté d'esprit pour juger ni le ressort pour agir. C'est ainsi qu'en 1870, nous avons vu un général qui n'avait échappé aux honneurs du maréchalat que par le fait de l'invincible opposition de l'opinion publique, resté en haute faveur et devenu ministre de la guerre et chef de

[1] *L'Armée française en* 1867, p. 94.

l'armée, s'entêter, sous l'inspiration de l'impératrice et de M. Rouher, dans les mesures militaires *affolées* qui allaient détourner le maréchal de Mac-Mahon de sa retraite ordonnée sur Paris, et le jeter avec son armée dans le gouffre de Sedan.

Un autre dont le passé, au point de vue des principes et de la correction morale, nous avait toujours été suspect, a trop chèrement payé ses erreurs qui furent des calculs, pour que je veuille entrer ici dans le *concert à outrance* de colères et de malédictions qui l'ont suivi jusque dans la tombe et qui pèseront toujours sur sa mémoire. Mais de cet homme que j'ai longtemps connu quand nous étions tous les deux engagés dans la guerre de la conquête algérienne, avec qui j'ai eu depuis de fréquents contacts de carrière, je dirai ce que je sais et ce que je crois.

LE MARÉCHAL BAZAINE

La légende, autorisée par une condamnation à mort que voulaient la douleur et la colère publiques, l'a déclaré *traître*. Je crois qu'il a trahi son devoir; je me refuse absolument à admettre qu'il ait, comme y incline la légende, livré de parti pris ses bataillons à l'ennemi.

Que pouvait-on attendre, à l'heure où la détresse nationale nous commandait de servir le pays dans l'abnégation et le sacrifice, d'un chef d'armée qui, au cours de sa vie militaire et privée, — sans scandale parce qu'il était habile, — avait fait devant nous tous la preuve qu'il a renouvelée au cours de son procès devant ses juges, d'une insuffisance presque absolue de sens moral, comme de dignité professionnelle et personnelle?

A Metz, en tant qu'homme de guerre, il devait savoir, comme moi-même à Paris, qu'après l'effondrement de Sedan tout était perdu sauf l'honneur national, dont il n'avait, faute d'élévation, qu'une conception incertaine. Profondément sceptique, il ne croyait ni à l'effort défensif désespéré que la France allait faire, et qui devait durer bien plus longtemps que celui qu'elle avait fait avec sa véritable armée, ni à la résistance de Paris, qu'en l'état du pays révolutionné il déclarait hautement chimérique.

Dans cette disposition de cœur et d'esprit, cherchant une issue qu'il n'apercevait pas à la situation que lui avait faite la bataille de Saint-Privat qui l'avait rejeté dans Metz; s'abstenant de toute communication quelconque avec Paris; envoyant, on ne sait dans quel but, des émissaires à Londres et ailleurs, le maréchal perdait devant son armée l'autorité directrice, et devenait le jouet des événements. Il n'avait pas eu assez de hauteur d'âme et de désintéressement

personnel, après que l'empereur lui eut remis le commandement, pour lier étroitement sa destinée à celle de cette armée en péril, pour se faire l'excitateur des facultés guerrières, de l'énergie et du dévouement patriotiques de ces troupes qui étaient une élite. Il vivait à Metz renfermé dans l'isolement et dans une sorte d'indifférence fataliste dont les officiers de son entourage étaient les témoins affligés.

Originaire du rang, et d'une instruction militaire très limitée, il avait été dans la guerre d'Afrique un vaillant soldat souvent remarqué. Intelligent, très fin, sous une enveloppe dépourvue de distinction, il s'était fait dans l'armée et hors de l'armée des amis qui furent les porte-voix de sa notoriété dans les grades inférieurs, de sa supériorité dans le généralat, et de son illustration dans le maréchalat. A la fin, il avait un rang parmi les grands Français que font à la fois la chance et le bien jouer, dont les services ont souvent une valeur effective, mais surfaite au delà de toute mesure par les dithyrambes dont les entourent le journalisme et l'opinion après lui.

Je regrette que l'ingénieux auteur dramatique qui a introduit sur la scène française avec beaucoup de succès, m'assure-t-on, *les faux bons hommes*, n'y ait pas fait, pour le redressement des mœurs publiques, une place *aux faux grands hommes*. C'est par centaines que, depuis nos malheurs, nous leur élevons, à côté des *vrais*, des statues. Il semble que ce dérèglement de nos vanités soit à nos yeux la compensation, au moins la consolation, de l'effrayante impuissance relative de la natalité française à produire *les hommes ordinaires* qui feraient sa prospérité dans la paix et la force de ses armées dans la guerre.

Je crois avoir démontré que les gouvernements qui, sur la foi d'une notoriété professionnelle, — dont le contrôle n'est jamais trop sérieusement fait, — appellent au commandement des armées qui vont à l'ennemi des hommes dont l'équilibre moral et le caractère peuvent être suspectés, assument de terribles responsabilités. Puissent cette erreur et d'autres que nous avons payées si cher, rester la leçon de l'avenir !

Général Trochu.

LA LITTÉRATURE FÉMININE

EN ALLEMAGNE

LE ROMAN

Die deutschen Frauen schreiben keine Bücher; sie stricken litterarische Strümpfe. « Les femmes allemandes n'écrivent point de livres; elles tricotent des bas littéraires. » Ce jugement, aussi sévère que catégorique, a été formulé par une femme allemande qui tient elle-même la plume et que les lecteurs du *Correspondant* connaissent déjà, Mme Laure Marholm. On peut, sans trop de témérité, présumer que l'auteur de cette sentence a l'espoir, sinon la conviction intime, de faire à cette règle une exception glorieuse, et il est certain que la qualité de ses œuvres et surtout leur hardiesse lui assurent une place à part assez loin des *tricoteuses* ordinaires. Je ne prétends point avoir découvert, au rebours de Mme Marholm, que les mille et quelques cents femmes qui font gémir les presses dans les pays de langue allemande ont toutes du génie ou même seulement du talent; tout ce que l'Allemagne et l'Autriche comptent de lecteurs sensés et de critiques honnêtes me répondrait par un éclat de rire; cependant, il faut un étrange aveuglement ou un parti-pris bien invétéré pour ne pas rendre justice à quelques-unes d'entre elles, petit noyau d'élite qui tiendrait un rang honorable dans toutes les littératures.

Sans doute, les lettres allemandes n'avaient eu, jusqu'ici, aucun nom féminin à mettre en regard des célébrités anglaises ou françaises; mais cette infériorité n'est point une particularité exclusive de la littérature féminine. Depuis les temps de Gœthe et du romantisme jusqu'à la renaissance à laquelle nous assistons, elle est commune, dans une certaine mesure, à tout le genre que l'on appelle en Allemagne *Belletristik*, et plus spécialement au roman.

L'auteur de l'excellent ouvrage sur Mme de Staël et son temps, lady Blennerhassett, qui vient de faire sur *l'Ethique du roman moderne* un essai des plus remarquables, n'a pas jugé nécessaire d'y mentionner un seul roman allemand, parce qu'il n'y en a aucun dont l'importance ait été assez considérable et l'éclat assez vif pour exercer une influence ou se créer une renommée durable hors des limites de son pays d'origine.

M. Hermann Sudermann a signalé les causes de cette infériorité temporaire dans le spirituel discours prononcé par lui au congrès littéraire de Dresde, en septembre 1895. « Nos pères en littérature, dit-il, aimaient, à quelques rares exceptions près, à mettre au premier plan l'histoire de la jeune fille et celle de ses fiançailles, jusqu'à sa réunion définitive avec le bien-aimé; et les éditeurs de ces œuvres qui trouvaient tant de lecteurs, veillaient avec un soin scrupuleux à ce que, pour l'amour d'une apparente moralité, — je dis apparente, — ce thème ne fût jamais essentiellement changé. C'est ainsi que ce *motif* d'amour, toujours le même, finit par acquérir une certaine monotonie étroite et douce, qui pouvait suffire peut-être à la tendre organisation de nos femmes allemandes, mais qui fit perdre peu à peu aux hommes, habitués à d'autres horizons par une expérience plus brutale de la vie, le goût de la littérature romanesque. Le roman et le théâtre devinrent le domaine des beaux esprits et des dames, et l'homme les considéra avec un certain mépris. »

Cela ne veut pas dire, toutefois, que tous les hommes doués d'imagination et de talent s'abstinrent désormais d'écrire. Les noms de Freytag, de Hackländer, de Spielhagen, de Gottfried Keller, de Paul Heyse, sont là pour prouver le contraire, et ils ne manquèrent pas d'appréciateurs. Mais tout en les lisant, quand l'occasion s'en présentait, ce ne fut pas eux que le grand public choisit pour ses fournisseurs ordinaires. La foule dévore et ne discerne pas. En Allemagne, comme ailleurs du reste, elle va plus volontiers au médiocre ou au mauvais qu'au bon ou à l'excellent. *Du gleichst dem Geist den du begreifst*, a dit Gœthe, « Tu égales l'esprit que tu comprends », et comme on ne peut raisonnablement exiger que la majorité soit composée de capacités de premier ordre, le génie est presque toujours isolé et trop souvent méconnu. Même quand elle l'acclame, la foule se tient à distance; elle aime mieux croire que d'y aller voir,

Car elle a peur de ceux qui marchent en songeant.

C'est un lieu commun aussi vieux que la pensée humaine.

Mais laissons là le génie, qui est rare partout, et voyons d'où vient que le talent lui-même soit si facilement supplanté dans la faveur du grand public, et du public allemand en particulier, par la pire médiocrité.

La faute en est d'abord à ses pourvoyeurs intellectuels qui ont plus à cœur de faire fortune, en cultivant ses mauvais penchants et son mauvais goût que de l'aider à combattre les uns et à épurer l'autre. Ils ont pour complice l'insatiable appétit du public même. Le peuple allemand est aussi grand liseur que grand mangeur et grand buveur de bière. Or on a peu d'exemples qu'un glouton soit en même temps un gourmet; ce qui lui importe le plus, c'est moins la variété et la qualité que la quantité. Aussi, nulle part, sur le vieux continent, les publications périodiques presque exclusivement consacrées au roman ne sont aussi nombreuses qu'en Allemagne et n'ont autant de lecteurs. La *Gartenlaube* compte 166 000 abonnés, et la patrie de Gœthe est devenue la terre classique des cabinets de lecture. Ils y pullulaient déjà de son temps avec le même bonheur qu'aujourd'hui, et le goût attique et pur de l'auteur d'*Iphigénie* s'indignait contre leur néfaste influence au point de les confondre, en un même anathème, avec les cabarets d'eau-de-vie. Dans la deuxième partie de *Wilhelm Meister*, il fait dire à des émigrants allemands qui vont fonder un État idéal dans le Nouveau Monde : « L'important est que nous prenions avec nous les avantages de la civilisation et que nous laissions ses *vices*. Nous ne souffrirons ni les cabarets d'eau-de-vie ni les cabinets de lecture. »

Il faut des sources abondantes pour alimenter un tel gouffre. L'orifice étant large et grand ouvert, la médiocrité des deux sexes s'y précipita, et, quelque productif que soit le vrai talent, il lui eût été bien difficile de garder le dessus. Quel écrivain, ayant le moindre souci de son art, eût été de force à lutter pour le nombre, et malheureusement aussi pour le succès, avec cette Louise Mühlbach, par exemple, qui produisait chaque année dix ou douze volumes de romans historiques, ce qui ne l'empêchait pas de faire de fréquents et longs voyages. Il est vrai que les études préliminaires et la composition ne lui coûtaient d'autre peine que celle de promener ses ciseaux à travers les mémoires, les recueils de lettres et d'anecdotes soi-disant historiques, de réunir ensuite bout à bout, et presque au hasard, toutes ces coupures, puis de passer sur le tout, pour le parfaire, une couche du badigeon sentimental à la mode du temps (1840-1865). L'éditeur payait ces chefs-d'œuvre un prix inouï pour l'époque, 2 thalers la feuille, et il y trouvait son profit, car ils se débitaient comme les petits

pains chauds. A une foire de Pâques, à Leipzig, il s'en vendit pour 188 000 marks[1].

Cette vogue était trop dangereusement encourageante. L'on vit s'aligner peu à peu les mille et quelques cents femmes-auteurs dont l'Allemagne ne s'enorgueillit peut-être point de nos jours, mais qu'elle lit tout de même avec une avidité dont peuvent seuls se rendre compte ceux qui ont fréquenté les cabinets de lecture incriminés et interrogé leurs propriétaires. Et l'on se tromperait fort si l'on s'imaginait que ces établissements ne comptent parmi leurs abonnés que des couturières et des modistes. L'humeur chagrine qui semble avoir dicté la phrase citée en commençant se trouve justifiée jusqu'à un certain point.

S'il n'est pas indifférent de savoir ce qu'un peuple mange et la manière dont ses femmes s'habillent, il ne sera peut-être pas sans intérêt d'être renseigné sur ce qu'elles écrivent et sur ce qu'elles lisent. L'extension que commence à prendre chez nous l'étude de l'allemand ajoute quelque chose de plus à cet intérêt. Les jeunes femmes et les jeunes filles, désireuses de se procurer une lecture facile dans une langue ardue, pourraient la demander de préférence à la littérature féminine. Nous allons donc examiner un peu ces *bas littéraires* des femmes allemandes, sans oublier les quelques perles que Mme Marholm n'a pas voulu y voir, ni les fleurs brillantes, mais trop souvent vénéneuses, dont se parent les jeunes têtes de la nouvelle génération.

I

A voir la stupéfiante prolixité des femmes de l'Allemagne du dix-neuvième siècle, on croirait qu'elles veulent se dédommager du silence qu'elles ont gardé pendant les siècles précédents et rattraper, s'il est possible, le temps perdu. Elles s'étaient bornées jusque-là aux rôles de ménagères et d'inspiratrices. Leur ignorance était un charme de plus; elle les enveloppait d'ingénuité, de naïveté; elle leur donnait comme un air de mystère, *den holden Zauber*, le doux enchantement que les poètes germaniques leur ont toujours reconnu. Quand elles apparaissaient dans les fêtes pour les embellir de leur présence, ou dans les salles de festin, chargées de plantureux rôtis et de la bière qu'elles avaient brassée elles-mêmes, leurs louanges retentissaient mêlées au cliquetis des verres; et tandis qu'on célébrait leur beauté blonde et leurs

[1] Voy. H. Mietke et Ebeling, *Der deutsche Roman.*

yeux baissés, sagement elles se taisaient. Jamais elles n'auraient osé prendre la parole, présider des cours d'amour, proposer aux *Minnesænger* les sujets épineux et délicats que les femmes spirituelles et légères des pays Welches imposaient aux troubadours. La fête terminée, elles retournaient à leur rouet et à leurs fourneaux. L'homme ne leur demandait pas autre chose que le bien-être matériel et la dose de poésie indispensable à un peuple chez lequel la réalité et le rêve ont toujours fait un si étrange et si bon ménage. Jamais il ne leur faisait une part dans sa vie intellectuelle. Il avait beau les adorer, elles étaient ses humbles servantes et des êtres inférieurs. Que l'on veuille bien retenir ce trait; on verra dans la suite de cette étude ce qu'a pu devenir, en certaines natures mal équilibrées, cette soumission commune à toutes les femmes de race germanique et si belle en elle-même.

Les annales de la littérature allemande ne nous transmettent donc, jusque vers la fin du dix-huitième siècle, que de rares noms de femmes, et ce sont presque exclusivement des noms de religieuses, qui n'avaient, par conséquent, aucun mari à satisfaire, ou de très grandes dames qui pouvaient quelquefois se décharger sur d'autres des soins à donner à leur maison. Il va sans dire que leurs œuvres ont toutes un caractère religieux. Ce sont des écrits mystiques, des méditations pieuses, des cantiques, des hymnes. La plus ancienne en date, comme la plus originale et la plus célèbre, est cette religieuse de l'abbaye de Gandersheim, Hroswitha, qui vivait aux environs de l'an 1000, et qui, sous le charmant pseudonyme de *Nesciola*, la petite ignorante, écrivit en latin des comédies dans le louable but de les opposer à celles de Térence et de rendre l'art chrétien victorieux du païen. Avec la naïve hardiesse de l'innocence, elle ne craint pas d'imiter le poète dans le choix de ses sujets quelque peu scabreux. Elle peint le vice et la passion sous des couleurs qui ne manquent pas de force, pour faire triompher ensuite, avec un éclat d'autant plus vif, la vertu et l'austérité chrétiennes. Ses œuvres ont été recueillies dans la collection Migne, et M. Charles Magnin leur a consacré une étude en 1845.

Parmi les autres on ne voit guère à citer que Mathilde de Magdebourg, une inspirée qui rappelle sainte Catherine de Sienne et que ses contemporains avaient surnommée *la lumière émanant de Dieu;* et, après la Réformation, Louise-Henriette de Brandebourg, femme du grand électeur, dont les cantiques se chantent encore dans les temples protestants; puis les deux femmes du poète, comte de Zinzendorf. Les lettres mordantes de la duchesse d'Orléans, seconde femme de Monsieur, frère de Louis XIV, et les mémoires amusants et embrouillés que la margrave de Bayreuth, sœur du

grand Frédéric, écrivit en français, appartiennent plus à l'histoire qu'à la littérature et sont connus depuis longtemps.

Vers la seconde moitié du dix-huitième siècle, on se mit à causer à la cour de Dresde. Les femmes y avaient toujours été les plus gracieuses et les plus jolies de l'Allemagne, de « vivantes figurines de Saxe ». Un beau matin, elles se découvrirent de l'esprit, et M. John Grand-Carteret n'a pas trouvé de plus grand compliment à leur faire que de les appeler les « Parisiennes des bords de l'Elbe ». Puis ce fut le tour de Weimar. Sous les auspices de Charles-Auguste et de sa mère, la princesse Amélie, un cercle d'intelligences féminines ne tarda pas à se former dans le rayonnement de Schiller, de Gœthe, de Wieland et des autres. Mais déjà les femmes allemandes ne se contentaient plus d'être les héroïnes et les inspiratrices des chefs-d'œuvre qui naissaient autour d'elles. Animées par l'exemple des maîtres, fascinées par leur gloire, elles voulaient non pas peut-être la partager avec eux, mais goûter au moins à ce fruit jusqu'alors inconnu à leurs pareilles. Elles prirent la plume et le résultat ne fut pas pour les décourager. Sophie Laroche, la grand'mère de Bettina d'Arnim et de Clément Brentano, put établir toute sa famille avec le produit de ses œuvres; Caroline de Wollzogen, élève et belle-sœur de Schiller, ayant fait paraître une partie de son roman, *Agnès de Lilien*, dans un des almanachs littéraires, si fort en vogue en ce temps-là, ce fragment eut la bonne fortune d'être attribué à Gœthe par les deux frères Schlegel qui, cependant, n'étaient pas des critiques novices.

Vinrent les beaux jours du romantisme. « L'ancien idéal de l'honnête ménagère allemande commence à pâlir lentement, et l'on voit à l'horizon opposé poindre celui des temps nouveaux. Les femmes règnent à Berlin, à Iéna; elles sont le centre de la vie intellectuelle. Elles se débarrassent peu à peu des chaînes de la convention et franchissent en riant les barrières que leur opposent les *philistins* et leurs préjugés[1]. » Caroline et Dorothée Schlegel, Rachel Varnhagen, Henriette Herz, Sophie Bernhard, Bettina d'Arnim, Caroline de Günderode, sont des noms inoubliables dans l'histoire du romantisme allemand. Leur correspondance avec tous les hommes connus de leur temps constitue, pour l'Allemagne, un trésor analogue à celui que nous possédons dans les lettres et les mémoires de nos femmes des dix-septième et dix-huitième siècles. Elles s'essayaient aussi dans le roman comme Caroline de Fouqué et la mère du philosophe pessimiste, Johanna Schopenhauer, dont

[1] Dr Max Osborn, *Die Frauen in der Litteratur und der Presse.*

le souvenir aurait pu vivre indépendamment de la triste célébrité qui lui est venue par son fils.

Cette brillante génération s'éteignit sans avoir formé, ainsi qu'il arrive presque toujours, aucun rejeton vraiment digne de lui succéder. Les femmes avaient pris goût à la littérature, mais la source qui avait donné d'abord, pendant quelques instants, des jets d'une eau claire et pétillante, bien que sucrée, se répandit ensuite en flots impétueux et troubles et finit par se laisser couler platement, en une nappe de plus en plus large, dont la fadeur devait aller jusqu'à l'écœurement. Pour suppléer à l'originalité qui leur manquait, quelques femmes se jetèrent sur les recueils anecdotiques et plus ou moins authentiques de l'histoire et les travestirent en romans. Les autres se tournèrent vers l'étranger pour y trouver des modèles.

Le bruit qui se faisait alors autour de George Sand ne devait pas tarder à lui susciter des imitatrices. Lélia eut bientôt des sœurs de l'autre côté du Rhin. La plus fameuse fut la comtesse da de Hahn-Hahn que sa conversion au catholicisme a fait connaître en France dans un milieu où ses premières œuvres eussent difficilement pénétré. Son nom est presque oublié aujourd'hui dans les cercles littéraires de l'Allemagne, mais son influence a été plus grande qu'on ne pourrait le supposer. Les trois quarts des romans qui depuis un demi-siècle ont eu des femmes pour auteurs et ont défrayé tant d'autres imaginations féminines procèdent d'elle en ligne directe [1]. On lui a pris sa manière et ses défauts, ses héroïnes ultra-sentimentales, l'exagération descriptive, les portraits tout miel et tout sucre qui semblent sortir de la cuisine du confiseur, l'invraisemblance des conflits et la manie de ne considérer le genre humain comme présentable qu'à partir du baron. Malheureusement, toutes ses élèves ne sont pas comme elle des femmes vraiment remarquables et géniales. Son exaltation lui fit prendre longtemps la maladie pour la santé, mais elle sut toujours l'entourer d'un reflet d'idéale grandeur, et c'est précisément ce reflet qui manque à ses trop nombreuses émules. « A tout seigneur, tout honneur. » Cette situation d'aïeule, occupée par la comtesse de Hahn dans la littérature féminine allemande, nous oblige à lui accorder une plus longue attention.

Disciple de George Sand, c'est à l'auteur de *Lélia* que l'on est tout d'abord tenté de la comparer. Mais s'il existe entre les deux romancières une réelle parenté d'âme et même une certaine analogie de destinée, le parallèle ne saurait se poursuivre que jusqu'au

[1] H. Miethe, *Der deutsche Roman.*

tournant de route qui devait conduire l'Allemande au catholicisme et à la paix.

Ida de Hahn vint au monde en 1805, à Tressow, en Mecklembourg. Son père, le comte Charles-Frédéric, connu pour ses excentricités et sa passion pour le théâtre, se fit, pendant quarante ans, directeur d'une troupe d'acteurs ambulants à laquelle il sacrifia la plus grande partie de sa fortune. La vie de famille ne pouvait jouer un rôle bien considérable dans cette existence, et l'éducation des enfants fut presque exclusivement laissée à la mère, qui semble n'avoir eu qu'un caractère assez effacé. La jeune fille était intelligente et douée d'une ardente imagination. La lecture de romans français et anglais et des poésies de Byron fut à peu près la seule instruction qu'elle reçut. A vingt et un ans, on la maria à son cousin, le comte Frédéric de Hahn, possesseur d'une très grande fortune; mais leur union fut dissoute au bout de trois ans. Ce divorce, en donnant la liberté à la jeune femme, lui assurait en même temps les moyens de mener une existence conforme à son rang et à ses goûts.

L'esprit inquiet, tourmenté, l'humeur vagabonde qu'elle tenait de son père, lui firent entreprendre d'interminables voyages. Elle parcourut successivement la Suisse, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, la France, la Suède et l'Orient, rapportant chaque fois un volume de souvenirs où l'on trouve la même subjectivité que dans ses romans, des descriptions brillantes, des jugements spirituels mais sans profondeur et toujours basés sur l'impression fugitive d'un moment. Dans l'intervalle de ses pérégrinations, elle venait planter sa tente soit à Berlin ou à Dresde, soit à Vienne, et sa maison était toujours remplie par une société nombreuse que son charme personnel et le luxe de ses réceptions attiraient.

Elle avait publié, de 1835 à 1837, quatre volumes de poésies lyriques qui n'eurent pas grand succès. Sa première œuvre en prose parut en 1838, quatre ans après *Lélia*. L'action est triple et les données assez banales. On y voit une comtesse Ondine quittant son mari pour suivre un prince Casimir et qui en est lâchement abandonnée. Puis une comtesse Régine, coquette, qui tourne la tête au jeune sculpteur Polydore et se moque cruellement de lui quand il s'enhardit à « lui déclarer sa flamme ». Le sculpteur outragé se venge en rendant la pareille à la « perfide » dès qu'elle a pris feu à son tour. L'héroïne principale est une comtesse Ida Schœnholm, femme incomprise et bel esprit, type qui va se reproduire dans tous les romans que l'auteur écrira avant sa conversion. Elle rencontre un homme absolument digne d'elle, qui la « comprend » et qui l'aime; mais elle est aristocrate, il est d'origine

bourgeoise, et c'est un obstacle insurmontable à leur bonheur. Il reconnaît que sa vie, si vulgairement active, ne saurait convenir à l'âme de la bien-aimée, faite de musique et de poésie, « pauvre cygne blanc, habitué à la fraîche solitude de son lac bleu ». Et ils se séparent (est-il besoin de dire avec quelle douleur?) sans qu'il soit fait grâce au lecteur ni d'un seul soupir ni d'une seule larme.

La mélancolie des héroïnes, l'ironie amère ou spirituelle des héros en face de la vie, vont toujours grandissant dans les romans ultérieurs. Toutes les femmes y sont des miracles de beauté; tous les hommes plutôt laids, mais pleins de génie, contrastes que les romancières allemandes reproduiront à l'infini, en les intervertissant quelquefois. On y a la nostalgie des pays du soleil, les seuls où l'amour puisse s'épanouir à l'aise : les brumes du Nord n'étant bonnes, tout au plus, qu'à envelopper les cloîtres où les belles âmes incomprises vont ensevelir leur désespoir. D'étape en étape, la passion est plus débordante. A la fin, c'est un délire, une extase hystérique et sacrilège. L'héroïne demande au héros d'être son *Christ* et l'amour est le *Rédempteur* qui rachète toute faute humaine.

Nous retrouvons là le langage de George Sand en ses plus mauvais jours. Comme elle, la comtesse de Hahn fait la guerre aux institutions sociales. A ses yeux, la civilisation moderne a rendu l'homme flasque, lâche, éhonté; la société n'est qu'une immense organisation d'hypocrisie, le mariage, tel qu'il existe est basé sur l'esclavage du sexe faible. Aussi toutes ses héroïnes sont des femmes adultères, à l'exception d'une seule, mise, du reste, au second plan et jugée conventionnelle par l'auteur. Elle prend donc le rôle de chef de file pour conduire l'humanité dans de meilleures voies; elle prêche « l'émancipation de l'esprit », mais elle déclare immorale « l'émancipation de la chair », sans s'apercevoir que ses sophismes y conduisent infailliblement. Ce dernier trait la distingue de George Sand, comme aussi son horreur pour la démocratie. Tandis que la romancière française ne trouve rien de mieux, pour effectuer la fusion des classes, que de faire épouser des ouvriers aux petites filles des anciens preux, la comtesse de Hahn a le dégoût de la plèbe. Elle n'admet que la noblesse ou le génie, et nous avons vu que la naissance bourgeoise de l'un de ses héros, doué d'ailleurs de toutes les qualités désirables, l'avait empêchée d'unir sa destinée à celle de l'aristocratique héroïne.

La différence devait s'accentuer davantage encore. D'abord l'écrivain et l'artiste sont incomparablement supérieurs dans G. Sand. Qui saura jamais quels trésors elle nous eût laissés si,

au lieu de se faire, comme l'a dit E. Caro, « le porte-voix éclatant des utopistes, des sophistes, des rêveurs et des charlatans de la question sociale », elle avait mis son grand talent et son grand cœur au service de la vérité; si, au lieu de demander sa route à des égarés, elle était restée dans le sentier droit et sûr où elle avait un instant posé son pied pendant son séjour au couvent des Dames anglaises. On ne peut lire, sans une généreuse émotion, cette admirable préface générale où elle expose une si haute et si noble conception de l'art, et qu'elle écrivait en 1875, au seuil de cette éternité dont l'approche, selon la belle parole du poète, « met de la lumière dans l'œil des vieillards ».

Moins douée, la comtesse de Hahn fut cependant plus favorisée, ou, pour nous servir d'une expression empruntée à la vie intime des âmes chrétiennes, plus fidèle à la grâce. En 1846 avait paru le dernier roman de la série dont nous avons parlé plus haut. L'héroïne, qui répond au nom de Sybille, personnifie, une fois de plus, les aspirations de l'auteur. C'est une âme ardente, fantasque, tourmentée par le désir d'un bien idéal et suprême que la terre ne peut lui donner. Trompée, elle aussi, par le mariage et l'amour, elle croit enfin trouver ce qu'elle cherche dans son maître et ami Fidélio; mais des barrières infranchissables se dressent entre elle et lui. Ni la science, ni l'art, ni la foi, auxquels elle demande successivement des consolations, ne parviennent à la satisfaire. Sa vie n'est plus qu'une longue agonie, une chute lente, mais certaine, dans le scepticisme et le désespoir. C'est là qu'en était la comtesse de Hahn après la mort de son ami, M. de Bistram, quand elle rencontra le salut.

Les catholiques de l'Allemagne du Nord avaient alors pour guide, dans les âpres luttes qu'ils livraient pour la conquête de leurs libertés, le célèbre baron de Ketteler, curé de Sainte-Hedwige, à Berlin, et, bientôt après, évêque de Mayence. C'était un homme d'action, une âme d'apôtre, lucide et zélée. Ses sermons faisaient du bruit dans la capitale de la Prusse. La comtesse de Hahn les entendit, et cette parole ferme, aussi convaincante que convaincue, devint le pilote de ce brillant et pauvre esquif en train de sombrer. En 1850, la comtesse abjura le protestantisme. Elle avait trouvé la paix, mais ce ne devait point être une paix oisive. La religion, loin de paralyser ses facultés, venait, au contraire, de les rendre plus fécondes, en réglant leur emploi; car, quoi qu'en pensent ceux qui méconnaissent le catholicisme, il n'est pas dans ses habitudes de mettre les lumières sous le boisseau. Si petites soient-elles, il sait qu'elles viennent de Dieu. Il demande seulement que ceux qui les portent les fassent converger

vers un centre unique, afin qu'au lieu de s'éparpiller isolément, et presque inutilement dans les ténèbres, elles parviennent à les dissiper de plus en plus par leur force et leur éclat collectifs.

Pendant les trente dernières années de sa vie, la comtesse de Hahn mit sa fortune et son infatigable activité au service de la bonne cause. Elle se voua au salut des filles perdues; elle introduisit en Allemagne et en Autriche la congrégation des religieuses du Bon-Pasteur, et parvint à leur faire confier la direction de plusieurs établissements de correction. Elle-même s'était fait recevoir novice dans la maison mère, à Angers, et, tout en continuant à vivre dans le monde, afin de garder toute sa liberté d'action, elle observa jusqu'à sa mort la règle de l'ordre. Des ouvrages qu'elle écrivit pendant cette période de son existence, les plus connus sont l'histoire de sa conversion : *De Babylone à Jérusalem;* des poésies en l'honneur de la Vierge, renfermant des strophes où sont traités avec talent ces motifs anciens et toujours nouveaux de la fragilité des choses et des êtres et de l'aveuglement des hommes; puis des tableaux tirés de l'histoire des premiers siècles de l'Église et qui ont été traduits en français. Elle avait eu, en 1858, la joie de convertir toute la famille de son frère. En 1865, elle attira encore une fois l'attention particulière du grand public, en se plaçant à la tête d'une société de dames qui voulaient fonder, à Vienne, une université catholique modèle. Elle mourut à Mayence, en 1880.

L'homme est de glace aux vérités;
Il est de feu pour le mensonge.

Ce ne sont point, comme nous l'avons vu, les dernières productions littéraires de la comtesse de Hahn qui ont fait école; mais bien, hélas! les aberrations où elle avait été entraînée elle-même par l'exemple de G. Sand. Cependant, elle n'eut pas que des imitatrices. Son succès avait été trop vif et le caractère de ses œuvres trop nettement tranché pour ne pas lui susciter des adversaires.

Le temps lui en avait ménagé une dans la personne de Fanny Lewald, l'une des promotrices du mouvement féministe de l'Allemagne d'aujourd'hui. Naissance, éducation, talent, destinée, tout devait concourir à établir, entre les deux romancières, le contraste le plus parfait qu'il soit possible d'imaginer. La comtesse de Hahn était aristocrate au point de considérer comme un ilote ou une espèce de monstre moral tout homme qui n'avait pas seize quartiers de noblesse ou le nimbe du génie. Fanny Lewald, née en 1811,

de parents juifs, à Kœnigsberg, dans la Prusse orientale, voisine de cette Pologne, dont ceux de sa race sont à la fois les maîtres et l'opprobre, haïssait les prétentions et le prestige que justifie et confère toute supériorité de naissance et de rang. Elle était démocrate jusqu'à la moelle des os. En un roman aux innombrables tomes, comme les Allemands les ont toujours aimés, elle a raconté l'histoire d'une famille où l'on voit le fils naturel d'un baron parvenir, à force de travail, de talent et de vertus, à la fortune et aux honneurs, tandis que la descendance légitime s'éteint dans la sottise, le vice et la débauche. La comtesse de Hahn était une nature exaltée et poétique; elle avait grandi dans le culte de Byron. Fanny Lewald était un être tout fait de logique et de raison, n'admirant que la pensée claire, mais froide, de Gœthe. L'une avait embrassé le catholicisme par conviction ardente et pour satisfaire les besoins les plus intimes de son âme; l'autre s'était fait baptiser à dix-sept ans, et avec le consentement de sa famille, afin de pouvoir contracter un mariage que l'on jugeait avantageux, mais que la mort du fiancé empêcha. Elle considérait le catholicisme comme une formule insignifiante et vide, que l'on ne pouvait comparer à ce culte païen de l'Humanité, né en Allemagne du commerce de la Renaissance avec les anciens, favorisé par le protestantisme, pratiqué et poétisé par Gœthe, et qui vient de trouver sa dernière expression dans la philosophie de Nietzsche.

Pas plus que la comtesse de Hahn, Fanny Lewald n'échappa à l'influence de G. Sand. Chacune d'elles lui prit les défauts conformes à sa propre nature. La passion, le lyrisme débordant, l'extase délirante, échurent à la première; la glorification de la démocratie, les théories littéraires et sociales, les interminables discussions des héros et des héroïnes sur toutes les questions du temps, se retrouvèrent dans les œuvres de la seconde. Son style est plus incisif et plus clair que celui de sa noble rivale, mais il manque de poésie et de chaleur. Ida de Hahn voyait toute chose comme à travers un arc-en-ciel; le regard de Fanny Lewald n'était pas sans ressemblance avec le regard perçant de ces oiseaux de proie qui savent découvrir la vermine et les insectes rampants et n'ont cure ni du feuillage ni des fleurs.

En 1847, elle écrivit en quelques jours, sous le titre de *Diogéna. roman de la comtesse Iduna de H.-H.*, une satire méchante, mais non sans verve et sans esprit, de l'aristocratique romancière. Ses autres œuvres, dont le nombre allait croissant d'année en année, ne s'élèvent guère au-dessus d'une honnête médiocrité. Elle aimait surtout à retracer les luttes et les conflits d'avant 1848. Ce qu'elle a fait de mieux sont ses descriptions de la Prusse orientale. Cepen-

dant elle est loin d'être une *tricoteuse* à la douzaine. Elle a étudié elle aussi, les problèmes conjugaux, les mariages sans amour, les unions entre personnes de confessions différentes, en donnant volontiers, dans ses peintures des diverses religions, l'avantage au judaïsme sur le christianisme, catholique ou protestant. En 1855, elle avait épousé un critique assez connu, Adolphe Stahr, mort en 1876. Les longs voyages qu'elle avait entrepris, les événements importants dont elle avait été spectatrice, les hommes célèbres qu'elle avait fréquentés, son esprit pétillant et vif dans la conversation, faisaient d'elle une personnalité plus intéressante que toutes ses œuvres réunies. La part qu'elle a prise au mouvement féministe a rendu son souvenir plus durable que ses productions littéraires, et si quelque chose reste d'elle, ce sera, sans aucun doute, son autobiographie, qui a paru en six volumes. N'ayant pas eu le don d'entraîner, elle n'a exercé aucune influence sur la littérature féminine, mais la place qu'elle y a occupée à une certaine époque et sa rivalité avec la comtesse de Hahn méritaient de nous retenir un instant.

II

Dans toutes ces œuvres de passion, de polémique religieuse et sociale, il n'y avait rien pour les jeunes filles. A cet âge où leur âme chante, joyeuse comme une alouette montant dans la splendeur de l'aube pour saluer le soleil levant, et où la vie leur apparaît comme une interminable fête, on ne pouvait leur mettre entre les mains les lamentations, les cris de révolte et de désespoir de ces femmes de trente ans qui calomniaient l'existence parce qu'elles ne l'avaient point comprise. On ne pouvait leur donner le breuvage de feu dont s'enivraient les Lélias. Ces poisons n'étaient point à leur place sur la table de famille, dans ces périodiques que le père ou la mère lisaient le soir auprès du foyer.

La tâche d'écrire pour ces jeunes êtres, qui étaient des enfants hier et qui demain seront des femmes, est une des plus belles, mais aussi des plus difficiles que l'on puisse concevoir. Elle exige un grand talent et un tact infini. On leur contait, il y a quelques jours, la merveilleuse aventure de *Cendrillon* et de la *Belle au bois dormant*; il s'agit maintenant de les introduire, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans le vestibule de la réalité qui est à leurs yeux le plus enchanté de tous les palais et dont elles brûlent de découvrir les mystères. Il faut louvoyer entre deux écueils. On fait trop rose, trop chatoyant ou trop noir, rarement on atteint la juste nuance. Le premier défaut était celui des générations précédentes, il est

à craindre que le second ne devienne celui de la nôtre, en Allemagne surtout.

La femme qui s'est acquis le plus de renommée dans ce genre d'ouvrages et qui a le plus contribué à corrompre, dans le premier sens, le goût du public, est Eugénie John, connue sous le nom de Marlitt. Peu d'auteurs peuvent se vanter d'avoir été autant lus et d'avoir, de leur vivant, joui de la gloire dans une pareille mesure. Elle était née en 1825, à Arnstadt, petite ville de la Thuringe. Son père était un négociant aisé, mais la peinture avait pour lui plus d'attraits que le commerce. Il est rare que l'on parvienne à bien mener de front deux entreprises aussi différentes. A barbouiller de la toile au lieu de la vendre, M. John fit mal ses affaires et il ne lui resta bientôt plus, pour subvenir aux besoins des siens, que le pinceau qui avait causé sa ruine. Comme il n'était pas tout à fait sans talent, il s'en fût peut-être tiré s'il n'avait eu le malheur de perdre la vue. Sa fille, qui était intelligente et qui avait hérité de ses dispositions artistiques, avait fait de bonnes études dans sa ville natale, puis, dans une école secondaire de Sondershausen. Elle possédait une très belle voix. La princesse de Schwarzbourg-Sondershausen ayant eu occasion de l'entendre, s'intéressa à elle et l'envoya à Vienne pour y étudier le chant. Eugénie se fit donner aussi des leçons d'italien, de déclamation et de rhétorique. Elle débuta avec succès à Linz et à Leipzig et on lui prédisait déjà une carrière brillante quand elle fut atteinte de surdité et obligée de renoncer à son art. La princesse de Schwarzbourg l'admit alors dans sa petite cour en qualité de lectrice, situation qu'elle occupa jusqu'en 1863, partageant la vie de la princesse, l'accompagnant dans ses voyages et recueillant des impressions et des observations qui auraient pu lui servir plus tard, mais dont elle n'a pas su tirer parti.

Retirée dans la petite ville où elle était née, E. Marlitt publia en 1865, à l'âge de quarante ans, une petite nouvelle, et l'année suivante un roman, qui parurent dans la *Gartenlaube*, et rendirent leur auteur célèbre dans toutes les régions où résonne la langue allemande et où pénètre ce journal, c'est-à-dire jusqu'en Amérique et en Australie. Pendant les treize ou quatorze années qui suivirent, la *Gartenlaube* put offrir à ses abonnés le régal qui leur était devenu cher et qui jamais ne variait. L'auteur prenait seulement la peine de changer la nappe ou l'ordonnance des plats, mais leur contenu était si constamment le même que, quand on a lu un de ses romans jusqu'au bout, on connaît tous les autres.

On y voit invariablement une héroïne dont l'extérieur est d'abord insignifiant, et qui finit par devenir très jolie, ou tout au moins

fort intéressante. Elle est d'ordinaire orpheline, et se trouve dans une situation précaire ou subalterne. Elle est méconnue, maltraitée quelquefois; c'est une variété de Cendrillon et en même temps une incomparable musicienne. A côté d'elle il y a une femme brillante traînant, comme Hippolyte, tous les cœurs après soi, mais le voulant et le sachant, ou le croyant. Arrive le héros, sombre, mystérieux et beau, pareil aux dieux de la mythologie scandinave, avec une barbe rutilante comme de l'or en fusion, ou plus noire que la noire ébène, et des yeux qui, tour à tour, lancent des éclairs terribles ou sont plus doux que le velours. La femme brillante jette sur lui son dévolu; lui, sans jamais se compromettre, ne semble pas indifférent : « Quoi de plus naturel, se dit Cendrillon; ils sont faits l'un pour l'autre. » De son petit coin, elle les observe, d'un œil où couve une flamme sombre, et chaque fois qu'elle *le* rencontre, son cœur bat à se briser. Elle est fermement convaincue qu'il la hait. Le héros, de son côté, croit la même chose de Cendrillon, et comme ils sont tous deux d'une indomptable fierté, quand ils sont forcés par les circonstances d'échanger quelques mots, ce sont toujours des paroles de mordante ironie ou de froid mépris. Et les scènes se succèdent dans une savante gradation. Sur le tout, plane un mystère se rapportant indifféremment au passé de l'héroïne ou du héros, et qu'on ne découvre qu'à la fin, comme il convient. L'histoire se passe dans un site *romantique*, une vaste plaine mélancolique, un château, une maison forestière au milieu des bois. Les éléments et les ruines y jouent un rôle considérable, et, quand la situation est tendue comme une corde sur le point de se briser, un orage épouvantable éclate, Cendrillon court un grand danger, le héros brave tout afin de parvenir jusqu'à elle, et, sur un pan de mur croulant, au milieu des éléments en furie, il l'enlève dans ses bras comme un vautour ferait un agneau, mais c'est pour la couvrir de baisers. Ils s'avouent qu'ils s'adorent, qu'ils se sont toujours adorés, qu'ils s'adoreront jusque dans l'éternité, et le lecteur, ou plutôt la lectrice, ferme le livre avec un soupir de satisfaction et de regret.

Pendant que ces romans paraissaient dans la *Gartenlaube*, des quatre points cardinaux de l'Allemagne et de tous les coins du monde où émigrent les Allemands, les lettres pleuvaient dans la petite ville de Thuringe, disant avec quelle impatience on attendait le prochain numéro et quel intérêt passionné on prenait au sort de l'héroïne. Les témoignages d'admiration sous forme de victuailles ne manquaient pas, comme bien l'on pense : nos voisins tenant pour certain qu'un beau jambon ou une bonne saucisse n'ont jamais gâté une branche de laurier. Plus tard, on fit de toute

la collection des éditions spéciales avec des reliures de luxe et une étagère *ad hoc*, et on l'offrit aux jeunes filles dans les occasions solennelles. Elles eurent leur *Marlitt* comme on a son Shakespeare, son Schiller ou son Corneille.

Le trop d'encens prodigué à un auteur de son vivant se paye d'ordinaire par un dédain posthume. Les romans de Marlitt sont loin d'être les plus mauvais du genre, cependant son nom n'en est pas moins devenu, pour les gens de goût, le synonyme du pire fatras littéraire. Récemment encore, un épigrammatique s'écriait : « Oh! que tout ce qu'elle a écrit n'est-il resté *le Secret de la vieille demoiselle!* » (C'est le titre de l'une de ses œuvres les plus connues.) Le grand public avait fait mine un instant de vouloir aussi l'abandonner; mais la directrice du premier cabinet de lecture d'une grande ville de l'Allemagne du Sud m'assurait dernièrement qu'elle jouit d'un nouveau regain de faveur et que ses œuvres sont toujours parmi les plus demandées.

George Sand avait servi de modèle à la comtesse de Hahn et à Fanny Lewald, la *Jane Eyre* de Charlotte Brontë se retrouve dans les romans de Marlitt, avec quelques-uns des défauts de la comtesse de Hahn. On n'y parle jamais d'adultère, puisque le livre se termine aux fiançailles de l'héroïne, les détails grossiers en sont absents, les descriptions poétiques y abondent, et le style, sans être classique, n'est pas des plus mauvais. Aussi les mères croient-elles pouvoir sans crainte les faire lire à leurs filles. Elles se trompent profondément.

Sans parler de l'abus des superlatifs, de l'exagération dans les descriptions, du manque de vérité des caractères et de l'absurdité des conflits, il circule dans ces œuvres, — et c'est un trait commun à toutes celles des femmes de race germanique de talent inférieur, — une passion sourde et violente qui produit à la longue une dangereuse intoxication. C'est comme un torrent souterrain qui fait trembler tout le sol environnant et finit par ébranler la végétation. Si l'on se bornait à ne lire qu'un seul volume, le mal ne serait pas considérable : on aurait perdu une couple d'heures, rêvassé pendant quelques autres, et tout serait dit. Ce qui est pernicieux, c'est la répétition. L'impression fugitive devient conviction. A force de voir passer et repasser le même fantoche que l'auteur a paré de tant d'attraits, la jeune fille en fait son idéal. Vous la voyez penchée sur un livre, les yeux brillants de fièvre, les joues en feu, le cœur fou. Après d'innombrables péripéties qui ont rendu la lectrice toute frémissante d'impatience, le héros vient enfin de laisser tomber son masque de dureté et de froideur; l'aigle roucoule comme un ramier, il est à la fois terrible et doux. Mais

celle qu'il vient de saisir dans ses bras, en une explosion d'impétueuse tendresse, ce n'est point la Cendrillon que l'auteur y a mise, c'est la lectrice elle-même. Elle entend des paroles, elle éprouve des joies que la réalité est incapable de lui offrir et qu'elle va cependant lui demander désormais. C'est une des causes pour lesquelle il y a, en Allemagne plus que partout ailleurs, tant de femmes sentimentales, ridicules ou aigries, et c'est pourquoi M. H. Sudermann a pu dire avec raison que la moralité de tous ces romans n'était qu'apparente.

Combien les fictions gracieuses et symboliques de la vraie *Cendrillon* et de la *Belle au bois dormant* valent mieux! L'enfant jouit de tout leur charme, son imagination s'y repose un instant, mais elle sait fort bien que les marraines qui peuvent, d'un coup de baguette, transformer une citrouille en un carrosse doré et revêtir leur filleule de brocart couleur de lune, habitent les régions de l'Inaccessible, avec les fils de rois devant qui les haies centenaires s'écartent d'elles-mêmes, quand l'heure a sonné pour eux d'aller réveiller la belle endormie au fond des bois. Il n'en est pas de même des aventures et des sentiments que décrivent à la jeune fille ses romancières de prédilection. Tout cela paraît possible à son esprit inexpérimenté. C'est la vie de tous les jours. Pourquoi la destinée n'amènerait-elle point pour elle les mêmes conjonctures?

Un autre résultat de ces lectures, c'est de faire trouver insipides tous les livres qui n'ont point la même saveur, et de reléguer au dernier plan les auteurs de mérite. Nous avons vu quel a été le succès d'Eugénie John; d'autres qui valent moins encore jouissent en ce moment des mêmes triomphes, et il a fallu plus de vingt ans pour que le *grand public* appréciât le talent robuste et sain, les œuvres si éminentes de Mme Marie Ebner d'Eschenbach, à laquelle nous viendrons tout à l'heure. L'un de ses premiers romans, qui peut hardiment soutenir la comparaison avec ce que George Eliot a fait de mieux, n'en est encore qu'à sa troisième édition.

Nous l'avons dit en commençant, la faute en est aux directeurs des périodiques aussi bien qu'aux lecteurs. Quand un genre plaît, l'auteur y est rivé à perpétuité comme un galérien à sa chaîne; mais la chaîne est d'or et la médiocrité n'a pas de peine à s'en contenter. C'est ainsi que, depuis la mort de Mlle Marlitt, le record du roman *intéressant*, malsain et faux, est tenu à la *Gartenlaube* par Mlle Elisabeth Bürstenbinder, qui, sous le pseudonyme de E. Werner, joue à ses cent soixante-six mille lecteurs des variations sur le *Maître de forges* de M. Ohnet. En ces temps de luttes sociales, Mlle Bürstenbinder, pour être au diapason de son époque, a soin de placer la scène dans un centre industriel et de faire

éclater des grèves formidables en même temps que les orages traditionnels. C'est au milieu des fureurs de la populace et des éléments déchaînés que l'héroïne, comtesse ou baronne, renversant les rôles, vient enlever le héros, généralement fils d'industriel ou simple contremaître.

Mme Sophie Junghans, qui fait aussi partie de l'état-major de la *Gartenlaube* et qui possède, du reste, un joli talent de conteuse, le met au service de l'esprit de secte. Deux de ses héros[1], une demoiselle noble et son jeune frère, sont les victimes d'une dévote intrigante, Tartufe en jupons, qui a été l'instrument des jésuites dans quelque ténébreuse affaire, et qui se sert d'eux à son tour pour faire disparaître les deux jeunes gens qui la gênent. La demoiselle, accusée de jansénisme, est enfermée dans un couvent de carmélites fanatiques où elle est torturée et tout près de mourir à force de mauvais traitements. Mais un jeune seigneur qui l'aime arrive à temps pour la sauver, après avoir rendu la liberté au frère et déjoué tous les complots de la dévote et de ses complices.

D'autres donnent pour base à leurs récits quelque pensée philosophique, et, certes, c'est un droit que personne ne songe à leur contester; on regrette seulement qu'elles mettent si peu de justesse et tant de mauvais goût dans le choix de leurs preuves démonstratives. Voici, par exemple, Mme de Hillern à laquelle certains critiques font l'honneur de reconnaître un talent énergique. Il serait plus vrai de dire que, comme beaucoup de ses sœurs en littérature, désireuse d'imprimer à ses œuvres un caractère viril, elle prend volontiers la brutalité pour de la force et le manque de pudeur pour du courage moral.

Tous les penseurs qui n'étaient pas des orgueilleux ou des sophistes ont reconnu, et la doctrine chrétienne la plus élémentaire nous enseigne que, depuis la faute originelle, l'homme porte en lui le germe du péché. « Je sens deux hommes en moi! » s'écrie saint Paul en gémissant, et l'auteur de l'*Imitation*, que personne n'a dépassé dans l'analyse du cœur humain, ajoute que nul lieu n'est assez saint, nulle retraite assez cachée pour nous préserver de la tentation, puisque c'est en nous qu'elle réside. Cette vérité peut devenir la clef de voûte d'un chef-d'œuvre; elle peut s'adapter à toutes les situations, se prêter à mille combinaisons, et nous aurons des romans psychologiques, des tableaux de ces luttes entre les passions et le devoir dont tant d'âmes sont le théâtre et auxquelles nous ne cesserons jamais de nous intéresser, parce qu'elles nous toucheront toujours de près.

[1] *Gartenlaube*. 1895, *Schwertlilie*.

Cette vérité, Mme de Hillern l'a entrevue, mais elle a passé à côté. Dans son récit *Und sie kommt doch!* « *Elle viendra malgré tout!* » ce n'est point du dedans ni de la corruption originelle que la tentation arrive, c'est du dehors, et grâce à une accumulation d'événements dont l'invraisemblance ne le cède qu'à l'horreur. Elle a placé la scène au treizième siècle, dans un couvent de moines d'une région montagneuse de l'Autriche. Cela permet de brosser des toiles à grand effet. Sous prétexte de couleur historique et locale, il faut qu'il y ait au moins un moine ascétique, d'un fanatisme cruel et sombre, voyant partout le mal, hanté d'obsessions impures et « sans pitié pour les autres parce qu'il est sans pitié pour lui-même » (au rebours de ce que l'on remarque d'ordinaire, les plus mortifiés étant généralement impitoyables pour le péché, mais pleins d'une tendre charité pour leurs frères pécheurs ou éprouvés). Ce moine joue le rôle du mauvais génie. Chaque fois qu'il apparaît, c'est pour faire une proposition barbare ou être cause de quelque calamité. Le héros, âgé d'un jour, vient à peine d'être apporté au couvent qu'il veut déjà qu'on lui crève les yeux, afin de *fermer son âme à la tentation;* et, quand l'enfant est devenu homme et que la tentation, tirée aux cheveux par l'auteur, se présente subitement, ce moine, qui, pendant plus de vingt ans, n'a pas échangé un regard ni une parole avec son jeune confrère, a plus d'influence sur lui que les maîtres vénérés et chers qui l'ont formé à la vie spirituelle, et au lieu de lui apprendre à lutter et à vaincre, il lui fait porter la main sur lui-même et se crever les yeux.

Le lecteur me saura gré de ne point lui résumer ce tissu d'événements tragiques et invraisemblables qui arrivent juste au moment où Mme de Hillern en a besoin, et de passer sous silence des pages dont l'inconvenance, sous une plume de femme, n'a d'égale que leur lourdeur. Oh! combien elles furent sages de se taire, les matrones allemandes du temps jadis, et combien la plupart de leurs petites-filles gagneraient à les imiter! Et cependant, elles n'ont pas assez d'anathèmes pour l'immoralité des romans français (ce qui ne les empêche point de les lire). Je ne songe guère à défendre certains produits de notre littérature, mais je ne saurais m'empêcher de croire que, si cette légèreté que l'on nous reproche est un piège, elle est, souvent aussi, une sauvegarde. En France, les femmes qui écrivent ont presque toujours le bon goût d'éviter les sujets scabreux. Quand elles les abordent, c'est pour en rire; on glisse, on n'appuie jamais. La page tournée, auteur et lecteur n'y pensent plus. En Allemagne, quand elles racontent des incongruités, c'est avec système. Il faut aller au fond des choses et ne rien faire à

demi. Elles prennent un ton convaincu, doctoral, pédant et solennel et pataugent gravement au nom de la philosophie et même de la religion. Une chambre où deux amoureux s'embrassent devient pour Mme de Hillern « comme une église ». Elle s'adjuge sans doute le rôle du pontife dans ce temple d'un nouveau genre, et puisqu'elle est en si bon chemin, elle aspire tout de suite à décrocher le bonnet de docteur en théologie.

C'est une œuvre étrange que ce roman de Mme de Hillern, *Am Kreuze* (en croix), qui a fait le tour de l'Allemagne en 1890 dans le recueil illustré *Vom Fels zum Meer*, périodique pour le foyer allemand, et qui eut ensuite, en librairie, un nombre respectable d'éditions. On passe, en le lisant, de l'hilarité à l'indignation et au dégoût. On ne sait pas ce qui doit étonner davantage de la perversité de l'imagination ou de l'impudence prétentieuse (à moins que ce ne soit de la naïveté) qui offre au public ce salmigondis où les mystères les plus sublimes du christianisme, la mythologie, le panthéisme, la science, le mysticisme, la frivolité, la volupté, le délire érotique et sacrilège, les invraisemblances et les trucs les plus usés du mélodrame sont si outrageusement mêlés. La popularité dont jouit le recueil où ce roman a paru et le nom de l'auteur, qui est un des plus connus parmi ceux des femmes qui écrivent en Allemagne, nous serviront d'excuse pour nous y arrêter.

Dans une introduction rédigée en style pompeux, Mme de Hillern passe d'abord rapidement en revue les différentes luttes du christianisme contre l'esprit du siècle, depuis la résurrection du Christ jusqu'à nos jours, et elle en tire une conclusion originale. C'est en vain qu'ils ont prêché, prié, souffert et voué leur vie à l'explication de la doctrine chrétienne, les apôtres, les martyrs et les docteurs de l'Eglise : ce ne sont point eux qui nous ont gardé la lumière. Ce n'est point vers le Golgotha ni vers Rome que l'humanité se tourne pour entendre, dans ses misères ou après chacune de ses crises, une parole de consolation, un mot lui indiquant la voie. Le jardin de Gethsémani est desséché, stérile, aucune force n'en découle plus. Mais, grâce aux lois de l'évolution qui régissent l'univers, comme on voit le soleil passer chaque jour de l'orient à l'occident, ainsi la source d'eau vive de la foi surgit maintenant dans le cimetière d'un petit village des montagnes de Bavière, à Oberammergau. C'est là qu'est Gethsémani; c'est là que l'humanité va chercher le secours; c'est de là que lui vient le salut. Le sapin s'est changé en palme, le fils de paysan en fils de Dieu.

Cette théologie extraordinaire, qui couvrirait un auteur de ridicule dans un milieu catholique, se lit sans stupeur dans les pays protestants où les femmes comme les hommes se croient appelées à

professer leurs opinions religieuses, quelque fantaisistes qu'elles puissent être. On se souviendra du succès retentissant qu'a eu, en Angleterre, le roman de Mrs Humphry Ward, *Robert Elsmere*, dont le héros est un pasteur qui en arrive à nier la divinité du Christ.

Sur cette introduction, Mme de Hillern a bâti le roman le plus hystérique qui soit jamais sorti d'une imagination de femme. Elle aurait pu faire, en restant sensée et vraie, une description intéressante de ce village bavarois, rendu si célèbre par les représentations de la Passion qui s'y donnent tous les dix ans. Les habitants, agriculteurs, artisans ou sculpteurs sur bois, sont plus instruits, plus cultivés que ceux des villages voisins. Avant que les artistes de Munich se fussent occupés de les initier à tous les secrets de l'art moderne, ils étaient restés très simples. Celui qui avait commis quelque faute grave était dépouillé de son rôle. Chacun d'eux considérait le sien comme une espèce de sacerdoce, dont il s'efforçait de se rendre digne en gardant une grande pureté de mœurs. Ils conservaient dans la vie réelle le nom et la physionomie qu'ils avaient portés sur la scène, et il n'y a rien de surprenant à ce que la personnalité morale des principaux acteurs ait acquis aussi, à la longue, quelque ressemblance avec celle du saint personnage qu'ils étaient appelés à représenter. Rien d'étonnant non plus à ce que les spectateurs aient éprouvé *quelquefois*, pour les acteurs eux-mêmes, les sentiments qui ne devaient s'adresser qu'à ceux dont ils étaient les images. Nous savons que le clerc chargé du rôle de Judas, dans les mystères du moyen âge, était souvent en danger d'être mis en pièces par la foule.

Bien que le public de nos jours soit plus sceptique, il est encore capable d'émotion, d'enthousiasme et surtout d'engouement. Il peut arriver, et il arrive, que des femmes tombent à genoux devant le pseudo-Christ et baisent ses pieds et le bas de sa robe. Mais tous ceux qui ont assisté aux représentations d'Oberammergau sont unanimes sur l'impression édifiante, salutaire, pure et sainte qu'elles produisent, et il faut vraiment avoir l'âme bien malade pour ressentir en face d'un pareil spectacle autre chose que de la componction.

Eh bien, c'est une âme de ce genre que Mme de Hillern a donnée à son héroïne, une grande dame bavaroise comme il n'en existe pas, heureusement. Elle aussi descend des grandes dames de la comtesse de Hahn; mais elle ne s'arrête pas, comme ses aïeules, à l'émancipation de l'esprit. Elle ne pouvait nous être dépeinte que parfaitement belle, bonne, spirituelle, infiniment supérieure à tout ce qui l'entoure. Née princesse, sans fortune, elle a été mariée à

un vieillard, grand seigneur, qui lui a laissé en mourant ses immenses revenus, avec cette clause testamentaire qu'elle les perdrait si elle changeait de nom par un second mariage. Elle ne s'est pas fait faute de jeter son bonnet par-dessus les moulins; mais cela s'est passé le plus correctement du monde, et n'a pas diminué le nombre des prétendants à sa main. Parmi ceux-ci se trouve l'héritier d'une maison régnante, cœur noble, homme charmant, ami fidèle et dévoué, auquel il ne manque pour répondre à l'idéal de la comtesse qu'un peu d'enthousiasme. Ils arrivent ensemble à Oberammergau pour les représentations de la Passion. A quelque distance du village, sur la lisière d'un bois, *au pied d'un crucifix*, ils font la rencontre d'une apparition singulière : un homme est là, debout. Sa tête pâle, une tête de Christ encadrée de longs cheveux et *couronnée d'épines*, s'appuie mélancoliquement au tronc d'un arbre. Son regard et celui de la comtesse, portés sur un rayon de soleil qui va de l'un à l'autre, se croisent et se fondent, c'est le coup de foudre. Cela ne dure qu'un instant, le carrosse continue sa route et le roman va son train au milieu des orages, des frivolités, des scènes de la Passion, des inondations, des clairs de lune et des incendies de forêts.

On devine sans peine que le personnage mystérieux du bois est le héros du roman, le paysan chargé du rôle du Christ. La description de la représentation du mystère commence par une apostrophe à Hélios, le dieu brillant qui ne comprend pas, en traversant ce jour-là le firmament, pourquoi *cet autre dieu* vient sur la terre annoncé par un coup de canon, sous les dehors d'un mendiant et hué par la populace. Tout le reste est dans ce goût. Ce que ces paysans bavarois représentent ce ne sont point de simples tableaux, c'est véritablement un sacrifice. C'est le Fils de Dieu qui est là, vivant, souffrant, mourant, et c'est en même temps un si grand artiste et un si bel homme que la perverse comtesse en perd la tête. Elle refuse de rentrer à Munich et le prince s'en retourne seul.

Dès la seconde entrevue de la comtesse avec le héros, nous sommes en plein délire absurde et sacrilège. Il est à la fois un homme supérieur, un paysan allemand, un Titan, le Christ et Jupiter, et la comtesse une femme supérieure, philosophe, sentimentale, Madeleine et Danaé. On conviendra que cela n'est point banal et que les sensations éprouvées par des êtres aussi complexes sortent du domaine du vulgaire. Sur leurs lèvres, les paroles sacrées de l'Evangile alternent avec les déclarations les plus passionnées, les explications scientifiques et panthéistes et les mièvreries enfantines. Mais on ne peut pas délirer toujours, il faut

penser aussi à la vie pratique et au *qu'en dira-t-on?* La fierté et la conscience droite du paysan ne s'accommoderaient point d'une situation irrégulière. La comtesse, de son côté, ne veut renoncer ni à son titre ni à son luxe. Pour tout concilier, elle fait semblant d'épouser le brave homme, et après un voyage en Orient, elle l'installe dans un petit château, près de Munich, où il passe pour son intendant. Le mystère dont l'aventure est entourée lui donne encore plus de piquant.

Ce n'est là qu'une partie de ce très mauvais roman, imprimé, de nos jours, dans un périodique destiné au foyer allemand. Il est depuis longtemps dépassé le programme en vertu duquel le livre s'arrêtait aux fiançailles de l'héroïne. Que la comtesse, après neuf ans de cette vie et de nombreuses scènes mélodramatiques, renonce à sa fortune à la fin du dernier volume et se déclare ouvertement la femme du paysan, cela ne change rien à la morale de l'histoire. L'imagination de la lectrice n'en a pas moins été traînée, pendant des centaines et des centaines de pages, dans des cloaques de sentiments si malsains et si violents que les tirades enflammées de Phèdre sont jeux de pensionnaires à côté. Je n'insisterai point sur l'audace impie et l'ignorance prétentieuse avec lesquelles sont traitées les choses de la religion. Il est regrettable que Mme de Hillern fasse un si piètre usage du talent d'écrivain qu'on ne saurait entièrement lui dénier.

Mon intention n'est pas de passer en revue tout ce que tant d'autres femmes allemandes écrivent dans les journaux. Outre que l'entreprise serait trop longue, elle n'en vaut vraiment pas la peine, et ce serait abuser de la patience du lecteur que de l'entretenir plus longtemps de cette littérature au grand rabais. Il me tarde de trouver enfin quelque chose à louer. Avant d'en venir à ce qu'il y a de meilleur dans la littérature féminine allemande, je voudrais essayer de relever un trait de caractère de la femme de race germanique et m'arrêter à trois noms déjà connus : la reine de Roumanie, Carmen Sylva, et Mmes Bertha de Suttner et Ossip Schubin.

III

Il ne faut pas avoir vécu bien longtemps en Allemagne ni avoir lu beaucoup de romans féminins pour reconnaître qu'il existe une différence essentielle entre la femme de race latine et plus spécialement française et la femme de race germanique. Pour peu que le séjour se prolonge, plus on observe et plus on lit, plus on est confirmé dans son jugement et, après quelque réflexion, on ne tarde pas à découvrir les causes de cette différence.

En France, la femme a toujours tenu une place importante dans la vie sociale. L'homme s'ingéniait à lui plaire; il la mettait sur un piédestal, la choisissait pour arbitre du goût et des ouvrages de l'esprit, et la gloire n'était point complète quand ce n'était pas elle qui distribuait les couronnes. La femme acceptait sans scrupules un rôle qu'elle se sentait capable de remplir, et cette royauté, qui n'était pas exclusivement l'apanage de sa beauté et de sa jeunesse, elle l'exerçait jusqu'aux dernières limites de l'âge, longtemps après que ses charmes physiques avaient disparu. Un pouvoir intellectuel aussi universellement reconnu lui donnait, vis-à-vis de ses fils, une situation que n'avaient point les mères des autres races. Les hommes qu'elle avait mis au monde n'étaient pas seulement chair de sa chair, ils étaient aussi esprit de son esprit. Elle retrouvait en eux son intelligence, agrandie par l'énergie virile et la volonté. C'était un lien de plus qui les unissait à elle. La tâche qu'elle allait accomplir désormais ne devait pas se borner seulement aux soins que réclame le corps. Les ambitions qu'elle n'avait jamais eues pour elle-même, elle les sentait s'éveiller dans sa poitrine le jour où elle prenait pour la première fois son premier-né dans ses bras. Elle se disait que son fils serait doublement son œuvre, il devenait le principal intérêt de son existence. Le mari et tous les autres hommes desquels elle avait pu songer jusqu'ici à recevoir des hommages passaient au second plan, et voilà comment la femme française a pu mériter cette qualification un peu bizarre, mais profondément juste et belle, de *couveuse d'âmes*.

Tel n'a pas été le sort de la femme allemande. Nous avons déjà vu que son rôle intellectuel avait été à peu près nul jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Cette longue sujétion a laissé à son caractère une empreinte que n'effaceront pas de sitôt l'élan qu'une petite minorité a pris depuis le commencement du siècle et le vent révolutionnaire qui souffle maintenant à travers les gynécées d'outre-Rhin. La femme allemande n'a jamais joui que d'une royauté éphémère. Son pouvoir durait « ce que durent les roses : l'espace d'un matin ». Il ne s'étendait guère au delà du cercle qu'elle aurait pu décrire avec sa quenouille. Elle n'en murmurait point et se contentait, le temps de la jeunesse et de l'amour passé, de n'être plus que la servante de son mari. Cependant, avant d'être sa servante, elle avait été sa reine. Les triomphes et les joies de cette courte domination lui avaient laissé un souvenir d'autant plus vif qu'elle n'avait rien pour se distraire et se consoler de leur perte. Ses regards allaient vers le passé comme vers un Éden où elle était entrée un jour avec son mari, la main dans sa main. Lui seul possédait le secret des paroles magiques qui l'avaient ouvert,

et cela lui donnait, aux yeux de sa femme, une impérissable auréole.

Ce serait faire une grave injure à la femme allemande que de croire qu'elle aimait moins qu'une autre ses nombreux enfants; les mères ont partout le même dévouement. Mais ses fils échappaient vite à son influence, elle ne pouvait les suivre dans ces régions de l'esprit où on ne lui réservait point de place, et sa tâche auprès d'eux était nécessairement restreinte. Le mari restait donc l'astre principal autour duquel gravitaient ses sentiments et ses pensées. Il était le seigneur et maître, ce qui s'exprime en allemand par un seul nom : *der Herr*.

A ces causes, qui devaient assurer à l'homme un rôle exceptionnel dans les romans des femmes allemandes, il faut joindre la différence de tempérament provenant de la différence des races et des particularités ataviques. Pétulante et vive, la Française est avant tout une *cérébrale*, comme dit le jargon moderne. Non qu'elle soit absolument incapable de passion, mais ce n'est le plus souvent qu'une flambée claire et joyeuse, presque aussitôt éteinte qu'allumée. Elle se fatiguerait vite d'un amour qui l'absorberait toute au détriment du reste. Généreuse et prodigue, elle veut pouvoir jeter les richesses de son cœur à tous les vents, se dépenser en mille étincelles. Certes, elle sait aimer, mais ce n'est point *uniquement*, et les grandes amoureuses ont toujours été rares en France.

Sous ses dehors placides, l'Allemande est, au contraire, une « sensuelle ». De la vie qu'elle menait autrefois dans les forêts de la Germanie, où elle combattait aux côtés de l'homme, mesurant sa force à la sienne, chassant comme lui l'auroch et le sanglier, il lui est resté un fonds d'ardeur sauvage que les habitudes chrétiennes de dix siècles ont pu affaiblir, mais n'ont point détruit, et auquel on se heurte tout de suite quand on l'étudie. « Je voudrais que tu me broyasses! » dit une héroïne de Carmen Sylva dans un moment de passion, et ce n'est point quelque paysanne inculte, mais une princesse de sang royal qui épouse un professeur. La Brunhild des *Nibelungen*, la vierge reine, forte entre les forts, ne voulait donner sa main et sa couronne qu'à celui qui l'aurait vaincue en combat singulier. Les Allemandes ont cessé depuis longtemps d'être des amazones, mais elles ont conservé le culte instinctif de la force physique; elles lui font jouer un grand rôle dans leurs romans. Il arrive presque toujours que le héros arrache l'héroïne à quelque danger, et l'emporte, à des distances parfois considérables, à travers mille difficultés. Cette fidélité inébranlable, ce dévouement de l'être à l'être, de l'homme à l'homme, qui a été

le principe de la féodalité et qui nous était venu de la Germanie, a aussi laissé sa marque dans le caractère de la femme allemande. Nature demeurée primitive, elle n'a point appris l'art de diviser le trésor de ses facultés pour le rendre plus productif; elle l'a laissé presque tout entier où elle l'avait déposé d'abord, aux pieds de l'homme qui l'avait aimée.

Tout cela était latent dans la femme allemande aux époques où elle se taisait. Elle ne pouvait manquer de lui donner une expression littéraire aussitôt qu'elle prendrait la plume. Les recherches philologiques et historiques du siècle, les œuvres d'art qu'elles devaient faire naître, allaient aussi exercer une influence sur le roman féminin, en donnant, pour ainsi dire, un nouvel aliment et une sanction éclatante à ce que la femme sentait s'agiter confusément en elle. On découvrit, dans les bibliothèques où elles étaient ensevelies sous la poussière, les vieilles *Sagen*, pleines des hauts faits des héros antiques, de leurs passions brutales et sanglantes. On remit en mémoire les mœurs oubliées des ancêtres. La musique de Wagner acheva de populariser ces légendes. On eut Kriemhild, Brunhild, Siegfried et Siegelinde, Wotan et les chevauchées des Walkyries, la Germanie préhistorique et la Walhalla. Puis, à côté des enseignements austères des œuvres dont cet homme extraordinaire avait emprunté le sujet au cycle breton, enseignements trop élevés pour être goûtés par la multitude, son génie musical, magicien aussi dangereux qu'il peut être bienfaisant, recomposa le philtre qui avait affolé Yseult et le répandit en flots sonores.

Parmi les femmes, et elles sont déjà nombreuses en Allemagne, qui ont entendu cet opéra, quelle est celle qui peut se vanter d'être assez ferme, assez maîtresse d'elle-même, assez cuirassée contre les impressions pour passer indemne à travers ce torrent de feu et ne point se laisser envahir par la volupté effrénée et morbide que cette musique troublante verse jusqu'au tréfonds de l'âme, en y découvrant des abîmes que l'on n'y soupçonnait point?

Je ne crois pas être dans l'erreur en attribuant aux diverses causes lointaines et prochaines que je viens d'indiquer, la passion malsaine qui est un des traits principaux des talents inférieurs et mal équilibrés dans la littérature féminine allemande, et qui a fait de la soumission d'autrefois une adoration servile, jetant la femme aux pieds de l'homme comme un chien battu, trop heureux d'être maltraité. Ce défaut s'accentue en proportion du manque de talent. Chez les femmes mieux douées, sachant donner à leurs sentiments l'expression poétique qui leur convient sans avoir recours à l'exagération, ces mêmes causes produisent de réelles beautés. C'est ainsi qu'on leur doit quelques-unes des pages lyriques les plus

vibrantes et les plus remarquables que possède la langue allemande. D'autres fois, dans les sujets empruntés à l'ancienne Germanie, où la fougue primitive a le droit de se montrer, ces particularités héréditaires, jointes au talent, peuvent créer des scènes d'une grandeur sauvage dont l'effet serait irrésistible si l'auteur, moins dédaigneuse des exigences de l'art, savait mettre quelquefois sa fougue au pas et se reposer, en permettant au lecteur d'en faire autant. C'est le cas de Carmen Sylva et de sa dernière œuvre, *Ullranda*, représentée au commencement de cette année sur un théâtre de Vienne.

Le public français a déjà été à même de faire connaissance avec le royal écrivain par quelques-unes de ses nouvelles et un recueil de pensées couronné par l'Académie. Mais ce n'est là qu'une des facettes de cet esprit si richement doué. On pourrait dire qu'il y a plusieurs poètes dans Carmen Sylva. Il y a celui dont l'imagination aime à errer dans les régions vagues du rêve; celui qui a souffert et qui en a gardé une incurable mélancolie; celui que sa situation a placé au-dessus de l'humanité et qui regarde toutes ses bassesses et ses petitesses avec un sourire où il entre autant d'indulgence que d'ironie. Il y a une femme à l'âme tour à tour résignée et sereine ou sombre jusqu'au pessimisme, au cœur désireux d'éprouver toutes les émotions dont la créature humaine est capable, à l'intelligence avide de tout savoir. Placée entre l'Occident et l'Orient, appartenant à l'un par ses attaches les plus intimes, fascinée par la poésie de l'autre, elle a été envahie par deux torrents des impressions les plus diverses dont elle n'a rien voulu sacrifier. Tandis qu'elle recueillait les unes, elle entendait gronder en elle le flot montant des autres. Pour ne rien perdre, il fallait travailler à la hâte, vite, vite, en une fièvre continuelle, sans jamais prendre le temps d'examiner et de choisir. Nouvelles, romans, poèmes bibliques et antiques, chants nationaux, légendes roumaines, drames, méditations morales et mystiques, tout se suit et s'entasse pêle-mêle dans l'œuvre de Carmen Sylva. On y trouve des choses admirables et d'autres absolument mauvaises. On dirait un buisson immense, portant à côté de la frondaison nouvelle et des fleurs brillantes du printemps, le feuillage flétri et les fruits desséchés et noirs de l'arrière-saison.

Carmen Sylva n'a pas échappé, surtout dans ses premiers romans, aux défauts ordinaires des femmes allemandes. Nous ne voulons point nous y arrêter, pas plus qu'aux œuvres qui ont suivi, malgré leurs mérites; nous passerons tout de suite à ce dernier drame que nous avons nommé plus haut et qui montrera l'auteur sous un jour que le lecteur français ne connaît peut-être pas.

La scène se passe sur une côte de la mer du Nord constamment battue par la tempête et couverte de forêts. C'est un coin de la Germanie d'avant Tacite, préhistorique et sauvage. Les hommes ont des tailles de géants, des allures de fauves. Les femmes sont en tout leurs égales. Elles soulèvent des blocs de pierre comme elles feraient des plumes, un tronc d'arbre sur leurs épaules ne pèse pas plus qu'un fétu de paille. Elles servent à boire dans des crânes. Elles prennent part, sans trembler, à tous les combats, à tous les meurtres et à tous les sacrifices humains qui suivent le retour des pirates, ramenant de leurs expéditions lointaines des vaisseaux chargés de victimes et de butin. Quand le rideau se lève, les hommes de la tribu sont partis pour une expédition de ce genre. Ceux qui sont restés au camp racontent en des vers d'un rythme haché, saccadé, rapide comme le galop d'un cheval emporté, l'impatience fébrile et les sentiments divers avec lesquels ils attendent le résultat de l'expédition. Pour stimuler la vaillance des jeunes guerriers, on a promis de donner pour femme au plus brave d'entre eux la meilleure et la plus belle fille de la tribu, Ullranda. Tandis qu'elle est là avec ses compagnes, l'admiration, l'envie, la haine, la crainte et l'espérance soulèvent, dans toutes ces poitrines, des tempêtes aussi violentes que celles qui fouettent incessamment le rivage. Chacune des jeunes filles, tenant celui qu'elle aime pour le plus brave, redoute qu'il tombe en partage à une rivale exécrée autant qu'admirée. « Plutôt le voir arroser l'autel de son sang qu'appartenir à une autre! » s'écrie une de ces amazones dont la résignation est la moindre vertu. Ullranda est sûre que le vainqueur sera Arbogast, auquel elle s'est promise en secret. Mais le sort des armes en décide autrement; c'est Wodmor qui revient en triomphateur. Explosion de douleur et d'effroi de la part d'Ullranda; sombre désespoir d'Arbogast. Il ne survivra pas à son malheur. Il exige de la bien-aimée qu'elle lui prouve son inclination en le tuant. Ullranda le perce de son épée, et sa fureur, désormais, ne connaît plus de bornes. S'avançant vers l'autel où flambe le feu du sacrifice, elle y fait rougir le fer, tout ruisselant du sang d'Arbogast, et en frappe Wodmor qui a osé s'approcher d'elle. La foule indignée l'entoure en poussant des cris. Insensible aux injures dont on l'accable, silencieuse et sombre, Ullranda attend ses juges.

La scène qui suit est une des plus impressionnantes que l'on puisse imaginer. Jusqu'ici, les passions, les sentiments des héros avaient été trop violents, trop surhumains, pour éveiller chez le spectateur ou le lecteur autre chose qu'un étonnement incrédule. Maintenant, l'intérêt domine. Les juges apparaissent avec une lenteur solennelle, et la sentence qu'ils prononcent est des plus

originales. Ullranda est condamnée *à vivre* pour expier sa faute. Alors son désespoir éclate de nouveau. Elle se traîne aux pieds de ses juges, les suppliant de la faire mourir, de lui imposer, s'ils le veulent, les plus atroces tortures, mais de la délivrer de la vie. A chacune de ses prières, les juges inexorables ne répondent que par un mot : *Lebe!* « Vis ! » Ces deux syllabes, courtes et monotones, tombant comme un coup de hache après chacun des tableaux que fait l'infortunée de la vie désolée et solitaire qu'elle va mener désormais, acquièrent, par la répétition, une grande puissance tragique. On est envahi peu à peu par une compassion indéfinissable. On se demande ce que l'auteur doit avoir souffert pour considérer la vie comme le plus terrible des châtiments. Cette issue du poème, qui rappelle une des scènes les plus émouvantes du *Paradis perdu* de Milton, a décidé du succès de la pièce lors de la représentation. Mais Carmen Sylva tient trop peu de compte des exigences scéniques pour que ses drames, bien que s'élevant tous, par quelque côté, au-dessus du banal et du médiocre, soient jamais représentés plus de deux ou trois fois. L'auteur s'en console en commençant une autre œuvre, et le lecteur regrette de voir tant de richesses gaspillées et presque perdues, faute de mesure.

Le proverbe assurant qu'abondance de biens ne nuit pas s'est trouvé faux pour Carmen Sylva. Je regrette de devoir dire que le contraire aurait quelque chance d'être vrai pour Mme Berthe de Suttner. Néanmoins, elle s'est acquis une célébrité universelle par son roman *Die Waffen nieder!* « A bas les armes ! », et la ligue internationale qu'elle a fondée pour la paix. Profondément touchée des maux et des deuils sans nombre que cause la guerre, désirant ardemment contribuer à sa suppression, elle a pris la plume dans un moment d'émotion et rédigé un violent réquisitoire, sous la forme d'un roman en deux volumes. Ce roman a eu un succès immense, plus de vingt-cinq éditions, chiffre énorme pour l'Allemagne, où les livres se lisent mais ne se vendent pas. Eblouie par son triomphe, trompée par les flatteries et les imprudents conseils de ses admirateurs, Mme de Suttner a continué d'écrire, mais ses œuvres ultérieures, malgré toutes les bonnes intentions dont elles sont pleines, n'ont rien de commun avec la première que les longueurs insipides et la pauvreté d'exécution.

C'est toujours une entreprise dangereuse que celle de travestir en roman une idée quelconque, surtout quand cette idée est assez riche pour se suffire à elle-même. Avec quel art ce vêtement d'emprunt ne doit-il pas être taillé pour qu'on ne sente point l'artifice et que rien ne vienne retarder le libre développement et

alourdir la marche de l'œuvre. D'ordinaire, l'intrigue et l'idée se nuisent réciproquement. Si Mme de Suttner s'était contentée de réunir en un seul volume les pages éloquentes et justes qu'elle a écrites contre la guerre, les descriptions qu'elle a faites de ses calamités, et les réflexions que tous ces maux lui ont suggérées, elle aurait produit une chose excellente à tous les points de vue. Elle a cru mieux faire en racontant la vie d'une femme de l'aristocratie autrichienne, et a été entraînée ainsi à mettre dans son livre de nombreux hors-d'œuvre absolument inutiles et les morceaux les plus disparates, cousus ensemble vaille que vaille.

L'héroïne est une comtesse, fille d'un grand seigneur occupant une haute position militaire. Elle a été élevée dans le culte du soldat et rêve d'en épouser un. Ici, diatribe contre l'étude de l'histoire telle qu'on l'enseigne à la jeunesse, et qui n'est qu'une glorification enthousiaste de la guerre et de la force brutale, cachant avec soin les horreurs dont elle est la source sous les oripeaux de la gloire et les branches de laurier, faussant le jugement, étouffant la sensibilité et la pitié, si naturelles à des cœurs de jeunes filles, sous le bruit des fanfares et des tambours. L'héroïne épouse un lieutenant. Elle est mère d'un fils depuis quelques mois quand éclate la guerre de 1859. Le mari suit son régiment en Italie. La jeune femme pleure. Son père la sermonne. « L'amour conjugal, l'amour de la famille, tout cela est très bien, lui dit-il, mais ne doit venir qu'en second lieu. » — « Est-ce bien vrai? » demande l'auteur. La question est au moins étonnante. On ne croirait pas qu'il pût y avoir, pour les âmes bien nées, deux opinions sur l'amour et le dévouement que l'on doit à la patrie. Suivent des peintures de la vie que mènent ceux qui sont restés au pays, de l'anxiété avec laquelle on attend les nouvelles de l'armée, des bruits de tous genres qui circulent, de l'impression que produisent les défaites, les proclamations du gouvernement, mettant tous les droits et toutes les vertus d'un côté, tous les torts et tous les vices de l'autre. Mme de Suttner emprunte à l'*Histoire de la civilisation* de Buckle ses réflexions sur les reculs du progrès et les dommages apportés par la guerre à la vie intérieure des États. La comtesse perd son mari. L'auteur nous entretient tout naturellement du chagrin qu'elle en éprouve. Puis la paix est signée. La vie sociale et mondaine reprend son cours. Les uns sont tout aussi frivoles qu'auparavant, les autres suivent avec intérêt les questions politiques. Dans les familles de militaires, les épisodes de la dernière campagne fourniront, pendant longtemps, matière à la conversation. C'est ainsi que la jeune comtesse entend avec horreur faire l'éloge de ce Hupauf, Tyrolien, qui, monté sur le dôme de Milan

avec quatre camarades qui lui chargeaient ses armes, tirait sur les Italiens tassés en bas sur la place et en tua, à lui seul, quatre-vingt-dix. L'héroïne ne partage point l'aveuglement de ceux qui l'entourent. Elle fait de son cœur, de son intelligence et de son temps, un usage qui lui semble bien meilleur : elle étudie Strauss et Darwin, et s'indigne de ce que ses parents et amis, tout entiers aux intérêts *mesquins* de la vie publique et privée, connaissent à peine les noms de ces *bienfaiteurs de l'humanité.*

La comtesse a quitté son deuil; elle reprend goût à l'existence, conduit ses sœurs dans le monde et s'amuse. Après mille péripéties sentimentales et romanesques, elle se remarie. L'homme qu'elle épouse, bien que baron prussien et militaire au service de l'Autriche, pense exactement comme elle sur toutes choses. Ils sont mariés depuis deux ans à peine que la guerre éclate entre l'Autriche et la Prusse. Le baron, obligé de porter les armes contre son pays d'origine, compte de proches parents dans l'armée ennemie. Au moment où il part, sa femme, retenue sur son lit de douleurs, va lui donner l'enfant qu'il désire depuis si longtemps et qu'il ne verra pas naître. Les émotions des adieux mettent la vie de la jeune mère en danger. Le mari suit son régiment la mort dans l'âme; bien d'autres que lui se trouvent sans doute dans des situations aussi tristes; mais, le lendemain, les journaux racontant le départ des troupes ne parlent que de visages rayonnants de joie, d'ardeur guerrière et d'enthousiasme.

Toutes les horreurs, toutes les souffrances, toutes les scènes de carnage et de barbarie dont un champ de bataille peut être le théâtre, sont rassemblés dans les chapitres qui suivent. Mme de Suttner n'a reculé devant rien. On dirait parfois qu'elle a trempé sa plume dans l'encrier de M. Zola. Elle parle des blessés dont personne ne se soucie ou que l'on ne peut découvrir, des fosses creusées à la hâte, où les vivants sont jetés pêle-mêle avec les morts, de ces bandes de malfaiteurs suivant les armées comme des hyènes, se ruant sur les morts et les blessés, dépouillant les uns, mutilant les autres, et, pendant que tout cela se passe dans quelque coin du pays, les habitants des villes sont en fête, on pavoise, on chante des *Te Deum*, on se félicite de la victoire remportée. L'héroïne s'en va à la recherche de son mari blessé. Elle assiste au désarroi des ambulances; elle voit les provisions et les secours que des âmes compatissantes ont rassemblés, gaspillés, perdus, faute d'ordre ou de bras. Elle parvient à découvrir celui qu'elle cherche et l'emmène chez son père à la campagne. Toute la famille est rassemblée sous le même toit, heureuse de se retrouver au complet. On commence à peine à respirer qu'une épidémie, suite naturelle

de la guerre, éclate et enlève en quelques jours le frère et les sœurs de l'héroïne. Le fiancé de l'une d'elles se tue sur la tombe et le vieux père meurt de douleur en maudissant la guerre.

Mais la vie reprend encore une fois son cours ordinaire. Le baron et sa femme vont s'établir à Paris. Sous le coup des épreuves qu'ils ont traversées, leurs idées ont acquis encore plus de force et de précision. Ils travaillent ensemble à une œuvre destinée à ouvrir les yeux de l'humanité. Comme pour leur montrer que leurs efforts sont inutiles, la guerre est déclarée entre la France et l'Allemagne. Des complications de tous genres les empêchent de quitter Paris. Ils ont leur part des souffrances du siège. Une lettre de Berlin, que l'on trouve chez eux, fait accuser le mari d'espionnage et on le fusille sans merci.

Telle est, dans ses grandes lignes, ce roman qui devait tenter une imagination de femme. Il est probable, hélas! que la guerre restera, pendant longtemps encore, un des fléaux les plus redoutables du genre humain. Des philosophes, des penseurs, des savants, qui ne sont pas des barbares, assurent que c'est une nécessité inéluctable, et Mme de Suttner combat cette opinion de toutes ses forces. Elle a insisté sur les horreurs, les calamités, les crimes monstrueux, les passions mauvaises que la guerre déchaîne; il faudrait mettre en regard le courage, le dévouement, les vertus sublimes et les graves enseignements dont elle est la source. On désirerait aussi un peu moins d'admiration pour Strauss et la science évolutionniste. Ces restrictions faites, et malgré les défauts de forme, de composition et de style, les hors-d'œuvre frivoles et romanesques et des erreurs regrettables, l'auteur de ce roman n'en mérite pas moins de grands éloges pour l'avoir écrit. Toute voix qui s'élève pour prêcher la concorde, la charité universelle et la pitié a droit à la reconnaissance et à l'attention.

Mme de Suttner est d'une infatigable activité. Elle compose des romans qui, malheureusement, ne valent rien, dirige une revue, préside des congrès, prononce des discours et entretient une correspondance suivie avec tous les pacificateurs de l'univers. D'aucuns trouvent qu'elle fait trop de bruit et recherche la popularité plus qu'il ne convient; mais chacun sait qu'il suffit d'être en vue pour être exposé au venin des mauvaises langues.

Ossip Schubin (Mlle Lola Kirschner) a des visées moins hautes, mais beaucoup plus de talent. Ses qualités d'écrivain la placent bien au-dessus du commun des romancières allemandes; ses défauts l'empêchent, néanmoins, d'être mise au premier rang. Ses œuvres de début ne sont pas, comme chez le plus grand nombre, des variations sur un thème conventionnel, des histoires qui

sortent toutes faites de l'imagination des auteurs et où la réalité a juste assez de part pour les rendre dangereuses, en leur donnant un faux air de vraisemblance. Elle sait regarder autour d'elle et raconter ce qu'elle voit avec une fine ironie et beaucoup de verve. C'est le peintre de l'aristocratie autrichienne, en négligé élégant, dans sa vie de tous les jours, exclusive, frivole, gaie, nonchalante et sympathique. Personne ne possède mieux qu'Ossip Schubin le jargon particulier de cette société, jargon composé de dialecte viennois et d'expressions empruntées à tous les sports, farci de français, d'anglais, d'italien, amusant et nul. Une de ses nouvelles, *Thorschlusspanik* (que l'on pourrait traduire en français par : *On va fermer*), bien pondérée dans toutes ses parties est, en son genre, un petit chef-d'œuvre. C'est une amplification de cette fable de La Fontaine où l'on voit une fille qui fait la dédaigneuse, refuse tous les partis, et qui est heureuse à la fin de « rencontrer un malotru ». Cette donnée très simple est développée avec esprit et sert de fond à un tableau très réussi de la vie de château en Autriche.

Mais l'auteur n'a pas gardé toujours la même mesure. Le succès l'a gâtée. On l'avait louée pour ses descriptions brillantes ; en voulant être plus brillante encore, elle est tombée dans l'exagération et le faux. Elle a écrit des romans d'artistes où l'on retrouve cette exaltation maladive du génie, la mélancolie, la teinte de pessimisme, qui caractérisent les œuvres première manière de la comtesse de Hahn. Ses figures sont originales ; il y a toujours dans ses œuvres de la verve et de l'observation sagace, voire même du réalisme ; mais, à force de vouloir mettre en lumière les qualités et les défauts exceptionnels de certaines natures d'artistes, elle en a fait des ombres géantes, mélanges extraordinaires de démons et de demi-dieux.

Marie André.

La fin prochainement.

CHARLES NODIER CONSPIRATEUR

Le titre de cet article est presque une ironie... à l'adresse de Nodier. Charles Nodier conspirateur! On s'attend peut-être à un récit d'aventures dépassant en intérêt *les Carbonari*, ou passionnant comme *la Torre Maladetta*. Pour ne prendre personne en traître, je me hâte de dire qu'il n'est malheureusement pas en mon pouvoir d'ajouter quelque émouvant épisode à la vie de Charles Nodier. Mon but est autre et plus modeste : je voudrais simplement faire justice de la petite légende que Nodier a lui-même créée autour de son nom en se donnant si souvent, dans ses *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire*, comme le héros d'intrigues et de conjurations invraisemblables, comme la victime des rigueurs odieuses de la police, alors qu'il ne fut jamais qu'un très pauvre, très modeste ou même très douteux conspirateur.

Un dossier conservé aux Archives Nationales nous fournit le détail exact des démêlés de Nodier avec la police du Consulat et de l'Empire [1]. Ces démêlés durèrent dix ans, de 1802 à 1812, et se terminèrent assez heureusement, on le verra. D'autre part, la persécution ne fut pas impitoyable et resta bien loin en dramatique des narrations enflammées de l'écrivain.

Le sujet de ces quelques pages est donc d'opposer aux récits romanesques des *Souvenirs* de Nodier la réalité crue. Mais, comme l'on pourrait m'accuser de m'attarder à une démonstration déjà faite, et me dire que personne ne croit plus à la véracité des *Souvenirs*, j'ajoute que cette étude aura toujours un intérêt, celui de laisser entrevoir la psychologie ou, comme l'on dit aujourd'hui, la mentalité de Charles Nodier, ce caractère exalté, cette nature inquiète, cette imagination surexcitée, qui furent cause de ce qu'il a appelé les malheurs de sa jeunesse.

I

Dans le courant de l'année 1802, alors que Bonaparte, rêvant déjà l'empire, brisait impitoyablement tous les obstacles qui s'oppo-

[1] Archives Nationales, F⁷ 6457.

saient à ses desseins, et imposait brutalement silence aux moindres protestations qui s'élevaient contre sa fortune naissante, la police sans cesse aux aguets eut connaissance d'un audacieux libelle qui circulait en manuscrit dans le public, et où la personne du Premier consul était hardiment attaquée. Ce pamphlet, en vers, de six strophes, était intitulé *la Napoléone*. Il sortait, il faut le reconnaître, de la médiocrité et de la platitude de beaucoup de morceaux du même genre, et quelques vers vigoureux y dénotaient un écrivain de race. L'auteur s'inclinait devant le génie militaire de Bonaparte. Mais il déclarait en même temps que ce génie ne pouvait suffire à l'absoudre de son caractère d'étranger, de

Sycophante vomi des murs d'Alexandrie
Pour la honte de la patrie
Et le deuil de l'univers!

(ce ne sont pas les meilleurs vers, inutile de le dire), ni lui faire pardonner surtout ces projets liberticides.

Qu'une foule pusillanime
Brûle aux pieds du tyran son encens odieux!
Exempt de la faveur du crime,
Je marche sans contrainte et ne crains que les dieux.
On ne me verra point mendier l'esclavage
Et payer d'un coupable hommage
Une infâme célébrité.
Quand le peuple gémit sous sa chaîne nouvelle,
Je m'indigne d'un maître, et mon âme fidèle
Respire encor la liberté!

Au reste, le poète prédisait au tyran une chute aussi éclatante qu'éclatant était son succès, car la France devait bientôt se réveiller pour chasser « l'étranger perfide » :

La Roche Tarpéienne est près du Capitole,
L'abîme est près du trône, et la palme d'Arcole
S'unit au cyprès de la mort.

En vain aux lois de la victoire
Ton bras triomphateur a soumis le destin,
Le temps s'envole avec ta gloire
Et dévore en fuyant ton règne d'un matin.
Hier, j'ai vu le cèdre : il est couché dans l'herbe;
Devant une idole superbe
Le monde est las d'être enchaîné;
Avant que tes égaux deviennent tes esclaves,

Il faut, Napoléon, que l'élite des braves
Monte à l'échafaud de Sidney [1].

Quel était l'auteur de cette ardente protestation? La police, trouvant les vers passables sans doute, les attribua d'abord à Ducis, puis à Lebrun. L'un et l'autre se disculpèrent. Ginguené fut également incriminé, mais sans preuves. Après des recherches infructueuses, la poursuite allait être abandonnée, lorsqu'au commencement de 1803, la pièce parut, imprimée à Londres, dans l'*Ambigu*, journal dirigé par Peltier, ancien rédacteur aux *Actes des Apôtres*. Nouvelles recherches, nouvelles arrestations, nouveaux relaxes. L'affaire était, pour la deuxième fois, sur le point d'être classée, quand une lettre, adressée au Premier consul, vint donner le mot de l'énigme et fort explicitement, puisque le correspondant se déclarait l'auteur de *la Napoléone*, signait : « Charles Nodier », et donnait son adresse : « A Paris, hôtel de Berlin, rue des Frondeurs ». Le lendemain, 30 frimaire an XII (22 décembre 1803), le poète était arrêté.

Le récit de cette affaire de *la Napoléone*, de son arrestation et de sa captivité forme l'un des chapitres des *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire*, de Charles Nodier [2]. Mais combien est embelli, combien est amplifié ce récit, l'on va pouvoir en juger. Dès cette première aventure de sa vie politique, l'on reconnaîtra quelle très mince créance il faut donner aux narrations de l'écrivain et quelle faible estime il faut réserver au caractère du pamphlétaire.

C'est tout d'abord son arrestation que Nodier éprouve le besoin d'illustrer. Si l'on se reporte au dossier de la police, on peut constater que cette arrestation ne présenta rien de fort extraordinaire. L'inspecteur Veyrat arrive rue des Frondeurs, prie le jeune homme de lui remettre ses papiers, ce que celui-ci fait, semble-t-il, sans résistance; les papiers sont empaquetés, le paquet cacheté et le prisonnier emmené au Dépôt. Mais, dans les *Souvenirs*, c'est bien autre chose. Deux argousins se jettent brutalement sur le prévenu, lui font subir une odieuse perquisition, « le palpant de la manière la plus indécente ». Il parvient à s'en débarrasser et « les étend sur le parquet ». Un des soldats présents, — car on a mobilisé la troupe, — se précipite et fait à Nodier une blessure assez sérieuse. Le sang coule, et sans l'intervention de l'inspecteur Veyrat, qui calme son prisonnier, qui sait ce qui fût advenu [3]?

[1] Les citations sont faites d'après les *Poésies* de Charles Nodier, recueillies et publiées par M. Delangle. Paris, 1829. L'éditeur déclare donner *la Napoléone* « d'après la première copie du poète ».

[2] Sous ce titre : *Les Prisons de Paris sous le Consulat.*

[3] *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire.* Ed. Charpentier, t. II, p. 12-13.

Après cette bataille, on arrive au dépôt de la Préfecture, où l'inculpé est écroué. A en croire Nodier, il demeura pendant quinze jours sous les verrous sans qu'on daignât l'interroger ni le fixer sur son sort. « Le quinzième jour seulement, dit-il, on me traduisit devant M. Bertrand, chef de la première division de la police[1]. »

Autant de faits, autant d'inexactitudes. Car le 30 frimaire an XII, le jour même de son arrestation, Nodier subit son interrogatoire, et non pas devant M. Bertrand, mais devant le préfet de police lui-même, M. Dubois[2]. Très peu de chose, d'ailleurs, sur l'interrogatoire dans les *Souvenirs*. La matière était sans doute infertile et ingrate. Mais nous pouvons avantageusement combler cette lacune, ayant conservé la minute des réponses du prévenu. Et en la lisant, on comprend qu'il n'ait pas longuement insisté sur ce point. Non pas que cet acte atteigne le moins du monde son honorabilité. Mais l'adversaire de Bonaparte, le champion de la liberté française, y apparaît visiblement désabusé. Ce n'est plus la belle impétuosité de tout à l'heure. Il reconnaît encore avec quelque fierté que *la Napoléone* est de lui; mais déjà il cherche à s'excuser, à se reprendre. Lui demande-t-on quels motifs l'ont poussé à écrire une pareille pièce :

« R. Il y a environ deux ans, répond-il, que, venu à Paris pour y faire imprimer un ouvrage, des circonstances particulières et dont je ne puis rendre compte me montèrent l'imagination, et dans un moment d'humeur je composai *la Napoléone*. Le lendemain, plus calme et plus tranquille, je ne l'aurais point faite. Mais, cependant, soit par un sentiment d'amour-propre ou autrement, croyant qu'il y avait quelques belles choses dans cette pièce, je la montrai à une personne, et bientôt les copies s'en multiplièrent à l'infini. Je retournai ensuite dans mon pays. En revenant à Paris, dernièrement, je n'y retrouvai plus un objet de bonheur que j'y avais laissé[3]. Excessivement malheureux alors et ayant entendu dire assez vaguement que quelques personnes étaient détenues pour cause de *la Napoléone*, je crus qu'il était indigne de moi de laisser souffrir des innocents. J'écrivis au Premier consul et me dénonçai moi-même comme auteur de cet ouvrage.

[1] *Souvenirs*, t. II, p. 12-13.

[2] « Paris, le 30 frimaire an XII de la République. — Nous Conseiller d'Etat, Préfet de police, avons fait comparaître par-devant nous le ci-après nommé, lequel nous a paru avoir la taille d'un mètre quatre-vingt-huit centimètres; les cheveux bruns foncés, le front haut, les sourcils bruns, les yeux gris bruns, le nez gros, la bouche petite, le menton pointu, le visage ovale... » (Archives Nationales, F[7] 6457.)

[3] Mlle Lucile Franck, peintre d'histoire. (Interrogatoire.)

« D. Mais, enfin, pourquoi aviez-vous composé cette pièce?

« R. Je serais bien embarrassé de le dire moi-même. C'était dans un moment d'exaltation et sans motif. Je sens que c'est une mauvaise action et que l'on ne doit jamais se permettre d'écrire contre le gouvernement sous lequel on vit, lors même qu'on ne l'aimerait pas.

« D. A qui avez-vous montré cette pièce?

« R. Comme l'homme à qui je l'ai montrée en a abusé d'une manière horrible, ce serait une sorte de récrimination que de le nommer et je ne le ferai pas.

« D. N'avez-vous pas distribué d'autres copies de cette pièce soit à Paris, soit ailleurs?

« R. Jamais. Je n'en ai donné qu'une copie de mon écriture. C'est un véritable mouvement de vanité et de faiblesse[1]. »

Nous voilà loin des imprécations de *la Napoléone*. Et comme cet interrogatoire révèle bien les états d'esprit successifs du jeune homme! Sans doute, on peut le croire, lorsqu'il prétend avoir écrit à Bonaparte dans le seul but d'épargner une punition à des innocents. Mais la vanité ne s'en est-elle pas mêlée aussi? Se faire courageusement connaître comme l'auteur d'un pamphlet qui a inquiété le gouvernement et attiré l'œil du pouvoir, être jeté dans un cachot « tout comme les proscrits de la Montagne et de la Vendée, souffrir pour la cause sacrée de la liberté », tout cela était bien beau et bien fait pour tenter une nature ardente. Seulement, derrière le farouche pamphlétaire, il y avait le jeune homme, l'enfant de vingt-trois ans[2] qui, une fois sous la main de la police, sentit se dissiper sa belle ivresse et tomber son exaltation.

A en croire, cependant, les *Souvenirs*, Nodier ne faiblit à aucun moment et resta pendant toute cette affaire fidèle à lui-même et à ses principes. Il se montre, à nous, conversant dans sa prison avec d'autres conspirateurs, — de marque, ceux-là, — et imagine bientôt, pour le très grand plaisir de son lecteur, une odyssée à travers les maisons de détention les plus célèbres de Paris. Du dépôt de la Préfecture où il a été retenu *quinze jours*, on le conduit au Temple. Mais, au bout de *neuf jours*, « son nom s'étant trouvé impliqué dans des affaires toutes nouvelles[3] », on le

[1] Archives Nationales, F⁷ 6457.

[2] Dans l'interrogatoire : « D. Quels sont vos nom, prénoms, âge, lieu de naissance, profession et domicile actuel? — R. Je m'appelle Charles-Emmanuel Nodier, âgé de vingt-trois ans, natif de Besançon, homme de lettres, demeurant à Paris, hôtel de Berlin, rue des Frondeurs. » La naissance de Nodier se placerait donc en 1780. On sait que ce point a été discuté.

[3] *Souvenirs*, t. II, p. 28.

transfère à Sainte-Pélagie. Il subit là « *quarante-deux jours* de secret rigoureux sous les plombs[1] ». Et quand, enfin, on le tire de ce cachot, c'est pour l'enfermer dans la chambre récemment occupée par Trumeau, l'épicier de la place Maubert, condamné à mort comme empoisonneur. Là, son courage commence à l'abandonner, lorsque, ô bonheur! il aperçoit, gravés à la pointe sur le mur, ces mots magiques :

JEANNE PHLIPON
FEMME ROLAND

A l'instant, il sent se dissiper ses angoisses. « Mme Roland! m'écriais-je, Mme Roland ici! J'étais à genoux, et mon lit, qui me révoltait tout à l'heure, je ne l'aurais pas donné pour le divan d'une belle princesse ou pour l'édredon d'une nymphe. Je pleurais encore, mais c'était d'enthousiasme et d'ivresse[2]. »

Détails dramatiques, attendrissants, rien ne manque, on le voit, dans ces nouvelles *Prisons*, rien... que la vérité. Car, le plus piquant, c'est que Nodier ne mit jamais les pieds au Temple ni à Sainte-Pélagie, et qu'on l'envoya tout simplement à la Force pour y être traité d'une petite maladie de jeune homme, seul terme assez faible que je puisse trouver pour traduire le mot beaucoup plus brutal de la police[3].

Dès ce moment, du reste, cette dernière reconnaissait qu'elle avait affaire bien plutôt à un écervelé qu'à un dangereux pamphlétaire. « Il ne s'est rien trouvé de suspect dans les papiers du nommé Nodier, écrivait le préfet de police au Grand-Juge, ministre de la justice, à la suite de l'interrogatoire. Cet individu paraît seulement avoir la tête très exaltée. Le Journal de sa vie, depuis deux mois qu'il est à Paris, prouve qu'il ne fréquentait ici que de mauvais lieux... J'ai lieu de croire que le défaut de ressources en tous genres l'a porté à se dénoncer lui-même comme l'auteur de l'infâme écrit dont il est question[4]. »

D'ailleurs le Grand-Juge avait demandé des renseignements sur Nodier au préfet de Besançon. Celui-ci s'était adressé, pour en obtenir, au maire de la ville, et le rapport de ce dernier, transmis au Grand-Juge, venait en tous points confirmer l'opinion du préfet de police.

[1] *Souvenirs*, t. II, p. 28.
[2] *Ibid.*, p. 31-32.
[3] Lettre du préfet de police au Grand-Juge, ministre de la justice, du 1er nivôse an XII (23 décembre 1803). — Archives Nationales, F7 6457.
[4] *Ibid.*

Copie de la lettre écrite le 14 nivôse an XII (8 janvier 1804) par le maire de Besançon, au préfet du département du Doubs, et transmise par ce dernier au Grand-Juge.

... Le jeune Nodier, élevé par un père qui a toujours montré beaucoup d'attachement à la Révolution, qui, dès 1790, a obtenu une preuve de confiance et d'estime de ses concitoyens, qui l'ont nommé maire de cette ville, d'où il n'a fait que passer à d'autres fonctions, le jeune Nodier, dis-je, montra dès son enfance un grand amour pour le nouvel ordre de choses. A l'âge de treize ans, il était déjà conduit par son père à la *Société populaire*, où il commençait à donner les preuves d'un esprit vif et ardent. Cependant l'esprit de modération du père Nodier l'engagea à se retirer de cette Société dans les derniers temps de son existence. Son fils suivit son exemple et, depuis ce temps jusqu'en l'an VII, on n'ouït plus parler de ce jeune homme sous le rapport de la politique. A cette époque, les sociétés politiques s'étant réorganisées, quelques jeunes gens, du nombre desquels était Nodier, s'en amusèrent publiquement et excitèrent par là contre eux l'animosité des individus désignés sous le nom de *Jacobins*. Il y eut même des poursuites commencées contre les jeunes gens, qui furent acquittés par les tribunaux. Depuis ce temps, la conduite politique de Nodier n'a fait nulle sensation. Aucune plainte n'a été portée contre lui aux administrations. Il n'en existe aucune trace dans les papiers de la police. Depuis l'établissement du gouvernement consulaire, il n'a été recueilli aucun propos de la part de Nodier, il n'est parvenu aucun indice qu'il ait écrit ou distribué de libelle contre le gouvernement ou le Premier consul. On avait lieu de croire qu'élevé dans les principes d'un père qui a toujours justifié la confiance du gouvernement par l'attachement qu'il lui témoigne et par une extrême probité, son fils partagerait ses sentimens. Il est même difficile de concevoir, à moins de considérer cela comme une extravagance extrême, qu'il se soit porté à rédiger un libelle contre le Premier consul et à lui écrire pour s'en déclarer l'auteur. C'est le cas de le faire connaître sous le rapport de sa vie privée.

Nodier a toujours eu une imagination vive qui l'a porté souvent, aux yeux des gens sensés, à des traits de folie ou à peu près. C'est ainsi que, voulant s'exalter davantage les idées dans ses ouvrages de littérature, il s'enivrait d'opium à tel point qu'un jour il augmenta tellement la dose qu'il faillit en périr et qu'il lui en est resté des attaques de nerfs fréquentes. Voilà ce qu'est le jeune Nodier, qui, au surplus, ne s'est jamais écarté des principes de probité qu'il a eus sous les yeux. Léger, inconséquent, sans jugement, n'ayant d'autre caractère que celui de n'en avoir point, tel est l'individu que vous avez à

dépeindre au gouvernement. Si, par ses sottises délirantes, il s'est attiré une punition, veuillez bien, citoyen préfet, assurer que son père mérite le plus grand intérêt, que la conduite de son fils, dans cette occasion, l'a plongé dans la plus vive douleur, et que les sentimens qu'il fait éclater depuis qu'il a reçu la triste nouvelle sont autant ceux d'un excellent citoyen que d'un père malheureux [1].

Et, en effet, la famille Nodier était fort inquiète sur le sort de son représentant; moins inquiète toutefois que lui, qui nous avoue qu'il craignait à ce moment une détention perpétuelle, ou même la mort! Néanmoins, les pauvres parents se trouvaient dans des transes faciles à comprendre; et voyant le gouvernement assez enclin à admettre une culpabilité plus que mitigée par des circonstances atténuantes, presque l'irresponsabilité, ils ne crurent pouvoir mieux faire que d'abonder dans ce sens. Et ce fut la sœur de Nodier qui sauva, peut-on dire, la situation. Son frère, qui eut toujours pour elle une tendre affection, lui adressait de Paris de longues lettres. Or elle se souvint avoir conservé une de ces lettres où se trouvait un éloge délirant du Premier consul. La lettre retrouvée, on s'aperçut qu'elle avait été écrite à la même date, à peu de chose près, que *la Napoléone*. On pouvait, en rapprochant prose et poésie, plaider avec succès la cause de l'auteur, dont la légèreté et l'inconséquence devenaient dès lors évidentes. Mlle Nodier remit l'épître au préfet du Doubs, qui se chargea de la faire tenir au Grand-Juge.

Ces quelques pages durent certainement faire impression sur le ministre, et nous les trouvons jointes au dossier de Nodier. Charmant morceau, vraiment, et que je me reprocherais, suivant l'expression consacrée, de ne pas donner ici en entier. Non pas que tout y intéresse l'affaire de *la Napoléone*. Loin de là. Mais il faut bien sortir un peu de « l'antre de la police », pour parler comme Nodier. Et puis, j'ai déjà assez critiqué le conspirateur pour donner des éloges à l'écrivain, et je ne veux pas imiter le préfet du Doubs, qui déclarait au Grand-Juge que l'écrivain ne valait pas beaucoup plus que le prévenu, « du moins d'après ce qu'on lui avait dit [2] ».

[1] Archives nationales, F^7^ 6457.

[2] Nodier avait déjà, à cette époque, un bagage littéraire assez considérable, comme nous l'apprend son interrogatoire. « D. Quels ouvrages avez-vous composés? — R. Une dissertation sur les organes des insectes; une bibliographie entomologique; une traduction des pensées de Shakespeare; un roman intitulé *les Proscrits*; un autre intitulé *le Peintre de Salzbourg*; un autre intitulé *le Dernier chapitre*. J'ai une tragédie en cinq actes et en vers qui allait être mise à la lecture et qui a pour titre *Dina*. » (Archives Nationales, F^7^ 6457.)

Voici donc la lettre adressée par son frère Charles à Mlle Nodier :

Paris, le 25 nivôse, à dix heures du matin (18 janvier 1802 ?).

Ma chère Élise,

En attendant ta réponse à ma dernière lettre, je t'en écris une nouvelle, afin que tu me sois doublement redevable et que tu restes arriérée. Je te crois trop exacte à payer tes dettes pour n'être pas certain que j'obtiendrais de ta part une assiduité réciproque et je commence. Ma dernière lettre à papa a dû te donner une idée de la figure que je fais ici ; tu y as vu que je fréquentais de bonnes sociétés et que j'employais bien mon tems. Tu y as observé sans doute que je me préparais à donner, en excellente compagnie, une pièce au Vaudeville. Un billet de Dupaty, que je reçois à l'instant, m'apprend son départ pour Tarascon, où il doit passer six semaines, et je ne me hasarderai pas à donner ma comédie en mon privé nom, mais je vous en régalerai dans vos heures de loisir si vous voulez bien le permettre. Enfin, tu as remarqué, peut-être avec envie, que je jouissais habituellement de la vue des premiers acteurs de l'univers, et que tous les spectacles m'étaient familiers. C'est sur ce chapitre que je vais causer avec toi.

Je t'ai déjà entretenue de l'Opéra, des Français, de Feydeau, du Vaudeville. Je crois t'avoir dit qu'Andrieux était couvert d'applaudissemens aux Italiens. Tu ne doutes pas que je n'aye vu le père des Cadet-Roussel, des Jocrisse et des calembours, le fameux Brunet, celui qui passa quelques jours en prison pour avoir eu la fantaisie de se faire tribun afin d'avoir une femme, tribune, et des enfans, tribunaux. Mais les spectacles les plus intéressans que Paris m'ait offert, je ne t'en ai encor rien dit : c'est la Fantasmagorie et la parade.

La salle de la Fantasmagorie ou du théâtre des fantômes fait partie d'une ancienne maison religieuse de l'aspect le plus mélancolique. On monte par un escalier lugubre, et un gros chien enchaîné dans le bas semble être le Cerbère de cet enfer terrestre. Le premier appartement renferme divers instrumens de phisique et principalement d'optique. On y remarque des vues supérieurement exécutées et qui font illusion. Le machiniste ménage si savamment la lumière et la fait passer par des gradations si naturelles, qu'on croit se promener dans ces paysages fantastiques depuis l'aurore au crépuscule, depuis le jour à la nuit. On y voit des feux arabesques fort brillans, des miroirs dont les formes très variées modifient à l'infini les objets d'alentour, des effets de point de vue très surprenans. Enfin on y entend la femme invisible et le ventriloque. Le ventriloque est un homme qui articule fort bien sans faire usage des dents, de la langue, ni des lèvres ; qui imite toutes sortes de voix, et qui rend à s'y méprendre le son de toutes sortes d'instrumens.

La fantasmagorie commence. Une porte s'ouvre. On pénètre dans une salle tendue de noir, décorée d'images sinistres et tristement éclairée par une lampe suspendue au plafond. Tout à coup, la lumière s'éteint. L'obscurité devient profonde. Les éclairs remplissent la salle, les nuages s'amoncèlent, la pluye tombe à grand bruit et les évocations commencent au son de la cloche d'une heure. Les mystères d'Udolphe, l'abbaye de Saint-Clair et les souterrains de Mazzini ne sont plus des romans. J'ai vu des fantômes, des ombres de toute espèce errer autour de moi et se dissoudre sous ma main. Tous les miracles de la Fable et de l'Écriture, tous les prestiges du fanatisme et de l'imagination sont réunis à la Fantasmagorie. Il y a plus. Chaque spectateur peut lui-même appeller une ombre. J'ai osé évoquer celle de Mirabeau. Je n'avais pas achevé son nom qu'elle s'est levée à mes pieds avec une terrible majesté et qu'elle est venue partager mon siège... J'ai détourné les yeux; ce n'était plus qu'un nuage qui s'est dissipé peu à peu. Martin, qui a vu souvent Mirabeau, a trouvé cette ressemblance si effrayante, qu'il a manqué d'en perdre connaissance, et les émotions sont tellement vives à ce spectacle terrible, qu'on peut à peine y suffire, et que, malgré les fréquentes observations du phisicien qui le dirige et l'explique, on croit, en dépit de soi, aux revenans et à la magie.

Quant à la parade, il me serait difficile de t'en donner une idée si papa ne prenait pas la peine de t'expliquer ce qui est relatif aux localités. Elle a lieu le 5 de chaque décade dans la grande cour des Tuilleries, du côté du Carrousel. Tout l'état-major et tous les généraux résidants à Paris y assistent en grand costume, ainsi que les trois consuls. Les évolutions sont magnifiques, la musique superbe; mais ce n'est pas là ce que j'allais voir. J'avais vu Cambacérès de fort près. J'avais vu Lebrun, mais j'avais à peine distingué Bonaparte, et ma joye ne fut pas petite quand j'obtins hier du général Caffarelli une permission de pénétrer dans les appartemens du Premier consul. Ils sont à droite du Carrousel, en marchant vers le palais. La somptuosité de cette demeure n'a rien d'égal, et j'aurais passé un jour à l'observer, si l'homme étonnant qui l'habite n'avait pas fixé exclusivement mes regards.

J'attendais son passage sur le grand escalier. Un jeune mamelouck, qu'il a ramené d'Égypte, ouvre la marche. Il est vêtu avec toute la magnificence orientale. Un long damas est attaché à son côté. Il tient un arc dans sa main et ce premier aspect a quelque chose d'extraordinaire et de romantique. Viennent ensuite quatre aides de camp couverts de broderies d'or. Derrière eux s'avance modestement un homme en habit gris, la tête penchée vers la terre, marchant sans éclat et sans prétention. C'est Bonaparte. Aucun de ses portraits n'est

ressemblant. Il est impossible de saisir le caractère de sa figure, mais sa phisionomie terrasse et je n'ai pas encor pu m'en relever. Il a le visage très long, le teint d'un gris de pierre, les yeux fort enfoncés, fort grands, fixes et brillans comme un cristal. Il a l'air triste, affaissé, et il soupire de tems en tems. Il a monté un cheval blanc qui fait partie de ceux que lui a envoyés le roi d'Espagne. Ce cheval est couvert d'un caparasson de velours nacarat, brodé en or. Le mors, les bossettes, les étriers, tout est en or; et sur cet animal si richement enharnaché, le plus grand homme de l'univers, vêtu d'un habit gris que Garat ne voudrait pas voir à son jockei... Quel homme que Bonaparte! Comme on l'aime!... Comme on l'admire!... Comme on se presse sur son passage!... Comme on déteste ses ennemis!... Si tu savais ce qu'on pense ici de..... [1], par exemple, quand on prend la peine d'y penser..., mais laissons là ces petits hommes et revenons au grand homme, par excellence. Je l'ai vu pendant une demi-heure et, si vous aviez été près de moi, si vous aviez pu partager mon enthousiasme et mon délire, cette demi-heure serait la plus belle et la plus imposante de ma vie.

Cependant Paris m'a fourni d'autres instans qu'il ne faut pas oublier et il en est beaucoup dont je suis redevable à M. de Vellexon. Il vint dernièrement me chercher à mon hôtel et me fit monter dans une jolie voiture qui nous conduisit en un clin d'œil de la rue de Grenelle à la barrière, de la barrière à Passy et de Passy à la Tuillerie, près Auteuil, route de Versailles. La Tuillerie est une maison de campagne qui lui appartient. Elle surpasse à tel point tout ce que tu as vu que j'essayerais en vain de te la décrire. Figures-toi, au milieu d'une belle campagne, un palais entouré de promenades charmantes, de prés, de bois, de plantations, de canaux. Dans une allée du parc, j'ai vu le tombeau de M. d'Arcon, sous un petit tertre de gazon, sur lequel s'élève un cyprès. Ce tableau m'a ému, mais les délicieux appartemens du château ont opéré une prompte diversion. Je n'avais jamais rien conçu de tel et je craignais de pénétrer dans ces sallons élégans où ma tournure provinciale se dessinait de glace en glace! J'ai cependant repris assez d'assurance pour faire honneur à un joli repas où l'on n'a bu que du vin de Champagne ou de Malaga et pour tomber de bon appétit sur le meilleur pâté de perdrix aux truffes que Miot ait jamais vendu. Après le déjeuner, on a remonté en voiture et l'on s'est promené dans les environs. J'ai vu à Auteuil la petite maison de Boileau. Il y avait quelque chose de plus intéressant à voir pour des curieux de notre âge, c'était la maison de la belle Mme Tallien, qui est tout près

[1] Ce mot, un nom propre, a été si bien effacé dans la lettre, que le déchiffrement en est impossible. Il désigne évidemment quelque ennemi de Bonaparte.

de là, et fouette cocher chez Mme Tallien. Le carrosse s'arrête... C'est là. Bon, plaisanterie... Je ne vois qu'une maison rustique, couverte de chaume... Entrez..., la scène change... Dehors, c'était une cabane..., dedans, c'est un temple. Rien de plus somptueux, de plus brillant, de plus extraordinairement magnifique que la *chaumière* de Mme Tallien. Je marche de surprise en surprise.

Quant à toi, tu t'ennuies, je gage, et tu donnerais tous les miracles de cette chaumière dorée pour le petit cabinet de Clarisse Harlowe. Que dis-je?... Pourquoi réveiller des souvenirs encor amers et rouvrir des playes encor saignantes! J'oubliais que tu as perdu cette excellente amie. Je suppose que, depuis sa mort, tu t'es consolée avec Paméla. Quant à moi, je lis peu, parce que Paris est un grand livre que je n'ai pas tout feuilleté et, en revanche, j'y trouve matière à écrire, comme tu t'en apperçois, peut-être à ton grand regret.

Embrasses papa, maman, ma tante. Écris-moi une lettre de dix pages et envoyes-moi le brasselet. Enfin, pour achever en vrai provincial, présentes les assurances de mon amitié à tous ceux qui te parleront de moi.

Je suis ton ami,

Charles Nodier.

(Enregistré à Besançon le 15 nivôse an XII.)

Quand on a lu cette lettre, il semble vraiment que l'on retrouve Nodier. Nodier pamphlétaire politique, non, tel n'est décidément pas le rôle qui convenait à cet aimable écrivain, à ce charmant narrateur, à ce fin lettré que chacun connaît. Et il aurait mieux fait, en somme, d'écrire un peu plus souvent à sa sœur que de perdre son temps à composer *la Napoléone* et à subir des interrogatoires.

Nodier ne nous donne dans ses *Souvenirs* aucun détail sur les motifs de sa mise en liberté, qui ne tarda guère. Il raconte seulement en termes emphatiques « son retour à la lumière, lorsqu'il descendit le fatal escalier, qui, peu de temps auparavant, devait le mener mourir, et par lequel ce jour-là il marchait à la liberté [1] ». Ce jour-là était le 5 pluviôse an XII (26 janvier 1804). Nodier, emprisonné le 30 frimaire, était donc resté trente-six jours en prison. Remarquez ce chiffre : 36. Car le calcul de Nodier s'en écarte sensiblement : 15 jours au Dépôt, 9 jours au Temple, 42 jours de secret à Sainte-Pélagie, voilà qui fait déjà 66 jours. Et je ne compte pas la détention subie dans *la chambre de Trumeau*, dont l'écrivain ne nous donne pas la durée.

Sans aucun doute, la lettre que je viens de citer entrait pour beaucoup dans la délivrance du prisonnier. Seulement la police,

[1] *Souvenirs*, t. II, p. 59.

qui rendait l'enfant à sa famille éplorée, voulut le lui remettre effectivement et en mains propres. On signifia donc à Nodier d'avoir à quitter Paris et au plus tôt, pour se rendre à Besançon sous la surveillance du gouvernement, et surtout de son père, dont les sages avis, dit une note de police, seront le meilleur garant de la conduite de ce jeune homme.

II

Ainsi cette entrée en scène de Nodier comme pamphlétaire et adversaire de Bonaparte se terminait de la plus piteuse manière. La police se montrait ironiquement miséricordieuse. Elle se contentait de renvoyer le coupable dans sa famille et, en employant à son égard les gros mots de surveillance et d'internement, il semblait qu'on eût plutôt pour but de l'effrayer que de le punir.

Ce dédaigneux pardon eut, sans aucun doute, pour résultat d'exaspérer Charles Nodier. C'est qu'une fois hors d'affaire, il avait bien vite oublié les inquiétudes qui l'avaient assailli pendant sa prévention et que, bien vite, il s'était pris à regretter son rôle intéressant de prisonnier d'État. Sorti à peu près indemne du danger, il ne se rappelait déjà plus ses peines et ses craintes, et toute sa vanité lui revenait. Profondément humilié d'avoir été traité en enfant, il arriva à Besançon beaucoup plus irrité peut-être qu'il ne l'eût été au sortir d'une longue captivité. L'accueil assez froid, sans doute, de sa famille, le désœuvrement de la province, qui dut lui paraître d'autant plus lourd après ces quelques jours de fièvre qu'il venait de vivre à Paris, n'étaient pas faits pour le distraire de ses pensées. Alors commencèrent de longues journées de flâneries, coupées seulement, — s'il faut en croire ces mauvaises langues de policiers, — par d'interminables parties de billard au *café Marullier*. Distraction bien inoffensive! dira-t-on. Sans doute. Mais l'on ne joue pas au billard sans causer quelque peu avec ses partenaires. Et de quoi causerait-on sinon de politique? N'est-ce pas là le plus inépuisable des sujets, celui sur lequel on peut parler le plus longtemps sans rien dire? Assez pacifiques d'abord, ces conversations du café Marullier. On fait de l'opposition, comme de juste, mais sans dépasser la mesure. Cependant quelques nouvelles figures s'introduisent bientôt. C'est d'abord un certain Léclanché, connu pour ses opinions nettement républicaines; ensuite un nommé Pyrault, dévoué au parti des Bourbons; Buguet, étudiant en droit, intime ami du précédent; d'Hotelane, ancien émigré, comme Pyrault, du reste. Sous l'impulsion de ces nouveaux venus, les conversations du café Marullier se font plus hardies, et la police se croit tenue à une active surveillance. Jour

par jour, un agent rend compte au préfet des propos qu'il a pu saisir.

« Le soir du 8 germinal an XIII (29 mars 1805), dit un des rapports de cet agent, Léclanché, Nodier fils et Buguet étant à jouer une partie de billard, est survenu Pyrault qui, tout en entrant, a pris à part Nodier fils, l'a conduit dans le laboratoire du café et lui a parlé bas jusqu'à ce qu'on ait appelé le fils Nodier pour continuer sa partie. Peu après, la partie étant finie, ils sont sortis ensemble.

« On a revu le même jour, à Besançon, le nommé d'Hotelane.

« Le 9, même réunion des quatre précédents au café Marullier, mais rien de remarquable.

« Le 10, l'après-midi, nouvelle réunion au café Marullier. Les consommateurs se sont placés à une table particulière avec Marullier lui-même, homme inepte, mais jacobin outré, et un nommé Olivier, à peu près de la même trempe. Ils ont beaucoup parlé politique, prétendant que l'ordre actuel de choses ne pouvait pas durer longtemps, qu'il y avait beaucoup de mécontens, qu'il fallait voir comment les soldats d'un régiment, passant ce jour-là à Besançon (le 9e de ligne), parlaient de Bonaparte, disant qu'ils l'avaient vu en Egypte, que c'était un ambitieux, avide de gloire et d'argent. Marullier en concluait que le gouvernement ne pouvait compter en rien sur de tels soldats. On lui a entendu très distinctement dire et répéter, quoiqu'il parlât bas, qu'il y avait deux espèces d'hommes : les républicains et les royalistes purs, que tout le reste était des coquins, qu'eux tous (voulant parler de ses adhérens) estimaient Pyrault, parce qu'il s'annonçait franchement pour royaliste attaché aux Bourbons.

« Le soir du même jour, Nodier et Léclanché ont été au spectacle, en sont sortis entre les deux pièces et sont entrés dans un café tenu par un nommé Thomas, ancien domestique de Sorans, émigré, lequel café paraît fréquenté par les émigrés rentrés. Mais comme il s'y trouvait différentes personnes et notamment l'un des commissaires de police, il n'y a rien été dit de remarquable [1]. »

De ces bavardages de café, il n'y avait, en somme, à tirer aucune conclusion bien sérieuse. Néanmoins, le préfet du Doubs prenait les choses très vivement et se voyait déjà sur la piste d'une conjuration. Mettre la main sur quelque complot était alors une bonne fortune pour un administrateur, qui attirait ainsi sur lui l'œil du maître et sa reconnaissance. Cependant, malgré son activité, notre préfet eût sans doute été bientôt à court de renseignements, si une lettre anonyme, adressée à l'autorité, n'était venue au même mo-

[1] Rapport de police cité dans la lettre de M. Debry, préfet du Doubs, à M. le conseiller d'État chargé du 2e arrondissement de la police générale, du 12 germinal an XIII (2 avril 1805). (Archives nationales, F7 6457.)

ment confirmer ses appréhensions. Cette lettre dénonçait une vaste conspiration, ourdie dans les départements du Doubs et du Jura, mais qui devait s'appuyer sur un mouvement général des départements de l'Est et qui avait même, prétendait l'avis, des ramifications jusqu'en Vendée. Et qui désignait-on comme fauteurs de la conspiration? Précisément les habitués du café Marullier : Léclanché, Pyrault, Buguet et Nodier. « Léclanché, disait le correspondant anonyme, s'était rendu à Besançon pour y réunir les exagérés de cette ville; il leur avait fait lecture d'un plan ourdi de concert avec les émigrés, comme devant être dirigé dans les vues de ces derniers pour le retour des Bourbons, mais ayant pour véritable but de les tromper et de profiter de la confusion pour rétablir le régime de 1793. Dans l'opinion où l'on était que l'empereur passerait par Dôle et Lons-le-Saulnier, on avait conçu le projet d'aposter quatre cents assassins dans les bois qui environnent cette route. La réunion avec les émigrés avait pour objet principal d'obtenir des fonds, et Léclanché devait aller à Mittau. Le plan n'avait point été goûté par quelques patriotes de Besançon, mais il était du goût des correspondans de Lyon, de Paris et autres grandes villes. Enfin, on annonçait qu'on était sûr de 8000 hommes dans le département du Jura. » La lettre anonyme donnait aussi des détails sur un autre conjuré, le sieur Pyrault. « Les conspirateurs, ajoutait-elle, espèrent être secondés par tous les officiers réformés ou retirés. Un Bourbon sera proclamé à Dôle et l'on marchera sur Lyon [1]. »

On semblait être cette fois sur la voie d'une véritable conspiration, et le préfet du Doubs, comme son collègue du Jura, lui aussi prévenu, en transmettant au gouvernement ces sinistres nouvelles, demandait avec anxiété des ordres.

De cette conspiration Nodier nous a laissé un très long récit dans la partie de ses *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire* consacrée à l'*Histoire des sociétés secrètes de l'armée.* Il la rattache aux plus célèbres conjurations du Consulat et de l'Empire, à celle de Pichegru, à celle de Mallet, et en fait une manifestation de ce parti des *Philadelphes* qu'il a réussi à illustrer. Malheureusement ce seul fait suffirait à nous mettre en garde contre son récit. Comme l'a, en effet, très bien démontré M. Guillon, dans son livre sur les *Conspirations militaires du Consulat et de l'Empire*, il est infiniment probable que les multiples agissements de ce parti des Philadelphes ont existé surtout dans l'imagination de Nodier. Il est séduisant sans doute de donner une unité de plan et d'action à

[1] L'analyse de cette lettre anonyme se trouve dans un rapport au ministre de la police du 9 germinal an XIII (30 mars 1805). La police formait un ministère distinct, dit ministère de la police générale, depuis 1804.

tous les complots dirigés contre Napoléon, et Nodier moins que quiconque pouvait échapper à cette tentation, qui nous a valu, d'ailleurs, une narration très mouvementée de la conspiration de l'*Alliance*, comme la baptise Nodier.

D'après lui, le plan de la conjuration était l'œuvre du colonel Oudet, chef des Philadelphes. Il était fondé sur l'espérance d'unir royalistes et républicains contre le nouvel empereur. On avait choisi à dessein pour l'exécution de ce projet la Franche-Comté, « dont l'excellent esprit, la position géographique et les relations faciles et multipliées avec l'étranger, faisaient le centre d'insurrection le plus favorable qu'il fût possible d'imaginer[1]. » Les émissaires d'Oudet eurent bientôt fait d'accomplir les ordres de leur chef. « Quelques jours leur suffirent pour rapprocher les hommes de bonne foi qui pouvaient représenter moralement les deux partis et qui voulaient les représenter d'une manière profitable pour la monarchie. Il ne fallut pas plus de quelques heures pour convenir de certains principes auxquels ils s'arrêtèrent sans difficulté, parce qu'ils se trouvèrent du premier abord animés du même esprit. M. le marquis de Jouffroy traitait au nom des royalistes, dont sa probité antique et sa franche courtoisie garantissaient assez les intentions loyales. MM. Martenne et de Franchet étaient destinés à diriger les mouvemens intérieurs de la place, après l'explosion des mouvemens du dehors. M. le lieutenant-colonel Pyrault, chevalier de Saint-Louis, officier aussi aimable que brave, et l'un des caractères les plus chevaleresques de l'émigration, fut chargé du commandement général. M. Léclanché, qui agissait avec une extrême bonne foi pour les républicains ralliés au système constitutionnel, avait composé les premiers cadres d'insurrection armée d'une foule d'habitans des campagnes du Jura qui se présentèrent au premier appel et qui répondirent aux espérances des conjurés tant qu'elles purent se soutenir. Un grand nombre d'hommes distingués par leur naissance, leur courage ou la fermeté de leur conduite, fortifièrent successivement l'*alliance* du crédit de leur nom ou de l'influence de leur caractère. La propagande la plus téméraire et la plus imposante à la fois, celle qui se sert pour répandre et pour consacrer ses principes du saint ministère du sacerdoce, forma des adeptes zélés dans les villages les plus obscurs; et des prêtres éloquens, dont on n'a pas assez honoré le courageux enthousiasme, un Antoine-Remi Delacour entre autres, osèrent proclamer la vérité proscrite dans la chaire de vérité, et rappeler au peuple malheureux le bonheur dont il jouissait sous ses anciens rois. La citadelle

[1] *Souvenirs*, t. II, p. 215.

de Besançon était prête à arborer l'étendard aux fleurs de lys et la fidélité de deux supérieurs successifs avait été mise à des épreuves difficiles. On n'y craignait que l'obéissance passive et aveugle d'un dépôt de conscrits réfractaires ; deux jeunes gens dévoués se déterminèrent à aller partager leur sort et préparer leurs résolutions. Les autorités étaient bonnes presque partout et le gouvernement, comme égaré par un esprit de vertige qui ne l'a perdu que trop tard, semblait conspirer contre lui-même. Enfin, il n'y avait pas une petite ville où il ne se trouvât un comité royaliste, pas un bourg, pas un hameau dans lequel les hommes ou les circonstances n'eussent assemblé des élémens de révolution et assuré des intelligences au premier chef de parti qui se présenterait. Il n'était besoin que du son d'une cloche ou du bruit d'un tambour pour déterminer un soulèvement, que d'un drapeau pour assembler une armée, que d'un chef pour la conduire; et le moment où cela devait arriver était appelé par tous les vœux[1]. »

Au reste, l'on ne comptait pas seulement sur le courage des Francs-Comtois. L'on s'était assuré des intelligences dans les grandes villes de France, à Paris, à Lyon, à Nancy, et l'on était même entré en relations avec « les montagnards de la Suisse, des Apennins et du Tyrol ».

Quant aux projets des conspirateurs, voici comment ils devaient s'exécuter. « Bonaparte, qui n'avait fait que préluder à la monarchie universelle en usurpant l'empire, venait de se faire décerner la souveraineté de l'Italie, et il allait ceindre à Milan sa seconde couronne sur les débris des républiques qu'il avait fondées... Son itinéraire le faisait traverser les montagnes et les forêts du Jura, et on savait qu'il n'était accompagné, dans ce voyage, que de cinquante cavaliers divisés en deux pelotons égaux, dont l'un précédait et dont l'autre suivait sa voiture. Cent hommes bien armés suffisaient pour faire face à tous deux, et même pour les culbuter, pendant qu'un groupe intermédiaire cernait l'équipage, enlevait le tyran et le transportait en quelques minutes dans des lieux inaccessibles à toute entreprise humaine. Cette expédition parut si assurée dans les moyens, elle mettait d'ailleurs un terme si court à l'insurrection, ou plutôt elle sauvait si évidemment la France des malheurs inséparables d'une guerre civile qu'elle ne donna pas lieu à la plus légère contestation. Le temps pressait, mais tout se trouvait disposé pour une grande tentative, de quelque nature qu'elle fût, et celle-là n'était qu'un jeu auprès de celles qu'on avait préparées. Un jeune homme plein de zèle et de

[1] *Souvenirs*, t. II, p. 215-216.

courage, qui avait déjà fait la guerre de parti avec succès, M. Buguet, actuellement officier d'état-major, fut chargé de l'opération, dont le conseil d'Alliance, présidé par M. le marquis de Jouffroy, régla l'ordre et la conduite pour tout ce qui pouvait être prévu. Trois jours après, M. Buguet commandait cent quatre-vingts hommes d'élite, armés de fusils simples ou doubles, et disséminés sur un espace très étendu, en pelotons peu nombreux, à la hauteur des villages de Tassenière et de Colonne. Cette petite armée, couverte du prétexte d'un trac et qui ne pouvait présenter, en dernière analyse, aux soupçons de la police qu'un rassemblement de braconniers, était distribuée de la manière la plus convenable pour se concentrer au premier appel sur le point où l'on voudrait la porter. Des mesures si bien prises ne pouvaient pas manquer leur effet, et il ne restait pas le moindre doute sur la réussite, quand, à la suite de plusieurs messages successifs, on apprit que le secret de la conspiration venait d'être lâchement vendu à Bonaparte [1]. »

Telle est l'histoire de la conspiration de l'*Alliance*, d'après Nodier. Quelle part de vérité contient son récit? Il semble que cette part soit bien infime. Tout d'abord, je l'ai dit, il semble historiquement inexact de rattacher cette conspiration aux agissements d'une société secrète. Mais les détails eux-mêmes de la conjuration, les projets de ses membres, l'enthousiasme avec lequel leurs desseins furent accueillis en Franche-Comté, tout cela semble avoir été, sinon inventé de toutes pièces, au moins singulièrement dramatisé, exagéré, embelli par le narrateur. Et le meilleur moyen de s'en convaincre est de lire dans les dossiers de la police comment se termina l'affaire.

Nous avons laissé les préfets du Doubs et du Jura écrivant lettres sur lettres à Paris et imaginant, eux aussi, une conspiration redoutable. Cependant, le ministre de la police, qui était alors Fouché, prenait les choses avec plus de calme. On avait fait des recherches au ministère sur les individus signalés. Tous y avaient leurs dossiers, qui n'étaient pas, il est vrai, très favorables; mais cependant, écrivait le ministre aux préfets du Doubs et du Jura, « les renseignements que j'ai eus sur ces individus ne les présentent pas comme capables de diriger un mouvement. Ils ne doivent avoir ni considération, ni influence, ni même de ressources pécuniaires [2] ». Et il ajoutait : « La première chose dont on aurait dû s'occuper aurait dû être de vérifier les dires de l'anonyme [3]. » Il

[1] *Souvenirs*, t. II, p. 219-222.

[2] Lettres du ministre de la police générale aux préfets du Doubs et du Jura, du 22 germinal an XIII (12 avril 1805). (Archives Nationales, F⁷ 6457.)

[3] *Ibid.*

engageait les deux préfets à surveiller les individus dénoncés, mais ne jugeait pas l'envoi d'un agent de Paris nécessaire et n'ordonnait aucune arrestation.

Cependant ni le préfet du Doubs ni celui du Jura n'abandonnaient la partie, et ni l'un ni l'autre ne pouvaient comprendre le calme du ministre. Leurs rapports se succédaient à Paris, n'apportant d'ailleurs que des paraphrases de la fameuse lettre anonyme, que des fragments de conversations saisies au café Marullier, — qui, de ce coup, devint célèbre dans deux départements, — mais pas un grief nouveau, pas une accusation positive contre les inculpés. Le ministre leur répondait en demandant des faits; puis, excédé de cette correspondance, il leur manda finalement qu'il les laissait libres d'agir pour le mieux, d'arrêter ceux des conspirateurs qu'ils voudraient, de les interroger, mais il les priait instamment de terminer d'une manière ou de l'autre « cette ridicule et méprisable histoire de conspiration ».

Pyrault, Léclanché, Buguet, furent arrêtés. Leurs interrogatoires ne révélèrent rien et aucun de leurs papiers ne parut compromettant. On retint, il est vrai, Pyrault prisonnier, mais beaucoup plus pour le mal qu'il pourrait faire que pour celui qu'il avait fait. Léclanché fut mis en surveillance à Dôle, Buguet fut renvoyé dans sa famille. Quant à Nodier, qui s'était enfui à Dôle, on se borna à le faire revenir à Besançon, où son père se porta de nouveau garant de sa bonne conduite (juin 1805).

Telle fut la conclusion de la fameuse conspiration de l'*Alliance*. Ni Paris, ni Lyon, ni Nancy, ni la Suisse, ni les Apennins, ni le Tyrol..., ni même la Franche-Comté, ne s'étaient *levés*. Et l'on peut, dès lors, apprécier la valeur des détails et des épisodes attachants dont la vive imagination de Nodier a paré son récit. Il serait cependant excessif de faire endosser à la seule imagination de l'écrivain toute la responsabilité de cette histoire. Si, à mon avis, Nodier et ses amis ne firent à aucun moment actes réels et effectifs de conspirateurs, il y eut certainement entre eux des colloques mystérieux et des causeries imprudentes. Je ne serais pas éloigné de croire que tout un plan de conspiration n'eût été tracé, que de beaux rêves d'affranchissement n'eussent été formés, que des projets de soulèvement n'eussent été décidés entre Nodier et ses camarades. Mais je croirais assez volontiers aussi que ces plans, ces rêves, ces projets, n'ont jamais reçu le moindre commencement d'exécution et qu'ils n'ont jamais passé le seuil du lieu de réunion favori des quatre amis : j'ai nommé ou plutôt renommé le café Marullier.

On voit d'ici la scène : quatre ou cinq personnages, qui tous ont eu plus ou moins maille à partir avec la police, se trouvent

réunis. On échange ses impressions; on a conspiré autrefois sans grand succès. Mais l'on sait bien pourquoi l'on n'a pas réussi. L'inexpérience, l'imprudence juvénile, en ont été cause. Aujourd'hui l'on s'y connaît mieux, et si c'était à recommencer, voici ce que l'on ferait, ce que l'on ne ferait pas. Et là-dessus un Pyrault, un Léclanché ébauchent un plan complet de conjuration, décident tout, règlent tout, assignent à chacun son rôle, et des enfants naïfs et désœuvrés comme Nodier, comme Buguet, sont vite fascinés. Ils se voient déjà promus au rôle de conspirateurs historiques, égorgeant les tyrans et délivrant les peuples. Et sont-ce là pures suppositions? Non, car sait-on ce que finit par découvrir la police? C'est que l'auteur de la lettre anonyme qui avait si bien terrifié l'administration, devait avoir pris ses renseignements où?... au café Marullier même. Beaucoup de bruit, sinon pour rien, du moins pour peu de chose, on le voit, et l'on s'explique dès lors cette note rageuse du ministère de la police, jointe au dernier rapport : « Terminer au plus tôt cette affaire de Franche-Comté, ce sont des fables. »

III

On peut dire qu'à ce moment la carrière de *conspirateur* de Nodier est à peu près close. On voit qu'elle n'eut rien de bien dramatique et qu'elle ne lui valut guère qu'un réel désagrément : sa mise en pénitence à Besançon. Il est vrai que ce désagrément lui fut particulièrement sensible et le lui devint chaque jour davantage. Après son aventure avec Léclanché, Pyrault et Buguet, le jeune homme semblait résolu à commencer une vie nouvelle. Il s'était remis décidément au travail et s'occupait d'études philologiques et entomologiques pour lesquelles livres et collections lui manquaient en province et qui lui faisaient souhaiter ardemment le séjour de Paris. En outre, considération capitale, M. Nodier père venait d'être relevé de ses fonctions de juge au tribunal, et la famille se trouvait assez gênée. Charles Nodier aurait voulu aller chercher fortune ailleurs. Alors pétitions sur pétitions arrivent de Besançon au ministère de la police. C'est d'abord une demande en autorisation de séjour à Dôle : accordée. Ensuite trois demandes en levée de surveillance : refusées. En dernier lieu un placet, pour obtenir de passer quelques jours à Paris, où l'appelle une affaire de la plus haute importance : accordée. (Septembre 1809 [1].)

Cette affaire de la plus haute importance était l'offre d'une place de secrétaire qui lui était faite par un certain Herbert Croft,

[1] Archives Nationales, F⁷ 6457.

Anglais, avec lequel il avait rendez-vous dans la capitale, pour de là se rendre à Amiens, où demeurait son futur patron. Curieux type que ce Croft et type qui, soit dit en passant, ne paraît pas ressembler beaucoup au portrait qu'a prétendu nous en tracer Nodier, dans ses *Souvenirs de jeunesse*, sous le nom de sir Grove[1]. Très riche, suivant les uns, vivant d'expédients suivant les autres, honorable baronnet d'après certains, intrigant à la solde de l'Angleterre d'après quelques rapports, entretenant un commerce purement littéraire avec une certaine lady Hamilton, disaient les indulgents, des relations beaucoup moins platoniques, affirmaient les mauvaises langues, bref, pour nous, un type assez réussi d'aventurier. Fort instruit du reste, il embauchait Nodier « pour mener à bien une édition vraiment critique du *Télémaque*[2] ».

Ils n'y travaillèrent pas longtemps, quelques mois à peine. Mais ces quelques mois apportèrent encore des ennuis à Nodier. Croft, il s'en convainquit bientôt, était d'une humeur fort inégale. Un jour il ne jurait que par son collaborateur, qu'il devait instituer héritier de toute sa fortune, soit de trois millions; le lendemain, il entrait contre lui dans des fureurs inconcevables. Et puis il fallait satisfaire lady Hamilton, dont Nodier était, « par-dessus le marché », le secrétaire. La dame rédigeait des plans de romans invraisemblables que l'infortuné Nodier devait se charger de mettre en français.

Mais, chose plus grave encore, le pauvre écrivain, qui venait de se marier et qui avait renoncé pour de bon, cette fois, aux conspirations, était tombé chez un homme qui, en sa qualité d'étranger, était surveillé de près par la police. Aussi, en 1810, voyons-nous réapparaître le nom de Nodier dans les dossiers du ministère à côté de celui de Croft. On les accuse de correspondre avec l'étranger; on prétend même que Nodier est passé en Angleterre pour le compte de son patron. Et, en effet, il a disparu d'Amiens. On le cherche vainement. Finalement, en 1812, la police le découvre à Quintigny, près de Lons-le-Saulnier; et en même temps qu'elle obtient ce renseignement, sait-on ce qu'elle apprend : que Nodier vient d'être nommé par l'empereur bibliothécaire de Laybach et rédacteur en chef du *Journal des provinces illyriennes!* Et l'auteur de cet avis n'est autre que le « chevalier Croft » qui dut, par là, lui aussi, se réconcilier avec la police, car, dès lors, on n'entendit plus parler ni de Nodier ni de Croft, au ministère.

Pierre de Vaissière.

[1] *Souvenirs de jeunesse :* Amélie.
[2] Archives Nationales, F⁷ 6457 et F⁷ 8077.

L'ESPRIT SOUFFLE OÙ IL VEUT

La paix qui s'étendait, ce soir de juillet, sur la rade de Brest était singulièrement douce et pénétrante. Les plus rebelles aux influences de la beauté eussent éprouvé cette émotion religieuse qui, s'échappant comme un hommage de l'être humain, se mêle, avec tant d'autres souffles bons ou mauvais, à la vie universelle. Le soleil, qui s'affaissait, envoyait de longs rayons sur la mer calme, et la lumière encore brillante s'atténuait graduellement, comme un doux souvenir dans une existence heureuse et paisible.

Sous le charme de cette impression, une jeune fille, accoudée à la fenêtre d'un hôtel, s'absorbait dans la contemplation de la mer. Son sein se soulevait comme si une angoisse l'étreignait, et, dans l'admiration qu'exprimait son regard pensif, s'ajoutait évidemment une pensée douloureuse.

Son corps gracieux, qui annonçait la force, ne dépassait pas la moyenne; sa tête fine, bien attachée et régulièrement jolie, quoique sans éclat, était surtout remarquable par sa grande jeunesse. Avec ses cheveux blonds réunis en une seule natte qui flottait librement sur le dos, elle avait quinze ans en apparence; mais elle en comptait dix-neuf au moment de cette pure soirée qui l'attristait. Mlle de Sarzac était née à Bordeaux, où son père, après avoir dévoré un riche patrimoine, occupait chez un banquier une position lucrative.

La conduite indélicate de M. de Sarzac l'ayant obligé à quitter Bordeaux, il s'établit à Paris et commença une de ces existences problématiques dont le fond touche au déshonneur, lors même que les apparences conservent de la correction. Mais bientôt ni le nom du baron et de la baronne de Sarzac, ni leur distinction extérieure, ne suffirent pour protéger leur réputation. Une évolution se fit promptement autour d'eux, leurs vieilles relations s'éloignèrent, et quand la jeune fille put observer, juger et subir l'influence de l'entourage, elle était dans un milieu de bohèmes et de déclassés.

De bonne heure elle en souffrit cruellement. Son instinct, ses goûts, tous les souvenirs de son enfance, étaient en contradiction avec la vie et le monde que lui imposaient les circonstances. Cette souffrance s'accroissait par le dédain que M. et Mme de Sarzac

manifestaient entre eux pour des gens qu'ils recevaient ou voyaient quotidiennement, car ils avaient conservé la vanité hautaine de leur nom après l'avoir traîné dans maints compromis. Dans cette anomalie, Mlle de Sarzac voyait la réminiscence d'un passé dont le souvenir lointain se réveillait parfois chez elle avec vivacité. Peut-être cette impression, usée par le temps, se fût-elle évanouie sans les goûts délicats de la jeune fille, sans son sentiment de la dignité extérieure et une droiture que froissaient les habitudes ou les propos de son milieu.

D'une intelligence très ouverte et développée par la souffrance, Mlle de Sarzac n'avait reçu aucune éducation morale. Cependant, enfant, elle avait connu chez une aïeule la douceur des souvenirs traditionnels, la saine vigueur de convictions qui se fussent plus tard harmonisées avec sa nature. Mais la mort ayant détruit le seul centre où pussent se retremper certaines facultés, elle avait simplement gardé de ce temps un souvenir troublant et l'amère pensée qu'elle était déclassée.

Les rapports très tendus entre ses parents rendirent sa vie absolument pénible, souvent intolérable, jusqu'au moment où M. et Mme de Sarzac se séparèrent.

Les minces revenus de la baronne étant pour elle la misère, elle songea à exploiter la voix magnifique de sa fille, dont le succès réalisa toutes ses espérances. Mlle de Sarzac, qui avait pris d'excellentes leçons et maniait son instrument en artiste, acquit rapidement une célébrité réelle dans les concerts et les salons parisiens. Les ressources qu'elle apportait ainsi à son foyer eussent été suffisantes pour vivre honorablement, sans les habitudes de dépenses de la baronne et les dettes dont elle était criblée.

Bien que Mlle de Sarzac ne connût pas le fond de la situation, cette existence fut pour elle la source de souffrances continues et variées. Son âme, ses goûts, ses sentiments, étaient ceux d'une artiste, et souvent elle frémissait d'une joie toute vibrante lorsque son talent recevait la sanction enthousiaste d'un public qu'elle avait élevé au-dessus de lui-même. Mais le sentiment de son déclassement et le côté matériel de sa vie l'écœuraient, révoltaient sa fierté et la faisaient soupirer vers l'existence assise entrevue dans son enfance.

Elle songeait à ces tristesses qui contrastaient avec la calme beauté de la nature qu'elle admirait, lorsque sa mère entra dans sa chambre.

— Eh bien, Aliette, te voilà déjà à rêver! Il faut t'habiller, tu es couverte de poussière. Tu sais bien que j'ai donné rendez-vous au chef d'orchestre; il sera ici dans une heure.

— Je n'y pensais plus, répondit Mlle de Sarzac, qui oubliait, dans sa rêverie, que son arrivée à Brest était motivée par l'organisation d'un concert. Mais où serait le mal si on me voyait avec ma poussière? Je suis bien ici, laissez-moi admirer : c'est ravissant, et il est si rare...

— Presse-toi! interrompit sa mère, d'un ton qui n'admettait aucune réplique.

Les sourcils froncés, la jeune fille se dirigea vers sa malle et, s'arrêtant devant une glace, se regarda longuement d'un air irrité. Puis, cédant soudain à une résolution prise depuis plusieurs jours, elle défit sa trousse de voyage et, en quelques instants, transforma complètement sa coiffure enfantine.

— Du moins, sur ce point, plus de mensonge, murmura-t-elle.

Sa jolie tête, dont les lignes fines, mais nettes, indiquaient de la volonté, avait perdu son air enfant, et un sourire de satisfaction entr'ouvrait ses lèvres quand elle entra dans le petit salon où la baronne l'attendait en causant avec le directeur du concert.

En voyant sa fille, Mme de Sarzac réprima un mouvement emporté et ne put continuer la phrase que l'arrivée d'Aliette interrompait.

— Ma fille est si jeune! il est extraordinaire qu'à son âge...

M. Lafi, un petit homme trop gros, qui portait de longs cheveux plats, pour avoir l'air d'un artiste, cumulait les fonctions de chef d'orchestre du théâtre, de directeur de la Société philharmonique et, dans les grandes circonstances, d'organiste de Saint-M...

Il salua Mlle de Sarzac en disant :

— Mademoiselle est bien jeune, en effet...

— J'ai dix-neuf ans, interrompit froidement Aliette, qui voulait prévenir la réponse de sa mère.

— Ah!... on prétendait que vous aviez à peine quinze ans, mademoiselle, ce qui rendait vraiment phénoménal votre grand talent. Nous sommes bien heureux que vous ayez consenti à venir ici.

Elle s'inclina sans répondre, et le petit directeur pensa que l'amabilité n'était pas toujours compatible avec le talent.

— Je disais à Mme de Sarzac que nous sommes obligés de reculer de quelques jours la date du concert; j'espère, mademoiselle, que vous n'en serez pas contrariée?

— Nous en profiterons pour voir la côte et aller chez nos cousins, les Rilly, répondit négligemment la baronne. Vous les connaissez peut-être?

— Tout le monde les connaît, leur nom est un des plus vieux de ce pays-ci, répliqua M. Lafi avec une nuance de respect.

Satisfaite de s'être ainsi posée dans l'esprit du chef d'orchestre, Mme de Sarzac se mit à discuter la question d'argent. C'était pour

Aliette un moment si pénible qu'elle s'éloigna doucement vers la fenêtre et regarda dans la cour intérieure de l'hôtel.

Près d'un vieux puits à large margelle et à grande poulie rouillée, une servante, au visage épanoui, s'était installée pour nettoyer des cuivres qu'elle fourbissait avec entrain. De temps en temps elle se reculait pour mieux juger l'effet du travail et, le bras tendu sur l'ustensile posé au bord de la margelle, elle riait devant son œuvre.

Elle appela un valet d'écurie pour lui faire admirer l'éclat de ses chaudrons, qui brillaient encore malgré le crépuscule dont l'ombre s'épaississait.

— Vous vous y entendez, ma foi! semblait dire le valet.

Des domestiques, qui traversaient la cour, se groupèrent autour d'eux, et la servante eut un geste de vanité enfantine, qui exprimait clairement :

— Faites-en donc autant, vous autres!

Elle paraissait tellement heureuse au milieu de ce travail et de ces gens grossiers, que Mlle de Sarzac pensait :

« Je voudrais être elle! »

Et son regard suivit tous les détails de ce tableau familier jusqu'au moment où M. Lafi s'approcha pour la saluer.

« Voilà de singulières gens, se dit-il en s'en allant. Si la fille ne met pas plus de chaleur dans son chant que dans sa conversation, c'est encore une réputation usurpée. Je verrai cela demain. Quant à la mère, elle a discuté le gain en vraie cabotine, et m'a congédié de l'air d'une grande dame qui en a par-dessus la tête des petites gens. Mais, après tout, c'est une femme charmante, et c'est sans doute son gredin de mari qui l'a réduite à cette extrémité. »

Mme de Sarzac avait le don de laisser une impression favorable même lorsque, à ses manières tantôt caressantes, tantôt plus froides, s'ajoutait une pointe d'impertinence. Il eût fallu un don d'observation bien aiguisé pour découvrir en elle des nuances fugitives inquiétantes. Sa beauté encore grande, son aisance, surtout son air essentiellement posé, inspiraient la confiance et la rendaient sympathique aux étrangers.

M. Lafi, disparu, elle s'abandonna à son irritation.

— Je t'ai défendu, Aliette, de changer ta coiffure; pourquoi l'as-tu fait? Où as-tu pris cette robe trop longue?

— Je l'ai rallongée la nuit dernière, répondit la jeune fille, et j'ai changé ma coiffure parce que je veux avoir mon âge réel.

— Que signifie cette fantaisie? s'écria la baronne. Tu sais qu'étant considérée comme une exception, ton succès était d'autant plus grand, et tu vas dire ton âge à ce chef d'orchestre!

— Le succès sera ce qu'il pourra, mais je ne me prêterai plus à aucune dissimulation.

Mme de Sarzac s'était plus d'une fois heurtée à la volonté de sa fille qui refusait de chanter lorsqu'on la froissait trop vivement. Elle n'osa pas insister, et, après avoir redouté une scène, Aliette fut singulièrement soulagée, car elle venait de faire un pas dans une voie inconnue, cherchée avec angoisse quand son existence agitée lui permettait de penser.

Le lendemain, les vagues inquiétudes de M. Lafi se dissipèrent aux premières notes que lança Mlle de Sarzac, dont la voix dramatique remuait les fibres les plus profondes. Quand s'éteignirent les dernières phrases de la berceuse qu'elle chantait avec une mélancolie intense, le chef d'orchestre était hors de lui et des applaudissements enthousiastes éclatèrent sous la fenêtre.

Des voyageurs, des gens qui passaient devant l'hôtel, le personnel de la maison, s'étaient groupés dans la cour, près du vieux puits sur lequel la grosse servante de la veille avait grimpé avec l'espoir de voir l'artiste. Le visage d'Aliette s'éclaira d'un joyeux sourire en voyant la stupéfaction admirative de ce groupe sympathique.

— Ils comprennent! je vais leur chanter autre chose, s'écria-t-elle en allant vivement au piano.

— Non, non, mademoiselle, il ne faut pas vous prodiguer, il faut garder la surprise tout entière pour notre concert, répondit le chef d'orchestre en courant fermer la fenêtre.

— Ma fille n'entend rien aux affaires, ajouta Mme de Sarzac amèrement.

Aliette les regarda avec étonnement, puis avec un dédain qui s'exprima nettement dans son regard. Elle s'assit, mécontente, au fond du salon, et refusa de chanter uniquement pour M. Lafi, malgré les vives instances du directeur.

— Il ne faut pas me prodiguer, ma voix pourrait se fatiguer, répondit-elle avec ironie.

Rien ne l'irritait comme les incessantes allusions de la baronne au côté commercial de sa situation. Mais Mme de Sarzac, tout en la blessant quotidiennement, était incapable de comprendre la souffrance aiguë qui traversait alors les impressions de sa fille et altérait même son talent. Soutenue par l'esprit de l'art qui, passant sur elle pour l'élever et la charmer, était la vie de ses facultés, Aliette trouvait odieusement pénible le brutal contraste entre ses sentiments d'artiste et les idées uniquement mercantiles de sa mère.

— Comme il vous plaira, mademoiselle, répondit M. Lafi d'un ton piqué. En tout cas, je vous promets un succès; et je suis bien certain qu'un deuxième concert vous sera demandé. Mais, croyez-

moi, mieux vaut, en attendant, vous faire entendre le moins possible.

— Nous allons aujourd'hui chez les Rilly, répliqua Mme de Sarzac, et ma fille n'aura aucune occasion de compromettre son succès.

Le soir même, en effet, un vieux coupé traîné par deux bêtes efflanquées s'arrêtait à la porte de l'hôtel, et Aliette, après une triste journée, s'égaya un instant devant l'air important du cocher qui, vêtu d'une antique livrée usée, conduisait avec gravité ses chevaux mourants.

La route que suivait la voiture longeait une rivière étroite et courante; le chemin s'enfonçait dans l'intérieur des terres pour tourner insensiblement et revenir vers la mer, dans laquelle la rivière allait se jeter après s'être divisée en petits courants qui se perdaient entre la gorge d'une falaise.

A l'extrémité des coteaux qui encaissaient le cours d'eau, la maison de M. de Rilly était posée sur un fond de sapins dont la note sombre permettait à la vieille habitation en granit de ressortir avec quelque vigueur. C'était un carré long, avec des toits arrondis et de hautes fenêtres à petits carreaux. On y accédait par une pente douce recouverte d'un gros gravier qui criait sous les roues des voitures et les pieds des chevaux, de sorte que les habitants de la maison étaient prévenus quelques minutes avant l'arrivée des visiteurs.

— Au moins on a le temps de se retourner, disait M. de Rilly, dont les toilettes campagnardes laissaient à désirer.

M. et Mme de Rilly, parents éloignés de la baronne, avaient toujours refusé de croire aux vagues rumeurs qui étaient parvenues au fond de la Bretagne sur la réputation des Sarzac. La baronne passait auprès d'eux pour une victime, et, lorsqu'elle songea à vivre du talent de sa fille, elle écrivit à sa cousine une lettre empreinte d'une désolation si sincère que M. et Mme de Rilly la plaignirent au lieu de la blâmer, bien que cette décision blessât leurs idées et leurs sentiments.

Mme de Rilly était grande, forte, avec des traits énormes qui donnaient à sa figure l'aspect d'un masque. Mais ses lèvres épaisses et ses yeux enfouis dans les proéminences du visage exprimaient assez de bonté pour qu'on oubliât le côté caricatural de son physique. Très simple de manières et de conversation, elle ne tardait pas à causer intimement avec les étrangers, ne doutant pas d'ailleurs que ses affaires personnelles ne fussent aussi intéressantes pour les autres que pour elle-même.

En revoyant Mme de Sarzac toujours belle, avec cette distinction de bon aloi, qui était restée dans le souvenir de la Bretonne, Mme de Rilly s'applaudit de n'avoir point cru à des propos méchants.

Elle reçut sa cousine en disant :

— Ma pauvre Jeanne!... Vous avez été bien malheureuse!

— Oui, répondit la baronne avec des larmes dans la voix, et votre amitié me fera du bien.

Aliette, à laquelle M. de Rilly souhaitait la bienvenue avec une grande bonhomie, écoutait, étonnée, la voix émue de sa mère et regardait avec surprise le couple singulier qu'elle avait sous les yeux.

M. de Rilly, petit et maigre, avait les manières simples de sa femme. Il lui parlait avec déférence, et paraissait l'admirer comme si elle eût été jeune et belle. Ils s'étaient toujours connus, toujours un peu aimés, mais, les circonstances les ayant séparés, la jeunesse avait fui sans qu'ils pussent réaliser le projet de s'épouser. Elle avait cinquante-deux ans et lui soixante, quand, se retrouvant vieillis, ils découvrirent que le passé n'était point enseveli sous la cendre. Mariés depuis cinq ans, ils prenaient encore au sérieux, avec la plus parfaite inconscience du ridicule, leur amour et leur regain de jeunesse.

La bonne grâce très simple avec laquelle ils accueillaient leurs invités mettaient ceux-ci immédiatement à l'aise, et, après le dîner, il sembla à Aliette qu'elle les connaissait depuis son enfance. En se promenant avec M. de Rilly, elle remarqua l'harmonie qui existait entre ses cousins et le cadre au milieu duquel ils vivaient. Les jardins, dessinés en carrés réguliers, conservaient les vestiges d'un goût suranné. Des statues, brisées pour la plupart, des vases aux formes larges, recouverts de plantes parasites, ornaient le parterre où fleurissaient à foison les vieilles fleurs qui avaient charmé le regard des bisaïeules de M. de Rilly. Aliette goûtait vivement la saveur poétique de ces lieux qui conservaient leur physionomie d'autrefois, et elle acheva de gagner la sympathie de son hôte en admirant avec une sincérité sans équivoque.

— Avez-vous toujours habité ici? demanda-t-elle.

— Toujours, et je m'en félicite. Je n'aime ni la ville ni ses habitants.

— Même Paris?

— Surtout Paris..., cette Babylone, cette ville de pourriture, répondit M. de Rilly avec une véhémence qui étonna Mlle de Sarzac.

Déjà, pendant le dîner, elle avait remarqué combien les idées de ses cousins étaient arrêtées et intransigeantes sur une foule de sujets; toutefois, lorsqu'on discutait, M. de Rilly, qui craignait de blesser son interlocuteur, adoucissait aussitôt ses expressions et cherchait à concilier. Elle le sentait excellent sous ses préjugés et ses vues courtes, qu'elle eût combattues facilement, car son esprit ouvert saisissait les côtés faibles d'une idée.

— Voyez comme c'est beau ici! lui dit M. de Rilly.

Parvenus à l'extrémité de la propriété, ils s'arrêtèrent sous des arbres vigoureux malgré le voisinage immédiat de la mer. Les flots se ridaient à peine, tant l'air était immobile. A droite, une pointe de rochers qui avait derrière elle un ciel pourpre et violet, semblait particulièrement sombre. Les tons du ciel, en se graduant, perdaient plus loin leur violence pour devenir rose fané et vert insaisissable, pendant que, du côté opposé, la mer reflétait déjà une longue traînée de tons argentés, fins et soyeux. Des nuées transparentes s'élevaient à l'horizon, comme pour s'interposer entre la réalité et le rêve mystérieux qu'éveillent la vue de l'immensité et le bruit berçant de la vague qui déferle.

Mlle de Sarzac, en regardant, écoutait dans ses souvenirs le son lointain d'une voix qui parlait de sentiments purs et de pensées hautes. Saisie par un trouble plein d'inquiétude qui l'entraînait fréquemment à chercher une vie morale dont aucun esprit autour d'elle ne lui révélait l'existence, elle sentait ses yeux se mouiller dans une angoisse incompréhensible.

— Nous venons très souvent ici, ma femme et moi, lui dit M. de Rilly.

— Je le comprends! répondit-elle avec une sorte de ferveur.

— Comme c'est triste, reprit-il après un moment de silence, de penser que bientôt je ne verrai plus tout cela.

— Ne plus voir..., et pourquoi? s'écria-t-elle.

— Ma vue s'en va... Dans moins de trois ans, je serai certainement aveugle. Mais que la volonté du bon Dieu soit faite, ajouta-t-il en se découvrant.

Ces derniers mots furent dits avec une telle simplicité, comme l'expression d'un fait qui ne pouvait être discuté un instant, que Mlle de Sarzac le regarda avec une immense curiosité. C'était la première fois qu'un homme exprimait devant elle, avec cette netteté, un sentiment religieux, et M. de Rilly remarqua son étonnement sans pouvoir en démêler la cause, sans se douter un instant qu'il avait mis le pied sur un terrain qu'elle cherchait souvent à explorer. Les tendances d'esprit naturellement élevées de Mlle de Sarzac l'attiraient vers une pente religieuse, mais vivant, sans contre-poids, dans une atmosphère débilitante et sceptique, où toute religion positive était traitée devant elle de système vieilli, sans consistance, destiné à disparaître sous l'influence des conceptions modernes, elle s'égarait sans cesse à la recherche inquiète d'un aliment que les idées affirmées dans son milieu ne lui avaient jamais donné.

En rentrant, pensive, dans le salon, elle remarqua l'empressement courtois de M. de Rilly auprès de sa femme, et ne songea pas à

sourire quand sa cousine lui dit tout bas avec une naïve conviction :

— Mon mari est toujours très amoureux de moi; je vous souhaite un bonheur comme le mien, ma chère enfant.

Mlle de Sarzac, sans répondre, se dirigea vers le piano et chanta avec émotion. Cet intérieur paisible, dont les ridicules s'évanouissaient pour elle devant les éléments d'affection et d'honnêteté qui en étaient le fond, remuait la souffrance amassée dans son âme.

— Quelle voix, quelle voix! s'écria Mme de Rilly en pleurant. Vous allez au fond du cœur, Aliette!

— Une voix pareille est une fortune, dit M. de Rilly qui serrait les mains de la jeune fille sans chercher à cacher son émotion. Je ne comprendrais plus maintenant qu'on mît un tel talent sous le boisseau.

— C'est ce que je répète sans cesse à cette enfant, qui prétend que le succès lui est indifférent, répondit Mme de Sarzac. Il est vrai, ajouta-t-elle en changeant de ton, qu'il est bien triste, avec un nom, d'en être réduite à gagner ainsi sa vie.

— C'est triste..., mais ce n'est pas un déshonneur, répliqua Mme de Rilly avec sympathie. Encore, Aliette, encore, je vous en prie.

Mlle de Sarzac chanta longtemps avec la plus grande complaisance, et s'amusa des compliments outrés dont ses cousins l'accablèrent. Mais elle les avait pris en gré, et lorsque, le soir, sa mère fit ressortir leurs ridicules en s'en moquant, elle répondit froidement :

— Je les aime... Ils ont l'air de si braves gens!

— Naturellement! répondit Mme de Sarzac avec ironie. Ai-je dit le contraire, d'ailleurs? Et, pourtant, sois sûre qu'au fond ces gens momifiés ne sont pas meilleurs que d'autres.

Il est rare qu'un sentiment irrité ne domine pas les dévoyés lorsque, se retrouvant dans leur milieu primitif, ils constatent la distance qu'ils ont parcourue dans l'ornière boueuse au lieu de suivre le sentier battu. Non seulement la baronne éprouvait cette irritation au contact d'un monde qui avait été le sien, mais elle l'éprouvait sans cesse vis-à-vis de sa fille. Aliette lui échappait par toutes les issues, restant, en dépit des exemples, récalcitrante aux effets moraux d'une éducation déplorable. Non pas, cependant, que cette éducation n'eût mis son empreinte sur elle par certains côtés, et Mme de Sarzac, qui récoltait après avoir semé, se plaignait amèrement des réponses sèches ou impertinentes de sa fille. Toutefois, la nature droite, honnête d'Aliette ne prenait aucun faux pli; elle était une contradiction vivante et continuelle de la nature de sa mère qui, sans remonter à la cause du sentiment, en ressentait une extrême irritation. Et Mlle de Sarzac se demandait fréquemment si l'affection de la baronne ne s'était pas absolument émoussée au milieu des soucis et des tiraillements de leur pénible vie.

Avant de s'endormir, toutes ses pensées se condensèrent dans un rêve où elle se voyait avec sa mère habitant en Bretagne une modeste maison, loin des agitations de leur existence actuelle.

II

Cinq heures sonnaient, le matin, quand elle s'éveilla. Elle s'habilla promptement et sortit dans la campagne.

Le ciel, très pur, annonçait une belle journée, mais la matinée était fraîche et Aliette, frileusement enveloppée dans une longue mante de voyage, erra à l'aventure jusqu'au moment où, remarquant une église, elle se dirigea de ce côté et entra dans un petit cimetière.

La plupart des tombes étaient entourées de gros galets; des ifs et des cyprès penchaient tous dans la même direction, le vent de la mer leur imposant ce pli unique que les longues générations qui dormaient sous les pieds des vivants, avaient regardé souvent sans songer qu'elles-mêmes pliaient sous de mêmes brises uniformes. Il était si peu abrité, ce petit cimetière, que les plantes s'y desséchaient, que seules les pâles fleurs des dunes pouvaient y vivre et s'y épanouir. Des œillets minuscules à cinq pétales, d'un ton mauve passé et d'un parfum léger, fleur étiolée mais vivace des falaises ou des sables, dressaient sur toutes les tombes oubliées leurs tiges courtes et frêles. Des pins, dont le tronc entravé dans sa croissance par l'impitoyable brise, s'arrêtait à fleur de terre, étendaient au ras du sol leurs branches maîtresses, tordues et contournées.

Assise sur une pierre dont la brisure partageait une inscription déjà à moitié effacée par de la mousse brune et sèche, Mlle de Sarzac jouissait par toutes ses facultés de la liberté des choses et des êtres. Elle suivait, en rêvant, le mouvement du flux et le jeu des mouettes qui couraient avec rapidité sur la grève, frôlaient l'écume blanche et, s'envolant pour se poser sur les flots, s'y laissaient balancer jusqu'à ce qu'un nouveau caprice les entraînât plus loin.

Puis, revenant à certaines méditations qui lui étaient habituelles, elle se demanda pourquoi, dans le monde moral, il n'y avait pas une atmosphère aussi pure que celle de la nature.

— Que sais-je? et que voudrais-je? se disait-elle, je ne le sais pas moi-même!

Le malaise dont elle souffrait disparaissait habituellement dans les occupations absorbantes et même agitées de sa vie, cependant, quand elle le croyait très loin, il revenait soudain, soit sous l'influence d'amertumes, soit dans les jouissances de son art. Plus vif dans la solitude, en face de beautés qui excitaient ses facultés, elle

s'y abandonnait avec une sorte de volupté, et s'étonnait que cette souffrance bizarre lui fût très chère.

Elle se leva pour entrer dans la petite église romane. La messe était à moitié dite : M. de Rilly communiait, et Aliette, habituée à voir des hommes qui manifestaient un dédain moqueur et surtout une indifférence complète pour des pratiques religieuses auxquelles elle-même n'avait jamais participé, s'arrêta au bas de la nef pour songer :

— Comme ces Bretons sont dévots et superstitieux!

Elle remarqua la vulgarité extérieure du curé, l'ornementation de mauvais goût, si coutumière aux églises, et sortit pour aller s'asseoir de nouveau sur la pierre brisée. Mais ses yeux regardaient la mer distraitement et, le cœur gonflé de regrets, elle se disait :

— Ma place était dans cette vie régulière et respectée.

Puis, sa pensée s'arrêtant avec obstination sur le mot résigné que M. de Rilly lui avait dit la veille, elle revenait aux idées qu'elle entendait si souvent émettre chez elle.

— C'est un esprit simple et routinier, songeait-elle. S'il avait vécu dans un autre milieu, il eût compris, sans doute, qu'il n'était plus de son temps.

— Déjà levée et sortie, mademoiselle Aliette?

— Mais..., vous aussi? répondit-elle en mettant sa main dans celle que M. de Rilly lui tendait.

— Je viens assez souvent de bonne heure par ici, dit-il avec bonhomie. Comme moi, par ce beau temps, vous avez été tentée de dire vos prières à l'église?

Elle rougit en répondant :

— J'admirais cette vue...

— C'est joli... très joli..., mais nous y sommes trop habitués pour y faire grande attention.

— C'est cela..., routinier! pensa-t-elle.

— Et pourtant, ainsi que je vous le disais hier, ce sera bien dur de ne plus la voir. A ce propos, je voulais vous demander de ne pas parler à ma femme de mes inquiétudes; j'évite de toucher ce sujet avec elle, il lui fait trop de peine. Comment la trouvez-vous, ma femme? dit-il en changeant de ton et avec l'espoir naïf de recevoir des compliments.

— Bien bonne.

— Oh! parfaite, et nous nous aimons comme au premier jour. Lorsque nous serons vieux, nous ressemblerons à Philémon et Baucis, mademoiselle Aliette.

Mlle de Sarzac, dans toute autre circonstance, eût ri d'un sentiment qui transformait si singulièrement la réalité, mais l'extrême

bonhomie de M. de Rilly désarmait la moquerie, et, bien qu'elle s'amusât des contrastes observés, son impression n'avait rien de désobligeant pour le vieux ménage.

— Pourquoi donc, lui demanda-t-elle à brûle-pourpoint, m'avez-vous dit hier en parlant du malheur que vous prévoyez : que la volonté de Dieu soit faite?

— Comment..., pourquoi? s'écria M. de Rilly en s'arrêtant brusquement.

— Oui, pourquoi? insista-t-elle.

Il était loin de supposer que cette question devenait, dans le cas présent, un point d'interrogation embrassant toute la vie morale. Sa réponse fut celle d'un simple qui n'a jamais parcouru aucun chemin de traverse :

— Cela doit être, c'est mal de se révolter.

— Pourquoi donc? Qui vous a appris cela? Vous croyez donc sincèrement à l'existence de Dieu?

— Qui m'a appris? mais le catéchisme, l'Evangile. Si je crois à...? mais assurément, dit-il machinalement en la contemplant avec stupéfaction.

Elle rêva quelques instants avec tristesse avant de répondre :

— Je comprends votre étonnement. Les jeunes filles que vous connaissez ont certainement été élevées dans un ordre d'idées dont on ne m'a jamais parlé, si ce n'est pour me convaincre de sa fausseté ou de son absurdité.

— C'est une grande erreur, dit M. de Rilly.

— Je n'en sais rien, répliqua-t-elle avec mélancolie.

Elle s'absorba dans ses pensées, et ils revinrent au manoir sans qu'elle parût songer à son compagnon.

Il courut chez sa femme pour lui raconter la plus étrange découverte qu'il eût jamais faite, et il trouva Mme de Rilly dans une grande agitation.

— Vois quelle lettre je viens de recevoir, lui dit-elle.

Une amie lui écrivait pour lui conseiller de se défier de la baronne qui passait pour commettre des escroqueries et empruntait de tous les côtés.

« Absolument déclassée, disait la lettre, elle vit d'expédients plus ou moins louches; seulement, on n'a jamais parlé d'elle au point de vue des mœurs. »

— Je ne crois pas à tout cela! s'écria Mme de Rilly. La pauvre Jeanne est une victime de son mari, de la ruine, des circonstances qui l'obligent à voir un monde particulier. Ce matin encore, elle me disait qu'elle en souffrait tant! On soupçonne bien vite la délicatesse des gens quand ils sont malheureux!

— Sa réputation est détestable, beaucoup plus mauvaise que je n'aurais pu le supposer, répondit M. de Rilly. Je regrette que tu l'aies invitée.

— Je l'ai connue si jeune! Je suis bien sûre qu'elle n'a jamais agi d'une façon déshonorante, reprit Mme de Rilly, dont la bonne nature ne pouvait croire au mal, et surtout à une complète déchéance.

— En tout cas, elle a bien mal élevé sa pauvre fille.

— Ah! au point de vue religieux, elle a les plus étranges idées, répondit Mme de Rilly, toute rouge encore au souvenir d'une discussion qu'elle avait eue une demi-heure auparavant avec la baronne. Mais elle s'est excusée avec tant de vivacité de blesser mes sentiments que je ne puis lui en vouloir.

— Paris l'a perdue, répondit sentencieusement M. de Rilly. Quel dommage qu'on ne puisse pas la mettre à la porte!

— La singulière idée! s'écria Mme de Rilly. Observe-la bien, et tu verras qu'elle est calomniée.

— Son extérieur plaide pour elle évidemment, et peut-être cette lettre renferme-t-elle des exagérations, mais..., enfin, nous avons versé le vin, buvons-le. Quant à cette jeune fille, elle est charmante et m'intéresse.

— Je vais mettre mes livres de piété dans sa chambre, répondit vivement Mme de Rilly. La pauvre enfant! Si elle se tourmente, nous devons l'aider.

La baronne démêla promptement qu'un fait grave s'était glissé entre elle et ses cousins. Elle attribua leur contrainte à sa sortie antireligieuse qu'elle se reprochait comme une insigne maladresse. Très passionnée sur ce point, c'était peut-être le seul sujet sur lequel elle ne pût ni se contraindre ni dissimuler. Mais elle avait le don de séduire, de captiver; elle était, selon un vieux mot familier, une enjôleuse, et, le soir de ce même jour, M. de Rilly disait :

— Décidément, j'ai bien de la peine à croire que cette femme-là ne soit pas outrageusement calomniée.

Mlle de Sarzac, en entrant dans sa chambre, remarqua aussitôt les livres de sa cousine. Mais sans pensée, platement écrits et modèles de ces singulières productions pieuses dans lesquelles la moelle a disparu pour ne laisser rien que des mots, ils produisirent l'impression la plus désagréable sur l'esprit de la jeune fille.

« C'est du fétichisme..., c'est creux et enfantin », se dit-elle avec dédain.

Se renfermant alors dans ses pensées, elle ne posa plus aucune question pendant son séjour chez ses cousins, et répondit assez vertement à leurs allusions. Ces braves gens avaient la main lourde, et la sincérité, la solidité de leurs convictions, s'ensevelissaient

sous de déplaisantes surfaces qui eussent frappé désagréablement même une intelligence moins ignorante que celle d'Aliette et capable de démêler le bon grain dans l'ivraie.

Néanmoins, les cinq jours passés dans un milieu qui eût été son élément naturel, lui parurent les moments les plus heureux de sa vie.

Chaque matin, elle retournait dans le petit cimetière aride qu'elle aimait, et s'y laissait imprégner de sensations profondes qui captivaient toutes ses facultés. Le vague de ses aspirations la faisait souffrir, mais elle les cherchait avidement, comme si elles dussent l'aider à percer l'obscurité dans laquelle vivait son esprit. A son insu, sans pouvoir raisonner, elle subissait cette puissance secrète, de la nature qui, ainsi que les impressions élevées dues à son art, l'entraînaient vers une vie supérieure.

— Que j'ai été heureuse ici! dit-elle au moment du départ avec une mélancolie dont sa cousine fut touchée.

— Il faudra revenir après le concert, répondit Mme de Rilly, qui ne pensait plus à la baronne, nous serons toujours heureux de vous avoir.

— Non, répondit Mme de Sarzac, nous partirons pour Paris après-demain; j'ai reçu une lettre qui m'oblige à quitter la Bretagne.

Le soir de leur rentrée à Brest, Aliette, qui voulait parler à sa mère d'un projet qu'elle caressait avec un espoir bien chimérique, entra assez tard dans la chambre de la baronne et fut très étonnée de la trouver absorbée dans l'examen d'un diamant qu'elle avait vu au doigt de sa cousine.

— Comment! s'écria-t-elle, mais c'est la bague de Mme de Rilly.

— Je ne puis souffrir qu'on entre ainsi dans ma chambre, s'écria Mme de Sarzac avec emportement.

— Mais j'ai frappé, répondit Aliette, et puis, qu'importe?

— Il importe que je voulais précisément t'éviter une contrariété, puisque tu as des idées à toi! Marthe m'a donné son diamant lorsqu'elle a su combien nous étions malheureuses, car sa fortune ne lui permettait pas de me prêter de l'argent.

— Aurons-nous donc toujours besoin des autres et de leurs cadeaux? répondit Aliette avec amertume. Travaillons et n'acceptons rien.

— Allons, j'étais sûre d'avoir une scène, et voilà ce que je voulais éviter, répliqua sèchement la baronne. Tu travailles! et je n'arrive pas à joindre les deux bouts. Je ne pouvais pas refuser Mme de Rilly sans la blesser, et un cadeau d'amie n'a rien de déshonorant.

— Eh bien, changeons complètement notre manière de vivre,

ma mère! s'écria Aliette avec ardeur. J'y ai beaucoup pensé pendant que nous étions là-bas. Louons une petite maison dans ce pays où la vie n'est pas chère; avec votre rente et quelques concerts de temps en temps, quelques leçons aussi, nous vivrons très bien.

— Agréable existence! répondit ironiquement Mme de Sarzac.

— Quoi! reprit Aliette avec véhémence, trouvez-vous donc plus agréables ces visites renouvelées au mont-de-piété, ces emprunts à des gens que nous connaissons à peine, ces menaces de saisie qui vous ont obligée plus d'une fois à vendre votre mobilier! Avons-nous besoin de toilettes, d'habitudes confortables que nous nous donnons au prix de notre tranquillité... et d'autre chose encore! ajouta-t-elle plus bas.

— Quelle autre chose? demanda aigrement Mme de Sarzac.

— Au prix de l'honorabilité! car si c'était bien, serions-nous tenues à l'écart de notre monde!

— Notre monde! nous nous en sommes éloignés volontairement, ton père et moi, n'étant plus assez riches pour le fréquenter. Tu ne vois que la surface des choses. Je me donne une peine inouïe pour vivre et te faire vivre, et tu m'adresses des reproches... Il y a des centaines de gens comme nous qui se tirent d'affaire comme ils peuvent.

Aliette sortit précipitamment, craignant de ne pas se contenir. Quelques instants après, les accents de sa voix dramatique exprimaient les sentiments qu'elle n'avait pu laisser échapper. Elle passa une partie de la nuit à sa fenêtre, nuit dont le silence enveloppait sa tristesse pour la pacifier, dont la pureté appelait cet esprit vers l'inconnu qu'il cherchait. Elle s'abandonnait au trouble intime qui était en même temps, pour elle, un soutien et une souffrance, et se répétait : « Où est-elle, où est-elle cette vie que j'ignore? Existe-t-elle? Y a-t-il sur un terrain que je ne connais pas un endroit reposant où n'existent que la beauté et le bien? »

Le lendemain, afin d'échapper aux influences d'idées irritées ou pénibles qui neutralisaient le sentiment dont elle avait besoin pour réussir, elle appela à son secours les pensées que lui exprimaient les jours derniers le langage mystérieux d'une pâle fleur des dunes, d'une brise pure ou de la vague qui berce et fait rêver. En exerçant sa voix, elle les harmonisa dans son esprit avec sa conception d'artiste; et, transportée loin des vulgarités qu'elle haïssait, elle se sentit sous l'empire de cette divine excitation qui est la fécondation du talent.

— Je suis sûre de moi pour ce soir, dit-elle gaiement à M. et Mme de Rilly, qui arrivèrent dans l'après-midi. C'est bien aimable de n'avoir pas attendu l'heure du concert pour nous voir, ajouta-t-elle

en remarquant avec surprise que la baronne avait pâli en voyant ses cousins.

— Nous nous sommes décidés à dîner ici; et nous nous réjouissons bien de vous applaudir, répondit M. de Rilly, en baisant la main de sa jeune cousine avec une grâce surannée qui la fit sourire.

— Je vous prédis que vous passerez à mon gré par les impressions les plus opposés, dit-elle en riant.

— Tant mieux! répondit Mme de Rilly, vous me ferez oublier une grande contrariété.

— Quoi donc? demanda Aliette.

Avant que Mme de Sarzac, qui avait fait un mouvement involontaire, pût prévenir ou empêcher une réponse qu'elle redoutait, Mme de Rilly répliqua :

— J'ai perdu le gros diamant que je vous montrais l'autre jour. Je tenais beaucoup à ce bijou, d'abord à cause de sa grande valeur, ensuite...

Une exclamation pleine d'angoisse l'interrompit; Aliette s'était levée et regardait sa mère avec une expression d'effroi intense.

La baronne s'avança vivement vers sa fille en disant :

— Tu es malade! J'étais bien sûre que tu avais trop travaillé!

Et tout bas, en feignant de la soutenir, elle lui dit précipitamment :

— Tais-toi! On ne saura rien. Je te défends de parler!

Mais Mlle de Sarzac, se dégageant, recula en étendant les bras comme pour empêcher sa mère d'approcher et se laissa tomber dans un fauteuil en gémissant.

— Il faut un médecin! s'écria Mme de Rilly en courant à Aliette. Elle sanglote! ajouta-t-elle avec surprise.

— Laissez-moi seule avec elle, dit la baronne, je connais le moyen de faire passer la crise; elle a chanté toute la matinée, et les nerfs ont été trop tendus.

— Non, restez! ce n'est rien, dit Aliette d'une voix entrecoupée.

Elle prit la main de sa mère, et l'obligeant à se pencher vers elle, lui murmura très bas, mais avec un accent résolu :

— Trouvez une explication et rendez la bague vite, vite! à l'instant, ou je dis tout!

Mme de Sarzac vit à l'expression de sa fille qu'elle ne devait pas hésiter; durant cette minute terrible, elle conservait son sang-froid et cherchait dans son esprit, fécond en expédients, le moyen de franchir un redoutable pas.

— Ce n'est pas la première fois, dit-elle avec émotion en revenant vers ses cousins, que ma pauvre Aliette a des crises nerveuses quand elle s'est trop surexcitée, mais un peu de solitude la cal-

mera. Que disiez-vous donc, ma chère Marthe, avant cet incident qui m'a bouleversée. Vous parliez d'une grande contrariété..., ah! votre diamant! mais il est ici! J'ouvrais la bouche pour vous le dire quand nous avons été interrompues.

— Comment... ici! s'écria Mme de Rilly.

— Je l'ai trouvé dans ma malle, hier soir, accroché à la garniture d'une robe. Evidemment vous l'avez laissé tomber en venant dans ma chambre. Je vous l'aurais renvoyé, si je n'avais trouvé plus sûr de vous le remettre ce soir directement.

Elle alla chercher la bague qu'elle remit à sa cousine en disant avec le plus grand naturel :

— Si j'avais su, j'aurais suivi ma première pensée qui avait été d'envoyer un exprès à la Garenne. Je suis désolée de ne l'avoir pas fait, puisque vous vous êtes aperçue tout de suite de la perte de votre bijou...

— Oui, mais le voilà; j'en suis bien contente, et vous avez agi pour le mieux, répondit Mme de Rilly, qui ajoutait une foi complète à l'explication de sa cousine... Voulez-vous que je fasse demander un médecin pour Aliette? Elle est si pâle!...

Affaissée dans son fauteuil, les traits décomposés, Mlle de Sarzac regardait sa mère avec une expression désolée qui frappait M. de Rilly.

— Non, un médecin est inutile, répondit la baronne, mais retirez-vous, je vous en prie, elle va se calmer, et vous reviendrez plus tard, si vous voulez.

Le bruit de la porte, qui se refermait sur les Rilly, sortit Aliette de sa stupeur. En voyant Mme de Sarzac s'approcher, son visage s'empourpra; de ses deux mains, elle voila sa honte en disant avec un accent de désespoir pénétrant :

— Vous en êtes là!...

Ce cri et ce geste éloquent portèrent au plus haut point l'irritation de la baronne. Elle prit le bras d'Aliette, la secoua presque brutalement en disant :

— Misérable, misérable enfant! qui aurais vendu ta mère!

Mlle de Sarzac la regarda en face et répondit :

— L'auriez-vous rendu?

— A mon heure, oui! comment oses-tu me juger?

— Ah! s'écria-t-elle, je ne juge pas, je souffre affreusement.

— Et moi? crois-tu donc que je ne souffre pas? N'est-ce pas horrible d'être traitée de voleuse par sa fille? Attends de connaître les faits avant de juger. Dans ma pensée, ce n'était qu'un emprunt. Au mont-de-piété, on m'eût donné une forte somme sur ce diamant; je l'aurais dégagé dans quelques mois et renvoyé à Mme de Rilly

sans qu'elle pût se douter de rien. Oui, c'était bien là mon plan.

Elle le croyait et s'approuvait. Dans sa conscience oblitérée n'existait plus, depuis nombre d'années, nul élément de probité et de sens moral; c'est par de semblables raisonnements d'abord timides, puis de plus en plus hardis, qu'elle avait roulé au bas de la pente.

— Sans ma malechance habituelle, qui donc aurait connu mon emprunt? reprit-elle. Les Rilly ne devaient pas nous revoir avant le concert pendant lequel, évidemment, ils n'auraient rien dit, et j'étais décidée à partir demain matin afin d'éviter ce qui est arrivé. De vains scrupules, quand, au fond, on ne fait aucun mal, sont bien absurdes.

Pour la première fois, Aliette mesurait la profondeur de l'abîme, car si sa mère l'avait parfois bouleversée, ce n'était pas devant un fait brutal entraînant le déshonneur.

— Comme vous vous trompez vous-même! murmura-t-elle avec terreur.

— Tu ne connais pas notre position, elle est désespérée si je ne trouve pas d'argent.

— Mais vous la rendiez plus désespérée encore! s'écria Aliette avec énergie. Comment, dans quelques mois, auriez-vous trouvé le remboursement dont vous parlez? Et c'était la honte, le déshonneur, ne le voyez-vous pas?

— Si les circonstances m'avaient servie, nul n'aurait rien su.

Mlle de Sarzac s'assit accablée sans essayer de raisonner. Il lui était bien impossible de comprendre la nature basse et dévoyée de sa mère. Une vie sans satisfactions matérielles, sans aisance apparente qui satisfît ses goûts et sa vanité, inspirait une véritable horreur à Mme de Sarzac. Ensuite, née avec l'amour de l'intrigue, il y avait pour elle de véritables jouissances dans les compromis au milieu desquels, depuis des années, elle se dirigeait avec habileté, évitant les écueils et les chutes apparentes.

Aliette, jusque-là, avait ignoré les dessous les plus honteux de cette existence, et, même alors, la vérité ne lui apparut pas complète. Elle crut à un premier égarement, à une défaillance subite.

— Et, dans quelques heures, il faut que j'agisse, que je chante, s'écria-t-elle en sortant tout à coup de son accablement. Oh! l'horrible vie!

Mais, par un subit effort, elle essaya de se calmer, de se reprendre elle-même en disant :

— Il le faut, il le faut! je chanterai, je réussirai, tout repose sur moi.

Sans répondre à sa mère qui lui parlait, elle se réfugia dans sa

chambre, et, se jetant sur son lit en sanglotant, elle versa des larmes désespérées qui la détendirent.

III

Sur le quai, M. de Rilly s'arrêta et dit à sa femme :

— Tu as cru l'histoire de ta cousine?

— Quelle histoire?

— Ma chère amie, elle avait volé ton diamant.

— Que dis-tu! s'écria Mme de Rilly.

— Je dis que la baronne t'avait volée, que la crise de nerfs de sa fille est une invention, et qu'elle a compté sur notre simplicité pour se tirer d'un mauvais pas.

Mme de Rilly le regardait et croyait rêver.

— Mais, François, tu divagues... Son explication est des plus naturelles, et je me rappelle parfaitement être allée dans sa chambre avec ma bague; je l'ai même ôtée pour la lui faire admirer de plus près.

— Je dis et répète que je ne crois pas un mot de son histoire, reprit-il résolument; c'est une rouée et une enjôleuse, car il est sûr qu'elle est charmante. Mais j'ai bien observé ce qui s'est passé, et l'expression de désespoir de cette malheureuse enfant ne me laisse aucun doute.

— Mais, alors, Aliette savait donc que sa mère avait le diamant? Comment expliquer cela?

— Que s'est-il passé entre elles, je n'en sais rien ! Peut-être avait-elle dit à sa fille que tu lui avais donné ta bague, c'est l'hypothèse la plus vraisemblable; quoi qu'il en soit, je n'ai pas l'ombre d'un doute.

Sa conviction était trop sérieuse pour ne pas ébranler Mme de Rilly.

— Mon Dieu, mais si c'est vrai, c'est affreux ! Et que va devenir Aliette? s'écria-t-elle, les yeux pleins de larmes, en pensant à la jeune fille.

— Elle est dans une position terrible, en effet, répondit M. de Rilly aussi ému que sa femme ; nous ne pouvons pas, nous ne devons pas l'abandonner. Mais comment lui venir en aide?

— Il faut qu'elle nous suppose dupes d'abord, ce sera un adoucissement à son chagrin.

— Oui..., mais il faut autre chose pour la soutenir.

— Et cette pauvre enfant qui n'a aucune idée de Dieu et qui cherche! reprit Mme de Rilly avec consternation. Nous pourrions la recommander à Mlle Thérèse, François? Elle trouvera bien le moyen d'arriver jusqu'à elle.

— Excellente idée! Allons-y immédiatement.

Mlle Thérèse Ploüvel, que tout Brest connaissait, dirigeait un externat. Les bonnes familles de la ville ou des environs lui confiaient leurs filles, et il n'y avait pas de maison où elle n'eût de vieilles et solides amitiés.

Elle était restée à dix-huit ans chef de famille, ayant reçu de son père, ancien notaire qui mourait indemne mais ruiné, la mission d'élever ou de diriger ses cinq sœurs, de les soutenir, et, par son travail, de les faire vivre. Dans cette position difficile, Mlle Ploüvel ne perdit point la tête. Elle passa brillamment ses examens supérieurs auxquels elle s'était préparée le cœur tout endolori en soignant son père mourant. Elle transforma aussitôt en salles d'étude le rez-de-chaussée de sa maison. C'était pauvre, humide et laid; mais, en peu de temps, son énergie et son intelligence lui amenèrent une dizaine d'élèves. Dans la même année, elle prépara sa seconde sœur, qui avait seize ans, à prendre ses brevets, et eut, dès lors, en elle, une aide précieuse et nécessaire.

En huit ans, l'externat très florissant absorbait les facultés des demoiselles Ploüvel, qui avaient chacune leurs fonctions déterminées dans la maison.

Mlle Thérèse dépensa, pendant ces huit années, une somme d'énergie considérable en luttant contre les difficultés matérielles et surtout contre ses goûts, car l'enseignement lui étant antipathique, c'est à force de volonté qu'elle surmontait sa répugnance.

Elle avait vingt-cinq ans quand un homme honorable, dans une excellente position et vers lequel son cœur l'attirait, demanda sa main. Toutes ses aspirations secrètes la poussaient vers la vie de femme et de mère; mais son départ entraînait la complète désagrégation d'une œuvre dont elle était l'âme; c'était l'éloignement, la dispersion de ses sœurs, l'anéantissement pour elles du foyer domestique.

Mlle Thérèse n'essaya point, comme tant d'autres l'eussent fait à sa place, d'endormir sa conscience et de suivre ses inclinations en se leurrant sur le soutien qu'un bon mariage contracté par elle pourrait apporter à sa famille. Un soir, sans que personne le sût, elle alla se prosterner dans une chapelle pour y accomplir le sacrifice absolu de ses désirs et de sa vie.

— Je n'oublierai jamais cette heure douloureuse, disait-elle trente-cinq ans plus tard. J'ai versé là des larmes qui m'en ont plus appris sur la misère de l'homme que tout le reste de mon existence.

Son cœur généreux, débordant de chaleur et de vie, puisa dans ce moment désespéré la compréhension de toutes les souffrances et l'indulgence qui en est la conséquence. Dès lors, aucune misère morale ne la trouva insensible. Elle prit le parti de s'oublier, de ne

reculer ni devant la peine ni devant les obstacles quand ils s'opposeraient au plan qu'elle se traça résolument. Or ce plan consistait à répandre sur le malheur des autres, et par tous les moyens à sa portée, la bonté exubérante de son âme. Elle courait à la douleur comme tant d'autres courent vers la joie, et avec une spontanéité, un élan qui brisaient les lois de convention.

Au service d'un caractère décidé, elle avait une intelligence prompte, élevée, développée par une culture suivie. D'une nature saine et forte, elle comprenait difficilement les maladifs et s'impatientait volontiers devant les misères de dilettantes. Toutefois, son habitude de la souffrance tempérait ce que, dans une vie heureuse, il y eût eu chez elle d'excessif et d'absolu. Très disposée à dire aux gens qui se plaignaient amèrement des souffrances de l'esprit : « Mes bons amis, commencez par mourir de faim, je vous plaindrai ensuite », elle entrait cependant en eux et, tout en les morigénant, découvrait dans son cœur, même dans ses souvenirs, le mot qui frappait juste.

Mais quand un malheur réel et poignant passait à sa portée, elle n'avait aucune réticence, aucune hésitation ; elle allait à lui aussitôt, sans réflexion, se souciant fort peu d'étonner, ou de recevoir, au premier moment, les froideurs décourageantes d'un esprit irrité ou défiant.

Elle accueillit Mme de Rilly, qu'elle avait eue plusieurs mois dans sa classe quelque trente-huit ans auparavant, en la serrant dans ses bras.

— Ma chère Marthe ! je suis toujours contente de vous voir. Qu'y a-t-il pour votre service, ou me faites-vous une simple visite ?

Les yeux intelligents, bruns et un peu bridés de Mlle Thérèse, regardaient droit devant elle ; sa bouche était facilement souriante et ses manières avaient l'exubérance de sa vie morale active et militante.

— Nous pouvons tout dire à Mlle Thérèse, François ; il vaut mieux qu'elle connaisse la situation.

— Encore une misère, n'est-ce pas ? Mes bons amis, j'en ai tant vu que rien ne peut plus m'étonner. Racontez, racontez ! Vous savez que je suis une tombe.

— Avez-vous entendu parler de Mlle de Sarzac ?

— Une petite merveille ? Elle a quinze ans et un talent extraordinaire ?

— Les quinze ans étaient une invention de sa mère ; elle en a dix-neuf ; elle est charmante et entre les mains d'une coquine ou d'une déséquilibrée.

M. de Rilly, après avoir parlé de la lettre qu'ils avaient reçue et

de la réputation de Mme de Sarzac à laquelle il se reprochait de n'avoir pas ajouté foi plus tôt, raconta l'incident du diamant.

— C'est bouleversant! s'écria Mme de Rilly. Je ne puis pas encore le croire!... Son explication était tellement naturelle!

— Songe à l'expression désespérée de la pauvre Aliette, qui ne m'a point l'air sujette à des accidents nerveux, répondit son mari. Je n'ai aucun doute.

— Moi non plus, étant donnée la lettre que vous avez reçue, répliqua Mlle Thérèse. Et la malheureuse enfant! Il faut que je la voie, que je devienne son amie, que je l'encourage...

— C'est ce que nous voudrions, répondirent ensemble les de Rilly.

— Je vais ce soir à ce fameux concert; j'irai la voir demain et je me donnerai le ridicule de lui demander son concours pour notre distribution de prix, quitte à faire un sacrifice d'argent.

— Mais nous oublions, dit Mme de Rilly, que Jeanne a parlé de partir demain.

— Elle ne partira pas maintenant, répondit Mlle Ploüvel, si sa fille a un grand succès dont elle voudra profiter.

— Enfin, ce n'est pas tout... Figurez-vous que cette pauvre enfant n'a reçu aucune éducation religieuse et qu'elle a l'air de chercher, de se tourmenter.

— Elle cherche Dieu?... Mais elle est délicieuse, cette créature-là! s'écria Mlle Thérèse, facile à s'enthousiasmer et toujours prête à s'enflammer quand il s'agissait de pénétrer dans les replis d'une nature élevée. Comment avez-vous fait avec elle?

— J'avais mis mes livres de piété dans sa chambre.

— Cela n'a pas réussi, reprit M. de Rilly.

— Elle vous en a parlé?

— Elle nous a laissé entendre qu'elle les trouvait stupides... et nous aussi. Elle est très franche, cette jeune fille, répondit M. de Rilly avec sa bonhomie habituelle.

Mlle Ploüvel sourit, car elle connaissait la tournure d'esprit de ses amis et savait de quels aliments leur simplicité s'accommodait.

— Vous pouvez compter sur moi; je m'intéresse à elle plus que je ne saurais le dire, et je mettrai tout en œuvre pour lui venir en aide.

Pendant que s'élaborait ce complot bienveillant, Mlle de Sarzac essayait de surmonter l'accablement qui pesait lourdement sur ses facultés. Elle était encore sur son lit, perdue dans ses idées fixes, quand sa mère entra, et, lui montrant le jour qui baissait, la prévint qu'il était temps de s'habiller.

— C'est assez pleuré sur un fait dont tu exagères la portée, lui dit-elle. Pour moi, je consens à oublier que tu as eu la mauvaise pensée d'accuser ta mère et je ne t'en parlerai jamais!

Aliette ne répondit rien; elle se leva machinalement, et Mme de Sarzac, qui l'observait avec inquiétude, lui demanda :

— Es-tu remise? Espères-tu être en voix? C'est si important pour nous!

— Je ferai ce que je pourrai, dit-elle avec découragement.

— Voyons! veux-tu suivre un bon conseil? Reprends ton apparence d'enfant; en supposant que ta voix n'ait pas ce soir toute sa perfection, tu seras cependant sûre du succès; tu sais quel effet a toujours produit le contraste entre ton talent dramatique et ton excessive jeunesse. La petite de Sarzac a sa réputation à soutenir, ajouta-t-elle en souriant.

— Je ne serai plus la petite de Sarzac, mais Mlle de Sarzac, répondit-elle; je suis femme et serai traitée comme telle.

La baronne, comprenant qu'une lutte sérieuse commençait, sortit avec brusquerie en disant :

— Comme tu voudras!

Blessée au cœur par cette reprise immédiate de la vie habituelle et par les mesquines préoccupations de sa mère, Aliette appuya en gémissant son front contre le montant de la fenêtre et songea devant le ciel paisible :

« Il n'y a que mensonges et vilenies sur la terre, excepté dans la nature. Quand donc me perdrai-je en elle? »

En voyant le public à ses pieds, son chagrin prit une vivacité extrême; un sentiment de honte l'étreignit et fit rougir son jeune visage, comme si elle lisait la triste histoire dans tous les yeux fixés sur elle. Elle aperçut ses cousins qui la saluèrent d'un geste affectueux.

— Peut-être n'ont-ils rien deviné.

Cette rapide pensée fut pour elle un allègement, ainsi que l'avait espéré et désiré Mme de Rilly.

Alors, cédant au besoin irrésistible d'exhaler sa douleur, elle commença par les stances de *Sapho*, et lors même qu'elle n'eût pas su diriger sa voix avec art, le sentiment extraordinairement profond qui l'incarnait au désespoir de la femme abandonnée eût suffi à son triomphe.

Lorsque, de sa voix pénétrante, elle prononça le dernier mot, inconsciemment, elle fit un mouvement comme pour franchir, elle aussi, le dernier pas et s'ensevelir dans la mer.

Saisie par la pensée du néant, par l'absorption de l'être dans la vie universelle, elle avait l'impression bizarre qu'elle découvrait enfin la vérité. Et pendant que la salle soulevée applaudissait l'artiste, Mlle de Sarzac, qui n'entendait pas, écoutait le murmure éternel des flots refermés à tout jamais sur elle et sa douleur.

Elle avait su, sans même y songer, émouvoir jusqu'aux larmes son public, et Mlle Ploüvel, le cœur serré, le visage en pleurs, se disait :

« La malheureuse enfant! comme elle souffre! »

Elle seule, dans la foule, entrait dans les sentiments douloureux de la jeune fille, et cherchait à comprendre, à deviner sa pensée pendant que, d'un air distrait, Aliette saluait légèrement le public.

Le succès fut éclatant, et la baronne, au milieu des félicitations dont elle était accablée, oubliait la catastrophe de la journée pendant que sa fille souffrait cruellement.

« S'ils savaient tous... Ils s'éloigneraient avec tant de mépris! »

Et cette pensée écrasait chez elle l'impression bienfaisante qui souvent la transportait loin des réalités vulgaires quand, à son âme d'artiste, répondait la sympathie enthousiaste dont elle avait besoin.

Après le concert, M. et Mme de Rilly vinrent la féliciter; elle les observa et remarqua que, très affectueux avec elle, ils n'étaient plus naturels en parlant à la baronne.

« Ils sont trop simples et trop honnêtes pour savoir jouer la comédie; ils ont deviné. »

Et ce fut pâle, défaite, qu'elle se laissa embrasser par sa cousine, sans oser répondre à sa caresse.

En revenant le soir à l'hôtel, Mme de Sarzac exprima son très vif contentement.

— Tu as été admirable!... Plusieurs personnes ont déjà demandé à t'entendre chez elles; nous ne pouvons plus penser à partir demain, car je prévois qu'un long séjour ici sera fructueux.

— Plaise à Dieu! répondit Aliette avec ardeur, pendant qu'une amertume irritée s'ajoutait à sa tristesse.

Durant toute la nuit, elle chercha, dans sa solitude, à réfléchir avec sang-froid. Mais, vivant de nouveau ses impressions pendant qu'elle unissait ses angoisses à celles de Sapho, elle s'affaissait dans la dangereuse rêverie de l'anéantissement final.

Puis, la tentation de fuir, d'abandonner sa mère, la sollicita avec force. Elle voulait, en attendant une position indépendante, se réfugier auprès de M. de Sarzac, avec lequel elle était restée en rapports corrects; un instant après, elle renonçait à ce projet, et, dominée par l'idée de responsabilité qui, dès le premier instant, lui avait donné la force d'agir, elle se répétait qu'elle seule, en soutenant l'existence de la baronne, pouvait enrayer le mal et empêcher les grandes défaillances.

Le matin la surprit au milieu de ces fluctuations qui l'avaient brisée, et la première lueur du jour la fit pleurer.

« Comme c'est frais et charmant! se dit-elle. Pourquoi cette vue

achève-t-elle de me déchirer? Et pas une main secourable auprès de moi! »

Dans la matinée, on lui remit un mot affectueux de Mme de Rilly, qui lui annonçait la visite de Mlle Ploüvel.

« Elle pourra vous être d'un grand secours si vous désirez donner quelques leçons pendant votre séjour à Brest, car nous ne pensons pas qu'après votre immense succès vous songiez encore à partir. Surtout, elle sera votre amie, si vous le voulez, et il faut le vouloir, chère Aliette. »

Mme de Rilly terminait par quelques mots sympathiques pour la baronne et parlait d'une façon très naturelle de la santé de sa jeune cousine.

« Ils sont bons, pensa la jeune fille, mais ils ne sont pas dupes. »

Elle était seule après le déjeuner, lorsqu'une visite lui fut annoncée. Elle vit entrer une femme d'environ soixante ans, de mise simple et inélégante, coiffée d'un chapeau qui paraissait monumental à cause du chignon et de la tresse qui le soutenaient. C'était Mlle Ploüvel; elle expliqua à la jeune fille sa position, et lui exprima son désir de l'entendre chanter à sa distribution de prix.

— Vous allez me trouver bien ridicule, lui dit-elle avec un sourire franc dans les yeux et sur les lèvres, mais chaque année je fais faire un peu de musique pour cette réunion, et j'ai pensé à vous. Ce n'est pas digne de votre admirable talent, chère mademoiselle, et je suis sûre que vous vous dites : Il faut venir au fond de la Bretagne pour découvrir des gens aussi naïfs. Mais, que voulez-vous, jamais je n'aurais eu si bonne aubaine, et je me suis risquée.

— J'irai! répondit Aliette attirée par la physionomie sympathique de Mlle Thérèse, dont la rondeur et la simplicité lui plaisaient.

« Comme elle a l'air bon et intelligent! » pensait-elle.

— Madame votre mère y consentira?

— Assurément! répondit-elle, d'un ton qui prouvait une volonté personnelle.

— Quant à la question d'argent? reprit en hésitant Mlle Thérèse.

— Vous la réglerez avec ma mère, dit Aliette en rougissant. Ou plutôt, non! réglons ensemble. C'est une question bien importante dans la vie, ajouta-t-elle avec effort.

— Je le crois bien! nous en savons quelque chose, mes sœurs et moi, répliqua rondement Mlle Ploüvel.

— Oh! du reste, je me fie à vous!

— Quelle mauvaise commerçante vous eussiez faite! répondit Mlle Thérèse en riant. Mais j'étais ainsi à votre âge, quand je commençais à gagner ma vie. Je ne puis vous dire quelle sympathie

m'attire vers vous, car il y a des analogies très marquées entre votre position et celle que j'avais à vingt ans. Vous permettez bien à une vieille femme de vous parler avec cette liberté? Dans ma longue carrière d'enseignement, j'ai pris l'habitude de considérer tous les jeunes comme mes enfants, ajouta-t-elle avec élan et un franc sourire.

— Cette manière d'être me plaît, répondit Mlle de Sarzac.

Dans son ébranlement nerveux et moral, un mot de sympathie plus accentuée l'eût émue jusqu'aux larmes. Pendant que Mlle Ploüvel parlait longuement de sa vie pour amener la jeune fille à parler de la sienne, Aliette, qui devinait ses secrets désirs, eût voulu y répondre avec empressement. Mais, en dépit du mot pressant que sa cousine lui avait écrit, sa réserve naturelle l'eût longtemps retenue si elle avait eu affaire à une femme moins déterminée, que les obstacles ne décourageaient pas et qui, ayant passé une nuit sans sommeil en pensant à Mlle de Sarzac, avait résolu de briser la porte si elle ne s'ouvrait pas toute seule.

Après avoir causé de façon à se faire bien connaître et à rompre plus d'une barrière, elle ajouta :

— J'ai vu tant de malheurs, tant d'infortunes diverses! plusieurs générations ont passé entre mes mains; c'est une école qui apprend à tout comprendre.

— On ne comprend jamais tout! répondit Aliette à voix basse.

— On devine, on sent! quand on entend si bien pleurer avec Sapho.

Son regard intelligent croisa celui d'Aliette, et elle reprit :

— Avant de vous connaître, j'étais attirée vers vous... M. et Mme de Rilly m'ont beaucoup parlé de leur jeune cousine.

Mlle de Sarzac pâlit et croisa les mains avec une expression d'angoisse qui fit déborder le cœur de Mlle Thérèse.

Elle entoura la jeune fille de ses bras en disant :

— Vous êtes malheureuse, je le sais, et je voudrais être votre amie.

Il y avait tant de cœur, de sincérité, d'amour même dans cet élan, qu'il eût brisé des résistances plus fortes que celles d'une enfant isolée et au désespoir.

Elle prit les deux mains de Mlle Ploüvel, en disant :

— Ce n'est pas moi qui pleure, c'est vous! et vous pleurez sur quelqu'un que vous ne connaissez pas...

— Si..., si... Je connais tous ceux qui souffrent, principalement les jeunes, en souvenir de ma propre jeunesse, qui a été remplie de souffrances continues, répondit Mlle Ploüvel en dominant son émotion.

Et, après avoir attendu quelques secondes, elle reprit en souriant :

— L'amitié d'une vieille femme peut s'accepter sans crainte, n'est-ce pas?

Sans répondre, Aliette lui tendit la main.

— N'avez-vous pas des amis à Paris?

— Des amis! répéta-t-elle d'un ton amer, nous en avons partout! Vous devez savoir que c'est le privilège des bohèmes d'entrer facilement en relations amicales avec toutes sortes de gens. Ces amis-là, je les déteste!

— Je vous en donnerai d'autres, à commencer par moi. Vous viendrez me voir et vous verrez aussi mes sœurs. Ce sont des femmes admirables, dont l'existence se passe à faire le bien. Sans elles, qu'eût été ma vie? Ma maison est laide, mais vous y trouverez tant de cœurs amis que vous ne ferez pas attention à l'extérieur.

« Sans elles qu'eût été ma vie! » Quand Aliette connut plus intimement Mlle Thérèse, elle se souvint du mot qui résumait si parfaitement les dons d'une nature extraordinairement généreuse. En attendant, elle l'écoutait avec une sorte d'avidité, d'autant que chaque phrase de Mlle Ploüvel était prononcée de manière à en doubler la valeur et la portée. Dans sa personne, il y avait une vie débordante, communicative, qui sortait la jeune fille de son accablement.

— Vous viendrez me voir bientôt, n'est-ce pas? Sortez-vous seule?

— Oh! oui, répondit Aliette, qui, habituée à beaucoup de liberté, sourit de la question. J'irai vous voir demain..., mais j'entends ma mère.

La baronne entra dans le petit salon, et Mlle Thérèse se présenta aussitôt elle-même :

— Je suis Mlle Ploüvel, directrice d'un externat; tout le monde me connaît à Brest. J'ai eu l'audace de demander à votre charmante fille son concours pour ma distribution de prix.

— Ma fille ne chante pas aux distributions de prix, répondit la baronne avec une nuance de dédain ironique.

— Elle me l'a promis, répliqua Mlle Ploüvel, qui, à part elle, en regardant Mme de Sarzac, se disait :

« Dieu! quelle créature distinguée et charmante! Qui se douterait de la vérité? Et comme elle a l'air de traiter du haut de sa grandeur cette vulgaire maîtresse de pension! »

Mais elle n'était pas femme à se laisser décourager pour si peu; bon gré mal gré, elle amena la baronne à discuter la question d'argent, fit ressortir tous les avantages qu'il y aurait pour Aliette à entrer en relations directes avec les parents des élèves de

l'externat au cas où, séjournant à Brest, elle voudrait donner des leçons, et s'en alla après avoir enlevé la position.

Mlle de Sarzac médita toute la journée sur cette amitié de vieille femme qui s'offrait ainsi brusquement avec une chaleur irrésistible.

Elle reçut des visites d'admirateurs, plusieurs invitations, mais, au grand mécontentement de sa mère, son air distrait dérouta les visiteurs.

— A quoi songes-tu? lui dit le soir Mme de Sarzac. On t'invite de tous les côtés, M. Lafi te parle de l'organisation d'un second concert dans des conditions particulièrement avantageuses; c'est à peine si tu réponds!

— Vous répondez pour moi!

Et elle songeait que rien ne l'intéressait comme cette silhouette de Mme Thérèse avec son haut chapeau sur sa coiffure démodée, l'exubérance de ses manières et son regard intelligent.

Pendant que le soir, réfugiée en elle-même, elle demandait à la majesté tranquille de la nuit une paix qui la fuyait, l'amitié qui s'était offerte à elle se liait dans son esprit au calme que ses désirs anxieux cherchaient depuis longtemps. Un sentiment de confiance la caressait un instant pour la laisser, un moment après, rouler dans l'amertume du présent.

Quand elle entra le lendemain chez Mlle Ploüvel, elle fut désagréablement frappée par la laideur et la vulgarité de la maison : un escalier en pierre humide et d'une propreté douteuse desservait les différents étages; le premier, qu'habitait Mlle Thérèse, était assez vaste, mais meublé simplement et tout imprégné d'une odeur de cuisine.

Un peu oppressée, Aliette rêvait tristement dans le grand salon, froid comme un parloir, lorsque Mlle Thérèse entra, la prit dans ses bras et apporta tout à coup tant de vie autour d'elle que les meubles eux-mêmes parurent avoir changé de physionomie.

— Ma chère enfant! quel bonheur de vous recevoir! Vous êtes glacée par notre intérieur; oui, n'est-ce pas? Ah! vous n'avez pas besoin de me le dire! Je le vois tout de suite. Vous autres Parisiennes, avec vos habitudes élégantes, vous avez facilement des impressions moroses. Pour nous, nous n'y pensons pas. Nous n'avons pas le temps d'ailleurs. Mes sœurs sont à leurs classes, mais, dans un instant, je les prierai de monter.

— Je ne désire voir que vous, répondit Aliette.

— Alors causons!

Et aussitôt, avec son expérience des jeunes cœurs et sa rondeur habituelle qui eût paru indiscrète sans la légèreté de sa main, elle amena Mlle de Sarzac à parler de ses chagrins et des difficultés dont

elle était entourée. Bien que nulle allusion ne fût faite à la cause principale de sa douleur, Aliette sentait que cette cause était connue. Mais Mlle Ploüvel pansait les blessures saignantes avec les élans d'un cœur si chaud et si intelligent que la jeune fille réconfortée s'abandonnait à l'expansion. Elle s'étonnait de cette bonté agissante, primesautière, qui allait tout droit vers une inconnue pour lui dire le mot juste et la soulever au-dessus de la souffrance.

— A quoi pensiez-vous donc quand vous exhaliez avec tant de conviction la douleur de Sapho? lui demanda Mlle Ploüvel.

— Qu'elle était dans le vrai, répondit-elle vivement. Rien n'est grand comme ce retour vers la vie universelle qui ne souffre plus.

— En vérité! dit Mlle Ploüvel en souriant et sans vouloir remarquer l'expression sombre qui avait passé dans les yeux de la jeune fille. Je crois, je suis même sûre qu'il y a mieux.

— Me le prouverez-vous?

— Oui, quand vous voudrez.

Aliette la regarda d'un air anxieux, mais ne fit aucune question, et plusieurs jours se passèrent sans qu'elle abordât le sujet qui la préoccupait.

Bien que ses sombres pensées fussent forcément distraites par les obligations de sa vie d'artiste et par l'empressement flatteur qu'on mettait à l'entourer, elle retrouvait, aussitôt seule, l'acuïté des impressions extrêmes. Alors, en songeant au choc affreux qui, désormais, la séparait pour toujours de sa mère, en pensant à l'avenir de lutte qui la terrifiait, elle recherchait avidement l'idée de l'anéantissement définitif.

Toutefois son amitié grandissante pour Mlle Ploüvel adoucissait l'âpreté de sa peine et intéressait son esprit. Entrée immédiatement dans l'intimité de cette famille qui l'avait accueillie à bras ouverts, elle cherchait le mobile de son activité incessante pour le bien. Cependant elle se tenait sur la réserve, et pas un mot n'était prononcé devant elle pour solliciter l'ouverture de ses pensées. Mais un matin que, sortie de très bonne heure, elle rencontra Mlle Thérèse à la porte d'une église, elle la prit par le bras, et, l'emmenant sur une jetée, où elle venait fréquemment promener ses réflexions, elle alla résolument au cœur de la question.

— Expliquez-moi pourquoi vous si intelligente et si bonne, vous êtes superstitieuse; pourquoi vous croyez à des choses vieillies qui n'ont plus leur raison d'être.

— A la bonne heure! voilà j'espère une question directe, répondit Mlle Thérèse en riant. Vous me traitez assez bien, et j'aurais mauvaise grâce à me plaindre. Intelligente..., il est évident que je

ne suis pas une bête; bonne..., je n'avais pas une nature détestable assurément, mais je proteste contre le mot de superstition, il n'est pas exact. Peut-être que toute ma bonté ne m'eût servi de rien, ou eût été enfouie sans « la vie ».

— La vie? Elle est là, reprit Aliette qui, toute imbue de vagues idées panthéistes, esquissa un grand geste pour désigner l'ensemble de la nature.

— Vie et beauté extérieures, oui; mais en soi?

— En soi? Où est-elle? Elle est dans le mensonge, les vilenies, les vulgarités. L'homme est horrible; il n'est bien que lorsqu'il redevient une parcelle de l'univers matériel.

— Non, répondit simplement Mlle Thérèse, en posant affectueusement la main sur l'épaule d'Aliette qui pleurait.

La jeune fille regarda longtemps devant elle en répétant :

— La vie!...

Elle cherchait le sens que donnait à ce mot Mlle Thérèse qui, sans rien dire, la laissait méditer; mais son cœur battait vite, car elle se passionnait pour ces jeunes facultés qui cherchaient avec inquiétude la paix dans l'harmonie.

— Nous ne comprenons pas de la même façon, dit Aliette. Connaissez-vous vraiment une vie qui s'harmonise avec la pureté, la beauté de la nature.

— Oui, une vie toujours la même, toujours agissante et nouvelle comme la nature; qui est dans l'ordre moral ce qu'est la vie dans l'ordre physique. Je vous la ferai connaître si vous le désirez.

— Où la trouverai-je?

— Mon Dieu, dans l'Evangile, tout bonnement, répondit Mlle Thérèse en souriant.

— Oh! si vous me parlez de la religion des Rilly, s'écria Aliette avec dédain.

Mlle Ploüvel se mit à rire.

— Vous comprendrez un jour que la même étoffe soit taillée en formes différentes.

Mlle de Sarzac rêva quelques instants et répondit :

— J'ai confiance en vous; donnez-moi à lire ce que vous voudrez.

Mlle Ploüvel l'emmena chez elle et lui remit un livre en disant :

— Voilà; lisez, vous y trouverez ce que vous cherchez.

Elle avait compris la nature d'Aliette et la soif qui l'altérait. Elle saisissait parfaitement que la jeune fille, séduite par la poésie d'idées ambiantes, ne trouvait dans ces idées ni appui certain ni nourriture forte. Elle savait que son esprit ni subtil, ni raisonneur, s'ouvrirait largement à la pensée divine qui lui était inconnue, et que, aussitôt mise en contact immédiat avec elle, toutes ses aspirations rece-

vraient une réponse exacte. Ses prévisions se réalisèrent rapidement.

De même que les facultés d'artiste de la jeune fille s'imprégnaient et jouissaient des beautés naturelles, de même ses facultés intimes, qui souffraient et languissaient, s'ouvrirent à la beauté morale. Elle but à la source limpide sans réflexion, sans discussion, comme une plante qui accepte passivement la vie que lui verse l'action mystérieuse de la sève.

— C'est beau, répétait-elle sans cesse à Mlle Ploüvel, qu'elle accablait de questions.

Elle trouvait enfin l'harmonie qui lui avait jusqu'alors manqué, s'étonnant de l'avoir si longtemps ignorée. En même temps, elle découvrait la cause du trouble qui, souvent, avait été une souffrance caressée; elle comprenait également que si cette souffrance lui était chère, c'est parce que, instinctivement, elle la dirigeait vers le terme de ses aspirations et de ses désirs. En la touchant, « la vie » chassa momentanément les pensées malsaines qui l'attiraient vers la fin, et désireuse d'agir, elle voulut donner à ses idées nouvelles les assises extérieures qui leur manquaient. Mais elle se heurta aux préjugés et à la volonté de la baronne.

— Il ne faudrait plus, lui dit sa mère, que te voir joindre la bigoterie à ta manie de rêver! Je te défends absolument d'entrer dans les pratiques puériles et superstitieuses d'une religion qui n'est qu'une légende!

— La superstition n'est pas féconde en bien, répliqua sèchement Aliette, et je suis libre.

— C'est ce que nous verrons, répondit la baronne en se contenant.

Elle résolut aussitôt de soustraire sa fille à l'influence de Mlle Ploüvel, à qui elle alla signifier sa volonté.

— J'ai, lui dit-elle, une manière de voir très différente de la vôtre, et je vous prie de n'influencer en rien l'esprit de ma fille. Je sais que des idées religieuses arrêtées lui feraient du mal et l'exalteraient.

— Mlle de Sarzac a sa volonté et sa liberté, madame, et je n'ai découvert en elle aucun symptôme d'exaltation.

— Vous me permettrez de croire que je la connais beaucoup mieux que vous ne pouvez le faire, mademoiselle; vous me permettrez également d'insister pour que les choses en restent là.

— Si Aliette est poursuivie par Dieu, elle sera prise dans ses rêts, lui dit Mlle Thérèse tranquillement.

— Dieu! répéta la baronne en haussant les épaules.

— Je maintiens le mot, répliqua Mlle Ploüvel avec la même tranquillité qui exaspérait Mme de Sarzac.

— Vous n'avez pas le droit, mademoiselle, d'agir contre mes idées. J'emmène Aliette, et je vous préviens que je ne veux pas de correspondance.

— Vous faites fausse route, madame, répondit nettement Mlle Ploüvel. Avec le caractère de votre fille, vous n'empêcherez rien, et si vous cherchez à l'entraver, vous hâterez le dénouement. Au reste, ne vous faites aucune illusion, les idées de Mlle de Sarzac sont maintenant arrêtées. Quant à moi, mon influence a été peu de chose, mais soyez assurée que je ne lui refuserai jamais mon appui

Malgré sa colère, Mme de Sarzac sentait bien que Mlle Ploüvel avait dit le mot juste en parlant du caractère d'Aliette qui se raidirait devant l'opposition ouverte.

— Circonvenir les enfants malgré leurs parents, vous savez, mademoiselle, que c'est une indignité.

— Bien gros mots! répondit Mlle Ploüvel, dont le regard et le sourire franc agaçaient la baronne.

Saluant avec raideur, Mme de Sarzac retourna à l'hôtel; sa fille était sortie, et elle l'attendit avec impatience pour la mettre au courant de son projet.

— Nous partons dans deux jours, lui dit-elle.

— Comment? pourquoi? demanda Aliette d'un ton contrarié. Nous devions rester une partie du mois d'octobre, je m'en réjouissais...

— J'ai assez de cette vie d'hôtel, et d'ailleurs nous avons épuisé les ressources de Brest. Ainsi, fais tes préparatifs, je me charge d'écrire aux gens à qui nous devons des visites.

Aliette savait que la discussion n'était pas possible, mais elle regrettait amèrement de quitter brusquement Mlle Ploüvel.

— Que vais-je devenir sans vous? lui dit-elle le matin suivant. J'avais tant besoin de votre parole et de vos conseils!

— Pas de découragement, répondit vivement Mlle Thérèse, qui ne pouvait supporter l'ombre même de ce sentiment. Je vous écrirai, Aliette; et sachez bien que si jamais vous avez besoin de moi, j'accourrai!

Mlle de Sarzac, qui voulait revoir les Rilly avant de quitter Brest, se fit conduire chez eux dans l'après-midi.

La poésie du vieux jardin lui parut si mélancolique, sous le ciel d'automne, qu'elle pleura. Le temps était couvert et brumeux, des feuilles recouvraient la terre humide, un vent violent agitait les arbres sous lesquels elle s'arrêta pour écouter et regarder la mer houleuse. Elle était venue en suivant un mouvement instinctif, et maintenant elle hésitait à voir ses cousins. Il lui semblait que la nature seule la comprenait et répondait aux détresses de son cœur.

En dépit de l'élément nouveau qui, la vivifiant, commençait à établir l'équilibre dans ses pensées, elle écoutait encore les voix désespérées que l'âme ardente ou profonde entend autour d'elle comme l'écho docile de ses sensations. Elle se perdait dans sa rêverie, quand M. et Mme de Rilly, prévenus de son arrivée, vinrent la chercher et lui faire l'accueil le plus affectueux.

Depuis le vol, elle les avait revus une fois au milieu d'indifférents. Son désir eût été de leur exprimer sa reconnaissance, ils avaient été bons et délicats, de leur dire les sentiments qui l'oppressaient. Mais elle en sentait l'impossibilité; et, combattue par des impressions malheureuses et contradictoires, son regard était si triste que les braves gens, dont le cœur excellent la comprenait, l'accablèrent de démonstrations sympathiques qui dissipèrent une partie de son trouble.

— Et Mlle Ploüvel, chère enfant? lui dit Mme de Rilly.

— Ah! s'écria Aliette, dont le visage s'éclaira, quel bien elle m'a fait!

— Nous en étions bien sûrs, répondirent-ils.

Et, sans oser questionner, ils la regardèrent avec un intérêt dont elle comprit la signification.

— Oui, j'ai trouvé, leur dit-elle.

— Que nous en sommes heureux! répondit Mme de Rilly en l'embrassant.

Puis ils lui répétèrent que ce serait avec un intérêt extrême qu'ils la suivraient toujours dans ses succès.

— Et, enfin, si vous avez besoin de nous un jour, ajouta Mme de Rilly, lorsque Aliette se leva pour partir, vous nous trouverez. Nous serions heureux de vous rendre service.

— Comme vous êtes bons! répondit-elle avec émotion.

— Nous vous apprécions et vous aimons, voilà tout! répliqua M. de Rilly en lui baisant la main.

Elle monta en voiture et leur fit un dernier signe d'adieu en se demandant si elle les reverrait jamais, s'ils n'avaient point passé dans sa vie comme tant d'autres relations éphémères. Cette impression fut plus vive lorsqu'elle se pencha pour voir encore les statues brisées et les fleurs d'un autre temps devant lesquelles tant d'autres avaient glissé et s'étaient évanouis...

Jean de La Brète.

La suite prochainement.

LE PRÊT SUR GAGES

ET

LES MONTS-DE-PIÉTÉ

EN EUROPE, EN ANGLETERRE ET EN AMÉRIQUE

Tout le monde, aujourd'hui, s'intéresse aux questions sociales, sous quelque forme qu'elles se présentent, et nul, même parmi les heureux, ne reste indifférent à ce redoutable problème de la misère des grandes villes, dont tous les esprits généreux cherchent la solution. Altruisme, philanthropie, charité, fraternité, ces mots rallient toutes les volontés bienfaisantes qui, par la parole, par la plume ou par l'action, s'efforcent de réaliser un ordre de choses où la souffrance matérielle tiendra moins de place.

En attendant qu'elles y aient réussi, l'important est de soulager ce qui peut être soulagé, d'améliorer ce qui peut être amélioré, et de tirer de nos institutions actuelles tout le bien qu'elles peuvent produire. Il en est, comme nos Monts-de-Piété, par exemple, qui, dans une sphère d'action nécessairement limitée, qu'ils étendent par des évolutions successives et constantes, produisent une somme de bien beaucoup plus considérable qu'on ne le suppose communément.

En effet, si l'on considère que la majeure partie de la population ouvrière d'une grande ville n'a pas d'autre capital que sa capacité de travail, et que le chômage ou la maladie peut réduire ce capital à néant, on conçoit la nécessité absolue de l'emprunt sur gages pour ceux que condamne à une gêne momentanée l'absence du salaire habituel.

L'emprunt sur gages a existé de tout temps; les premiers banquiers n'étaient, en réalité, que des prêteurs sur gages, et les Médicis de Florence n'étaient, primitivement, que de simples *Lom-*

bards; ce nom de *Lombards* désignait, au moyen âge, les banques et établissements de prêts sur gages, tenus principalement par des Juifs et des Lombards, si âpres au gain les uns et les autres, que leur nom était alors synonyme d'usure. C'est, en effet, pour sauver les pauvres des mains de ces usuriers qui prélevaient 36 pour 100 d'intérêt, que Savonarole fonda, à Florence, vers la fin du quinzième siècle, le premier Mont-de-Piété réglementé par l'Etat.

Et tous les Monts-de-Piété d'Europe, quelle que soit la date de leur fondation, celui d'Avignon en 1577, celui de Madrid en 1505, celui de Paris en 1777, ont été établis sur le modèle de celui-là, *dans l'intérêt des pauvres*, non que ce soient des établissements de bienfaisance dans le sens que l'on donne ordinairement à ce mot : ce sont, en réalité, des associations mutuelles où les gros prêts payent pour les petits; mais où généralement, sauf de rares exceptions, le prêt n'est pas gratuit. Les pauvres qui ont encore quelques meubles ou effets personnels dont ils puissent disposer librement y trouvent à emprunter, sur ces gages, de petites sommes qui les sauvent momentanément de la détresse extrême, à des taux très peu élevés, et cela, sans avoir à subir d'humiliations d'aucune sorte.

Dans les pays de langue anglaise, — chose étonnante, si l'on considère qu'en Angleterre les questions sociales reçoivent des solutions plus heureuses que partout ailleurs en Europe, — le prêt sur gages est demeuré jusqu'à présent une industrie privée, de sorte que les malheureux y sont toujours, comme au moyen âge, la proie des usuriers. La comparaison entre les deux systèmes, anglais et européen, opposés dans leur principe et, par suite, dans leurs résultats, permettra de juger en connaissance de cause, et d'apprécier à leur juste valeur les bienfaits réalisés par les Monts-de-Piété.

I

Le mécanisme du Mont-de-Piété de Paris est très simple, et tous les Monts-de-Piété d'Europe, à quelques détails près, fonctionnent de la même manière. Le Mont-de-Piété est un monopole d'Etat, c'est-à-dire qu'il possède le privilège exclusif de prêter sur gages, sous la surveillance de l'Etat. Mais l'Etat ne le subventionne pas, comme on le croit souvent. C'est l'emprunt qui lui fournit les fonds dont il a besoin pour répondre à toutes les demandes de prêts, lesquelles montent à des sommes considérables : 36 557 037 francs pour 1 463 345 articles, en 1891; 37 609 637 fr. pour 1 447 725 articles, en 1892. Ces emprunts, qui s'élèvent annuellement au chiffre approximatif de 50 000 000 de francs, se

renouvellent sans cesse au moyen de bons de caisse, nominatifs ou au porteur, et portant intérêt à 1 1/2, 2, 2 1/2 et 3 pour 100, suivant qu'ils sont à trois mois, six mois, neuf mois, un an. C'est avec la différence entre l'intérêt payé pour les capitaux qu'il emprunte et l'intérêt perçu — 7 pour 100 — sur les prêts qu'il consent, que le Mont-de-Piété doit faire face à toutes les dépenses de construction, de loyer, d'entretien, d'agrandissement, d'assurances, de magasinage, de comptabilité et de personnel. On conçoit aisément que, dans ces conditions, *il ne fait pas de bénéfices*. Il est un peu plus difficile, pour peu qu'on essaye de se rendre compte des choses, de comprendre comment il ne fait pas de pertes. On estime, en effet, que tous les prêts au-dessous de 22 francs sont onéreux pour l'établissement, c'est-à-dire que la moyenne des dépenses ci-dessus indiquées dépasse, pour ces prêts, la moyenne des intérêts perçus. D'autre part, tous les petits prêts au-dessous de 5 francs, dont la durée n'excède pas deux mois, sont exonérés des intérêts et ne payent absolument que le droit fixe de 1 pour 100, soit 0 fr. 05. Il faut donc que les prêts au-dessus de 22 francs, qui sont les moins nombreux, deviennent de plus en plus rémunérateurs, suivant leur valeur et leur durée, pour qu'ils puissent couvrir les dépenses occasionnées à l'établissement par les prêts inférieurs, qui sont les plus nombreux. C'est ainsi que les choses se passent, en effet, et c'est en cela que consiste l'originalité de l'institution. « Son principe et sa raison d'être, dit le directeur, c'est que le riche y paye pour le pauvre; et, s'il n'en était pas ainsi, le Mont-de-Piété ne saurait subsister. »

Bien que depuis 1777, date de la fondation du Mont-de-Piété, les taux des intérêts perçus aient été toujours en diminuant, sauf pendant les troubles de la Révolution, ce n'est cependant que depuis 1887 qu'il prête à 7, et il n'y a guère en Europe que le Mont-de-Piété de Madrid qui prête à un taux moindre, 5 pour 100. Et parallèlement à cet abaissement progressif des droits perçus, d'autres améliorations non moins appréciées des clients ordinaires de « Ma Tante », ont été réalisées : création de nombreuses succursales (il y a aujourd'hui 22 bureaux dans Paris); établissement d'étuves de désinfection pour les objets de literie; ouverture de bureaux pour les engagements du dimanche, dans les quartiers ouvriers; prolongation des délais accordés pour le retrait ou le renouvellement des gages. Les prêts sont consentis pour un an; mais les gages non réclamés, qui, d'après les règlements, devraient être vendus aux enchères dans le courant du treizième mois, ne le sont guère qu'après un délai beaucoup plus long : au mois de novembre 1895, nous avons vu des ordres de vente, ils concer-

naient les objets engagés en mai 1894, ce qui faisait six mois de grâce. Les facilités de renouvellement se trouvent ainsi multipliées, au grand contentement des emprunteurs. Quand les gages sont vendus, s'il y a surplus sur la vente, ces *bonis* restent pendant trois ans à la disposition des emprunteurs; et, dans le cas où ils ne sont pas réclamés, ils sont versés à l'Assistance publique pour l'entretien des hôpitaux. Mais l'Assistance publique est riche déjà, et reçoit tant de dons qu'il serait à désirer que le Mont-de-Piété pût garder la libre disposition de ces *bonis*. Il pourrait les affecter à telle destination pour laquelle les fonds manquent absolument, par exemple au rachat des gages renouvelés depuis un grand nombre d'années, et qui, par le fait même de ces nombreux renouvellements, se trouvent avoir payé en intérêts plusieurs fois leur valeur. Il y avait ainsi l'année dernière au Mont-de-Piété une paire de rideaux de coton engagés autrefois pour 4 francs, et une ombrelle pour 6 ou 7 francs, et ces deux objets avaient été constamment renouvelés depuis 1849. L'administration du Mont-de-Piété a pu prendre récemment des mesures heureuses pour faciliter le retrait de ces gages, et il n'y a plus dans ses magasins d'objets engagés depuis plus de vingt-cinq ans. Mais vingt-cinq ans, c'est bien long encore, et les souvenirs doivent être bien précieux que la misère garde si fidèlement! Si l'on connaissait mieux le Mont-de-Piété, si l'on était plus convaincu de son action bienfaisante, l'initiative individuelle aiderait certainement l'administration à résoudre quelques difficultés de ce genre. Serait-il pas délicat et joli, pour fêter un anniversaire, par exemple, d'aller dégager les objets qui sont au Mont-de-Piété depuis vingt à vingt-cinq ans, et de rendre à des malheureux, avec des souvenirs chéris, un peu de leurs joies mortes?...

Le Mont-de-Piété de Paris a cependant un grave défaut : les gages y sont estimés par des appréciateurs responsables que la crainte d'avoir à combler un déficit, en cas de perte sur la vente, conduit à une prudence excessive. Leur estimation est généralement insuffisante, et cette insuffisance des prêts, eu égard aux objets qu'ils représentent, a donné naissance à l'industrie néfaste des marchands de reconnaissance. Voici en quoi elle consiste :

Une pendule présentée au Mont-de-Piété est estimée 100 francs; comme le Mont-de-Piété ne prête que les 4/5 de la valeur des objets d'or ou d'argent, il avance 80 francs. Mais le propriétaire de la pendule, ayant besoin d'une somme plus considérable, va, en sortant du Mont-de-Piété, chez un marchand de reconnaissances, qui lui avance 1/5 de la valeur mentionnée sur la reconnaissance, à raison de 10 pour 100 par mois, et à condition que, si les intérêts

ne sont pas payés exactement, la reconnaissance deviendra sa propriété absolue. Dans ce cas, qui est assez fréquent, s'il dégage la pendule au bout d'un an, il aura déboursé, outre les 16 francs de son avance, 80 francs + 5 fr. 60 d'intérêts, soit un peu plus de 100 francs; et, comme il fera certainement un bénéfice sur la vente de la pendule, il faut nécessairement que celle-ci n'ait pas été estimée à sa valeur. Le résultat définitif, c'est qu'un malheureux se trouve dépouillé, par le fait même du Mont-de-Piété, au profit du marchand de reconnaissances.

Il est évident qu'il faut remédier à cet état de choses. Depuis plus de dix ans le Mont-de-Piété de Paris demande que les appréciateurs soient complètement relevés de leur responsabilité, et une proposition de loi a été déposée à cet effet sur le bureau de la Chambre. Le Mont-de-Piété de Madrid a réalisé dernièrement cette réforme; celui d'Anvers a diminué la responsabilité de ses appréciateurs; en France, la question est toujours à l'étude. Combien de temps encore sera-t-elle ajournée? Pourquoi ne reçoit-elle pas une solution, comme en Belgique et en Espagne? L'année dernière, la plupart des journaux anglais, étudiant pour eux-mêmes la question des Monts-de-Piété, ont admiré sincèrement le fonctionnement, sans cesse perfectionné, de celui de Paris, qu'ils considèrent volontiers, — et cela après de longues études comparatives, — comme le Mont-de-Piété type; mais tous ont déploré à l'envi ce parasitisme des appréciateurs qui absorbe les forces vives d'une œuvre bonne et diminue son influence bienfaisante. Remarquez bien que ces appréciateurs responsables, qui appartiennent à la riche et puissante corporation des commissaires-priseurs, n'exercent pas eux-mêmes : ils payent des clercs experts qui feraient d'autant mieux leur besogne sous les ordres directs de l'Administration du Mont-de-Piété que, très probablement, leur travail serait alors plus rémunérateur. Pourquoi refuser plus longtemps une réforme si désirée et si nécessaire, et maintenir, malgré le vœu émis il y a dix ans, et renouvelé l'année dernière encore par le Conseil d'administration du Mont-de-Piété de Paris, un *statu quo* nuisible, qui stérilise une grande partie des bienfaits répandus sur la partie la plus intéressante de la population parisienne?

II

En Angleterre, le prêt sur gages n'est point, comme en France et en Europe, un monopole d'Etat. C'est une simple industrie, exercée par une corporation privilégiée, très riche et très puis-

sante. Jusqu'au siècle dernier, cette industrie demeura tout à fait libre, et ce n'est qu'en 1784 que les lois George III, complétées plus tard par les lois Victoria, fixèrent le taux des intérêts prélevés. Ce taux n'est pas annuel, mais mensuel; il n'est pas calculé à raison de tant pour 100, mais de 1/2 denier par double schelling ou fraction de double schelling. On voit immédiatement que ces dispositions sont extrêmement défavorables aux emprunteurs. En effet, supposons un objet engagé pour un mois, et dégagé seulement au bout de cinq semaines, il paye l'intérêt de deux mois; d'autre part, un prêt de 2 schellings et demi paye le même intérêt qu'un prêt de 4 schellings, et les prêteurs s'arrangent de manière à multiplier les fractions de double schelling, ce qui leur permet de percevoir les plus gros intérêts possibles sur les plus petites avances. Encore, si la loi anglaise, prenant souci des intérêts des pauvres, atténuait pour eux l'effet de ces dispositions; mais elle les aggrave, au contraire, et voici comment. Elle autorise les prêteurs sur gages à percevoir, — même sur les petits prêts de 0 fr. 60, — outre l'intérêt proprement dit de 1/2 denier par double schelling ou fraction, 1/2 denier sur la reconnaissance, de sorte que l'intérêt se trouve exactement doublé. Si maintenant l'on considère que dans les districts les plus pauvres de Londres, les prêts, renouvelés chaque semaine, — ce sont les vêtements du dimanche qu'on engage, — ne durent guère que trois ou quatre jours, on arrive à des taux fantastiques, d'autant plus élevés que les prêts sont plus petits et de moindre durée. C'est ainsi qu'un prêt hebdomadaire de 2 schellings, paye en réalité 216 pour 100, un prêt hebdomadaire de 1 schelling, 400 pour 100, et un prêt de 1 schelling pour trois jours, — (ces prêts sont fréquents dans l'East-London), — 1014 pour 100, ainsi que l'a démontré Robert Donald, dans la *Contemporary Review*.

Car ces abus ont été dénoncés par la presse anglaise, et des voix éloquentes se sont élevées, sommant les pouvoirs publics d'avoir à les faire cesser et flétrissant du nom de « honte nationale » la loi des prêteurs sur gages « qui nationalise l'usure et déshonore le Parlement qui l'a laissée passer ». Des études comparatives sur tous les Monts-de-Piété ont été faites et publiées, montrant la supériorité incontestable des systèmes européens sur le système anglais et concluant à l'établissement d'un Mont-de-Piété municipal à Londres.

Les prêteurs sur gages se sont défendus, mais faiblement, en effrayant les contribuables à propos des charges nouvelles que leur imposerait la fondation d'un établissement municipal de prêt sur gages, et les emprunteurs au sujet des enquêtes vexatoires qu'ils auraient à subir; objections facilement réfutées, puisque, d'une part,

non seulement les Monts-de-Piété ne coûtent rien à l'Etat, mais versent dans ses caisses de secours des sommes importantes, et que, d'autre part, les enquêtes inventées par les prêteurs sur gages se réduisent à la présentation d'un papier attestant l'honnêteté sociale de l'emprunteur. Le *London*, d'ailleurs, le journal qui avait pris l'initiative de la campagne contre le prêt sur gages, repoussant toute polémique inutile, ramène la question sur le terrain le plus favorable aux réformes : « Nous ne demandons pas, dit-il, la ruine des prêteurs sur gages; nous voulons simplement qu'une pauvre femme de Londres puisse emprunter sur les gages dont elle dispose un petit prêt de courte durée à des conditions aussi avantageuses qu'une pauvre femme de Paris ou de Madrid. »

Et c'est pour atteindre ce but qu'une double enquête a été ordonnée sur le prêt sur gages dans tous les pays civilisés, par le *County Council*, d'une part, et par le *Foreign-Office*, de l'autre. Ouverte depuis un an, elle se poursuit activement dans le silence, comme toutes les enquêtes anglaises, et aboutira certainement, sinon à la municipalisation du prêt sur gages, du moins à la transformation radicale d'un système qui, depuis trop longtemps, « combine les maux de l'usure avec ceux du monopole ».

III

L'exemple de l'Amérique prouve que cette transformation est facile. Jusqu'à présent le prêt sur gages y fonctionnait, comme en Angleterre, à titre d'industrie privée, ce qui engendrait les mêmes abus; mais, sous l'impulsion du dernier président de Colombie et du révérend David Greer, des sociétés bienfaisantes se sont constituées récemment pour établir des Monts-de-Piété sur le modèle de ceux d'Europe, mais n'exerçant pas de monopole. Elles réussissent pleinement. La plus importante, celle du Prêt prévoyant de New-York, plus connue sous le nom de Mont-de-Piété des Millionnaires, vient de publier son premier rapport annuel, et les résultats obtenus dans un premier exercice de vingt mois : mai 1894-janvier 1895, sont si heureux, que des succursales ont été ouvertes, en 1896, dans les quartiers les plus pauvres de New-York, et que des établissements analogues sont en voie de formation dans les principales villes des États-Unis, à Philadelphie, à Boston, etc. Ce Mont-de-Piété des Millionnaires, ainsi dénommé à cause des richissimes actionnaires qui le patronnent : Cornélius Vanderbilt, J. Pierpont Morgan, Adrien Iselin, Frédéric R. Coudert, Otto T. Bannard, Charles C. Beaman, Robert W. de Forest, David,

H. Greer, James Speyer, etc., doit ses ressources à l'emprunt, comme le Mont-de-Piété de Paris. Ses capitaux primitifs, constitués par les actionnaires ci-dessus, sont devenus vite insuffisants, et, à la fin de 1895, une émission d'obligations, remboursables en dix ans et portant intérêt à 5 pour 100, y a suppléé. La Société prête à 12 pour 100, ce qui, vu la valeur de l'argent aux Etats-Unis, est un taux très bas, et un réel bienfait, si l'on songe que les taux ordinaires des prêteurs sur gages sont de 30 à 36 pour 100. La différence entre l'intérêt payé et l'intérêt perçu (12 — 5 = 7 francs) a suffi aux frais d'entretien des établissements, aux dépenses de magasinage, d'assurances, d'administration, etc... Il faut remarquer cependant que tous les bénéfices de la Société sont exclusivement réservés à l'amélioration et aux progrès de son œuvre, tandis qu'à Paris, en France et en Europe, une partie du surplus va aux hôpitaux ou aux caisses d'épargne. Aussi les résultats acquis en moins de deux ans sont-ils simplement merveilleux. Non seulement le Mont-de-Piété a fait face aux dépenses considérables d'une première mise de fonds, et de deux installations successives, — car les bureaux primitifs ont dû être transportés dans des locaux plus vastes et mieux en rapport avec leur destination, — mais encore en abaissant des deux tiers, dès sa première année d'exercice, les taux d'intérêt habituels, il a déterminé chez les prêteurs un mouvement de baisse analogue, si bien que tous les clients ordinaires des prêteurs sur gages, même ceux que l'éloignement des bureaux de la nouvelle Société empêche d'avoir recours à elle, ont bénéficié, dans une large mesure, de sa bienfaisante influence.

C'est un beau spectacle que ce groupement de volontés actives qui réalisent, en moins de deux ans, tout le bien que la vieille Europe a mis des siècles à édifier. Nulle polémique inutile n'a précédé la fondation de ces établissements : ils sont dus à l'initiative individuelle et ne coûtent rien à l'État; d'autre part, ils n'exercent pas de monopole, et les prêteurs sur gages, qui subsistent à côté d'eux, ne peuvent soutenir contre eux d'autre lutte que la concurrence, laquelle ne peut être que favorable aux pauvres, puisqu'elle se traduit nécessairement par des taux d'intérêts moins élevés. Les Monts-de-Piété américains échappent donc, par le principe directeur, — une pensée bienfaisante, — aux abus du système anglais; et, par la liberté, aux maux trop longs à guérir, quand ils se sont déclarés, des systèmes européens.

St. Lequesne.

LES TROIS ARMES[1]

LE SABRE

« Toutes les armes sont à craindre, disent les guerriers arabes; mais la meilleure des armes est le sabre. Les balles et le fusil trompent souvent; la lance est la sœur du cavalier, mais elle peut trahir. Le sabre est l'arme de celui dont le cœur est aussi fort que le bras. »

Dès la plus haute antiquité, le sabre a été en usage dans les armées asiatiques. Les Assyriens et les Perses se servaient, pour la guerre, d'un sabre à large lame ayant une forme recourbée, qui devint plus tard le *cimeterre* des Arabes et des Turcs. De l'Orient, le sabre passa en Europe. Cependant les Grecs et les Romains préféraient l'épée au sabre. Le sabre est l'arme de la cavalerie et les armées grecques et romaines se composaient surtout d'infanterie. En effet, la cavalerie a naturellement le premier rôle dans une armée sans discipline et sans instruction militaire. Mais elle passe au second plan dans les nations où la tactique est perfectionnée, et l'arme prépondérante est alors l'infanterie, qui est propre à tous les travaux militaires, aux sièges comme au combat, qui s'accommode de tous les genres de terrain, qui peut, à l'extrême rigueur, se suffire, parce qu'elle possède tous les éléments essentiels de la lutte et sait aussi bien soutenir le choc que le donner. Dans le combat, la cavalerie ne peut agir que par le choc. La cavalerie est une arme offensive par excellence, même à peu près exclusivement offensive. L'élément essentiel du combat de cavalerie est donc l'attaque à l'arme blanche, d'où il résulte que l'armement de la cavalerie comporte toujours le sabre, instrument essentiel de l'offensive, le sabre, l'arme de ceux qui ont « le cœur aussi fort que le bras ».

Cyrus semble avoir été le premier conducteur de peuples qui employa à la guerre des cavaliers réunis en troupe, ayant une

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 septembre 1896.

organisation militaire. Epaminondas eut une bonne cavalerie, qui formait le dixième de son armée. Mais c'est dans l'armée macédonienne, avec Alexandre le Grand, que nous voyons apparaître une cavalerie bien disciplinée et véritablement manœuvrière. L'armée qu'Alexandre conduisit à la conquête de l'Asie comprenait 30 000 fantassins et 5200 cavaliers. La grosse cavalerie comptait 3400 hommes et la cavalerie légère 1800 hommes. La cavalerie macédonienne était divisée en escadrons de 225 hommes. La grosse cavalerie, destinée à donner le *choc* dans la bataille, était commandée par le roi en personne. Elle se recrutait dans la noblesse macédonienne et thessalienne. Les armes de cette cavalerie étaient l'épée et la pique. C'était, comme la phalange, une troupe d'élite. A la bataille d'Arbelle, Alexandre opposa 40 000 fantassins et 7000 cavaliers à l'innombrable armée du Grand Roi. La plaine où eut lieu cette bataille qui donna à Alexandre l'empire de l'Asie, était un excellent terrain pour les évolutions de la cavalerie. Ce fut la cavalerie macédonienne qui enfonça l'infanterie de Darius et mit les Perses en déroute. Dans les campagnes d'Alexandre, nous voyons la grosse cavalerie donner le choc, charger l'ennemi avec une fougue disciplinée. Puis la cavalerie légère, en poursuivant les vaincus avec une rapidité foudroyante, les empêche de se rallier et ramasse des milliers de prisonniers. Dans la campagne de Bactriane, Alexandre n'hésita pas à se lancer avec 500 cavaliers seulement à la poursuite de Bessus. Quand sa grosse cavalerie avait déterminé la victoire en sa faveur, sa cavalerie légère lui en assurait les résultats.

La cavalerie numide joua un grand rôle dans les guerres puniques. Mais ce n'était pas seulement en Afrique, c'était aussi en Espagne et en Gaule que les Carthaginois recrutaient leur cavalerie. L'armée avec laquelle Annibal franchit les Pyrénées se composait de 50 000 hommes d'infanterie et de 9000 hommes de cavalerie. Le passage des Alpes lui coûta la moitié de cette armée, et quand le grand capitaine carthaginois arriva en Italie, il ne lui restait que 20 000 fantassins et 6000 cavaliers, en partie démontés. C'est cependant avec sa cavalerie qu'Annibal dispersa la cavalerie romaine dans la plaine située entre le Tessin et la Sesia. L'infanterie légère de l'armée de Scipion fut culbutée par la grosse cavalerie d'Annibal, qui, ensuite, attaqua de front la cavalerie romaine, tandis que la cavalerie légère des Carthaginois la prenait de flanc et en queue. A la bataille de la Trebbia, la cavalerie carthaginoise tailla en pièce celle des Romains. A la bataille de Cannes, la cavalerie d'Annibal, après avoir chargé deux fois l'infanterie ennemie, se reforma et vint tomber sur les derrières de l'armée

romaine, dont elle acheva ainsi la défaite. A Zama, au contraire, ce fut la cavalerie numide qui donna la victoire aux Romains, par une charge à fond contre la cavalerie carthaginoise, très inférieure en nombre. L'infanterie d'Annibal avait subi des pertes sérieuses et était déjà ébranlée quand Massinissa se jeta sur elle avec sa cavalerie numide. Les rangs des vétérans des guerres puniques furent rompus par le choc furieux de cette cavalerie, qui les massacra jusqu'au dernier. Massinissa, qui commandait ces Numides, fut un des meilleurs généraux de cavalerie qu'il y ait eu dans l'antiquité.

César semble avoir été au-dessous d'Alexandre et d'Annibal dans l'emploi de la cavalerie sur les champs de bataille. Il fit les guerres des Gaules avec son infanterie, qui était admirable, et son artillerie, qui était supérieurement organisée. De leur côté, les Gaulois avaient une cavalerie composée de guerriers très braves, mais peu disciplinés, et cette cavalerie n'était pas très nombreuse. Quand Vercingétorix mobilisa toutes les forces dont il pouvait disposer pour la guerre nationale (car la dernière guerre des Gaulois contre César fut véritablement nationale), 240 000 fantassins et seulement 8000 cavaliers répondirent à l'appel du héros arverne. Strabon dit d'ailleurs que la cavalerie gauloise, qui se recrutait dans la noblesse était excellente. Les escadrons gaulois étaient accompagnés de l'infanterie légère, composée d'archers, qui combattaient entre les rangs des chevaux.

Pour la bataille, les Romains employaient généralement la cavalerie sur les ailes. La légion se composait de neuf dixièmes d'infanterie et d'un dixième de cavalerie. Sous l'Empire, les armées romaines comprirent des corps de *cataphractes* ou *cataphractaires*, cavaliers qui avaient la tête, les membres et le corps entièrement couverts d'une armure pesante, sorte de cotte de mailles faite en lames de métal, de corne ou de cuir durci, et ne laissant d'ouvertures que pour la vue et la respiration et de jeu qu'aux articulations des jambes. Le cheval du cataphracte était protégé par une armure semblable. Le cataphractaire avait pour armes le sabre et la pique. En parlant de l'armure du cataphracte, Tacite dit qu'elle est impénétrable aux coups, mais qu'elle ôte au guerrier abattu la faculté de se relever. Ce sera, au moyen âge, le grave inconvénient que présentera la cavalerie des armées féodales. A Crécy et à Azincourt, les hommes de pied de l'armée anglaise auront raison des chevaliers français, tout bardés de fer, qui n'ont pas la liberté de leurs mouvements, s'ils sont renversés sous leurs chevaux, et qui ne peuvent ni charger ni battre vivement en retraite si le terrain n'est pas favorable.

Du règne de Constantin date la décadence de l'infanterie romaine et la cavalerie prend une place prépondérante dans les armées de Byzance.

Dans les armées européennes, au moyen âge, l'homme d'armes est tout bardé de fer. Le cheval a une housse de mailles, et, par-dessus la housse, une armure de fer. Les deux armures pèsent 75 ou 80 kilogrammes. Ainsi protégé par son armure, le cavalier est destiné à produire, avec sa lance, un choc irrésistible. C'était le seul but que l'on se proposait et la seule tactique était de charger, la lance en avant. Au onzième siècle, l'épée et la lance étaient les armes des cavaliers. A partir du treizième siècle, outre l'épée et la lance, l'homme d'armes eut une dague ou une épée très courte. Le bouclier des cavaliers du onzième siècle est très grand et couvre tout le corps; il est arrondi par en haut et pointu par le bas; ce bouclier est en bois, couvert de cuir, maintenu par une garniture de fer. Dès le règne de Philippe-Auguste, le bouclier devient plus petit et s'appelle *écu*. Sous saint Louis, il ne sert plus qu'à protéger la poitrine. Le bouclier fut abandonné à la fin du quinzième siècle.

A Crécy, « la chevalerie et la prouesse furent complètement vaincues par l'infanterie et la tactique[1] ». Il en fut de même à Poitiers et à Azincourt. A la bataille d'Azincourt, les chefs de l'armée française ne surent pas employer l'infanterie, que la cavalerie vaincue écrasa dans sa fuite. Nos hommes d'armes se battaient bravement, mais en désordre. Il n'y avait aucune discipline, et la cavalerie ne savait pas manœuvrer. Ce fut la principale cause de nos désastres dans la guerre de Cent ans. La bataille d'Azincourt ne fut pas un combat, mais une boucherie. La cavalerie française avait pris position entre deux bois dans une plaine étroite et marécageuse. Nos cavaliers, faute de place pour se mettre en ligne, étaient tous serrés les uns contre les autres, entassés, gênés dans leur lourde armure, pouvant à peine se servir de leur épée. Leurs grands chevaux de combat, sous la charge de leur pesant cavalier et de leur vaste caparaçon de fer, s'étaient enfoncés dans la boue. Ils ne s'en dépêtrèrent pendant la bataille que pour avancer quelque peu au pas. Les fantassins anglais, à coups de hache, d'épée et de maillets de plomb, égorgèrent à leur aise cette cavalerie qui ne pouvait bouger ni pour combattre ni pour fuir.

La cavalerie n'apparaît dans notre histoire militaire comme une force organisée que vers le milieu du quinzième siècle. La création des *compagnies d'ordonnance* marque la véritable date de l'origine de la cavalerie française. C'est en 1445 que furent créés, par une

[1] *L'Armée en France*, par L. Dussieux.

ordonnance de Charles VII, les quinze premières compagnies. Chaque compagnie d'ordonnance se composait de 100 *lances*. L'ordonnance fixa à 6 le nombre des hommes qui composaient la « lance fournie » : l'homme d'armes, un *coustillier* ou écuyer, un page, deux archers à cheval [1] et un valet de guerre. La compagnie comptait donc 600 hommes, ce qui donnait 9000 hommes pour les 6 compagnies. Tous les hommes étaient à cheval, et il y avait des chevaux supplémentaires pour les officiers, le charroi et les volontaires surnuméraires, de sorte que le corps entier comptait 1500 lances avec 10 000 chevaux. L'homme d'armes était couvert d'une armure en plates de fer. Il était armé de la lance et de l'épée, et portait une hache à l'arçon de la selle. C'est sans doute au cavalier de cette époque qu'a pensé Victor Hugo, quand il a écrit ces deux vers qui résonnent comme un cliquetis d'armes :

Ma dague d'un sang noir à mon côté ruisselle,
Et ma hache est pendue à l'arçon de ma selle.

L'homme d'armes seul portait la lance. Le coustillier avait une demi-pique, et l'archer à cheval était armé de l'arbalète à cric.

Les compagnies d'ordonnance formaient ce qu'on appelait la gendarmerie, c'est-à-dire le corps des gens d'armes. Les gens d'armes appartenaient à la noblesse, et les capitaines qui commandaient les compagnies d'ordonnance étaient de grands personnages. Avec la création des compagnies d'ordonnance, les contingents féodaux disparurent de nos armées. Toute la noblesse voulut servir dans la gendarmerie, qui s'augmenta sous les règnes de Louis XI, de Charles VIII et de Louis XII.

A côté de la grosse cavalerie que constituaient les compagnies d'ordonnance, s'organisa une cavalerie plus légère, ouverte à tous les aventuriers, aux gens de noblesse incertaine et même de roture. L'armée de 60 000 hommes que Charles VIII assembla en 1494 à Lyon, à Vienne et à Grenoble, pour envahir l'Italie, comprenait 2500 gens d'armes ayant chacun derrière lui son page et 2 valets, en tout 10 000 hommes et 6000 hommes de cavalerie légère, c'est-à-dire moins pesamment armés [2].

Sous Louis XII, les compagnies d'ordonnance comptaient 2500 gens d'armes ayant chacun avec lui 2 coustilliers et 2 archers,

[1] Les archers à cheval subsistèrent jusqu'au règne de Louis XII. Ils furent supprimés en 1514.

[2] La cavalerie légère de cette époque serait aujourd'hui la grosse cavalerie. Le cavalier léger portait une cuirasse et une salade. Il était armé d'une courte lance. Nos cuirassiers sont plus légers que les chevau-légers de ce temps.

ce qui donne un total de 12 500 cavaliers. La gendarmerie française à cette époque était très belle, très aguerrie et très redoutée.

L'armée qui se réunit en 1552 sous les ordres du connétable de Montmorency, du maréchal de Vieilleville, de Tavannes et de Coligny pour faire la guerre à la Maison d'Autriche, se composait de 1500 hommes d'armes avec leurs archers, coustilliers et valets, de 2000 chevau-légers, d'une autre troupe de cavalerie recrutée dans la noblesse de « l'arrière-ban », de 2000 arquebusiers à cheval, de 26 000 fantassins français et de 8000 lansquenets, avec 52 bouches à feu. Un mémoire écrit en 1547 nous dépeint la physionomie de la cavalerie française à cette époque : « L'homme d'armes était monté de deux bons chevaux de service et armé d'un corps de cuirasse, armet ou bourguignote, grands garde-bras, espaulettes, avec une bonne et forte lance, les archers montés d'un bon cheval, armés de corselet, brassards ou manches de maille et d'un morion, et, au lieu de lance, un fort et raide épieu, avec la pistole à l'arçon de la selle. au lieu de l'arc et de flèches qu'ils portaient anciennement, avant que cette diablerie de pistoles fût inventée. »

La charge de colonel-général de la cavalerie légère fut créée en 1549. Elle subsista jusqu'en 1671. Le premier colonel-général de la cavalerie légère fut Claude de Lorraine, duc d'Aumale. Les compagnies d'hommes d'armes, la *gendarmerie*, continuaient à former un corps d'élite. Les archers à cheval cessèrent, en 1540, de faire partie de la gendarmerie et furent incorporés dans la cavalerie légère. La lance restait encore l'arme principale de la cavalerie, mais les cavaliers commençaient à avoir à l'arçon le pistolet, arme d'origine italienne, qui allait bientôt devenir d'un usage général dans la cavalerie et en modifier la tactique, en même temps que l'armement. Jusqu'à Henri II, la gendarmerie française chargea en haie[1]. Elle commença à cette époque à adopter la formation par escadrons pour donner le choc. La cavalerie légère devint plus nombreuse. Elle se composait d'arquebusiers à cheval, d'estradiots, de carabins, d'archers à cheval répartis en *cornettes*. Les chevaux étaient de petite taille; les cavaliers avaient pour armes l'arquebuse, le pistolet, la demi-lance et l'épée. Coligny employa la cavalerie légère à éclairer les troupes, à faire des reconnaissances; la tactique moderne pour la cavalerie commençait à apparaître. En 1554, M. de Brissac organisa les dragons, fantassins montés, armés d'arquebuses et de pistolets. Les dragons avaient des chevaux pour se transporter rapidement d'un point à un autre, mais ils devaient combattre à pied. Dans la cavalerie du seizième siècle, les carabins méritent

[1] C'est-à-dire sur une seule ligne.

une mention spéciale. C'étaient des cavaliers armés d'une escopette ou arquebuse courte, et d'un pistolet; on les employait principalement comme éclaireurs. Formés en petits escadrons, ils se portaient en avant pour reconnaître l'ennemi et faisaient des feux successifs par rangs. Puis ils se repliaient au galop sur le gros de la cavalerie.

Les reîtres allemands au seizième siècle eurent une grande réputation. Ils avaient pour armes le pistolet et l'épée. Ils chargeaient par escadrons et faisaient le coup de feu avant de tirer l'épée. C'étaient, écrit Dussieux, « de bons cavaliers, bien dressés, braves et se gardant bien. » Ils savaient assez bien manœuvrer. Leurs escadrons étaient formés de 30 hommes de front sur 15 de profondeur. C'est à l'exemple des reîtres allemands que notre cavalerie abandonna la lance et adopta le pistolet.

Au seizième siècle, le rôle de la cavalerie dans les armées européennes consistait surtout à escarmoucher et à poursuivre l'ennemi quand il était déjà enfoncé par le choc des hommes à pied. La tendance à garantir les hommes contre les armes à feu fit qu'on exagéra singulièrement l'épaisseur de l'armure du cavalier et du cheval. L'homme d'armes, « chargé d'enclumes », comme dit Lanoue, devenait une sorte de lourde machine de guerre qui n'était plus maniable. Ceux qui servaient dans la grosse cavalerie en arrivaient à ne plus pouvoir porter l'armure pendant deux ou trois heures de suite, et l'on voyait des gentilshommes qui, à trente ans, étaient « estropiés des épaules par un tel fardeau [1] ». On a conservé au musée d'artillerie l'armure du duc de Guise, mort en 1588. Cette armure a un poids de 42 kilogrammes; le casque seul pèse 10 kilogrammes.

Dès le commencement du dix-septième siècle, on réduisit le poids de l'équipement et du harnais défensif, tout en conservant le casque et la cuirasse; et le cavalier, armé du pistolet, combattit par le feu le fantassin muni d'un mousquet. Maurice de Nassau, qui fut un novateur pour l'armement et la tactique, établit un ordre de bataille sur trois lignes parallèles. Il plaçait la cavalerie sur les ailes de l'armée, avec quelques escadrons au centre. L'escadron était de 200 hommes. La cavalerie était armée du pistolet et de la carabine. En 1605, la lance fut définitivement supprimée dans la cavalerie française. Les compagnies d'ordonnance (gens d'armes) furent conservées; mais l'armement devint de plus en plus léger. Les chevau-légers formaient des compagnies de 100 hommes. Il y avait aussi des compagnies de carabins et de dragons. Les armes de cette cavalerie était le pistolet et l'arquebuse courte. Richelieu

[1] Lanoue.

organisa la cavalerie en régiments. En 1632, dit un document de l'époque : « Toutes les compagnies furent réparties en 91 esquadres de cavalerie, de 100 chevaux, et en 7 esquadres de carabins (cavaliers armés de carabines ou de longues escopettes répartis dans les compagnies de chevau-légers. En 1621, les carabins furent réunis en un seul corps). En 1635, ces esquadres formèrent 24 régiments de cavalerie, 1 de carabins, 6 de dragons, chacun commandé par un mestre de camp. A ces régiments vinrent bientôt s'ajouter 16 régiments weimariens. Sur ce total des régiments de cavalerie, les corps étrangers figurent pour plus de la moitié : on y trouve des régiments allemands, les weimariens, des régiments lorrains, liégeois, hongrois et croates. L'effectif était de 22 000 chevaux. Les régiments français étaient à 2 escadrons; l'escadron à 2 compagnies. »

La cavalerie française sous le règne d'Henri II se formait sur 10 rangs. Henri IV forma la cavalerie sur 6 rangs. Les cavaliers, après avoir fait le coup de feu, engageaient le combat, corps à corps, avec l'épée, c'est-à-dire qu'ils pointaient au lieu de sabrer comme on le fit plus tard.

Au commencement de la guerre de Trente ans, Gustave-Adolphe réduisit la lourde ordonnance de la cavalerie. Il forma ses escadrons sur 4 rangs; les 3 premiers rangs attaquaient, le quatrième rang formant la réserve. Dans la zone du feu, cette cavalerie se formait sur deux lignes. Cromwell, un peu plus tard, organisait et disciplinait une très belle cavalerie et se montrait, à la tête de ses *côtes de fer*, un chef de cavalerie redoutable. Son énergie morale et physique, ses conceptions vigoureuses, sa promptitude de décision et l'impétuosité avec laquelle il jetait ses cavaliers dans la mêlée en firent, dit avec un peu d'exagération un écrivain anglais, « un général de cavalerie sans second dans l'histoire ».

A cette époque, la cavalerie française, qui s'était formée à l'école de Maurice de Nassau et de Gustave-Adolphe, pouvait être considérée comme excellente. Elle avait des chefs qui savaient la bien commander et en tirer un bon parti dans les opérations de guerre. On peut en juger par la manière dont le Grand Condé conduisit sa cavalerie à Rocroi. Il avait 7000 cavaliers et 15 000 fantassins à opposer aux 8000 cavaliers et aux 18 000 fantassins qui composaient l'armée espagnole. Quand il s'avança contre l'ennemi, il forma de sa cavalerie un rideau pour cacher ses mouvements et il couvrit une hauteur avec ses escadrons, de telle sorte que les Espagnols ne purent voir ce qui se faisait en arrière; pendant ce temps, toute son armée passait par des chemins fort dangereux. Dans la bataille, la cavalerie française exécuta des charges au galop qui rompirent les rangs de l'ennemi.

Turenne, devenu en 1657 colonel-général de la cavalerie française, fit donner une instruction sérieuse aux troupes. Il organisa 112 régiments de cavalerie comprenant 700 cornettes ou compagnies. Chaque régiment était commandé par un mestre de camp. A la paix de Nimègue, l'effectif de la cavalerie française était de 60 000 hommes répartis en 90 régiments. Il y avait la maison du roi, la gendarmerie, la cavalerie dite légère et les dragons.

La maison du roi formait une troupe d'élite composée de gentilshommes montés sur de grands chevaux. Elle comprenait les 4 compagnies de gardes du corps, la compagnie des gendarmes de la garde, la compagnie des chevau-légers, les deux compagnies de mousquetaires gris et noirs, et la compagnie des grenadiers à cheval. L'effectif de la maison du roi était de 2800 hommes. C'est peut-être la plus belle cavalerie qu'on ait jamais vue. Elle formait la réserve de la cavalerie française avec la gendarmerie, dernier vestige des anciennes compagnies d'ordonnance, composée de 12 compagnies comptant en totalité 3400 hommes.

Dans toutes les batailles où elle donna, cette belle cavalerie se conduisit avec un courage admirable. Après la journée de Leuze, en 1691, Racine écrivait à son fils : « La maison du roi a fait des choses incroyables, n'ayant jamais chargé qu'à coups d'épée les ennemis, qui étaient toujours plus de 3 contre 1. On dit que chaque cavalier est revenu avec son épée sanglante jusqu'à la garde. » Les 28 escadrons de Luxembourg avaient en effet écharpé les 75 escadrons du prince de Waldeck. « La maison du roi leur avait enlevé 36 étendards, leur avait tué 3000 hommes, blessé 2000 et fait 500 prisonniers [1]. » A Nerwinde, Guillaume III, voyant la cavalerie française rester pendant six heures de suite impassible sous le feu de son artillerie, laissait échapper, malgré son flegme habituel, ce cri de dépit et de rage : « Oh! l'insolente nation! »

Les dragons constituaient l'infanterie montée. Ils devaient se transporter à cheval sur le point indiqué et combattre à pied. Aussi leur faisait-on faire les manœuvres de la cavalerie et celles de l'infanterie. En 1690, le nombre des régiments de dragons était de 43. Les dragons portaient l'épée, le pistolet et le mousqueton à baïonnette. Ils avaient aussi à l'arçon de la selle une serpe ou une hache. En 1679, on créa les carabiniers, qui étaient de bons cavaliers et de bons tireurs armés d'une carabine. Il y eut d'abord 2 carabiniers par compagnie de cavalerie, comme il y avait originairement 4 grenadiers par compagnie d'infanterie. En 1690, on réunit les carabiniers en compagnie, et il y eut 1 compagnie de

[1] L. Dussieux, *l'Armée en France.*

carabiniers par régiment. En 1693, on forma le royal-carabiniers, régiment composé de 100 compagnies et qui ne recevait que des hommes d'élite. En 1693 fut créé le premier régiment de hussards.

C'est en 1679 que le sabre remplaça l'épée pour l'armement de la cavalerie française. Il n'y a donc guère plus de deux siècles que le sabre est chez nous l'arme de la cavalerie. Le sabre du cavalier français devait avoir une histoire non moins glorieuse que le fusil du fantassin français, qui date de la fin du dix-septième siècle.

L'usage du sabre ramena l'habitude de l'action de choc. La cavalerie chargeait au trot. Le roi de Prusse, Frédéric II, opéra une révolution complète dans la tactique en ce qui concerne l'emploi de la cavalerie en campagne et sur le champ de bataille. Il abolit les feux à cheval et prescrivit l'action par le choc comme le mode de combat à peu près unique de l'arme. En effet, il avait la conviction que les feux à cheval sont non seulement inutiles, mais très nuisibles à la mobilité de l'arme. C'était aussi l'avis du maréchal de Saxe, qui disait que les cavaliers qui s'avisent de tirer étaient toujours battus.

Frédéric II est le précurseur de Napoléon Ier dans l'art de tirer parti sur le champ de bataille des grandes masses de cavalerie. « Dans la plupart des batailles de Frédéric II, dit Canitz [1], on voit dominer le principe de l'attaque, de l'initiative. Son but n'était pas de repousser l'ennemi à l'aide de manœuvres menaçantes, mais de l'anéantir, et dans toutes ses batailles, la tâche de la cavalerie était de contribuer à ce résultat. Jamais, ou du moins bien rarement, on voit dans les campagnes de ce prince la cavalerie rester témoin du combat sans y prendre une part active. »

Secondé par Driesen, Ziethen, et surtout Seidlitz, Frédéric fit de la cavalerie prussienne la cavalerie la plus manœuvrière de l'Europe. C'est ainsi qu'à Rosbach, elle décida du gain de la bataille, et qu'à Zorndorf, elle rétablit le combat, enfonça l'infanterie russe à demi-victorieuse et changea la défaite en un éclatant succès.

Les cavaliers prussiens, sous le commandement de Frédéric, adoptèrent les déploiements rapides et la charge au galop, à rangs serrés. Frédéric mit ses soins à développer l'habileté des cavaliers prussiens à monter à cheval. La cavalerie prussienne était dressée à charger à toute vitesse sur un parcours de 2000 mètres sans perdre l'alignement.

Frédéric II disposait sa cavalerie sur trois lignes, distantes entre elles de 100 à 200 mètres. Il recommandait pour la cavalerie les attaques de flanc, combinées avec les charges de front.

[1] *Histoire de la cavalerie.*

La méthode frédéricienne fut bientôt adoptée en France. La cavalerie française abandonna la charge en haie, en fourrageurs et au trot pour la charge compacte et au galop. Notre ordonnance de 1766 sur la cavalerie prescrit la formation sur deux rangs, la charge au galop et le combat au sabre. Elle n'admet pas le feu à cheval par rang. Les mouvements de la cavalerie française devinrent plus simples et plus rapides. L'ordonnance de 1788 réorganisa la cavalerie française en 200 escadrons formant 32 brigades de 2 régiments chacune. Cette cavalerie resta à peu près intacte sous la Révolution; et on ne modifia pas son organisation, qui était excellente.

En 1794, l'armée française ne comptait pas moins de 96 000 hommes de cavalerie. Sous le Directoire, les effectifs de la cavalerie tombèrent à 50 000 hommes.

Le règlement de 1788 a fixé les manœuvres de la cavalerie à peu près telles qu'elles ont été exécutées jusqu'à notre époque. Ce règlement avait pour bases la formation sur deux rangs; la division de l'escadron par pelotons; la liaison des files; les mouvements par quatre; la colonne serrée en masse; la marche en échelons. Une ligne peut se ployer soit en avant de son front, soit sur un de ses flancs en colonne par quatre, par pelotons, par escadrons à distance entière, par escadrons à distance de peloton; de même, une colonne peut se déployer en lignes continues, en lignes par échelons, en lignes de colonnes. « Il y avait dans ce règlement de 1788, dit le général Thoumas, tout un arsenal de mouvements dont un grand nombre étaient impraticables sur un champ de bataille et n'étaient pas appliqués. »

Quoi qu'il en soit, le règlement de 1788 a régi notre cavalerie jusqu'en 1876; et il faut croire qu'il avait du bon, car notre cavalerie, formée d'après les principes établis en 1788, a joué dans les campagnes du premier Empire un rôle des plus brillants.

La colonne serrée fut la formation préparatoire de combat le plus ordinairement adoptée dans les affaires de cavalerie sous le premier Empire. Brack disait que la colonne serrée était la meilleure formation employée pour se présenter sur le terrain, parce que, entre autres avantages, elle avait celui de mettre dans la main du chef toutes ses forces rassemblées et de bien se prêter aux modes de déploiements les plus usités, en échelons ou sur deux lignes.

Napoléon Ier employa la cavalerie par grandes masses, et dans plusieurs des batailles du premier Empire, ce fut une charge à fond de la cavalerie qui détermina la victoire en notre faveur. « Quand elle fut admise à donner à plein collier, dit M. Thiers dans le *Consulat et Empire*, la cavalerie française culbuta tous ses ennemis et sauva

même à Eylau la fortune de Napoléon par l'un des chocs les plus impétueux que jamais les masses armées aient donnés ou reçus. » Napoléon avait du reste à sa disposition, en Murat, un incomparable entraîneur de cavalerie.

Napoléon rétablit les cuirassiers dont l'armure spéciale avait été supprimée sous Louis XVI. Les cuirassiers formèrent, avec les carabiniers, la grosse cavalerie. Chaque corps d'armée eut une division de cavalerie à 3 ou 4 régiments. La réserve de cavalerie eut son indépendance assurée par l'adjonction d'une artillerie à cheval. En 1805, la cavalerie française comprenait 2 régiments de carabiniers, 12 de cuirassiers, 30 de dragons, 24 de chasseurs, 10 de hussards. Cette cavalerie allait sabrer, pendant dix ans, sur tous les champs de bataille de l'Europe, les armées de la Prusse, de l'Autriche, de la Russie, de l'Espagne et de l'Angleterre, pour finir par la magnifique charge de Waterloo. Dans la campagne de 1805, la cavalerie de la Grande Armée comprenait 4 divisions de dragons formant l'avant-garde de l'armée et 1 autre division de dragons avec fusil à baïonnette, qui formait une véritable infanterie rapide. La réserve était composée de 2 divisions de grosse cavalerie et avait pour l'éclairer et lui servir d'avant-garde 1 division de cavalerie légère. Plus tard, la réserve se subdivisionna en corps de cavalerie de réserve, dont les chefs étaient sous la direction générale du commandant de la réserve générale de l'armée. En 1806, il y avait 30 000 cavaliers sur les 182 000 hommes qui composaient la grande armée. En 1807, la cavalerie française fut portée au chiffre de 92 000 hommes. A cette époque fut créé le premier régiment de lanciers polonais.

Dans la campagne de 1812, Napoléon composa sa réserve de cavalerie de 4 corps à 3 divisions chacune, en tout 40 000 hommes. Il y avait en outre environ 50 000 cavaliers répartis entre les différents corps d'armée. Les états de situation de la Grande Armée avec les troupes étrangères auxiliaires au début de la campagne de 1812 indiquent un effectif de 93 500 chevaux de troupe. Cette magnifique cavalerie fondit pour ainsi dire dans la désastreuse campagne de Russie. En 1813, à Lutzen, Napoléon aurait infligé un épouvantable désastre aux coalisés, si sa cavalerie, qui avait été ensevelie sous les neiges de la Russie, ne lui avait pas manqué pour recueillir les fruits de sa belle victoire.

Aucune cavalerie n'eut une plus belle histoire que la cavalerie du premier Empire. Que de souvenirs glorieux évoquent les noms de Murat, de Montbrun, de Lassalle, de d'Hautpoul, de Doumerc, de Caulaincourt, de Nansouty, de Milhaud, de Saint-Sulpice! Napoléon n'hésitait pas à dire, avant la campagne de

Prusse, qu'il craignait surtout chez les Prussiens leur cavalerie et qu'il ne voulait pas que ses cavaliers se mesurassent avec la cavalerie prussienne avant que celle-ci n'eût été entamée par l'infanterie. Il croyait que la cavalerie prussienne était, comme au temps de Frédéric II, la meilleure de l'Europe. Il changea d'opinion quand il vit, à Iéna, le 3e hussards mettre en déroute les cuirassiers prussiens. Après la bataille d'Iéna, les nombreux régiments de la cavalerie française se répandirent sur toute la Prusse, faisant capituler les places fortes, soumettant en quelques jours le pays tout entier. On peut dire que notre cavalerie conquit la Prusse au galop. Les dragons et les hussards de la Grande Armée savaient doubler les étapes, et ils étaient capables de parcourir 120 kilomètres en 36 heures, comme la cavalerie macédonienne après la bataille de Gaugamèle et le passage du Lycus.

Quelles belles chevauchées que celles de la cavalerie de l'Empire et quelles superbes charges! C'est l'épopée du sabre. La cavalerie se distingua dans cent batailles. La charge d'Eylau, exécutée par quatre-vingts escadrons, est à jamais célèbre. Mais combien d'autres combats pourrait-on citer à l'honneur de la cavalerie de la Grande Armée! A Eckmühl, les dix régiments de cuirassiers de Nansouty et de Saint-Sulpice livrent un combat furieux à la cavalerie autrichienne. A Wagram, ce sont les carabiniers qui enfoncent les carrés formés par l'infanterie autrichienne. A Medellin, en Espagne, Latour-Maubourg, poursuivant avec sa division de dragons l'aile droite de l'armée espagnole, fait tout à coup demi-tour et tombe sur les derrières de l'aile gauche, qui, attaquée de front par la cavalerie légère de Lasalle, est prise entre deux feux et détruite. A Alba-de-Tormès, Kellermann culbute avec une division de dragons la cavalerie espagnole; et le colonel Ordener, commandant un des régiments de cette division, opère un mouvement brusque d'*escadrons à droite*, tombe sur le flanc gauche de l'armée ennemie, la met en déroute, s'empare de cinq canons et décide ainsi de la victoire. A Lerida, le 13e régiment de cuirassiers, soutenu par une batterie d'artillerie légère, renverse d'abord la cavalerie espagnole, placée à l'aile gauche de l'infanterie, puis fait un à gauche et charge l'infanterie qui, prise de flanc et sabrée, s'enfuit en laissant entre les mains des cuirassiers 3600 prisonniers. Dans les actions de cavalerie, l'imprévu joue très souvent un rôle capital, et celui qui commande un corps de cavalerie doit avoir du coup d'œil, de l'audace, la décision prompte; car c'est là qu'il faut saisir l'occasion aux cheveux, comme on dit, et agir au moment psychologique avec la rapidité de la foudre. C'est ainsi que la victoire de Rocroi fut due à une inspiration heureuse du Grand-Condé, qui,

après avoir culbuté la cavalerie de l'aile gauche des Espagnols, vit que la gauche de son armée était battue et n'hésita pas à traverser, au grand trot de ses cavaliers, tout le champ de bataille pour tomber sur l'aile droite de l'armée ennemie. De même au combat de Bar-sur-Aube, en 1814, l'infanterie d'Oudinot, engagée contre des forces très supérieures et entourée de toutes parts, allait succomber sous le nombre, quand Kellermann, avec les dragons d'Espagne, franchit l'Aube au gué de Saint-Esprit, gravit au galop les hauteurs de Vernancourt, qui dérobaient sa présence aux troupes alliées, et « tomba comme une avalanche sur les bataillons de Wittgenstein qu'il mit en déroute [1] ». L'histoire des guerres du premier Empire abonde en faits de ce genre, qui prouvent quel était l'esprit tactique des généraux et des colonels de notre cavalerie.

Une des plus belles charges de cavalerie qu'on ait jamais vues, et la plus étonnante peut-être, fut celle de la Moskowa :

Quand Caulaincourt tomba dans la grande redoute.

Caulaincourt chargea sur l'infanterie russe en face de lui, dépassa ainsi la grande redoute, se rabattit sur la gauche, tomba sur l'infanterie placée en arrière de cette redoute, la renversa, et, de nouveau conversant à gauche, pénétra au galop par la gorge dans la redoute où il trouva une mort glorieuse. La balle d'un fantassin russe, tirée presque à bout portant, l'atteignit au front et le tua. Sa conquête fut son tombeau. Les onze charges faites à Waterloo par les cuirassiers sur les carrés anglais, qui se reformaient après avoir été enfoncés et sabrés, furent la dernière prouesse de la cavalerie de Napoléon Ier, en même temps que le dernier chapitre de l'épopée impériale.

Maurice de Saxe disait que le maniement de la cavalerie est « un *métier fin*, et où le coup d'œil et l'audace dans l'esprit jouent un rôle immense ». Ni le coup d'œil ni l'audace n'ont manqué aux chefs de notre cavalerie, sous le premier Empire; nous avons eu de magnifiques charges de cavalerie, et notre cavalerie légère, sous le commandement des Lassalle, des Montbrun, des Curély, des Brack, a prouvé qu'elle excellait dans l'art d'éclairer l'armée, de la protéger contre les pointes de la cavalerie adverse. Napoléon voulait que sa cavalerie éclairât l'armée au loin. Dès 1805, il avait organisé avec beaucoup de soin ce que nous appelons aujourd'hui le service d'exploration. Curély et de Brack furent d'audacieux éclaireurs. En 1806, Curély allait à vingt lieues en avant de l'armée avec 20 hus-

[1] Général Thoumas.

sards; en 1809, on le trouve avec 100 chevaux en avant de sa division. Dussieux fait observer avec raison que les Prussiens, pour l'emploi des cavaliers comme éclaireurs dans leur campagne de 1870, n'ont eu qu'à prendre ce qui existait jadis chez nous, et que nous avons eu le tort d'oublier.

Sous la Restauration, notre cavalerie fut entièrement réorganisée. Elle comprenait sous le règne de Charles X : 2 régiments de carabiniers à 6 escadrons, 10 de cuirassiers à 4 escadrons, 12 de dragons à 6 escadrons, 18 de chasseurs à 6 escadrons, 6 de hussards à 4 escadrons; plus la maison du roi qui comprenait : 2 régiments de grenadiers à cheval, 2 de cuirassiers, 1 de dragons, 1 de chasseurs et 1 de lanciers. En 1847, la cavalerie comptait 2 régiments de carabiniers, 10 régiments de cuirassiers, 12 de dragons, 8 de lanciers, 13 de chasseurs, 9 de hussards. Tous ces régiments étaient à 5 escadrons. La cavalerie comptait en outre 4 régiments de chasseurs d'Afrique et 3 de spahis à 6 escadrons, qui avaient été créés de 1831 à 1845. On apporta peu de modifications à l'organisation de la cavalerie française sous le second Empire, si ce n'est dans le nombre des escadrons affectés à chaque régiment. En 1870, notre cavalerie comprenait 6 régiments de la garde à 6 escadrons, chasseurs, guides, dragons, lanciers, carabiniers et cuirassiers; et 57 régiments de la ligne, 10 régiments de cuirassiers, 12 de dragons, 8 de lanciers, à 5 escadrons; 12 de chasseurs, 8 de hussards, 4 de chasseurs d'Afrique et 3 de spahis à 6 escadrons. L'effectif réglementaire de notre cavalerie s'élevait à cette époque, d'après le budget de la guerre, à 61 000 hommes. Il était en réalité au-dessous de ce chiffre.

Il faut reconnaître que sous certains rapports notre cavalerie déclina à partir de 1815. La tradition de la tactique napoléonienne s'effaça et disparut. Les guerres d'Algérie ne pouvaient guère instruire notre cavalerie et la tenir en haleine. La guerre de Crimée, dont la théâtre était impropre à une action en grand de la cavalerie, ne produisit aucune révélation utile. Dans la campagne de 1859 en Italie, notre cavalerie n'éclaira pas l'armée, qui fut plusieurs fois surprise par l'ennemi; après les batailles de Magenta et de Solférino, il n'y eut aucune poursuite.

D'ailleurs, la cavalerie autrichienne, tenue en arrière des troupes, ne rendit pas plus de services que la nôtre. La guerre de 1866 révéla la puissance de l'organisation militaire prussienne et la supériorité du fusil à aiguille, mais elle laissa pour ainsi dire dans l'ombre la cavalerie, qui ne joua qu'un rôle secondaire[1].

[1] Les Autrichiens trouvèrent l'occasion d'une charge brillante et utile; et c'est tout ce que fournit la cavalerie au cours de cette campagne, si remar-

Pendant la période de 1815 à 1870, la cavalerie ne joua un rôle important qu'en Amérique, dans la guerre de Sécession. Elle se montra mobile, rapide, hardie dans ses *raids*. Des deux côtés, on se servit de la cavalerie pour intercepter les communications de l'ennemi en coupant les lignes télégraphiques et en détruisant la voie ferrée. En somme, dans la guerre de Sécession américaine, la cavalerie fut bien entraînée, bien dirigée et judicieusement employée.

Nous ne sûmes pas profiter des leçons que nous donnaient les Américains. Malgré l'insistance du maréchal Niel, le comité de cavalerie ne voulut pas changer le règlement pour le service de la cavalerie en campagne. On avait publié en 1866 les *Observations sur le service de la cavalerie en campagne*, très bon manuel rédigé d'après les principes du général de Brack. Les généraux ne s'en servirent pas.

Notre cavalerie, dit un écrivain militaire [1], n'avait tenu, depuis 1815, aucun compte des modifications apportées à la tactique de l'infanterie et de l'artillerie par les armes à feu, constamment en progrès. Elle avait, en outre, perdu complètement la tradition napoléonienne et s'était oubliée dans une dangereuse et somnolente quiétude; seule, la bravoure lui était restée au fond du cœur; qualité sans doute fort honorable, mais évidemment insuffisante devant les exigences de la guerre moderne, au sujet de laquelle il est plus que jamais vrai de dire que l'on n'y pratique que ce que l'on a appris pendant la paix. Or, dans les sciences et dans les arts, piétiner, c'est reculer par rapport à ceux qui avancent; c'est aussi reculer d'une façon absolue.

Il est donc exact de dire que notre cavalerie était, à ce moment, en retard de plus de cinquante ans, que son instruction n'était nullement en rapport avec les besoins de l'époque, que son esprit était faux, ses moyens d'action frappés le plus ordinairement de nullité. Il semblait qu'elle attendît, sans conscience ou sans souci d'autre mission, l'occasion rare des charges en masses, et se recueillît indéfiniment dans le culte exclusif du botte-à-botte. Incapable d'éclairer, incapable de poursuivre, ne sachant pas dans le combat jouer son rôle normal, on eût dit qu'elle se réservait exclusivement pour le rôle du sacrifice dans les situations à peu près ou complètement désespérées.

M. Dussieux, professeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, ne porte pas un jugement moins sévère sur l'état de notre cavalerie, la veille de la fatale guerre de 1870 :

quable du côté du vainqueur, pour l'emploi des autres armes (*Etude sur la cavalerie*, par un officier supérieur d'infanterie).

[1] *Etude sur la cavalerie*, par un officier supérieur d'infanterie.

Notre cavalerie, dit-il, en était encore au règlement de 1829, que la routine avait précieusement conservé sans y rien changer; et la presse se gardait bien de chercher à connaître les traditions du premier Empire, qui étaient le perpétuel commentaire de ce règlement. On n'exécuta même pas, pendant la guerre, ses plus sages prescriptions [1].

Aussi notre cavalerie, dans la guerre de 1870, ne rendit-elle, pour ainsi dire, aucun service pour couvrir nos armées et les avertir des mouvements de l'ennemi. De sorte que nous fûmes attaqués à l'improviste à Wissembourg, à Reichshoffen, à Forbach, à Borny. A Rezonville, la division de cavalerie chargée d'éclairer la route de Verdun fut surprise à l'abreuvoir. Les Prussiens nous surprirent encore à Beaumont. Ils vinrent, sans qu'on les eût aperçus, placer leurs canons à quatre cents mètres du camp du général de Failly!

Le cœur saigne quand on pense que l'on ne sut point tirer parti de cette belle cavalerie, composée de 50 000 hommes aussi braves que ceux d'Iéna, d'Eylau, de la Moskowa et de Waterloo et qui, bien dirigés, auraient peut-être changé le sort de la guerre. Nos cavaliers n'étaient certes pas inférieurs aux cavaliers prussiens. Ils eurent l'occasion de prouver par des actions glorieuses, mais malheureusement sans utilité pratique, qu'ils avaient conservé nos qualités nationales, l'entrain, la vigueur, l'héroïsme. La charge des 8e et 9e cuirassiers à la bataille de Wœrth restera aussi célèbre que celle des cuirassiers de la Moskowa qui, avec Caulaincourt, enlevèrent la grande redoute, que celle des cuirassiers de Milhaud qui, à Waterloo, sabrèrent onze fois l'infanterie anglaise et arrachèrent à Wellington ce cri d'angoisse : « Faut-il voir périr tant de braves soldats! Mais nous devons tenir jusqu'au dernier moment. Il n'y a que la nuit ou Blücher qui puissent nous tirer d'ici. » Ceux qui firent la charge de Morsbronn, comme ceux qui firent les charges de Waterloo, méritent également notre respectueuse admiration. Ce sont toujours les fils de la vieille Gaule qui, quand ils ne peuvent pas vaincre, savent du moins se faire tuer bravement.

Faut-il parler des charges de la division Margueritte, à Sedan, charges héroïques, désespérées, dans un terrain détestable, mais pour « l'honneur des armes » contre les lignes de l'infanterie prussienne, solides, épaisses, renforcées aux ailes par des carrés. Nos cavaliers savaient que nous étions vaincus, que tout espoir de succès était perdu; cependant, ils allaient en avant et sabraient par dévouement pur, par héroïsme militaire. C'était bien la *chevauchée de la mort.*

Accueillis par le feu bien nourri d'une infanterie qui n'était pas

[1] *L'Armée en France,* par L. Dussieux.

ébranlée et à laquelle la certitude du succès donnait une belle assurance, nos braves cavaliers semblaient tourbillonner, revenaient et se lançaient de nouveau à la charge. Repoussés de nouveau, ils se reformaient et chargeaient encore. Le vieux roi Guillaume assistait, des hauteurs de Frénois, au dernier épisode de la bataille qui lui donnait l'empire d'Allemagne et qui donnait à la Prusse la prépondérance en Europe. Voyant la ligne blanche de nos cuirassiers venir se heurter sans cesse, avec un complet mépris du danger, contre la ligne noire de l'infanterie allemande, disparaître dans les tourbillons de feu et reparaître encore, brisée et décimée après chaque décharge, il ne put s'empêcher de s'écrier : « Oh! les braves gens! » comme un autre ennemi, non moins implacable, de la France, avait dit, à la bataille de Nerwinde : « Oh! l'insolente nation! »

Il est à la fois douloureux et consolant de remuer ces grands souvenirs.

En 1866, la cavalerie prussienne avait rendu peu de services. La cavalerie autrichienne, à cette époque, était supérieure à la cavalerie prussienne; et, à Sadowa, si elle avait été plus vigoureusement commandée, elle aurait peut-être changé la tournure des événements. Dans les plaines de la Lombardie, elle joua un rôle remarquable : c'est à son intervention que l'archiduc Albert dut la victoire de Custozza : la brigade Pulz, forte de 16 escadrons, chargea avec tant de vigueur les divisions Bixio et prince Humbert qu'elles eurent à peine le temps de se mettre en carré et furent fortement entamées. La cavalerie autrichienne paralysa ainsi toute la droite de l'armée italienne, c'est-à-dire plus de 20 000 hommes.

Dans leur campagne de 1866, les Prussiens avaient gardé en arrière la plus grande partie de leur cavalerie. Dans leur campagne de 1870, ils la lancèrent hardiment en avant. Les positions de l'armée prussienne étaient précédées et masquées par des lignes de coureurs jetées au loin, qui se glissaient jusqu'à nos avant-postes et même dans le voisinage de nos colonnes, observant nos allures, appréciant nos forces et rapportant ensuite à leur état-major des indications précieuses. Non seulement ces émissaires nous suivaient pas à pas et fouillaient même les abords de nos campements, mais encore ils prenaient des notes exactes sur les dispositions et les ressources des localités. Grâce à eux, nos ennemis s'avançaient sur un terrain connu en détail et pouvaient rectifier rapidement la position et le jeu de leurs batteries. La cavalerie prussienne était ainsi, suivant une expression très juste, « la longue-vue du commandement ».

En se couvrant ainsi d'un immense rideau de cavalerie, les Alle-

mands n'avaient pas à craindre de surprises, d'attaques imprévues, de retour offensif de l'ennemi. Ils ne marchaient pas, comme nous, hélas! à l'aventure; leur marche en avant était méthodique et assurée. Cachant les mouvements de leurs armées et connaissant tous les mouvements des nôtres, ils pouvaient parer aux événements et opérer de manière à être toujours plus forts que nous sur le point où avait lieu le combat. C'est donc à l'emploi judicieux de leur cavalerie que les Allemands ont dû, pour une bonne part, leurs succès dans la guerre de 1870-1871. Leur cavalerie leur a donné « la précision, la lumière et la sécurité, la domination, en un mot, des événements[1] ». Elle leur a permis d'appliquer rigoureusement les principes établis par Frédéric II, qui disait qu' « une armée doit être comme une araignée qui tend ses filets de tous côtés et qui, par leur ébranlement, est incessamment avertie de ce qui se passe ».

En somme, le rôle de la cavalerie peut se résumer comme suit :

1° A la mobilisation et à la concentration, troubler les préparatifs de l'ennemi; couvrir ceux de sa propre armée; prévenir les incursions de la cavalerie ennemie et prendre contact avec elle.

2° Ayant pris ce contact, le garder invariablement et former un rideau impénétrable, ce qui amène des chocs avec la cavalerie ennemie.

3° Plus tard, au cours des opérations propres à la lutte, étant en seconde ligne ou sur les flancs, subordonner son action à celle des autres armes, s'appuyer sur elles et intervenir au moment opportun par des efforts soudains et puissants.

La cavalerie de l'exploration, composée des divisions dites indépendantes, a pour but de découvrir l'ennemi, de prendre et de garder le contact; de percer les lignes ennemies pour les connaître et pénétrer leurs projets.

La cavalerie de sûreté, qui comprend la majeure partie des régiments divisionnaires, a pour but de couvrir les colonnes en marche et en station, de les mettre ainsi et de les maintenir à l'abri de toute surprise.

La cavalerie chargée du service dans les colonnes est aux avant-gardes, aux avant-postes et avec le gros de ces colonnes. Cette cavalerie est tirée de la cavalerie divisionnaire.

Pour le service de l'exploration, le général s'éclaire au moyen de reconnaissances d'officiers et de patrouilles de découverte; ce sont là les parties essentielles de l'exploration, dans le sens du but à atteindre. La division indépendante marche à une journée en

[1] *Etude sur la cavalerie,* par un officier supérieur d'infanterie.

arrière de ses patrouilles et à deux en avant de l'armée; elle marche sur une ou plusieurs colonnes, chacune ayant une avant-garde, des flanc-gardes et une arrière-garde. Les reconnaissances d'officiers sont appuyées et complétées par les escadrons de découverte, à raison de 2 par division. Chaque escadron se divise en 2 fractions égales. L'une fournit les patrouilles de découverte de 2 à 8 hommes; l'autre constitue la réserve des patrouilles, marchant à égale distance entre les patrouilles et le gros de la division.

Ces missions de reconnaissances et de patrouilles sont très délicates; elles exigent de l'intelligence, de la vigueur, de l'énergie, de l'adresse, surtout pour ne jamais perdre le contact, ce qui est le point capital.

Le service de sûreté précède la colonne d'une demi-journée de marche, soit à une journée et demie en arrière du service d'exploration, filet à mailles trop larges pour garantir contre toute surprise; il sert d'échelon de relations entre l'exploration et la colonne.

Le premier régiment de la cavalerie divisionnaire fournit une ligne d'éclaireurs, des groupes d'escadrons à 2 ou 3 kilomètres derrière les éclaireurs, en soutien de ceux-ci. Le deuxième régiment forme réserve à 2 ou 3 kilomètres derrière les soutiens et à 10 kilomètres environ en avant des têtes des colonnes d'infanterie. Ce régiment assure également les flancs et les derrières.

Dès que la division de cavalerie se trouve dans le rayon d'action de l'ennemi, c'est-à-dire à moins d'une journée de marche, elle est massée tout entière. Une brigade forme l'avant-garde, les deux autres brigades suivent à 4 ou 6 kilomètres. Dès que l'ennemi est signalé à proximité, le général fait prendre à sa division le dispositif préparatoire de combat.

La condition essentielle du succès de l'emploi combiné de l'artillerie légère avec la cavalerie consiste dans la séparation des deux armes dès que l'action commence. Il est donc nécessaire de grouper les pièces en un emplacement d'où elles puissent, à un moment donné, aller occuper rapidement une position préalablement reconnue favorable au tir et assez en avant du front pour qu'elles ne soient pas trop tôt masquées par une marche agressive de la cavalerie. C'est encore un point que fixe le dispositif de combat pour la cavalerie.

La plus petite fraction de l'arme de la cavalerie est l'escouade, composée de 8 ou 10 hommes, sous le commandement du brigadier; 3 escouades forment 1 peloton, commandé par un lieutenant ou sous-lieutenant avec l'aide de maréchaux de logis; 4 pelotons forment, sous la direction du capitaine-commandant, l'escadron, qui est l'unité tactique et administrative. Le régiment de cavalerie

se compose de 5 escadrons, dont 1 de dépôt. La brigade est formée de 2 régiments et la division de 2 ou 3 brigades.

La formation depuis longtemps adoptée pour la cavalerie est sur deux rangs, ce qui donne au front le plus d'étendue possible pour l'attaque enveloppante. Le second rang consolide l'attaque, comble les vides du premier rang, renforce et accroît son impulsion. C'est la formation pour la charge. Elle assure le choc simultané de toute la cavalerie engagée. Tous les sabres sont en action à la fois.

La formation en colonne est celle qui convient pour les rassemblements, pour l'attente, et pour les mouvements d'approche sur le champ de bataille jusqu'au moment de l'attaque.

Notre règlement de 1876 dispose la cavalerie, pour le combat, sur 3 lignes établies en échelon : première ligne, cuirassiers; deuxième ligne, dragons, à 300 mètres de la première; troisième ligne, chasseurs ou hussards, à 300 ou 400 mètres de la deuxième.

Le rôle de la première ligne est d'attaquer, de porter les premiers coups; celui de la deuxième, de manœuvrer, de seconder la première. La troisième ligne constitue la réserve.

La charge, cet effort suprême de l'arme, doit se faire avec ordre et cohésion. Notre règlement de 1882 fixe pour les trois lignes, qui sont différentes comme espèce de cavalerie, une vitesse uniforme de trot et de galop. Cette vitesse est pour le trot : 240 mètres à la minute; pour le galop, 340 mètres. Il adopte, en outre, un galop dit allongé, nécessaire souvent pour assurer en temps utile l'exécution de certains mouvements sur le champ de bataille; la vitesse de ce galop est de 440 mètres à la minute.

La charge se fait en ligne ou en fourrageurs. Elle se fait en ligne contre la cavalerie et aussi contre l'infanterie ébranlée ou surprise en pleine manœuvre. La cavalerie ne doit jamais attendre une charge de pied ferme ni rétrograder une fois lancée, ni tirer avant de charger. En chargeant, la cavalerie doit chercher à déborder la ligne ennemie ou à la prendre à revers.

La charge en fourrageurs est le combat en ordre dispersé de la cavalerie. Les cavaliers sont sur un rang et occupent environ 50 à 60 mètres par peloton, au moment du départ. Cette charge est employée contre l'infanterie rompue ou en fuite, et également pour la poursuite de la cavalerie adverse ou pour l'attaque des batteries, si on ne peut les charger de flanc ou à revers. Un peloton en ordre serré est conservé comme réserve de l'escadron; il sert de noyau au ralliement ou se tient prêt à parer à un retour offensif de l'ennemi.

Le combat à pied est employé pour défendre les cantonnements, pour occuper une position en attendant l'infanterie, pour défendre

un défilé ou forcer un passage. Pour l'exécuter, trois cavaliers sur quatre au moins, et souvent même un plus grand nombre, combattent à pied; les autres tiennent les chevaux sur un point à la fois abrité et pas trop éloigné.

Nous avons essayé de rappeler, aussi rapidement que possible, ce que la cavalerie a fait dans toutes les armées organisées, depuis l'époque d'Alexandre le Grand jusqu'à nos jours, ce qu'elle faisait hier encore. Nous avons montré que dans le drame sanglant de la bataille elle a souvent joué un rôle prépondérant, qu'elle a été enfin, maintes fois, l'instrument de la victoire entre les mains de véritables hommes de guerre, comme Alexandre, Annibal, Gustave-Adolphe, Condé, Frédéric II, Napoléon Ier, pour ne citer que les plus fameux.

Mais ce qui a été fait dans le passé peut-il être fait encore? L'organisation actuelle des armées, les progrès nouveaux et toujours croissants des armes à feu, en opérant une révolution dans la tactique et en modifiant profondément les conditions du combat, n'ont-ils pas singulièrement amoindri le rôle de la cavalerie, au point d'annihiler presque son action? C'est la question que nous allons tenter d'élucider, en nous aidant des travaux d'écrivains militaires compétents.

D'abord en ce qui concerne le service d'explorations et le service de sécurité, il est incontestable que le champ d'action de la cavalerie, loin de se restreindre, s'est au contraire singulièrement agrandi. Au début de la guerre, c'est la cavalerie qui est chargée des premières opérations. Réunie en grosses masses, c'est elle qui devra pénétrer la première sur le territoire ennemi pour y porter le trouble et la terreur, détruire les ponts, les tunnels, les voies ferrées et renseigner le commandement sur le lieu de concentration des armées ennemies. Ce n'est pas tout. Elle devra aussi protéger la mobilisation de son armée, mettre les lignes de concentration, les magasins, le territoire à l'abri des incursions de la cavalerie ennemie. Elle devra précéder les corps d'armée qu'elle aura mission d'éclairer et de couvrir, occuper certains points jusqu'à l'arrivée des masses d'hommes qui se formeront et s'avanceront derrière elle. La cavalerie devra enfin assurer la sécurité des troupes en marche et en station, relier les colonnes entre elles et les éclairer pendant le combat. C'est aussi à la cavalerie qu'il appartient de compléter la victoire par la poursuite en cas de succès, de protéger la retraite en cas de revers.

Reste à savoir si la situation qui est faite à la cavalerie par les nouvelles armes à tir rapide la condamne à l'inaction pendant la bataille et lui interdit d'intervenir dans la lutte d'une manière utile.

Sans doute, en théorie, si l'on songe que le tir de l'infanterie est efficace à partir de 1000 et même de 1500 mètres; qu'il faut à la cavalerie, sur un terrain favorable, trois ou quatre minutes pour franchir cet espace; que, pendant ce temps, chaque fantassin peut, à la rigueur, tirer une quarantaine de coups de fusil; que le cavalier aujourd'hui, comme il y a vingt et vingt-cinq siècles, ne vaut qu'au contact immédiat et ne peut agir que par la vitesse et le choc: si l'on songe à toutes ces causes d'infériorité du sabre, comparativement aux armes perfectionnées du fantassin et de l'artilleur, on se dit que ce serait une folie pure de prétendre aborder de front et avec le poitrail des chevaux une infanterie intacte et de sang-froid, disposant de tous ses moyens d'action. Le rapport de 1876 sur l'emploi de la cavalerie dit avec raison que nous ne sommes plus au temps « où la cavalerie pouvait se livrer à des tournois de vaillance, où l'intrépidité des chefs était presque exclusivement l'âme du succès et où l'éperon des cavaliers suffisait à lancer à courte distance leurs chevaux contre les rangs ennemis et à y semer l'épouvante ». Il est à peu près certain que l'on ne reverra plus les charges épiques d'Eylau, de la Moskowa et de Waterloo.

Mais est-ce une raison d'affirmer que, dans la bataille, la cavalerie devra rester, sabre au fourreau, en arrière, simple spectatrice du drame qui se jouera devant elle, au lieu de se tenir en première ligne, attentive à suivre les péripéties de la lutte engagée par l'infanterie et l'artillerie, de manière à être prête à intervenir au moment opportun?

Sur la surface plane et unie des champs de tir, sur le terrain d'exercices où l'homme est en pleine possession de lui-même, la supériorité des feux apparaît comme indiscutable. Une cavalerie qui chargerait serait anéantie en une minute.

Mais sur le champ de bataille, les choses changent de face. D'abord, les hommes ne voient pas le but comme ils le voient sur un champ de tir; ensuite, ils n'ont pas toujours assez de sang-froid pour viser correctement.

Ce serait, dit l'auteur de la *Nation armée*, ce serait une erreur de croire qu'on pourrait se servir actuellement d'une masse d'hommes qui, à commandement, fonctionnerait comme une grande machine vivante à jet de balles continu, qu'on dirigerait tantôt ici, tantôt là. Même en temps de paix, dans les exercices du service en campagne, cela n'est possible qu'en apparence, car le simple soldat réfléchit bien trop lentement pour que, dans l'intervalle qui sépare le moment où on lui a assigné le but de celui où l'on prononce le mot « feu », il puisse être en état de diriger son regard et son arme sur celui-ci. Il entend

le son de la voix, tire dans la fumée et ne se rend compte qu'après coup de l'endroit où devait aller sa balle. Même l'homme instruit, accoutumé à penser plus vite, peut fort bien entendre ce qu'on lui dit et n'en pas moins demander à son interlocuteur ce qu'il vient de dire; puis, avant que celui-ci ait eu le temps de répéter ses paroles, elles lui seront revenues. Chez lui aussi, la transmission de l'ouïe à l'intellect s'est opérée avec trop de lenteur. Ce qui est difficile pour l'homme que nul danger ne menace devient impossible pour celui qui se trouve plongé dans l'excitation et l'égarement de la lutte. Il faut donc se contenter d'obtenir une faible partie de ce à quoi on voudrait arriver.

Beaucoup de militaires sont convaincus qu'avec les nouvelles armes l'infanterie ne tirera pas mieux qu'autrefois, qu'elle tirera même moins bien.

Voici, à l'appui de cette opinion, deux exemples tirés de nos plus récentes expéditions en Algérie :

Dans le combat de Chellala, le 19 mai 1881, 2000 Arabes, dont 800 cavaliers et 1200 fantassins, attaquèrent en plaine nue une colonne française comprenant 1700 hommes d'infanterie (zouaves, légion étrangère et tirailleurs algériens), 4 escadrons de chasseurs d'Afrique (500 sabres), 2 pièces de 4 de montagne, plus des services auxiliaires et un goum de 1500 chevaux escortant un convoi de 1800 chameaux. Les cavaliers arabes attaquèrent un des flancs, traversèrent toute la colonne et enlevèrent le convoi. Dans cette affaire, les Français tirèrent 33 370 cartouches et 41 coups de canon pour tuer 70 Arabes.

Le 26 avril 1882, deux compagnies de la légion étrangère, fortes d'environ 300 hommes, escortant le capitaine de Castries en mission topographique, furent attaquées près du Chott Tigri par les contingents des Beni-Guil, forts de 400 cavaliers et d'un certain nombre de fantassins qui prirent peu de part au combat. Les Français tirèrent 25 000 cartouches; les Arabes eurent 100 hommes tués ou blessés; la légion eut tous ses officiers tués ou blessés, 58 soldats tués et un total de 80 hommes hors de combat. Cela semblerait démontrer que nos nouvelles armes à feu ne sont pas aussi meurtrières qu'on se l'imagine.

Il faut considérer d'ailleurs que les armées actuelles, avec le service réduit, n'auront pas autant de solidité et de sang-froid que les armées d'autrefois, qui comprenaient un fonds de vieilles troupes aguerries, où l'infanterie combattait en ordre serré et restait compacte dans la main de ses chefs, où enfin l'action des officiers sur leurs hommes pouvaient beaucoup mieux s'exercer.

Le combat moderne, dit un écrivain militaire, est avant tout un combat à l'arme à feu. Ce combat, se déroulant pendant des heures entières sur le même point, a pour résultat de mettre les troupes complètement en désordre. Les meilleures formations tactiques n'y changeront rien. Au bout d'une heure, la plupart des officiers sont tués ou hors de combat, de sorte que les troupes sans chefs sont livrées à leurs qualités personnelles. Elles luttent, luttent encore et persévèrent jusqu'au dernier souffle dans leur tâche sanglante. Cependant, les réserves ne cessent de boucher les vides. La ligne de combat devient un amalgame de formations et de troupes diverses, et cet amalgame est surtout bizarre sur les points décisifs; c'est là que, des deux côtés, la consommation des forces et le désordre sont à l'extrême, c'est là que manquent presque tous les chefs! C'est donc là qu'il faut diriger, autant que possible, les masses de cavalerie qui doivent se précipiter dès que l'adversaire cède, dès que les amas essoufflés et épuisés tournent casaque.

En ce moment, il est indifférent que ces foules soient armées du fusil à répétition, du fusil à silex ou de fourches[1].

La question essentielle pour la cavalerie sera de choisir pour la charge, pour l'action du *choc*, le moment psychologique, celui où l'infanterie ennemie sera fatiguée, énervée, ébranlée; où la chaîne des tirailleurs, dans laquelle seront venus se fondre successivement les soutiens et les réserves, formera une ligne mince, étendue, flottante; où les différentes unités étant confondues, les hommes, séparés de leurs chefs, seront livrés à eux-mêmes; où les balles ayant fait de grands vides, une grande partie des officiers et des sous-officiers sera hors de combat; où les officiers qui resteront auront plus de peine à se faire entendre et à se faire obéir; où les munitions commenceront à faire défaut; où les troupes épuisées ne formeront plus qu'une masse confuse et inerte. Alors..., alors la cavalerie pourra jouer sa partie. C'est à cet instant qu'un chef hardi, au coup d'œil sûr et prompt, pourra lancer sur ces hommes démoralisés et sans direction, une ligne de cavaliers qui chargera « compacte et menaçante, au galop, le sabre haut[2] ».

En résumé, dans les guerres futures, la cavalerie devra être avant tout, suivant la très juste expression du maréchal Marmont, *l'œil* et *l'oreille* de l'armée. Il faut donc chercher à développer dans l'arme de la cavalerie l'adresse, la mobilité, l'aptitude guerrière, la rapidité, la légèreté et l'esprit d'initiative. Plus que jamais, on

[1] *La Division de cavalerie dans la bataille.*
[2] *A travers la tactique de la cavalerie*, par d'U.

devra se conformer aux excellents préceptes du maréchal de Saxe, qui disait : « Il faut que la cavalerie soit leste, qu'elle soit montée sur des chevaux que l'on ait rendus propres à endurer la fatigue; qu'elle ait peu d'équipages, et surtout qu'elle ne fasse point son capital d'avoir des chevaux gras. S'il se pouvait qu'elle vît tous les jours l'ennemi, cela n'en serait que mieux, car cela la mettrait bientôt en état d'entreprendre les plus grandes choses. » Mais ce serait une erreur de croire que le rôle de la cavalerie deviendra nul sur le champ de bataille, par suite du perfectionnement des armes de précision, c'est-à-dire des armes de l'infanterie et de l'artillerie. Dans une grande guerre, l'occasion se présentera pour des généraux audacieux et habiles de donner le choc, au moyen de leur cavalerie, contre une infanterie qui aura épuisé ses munitions ou qui sera fatiguée par plusieurs heures de combat. Le chef d'armée qui aura à sa disposition une cavalerie bien organisée pourra alors utiliser la bravoure, l'audace et l'élan de cette cavalerie pour une action décisive, sabre haut!

Le sabre, manié par une main ferme, est une arme terrible contre le fantassin fatigué et démoralisé, dont le fusil est devenu muet.

Le sabre est l'arme des pointes hardies, des coups d'audace, des actions foudroyantes. C'est bien « l'arme de celui dont le cœur est aussi fort que le bras ». Le jour où la patrie sera en danger, les cuirassiers, les dragons, les hussards et les chasseurs de notre armée nouvelle sauront s'en servir aussi bien que l'ont fait ceux de nos anciennes armées.

Hervé de Kerohant.

La fin prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Fin de rêve. — Traits dominants des fêtes. — La mode russe. — Leçon expressive. — Le Trésor de Notre-Dame. — Ce qui dure. — Mot de comédienne. — Mariage et divorce. — L'amitié des Anglais. — Le Roi s'amuse. — Les fouilles de Delphes. — L'Exposition de 1900. — Les embellissements de Paris. — Le Métropolitain. — La gare du quai d'Orsay. — La résurrection du Palais-Royal. — Nouvelle utilisation de la Bourse. — Fraternité républicaine. — L'éloquence à Reims. — Le P. Monsabré et l'évêque d'Orléans. — Un mot de Mgr Dupanloup. — Les adieux du Nonce. — La rentrée des cours et tribunaux. — Tendance nouvelle des mercuriales judiciaires. — Napoléon et le jury. — Sujets divers. — Où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir. — Les morts du mois. — Les obsèques du général Trochu. — Lettres inédites. — Statues et statuettes. — La Correspondance de Victor Hugo.

Le rêve est fini! Il a été beau, mais bien éphémère, et après l'éblouissement rapide qui a fait oublier tout, jusqu'à la République elle-même, nous retombons dans les tristes réalités.

Fanées les guirlandes et les fleurs, décolorées et pendantes sous la pluie les banderoles, éteints les globes de toutes couleurs, démolis les portiques et les arcs de triomphe, remisés les carrosses, vendus les attelages, serrées les vaisselles; plus de burnous étincelants de pourpre et d'or sous le soleil, plus de flamboiement de cuirasses et d'épées, plus de drapeaux claquant au vent, plus de salves d'artillerie ni de sonneries de clairons, plus d'acclamations ni d'enthousiasmes : évanoui le rêve! — La « semaine russe », la « semaine historique » n'est déjà plus qu'un lointain souvenir!...

Nous n'avons pas à en retracer ici les épisodes et à recomposer

Du spectacle d'hier l'affiche déchirée.

Tout a été dit et ressassé par les journaux; à peine reste-t-il au chroniqueur quelques traits à recueillir pour mieux préciser la nature de l'événement.

Ce qui l'a caractérisé par-dessus tout, c'est l'unanimité du sentiment public, c'est la franchise de l'emballement universel, c'est la joie du populaire d'avoir enfin une occasion d'admirer, de respecter, d'acclamer, de jouir d'un noble spectacle! Que voulez-vous! Ce pauvre peuple était depuis si longtemps privé de ce qu'il aime

avec passion : les brillants uniformes, les cortèges, les galas, les diadèmes sur des fronts couronnés! Il avait trompé sa faim naguère avec les marins de l'amiral Avellan; cette fois, il a retrouvé avec ivresse la réalité saluée pendant tant de siècles au cours de sa vieille histoire; il s'est dédommagé des aventuriers, des sous-vétérinaires, des fantoches et des tanneurs en acclamant à cœur joie un vrai monarque, une vraie souveraine!

Aussi, se montrait-elle heureuse, cette foule pacifique et bon enfant, qui se pressait par tout sur le passage des hôtes impériaux pour leur témoigner sa sympathie irraisonnée, ses transports naïfs, presque sa reconnaissance d'être venus la relever de ses humiliations et de ses tristesses en lui rendant l'image prestigieuse de ce qu'elle a perdu... Et depuis que la féerie s'est dissipée, l'âme populaire, demeurée sous l'impression de ces jours enchantés, semble se dire tout bas : Voilà ce qu'il faudrait toujours, pour les intérêts, pour les affaires, pour le plaisir, pour l'honneur!...

Un autre trait, dont paraît aussi avoir été remué le cœur du peuple, c'est l'entière confiance que lui a montrée le couple impérial en venant s'offrir à ses démonstrations et pour ainsi dire s'en remettre à sa loyauté. La démarche de ce jeune prince, timide et réservé, de cette jeune impératrice douce et gracieuse, amenant avec eux la petite duchesse dont leur affection n'a pas voulu un seul instant se séparer dans le voyage, avait quelque chose de familial et de touchant qui a tout de suite attendri le sentiment des masses. Certes, la démarche était osée et pouvait avoir ses périls. Même quand l'Océan semble tranquille, on n'est jamais sûr qu'une barque engagée sur son immensité ne sera pas secouée de quelque bourrasque imprévue. A plus forte raison, dans une mer humaine évaluée par le président de notre Conseil municipal à quatre millions d'hommes, était-il impossible de se garder des mouvements formidables qui pouvaient se produire. Le couple impérial les a bravés simplement, avec un naturel et une franchise qui ont subjugué la multitude. Oui, ce jeune couple, oubliant sa toute-puissance et sa majesté pour descendre amicalement dans nos rues, sur nos boulevards, en ayant l'air de dire aux flots humains qui l'assaillaient : « Nous voilà; nous avons confiance en vous, nous nous livrons complètement à vous, loin de nos gardes, loin de notre empire, sans autre protection que le petit berceau d'où notre enfant vous sourit... », ce jeune couple a désarmé ainsi les pensées mauvaises, s'il en rampait quelque part, et a transformé les hésitations ou les tendances douteuses en sympathies et en exaltations!

En un instant, tout est devenu russe : la mode, la cuisine, l'industrie. Fourrures, vêtements, étoffes, parfums ont pris l'éti-

quette du jour, comme nos restaurants et nos cafés n'ont plus offert aux consommateurs que des plats et des boissons russes. Russe, le tabac; russes, les pipes; russes, les porte-monnaies; jusqu'à l'eau de Cologne qui, en haine de l'Allemagne sans doute, a été tout d'un coup russifiée. On cite même un de nos grands relieurs, M. Marius Michel, qui a imaginé à cette occasion une reliure franco-russe, — l'alliance dorée sur tranche!

Et je ne parle pas des bibelots d'actualité qui ont inondé nos boulevards et empli d'or la poche des camelots : images, portraits, photographies, médailles, bijoux, jouets, rubans, chansons... Ils sont sans nombre, et un journal a eu l'ingénieuse idée d'en organiser une exposition qui est comme le musée du souvenir.

L'engouement a été poussé si loin que beaucoup de nouveau-nés dans cette période ont reçu les prénoms d'Olga et de Nicolas, comme, à l'époque révolutionnaire, une mode irréfléchie affublait les enfants de noms de l'antiquité grecque et romaine. Quelques années plus tard, le prénom jacobin de Brutus était une grande gêne dans les antichambres de Napoléon, de même que, dans les fluctuations de l'avenir, les prénoms moscovites pourront s'harmoniser assez mal avec des amitiés ou des animosités nouvelles. Il est toujours prudent de ne pas appeler Blanche ou Rose une fille qui peut devenir noire, ni Constance celle qui offrira peut-être l'exemple volage de toutes les mobilités.

Au milieu de cette effervescence, nous avons même eu de faux Russes, qui ont adroitement profité de nos enthousiasmes pour en tirer profit. D'habiles escrocs ont couvert leurs manœuvres de noms en *off*, afin d'inspirer plus de confiance, et la police a dû en arrêter un certain nombre qui se donnaient avec hauteur pour des gentilshommes des bords de la Néva, tandis qu'ils n'étaient que de simples filous des Batignolles!

Une des grandes leçons de ces fêtes mémorables est celle que le Tsar a infligée devant le monde à notre gouvernement athée en se rendant d'abord à la chapelle russe pour y remercier Dieu de son heureux voyage, puis à Notre-Dame pour y honorer la foi de la nation catholique dont il était l'hôte. Et le Président qui ne met jamais le pied dans une église, et le sectaire qui dirige les cultes, ont dû, bon gré mal gré, y accompagner le religieux souverain en s'associant à ses témoignages de respect pour la divinité!

Quelle visite suggestive que celle du trésor de notre basilique nationale! Après les grandes reliques de la Passion : le clou, la couronne d'épines, données par Godefroy de Bouillon et par saint Louis, c'est la chasuble faite avec une robe de Marie-Antoinette, c'est l'aube confectionnée avec la robe de mariage et les dentelles

de la duchesse d'Angoulême, c'est l'ornement en velours brodé d'or du sacre de Napoléon Ier, c'est le riche ornement offert par Napoléon III à l'occasion du baptême du prince impérial, puis les soutanes trouées de balles ou percées d'un coup de poignard des trois archevêques de Paris martyrs, Affre, Sibour, Darboy.

Le Tsar a contemplé longuement et en silence ces objets parlants, et le lendemain, à Versailles, quand la nymphe du palais évoquée par M. Sully-Prudhomme lui a dit, au nom de Louis XIV :

De mon règne, en exemple, offre-leur ce qui dure,

il a pu se dire tout bas que, depuis un siècle, rien n'a duré chez nous, et qu'après tant de sang, de ruines, de secousses, il serait temps de revenir enfin à ce qui persiste, à ce qui soutient, à ce qui fortifie...

Un journal a raconté qu'après le départ des souverains russes, on avait interrogé sur leur compte les comédiens et comédiennes appelés à jouer devant eux; et que l'étoile du Vaudeville, Réjane, aurait résumé son appréciation, toute favorable d'ailleurs, par ce mot pittoresque : « Ils sont très gentils!... » — Pour n'être pas épique, le mot n'en est pas moins expressif, et, dans sa vulgarité même, il donne l'idée juste de l'impression laissée à la foule par les deux jeunes souverains. Oui, on les a trouvés « très gentils », à la façon des couples souriants qui font un voyage de noces; ils ont plu, ils ont conquis, par leur timidité même, les indécis et les défiants; aussi l'annonce d'une visite nouvelle, sans protocole et sans étiquette, celle-là, a-t-elle été accueillie avec espérance.

« C'est un mariage d'amour », a dit notre procureur de la République, M. Atthalin, dans un toast à la magistrature russe. — Le vin de Champagne explique peut-être l'exubérance du mot; disons plus simplement « mariage de raison », en souhaitant qu'après tant d'accolades et d'effusions il n'aboutisse pas quelque jour au divorce...

Ce n'est certes pas un mariage d'amour que l'Angleterre a eu l'idée de nous proposer en célébrant tout à coup, sans date comme sans cause, la commémoration de la bataille de Trafalgar! Déjà, il y a quelques mois, un de ses ministres avait trouvé ingénieux de nous jeter inopinément à la tête, dans un débat où la bataille d'Azincourt n'avait rien à voir, le souvenir de la défaite de 1415. Ces amabilités sont coutumières à nos voisins : ils grognent dès qu'un incident heureux semble nous servir, et leur jalousie a sans doute estimé nécessaire de vinaigrer bien vite la coupe où venaient de boire amicalement Nicolas II et le représentant de la France.

Combien nous préférons à ces procédés hargneux l'aimable visite du roi de Grèce au lendemain des fêtes russes, comme s'il eût voulu nous consoler de leur disparition et en prolonger un peu l'écho. Il ne s'est pas embarrassé du protocole gêneur, ce monarque simple et parisien, qui aime la vie française et veut en jouir librement, en dilettante. Accompagné seulement d'un aide de camp et d'un secrétaire, il est descendu à l'hôtel comme un touriste ordinaire, et se promenant à pied sur nos boulevards, visitant les ateliers de nos artistes, dînant dans la salle commune de nos restaurants en vogue, passant gaiement ses soirées dans nos petits théâtres, s'épanouissant au *Dindon* comme à la *Famille Pont-Biquet*, applaudissant Coquelin et Sarah Bernhardt, il a justifié pleinement, dans le sens inoffensif, le titre à portée satirique du drame d'Hugo : *Le Roi s'amuse*. Mais, au milieu de ses distractions, il n'a, pas plus que son neveu le tsar, mis en oubli sa foi religieuse, et les curieux ont pu le voir se rendre à l'église grecque pour y suivre exemplairement le service divin. Il n'y a que nos républicains pour traiter le ciel avec mépris et le sanctuaire comme un mauvais lieu.

Pendant que nous avions ici le roi Georges, nos gouvernants auraient bien dû l'entretenir des fouilles de Delphes et solliciter de son équitable bonne grâce des conditions un peu plus justes que celles véritablement draconiennes, — c'est le cas d'employer le mot, — qui nous sont imposées par la législation grecque. On sait que nous consacrons des sommes considérables aux fouilles exécutées avec tant de science par M. Homolle, directeur de notre École d'Athènes, sur l'emplacement du temple célèbre de la Phocide. Cette année encore, malgré l'état misérable de nos finances, la Chambre a voté pour ces intéressantes recherches un nouveau crédit de 500 000 francs. Mais sait-on le résultat de ces sacrifices auxquels la Grèce ne participe en rien? Tout ce que nous découvrons, bronzes, marbres, statues, bas-reliefs, inscriptions, appartient de droit aux musées helléniques; la seule faveur qui nous soit accordée est de prendre des moulages et des photographies des objets mis au jour par nos savants... C'est nous qui payons, c'est nous qui fouillons le sol, c'est nous qui supportons toute la peine comme toute la dépense, et c'est la Grèce qui recueille tout le profit! Cette répartition ne blesse-t-elle pas un peu la justice, et la Grèce, après tout ce que nous avons fait militairement et financièrement pour elle, ne devrait-elle pas concéder davantage à ceux qui l'honorent devant le monde en retrouvant et en conservant ses plus beaux titres de gloire?

La semaine dernière, on a inauguré, dans une salle nouvelle du Louvre, la série des moulages rapportés de Delphes. Parmi les

morceaux les plus remarquables se trouvent un sphinx, deux Apollons, toute une collection de bas-reliefs représentant les exploits de Thésée et l'apothéose d'Hercule. Ce qui constitue surtout l'intérêt de ces morceaux, indépendamment de leur beauté propre, c'est qu'ils datent du sixième siècle avant Jésus-Christ et nous permettent ainsi d'apprécier l'état de l'art grec avant Phidias.

Le roi Georges, présent à Paris, avait été tout spécialement invité à cette inauguration, mais il s'est fait excuser au nom d'engagements antérieurs. N'aurait-il pas craint tout simplement de se sentir mal à l'aise devant ces plâtres vulgaires dont il garde là-bas les originaux précieux, et redouté peut-être de la part de nos savants et de nos artistes quelques revendications discrètes?

Qu'eût-il pu répondre au membre de l'Institut lui rappelant doucement la plainte de Virgile:

Hos ego versiculos feci, tulit alter honores?

Dès le départ de nos hôtes royaux, une préoccupation dominante nous a saisis : l'Exposition de 1900, qui les fera tous revenir, et, avec eux, des millions de visiteurs de tous les points du globe.

La pose de la première pierre du pont Alexandre III, — jetant

... une arche immense
Du siècle qui finit au siècle qui commence,

selon le vers sonore de l'auteur des *Trophées*, — n'a pas été une simple cérémonie d'apparat, mais bien, en réalité, la pose de la première pierre de l'Exposition elle-même, et, dès demain, les travaux vont s'ouvrir. Les adjudications de terrassements, de maçonnerie, de charpentes, de ferronnerie sont indiquées pour la semaine prochaine, et aussitôt des palissades se dresseront autour des vastes chantiers afin d'en dissimuler aux regards le gâchis et les fondrières, palissades en bois peint et orné, dit-on, de manière à produire une sorte de décoration artistique. Hélas!

Bien entendu, on va débuter une fois de plus par abattre des arbres, afin de faire place aux deux nouveaux palais des Champs-Élysées, et, durant quatre ans, nous resterons ainsi livrés à la pioche, à la truelle, aux crics, aux camions des architectes et des ingénieurs. Quelle perspective séduisante!

Le Palais actuel de l'Industrie ne sera démoli qu'en 1898. Il abritera encore le concours hippique du printemps prochain, puis l'exposition annuelle de peinture et de sculpture. Plus tard, et en attendant 1900, les chevaux et les tableaux recevront l'hospitalité de baraquements grandioses établis sur la place du Carrousel, — toujours pour embellir Paris...

Quant au pont Alexandre III, construit en acier dans ses parties essentielles, il n'aura qu'une arche, d'immense envergure, avec une largeur de 40 mètres.

En même temps, le Métropolitain revient sur l'eau, — naturellement. C'est une trop belle occasion d'éventrer nos rues, nos squares, nos boulevards, pour qu'on la laisse échapper, et déjà le Conseil municipal a repris la question. Elle n'est pas à la veille d'être résolue, à cause des prétentions et des intérêts qui divisent la Ville, l'État et les grandes Compagnies de chemins de fer; mais elle s'agite sérieusement et elle finira par aboutir. — On voit d'ici tout ce qu'elle nous promet, avec les tranchées, les déblais, les moellons, les poutres, les rails, la boue, la fumée, les sifflements... Ce sera délicieux!

La Compagnie d'Orléans complète l'ensemble en venant bâtir une gare au quai d'Orsay, sur l'emplacement de l'ancienne Cour des Comptes, auquel elle ajoute les terrains actuellement occupés par la caserne Bonaparte. — Nous avions déjà, de ce côté, la gare des Invalides; c'était insuffisant : nous posséderons en outre la gare du quai d'Orsay, contiguë, d'une part, à la Caisse des Dépôts et Consignations, de l'autre, au charmant petit palais de la Légion d'honneur, pour lesquels elle sera une voisine idéale, — en attendant qu'elle les absorbe.

Bien entendu, la partie de la rue de Poitiers qui conduit à la Seine sera supprimée, la future gare ne pouvant être coupée en deux par une voie publique, de sorte que les nombreux hôtels de la région se trouveront bloqués et les habitants du quartier obligés de faire un long détour pour gagner l'autre rive du fleuve.

Mais, à l'exception de ce léger inconvénient, l'idée est vraiment heureuse et on ne saurait trop y applaudir.

D'abord, il est clair que la gare actuelle d'Orléans est beaucoup trop éloignée, tandis qu'au quai d'Orsay elle se trouvera infiniment plus à portée des populations de Popincourt, de Ménilmontant, des Buttes-Chaumont, de la Villette, des gares du Nord et de l'Est, etc., etc. Jugez donc : il faut aujourd'hui vingt à vingt-cinq minutes pour se rendre du Palais-Bourbon ou du Grand-Hôtel à la place Walhubert, par des voies aussi difficiles et encombrées que le boulevard Saint-Germain, l'avenue de l'Opéra et la ligne des quais, tandis que cinq minutes à peine suffiront pour gagner, de l'avenue de la République et du faubourg du Temple, même de Belleville et des abattoirs de la rue de Flandre, la nouvelle gare du quai d'Orsay, — et cela par les voies les plus larges, les moins obstruées et les plus directes! — Comment n'y avait-on pas songé plus tôt?

Ce n'est pas tout. — La portion du faubourg Saint-Germain

dont il s'agit, morose et silencieuse, avait besoin d'être vivifiée, et rien n'apporte du mouvement et de la gaieté comme une gare. On ne rencontrait, dans ce quartier mélancolique, que des équipages, insuffisants à l'animer, tandis que des camions, des omnibus, des fiacres chargés de caisses et de bagages, lui donneront une allure nouvelle et une physionomie plus réjouissante. Le camion est le symbole de l'activité moderne; il manquait à ce coin momifié de Paris; et le roulement des trains, l'incessant passage des forts percherons, le sifflement des locomotives achèveront de réveiller cette solitude endormie!

Des gares! des gares! voilà la vraie beauté, le vrai luxe, le seul avenir!

On se préoccupe beaucoup, depuis quelque temps, de la décadence du Palais-Royal, abandonné chaque jour davantage, et des moyens de rendre la vie à cette nécropole. — C'est bien simple : qu'on y mette une gare! — L'emplacement est incomparable, au cœur même de la grande ville, avec place en façade et voies d'accès sur les quatre côtés; avec des galeries intérieures se prêtant à l'ouverture immédiate de guichets pour voyageurs et marchandises! Il n'y aurait plus qu'à creuser le milieu pour l'établissement des voies souterraines!

Le chemin de fer de Lyon serait transféré là à merveille, de même que la gare du Nord serait très avantageusement substituée à la Bourse, laquelle ne sert qu'à ruiner les naïfs au profit de quelques habiles, tandis que la gare nouvelle enrichirait tout le centre de la capitale!

Je vous le répète : des gares, des gares! Il n'y a que cela! Et quand on en aura aménagé partout, avec des hôtels Terminus, des Métropolitains et des palais orientaux pour expositions universelles, on aura vraiment fait de Paris une ville unique au monde!

En attendant, nos députés vont se prendre aux cheveux à propos du fameux voyage dont il s'agit de solder les frais. Ceux qui n'ont pas été de la fête en contestent le paiement, et l'on prévoit quelque grabuge au Palais-Bourbon. Déjà les radicaux ont mis un ministre sur la sellette en l'accusant d'avoir fait fortune à l'aide de son portefeuille, et sans la rapide décision d'un tribunal d'honneur, on ne sait trop ce qui aurait pu advenir du cabinet. — Mais rassurez-vous, les assaillants y reviendront! — Avez-vous remarqué comme tous ces républicains se traitent facilement d'escrocs et de voleurs, et quelle confiance touchante ils ont dans l'intégrité de ceux d'entre eux qui manient le pouvoir?

Après tout, comme a dit M. Rouvier, les affaires sont les affaires,

et, s'il faut en croire Alexandre Dumas, elles sont trop souvent l'argent des autres...

Pendant ce temps, les solennités patriotiques et religieuses de Reims se sont terminées au milieu d'un immense concours, où l'on voyait à la fois des missionnaires d'Afrique et des catholiques du Canada, Mgr Livinhac, des Pères-Blancs, et le coadjuteur de Québec, tous avec du sang français dans les veines, avec la foi de Clovis et de saint Remi dans le cœur [1].

L'éloquence n'a pas manqué à ces fêtes grandioses, dont la parole sacrée a montré tout le caractère national en affirmant la vitalité de la France sur le baptistère de son premier roi chrétien. « J'entends, a tonné le P. Monsabré, j'entends nos ennemis jaloux se réjouir de ce qu'ils appellent notre irrémédiable décadence et pousser déjà ce cri funèbre : *Finis Galliæ!*... Non, non; regardez, écoutez cette foule empressée de pèlerins venus de tous les points du territoire pour célébrer le quatorzième centenaire du religieux événement : ce n'est pas une France morte, c'est une France bien vivante qui s'agenouille et qui parle au baptistère de Reims! »

Après le fils de Lacordaire, le successeur de Mgr Dupanloup. — « La France, s'est écrié l'évêque d'Orléans, on vous l'a dépeinte promenant à travers le monde le culte du droit et la faim de l'idéal, écrasant la barbarie à Châlons, l'islamisme à Poitiers, dotant la papauté de sa nécessaire indépendance, repoussant l'hérésie même couronnée, semant par l'Europe, à larges mains, les idées de liberté, d'égalité, de progrès, charmante jusqu'en ses folies, désintéressée jusqu'en ses conquêtes, d'une habileté incontestée à imposer le respect de ses malheurs, d'une souplesse admirable à se relever après ses défaites, bref, par sa vocation divine et ses instincts humains, la plus étonnante nation de l'univers. »

Et après la France, Paris, la ville de Geneviève, dont Mgr Touchet n'a pas craint de faire l'éloge, tout en reconnaissant sa corruption et ses vices, ses emportements révolutionnaires et ses crimes. On nous saura gré de reproduire cette page émouvante, qui a fait passer un frisson sur l'auditoire :

« Paris, en son centre, c'est la Bourse et la danse malhonnête

[1] A ce propos, nous tenons à signaler les deux beaux et intéressants ouvrages qui viennent d'être consacrés à l'Apôtre des Francs : l'un, par Étienne Davenay, à la Société de Saint-Augustin, avec des reproductions très curieuses et très artistiques d'anciennes tapisseries de la cathédrale de Reims; l'autre, par l'abbé Haudecœur, édité chez Lepargneur, à Reims, avec des illustrations reproduisant l'église de saint Remi, le tombeau du saint, son portrait d'après un tableau du dix-septième siècle, et une vue splendide de la cathédrale de Reims.

autour du veau d'or, mais c'est aussi, sur la colline Montmartre, la basilique du Sacré-Cœur et le culte désintéressé du saint amour; Paris, c'est le rendez-vous des aventuriers effrontés et des exploiteurs véreux, mais c'est aussi le lieu du travail probe en ses procédés, acharné en ses efforts. Paris, c'est l'égoïsme du jouisseur qui s'amuse, mais c'est le dévouement de l'homme d'œuvres qui se donne; Paris, c'est le souvenir amer des envahissements de l'étranger, mais c'est la fierté nationale s'incarnant dans le Louvre, palais splendide des vieux rois, dans l'arc triomphal et les rêves immortels de Rude, dans le dôme d'or des Invalides, dans les étendues majestueuses de la place de la Concorde; Paris, c'est le blasphème du Panthéon d'où ils chassèrent Dieu, mais c'est l'adoration de Notre-Dame; Paris, c'est la courtisane impure, terreur des mères, mais c'est la fille de charité, espoir des misérables; Paris, c'est l'émeute sanglante, mais c'est la faim supportée avec un courage que des mois ne purent lasser; c'est la rage des bourreaux, mais c'est la patience des martyrs; c'est le pamphlétaire qui ment, mais c'est l'écrivain qui croit; c'est le bien, c'est le mal, ce que Dieu veut, ce que Dieu hait, ce que l'homme serait tenté de brûler ou de maudire s'il n'était contraint de l'admirer.

« En tout cas, Paris, c'est incontestablement la tête de notre pays, tête sans laquelle ni une révolution ne s'est opérée, ni une réforme ne s'est faite, ni un progrès ne s'est réalisé : ni Memphis, ni Athènes, ni Rome même, ne furent capitales au même titre que Paris. Si Paris venait à manquer, la civilisation, la France et le Christianisme pleureraient. »

Comment s'étonner, après de tels accents, que l'éminent orateur aime son temps? « Je ne suis pas de ceux, a-t-il dit avec énergie, qui maudissent à tout propos et hors de propos leur siècle et leur pays; je ne regrette point l'âge de Clovis ni quelque autre que ce soit. On demandait au plus illustre de mes prédécesseurs en quel temps et en quel pays il aurait choisi de vivre si la Providence s'en fût remis à sa liberté. Il releva sa belle tête fière et ardente. — « Le « temps où j'aurais voulu vivre? dit-il. Le mien! Le pays? Dix « fois le mien! » — Le ciel m'a fait cette grâce de penser comme Mgr Dupanloup. »

Voilà comment on a parlé à Reims de notre temps, de Paris, de la France, que certains nous accusent de méconnaître et de haïr; et il semble que le Nonce qui nous quitte pour aller occuper sa place à Rome dans le Sacré-Collège ait voulu, lui aussi, en nous adressant ses adieux, leur donner la forme d'un éloge de la France, dont il a pu apprécier, durant les années de sa haute mission parmi nous, les vertus héroïques et l'inépuisable dévouement. —

Saisissant l'occasion d'un livre où palpitent à la fois les aspirations patriotiques et religieuses, le cardinal Ferrata écrit à l'auteur :

« L'âme française est éminemment digne de comprendre ces belles pages : j'en ai pour preuves toutes les époques de votre histoire, depuis le moyen âge qui, par des institutions d'élite, organisa les activités chrétiennes pour la plus grande gloire de Dieu et pour la tutelle des faibles, jusqu'à l'âge moderne, où la foi et l'amour ont produit en France tant de merveilles : missions répandues à travers l'univers, œuvres de charité qui ont recueilli l'impartial hommage des écrivains les moins suspects, initiatives apostoliques et bienfaisantes que, pendant ma nonciature, j'ai profondément admirées, avec un précieux sentiment d'édification. »

A côté des cathédrales, les palais de justice ont aussi retenti de discours à l'occasion de la rentrée des cours et tribunaux, et il n'est pas indifférent de noter qu'un certain nombre de ces harangues, de ces *mercuriales*, comme on les appelait autrefois, semblent indiquer un courant nouveau et presque inattendu dans l'esprit de la magistrature. Nous voulons parler d'un sentiment de commisération, de pitié pour le coupable, pour l'égaré, souvent entraîné au mal par la détresse, et dont on aggrave la destinée par des pénalités trop dures.

Qui sait, a dit avec compassion l'avocat général à la cour de Paris, qui sait si derrière la prostitution elle-même ne se cachent pas la misère et le besoin?... Et il a conclu à un adoucissement dans la répression. « Il faut panser les plaies au lieu de les aigrir. »

Pour un peu, il eût cité à l'appui de sa requête les vers attendris d'Hugo :

> Ne jetez pas la pierre à la femme qui tombe!
> Qui sait à quels combats la pauvre âme succombe?...

C'est aussi « l'adoucissement dans la répression pénale » qu'a recommandé l'orateur d'Amiens. Et pendant qu'à Lyon l'avocat général signalait « la difficulté de l'art de juger », que ses collègues de Rouen, de Nancy, de Toulouse, se préoccupaient de la façon dont s'appliquent les lois criminelles, le substitut d'Angers se prononçait nettement en faveur de la loi Bérenger, et la plupart des autres qui ont abordé ce sujet réclament comme une nécessité pressante la réforme de certaines lois pénales dans le sens de l'atténuation.

Il n'est pas jusqu'à M. Cruppi, l'un des membres les plus éminents du parquet de la Seine, qui n'ait manifesté cette tendance miséricordieuse dans son étude remarquable sur « Napoléon et le jury ». — « C'est dans cette voie, a-t-il dit à la fin de sa harangue,

qu'il faut s'avancer pour établir enfin ce droit pénal moderne, si humain, si éclairé, d'intelligence scientifique, si pénétré de sentiments de pitié et de solidarité sociale, que nos générations commencent à entrevoir. »

M. Cruppi défend le principe du jury en matière criminelle, et il rappelle tous les efforts déployés par Napoléon, d'abord pour le bannir de nos codes, puis, quand il y eut été inscrit malgré lui, pour l'affaiblir et le fausser dans la pratique. Ce qu'il eût voulu, c'était une justice gouvernementale, hiérarchisée, domestiquée, comme celle qui condamnait et fusillait en une heure le duc d'Enghien. Heureusement le Conseil d'État eut le courage, rare alors, de lui résister, et Miot de Mélito, qui en faisait partie, raconte dans ses Mémoires la scène mémorable où la conscience d'honnêtes gens mit en échec le plus impérieux des despotismes : « Pendant toute la discussion, dit-il, l'empereur demeura songeur; dès qu'il connut le résultat, il leva brusquement la séance et se retira. Son mécontentement était visible. C'est à cette décision que la France doit le maintien du jury. Le gouvernement impérial, n'ayant pu le renverser de front, l'attaqua ensuite de biais et lui porta de nombreuses blessures, mais enfin il subsiste... »

Oui, mais comment fonctionne-t-il? Avec quelles garanties d'intelligence et d'indépendance? Pour réagir contre la pensée gouvernementale de Napoléon et instituer « la vraie juridiction des pays libres », ne faudrait-il pas d'abord confectionner les listes de jurés au grand jour, au lieu de les manipuler dans le mystère administratif où elles s'élaborent aujourd'hui?

Les questions judiciaires ou historiques n'ont pas été les seules, du reste, abordées cette fois dans les discours de rentrée. Peu à peu l'habitude s'introduit d'élargir l'ancien domaine et d'y traiter les questions philosophiques ou sociales à l'ordre du jour. A Grenoble, à Caen, le socialisme et le collectivisme, deux têtes dans un même bonnet, ont passé un mauvais quart d'heure; le sauvetage de l'enfance et l'utilité des patronages ont bien inspiré l'orateur de Montpellier, et il n'est pas jusqu'au problème très moderne du féminisme qui n'ait tenté les avocats généreux d'Orléans et de Dijon. — Il n'y a pas lieu de résumer leurs discours après l'étude si complète que le *Correspondant* vient de publier sur la matière, mais le choix des sujets indique des tendances nouvelles qu'il n'était pas inutile de signaler.

Un sujet qui ne varie guère, par exemple, c'est celui qu'on retrouve chaque année, sous des formes plus ou moins voilées, dans la mercuriale du procureur général de la Cour des Comptes. L'in-

fortuné magistrat se plaint une fois de plus des procédés budgétaires qui rendent le contrôle impossible en multipliant les causes de déficit. — Savez-vous combien d'infractions, c'est-à-dire de dépenses ordonnancées et consommées sans l'ouverture préalable d'aucun crédit régulier? C'est à ne pas le croire! Depuis quelques années, 3,096, et pour un chiffre total de 73 millions!

C'est le cas de rappeler le dicton populaire : « Où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir! » Et on voit que nos républicains ne se gênent guère...

De tous les morts du mois, c'est le général Trochu qui, de beaucoup, est le plus grand, et on l'a bien reconnu tout de suite au bruit fait sur sa tombe, — tombe modeste pourtant, après vingt-cinq années de retraite cachée et silencieuse. Il n'avait voulu ni panaches, ni fleurs, ni appareil militaire, ni décorations, ni discours; les funérailles les plus simples, les plus discrètes, à l'ombre seule de la croix. Une exception unique a été faite pour une couronne de roses et d'orchidées, de grande dimension, portée par six sous-officiers, avec une banderole où se lisait cette inscription :

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE
AU GÉNÉRAL TROCHU

Derrière le corbillard très simple, les Petites-Sœurs des Pauvres, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, les Sœurs de l'Espérance... Puis le cortège attristé des représentants de l'armée et des amis personnels, qui, malgré la pluie, a tenu à conduire la dépouille mortelle du général jusqu'au bout, jusqu'au petit cimetière où il a voulu reposer près de sa femme, décédée il y a sept ans. — Les deux tombes jumelles sont couvertes d'une dalle en granit portant uniquement, avec le nom, les dates de la naissance et du décès.

Le temps sera le vengeur assuré de cette mémoire. A mesure que s'éteindront les colères et les rancunes, la figure de Trochu montera dans la lumière, dégagée de toutes les ombres des passions contemporaines, et l'impartiale histoire le jugera comme le jugeaient autrefois ses chefs militaires, en première ligne le maréchal Bugeaud, dans des lettres jusqu'ici inconnues, que Trochu ne mentionne même pas dans ses *Mémoires*, et que nous sommes heureux de publier comme le plus éloquent témoignage qui puisse être produit des qualités supérieures de son intelligence et de son âme.

LETTRE DU MARÉCHAL BUGEAUD AU MINISTRE DE LA GUERRE

Alger, le 2 juin 1846.

MON CHER GÉNÉRAL,

Vous savez que depuis longtemps l'éloignement de M. le colonel

Eynard m'a laissé pour seul aide de camp M. le capitaine Trochu dans les fonctions difficiles et importantes qu'il est appelé à remplir, soit à la guerre, soit dans mon cabinet; cet officier se montre de jour en jour plus digne de ma confiance et de mon attachement. Il est impossible de réunir à la fois plus de facultés éminentes : éducation première étendue et solide, jugement sûr, cœur droit et généreux, grande aptitude au travail, esprit d'ordre parfait, coup d'œil prompt, vigueur d'action très remarquable, enfin, tous les instincts de l'homme de guerre, alliés aux qualités qui font l'administrateur et l'homme du monde. C'est une de ces précieuses organisations dont la nature est malheureusement trop avare.

Trochu est âgé de trente-deux ans : il compte onze années de service et six ans de campagnes consécutives en Algérie; il est capitaine et légionnaire depuis trois ans. Dès ses débuts à l'armée d'Afrique, il sut conquérir les suffrages de tous ses camarades et se signaler à l'attention de ses chefs. M. le général de La Moricière, comprenant tout ce qu'il pouvait attendre d'un homme de cette trempe, l'attacha à sa personne et conçut bientôt pour lui la plus grande et la plus affectueuse estime : il considéra comme un véritable sacrifice de me le céder, lorsqu'après la bataille d'Isly je résolus de l'appeler près de moi. Le nom de Trochu, plusieurs fois mis à l'ordre du jour de l'armée, avait attiré mon attention avant la campagne du Maroc, mais je ne le connaissais point personnellement; aucune recommandation particulière ne m'avait été adressée en sa faveur; c'est la voix de l'armée qui me le fit observer avec soin; c'est après l'avoir vu à l'œuvre que je fixai mon choix sur lui.

J'éprouve, mon cher général, un besoin si impérieux d'obtenir tout de suite son avancement, que je me détermine à adresser directement à Sa Majesté la prière de vouloir bien s'y intéresser. Je demande cet avancement comme une récompense nouvelle de mes propres services, et j'ai la confiance que votre appui ne me manquera pas dans une circonstance qui m'intéresse à un si haut degré.

Recevez, mon cher général, la nouvelle assurance de ma haute considération et de mes sentiments les plus dévoués.

Signé : Maréchal duc d'Isly.

LETTRE DU MARÉCHAL BUGEAUD AU ROI

Alger, le 2 juin 1846.

Sire,

En même temps que je demande à M. le Ministre de la Guerre un avancement pour M. le capitaine Trochu, mon unique aide de camp, confiant dans vos bontés, je prends la liberté grande de m'adresser

directement à Votre Majesté pour la supplier de m'accorder cette faveur. Je la regarderai comme une récompense personnelle des services que j'ai pu rendre dans la crise de huit mois que vient de subir l'Algérie.

Et cependant, Sire, en demandant le grade de chef d'escadron pour M. le capitaine Trochu, je crois bien servir l'État. Quand on rencontre des hommes de capacité et de vertus militaires hors ligne, il ne faut pas les remettre à l'ornière commune. En les laissant vieillir dans les grades inférieurs, on prive le pays des grands services qu'ils pourraient lui rendre dans une position plus élevée. Trop d'hommes incapables arrivent au sommet en vieillissant. Leur nombre dans le cadre de l'état-major général est effrayant pour l'avenir de la patrie : ils peuvent nous ramener plusieurs journées de Waterloo. Faisons donc surgir de bonne heure quelques capacités bien démontrées pour que, jeunes encore quand elles atteindront le grade d'officier général, elles soient une garantie pour la sécurité de la France et l'honneur du drapeau.

M. le capitaine Trochu répond complètement à ces vues d'avenir national. S'il n'était pas dans une arme spéciale, ce que je demande pour lui serait simple : il a trois ans de grade, six ans de services et de distinctions. Combien de capitaines de cavalerie et d'infanterie sont devenus officiers supérieurs en temps de guerre sans avoir plus d'ancienneté; mais, dans l'état-major, ce serait une exception largement motivée, il est vrai, par les considérations que j'ai l'honneur d'exposer à Votre Majesté; on ne doit s'adresser à vous, Sire, que pour les choses extraordinaires et d'un grand intérêt public et privé, je le fais avec confiance, assuré que je suis d'être bien compris.

Signé : Maréchal duc d'Isly.

LETTRE DU PÈRE DU GÉNÉRAL TROCHU A SA COUSINE, Mlle X.

Lyon, 24 octobre 1846.

Je suis sensible au compliment que tu m'adresses sur l'avancement de mon fils : c'est, sans contredit, le plus remarquable qui ait eu lieu dans l'armée depuis bien des années; il est même unique, car jamais avant lui un capitaine de 2e classe dans le corps royal d'état-major n'était passé au grade de chef d'escadron; il s'est trouvé, à l'âge de trente et un ans cinq mois, le plus jeune de quatre ans de tous les officiers supérieurs de l'armée, occupant en même temps la position unique de 1er aide de camp d'un maréchal de France, commandant une armée de 100 000 hommes, et remplaçant dans cette fonction de haute confiance un colonel d'état-major; cette position, qui lui assure le plus bel avenir dans l'armée, il ne la doit qu'à lui seul. Arrivé en Afrique il y a six ans, inconnu, sans nul autre appui que lui-même,

confondu dans la foule des lieutenants, il est arrivé de lui-même à la position d'aide de camp du général de La Moricière; n'ayant encore que le grade de lieutenant, mis cinq fois à l'ordre du jour de l'armée pour actions d'éclat devant l'ennemi, il fut choisi le jour de la bataille d'Isly par le maréchal pour faire une reconnaissance des plus difficiles, des plus périlleuses, du camp des Marocains : il l'exécuta à la tête de 25 chasseurs à cheval, dont il perdit une partie; il eut le bonheur d'apporter un plan très exact de la position de l'ennemi, et il l'avait dessiné au milieu de leurs balles, en présence de toute l'armée. Le lendemain, le maréchal lui fit proposer l'emploi de 2e aide de camp près de lui, et dix-huit mois après, il le nomma son 1er aide de camp. Toute l'armée applaudit à ce choix si étonnant, vu l'âge du jeune officier breton; mais il était connu et ne fit pas de jaloux. Enfin, ma chère amie, mon digne fils m'a réellement comblé de bonheur, je dirai presque d'orgueil.

Voilà le soldat, absolument hors de pair. — Dans la lettre qui suit, on va voir le chrétien. C'est une lettre écrite vingt ans plus tard, par le général, à deux de ses nièces, filles de son frère défunt, à l'occasion de leur profession religieuse :

Mardi 12 juin 1866.

C'est aujourd'hui, mes chères Sœurs, que vous avez voué votre vie à Dieu et aux travaux de la charité dans la pauvreté qui sont la sainte mission de votre ordre.

Si j'avais été présent, j'aurais sans doute payé par des larmes le tribut que nous devons tous à la faiblesse humaine; mais elles n'auraient eu rien d'amer. J'aurais été touché, non pas affligé, sachant bien à quel haut degré votre vocation est sincère et ferme : jugeant aussi, comme je vous l'ai dit souvent, que « vous avez choisi la meilleure part ». Pendant que vous prononciez les indissolubles vœux, tous les cœurs de votre nombreuse famille étaient avec vous.

Et, aujourd'hui, je demandais à Dieu, qui vous a rapprochées de lui, d'entendre les prières que vous faisiez pour cette famille restée au milieu des luttes du monde, au milieu de ses périls.

Et déjà les prières si ferventes que vous avez adressées à Celui qui peut tout, pour notre infortunée veuve, ont été accueillies : elle est plus forte, et le sentiment de ses devoirs parle maintenant plus haut que le sentiment de sa douleur.

C'est un grand bienfait, et à la fin de cette semaine, profitant de cette amélioration, j'irai à Nantes organiser la vie de ces pauvres affligés, avant de m'éloigner pour mon inspection générale qui me conduit à bien grande distance, en Suisse.

Adieu, mes chères Sœurs, je prends congé de vous, plein d'affection pour vous, en vous donnant, avec les droits que me crée mon titre si douloureux et si cher en même temps de successeur de mon frère, ma bénédiction paternelle.

N'est-ce pas grand et émouvant dans la simplicité?

Je le répète : aucune de ces admirables lettres ne figure dans les *Mémoires* du général[1], qu'elles honorent pourtant de façon si haute, et il nous semble que les éditeurs compléteraient heureusement son œuvre posthume en les recueillant, tout au moins comme pièces justificatives, dans une édition nouvelle[2].

Le rocher de Belle-Isle-en-Mer sur lequel Trochu était né, constamment battu des flots, mais dont le granit triomphe depuis des siècles de l'assaut perpétuel des vagues, n'apparaît-il pas comme l'image même de la vie tourmentée, mais toujours ferme et droite du général? — Je ne sais s'il aura plus tard sa statue sur une pointe de l'île, en vue de l'Océan; mais, en attendant, on continue d'en dresser chaque jour à des médiocrités vaniteuses ou à des hommes secondaires dont les titres et les services ne pèsent rien à côté de ceux du héros d'Afrique, de Crimée et d'Italie.

Est-il besoin de dire que nous faisons une exception pour cet admirable enfant du peuple, pour ce *saint de l'Anjou* que fut Cathelineau, sublime initiateur de la guerre de *géants*, soulevé du sillon vendéen par sa foi pour défendre son Dieu et son Roi contre les sauvageries de la Révolution?

C'est dans son village natal, au Pin-en-Mauges, qu'une souscription publique lui a érigé un monument, œuvre d'un sculpteur de talent, où il est représenté debout, la main droite brandissant une épée, la main gauche levée vers le ciel, et la tête penchée dans l'attitude de la prière. Au-dessous, un bas-relief en bronze remémore la scène imposante et religieuse où le généralissime de l'armée catholique, blessé à mort et étendu sur son lit d'agonie, reçoit la communion des mains d'un vieux prêtre.

On était accouru à cette inauguration de tous les points de

[1] Ces *Mémoires*, formant deux volumes in-8°, du prix de 15 francs, et intitulés : l'un, *la Société, l'Etat, l'Armée;* l'autre, *le Siège de Paris*, paraîtront à la mi-novembre chez MM. Mame, éditeurs à Tours, et à Paris, rue des Saints-Pères, 78.

[2] A ce propos, rectifions ici une erreur de nom qui nous est signalée dans les fragments des *Mémoires* que nous avons publiés le 10 octobre. Ce n'est pas le colonel *Roger* du Nord, mais le comte *Martin* du Nord, colonel d'un régiment de la garde nationale, qui a délivré les membres du gouvernement le 31 octobre 1870.

l'Anjou, de la Vendée et de la Bretagne. Plus de trente petits-enfants de Cathelineau y assistaient, avec les descendants des autres héros du Bocage, et au banquet populaire qui a terminé la fête, les cris de : Vive Cathelineau! Vive Lescure! Vive La Rochejaquelein! Vive d'Elbée! Vive Bonchamps! Vive Charette! n'ont cessé de retentir.

Quels noms! Et comme on comprend qu'ils aient fait peur à l'autorité républicaine qui a interdit la cérémonie sur la place publique. Elle a dû s'effectuer dans une prairie voisine, prêtée par le petit-fils d'un des compagnons de Cathelineau. — Mais quelle faiblesse incurable se sentent-ils donc eux-mêmes pour trembler ainsi devant des ombres?

L'ombre d'Hugo ne sera pas grandie par le volume de *Correspondance* que viennent de publier ses héritiers. On s'était attendu à des éblouissements, tout au moins à des révélations, à de nouveaux et attachants détails sur la jeunesse du poète et la genèse de ses œuvres, puisque les lettres divulguées embrassent la période la plus militante et la plus féconde de sa carrière, de 1815 à 1835[1]. Mais on n'y trouve presque rien sur les hommes et les choses de ce temps, pas un portrait, pas une anecdote, ce qui semble justifier le dédain que professait Hugo pour la correspondance, « cette fiente de l'esprit », suivant son mot méprisant pour ce genre littéraire. Aussi, la déception paraît-elle assez générale dans la critique.

Il n'y a guère que l'incident, resté mystérieux, des relations d'Hugo et de Sainte-Beuve qui présente quelque intérêt; mais, outre que cette énigme n'est pas tout à fait une nouveauté, la Correspondance n'en lève pas le voile et laisse la curiosité du lecteur en suspens. — Sainte-Beuve, comme on sait, entré fort avant dans l'intimité et dans l'amitié du poète, n'avait pu demeurer insensible à la beauté et au charme de sa femme, et Victor Hugo en avait conçu des ombrages.

Afin de le rassurer sur l'honneur de son foyer, en lui prouvant du même coup son fidèle attachement, Sainte-Beuve s'éloigna de lui-même. Mais Hugo souffrait de la séparation, tout en la croyant nécessaire, et, dans le trouble et le tourment de son cœur, il écrivait à son ami :

A deux cents lieues l'un de l'autre, on se figure que ce sont les deux cents lieues qui vous séparent. C'est pour cela que je vous ai dit : « Partez! »... Tout m'est un supplice à présent. L'obligation même,

[1] Un volume in-8°, chez Calmann Lévy.

qui m'est imposée par une personne que je ne dois pas nommer ici, d'être toujours là quand vous y êtes, me dit sans cesse et bien cruellement que nous ne sommes plus les amis d'autrefois. Mon pauvre ami, il y a quelque chose d'absent dans votre présence qui me la rend plus insupportable que votre absence même! Au moins, le vide sera complet.

Cessons donc de nous voir, croyez-moi, encore quelque temps, afin de ne pas cesser de nous aimer. Votre plaie est-elle cicatrisée? je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est que la mienne ne l'est pas.

Votre ami, votre frère,

VICTOR.

Et trois ans plus tard :

Il y a tant de haines et tant de lâches persécutions à partager aujourd'hui avec moi, que je comprends fort bien que les amitiés, même les plus éprouvées, renoncent et se délient. Adieu donc, mon ami! Enterrons chacun de notre côté, en silence, ce qui était déjà mort en vous et ce que votre lettre tue en moi. Adieu!

V.

Cette fois, la rupture fut absolue et définitive, et quelques années plus tard, Victor Hugo, voyageant, adressait à sa femme une lettre de profonde tendresse où il lui disait : « Toi qui es la joie et l'honneur de ma vie. »

Tout cela, je le répète, était en partie connu, et il semble que les héritiers du poète, s'inspirant d'une délicate réserve, auraient mieux fait d'écarter de leur publication ce qui se rapporte à cette crise intime.

Ce qui n'est pas voilé, par exemple, et qui éclate à toutes les pages de la correspondance, c'est la versatilité politique d'Hugo. Il s'y montre tour à tour royaliste, napoléonien, orléaniste, républicain, quand il n'est pas tout cela à la fois. Au fond, c'est l'orgueil qui le mène, et ce qu'il cherche toujours, c'est le moyen d'arriver au sommet sous tous les régimes et dans tous les hasards.

Pourtant, il fait à l'égard de la République une réserve dont il convient de tenir compte à sa mémoire. « Il ne faut pas souffrir, écrit-il, que des goujats barbouillent de rouge notre drapeau. »

C'est aux amis actuels du poète-politicien d'écouter ses objurgations d'outre-tombe.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 octobre 1896.

Les fêtes russes sont finies, et les séances parlementaires s'annoncent. Le souvenir des unes et la prévision des autres éveillent des impressions fort différentes. La visite du tzar avait créé entre les partis une apparence d'union, qu'on eût voulu croire une réalité durable. L'approche de la session a promptement dissipé ce mirage; la trêve est rompue, et les violences dont retentissent déjà les journaux présagent les querelles qui bientôt feront vacarme au Parlement.

Ce qui ajoute à la tristesse de cette perspective, c'est que, selon toute vraisemblance, ce sera précisément à propos de l'événement mémorable dont la France entière vient de se réjouir qu'éclateront les premières disputes. Socialistes et radicaux préparent deux interpellations pour le début de la session, l'une relative aux crédits ouverts pour la réception des souverains russes, l'autre concernant la nature des relations établies entre le grand Empire et la République.

On reproche tout d'abord au gouvernement de n'avoir pas consulté le Parlement sur les crédits nécessités par l'arrivée du tzar, et d'avoir saisi de la question le Conseil d'État. Sur ce point, nous serions surpris que les interpellateurs obtinssent gain de cause. La loi du 14 décembre 1879 est formelle; dans le cas de prorogation des Chambres, elle décide que des crédits supplémentaires et extraordinaires pourront être ouverts provisoirement par des décrets rendus en Conseil d'État, après avoir été délibérés en Conseil des ministres, à la condition qu'ils soient soumis à la sanction des Chambres dans la première quinzaine de leur plus prochaine session.

Les Chambres étaient prorogées quand la visite du tzar est devenue certaine. A moins de les réunir pour en délibérer, le gouvernement, pour obtenir les crédits dont il avait besoin, ne pouvait que s'adresser au Conseil d'État, suivant les formes instituées par la loi de 1879.

S'il n'y avait que cette question de procédure en jeu, le gouvernement n'aurait pas de peine à se défendre, et le projet d'interpellation ne serait peut-être pas maintenu. Il y a autre chose dans le débat. L'interpellation annoncée ne sera qu'un prétexte pour donner satisfaction à des mécontentements et à des rancunes qui, dans ces fêtes nationales, demeurent, pour les radicaux et les socialistes, le grand intérêt public. C'est ici que les passions

démocratiques vont s'étaler dans toute leur beauté. Robespierre fut accusé, au 9 thermidor, d'avoir aspiré à la souveraineté, parce que, lors de la fête de l'Être suprême, il avait marché en tête de la Convention, comme s'il était son maître. M. Félix Faure a soulevé, paraît-il, les mêmes griefs par la façon dont il s'est mis en scène dans ces pompes organisées en l'honneur du tzar, lequel, si l'on en juge par les platitudes de ces jacobins, habitués à blasphémer Dieu, a paru, cette fois, personnifier à leurs yeux l'Être suprême.

Nous n'avons pas à prendre parti dans ce procès dressé contre M. le Président de la République. Il n'y aurait qu'à sourire de ces conflits d'amours-propres et de vanités entre soi-disant égalitaires, si la lutte ne se passait en France, entre gens qui, de par les protocoles officiels, sont censés parler au nom du pays. Il est certain que, dans ces spectacles à grand gala, les scènes comiques n'ont pas manqué. Ainsi M. Joseph Fabre, un sénateur, écrit aux journaux pour se plaindre que, dans les récits de la feuille officielle où le Dangeau de l'Elysée s'est appliqué à relever les moindres faits et gestes de M. Félix Faure recevant le tzar, on ait omis de mentionner la visite faite par l'empereur aux présidents des deux Chambres. Tout penaud, le *Journal officiel* répare aussitôt l'oubli et, dans son numéro du 12 octobre, il annonce, sans craindre de paraître trop en retard, la démarche impériale, déjà vieille de six jours.

Ce n'est pas seulement à la Chambre, c'est à l'Hôtel de Ville qu'on s'étonne et qu'on proteste. Le même *Journal officiel* n'a-t-il pas omis de publier le discours adressé à Leurs Majestés par le président du Conseil municipal? Ces démagogues tiennent essentiellement à ce qu'on sache de quelles courbettes ils sont capables, eux les contempteurs des rois, devant un autocrate. Mais celui qui personnifie le mieux les allures des révolutionnaires de notre temps, celui qui donne la mesure la plus exacte de leurs convictions, c'est ce vice-président du Conseil municipal, le citoyen Landrin, contre lequel, dit-on, une motion va être faite dans la prochaine séance de l'assemblée de l'Hôtel de Ville. M. Landrin est à la fois conseiller municipal et membre d'un comité socialiste. Comme conseiller municipal, il a voté les crédits pour la réception des souverains; mais, comme membre du comité socialiste, il a signé une adresse injurieuse contre le tzar. On prétend que quelques conseillers ont trouvé l'inconséquence trop forte; ce « maître Jacques » des temps nouveaux leur a paru dépasser la mesure. Il n'a fait pourtant que donner une fois de plus l'exemple des états successifs par lesquels peut passer le plus enragé des jacobins : tour à tour régicide et courtisan, suivant l'occurrence, on l'a assez vu sous la Révolution et le premier Empire.

Heureusement, si l'empereur de Russie a tenu à remplir tous les

devoirs que lui imposaient les convenances officielles, il n'a pas mis moins de soin à montrer que ce n'était ni à un gouvernement, ni à un parti, mais à « la France entière » que s'adressait sa visite. A tous les toasts, dans lesquels le Président invoquait la République, il a répondu en invoquant la France; ses actes ont confirmé ses paroles. L'invitation qu'ont reçue de lui les membres des familles qui ont régné sur notre pays, les égards particuliers qu'il a témoignés au Cardinal-Archevêque de Paris, la visite que, avant toute autre, il a voulu faire à la cathédrale, ne figuraient assurément pas sur le programme que le gouvernement de la République a pu lui soumettre. L'empereur de Russie n'a pensé qu'à la France, et la France l'a compris.

Mais quelles relations sont établies entre les deux États? Quel est le vrai caractère de l'alliance franco-russe? C'est là le second objet des interpellations que les adversaires du cabinet méditent contre lui. M. Jaurès et M. Millerand sont impatients de savoir à quoi s'en tenir. Ils l'étaient moins sous le ministère Bourgeois; on se rappelle avec quelle véhémence leur patriotisme s'indignait lorsque l'opposition d'alors réclamait un peu de lumière sur une question encore plus urgente, la question de Madagascar. La seconde interpellation n'est donc pour eux, comme la première, qu'un moyen d'attaque contre le ministère, et, cette fois encore, nous doutons qu'ils réussissent.

Non pas qu'à notre avis, il soit interdit de demander au gouvernement quelques éclaircissements sur la nature des relations existant entre les deux pays. Il n'est pas un parlement dans lequel des questions de ce genre ne soient fréquemment posées, sauf aux cabinets, sous leur responsabilité, à n'y répondre que dans la mesure qui leur convient.

Nous n'essayerons point, pour notre part, de débrouiller une énigme dont le gouvernement seul a le secret. Est-ce une alliance en règle qui nous lie à la Russie? Y a-t-il un traité écrit qui la consacre? On conçoit que les clauses du traité ne soient pas intégralement divulguées; mais il semble que l'existence du traité, s'il y en a un, pourrait être reconnue. Les puissances, qui ont formé ce qu'on appelle la Triple-Alliance, n'ont pas tout dit du pacte qui les unissait; mais elles ont avoué le pacte lui-même, et, lorsque ce pacte a été renouvelé, l'empereur d'Allemagne a mis quelque affectation à en publier la nouvelle.

Quoi qu'il en soit, l'alliance franco-russe, qu'elle soit ou non écrite, ne saurait contenir, il n'y a pas à se le dissimuler, tout ce que l'imagination populaire, trop facilement excitée, a pu supposer. A lire certains commentaires, on croirait que l'Alsace et la Lorraine nous sont déjà rendues, ou que nous allons les reprendre. Ce sont là des illusions qu'il serait dangereux d'entretenir. Le traité de

Francfort continue malheureusement à faire partie du droit public européen. Il consacre les annexions de l'Allemagne en même temps que notre dépossession. Pour conserver ce qu'il lui donne, une alliance défensive suffit à l'Allemagne; elle ne nous suffirait pas, à nous, pour reprendre ce que nous avons perdu; nous ne croyons pas cependant que des engagements d'une autre nature, écrits ou non, aient pu être contractés entre la France et la Russie.

Ce qui est certain, c'est qu'après des manifestations comme celles qui viennent de se produire, après les marques de sympathie données par le tzar à la France et les acclamations qui, en France, ont fait de sa venue un triomphe, il y a entre les deux nations un intime accord, qui ne leur permet de s'abandonner ni l'une ni l'autre. Dans ce rapprochement des deux peuples, l'avantage est au moins réciproque. Nous reconnaissons hautement celui qu'y trouve la France; mais il ne faudrait pas laisser croire qu'elle est seule à en bénéficier. C'est pourtant ce que l'on pourrait supposer si l'on s'en rapportait à des interprétations trop enthousiastes. Quand nous lisons dans des feuilles républicaines ces mots : « Nous avons retrouvé notre prestige d'autrefois »; quand nous entendons des orateurs, comme M. Raynal, s'écrier : « C'est pour la France une reprise de possession », nous éprouvons, à dire vrai, quelque souffrance. La France en était-elle donc à ce point d'abaissement qu'elle eût besoin, pour se rehausser dans le monde, du témoignage de l'empereur de Russie? Dans leur allégresse un peu ahurie, les républicains se font trop humbles pour elle. Ce n'est pas la première fois que la France reçoit la visite des plus puissants souverains; elle n'a jamais cru qu'ils leur fissent tant d'honneur; elle a cru, du moins, que l'honneur était partagé. Moins de quinze ans après le désastre de Waterloo, la grande vaincue de 1815 voyait les puissances se disputer son amitié; elle engageait avec la Russie des négociations dont nous ne pouvons dire qu'une chose, c'est que nous souhaiterions que les négociations de 1896 ressemblassent à celles de 1828 et de 1829; elle ne pensait pas, pour cela, qu'elle eût besoin, pour se relever, de la faveur de l'étranger; les descendants de Louis XIV se faisaient une autre idée de la nation à laquelle ils commandaient.

Le danger de cet enivrement serait qu'on ne prît pour un résultat ce qui ne peut être qu'un commencement. La visite du tzar est une préface; nous ne savons quels en seront les développements. Nous souhaitons seulement que, dans les gages qu'elle donnera à cette précieuse alliance, la France garde sa personnalité. Elle a des intérêts distincts, des traditions séculaires; c'est à elle de les concilier, sans les sacrifier jamais, avec les devoirs que lui impose l'amitié d'un grand Empire.

Cette personnalité, que nous souhaitons pour la France dans la politique étrangère, nous voudrions que le gouvernement sût aussi la garder dans la politique intérieure. Le ministère actuel ne nous inspire aucun enthousiasme; si on le juge, il laisse fort à désirer et donne prise à bien des critiques. Mais il gagne à être comparé, et nous faisons d'autant moins de vœux pour sa chute que ses successeurs présumés ne le vaudraient pas. Nous ne trouverions aucun avantage à voir la place de M. Méline occupée par M. Bourgeois, par M. Goblet ou même par M. Freycinet, dont le nom revient, sans qu'il ait l'air d'y songer, dans les combinaisons futures. Les conseils que nous pouvons donner au présent cabinet ne nous sont donc inspirés, bien loin de là, par aucun parti-pris qui lui soit hostile.

Il serait bien aveugle s'il croyait pouvoir compter, à un degré quelconque, sur l'appui des socialistes ou des radicaux. Il a en eux des adversaires décidés, et comme les radicaux ne peuvent rien sans les socialistes, c'est à ceux-ci en réalité que profiterait sa défaite. S'il se laisse renverser, c'est aux socialistes qu'il aura livré le pouvoir; s'il veut le conserver, c'est malgré eux et contre eux qu'il doit le maintenir. Les radicaux ayant partie liée avec les socialistes, c'est aux premiers aussi bien qu'aux seconds que le cabinet doit s'opposer. On prétend, à la vérité, qu'entre les radicaux il y a quelques nuances, au moins sur la direction de la politique extérieure. Tout fiers d'avoir obtenu un regard du tzar, M. Lockroy, M. Bourgeois, M. Doumer, songent à faire figure dans les chancelleries; ils ne sont pas d'avis d'engager une interpellation sur les fêtes russes. Ce n'est là qu'une apparence. Dans la politique intérieure, les radicaux, même ceux qui se piquent de diplomatie, sont rivés aux socialistes. Ils ne s'en cachent pas. M. Mesureur rappelait dernièrement à Limoges qu'il avait fait partie du seul cabinet qui eût osé se dire socialiste, tandis qu'à Reims M. Pelletan, encadré de MM. Chauvières et Marcel Sembat, déclarait nettement que la République menait au socialisme. Le cabinet veut-il, comme l'annonce résolument M. Barthou, accepter la lutte que prépare contre lui cette coalition; il faut qu'à son tour il cherche des appuis, et il ne peut les trouver que dans les conservateurs, ralliés ou non. Il faut donc qu'il rende possible leur concours. Jusqu'ici il l'a rendu difficile. Nous parlions de la trêve que la réception faite aux souverains de la Russie avait semblé créer entre les partis. Il y a un point sur lequel cette trêve n'a jamais existé. Les socialistes ont pu impunément publier ou afficher des manifestes contre le tzar. Les laïcisations d'écoles, même quand les conseils municipaux les repoussaient, les poursuites contre les congrégations, même contre les Petites-Sœurs

des Pauvres, n'ont pas cessé. Les préfets ne s'étaient jamais opposés aux arrêtés des municipalités contre les processions; mais le maire d'Alais ayant autorisé les processions dans sa commune, le préfet du Gard est aussitôt intervenu pour annuler sa décision. Des fonctionnaires ont pu prendre part à des réunions formées contre le ministère; mais qu'un maire de Bretagne se soit permis de rendre un hommage mérité à des Sœurs expulsées de l'école communale contre le vœu de la population, il a été immédiatement suspendu.

« Nous n'avons abdiqué ni dans leur principe ni dans leur application aucune des lois qui consacrent les droits de l'État laïque, s'écriait, dimanche dernier, M. Barthou, dans le discours qu'il a adressé à ses électeurs d'Oloron, discours auquel, sur d'autres points, nous n'aurions qu'à applaudir... On parle de concessions, qu'on les indique; on parle de faiblesse, qu'on dénonce les actes. »

Il est vrai, le gouvernement n'a, sur ce chapitre, à se reprocher ni concessions ni faiblesses. Mais à qui pense-t-il donner satisfaction par cette conduite? Est-ce, nous ne dirons pas aux conservateurs, mais aux républicains modérés? Il sait bien que les plus marquants d'entre eux ont combattu ces lois, lois scolaires ou lois financières, et que beaucoup de ceux qui leur ont donné leurs suffrages, ne l'ont fait que la mort dans l'âme. Est-ce aux socialistes ou aux radicaux? Mais à quoi bon, puisqu'il se déclare leur adversaire? Et, d'ailleurs, il sait bien qu'il ne les convaincra pas. A la même heure où M. Barthou se vantait d'appliquer les lois de laïcisation, M. Bourgeois, à Carcassonne, l'accusait, lui et ses collègues, de s'être mis au service du « cléricalisme ».

Parlerons-nous du dernier mouvement préfectoral? Il est tel que les socialistes s'en indignent, et que les républicains modérés s'en plaignent. A la Bretagne déjà affligée du préfet qui sévit à Saint-Brieuc, on envoie, pour administrer le Morbihan, un ami de M. Clémenceau, un protégé de M. Bourgeois que M. Dupuy lui-même avait cru devoir mettre en disponibilité. Dans le Cher, où avait commencé entre les républicains modérés et les conservateurs un rapprochement, que le ministère radical avait interrompu par le changement du préfet, on envoie un autre radical, l'ancien préfet de la Marne, agent dévoué de M. Bourgeois. A qui profitera son arrivée, sinon aux démagogues? Le député de Vierzon, M. Maret, pourra s'en féliciter; mais il n'en continuera pas moins à attaquer le ministère, tandis que les hommes, que le ministère aurait pu grouper autour de lui, se disperseront découragés.

C'est ainsi que le cabinet donne lui-même des armes à ses ennemis. La première condition pour exercer une action sur les partis, c'est de savoir ce qu'on veut et d'y conformer sa conduite.

Ce n'est pas, nous le croyons, dans les débats relatifs à l'entente franco-russe que le ministère a quelque échec à craindre; il y a un sentiment populaire que les opposants n'oseront pas braver. Les difficultés commenceront pour lui avec la discussion de l'affaire de Madagascar et l'examen du budget.

Il est difficile de trouver une excuse à la politique suivie par le gouvernement dans l'affaire de Madagascar. A la fin de la session dernière, la majorité sénatoriale a écarté une interpellation de M. Le Provost de Launay, sur les assurances favorables que lui a données le ministère. Si ce débat s'était produit à son heure, il eût probablement rendu impossible le maintien du résident général, M. Laroche, et épargné à notre pays bien des malheurs et bien des pertes. Aujourd'hui, la guerre est partout dans la colonie; les communications sont interrompues, l'expédition peut-être à recommencer. Il a fallu se rendre à l'évidence, rappeler M. Laroche et faire prévaloir l'autorité militaire en remettant tous les pouvoirs au général Galliéni. Mais après quelles leçons s'est-on réduit à cette extrémité? Il n'y a qu'une voix en ce moment pour accuser M. Laroche. Il mérite les reproches dont il est l'objet, mais ceux qui l'ont nommé les méritent bien davantage. Choisir un ancien catholique devenu protestant pour gouverner un pays dans lequel le protestantisme personnifie la propagande anglaise, et le maintenir à son poste quand les informations les moins suspectes ont établi de toutes parts que ce fonctionnaire se livrait aux influences hostiles à la France, c'est un aveuglement qui touche à la trahison. « Aujourd'hui, c'en est fait de l'administration civile, écrit un correspondant au *Journal des Débats*. L'administration militaire assurera-t-elle la paix à ce malheureux pays, où *les Français n'ont jamais été moins en sûreté que depuis que nous nous en sommes emparés?* » S'il est vrai que la protection du Président de la République ait si longtemps couvert un pareil état de choses, sa responsabilité est grande, sans diminuer pour cela celle des ministres que leur faiblesse a rendus ses complices.

En ce qui touche le budget, ce ne sont pas les désaccords survenus entre la commission et les ministres qui nous effrayeraient pour le cabinet; ces différends s'arrangeront sans doute en séance publique. L'écueil est dans les réformes préparées par le gouvernement. Il a déjà fait une concession en laissant entendre pendant les vacances, qu'il ne ferait pas du vote de l'impôt sur la rente une question ministérielle. Il agira sagement, en montrant la même condescendance dans la discussion de ses autres projets. Les vieux impôts sont encore les meilleurs, à la condition qu'on en allège le poids par des économies. Le ministre des finances avait provoqué, au début, une circulaire de chacun de ses collègues tendant à

réaliser dans leurs administrations respectives des réformes en ce sens. Ils ont eu le loisir, depuis ce temps, d'arrêter leurs déterminations; si, au lieu d'un remaniement d'impôts, ils sont en mesure de porter à la Chambre tout un plan de réductions dans les dépenses, ils n'auront rien à redouter de leurs adversaires. Une politique ferme et suivie contre le désordre, et des économies résolument pratiquées, ce sera là, pour le cabinet, le meilleur moyen de se rendre invulnérable.

Ce n'est pas seulement en France que l'accord des partis, opéré par de grandes fêtes nationales, s'est trouvé rompu, aussitôt ces fêtes évanouies. La Hongrie vient de faire pareille expérience. La célébration du millénaire, l'inauguration des travaux entrepris aux Portes-de-Fer, l'ouverture solennelle du pont du Danube à Budapest, avaient pour quelques jours fait taire toutes les discordes; on n'entendait que les acclamations au roi de Hongrie, à François-Joseph. Dès le lendemain de l'ouverture du pont du Danube, les luttes ont recommencé; c'est le gouvernement qui semble en avoir pris l'initiative, en prononçant la clôture de la session et la dissolution de la Chambre des députés, dont le mandat n'expirait régulièrement qu'au mois de février prochain. La raison alléguée par le cabinet est que, dans ce délai, la Chambre n'aurait pas le temps nécessaire pour voter le renouvellement du compromis avec l'Autriche. Mais la nouvelle Chambre n'aura pas elle-même tranché cette question avant l'époque où l'ancienne législature se serait séparée. La vérité est que le ministère a craint, non sans motifs, la campagne d'obstruction qu'aurait entreprise l'opposition pour faire ajourner indéfiniment le vote du compromis aussi bien que du budget.

On sait qu'un pacte douanier et commercial a été conclu pour une période de dix ans entre la Hongrie et l'empire d'Autriche; cette période étant sur le point de s'accomplir, il s'agit de renouveler le pacte pour le même espace, de 1898 à 1907. Les Chambres des deux pays ont chacune nommé une délégation chargée d'arrêter en commun les bases du compromis; l'accord ne s'est pas encore fait, les Autrichiens voulant imposer à la Hongrie une part de 40 pour 100 dans les dépenses communes aux deux Etats, tandis que les Hongrois prétendent la maintenir au taux actuel de 31 1/5 pour 100. L'opposition arrivera-t-elle moins nombreuse dans la nouvelle Chambre? On peut en douter, si les différentes fractions qui la composent parviennent à s'entendre. Les libéraux que dirige le comte Apponyi, le parti de l'indépendance qui, divisé naguère sur les questions confessionnelles, se réunit aujourd'hui sous la conduite de M. Ugron et du fils de Kossuth, le parti populaire catholique, formé par le comte Zichy, seront battus s'ils se séparent; ils peuvent vaincre en s'unissant. Les amis du gouvernement,

d'autre part, attendent beaucoup du chef du cabinet, le baron de Banffy, habitué, comme ancien préfet de Transylvanie, à manier énergiquement les populations.

En Angleterre, lord Rosebery a donné sa démission de *leader* du parti libéral. Sa succession paraît dévolue à sir William Harcourt, bien que d'autres lui opposent le nom de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Asquith. Entre les deux candidats, le comité de la Fédération nationale libérale, convoqué d'urgence, a ajourné son choix.

C'était M. Gladstone qui, sans délibération du parti, avait mis lord Rosebery à la tête des libéraux, et c'est M. Gladstone qui, aujourd'hui, provoque sa retraite. Le vieil homme d'Etat vient en effet de sortir de son silence pour prononcer contre le sultan un discours outrageant; il l'a qualifié de « grand assassin », et réclamé contre lui, à défaut d'une intervention de l'Europe, l'action de l'Angleterre, fût-elle isolée.

L'expédient a paru excessif à lord Rosebery qui, devant ce grave désaccord, n'a pas cru pouvoir garder la direction de son parti. Il s'en est expliqué récemment à Édimbourg, et tout en couvrant d'éloges M. Gladstone, il n'a pas hésité à dire : « M. Gladstone a été cause de ma démission. » Cette démission, que l'assemblée devant laquelle il parlait l'a, par son vote, engagé à retirer, lord Rosebery l'a maintenue.

On ne peut méconnaître la sagesse des vues que lord Rosebery a exposées devant ses auditeurs d'Edimbourg. Il n'a pas dissimulé les torts ou plutôt les crimes du gouvernement de Constantinople. « Tant que les massacres de ces derniers temps se sont produits dans des localités éloignées, a-t-il dit, il a été facile, pour les puissances qui craignent de voir se rouvrir la question d'Orient, de se refuser à y croire; mais la situation a changé quand les massacres se sont produits à Constantinople, à l'instigation du sultan lui-même, sous les yeux des ambassadeurs et du personnel diplomatique des grandes puissances. »

Si lord Rosebery combat les propositions de M. Gladstone, c'est qu'elles n'aboutiraient qu'à compromettre l'influence de l'Angleterre, sans avantage pour les chrétiens. Une rupture diplomatique laisserait l'Angleterre sans représentant dans la réunion des puissances; une action isolée l'exposerait aux hasards d'une guerre générale. A ce propos, lord Rosebery a affirmé qu'à sa connaissance, toutes les puissances, dans ces derniers temps, avaient résolu de s'opposer par les armes à une intervention de l'Angleterre dans la question d'Orient.

Si l'Angleterre n'était animée dans cette question que par une grande pensée d'humanité et par le sentiment de la honte qui pèse sur l'Europe immobile devant les atrocités musulmanes, on ne

pourrait qu'applaudir à son attitude, et les puissances seraient peut-être contraintes par une sorte de force morale à la suivre ou à la respecter. C'est ainsi que, en 1828, la France décida la délivrance de la Grèce, et que, en 1830, malgré les protestations britanniques, elle conquit Alger, purgeant la Méditerranée de ces pirates, dont l'Europe de nos jours est condamnée à voir se renouveler les brigandages sur les côtes du Rif. Mais les précédents de la politique anglaise n'autorisent pas cette confiance, et lord Rosebery a lui-même confessé le sentiment qu'elle inspire, lorsqu'il a dit : « La paix est nécessaire à l'empire britannique. Pendant les années qui viennent de s'écouler, l'Angleterre a saisi tous les territoires qui lui semblaient utiles; cette politique a excité l'envie des autres nations. »

Sous une autre forme, un membre du gouvernement, sir Michael Hicks-Beach, chancelier de l'Echiquier, parlant à Darlington, a confirmé l'aveu de lord Rosebery. Sir Michael Hicks-Beach ne veut pas, lui non plus, d'une action isolée de l'Angleterre. Il fait appel au concert européen, ayant soin d'ajouter que, dans toute cette affaire, l'Angleterre ne cherche pas des avantages particuliers : « Ce qu'elle veut, dit-il, c'est un avantage commun; c'est le bien de l'humanité. »

Le malheur est que, non pas apparemment sans y avoir réfléchi, le chancelier de l'Echiquier mêle à cette expansion humanitaire la justification de l'occupation de l'Egypte. Il déclare que les horreurs commises en Arménie ne sont rien en comparaison des forfaits des derviches, et il assure que, si l'Angleterre a pris Dongola, si elle continue sa marche en avant dans la région du Nil supérieur, c'est uniquement, comme dans la question d'Orient, pour le bien de l'humanité. « Si jamais, ose-t-il dire, il y a eu au monde un pays qui ait fait une œuvre de paix philanthropique, une œuvre qui ne fût pas dans son propre intérêt, mais bien dans l'intérêt de ses administrés, c'est l'Angleterre, dans l'œuvre qu'elle a entreprise en Égypte. C'est une noble tâche, digne de l'Angleterre, et qui doit être poursuivie avec jugement et discrétion, mais jusqu'au bout. »

Ainsi, c'est entendu, l'Angleterre se sacrifie en occupant l'Égypte, et elle poussera l'abnégation jusqu'à s'emparer de Khartoum. On conçoit que les puissances ne soient pas pressées de donner à ce désintéressement l'occasion de se manifester dans les autres parties de l'Empire ottoman; mais la politique de l'Angleterre n'excuserait pas leur inaction, et si elles n'arrivent point à obtenir de la Porte la fin d'un régime abominable qui n'a que trop longtemps subsisté, elles en auront la responsabilité devant le monde, devant l'histoire, et devant Dieu.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Divinité de l'Église. — *Conférences apologétiques*, par l'abbé R. Planeix, missionnaire diocésain. Paris, librairie Lethielleux. — 1 vol. in-12.

L'espace nous manque pour donner de cet ouvrage une analyse développée; mais peu de lignes suffiront pour en faire valoir le mérite. Membre de la mission diocésaine de Clermont-Ferrand, déjà signalé par une excellente biographie de M. l'abbé Rahdanne, supérieur de cette mission, M. l'abbé Planeix a été appelé à prêcher, pendant le carême de 1896, dans l'église de Saint-Amable, à Riom. Là, dans cette vieille ville parlementaire, devant un nombreux auditoire où se rencontraient les membres de la magistrature, du barreau, de l'armée, il a donné une série de conférences, dont l'ensemble forme un véritable traité de l'Église, divisé en trois parties : la divinité de l'Église, sa constitution, ses rapports avec l'État.

C'est la première partie de ce traité qui est publiée dans le présent volume. L'état actuel de l'Eglise, son unité, sa sainteté, sa catholicité, son histoire, ses influences sociales, l'Église et la science, l'Église et la charité, tels sont les sujets successivement abordés par l'orateur. Ils présentent, ainsi réunis, une des œuvres les plus remarquables qu'ait produite, dans ces dernières années, la chaire catholique. On y reconnait à la fois la science de la composition, l'habileté de l'ordonnance, une érudition solide qui se laisse deviner sous la trame vigoureuse de l'argumentation, un style précis, clair, varié, dont la couleur et le mouvement tempèrent la gravité. La doctrine de M. l'abbé Planeix est faite des leçons de l'Écriture et des enseignements des Pères. Mais il donne à ses démonstrations la forme rajeunie de sa méditation personnelle; visiblement préoccupé des besoins et de l'esprit de son temps, il sait trouver des réflexions et des accents capables de convaincre les intelligences et d'émouvoir les cœurs auxquels il s'adresse. Nous serions étonnés que le retentissement de cette parole ne dépassât point les frontières du diocèse de Clermont, et pour résumer d'un mot notre impression, plus d'une paroisse de Paris pourrait envier à l'église de Saint-Amable de Riom, son éloquent prédicateur.

Ch. de Lacombe.

Juifs et catholiques en Autriche-Hongrie, par A. Kannengieser. — Un vol. in-12. Paris. (Lethielleux.)

Après avoir, le premier en France, donné sur les catholiques allemands cette série d'études solidement documentées que nous avons publiée ici même et qui lui valurent les félicitations du Souverain Pontife, M. l'abbé Kannengieser s'occupe aujourd'hui de l'Autriche-Hongrie et de la lutte religieuse qui la divise.

Comment en est-on arrivé à la situation actuelle? Quelles en sont les origines et les causes premières? Quel est l'avenir probable? M. Kannengieser donne sur tout cela des appréciations très vivantes qui font, de son ouvrage, non seulement un résumé de savantes recherches, mais un livre de piquante actualité.

Cavaliers de Napoléon, par Frédéric Masson. (Paris, Ollendorff, vii-400 pages in-18.)

Ce petit livre, consacré à Napoléon, général de cavalerie, et aux différents corps de cavalerie qui firent partie de l'armée impériale, se distingue par les habituelles qualités de l'auteur : sûreté et abondance de l'information, éclat du style, animation passionnée du récit. On connait le culte que M. Frédéric Masson a voué à la mémoire de son héros; on sait aussi avec quelle vivacité il s'exprime sur le compte de tous ceux dont Napoléon a pu avoir à se plaindre. Son dernier ouvrage n'en sera pas moins lu avidement par les gens du métier d'abord, puis par quiconque s'intéresse à l'épopée impériale.

L. de L. de L.

L'un des gérants : **JULES GERVAIS.**

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LES MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL TROCHU[1]

Les fragments des Mémoires du général Trochu insérés dans nos deux livraisons précédentes ont excité un intérêt si vif que de nombreux lecteurs nous ont demandé de leur faire encore un emprunt avant la publication des deux volumes, et nous nous sommes rendus d'autant plus volontiers à ce désir que nous y avons trouvé l'occasion de compléter le très curieux chapitre, dont nous n'avions cité à regret que le début, sur les relations du général avec l'Impératrice, sur les scènes révolutionnaires du 4 septembre et sur les raisons qui ont décidé le général, nommé gouverneur de Paris par Napoléon III, à conserver cette situation sous la République, en acceptant même de devenir président du Gouvernement de la Défense nationale.

On verra quelles nobles considérations avaient inspiré ce sacrifice au général et quel dévouement patriotique il lui a fallu pour subir d'indignes affronts et demeurer malgré tout au poste de péril qui lui semblait le Devoir [2].

LE CONSEIL DE L'IMPÉRATRICE

L'impératrice avait un inspirateur militaire, le ministre de la guerre, général comte de Palikao...

... Le ministre, chez qui je me rendis en quittant l'impératrice, me reçut mal. Il me dit qu'indépendamment de ses pouvoirs ministériels, il avait devant le Corps législatif une situation qui le mettait

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre 1896.

[2] Les deux volumes des Mémoires du général Trochu, édités par la maison Mame, paraîtront sous peu de jours.

en mesure de conduire utilement les difficiles affaires du moment, et que ma mission, — *dont il ne pouvait comprendre l'opportunité*, — allait apporter autour de lui le trouble et le désaccord[1].

Je lui répondis respectueusement, mais avec assurance, qu'en acceptant cette mission en temps de grand péril national, j'avais cru faire un acte de dévouement; que je le faisais parce que l'empereur me l'avait demandé; que je le faisais avec le ferme propos de remplir loyalement mon mandat, sans être un embarras pour personne; que ce mandat consistait à défendre Paris qui allait être défendable, parce que j'espérais que l'effort de Paris, bien qu'à mon profond étonnement l'impératrice fût personnellement contraire à cette double entreprise, se combinerait avec les opérations actives de l'armée du maréchal de Mac-Mahon.

Le ministre se récria. Avec une autorité que ne justifiaient pas les uniques opérations de guerre qu'il eût suivies en Algérie et dirigées contre les Chinois, *il me dit que le plan d'opérations admis par la conférence de Châlons était mal entendu, et que mes idées sur la guerre étaient fausses; qu'il s'opposait absolument à la retraite sur Paris de l'armée de Châlons, qui allait se porter au-devant de celle de Metz et coopérer avec elle; qu'au contraire, de tous les points de la France, et de Paris en particulier, il prescrivait l'envoi incessant, vers le théâtre de la guerre, de toutes les troupes et de tout le matériel qui pourraient être réunis; que le 13e corps d'armée notamment, qui venait d'être formé dans la capitale sous le commandement du général Vinoy, s'acheminait vers cet objectif; que troupes et matériel apporteraient à l'armée en péril un appoint considérable et qui la dégagerait...*

. . . . . .

Je combattis avec toute l'énergie qui était en moi ces fatales

[1] Le ministre, que ma nomination par l'empereur au gouvernement de Paris, sans sa participation, avait profondément irrité; qui manifestait son irritation en me faisant, dans la matinée du 18 août, cet accueil si désobligeant *et en me déclarant qu'il ne pouvait comprendre l'opportunité de ma mission*, osait dire *le soir du même jour* au Corps législatif :

. . . . . .

« Cherchant un homme intelligent, actif, énergique, capable de réunir dans ses mains tous les pouvoirs nécessaires pour effectuer l'armement de Paris, *j'ai songé à M. le général Trochu et je l'ai rappelé moi-même du camp de Châlons*, où il pouvait être remplacé par un autre général.

« *Voilà, Messieurs, le motif qui m'a fait appeler à Paris le général Trochu. Il n'y en a pas d'autres. Nous n'avons pas la moindre inquiétude, au contraire!* » (Vive approbation et applaudissements.)

(*Journal officiel* du 19 août 1870.)

Quelle audacieuse, honteuse et déplorable comédie!

résolutions, et le général Schmitz, mon chef d'état-major, présent à cet entretien, joignit ses efforts aux miens pour persuader le ministre, dont il avait été, dans la campagne de Chine, le collaborateur fort écouté.

... Rien n'y fit. Le ministre, gourmé et quelque peu hautain, contrairement à sa nature facile, avait cet aplomb artificiel que donnent souvent, dans les positions supérieures improvisées au milieu des périls, l'amour-propre surexcité et, pour dire ma pensée tout entière, l'*inexpérience*, soit au point de vue de la préparation théorique des armées, soit au point de vue de la pratique personnelle des choses de la guerre ailleurs qu'en Afrique ou en Chine. Persistant dans ses résolutions, il dit *que le siège de Paris n'était qu'un futur contingent* auquel il pourvoirait avec les compagnies de marche qui se formaient dans tous les dépôts d'infanterie, avec cent mille mobiles demandés à tous les départements, avec la garde nationale de Paris!

Quel inconcevable aveuglement! Et comme ce parti-pris d'erreurs endiablées montre la vérité de cet adage de l'antiquité :

Que la divinité ôte le sens à ceux qu'elle veut perdre!

A cet aveuglement je m'étais heurté naguère quand avait été résolue la guerre du Mexique, et dans le temps présent, quand s'était décidée la guerre de Prusse. Je m'y heurtais encore quand, la guerre de Prusse tournant au désastre, je m'efforçais d'en atténuer les effets.

Gouverneur de Paris, j'étais alors très éloigné de soupçonner que le ministre de la guerre était résolu à se substituer à moi dans mon commandement; qu'il avait limité mes attributions à la direction de la défense sur les remparts; qu'enfin il donnait directement des ordres, sans m'en informer, aux officiers généraux qui dépendaient de moi. Je répondis à M. Rouher :

« Je sais les devoirs qui m'incombent, et soyez sûr, Monsieur, que je les remplirai; mais sachez à votre tour la vérité et envisagez la situation comme elle est. *L'existence de l'Empire est à la merci d'un nouveau désastre militaire.* Si par malheur il se produit, ne croyez pas que vous puissiez, ayant perdu une quatrième et décisive bataille devant l'ennemi, en gagner une dans Paris sur la population de Paris. Il faut, par l'autorité morale, s'efforcer de prévenir le conflit. Celle dont je dispose, je l'offre tout entière au gouvernement, convaincu qu'il ne doit pas compter sur les baïonnettes de la troupe, qui, accablée par le sentiment de nos revers au dehors, serait démoralisée et incapable de combattre, au dedans, des Français affolés de désespoir. Croyez-en mon expérience des choses dont je parle. Laissez-moi tenter d'écarter par des efforts

personnels une lutte déplorable autant qu'impossible. Considérez par surcroît que le départ pour l'Est du corps d'armée du général Vinoy, en exécution des ordres du ministre, laisse Paris sans garnison effective. »

Ce langage si convaincu, si conforme aux dures réalités de la situation, m'acheva vis-à-vis de cet auditoire dont l'impérialisme aveuglait le patriotisme. Par les plus violents, de toute part, je fus interpellé rudement, et aux moins violents il fut démontré que je me refusais à livrer bataille dans Paris pour l'Empire. J'étais jugé, condamné, et si je ne fus pas révoqué, c'est qu'on ne l'osa pas; mais, à dater de cette séance du conseil, le ministre de la guerre prit toutes ses dispositions et les fit exécuter comme si je l'étais. Les documents authentiques qu'on lira plus loin montrent jusqu'à l'évidence absolue qu'au gouverneur de Paris il ne resta que le titre de sa fonction.

Un événement imprévu vint éclairer d'une vive lumière cette période de crise et la porter à l'état aigu. J'appris un jour *par les journaux* qu'un officier ou ancien officier prussien, le lieutenant Hart, soupçonné d'espionnage, avait été arrêté à quelques lieues de Paris, traduit sur l'ordre du ministre devant l'un de mes conseils de guerre, condamné et passé par les armes!

Ainsi, dans le ressort judiciaire de mon commandement, un fait de cette gravité avait pu s'accomplir sans que le commandant de l'état de siège, seul investi par la loi du droit d'informer, de poursuivre, d'assurer l'exécution du jugement rendu, fût intervenu, sans même qu'il en eût reçu l'avis! Le ministre ne se bornait pas à l'usurpation des attributions judiciaires du gouverneur de Paris, il violait la loi! Il substituait le pouvoir politique au pouvoir de la magistrature militaire instituée par la loi, en dépouillant le prévenu de la garantie qu'elle entendait lui assurer, à la manière d'un ministre garde des sceaux qui, sur le terrain de la justice criminelle, prendrait la place du chef du parquet!

Cet événement, si grave au point de vue de mes responsabilités spéciales, l'était plus encore à mes yeux quand j'envisageais, le jugement étant nul de plein droit, les conséquences qu'il pourrait avoir pour les Français tombés entre les mains de l'ennemi, qui auraient à répondre devant lui d'une accusation d'espionnage!

A la fois irrité et indigné, je me présentai au conseil pour me plaindre d'une si violente et dangereuse infraction à la loi et aux règles de l'état de siège. Il y avait là des juristes qui, si hostiles qu'ils me fussent, entendirent mon exposé avec une émotion qu'ils ne purent pas déguiser. Le ministre de la guerre, hors de lui, se leva, déclarant qu'il ne se laisserait pas régenter par moi qui étais

pour lui un embarras permanent, dit à l'impératrice qu'il lui remettait le portefeuille de la guerre, et s'en alla furieux, démissionnaire, et faisant claquer les portes.

Je ne sais comment l'impératrice apaisa la colère du général de Montauban et le décida à reprendre sa démission. Pour moi, à partir de ce jour, pénétré de l'impossibilité morale que le sentiment de mon devoir, de mes droits, de ma dignité professionnelle et personnelle, me faisait de continuer ces rapports avec le gouvernement, je cessai de paraître au conseil, de voir l'impératrice, et je me renfermai étroitement dans l'œuvre très compliquée et très ardue de la préparation du siège.

IL FALLAIT DONNER VOTRE DÉMISSION

Quand, à la tribune de l'Assemblée nationale, je me suis efforcé de dégager les réalités militaires et politiques du siège de Paris de la légende que lui ont faite les passions des partis et les inimitiés personnelles; quand j'ai révélé le caractère désolant pour la défense du pays, injurieux pour moi, de l'accueil que me fit l'impératrice le 18 août et de l'attitude plus injurieuse encore de ses conseillers à l'égard du gouverneur de Paris, l'extrême droite et l'extrême gauche de la Chambre me crièrent à l'unisson :

« Il fallait donner votre démission. »

Oui, dans l'Assemblée et hors de l'Assemblée, la conception patriotique des partis ne dépassait pas cette hauteur! Entre le pays foulé par l'invasion et le pays équilibré dans la paix, ils ne faisaient aucune distinction quant aux devoirs que ses enfants avaient envers lui. Ils déclaraient sans hésitation que, pour me soustraire à l'insupportable situation qui m'était faite et aux dangereuses responsabilités qui en découlaient, j'étais tenu de donner ma démission; que, ne l'ayant pas donnée, je demeurais comptable des événements, par conséquent reprochable aux yeux des moins malveillants, coupable aux yeux des autres!

Cette théorie du devoir public, émise par des représentants d'une nation écrasée par l'ennemi victorieux, n'accuse-t-elle pas la ruine des principes et l'abaissement des caractères, qui sont les avant-coureurs de la décadence?

J'ai obéi, je le déclare à mon tour, à d'autres sentiments que ceux-là. Tant qu'a pesé sur le pays l'effroyable orage qui l'a dévasté, j'ai jugé que j'avais l'impérieuse obligation de le servir envers et contre tous, selon mes facultés et mes moyens. Aucune violence, aucun péril n'auraient pu me décider à disparaître par la

commode échappatoire de la démission donnée à propos. Elle eût chargé ma conscience de citoyen du crime de lèse-patrie et ma conscience de soldat du crime de désertion devant l'ennemi...

J'avais aperçu, mesuré, librement accepté les périls et les sévices du rôle dont les malheurs de mon pays m'imposaient le devoir. Je n'avais pas eu la pensée des invincibles obstacles qu'opposeraient à son exécution l'aveuglement, la passion, la folie, qui dominaient à la cour et dans les sphères dirigeantes. Si je n'étais pas désespéré personnellement, je l'étais patriotiquement. On sait que je jugeais perdue (lettre du 10 août à l'empereur) l'armée du maréchal Bazaine restée sous Metz. On sait aussi que je tenais pour certain que l'armée du maréchal de Mac-Mahon, marchant à l'ennemi dans les conditions de désarroi organique et d'infériorité numérique accablante que j'ai définies, allait à un désastre.

Comment le gouvernement impérial préparait-il la nation à la constance, aux sacrifices que demandait ce sombre avenir qui pouvait se réaliser demain? Par des déclarations et des assurances dont la déplorable emphase (on en pourra juger par l'œuvre déclamatoire que reproduit la note ci-dessous [1]) abusait l'esprit public et le berçait des plus dangereuses illusions. Brutalement dissipées par l'avis télégraphique du grand effondrement militaire de Sedan, elles devaient aboutir, *en quelques heures et sans débat*, à une révolution, mais à une révolution bien différente de toutes celles dont le pays avait la fatale tradition et qui ne s'étaient pas accomplies sans contestation et sans lutte!

Plus la situation me semblait perdue, plus s'affirmait dans mon esprit la pensée d'un suprême effort de résistance dans Paris secouru ou non secouru. Il serait, je le reconnaissais, impuissant à relever la fortune de la France, mais il recommanderait ses malheurs à la sympathie des nations, son avenir à leur intérêt. L'Angleterre avait été notre alliée. L'Italie était notre obligée. A leurs sentiments déconcertés par la foudroyante rapidité des événements militaires, il fallait donner le temps de se produire.

La défense de la capitale, si je parvenais à la faire durer, rendrait possible la réalisation de ces espérances. Dans tous les cas,

[1] (*Journal officiel* du 23 août 1870.)

. . . . . .

« Palikao qui, aussi habile administrateur que grand général, concentre, avec une rapidité foudroyante, les immenses ressources disséminées dans le pays; qui remue et dirige, avec une incroyable activité, des masses énormes d'hommes et de chevaux, des mondes de munitions et d'approvisionnements; qui organise, en un mot, les victoires que Bazaine remporte...

« Bazaine et Palikao sont les sauveurs de la France. »

cette défense, que beaucoup d'esprits sérieux tenaient pour une entreprise chimérique, en raison des obstacles que lui opposeraient les aptitudes révolutionnaires de la population soumise par le siège à d'inévitables et sans doute cruelles souffrances, ne serait pas sans gloire. Paris, centre de la vie nationale, était la représentation de la France entière, et il me semblait que la France, après cette lutte désespérée, pourrait redire la grande parole du vaincu de Pavie :

Tout est perdu fors l'honneur.

LES FORTIFICATIONS DE PARIS

C'est l'âme remplie de ces sentiments que je m'appliquai sans relâche, le jour et la nuit, pourrais-je dire, à la préparation *de la défense de Paris*. Sur ce terrain particulier, l'impératrice-régente et ses conseillers, le ministre de la guerre et son entourage, me laissaient libre.

Le gouvernement était ardemment et tout entier à la préparation de Sedan, poussant en avant le maréchal de Mac-Mahon et faisant converger vers son armée, dans un encombrement et une confusion inexprimables, toutes les ressources en personnel et en matériel qui restaient au pays. Il considérait le siège de Paris et ma mission *comme un hors-d'œuvre* dont on aurait le temps de s'occuper. Je n'avais plus avec lui que quelques rares relations écrites, et toute mon activité se concentra sur l'étude de la vaste enceinte et de ses forts détachés, sur les travaux faits ou à faire, sur l'état de l'armement, des munitions, de l'approvisionnement de Paris, l'ensemble formant un domaine spécial fort étendu où je rencontrai des collaborateurs pleins de zèle et de dévouement.

L'audacieuse déclaration à la tribune du Corps législatif (séance du 19 août, *Journal officiel*) du ministre de la guerre général de Palikao : *Nous n'avons pas la moindre inquiétude, au contraire*, avait calmé l'anxiété du public, non pas la mienne, et les conditions dans lesquelles la future défense de Paris s'offrait à mon examen n'étaient pas faites pour relever ma confiance.

Les fortifications de Paris, en parfait état de conservation *dans leurs maçonneries* par l'effet de travaux d'entretien bien entendus, n'étaient plus, *quant à leur valeur pour la défense*, ce qu'elles avaient été lorsque les créateurs de l'œuvre, en 1841, en avaient arrêté les plans d'après la puissance des moyens dont l'artillerie de leur temps disposait pour l'attaque des places.

Cette puissance était à présent plus que quadruplée. Plusieurs

des forts détachés qu'ils avaient considérés comme mettant l'enceinte et la ville à l'abri des feux de l'assiégeant, étaient, en 1870, dominés eux-mêmes par des hauteurs d'où la nouvelle artillerie (les gros obusiers de siège) pouvaient, *en quelques heures*, les rendre intenables, ruiner certaines parties de l'enceinte et bouleverser les quartiers de Paris qui y confinaient...

... Jamais les remparts de Paris n'avaient été armés. Jamais même le plan d'ensemble dont cet armement, unique au monde par la grandeur de ses proportions et de son coût, avait dû être autrefois l'objet, n'avait été exécuté. Mais des dépôts d'artillerie de place avaient été formés à Vincennes, à Bourges, dans quelques places et ports de guerre. Ces pièces, toutes d'un modèle relativement ancien, mais quelques-unes (provenant des places maritimes) d'un puissant calibre, arrivaient à Paris par tous les trains et prenaient leur place, non sans quelque confusion et beaucoup d'efforts, sur les remparts de l'enceinte et des forts détachés...

PARIS AVANT LE DÉSASTRE DE SEDAN

A dater du jour où la périlleuse marche en avant de l'armée du maréchal de Mac-Mahon fut connue, l'anxiété publique alla croissant dans Paris. Au Corps législatif, le ministre de la guerre était accablé de questions auxquelles il ne pouvait répondre qu'en renouvelant les déclarations de confiance dans la situation, dont j'ai montré précédemment l'étonnante hardiesse.

Dans les réunions publiques et privées, dans les familles, dans les rues, on s'interrogeait, on discutait, et enfin mon quartier général devint le rendez-vous des chercheurs de nouvelles qui, ne me sachant pas séquestré par le gouvernement, jugeaient très naturellement que le commandant en chef de l'armée de Paris, chargé de la défense de la place en cas de siège, était informé.

Tous les jours, avant et après la séance des Chambres, les sénateurs et les députés, en groupes presque toujours nombreux, arrivaient au Louvre et, très agités, pénétraient dans mon cabinet. Ils réclamaient de moi, sur les événements militaires en cours, des informations que j'étais hors d'état de produire...

Le gouvernement, systématiquement muet avec moi, me laissait dans l'ignorance la plus absolue des faits militaires qui intéressaient le plus étroitement la préparation de la défense. J'étais, devant les avis des journaux, de plus en plus tourmenté de l'abandon où elle était laissée, et je me décidai à m'en plaindre, dans les termes les plus déférents et les plus mesurés, au ministre

de la guerre, qui me répondit brutalement *que je n'avais pas qualité pour être associé aux secrets du gouvernement.*

LA RÉPUBLIQUE

... Le 3 septembre 1870, parti le matin de mon quartier général du Louvre, j'avais parcouru à cheval les hauteurs qui s'étendent de Bagneux à Clamart, visité la redoute ébauchée de Châtillon, les forts de Montrouge, de Vanves, d'Issy, et je rentrais exténué dans Paris à la chute du jour, quand, passant devant le ministère de la guerre, je vis s'avancer vers moi le général d'artillerie Guiod qui en sortait dans un état d'agitation inexprimable :

Mon général, un immense désastre! L'armée du maréchal de Mac-Mahon tout entière, l'empereur et son entourage militaire, ont été enveloppés à Sedan et pris!

Mes prévisions les plus assombries, quand j'avais vu le maréchal allant au-devant de sa destinée, étaient restées bien en deçà d'une si terrible catastrophe. Quelques instants de réflexion m'en montrèrent toute l'étendue et tous les aspects.

Pour l'Empire, elle était plus politique encore que militaire, c'était un coup mortel.

Pour le pays, c'était l'invasion triomphante, la ruine avec l'humiliation.

Pour Paris, c'était l'investissement à bref délai et la redoutable épreuve du siège, sans le répit dont j'avais gardé l'espoir que la Providence nous accorderait le bienfait, pour aider à l'avancement des travaux encore si incomplets de notre défense improvisée.

Je ne pouvais plus douter que, *dans quinze à vingt jours*, l'ennemi ne fût en mesure de déployer ses masses sur les hauteurs qui bordent le bassin de Paris, et c'est l'esprit dévoré d'inquiétude que je rentrai au Louvre, à la nuit, pour préparer et pour donner les ordres d'urgence qu'exigeait cette douloureuse aggravation de nos revers et de nos périls.

C'est à l'étude de la crise où elle nous jetait, à l'examen et à la discussion des solutions très controversées qu'il fallait trouver, que furent consacrées cette soirée et la plus grande part de la nuit.

Après quelques détails techniques, le général continue :

Tel fut, pour le gouverneur de Paris, l'emploi de cette journée militairement laborieuse et de cette soirée militairement et patriotiquement tourmentée par des soucis auxquels vint se joindre celui

d'un acte du ministre de la guerre, plus officiellement injurieux que tous ceux dont, jusque-là, j'avais eu à me plaindre. Du général de division Soumain, commandant sous mes ordres immédiats les troupes du gouvernement de Paris, je recevais la lettre suivante :

« Paris, le 3 septembre 1870.

« Mon général,

« Le ministre de la guerre vient de m'adresser une lettre par laquelle, en prévision des manifestations contraires à l'ordre qui pourraient avoir lieu ce soir dans Paris, il me prescrit de prendre immédiatement les dispositions nécessaires pour réprimer toute tentative de désordre.

« Je m'empresse d'avoir l'honneur de vous en informer, en vous faisant connaître que, dans chaque caserne, il y a un bataillon prêt à marcher. Les deux bataillons de gendarmerie à pied et deux escadrons du régiment de gendarmerie à cheval, caserné au Palais de l'Industrie, doivent également se tenir prêts. Je n'ai reçu aucun avis de M. le préfet de police, à qui je viens d'envoyer un officier pour être renseigné sur la situation.

« Le bataillon de garde au Corps législatif y a été maintenu et a reçu des vivres par les soins de M. le président Schneider.

« Le général Mellinet a été prévenu, ainsi que le général commandant le 14e corps, des dispositions que j'ai prises.

« Veuillez agréer, mon général, l'hommage de mon respect.

« *Le général commandant la* 1re *division militaire*,

« SOUMAIN. »

Ainsi, le gouvernement de Paris était, en fait, supprimé. Les généraux commandant les troupes sous le gouverneur ne dépendaient plus de lui. Les ordres du ministre de la guerre lui étaient celés et, passant par-dessus lui, allaient directement à son subordonné, à qui ils prescrivaient les mesures nécessaires pour assurer la paix de la rue et la sécurité du Corps législatif. Mais ce subordonné, un officier général de la vieille école et d'une droiture éprouvée, s'était ému de cette extraordinaire violation de la loi hiérarchique, du déplacement de responsabilités qu'elle créait, de l'insulte qui était faite à son chef, et, s'en croyant le devoir, il l'informait !

Sur ce coup, les officiers de mon entourage m'avaient de nouveau pressé de répondre à cet inqualifiable procédé par ma démission. J'en eus la tentation. J'hésitai un instant, je dois le confesser, entre le sentiment de mon devoir et le ressentiment de mon

injure; puis, me relevant par la pensée de la détresse du pays, des sacrifices que j'avais déjà faits, de l'aveuglement des gouvernants, de l'inconsistance de leurs vues, je me résignai *à peser sur mon mal*, comme on dit en Bretagne, en restant à ma tâche.

C'est au sujet de cette journée et de cette soirée du 3 septembre que les impérialistes ont écrit *que tous les fidèles de l'Empire avaient apporté ce jour-là leurs condoléances à l'impératrice, que seul le gouverneur de Paris ne parut pas aux Tuileries.*

Il est vrai, pendant que les fidèles de l'Empire mettaient aux pieds de la souveraine leurs protestations de dévouement, j'étais avec les fidèles du pays, mettant à son service ce jour-là et cette nuit-là tous les efforts que me suggérait le sentiment de mon devoir envers lui. A la souveraine, je l'avoue sans honte, je ne pensais qu'après. Elle avait suspecté mon honneur, elle me refusait sa confiance, elle n'avait plus, ni personnellement ni par ses ministres, de rapports avec moi. Je croyais, je crois encore que je ne lui devais que le respect et la sympathie que commandait son malheur.

Dès le lendemain, à la première heure, j'allai lui exprimer ces sentiments, oubliant sans peine mes griefs, oubliant même qu'entre tous les aveuglements qui avaient précipité la France dans cette guerre fatale, le sien avait dominé et entraîné les autres. Je ne me dissimulais pas que l'apparition aux Tuileries de l'homme qui naguère avait dit à l'impératrice-régente, entourée de ses conseillers, *que l'Empire était désormais à la merci d'une autre grande bataille perdue*, l'impressionnerait péniblement. Pourtant son accueil fut courtois. Elle me parut relativement calme, courageuse et comme résignée à son sort. Autour d'elle, beaucoup d'agités, allant, venant, discutant entre eux, et des consternés qui restaient silencieux.

Dans la foule, je reconnus M. de Lesseps et j'allai à lui. Il conseillait l'abdication de l'empereur comme une solution possible, solution *in extremis*, qui ne pouvait pas plus sauver l'Empire que l'abdication du roi Louis-Philippe n'avait sauvé, en 1848, la monarchie de Juillet, que l'abdication du roi Charles X n'avait sauvé, en 1830, la monarchie de la branche aînée des Bourbons. A Paris, en délire de révolution, les expédients politiques de la dernière heure n'ont jamais suspendu le cours des événements. Encore moins pouvaient-ils arrêter les effets de la crise d'affolement que l'irréparable catastrophe nationale de Sedan allait faire éclater.

Au moment même où elle éclatait, le ministre de la guerre, général Montauban de Palikao, gardant l'équilibre d'attitude et l'atticisme de langage qui lui étaient propres, rassurait le Corps

législatif justement inquiet pour lui-même de l'agitation qui se manifestait dans Paris. Il le rassurait en déclarant à la tribune :

1° *Que le gouverneur de Paris n'avait que le commandement des troupes chargées de la garde de l'enceinte et des forts ;*

2° *Qu'il avait prescrit lui-même, sous sa responsabilité par conséquent* (ordres au général Soumain), *les dispositions militaires jugées nécessaires pour le maintien de l'ordre dans Paris et pour la protection de l'Assemblée.*

Il disait :

« De quoi vous plaignez-vous? que je vous fais la mariée trop belle? Comment! je mets autour du Corps législatif un nombre de troupes suffisant pour assurer parfaitement la liberté de vos discussions, et vous vous plaignez! Si je n'en mettais pas, vous vous plaindriez que je livre le Corps législatif à des pressions extérieures. »

(*Journal officiel*, du 5 septembre 1870).

Qui aurait dit alors au gouverneur de Paris, témoin en même temps que victime des erreurs et des fautes de ce gouvernement, des audaces de ce ministre aux abois, que les impérialistes, rentrant en scène après une éclipse de quelques mois, l'accuseraient à la face de son pays *de n'avoir pas protégé, le 4 septembre* 1870, *l'Assemblée dont il avait la garde et d'avoir été le complice de ses envahisseurs!...*

... Revenu des Tuileries à mon quartier général du Louvre, je n'y reçus, soit de la cour, soit du ministère de la guerre, aucun ordre, aucun avis. Des officiers de mon état-major, arrivant du dehors, m'informèrent avec des détails précis de l'exécution des ordres donnés la veille par le ministre de la guerre à mon subordonné le général Soumain...

Vers une heure de l'après-midi, le général Lebreton, questeur du Corps législatif, se présenta à moi inopinément : « Général, me dit-il, le péril est à son comble. Une foule immense se presse autour de l'Assemblée et va l'envahir. Les troupes se sont laissé immédiatement pénétrer par la multitude. Vous seul, par une intervention personnelle, pourriez peut-être dominer la tempête. »

Je répondis au général : « Je suis ici la victime d'une situation sans précédents. En fait, je ne commande rien; en fait, les troupes que vous avez vues ont été postées par des ordres qui ne sont pas les miens. Vous voulez, mon général, que seul je puisse arrêter un demi-million d'hommes qui se précipitent vers l'Assemblée. Vous savez comme moi, votre expérience plus grande que la mienne sait qu'il y a là une impossibilité absolue. Un seul homme n'arrête pas

les foules en démence. Mais cet effort que vous venez me demander au nom du Corps législatif, convaincu qu'il ne peut aboutir, je le tenterai néanmoins. »

Quelques minutes après, je montais à cheval sous les yeux du général Lebreton, et accompagné de deux aides de camp, les capitaines d'état-major Faivre et Brunet, je me dirigeais vers le palais du Corps législatif, prescrivant au général Schmitz, chef d'état-major général, de se rendre auprès de l'impératrice pour l'informer de l'entreprise où je m'engageais.

Je traversai sans trop de peine la cour du Carrousel, quoiqu'elle fût pleine de monde; mais ce monde était relativement calme et se pressait vers le quai sans paraître en vouloir au palais des Tuileries. Arrivé au delà du guichet et pénétrant laborieusement au milieu de cette foule immense, qui commençait au delà du Pont-Neuf et au delà des Champs-Élysées, je fus le témoin attristé et effrayé d'un spectacle qui ne s'était jamais offert à moi, bien que j'eusse vu à Paris les révolutions de 1830 et de 1848.

Une multitude innombrable d'hommes sans armes, de femmes et même d'enfants, s'agitait autour de moi, vociférant en tous sens, m'interpellant violemment, tantôt par des cris patriotiques désespérés, tantôt par des clameurs révolutionnaires pleines de menaces. Des hommes à la figure sinistre se jetèrent à la tête de mon cheval : *Crie : Vive la sociale! — Je ne crierai rien. Vous voulez enchaîner ma liberté, vous ne l'enchaînerez pas.* Et d'autres, qui paraissaient comprendre la situation, criaient : *Il a raison*, et venaient à mon aide en m'ouvrant un passage qui ne tardait pas à se refermer.

Après une interminable lutte pendant laquelle les brusques mouvements de mon cheval effrayé produisaient de dangereux froissements dans la foule qui le pressait, j'arrivai à l'entrée du pont de Solférino où je dus m'arrêter définitivement. Je ne pouvais plus avancer, je ne pouvais pas reculer. J'étais comme figé au milieu de cette multitude qui avait marché jusque-là, qui à présent s'immobilisait, n'ayant devant elle que des entassements impénétrables. Je n'apercevais plus mes deux officiers qui, noyés loin de moi dans le flot populaire, avaient désespéré de me rejoindre.

Un homme de haute taille, et que je ne reconnus pas, pénétra jusqu'à moi. « *Général, où donc allez-vous? — Je vais à l'Assemblée menacée d'envahissement. — L'envahissement de l'Assemblée est un fait accompli; elle s'est dispersée, j'y étais, j'en viens, je suis M. Jules Favre.* Il ajouta, parlant avec une émotion singulière : *C'est une révolution au milieu de la défaite des armées; la situation est effrayante, et si l'anarchie s'en empare, elle jettera la France dans l'abîme. Je vais à l'Hôtel de Ville, c'est là que*

doivent se rendre les hommes de dévouement qui voudront offrir leur concours au pays en péril. — Monsieur, je n'ai pas à me prononcer sur ce point, et il ne m'est pas permis, en ce qui me concerne, de prendre à présent une telle résolution. »

M. Jules Favre disparut sans insister.

C'est pendant que, pour me retirer, je luttais dans la foule au milieu des mêmes péripéties, cherchant à remonter le torrent dont j'avais subi la poussée jusqu'au pont de Solférino, que l'impératrice-régente quittait le palais des Tuileries, en se dérobant par les moyens qu'on sait à la sollicitude éprouvée de ses amis et à la colère possible de ses ennemis. Le général Schmitz, que je lui avais envoyé, m'attendait au quartier général, apportant l'avis de cette disparition de la souveraine, qui consacrait, avec la captivité du souverain, la chute de l'Empire.

En dehors de la dispersion du Corps législatif, coupable assurément, mais qui fut exempte de sévices, l'Empire, — je le dis encore, — s'effondra sur lui-même sans que l'impératrice qui était aux Tuileries entourée de ses conseillers et de ses amis, sans que le Sénat qui était en séance, sans que les ministres qui occupaient leurs hôtels, sans que les personnages qui étaient, à Paris, la représentation spéciale du régime impérial, fussent molestés ou seulement inquiétés.

De cette mansuétude inaccoutumée, — qui d'ailleurs n'aurait pas, je pense, duré bien longtemps, — je suis loin de faire honneur à l'esprit de modération des foules parisiennes. Elle prouve uniquement l'*irrésistible soudaineté* de l'agression et de la chute. La veille de Sedan, elles n'étaient pas plus préparées à renverser l'Empire, que l'Empire à tomber. Le lendemain de Sedan, la colère enfiévrée d'un côté, la stupeur accablée de l'autre, furent telles, que le populaire, en renversant, n'eut ni la pensée ni le temps d'employer la violence; que l'Empire, en tombant, n'eut ni la pensée ni le temps d'essayer la lutte.

Voilà la vérité. Elle se démontre par l'évidence des faits. Elle se démontre expressément par la singularité des conditions dans lesquelles l'impératrice Eugénie crut devoir se dérober aux périls du moment. On sait par ses déclarations personnelles répétées que, pénétrée du souvenir de l'infortunée reine Marie-Antoinette, elle s'était préparée, dans la prévision des drames politiques de l'avenir, à une fin plus grande que celle qu'elle rencontra le 4 septembre 1870.

J'exprime ici une pensée d'intérêt purement philosophique, qui ajoute aux preuves que j'ai déjà fournies du degré d'aveugle et criante injustice auquel, en temps de révolution, atteignent les

partis politiques, ceux-là surtout qui succombent sous l'excès de leurs propres fautes.

Il est irréfutablement acquis que le 4 septembre, dans Paris tout entier, un seul homme fit pour l'Empire, qu'il n'admirait pas, un effort qui ne pouvait pas aboutir, mais qui était sincère, personnel et entouré de circonstances fort pénibles, sinon périlleuses. Ce fut le gouverneur de Paris qui, suspecté, injurié et enfin supprimé par l'Empire, alla librement, sur les instances d'un membre autorisé de l'Assemblée, tenter d'arrêter au seuil du palais législatif la multitude furieuse que ne devaient pas arrêter un instant les ordres donnés, les dispositions militaires prises, les bataillons et les escadrons postés par le général Mautauban de Palikao.

C'est justement cet homme-là que le parti de l'Empire accuse d'avoir été le complice et même le capitaine des envahisseurs! C'est de cet homme-là, qui était depuis plus de deux heures aux prises avec la foule, quand l'impératrice disparaissait dans l'incognito, qu'ils disent pour la seconde fois : « Les principaux fonctionnaires de l'Etat se pressaient autour de l'impératrice en ce moment suprême. *Seul, le gouverneur de Paris ne parut pas...* »

L'impératrice et son entourage, qui m'avaient vu et entendu le matin de ce jour-là aux Tuileries, ont permis que s'accréditât la calomnieuse légende de mon abstention ; mais voilà qu'elle a été mise à néant par M. de Lesseps, parent de l'impératrice, qui, lui aussi présent aux Tuileries, comme je l'ai dit, a adressé aux journaux, après quatorze ans écoulés (journal *le Temps* du 30 novembre 1884), le récit de ce qu'il a tenté pour sauver l'Empire. J'y relève le passage suivant :

« Au moment où Mme de Las Marismas m'annonçait, le général Trochu était en conférence avec l'impératrice. Bientôt après il sortait et j'entrais à mon tour, le priant de m'attendre pour nous concerter, s'il y avait lieu, au sujet de la communication que j'allais faire. »

Voilà un témoin. J'étais aux Tuileries dans la matinée du 4 septembre, en même temps que M. de Lesseps, et je l'avais précédé auprès de l'impératrice. J'ai déjà dit ce qu'avait été la courte conversation que j'eus avec lui. Il croyait sauver l'Empire par l'abdication de l'empereur et, — ajoute-t-il dans son récit, — en déterminant la régente à remettre tous ses pouvoirs au Corps législatif.

M. de Lesseps se trompe d'ailleurs, en disant que j'étais *en conférence* avec l'impératrice. Elle m'avait reçu entourée de plusieurs personnes de sa cour, et toutes avaient pu entendre les paroles que j'avais échangées avec elle.

LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE ET MA PRÉSIDENCE

Au Louvre[1], après mon retour, se succédaient, venant des divers quartiers de la ville, des officiers dont les rapports concordaient sur un point, la débandade des troupes mises sur pied ou gardées en réserve par les ordres du général de Palikao. L'un d'eux avait vu le ministre de la guerre qui sortait du Corps législatif, injurié et serré de près par la foule.

J'entendais ces officiers, quand me fut annoncée et pénétra, eux présents dans mon cabinet, une députation composée de personnes qui m'étaient inconnues. Trois d'entre elles se nommèrent : c'étaient MM. Glais-Bizoin, Steenackers, Wilson, membres du Corps législatif. Tous les trois, livrés à une émotion qu'expliquait la violence des événements, me dirent qu'ils m'étaient envoyés par un gouvernement provisoire dont les membres, — ils m'en remettaient la liste signée par M. Jules Favre, — étaient :

MM. J. Favre,
E. Arago,
J. Ferry,
L. Gambetta,
Garnier-Pagès,
E. Pelletan,
E. Picard,
J. Simon,

qui s'étaient réunis à l'Hôtel de Ville et m'envoyaient une députation pour m'exposer :

Qu'ils allaient s'efforcer de donner une direction aux passions déchaînées en tous sens, aux mouvements populaires désordonnés qui créaient au pays sans gouvernement, après une révolution et

[1] C'est à ce moment que je reçus du prince Napoléon, partant pour l'Italie où il allait solliciter du roi Victor-Emmanuel l'intervention d'une armée, un télégramme où il me demandait mon avis sur la destination à donner à cette armée, s'il l'obtenait.

Je lui répondis que ce serait une faute de l'opposer *directement à l'invasion;* que de Lyon elle devrait aller au *nord-est* et s'établir, appuyée aux places fortes de cette région, *parallèlement à l'invasion;* qu'elle serait là pour les armées allemandes et pour leurs communications une menace très incommode.

C'est le rôle que l'armée improvisée du général Bourbaki, traversant la France en plein hiver, a cherché à remplir au prix d'énergiques efforts, de cruels sacrifices et enfin d'une catastrophe. La conception de l'entreprise était très juste, mais il fallait pour la réaliser une armée régulière et que cette armée fût adossée aux Vosges au moment, déjà tardif, où je conseillais de diriger l'armée italienne vers cette région.

devant l'invasion, des périls qui menaçaient son existence même. De la grandeur de ces périls, le gouvernement provisoire ne doutait pas que je ne fusse pénétré comme lui-même. Il en appelait à mon patriotisme, demandait mon concours et exprimait le vœu de me voir entrer dans les délibérations qu'il venait d'ouvrir, immédiatement après la chute du gouvernement impérial, à l'Hôtel de Ville où ses membres étaient en séance.

A répondre à cette invitation, je n'eus pas l'ombre d'un combat avec moi-même, et je suspends ici mon récit pour exposer les causes de l'équilibre où elle me trouvait :

Je jugeais, je jugerai jusqu'à la fin de ma vie que cette invitation m'appelait au devoir, et je savais qu'elle m'appelait au sacrifice. Il n'y avait là, pour un soldat croyant, rien qui pût le faire hésiter; et puis, je ne pouvais être ni surpris ni troublé. Comment l'aurais-je été? Je n'étais pas, on le sait, un de ceux qui, aveuglés par les traditions de la vanité française *sur la puissance de nos invincibles armées*, en avaient attendu d'éclatantes victoires et tombaient à présent dans l'accablement devant leurs irréparables défaites.

Au contraire, depuis des années, j'exprimais, sans aucun déguisement, les doutes qui assiégeaient mon esprit au sujet de notre avenir militaire. Bien plus, après l'effrayant monitoire providentiel de Sadowa, je les avais révélés au public, à tout risque, dans ce livre où, du décousu de nos institutions et de notre préparation militaires, de la solidité de celles de la Prusse, je n'avais rien dissimulé. Enfin, pour montrer à quel degré *j'étais prêt à tout* quand m'arriva, le 4 septembre, le message du gouvernement provisoire, j'interromps mon récit pour y introduire, avec quelques réflexions appropriées, un document privé dont seront frappés, je pense, les hommes de bonne foi, parce qu'il contient des prédictions qui devaient plus que se réaliser, et parce qu'il est l'expression de sentiments intimes et sincères qui me semblent mériter quelque respect.

J'ai dit qu'à dater du jour où j'avais été le témoin du désarroi gouvernemental indicible qui avait fait échouer misérablement le projet de diversion maritime et militaire dans la Baltique, il m'avait été démontré qu'à l'insuffisance de la préparation et des moyens se joindrait, dans la crise où nous allions nous jeter, la divergence et l'incohérence des vues des pouvoirs dirigeants. Les doutes attristés que j'avais eus jusque-là sur son issue étaient devenus des certitudes douloureuses. Elles m'obsédaient à ce point que, pressentant, voyant, pourrais-je dire, les catastrophes prochaines, j'avais écrit mon testament et j'en avais fait le dépôt dans l'étude

de Me Ducloux, le doyen des notaires de Paris, qui me fut désigné par la notoriété dont l'entourait l'estime publique.

Sans enfants, bien qu'ayant de lourdes charges de famille, ne possédant rien et n'ayant jamais eu d'affaires, je n'avais pas à me préoccuper de leur règlement. C'est un testament de soldat que j'écrivais, d'un soldat qui se sent menacé par tous les malheurs, par tous les sévices qui attendent, en France expressément, les gens de guerre dont les efforts pour sauver leur pays doivent être vains. Je relève dans sa première partie le passage suivant, qui suffit à faire voir comment, après la déclaration de guerre, j'envisageais devant mon pays l'avenir qu'elle lui préparait, devant ma famille l'avenir qu'elle me préparait à moi-même, et que j'étais loin, si douloureux qu'il m'apparût, d'apercevoir tout entier!

. . . . . .

« Je demande à Dieu d'écarter de mon pays les cruelles épreuves qui semblent le menacer. Elles différeront peu, quant à leur origine et à leurs effets [1], de celles qui accablèrent le premier Empire. Dans les deux cas, la France et plus encore son gouvernement les auront méritées.

« Si par malheur la chance tournait contre nous, si nous avions à combattre l'ennemi sur notre propre territoire, on verrait, comme autrefois, l'opinion s'égarer dans des accusations de refus de concours, d'impéritie, de trahison, contre les généraux. Il y aurait encore des Dupont, des Marmont, des Grouchy, des Benedeck, sur qui le gouvernement (car c'est la loi de ces situations) ne manquerait pas de faire peser la plus lourde part qu'il pourrait de ses propres fautes, et à qui le sentiment public, conduit par un violent chauvinisme, ne pardonnerait pas les revers du drapeau et les malheurs du pays!

« Il y a des raisons pour que je sois l'un de ces généraux-là, si j'en juge par la défiance que me montre le pouvoir. C'est pour défendre, le cas échéant, ma mémoire contre d'injustes et douloureuses imputations que, dans l'exposé qui précède, j'ai fait en quelque sorte l'histoire morale de ma vie, et que j'ai exprimé, *avant les événements*, les réflexions que me suggèrent l'examen impartial de la situation et les expériences de ma carrière.

« Je charge en conséquence ma chère femme, mes frères et mes sœurs, tous les membres de ma famille et tous mes vieux amis que préoccuperait l'honneur de ma mémoire, de discuter, s'il y a lieu, dans une sorte de conseil de famille, l'opportunité de la publication

[1] Origine commune aux deux Empires, *la folie de la guerre*. Effets communs, *l'invasion*.

du présent testament, et de faire cette publication s'ils la jugent nécessaire ou utile.

« Général Trochu. »

Fait en entier de ma main, à Paris, le 21 juillet 1870, avant l'ouverture des hostilités...

. . . . . .

... A leur allocution patriotique, les ambassadeurs du gouvernement provisoire avaient joint, pour caractériser l'urgence de la résolution qu'ils me demandaient, l'exposé de la situation, fort tendue et fort incertaine, où ils l'avaient laissé à l'Hôtel de Ville. Au dehors, c'était la continuation de la révolution de ce jour, représentée par une immense multitude, houleuse, menaçante, mais encore hésitante, au milieu de laquelle s'agitaient et péroraient les meneurs. Au dedans, la même confusion, la même agitation; et les membres du nouveau gouvernement n'étaient pas seuls en possession. Les chefs de la démagogie, sous la direction de Blanqui, étaient installés comme eux et délibéraient à côté d'eux.

« Messieurs, dis-je aux membres de la députation qui, groupés autour de moi, semblaient attendre avec quelque anxiété ma réponse, vous serez fixés dans quelques minutes sur ma décision. » Et, les laissant là, j'allai chercher l'adhésion solidaire et l'appui moral de la chère compagne de ma vie, étroitement associée depuis un quart de siècle à tous les efforts, à toutes les vicissitudes de ma carrière. Comme moi, elle savait que la situation politique et militaire du pays était désespérée, et, comme moi, elle jugeait que notre devoir n'en était que plus impérieux et que, chrétiennement, les amertumes certaines de notre sacrifice seraient compensées par l'intime contentement de l'avoir accompli.

En conformité absolue de principes et de sentiments sur tous ces points, nous renouvelâmes, selon la tradition de Bretagne, le vœu auquel nous avons été fidèles, de sortir pour toujours de la vie publique et de disparaître tous les deux dans une obscure retraite, si nous échappions vivants aux périls de l'entreprise sans issue où nous allions nous engager.

C'est laborieusement, en parlementant avec la foule sur la place, dans les escaliers et jusque dans les couloirs de l'Hôtel de Ville, que, conduit par les délégués du gouvernement provisoire, je pus pénétrer dans la pièce où il délibérait. C'était un réduit étroit, médiocrement éclairé, expressément fait pour être le point de départ de ce pouvoir de circonstance qui s'élevait de lui-même sur des ruines croulant sous chacun de ses pas. Il allait entreprendre,

avec un patriotisme sincère, mais troublé par la passion politique et trompé par beaucoup de préjugés, la tâche impossible de relever la fortune du pays!

Je fus accueilli avec le plus bienveillant, je pourrais dire le plus vif empressement. Politiquement, les républicains qui étaient là n'avaient en moi qu'une confiance infiniment restreinte, mais je leur étais nécessaire. Ce fut M. Jules Favre qui, éloquemment et avec l'accent de la sincérité patriotique, renouvela devant moi, en la développant, l'énumération des périls publics du moment, de ceux de l'avenir et les adjurations que, par ses délégués, j'avais déjà entendues au Louvre. Il concluait en me demandant d'entrer dans le gouvernement de la Défense nationale avec la situation qui me conviendrait le mieux, et qui lui paraissait devoir être celle de ministre de la guerre. M. Favre ajoutait :

« A l'heure qu'il est, les meneurs de l'anarchie, surpris par la soudaineté des événements, n'ont pu en saisir la direction, mais ils sont réunis, ils se concertent. Il y a devoir impérieux pour nous, urgence extrême pour le pays, à ce qu'un gouvernement soit constitué et se manifeste par des actes qui rassurent et apaisent les esprits. Si vous consentez à prendre la direction des affaires militaires, les officiers et les soldats, à présent dispersés dans Paris, se rallieront demain autour de vous. L'ordre pourra être rétabli, l'espoir reviendra aux bons citoyens, le gouvernement sera institué, appuyé, en mesure d'agir. »

Je répondis à M. Jules Favre par une brève déclaration, dont je résume ici le sens :

« Je suis pénétré comme vous, peut-être plus que vous, au point de vue de ma spécialité professionnelle, de la détresse où les événements militaires achevés par les événements politiques ont précipité le pays. Elle nous fait à tous des devoirs que, en ce qui me concerne, j'ai la ferme résolution de remplir. Mais, pour répondre à votre vœu, j'ai besoin, premièrement, d'une garantie que je vais immédiatement vous demander à vous-mêmes; secondement, de l'adhésion morale du ministre de la guerre, qui, en réalité, n'est plus en fonctions par le fait de la révolution de ce jour, mais dont je resterai le subordonné tant qu'il ne les aura pas officiellement résignées en quittant l'hôtel de la guerre où il est encore.

« La garantie que j'ai à vous demander, la voici :

« *Votre gouvernement, dans l'effort qu'il va tenter, s'engage-t-il à respecter la religion, la famille, la propriété?* »

L'unanime affirmation des huit personnes présentes fut immédiate, et ne donna lieu à aucune discussion explicative, encore

moins restrictive. L'instant d'après, accompagné des députés Steenackers, Wilson, et dans la voiture qui nous avait amenés tous les trois à l'Hôtel de Ville, je me rendais à l'hôtel de la guerre où le ministre de l'Empire, général Montauban de Palikao, me reçut dès que je lui fus annoncé.

Les précédents, que j'ai fait connaître, de mes relations avec ce personnage militaire depuis mon arrivée à Paris m'autorisaient à n'attendre de lui qu'un accueil pour le moins désobligeant. Il fut, au contraire, à ma profonde surprise, empressé, affectueux, cordial. Ecoutant gravement le récit des événements qui venaient de s'accomplir autour de moi et la requête que je lui apportais, le ministre me dit :

« La révolution, mon cher général, est à présent un fait acquis. Si vous ne prenez pas la direction des affaires militaires qui vous est offerte, tout ici sera perdu. Si vous la prenez, tout sera peut-être encore perdu, mais les troupes iront à vous et vous pourrez être utile. Je vous recommande ma famille. Quant à moi, dans l'accablante douleur où je suis, je n'ai plus qu'une pensée, celle de me rendre immédiatement en Belgique, avec l'espoir de revoir encore mon fils, qu'un télégramme m'annonce avoir été mortellement blessé à Sedan et transporté de l'autre côté de la frontière. »

Saisissant les deux mains de ce malheureux père dans un élan qui était naturel autant que sincère, je m'associais à sa trop légitime affliction, et lui partant sur l'heure pour la Belgique, moi retournant à l'Hôtel de Ville, nous nous séparions dans les meilleurs termes.

... Retournant à l'Hôtel de Ville avec mes deux accompagnateurs, MM. Steenackers et Wilson, — dont j'invoque ici le témoignage, s'ils vivent encore quand ces récits seront publiés, — je leur fis connaître mes vues sur la situation et sur le rôle que j'allais assumer :

« Je fus toute ma vie étranger à la politique, et vous croirez sans peine que, pour y entrer à mon âge, je ne vais pas saisir l'occasion de l'effondrement politique et militaire que nous apportent la révolution et l'invasion. Il s'agit exclusivement pour moi de tenter un effort que beaucoup croient impossible, que j'envisage au contraire avec quelque confiance, si les masses populaires consentent à s'y associer. Je veux soutenir dans Paris, qui sera investi dans quelques jours, un siège longtemps disputé. Par là, nous donnerons à la France, qui est comme anéantie, le temps de se reconnaître, aux puissances amies ou intéressées à son salut le temps d'intervenir, et si, abandonnée de tous, elle doit succomber, nous aurons honoré ses malheurs et sa chute.

« Je ne puis admettre que le directeur d'une telle entreprise soit entouré de contrôleurs qui aient, au milieu des redoutables péripéties de la lutte, d'autres vues que les siennes et qui puissent les faire prévaloir. Le partage du commandement crée à toute action militaire des périls certains; ici, il en serait l'empêchement permanent et la ruine. Pour les conjurer autant qu'il est en moi, je suis résolu, si étrange que puisse paraître une telle déclaration aux hommes politiques qui réclament mon concours pour la défense nationale, à me substituer dans la présidence à M. Jules Favre. »

A mes deux auditeurs, qui ne cherchèrent pas à me détourner de ce dessein, je ne disais pas ma pensée tout entière, pas plus que je ne la dis quelques instants après aux membres du gouvernement provisoire, qui tous acceptèrent ma présidence sans élever contre elle aucune objection.

Ma pensée tout entière, — j'en suis encore aujourd'hui pénétré, — était que pour la lutte désespérée qui allait s'engager, l'*union des esprits et des cœurs*, le fléau de la politique écarté, était la loi suprême; que cette union ne se formerait pas autour de M. Jules Favre, représentant avéré, même exclusif, du parti auquel appartenaient tous les membres de ce gouvernement, mais dont l'avènement imprévu à la direction des affaires allait jeter le trouble, avec la défiance, dans beaucoup d'esprits; que cette union pourrait se former, au contraire, autour d'un officier général qui, peu connu dans le pays, mais connu dans l'armée, échappait, par la notoriété de ses précédents, à toute solidarité politique et pouvait prétendre, à défaut de plus autorisés, à être le représentant vrai de la Défense nationale.

Oui, je crois encore, je crois plus que jamais que si le gouvernement sorti de la révolution du 4 septembre et le parti républicain s'étaient cordialement associés, dans Paris et au dehors, à ce plan directeur à peu près exclusivement militaire, la politique ajournée, la guerre de la défense aurait été faite avec plus d'ordre, de méthode, de confiance, je ne dis pas de succès; et que si la république des républicains, à dater de son établissement en 1876, avait continué l'application dans la paix du thème de gouvernement libéral, tolérant, ouvert à tous, que j'avais rêvé en 1870 pour la guerre, elle relevait le pays de ses ruines et pouvait se fonder.

C'était plus qu'une illusion, c'était une chimère dont mon zèle patriotique m'empêchait d'apercevoir l'ingénuité. Il en est du concert des partis, en France, comme de la quadrature du cercle en géométrie; c'est l'impossible. Sous la pression des événements, ils semblent se rapprocher, ils ne s'unissent jamais, et chacun d'eux, en cet état, épie attentivement les événements contraires

qui, en lui donnant la main, lui permettront d'opprimer sans merci les autres.

Je jugeais mal, comme on voit, la situation politique. Je ne jugeais pas mieux ma situation personnelle. Je croyais me dévouer en assumant librement d'accablantes responsabilités dans la défense d'une cause que je savais perdue. Non! je faisais acte d'ambition, je trahissais mon devoir, au dire des hommes qui devaient, après les événements, se donner la tâche de déshonorer devant la France et devant le monde l'effort que nous allions tenter...

... De retour à l'Hôtel de Ville où m'attendaient en séance les membres du gouvernement, je les informai des résultats de mon entrevue avec le ministre de la guerre et de l'entière liberté d'action qu'ils me laissaient. J'exposai les raisons que j'avais de croire qu'en vue du siège de Paris, qui allait être notre grand et dernier effort (personne ne pensait alors à celui que pourrait faire la province), il convenait que le mandat présidentiel fût confié à un soldat et qu'à ce titre j'étais prêt à en assumer tous les devoirs et toutes les responsabilités.

Je parlais avec la conviction, avec le désintéressement les plus absolus. J'exprimais dans un ferme langage les sentiments d'un honnête homme, d'un bon citoyen qui, sans illusion sur la destinée qu'il se prépare, va librement au-devant d'elle et demande à combattre au premier rang, non pour s'élever sur des ruines qu'il sait irréparables, mais pour se dévouer.

Peut-être m'abusé-je, mais je crois qu'à cette heure-là les défiances des républicains qui m'entouraient à l'Hôtel de Ville, si naturelles à l'égard d'un général qui n'était pas des leurs, furent momentanément désarmées par l'évidente sincérité de mes intentions et de mes vues. J'ai déjà dit que pas une objection ne fut faite à la proposition si inattendue que je leur soumettais. C'est sans discussion et à l'unanimité des voix que je fus investi de la présidence.

Général Trochu.

LA RUSSIE

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

Etudier dans leur ensemble l'agriculture, le commerce, l'industrie d'une nation, c'est découvrir les signes révélateurs et certains de son importance sociale et politique. Aussi le tableau de l'agriculture, du commerce, de l'industrie en Russie nous présentera-t-il les manifestations les plus expressives de la vie russe, si nous prenons garde de ne pas laisser nos sympathies obscurcir ou fausser notre jugement.

Nous avons du caractère russe une idée peut-être superficielle et un peu fantaisiste. C'est bien d'acclamer le tsar et de réprouver les nihilistes, mais il y a autre chose. En réalité, nous ignorons le vrai Russe, commerçant, industriel, artisan, paysan, ouvrier; celui qui travaille obscurément à la grandeur de la Russie et dépense à son service l'effort de son esprit ou de ses bras.

En dépit des liens politiques et diplomatiques qui attachent étroitement la France et l'empire des tsars, les relations commerciales entre les deux pays ne sont pas de nature à nous faire découvrir l'importance et l'activité des forces productives de la Russie. Nous ne venons qu'au quatrième rang sur la liste des nations importatrices en Russie. Notre infériorité est manifeste. Voici, pour 1894, la valeur des importations :

Allemagne.	142 685 000	roubles.
Angleterre.	128 022 000	»
Etats-Unis.	45 705 000	»
France.	27 250 000	»

Pour les exportations de Russie nous sommes au troisième rang :

Angleterre.	161 592 000	roubles.
Allemagne.	146 142 000	»
France.	49 628 000	»

La France, depuis une quinzaine d'années, est le grand banquier de la Russie; elle s'est montrée prête à lui confier son or presque sans compter. Il faut donc souhaiter que le marché russe fasse, par compensation, meilleur accueil à nos marchandises. La chaude

amitié entre les deux peuples, proclamée par d'éclatants témoignages, ne devrait-elle pas abaisser les barrières commerciales qui les séparent encore? Très récemment, dans les derniers jours d'octobre, un groupe de représentants de l'industrie et du commerce français a fait des démarches dans le but d'obtenir la suppression des droits *ad valorem* dont sont frappés les produits français à leur entrée en Russie, et qui constituent une véritable prohibition favorisant la contrebande allemande. Nous devons très vivement souhaiter le succès de leur demande, car un regard jeté sur l'agriculture, le commerce et l'industrie de la Russie donne à penser que des nations dont les sources de richesse sont si différentes auraient beaucoup à gagner en multipliant leurs échanges.

I

COUP D'OEIL GÉNÉRAL

Il y a un intérêt particulier à suivre la marche en avant d'un peuple qui tient aujourd'hui la première place en Europe, à la fois par l'importance numérique de la population et par l'immensité du territoire. Que lui manquera-t-il dès qu'il sera en mesure de rivaliser avec tous les autres peuples du monde sur le terrain économique? Quelle sera la limite de sa puissance quand il aura, dans un avenir prochain, assuré la mise en exploitation de toutes ses richesses naturelles?

« Si l'on réfléchit à la rapidité actuelle des faits historiques, dit très bien l'auteur d'un intéressant ouvrage qui vient de paraître[1], on conviendra que l'avenir de la Russie mérite l'attention non seulement du savant, mais de l'homme dont la prudence songe à ce que sera l'existence de ses fils, du citoyen qui ne croit pas devoir limiter à la durée de sa propre existence le bien qu'il souhaite à sa patrie. »

L'empire des tsars fait vivre sur son sol une population qui est actuellement supérieure au triple de la population française. Ce qui frappe, ce n'est pas seulement le chiffre qui marque le nombre des individus, c'est la vitalité de la race russe. Elle s'affirme par un accroissement extraordinaire de la population. En 1712, l'empire de Pierre le Grand ne comptait que 14 millions d'hommes, la France avait alors 20 millions d'habitants. En 1815, la Russie en a 45 mil-

[1] *La Russie économique et sociale à l'avènement de S. M. Nicolas II.* (Guillaumin et Cie, 1896.) — Cette étude du vicomte Combes de Lestrade, appuyée de renseignements nombreux et de chiffres, est de celles qu'il faut nécessairement consulter sur la Russie d'aujourd'hui en y joignant les Rapports commerciaux de nos consuls.

lions et, pendant toute la durée du dix-neuvième siècle, la population russe est comme un flot qui monte et s'étend sans cesse. Depuis 1860, date de la libération des serfs, et qui marque une ère nouvelle dans l'histoire de la Russie, l'accroissement par an atteint 1 500 000 hommes. La population de l'empire est, à l'heure présente, de plus de 125 millions d'hommes, dont 80 millions environ parlent la même langue. En face d'une telle puissance numérique, que sont les autres nations de l'Europe, divisées, séparées? Comment résisteront-elles à l'action attractive d'une pareille masse dirigée vers un but précis par la main d'un seul homme?

Si grande qu'elle puisse être, cette force a devant elle sur les deux continents de l'Europe et de l'Asie un champ ouvert à son activité et à son développement. L'Empire russe est le plus vaste qui soit au monde d'un seul tenant. Avec ses 22 millions et demi de kilomètres carrés, son territoire n'est comparable ni à celui des États-Unis, ni à celui du Brésil, il a une superficie double de celle de l'Empire chinois, équivalente à quarante-deux fois celle de la France. En dépit de son étendue, il a une très forte unité, grâce à un noyau central formé d'une même race, supérieure par le nombre et l'intelligence aux autres éléments de la population. Son immense territoire constitue lui-même un rempart défensif d'une force incomparable. Un démembrement partiel, serait-il même la suite d'une défaite, ne saurait atteindre la nation russe au cœur.

Cependant, au point de vue économique, la trop grande étendue du territoire a de graves inconvénients. La Russie se trouve placée dans des conditions beaucoup moins avantageuses que la France, l'Angleterre ou les Etats-Unis pour les communications maritimes. L'Océan glacial est couvert de glaces durant une grande partie de l'année; il ne baigne que des terres pauvres, peu peuplées, d'un accès difficile. Il est même surprenant que le port d'Arkhangel sur la mer Blanche et le rivage de Mourman aient un mouvement d'affaires annuel de plusieurs millions de roubles. La mer Baltique, qui est la route indiquée pour le commerce extérieur, offre plus d'un obstacle à la navigation commerciale. Les détroits du Grand-Belt et du Petit-Belt ne sont guère accessibles aux vapeurs d'un fort tonnage à cause de leur peu de profondeur; les rivages de la Baltique sont bas, sablonneux ou hérissés de rochers sous-marins. C'est par là pourtant que passent la moitié de l'importation et le tiers de l'exportation totale. Saint-Pétersbourg, relié au Volga par des canaux, Revel et Libau, mis en communication avec l'intérieur par des voies ferrées, sont les principaux ports situés sur cette mer. La mer Noire et la mer d'Azof, par leur position particulière à l'intérieur des continents, ne sont pas sur une route

maritime. La mer Noire, d'une entrée difficile, est soulevée parfois, surtout en automne, par d'effroyables tempêtes ou couverte de brouillards qui rendent la navigation périlleuse. La mer d'Azof est peu profonde. Malgré ces inconvénients, Odessa est le premier port d'exportation de la Russie. Plus de la moitié des céréales exportées sont expédiées par ces deux mers. La mer Caspienne est fermée, ses rives basses, sablonneuses, bordent des régions peu peuplées au nord et à l'est, et peu développées au point de vue économique. C'est ce qui diminue l'importance commerciale de son fleuve tributaire, le Volga.

Il semble à première vue que la répartition des cours d'eau sur la surface de l'empire soit éminemment favorable aux transports entre des régions fort éloignées les unes des autres; en réalité, un certain nombre de fleuves n'ont pas leurs sources dans des glaciers permanents, si bien que leur niveau s'abaisse pendant l'été au point de rendre la navigation impossible; d'autres sont immobilisés par les glaces une partie de l'année; d'autres encore, et les plus importants, le Volga, l'Oka, le Dniéper, le Don, ont un lit sablonneux où se forment des bancs qui se déplacent continuellement.

La flotte marchande de la Russie n'occupe que le dernier rang sur la statistique comparée des flottes marchandes des principaux Etats de l'Europe. Elle augmente lentement mais elle ne peut suffire en aucune façon aux besoins actuels du commerce extérieur pour le transport des marchandises et doit subir le secours des bâtiments étrangers. L'absence de bons constructeurs, la cherté du fer, les droits trop élevés sur l'importation des vaisseaux achetés à l'étranger sont les causes d'infériorité de la marine russe; elles disparaîtront nécessairement avec les progrès de l'industrie.

Ce qui reste apparent, c'est que la prospérité de la Russie s'affirme malgré tous les obstacles. La ténacité des habitants et leur endurance savent en partie les tourner ou les vaincre. L'esprit d'initiative se fait jour chez eux et est puissamment encouragé par le gouvernement du tsar. Comme toute chose imparfaite, — que son imperfection même rend susceptible d'être améliorée, — la Russie peut progresser plus rapidement que les autres nations de la vieille Europe, où la civilisation, après un passé de plusieurs siècles, semble avoir déjà épuisé une partie de ses ressources et mis en jeu tous ses ressorts.

II

LA RUSSIE AGRICOLE

L'habitude séculaire de la servitude et les traditions ont attaché les Russes à la terre. Les neuf dixièmes d'entre eux sont fixés à

la campagne et vivent de sa culture. Il en résulte que l'agriculture est la véritable force motrice du progrès de l'empire des tsars.

La forêt et le steppe se partagent le territoire agricole. La forêt occupe les espaces les plus considérables. Elle rend à l'homme les plus grands services. C'est elle qui brise la violence des vents glacés du nord, qui conserve l'humidité nécessaire à la formation des neiges et des pluies si utiles pour garantir la germination des semences. C'est elle encore qui fournit le bois avec lequel le Russe se chauffe, cuit ses aliments, façonne son mobilier. Au besoin même, l'écorce du bouleau sert de nourriture.

Le steppe, d'une étendue beaucoup moindre, — 100 millions d'hectares environ dans la Russie d'Europe, — est la région de la grande production agricole. Il occupe toute la partie centrale aux environs de Moscou et s'étend jusqu'aux rivages de la mer Noire. C'est d'abord le steppe boisé, puis le steppe nu, le *tchernoziom* ou *terre noire*, extrêmement fertile, la patrie par excellence du froment. « C'est là, dit M. E. Fournier de Flaix[1], que se lèvent ces blés gigantesques au milieu desquels l'homme et même les petits bœufs du pays disparaissent. Les arbres ont été presque partout coupés; on n'en voit que près des villages bâtis dans les anfractuosités des vallons. Le contraste entre le steppe nu du Midi et la forêt du Nord est complet. L'aspect de toute la Russie du Nord est celui d'une forêt ou plutôt d'un taillis gigantesque, l'aspect du steppe est celui d'une Beauce, moins riche, moins peuplée, à perte de vue. »

Si l'on considère l'ensemble du territoire, on rencontre des températures très différentes, selon les zones. Depuis la Sibérie orientale, où la moyenne de janvier est de — 52° jusqu'à l'oasis de Merv, où la moyenne de juillet s'élève à + 32°, s'étagent tous les climats tempérés et les climats froids. De là des produits et des procédés de culture très divers. Ici, une végétation et des travaux qui se hâtent devant l'arrivée rapide du froid; là, une végétation de pays chaud avec des amandiers et des orangers. De même, les températures sont variables de l'ouest à l'est. Les provinces occidentales jouissent d'un climat tempéré par les influences de la Baltique et des vents du sud-ouest; les provinces de l'Est subissent les rigueurs du vent sec et froid du nord-est.

La Russie est au premier rang des États de l'Europe par sa production agricole; elle récolte annuellement plus de 600 millions d'hectolitres de céréales qui se classent par ordre de quantité : seigle, avoine, froment, orge, sarrasin, millet, maïs, pois. Le seigle

[1] *L'Economiste français*, 5 nov. 1891.

et l'avoine sont les produits dominants et servent à l'approvisionnement des marchés européens. Contrairement à ce qu'on peut généralement supposer, la production du froment est environ deux fois moins considérable que celle de l'avoine et près de trois fois moindre que celle du seigle.

Les terres labourées donnent beaucoup d'autres produits rémunérateurs en quantités très considérables. Il faut signaler en particulier le lin, le chanvre, le coton, le tabac, la betterave et les vins.

Les régions du Nord cultivent le lin pour la fibre; celles du Midi, surtout pour la graine. Sur une surface ensemencée d'un million d'hectares, la Russie produit 300 000 tonnes de fibres de lin, c'est-à-dire plus que tout le reste du monde. La fibre n'est malheureusement pas toujours bien préparée par les paysans. La graine de lin est aussi l'objet d'un trafic considérable en vue de l'exportation. Avec le chanvre, la Russie vient encore au premier rang en Europe.

La culture du coton y est d'une importance particulière. Elle mérite qu'on s'y arrête, parce qu'elle est une preuve de l'intelligente sollicitude du gouvernement pour les intérêts agricoles. En effet, par suite de la consommation très considérable, la Russie est dans l'obligation d'acheter du coton à l'étranger deux fois plus qu'elle n'en produit. De là, une lourde charge. Aussi bien, avec une activité et une persistance remarquables, l'administration a-t-elle cherché à améliorer la culture et le travail du coton et à en augmenter les rendements. On récoltait déjà du coton dans le Turkestan, mais il était de mauvaise qualité; il avait les fibres courtes et dures. Il fallait introduire des plants américains. Plus d'un essai échoua. Enfin, on put acclimater le coton *upland*. Restait à déterminer les planteurs à remplacer le coton indigène par l'upland. Tout fut mis en œuvre pour atteindre ce but. L'administration fit distribuer des brochures en russe, en turcoman, et des graines *gratuitement*. Elle décerna des prix à ceux qui firent rapidement la substitution et obtinrent de belles récoltes. Elle fit venir d'Amérique des ouvreuses et des nettoyeuses. Le chemin de fer transcaspien fut un puissant auxiliaire. Enfin, tant d'efforts furent couronnés de succès. Tandis qu'en 1880, 300 hectares étaient semés en upland, il y en avait 60 000 hectares en 1890 et 75 000 en 1892. Cette production peut être considérablement accrue pourvu que des travaux d'irrigation sans grandes difficultés, paraît-il, soient faits dans les terrains encore disponibles. Le nettoyage s'opère au moyen de machines de fabrication locale d'un fonctionnement médiocre. Il existe toutefois au centre des districts cotonniers des usines où les nettoyeuses sont mues par la force

hydraulique ou par des animaux. Des presses à mains servent à la confection des balles qui sont transportées à dos de chameau jusqu'à Samarkande. La récolte de l'upland peut donner une centaine de francs environ de bénéfice net à l'hectare.

La Transcaucasie et l'Asie centrale sont en outre des centres de production cotonnière. Bokhara cultive en parties égales l'upland et l'indigène. Khiva n'a que le coton d'Asie.

Des plantations de tabac dans la région méridionale et particulièrement en Bessarabie, en Crimée et en Caucase sont suffisantes pour répondre aux besoins du pays en ce qui concerne le tabac de qualité ordinaire.

En tant que plante saccharine, la betterave est cultivée dans les gouvernements de Kiev, en Podolie, à Koursk, Varsovie, Kharkof, sur 280 000 hectares. Les espèces les plus riches en sucre sont d'origine française : la Vilmorin, la Blanche et Rose, la Simon-Legrand.

L'usage du vin se répand peu à peu en Russie. Il a déterminé le développement de la culture de la vigne dans la partie méridionale, au Caucase, en Crimée, en Bessarabie, en Cachétie. La région du Don et du gouvernement d'Astrakan a été fort éprouvée par le phylloxéra. Aussi on y a introduit les plants américains. La pépinière de Koutaïs fournit des plants gratuitement, et les vignobles s'agrandissent. L'étendue des terres propres à la culture de la vigne dans la Russie proprement dite et le Caucase dépasse la superficie de la France. Toutefois les vins russes, sauf exception, — vins de Crimée, par exemple, — ne sont pas de bonne qualité. Cela tient surtout à la récolte et à la vinification qui ne s'opèrent point avec tous les soins désirables.

L'élevage du bétail dans toutes les parties du territoire russe constitue le complément de toute culture productive et permet la mise en valeur de territoires presque stériles et incultes. C'est aussi la ressource de certaines races qui ne sauraient se plier à un travail régulier. Dans le centre de la Russie, les bêtes à cornes sont utilisées pour le labour ou pour la boucherie, et absorbent les résidus des sucreries et des distilleries. Dans le nord-est, elles fournissent de l'engrais à la terre trop maigre. En Transcaucasie et en Sibérie, le bétail donne aux nomades la nourriture, le vêtement et, grâce aux échanges, la possibilité d'acquérir les quelques objets étrangers qu'ils peuvent désirer.

Bêtes à cornes, moutons, chevaux, porcs, chameaux, chèvres, rennes constituent le bétail russe. Celui du paysan et du petit propriétaire est ordinairement de petite taille; son poids moyen ne dépasse pas 128 kilogrammes. Les soins spéciaux qu'exigent les vaches laitières, la nécessité de la traite plusieurs fois par jour, les

précautions pour conserver le lait, la fabrication du beurre et du fromage sont des complications qui déplaisent aux paysans. Pour remédier à cette incurie, le gouvernement et les grands propriétaires se sont employés depuis une vingtaine d'années à l'amélioration du bétail à cornes. On a créé en Russie environ deux cent cinquante étables modèles renfermant des bêtes venues de l'étranger, principalement de la Suisse et, depuis quinze ans, dans les provinces voisines de Moscou, de nombreuses beurreries et fromageries ont été établies de façon à fournir le marché intérieur et à exporter le surplus à l'étranger.

Les chevaux sont partout une nécessité en Russie, tant à cause des longues distances que de la rareté des moyens de communication. On en compte 26 millions, environ 20 par 100 habitants. Ils sont en général de petite taille. En Finlande et sur les bords de la Baltique, ils sont vigoureux, rapides, résistants à la fatigue et fort laids, car ils sont couverts de longs poils qu'on ne tond jamais. Leur plus grande taille ne dépasse pas $1^{m},52$. Près de Voronèje et de Tambof, il existe une race de chevaux de trait, dont on attribue l'origine au croisement des juments indigènes avec des étalons hollandais importés par Pierre Ier. Leur taille varie de $1^{m},50$ à $1^{m},66$. Dans le Turkestan russe, le cheval est non seulement la bête de selle et de trait, mais encore la bête qu'on mange; sa chair, le lait des juments servent d'aliments aux nomades. Les deux principales races sont la race turcomane et la race kirghise; la première ressemble à celle des chevaux arabes de pur sang. Très rapides, très beaux, les chevaux turcomans manquent d'endurance et exigent des soins minutieux. Les chevaux kirghis, petits, laids, bravent toutes les températures, supportent toutes les privations. On cite l'exemple d'un cheval kirghis qui, en 1868, a accompli en vingt-quatre heures la course de Tachkend à Samarkande, soit 290 kilomètres. Ces chevaux sont élevés à la mode cosaque, c'est-à-dire en troupeaux de poulains et de poulinières conduits par un étalon et laissés libres dans la plaine. Le croisement des deux races produit « le karabayer » dans lequel on retrouve à un moindre degré la beauté du turcoman et les qualités solides du cheval kirghis ou de Bokhara. Les races locales auraient donc grand besoin d'être améliorées, car les célèbres Orlof n'existent que dans quelques haras célèbres. Le gouvernement a organisé dans ce but une administration des haras en 1881 pour la production des bêtes de trait et des bêtes destinées à l'armée. Cette administration a, depuis lors, augmenté le nombre des étalons, des poulinières, et institué des prix pour les trotteurs. Elle a déjà rendu des services, mais l'élevage des poulains ne produit pas

tous les résultats possibles, car il faut toujours lutter avec la négligence du paysan.

La négligence du paysan, en effet, et aussi son ignorance, voilà bien les causes pour lesquelles l'agriculture russe est loin d'avoir une production en rapport avec l'étendue des terres exploitées. Les progrès réalisés jusqu'à présent sont dus à la fois à l'initiative gouvernementale et à l'initiative privée qui se prêtent un mutuel appui. C'est ainsi que des écoles d'agriculture, une supérieure, huit moyennes, cinquante-neuf primaires ont été fondées sur divers points du territoire; elles ont déjà porté quelques fruits, mais les encouragements et les exemples directement donnés par l'État ou les propriétaires produisent des effets plus certains.

La question des engrais minéraux s'est posée lors de la découverte d'un grand gisement de phosphates dans les gouvernements du Centre. On lui a attribué une étendue de 20 000 kilomètres carrés. La nouvelle de cette trouvaille merveilleuse a fort peu ému les agriculteurs. Ce n'est qu'après les heureuses expériences faites par l'administration, après des livraisons gratuites aux propriétaires que peu à peu les demandes se produisirent. Depuis, des usines se sont créées pour la mouture du phosphate et la fabrication des superphosphates, une compagnie s'est formée pour la production d'engrais phosphatés ; et, afin que ces engrais soient employés en terre russe, les phosphates ont été frappés d'un droit de sortie de 30 francs par tonne! Voilà ce qu'est, en Russie, la protection officielle de l'agriculture!

Voici maintenant comment les grands propriétaires donnent l'exemple. Les princes de la maison impériale possèdent dans le Sud des apanages contenant des vignobles importants. Sans considérer le gain immédiat, le prince Vorontzof, le comte Schérérétief, le prince Volkonski, M. Goubonine et plusieurs autres ont installé des exploitations modèles. Ils ont prouvé que le meilleur moyen de gagner de l'argent, c'était de perfectionner à la fois la culture et la fabrication. Au reste, un seul fait démontre les progrès de l'agriculture russe. Il y a trente ans, l'hectare de terre noire valait, en moyenne, 30 roubles. Tel a été le taux officiel adopté pour les arrangements avec les propriétaires, lors de l'émancipation. Aujourd'hui l'hectare se vend facilement 150 roubles. La valeur de la terre noire a donc quintuplé.

III

LES INDUSTRIES VILLAGEOISES

Le paysan russe vit très simplement. Possesseur de sa maison, il n'a pas à s'occuper de son loyer. L'intérieur de son *isba* ne contient qu'une seule chambre dont un quart est occupé par un four

carré haut de 2 mètres. Ce four colossal, dans lequel on cuit le pain et on fait la cuisine, sert de poêle en hiver et sa plate-forme est la chambre à coucher de la famille. Elle s'y entasse pêle-mêle et y dort profondément sans matelas ni oreillers. Le paysan se couche sans se dévêtir, il n'ôte que ses bottes, se découvre la tête et s'enveloppe dans son cafetan de peau de mouton. L'été, lorsqu'il quitte sa rustique fourrure, il se contente de la chemise de cotonnade que les grandes fabriques lui livrent à bas prix. Sa nourriture est modeste, et il ne connaît pas les dépenses de luxe. Malgré cela, par suite des conditions climatériques défavorables, l'agriculture ne peut suffire pendant plusieurs mois de l'année à le nourrir, ni à l'occuper. Aussi, pour augmenter quelque peu ses ressources, le paysan des provinces du centre de la Russie d'Europe utilise ses loisirs d'hiver à de petits travaux qu'il vendra plus tard. C'est là l'industrie paysanne nommée par les écrivains russes du nom étrange d'industrie buissonnière (*Koustarnaïa*). Son originalité, c'est de différer absolument du métier, et de n'être qu'une occupation intermittente et accessoire.

Quel est le nombre des paysans qui s'y livrent? Les chiffres ne peuvent être qu'approximatifs, mais, en faisant la part de l'erreur, il est à peu près certain que ce nombre dépasse celui des ouvriers de fabrique et peut être évalué à 7 millions. « Quant au chiffre de la production, dit M. Courrière[1], les uns le fixent à 155 millions de roubles, les autres à plusieurs milliards. » L'extrême variété des objets fabriqués rend la statistique fort difficile.

Une des principales industries villageoises est la préparation des cuirs. Les tanneurs travaillent à très bon marché; ils se contentent d'un bénéfice imperceptible, obligés qu'ils sont souvent de se procurer à crédit les cuirs, les instruments, l'écorce de chêne. Les peaux qu'ils apprêtent ne sont pas de premier choix. A Viatka, à Perm, à Chernigov, à Kiev et Poltava se fabriquent les touloupes. « Suivant la qualité de la peau et la richesse des broderies et des fils métalliques qui en sont l'ornement, leur prix varie de 9 à 20 roubles; mais, à certains égards, elles laissent à désirer, dit le vicomte Combes de Lestrade. On aspire au jour où les peaux seront tannées selon les règles, alors qu'on se trouve au milieu d'une douzaine de touloupes gardant trop soigneusement l'odeur du troupeau d'où elles proviennent! Cependant, et à des degrés inégaux, c'est un défaut commun aux tanneries russes, et les fourreurs de la capitale se plaignent eux-mêmes de la préparation insuffisante des peaux qu'ils ont charge d'ouvrer[2]. »

[1] Voy. *Revue Britannique*, mars 1894.
[2] *La Russie économique et sociale*. 1896.

Grâce aux énormes forêts qui couvrent une partie de la Russie, le bois y est commun. L'Etat va jusqu'à offrir aux paysans celui qui pousse dans ses domaines afin de les aider dans le développement de leurs petites industries. Si le bois de la forêt voisine n'est pas de qualité convenable, les paysans s'associent pour envoyer un ou deux des leurs acheter plus loin la provision nécessaire. L'industrie paysanne s'empare alors de ce bois qu'elle façonne de mille manières. Elle fabrique pour les charrons et les carrossiers des pièces grossières à la vérité, mais d'un bon marché inouï. Une paire de roues avec jantes de peuplier coûte de 1 rouble et demi à 2 roubles. Du gouvernement de Saratof viennent des charrettes toutes faites, des brancards, des roues avec rayons de bouleau goudronnés, des jantes. Un seul village dans le gouvernement de Vladimir fabrique par an 2000 traîneaux de bois de genévrier. Un autre encore, du gouvernement du Kiev, produit presque uniquement des *dougas*, cette pièce caractéristique de l'attelage russe, qui va, en forme de berceau, d'un brancard à l'autre, au-dessus du garrot du cheval. La douga est fabriquée avec une espèce de cytise cultivé spécialement pour cet emploi dans les gouvernements de Koursk et de Voronèje.

L'industrie villageoise est même assez ambitieuse pour tenter la construction du fiacre vendu directement au cocher. Le *droschky* de cette espèce est livré pour un prix extrêmement bas, souvent payable à crédit. Mais le bois vert, la fonte, la toile cirée, y tiennent lieu de bois sec, de fer et de cuir.

La charpenterie se prête assez mal à la main-d'œuvre domestique. Quelques villages font pourtant des bois de fenêtres qui sont expédiés au loin. Les bateliers des bords du Dniéper occupent leur chômage d'hiver à la construction de canots de peuplier, larges de $0^{m},55$, longs de 6 mètres, qui se vendent 5 à 6 roubles.

La tonnellerie est entre les mains des paysans. Dans un canton du gouvernement de Tver, dix-sept villages sur vingt et un sont uniquement habités par des tonneliers. Le gain de l'ouvrier n'est pas supérieur à 2 roubles par semaine.

Comme il est naturel, les objets utiles aux manufactures se fabriquent dans les régions voisines des centres industriels : les peignes à filer, qui sont en érable, les caisses d'emballage en aulne léger, qui servent aux envois en Orient. La plus grande production vient de Makharievsk, près de Nijni-Novgorod et de Perm.

Les meubles en bois recourbé se font dans le gouvernement de Kazan. On y peut acheter des chaises pour cinquante copecks et des fauteuils pour quatre-vingts.

Le district de Séménovosk, du gouvernement de Nijni-Novgorod,

livre à la consommation de toute la Russie 50 millions de cuillers en bois. Là, les paysans pratiquent complètement la division du travail. Les habitants d'un hameau dégrossissent les cuillers qu'un autre hameau tourne et qu'un troisième peint, sans qu'un village et encore moins une seule famille soit capable de faire une cuiller entière.

Les paysans des environs de Moscou sont particulièrement adroits. Certains objets sont ciselés par eux avec une telle perfection, affirme-t-on, que les marchands qui se chargent de les revendre y mettent une marque de fabrique et les offrent comme venant de l'étranger. Ces mêmes paysans fabriquent encore de la vaisselle en terre glaise, en faïence, en porcelaine; la plus grande partie des chapeaux qui, après avoir reçu le dernier coup de fer du chapelier, sont vendus en Russie; des abaques, dont les Russes ont conservé l'usage pour les additions et les soustractions. Le gouvernement de Viatka produit les boîtes à musique et les orgues mécaniques qui ont leur place dans tout restaurant russe.

Ailleurs, l'industrie villageoise fait les grelots, les clochettes, la serrurerie commune; dans les environs de Toula elle s'acquitte de presque toute la fabrication des ustensiles de ménage en cuivre, au premier rang desquels est le samovar. Des pièces d'argenterie ordinaire, fourchettes et cuillers, sortent des mains d'ouvriers paysans du gouvernement de Kostroma. Ils travaillent aussi le cuivre et même les pierres fausses. La bijouterie qui vient des villages des environs de Kazan fournit aux Tatars les bibelots dont ils se parent, et les objets niellés proviennent du Caucase.

Quant au tissage sous ses diverses formes, il est répandu dans presque toute la Russie. Dans le gouvernement de Viatka, on abat annuellement plusieurs centaines de mille de tilleuls et on se sert de l'écorce pour tisser des sacs et des nattes. Ailleurs, on utilise l'écorce de ce même arbre en lanières minces pour confectionner les semelles des chaussures que portent tous les paysans russes du Nord et de l'Est.

Plus de deux cent mille femmes du gouvernement de Tver tissent, chaque année, 22 millions de mètres de toile de lin. Dans les gouvernements de Moscou et de Vladimir, les tissus de soie sortis des mains des paysans atteignent une valeur égale au chiffre de production des fabriques.

Toutefois, malgré la multiplicité et l'abondance de ses produits, l'industrie paysanne n'en retire pas tous les bénéfices auxquels elle aurait légitimement droit. Les paysans ne peuvent que par exception vendre directement leurs produits. Les intermédiaires les exploitent. Pour remédier à cet inconvénient et pour soutenir

l'industrie paysanne, si intéressante en elle-même comme favorable au maintien de la vie patriarcale et à l'attachement traditionnel du peuple à la terre, le gouvernement a organisé des expositions consacrées exclusivement à cette branche de la production nationale. A l'exposition de Chicago, une section affectée aux produits de l'industrie paysanne russe, sous la direction de Mme la princesse Schakhovskoï, a été fort remarquée. Cette année encore, à l'exposition de Nijni-Novgorod, la section des industries villageoises a été une nouvelle preuve de l'importance des travaux effectués dans les campagnes; en même temps, elle montre que le goût s'y affine de plus en plus.

Ainsi, le Russe est apte à devenir un bon ouvrier; il a des tendances artistiques, susceptibles d'être développées par la culture, il a l'habileté de main et l'intelligence qui le rendent capable d'apprendre tous les métiers. Avec son aide, l'Empire des tsars est appelé à devenir une grande nation industrielle, puisqu'il possède des richesses minières et tous les éléments nécessaires au rapide établissement des grandes industries.

IV

LES GRANDES INDUSTRIES

Les chiffres de l'exploitation ne correspondent point aux richesses naturelles du sous-sol russe, parce que certaines industries minières ne sont encore qu'à leur début et ne disposent pas de capitaux suffisants. Les mines d'or et d'argent de Sibérie ne sont pas sans importance. Des gisements aurifères y ont été découverts successivement et mis en exploitation; de même, dans l'Oural, le Caucase, la Finlande. Quarante mille ouvriers environ ont extrait, au total, 38 381 kilogrammes d'or, en 1895. C'est avec le métal précieux de ces diverses provenances que le gouvernement russe a pu constituer des réserves d'or considérables dans les caves de la Banque d'État, à Saint-Pétersbourg et au Trésor public.

La quantité d'argent extraite dans l'Altaï est minime relativement aux quantités fournies par le monde entier. Par contre, la Russie est au premier rang pour la production du platine (4128 kg. en 1891, extrait presque uniquement du gouvernement de Perm.) Elle a de nombreux gisements de cuivre, plomb, manganèse, zinc, sel gemme, mercure, qui sont exploités d'une façon très insuffisante.

L'extraction du minerai de fer fait chaque année de très grands progrès et en même temps les fontes, fers, aciers, sont fabriqués en quantités croissantes.

Mais dans ce pays de Russie où l'industrie a l'avenir devant elle, il existe d'autres sources de richesses inestimables, ce sont le charbon et le naphte.

Le célèbre ingénieur Imphey Murchison a affirmé que la région moscovite repose sur un gisement de houille. La Sibérie en renferme des gisements considérables. Actuellement, on ne l'exploite qu'à Sakhalin, dans les steppes kirghises et dans le district de Koumetz. Des couches épaisses sont estimées contenir 1 million de tonnes. Près de l'Oka, un dépôt par couches minces est évalué à 6 millions de tonnes; on en connaît d'autres en Pologne, dans la Sibérie orientale et sur le territoire de l'Amour. Sans aller chercher des gisements peu accessibles aux extrémités de l'empire, le mineur russe a un champ ouvert dans le bassin du Donetz (Russie méridionale). D'après les renseignements de deux ingénieurs français, MM. Payen et Coste, on peut estimer à 1000 milliards de mètres cubes de charbon l'ensemble de ce dépôt carbonifère où se trouvent toutes les variétés : houille grasse, anthracite, houille pour la fabrication du coke.

La multiplicité des moyens de transport peut seule permettre la mise en œuvre d'une pareille richesse. Aussi, en 1840, au retour de ses explorations dans cette région, M. Le Play était-il en droit de dire « que le bassin du Donetz ne prendrait jamais d'importance, les charbons n'ayant aucun moyen d'arriver jusqu'à la mer Noire, ni dans le reste de la Russie ». Mais en matière économique, il ne faut jurer de rien à longue échéance. La vérité d'aujourd'hui devient l'erreur de demain. Actuellement, les chemins de fer établissent les communications des exploitations houillères avec l'intérieur de la Russie et avec la mer Noire.

Sans doute, les Russes ne renonceront pas immédiatement à leurs habitudes séculaires; longtemps encore ils emploieront le bois de leurs forêts et le charbon de bois comme combustibles. Mais il est certain que la consommation du charbon de terre prendra une extension de plus en plus grande. Les chiffres le prouvent déjà. La Russie importe de la houille. Elle a été, en 1894, tributaire de l'Allemagne, et surtout de l'Angleterre, pour près de 2 millions de tonnes. Toutefois sa production annuelle qui, en 1860, n'était que d'environ 130 000 tonnes, dépasse aujourd'hui 7 millions de tonnes, et ce n'est là qu'un début.

Si les Russes ont des rivaux en Europe pour la houille, ils ont le singulier avantage de n'en point avoir pour le naphte; les Américains sont au monde leurs seuls concurrents. Les gisements de naphte découverts en Autriche, en Alsace, en Italie, ne peuvent entrer en ligne de compte. Non seulement dans le Caucase, mais

encore dans le gouvernement d'Arkhangel, de Samara, dans l'Oural, dans le Turkestan, et jusque dans l'île Sakhalin, située à l'extrémité orientale du continent asiatique, la Russie est richement dotée du précieux combustible. La presqu'île d'Apchéron qui s'avance dans la mer Caspienne, près de Bakou, est le centre de l'industrie d'extraction de l'huile minérale. Des résultats pleins de promesses ont été obtenus dans le nord du Caucase, à Groznii. Dans un avenir prochain, l'isthme de Taman, la vallée de Kouban, les flancs du Caucase, dans la province de Terek, seront exploités à leur tour, lorsque la production aura su s'ouvrir de plus larges et de plus faciles débouchés.

L'exploitation des sources de naphte à Bakou remonte à la plus haute antiquité; mais ce n'est guère qu'en 1840 qu'elle prit un caractère industriel. A cette date, elle fut soumise à un monopole concédé par le gouvernement russe. La production s'éleva peu à peu à 24 000 tonnes de pétrole jusqu'en 1872. Le monopole fut alors supprimé. Immédiatement la production tripla. On se mit à pratiquer les sondages artésiens déjà inaugurés en Amérique. La première source jaillissante apparut en 1873. On s'aperçut que la presqu'île entière de l'Apchéron n'était qu'un immense réservoir de naphte. La fièvre de l'entreprise stimula l'activité de tous. N'était-ce point un spectacle fascinateur que le jaillissement de certaines fontaines jusqu'à une hauteur de plus de 100 mètres au-dessus du sol, suivi de la formation presque instantanée de véritables étangs de naphte? On cite un puits qui pendant douze ans a donné 8000 à 10 000 pouds (le poud = $16^{kg},37$) de naphte par jour. Mais cela n'est que l'exception. Dans la majorité des cas, il faut aller puiser le naphte au fond des puits, souvent jusqu'à 300 mètres au-dessous du sol. La production de naphte brut s'est élevée à 340 000 tonnes en 1880, à 3 millions de tonnes en 1890; elle a atteint 5 millions 600 000 tonnes en 1895.

Le naphte brut est impropre à la consommation. Il faut l'affiner avant de le livrer au commerce. Par la distillation et divers procédés d'épuration, on en retire successivement la benzine, la gazoline, la kérozine ou huile d'éclairage, et la mazude qui sert au chauffage. Ce travail du pétrole s'effectue dans des usines dont un grand nombre s'élèvent à Tchornigorod, — la Ville noire, — aux portes de Bakou.

De là le naphte raffiné est expédié dans deux directions principales. Pour la consommation intérieure de l'empire, il est transporté par la mer Caspienne jusqu'à l'embouchure du Volga, dans des steamers-citernes disposés de manière à recevoir l'huile en vrac. Ensuite le naphte est transvasé dans des bateaux-citernes à faible

tirant d'eau qui remontent le Volga et déposent leur chargement à Tsaritsine, le grand entrepôt de pétrole pour l'intérieur. En effet, comme les glaces rendent la navigation impossible sur le Volga pendant quatre ou cinq mois de l'année, précisément au moment de la plus grande consommation du pétrole, on en forme un stock considérable à Tsaritsine pour l'écouler selon les demandes en wagons-citernes jusqu'aux confins de l'empire et même au dehors. La Compagnie Nobel possède à elle seule pour ses transports un matériel considérable; ses navires ont une valeur de 6 millions de roubles et ses wagons-citernes de 3 millions.

Le pétrole est appelé à entrer d'autant plus dans l'usage courant qu'il est déjà l'agent moteur par excellence des voitures automobiles. Il rendra de grands services dans la marine de guerre, par suite du peu de place qu'il occupe, tout en pouvant fournir une grande quantité de chaleur. Le grand cuirassé *Tchesmé*, dont la cuirasse a $0^{m},40$ d'épaisseur et qui jauge plus de 10 000 tonneaux, doit avoir ses chaudières chauffées au pétrole. Au reste, les ingénieurs russes, depuis plusieurs années, emploient le naphte comme combustible à bord des bateaux naviguant sur la mer Caspienne ou sur le Volga, et pour les locomotives des chemins de fer. Le pétrole, et plus souvent les résidus de distillation, l'astatki, forme une partie du combustible consommé par les chemins de fer de l'empire. Ce liquide est employé de la façon la plus avantageuse au chauffage des locomotives sur la ligne Bakou-Batoum. On l'injecte automatiquement dans le foyer et on en règle la combustion avec autant de facilité qu'on peut le faire pour un bec de gaz.

Assurément le naphte ne détrônera pas le charbon, mais, dans un pays comme la Russie, où les transports doivent s'effectuer à de si longues distances, il en sera toujours le très précieux auxiliaire.

IV

LES MANUFACTURES

Le commerce et l'industrie russes prennent actuellement un essor assez rapide pour qu'il soit apparent dans les statistiques des dernières années. La balance générale du commerce de l'empire est représentée en roubles par les chiffres ci-après :

Années.	Exportation.	Importation.
1892	489 410 000	403 880 000
1893	613 732 000	463 546 000
1894	684 474 000	559 572 000

L'industrie russe est née et a grandi sous le régime du protectionnisme le plus déclaré. La plupart des produits étrangers sont frappés à l'entrée de droits si élevés qu'on peut les considérer, pour certains articles, comme prohibitifs. Cette tutelle gouvernementale a déterminé la création d'industries qui, sans elle, auraient été incapables à leurs débuts de supporter la concurrence des produits étrangers; mais elle a eu une autre conséquence d'importance secondaire peut-être, assez curieuse toutefois pour être signalée.

Les fabricants étrangers, pour s'affranchir des droits trop élevés, ont installé des fabriques en Russie. Non loin de la frontière, ils ont créé deux centres industriels : Lodz et Sosnovica. Dans cette dernière ville, les constructeurs de machines pour un tiers seulement portent des noms russes. Ce qui nous intéresse plus spécialement, c'est de savoir que des Français, habitant Moscou, y ont établi des industries diverses, dont plusieurs ont une quarantaine d'années d'existence. On compte ainsi à Moscou quatre fabriques de soieries, cinq d'indiennes, une de quincaillerie, une de parfumerie, une de chocolaterie, appartenant à des Français.

La maison la plus importante est celle de M. Giraud. Fondée en 1875, elle s'est régulièrement agrandie chaque année; elle possède actuellement 1545 métiers mécaniques et une installation complète de toutes les branches concernant la soierie : dévidage, ourdissage, moulinage, teinture et apprêts. Le personnel comprend quinze contre-maîtres et chefs d'ateliers, tous Français, et 3090 ouvriers logés et nourris à l'usine. Les produits qui y sont fabriqués sont principalement les articles teints en pièce, les satins, les surahs, les damas, les doublures, la petite nouveauté à bon marché [1].

Deux autres fabriques françaises à Moscou (Manufactures de soieries fondées par MM. Goujon et Moussy — H. Simonod et Cie), occupent ensemble 1800 ouvriers.

Toutes les grandes fabriques de Bogorodsk, centre important de l'industrie de la soie, sont russes. A Moscou, il convient de citer une des plus anciennes fabriques de Russie, celle de MM. Sapojnikof frères. Elle ne tisse que l'article riche et cherche moins à réaliser de gros bénéfices qu'à créer des produits artistiques rivalisant avec ceux de l'industrie lyonnaise. Ses brocarts d'or et d'argent, brocatelles, velours, damas, soieries ont une réputation européenne et ont été admirés à Paris à l'exposition de 1889. Certains métiers tissant les brocarts ne produisent pas plus d'une pièce par an. Outre cette fabrique, les Sapojnikof tiennent à Moscou le plus

[1] *Rapports commerciaux* des agents diplomatiques et consulaires de France, 1895. — *Le Génie moderne*, 1er août 1896. Article de M. Barbe, ingénieur des établissements Giraud.

grand magasin de soieries et d'ameublement qui existe en Russie. Ils font en France des achats d'assortiments pour environ 300 000 roubles par an. Au reste, leur chiffre annuel d'affaires, dans leur magasin de détail, atteint 3 millions de roubles.

L'industrie cotonnière est de celles dont la Russie peut être fière. C'est une démonstration éloquente des aptitudes et de l'activité industrielles de son peuple. A l'exposition universelle de 1851, les articles de coton russe parurent médiocres; l'exposition de Moscou de 1882 montra qu'ils pouvaient être mis en parallèle avec les meilleurs produits étrangers. Depuis 1882, grâce au perfectionnement de l'outillage et des procédés de travail, de nouveaux progrès ont été accomplis. L'exposition nationale de cette année à Nijni-Novgorod en a été la constatation.

La production du coton avait doublé de 1870 à 1882; depuis lors, elle croît sans cesse. En 1894, elle comptait pour la filature et le tissage 65 fabriques disposant de plus de 3 millions de broches, 39 711 métiers et 136 403 ouvriers; la valeur totale se chiffrait par 143 millions de roubles. L'industrie des indiennes compte à elle seule 277 fabriques. Pour donner un exemple de l'importance de certains établissements, les Morozof fils, dans leur manufacture de Bogorodsko-Gloukhofsk, n'emploient pas moins de 13 000 ouvriers qui travaillent le coton de toutes façons : filature, tissage, teinture, impression, fantaisie et velours. L'industrie russe en est venue au point de ne plus répondre seulement à la demande nationale, mais à se livrer à l'exportation en Orient, dans l'Asie centrale et en Chine, où les tissus de coton russe rivalisent avec ceux de l'étranger.

Il faudrait dresser des statistiques pour avoir une idée plus précise de l'industrie russe et faire de longues énumérations comprenant les industries du lin, du papier, du cuir, des métaux, machines et outils, bijouterie, verrerie, cristallerie, céramique, produits chimiques, tabac, alcool, substances alimentaires, construction de navires, carrosserie[1]. Mentionnons à part cependant l'industrie du sucre dont la production pourrait être beaucoup plus considérable avec les ressources dont elle dispose. Il est vrai que la consommation est loin d'être ce que l'on pourrait croire dans un pays de 125 millions d'habitants. Faut-il expliquer ce fait par les habitudes du Russe qui sucre sa bouche et non sa tasse? Avec un morceau qu'il garde dans sa bouche et qui y fond lentement, il peut sucrer au passage le contenu de trois ou quatre tasses

[1] On trouvera la plupart des statistiques et des détails sur chacune de ces industries dans l'intéressant ouvrage déjà cité : *La Russie économique et sociale,* de M. le vicomte Combes de Lestrade.

de thé. Il réalise ainsi une sensible économie. Les fabricants sont obligés de satisfaire aux goûts de leurs consommateurs; ils doivent donner au sucre une certaine dureté, et dans ce but ils le caramélisent fortement.

Avec la protection du gouvernement, l'initiative individuelle a obtenu de grands résultats dans toutes les branches de l'industrie. On peut dire que cette initiative a été provoquée elle-même par le mouvement général des idées qui modifient peu à peu les hautes classes de la société russe. M. E. Melchior de Vogüé, dans *Souvenirs et Visions*, exprime éloquemment l'impression qu'il a gardée de ses visites chez plusieurs propriétaires et gentlemen farmers de l'Ukraine. « Il est intéressant, dit-il, de surprendre dans ces réunions de province, une transformation morale de la Russie qui va de pair avec la transformation matérielle. Je remarque deux types bien caractérisés; l'un, ancien, celui que la littérature appelle l'homme des « années quarante » et dont la figure est si en relief dans les romans de Gogol et de Tourguenef, bon vivant, hâbleur et dissipateur, engageant ses terres et gaspillant sa vie, ennemi de la réflexion, esclave de son caprice, tel que l'avaient fait les mœurs faciles du servage; l'autre, homme de la génération nouvelle, est sérieux et instruit, préoccupé des problèmes qui s'imposent à son pays; il a de l'ordre, des vues et un but dans la vie, il suit patiemment une carrière, ou cultive ses terres avec des idées à lui. » Cet homme nouveau, semeur des progrès modernes, est souvent grand seigneur; il donne l'exemple avec l'autorité que confère l'intelligence unie au prestige du nom. Les usines de l'Oural, qui produisent de la fonte pour des millions de roubles, appartiennent au comte Strogonof, au prince Abamelek, à la famille Demidof, au prince Bieloselsky, à M. Polotsof. Il y a en outre en Russie des hommes qui se sont formés eux-mêmes et qui savent contribuer à la prospérité de leur pays avec une ténacité et une force de volonté remarquables. Yvan Guerassinovitch Karitonenko, mort à soixante-dix ans il y a peu d'années, en est un exemple très frappant. M. Jules Benard, membre de la Société nationale d'agriculture, après avoir visité en 1890 l'exploitation de M. Karitonenko, située à Soumy, gouvernement de Kharkof, a raconté la vie de cet homme exceptionnel.

Dans son enfance, Ivan Karitonenko gardait les oies. A l'école du village, on lui enseigna à lire, à écrire, et son père l'envoya à Kharkof pour y apprendre le métier d'épicier. Tout chemin conduit à la gloire celui dont une bonne fée guide les pas. Quelques années se passent; Ivan se lance dans le commerce des sucres, il épouse la fille de son patron. Son intelligence, sa probité, lui attirent la

confiance de tous; avec les bénéfices déjà réalisés, il peut affermer pour son propre compte la sucrerie de Nicolaïevska avec un domaine de 8000 hectares.

Depuis 1855, il est à la fois agriculteur et industriel. Agriculteur, il réforme les mauvais procédés en usage dans sa contrée, soumet ses terres à un assolement judicieux, utilise le fumier perdu jusqu'alors ou employé comme chauffage par les paysans, améliore son bétail et son matériel agricole. Industriel, il transforme complètement l'outillage de sa sucrerie. Au bout de peu d'années, le fermier est propriétaire de son domaine. Alors il perfectionne sans cesse ses procédés de culture de la betterave, il relie par des chemins de fer les bâtiments de son exploitation, il fait construire une étable pouvant contenir quatre cents bœufs et comportant tout l'outillage nécessaire à la préparation des aliments, hache-paille, chaudières pour la cuisson, etc.; quatre cents faucheuses et moissonneuses, cinquante batteuses à vapeur l'aident à faire sa récolte. L'élevage du cheval l'intéresse. Il fait des achats d'étalons à des éleveurs français; il a huit mille chevaux, dont plus de cinq cents sont des demi-sang percherons. En 1890, M. Karitonenko était propriétaire de 90 000 hectares formant huit domaines pourvus chacun d'une fabrique de sucre parfaitement outillée, pouvant travailler 50 millions de kilogrammes de betteraves par campagne. La raffinerie de Soumy donne par an 18 millions environ de kilogrammes de sucre.

On se plaît d'autant mieux à rappeler le souvenir de M. Karitonenko qu'il était un ami de la France. En 1875, il entendit parler des menaces de M. de Bismarck et se rendit saluer le tsar Alexandre II à son passage à Kharkof. Là, en présence des autorités gouvernementales, il lui dit : « Sire, si vous faites la guerre à l'Allemagne, moi, Ivan Guerassinovitch Karitonenko, j'arme et j'entretiens pendant toute la durée de la guerre une division de cavalerie. »

Un peuple d'où sortent de pareils hommes, patriotes au cœur chaud, au caractère fortement trempé, peut prétendre à de hautes destinées, quand des éléments d'ordre sociologique facilitent son extension industrielle. C'est le cas de la Russie. Ce ne sont pas seulement les individus qui agissent, mais encore les groupes. A côté de l'action personnelle, on voit les effets de l'action collective. La race slave a une tendance naturelle à l'association. Les artisans de presque tous les métiers, à la ville et même à la campagne, se réunissent volontiers en sociétés temporaires ou permanentes, en vue d'un travail déterminé. Ce sont les « artèles ». La base essentielle de leur organisation, c'est l'association du travail et du

capital. Les grands artèles sont, en réalité, des sociétés coopératives de production. Nul n'y peut entrer sans donner son travail total et sans faire l'apport d'un capital. Les artèles se chargent des rôles les plus variés. Celui de Chestov, par exemple, s'était chargé, à ses risques, de la surveillance générale à l'Exposition de Moscou. D'autres procurent à forfait aux chemins de fer de l'Etat ou des Compagnies, des caissiers, des contrôleurs, des facteurs, des employés, des ouvriers pour les gares. Ils acceptent la responsabilité de toute faute commise par l'un de leurs membres.

Le seul obstacle réel au développement de l'agriculture et de l'industrie russes — on l'a remarqué déjà, — c'est la difficulté et la longueur des transports. On peut même s'étonner de l'importance de certaines foires, celles d'Irbit, de Kharkof, de Nijni-Novgorod, la plus célèbre de toutes, — fréquentée aujourd'hui par un plus grand nombre d'Asiatiques que d'Européens et où le mouvement des affaires peut être évalué à plus de 500 millions de francs, — quand on considère les voyages étonnants accomplis par les acheteurs et les vendeurs. Les Russes ne craignent donc pas de franchir les longs espaces; aussi, lorsque tous les moyens de transports dont dispose la science moderne auront été mis en œuvre pour établir des communications directes entre les parties les plus éloignées de l'empire, l'équilibre économique s'établira bientôt.

Le gouvernement a si bien compris l'importance de cette question qu'il n'a rien négligé pour la résoudre. Un ministère spécial des voies et communications a été créé. Les progrès obtenus chaque année sont visibles. Le remorquage à vapeur par les fleuves a remplacé le halage avec des chevaux ou des hommes. L'Obi, qui sert au trafic entre l'Europe et l'Asie, prendra d'ici peu une importance nouvelle. On réunit actuellement l'Obi à l'Iénisséi par un canal joignant le Ket à la Kas, et on aura ainsi une route fluviale d'environ 5300 kilomètres se rendant de Toumen jusqu'à Irkoutsk. En même temps, le gouvernement ne recule devant aucune dépense pour étendre en tous sens le réseau des voies ferrées. La longueur totale en est aujourd'hui de 37 000 kilomètres. Le chemin de fer Transcaspien, si rapidement construit par le général Annenkof, ouvre au commerce russe les débouchés de la Perse orientale. Ce premier succès a inspiré aux Russes le projet grandiose du Transsibérien, qui joindra les rives de la Baltique à celles du Pacifique par une voie ferrée continue. De Tcheliabinsk, point d'attache aux chemins de fer européens, jusqu'à Vladivostock, la ligne projetée a 7588 kilomètres. Le 12 mai 1891, le Grand-Duc Héritier inaugurait les travaux à Vladivostock. Depuis lors, l'entreprise est très activement conduite. A la fin de l'année 1895, les travaux partant de

Tcheliabinsk vers Irkoutsk étaient déjà terminés jusqu'à Krasnoïarsk, distant de Saint-Pétersbourg de 4918 kilomètres.

On ne saurait apprécier mieux que les marchands russes de la foire de Nijni-Novgorod, l'utilité du Transsibérien : « Ce chemin de fer sera d'une immense importance économique pour la Russie, disaient-ils dans une adresse au tsar, en 1889. Il reliera à l'Europe, à travers la Russie, 400 millions de Chinois, 34 millions de Japonais. Les efforts qu'a faits l'Allemagne pour conquérir les marchés du Pacifique, les tentatives pour achever le canal de Panama prouvent clairement que sur le Pacifique se dénouera la lutte commerciale actuelle. Le chemin de fer canadien a pris une large part du transit des soies, du thé et des fourrures qui, auparavant, arrivaient en Europe par Suez. Sans nul doute, une forte fraction prendra la route de la Russie, lorsqu'on ira d'Europe à Shanghaï par Vladivostock, en 20 jours, au lieu de 35 qu'exige la route du Canada, de 45 qu'on emploie par Suez. »

Une pareille entreprise, la plus gigantesque des temps modernes, aura une influence considérable sur le développement de la richesse de l'Empire russe, en même temps qu'elle déplacera vers l'Orient le centre de la politique européenne. La Russie y dépensera un milliard, c'est-à-dire moins d'argent qu'il n'en faut pour payer les frais d'une guerre meurtrière. Le fardeau de cette dépense ne chargera guère le peuple : la part de chaque Russe dans la dette de son pays n'est que de 104 francs, tandis qu'elle s'élève, pour chaque Français, à plus de 850 francs! Sa Majesté Nicolas II, l'auguste président de la commission du Transsibérien, aura la gloire d'accomplir la grande œuvre qu'il a étudiée et préparée pendant sa jeunesse. Il confirmera la prospérité de son empire en fortifiant l'unité du territoire et en suivant les nobles et pacifiques traditions de son illustre père, le tsar Alexandre III.

Norbert Lallié.

LA LITTÉRATURE FÉMININE

EN ALLEMAGNE[1]

IV

« Le romancier est un simple conteur, a dit G. Sand; mais sous le conteur, il y a l'homme. L'idéal particulier de l'individu est donc empreint dans son récit, et le récit s'élève ou s'abaisse selon que l'idéal vole ou rampe. Le roman doit-il procéder par la réalité absolue ou par l'embellissement de la vérité? Question énorme pour les discussions qu'elle a soulevées, question niaise pourtant, car l'art procède comme peut procéder l'artiste. Dis-moi qui tu es, ce que tu crois, ce que tu sais, je te dirai ce que tu imagineras. » — « Ne prends pas la vertu vraie pour un lieu commun en littérature, écrivait-elle à Gustave Flaubert. Donne-lui son représentant à travers ces fous et ces idiots dont tu aimes à te moquer. Quitte la caverne des réalistes et reviens à la vraie réalité qui est mêlée de beau et de laid, de terne et de brillant, mais où la volonté du bien trouve quand même sa place et son emploi. » Et dans une autre lettre : « Il faut aimer, il faut pleurer, il faut souffrir, créer, espérer, être..., ne pas compter les chutes, les blessures, les vains espoirs, les cruels événements de la pensée, mais toujours se relever, ramasser, rassembler les lambeaux de son cœur accrochés à toutes les ronces du chemin, *aller toujours à Dieu* avec ce sanglant trophée. »

« Puissé-je atteindre des cieux très purs, s'écriait à son tour George Elliot, être pour d'autres âmes le calice de vaillance en quelque grande agonie, allumer de généreuses ardeurs, nourrir de pures amours, être la douce présence du bien partout diffuse et dans sa diffusion toujours plus intense. » Au risque d'abuser des

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 octobre 1896.

citations, nous ajouterons encore ces lignes de Mme de Staël : « Il faudrait parler aux poètes comme à des héros; il faudrait leur dire : Soyez vertueux, soyez croyants, soyez libres; respectez ce que vous aimez, sanctifiez votre âme comme un temple, et l'ange des nobles pensées ne dédaignera pas d'y apparaître. »

Cette poétique élevée, cette belle conception de l'art, l'optimisme souverain qui émane de l'ensemble des œuvres des trois femmes célèbres que nous venons de nommer, sont communs aussi aux deux meilleures romancières allemandes : Louise de François et Mme Marie Ebner d'Eschenbach, dignes de tous points de prendre rang à côté de ces illustres devancières. C'est que, malgré les différences de race, de milieu, d'éducation, de temps, sous la couche plus ou moins épaisse des particularités françaises, anglaises, saxonnes ou autrichiennes, toutes ces femmes portaient en elles des âmes que remplissait l'idéal féminin à sa plus haute puissance, le même sous toutes les latitudes, et qu'éclairait le rayon divin du génie.

La femme, qui avait d'abord été donnée à l'homme pour embellir son existence, après avoir été l'instrument de sa chute, n'a point changé de destination. Elle est restée la consolatrice, celle qui apaise, qui réconforte, qui rassérène, qui essuie les larmes des yeux, panse les blessures du corps et du cœur, celle qui aime, en un mot. L'instinct maternel, le premier qui s'éveille dans la petite fille berçant sa poupée, survit en elle à toutes les autres. Dans les femmes supérieures, les saintes, les créatures de génie, il y a un peu d'Ève, la mère universelle du genre humain. Cette maternité d'adoption est l'intarissable fontaine de Jouvence où elles puisent leur inaltérable jeunesse de cœur et l'invincible espérance qu'elles voudraient opposer à tous les découragements, toutes les négations, tous les désespoirs. Il y a, de plus, dans toute vraie femme, une éducatrice, une vestale, une gardienne du feu sacré. Qu'elle soit de condition humble ou haute, fille d'artisan ou fille de roi, elle cherche toujours à l'allumer et à l'entretenir dans ceux qui lui appartiennent; on trouve de nobles femmes près du berceau ou bien aux côtés de la plupart des grands hommes. L'artiste, dans la femme poète, est d'autant plus grand qu'elle reste plus fidèle à ces deux caractères de mère et de vestale, à ses deux natures de femme et de poète, que l'harmonie entre l'une et l'autre est plus complète, et que la première alimente davantage la seconde. Car ce n'est point pour qu'elle renie les vertus de son sexe et renonce à sa mission qu'il a plu à Dieu de la combler de dons supérieurs; c'est, au contraire, pour qu'elle soit munie de moyens plus magnifiques de la remplir et qu'elle puisse l'étendre au delà de ses limites

ordinaires. Plus sa personnalité artistique aura d'originalité et de force, plus elle saura s'isoler, se soustraire à l'influence des modes et des écoles régnantes pour écouter la voix intérieure qui chante en elle; et à travers les défaillances, les erreurs, les aveuglements auxquels la femme de génie sera sujette comme toute créature humaine, cette voix fera nécessairement retentir ces cris sublimes de vaillance, elle exprimera toujours cette croyance inébranlable au bien, cette aspiration constante vers l'idéal qui sont les traits de famille des plus grandes et des meilleures parmi les femmes de tous les temps et de tous les peuples, et qui marquent, comme d'une rosée bienfaisante et lumineuse, les âpres sentiers de l'humanité.

Voilà pourquoi les lignes empruntées à Mme de Staël, à G. Elliot, à G. Sand auraient pu être écrites par Louise de François et Mme Ebner d'Eschenbach; pourquoi aussi on est constamment tenté, en lisant les secondes, de les comparer aux premières. Cependant, malgré cette ressemblance générale, chacune d'elles possède une individualité bien définie, bien distincte des autres. Grâce aux affinités de race, les rapprochements particuliers sont plus nombreux entre l'Anglaise et les Allemandes. La virtuosité brillante, le lyrisme de Mme de Staël et de G. Sand, leur manquent absolument. L'enthousiasme qui éclate si souvent en fusées chez les deux Françaises, et qui fait encore, çà et là, plus d'une trouée chez l'Anglaise, demeure latent chez les deux Allemandes. C'est comme une lanterne sourde éclairant sûrement, mais discrètement, ou comme un brasier couvant sous la cendre et dont la chaleur vivifiante et douce se répand aux alentours sans que la flamme frappe les yeux.

Les œuvres de Mme Ebner d'Eschenbach, étant variées comme la vie même, sont de beaucoup les plus intéressantes et les plus importantes. Un critique, M. Eric Schmidt, l'a nommée non seulement la première des romancières allemandes du siècle, mais le *premier des romanciers allemands* contemporains. Avant de lui vouer toute l'attention qu'elle mérite, je voudrais esquisser la figure originale et sympathique de Louise de François, et analyser son roman le plus célèbre, *Die letzte Reckenburgerin* (la dernière des Reckenbourg).

Elle a inconsciemment résumé l'histoire de sa vie dans un passage de ce roman : « Quand nous considérons, dit-elle, l'existence des hommes remarquables, telle que nous la présentent l'historien et le conteur, nous y trouvons, au milieu des chaudes luttes de la jeunesse, dans la joie et dans la douleur, un violent désir, un effort constant tendant à dégager leur personnalité propre et à pénétrer

celle des autres jusqu'à ce qu'à la fin, après bien des combats, satisfait ou résigné, leur moi s'apaise, les natures héroïques, s'oubliant elles-mêmes, se dévouent aux autres; les penseurs et les poètes s'élèvent au-dessus des événements, les regardant défiler devant eux avec une sereine tranquillité. » Elle fut à la fois une de ces natures héroïques et l'un de ces poètes. Née riche et belle, elle vit la destinée s'ouvrir d'abord devant elle comme un mirage éblouissant, tout plein de promesses et se changer tout à coup en un désert aride et pierreux, fécond seulement en douleurs et en sacrifices. Elle n'avait que deux ans quand son père mourut. Sa mère s'étant remariée, sa première jeunesse s'écoula en partie dans la maison de l'un de ses oncles, militaire comme on l'était de père en fils dans la famille de François. Brillante, spirituelle, très fêtée, elle s'était fiancée à l'âge de dix-sept ans. L'une de ses amies de ce temps-là a gardé dans son journal le souvenir de sa beauté, de sa gaieté, de ses succès. « Un soir à souper, dit Mme Ebner d'Eschenbach, à laquelle nous empruntons ces quelques détails, le fiancé, comte de G... avait dit, entre autres choses, que son plat de prédilection était les pommes de terre frites. Louise se pencha vers sa voisine pour lui demander tout bas : « Comment les prépare-t-on? » Elle devait bientôt se trouver dans la nécessité de les préparer elle-même, mais non pour celui auquel elle pensait en cet instant. Ayant perdu toute sa fortune par l'incurie de son tuteur, après une lutte douloureuse, marchant courageusement sur son cœur, elle rendit au comte son anneau de fiançailles et retourna près de sa mère.

Vers le même temps, il lui naquit un frère, le dernier de trois. En l'apprenant, Louise tomba à genoux en pleurant de joie pour remercier Dieu et fit vœu de consacrer sa vie à ce petit être. « Ce sera mon fils, s'écria-t-elle, mon fils à moi. » Dès lors commença pour la jeune fille une vie de labeur et de souffrances. Malgré toute sa vaillance, les rudes coups dont la destinée la frappait avaient altéré sa santé. Malade elle-même et obligée de garder souvent le lit, elle devait soigner sa mère paralysée, son beau-père devenu aveugle, élever son plus jeune frère, pourvoir à l'avenir des autres et à l'entretien d'un ménage dont l'existence était une lutte continuelle contre la pauvreté. L'idée d'écrire ne lui vint qu'assez tard. Il est fort probable que si la nécessité ne l'y eût contrainte, elle n'aurait jamais découvert le talent qu'elle possédait. Les dispositions naturelles qu'elle portait en elle à son insu, épurées par l'épreuve, enrichies par l'expérience et les réflexions d'un esprit élevé, toujours actif, bien que replié sur lui-même, avaient formé à la longue un trésor où elle n'eut besoin que de puiser pour pro-

duire des œuvres fortes et originales. Elle ne connut jamais l'effort, les tortures de l'enfantement intellectuel, les angoisses d'une conscience d'artiste, jamais satisfaite, poursuivant la perfection et désespérant de l'atteindre. Son coup d'essai fut un coup de maître. C'était un récit intitulé : *l'Héritier de Saldeck*. On en a conservé le canevas écrit tout d'un jet, de la même écriture égale courant pendant des pages et des pages sans une hésitation, sans une rature, facilité merveilleuse qui rappelle celle de George Sand. Cette nouvelle parut dans un journal du matin dirigé par le célèbre éditeur Cotta. Celui-ci, ayant deviné sur-le-champ qu'il avait affaire à un talent peu ordinaire, écrivit à Louise pour lui dire que tout ce qu'elle lui enverrait serait le bienvenu. C'était le pain assuré, mais non l'opulence; car si les connaisseurs lui rendaient justice, le grand public lui préférait Louise Mühlbach et consœurs.

Les soins que réclamaient ses malades et ses frères, les travaux du ménage, laissaient à Mlle de François fort peu de temps pour écrire. Elle ne pouvait disposer que des premières heures du jour, prises parfois sur son sommeil. Les années lui enlevèrent l'un après l'autre tous ses chers soucis. Sa mère, son beau-père, ses frères, moururent; son oncle, le général, fut tué pendant la guerre de 1870, et la famille de Louise fut réduite à un seul neveu. Elle était venue s'établir dans la petite ville de Weissenfels, sur la Saale, qu'elle avait habitée autrefois. De la mansarde qu'elle occupait, son regard dominait la ville, les vieux remparts et embrassait les horizons qu'avaient reflétés ses yeux dans l'éclat de sa jeune beauté, de son court bonheur. La solitude ne l'effrayait point; elle portait en elle un monde de souvenirs et de pensées qui la peuplaient suffisamment. Avec le temps, sa santé s'était raffermie; elle était grande promeneuse et grande liseuse. Elle avait quelques amis qui l'appréciaient et la vénéraient : le romancier Gustave Freytag, Karl Hillebrand et un écrivain suisse de grande valeur, Conrad-Ferdinand Meyer, qui entretenait avec elle une correspondance suivie et lui soumettait les plans de tous ses ouvrages.

Il n'avait jamais été dans le caractère de Louise de François de s'attendrir sur elle-même. Elle ne tenait point, comme tant de femmes en ont l'habitude, le journal détaillé de ses sentiments et de ses actions. Quelques mots laconiques, tracés dans ses livres de comptes, toujours bien tenus, indiquaient seulement, de temps à autre, à côté des modestes dépenses, les petits événements de la journée. C'est ainsi qu'on y voit, à la date de septembre 1883, cette phrase où l'Allemagne philosophique et prosaïque se retrouve tout entière : « Je lis Kant et prépare du bœuf aux pommes de terre. » Parfois, quand une circonstance extérieure venait avec plus de

force lui rappeler le passé, un soupir lui échappait presque malgré elle, dernier grondement de lointains orages, laissant deviner ce qu'avaient dû être les luttes d'autrefois. On lit à la même date de 1883 : « Parade impériale à Rosbach; la même qu'il y a quarante-neuf ans. Je m'en souviens comme d'hier. J'avais une robe blanche, une ceinture bleue, un chapeau couvert de muguet. O jeunesse! jeunesse! restée comme de l'or dans le souvenir, et cependant si souvent difficile à traverser, lourde à porter comme du plomb, presque écrasante si l'on n'avait pas l'espérance! Espérances sans accomplissement, souvenirs sans espérances, telle est la vie! » Mais cette mélancolie ne lui était point habituelle. Elle avait conquis la sereine tranquillité dont elle parle, fruit d'une âme profondément religieuse et récompense d'une vie admirablement employée.

Ses œuvres lui ressemblent. « Dis-moi ce que tu es, je te dirai ce que tu imagineras. » Elle a peint la vie comme elle l'entendait; et par la nature même de son talent, sans qu'elle semble l'avoir cherché, chacun de ses romans ou de ses nouvelles renferme une leçon tirée de la vie même et que l'on pourrait presque toujours résumer en une sentence morale. M. H. Mietke a appelé *la Dernière des Reckenbourg*, une incarnation de l'impératif catégorique de Kant.

Les récits de Louise de François ont un petit air vieillot qui leur donne quelque ressemblance avec ceux de Walter Scott, mais un Walter Scott modéré, plus sobre de descriptions, sentant moins la boutique de l'antiquaire, moins préoccupé de couleur locale et la trouvant tout naturellement sous sa plume. Outre ses romans et ses nouvelles, elle avait publié, sans nom d'auteur, une histoire des guerres de la fin du premier Empire que l'opinion publique attribua à son oncle, le général. Son roman le plus célèbre, *la Dernière des Reckenbourg*, semble parfois être conté par quelque vieux grognard saxon qui recueille ses souvenirs d'avant la guerre, en fumant sa pipe, à l'ombre d'un tilleul, au seuil de sa maisonnette. Un critique, tout en louant l'auteur comme il le mérite, lui a reproché de manquer de grâce et de tendresse. Il est vrai que ses héros obéissent plus souvent aux injonctions de leur conscience qu'aux impulsions de leur cœur, mais ils lui laissent cependant tous ses droits; leur sécheresse n'est qu'apparente et devient ici une qualité : elle repose de l'éternelle sentimentalité qui s'étale dans les romans des femmes allemandes, et lorsqu'ils se laissent attendrir, l'effet est d'autant plus heureux que l'auteur n'en abuse pas.

La dernière des Reckenbourg, Eberhardine, est une demoiselle très noble, venue au monde au siècle dernier, dans une petite ville

de Saxe. Sans grande fortune et sans beauté, elle a été élevée, entre son père et sa mère, avec toute la dignité qui convient à son rang, dans la religion de l'étiquette et du respect de soi-même. On lui donne pour compagne d'études et de jeux une petite plébéienne, sa voisine, du nom de Dorothée, charmante créature, aussi vive que jolie, ressemblant à sa protectrice comme un ciel clair et gai ressemble à un ciel couvert. Jeune fille, Eberhardine a été involontairement complice d'une faute commise par sa compagne. Esclave d'une parole engagée un peu par surprise, elle s'efforce d'aider à réparer cette faute, en garde le secret toute sa vie et porte sa part de remords. Les événements de la Révolution et de l'Empire passent sur le monde, bouleversant les destinées des nations et des individus. La dernière des Reckenbourg, qui a hérité des biens de la branche aînée, est devenue une demoiselle d'un certain âge qui concentre en elle toutes les énergies de sa race et recueille tous les hommages, tous les respects que valent une longue lignée d'ancêtres dont le nom fut sans tache, une haute position, une vie irréprochable et une immense fortune éveillant les convoitises et les espérances. Tout à coup le passé se dresse devant Eberhardine dans la personne d'une enfant de six ans, petite-fille de son ancienne protégée. La bouche de l'innocente laisse tomber des paroles dont la calomnie s'empare. On se souvient de certains airs mystérieux qu'a eus autrefois Mlle de Reckenbourg. Les ambitieux, qui se voient trompés dans leurs calculs par cette héritière inattendue, se vengent en criant à l'hypocrisie, et le vide se fait autour de la dernière des Reckenbourg, adulée il n'y a qu'un instant.

Eberhardine, trop étonnée d'abord pour songer à se justifier, se refuse ensuite à le faire par fierté. Elle n'a point oublié les obligations contractées autrefois; ce qu'elle croit être son devoir parle plus haut que le soin de sa considération. Au risque de donner une apparence de vérité aux histoires que l'on raconte, elle garde l'enfant sous son toit et la pourvoit largement de tout ce qu'elle juge nécessaire au corps et à l'esprit, mais de tendresse aucune trace. Rien n'est plus naturellement amené que le changement qui s'opère insensiblement dans le caractère de la vieille demoiselle au contact de la petite fille, et rien n'est plus touchant que de voir sa rigidité et sa froideur s'assouplir et se fondre sous l'influence irrésistible d'une tendresse d'enfant, comme ces glaces de l'hiver qui semblaient vouloir durer toujours et dont le jeune soleil de mars finit par avoir raison. Peu à peu, cependant, sans qu'Eberhardine s'en mette en peine, grâce à la curiosité qui ne repose point, le mystère s'éclaircit. L'estime et l'admiration publiques reviennent à la dernière des Reckenbourg. Elle en jouit encore avant de fermer

les yeux; elle donne sa fille adoptive à un honnête homme, et le roman s'achève, en même temps que la vie de l'héroïne, en un accord harmonieux et bienfaisant, un acte d'actions de grâces et d'humble confiance en Dieu.

Le cadre de ce charmant récit est un coin d'une province de la Saxe, avec ses mœurs patriarcales de la fin du siècle dernier, ses graves questions d'étiquette et de préséance. La sobriété du style n'empêche pas certaines pages d'être pleines de fraîcheur et de verve humoristique. La vérité des caractères et des descriptions, l'élévation morale de ce roman, en font une des œuvres les plus remarquables de la littérature allemande. On ne lit plus guère Louise de François, bien qu'elle soit morte depuis deux ans à peine et que sa dernière œuvre ne date que de vingt-cinq ans; mais on la relira et elle conservera des appréciateurs aussi longtemps que l'on rendra justice à la noblesse de l'âme et au vrai talent.

V

Pour parler comme il convient de Mme Ebner d'Eschenbach, il faudrait être une autre elle-même, posséder tous les secrets de son art, cette simplicité dans la grandeur qui est le trait distinctif de sa personnalité d'écrivain et de femme, unir la finesse à la profondeur, l'objectivité à l'enthousiasme.

Plus heureuse que Louise de François, nulle autre nécessité que celle d'obéir à l'inspiration ne lui mit la plume en main. Elle avait perdu sa mère peu de temps après sa naissance, mais les soins maternels ne lui manquèrent pas. Successivement, sa grand'mère et deux belles-mères, trois femmes très distinguées, dirigèrent son éducation confiée à des gouvernantes françaises et allemandes. Elle fit de bonne heure connaissance avec les œuvres des grands poètes et se sentit naturellement portée à les imiter. Mais, en véritable artiste, elle éprouvait pour la poésie, en même temps qu'un attrait irrésistible, un respect, une terreur sacrée, qui lui inspiraient la défiance d'elle-même et lui firent garder longtemps le secret de ses tentatives. Elle avait épousé, à dix-huit ans, le capitaine baron Ebner d'Eschenbach, parvenu aujourd'hui au grade de lieutenant-feld-maréchal, et sa vie s'écoulait paisible, tantôt à Vienne, tantôt à la campagne, en Bohême, en Styrie ou en Moravie, agitée seulement par les angoisses intimes d'un grand talent qui cherchait son expression.

Ce ne fut que vers sa trentième année qu'elle osa affronter le jugement d'une autorité littéraire en envoyant à un écrivain alle-

mand, alors directeur du théâtre de Carlsruhe, un drame ayant pour titre : *Marie Stuart d'Ecosse*. Son admiration pour les classiques l'avait entraînée dans une voie qui n'était point la sienne; néanmoins, cette œuvre de début portait des marques si incontestables de dons supérieurs, que l'écrivain auquel elle s'était adressée, crut devoir, tout en retournant le manuscrit, y joindre une critique détaillée du drame et de sérieux conseils. Mme Ebner d'Eschenbach a raconté elle-même avec quels battements de cœur, quelle émotion, elle vit son manuscrit lui revenir. C'était par une chaude après-midi d'été. Elle était assise avec sa belle-mère, et occupée d'un ouvrage à l'aiguille, dans le jardin de ce pittoresque château de Reichenbourg, en Styrie, qui appartenait alors à son père, le comte Dubsky, et qui sert maintenant de refuge et de ferme à une colonie de religieux français exilés. Un domestique apporta le courrier qui venait d'arriver. « Ceci doit être pour toi », dit la belle-mère avec quelque surprise, en lui tendant un paquet. La jeune femme prit silencieusement la lourde enveloppe. Maîtrisant son impatience, elle ne l'ouvrit que plus tard, dans l'intimité de sa chambre, et ce fut avec l'avidité d'une affamée, une joie mêlée de douleur et une vive reconnaissance qu'elle lut et relut les précieux conseils d'un homme qu'elle considérait comme un maître. Ces conseils furent, pour ainsi dire, les instruments que cette riche et féconde nature attendait pour produire des fruits de plus en plus excellents.

Il n'est donné qu'à quelques talents exceptionnels, extrêmement rares, d'atteindre du premier coup le degré de perfection dont ils sont capables et de s'y maintenir. Cette maturité précoce n'est le plus souvent qu'un signe de médiocrité, et presque toujours elle est suivie d'une déchéance rapide. Le talent sincère et vrai procède autrement. Son ascension est lente et douloureuse. « On n'arrive dans l'art à un résultat honorable qu'en pleurant », a dit Ingres. L'artiste, en Mme Ebner d'Eschenbach a pleuré, chacune de ses œuvres en témoigne. Elles ont toutes été arrosées par cette eau lustrale de ses larmes d'angoisse, et le noyau d'or pur qu'elles renfermaient, se dégageant peu à peu, est apparu dans toute sa beauté. Mais c'est une beauté discrète dont l'éclat n'éblouit point. La foule, qui ne court qu'à tout ce qui brille, a longtemps passé près d'elle sans la voir. « Pendant que l'on tire un feu d'artifice, personne ne regarde le ciel étoilé », a-t-elle écrit avec justesse. Si sa modestie n'égalait son talent, on pourrait croire qu'elle a dû trouver, dans la conduite du grand public à son égard, une preuve à l'appui de cette pensée.

Mais l'indifférence de la foule l'inquiétait peu; elle ne se souciait

point de lui plaire; elle avait une tâche bien autrement sérieuse à remplir. L'idée qu'elle s'était faite de la vie, la voix impérieuse qui parlait en elle et qu'elle écoutait avec joie et tremblement, ne lui permettaient point de courir après un hochet aussi incertain, aussi fragile que la faveur populaire. Elle allait son propre chemin, préoccupée avant tout de son perfectionnement moral et de celui des autres, élargissant et perfectionnant par là même, à chaque pas, sa personnalité artistique; ouvrant sur le monde et la vie du prochain des yeux lucides, compatissants, qu'aucun parti-pris, aucun préjugé n'aveuglait; avide de vraie beauté, sachant la découvrir partout où elle se dérobe; douce à toutes les misères, souriant avec une indulgente et fine ironie devant les petits défauts et les petites faiblesses, mais impitoyable au vice orgueilleux ou invétéré, étudiant l'humanité « avec le cœur d'une mère et la conscience d'une prêtresse », et donnant, dans ses œuvres, une expression de plus en plus parfaite à sa vaillante conception de la vie. « Il n'y a peut-être pas, a dit un critique, dans toute la littérature allemande du siècle, un seul poète qui ait atteint, dans une telle mesure, cette admirable unité entre ses deux natures, humaine et artistique, entre le vouloir et le pouvoir, la pensée et l'expression. »

Mme Ebner est à la fois réaliste et idéaliste. Réaliste dans sa manière de peindre; tout ce qu'elle montre est vrai, a été *vu* et *vécu*. Idéaliste dans ses aspirations et le choix de ses sujets. Elle ne cache point le mal puisqu'il existe; mais elle confesse hautement sa préférence pour le bien, qui existe aussi, grâces à Dieu! On pourrait croire, tant il est vrai que les bons esprits se rencontrent toujours, qu'elle a pris pour règle ces paroles de Doudan : « Le roman devrait être une représentation de la vie réelle, avec ce qu'elle a, d'une part, de noble, de fier, d'exalté; de l'autre, de trivial, de faible, d'ignoble au besoin. L'un corrige l'autre. Il est faux alors que de pareilles lectures tournent la tête et fatiguent de la vie positive; elles en délassent, au contraire, et donnent du goût pour elle. » C'est exactement ce qui convient à Mme Ebner d'Eschenbach, et l'on songe, avec une tristesse mêlée d'indignation, aux trop nombreuses femmes qui s'abreuvent des drogues écœurantes et pernicieuses que leur fournissent les Marlitt et les Hillern, au lieu de venir puiser à cette source vivifiante.

Quand *Bozèna*, l'un des meilleurs romans de Mme Ebner, parut en 1876, il ne se trouva point d'acheteurs, et il fallut attendre près de vingt ans pour en donner une seconde édition; maintenant, après quelques légers changements de style, les critiques les plus autorisés l'ont déclaré l'une des œuvres les plus remarquables de la littérature allemande et le plus beau livre que l'on ait vu depuis

longtemps. Ce fut une petite nouvelle, *Comtesse Muschi*, qui rendit son nom familier. L'auteur y faisait parler d'après nature une jeune fille moderne, habile à tous les sports, ayant le ton et les manières d'un jockey, ignorante comme une carpe, n'aimant que la société des chevaux, des chiens et des jeunes officiers avec lesquels elle rivalise de tours d'adresse et de gymnastique, et trouvant que la bibliothèque paternelle, où les araignées règnent sans conteste, n'est bonne qu'à recéler les nichées de chiens qu'elle y élève en cachette. Le fils d'un ami de son père, héritier de l'un des plus beaux noms et de l'une des plus grandes fortunes du Wurtemberg, vient, sur le désir de ses parents, passer quelques semaines au château pour faire connaissance avec la jeune fille. On souhaite des deux côtés que le mariage se fasse. Muschi est jolie, elle a des reparties d'une drôlerie irrésistible et n'a pas sa pareille à cheval et dans tous les exercices physiques. Le jeune homme est un peu fasciné d'abord, mais il finit par penser que tant de *chic*, de désinvolture, et ces allures par trop *bon garçon*, ne sont pas précisément les qualités qu'il requerra de la mère de ses enfants, et il demande la main d'une voisine, petite personne modeste qui tient l'aiguille mieux que la cravache, cible ordinaire des épigrammes de Muschi, parce qu'elle sait encore rougir et baisser les yeux.

Je ne sais si tous les lecteurs auxquels cette nouvelle était destinée comprirent bien la pointe d'ironie et la leçon qu'elle renfermait. On crut qu'Ossip Schubin allait avoir une rivale dans ses amusantes peintures de la vie mondaine; on voulut lire ce que Mme Ebner d'Eschenbach avait écrit jusque-là. On y retrouva bien, de temps à autre, le don d'observation gaie et le sourire humoristique de l'auteur de *Comtesse Muschi*, mais on y trouva aussi beaucoup d'autres choses. Plus d'une lectrice frivole fut sans doute trompée dans son attente, tandis qu'il se formait autour de l'écrivain un groupe toujours grandissant de sérieux admirateurs. « Ne pas relire un beau livre sous prétexte qu'on l'a déjà lu, c'est comme si on n'allait plus voir un ami qui vous est cher, sous prétexte qu'on le connaît », fait-elle dire à l'une de ses héroïnes. Ses fidèles n'ont garde de ne point la relire. Ils savent que ce serait se priver d'une trop noble jouissance et ils ont expérimenté qu'après avoir lu trois ou quatre fois telle de ses œuvres, on y découvre toujours encore de la variété et de nouvelles beautés.

Le style de Mme Ebner est d'une simplicité extrême; sa sobriété va parfois jusqu'à la sécheresse; son seul souci semble être la vérité, et jamais artiste n'a, en apparence, moins sacrifié à l'art proprement dit. Ceci serait peut-être un défaut aux yeux du lecteur français, comme aussi les longueurs qui alourdissent parfois

ses premières productions, et certaines lacunes, un peu de vague, dans la peinture des caractères et l'exposition des motifs qui font agir quelques-uns de ses héros, lacunes qui sembleraient devoir être incompatibles avec cette objectivité et cette fermeté que Mme Ebner d'Eschenbach possède, d'autre part, à un degré rare jusqu'ici dans la littérature allemande contemporaine. Ce défaut, cependant, s'est effacé progressivement, comme nous l'avons déjà dit, et le contenant est devenu aussi précieux que le contenu. Pour donner une idée suffisante de l'un et de l'autre, il faudrait prendre toutes les œuvres de notre auteur, s'arrêter longuement à chacune d'elles, relever mille détails, tâche qui demanderait plus d'espace que ne peut en offrir le cadre restreint d'une étude. Elle a publié dernièrement un recueil de cinq cents aphorismes. En voici quelques-uns qui m'ont paru être l'essence même de son âme de femme et d'artiste et qui la feront mieux connaître, sous toutes ses facettes, que les plus longs commentaires :

« Ce qui nous charme dans la beauté visible n'est jamais que l'invisible. — Il faut faire le bien afin qu'il soit dans le monde. — Il n'y a que ceux qui font le bien pour y croire. — Quand on ne veut pas cesser d'aimer les hommes, il ne faut pas cesser de leur faire du bien. — La bonté qui n'est pas sans limite ne mérite point ce nom. — Ce sont ceux dont nous sommes le soutien qui nous servent d'appui dans la vie. — Quand on considère l'existence comme un devoir, on peut toujours la supporter. — Il y a une belle forme de l'hypocrisie, l'empire sur soi-même; et une belle forme de l'égoïsme, l'amour. — Sois le maître de ta volonté et l'esclave de ta conscience. — Où serait la puissance des femmes, si la vanité des hommes n'était pas? — Une femme d'esprit a des millions d'ennemis-nés : tous les hommes sots. — Les hommes modernes sont nés pour le blâme : d'Achille tout entier ils ne voient que le talon. — La femme perd la conscience de sa propre valeur dans son amour pour un homme supérieur, et l'homme n'acquiert la conscience de la sienne que par l'amour d'une noble femme. — Ce ne sont pas les événements de notre vie qui font notre destinée, c'est la manière dont nous les ressentons. — Celui qui préfère aux biens idéaux les jouissances matérielles ressemble au propriétaire d'un palais qui s'installerait à l'office et laisserait vides les appartements d'apparat. — Le repentir pousse le faible au désespoir et conduit le fort à la sainteté. — Ta liberté va aussi loin que ton empire sur toi-même. — Si chacun de nous venait en aide à son voisin, tous seraient secourus. — Tu n'es rien sans les autres : le misanthrope le plus aigri a besoin des hommes, ne serait-ce que pour les mépriser. — Ne te crois pas pauvre parce

que tes rêves ne se sont pas accomplis; il n'y a de véritablement pauvre que celui qui n'a pas rêvé. — Quel que soit le prix dont tu as payé une belle illusion, tu n'en as pas moins fait une bonne affaire. »

« Je vais te donner en quelques mots une leçon de socialisme, dit un des héros de Mme Ebner, un pauvre vieux maître d'école, à un jeune ouvrier : ne souffre pas que ton assiette soit pleine quand celle de ton voisin est vide. » On ne se lasserait point de citer.

Ses personnages n'ont point l'habitude des longs discours; ils ne prêchent pas, ils agissent; leur caractère se montre surtout par leurs actes; seulement, de temps à autre, quelque parole brève, passant de leur cœur sur leurs lèvres, en éclaire plus pleinement tous les replis. Son œuvre est universelle; elle a été chercher dans tous les mondes ses âmes de prédilection. D'où qu'ils sortent, d'un palais ou d'une hutte, d'un presbytère de village ou d'une arrière-boutique, grands seigneurs, bourgeois, commis, gouvernantes, servantes, ouvriers et paysans, ses héros sont des créatures humaines portant toutes au front quelque noble marque que les passants affairés n'y voient point, mais que Mme Ebner sait reconnaître. Et cela suffit pour qu'elle s'attache à leurs pas et nous y entraîne avec elle. Elle nous fait assister à leur vie quotidienne. Nous sommes témoins de leurs tentations, de leurs fautes, de leurs expiations, de leurs victoires et de leurs dévouements. Ils tombent et se relèvent pour tomber encore sans cependant perdre courage; ils reprennent toujours le sentier ardu que leur a tracé leur devoir et ne s'arrêtent que quand ils l'ont parcouru jusqu'au bout, le corps brisé, le cœur saignant peut-être, mais l'âme inondée de joie. Chacun d'eux nous dit à sa manière : « Il importe peu d'être riche ou pauvre, malade ou en bonne santé, à la première place ou à la dernière, l'essentiel est que l'on soit bon, car c'est là le vrai bonheur. »

Bozèna est une servante du vieux temps, forte au moral comme au physique, ayant pour la fille de son maître, frêle enfant qui vient de perdre sa mère, l'attachement dévoué d'un terre-neuve. Elle se jetterait au feu pour elle. Son affection est soumise à une épreuve bien plus difficile : le maître se remarie. La seconde femme, une ancienne institutrice, vieille fille aigrie, acariâtre, ambitieuse, que le mariage ne guérit point parce qu'il n'a été pour elle qu'une spéculation qui lui a réussi trop tard, est une vraie marâtre pour la petite Rose. Le caractère de Bozèna est trop différent du sien pour qu'elle ne lui soit pas hostile. Elle voudrait pouvoir la renvoyer, mais la servante est d'autant moins remplaçable que la nouvelle maîtresse de maison ne s'entend point au

ménage. Elle la garde donc, sachant bien, du reste, que les occasions de lui rendre la vie dure ne lui manqueront pas. Bozèna ronge son frein et supporte tout pour l'amour de Rose, s'estimant assez récompensée par la tendresse de l'enfant, qui est plus délaissée encore depuis que sa belle-mère lui a donné une petite sœur. Les années s'écoulent. Rose est devenue une charmante jeune fille, simple et fraîche comme une églantine qui s'est épanouie à l'écart, mais à laquelle le soleil n'a pas manqué. Sa sœur Régula est une seconde édition, revue, augmentée, mais non corrigée, de sa mère, qui a voulu en faire la merveille de sa méthode d'éducation. Mme Ebner d'Eschenbach a tracé dans cette figure de la marâtre, Mme Heissenstein, un excellent portrait de l'institutrice pédante et sèche, qui semble avoir, à la place du cœur, un traité de pédagogie, et telle qu'elle en avait sans doute connu plus d'une dans sa première jeunesse.

Rose rencontre un jeune officier noble, mais sans fortune. Ils sont faits l'un pour l'autre et ne peuvent se voir sans s'aimer de cet amour puissant, invincible, qui brave tout, supporte tout, quand il part de deux cœurs que rien n'a flétri. Le jeune homme demande la main de Rose. Le père, commerçant enrichi, fier de ses écus, ne veut donner sa fille qu'à un commerçant. Il céderait peut-être si la belle-mère n'était là pour l'inciter à la résistance. Perfidement conseillé, il refuse, malgré les supplications de Rose. Le régiment change de garnison et sort de la ville musique en tête. Rose le regarde défiler derrière ses rideaux; tout le jour, elle a les yeux rougis d'avoir pleuré. Le père fait celui qui ne veut rien voir et croit tout danger passé, mais, le lendemain, Rose a disparu.

Où donc était Bozèna, la fidèle gardienne qui dormait toutes les nuits dans une petite chambre précédant celle de sa jeune maîtresse, veillant sur elle comme sur un trésor? Comment l'a-t-elle laissée partir? Hélas! Bozèna, la grande, la noble, cette personnification de la droiture, du dévouement, de l'oubli de soi-même, a eu un moment d'égoïsme et de faiblesse. Par une de ces contradictions si fréquentes dans la nature humaine (voyez Alceste amoureux d'une coquette), Bozèna aime depuis de longues années un bellâtre indigne d'elle. Cette âme robuste et simple a passé par toutes les tortures de la jalousie et de la passion, mais jamais encore elle n'a manqué à son devoir, et la première fois qu'elle quitte le toit de son maître pour un motif personnel, il faut que Rose, à la fois son enfant et sa reine, le déshonore en se perdant! On devine les remords de la pauvre fille et son mépris pour elle-même. « Le repentir pousse le faible au désespoir et conduit le fort à la sainteté. » Bozèna est une forte. Cette faute d'un instant,

elle l'expiera par un dévouement encore plus complet. Dût-elle se traîner à genoux jusqu'au bout du monde pour retrouver Rose, le mal commis sera réparé et nul n'en souffrira qu'elle-même.

La seconde partie du roman est l'histoire de cette expiation vraiment héroïque dans sa simplicité, qui en demeure toujours un des traits saillants. Protégée par la femme du colonel, Rose a suivi le régiment, dont elle a toutes les sympathies. Son père est bien forcé de consentir au mariage, mais il ne pardonne point. Toutes les lettres de Rose et de Bozèna, qui l'a rejointe, sont jetées au feu sans être ouvertes, la belle-mère voulant, à tout prix, que Régula hérite seule de la fortune de Heissenstein, ayant bien soin de donner un nouvel aliment à sa colère quand elle la voit près de s'éteindre. Cependant Rose, à laquelle le plus pur bonheur conjugal ne fait point oublier la malédiction paternelle, est rongée par le chagrin. La naissance d'une petite fille l'a épuisée. La fin tragique de son mari, tué pendant une émeute en 1848, lui donne le dernier coup. L'enfant, une autre petite Rose, vivant portrait de sa mère, reste à la charge de Bozèna, qui a déjà dépensé presque toutes ses modestes économies et travaillé comme quatre pour que sa jeune maîtresse ne manquât de rien dans sa dernière maladie.

Un vieux commis de Heissenstein qui, au risque de perdre sa place, n'a jamais caché sa respectueuse pitié pour la fille aînée de la maison, et qui est resté en correspondance avec Bozèna, avertit celle-ci que la santé du maître chancelle. La fidèle servante accourt, traversant tout l'empire en portant l'enfant dans ses bras et apparaît un jour avec son doux fardeau sur le seuil de la chambre où Heissenstein agonise. Humblement, silencieusement, elle assied la petite fille sur le lit du moribond. Elle sait si bien se rendre indispensable qu'elle ne quitte plus son chevet; elle est là comme un vivant appel à son pardon, à sa conscience. A la fin, le vieillard s'attendrit. Il n'a plus la force d'écrire, sa langue est aux trois quarts paralysée, mais la phrase qu'il bégaye avant de mourir est assez claire pour que Mme Heissenstein en tressaille et que Bozèna y recueille, quelle que soit d'ailleurs la teneur du testament, l'affirmation des droits de Rose à l'héritage de son grand-père.

Le testament assure toute la fortune à Régula, mais Bozèna ne s'en va point. S'appuyant tacitement sur les paroles qu'elle a entendues, elle s'installe avec l'enfant dans le coin de la maison occupé par elle autrefois. Elle courbe la tête sous les persécutions intimes de Mme Heissenstein et les supporte en expiation de sa faute, mais elle reste à son poste, pratiquant pendant quinze ans un dévouement infatigable et déployant (l'affection rend inventif)

toutes les finesses dont un Machiavel honnête serait capable jusqu'à ce que Rose soit enfin mise en possession de la part d'héritage qui lui revient.

Le court et sec résumé de ce récit ne peut en donner qu'une idée défectueuse, pareille à celle que l'on aurait d'un être vivant d'après le squelette numéroté d'un musée. Ce qui ne peut se rendre, c'est la chaleur vitale, la couleur, le mouvement, la variété et la vérité des attitudes, le milieu propre aux personnages, les effets d'ombre et de lumière, tout ce qui fait, en un mot, la beauté même d'une belle œuvre. Il y a une scène que nous ne saurions passer sous silence parce qu'elle caractérise trop bien les types cornéliens que Mme Ebner aime à représenter. Mme Heissenstein est morte; sa fille Régula honore de sa présence le banquet de noces d'un employé de la maison. Bozèna, qui jouit de la considération de tous, a été aussi conviée à la fête. Le vin coule généreusement, les têtes s'échauffent, les langues se délient, les propos, très modérés jusque-là, deviennent plus libres, et le dameret pour l'amour duquel Bozèna autrefois a manqué à son devoir s'en vante publiquement. Tous les assistants se lèvent, indignés, et veulent jeter à la porte le triste sire, à moitié ivre, qu'ils traitent de menteur. Nul, excepté cet homme, ne sait que Bozèna a failli, il lui suffirait de se taire pour conserver le respect qu'on lui témoigne, accru encore des hommages que l'on croit lui devoir en réparation de l'injure subie, mais « elle est l'esclave de sa conscience », elle expiera jusqu'au bout. Se levant à son tour, imposante et humble, elle apaise le tumulte avec ces mots : « Il a dit la vérité. »

C'est un héroïque aveu du même genre que l'auteur fait faire dans *Unsühnbar* (*Inexpiable*) à la jeune comtesse de Dornbach, en nous décrivant les luttes et les misères morales qui le précèdent, les humiliations qui le suivent et la sainte résignation avec laquelle l'héroïne les accepte.

Das Gemeinde Kind (*l'Enfant de la commune*) est considéré par bien des critiques comme le chef-d'œuvre de Mme Ebner d'Eschenbach. Elle y raconte l'histoire d'un pauvre enfant, fils d'un homme pendu pour cause de meurtre et que l'opinion publique, le mépris, les mauvais traitements, et plus tard, quand il est grand et fort, l'espèce d'orgueil qu'il éprouve à voir qu'on le craint, mèneraient infailliblement au crime si son affection pour sa petite sœur et la sollicitude d'un vieux maître d'école ne l'aidaient toujours à remonter la pente au bas de laquelle on le pousse, jusqu'à ce qu'il ait enfin assez de force morale pour marcher seul sur le droit chemin. Ce livre contient un monde en raccourci. On ne saurait mieux comprendre la solidarité universelle et le haut prix

d'une âme qu'en suivant, à travers toutes ses péripéties, la marche ascensionnelle vers le bien de ce pauvre hère que le préjugé, la sottise, la méchanceté, l'indifférence condamnaient, dès son entrée dans le monde, à être le rebut de l'humanité et qu'un peu de tendresse relève.

Une autre fois, c'est un jeune prêtre, un vicaire de campagne, être doux et timoré, qui doute de sa vocation parce qu'il se croit incapable d'être utile aux autres et qui est sauvé du désespoir par la compassion de son vieux curé et les leçons qu'il recueille, à chaque pas, de la bouche même ou de l'exemple des enfants, des malades et des pauvres qu'il est chargé d'instruire et de secourir. Elle nous montre aussi comment, absorbés par l'égoïsme, la vanité, le soin de nos intérêts, nous bornons le plus souvent notre affection, notre sollicitude à nos proches qui ne sont qu'une extension de nous-mêmes, sans considérer autrement que comme des espèces de meubles d'autres êtres avec lesquels nous sommes en relations quotidiennes, qui vivent parfois sous le même toit que nous, luttant et souffrant à nos côtés, dans leur cœur et dans leur âme, sans que nous leur venions en aide parce que, dans notre indifférence pour tout ce qui n'est point *nous*, nous sommes à leur égard comme les idoles dont parle le Psalmiste « qui ont des yeux et ne voient point, qui ont des oreilles et n'entendent point ».

Nous l'avons déjà dit et redit, l'œuvre de Mme Ebner d'Eschenbach est aussi variée qu'originale; ce qui en fait l'unité, c'est le large souffle éthique que l'on y retrouve toujours, la santé morale et la belle vaillance que l'on y respire. « Berquinades pour adultes », dira quelque *esthète* nourri dans la doctrine de l'art pour l'art, estimant que les types abjects et dépravés sont seuls dignes d'intérêt et trouvant que, « s'il faut prendre soin d'ennoblir le sujet par quelque idée générale qui le grandit au delà de lui-même », ce ne doit pas être « une idée sociale, religieuse ou morale, laquelle n'est d'ordinaire qu'un lieu commun et ne convient qu'aux romanciers vulgaires, mais une idée *artiste* couronnant l'œuvre d'un nimbe de pensée souveraine, la surmontant d'une tour qui, au-dessus des documents, des matériaux, des pierres touchant le sol, règne dans l'au-delà du ciel et y sonne des heures d'éternité à un cadran comme un clair de lune qui chante[1] ».

Certes, à ces conditions-là, Louise de François et la grande Marie Ebner d'Eschenbach ne sont que des romancières *vulgaires*. Leurs idées ne chantent point comme un clair de lune, tour de force qui doit être assez difficile à exécuter, même pour des idées,

[1] M. Georges Rodenbach, *Revue de Paris*, 1er avril 1896.

toutes lumineuses qu'elles soient. Elles ne sonnent pas, pour l'on ne sait quelles ombres, des heures d'une éternité douteuse à un cadran imaginaire, elles osent être sociales, religieuses, morales, rester humaines, en un mot, parce qu'elles s'adressent à des hommes, et cela ne diminue point le talent qui sert à les exprimer.

VI

Tandis que la plupart des romancières allemandes continuaient à suivre la route unie et facile tracée par leurs devancières, restant fidèles aux mêmes sujets et aux mêmes défauts, jouissant des mêmes succès, et que quelques femmes de génie se frayaient un sentier dans les régions supérieures, une évolution s'opérait dans la littérature allemande. « Les jeunes écrivains, dit M. H. Sudermann dans le discours déjà cité, renonçant au gain que leur promettait la collaboration aux journaux de famille, retirés dans leurs mansardes, se mirent à étudier la vie et à la peindre d'après les modèles qui leur venaient de l'étranger. Zola, Ibsen, Tolstoï, Flaubert, Maupassant, Dostojewski, devinrent leurs maîtres. » Le naturalisme fit bruyamment irruption dans la patrie de Schiller. Ce fut un déluge de petits livres jaunes, charriant avec les immondices de rigueur « un romantisme pour couturières, un art tragique pour filles de brasseries. Prenons patience, cependant, continue l'orateur, nous goûterons bientôt avec plaisir au vin savoureux qu'aura produit cette absurde moût en fermentation ».

Il faut espérer pour la gloire de la littérature allemande que cette attente ne sera point déçue et que le vin sera bon. Jusqu'ici, malgré les progrès qu'elle a réalisés, la nouvelle école n'a guère produit que des imitations plus ou moins serviles des modèles étrangers, et l'on attend toujours encore le chef-d'œuvre qui doit lui donner une direction vraiment originale. Si l'on en juge par les échantillons que M. César Flaischlen, l'un des *jeunes*, a recueillis dans un assez gros livre pour les colporter dans le grand public et et qu'il a baptisés du nom de *Neuland* (Terre-neuve), la dose d'absurdité est encore assez considérable. Plus d'une page n'est qu'une transposition allemande des phrases contournées et du galimatias incompréhensible de nos symbolites. On ne saurait se moquer plus ostensiblement du lecteur qu'en lui offrant, par exemple, la petite ineptie suivante :

DERRIÈRE LES MONTAGNES

« Derrière les montagnes de l'habitude vulgaire sont assis douze petits enfants. Il pleut. Ils ont ouvert douze parapluies de soie

jaune et sont assis sous l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Vient à passer une vieille femme qui leur demande : « Que « faites-vous là, mes enfants? — Nous sommes assis sous l'arbre « de la connaissance du bien et du mal. — Ah! vraiment, dit la « vieille. » Et elle continue son chemin. »

C'est tout; il n'y a rien avant et rien après. Le bon lecteur allemand peut se casser la tête en buvant sa cruche de bière pour découvrir là-dessous quelque sens philosophique et profond, ce sera un passe-temps inoffensif pour les jours de pluie. Ceux des *jeunes* qui sont plus clairs sont souvent aussi plus dangereux. De Flaubert et de Maupassant, ils ont appris l'art de regarder et de bien peindre ce qu'ils voyaient. Les longues périodes ont disparu pour faire place à des phrases hachées, concises, débarrassées de tout appendice inutile. Ce progrès en a amené un autre. Au lieu des romans en plusieurs tomes, si chers aux lectrices du vieux temps, la nouvelle école ne donne plus que des œuvres courtes, facilement contenues en un seul volume. Mais elle s'est habituée, en même temps, à ne plus voir que les choses tristes ou laides. Dans ces verres aux formes élégantes, hors d'usage depuis si longtemps en Allemagne, elle verse un breuvage amer dont le palais reste désagréablement imprégné, qui rend le cœur lourd, détruit les croyances et les illusions. Tandis que l'on observe, dans la littérature russe et la littérature française, un retour sensible au spiritualisme, les jeunes écrivains allemands sont pour la plupart des païens ou des désespérés.

Ceux qui ne sont pas pessimistes tombent dans l'excès contraire. Ils ont l'idolâtrie de la joie et de la beauté, mais ils ne les cherchent que dans la matière. Sous prétexte que la contrainte nuit à la grâce des mouvements, ils réclament une liberté qui va jusqu'à la licence. Ils s'écrient : « Nous sommes des dieux! » et perdent toute raison. L'un d'eux, M. Michel-Georges Conrad, avait fondé à Munich une société appelée *la Vie moderne* et une revue du même nom, destinées à réformer les mœurs contemporaines. Société et revue ne tardèrent pas à être un scandale public. La police intervint et les supprima; mais leur esprit subsiste toujours. « Laissez-vous convertir, écrivait dernièrement, dans la *Neue deutsche Rundschau*, Mlle Juliane Déry, disciple de M. Conrad; devenez, comme nous, des adorateurs du bonheur; c'est la plus vraie des religions. Notre symbole est le soleil, notre prière est un cri de joie et notre chapelet une couronne de roses fleuries. Et il n'y a point pour nous de péché! » La vestale s'est transformée en bacchante; ou bien, s'affaissant sur les dalles, laissant s'éteindre le flambeau sacré, s'enveloppant la tête d'un voile sombre, elle a renchéri sur le pessimisme des

hommes. C'est ce qui a été pour quelques femmes auteurs qui ne sont malheureusement pas les moins douées, l'un des résultats les plus certains de leur émancipation. Fatiguées de s'entendre reprocher leur ignorance, désireuses de voir cesser le sourire de dédain que provoquait la seule mention de la littérature féminine, elles ont été s'asseoir sur les mêmes bancs que leurs frères, elles ont pris part aux leçons des mêmes maîtres, étudié les mêmes modèles. Avec la facilité d'assimilation qui les distingue, elles ont été bien vite au courant des procédés. Elles connaissent maintenant de l'art d'écrire tout ce qu'on peut en apprendre. Leurs romans ne sont plus des *bas littéraires*, mais de vrais livres qui peuvent hardiment soutenir la comparaison avec les romans masculins. Elles savent conduire une action, construire un caractère, préparer leurs effets, rendre une impression dans toutes ses nuances, employer le mot propre, et donner à leur style, par la concision, la fermeté qui était restée, jusqu'ici, le privilège de quelques rares exceptions.

Mais elles ont puisé cette science aux mêmes sources empoisonnées. Elles entendaient répéter autour d'elles, d'après Schopenhauer, que la religion est une faiblesse indigne de l'homme, mais qui convient à la femme, cet être illogique et méprisable, « qui a les cheveux longs et l'entendement court ». Elles n'ont point voulu rester en arrière. Afin de bien prouver cette égalité qu'on leur déniait, elles se sont hâtées de rejeter leurs anciennes croyances et ont perdu en même temps cet idéal supérieur et cette sérénité qui sont les marques de la véritable force. Et notre époque a eu le triste spectacle de femmes intelligentes se servant de leur talent pour répandre le doute, la désespérance, les ténèbres, là où leurs devancières avaient passé comme des anges de lumière, en prononçant des paroles de consolation. Le moins qu'elles puissent faire, c'est de rester indifférentes et d'ignorer, comme leurs frères, ce qui peut seul donner à la vie sa véritable beauté.

Ces fâcheuses tendances de quelques femmes allemandes contemporaines sont d'autant plus déplorables qu'elles ont un incontestable talent, et que les circonstances actuelles les ont singulièrement favorisées en mettant à la mode les sujets qui les passionnent le plus de nos jours. « Autrefois, dit encore M. Hermann Sudermann, le roman allemand conduisait ses héros jusqu'à l'autel ; maintenant, il les étudie après le mariage. Ce sont les problèmes de l'adultère, gais chez les Latins (?), tragiques chez les Germains, qui attirent la nouvelle génération d'écrivains. Et à côté du mariage, c'est la destinée de la femme isolée, combattant vaillamment le combat pour l'existence à l'aide de ses seules forces, par son propre travail, d'après ses propres principes, qui est devenu le thème favori de nos

littérateurs. » La femme s'est emparée de ce thème avec toute l'ardeur qu'elle apporte à la lutte. Elle en a fait un *motif* littéraire et une arme de combat, et nul n'était mieux placé qu'elle pour tirer de l'un et de l'autre tout le parti possible. A la fois spectatrice et actrice, elle est à même de raconter toutes les péripéties du drame, d'en révéler le but, d'en dévoiler les ressorts cachés avec une exactitude, une richesse de détails, une chaleur de passion que le génie masculin le plus intuitif n'atteindra jamais. La femme moderne décrivant ses misères et ses souffrances, analysant sa propre nature, est pareille à ces hommes de science qui observent sur eux-mêmes, avec une lucidité merveilleuse, et notent avec un soin scrupuleux les différentes phases de leur mal; seulement, elle a le tort de confondre trop souvent sa fièvre avec la santé morale et de prendre son délire pour de la sagesse. Les peintures qu'elle fait de sa situation sont saisissantes, mais les remèdes qu'elle propose, le scepticisme désespéré qu'elle professe, sont pires que le mal lui-même.

Nous avons déjà signalé, dans le courant de cette étude, le caractère hystérique que prennent si facilement les œuvres de quelques femmes allemandes. Cette disposition n'a fait qu'augmenter dans l'affolement de la vie moderne et la chaleur de la lutte. Sans doute, il en est encore de robustes qui savent rester maîtresses d'elles-mêmes, mais il en est aussi qui ont perdu toute retenue, toute mesure, et dont les œuvres sont d'incessantes variations sur un sujet tel que l'on ne saurait décemment le raconter. De ce nombre est Mme Laure Marholm. Depuis que la femme moderne s'est posée en rivale de l'homme, depuis qu'elle a envahi la littérature sous la bannière de l'incrédulité et du naturalisme, aucun cloaque ne lui a paru trop sale pour y marcher. Elle a trouvé dans l'*Art*, ce mot magique qui justifie tout, sanctifie tout et que l'on jette avec tant de désinvolture à la face du *philistin* scandalisé, une excuse à ses curiosités les plus malsaines. Tout ce qui se passe ou peut se passer sous le soleil rentre dans le domaine de l'artiste, pourvu qu'il sache lui donner une expression originale, un tour personnel et nouveau, et la morale n'a rien à y voir. Ce droit de dire tout ce qui occupe son imagination, Mme Marholm se l'est arrogé avec une hardiesse qui, heureusement, n'a pas sa pareille dans la littérature féminine. De là à réclamer pour son sexe tout entier une liberté d'actions égale à cette liberté de paroles, il n'y avait qu'un pas, et Mme Marholm l'a franchi sans hésitation. Si l'une de ses héroïnes (*das Ungesprochene*), une mère de famille qui a quitté son mari et ses enfants pour courir le monde, en arrive à se couper le cou aux approches de l'âge mûr, parce qu'elle ne

trouve plus de compagnon de fête, c'est la société qui en est responsable.

Mlle Marie Janitscheck, sans descendre tout à fait aussi bas, a, elle aussi, une prédilection pour les situations extraordinaires, contre nature, et quelquefois inénarrables. Son lyrisme, plein de contrastes violents, donne l'impression d'une cavale échappée, lancée au galop par une nuit d'orage en une plaine immense, peuplée d'ombres gigantesques, coupée de précipices et de fondrières, et passant tour à tour de l'obscurité la plus profonde à l'éclat fulgurant des éclairs.

D'autres, écrivant sur un mode plus doux, nous décrivent d'autres types de la femme moderne. Mlle Gabrielle Keuter a raconté, dans un roman dont il a été parlé ailleurs [1], comment l'éducation irrationnelle, surannée, donnée aux jeunes filles des classes supérieures, fait de celles qui ne se marient point des vieilles filles malheureuses et ridicules.

Mlle Adine Gemberg (*Aufzeichnungen einer Diakonissin*) décrit les états d'âme d'une religieuse protestante qui n'a pas de foi et n'en sent pas le besoin. Ce sont des notes prises au jour le jour, des confidences prononcées à demi-voix, sur un ton simple, toujours le même, jamais passionné ni tragique, mais effrayant dans son scepticisme tranquille. « Me voilà, dit la diaconesse entre les lignes, non telle que l'on me voit, mais telle que je suis, également indifférente à vos louanges et à votre blâme, puisque, bonne ou mauvaise, je suis ce que la nature m'a faite, sans qu'il soit en mon pouvoir d'y rien changer. » Orpheline, elle a été élevée dans une communauté de Frères moraves, et, après avoir passé un an chez son oncle, pasteur et célibataire, elle entre, à dix-huit ans, sur les conseils de celui-ci, dans une maison de diaconesses. Belle et froide comme une statue de marbre, ne s'intéressant qu'à elle-même, elle traverse la vie en étrangère, sans rien aimer, rien admirer, s'étonnant de tout ce qui fait battre le cœur des autres, considérant comme des phénomènes qu'elle ne peut comprendre la piété, la pitié, l'amour de Dieu et du prochain, tous les sentiments, toutes les passions qu'elle rencontre dans ses relations quotidiennes avec les hommes.

Tour à tour maîtresse d'école dans un asile pour de jeunes crétins, garde-malade dans un hôpital de grande ville, sœur des pauvres à la campagne, elle va partout où on l'envoie avec un calme que rien n'altère, arrivant sans plaisir, s'en allant sans regret, remplissant ses fonctions avec l'exactitude d'une machine

[1] *Correspondant* du 10 mars 1896.

qui serait intelligente, sans zèle comme sans dégoût. Elle n'a pas l'ombre de cœur, mais le cerveau raisonne d'autant mieux, analysant, disséquant avec la précision d'un instrument aussi perfectionné que possible. Ses supérieurs et ses compagnes, prenant son inaltérable égalité d'humeur pour une victoire constamment remportée sur elle-même, la considèrent comme une sainte. Cette belle statue inspire aux autres diaconesses une tendresse à laquelle elle ne répond point; elle allume des passions qui la froissent sans l'émouvoir. Les diaconesses, n'étant liées par aucun vœu, sont libres de rentrer dans le monde et de se marier. Successivement, un jeune pasteur, un médecin, l'un des malades de l'hôpital, s'éprennent d'elle et lui demandent sa main. Elle se détourne, désagréablement impressionnée, et s'enveloppe plus que jamais dans sa froideur et son indifférence. En veillant une vieille femme atteinte du typhus, elle est prise d'une fièvre qui la consume lentement, sans la faire souffrir. Le médecin qui l'aime et la soigne, sa supérieure, ses compagnes, lui disent qu'il suffirait pour guérir d'avoir la ferme volonté de vivre et la supplient de faire un effort; mais, trouvant que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue, elle se laisse mourir. Tout près de sa fin, elle commence à croire vaguement qu'elle pourrait peut-être comprendre la pitié et l'amour; cependant, le scepticisme l'emporte encore, et sa dernière pensée est un doute sur l'existence de Dieu et la probabilité d'une autre vie.

La seule corde qui vibre dans cette âme étrange est une prédilection pour la musique et un sentiment profond de la beauté extérieure des choses. Sous la robe grise de cette diaconesse, il y a une habile artiste. Ses scènes d'hôpital sont remarquables de vérité; les pages décrivant un village, la campagne, la forêt un matin de pluie et la même forêt sous le soleil d'été, ou bien encore l'esquisse d'une rose moussue, d'une campanule, d'un brin de mousse, sont de petits chefs-d'œuvre de poésie. Quel dommage qu'un si gracieux talent se soit fait l'écho d'une aussi pauvre philosophie!

Mme Hélène Böhlau est une des conteuses les plus originales du jeune clan féminin. Elle excelle à peindre les intérieurs d'artistes, les êtres qu'une supériorité quelconque élève au-dessus de leur entourage et condamne à l'isolement moral. Elle nous révèle leurs souffrances intimes, les persécutions inconscientes de leurs proches dont ils ne sont point compris. Les pages sérieuses, profondes, pleines de fine psychologie, alternent agréablement avec des scènes humoristiques de la vie de bohême allemande, et, malgré quelques longueurs, on la lirait avec autant d'intérêt que de plaisir sans la

philosophie naturaliste et fataliste qu'elle professe. « Sainte nature, s'écrie-t-elle, après avoir raconté l'histoire d'une passion coupable, sainte nature éternellement victorieuse et immuable, tu survis aux lois et à tout ce que les hommes nomment le bien. Tu pardonneras à un cœur sorti de tes mains et qui t'a obéi sans résistance la faute qu'il a commise aux yeux des hommes, ô nature, à la fois impitoyable et miséricordieuse qui, seule, rachètes du péché! » Nous voici loin de la morale chrétienne de Mme Ebner d'Eschenbach, indulgente à ceux qui succombent, mais proclamant hautement l'obligation à la résistance et la noblesse du repentir et de l'expiation.

Mme Böhlau a tracé dans son dernier roman, *der Rangierbahnhof* (titre dont la bizarrerie égale le mauvais goût), la tragique figure d'un autre type « fin de siècle », celui de la femme artiste, anémiée, nerveuse, dont l'organisme affiné, mais épuisé, ne peut suffire à une double tâche, et chez laquelle la passion de l'art étouffe les instincts de la femme, comme ces rameaux qui, entés sur un tronc d'essence étrangère, en absorbent la sève, au détriment des branches naturelles. Toutes les sensations d'Olly (c'est le nom de l'héroïne) sont si vives, si intenses, si douloureuses, la lutte qu'elle doit constamment livrer pour vaincre les préventions de la critique, hostile aux talents féminins, est si décourageante, qu'elle finit par en mourir : la lame toujours ardente consume le frêle fourreau. L'auteur a fait un tableau poignant de la lente agonie de cette pauvre petite succombant sous le triple poids des misères physiques, de la sujétion intellectuelle de la femme et des efforts désespérés de l'artiste pour suivre les élans de son imagination quand son corps, miné par la fièvre, se refuse à tout travail et retombe sur sa couche, brisé de fatigue et anéanti.

La peinture est son âme, sa vie, son enfer et son paradis. Tout ce qui n'est pas la peinture ne lui inspire qu'un intérêt secondaire, quels que soient d'ailleurs sa bonne volonté et son désir de concilier les exigences de son art avec son devoir. Quand elle croit l'art en jeu, rien ne l'arrête. Son fiancé, un paysagiste sans talent qu'elle n'aime ni ne hait, mais qu'elle épousera pour faire plaisir à sa mère, reproche devant elle aux femmes artistes de ne jamais rien produire de fort, d'être doucereuses et conventionnelles. « Oui, répond Olly, c'est vrai, mais c'est votre faute. Nous ne savons de la vie que ce qu'il vous plaît de nous en apprendre. Vous nous posez partout des barrières; vous tirez partout des rideaux et vous nous dites : « Vous n'irez pas plus loin, ce qui se passe là derrière « n'est pas fait pour vous. » Aussi, ne connaissant rien qu'à demi, nous ne pouvons rien rendre qu'à peu près. Laissez-nous pénétrer

avec vous dans les arcanes que vous nous cachez; laissez-nous prendre la nature humaine sur le fait, et vous verrez si nos œuvres ne seront pas aussi vivantes, aussi fortes que les vôtres. » Et cette jeune fille qui, malgré son modernisme, est restée timide et pure, parce que, à défaut d'un autre frein moral, elle a été préservée du contact des choses vulgaires par sa passion pour l'art, se fait conduire par son fiancé abasourdi, au nom de ce même art, dans un bal public des plus mal famés, « afin de voir par elle-même ». Ce trait est copié d'après nature et caractérise la femme moderne. Olly est à peine entrée qu'elle s'enfuit, sans attendre ses compagnons, sans prendre son manteau au vestiaire, courant comme une biche éperdue à travers les rues désertes et froides, malade de honte et de dégoût, et pleine de mépris pour ces hommes qui peuvent trouver du plaisir à des amusements aussi bas et qui sont les premiers à se poser ensuite en contempteurs de la femme.

Cependant, pour venir en aide à sa famille, elle épouse le paysagiste. Il est fils d'un gros propriétaire rural. C'est un bon garçon qu'un dîner plantureux, un appartement confortable, une jolie toilette de sa jeune femme préoccupent davantage que toutes les peintures du monde. Il admire Olly autant qu'il l'aime, il l'a épousée par inclination. Il est fier d'avoir pour femme cette petite créature élégante et fine, toujours vêtue, sur son désir, d'une robe blanche flottante, avec ses cheveux en auréole, ce qui lui donne l'air d'une fée. Mais il ne la comprend pas, et la vie, à côté d'elle, est remplie de petits désagréments qui la rendent, à la longue, insupportable. A vingt-deux ans, Olly a déjà travaillé autant qu'un homme de trente. C'est une grande artiste et une piètre ménagère. Où trouver le temps d'apprendre à faire la cuisine, à tenir une maison, quand on passe les journées devant le chevalet et les soirées à dessiner à la lampe? Les bonnes qu'elle prend voient, au premier coup d'œil, à quelle enfant inexpérimentée elles ont affaire. Elles font danser l'anse du panier et terrorisent la jeune femme. Quand celle-ci a le courage de renvoyer une de ces mégères, et qu'il y a un interrègne, le mari, pour tout dîner, doit se contenter de meringues, le seul mets qu'Olly sache préparer, et cela ne suffit point à son robuste appétit. Et, pourtant, la pauvre petite a les meilleures intentions du monde. Tous les soirs, en s'endormant, elle prend la résolution d'être pratique, d'apprendre à faire quelque chose et de rendre la vie aussi douce que possible à ce bon garçon si patient. Mais le matin, en s'éveillant, la fièvre de peindre l'a reprise. Le temps fuit si vite à manier le pinceau! Midi sonne sans qu'elle ait songé à son ménage, et c'est toujours la même chose.

Comme ces soucis matériels lui pèsent, et comme elle a peur de la maternité! Non, vraiment, elle n'a pas besoin d'un enfant. Elle a bien assez de ses angoisses d'artiste, de ses doutes torturants en face de son œuvre, de ses désespoirs que son mari ne comprend point. Elle a depuis longtemps renoncé à lui parler de ce qui se passe en elle, et il ronfle à poings fermés, avec tout le calme de sa prosaïque nature, tandis qu'elle reste des nuits entières les yeux ouverts dans les ténèbres, assiégée par ses pensées, le cœur palpitant, débordant de joie ou dévoré par la crainte. Cette vie ne saurait durer. Olly tombe malade. La cousine du mari vient tenir la maison : tout marche à souhait à la cuisine et à l'office, et le mari respire. Olly n'a qu'un désir : pouvoir se lever et peindre. Elle a esquissé un tableau qui doit être sa meilleure œuvre : une étude de *plein air*, un coin de campagne au printemps avec un pommier en fleurs et une jeune paysanne assise et se reposant. Elle a un modèle qui lui convient; elle sent qu'elle pourrait faire de bonnes choses. Le tableau est *là*, dans sa tête, resplendissant de lumière matinale et printanière, si elle pouvait se lever et travailler! Elle fait, du moins, transporter sa chaise longue à l'atelier.

Un jour, son mari lui amène une visite qui la comble de joie. Elle a exposé un tableau que la critique maltraite, mais qui a été remarqué par un artiste, celui des maîtres contemporains qu'Olly admire le plus, devant les œuvres duquel elle voudrait tomber à genoux. Et ce grand homme vient la voir! Dès les premiers mots, ils se comprennent; ils parlent le même langage, leurs talents sont frères, leurs âmes sœurs. Ils se communiquent leurs idées sur l'art, sur la vie. Ils se disent mille choses qu'ils n'ont jamais dites à personne, qu'ils ne se sont jamais dites à eux-mêmes et pour lesquelles ils trouvent spontanément la juste expression. Koppert (c'est le nom du peintre), revient tous les jours et passe des heures près de la chaise longue d'Olly; il lui devient aussi nécessaire que l'air qu'elle respire. Cependant la jeune femme est de plus en plus faible. Sa voix s'éteint, ses yeux seuls restent vivants, expressifs, éloquents. La conversation n'est plus qu'un long monologue. Koppert cherche à relever le courage de sa « camarade », à la consoler. Il lui prouve que sa courte vie a été plus belle, plus pleine d'émotions nobles, de sensations rares et de vraies jouissances que celle de la plupart des hommes. « Ecoute-moi, dit-il tout bas, peut-être as-tu plus vécu, et vis plus encore que n'importe quelle autre femme, même seulement depuis que nous nous connaissons. Voici un homme qui est venu chez toi tous les jours, qui a déballé devant toi tout ce qu'il avait à déballer, et comme nous nous sommes compris! Crois-tu que pareille chose arrive souvent en

ce monde? Ils passent tous les uns près des autres en courant, comme des animaux, se grognent quelque chose sur leur pâtée, le temps, leur santé, les meilleurs pâturages! Et c'est tout. Tandis que nous, pense donc! »

On peut trouver certainement quelque satisfaction intime dans cette philosophie ironique et amère à la Carlyle, dans cet orgueil un peu pharisaïque qui fait que l'on se réjouit de n'être point comme les autres. Mais Koppert, qui incarne évidemment l'idéal de Mme Böhlau, et dont elle fait l'interprète de sa philosophie, ne s'en tient pas là. Olly est une femme moderne; ce doit être par conséquent un esprit fort. Tout près de mourir, elle n'aura pas une seule pensée pour un Dieu auquel elle ne croit pas, l'art lui en ayant tenu lieu pendant toute sa vie. Ces deux intelligences d'élite ne s'abaisseront point à méditer sur la valeur morale, la signification profonde de la douleur et de l'épreuve. L'ami ne parlera point à l'amie de la bienheureuse éternité qui pourrait suivre le long martyre enduré par elle ici-bas. Tout cela était bon pour les simples femmes d'autrefois. Celles de nos jours n'ont plus de ces *illusions;* on leur montre la réalité à travers le sombre kaléidoscope du fatalisme. « L'homme, dit Koppert à Olly, pour la réconforter, l'homme et sa destinée sont semblables à deux soldats ivres que j'ai rencontrés un soir. L'un, appuyé sur la poitrine de l'autre, le tenait étendu sur le sol sans qu'il lui fût possible de se défendre. « Répète après moi : *Lallenstedt* (mot absolument vide de sens et « par conséquent intraduisible), disait le plus fort. — *Lallenstedt*, « bégayait le soldat terrassé ». Son camarade, comme s'il eût attendu ce signal, l'accablait de coups, se reposait un instant et recommençait ensuite ce jeu cruel auquel l'autre se prêtait en gémissant, mais toujours avec la même passivité ». Une autre fois, le peintre compare le destin à un pêcheur à la ligne, et les natures héroïques à une carpe qui, ayant mordu à l'hameçon, se tient d'abord bien tranquille dans la vase, puis, rassemblant toute son énergie, tente un effort désespéré pour briser la ficelle qui la tient captive. « Si cela lui réussit, elle reconquiert sa liberté; sinon, elle se résigne et se laisse tirer sans résistance, comme un agneau. Les âmes les plus magnanimes ne font pas mieux. Tous nos respects à la carpe! »

Olly, dont la vie ne tenait plus qu'à un souffle, meurt dans un spasme causé par une fausse potion prise par mégarde. On ne l'enterre pas comme une autre : ce qui reste d'elle est réduit en cendres dans un four à crémation. Son mari se console de sa perte en épousant la cousine qui fait de si bons dîners, et Koppert, le seul dans l'existence duquel la mort de la jeune femme a laissé un

vide sensible, s'efforce d'égaler la carpe en grandeur d'âme et en résignation!

Il faudrait avoir le caractère bien mal fait, pour nier encore, après cela, le progrès de l'esprit humain. On nous avait déjà dit que nous descendions du singe; maintenant, on assimile l'Etre qui préside à nos destinées à un soldat ivre et cruel, à un pêcheur à la ligne, et l'on ne trouve pas d'exemple plus sublime à nous proposer dans la douleur que l'héroïsme d'une carpe. C'est ce que l'on peut appeler de la métaphysique à la portée de toutes les intelligences, car il n'est pas un malheureux, fût-ce le plus abruti, qui ne possède un génie au moins aussi transcendant que celui du poisson qui a toujours passé pour le moins éveillé de toute la gent marécageuse. Voilà pourquoi, sans doute, la presse libérale de Vienne a tout récemment réclamé si haut la possibilité pour le peuple de lire des romans où l'on puise de si utiles renseignements. Le Conseil municipal ayant diminué des cinq sixièmes la subvention accordée à la *Société pour l'éducation populaire*, parce qu'on y lisait trop de romans (156 000, pour 11 000 ouvrages classiques et 3000 ouvrages scientifiques), les libéraux ont protesté de toutes leurs forces, et une femme, Mme Lang, ayant pris la parole dans un *meeting*, a déclaré que le roman moderne étant le moyen le plus efficace de vulgariser les questions du jour et les tendances de la pensée contemporaine, enlever au peuple les occasions de les lire, était un crime plus odieux que de le priver de pain.

Ce serait parfaitement juste si la littérature suivait actuellement des voies différentes de celles que nous venons de mentionner, et si la masse savait discerner le bon grain d'avec l'ivraie, l'antidote d'avec le poison, le rayon éternel et sûr d'avec le brandon dévastateur. On a malheureusement trop de preuves du contraire. Comme l'a si bien dit Mme Ebner d'Eschenbach, « pendant que l'on tire un feu d'artifice, ce n'est point le ciel étoilé que la multitude regarde », et le char flamboyant et tapageur du vendeur d'orviétan est plus entouré que la chaire du sage.

Parmi les autres noms dont s'enorgueillit la jeune littérature féminine de l'Allemagne, je voudrais citer encore Mme Ilse Frappan, dont les nouvelles se rapprochent le plus de celles de Maupassant pour l'art de peindre les choses et de leur donner un relief presque plastique. Ce sont, si je puis m'exprimer ainsi, de petites tranches de vie découpées dans la réalité même, plus souvent laides et tristes que belles ou réjouissantes, mais assaisonnées d'une petite pointe d'ironie qui n'est pas sans agrément.

Maupassant est aussi, avec Montaigne, l'auteur préféré de Mme Rosmer, l'un des talents sur lesquels la nouvelle école fonde

le plus d'espoir. C'est dire qu'elle ne recule pas non plus devant la hardiesse des sujets et la crudité de l'expression. Ses premières productions portaient, avec une ostentation marquée, l'étiquette du naturalisme. Depuis, tout en restant fidèle aux procédés de l'école, Mme Rosmer a mieux choisi ses motifs. L'une de ses œuvres, les *Kœnigskinder* (*Enfants de roi*), conte dramatisé appelé à devenir célèbre et à franchir bien vite les frontières de l'Allemagne, grâce aux intermèdes musicaux que vient d'y joindre un compositeur doué du don de charmer, M. Humperdinck, a révélé chez Mme Rosmer une veine poétique que ses débuts ne permettaient point de prévoir. Ce sont trois jolis tableaux empruntés à la vie du moyen âge, faits de détails juxtaposés, de couleurs vives, ayant pour cadres une clairière au milieu des bois, avec sa jeune verdure, ses fleurs printanières, son ruisseau babillard, ses jeux d'ombre et de soleil, ou la même forêt dans sa parure hivernale de givre et de neige, et les murs d'une petite cité allemande.

On y voit une princesse enchantée gardant les oies d'une sorcière, un fils de roi courant le monde *incognito*, en quête d'aventures. Les bourgeois de la cité, fatigués, comme les grenouilles de la fable, d'être en république, demandent un roi ou une reine d'origine vraiment royale. Les deux jeunes gens arrivent, mais comme ils sont en haillons et n'ont, pour prouver l'authenticité de leur naissance, que la noblesse de leurs sentiments, la foule les chasse de la ville à coups de pierres, au milieu des huées. Ils meurent tous deux dans la neige, moitié de misère et de froid, moitié pour avoir mangé d'un pain pétri par la jeune princesse sur les indications de la sorcière Cette petite œuvre serait tout à fait charmante dans sa fraîcheur et son gracieux symbolisme si l'auteur n'avait cru devoir y semer, pour lui donner sans doute plus de couleur moyen âge, des termes par trop libres. Elle rappelle ces héroïnes des vieux contes de la bouche desquelles tombaient tour à tour des pierres brillantes et précieuses et d'affreux crapauds.

Les deux plumes les plus viriles, les deux talents les mieux pondérés, appartiennent à deux Autrichiennes, Mlles delle Gratie et Emile Marriot. La première est plus poète que romancière, mais les quelques récits qu'elle a écrits en prose, si petits qu'ils soient, sont d'un écrivain de premier ordre. Douée d'une imagination puissante et passionnée, elle en a réglé les mouvements par de solides études qui lui ont donné la fermeté de style, la sûreté d'expression, la science de dialectique qui la distinguent, sans lui faire rien perdre de son originalité, ni nuire à son élan poétique. Elle a cette longue patience qui produit les belles œuvres et leur

assure la durée en leur laissant tout le temps qu'il faut pour mûrir. Esprit sérieux, éminemment philosophique, tous les sujets, grands ou petits, lui servent d'échelle pour s'élever du particulier au général et embrasser d'un coup d'œil tout l'univers et tous les temps. Mais son grand talent ne l'a point mise à l'abri de l'erreur, et ses beaux fruits aussi sont vénéneux. Disciple de Hæckel, Mlle delle Gratie tire les mêmes conclusions que la science matérialiste. Son idéal est le perfectionnement indéfini vers lequel tendent tous les efforts de l'humanité et qu'elle atteindra par ses propres forces, sans aucun secours surnaturel. Pour elle comme pour ses maîtres, le christianisme n'a été qu'un épisode dans cette marche ascensionnelle de la race humaine, et non le plus admirable, car c'est dans la doctrine de Bouddha qu'elle trouve l'expression la plus complète de la sagesse. Et cette conclusion n'a rien qui doive surprendre : ceux qui ne reconnaissent que la matière ne peuvent aboutir qu'au néant.

Mlle Marriot, plus spécialement romancière, a mis dans son œuvre moins d'unité philosophique. D'abord admiratrice de Schopenhauer, elle a débuté par le pessimisme, et il lui en est resté quelque chose de dur et de sombre. Elle a décrit ensuite les mœurs de la société bourgeoise de Vienne avec une ironie amère, impitoyable, allant chercher, sous leurs déguisements les plus savants, les faiblesses des femmes et des jeunes filles, pour les attacher au pilori de ses sarcasmes. Puis elle s'est tournée vers le clergé catholique autrichien, dont elle s'est faite, dit généralement la critique, l'avocate et l'amie. « Seigneur, pourraient s'écrier tous les vicaires de campagne qu'elle a choisis pour ses héros, préservez-nous de nos amis; nous saurons nous défendre de nos ennemis! » C'est un étrange plaidoyer que celui qui ne relève que les défauts sans faire mention des vertus. Il n'y a pas une seule figure sympathique parmi les quatre prêtres que Mlle Marriot a mis en scène dans le plus connu de ses romans de ce genre : *der Geistliche Tod* (*la Mort ecclésiastique*). Le héros principal a pris les ordres sans vocation, pour obéir à sa mère, et traîne toute sa vie comme un boulet les devoirs que lui impose le sacerdoce. Un autre est vindicatif, dur, mesquin, avare; le troisième est délateur; le quatrième ambitieux. Aucun d'eux ne semble avoir entrevu, ne fût-ce qu'un instant, la sublimité de sa mission.

Malgré leurs qualités éminentes, tous les romans de Mlle Marriot laissent une impression désagréable. Ce sont des tableaux d'un dessin ferme, mais aux contours anguleux et dont le bitume est la couleur dominante. Elle intéresse et ne persuade pas. Elle a le don malencontreux de perdre, ou peu s'en faut, toutes les causes

qu'elle veut défendre. On ne prend pas les mouches avec du vinaigre, quelque bon qu'il soit. C'est ainsi qu'elle a fait l'apologie de la charité universelle et du renoncement en racontant l'histoire d'un jeune médecin qui prêche d'exemple, n'étudie la médecine que pour mépriser la science, s'habille d'une tunique, couche sur un banc, se nourrit de légumes, s'impose le sacrifice de ne pas épouser la jeune fille qu'il aime, et meurt de la tuberculose par suite des privations qu'il a endurées volontairement. Voilà qui n'est pas encourageant ni propre à recruter des prosélytes. Ce qui est tracé de main de maître, ce sont les figures de débauchés que Mlle Marriot donne pour contrastes à son héros et qu'elle flagelle avec la sanglante ironie dont elle est coutumière.

Son dernier roman, *Seine Gottheit* (*sa Divinité*), est une étude psychologique où l'on retrouve quelque chose de la méthode et du savoir-faire de M. Bourget. C'est la confession d'un criminel, l'analyse minutieuse de la passion brutale d'un prolétaire sans foi ni loi, qui, devenu, jeune encore, un chirurgien célèbre, a gardé, sous les dehors élégants de l'homme à la mode, la sauvagerie d'une bête fauve et qui tue sa fiancée lorsque celle-ci, une jeune fille pieuse et pure, effrayée de ce qu'elle découvre en lui dans leurs instants de tête-à-tête, reprend sa parole et refuse de l'épouser. Il est rare de trouver dans une femme tant de force unie à tant de finesse et une connaissance si merveilleuse de l'animal humain livré à lui-même, sans aucun frein religieux ou moral. Le naturaliste le plus exigeant ne pourrait reprocher à Mlle Marriot d'avoir été conventionnelle ou prude; cependant elle a su, tout en restant vraie, passer à travers les écueils dont le sujet était hérissé sans tomber dans l'ignoble et sans se complaire aux détails grossiers. La seule objection à lui faire, c'est de n'avoir pas assez insisté sur l'origine et l'éducation du héros, son manque absolu de sens religieux, et de lui avoir laissé le dernier mot, ce qui pourrait induire plus d'un lecteur à croire qu'elle partage ses déplorables convictions.

Il y aurait encore plus d'un nom à signaler, plus d'une femme dont les œuvres sont autre chose que des *bas littéraires*, mais cette rapide revue suffira peut-être à donner au lecteur une idée générale du roman féminin allemand, dans le passé et dans le présent. Le nombre des femmes auteurs est trop grand, le public trop tyrannique et trop routinier, et le talent trop rare, pour que les personnalités vraiment originales y soient représentées autrement que dans d'infimes proportions. Quand on songe à cette armée de conteuses, en voyant ces plumes rapides, infatigables, noircir sans relâche des montagnes de papier; quand on sait tout ce qu'il en sort d'ennuyeux, de frivole, de faux, de pernicieux, on ne saurait

se défendre d'une impression d'effroi. On est tenté de souhaiter que quelque puissance terrestre ait pu donner force de loi aux paroles de saint Paul, interdisant à la femme de parler dans les assemblées; et la parole écrite a d'autant plus d'importance qu'elle demeure, tandis que l'autre s'envole, passagère et fugitive comme le son. Cependant, réflexion faite, on en vient à se dire que, pour être juste, cette loi devrait s'étendre aussi à une bonne partie de l'autre moitié de l'humanité; car il y a, malheureusement, sur ces points-là, dans toutes les littératures,

Bon nombre d'hommes qui sont femmes,

sans avoir les mêmes excuses.

En effet, et ç'a été le cas en Allemagne plus que partout ailleurs, depuis que l'évolution économique a privé les femmes des classes cultivées de leurs occupations d'autrefois et qu'une instruction plus étendue leur a donné des goûts intellectuels, la littérature a été, jusqu'ici, à peu près le seul gagne-pain qui leur fût offert, le seul refuge qu'on leur ouvrît, avec combien de réticences! Les progrès du mouvement féministe, en facilitant aux femmes l'accès à d'autres professions libérales, débarrasseront la littérature féminine allemande de bien des éléments qui lui nuisent et en abaissent le niveau. Espérer qu'elle ne produira plus que des chefs-d'œuvre serait s'exposer à une triste désillusion. Il restera toujours assez de médiocrités turbulentes et tapageuses pour obstruer le chemin du vrai talent et lui servir en même temps de repoussoir. On peut s'indigner de la prépondérance de la laideur, on doit s'efforcer de la combattre, mais si elle n'existait pas, nous ne connaîtrions point tout le prix de la beauté. Une seule, Marie Ebner d'Eschenbach, suffit pour faire pardonner à la littérature féminine allemande ses Mühlbach, ses Marlitt et ses Marholm, et il surgira peut-être quelque jour du petit noyau des *jeunes* quelque individualité assez forte pour se dégager des influences ambiantes, s'aventurer à la recherche de l'antique idéal de la femme et ajouter un fleuron nouveau à cette couronne de noms glorieux qui sont l'honneur du sexe tout entier.

Marie André.

L'AFFAIRE DU *PROSPER-CORIN*

ET

LA PIRATERIE DANS LA MÉDITERRANÉE

Le 9 octobre dernier, des Mores ont attaqué, sur les côtes marocaines, un navire français, *le Prosper-Corin.* Ils se sont emparés de l'équipage et ont emporté avec eux tout ce qui, dans la cargaison, présentait quelque utilité ou quelque valeur.

Voilà une nouvelle qu'on croirait extraite d'un antique numéro du *Mercure Galant.* Au temps de Louis XIV, de pareils faits se renouvelaient tous les jours, et n'étonnaient personne. A notre époque, ils sont plus rares, et l'Europe de 1896 fut bien surprise quand, un beau matin, tous ses journaux lui racontèrent cette histoire de brigands.

C'est que, nulle part, on ne croit plus aux pirates, ni surtout aux Mores. Il est entendu que ce sont là des marionnettes qui ont disparu pour toujours de la scène du monde, et dont on ne parle plus que pour faire peur aux enfants. Même la sécurité du présent fait oublier les terreurs du passé. On se souvient à peine aujourd'hui des horribles scènes de brigandage qui se passaient, au siècle dernier, en plein cœur de la Méditerranée. Cette fois pourtant, les Mores, auxquels on ne songeait plus, ont tout à coup forcé la presse à s'occuper d'eux. Ils ont ouvert encore une fois un livre ensanglanté qu'on pouvait croire fermé pour toujours, et ils ont écrit, à la dernière page de leur histoire, un nouvel épisode.

L'acte qui vient de se commettre à l'entrée de la Méditerranée, presque en vue des côtes d'Europe, ressemble à ceux dont, au huitième siècle, les mêmes pirates étaient les héros, et les mêmes marchands chrétiens les victimes. Les siècles ont passé, mais les mœurs n'ont point changé; nous retrouvons à sa chute le brigandage de mer tel qu'il était à son origine; seulement, entre ces deux époques lointaines, il y eut, pour les forbans de l'Afrique, une ère de prospérité stupéfiante; le monde européen tout entier trembla longtemps devant la piraterie.

Le pillage du *Prosper-Corin* n'est donc pas un accident; il est

un des anneaux d'une longue chaîne ininterrompue depuis plus de mille ans. C'est ainsi qu'il faut le considérer si l'on veut en saisir toute la gravité. Il faut remonter en arrière; il faut assister à la naissance de la piraterie; il faut connaître ses triomphes et sa décadence; alors seulement nous comprendrons quel coup de grâce l'Europe doit lui donner pour que l'incident du 9 octobre soit décidément le dernier souffle d'une trop longue agonie.

I

Alger, la ville blanche, si aimable et si radieuse aujourd'hui, a, pendant des siècles, terrorisé la chrétienté. Elle était la capitale du redoutable empire qu'on appelait avec effroi la Barbarie, et sa rade bleue était le repaire des brigands effrontés qu'on nommait les pirates barbaresques.

L'Afrique du Nord a eu un sort bien singulier. Mal défendue par ses vrais maîtres, elle a toujours été la proie des pires aventuriers. Son histoire est celle de ses conquérants; ses héros sont les soldats de fortune qui se sont tour à tour abattus sur son sol.

C'est que les premiers habitants du pays étaient ces Berbères, ancêtres des Kabyles et des Touaregs, dont la race vigoureuse a survécu à toutes les invasions, mais qui n'ont jamais été un peuple, parce que toujours ils ont subi l'envahisseur auprès d'eux, sans pouvoir s'unir pour le chasser. L'Europe, au dix-septième siècle, ne redoutait pas ces tribus qui pourtant peuplaient l'Afrique. Si la Barbarie faisait trembler les chrétiens, c'est qu'envahie par des Arabes, et dominée par des Turcs, elle était devenue le refuge de tous les brigands de la terre; ces Arabes, ces Turcs, ces renégats de tous les pays : voilà les Barbaresques.

Les Arabes étaient venus les premiers; dès le moyen âge, ils avaient envahi le monde, de l'orient à l'occident, des confins de la Chine aux rivages de l'Atlantique. Partis du fond de l'Arabie, ils avaient traversé l'Afrique, conquis l'Espagne et bientôt ils auraient désolé la France, si Charles Martel ne les avait arrêtés à Poitiers en l'année 732.

Ces Arabes avaient de bons navires; or, autrefois, tout marin était un peu pirate; il y a toujours eu des brigands sur la mer comme des voleurs sur les grands chemins; mais au moyen âge, au-dessus de cette piraterie criminelle, il y en avait une autre qui paraissait glorieuse. C'était la piraterie de religion. En chassant les bandits qui les attaquaient tous les jours, les plus vaillants capitaines étaient eux-mêmes devenus des bandits; habitués à se couvrir de gloire en résistant à des assauts redoutables, ils aimaient

la lutte ; ils la provoquaient volontiers ; ils cherchaient partout des ennemis. Or, pour la foi, tous les combats paraissaient légitimes, et l'on croyait, en Asie comme en Europe, que les crimes les plus odieux devenaient, quand les victimes étaient des mécréants, des faits d'armes éclatants. Aussi, dans la Méditerranée, quand arrivèrent les Arabes, il y eut un choc terrible. Un navire chrétien et une galère musulmane ne purent jamais se rencontrer sans se heurter. Les prétextes ne manquaient jamais ; on se battait avec rage, on massacrait, on pillait, et le vainqueur rentrait triomphalement au port avec un riche butin et des captifs. Il y avait pourtant, à la même époque, entre les Arabes d'Afrique et les chrétiens, un commerce très régulier et très actif, mais s'ils trafiquaient dans les ports, les marins redevenaient des aventuriers quand ils n'avaient que le grand ciel et l'Océan pour témoins.

Tel fut l'état de la piraterie dans la Méditerranée durant tout le moyen âge ; chrétiens et infidèles s'y livraient avec le même acharnement, et si le fanatisme des Arabes les rendait plus âpres dans la lutte et leur amour du luxe plus avides, on peut affirmer pourtant qu'il y eut presque autant de musulmans enchaînés en Europe que d'Espagnols, de Français et d'Italiens en Barbarie.

II

Vers l'an 1500, une ère nouvelle commença : la civilisation chassa d'Europe la piraterie ; en Afrique, au contraire, elle s'organisa.

Une guerre interminable et énervante contre l'Espagne ; l'arrivée au pouvoir de quelques bandits au génie malfaisant ; enfin, la domination corruptrice des Turcs : tels sont les événements funestes qui jetèrent pour toujours la Barbarie dans le désordre et dans le crime.

Un jour, les Mores vaincus à Grenade quittèrent la péninsule et vinrent en Afrique chercher des vengeurs ; à leur appel, les Arabes s'armèrent pour la guerre sainte et commencèrent une lutte terrible qui dura cinquante ans. Tout à coup, profitant du désarroi que causaient en Afrique les flottes et les armées d'Espagne, des pirates, restés célèbres sous le nom de Barberousses, débarquèrent hardiment dans Alger et s'emparèrent du pouvoir ; c'était pour la Barbarie une série de règnes sanglants et funestes qui s'ouvrait. Bientôt, pour assurer sa domination sur un si vaste empire, l'un des Barberousses fit demander au sultan son appui. Aussitôt les flottes turques vinrent renforcer les galères barbaresques, et l'on vit arriver en Barbarie tout ce que la Porte contenait d'aventuriers, de

soldats de fortune et de bandits : depuis cette époque, jusqu'en 1830, les maîtres d'Alger ont été des Turcs.

La guerre que les Barberousses ont entretenue si longtemps, la guerre que les Turcs d'Alger ont envenimée, la guerre dont les uns et les autres avaient besoin et dont ils ont vécu pendant un demi-siècle, a été pour eux-mêmes, pour les Arabes et pour les Berbères, le véritable apprentissage de la piraterie.

Un beau jour, l'Espagne sembla renoncer à l'attaque et les hostilités s'arrêtèrent. La lutte, en effet, ne pouvait pas durer toujours. Mais ce qui ne cessa point, ce fut le goût des aventures, ce fut la soif désormais insatiable du pillage et du meurtre, ce fut surtout la rapacité d'un peuple oriental et paresseux qui demanda vite à la piraterie les richesses que la guerre avait tout à coup cessé de lui prodiguer.

Bien plus, les Barbaresques à qui l'on avait enseigné le crime se trouvèrent dans l'impossibilité de s'y soustraire. Il fallait vivre, et comment vivre sans piller? Peut-être qu'avec la paix le calme serait bientôt revenu dans les esprits. Parfois les capitaines les plus farouches deviennent après la lutte les citoyens les plus sages. Mais, dans Alger, il ne pouvait pas en être ainsi, car la guerre avait non seulement formé des pirates en excitant les appétits; elle avait, en ruinant la Barbarie, rendu la piraterie nécessaire.

Qu'on imagine un État où les revenus sont nuls, faute de commerce et d'industrie, où il n'y a plus de douanes parce que les ports sont déserts, ni d'impôts parce que la populace révoltée se refuse à les payer, et où les charges sont lourdes parce que l'empire est grand, parce que la guerre est continuelle, et parce qu'il faut, à prix d'argent, apaiser des soldats turbulents : voilà ce que la lutte contre l'Espagne avait fait de la régence d'Alger.

Aujourd'hui, la maraude et le pillage sont défendus, mais il y a un siècle on était moins sévère; les chefs, pour exciter leurs soldats, leur promettaient un riche butin; en mer surtout, où le droit des gens a toujours été plus méconnu que sur terre, on croyait fermement que les biens du vaincu devenaient par droit de conquête la propriété du vainqueur, et le vol devenait à la longue le seul attrait de la guerre et son seul but. C'était une heureuse occasion pour les pirates de profession d'opérer à ciel ouvert; c'était pour les soldats une école dangereuse; c'était enfin, pour un peuple indolent comme celui qui vivait en Barbarie, une source de revenus facile et féconde. Voilà pourquoi l'empire des Barberousses, privé des ressources ordinaires des autres Etats, grevé des charges les plus lourdes, vécut pourtant et prospéra. Seulement, quand cessa la guerre, il fallut bien piller encore, à la fois par goût et par néces-

sité. La piraterie, à partir de ce jour, fut une institution d'Etat.

Alors aux Arabes et aux Turcs se joignirent tous les bandits de la terre qui vinrent chercher en Barbarie l'impunité, la fortune et les honneurs. Quel spectacle alarmant pour l'Europe que cette nuée de pirates de tous les pays qui erraient à travers l'Océan et qui vinrent s'abattre dans Alger pour dévorer en paix les dépouilles de la chrétienté! Déjà les renégats avaient été les fidèles serviteurs, les soldats dévoués, les gardes farouches des Barberousses et de leurs successeurs; ils devinrent les ennemis redoutés de tous les chrétiens; plus ardents, plus indomptés, souvent plus intelligents que les Arabes ou les Turcs, ils se montrèrent plus intraitables avec leurs victimes, parce qu'ils se sentaient plus coupables, et s'acharnèrent contre elles avec plus de rage et de passion, parce qu'il n'est de pires ennemis que les déserteurs. A la fin du seizième siècle, les personnages les plus considérables de la régence étaient des renégats comme les Anglais Edwart et Samson, le Flamand Uver, le Rochellois Soliman, enfin, le célèbre Vénitien Ali Bitchin, qui s'enrichissaient et s'élevaient tous les jours aux dépens des chrétiens. Cinquante ans plus tard, on comptait dans Alger près de vingt mille renégats de tous pays! A ces misérables qui prenaient le turban, il faut ajouter la foule des aventuriers qui n'osèrent pas renier leur foi, mais qui se firent sans scrupules les complices éhontés des Barbaresques. Des pirates anglais et hollandais naviguaient souvent de conserve avec ceux d'Alger et de Tunis; et l'on voyait non seulement des marchands de Gênes ou de Livourne recéler les prises des Algériens, mais des personnages, comme le grand-duc de Toscane, protéger et favoriser ces odieuses pratiques!

Alger était donc devenu la cité du crime. C'est le crime qui fournissait à l'Etat son budget, aux pachas leurs trésors, aux marins leur puissance et leur crédit, au peuple sa pitance.

Il y avait, au temps de Louis XIV, trois grands pouvoirs dans cette ville singulière.

Celui du pacha était le plus faible : qu'on imagine un Turc ambitieux envoyé pour cinq ans dans Alger, n'ayant qu'une passion, celle de l'or; qu'un souci, celui d'en amasser le plus possible; et qu'une crainte, celle de déplaire aux puissants capitaines qui vont voler cet or aux chrétiens : tels étaient les maîtres que la Turquie donnait à la régence.

Sous ce chef lamentable, mais plus puissante que lui, il y a la tourbe des janissaires; on connaît ces soldats arrogants et cruels; puissamment organisés, ils ont toujours formé en Turquie une république redoutable, mais, en Afrique, ils sont plus calmes;

comme il faut vivre, ils savent se taire devant leurs pourvoyeurs; ils s'inclinent devant les marins.

Ceux-ci sont les vrais maîtres; ils forment une puissante corporation qui fait la loi dans Alger; ils s'appellent les Reïs, et leur association s'appelle la Taïffe. Regardons, en passant, l'un de ces capitaines qui ont fait la guerre pour les Barberousses et qui font maintenant la piraterie pour leur compte. C'est un homme de fer, dur à la mer et féroce dans le combat. Deux fois par an, il quitte Alger et va chercher des victimes. Sa galère est plus longue et plus légère que celle des chrétiens; elle est moins encombrée de provisions et mieux armée; sa chiourme est plus disciplinée, son équipage mieux dressé; quand il aperçoit une voile à l'horizon, il fait un signe; alors on couche la mâture sur le pont, on charge les canons et l'on glisse, au ras de l'eau, à grands coups de rames. On n'entend pas un mot à bord et personne n'y fait un mouvement; le capitaine lui-même est immobile à l'arrière, les yeux fixés sur sa proie. Celle-ci cherche à fuir, mais c'est en vain. Le vent a beau souffler dans ses voiles; il semble impuissant. Les malheureux marchands qui se sentent perdus se livrent parfois sans défense; mais s'ils résistent, la lutte est terrible; ils sont toujours vaincus, et leur navire, monté par des Turcs, escorte la galère qui revient triomphalement à Alger. Lorsqu'on entre dans le port, aux acclamations d'une populace en délire, les deux bâtiments sont pavoisés, et le sinistre pavillon vert aux mille croissants d'argent flotte joyeusement! On débarque, et le Reïs orgueilleux s'avance en grande pompe au milieu d'un somptueux cortège; il va chez le pacha, à qui il rendra compte officiellement de sa croisière. Voilà le récit d'un de ces drames qui coûtaient tous les jours la liberté et la fortune à tant de chrétiens! Cependant, le capitaine qui a fait cet exploit reprend la mer et continue sa chasse; il s'arrêtera quand viendra la mauvaise saison, quand il aura pris les quatre ou cinq navires qu'il convoite, quand il aura amassé les richesses rêvées; alors il se reposera pour quelques mois dans un somptueux palais, au bas de la ville. C'est là qu'ils sont tous, rivalisant de luxe et d'éclat; tel ne sort qu'avec une escorte de 100 cavaliers; tel autre dicte ses volontés à la régence. Et comment pourrait-il en être autrement? Tous les ans, ils apportent près de 150 gros navires chargés de richesses; ils apportent surtout des captifs qui, pour être libres, payeront de fortes rançons. Il y avait en 1634 plus de 30 000 chrétiens dans les bagnes et dans les chiourmes d'Alger. Pendant que leurs galères écument la Méditerranée et ravagent les côtes, allant jusqu'à s'embusquer à l'entrée de Marseille, derrière le château d'If, ils ont de gros vaisseaux qui courent

à travers l'Océan; l'un d'eux s'aventure même un beau jour jusqu'en Islande, où il s'empare de 800 habitants!

Tels étaient ces Reïs qui, de loin, paraissaient si étranges et si grands, que Mme de Sévigné désirait ardemment voir l'un d'eux de ses beaux yeux de marquise; tels étaient ces bandits qui, pendant si longtemps, ont fait la loi dans la Méditerranée et devant qui la chrétienté tout entière a tremblé.

Nous avons vu comment était organisée la société barbaresque au dix-septième siècle; tout, dans l'État, reposait sur la piraterie; sans elle, Alger, Tunis et les autres échelles de Barbarie auraient péri dans l'oisiveté et la misère; grâce à elle, toutes ces villes ont vécu et prospéré; elles ont même étonné par leur splendeur les malheureux qui gémissaient dans leurs bagnes. Rien dans l'histoire ne ressemble à cette organisation stupefiante. Des hordes barbares ont vécu du crime dans certains siècles obscurs; il y a des tribus sauvages au fond du continent noir et des bandits dans nos villes; mais les Algériens étaient des raffinés, non des barbares; ils n'étaient pas une peuplade sauvage, mais un grand empire civilisé; enfin, c'est dans l'ombre que les bandits trament leurs forfaits, et c'est en plein soleil d'Alger que les Barbaresques ont commis les leurs.

III

En face de ces ennemis toujours menaçants, les chrétiens ne pouvaient rester indifférents. Les uns livrèrent aux Barbaresques une guerre acharnée, sans trêve ni merci; d'autres, pour avoir la paix, signèrent toutes les capitulations, même les plus honteuses. Un seul État eut une politique et sut faire la guerre ou commander la paix, suivant les circonstances : ce fut la France.

Les véritables ennemis des Barbaresques furent les chevaliers de Malte, les Espagnols et les Italiens.

L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem avait été fondé au temps des croisades pour hospitaliser les chrétiens et pour les protéger contre les infidèles; en réalité, ce fut moins dans l'histoire un ordre hospitalier qu'un ordre militaire. Il est vrai qu'au début les chevaliers se contentaient d'escorter en armes les pèlerins qui se rendaient en terre sainte; mais ils firent bientôt de véritables expéditions contre les musulmans, et ils devinrent pour toujours leurs ennemis naturels. En 1528, Charles-Quint leur donna l'île de Malte; ce jour-là, l'Europe eut, en plein cœur de la Méditerranée, de vaillants défenseurs, et les Barbaresques connurent enfin les revers. Les galères de Malte furent rapidement célèbres; tantôt elles parcouraient la mer en tous sens, pourchassant les pirates, tantôt elles

accouraient contre eux au secours des flottes des États chrétiens. C'est à Malte que les plus grands capitaines de la chrétienté firent leurs premières armes; c'est là que Tourville, encore enfant, se distingua; c'est là qu'était campée l'avant-garde de l'Europe.

Malheureusement les chevaliers ne pouvaient anéantir la piraterie, car il ne suffisait pas de faire la guerre aux Barbaresques, il fallait qu'un grand État s'emparât de la Barbarie : c'est ce que fit la France en 1830; c'est ce qu'au seizième siècle l'Espagne aurait dû faire.

On peut dire qu'elle n'y songea même pas. Elle lutta longtemps, il est vrai, contre les Mores et contre les Turcs; elle s'empara de presque toutes les échelles de Barbarie; ses garnisons, plus souvent vaincues que victorieuses, s'y maintinrent quelque temps à force de courage; à l'occident surtout, à Oran, à Tlemcen, à Merz-el-Kébir, à Mostaganem, elles livrèrent des luttes héroïques et sanglantes, pendant que sur mer l'amiral Doria faisait aux pirates une poursuite acharnée; bien plus, on vit par deux fois la chevalerie s'armer tout entière et débarquer sur le sol maudit à la suite de Charles-Quint. Ces expéditions étaient magnifiques, elles sont restées célèbres. Et pourtant de si beaux efforts ne devaient pas aboutir. C'est que l'Espagne, trop occupée en Europe, n'osa jamais tenter la conquête entière de l'Afrique du Nord; elle s'en tint à l'occupation de quelques places. C'était une faute; car comment vivre au milieu d'aussi farouches ennemis? Ce n'est pas à côté d'eux qu'il eût fallu se placer, mais à leur tête. D'ailleurs ces garnisons perdues en Barbarie et qui attendaient tout de l'Espagne furent bien souvent délaissées. La parcimonie du gouvernement était extrême, et les soldats mouraient de faim; ils mouraient même de soif, comme ces malheureux, enfermés dans une île, à qui les indigènes refusaient l'eau et à qui la patrie indolente oubliait d'en fournir.

Ce que les Espagnols n'ont même pas essayé, les Italiens, ces autres ennemis de la Barbarie, n'auraient certainement pas pu le faire, alors même qu'ils l'eussent tenté. D'ailleurs, pourquoi seraient-ils descendus en Afrique? Divisés en petits Etats, ils ne pouvaient pas s'unir, car ils n'avaient contre les Barbaresques ni les mêmes intérêts, ni les mêmes rancunes; assurément, nul pays plus que l'Italie n'a été ravagé par les pirates. Quand un Reïs avait fait une mauvaise campagne, il ne manquait jamais avant de rentrer à Tunis ou à Alger de passer sur ces côtes toujours riches, car il était sûr d'y trouver une proie facile. Mais Naples était impuissante, Gênes resta longtemps indifférente, et Venise se souciait fort peu d'aller faire en Afrique la croisade contre les infidèles; elle voulait

seulement protéger son commerce et elle se contentait de garder avec vigilance l'Adriatique et l'Archipel. Un jour, il est vrai, à Vélona, elle infligea une terrible défaite aux Barbaresques, mais ce fut une exception : en Italie, la règle était de se défendre et non pas d'attaquer.

Au moins là, comme en Espagne et comme à Malte, c'était par la force qu'on écartait les corsaires. Mais voici la liste des Etats qui consentirent à s'humilier devant Alger et qui payèrent avec de l'argent une paix toujours précaire.

En tête marchent l'Angleterre et la Hollande. Dans l'histoire maritime du dix-septième siècle, chaque fois que l'on rencontre une de ces puissances, on peut être sûr que l'autre n'est pas loin; sur mer, leurs intérêts se ressemblaient, et pour les servir, elles avaient les mêmes ressources; contre les Barbaresques, elles recoururent, plusieurs fois non sans courage, à leurs canons. Même, au commencement de ce siècle, lord Eyxmouth ravagea Alger et obtint la délivrance de tous les captifs chrétiens. Mais ce furent là des accidents. Tous les moyens leur paraissant bons pour avoir la paix, elles s'appliquèrent le plus souvent, l'une et l'autre, à combler de présents le pacha et les Reïs; on accepta leur or, mais on n'arrêta pas la piraterie; elles allèrent plus loin, elles fournirent aux Barbaresques de la poudre, des fusils, des canons; on les prit volontiers, mais on s'en servit contre elles.

C'est qu'il ne dépendait pas des Algériens de renoncer au pillage dont ils vivaient; ils auraient pu, il est vrai, refuser cet or qu'on leur offrait pour prix d'une paix impossible; mais où vit-on jamais qu'un Oriental ait méprisé des présents?

On peut dire qu'avec la rançon des captifs et le prix des cargaisons volées aux chrétiens, les tributs annuels que l'Europe tout entière consentit à payer à l'omnipotente Alger ont été la source la plus féconde de ses revenus : le Danemark, la Suède, les villes hanséatiques, Raguse et, par-delà l'Océan, les Etats-Unis eux-mêmes ont subi la loi commune. Chaque année, des ambassades extraordinaires venaient en grande pompe déposer aux pieds du sultan ces tributs honteux! Voilà à quel degré d'abaissement l'on était arrivé! Voilà quelle est la force du crime arrogant! Tout s'incline devant lui, alors même que pour l'écraser il suffirait, comme nous l'allons voir, de quelques courageux boulets de canon.

IV

Tout le monde connaît, dans ses grandes lignes, la politique de la France en Orient à partir de François Ier; ce prince, au grand

scandale de l'Europe, s'était fait l'ami du sultan; comme une arme à deux tranchants, cette singulière alliance nous servit à la fois contre le reste de la chrétienté et contre l'immense empire des musulmans. Nous avions dans la Méditerranée deux rivaux redoutables : les Espagnols et les Barbaresques. On commença par exciter Alger contre l'Espagne, on aida les pirates, et nos marins devinrent leurs complices. Un jour même, un des Barberousses débarqua dans Marseille, il y fut reçu en grande pompe, il y fut acclamé. Assurément l'alliance d'un grand État avec de pareils brigands serait réprouvée de nos jours; mais dans l'ancien droit des gens, toutes les complicités étaient permises, pourvu qu'elles fussent utiles; or il était adroit d'aider à l'écrasement de l'Espagne; il était habile de garder avec l'Afrique commerçante des rapports pacifiques; et l'on ne courait même pas le danger de rendre la Barbarie trop puissante ou trop ambitieuse; car nos diplomates veillaient et savaient exciter à propos la méfiance du sultan : « L'Afrique forte, lui disaient-ils, c'est l'Afrique indépendante; » et le sultan, pour rester le maître, arrêtait l'empire de Barbarie dans son redoutable essor.

A ce double jeu, la France gagna du temps; elle eut, presque seule, une longue paix avec Alger. Elle empêcha que la Méditerranée devînt un lac espagnol ou un lac africain. Seulement, comme il arrive toujours, elle finit, à force de finesse, par mécontenter tout le monde, et les Barbaresques lassés se mirent un beau jour à pirater contre elle.

La répression se fit attendre. La diplomatie française invoqua d'abord l'ancienne amitié et parvint, à force d'habileté, à ramener la paix pour quelque temps. Mais les hostilités reprenaient sans cesse. Il fallut en finir. On était arrivé au commencement du règne personnel de Louis XIV, à cette année 1661, qui marque la glorieuse renaissance de la marine française. Colbert, à cette époque, ne pouvait pas songer à s'emparer d'un territoire tel que l'Afrique du Nord, ni à terrasser pour toujours des adversaires tels que les pirates musulmans. Il dut se contenter d'envoyer sur les côtes de Barbarie ses meilleurs capitaines, et ceux-ci, montés sur de mauvais navires, mal secondés par leurs états-majors turbulents, ne parvinrent pas à terroriser les Reïs. Pourtant, de telles expéditions étaient pour la marine de France une heureuse école; sous les ordres du capitaine Paul, du commandeur de Valbelle, du chevalier d'Hocquincourt et du duc de Beaufort, nos marins s'habituèrent à combattre des ennemis difficiles. Ces premiers chocs d'une marine à peine formée contre des adversaires éprouvés eurent de bons résultats. On commença dans les ports et dans les

chantiers à travailler avec ardeur; mis en haleine par des bandits qui les harcelaient tous les jours, nos marins se préparèrent à leur livrer un rude assaut. « Il n'y a rien de si important, écrivait Tourville, que d'avoir des vaisseaux qui puissent joindre les corsaires, et c'est après quoy il faut s'appliquer sur toutes choses. »

On s'y appliqua si bien qu'on se sentit enfin capable d'attaquer Alger même. C'était en 1681, quinze ans après les premières expéditions. Un grand capitaine, le fameux du Quesne, fut chargé d'aller bombarder la ville maudite; il était à la tête de soixante et onze bâtiments, et il avait avec lui ce Renau d'Eliçagaray, connu sous le nom de Petit-Renau, qui venait d'imaginer les galiotes à bombes. Les vieux marins souriaient en regardant ce jeune inventeur qui prétendait, de la pleine mer, bombarder une ville; l'idée était nouvelle et semblait bien hardie; on sait quel en fut le succès. Alger fut écrasé sous plus de 3000 projectiles, et si Duquesne n'avait dû, faute de munitions, rentrer en France, c'en était pour toujours fini de la régence. Le Dey sollicita et obtint son pardon. Mais la leçon n'avait pas été assez forte, et il fallut châtier encore les pirates décidément incorrigibles. Ce fut l'amiral Jean d'Estrées qui vint une dernière fois terrasser la ville orgueilleuse, en l'année 1688.

A partir de ce jour, les pirates renoncèrent à s'attaquer ouvertement à la France, et si, dans le courant du dix-huitième siècle, quelques navires furent poursuivis; s'il y eut même quelques Français dans les bagnes africains, ce furent là des accidents isolés, toujours réparés, tôt ou tard, par la voie diplomatique.

Nous voici donc arrivés à la fameuse expédition de 1830. Passons rapidement sur des événements qui sont encore dans toutes les mémoires. On sait qu'au commencement du siècle nos rapports avec Alger s'étaient singulièrement tendus. La guerre devenait inévitable. Le soufflet qu'infligea le Dey Hussein-Pacha à notre consul, M. Deval, en donna le signal, et l'expédition, vivement préparée, habilement conduite, fut couronnée d'un véritable succès. L'Algérie était enfin conquise, et l'on put croire en France que l'on n'entendrait plus jamais parler des pirates barbaresques.

V

On se trompait pourtant, puisqu'il existe encore aujourd'hui un coin de l'Afrique du Nord, où tous les ans des actes de brigandage sont commis et restent impunis : c'est la côte marocaine. Entre Melilla et la frontière de l'Algérie, il y a un morceau de terre particulièrement terrible qu'on appelle le Rif, et qui est inconnu *es* Européens; nul n'a pu le visiter; il est aussi dangereux de s'y

aventurer qu'en plein cœur de l'Afrique Noire. Dans les instructions nautiques du service hydrographique de la marine française, on recommande aux marins de s'écarter de ces rivages redoutables, et l'on fait bien; car, depuis 1830, d'éclatants exemples ont montré jusqu'où allait l'audace des sauvages habitants de cette terre inhospitalière. Un jour, en 1856, le prince Adalbert de Prusse, chef de l'amirauté prussienne, fut attaqué lui-même et blessé par ces misérables. L'an dernier, un yacht de plaisance, appartenant au prince de Galles, était poursuivi; aujourd'hui, c'est un navire français qui est abordé; le capitaine est enlevé; trois hommes sont tués, et les bandits qui ont commis un tel forfait se reposent tranquillement et restent impunis.

Il en sera de même, et l'on entendra parler des pirates dans la Méditerranée, tant que les musulmans du Maroc resteront les maîtres chez eux. Nous avons vu que ni l'or, ni les traités, ni les boulets de canon, n'ont jamais corrigé les pirates barbaresques. L'enseignement de l'histoire a son prix : on devrait savoir en profiter.

Assurément, il est des sujets qu'on n'aborde aujourd'hui qu'en tremblant, et la question marocaine est de ce nombre; il est même certains mots qu'on prononce avec une sorte de respect, et le « *statu quo* marocain » est une de ces expressions vénérées. Pourtant, on est devenu, depuis quelques années, moins timide; certains diplomates, lorsqu'ils parcourent des yeux la carte du monde, s'arrêtent volontiers à ce coin de l'Afrique; un homme d'Etat, lord Salisbury, ayant, un jour, déclaré assez mystérieusement qu'il y aurait prochainement, sur le marché du monde, beaucoup de terres vacantes, on ne craignit pas de dire un peu partout qu'il avait songé, non seulement à la Turquie ou à certaines régions de la Chine, mais encore à cette petite partie de l'Afrique du Nord qui s'appelle le Maroc.

Voilà donc, à l'horizon, une nouvelle question qu'il faudra bien trancher un jour. Quelle puissance osera s'emparer de cette terre à laquelle l'Europe n'ose pas toucher encore, et qu'elle n'a pourtant pas le droit de laisser plus longtemps à ses farouches possesseurs?

Il serait intéressant de chercher à ce problème une solution; mais il est déjà bien difficile de connaître les événements du passé; comment oserions-nous toucher à ceux de l'avenir? L'histoire nous a montré ce qu'il y avait à faire. Laissons nos diplomates à l'œuvre. Ils se chargeront du reste.

A. Redier.

L'ESPRIT SOUFFLE OÙ IL VEUT[1]

IV

En rentrant à Paris, Aliette eut une impression d'isolement et de lassitude qui l'accabla. Le lendemain de son arrivée, en s'éveillant au milieu d'objets familiers qu'elle revoyait après l'événement qui l'avait brisée, elle retomba dans la sombre rêverie que d'autres pensées avaient écartée. Le côté mobile et impressionnable de sa nature, la dominant, rendait indécises les idées nouvelles qui s'étaient emparées de ses facultés pour les soutenir et les élever.

Elle se débattait vainement contre sa tristesse, lorsque la femme de chambre lui remit une lettre de Brest.

— Quoi, déjà! s'écria-t-elle avec joie, en reconnaissant la grande écriture élégante et nette de Mlle Ploüvel.

« La nuit qui a précédé votre départ de Brest, chère Aliette, ne dormant pas et pensant à vous, je me suis levée pour reprendre ces causeries interminables dont vous ne vous lassiez jamais. Je désire qu'une amie, qui vous aime déjà assez pour croire vous avoir toujours connue, apporte un mot de consolation à votre isolement. Je suis bien sûre que vous vous trouvez très seule, et qu'avec votre impressionnabilité d'artiste, vous vous laissez ressaisir par le découragement et l'antipathie de ce qui est. Que je vous voudrais encore dans ce petit cimetière où, subissant de saines influences, vous montiez indirectement, inconsciemment aussi, vers l'inconnu que maintenant vous avez découvert! L'ascendant extraordinaire que la nature a sur vous ne m'effraye pas. Entre la beauté extérieure qui vous charme et celle que vous avez entrevue, il y a une corrélation étroite que vous verrez plus distinctement à mesure que vous pénétrerez plus avant. Vous me disiez : « Il suffit d'être en communion avec Dieu comme « la fleur qui s'ouvre au soleil, comme la feuille qu'agite une brise « mystérieuse »; c'est charmant peut-être, c'est vrai également, mais si l'artiste vit de poésie et de sensations, le croyant puise sa vitalité dans le sacrifice et l'effort.

« La *vie*, Aliette! rien n'est beau et profond comme ce mot qui nous pénètre de sa chaleur et de son activité. Elle est contenue tout

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 octobre 1896.

entière dans la sève de l'Evangile qui féconde les qualités naturelles pour leur donner l'animation, et le développement rationnel de leurs forces. Cette sève est pour nos aspirations infiniment variées ce qu'est celle de la nature dans l'infinie variété de ses productions. Elle est l'éternelle jeunesse qui renaît des cendres, l'éternelle activité qui nous transforme et nous renouvelle. La vie oblige nos facultés au travail, à l'expansion ; c'est l'action dans le monde moral aussi bien que dans le monde physique. Vous cherchiez une loi dont l'élévation et la pureté fussent en harmonie avec celle de la beauté extérieure, vous l'avez trouvée. Et ce que vous ne voyez pas encore, c'est la supériorité de cette vie intime et morale sur celle tout extérieure que vous aimez. Les deux sont l'expansion, la nature, mais l'une est l'expansion, la nature libres et conscientes.

« Agissez, chère enfant, je pense à vous et vous aime de toute mon âme. »

Transportée par l'imagination en face des choses qui l'avaient séduite et d'idées dont elle avait entrevu les grands horizons, Aliette secoua sa rêverie malheureuse pour écouter la voix amie qui lui parlait d'activité.

« Votre lettre, écrivit-elle aussitôt à Mlle Ploüvel, a été une bouffée d'air frais et réconfortant. Merci de m'avoir attirée immédiatement auprès de vous, au milieu d'impressions et d'idées qui ont mis certainement une empreinte sur moi. Vous avez raison... que ne suis-je dans ce petit cimetière si plein de poésie dans son aridité ! Les bonnes heures passées le matin à écouter un langage dont vous avez précisé l'enseignement ! Ici, je me réfugierai dans cette région morale dont vous associez heureusement la beauté à celle qui séduit la vue. Je me réfugierai aussi dans mon art. Souvent il m'élève au-dessus de moi-même, et j'aime à penser qu'il y a un lien invisible entre toutes les impressions supérieures.

« Je vous entends me dire que je vais me perdre dans une vague idéalité. Non, ne craignez rien ; autour de moi trop de faits précis et lamentables nécessitent l'effort pour que je ne vive pas ainsi que vous l'entendez. Comptez que ce ne sont pas des mots, et que j'entrerai prochainement en pleine activité. »

Dans l'après-midi, Aliette jeta ce billet à la poste en se dirigeant vers la rue de Bourgogne, où demeurait M. de Sarzac.

Il habitait un petit appartement élégamment meublé, et vivait, en apparence, d'une pension que lui servait un parent. Le public ne connaissait pas le chiffre de la pension, mais Aliette s'étonnait toujours qu'elle pût suffire à la vie confortable de son père. Comme elle pensait à des dettes, elle eût voulu le rapprocher de Mme de Sarzac et le faire participer aux gains que lui rapportait son talent.

Elle s'assit un instant dans la salle à manger où une table à deux couverts n'était pas encore desservie; après quelques minutes d'attente, elle passa dans le salon, et M. de Sarzac la reçut avec la froideur qui caractérisait toutes leurs entrevues.

— Ah! te voilà, Aliette! Ravi de te voir, ma fille. As-tu été satisfaite de ton voyage en Bretagne?

— Oui... répondit-elle avec effort. J'ai chanté plusieurs fois, et ce pays me plaît beeucoup.

— Tu as eu du succès naturellement; j'ai lu un article qui parlait de toi.

— J'ai été contente...

— Autant qu'on peut l'être, sans doute, quand on mène une existence de... cabotinage, passe-moi le mot. Tu sais que je n'ai jamais été partisan de te voir monter sur les planches... ou peu s'en faut. Je crois même que ta mère n'aurait pas reculé devant la carrière du théâtre.

— Il y a déjà longtemps que j'ai refusé d'entrer dans cette voie ; mais pour le reste vous savez bien que je ne puis pas faire autrement..., répondit-elle les larmes aux yeux.

— Cela vous regarde, ta mère et toi, interrompit-il vivement pour couper court à tout épanchement. Tu as l'air fatigué, du reste.

— J'ai regretté de quitter la Bretagne, répondit-elle avec l'impression d'étouffement qu'elle éprouvait toujours dans ses visites à M. de Sarzac.

— Oui, c'est un pays original. Est-ce que tu es entrée en relations avec les Rilly?

— Ils ont été excellents, parfaits pour moi.

— Braves gens..., un peu bêtes, Bretons bretonnants. Je ne me serais pas figuré qu'ils fussent bien flattés de recevoir une cousine qui chante en public.

Elle le regarda avec surprise, car rarement il avait été aussi blessant. Son air impatienté fit comprendre à la jeune fille que sa visite était importune et pendant que, dans sa déconvenue, elle regardait vaguement autour d'elle, son regard tomba sur des gants de femme qu'elle n'avait pas aperçus.

Envahie par un sentiment d'immense malaise, elle se disposa à partir en disant :

— Je crains que ma visite ne vous ait dérangé aujourd'hui?

— Pas du tout, répliqua-t-il en se levant avec une vivacité qui démentait son assertion. Quand tu es arrivée, je causais avec un ami : il a déjeuné avec moi et s'est esquivé en sachant que tu étais là. Je le reverrai quand je voudrai.

Extérieurement, M. de Sarzac était le type banal de l'homme bien

né, sur lequel une vie irrégulière a mis la marque qui ne trompe pas. En dépit de sa distinction naturelle, il avait, même pour un observateur superficiel, cet air de déclassé qui manquait à la baronne.

— Allons, adieu Aliette. Reviens dans quelque temps, je suis toujours enchanté de te voir.

— Enchanté! répéta-t-elle avec incrédulité. Ah! si vous le vouliez tous les deux!... il me semble que le passé pourrait s'oublier, et qu'en réunissant nos bonnes volontés et nos ressources, nous vivrions dans une aisance réelle et avec honorabilité.

— Avec ta mère? Allons donc! dit-il ironiquement. Quant à ton honorabilité, ce n'est qu'un mot... dont le sens est relatif aux différents climats.

— Mais il est naturel de vivre d'après les idées et les coutumes du pays que l'on habite, mon père, répondit-elle d'un ton pressant.

— Assez, assez! C'est toi qui, un jour, seras contente de me trouver, je te le prédis. Ta mère est..., du reste, tu le verras bien toi-même. Allons, adieu, à bientôt!

Elle marcha quelque temps sous l'empire du lourd malaise que cause l'impression d'une situation dont on ne définit pas exactement les éléments de fausseté. Il était rare qu'elle vînt voir son père sans sortir de chez lui avec un sentiment pénible qu'elle secouait difficilement.

Ce n'était pas la première fois que, inspirée par ses illusions, elle tentait un essai timide pour rapprocher ses parents, mais jamais l'impossibilité de ce projet ne lui avait semblé plus nette.

Le jardin du Luxembourg, qu'elle traversa pour regagner le boulevard Saint-Michel, lui parut désolé, et, le soir, en relisant la lettre de Mlle Thérèse, elle s'étonna de ne pas retrouver la fraîcheur de sensations qui, le matin, avait passé sur elle. Le contraste, entre cette atmosphère très pure et celle dans laquelle la destinée l'obligeait à vivre, la remplissait d'amertume. Puis, en songeant que, par l'effort de sa volonté, son âme pourrait puiser une force et une dignité indépendantes des circonstances, elle se calma et entra plus profondément dans les pensées qui devaient un jour régir sa vie morale.

Malheureusement, ses premières tentatives pour obtenir des réformes échouèrent complètement. Quand elle parla de supprimer la femme de chambre et de chercher un appartement très modeste, la baronne jeta les hauts cris :

— C'est impossible! Tu es sans cesse en rapport avec des gens que tu ne peux pas recevoir dans un taudis! Ce serait te nuire à toi-même que d'être logée comme une petite bourgeoise. D'ailleurs, dans très peu de temps, je suis sûre d'avoir beaucoup d'argent.

— Beaucoup d'argent?... répéta sa fille avec effroi.

— Oui, je suis engagée dans une spéculation dont la réussite est certaine; ainsi ne touchons pas à nos habitudes.

— Quelle spéculation?... Oh! de grâce, soyez prudente!

— Tu peux être tranquille, je m'appuie sur des conseils sérieux.

— Du moins, je vous en prie, supprimons ces réceptions que vous voulez avoir chaque semaine; à quoi mènent-elles?

— Tu as besoin des autres, tu le sais bien, cependant! Des relations te sont très nécessaires.

— Ce ne sont pas les gens que nous recevons qui me sont nécessaires, vous aussi le savez bien, ma mère. Ce sont ceux qui me payent, et ceux-là ne viennent pas ici. Aujourd'hui, je suis assez connue pour être recherchée sans autre aide que ma réputation.

Jamais, depuis son retour de Bretagne, leurs relations ne lui avaient paru plus antipathiques. Elle allégua en vain sa fatigue et l'utilité d'un repos absolu dans les moments de liberté que lui laissaient les exigences de plus en plus débordantes de sa vie d'artiste. Le plan de la baronne était arrêté, car, sachant sa fille en correspondance avec Mlle Ploüvel et résolue à ne point la contrecarrer ouvertement, elle l'entourait avec habileté d'éléments qui pussent et l'empêcher de penser et combattre des influences détestées.

Quelles que fussent les aspirations d'Aliette, sa vie surmenée était, en effet, un obstacle continuel à leur réalisation et à leur développement. Mais si Mme de Sarzac réussissait à mettre des entraves sur le terrain pratique, dans son incapacité à comprendre l'élévation d'une nature sur laquelle le mal et les vulgarités pesaient lourdement sans l'entamer, elle n'entrevoyait pas que des contacts antipathiques porteraient sa fille vers le courant redouté.

Aliette, toujours inquiète, suspectait tous les actes de sa mère. Effrayée de lui voir faire des achats inutiles, et s'apercevant que Mme de Sarzac l'emmenait avec elle parce que, ainsi parée de sa fille, son apparence était encore plus honorable et trompait mieux les fournisseurs, elle refusa de l'accompagner.

Une après-midi, en rentrant, elle trouva dans l'antichambre une personne qui attendait.

— Qu'est-ce que c'est? demanda Aliette.

— C'est pour votre trousseau mademoiselle. Nous avons commis une erreur hier avec Mme la baronne. Nous avons préféré une explication verbale à l'envoi d'une lettre.

Aliette devint très pâle, mais conserva son sang-froid.

— Quelles explications voulez-vous? demanda-t-elle.

— Madame la baronne a choisi certains modèles, et, après calcul fait, nous avons vu que nous ne pouvions pas les exécuter pour la

somme de 3000 francs qui nous a été fixée. J'ai apporté des dessins; voulez-vous faire votre choix vous-même, mademoiselle, ou bien préférez-vous passer rue Auber?

— Je déciderai la question avec ma mère, répondit-elle; ne commencez rien avant d'avoir reçu de nouveaux ordres.

— Nous regrettons de vous déranger, mademoiselle; au moment d'un mariage on est tellement absorbé et occupé!

Aliette la congédia d'une brève inclination de tête, puis, se précipitant dans sa chambre, elle écrivit rapidement un mot qui contremandait le trousseau et l'envoya jeter à la poste.

Elle attendit sa mère dans un état de fièvre et d'irritation que la longueur de l'attente exaspérait.

Mme de Sarzac, qui enlevait tranquillement son chapeau et dont le visage n'indiquait aucune préoccupation, se retourna seulement avec un peu d'étonnement quand sa fille lui dit à brûle-pourpoint :

— On est venu pour le trousseau... Je l'ai contremandé...

— Ces gens sont vraiment stupides..., je leur avais dit que je passerais chez eux. Mais de quoi t'es-tu occupée? J'avais combiné là une excellente affaire.

— Encore le mont-de-piété, n'est-ce pas? demanda Aliette dont la voix tremblait d'une irritation comprimée.

— Parfaitement, répondit avec calme la baronne, car, dans quelques mois, je suis sûre de toucher une forte somme.

— Et comment, comment? expliquez-vous enfin?

— Tu ne comprendrais pas. Mais j'aurais payé le trousseau; en attendant, il aurait donné un revenu excellent et il te restait. Pourquoi mets-tu des entraves à mes combinaisons, auxquelles tu ne peux rien comprendre?

— Je travaille beaucoup, je donne des leçons une partie de la journée pour arriver à éviter des actes blâmables.., j'ai donc bien le droit...

Mais elle s'interrompit, la colère la dominait, et elle eût voulu s'expliquer avec modération.

— Je m'en irai! ajouta-t-elle brusquement.

— Tu penses à m'abandonner! s'écria la baronne avec ironie. Est-ce le résultat des idées de Mlle Ploüvel?

— Ne touchez pas à cela! s'écria Aliette violemment.

Et des larmes lui vinrent aux yeux, car un souffle sain lui apportait des pensées pures auxquelles se joignait le parfum de fleurs effacées qui s'épanouissaient sur un sol aride.

— Si je pars, reprit-elle avec plus de calme, c'est parce que vous l'aurez voulu. Je vous demande encore de m'écouter, de modifier notre manière de vivre évidemment trop coûteuse. Si vous

persistez à refuser, je m'en irai certainement. Ces mensonges, ces procédés malhonnêtes, me font horreur.

Mme de Sarzac s'assit tranquillement et parut réfléchir aux paroles qu'elle venait d'entendre. En réalité, elle se demandait si c'était un malheur qu'Aliette connût ses agissements, si les sentiments honnêtes de sa fille ne serviraient pas un projet dont elle désirait ardemment la réussite.

Prenant le parti de temporiser, elle répondit sans colère :

— Ecoute, Aliette, j'ai des raisons positivement sérieuses pour ne pas changer notre manière de vivre avant deux ou trois mois. D'ici là, notre situation aura changé, j'en suis sûre. Nos dettes seront entièrement payées, et alors, pour n'en pas faire de nouvelles, nous arrangerons notre vie comme tu l'entendras.

— Je voudrais que ce fût tout de suite.

— Impossible! répondit brièvement la baronne. Contente-toi, pour le moment, des concessions que je veux bien t'accorder. Notre ami, M. Lassant, m'affirmait hier encore qu'il répond de l'affaire dans laquelle il m'a engagée.

Aliette se retira sans insister plus longtemps. Elle était prise dans un enchevêtrement de mensonges qu'elle ne pouvait toujours bien définir, mais dont elle avait la certitude; et sa mère venait de faire allusion à un homme dont le nom seul lui était insupportable.

M. Lassant, banquier quelquefois, agent véreux toujours, était un habitué des réunions de la baronne. C'était un homme petit, mince, élégant, qui n'avait pas dépassé la quarantaine, dont le regard impudent et faux inspirait à Aliette un mépris à peine dissimulé.

Ce n'était pas sans un vif mécontentement qu'elle le voyait entrer de plus en plus dans leur intimité, et bientôt son sentiment se transforma en un vague effroi, quand M. Lassant l'entoura d'assiduités que la baronne encourageait visiblement.

Le banquier était épris de la jeune fille, mais surtout sa vanité, surexcitée à l'idée d'épouser une femme dont le talent était en relief, le poussait vers le mariage. Personnellement, il avait d'excellentes raisons pour que la réputation des Sarzac ne fût pas un obstacle, et il devait lui suffire de briller au milieu du monde interlope dans lequel il était né. Bien que les froideurs d'Aliette fussent sans équivoques, il espérait en triompher non seulement à cause des circonstances, mais encore par son mérite personnel dont il avait une haute idée.

Néanmoins, peut-être se fût-il découragé sans l'adresse de la baronne, qui, le sachant fat et vaniteux, employait sa parole insinuante à le fortifier dans son espoir. Bientôt, grâce à d'adroites réticences et à des mots à double sens, le mariage de sa fille devint

un sujet de conversation pour tout son entourage; malgré la réserve d'Aliette, différentes personnes vinrent complimenter la jeune fille. Révoltée de cette situation, elle entra un matin dans la chambre de sa mère et brusqua une explication.

— Que veut cet homme avec sa cour déplaisante? s'écria-t-elle.

Habituée aux manières de sa fille, qui abordait généralement les questions brûlantes sans préparation, Mme de Sarzac répondit tranquillement :

— Il veut t'épouser.

— Alors veuillez lui apprendre que je ne serai jamais sa femme. Dieu sait cependant si je lui ai laissé voir mon antipathie!

— Antipathie irraisonnée, reprit la baronne, et que tu devrais combattre.

— Combattre! Et pourquoi? Vous ne voudriez pas me voir l'épouser, je suppose?

— Pourquoi pas? Que lui reproches-tu?

— D'être un homme qui porte ses tares sur son visage, répondit-elle avec mépris. Qu'il n'en soit plus question, je vous prie, et, de grâce, fermez-lui votre porte.

Mme de Sarzac se souleva légèrement pour observer sa fille, puis, se laissant retomber sur ses oreillers, elle répondit d'une voix fatiguée :

— Quand donc deviendras-tu raisonnable?

Aliette la regarda avec stupeur :

— Que voulez-vous dire? demanda-t-elle.

— Qu'il faut voir les faits comme ils sont; que, dans ta position, tu ne peux pas espérer te marier en dehors du monde que tu vois, et que M. Lassant est un excellent parti.

— Ainsi il vous a parlé de ses projets? Et sait-il que vous avez des dettes?

— Il a promis de tout payer.

— Alors c'est un marché?

Mme de Sarzac se mordit les lèvres et fit un mouvement d'épaules qui disait clairement : « Pense comme tu voudras et marie-toi. »

— Je n'ai pas la prétention, reprit Aliette avec amertume, de pouvoir me marier dans le milieu qui eût été le mien autrefois; mais ce n'est pas une raison pour épouser un malhonnête homme. M. Lassant n'est pas estimable. Ainsi ne m'en parlez plus jamais, car jamais je ne l'épouserai...

— Je pense que la réflexion modifiera ta décision; tu as entre les mains le moyen de nous donner à toutes les deux une situation indépendante, et j'espère que ta répugnance se dissipera. Mais n'en parlons plus..., pour le moment.

Mlle de Sarzac sortit vivement; elle s'habilla et se dirigea avec rapidité vers la rue de Bourgogne.

— Qu'en dira mon père? Je suis curieuse de le savoir, pensait-elle avec irritation.

Le baron, en robe de chambre, était assis au coin du feu et prenait son chocolat. Très étonné de voir sa fille à une heure aussi matinale, il la reçut avec une cordialité légèrement ironique.

— Ah! ah! est-ce que ma prédiction se réaliserait, Aliette? Viens-tu...?

Elle leva la main pour l'interrompre.

— Connaissez-vous M. Lassant?

— Certainement..., j'ai eu quelques rapports d'argent avec lui... C'est un galant homme..., en son genre. Mais qu'en veux-tu faire?

— Il veut m'épouser.

— Malepeste! voilà qui changerait bien des choses. Il est fort riche, sais-tu, et pas mal tourné, sur ma foi!

— Quels beaux titres à mon estime! s'écria-t-elle. N'est-il pas le fils d'un usurier, n'est-il pas un usurier lui-même? Enfin sa fortune est mal acquise, ne le savez-vous pas?

— Mal acquise?... Peuh! cela dépend du point de vue, répliqua le baron en tisonnant le feu d'un air rêveur. Je t'ai dit bien des fois que l'honnêteté n'est et ne peut être qu'une chose relative.

— J'en connais d'absolue, répondit Aliette dont l'irritation s'affaissait dans un morne découragement.

— Alors, tu es bien habile... Mais enfin que décides-tu?

— Que je ne l'épouserai jamais! Avant tout, je veux estimer mon mari, et j'aimerais mieux vivre femme d'honnête paysan au fond d'un trou que d'épouser un Lassant!

— Des mots, des mots!... Ma pauvre fille, il faudrait perdre l'habitude de vivre dans les nuages. Lassant a les manières d'un homme du monde, ce qui est très important, et il n'est pas plus malhonnête que tant d'autres. Au surplus, tu es libre, mais ton refus sera une bêtise. A quoi tient ta position? A un mal de gorge plus ou moins bien soigné.

Le dégoût qu'elle éprouvait toujours à voir traiter son art comme une affaire d'argent, et la possibilité de perdre le talent qui était son meilleur soutien, l'ami des heures les plus sombres, firent fléchir son courage.

— Combien vous et ma mère me comprenez peu!

— Comment, tu pleures? En vérité, je ne voulais pas te faire de peine, répondit vivement le baron bien incapable de découvrir les causes délicates et profondes de l'émotion qui débordait devant lui. Personne ne t'oblige à épouser Lassant, voyons!

— Assurément, et soyez certain que je ne l'épouserai jamais, dit-elle avec résolution.

— C'est dommage!... Adieu, petite.

Aliette s'aperçut promptement que la concession de sa mère était une feinte. Si Mme de Sarzac ne parlait plus directement du mariage, sans cesse, d'une façon détournée, elle faisait comprendre à sa fille qu'il dépendait de sa volonté d'assurer définitivement leur vie et qu'il était bizarre d'hésiter si longtemps entre une répugnance irraisonnée et le devoir.

M. Lassant avait reçu le mot d'ordre et se tenait sur la réserve, mais si sa cour était plus discrète, elle était continue, et conduite avec un tact auquel Mlle de Sarzac elle-même rendait justice.

Peu à peu, elle se sentit échapper à elle-même, et vit que le moment pourrait venir où, le pied lui manquant, elle tomberait sous le poids des circonstances.

« Voici quatre mois, écrivait-elle à Mlle Ploüvel, que j'ai quitté la Bretagne; quatre mois de lutte pour ne rien obtenir ni des autres ni de moi-même, car je n'ai pas fait un pas dans la voie que vous m'avez tracée. Vous me reprochez de vous abandonner, mais que vous dirai-je? Je suis écrasée par les soucis d'une situation plus forte que moi, et si j'essaye de me reprendre, je vois avec terreur mon impuissance. Je vis dans une atmosphère de tromperies qui, chaque jour, s'appesantit sur mes résolutions et me mène où? peut-être à un mariage odieux. Si mon art m'élève un instant au-dessus des bassesses qui m'enserrent, le contraste me paraît ensuite plus écœurant.

« Dans ces salons, où le succès m'attend, j'oublie tout pour donner le meilleur de mon âme, et qui s'en doute? et quels hommages sont-ils ceux qui, entourant le talent, oublient la femme! Ou bien parfois ils me font rougir, car ils s'adressent à un être que l'on croit bien fragile, peut-être déjà brisé. O ma fierté meurtrie et abaissée!... Pourquoi, voulez-vous me faire croire au bien? Quelle est donc cette vie entrevue dont vous m'avez parlé? Où est la source transparente auprès de laquelle je me suis arrêtée? Vous vivez d'illusions; nos efforts ne servent de rien, et la fange les ensevelit. Alors que sont ces aspirations vers une vie plus haute et plus pure, et pourquoi font-elles pleurer si cruellement puisqu'elles ne sont rien? Je vous embrasse et je vous aime. « ALIETTE. »

Cette lettre bouleversa les habitantes de la laide maison dans laquelle la jeune fille avait laissé tant de sympathies.

Mlle Thérèse envoya chercher une voiture et se fit conduire chez les de Rilly.

— Quel bon vent vous amène? s'écrièrent-ils étonnés, car

Mlle Ploüvel, absorbée par ses occupations et ses bonnes actions, n'avait pas mis le pied chez eux depuis des années.

— Il est joli le vent!... J'ai reçu ce matin des nouvelles d'Aliette; tenez, lisez !

La lettre consterna le vieux ménage.

— C'est incroyable ce que Paris peut faire d'une femme charmante, s'écria M. de Rilly. C'est quelque canaille pourvue d'argent qu'elle veut faire épouser à sa fille. Mais Aliette ne cédera pas!

— Bah! le mal est plus fin que vous et moi, mon bon ami, répliqua Mlle Thérèse.

— Oh! je réponds d'elle, répondit vivement Mme de Rilly.

— Et moi, je ne réponds de rien. Sait-on à quoi peut aboutir le découragement dans une jeune tête. Je pars pour Paris après-demain.

— Vous partez comme cela, tout de suite... à votre âge!

— J'ai bon pied, bon œil, bonne dent, dit en riant Mlle Ploüvel, et mon âge ne connaît pas encore les défaillances. Cette enfant a une nature d'élite, je ne la laisserai pas dévier. Ah! si vous aviez vu comme moi tant de jeunes êtres qu'un mot de sympathie sauvait du malheur ou de la honte! Je me rappelle une malheureuse jeune fille, une de mes élèves qui, s'étant gravement compromise par des lettres, était sur le point de tomber tout à fait: elle avait déjà quitté la maison. La famille me pria d'agir et j'allai la trouver, mais j'étais tellement émue en voyant cette pauvre enfant égarée, sur le point de se perdre, que je n'ai pu que la prendre dans mes bras en pleurant; et j'ai bien fait de suivre mon premier mouvement, car elle m'a dit : « Ah! si vous étiez venue avec des reproches j'étais perdue; jamais je n'aurais cédé. » Et je l'ai sauvée! Oui, c'est bien ainsi qu'il faut prendre cette pauvre nature humaine.

— En tout cas, la honte n'est pas à craindre pour Aliette, répondit Mme de Rilly.

— Mariée à un coquin! vous n'appelez pas ça une honte? et pour une femme douée aussi précieusement qu'Aliette! Enfin je serai dans deux jours auprès d'elle!

Ils regardèrent avec une sympathie un peu étonnée Mlle Thérèse qui, femme d'action avant tout, surprenait toujours ses amis par ses promptes et généreuses décisions.

— Maintenant je voulais vous demander si, le cas échéant, vous donneriez l'hospitalité à votre jeune cousine.

— Vous n'en doutez pas, j'espère!

— C'est un devoir..., devoir de parent et de gentilhomme, ajouta M. de Rilly.

— Vous voilà bien tout entier, répondit Mlle Thérèse en lui serrant la main. Ah! que de braves cœurs j'ai rencontrés sur ma

route, quoi qu'en disent nos pessimistes du jour!... Allons, adieu; j'ai mille choses à faire avant mon départ.

En traversant la campagne pittoresque par un temps sec et clair, elle eût voulu Aliette en face de cette belle journée de janvier. Toutefois, elle était de ceux qui s'étonnent de l'influence profonde que la nature a sur les organisations méditatives ou artistes; pour elle, la descente dans un cœur offrait plus d'intérêt captivant que la contemplation du plus magnifique horizon, et, malgré ses affirmations parfois misanthropiques, elle apportait souvent, dans son observation de la nature humaine, les illusions dont l'artiste enveloppe la beauté qui l'attire.

Son premier soin, en rentrant chez elle, fut d'écrire à Mlle de Sarzac.

« Je tremble en lisant votre lettre, mon Aliette. Qu'est-ce que ce mariage odieux auquel vous faites allusion? Vous avez besoin de moi, j'accours! Impossible de rester paisiblement dans ma maison quand je vous vois glisser dans une détresse morale dont il faut sortir à tout prix.

« Non, chère mignonne, ne soyez pas désabusée; croyez au bon, au beau, au bien; ne regardez pas seulement les laideurs qui vous entourent et vous déchirent si douloureusement. Dites-moi si vos aspirations ne sont pas précisément la source dont votre découragement nie la réalité?

« Voyez-vous, Aliette, nous sommes des êtres dont la place est marquée, désignée par une Intelligence supérieure; et nos efforts, si faibles qu'ils soient, aident au soutien d'une loi sur laquelle s'appuie l'harmonie générale. L'inertie, l'indifférence, le découragement, sont une violation de cette loi, car l'exemple est contagieux et le bien est toujours le bien. Si nous ne jouissons pas de la maturité de ses fruits, si nous n'en voyons pas l'effet sur les autres, du moins nous avons fait ce que nous devions; or le devoir est le fond de la vie, le reste n'est rien.

« Voilà des pensées bien élémentaires, mon Aliette, mais elles sont saines, fortes, productives, établies sur des principes dont la racine trempe dans la source pure que nulle fange ne salit jamais.

« En ne voyant plus les reflets d'une lumière divine dans le cœur de ceux que vous observez, ne doutez pas cependant de son existence en descendant dans votre propre cœur. Fasse le ciel qu'une précoce et funeste expérience n'étouffe pas en vous tant de bons ferments!

« Je voudrais alimenter de tout mon pouvoir la chaleur et les enthousiasmes de votre âme. Je pars, mon enfant; je veux passer quelques jours auprès de vous et vous sauver de vous-même. Quant à ce mariage odieux, il ne se fera pas; si vous n'avez pas d'appui

dans ceux qui devraient vous soutenir et vous guider, vous le trouverez dans mon amitié qui ne cède jamais. A bientôt! »

V

Mlle Ploüvel, en avançant vers Paris, songeait à la foule des misères morales ou physiques sur lesquelles elle s'était penchée avec pitié, et à tant de courages défaillants qui avaient recouvré des forces au contact du sien. Mais jamais son grand cœur n'avait ressenti une pitié plus profonde. La nature d'Aliette lui était sympathique par tous ses côtés, même par ses défauts, et ce désemparement de tant de facultés délicates ou rares, qui, sollicitées par l'esprit du bien, aspiraient à vivre, la remplissait de compassion.

Elle descendit dans un hôtel de la rue de Fleurus et envoya un mot à Mlle de Sarzac pour lui annoncer son arrivée.

Ce même jour, Aliette subissait un nouvel assaut qui ébranlait toutes ses résolutions. Mme de Sarzac, en s'adressant à son cœur, lui parla longuement, avec une émotion calme, du bien qui résulterait de son union avec M. Lassant.

— Beaucoup de mariages se font ainsi, ajouta-t-elle avec conviction. Le fiancé, prévenu loyalement des embarras d'argent de la famille dans laquelle il veut entrer, résout le problème. Quand un homme est sincèrement épris, que lui importe le reste!

Aliette se demandait si M. Lassant, mis au courant du vol dont elle avait résolu de ne jamais parler à sa mère, passerait facilement sur « le reste ». Elle savait, pour l'avoir entendu dire à M. de Sarzac, qu'il appartenait à la race de ceux qui, toute leur vie, côtoient l'abîme sans y tomber par un fait brutal que nulle subtilité ne peut couvrir. Elle écoutait silencieusement sa mère qui, avec beaucoup de tact et d'habileté, transportait résolument la discussion sur le terrain du sacrifice et de l'abnégation.

Elle concédait que M. Lassant pourrait être plus honnête, mais que sa fortune, bien ou mal acquise, serait entre les mains d'Aliette un moyen de salut pour les siens, peut-être de rapprochement entre la baronne et son mari, et enfin un levier pour le bien, car une femme aimée est toute-puissante.

Elle parlait avec calme, mais avec chaleur, car, réduite aux abois, elle eût voulu presser les événements, et il y avait beaucoup de sagesse dans la tactique adoptée.

Aliette, la tête appuyée languissamment sur sa main, perdait la lucidité de ses idées et se sentait défaillir. Elle répondit d'une voix éteinte :

— Eh bien, je vous promets d'examiner encore, de réfléchir.

Cette concession transporta de joie la baronne, qui s'empressa d'écrire à M. Lassant :

« Venez me voir demain matin. Ma fille ne recule plus à l'idée de se marier, et vous savez si je plaide chaleureusement votre cause. Avec un peu d'adresse et beaucoup d'amour, vous vaincrez ses dernières répugnances qui sont, comme je vous l'ai dit bien des fois, celles d'une jeune fille trop éprise de son indépendance. »

Aliette, tout étourdie, effrayée du mot que la fatigue et le découragement lui avaient arraché, s'enferma dans sa chambre où elle trouva le billet et la lettre de Mlle Ploüvel qu'on avait posés sur son bureau sans l'en prévenir.

Par suite d'une erreur de poste, la lettre de Mlle Thérèse ne lui était pas encore parvenue, et ce fut avec un sentiment de délivrance qu'elle lut les pages que l'affection de sa vieille amie lui écrivait d'un premier jet.

Cet appel au devoir, cette élévation d'esprit, qui la transportait si loin du courant malsain dans lequel elle se débattait, la jetèrent dans une profonde et salutaire rêverie.

Elle s'endormit calmée, en se répétant avec un inexprimable soulagement :

« Demain, je la verrai; elle me sauvera. »

A huit heures, le lendemain matin, elle entrait dans la chambre de Mlle Ploüvel qui lui dit en la serrant dans ses bras :

— Ah! ma pauvre enfant, comme vous avez souffert depuis que nous ne nous sommes vues! Voilà un visage qui m'en apprend bien long!

— Venir exprès pour moi! lui dit Aliette avec émotion.

— Voyez le grand coup d'État!... Mon Dieu, oui, tout exprès. Allons, vite, parlons de vous. Et ce mariage?

Mlle de Sarzac la mit au courant de la situation, puis s'écria d'un ton découragé.

— Que faire! quand je m'entends répéter qu'il m'appartient de sauver les miens, de leur rendre l'aisance par un sacrifice qui me fait horreur.

— Et qui serait inutile, répondit nettement Mlle Ploüvel.

— Inutile?

— Assurément! Vous imaginez-vous, ma pauvre enfant, que votre joli mari, une fois parvenu au but, n'enverrait pas promener belle-mère et beau-père... Ah! Dieu si, allez! En ce moment, il fera ce que voudra Mme de Sarzac, mais plus tard? Permettez-moi la franchise la plus complète, car le cas est grave. Jamais M. Lassant ne satisfera absolument les goûts de dépenses de votre mère. Alors, qu'arrivera-t-il? Vous le voyez vous-même, sans que j'aie besoin d'insister.

— C'est probable, en effet, répondit Aliette.

— Quoi! n'aviez-vous pas pensé vous-même à ce résultat inévitable!

— Un peu d'abord, puis tout s'est brouillé dans ma tête...

— Pauvre mignonne! cela devait être. Mais nous allons rendre à vos yeux la netteté de la vue. Jamais, sachez-le, jamais, sous aucun prétexte, il ne faut accepter un mariage auquel manque la base nécessaire, principale, qui est l'estime.

— Nous sommes si peu estimables nous-mêmes, murmura la jeune fille avec accablement.

— Ne parlez pas ainsi! Qu'avez-vous à vous reprocher, vous, personnellement, mon Aliette? Vous êtes malheureuse, puis circonvenue de toute façon? Des dangers vous entourent, et vous les évitez. N'êtes-vous pas très digne et très fière?

— Jusqu'ici, oui! mais combien de temps résisterai-je? répondit la jeune fille avec amertume. Je rougis des tentations qui m'assaillent quelquefois. Après un de ces succès que j'obtiens souvent, quand je suis entourée d'hommes qui, si je le voulais, me laisseraient clairement entendre... ce que vous devinez, je suis horriblement blessée; et pourtant, je pense que cette vie-là, avec un amour sincère, serait moins affreuse que la mienne... Eh bien, n'est-ce pas méprisable, cette pensée?

Mlle Thérèse l'entoura de ses bras, et répondit avec un beau sourire ému :

— Pauvre, pauvre mignonne! Je vous aime encore plus avec vos défaillances et vos contradictions que si vous étiez impeccable. Mais laissons cela. Cet homme, mon Aliette, ce mari odieux, il faut obtenir son renvoi le plus tôt possible.

— J'en ai parlé, et vous voyez que je ne suis pas écoutée.

— Il faut recommencer dès aujourd'hui, dès ce matin. Vous avez fléchi hier, il faut revenir là-dessus immédiatement. Que la situation soit nette! Voyons! vous avez beaucoup de volonté, reprenez-vous vous-même.

— Je n'ai qu'un moyen pour obtenir le renvoi définitif de M. Lassant... C'est de menacer de mon départ.

— Si c'est le seul moyen, employez-le. Faites-le sans emportement, avec autant de respect que possible, mais, aux circonstances exceptionnelles, il faut des agissements exceptionnels.

— Alors, répondit-elle en se levant, j'aime mieux agir à l'instant, et je vais trouver ma mère.

— C'est cela..., nous nous reverrons dans l'après-midi, si vous êtes libre, car j'ai beaucoup à écouter et beaucoup à dire.

— Oui, répondit Aliette mélancoliquement, de mes belles résolutions prises en Bretagne qu'est-il advenu?

— Plus que vous ne croyez sans doute, dit Mlle Ploüvel en souriant, car voilà une réflexion qui, sans elles, n'existerait pas.

Bien que, très habituée aux conflits et aux tiraillements, Aliette redoutait infiniment la scène qu'elle allait avoir avec sa mère. Elle traversa lentement le jardin du Luxembourg et rentra chez elle le cœur battant de crainte et de tristesse.

En ouvrant la porte du salon, elle fut désagréablement surprise de se trouver en face de M. Lassant, qui attendait la baronne. Le premier mouvement de la jeune fille fut de lui adresser un bref salut, puis de traverser l'appartement sans s'arrêter. Le second fut de s'asseoir tranquillement et d'agir avec une prompte décision.

M. Lassant, à qui on avait écrit de tout espérer, vit, dans ce mouvement, la confirmation de son espoir, peut-être un dénouement précis. Sous l'influence de cette erreur, il commença une phrase qui, laissant entrevoir sa pensée, irrita Mlle de Sarzac et la fit parler avec sa brusquerie habituelle.

Elle l'interrompit en levant la main par un geste gracieux qui lui était familier.

— Il est étrange, monsieur, que vous n'ayez pas remarqué ma froideur à votre égard.

— Mon Dieu, mademoiselle!... Mais si, je l'avais remarquée, il n'en pouvait être autrement, seulement...

— Alors, pourquoi êtes-vous ici?

Elle eût cherché longtemps avant de découvrir un moyen plus parfait pour blesser au vif un homme très infatué de lui-même et leurré par la baronne d'espérances qu'il croyait sur le point de se réaliser. Grâce à l'adresse vigilante de sa mère, qui craignait un éclat, elle n'avait pu, depuis bien des semaines, avoir de complet tête-à-tête avec lui. Surexcitée par l'antipathie qu'il lui inspirait et par sa conversation avec Mlle Ploüvel, elle allait droit au but sans réflexion.

— Vous ménagez peu votre entrée en matière, mademoiselle, lui dit-il d'un ton froissé.

— Qu'ai-je à ménager, monsieur? répondit-elle avec hauteur. Si je n'ai pu m'expliquer ouvertement, mon attitude ne vous a-t-elle pas toujours laissé entendre ma pensée? Et je ne sache pas que vous ayez profité de mes avertissements. C'est contre mon gré que vous me poursuivez d'attentions qui ne sont et ne peuvent être qu'un sujet de déplaisir pour moi.

— En vérité, répondit M. Lassant avec ironie, le don d'observation de Mme de Sarzac a été bien singulièrement égaré, car hier encore elle m'écrivait...

— C'est un malentendu, interrompit vivement Aliette. Mes senti-

ments n'ont jamais varié à votre égard et ne varieront jamais. Je vous prie donc de cesser des visites qui, dans les circonstances présentes, deviennent très pénibles.

— C'est fort! répliqua M. Lassant, dont le regard brillait d'une colère qu'il s'efforçait de modérer.

Elle l'observa, un peu interdite, en se demandant quel sens il fallait donner à cette réponse, et elle eut l'intuition qu'il devenait subitement son ennemi. Mais cette idée, loin de la porter à la prudence, la rendit plus raide et plus cassante.

Elle se leva en disant :

— Je crois, monsieur, que l'entretien est terminé.

— Pas encore, mademoiselle; car, enfin, vous ne supposez pas que je puisse accepter un renvoi aussi blessant sans aucune protestation. De quel droit me traitez-vous avec tant de mépris? Ce droit est usurpé, je vous l'affirme. Vous oubliez un peu trop que nous pouvons marcher de pair sous bien des rapports.

Cette phrase, grosse de sous-entendus, et le ton incisif qui la rendait plus blessante, firent défaillir Aliette. Au point de vue de l'honorabilité, elle était donc mise au rang de l'homme méprisable qui lui parlait!... Il lui fallut un effort surhumain pour ne pas se jeter en pleurant dans un fauteuil, et, pendant quelques instants, elle resta immobile et silencieuse dans la crainte de trahir son trouble.

M. Lassant vit que le coup avait porté, et bien que son amour pour elle fût un mélange de sentiments égoïstes, il se radoucit et passa subitement à un autre ton.

— Vous êtes bien jeune, mademoiselle, et il est naturel que votre inexpérience vous égare. Mais vous saurez un jour que l'amour d'un homme sincère n'a rien d'offensant. Et je vous aime, je vous en donne ma parole, avec toute la sincérité d'un cœur très ardent.

C'était la première fois qu'il lui adressait une déclaration franche et directe. Jamais il n'avait inspiré plus de répulsion à la jeune fille, qui se sentait humiliée, amoindrie, en écoutant les paroles dans lesquelles il avait mis assez de chaleur pour qu'elles perdissent leur banalité.

— Si..., cet amour m'offense, répondit-elle en se dirigeant vers la porte.

Une exclamation irritée de M. Lassant l'arrêta et, en le regardant, elle fut presque effrayée de son expression mauvaise.

— Vous vous rappellerez notre entretien, mademoiselle, lui dit-il d'une voix brève.

— C'est une menace?

— C'est ce que vous voudrez.

Elle répondit par un léger mouvement plein de mépris et lui

montra la porte. Mais, en ce moment, la baronne entra, et il lui dit d'un ton menaçant :

— J'ai répondu à votre appel, madame, et je puis me féliciter de ma réception. Mademoiselle me met à la porte dans des termes qui empêcheraient toute réconciliation, lors même qu'elle en eût un jour le désir.

— Désir que je n'ai pas et n'aurai jamais, répondit Aliette, irritée par l'insolence de la phrase et par la réticence qu'elle croyait y découvrir.

Sans attendre la réponse de la baronne, M. Lassant salua avec une politesse exagérée et disparut.

Mme de Sarzac demeura un temps assez long sans prononcer un mot. Elle avait des raisons secrètes pour que sa consternation dépassât de beaucoup sa colère, et, malgré son assurance habituelle, elle ne put dissimuler son trouble extrême.

— Peut-être m'as-tu perdue, dit-elle à sa fille.

— Perdue? répéta Aliette avec étonnement. En quoi cet homme peut-il nous faire du mal?

— Il se vengera...

— Pour se venger, il faut en avoir les moyens. Comme toujours je ne vous comprends pas, puisque vous ne me parlez jamais ouvertement de vos préoccupations. Et voilà celui que vous vouliez me voir épouser! un homme assez vil, assez lâche pour menacer des femmes!

— J'ai un moyen de revenir sur cette maladresse, murmura Mme de Sarzac, qui poursuivait son idée sans écouter sa fille.

Aliette vint se placer auprès d'elle, en pleine lumière, afin que sa mère vît bien son expression résolue, et répliqua avec énergie :

— Il n'y a aucun moyen à employer pour que je devienne sa femme, aucun! Ne conservez pas d'espoir, car il n'y en a pas.

Elle s'attendait à une explosion, mais la baronne, après l'avoir regardée attentivement, se contenta de répondre :

— Je le vois..., et Dieu veuille qu'un jour tu ne t'en repentes pas.

Ce dernier mot laissa Mlle de Sarzac sous le poids d'un malaise profond et indéfinissable. Elle déjeuna seule, car sa mère était sortie précipitamment en déclarant qu'on ne la verrait pas avant le dîner.

En traversant de nouveau le jardin du Luxembourg, recouvert d'une légère couche de neige, Aliette s'arrêta pour réfléchir en face de la tristesse extérieure qui la frappait. Les passants jetaient un coup d'œil curieux sur la jeune fille dont la tête, à moitié enfouie dans une épaisse fourrure, attirait les regards par sa finesse. Deux ou trois hommes, qui la reconnurent, la saluèrent sans qu'elle vît leur salut. Ils passèrent avec un léger sourire, croyant peut-être à un rendez-vous galant, pendant que toutes les facultés d'Aliette se

concentraient dans le rêve très sain de donner à sa mère une vie honnête et sûre.

Une main affectueuse, qui se posait sur son bras, la sortit de ses absorbantes pensées.

— Je me suis mise à errer sous ces arbres, lui dit Mlle Ploüvel, en attendant l'heure à laquelle vous vous étiez annoncée. Je me disposais à rentrer quand je vous ai aperçue. Voulez-vous marcher avec moi dans une allée écartée, où nous pourrons causer?

— Oui, allons, répondit-elle. Le temps est doux, et ce jardin est une ombre de la nature que vous me reprochez presque de trop aimer.

Mlle Thérèse écouta avec attention le récit des scènes qui s'étaient passées le matin.

— Je regrette votre attitude blessante vis-à-vis de M. Lassant, Aliette.

— Sa vue m'exaspérait.

— Je le comprends..., mais il eût été préférable de le mettre à la porte avec quelques égards, ou du moins de la politesse.

— Cet homme a pesé d'un tel poids sur ma vie depuis deux mois que je ne regrette pas mon attitude vis-à-vis de lui. C'est un soulagement de lui avoir montré mon mépris, ajouta-t-elle avec passion.

— Oui..., oui, vous êtes jeune! Je regrette, je regrette! Enfin, c'est un fait accompli, et nous voilà débarrassées de lui.

— Beaucoup plus aisément même que je ne l'aurais cru, et je devrais être satisfaite. Mais le trouble et le dernier mot de ma mère me laissent dans l'angoisse. Quelle est votre pensée sur tout cela?

— Il est bien difficile d'avoir une opinion, répondit évasivement Mlle Ploüvel, dont l'idée était néanmoins très arrêtée.

Elle s'attendrissait en elle-même sur le sort de Mlle de Sarzac qu'elle voyait dans l'avenir entourée de hontes que la jeunesse d'Aliette ne pouvait prévoir. Elle songeait également que l'incident de ce mariage refusé qui, dans toute autre vie, eût été bien banal, deviendrait probablement une source d'ennuis et de chagrins.

Alors, elle sentit croître en elle le désir très ardent de lui donner un point d'appui absolument ferme, qui pût l'empêcher de défaillir dans les heures désespérées.

— D'après vos lettres, Aliette, j'ai compris que vous étiez restée au seuil des choses, au lieu d'y pénétrer plus avant par la pratique.

— Cette vie et ce Paris tuent les meilleures pensées, les plus vives aspirations, répondit-elle avec découragement.

— Voilà ce que je ne puis comprendre, répliqua Mlle Ploüvel en s'appuyant affectueusement sur le bras de la jeune fille. Je serais

chez les Patagons, les Mormons, où vous voudrez, que je découvrirais Dieu chez ces pauvres gens!

Et elle la ramena doucement vers les idées qui étaient, à ses yeux, le fond, l'essence même de la vie, puisant, dans l'élévation de sa foi, des pensées qui allaient droit aux aspirations de Mlle de Sarzac et leur rendaient toute leur vivacité première.

Longtemps Aliette l'écouta avec l'impression dilatante d'un être qui, rentré un instant dans son élément naturel, respire enfin avec facilité.

— Vous ne serez jamais, lui disait Mlle Ploüvel, au nombre de la plupart des gens que je connais et qui ne comprennent rien aux choses divines. Ils dispersent leurs pensées, leurs sentiments, leurs actions sur les grands chemins, sans les attacher dans un même lieu. Ah! les pauvres! je les plains, car, arrivés au soir de la vie, ils cherchent vainement ce que leur négligence a mêlé à la poussière des routes. Il y a en nous un besoin inné d'unité. Où est-elle cette unité sinon en Dieu? En faisant converger sentiments, pensées, actes vers ce grand centre, nous la trouvons infailliblement. Quelle singulière faute, mon Aliette, de ne pas vouloir réunir en un tout homogène les actions multiples d'une longue existence. Alors pourquoi agir, pourquoi vivre? C'est le vide le plus absolu. N'oubliez pas ce que je vous dis là, s'il vous plaît!

— Soyez tranquille! répondit Aliette en souriant de l'exubérance de son amie.

La parole chaude de Mlle Thérèse, la netteté et la profondeur de ses croyances dissipaient la confusion des idées de la jeune fille.

En l'écoutant, elle regardait devant elle, et, à partir de cet instant, elle aima la froidure des neiges qui, contrastant énergiquement avec la vie de la parole humaine, en faisait mieux ressortir la force. Dans ce contraste, l'esprit de Mlle de Sarzac voyait l'expression heureuse et poétique d'une grande pensée.

— Pourquoi, s'écria-t-elle, me suis-je laissé démonter avec tant de facilité? Comme on se soutient peu! Je me croyais sûre de moi en vous quittant.

— Quoi! se soutenir sans moyens pratiques! Mais, ma pauvre mignonne, c'est impossible! Les assauts de la vie sont rudes, et nos propres forces ne sont rien. Allons, il faut profiter de mon séjour ici pour franchir le pas qui sépare la théorie de l'action.

— C'est mon désir, répondit Aliette, mais vous savez que je ne connais personne qui puisse achever de m'instruire.

— Qu'à cela ne tienne! je vous mettrai dès demain, si vous voulez, en rapport avec un guide spirituel excellent. C'est un homme remarquable, et, de ce pas, je vais chez lui.

— Alors à demain, car voici l'heure où je dois rentrer pour mes leçons.

— Donner des leçons avec votre talent, votre nature et le reste! Enfin, il le faut. A demain! répéta-t-elle en la serrant dans ses bras avec expansion, sans se soucier de l'étonnement des passants.

Avec Mlle Ploüvel, qui communiquait aux autres son ardeur et son activité, il était difficile de ne pas agir promptement, et son séjour à Paris fut une époque décisive dans la vie d'Aliette. Mais elle ne voulut pas entrer, à l'insu de sa mère, dans le sentier battu de la religion qui attirait ses facultés.

Aux premiers mots, la baronne s'emporta, l'accabla de reproches et pensa à Mlle Ploüvel.

— Il faut que cette odieuse femme soit à Paris! s'écria-t-elle, car il n'était plus question de toutes ces absurdités depuis notre retour ici.

— J'y pensais beaucoup, répondit Aliette avec calme; pourquoi en parler puisque nous ne pouvons pas nous entendre? Toutefois, d'après les conseils mêmes de mon amie, je n'ai pas voulu vous laisser ignorer ma décision.

— Ainsi, Mlle Ploüvel est ici? insista Mme de Sarzac.

— Oui, depuis quelques jours.

— Avec ton caractère ridiculement indépendant et désagréable, je ne puis rien empêcher, répondit la baronne; mais tous mes vœux, tous mes désirs, sont pour que tu te repentes un jour d'avoir cédé à l'influence d'esprits étroits et puérils, dont tu découvriras infailliblement la faiblesse et la vilenie, si tu ne deviens pas toi-même à peu près imbécile. Tu te trompes grossièrement si tu crois que ces gens-là valent mieux que d'autres!

Aliette courba la tête devant l'orage sans répondre. Mais, sous l'influence du souffle profond qui passait sur elle, elle se disait que tous les hommes fussent-ils faibles, vilains et puérils, la source auprès de laquelle elle plantait définitivement sa tente n'en serait pas moins limpide et pure.

Pendant ces quinze jours, Mlle Ploüvel s'était ingéniée à réveiller dans l'âme de la jeune fille la foi au bien, l'horreur du découragement et l'amour de l'activité pour le perfectionnement de l'être moral.

Sur le quai de la gare, au moment de son départ, elle lui disait encore ses pensées :

— Que voulez-vous, ma pauvre Aliette, les hommes sont laids, je vous le concède, mais qu'importe! Regardons au-dessus d'eux. Embrassez-moi, ma chérie, voici qu'on crie de monter.

— Comment assez vous remercier? Comment vous dire toute ma reconnaissance?

— Ah! si vous êtes reconnaissante, c'est moi qui dois vous adresser des actions de grâces, répondit Mlle Thérèse très sérieusement. Mon Dieu, oui! c'est une qualité si rare chez cette aimable humanité, que je suis très reconnaissante aux gens de m'être reconnaissants. Vous verrez qu'un jour vous serez de mon avis!... Allons, adieu! Je pars relativement tranquille, car vous êtes délivrée de votre mariage, et je vous laisse dans une voie nette et déterminée.

— Elle serait encore plus déterminée si je partais avec vous.

— Hélas! pauvre enfant, le devoir est une attache qu'on ne peut briser. Comptez toujours sur moi et sur vos cousins!

— Je voudrais être auprès d'eux, répondit-elle avec ardeur. Que sont tous mes succès auprès de cette vie simple et droite!

Le train partit, et Mlle Ploüvel éprouva un serrement de cœur en regardant, jusqu'au dernier instant, la fine silhouette d'Aliette, dont l'attitude penchée et mélancolique était bien l'expression de tristesses poignantes que, selon toutes les probabilités, l'avenir ne pourrait atténuer.

VI

Six semaines passèrent, pendant lesquelles Mlle de Sarzac eut singulièrement à souffrir du caractère de sa mère.

La baronne qui avait, vis-à-vis de la religion, la haine vulgaire, passionnée des êtres aigris et tombés, ne prenait pas son parti d'un fait par lequel sa fille échappait définitivement à sa funeste influence. Elle avait toujours espéré, et peut-être en cela n'avait-elle pas tort, que la contagion toucherait enfin les sentiments ou les idées d'Aliette et les saperait graduellement. Mais l'assise ferme, qui appuyait désormais les qualités naturelles de la jeune fille, était un obstacle que ne pouvait plus vaincre une habileté malsaine et perverse.

Quelque temps après le départ de Mlle Ploüvel, la voix d'Aliette, fatiguée par un travail exagéré, s'altéra sérieusement, et le médecin insista sur la nécessité d'un repos de plusieurs mois. Le coup fut rude pour Mlle de Sarzac; il ajoutait à ses inquiétudes matérielles, bien qu'elle vînt de toucher une somme assez importante dont sa mère s'était emparée; il était aussi une privation excessive, car les espoirs tenaces de la jeunesse, les songes légers, les pensées plus graves d'un esprit naturellement réfléchi, les souffrances, les sentiments affinés d'une âme délicate, les élans même de sa piété naissante trouvaient soit un aliment, soit un refuge dans son art.

Devant cette déception, l'humeur de Mme de Sarzac s'assombrissait de plus en plus; à ses récriminations sans cesse renouvelées

sur les idées religieuses d'Aliette s'ajoutaient les reproches sur l'inaction forcée de la jeune fille, qui répondait avec vivacité ou bien essayait d'amener sa mère à prendre un parti raisonnable.

— Mon inaction est momentanée, mais il faudrait saisir cette circonstance pour changer enfin complètement notre manière de vivre.

— Tu ne travailles plus, donc tu as perdu le droit de donner ton avis, répondit brusquement Mme de Sarzac. Je prendrai mes décisions sans tes conseils; mais je suppose que tu regrettes aujourd'hui un mariage qui nous eût sauvées d'éventualités comme celle que nous sommes obligées de subir?

— Non, non, mille fois non! s'écria-t-elle. Jamais je ne regretterai de ne m'être pas vendue. Et si ma voix ne revient pas promptement, soyez sûre que je m'arrangerai de façon à ne pas être une charge pour vous, dussé-je m'expatrier!

La baronne gardait souvent un mutisme de plusieurs jours; elle sortait beaucoup, ne parlait ni de ses projets ni de ses agissements, et Mlle de Sarzac, qui n'avait autour d'elle que des amitiés superficielles, dévorait en silence ses graves soucis.

Comme elle songeait sérieusement à chercher une position indépendante, que sa mère ne répondait pas à ses ouvertures, elle vint un jour chez son père, résolue à lui parler de ses inquiétudes.

— Que veux-tu que j'y fasse? lui dit-il avec son flegme habituel. Je t'avais bien prévenue que ta situation tenait à un fil. Le fil cassé... adieu l'argent!

— Rien n'est perdu; c'est une question de quelques mois, répondit-elle d'une voix tremblante.

— Je l'espère, dit-il en jetant un rapide coup d'œil sur le visage fatigué de sa fille.

— En attendant, je pensais à chercher une position quelconque, dame de compagnie, par exemple, car il m'est même interdit de donner des leçons. Je crains toujours de nouvelles dettes, et je ne puis obtenir une modification dans notre manière de vivre, ajouta Aliette qui, dans son trouble, laissa voir une partie de sa pensée. Cet hiver, j'ai gagné beaucoup, nous devrions avoir des épargnes, mais, à part quelques centaines de francs qui sont chez moi, je crois bien que le reste a disparu.

Le baron haussa les épaules :

— C'est toi qui aurais dû tenir les cordons de la bourse, ma pauvre fille; cette bêtise est à joindre à celle que tu as faite en refusant Lassant.

— Ce sont là toutes vos consolations? murmura-t-elle.

— Dame! que veux-tu de moi? Si tu es trop malheureuse avec

ta mère, je veux bien te recevoir. Mes revenus ont augmenté depuis un an; mon parent a doublé ma pension, et je travaille dans un bureau. C'est maigre encore, mais je n'ai pas de dettes, et tu travailleras de ton côté. Nous pourrions vivre; mais quant à me mêler de vos affaires, il n'y faut pas penser.

— Je ne le demande pas non plus, répondit-elle tristement.

Elle tendit la main à son père, qui la serra avec froideur, en disant :

— Allons, compte sur moi!

Elle retourna lentement chez elle, en errant dans les rues. Des amies, qu'elle rencontra, vinrent la saluer gaiement et lui demandèrent de les accompagner dans leur promenade.

— Nous avons l'intention de remonter l'avenue des Champs-Elysées jusqu'à l'Etoile, ce beau temps est idéal. Venez avec nous; c'est amusant de voir le mouvement des équipages. A propos, si vous continuez à avoir autant de succès, vous aurez bientôt votre voiture. Mais on dit que vous êtes obligée de vous reposer?

— Oui, c'est vrai; ma voix est un peu fatiguée. Bah! c'est une affaire de quelques mois.

— Oh! bien sûr!... Vous devriez en profiter pour voyager, aller dans le Midi...

— Excellente idée! répondit Aliette avec une nuance d'ironie dont elle seule comprenait la portée. Ce serait agréable.

— Et Mme de Sarzac doit aimer les voyages. Nous l'avons rencontrée hier. Quelle femme aimable et charmante que votre mère! Elle sera séduisante jusqu'à la fin de sa vie. Venez-vous? Non? Alors, au revoir!

— Au revoir!

Cette rencontre banale lui donna envie de pleurer. Rue de Sèvres, elle entra dans la chapelle des Lazaristes, y médita longuement, et, en voyant passer des Filles de la Charité, elle les regarda avec envie et regret.

— Que je voudrais être l'une d'elles!

Grâce à ce privilège inappréciable de la jeunesse qui se reprend si facilement à la vie, une vague espérance avait chassé son découragement pendant que, assise sous les arbres du Luxembourg, elle subissait l'influence d'une pure journée d'avril. Quoi! si jeune et si courageuse, pourquoi ses épreuves n'auraient-elles pas un terme? Elle relevait la tête en face des promesses du printemps, sous les arbres bourgeonnants, parmi les enfants qui couraient joyeusement autour d'elle.

Cette bonne et douce impression la soutenait encore lorsqu'elle approcha de sa maison. Près de la porte cochère, la concierge

causait avec un groupe de quelques personnes : des domestiques et des voisins boutiquiers. Sur un mot de cette femme, ils regardèrent curieusement Aliette et avec assez d'impertinence pour qu'elle se sentît rougir.

Passant rapidement devant eux, elle monta chez elle, tout émue de cet incident qui l'étonnait, car elle n'avait jamais eu à se plaindre d'aucune insolence.

La porte de l'appartement était ouverte; dans l'antichambre, les domestiques parlaient à deux hommes et s'écrièrent en la voyant :

— Voici mademoiselle!

— Que veulent ces messieurs? demanda-t-elle.

L'un d'eux, correctement mis, et dont le ton était celui d'un homme bien élevé, se présenta lui-même sous le nom de M. Montet. Sa physionomie, en voyant la jeune fille, avait exprimé un étonnement auquel s'ajouta aussitôt une nuance de pitié respectueuse qu'Aliette remarqua avec inquiétude.

— Puis-je vous dire un mot, mademoiselle?

— Mais certainement, monsieur, répondit-elle en passant devant lui pour entrer dans le salon dont il ferma la porte.

— Vous venez m'apprendre un malheur! s'écria-t-elle. Ma mère...? Est-ce qu'il est arrivé un accident? Qui êtes-vous? Un médecin? Où est-elle?

— Je ne suis pas médecin, mais... magistrat, mademoiselle. Mme de Sarzac...

Les yeux d'Aliette se voilèrent, une raideur extrême s'empara de tous ses membres, et sa vie en eût dépendu qu'elle n'eût pu faire un pas ou un mouvement.

Cependant, elle dit à haute voix :

— Pourquoi vous interrompez-vous? Parlez, qu'y a-t-il?

— C'est une mission bien pénible, mademoiselle, d'avoir à vous apprendre ce qu'il est nécessaire que vous sachiez, reprit-il en l'observant attentivement. Mme de Sarzac a dû être mise à la disposition de la justice.

— Pourquoi?

Mais la question fut formulée par le seul mouvement des lèvres, car le magistrat n'entendit aucun son.

— Des plaintes au sujet de... d'escroqueries, dit-il en hésitant, ont été portées au Parquet. Depuis quelque temps, Mme de Sarzac était surveillée; on avait cru voir que, dans ses fréquentes visites dans les grands magasins, elle emportait des objets...

Il s'arrêta un instant, mais Aliette, toujours debout, dans la même attitude rigide, ne donnait signe de vie que par son regard.

— J'ai donc dû, mademoiselle, mettre les scellés sur les meubles

de l'appartement particulier de Mme de Sarzac. Demain, un examen sera fait des objets qu'ils peuvent contenir; mais, ajouta-t-il vivement, vous êtes entièrement libre chez vous, mademoiselle, personne ne vous soupçonne.

Bien que ce mot fût dit dans une excellente intention, il était cruellement maladroit. Un flot de sang monta au front de la jeune fille qui envisageait, pour la première fois, la possibilité d'être entraînée personnellement dans la honte.

— Vous voudrez bien répondre aux questions qui vous seront posées, n'est-ce pas?

— Non!

Le mot fut nettement articulé, et avec une soudaine énergie qui étonna le magistrat. Elle lui inspirait une vive sympathie qu'il ne cherchait pas à cacher.

— Vous ne resterez pas ici, mademoiselle? demanda-t-il avec un intérêt dont elle lui sut gré.

— J'irai chez mon père.

Il essaya de dire quelques mots de consolation ou d'encouragement, ne trouva rien, et, assez déconcerté par l'attitude désolée mais glacée et hautaine d'Aliette, il salua profondément et se retira.

Elle serait restée longtemps comme un être écrasé, qui n'a plus ni la force ni le courage de faire un mouvement, si l'un de ces incidents douloureux, que, désormais, elle devait rencontrer souvent sur sa route, n'était venu la sortir de sa torpeur.

La cuisinière et la femme de chambre entrèrent dans le salon et lui exprimèrent, en termes presque grossiers, leur intention de partir le plus tôt possible.

— A l'instant! répondit Aliette, à qui l'indignation rendit son sang-froid.

— Et nos gages? Nous allons perdre notre argent. Comme on sait peu tout de même chez qui on est! Et une baronne encore! Et tromper ainsi les pauvres gens par de belles paroles!

— Assez! interrompit Mlle de Sarzac d'un ton tel que cette femme n'osa plus continuer. Dites ce qu'on vous doit, et vous allez être payées aussitôt.

Elle régla le compte d'une main si tremblante que les domestiques éprouvèrent un peu de pitié.

— Partez, maintenant!

— Mademoiselle veut-elle nous permettre d'attendre à demain? demandèrent-elles avec confusion.

— Comme vous voudrez!

Elle leur fit signe de s'éloigner et entra dans la chambre de sa mère. Un papier tout ouvert était placé en évidence sur une table.

« Je jure que c'est un malentendu, écrivait la baronne. Ne t'inquiète pas : dès demain, je serai remise en liberté. »

Un malentendu! Aliette savait bien ce qu'il fallait croire. Elle regarda autour d'elle, vit les scellés sur les meubles, et ce détail matériel détruisit la singulière sensation qui lui faisait supposer qu'elle pensait et marchait dans le vide.

Elle mit la main sur ses yeux en s'écriant avec désespoir :

— Oh! Dieu, tous mes efforts ont été inutiles; rien n'a pu la sauver de la honte profonde, irrémédiable!...

Longtemps elle resta à la même place, sans volonté, anéantie, et se répétant machinalement :

— Il faut que j'aille chez mon père!

Enfin, elle sortit, se jeta dans une voiture, et se fit conduire rue de Bourgogne.

En entrant chez M. de Sarzac, elle voulut parler, ne put prononcer un mot, et s'il ne s'était pas avancé vivement pour la soutenir, elle serait tombée. Elle ne perdit pas connaissance; mais, les dents serrées, elle se cramponnait au bras de son père en le regardant avec terreur.

Il se dégagea, l'étendit dans un fauteuil et parvint à lui faire prendre un peu d'eau. Alors, l'impression du réel lui revint; elle se souleva et dit tout bas :

— Arrêtée!

— Arrêté?... répéta-t-il sans comprendre.

— Maman!

M. de Sarzac changea de visage; toutes les prévisions qu'il avait jamais pu former n'approchaient pas de la réalité.

— Arrêtée!...

Plusieurs fois il prononça le mot, puis garda un long silence pendant lequel ses traits, de plus en plus contractés, exprimaient une violente irritation.

— Sous quelle inculpation? demanda-t-il enfin.

— Escroqueries..., vol dans les magasins, murmura-t-elle.

— Il peut y avoir erreur, la crois-tu coupable?

Elle détourna les yeux et, pour toute réponse, éclata en sanglots.

M. de Sarzac s'abandonna à ses sombres réflexions, et bientôt les exprima avec véhémence.

— Elle traîne notre nom dans la boue!... Après tant de malheurs, j'avais réussi à me créer une existence assez agréable, j'étais à peu près tranquille, et voilà un scandale affreux... Il sera d'autant plus grand que, toi-même, tu es connue. Les journaux vont écrire les choses en toutes lettres, si je n'avise aux moyens de les en empêcher. Ne t'avais-je pas dit que tu serais un jour contente de me trouver!

Toutefois, si je savais qu'elle dilapiderait ton argent, je n'aurais jamais supposé qu'elle en arriverait au vol maladroit. C'est agréable pour moi!

Il ne songeait pas que lui-même avait commencé, mais les apparences ayant été à peu près sauvegardées, il avait oublié les indélicatesses commises par lui quinze ans auparavant.

Au milieu de son inexprimable désolation, Mlle de Sarzac était bien la pauvre épave humaine qui, impuissante, abandonnée, lève les yeux et implore un secours divin.

— Il faut que je sorte, reprit son père; je vais remuer ciel et terre pour que les journaux se contentent de mettre des initiales.

— Mais où l'a-t-on emmenée? demanda-t-elle.

— Au Dépôt, évidemment!... Nous voilà dans une belle situation!

Aliette, qui avait tant à se plaindre de sa mère, dont la vie était, désormais, brisée par ce complet déshonneur, ne pouvait supporter la pensée des souffrances qui attendaient Mme de Sarzac.

— Comme elle va souffrir! s'écria-t-elle en pleurant.

— Comment! répondit le baron en se retournant d'un air furieux, vas-tu la plaindre? Elle a ce qu'elle mérite, tandis que nous...

— Vous oubliez qu'elle est ma mère; je la plains, oui, je la plains de tout..., surtout de sa culpabilité.

— Ah çà, répliqua M. de Sarzac, tu as toujours été une étrange fille, mais je ne supposais pas qu'on pût pousser si loin l'absurdité.

Elle n'essaya pas d'exprimer plus ouvertement les sentiments heurtés qui l'étouffaient, et se contenta de demander :

— Puis-je rester ici?

— Mon Dieu!... comme tu voudras... Seulement, tu seras bien mal..., rien n'est préparé pour te recevoir. Tu serais obligée de coucher sur le canapé... A ta place, je retournerais chez moi.

Elle éprouvait une affreuse répugnance à rentrer seule dans son appartement; néanmoins, elle se leva avec résolution :

— Je ne voudrais pas vous importuner, je rentre... A quelle heure, demain, saurons-nous...?

— Pas avant le soir, probablement... Tu ne m'importunes pas. Viens demain, de bonne heure; je ferai préparer l'appartement, il y a plusieurs dispositions à prendre.

Et, comme pour s'excuser lui-même de la laisser ainsi abandonnée, il ajouta :

— Ce soir, j'attends un ami qui vient pour causer avec moi d'affaires confidentielles, ce qui rendrait encore plus difficile ta présence ici. Mais je vais te reconduire chez toi.

Mlle de Sarzac passa seule de longues heures dans une de ces agonies morales auxquelles nulle force humaine ne résisterait si elles

se prolongeaient. Elle se coucha brisée, et, la fatigue physique l'emportant, tomba jusqu'au lendemain matin dans un demi-sommeil qui ne lui permit plus de penser.

En s'éveillant, avec cette sensation cruelle que donne, après un grand déchirement, le sentiment renaissant de la réalité, elle se raidit contre le désespoir et, aussitôt habillée, commença ses préparatifs de départ.

Elle désirait quitter l'appartement avant la visite de la justice, mais le temps lui manqua.

A neuf heures, le magistrat, qu'elle avait vu la veille, vint procéder à la perquisition.

Elle l'entendit demander si Mlle de Sarzac était chez son père et s'étonner de la réponse négative.

« En effet, pensa-t-elle, c'est étonnant! ma place n'est pas ici. »

Mais elle s'efforçait d'avoir assez de sang-froid pour réfléchir aux décisions qu'elle devait prendre en face d'une telle situation.

Elle pria M. Montet de venir lui parler et le reçut dans le salon.

— Permettez-moi, monsieur, de vous poser quelques questions. Où doit-on mener ma mère?

— Elle sera interrogée aujourd'hui, et conduite après, comme prévenue, à la prison Saint-Lazare.

— Comme vous parlez avec certitude! Il est impossible de conserver l'espoir de sa mise en liberté? dit elle d'une voix altérée.

Il secoua la tête avec une pitié respectueuse, et Aliette balbutia :

— Quel est le résultat de votre visite?

— Je n'ai pas le droit d'en parler...

Voyant qu'elle se taisait et luttait contre son émotion grandissante, il reprit :

— Puis-je vous être utile?... N'avez-vous pas quelque demande à m'adresser?

— Oui, répondit-elle, sans essayer de retenir ses larmes, je veux la voir. Quand le pourrai-je? Que faut-il faire pour cela?

— Il suffit de m'adresser une demande par écrit, mademoiselle, et aussitôt que ce sera possible, vous aurez l'autorisation. Mais vous ne restez pas seule ici, sans doute?... d'autant, ajouta-t-il avec hésitation, que les créanciers demandent déjà la saisie.

— Ah! qu'ils prennent tout! Je pars! Je n'emporte que mes effets nécessaires et le peu d'argent qui me reste; qu'on prenne mes bijoux, tous les objets de valeur qui m'appartiennent.

Elle donna l'adresse de son père et remercia M. Montet en quelques mots brefs, mais qui exprimaient bien sa gratitude pour l'intérêt qu'il lui témoignait. Deux heures plus tard, elle s'installait chez

M. de Sarzac, qui avait transformé un petit cabinet en chambre étroite et sombre.

— Ce n'est pas très clair et c'est trop petit, lui dit-il, mais tu n'y resteras pas beaucoup, puisque tu peux venir travailler ou lire dans le salon.

— Il importe peu! répondit-elle.

Elle était, en effet, dans cet état moral pendant lequel l'importance des choses matérielles s'évanouit absolument.

M. de Sarzac passa la journée hors de chez lui, et Aliette l'attendit en comptant les heures.

En rentrant, il lui dit :

— J'ai vu les magistrats; c'est encore plus sérieux que je ne le supposais. D'abord les vols dans les magasins sont constatés; ce n'est pas le plus grave. Ta mère, a usé de l'ascendant que lui donnaient, sur une femme de condition inférieure, son éducation et la position sociale indiquée par son nom; elle a obtenu la remise de 30 000 francs sous prétexte de les placer avantageusement. Naturellement, elle les a dévorés, en prenant sur le petit capital pour payer les premiers intérêts. Il paraît que cette femme a été consulter Lassant, et c'est sur ses conseils qu'elle a réclamé son argent. Ne recevant rien, elle a porté plainte.

L'instruction devait prouver, du reste, que la baronne avait plus d'une fois employé cette manœuvre et découvrir tout un engrenage d'escroqueries.

— Que me dira-t-elle quand je la verrai? dit Aliette très bas.

— Tu veux la voir! s'écria le baron d'un ton mécontent.

— Je le dois, répondit-elle avec fermeté. Peut-on l'abandonner complètement?

— Tu es libre, répliqua-t-il d'un ton sec, mais ne me parle jamais de tes visites.

Aliette, sans rien ajouter, écrivit à Mlle Thérèse :

« Ma mère a été arrêtée hier sous inculpation d'escroqueries graves. Dans trois jours, c'est dans une prison que je la reverrai!

« Aliette. »

Elle reçut, le lendemain, un billet de la baronne qui se disait victime d'un complot, accusait sa fille d'être en partie la cause de son malheur, et insistait pour qu'elle vînt la voir immédiatement.

Jean de La Brète.

La suite prochainement.

LES LAMOIGNON

MALESHERBES

D'APRÈS DES PAPIERS DE FAMILLE ET DES DOCUMENTS INÉDITS

Peu de familles ont acquis une illustration plus grande et occupé de plus hautes charges dans l'État que celle des Lamoignon. Elle se distinguait déjà avant saint Louis dans les emplois militaires, et tout le monde sait le rôle considérable qu'elle a rempli dans nos anciens Parlements. Si la France a été créée par les rois, on peut dire qu'elle a été maintenue durant des siècles par les grandes familles aristocratiques, bourgeoises, roturières même, qui constituaient, pour ainsi parler, les assises fondamentales de la nation, — assises bien entamées depuis par les secousses révolutionnaires, mais qui, même dans leur désagrégation, restent encore une des forces conservatrices les plus résistantes du pays.

L'histoire de ces familles serait, à coup sûr, pleine de lumière pour l'histoire générale elle-même; aussi faut-il accueillir avec empressement les œuvres partielles de ce genre qui viennent, à l'aide de documents nouveaux, enrichir et éclairer nos annales.

Il est juste d'honorer particulièrement sous ce rapport la mémoire d'un de nos anciens collaborateurs, M. Louis Vian, avocat à la Cour de Paris, lettré délicat et érudit très sûr, qui, après avoir publié ici même une curieuse Vie de Montesquieu, absolument renouvelée par l'abondance des documents, a consacré ses dernières années à écrire patiemment une histoire des Lamoignon, sans avoir eu malheureusement la satisfaction de présider lui-même à la publication de son œuvre, car il a été prématurément enlevé par la mort au moment où il venait d'achever son manuscrit. Mais sa veuve et ses enfants ont tenu à réaliser sa pensée, et il convient de leur en savoir gré comme d'un légitime hommage déposé sur sa tombe.

L'histoire de Montesquieu a été jadis couronnée par l'Académie française, à la suite d'un rapport très élogieux. Celle des Lamoignon est tout à fait digne du même honneur; en attendant, nous avons voulu la signaler à la sympathique attention de nos lecteurs comme le legs d'un écrivain de valeur qui avait voué son talent à la défense des nobles causes que nous servons [1].

C'est une rencontre toute spéciale qui avait attiré M. Vian vers la famille des Lamoignon. Son père, qui exerçait le notariat auprès de leur château patrimonial, avait recueilli sur eux de nombreuses particularités, en dehors même des dossiers conservés dans les cartons de son étude, et, en mourant, il avait exprimé à son fils le vœu qu'il mît tous ces documents en œuvre, — vœu sacré auquel la piété filiale a été d'autant plus heureuse de se rendre que l'écrivain y trouvait l'occasion de mettre dans tout leur jour de glorieuses figures et des âmes vraiment supérieures, telles que Madeleine de Lamoignon, qui créa, avec saint Vincent de Paul, l'hospice des Enfants-Trouvés; Louise de Lamoignon, veuve Molé, qui fonda l'ordre des Sœurs de Charité de Saint-Louis; Guillaume de Lamoignon, qui inspira Boileau, Racine, Molière, et proposa à Louis XIV d'abolir le servage; Lamoignon de Bâville, qui empêcha le Languedoc de devenir anglais; enfin Lamoignon de Malesherbes qui, après avoir défendu le peuple devant le roi, défendit le roi devant le peuple.

Après avoir lu tout ce qui les concerne dans les livres, et constaté qu'un seul auteur parle d'eux avec fiel, Saint-Simon, pour une raison mesquine et toute personnelle que révèle M. Vian, il fouilla nos archives, nos bibliothèques, tous les dépôts publics et privés, y compris les riches portefeuilles de Chantilly, et réunissant ces matériaux précieux, avec une histoire manuscrite de la famille, par le P. Rapin, et une autre histoire également inédite, par le P. d'Orléans, ainsi que de nombreuses lettres autographes de Malesherbes, il se mit au travail. Sans doute, l'œuvre ne remplace pas celle dont Chateaubriand avait conçu le projet et à laquelle il n'a malheureusement pas donné suite, mais si elle offre moins d'éclat, elle a peut-être plus de substance, et c'est au moins un genre de mérite très apprécié de nos jours.

Nous n'avons pas, on le comprend, la pensée d'analyser ici le volume, en rappelant les événements mémorables auxquels a pris part cette famille célèbre. Nous en résumons seulement les der-

[1] L'ouvrage doit paraître la semaine prochaine à la librairie Lethielleux, rue Cassette.

niers chapitres consacrés au plus illustre de ses membres, Malesherbes, deux fois ministre de Louis XVI et son défenseur devant la Convention.

Malesherbes vint au monde en pleine Régence, le 6 décembre 1721, l'année même de la publication des *Lettres persanes*. Son père était chancelier de France. L'enfant fut appelé d'abord Chrétien-Guillaume; puis, en 1726, il reçut le nom de Malesherbes, d'une seigneurie située dans le Gâtinais et achetée par son père au marquis d'Entragues.

Au sortir du collège, comme c'était l'usage sous Louis XV et comme c'était peut-être une conséquence nécessaire de son extérieur un peu épais, on chercha les moyens de lui faire faire une entrée convenable dans le monde. Il y avait alors un maître de grâces à la mode, le même qui a dit ce mot célèbre : « Que de choses dans un menuet! » Il prétendait tirer l'horoscope des gens d'après leur manière de danser. On lui conduisit Malesherbes; après la première leçon, il demanda une audience à son père et lui tint ce discours : « Monsieur le Président, je dois à la confiance dont vous m'avez honoré de vous déclarer que Monsieur votre fils, non seulement ne saura jamais aller en avant d'eux, mais encore qu'il est incapable de réussir ni dans la magistrature ni dans l'armée. A la façon dont je le vois marcher, vous ne pouvez raisonnablement le mettre que dans l'Eglise. »

Le chancelier, sans se préoccuper de cet augure, fit étudier à son fils le droit et l'histoire, sous la direction d'un conseiller clerc au Parlement, qui avait subi une année d'exil pour avoir remis au roi une protestation en faveur des libertés gallicanes.

Malesherbes apprit de lui, loin des soupers et des mœurs du temps, la jurisprudence et la politique, et on retrouve dans le cours de sa vie l'influence que le vieux janséniste exerça sur son élève dans l'art de dire la vérité en face.

On apportait alors à l'étude des questions gouvernementales et scientifiques une passion qu'aucune expérience n'avait encore enseigné à régler. Tout intéressait l'esprit de Malesherbes; aussi son instruction fut-elle rapidement fort étendue en tous genres. Il ne s'agissait plus désormais pour lui que de connaître les hommes.

En 1741, son père le fit nommer substitut du procureur général au Parlement de Paris, excellente position pour se familiariser avec les détails du service judiciaire, et, deux ans après, Malesherbes, nommé conseiller à la Chambre des enquêtes, pouvait déjà dire : « Un homme ne doit exister pour la postérité qu'au moment où il commence à être utile. » Sa vie allait bientôt le devenir.

Son père l'associa à ses hautes fonctions en lui confiant la direction de la Librairie. Comme on sait, aucun écrit ne pouvait alors s'imprimer ni se publier sans la permission du roi. C'était la censure. Malesherbes l'appliqua durant treize années dans l'esprit le plus large et le plus libéral.

En 1750, Montesquieu venait de publier *l'Esprit des Lois* à Genève. Malesherbes, apprenant que l'éditeur suisse y gagnait beaucoup d'argent, dit : « Il vaut mieux que ce soient des libraires et des ouvriers français qui fassent le profit. » Et il accorda une permission tacite d'imprimer le chef-d'œuvre à Paris.

La Fontaine avait eu un fils, qui eut trois filles. Ces malheureuses étaient tombées dans l'indigence. On sollicita pour elles le privilège de faire imprimer pendant quinze ans les œuvres de leur aïeul. Ce fut grâce à Malesherbes que les lettres de chancellerie leur furent accordées, malgré l'opposition des libraires.

En 1759, un pamphlet contre Mme de Pompadour parut à Paris, sous la rubrique de Londres. La favorite alla trouver Malesherbes et lui demanda le nom du censeur qui avait accordé à ce livre une permission tacite. Le directeur de la Librairie lui répondit : « Madame, cet homme n'a eu aucun tort, et je ne consentirai pas à l'exposer à votre ressentiment. »

Cette indépendance se manifesta de toutes les manières, et parfois même à l'excès. C'est ainsi que Malesherbes, très enclin à la philosophie du temps, favorisa en cachette l'*Encyclopédie* et toutes les publications de J.-J. Rousseau.

Cette tolérance de Malesherbes pour des écrits qui sapaient l'ordre social fut vivement blâmée par beaucoup de ses contemporains et par son père lui-même. M. Vian la condamne également, en faisant remarquer que les treize années durant lesquelles il dirigea la Librairie, de 1750 à 1763, furent précisément celles où parurent les livres qui ont le plus contribué à changer en France les mœurs, les croyances religieuses et les lois.

Quand son père fut exilé, à l'occasion de sa lutte contre le Parlement, Malesherbes abandonna sa charge, pour devenir bientôt président de la Cour des Aides, tribunal qui jugeait en dernier ressort toutes les questions d'aides, tailles et gabelles, et qui, seul, pouvait interpréter les ordonnances relatives à ces impositions. Malesherbes occupa cette magistrature jusqu'en 1775, en consacrant tous ses efforts à combattre l'avidité des financiers et à empêcher la création de nouvelles taxes.

La profusion de Louis XIV et la guerre de la succession d'Autriche avaient épuisé toutes les ressources. Une déclaration royale ayant ordonné la perception d'un vingtième sur les commerçants,

le Président de la Cour des Aides fit des remontrances pour défendre ceux « dont le travail journalier augmente la valeur des productions de la terre et la masse des richesses réelles, sujets nécessaires à l'Etat, puisque c'est d'eux seuls que le commerce général du royaume tire toute sa force et toute sa subsistance, hommes livrés à la peine et au travail, dont l'indigence serait seule un motif pour les seconder, et dont l'obscurité leur fait éprouver des injustices toujours impunies, parce qu'elles restent toujours ignorées ».

Trois années plus tard, nouvel édit de subvention générale pour subvenir aux frais de la guerre contre la Prusse, et le Premier Président ayant encore résisté avec autant de courage que de dignité, le comte de Clermont, prince du sang, vint faire enregistrer militairement l'édit à la Cour des Aides.

Enfin, une troisième résistance s'étant produite peu après, et le prince de Condé ayant été chargé de l'exécution militaire, Malesherbes lui dit avec noblesse : « La vérité, Monseigneur, est donc bien redoutable, puisqu'on fait tant d'efforts pour l'empêcher de parvenir au pied du trône? »

Dans une autre circonstance, appelé à se prononcer sur les lettres de cachet et sur certains abus des fermiers-généraux, Malesherbes adressa au roi ces fières remontrances :

« Tel est l'esprit de l'Administration qu'on n'ose exercer des droits légitimes contre les puissants, pendant qu'on use d'un pouvoir illégitime pour écraser les faibles... Ces ordres signés de Votre Majesté sont à la disposition de vos ministres et nécessairement de leurs ennemis, vu le grand nombre qu'on en expédie. Il en résulte, Sire, qu'aucun citoyen de votre royaume n'est assuré de ne pas voir sa liberté sacrifiée à une vengeance; car personne n'est assez grand pour être à l'abri de la haine d'un ministre ni assez petit pour n'être pas digne de celle d'un commis des fermes... »

Enfin, en 1771, le Parlement ayant été frappé d'exil par un arrêt royal, Malesherbes, chargé par ses collègues d'aller présenter des remontrances à Louis XV, le fit en ces termes :

« Dieu ne place la couronne sur la tête des rois que pour procurer aux sujets la sûreté de leur vie, la liberté de leurs personnes et la tranquille propriété de leurs biens.

« S'il existe dans un pays des lois anciennes et respectées, si le peuple les regarde comme le rempart de ses droits et de sa liberté, si elles sont réellement un frein utile contre les abus de l'autorité, dispensez-vous, Sire, d'examiner si, dans aucun État, un roi peut changer pareilles lois. Il nous suffit de dire à un prince ami de la justice qu'il ne le doit pas. »

Trouverait-on aujourd'hui, dans l'abaissement des institutions et des caractères, beaucoup d'exemples d'une telle indépendance?

Malesherbes reçut une lettre de cachet qui l'exilait dans son château. Mais l'avènement de Louis XVI vint bientôt le rappeler aux affaires, et le nouveau roi, qui avait lu ses remontrances, le donna pour collègue à Turgot dans son premier ministère. Malheureusement, entravé dans ses vues réformatrices par la jalousie étroite de Maurepas, il crut de sa dignité d'envoyer sa démission. Entré au pouvoir avec Turgot, il voulut en sortir avec lui, le 12 mai 1776. Louis XVI fit des efforts pour le retenir; enfin, cédant à l'opiniâtreté de son refus, il lui dit : « Vous êtes plus heureux que moi, vous pouvez abdiquer. »

Malesherbes se retira dans ses terres, mais les choses allant de mal en pis, le roi le rappela bientôt pour prendre un ministère dans le cabinet présidé par Loménie de Brienne. Malesherbes, qui jugeait toute la gravité de la situation, n'accepta qu'afin de proposer les mesures nécessaires à ses yeux pour sauver la monarchie et, en première ligne, la réunion des États-généraux. Mais, sourdement entravé par Loménie comme il l'avait été par Maurepas, il se découragea de son impuissance à faire le bien et se retira une seconde fois dans son domaine, sans même se présenter aux États-généraux, — ce qui explique comment il ne figura dans aucune des assemblées tumultueuses de cette époque.

SA VIE INTIME

On connaîtrait insuffisamment Malesherbes si, en dehors de ses actes publics, on ne le voyait aussi dans la vie privée et dans l'intimité de son foyer.

Nul n'aimait plus son intérieur, ses livres, ses jardins, l'étude, les voyages.

Il avait épousé en 1749 une des filles du fermier-général Grimod de la Reynière, laquelle eut en dot 500 000 livres d'argent comptant, 200 000 livres assurées et plusieurs années de nourriture et de logement. Cette femme avait une extrême sensibilité ou plutôt une maladie nerveuse. Elle se suicida, ce qui laissa sur la vie de son mari un long voile de mélancolie.

Sa postérité se composait de deux filles, dont l'une s'unit à Le Pelletier de Rosambo, président du Parlement de Paris, et l'autre à Beaufort Canillac, marquis de Montboissier, maréchal de camp du régiment d'Orléans; il eut un petit-fils, Louis de Rosambo, et cinq petites-filles, qui épousèrent Chateaubriand, Le Pelletier d'Aunay,

Tocqueville, de Baert et Colbert. Un d'eux nous a laissé une peinture de ce foyer : « Malesherbes se plaisait avec ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Maintes fois je l'ai vu arriver chez Mme de Rosambo, tout échauffé de politique, jeter sa perruque, se coucher sur le tapis de la chambre de ma belle-sœur, et se laisser lutiner avec un tapage affreux par les enfants ameutés. »

Malesherbes avait son hôtel à Paris, rue des Martyrs; son château, voisin de Pithiviers, aujourd'hui possédé par le comte Adrien de Lévis-Mirepoix, est baigné par la rivière de l'Essonne. La brique et les pierres dont il a été construit par Henri IV, pour Henriette d'Entragues, formaient autrefois un carré parfait; il n'en reste plus qu'un corps de logis principal, avec une aile en retour, et une petite chapelle de style ogival. Malesherbes tenait au château de son père, qui l'avait acheté en 1726. Les portraits de ses ancêtres en faisaient le plus bel ornement; rien ne lui plaisait plus que de les contempler, sinon de les montrer à ses amis, en y joignant quelque anecdote qui servait à les faire connaître. Quand on lui demandait pourquoi il ne portait pas le nom de Lamoignon : « C'est un fardeau, disait-il, qui impose de trop grands devoirs. Je suis plus à mon aise à n'être que Malesherbes. »

Le goût de cette famille pour la campagne a été immortalisé par les poésies de Boileau, de Rapin et de Vanière. Malesherbes ne l'avait pas laissé perdre. Ce n'étaient, dans son parc, que canaux, marais desséchés, chemins vicinaux, barrages, ponts-levis et plantations d'arbres exotiques. On lui doit l'arbre de Judée, le bois de Sainte-Lucie, et plusieurs variétés de pins d'Amérique. On admirait surtout une allée de mélèze et de bois de Sainte-Lucie qui faisait l'orgueil de son propriétaire et l'admiration des visiteurs.

A côté de la nature, Malesherbes aimait surtout à s'occuper des sciences. Tout jeune, on l'avait vu suivre les cours et les herborisations de Jussieu. Quand parut l'*Histoire naturelle* de Buffon, en 1749, quoiqu'il eût à peine vingt-huit ans, ses connaissances lui avaient permis d'écrire un ouvrage défendant Linné contre le grand savant français, relevant ses erreurs, ses assertions hasardées, et établissant la possibilité du percement des isthmes de Suez et de Panama avant les démonstrations modernes. Ces deux volumes ne parurent qu'en 1798; mais ils valurent, en manuscrit, à Malesherbes une place à l'Académie des sciences, en 1750.

Sa correspondance avec J.-J. Rousseau est due à leur amour commun pour la botanique. Enfin, les bibliographes citent de lui un mémoire *Sur les moyens d'accélérer les progrès de l'économie rurale en France* et *les Idées d'un agriculteur patriote sur le défrichement des terres incultes, sèches et maigres* connues sous

le nom de Landes. Chateaubriand raconte ainsi une visite qu'il fit à Malesherbes en 1789 : « Nous parlions de botanique et de géographie, sujets favoris de ses conversations. C'est en m'entretenant avec lui que je conçus l'idée de faire un voyage dans l'Amérique du Nord pour découvrir la mer vue par Hudson et par Mackenzie, et le passage entre le détroit de Behring et la mer du Groënland. Cet illustre vieillard me disait : « Si j'étais plus jeune, je partirais « avec vous, je m'épargnerais le spectacle que m'offrent tant de « crimes, de lâchetés et de folies... C'est bien dommage que vous « ne sachiez pas la botanique! »

Le désir de Malesherbes avait toujours été de parcourir l'Europe. En 1776 et 1789, quand son exil ou sa démission lui fit des loisirs, son départ fut décidé. Après avoir fait à sa famille les plus tendres adieux, il se mit en route seul, à pied, à travers les pays les plus montagneux, qu'il choisissait de préférence, observant les mœurs et les gouvernements, les plantes et les pierres, recueillant tout ce qui pouvait intéresser les sciences, visitant les manufactures et les fabriques, questionnant les industriels et les agriculteurs, même les moindres. « Il n'avait jamais, disait-il, conversé avec les hommes les plus ignorants sans avoir appris quelque chose. »

Il faut ajouter à l'honneur de sa modestie que ses divers titres de membre de l'Académie française, de celles des sciences et des inscriptions, d'ancien président de la Cour des aides et d'ancien ministre pouvant le gêner, il avait trouvé plus commode de se dissimuler sous le simple nom de *M. Guillaume*. Mais cet incognito faillit un jour lui coûter cher.

Dans une auberge de Bretagne, on parlait de Malesherbes. Deux jeunes officiers l'exaltaient à l'envi, comme le ministre le meilleur, le plus digne de regrets, que la France eût jamais eu. « Messieurs, leur dit-il, Malesherbes est assurément un honnête homme, il a les intentions les plus pures, mais il est vraiment peu propre au ministère. » A ces mots, nos gens redoublent d'éloges sur le compte de leur héros, en menaçant leur interlocuteur d'un mauvais parti s'il continuait ses propos. Il répliqua : « Recevez les remerciements de votre illusion sur son compte. C'est lui qui a l'honneur de vous parler... »

Ainsi furent visitées successivement la France, la Hollande et la Suisse pendant les années 1771, 1776 et 1792. — Un jour de cette dernière année, le 20 juin, croit-on, à Lausanne, chez une de ses parentes qui s'y trouvait alors : « Je pars, pour Paris, dit-il brusquement. — Pourquoi? — Les choses deviennent plus graves. Je vais à mon poste; le roi pourrait avoir besoin de moi. »

PROCÈS DE LOUIS XVI

La révolution, en effet, marchait à grands pas. On avait vu se succéder le serment du Jeu de Paume, la Constituante, la prise de la Bastille, la nuit du 4 août, l'émigration, la fédération, la fuite et l'arrestation de Louis XVI, l'Assemblée législative, le triomphe des Girondins et le double envahissement des Tuileries, à la suite desquels la Convention avait proclamé la déchéance du roi et son incarcération au Temple.

Après un peu de repos pris dans son château du Gâtinais, Malesherbes arriva à Paris au lendemain de la proclamation de la République et au moment où l'assemblée révolutionnaire, s'érigeant en tribunal suprême, venait de citer Louis XVI à comparaître à sa barre.

Le jour même, Malesherbes écrivit à Barrère, celui qui fut surnommé l'Anacréon de la guillotine, une lettre qui ne paraît dans toute sa beauté que si on la lit avec le portrait de l'auteur devant soi, tel qu'il a été tracé par un contemporain.

« Malesherbes, dit ce contemporain, aurait été grand, si sa taille épaisse ne l'avait empêché de le paraître. Ce qu'il y avait de très étonnant en lui, c'était l'énergie avec laquelle il s'exprimait encore dans une vieillesse avancée. Si vous le voyiez assis sans parler, avec ses yeux enfoncés, ses gros sourcils grisonnants et son air de bonté, vous l'eussiez pris pour un de ces augustes personnages peints de la main de Le Sueur. Mais si on venait à toucher à la corde sensible, il se levait comme l'éclair, ses yeux à l'instant s'ouvraient et s'agrandissaient. Aux paroles chaudes qui sortaient de sa bouche, à son air expressif et animé, il vous aurait semblé voir un jeune homme dans toute l'effervescence de l'âge, mais à sa tête chenue, à ses mots un peu confus, faute de dents pour les prononcer, vous reconnaissiez le septuagénaire. Ce contraste redoublait les charmes que l'on trouvait dans sa conversation, comme on aime les feux qui brûlent au milieu des neiges et des glaces de l'hiver. »

Voilà l'homme. Voici son style :

« Citoyen Président, j'ignore si la Convention nationale donnera à Louis XVI un conseil pour le défendre et si elle lui en laissera le choix. Dans ce cas-là, je désire que Louis XVI sache que s'il me choisit pour cette fonction, je suis prêt à m'y dévouer. Je ne vous demande pas de faire part à la Convention de mon offre, car je suis bien éloigné de me croire un personnage assez important pour qu'elle s'occupe de moi. Mais j'ai été appelé deux fois au conseil de celui qui fut mon maître, dans le temps que cette fonction était

ambitionnée par tout le monde. Je lui dois le même service lorsque c'est une fonction que bien des gens trouvent dangereuse. Si je connaissais un moyen possible de lui faire connaître mes dispositions, je ne prendrais pas la liberté de m'adresser à vous. J'ai pensé que dans la place que vous occupez vous aurez plus de moyens que personne de lui faire passer cet avis.

« Je suis avec respect... »

Paris, le 11 décembre 1792.

La Convention répondit affirmativement à cette lettre; la lecture qui en fut faite devant elle causa dans Paris une sorte de fermentation favorable à l'accusé, qui donna des illusions aux monarchistes.

Malesherbes, dès qu'il en eut la permission, se rendit au Temple. On lui fit subir les formalités les plus odieuses. Louis XVI ému le serra dans ses bras en le remerciant de son sacrifice. « Je lui représentai, dit le vieillard, qu'il ne pouvait y avoir de danger pour moi, et qu'il était trop facile de le défendre victorieusement pour que sa vie fût en danger. » Cependant son âge, sa sensibilité et sa conscience ne permettaient pas à l'ancien ministre de plaider seul pour l'ancien roi. Ils résolurent de choisir, sur le tableau des avocats, le bâtonnier et un second. Tronchet se fit un honneur d'accepter, mais Target, qui avait bien eu pour client le cardinal de Rohan, crut devoir se récuser. — Le procédé, observe M. Vian, diffère un peu de celui de ce cocher à qui Malesherbes disait, un jour de pluie, en sortant du Temple : « Mon pauvre homme, je vous ai fait mouiller horriblement. — Qu'importe, si cela peut être utile au roi? — Très bien pour vous, mais vos chevaux? — Mes chevaux pensent comme moi. »

Tous les matins, en effet, le vieillard allait seul porter à Louis XVI les journaux, les livres ou l'argent qu'il désirait. Une fois, l'officier municipal lui dit : « Des patriotes pourraient vous accuser de porter du poison au prisonnier? — Louis XVI a toujours été pieux, répondit le philosophe. La religion le soutient, le console et lui ordonne de vivre. » Quand la défense fut constituée par l'adjonction de M. de Sèze, on demanda à la Convention de communiquer les chefs d'accusation et les pièces.

Le soir, de cinq à neuf heures, il y avait une conférence générale entre l'accusé et ses conseils.

Telle fut la tâche de ce septuagénaire, du 14 au 26 décembre 1792, dirigeant l'analyse du dossier, l'exposition des moyens, la réfutation des griefs, priant André de Chénier, qui avait été secrétaire de son neveu à Londres et qui était journaliste à Paris, d'écrire en faveur de l'appel au peuple; enfin dissuadant, par

ordre de Louis XVI, les royalistes de rien tenter pour le délivrer.

La veille de la comparution à la barre, le roi lui demanda comment il pourrait reconnaître les soins de Tronchet et de de Sèze. « Sire, leur conscience et la postérité se chargeront de leur récompense. Vous pouvez déjà leur en accorder une qui les comblera. — Laquelle? — Embrassez-les. »

Le 26, la Convention ayant entendu le plaidoyer de de Sèze et quelques paroles du roi, pria l'accusé et ses défenseurs de se retirer pour délibérer. Le vieillard disait à son client : *Sire, et Votre Majesté.* Un membre l'entendit et lui demanda ce qui le rendait si hardi de prononcer ces mots proscrits par la Convention. « Mon mépris pour la mort », répondit-il. Louis XVI intervint. « Mettez-vous à votre aise, lui dit-il, appelez-moi comme ils voudront, appelez-moi citoyen, pour suivre l'usage. — Oui, je vous appellerai citoyen, dit Malesherbes, non par aucune considération frivole, mais parce que vous l'avez toujours véritablement été, parce que c'est le sentiment le plus cher à votre cœur, celui qui vous caractérise éminemment et vous distingue parmi tant de rois. C'est pour avoir été citoyen que vous êtes ici, et quand la justice et la raison vous auront reporté sur votre trône, je vous demanderai la permission de continuer à vous donner un titre si bien mérité. »

Au retour de cette séance, on a recueilli ce dialogue entre Malesherbes et un Anglais. « Ce qui rassure les bons citoyens, c'est que le plus malheureux des rois a pour défenseur le plus vertueux des hommes. — Si Louis XVI est condamné, le défenseur du plus vertueux des rois sera le plus malheureux des hommes. »

Du 26 décembre au 14 janvier, pendant que les passions féroces de la politique s'agitaient autour du terrible procès, l'ancien ministre continua à se rendre au Temple, comme il eût fait aux Tuileries.

En 1788, l'honnête et indépendant Malesherbes, alors ministre, avait adressé au roi un mémoire courageux qu'avaient intercepté ses collègues. C'était un grand travail, de plus de deux cents pages, divisé en trois chapitres. Le premier traitait de la nécessité de calmer les inquiétudes de la nation; le deuxième, des moyens propres d'y parvenir; le troisième contenait la réfutation des objections possibles. Dans les heures où il repassait sa vie, Louis XVI se rappela ce manuscrit et témoigna avec tant d'instance le désir de le connaître que l'auteur fut contraint de le lui apporter. A la première visite qui suivit, le roi contempla son serviteur avec attendrissement, et se jeta dans ses bras, les yeux humides de larmes.

Une autre fois, le royal prisonnier dit à son avocat : « Ma sœur m'a indiqué un prêtre qui n'a point prêté serment. Voici son adresse, je vous prie d'aller lui demander de venir lorsqu'on m'aura accordé la permission de le voir. Voilà une commission bien étrange pour un philosophe, car je sais que vous l'êtes. Mais si vous deviez souffrir autant que moi, et que vous dussiez mourir, comme je puis le faire, je vous souhaiterais les mêmes sentiments qui vous consoleraient bien plus que la philosophie. »

Enfin, le 17 janvier, à minuit, après une séance de trente-sept heures, on introduisit le défenseur dans l'enceinte de la Convention, où Vergniaud prononça la condamnation à mort, à cinq voix de majorité. Ce fut à Malesherbes qu'échut la mission cruelle d'annoncer au captif du Temple ce résultat, mission d'autant plus douloureuse qu'il n'avait cru qu'à la déportation. Arrivé au seuil de la porte, il tomba suffoqué par les sanglots. Louis XVI le releva en disant : « Je m'attendais à ce que vos larmes m'apprennent. Remettez-vous. — Il y a encore quelque espoir, dit le pauvre avocat, on va délibérer pour savoir s'il y aura un sursis. Le peuple est généreux et vous avez été si bienfaisant! Comment refuser de laisser faire une dernière tentative? » Le lendemain, à la Convention, de Sèze réclama l'appel au peuple; Tronchet plaida l'insuffisance de la majorité; Malesherbes demanda un sursis pour traiter la question de savoir comment les voix devaient être comptées. Sans l'intervention de Robespierre, ses larmes auraient obtenu ce faible ajournement. Son rejet fut l'arrêt de mort définitif.

Il s'agissait d'aller l'apprendre au roi. « Sire, dit le vieillard, vous êtes courageux. Le fatal jugement est porté! — Je m'y suis toujours attendu, répondit Louis d'un air calme et serein; ne pleurez pas; nous nous reverrons dans un monde plus heureux. »

Le 19 janvier, la Commune fit les plus grandes difficultés pour permettre l'entrée de la Tour à Malesherbes. Il ne put qu'annoncer au roi la visite du prêtre qu'il avait désiré voir. Les portes du Temple lui furent fermées désormais.

Le surlendemain, 21 janvier 1793, l'abbé Edgeworth courut à son hôtel lui raconter l'exécution de Louis XVI. « Il est donc vrai, dit Malesherbes, que la religion seule peut donner la force de soutenir avec dignité d'aussi terribles épreuves!... Tout est fini, mon cher abbé. Recevez mes remerciements et ceux de tous les dignes Français pour la fidélité que vous avez montrée à notre bon maître... C'est cette fausse philosophie, dont j'avoue que j'ai été moi-même le jouet, qui nous a précipités dans un abîme de destruction... »

ARRESTATION ET MORT DE MALESHERBES

Le cœur déchiré, Malesherbes quitta Paris pour son château, espérant trouver le calme dans ses occupations favorites et au milieu des siens. Sa famille se composait de deux filles. L'une avait accompagné son mari, le comte de Montboissier, en 1791, lorsqu'il était allé rejoindre l'armée des Princes. L'autre, comme on l'a vu plus haut, avait épousé Le Pelletier de Rosambo, et avait trois gendres, le comte de Chateaubriand, Le Pelletier d'Aunay et le comte de Tocqueville, qui, eux aussi, avaient des enfants. Cette triple génération suivit le vieillard. Mais ni leurs attentions ni la vie des champs ne pouvaient le consoler de la mort de Louis XVI.

Au mois d'octobre, Marie-Antoinette fut citée devant Fouquier-Tinville. Malesherbes sollicita l'autorisation de la défendre. Sa demande fut rejetée et ne servit qu'à rappeler son nom aux gouvernants.

Bientôt, dans les premiers jours de décembre, quatre membres du Comité révolutionnaire de la rue de Bondy, où était situé l'hôtel de Rosambo, à Paris, vinrent arrêter sa fille et son gendre. Le lendemain, ce fut son tour et celui du reste de la famille, à son château de l'Orléanais. Le vieillard reçut les gendarmes d'un front tranquille, même d'un air enjoué, et les laissa mettre les scellés sur ses papiers. Mais quand ils voulurent l'emmener, les officiers municipaux du village firent mine de résister et voulurent au moins l'accompagner jusqu'à Paris, pour protester en sa faveur. Vaines démarches! Malesherbes fut jeté aux Madelonnettes et ses enfants dans d'autres prisons.

Une protection leur permit d'être réunis dans celle de la Bourbe, aujourd'hui l'hospice de la Maternité, dont le nom venait d'être dérisoirement changé de Port-Royal en Port-Libre. Il y trouva la comtesse d'Estourmel, âgée de soixante-dix-huit ans, sa sœur la marquise de Senozan, âgée de soixante-seize, et son neveu le comte Molé, âgé de trente-quatre ans. Tous trois devaient être exécutés en avril et mai suivants.

On a raconté quelles étaient les distractions des détenus de la Terreur. La causerie était surtout celle que prenait Malesherbes. On a retenu de lui des phrases qui le peignent au vif : « Pour faire un bon ministre, l'instruction et la probité ne suffisent pas. Turgot et moi nous en avons été la preuve. Notre science était toute dans les livres; nous n'avions aucune connaissance des hommes. » Et un autre jour : « Ne me plaignez pas. J'ai été disgracié pour avoir voulu devancer la révolution par des réformes populaires. Je vais mourir pour avoir été fidèle à l'amitié. Je meurs en paix avec le passé et avec l'avenir. »

Le reste de son temps était consacré à consoler les siens, à leur inspirer du courage, à leur donner des espérances qui lui manquaient probablement à lui-même.

Bientôt on lui remit un acte d'accusation où il était qualifié de défenseur officieux de celui qui a régné sous le nom de Louis XVI, et prévenu, avec les siens, d'avoir conspiré contre la République. La lecture de ce papier lui fit lever les épaules. On transféra ensuite les prisonniers de Port-Libre à la Conciergerie.

Le lendemain, Malesherbes et ses enfants furent traduits devant le tribunal révolutionnaire, dont le président, par une allusion ironique, affecta de lui donner un défenseur officieux. Le seul témoin produit contre lui fut un domestique qui prétendait lui avoir dit, en 1789 : « Les vignes ont gelé », et en avoir reçu cette réponse : « Tant mieux; s'il n'y a pas de vin, nos têtes seront plus sages. » Après un simulacre de procédure, les juges condamnèrent tous les membres de la famille comme « convaincus d'être auteurs ou complices des complots qui ont existé depuis 1789 contre la liberté, la société et la souveraineté du peuple ». De retour à la prison, le condamné dit à son petit-fils, le jeune Tocqueville, qu'on lui avait amené pour l'embrasser. « Mon ami, si vous avez des enfants, élevez-les pour en faire des chrétiens. Il n'y a que cela de bon. »

Ce conseil et cette bénédiction prouvent, malgré quelques historiens, que les entretiens de Louis XVI et de l'abbé Edgeworth avaient frappé l'ancien philosophe. Et Chateaubriand, qui parle d'après des traditions de famille, assure que les consolations religieuses ne manquèrent pas aux derniers moments de Malesherbes, grâce aux prêtres insermentés qui étaient alors à la Conciergerie.

Le lendemain, 22 avril 1794, dès la première heure, l'exécuteur des jugements criminels faisait l'appel de 14 des condamnés de la veille. On coupa leurs cheveux et les collets de leurs habits, on leur lia les mains et on leur mit aux pieds des chaussures trop larges. La toilette terminée, on les conduisit à la place de la Révolution. Malesherbes, qui remontait sa montre, fit un faux pas en passant la porte : « Ah! dit-il avec un sourire, c'est d'un mauvais présage. Un Romain ne serait pas sorti ce jour-là. »

Il y avait deux charrettes, pourvues de planches en long formant sièges. Le gendarme fit monter dans l'une les duchesses de Grammont et du Châtelet, la vicomtesse de Pouville, le marquis de Rochechouart, Hall et Parmentier. L'autre reçut Chapelier, Touret, d'Esprémenil, Mme de Rosambo, le marquis et la marquise de Chateaubriand, enfin Malesherbes. A cinq heures précises, on était au pied de l'échafaud. Les valets aidèrent successivement les

victimes à descendre des charrettes, puis à monter l'escalier tout imprégné de sang qui menait à la plate-forme de la guillotine. Le bourreau en exécuta d'abord dix, puis la petite-fille de Malesherbes, puis son petit-gendre, puis la fille de Malesherbes, enfin Malesherbes lui-même, âgé de soixante-treize ans.

C'est ainsi, dit M. Vian, que mourut l'homme dont le nom se place entre ceux de L'Hôpital et de Fénelon, et qui a été comme eux passionnément dévoué aux deux grandes traditions de la France : la monarchie et la liberté.

Le sang des Lamoignon n'avait pas été épuisé par l'échafaud. Un de ses représentants subsistait. Né en 1765, il avait gagné l'Angleterre en 1791 et y avait séjourné pendant toute la durée de la Révolution et de l'Empire. Le retour de Louis XVIII put seul l'engager à rentrer en France. Il y acheta, dans la Gironde, le château de Saint-Pierre de la Lande. Son neveu, le comte Molé, le fit nommer président du collège électoral de Blaye, en l'engageant à se porter candidat à la députation dans cet arrondissement. Mais le succès n'ayant pas répondu à ses espérances, il consacra désormais sa vie à assainir cette propriété, qui était couverte de marais. Les offres les plus brillantes ne purent le décider à venir à Paris pendant la Restauration. Louis-Philippe n'y parvint pas davantage en le nommant pair de France, en 1832. Il mourut dans ses terres, en avril 1845, à l'âge de quatre-vingts ans, sous le nom de Bâville. Faute d'enfants, sa race s'est éteinte en lui.

En achevant l'histoire de cette grande race, son nouvel historien ne peut se défendre de tristesse, et il termine son récit par cette page éloquente et mélancolique :

« Je ne saurais quitter sans saluer en lui tous ses ancêtres, le dernier rejeton d'une de ces grandes familles qui, par de longs services rendus à la patrie, s'élevaient aux suprêmes fonctions de l'Etat; qui prenaient dans leurs mœurs quelque chose de royal et conservaient dans leurs opinions quelque chose de populaire également fait pour servir la monarchie et la nation. La France en était pleine autrefois, de même qu'elle était couverte de grands bois qui maintenaient les terres sur la pointe des montagnes, garantissaient le sol des inondations, protégeaient l'existence des sources, défendaient les frontières et rendaient l'air plus salubre. Des défrichements mal entendus les ont détruites. Les agriculteurs pourront reboiser nos landes et nos dunes; mais qui pourra jamais faire renaître de grandes familles? »

H. Delorme.

L'APOLOGÉTIQUE

DE

L'ABBÉ DE BROGLIE

A vrai dire, l'abbé de Broglie fut marin toute sa vie, après comme avant ce qu'il appelait « sa conversion ». Il passa du vaisseau sur lequel il fit, jeune encore, le tour de la planète, à la hune de cette barque d une autre nature, où la famille humaine vogue vers « les rives éternelles »; et il n'en sortit plus. Toujours à l'affût des dangers que pouvait courir l'Église, il usa son beau talent à la défendre. Rien, dans ses écrits, qui sente de près ou de loin le dilettantisme; rien même qui s'explique par cette curiosité si naturelle à l'homme, qui est le désir de savoir : tout y converge, tout y marche, et sans trêve, vers un seul et même but, qui est l'apologie du christianisme. Dans le silence de sa cabine, il élaborait déjà *le Positivisme et la Science expérimentale*, l'une de ses œuvres les plus remarquables, et peut-être aussi son œuvre de prédilection; et, depuis ce temps, la charité fut seule assez puissante sur son cœur, pour l'arracher à ses pensées. L'avant-veille de l'attentat stupide dont il fut victime, j'eus le bonheur de passer la soirée chez lui, bien loin de penser, hélas! au cruel sacrifice qui m'attendait. Il était à composer un ouvrage sur l'accord de la raison et de la foi; et il m'en lut une cinquantaine de pages avec ce naïf et noble entrain des âmes dont l'expérience n'a pas réussi à ternir la beauté native.

Aussi l'œuvre intellectuelle de l'abbé de Broglie a-t-elle été féconde et variée. Il est peu d'hommes, en notre siècle de chercheurs, qui aient émis, dans l'ordre des questions religieuses et morales, un si grand nombre d'idées à la fois neuves et saines.

I

Au regard de la critique naturaliste, qui a conquis un si grand empire sur les esprits, toutes les religions se valent : il n'en est aucune qui ne soit la production de l'âme humaine; entre le fétichisme et le christianisme, il n'y a pas de différence de nature, il

n'y a qu'une différence de degré. Le monde porte en lui-même un principe immanent de progrès dans l'harmonie, en vertu duquel il s'élève insensiblement du moins au plus, et par un développement fatal. C'est de là que sont sorties toutes les formes du sentiment religieux, aussi bien que toutes les autres manifestations de notre pensée. On a ouvert d'ailleurs une enquête historique, vaste et patiente, qui se poursuit encore sur tous les points du globe, principalement dans le mystérieux Orient : on a comparé les différents cultes qui ont paru sur la terre à travers la série des âges, y compris le christianisme; et l'on a cru y trouver des traits de ressemblance assez nombreux, assez fonciers pour conclure à leur identité d'origine. Ainsi l'histoire mieux informée serait venue confirmer les vues de la raison; l'histoire se serait prononcée en faveur du déterminisme évolutionniste.

C'est contre cette assertion radicale et d'un aspect nouveau que l'abbé de Broglie dirigea son principal effort. Il composa, pour la mettre à néant, son *Histoire des religions*, à laquelle il passa cinq ans et qu'on peut regarder comme son chef-d'œuvre [1]; il publia, dans le même dessein, toute une série d'articles ou brochures, *Religion de Zoroastre et religion védique* [2], *le Bouddhisme* [3], *Religions néo-brahmaniques de l'Inde* [4], *l'Islamisme* [5], *la Définition de la religion* [6], *la Vraie Religion* [7], *la Transcendance du christianisme* [8], *Vue d'ensemble de la religion d'Israël* [9], *l'Histoire religieuse d'Israël* [10], *les Nouveaux Historiens d'Israël* [11], *les Prophètes et la Prophétie d'après les travaux de Kuenen* [12]; *Elohim et Jahveh* [13]. C'est pour illustrer et vulgariser sa réplique à l'attaque de fond dirigée en notre siècle contre la foi chrétienne, qu'il donna, à l'église des Carmes, pendant l'Avent de 1890 et celui de 1891, ces conférences sur *l'Idée de Dieu dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament*, qui « manquaient peut-être d'eurythmie », comme

[1] Putois-Cretté. Paris, 1886.
[2] Chez le même (année 1880-1881).
[3] Chez le même (année 1881-1882).
[4] Chez le même (année 1882-1883).
[5] Même librairie, même année.
[6] *Société bibliographique*, Paris, 1882.
[7] Même librairie, même année.
[8] Putois-Cretté, Paris, 1885.
[9] Même librairie, même année.
[10] Bureau des *Annales de philosophie chrétienne*, 20, rue de la Chaise, Paris, 1886.
[11] Putois-Cretté, 1889, Paris.
[12] *Revue des religions*, janvier-février, mars-avril, mai-juin, 1895.
[13] *Ibid.*

l'a dit M, l'abbé Batiffol[1], mais où l'auditoire sentait à chaque instant un amour si pur de la vérité, une conviction si profonde et une telle distinction de pensée, qu'il resta tout entier sous le charme et le suivit jusqu'au bout à travers le développement de son originale et fortifiante prédication.

L'ennemi, une fois dépisté, il ne cessa d'interroger l'horizon, afin d'en suivre tous les mouvements et de leur opposer une efficace résistance, inquiet au premier moment d'une agression nouvelle, mais inébranlable dans sa divine croyance, et sûr d'y trouver des armes invincibles.

Ce qu'il importe de remarquer avant tout, c'est le bonheur de la tactique qu'il suivit et la prudente nouveauté des points de vue qu'il sut y découvrir.

Au moyen âge, et longtemps après, trop longtemps peut-être, s'il est vrai que l'apologétique vaut surtout par son adaptation au milieu, on s'est servi de la méthode métaphysique pour établir la divinité du christianisme. On démontrait alors, à grands frais d'arguments, l'existence de Dieu, sa souveraine perfection et par là même son indéfectible véracité. On prouvait ensuite, et brièvement, que ce Dieu a parlé aux hommes, d'abord par ses prophètes, plus tard par la bouche de son propre Fils, devenu semblable à nous; et l'on concluait de là que la foi est chose éminemment raisonnable, *rationabile obsequium*, le témoignage de Dieu l'emportant de l'infini sur celui des hommes. On s'élevait, en d'autres termes, jusqu'aux sommets de la philosophie; et c'est de ces cimes de la pensée qu'on redescendait pour montrer que la religion du Christ est comme une chaîne d'or dont l'anneau suprême est entre les mains de l'Être tout-puissant, infaillible et trois fois saint. L'abbé de Broglie ne rejette pas cette méthode : il croit à sa légitimité. Ceux-là ont tort, à son sens, qui pensent que l'intelligence humaine suffit à résoudre tous les problèmes; ils tombent dans l'excès contraire, ceux qui, comme les traditionnalistes, refusent toute valeur métaphysique à notre pensée. La raison est à même de démontrer qu'il existe un Dieu unique et créateur; et, ce point une fois mis en lumière, on peut en partir pour prouver la divinité de la religion chrétienne[2]. C'est la doctrine formulée par le concile du Vatican, et cette doctrine est une heureuse protestation contre les douteurs qui se multiplient à notre époque[3]. Néanmoins, ce procédé traditionnel ne laisse pas, pour être fondé, de présenter certains inconvénients.

D'abord, il est difficile de sa nature, et cette difficulté « a été

[1] *Revue du clergé français*, 1er juin 1895.
[2] *Définition de la religion*, p. 36 et suiv.
[3] *Histoire des religions*, note 4, p. 395; *la Transcendance du christianisme*.

reconnue par les plus grands docteurs ». Saint Thomas d'Aquin lui-même « appelle la connaissance des attributs de Dieu acquise par la raison, le plus haut degré, le faîte de la connaissance humaine : *Summum gradum humanæ cognitionis, summum fastigium humanæ inquisitionis.* Il dit que cette connaissance est la dernière partie de la philosophie, qui suppose la connaissance de beaucoup d'autres parties : *Metaphysica, quæ circa divina versatur, inter philosophiæ partes ultima remanet addiscenda : ad cognitionem eorum quæ de Deo ratio investigare potest, multa præcognoscere oportet.* » D'ailleurs, les déductions théologiques de la raison, bien que théoriquement certaines, ne sont « pas assez pratiquement assurées » pour produire des convictions à la fois efficaces et durables. L'histoire nous montre qu'il n'y a que « de rares individus qui se soient élevés jusqu'à la notion claire d'un Dieu juste et d'une vie future. » Et cette notion ne s'est pas gravée dans les âmes : elle s'est assez vite altérée et a fini « par s'écrouler dans le scepticisme ». C'est ce qu'on observe en Grèce; et « chez les autres peuples, dans l'Inde et la Chine », on trouve « le même spectacle d'impuissance[1] ». Enfin, et cette troisième raison est décisive, il faut être de son temps, si l'on veut le servir : c'est la première loi de toute apologétique intelligemment conçue, loi qu'ont suivie d'ailleurs en tout temps les grands défenseurs de l'Eglise. Or, à l'heure actuelle et depuis un demi-siècle déjà, on ne croit plus volontiers à la valeur de ces arguments qui faisaient jadis tant de bruit; on ne pense pas facilement qu'une trame de syllogisme soit assez forte pour envelopper l'absolu. Le kantisme et le positivisme ont détruit ou énervé la foi robuste qu'avaient nos pères en l'autorité de la raison : la métaphysique n'a presque plus de prise sur les esprits.

Il est donc préférable, en présence de la critique naturaliste, de recourir à une méthode moins hardie et mieux adaptée aux besoins des intelligences : à la méthode métaphysique, il est opportun de substituer la méthode historique. « Pour combattre efficacement le naturalisme religieux », il faut prouver, à la lumière des faits, « que la religion vraie est d'une autre espèce, d'un autre ordre que les religions fausses ». « Il faut prouver, non que le christianisme est comparativement meilleur que les autres cultes, mais qu'il est au-dessus de toute comparaison. Il faut montrer que, supposant résolu d'une manière quelconque le problème de l'origine de toutes les autres religions, l'origine du judaïsme et du christianisme serait encore un problème insoluble. » Il faut établir « que

[1] *Histoire des religions*, p. 16-17, 2e édition.

la supériorité du judaïsme et du christianisme est telle que ces religions rompent la série naturelle des changements produits par les circonstances, qu'elles forment une exception unique aux lois de la pensée humaine telles qu'elles se manifestent dans l'histoire ». En un mot, la vraie manière de l'emporter dans la question de vie ou de mort qui est posée n'est plus d'aborder directement la divinité du christianisme; c'est d'en dégager « le surnaturel historique », c'est d'en montrer « la transcendance[1] ».

En premier lieu, cette façon de procéder a l'avantage d'être conforme aux vraies règles de la critique et par là même de fournir à l'apologiste un point de départ généralement admis. En effet, le problème considéré de ce biais, il ne s'agit plus, comme l'a prétendu M. Albert Réville, d'assouplir le passé aux exigences d'un dogme, de se servir de principes théologiques pour apprécier les événements : il ne s'agit plus de préjuger le surnaturel pour juger de tout le reste. On débute par les faits : on les examine, on les classe, on en mesure la certitude et la valeur avec l'indépendance et l'impartialité du véritable historien. Or c'est là ce que font tous les jours les chercheurs sincères; c'est là ce qu'ils entendent par cette probité de la science, tant vantée et si peu respectée par ceux-là mêmes qui la vantent le plus. Il est vrai que l'apologiste essaye ensuite de dépasser cette simple pesée de la matière historique : les faits une fois constatés, il en cherche la raison explicative : il s'efforce, en s'appuyant sur « les axiomes de la raison et les principes primitifs du bon sens », d'en faire jaillir le contenu logique, d'en dégager les conséquences essentielles. Mais qu'y a-t-il d'illégitime à pareille marche de la pensée? S'il est irrationnel de descendre du surnaturel à l'histoire, n'est-il pas souverainement raisonnable de donner essor à son esprit pour s'élever de l'histoire au surnaturel? « Quand les faits sont constatés d'avance avec loyauté, quand ils sont interprétés par une prudente induction, en quoi l'indépendance de l'histoire serait-elle gênée parce que les conclusions ainsi obtenues serviraient de base à une démonstration ultérieure d'un autre ordre? En quoi serait-il contraire à la liberté de l'histoire des religions de voir ses conclusions servir à discuter les problèmes qui font l'essence même de la religion[2]? » D'ailleurs, qu'on le veuille ou non, il faut qu'on dépasse les faits; il n'y a de loi, et par là même de science, qu'à ce prix. « Celui qui se serait volontairement établi dans le scepticisme sur la solution des problèmes soulevés par la religion se trouverait réduit, par le fait de cette absence de principes, à une

[1] *La Transcendance du christianisme; la Vraie religion.*
[2] *Histoire des religions,* XXI.

impuissance à peu près complète de remplir sa tâche d'historien[1]. » Aussi cette neutralité à l'égard « des vues générales sur l'ensemble de l'histoire » n'est-elle ordinairement qu'un mot dont on se sert pour se piper soi-même, et les autres : ceux qui se flattent le plus de s'y tenir ont une pensée de derrière la tête, une dogmatique latente, qu'on aperçoit à chaque instant au second plan de leurs écrits; et la chose est naturelle : ils sont hommes.

La méthode historique en matière de religion est donc aussi fondée qu'opportune. De plus, elle conduit du même coup et par une voie très simple aux deux conclusions principales de l'apologétique : la transcendance du christianisme une fois mise en lumière, le principe de la critique naturaliste, qui est l'exclusion du surnaturel, est ruiné par sa base; et, d'autre part, la divinité de la Religion se trouve établie sur un fondement nouveau.

« Je suis, dit la critique, la négation même du surnaturel : c'est mon essence, c'est ma nature. Tout ce qui est surnaturel, je le rejette, je l'excommunie, je l'anéantis. Peu m'importent les preuves et les témoignages. Cela est surnaturel, donc cela est faux : cette raison me suffit et répond à tout. En présence d'une allégation d'un fait miraculeux, la question, pour moi, n'est pas de savoir si elle est vraie; mais seulement comment, étant fausse, elle a pu être imaginée et adoptée[2]. »

La transcendance du christianisme une fois démontrée, cette assertion fondamentale, qui pénètre et dirige d'une manière plus ou moins ouverte toute la pensée moderne, ne tient plus debout. Ceux qui la soutiennent ne sont plus que les avocats obligés d'une cause perdue; les défenseurs inféodés d'un système trop étroit pour contenir l'immense et mobile réalité; des croyants à rebours, qui ont leur orthodoxie propre, l'orthodoxie de l'erreur, bien autrement gênante que l'orthodoxie de la vérité, et qui, pour lui donner quelque honnête apparence, n'hésitent pas à dénaturer les faits, à contester les textes les plus authentiques, à traiter de faux les témoignages les plus naïfs et les plus sincères, en un mot, à torturer l'histoire dont ils se donnent cependant comme les fidèles interprètes[3].

Le Dieu de la théologie, continue la critique, n'est qu'un beau mythe; il n'y a donc pas de religion divine, au sens traditionnel du mot : le christianisme n'est pas l'œuvre d'un être premier, créateur et personnel; le christianisme est, au même titre que tous les autres cultes, le produit de la pensée humaine. Il est éclos sur le

[1] *Histoire des religions*, XV.
[2] *La Science et la Religion*, Putois-Cretté. Paris, 1889.
[3] *Ibid.*

globe à l'heure marquée par la loi de l'éternelle évolution, et en vertu de cette loi, comme la vie, comme la conscience, comme la raison elle-même : ce n'est que la forme la plus haute et la plus pure de ce sentiment naturel à notre âme, qui s'appelle le sentiment de l'infini.

Ce cri de victoire de l'impiété n'est pas fondé non plus, si la transcendance du christianisme trouve dans l'histoire des preuves solides à son appui. Dans ce cas, en effet, ce ne sont plus seulement les cieux qui racontent la gloire de Dieu : le spectacle de la nature n'est pas seul à élever notre intelligence jusqu'à l'auteur suprême de toutes choses; entre le ciel et la terre se dresse une nouvelle échelle de Jacob, plus sûre et plus facile à gravir, qui est le « surnaturel historique ».

« A tout phénomène il faut une cause proportionnée. »

Par conséquent, si aucune cause humaine « ne peut rendre raison du christianisme », il lui faut « une cause supérieure ».

« Cette cause doit, pour être proportionnée à l'effet, posséder certains attributs.

« Elle doit avoir la faculté de prédire l'avenir et de diriger les événements.

« Elle doit posséder le pouvoir de déroger aux lois de la nature physique.

« Elle doit être parfaitement bonne, le christianisme étant une œuvre de bonté.

« Elle doit avoir une parfaite connaissance du cœur humain et de toutes les variétés de la nature de l'homme, suivant les époques et les races.

« Or, que peut être une telle cause, sinon ce Dieu même que les prophètes et l'Evangile annoncent au monde et font adorer aux hommes?

« Celui qui parle dans la révélation chrétienne se manifeste par ses œuvres [1]. »

II

La thèse centrale de l'apologétique se ramène donc, de nos jours, à la transcendance du christianisme. Or, pour établir cette thèse, les preuves ne manquent qu'à ceux qui ont bu, avec trop de délices, à la coupe de la libre pensée.

On s'est attaché, de notre temps, à l'étude comparée des religions. Pour faire avancer cette science nouvelle, on a créé « à grands frais des chaires et des facultés dans divers pays [2] », on a

[1] *Histoire des religions, problèmes et conclusions*, 2e édit. p. 372.
[2] *Ibid.*, I.

multiplié les missions scientifiques; et, après un long et patient labeur, dont les matériaux sont venus de tous les points de l'horizon, on a défié les chrétiens de prouver l'origine céleste de leur croyance. On peut, sans crainte, accepter le défi; et il le faut, pour l'honneur de la foi, qui, parce qu'elle est vérité, ne peut trouver dans la vraie science qu'une base plus large et plus solide.

Sans doute, « il peut y avoir de grandes ressemblances, même quant aux croyances, aux sentiments, à ce qui constitue l'essence de la vie religieuse, entre la vraie religion, dans quelques-unes de ses manifestations, et d'autres systèmes religieux. A plus forte raison doit-il y avoir des ressemblances de forme. Répondant aux mêmes besoins de l'âme, la vraie religion et les autres cultes emploient pour les satisfaire des formes extérieures analogues. Les éléments matériels dont ces formes se composent : temples, autels, offrandes, processions, chants, lumières, sont dans le domaine public. Mais toutes ces ressemblances, extérieures et intérieures, ne produisent ni l'identité ni l'égalité entre une religion vraie telle que nous l'avons définie et d'autres systèmes religieux[1]. » A côté des analogies plus ou moins grandes, assez souvent un peu forcées, que le christianisme soutient avec les autres cultes, il présente des traits spécifiques, des différences entièrement irréductibles à toute humaine explication. « Considérez le tableau de la *Transfiguration* de Raphaël, et une copie du même tableau faite par un peintre médiocre Tout n'est-il pas semblable, cadre, toile, couleurs? Les contours des figures, les variations des teintes, ne sont-ils pas reproduits avec une assez grande exactitude? Et cependant qui contestera que l'œuvre du maître ne soit pas, en rapport à celle de ses imitateurs, une œuvre éminemment transcendante[2]? » Ainsi du christianisme où sont venus se concentrer, comme dans un immense foyer, tous les rayons de vérité religieuse épars à travers le temps et l'espace. Bien que semblable aux autres cultes par certains côtés, il est d'une autre nature : il porte les signes authentiques d'une origine à part; il présente des marques de transcendance qui s'imposent à tout homme de bonne foi.

Les exégètes rationalistes ont beau tourner et retourner l'histoire d'Israël; ils ont beau la martyriser et la torturer par une critique sans frein ni pitié : à travers les ruines de détail qu'ils réussissent ou croient réussir à faire sur leur passage, il demeure de grandes lignes qui résistent de plus en plus à tous leurs efforts; il reste un fait immense dont ils ne peuvent fournir aucune interprétation

[1] *La Vraie religion.* Putois-Cretté, 1895.

[2] *La Transcendance du christianisme,* Putois-Cretté, 1885; *Histoire des religions,* p. 260, 2e édition.

plausible : c'est le monothéisme hébraïque. Qu'on admette, en effet, pour un moment, leur hypothèse extrême, bien qu'elle soulève d'insolubles difficultés; qu'on renverse bout à bout l'histoire du peuple juif, qu'on place l'Hexateuque après les Prophètes, qu'on fasse du monothéisme hébraïque l'invention tardive de quelques ascètes : on aura transporté, mais non tranché la question [1]. Il faudra dire encore en vertu de quelle impulsion nouvelle les prophètes ont pu s'élever soudain à la pensée sublime du Dieu créateur et personnel, idéal éternel et vivant du bien, pendant que tout autour d'eux tendait ou descendait de son propre poids vers l'idolâtrie, et le peuple dont ils étaient issus et les nations qui les environnaient de toutes parts. Il faudra dire comment ces maîtres « autodidactes » ont réussi à implanter leur enseignement tout humain dans une société fétichiste par nature, et d'une manière si profonde et si puissante qu'il a pu terrasser le culte de Baal et d'Astarté avec ses attraits lubriques, exterminer le culte cruel de Moloch, subir sans altération tous les jougs, celui des Philistins, celui des brigands madianites et celui des grandes villes corrompues de Ninive et de Babylone, triompher des divisions intérieures et des schismes, de l'idolâtrie des rois, du culte officiel de l'idole de Samarie, de la corruption toujours renaissante des princes et du peuple, se développer sans cesse à travers ces obstacles de toute espèce et susciter enfin, au temps des Séleucides, ce courage du martyre qui fait encore notre admiration. Il faudra montrer aussi comment les prophètes, « saintement faussaires », ont pu fabriquer une histoire nationale au peuple hébreu et le convaincre que tout cela lui venait de ses ancêtres [2]. Or ce sont là trois points d'interrogation qu'on n'a jamais levés et qu'on ne lèvera pas, car les faits qui permettent de les poser sont à l'abri de tous les coups. De quelque manière qu'on tourmente l'histoire, ils subsisteront toujours.

Un autre caractère de transcendance qui jaillit aussi du sein de l'histoire hébraïque et qu'aucun effort ne fera disparaître, c'est la prophétie messianique, idée fondamentale, qui, avec le monothéisme, domine toute la vie d'Israël. « Ici, l'antériorité de la prophétie, par rapport aux événements, est incontestable, et son accomplissement est sous nos yeux.

« Nous voyons, dans la Genèse, Dieu promettre à Abraham que toutes les nations seront bénies en son nom. Nous lisons, dans Isaïe,

[1] *L'Histoire religieuse d'Israël et la nouvelle exégèse* (*Bureau des Annales de philosophie chrétienne*, Paris, 1886).

[2] *La Transcendance du christianisme*, Appendice. Cette idée est d'ailleurs très bien exposée par Mgr d'Hulst dans son article du *Correspondant*, 25 mai 1895.

que les Gentils se convertiront au vrai Dieu, que les idoles seront détruites, que les messagers de Jéhovah iront annoncer sa gloire jusqu'aux îles extrêmes de l'Occident; que Jéhovah choisira parmi les peuples lointains ses prêtres et ses lévites.

« N'est-ce pas une chose étrange que cette croyance universelle du peuple d'Israël à un Messie qui doit rétablir toutes choses et fonder une religion universelle?

« Où trouver un fait pareil? Où trouver un peuple, étroitement et obstinément attaché à sa religion, et attendant le changement de cette religion, un peuple exclusif, haïssant et méprisant les étrangers, attendant néanmoins un religion qui doit s'adresser à tous les peuples et les fondre en une société unique? Telle est, cependant, la croyance qu'Israël a reçue de ses prophètes.

« Or, Messieurs, cette prophétie s'est-elle accomplie? Est-il vrai qu'un homme, sorti du peuple juif, a fondé une religion nouvelle? Est-il vrai que cette religion est devenue celle des peuples païens, et a été prêchée dans ces îles éloignées dont parlait Isaïe? Est-il vrai qu'on ait vu s'établir sur la terre un nouveau sacerdoce pour le nouveau culte de Jéhovah? L'Evangile et sa prédication, l'Eglise et sa durée à travers les siècles, est-ce une série de fables? est-ce de la mythologie? Les faits ici parlent trop haut et nous sommes obligés de répéter avec le Psalmiste ce verset prophétique : « La pierre « que ceux qui bâtissaient avaient rejetée est devenue la pierre de « l'angle. C'est Jéhovah qui a fait cette œuvre, et la merveille est sous « nos yeux : *et est mirabile in oculis nostris* [1]. »

Il n'est peut-être pas moins difficile d'expliquer humainement la formation de la doctrine chrétienne : elle groupe sous une idée plus compréhensive « tout ce qu'il y a de bon dans les diverses religions »; elle en est l'harmonieuse et vivante synthèse. « Nous y trouvons le même monothéisme que dans la religion de Moïse, la même prescription du culte exclusif du Créateur. Comme dans le judaïsme et le mahométisme, c'est un Dieu invisible que les chrétiens adorent. Mais les mystères chrétiens modifient, au point de vue de l'imagination et du cœur, l'austérité du culte de Jéhovah. D'une part, son unité, sans être diminuée, s'entr'ouvre, pour ainsi dire, pour manifester la société des trois personnes qui subsistent en elle; et, d'autre part, l'une de ces personnes se manifeste en chair et offre à l'humanité la Divinité invisible sous une chair visible, qui lui appartient en propre et qui n'est pas un simple symbole. » De plus, « un grand nombre des formes et des usages des cultes de l'antiquité grecque et de l'Orient trouve place dans la liturgie et

[1] *La Transcendance du christianisme*, Appendice.

la discipline catholiques. Le sacrifice, spiritualisé, il est vrai, est, comme dans l'antiquité, le centre de la religion. Le culte des images rappelle les formes extérieures du paganisme. L'ascétisme, en usage dans l'Inde, se retrouve dans le vie monastique catholique. Le célibat est conseillé, comme dans le bouddhisme, mais sans rien ôter à la sainteté du mariage. Jésus-Christ remplit, aux yeux des chrétiens, ce rôle d'homme idéal, de libérateur, de docteur, que l'on rencontre dans plusieurs des grandes religions. Le sacerdoce et son autorité, la hiérarchie avec un chef suprême qui existent dans un grand nombre de cultes, se retrouvent encore dans la religion catholique[1]. »

Comment s'est formée une synthèse à la fois si pure, si vaste et si puissamment coordonnée? On ne peut guère l'interpréter que de deux manières : ou bien c'est la combinaison factice et systématique de doctrines antérieures; ou bien c'est l'œuvre d'une « cause surnaturelle, agissant à la manière de la nature, quand elle produit des êtres vivants, c'est-à-dire par un développement interne, par l'épanouissement d'un germe qui soit une individualité distincte de toute autre et qui, s'il doit s'assimiler des éléments étrangers, les transforme et se les approprie[2]. » Or la première hypothèse est contraire à l'histoire. Jésus était « un Juif ayant toujours vécu en Judée et n'ayant acquis par des moyens humains aucune connaissance des religions étrangères ». Ainsi des apôtres et des évangélistes, à l'exception de saint Paul qui avait une certaine connaissance de la sagesse grecque, mais qui a puisé dans le judaïsme toutes ses idées directrices. On n'a d'ailleurs qu'à lire les Evangiles, on n'a qu'à remarquer la méthode des Pères et celle des conciles pour constater qu'il y a dans le christianisme une pensée autochtone, un principe original qui se développe toujours sans jamais perdre son identité. Il faut donc que la religion chrétienne soit plus qu'une synthèse philosophique; il faut qu'elle provienne d'une cause supérieure au génie humain : la seule explication rationnelle, c'est qu'elle est transcendante.

A ces considérations s'ajoutent, d'ailleurs, les preuves proprement classiques de la révélation : la résurrection du Christ plus solidement prouvée que la mort de César; la conversion du monde par douze pêcheurs et malgré la coalition de la force, de la philosophie et du paganisme; le développement organique et progressif du dogme chrétien à travers tous les siècles[3]; la figure même du Sau-

[1] *Histoire des religions*, p. 289-290, 2e édition.
[2] *Ibid*, p. 300-301.
[3] « Dix-huit siècles de logique, c'est quelque chose », disait un jour le duc de Broglie en causant avec son frère.

veur, le seul personnage où l'idéal et le réel se soient pleinement identifiés[1], le seul personnage aussi que la science humaine n'a jamais pu comprendre sans la foi[2] et dont « le procès dure toujours ». Ces preuves traditionnelles, qui ont toujours motivé la foi des chrétiens, l'histoire mieux réformée ne les a pas détruites; elle les a précisées.

La thèse de la transcendance du christianisme n'est donc pas affaiblie par la science des religions comparées; tout au contraire, elle en sort plus forte et plus pure. « En ce qui concerne les religions païennes, les révélations autres que celle de la Bible, le résultat des méthodes nouvelles a été de faire disparaître toute preuve d'une intervention divine en faveur de ces doctrines. » Et c'est tant de conquis sur le domaine de l'incertitude. « Mais tout autre est la conclusion de l'historien impartial relativement à la religion de Moïse et à celle de Jésus-Christ. »

« Sans doute, l'histoire nouvelle, pourvue de meilleurs instruments et enrichie de documents inconnus des anciens », a déjà fait tomber et pourra faire tomber encore « quelques bicoques ». Il peut arriver que l'apologétique soit obligée de renoncer à certains arguments qui paraissent moins concluants qu'autrefois; « peut-être aussi verra-t-elle se soulever devant elle certains problèmes exégétiques dont la solution devra être ajournée jusqu'à plus ample informé ».

« Mais, à côté de cette diminution plus apparente que réelle de la masse des preuves en faveur d'une révélation surnaturelle, quelle incomparable compensation nous fournissent les découvertes de notre siècle? Précisément parce qu'elle est plus sévère, l'histoire faite d'après les méthodes modernes met mieux en évidence et manifeste plus clairement à tous les yeux le véritable surnaturel, celui qui résiste à toutes les méthodes de réduction, celui contre lequel toute critique échoue », à moins qu'elle ne soit décidée « à vaincre à tout prix, même en niant l'évidence[3]. » Bouddha, Confucius, Mahomet, ne paraissent devant le Christ que pour dire, comme les démons de l'Evangile : « Vous êtes le Fils de Dieu ».

Est-ce à dire que la divinité du christianisme soit d'une clarté mathématique? Non; et l'abbé de Broglie était un psychologue trop pénétrant pour s'arrêter à pareille opinion. La foi est certaine, mais elle n'est pas tout entière évidente : elle ressemble à la colonne de feu qui conduisait les Hébreux dans le désert et qui était lumière d'un côté et ténèbres de l'autre. Dès lors, la foi est raison-

[1] *Histoire des religions*, p. 334 et suiv., 2e édition.
[2] *La Transcendance du christianisme.*
[3] *La Science et la Religion.*

nable; on « est obligé de croire »; on « serait, en ne croyant pas, coupable et imprudent à la fois ». Mais on « peut toujours ne pas croire ». Et de là, une conséquence morale d'assez grave importance : c'est que pour avoir la foi, il ne suffit pas d'être éclairé, il faut encore vouloir. L'amour du bien, voilà ce qui fait chercher, voilà ce qui fait trouver Dieu; voilà ce qui rive notre âme au devoir et par le devoir à la foi. On entre dans la vérité par la charité. Et si tant d'hommes sont assis à l'ombre de la mort. c'est que cette disposition fondamentale leur fait défaut, c'est qu'ils ne veulent pas leur destinée supérieure avec assez de force et de générosité. Si d'autres s'acharnent à la perte de l'Eglise de Dieu, c'est qu'ils sont animés de la disposition contraire qui est la haine[1].

Telles sont les grandes lignes de la défense de l'Eglise organisée par l'abbé de Broglie; comme on le sent, si toutefois j'ai réussi à rendre sa pensée, tout y est sagement rajeuni, adapté aux besoins de notre temps : sa glorieuse tâche est, suivant l'expression de Mgr Talamo, le travail « d'un vivant avec les vivants ». Il a changé la méthode de l'apologétique, afin de frapper plus droit; il en a élargi la base en prenant aux adversaires leur matériel de guerre; il l'a enrichie d'arguments nouveaux et qui resteront; s'il a parfois secoué le lierre du temple, c'est pour en mettre à découvert les belles et puissantes assises. Il y a là une œuvre toute faite de loyauté, débordante de vie, pleine d'idées fortes et purifiantes, où les croyants peuvent raffermir leur foi et les incroyants la retrouver. Il y a là une œuvre qui fait époque dans l'histoire de l'apologétique.

III

Il ne suffit pas, à notre époque, d'établir la divinité du christianisme, bien que ce soit là le point vital; il faut encore la défendre contre les objections multiples et partout répandues qu'on lui fait au nom de la science et de la philosophie. Il n'est peut-être pas de siècle où les rapports de la foi chrétienne avec ces deux formes de la pensée humaine aient été plus tendus, et parce qu'il n'y a pas de siècle qui les ait enveloppés de plus spécieuses équivoques. L'abbé de Broglie a senti que de ce côté aussi se révélait un grave danger pour les âmes; et il y a paré avec autant de bonheur que de vaillance.

Au dire d'un très grand nombre de penseurs, dont H. Taine a formulé le sentiment avec sa vigueur habituelle dans la *Revue des Deux Mondes*, un événement extraordinaire s'accomplit depuis un siècle déjà : le tableau physique et moral de l'univers, tel que la

[1] *Histoire des religions*, p. 382, 2e éd.; *la Définition de la religion.*

science l'esquisse, devient de plus en plus contraire aux données de la foi; au fur et à mesure que la science se développe et précise ses contours, elle entre dans une contradiction plus flagrante et plus irrémédiable avec la conception chrétienne, qui, parce qu'elle est faite d'un bloc, ne peut que périr dans ce conflit toujours croissant[1].

Cette affirmation, répond hardiment l'abbé de Broglie, peut être sincère; mais « elle est mal fondée; elle repose sur une énorme méprise ». Ce qui est en désaccord avec la foi, ce n'est pas la science; ce sont de simples hypothèses de philosophes, revêtues d'un langage scientifique, et dans lesquelles on a encadré des faits qui seraient aussi bien et même beaucoup mieux encadrés dans d'autres systèmes.

Que renferme, en effet, le tableau de l'histoire de l'univers physique et moral, tel qu'il est tracé par la science moderne? Trois parties principales : l'histoire du monde inorganique jusqu'à l'apparition de la vie, l'histoire du monde organique et celle de l'humanité. Or qu'on fasse, sur chacun de ces trois domaines, le triage des éléments réellement scientifiques et des hypothèses métaphysiques; et l'on reconnaîtra aisément que le conflit, d'où l'on tire de si funestes augures, n'est qu'une trompeuse apparence.

« L'histoire scientifique du monde inorganique se réduit à la grande hypothèse de Laplace sur la formation du système solaire, hypothèse que l'on peut, par analogie, étendre à d'autres systèmes[2]. » Or y a-t-il, dans cette vaste conception, un seul point qui soit contredit par le dogme catholique? C'est vainement qu'on le chercherait. L'explication scientifique de Laplace suppose des données premières : il lui faut, pour base, une matière déjà constituée, « déjà composée de corps chimiques distincts, déjà hétérogène de mille manières, animée de mouvements divers, ayant ses parties à des températures déterminées, tournant avec une certaine vitesse, dans un certain sens, autour d'un certain axe de rotation[3] ». Elle débute à l'endroit de l'histoire du monde où, pour la première fois, elle sent sous ses pieds une terre qui la porte. Mais cette terre elle-même, d'où vient-elle avec ses modalités et ses propriétés sans nombre? La science ne le dit pas. En quoi donc peut-elle contredire « ceux qui, appuyés à la fois sur la raison et la foi, disent que cette matière est créée par un Être infini; que ces mouvements ont

[1] N° du 1er juin, du 15 juin, du 15 mai 1892.

[2] *Le Présent et l'avenir du catholicisme en France*, Plon, Paris, 1892; travail d'une seule coulée, qui, par l'élan progressif de la pensée, la force des répliques et l'éclat du style, n'a peut-être pas d'égal parmi les œuvres de polémique qui ont paru dans notre siècle.

[3] *Ibid.*, p. 104.

été produits à l'origine par l'impulsion d'une Cause; que ces déterminations primordiales diverses résultent du choix d'une puissance libre; que ces lois mystérieuses qui ont transformé le chaos en un monde où resplendissent la lumière, l'ordre et la beauté, ont été posées par une Sagesse infinie [1]? » La contradiction ne commence donc que là où finit le tableau « d'après nature »; le conflit n'éclate qu'à l'heure où intervient, pour prolonger la science, l'insoutenable métaphysique de Hegel.

Quand on s'élève de la matière pure à l'histoire du monde organique et vivant, la machine de guerre change : c'est en face du transformisme qu'on se trouve.

Mais, d'abord, ce système ne fait pas encore partie de l'acquis scientifique, comme celui de Laplace : c'est une pure hypothèse, de l'aveu même des penseurs les plus graves. Ce qu'il y a d'acquis, « c'est la série des types organiques et leur apparition successive aux différents âges géologiques »; « c'est la correspondance entre les organes de diverses espèces et l'existence de transitions graduelles par lesquelles on peut rattacher tel organe d'une espèce à tel organe d'une autre »; « c'est, en d'autres termes, l'idée très générale d'un plan progressif dont les différents types seraient la réalisation ». Mais cette réalisation s'est-elle produite par voie de transformation ou par l'apparition directe d'espèces nouvelles? Les types successifs descendent-ils d'un même être ou se ressemblent-ils « comme les produits de plus en plus compliqués et de plus en plus parfaits d'un même atelier »? Ici commence la controverse, et l'on a, de part et d'autre, pour la soutenir, des arguments également bons ou plutôt également mauvais [2]. Bien plus, où se trouverait le litige dans le cas où le transformisme viendrait à avoir gain de cause? Telle que Darwin l'a comprise, cette hypothèse n'a-t-elle pas droit de cité dans les écoles catholiques? Ne suffit-il pas à ces écoles, pour rester orthodoxes, de respecter deux dogmes essentiels, qui ne gênent en rien la nouvelle théorie parce qu'ils la dépassent, à savoir : la création primitive de l'univers et une certaine intervention du Créateur pour donner à l'homme une âme douée de raison et appelée à l'immortalité [3].

Où donc est la contradiction? Au delà de la science, dans la métaphysique, comme tout à l'heure, et dans une métaphysique où ni la matière ni le mouvement ne trouvent d'explication, où l'on va sans cause de la puissance à l'acte, du chaos à l'ordre, c'est-à-dire du moins au plus, dans une métaphysique qui contredit, il est vrai,

[1] *Le Présent et l'avenir du catholicisme en France*, p. 104-105.
[2] *Ibid.*, p. 109 et suiv.
[3] *Ibid.*, p. 109 et suiv.

le récit de la Genèse, mais parce qu'elle contredit d'abord les principes essentiels de la raison.

La solution est la même, si l'on passe à la troisième partie du tableau de l'Univers d'après la science, qui est l'histoire de l'humanité.

« Les plus anciens squelettes humains sont semblables à ceux d'aujourd'hui », et les œuvres grossières de l'industrie primitive attestent une intelligence moins exercée, mais semblable à la nôtre. D'ailleurs, lors même qu'il serait prouvé que les hommes de la période quaternaire, dont nous trouvons les restes dans nos cavernes, étaient de vrais sauvages, dépourvus d'idées morales et religieuses ; qu'en résulterait-il? Il y a parmi nous des sauvages, et qui sont devenus tels par dégradation, après avoir été plus ou moins civilisés. « Qui nous garantit que tel n'était pas l'état des hommes de l'âge de pierre, réduits, en arrivant dans les régions ingrates de nos continents glacés, à une épouvantable misère? » Est-on à même, au moyen des rares documents qu'on possède, de reconstruire assez parfaitement un passé si lointain pour lever un doute de cette nature? La transition graduelle entre l'homme et l'animal n'est donc pas un fait scientifique : c'est une simple supposition, « qui n'a d'autre fondement que le choix volontaire qu'en fait le savant, à moins qu'on ne veuille encore appliquer le principe métaphysique posé par Hæckel, et dire qu'il faut admettre que l'homme est un animal transformé, de peur d'être réduit à reconnaître l'intervention libre d'une cause transcendante[1] ».

L'origine que le christianisme assigne à l'homme n'est pas contraire à la science : et il en va de même pour la place de choix qu'il lui fait dans la création.

Sans doute, le corps de l'homme est bien petit, quand on le compare aux milliers d'archipels solaires répandus dans ces espaces infinis qui effrayaient Pascal ; mais il est prodigieusement grand par rapport aux êtres que le microscope découvre ; et nous ignorons absolument si, dans l'échelle des créatures, il occupe la place du milieu ou s'il est plus près de l'une des extrémités.

D'ailleurs, c'est s'arrêter à une psychologie bien vulgaire que de croire que l'homme vaudrait mieux parce qu'il pèserait un peu plus. A coup sûr, ce n'est pas de là que vient sa dignité. Sa dignité vient de ce que, seul parmi les êtres connus, « il possède la raison, la conscience, la vertu, choses qui ne se mesurent par aucune des trois mesures scientifiques, le centimètre, le gramme et la seconde, mais qui valent plus que l'étendue des cieux, que la masse totale des

[1] *Le Présent et l'avenir du catholicisme en France*, p. 122.

nébuleuses et des planètes qui s'y meuvent, que les périodes infinies de leurs rotations et de leurs translations; elle vient de ce que l'homme seul connaît le monde, de ce que seul il peut en faire la description et l'histoire, de ce qu'il découvre les secrets de la nature, de ce que, malgré sa petitesse physique, il commande à cette puissante nature, qu'il en tire les merveilles de l'industrie, la magie des couleurs et des sons, qu'il s'en sert pour animer et colorer sa pensée, pour créer en lui-même et chez ses semblables de ravissantes et poignantes émotions. Elle vient de ce que l'homme seul se pose le problème des origines et s'élève jusqu'au Créateur. Elle vient de ce qu'il est maître de ses actes, de ce qu'il dispose de ses facultés et de ses forces pour un but qu'il a choisi. Elle vient de ses luttes morales, où l'héroïsme se développe, où la justice combat contre la violence et la conscience contre la passion[1] ». Or, quand on se place à cet autre point de vue, tout change de face ; on s'aperçoit alors que le christianisme a quelque raison d'accorder à l'homme une place dominante dans la nature. De l'argile, qui le compose, jaillit un rayon de l'éternelle pensée : il est roi, parce qu'il représente dans le monde le règne de l'intelligence, de la liberté et de l'amour.

Les censeurs modernes ne sont pas plus heureux, quand ils s'en prennent au miracle, soit au nom des sciences physiques, soit au nom de l'histoire.

Les sciences physiques constatent les lois, c'est-à-dire l'ordre de succession des phénomènes : elles affirment que tel antécédent étant donné, tel conséquent doit suivre. « Mais tous leurs résultats sont essentiellement conditionnels. Pour passer de la théorie pure à la pratique, il faut toujours poser une condition : cela arrivera, pourvu qu'aucune cause étrangère n'intervienne. Toute cause étrangère à un ensemble de causes physiques peut suspendre l'action de ces causes et cela sans même que les lois soient violées. Maintenant, existe-t-il, en dehors de l'ensemble universel des causes physiques, en dehors de tous les corps, de toutes les forces naturelles et des volontés humaines, une cause transcendante libre qui puisse intervenir et modifier le cours ordinaire des faits[2]? » C'est une question que les sciences physiques ne soulèvent pas parce qu'elles n'ont aucune compétence pour la résoudre.

De même, les sciences historiques manqueraient à leur mission, si elles venaient à négliger, au nom de considérations *a priori*, l'étude des faits qui peuvent présenter un caractère miraculeux. En présence de tels faits, elles ont à procéder comme en d'autres

[1] *Le Présent et l'avenir du catholicisme en France*, p. 124.
[2] *Ibid.*, p. 129.

circonstances : elles ont à constater la valeur des témoignages, leur accord ou leur désaccord, la qualité des témoins ou leur autorité. Là s'arrête leur tâche. La question de savoir si les faits une fois constatés proviennent de la mystérieuse nature ou de l'intervention d'une cause libre supérieure se pose ultérieurement; et c'est à la raison d'en juger. Par conséquent, le conflit qu'on prétend élever entre la religion et l'histoire ne vient pas de l'histoire elle-même, mais d'un principe tout gratuit au nom duquel on fausse l'histoire et qui n'est autre chose que la négation systématique du surnaturel[1]. On apporte des témoignages pour prouver la réalité du miracle, et la critique répond : Quels que soient les témoignages, je n'y croirai pas. On fait comparaître des témoins devant le juge et d'avance le juge réplique : Dites ce que je veux, ou je déclare que vous êtes menteurs... « Le procès n'est pas commencé et déjà la sentence est rendue[2]. » C'est de là, c'est de ce parti-pris fanatique, que naît toute la difficulté.

La réponse est donc toujours la même et toujours également décisive : ce n'est pas la science, ce sont des constructions métaphysiques généralement factices, souvent erronées, qui se trouvent en opposition avec le tableau de l'univers tel que l'a tracé la Religion. « Or, entre la science si prudente, si réservée, qui ne marche que la balance et le compas à la main, qui ne pose le pied que sur un terrain dont elle a sondé la fermeté, qui n'affirme aucun fait qu'elle n'ait vérifié; et ces aventureuses hypothèses qui bondissent avec tant d'audace d'une région de la nature à l'autre et franchissent si légèrement tous les obstacles, il n'y a aucune ressemblance : ce sont, sous le même nom, deux ordres de connaissances, deux méthodes absolument différentes[3]. »

Il reste, cependant, des difficultés auxquelles ne suffit pas cette clef de solution. On a cru longtemps à l'immobilité de la terre, au ciel empyrée; on a cru, pendant de longs siècles, que la terre était le centre du monde; et ces croyances semblaient faire partie intégrante du dogme catholique. Or la science est venue démontrer que le globe que nous habitons n'est qu'une planète qui gravite autour de notre soleil et qu'il est emporté dans une course vertigineuse autour de son centre d'attraction. « Plongeant avec le télescope dans les profondeurs de l'infini, la science n'a point trouvé le ciel empyrée : elle n'a rencontré que le vide d'une part et d'autre part des soleils et des mondes semblables à notre soleil et à notre

[1] Voy. Strauss, *Das Leben Jesu, Einleitung*; Renan, *la Vie de Jésus*, préface.
[2] *La Science et la Religion.*
[3] *La Religion et la Science.*

monde. » On pourrait citer un certain nombre d'autres traditions aussi fortement accréditées, et qui n'ont pas eu un meilleur sort : « C'est ainsi que, de nos jours, l'idée de la très haute antiquité de l'homme est admise par la plupart des apologistes catholiques, contrairement à un enseignement commun qui existait depuis bien des siècles[1]. »

Cette fois, il faut en convenir, il ne s'agit plus d'hypothèses métaphysiques : c'est la vraie science qui parle, et par conséquent, l'on n'y peut trouver ni excès ni fantaisie. Mais son langage sur ces points divers ne contredit pas la foi; il ne contredit que des opinions qui se sont développées, comme une auréole humaine, autour de la foi. Il y a, dans la conception chrétienne, deux parties très distinctes, suivant une pensée chère au cardinal Newman : l'une qui est son essence elle-même, qui constitue la foi proprement dite, et qui, parce qu'elle est la charte divine accordée aux hommes, reste totalement invariable; l'autre, qui se compose de déductions plus ou moins hardies opérées sur le dogme, où entrent les éléments de la science profane du temps, et qui peuvent toujours par là même ou se modifier ou disparaître en face d'une étude plus précise et plus large des lois de la nature. A l'horizon de la foi, comme à l'horizon de la science, flotte en quelque sorte une multitude de croyances plus ou moins caduques. C'est à ces croyances seulement que la science moderne a donné un démenti; et, en les faisant s'évanouir, elle a rendu service à la cause de la foi : « Elle a purifié la pensée des croyants d'un mélange d'éléments étrangers et l'a ramenée à l'austérité du véritable monothéisme[2]. » La critique est comme un crible d'où la vérité chrétienne est sortie avec un éclat nouveau.

« Il n'est, d'ailleurs, pas nécessaire que tous les désaccords disparaissent : il peut rester sur les limites de la science et de la foi des problèmes insolubles, comme il s'en trouve dans l'intérieur même des sciences, où l'on arrive quelquefois à des résultats inconciliables en apparence. » Notre savoir est essentiellement fragmentaire; et, par conséquent, rien de surprenant à ce que les éléments de solution nous fassent quelquefois défaut.

« Il suffit que l'accord existe dans l'ensemble et que les discordances soient de l'ordre de celles qui proviennent des erreurs humaines, soit dans l'acquisition des vérités scientifiques, soit dans l'interprétation des textes sacrés. » Or cette harmonie fondamentale de la science et de la foi chrétienne est donnée : on n'a, pour la mettre en lumière, qu'à distinguer dans l'une et dans l'autre ce

[1] *Le Présent et l'avenir du catholicisme*, p. 171.
[2] *La Science et la Religion.*

qui est certain de ce qui ne l'est pas encore, ce qui est définitivement acquis de ce qui reste à l'état d'hypothèse. On prévoit, en outre, le jour où elle sera reconnue par tous les esprits sincères.

« Quand le développement de la science chez les catholiques sera devenu plus considérable, l'idée que la science et la foi sont inconciliables tombera d'elle-même ou, du moins, ne subsistera que chez ceux pour lesquels l'inimitié contre la foi chrétienne est une passion et un véritable fanatisme : cette idée ne sera bientôt plus qu'un argument déclamatoire à l'usage des orateurs antichrétiens des assemblées politiques et communales. Comme il n'y a réellement pas de désaccord objectif entre la vraie science et l'enseignement chrétien, comme la méthode suivie par les savants catholiques ne diffère pas de celle que leurs adversaires déclarent la meilleure, comme enfin la foi n'entraîne aucune incapacité intellectuelle, il y a lieu d'espérer que cette modification des idées, qui est déjà commencée, s'accélérera dans un avenir qui n'est pas très éloigné[1]. »

IV

Chassée de l'histoire et de la science, la pensée incrédule se réfugie dans ces principes premiers de la raison qui éclairent et dirigent toutes nos recherches : elle se rabat sur le domaine de la philosophie.

L'abbé de Broglie s'est efforcé, à différentes reprises, de la déloger de ce dernier retranchement, persuadé qu'il y a là un centre d'offensive qui subsistera toujours, et dont il faut, par là même, travailler sans relâche à paralyser la funeste influence. C'est dans cette intention qu'il a écrit, au début de sa carrière intellectuelle, ces deux gros volumes in-octavo, qui s'intitulent : *le Positivisme et la Science expérimentale*, et dont « l'enfantement » a duré plus de vingt ans; un peu plus tard, *la Morale sans Dieu*, dont le but est de montrer le lien qui rattache la science du devoir à la religion, et *Dieu*, *la conscience*, *le devoir*, traité de morale destiné aux instituteurs chrétiens; enfin, vers la fin de sa vie, *la Réaction contre le positivisme*[2], où il revient à l'ennemi qu'il avait d'abord visé et qui est le positivisme évolutionniste. L'ensemble de ces ouvrages forme une vaste synthèse philosophique où tout est pris du point de vue moderne et acquiert le relief que réclament les questions actuelles. Je ne puis décrire ici cette originale et puis-

[1] *Le Présent et l'avenir du catholicisme*, p. 218; *la Transcendance du christianisme*.

[2] Putois-Cretté, 90, rue de Rennes, Paris.

sante entreprise; mais il s'en dégage quelques grandes lignes que j'essayerai de mettre en lumière.

L'une des choses auxquelles l'abbé de Broglie tenait le plus et qui, de fait, mérite l'attention du lecteur, c'est sa méthode en philosophie : elle constitue à elle seule une sorte de réfutation des erreurs foncières où est tombée de nos jours la spéculation métaphysique.

La philosophie moderne présente un caractère tout à fait spécial : il n'y reste plus aucun principe communément reconnu; tout y est mis en question : l'existence de l'âme, la réalité du monde extérieur, la valeur du principe de causalité, la légitimité absolue du principe de contradiction, cette « clef de voûte de toute science ». La morale elle-même n'échappe pas à cette fureur de la négation. « Kant avait reconstruit l'univers, détruit par sa logique, sur l'unique fondement du principe d'obligation gravé dans la conscience. Quelle est la partie de cette théorie qui n'ait subi les attaques de divers systèmes? Le libre arbitre est supprimé par le déterminisme; la récompense et la peine, le Dieu rémunérateur et vengeur ne sont plus, en dehors des religions positives, admis que par la minorité des philosophes. La formule choquante, « le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriol », a été, à ce qu'il paraît, désavouée ou expliquée par son auteur; mais combien n'y a-t-il pas de matérialistes qui l'admettraient sans vergogne [1]? » A la destruction de la métaphysique a succédé naturellement l'ébranlement de la morale, et l'on se trouve en face du vide : à force de se travailler elle-même, la raison s'est anéantie.

Le moyen de remédier à cette banqueroute de l'esprit humain, c'est d'en finir avec ce qu'on appelle la méthode *a priori*, c'est de rapprocher plus intimement la philosophie des faits eux-mêmes : il faut que l'expérience devienne la base de la spéculation métaphysique, et, autant que possible, son perpétuel contrôle. « L'une des raisons qui font que les philosophes, même spiritualistes, soutiennent des systèmes si divers et souvent si contradictoires entre eux, c'est qu'ils ne subissent pas le contrôle des faits. Les théories sur l'origine des idées, sur les rapports de l'âme et du corps, sur la nature de la matière et de l'espace, sont, en général, des assemblages d'hypothèses qui ne viennent jamais se mettre en contact avec les données de l'expérience, et que chaque philosophe construit à sa guise, avec une liberté aussi commode pour l'auteur que peu rassurante pour le lecteur qui cherche la certitude. » En face de cette métaphysique débridée, le retour aux faits s'impose : là est la

[1] *Le Positivisme et la Science expérimentale*, t. Ier, p. 3.

garantie contre le danger permanent que courent les philosophes d'employer des mots qui n'ont aucun sens précis, d'être les dupes de leur propre langage, de prendre pour la réalité ce qui n'est que la création de leur imagination spéculative [1].

Or le premier de tous les faits, c'est le bon sens. Il existe un certain nombre de connaissances fondamentales qui n'ont pas, il est vrai, l'évidence géométrique exigée par les tenants de la critique à outrance; mais qui ne ressemblent non plus ni aux jugements aveugles de Reid, ni aux croyances divinement révélées des traditionnalistes. Antérieurement à tout travail d'analyse, il existe, dans chaque esprit qui se possède encore, un certain nombre de données primitives qu'il dégage « spontanément des expériences les plus vulgaires et les plus simples », dont il a naturellement une sorte d'intuition synthétique ou de tact intérieur, et qu'il ne peut révoquer en doute [2]. « Ainsi personne ne doute sérieusement, pratiquement de son existence, de son identité et de la responsabilité qui en découle. Personne ne doute sérieusement, pratiquement de l'existence et de l'étendue des corps réels : personne ne croit sincèrement et pour tout de bon que les objets matériels ne sont pas des réalités distinctes, que les distances entre les corps ne sont pas des relations objectives et réelles. Personne ne met en question et, pour tout de bon, le principe de causalité : personne ne pense qu'un zéphir renversera une pyramide d'Egypte, ni qu'une masse de sable se transformera spontanément et sans raison en un animal vivant. La doctrine de l'identité du différent, dégagée de ses obscurités germaniques, n'est digne que d'exciter la risée d'un homme sérieux; et le physicien qui voudrait s'en servir pour prouver que le bleu est la même chose que le rouge, ou le géomètre qui en déduirait que la ligne droite et la ligne courbe sont identiques, ne pourraient pas finir leur phrase de peur d'être hués par leur auditoire, quel qu'il fût [3]. »

Ces données synthétiques et naturelles du bon sens mieux compris, en face desquelles les fantômes philosophiques et les phrases techniques à grand effet disparaissent comme les nuées du matin devant les rayons du soleil; qui sont « la vérité pour tout de bon, celle qui habite le cerveau et la pensée des hommes vivants, et qui ne perd pas un milligramme de son poids réel pour être absente des

[1] *Le Positivisme et la Science expérimentale*, conférence faite au Salon des Œuvres de Paris.

[2] *Le Positivisme et la Science expérimentale*, t. I, p. 710; *les Données synthétiques naturelles, comptes-rendus du congrès scientifique international des catholiques*, 1896.

[3] *Ibid.*

livres à la mode et en butte aux attaques impuissantes des sophistes » : voilà le point de départ et la base de toute philosophie qui tient à être l'expression de la réalité; en voilà aussi le nécessaire contrôle.

On peut les soumettre à l'analyse, ces données : on peut chercher à démêler les éléments qu'elles renferment, à pénétrer leur nature intime et leurs mutuels rapports, à déduire les conséquences qui dérivent de ce travail de décomposition : et c'est en cela que consiste principalement le progrès philosophique. On peut même les corriger dans une certaine mesure et à l'aide « d'une méthode fort employée dans les sciences expérimentales, la méthode de correction par approximations successives. La connaissance primitive que nous possédons des corps n'est qu'approchée; c'est plus tard que cette connaissance est perfectionnée par les mesures précises de la science. Le microscope, par exemple, sans changer la connaissance que nos yeux nous donnent des corps, nous en révèle mieux les détails. » « La philosophie, ce nous semble, pourrait procéder de même. »

Mais ni l'analyse ni les approximations de plus en plus grandes auxquelles elle conduit ne doivent détruire « l'idée première ». Quand on se voit contraint, par l'analyse, à nier l'une quelconque *des données synthétiques naturelles*, c'est qu'on a mal aiguillé, c'est qu'on est tombé dans un puits : si l'on veut retrouver la lumière, il faut en remonter. A ce point de vue, les principes du bon sens sont pour le philosophe ce que sont pour le touriste les signaux qu'on plante de distance en distance dans les grandes montagnes : ils indiquent la limite où commence le danger.

Inspiré d'une telle méthode, l'abbé de Broglie déclare hardiment que la philosophie libératrice doit relever d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin, qui prennent, l'un et l'autre, « pour point de départ les objets sensibles, en dégagent les principes par la force de l'abstraction et s'élèvent graduellement jusqu'à Dieu, en s'appuyant principalement sur la connaissance du monde extérieur ». « La philosophie cartésienne, ayant imprudemment compris la doctrine profonde et vraie d'Aristote sur la connaissance humaine parmi les préjugés qu'elle a mis de côté, a perdu de vue le rôle important de la faculté d'abstraction; et cet oubli a duré jusqu'à nos jours, à tel point que, dans les livres élémentaires de la philosophie éclectique, l'abstraction est reléguée à un rang inférieur, comme une des variétés de l'attention. » Il y a là un mépris de la tradition qui ne peut être que fatal au progrès des idées philosophiques : il faut affirmer derechef que l'intelligible n'est pas réellement séparé, qu'il fait le fond du sensible et que la raison tout

entière consiste dans le pouvoir de l'en dégager[1]. Et l'on sait que cette idée a fait son chemin, pour le plus grand bien des esprits un peu troublés par le conflit des théories nouvelles. Tirée par Léon XIII du trésor de la tradition catholique, enseignée sous différentes formes par les universités libres, elle a fini par franchir les murs des écoles où elle sommeilla si longtemps dans sa vieille écorce; et, aujourd'hui, nombre de fortes et saines intelligences se prennent à y revenir comme à la solution la plus raisonnable du problème capital de la connaissance humaine.

Ce n'est pas à dire pourtant que la philosophie de saint Thomas d'Aquin puisse suffire à tout; et ceux-là se trompent peut-être qui souffrent de cette idolâtrie du passé! « On ne saurait contester qu'il y a eu dans l'histoire de la Scolastique une longue et funeste éclipse; elle a eu, dans les siècles du moyen âge, ses grands génies et ses grandes œuvres; puis tout a langui et s'est arrêté. C'est justement vers ce temps que les sciences expérimentales ont pris leur grand essor et ont commencé cette marche vers le progrès à pas gigantesques, cette sorte de course vertigineuse vers la connaissance détaillée de l'univers, course si rapide qu'aucune philosophie n'aurait peut-être pu la suivre sans être elle-même éblouie, et comme bouleversée. » Il serait surprenant qu'un travail à la fois si intense, si long et si fécond, entrepris et poursuivi avec ardeur sur tous les points du monde civilisé, n'ait pas fait naître quelques besoins nouveaux auxquels il est difficile à la Scolastique de satisfaire. En second lieu, la Scolastique a quelques ressemblances avec l'algèbre. « Mais on ne peut parler le langage algébrique qu'à ceux qui ont appris le sens des symboles; et il est impossible de forcer le public moderne à acquérir tout d'un coup cette science. Enfin, c'est en français que doit s'écrire la philosophie pour agir d'une manière efficace sur le public. Or la Scolastique ne parle que le latin, et un latin qu'on ne peut pas plus ressusciter que la langue des Aryas. Il faut donc changer le vêtement trop archaïque de la philosophie du moyen âge; il faut choisir dans cette puissante synthèse les problèmes qui tourmentent notre siècle; il faut, suivant la pensée du Souverain Pontife, en élargir la doctrine au contact des sciences modernes. Elle a besoin de s'adapter au milieu pour le dominer; et c'est là ce qu'eût fait saint Thomas lui-même, si, au lieu d'avoir Averrhoës pour adversaire, il se fût trouvé aux prises avec Taine et Renan[2]. »

L'abbé de Broglie doit aussi à sa méthode principalement expéri-

[1] Conférence faite au Salon des Œuvres de Paris; *le Positivisme et la Science expérimentale*, t. I, p. 175.

[2] Conférence faite au Salon des Œuvres de Paris.

mentale l'honneur d'avoir défendu le libre arbitre avec une force et une éloquence que les penseurs indépendants eux-mêmes se sont plu à reconnaître. « La liberté humaine, dit-il, n'a pas besoin d'être prouvée : elle est évidente »; c'est un de ces faits primitifs dont on ne doute jamais pour tout de bon. « Bien faible et bien superficiel observateur est celui qui n'a pas reconnu en lui-même cette variété de motifs et de mobiles, qui n'a point éprouvé ces luttes de la raison et de la passion, qui n'a point senti se raidir la chaîne de la conscience, quand l'orage devenait plus fort, et qui n'a point reconnu non plus qu'il pouvait, s'il le voulait, se tourner vers le devoir pour l'embrasser ou s'abandonner lâchement à l'attrait prédominant. Nous disons de cet homme qu'il est un bien faible et bien superficiel observateur : c'est ce que nous pouvons dire de plus favorable de lui; car s'il avait bien observé, si réellement il avait, dans sa vie, toujours suivi sans résistance l'attrait prédominant, s'il s'était laissé toujours emporter par le mobile le plus fort, alors, quelle que fût sa conduite, quelque nobles et bienveillants que fussent ses instincts, c'est à peine s'il mériterait le nom d'homme, et il ne serait pas digne d'une estime plus grande que celle que nous accordons à un chien dévoué à son maître, qui suit l'attrait prédominant de sa nature affectueuse [1]. »

Il est difficile, comme l'a avoué C. Secrétan, de donner plus de relief au fait du libre arbitre; et la vigueur avec laquelle il est affirmé ne nuit en rien à l'interprétation dont il a besoin. Par exemple, l'abbé de Broglie a constaté, longtemps avant les maîtres actuellement en vogue, que tout effet, se distinguant essentiellement de sa cause, est essentiellement quelque chose de « nouveau », qu'il y a dans l'univers un surplus de réalité, chaque fois qu'il se fait un commencement quelconque, que par là même toute cause est « un agent producteur », et que, s'il en est ainsi, l'on ne voit plus pourquoi le libre arbitre deviendrait un sujet de scandale pour la raison; il ne diffère des principes inférieurs d'activité que parce qu'il est conscient. Une autre réplique, aussi pénétrante et non moins décisive, porte sur le conflit des motifs, dont le plus fort, au dire des déterministes, entraîne toujours la volonté. Le devoir et la passion, observe l'abbé de Broglie, sont des motifs entièrement hétérogènes. « Demandez à un élève d'une école primaire : Quel est le plus grand de 1 mètre ou de 1 kilogramme? Une lieue est-elle plus longue ou plus courte qu'une heure? L'enfant ne vous répondra pas ou vous rira au nez. Les mètres et les kilogrammes, les lieues et les heures, sont des grandeurs hétérogènes,

[1] *Le Positivisme et la Science expérimentale*, t. II, p. 224.

entre lesquelles la comparaison est impossible. Or il en est ainsi des motifs qui agissent sur la volonté : ils sont aussi hétérogènes que les mètres et les kilogrammes. » — « On raconte qu'un missionnaire, voulant détourner des anthropophages de manger de la chair humaine, leur dit un jour que la chair humaine n'était pas bonne à manger, et que les sauvages lui répondirent : « Père, ne « dis pas que cela est mauvais, car tu n'en as jamais mangé, et « cela est très bon. Mais dis que cela est défendu et nous t'obéi- « rons. » C'était exprimer clairement l'hétérogénéité des deux motifs [1]. »

Cette citation et les quelques autres que j'ai insérées dans la trame de cet exposé donnent une idée du style de l'abbé de Broglie. Il évitait, autant que possible, les mots techniques et les formules abstraites, persuadé que ce style lapidaire qu'emploient si souvent les philosophes de notre temps a un double inconvénient : celui de produire des équivoques et celui de rétrécir l'influence des idées. Sa langue est incisive, mais aussi d'une transparence qui rappelle les grands maîtres du dix-septième siècle et rend ses pensées accessibles à tous les esprits cultivés. Quand le sujet le comporte, elle s'échauffe peu à peu et s'élève par un mouvement continu jusqu'à l'éloquence. Il n'est pas même rare qu'on y sente un souffle puissant de poésie, comme dans cette esquisse qu'il nous a tracée de la représentation scientifique de l'univers : « Regardons, dit-il, ce monde objectif dépouillé de l'éclat dont le revêtent nos sensations.

« Les atomes marchent suivant leur route accoutumée : ils se croisent, ils se choquent, ils vibrent, mais dans le silence. Le vent passe sur les arbres, mais ils frissonnent sans produire aucun son. La mer frappe violemment le rivage et roule ses vagues impétueuses, mais les vagues ne mugissent pas. Il n'y a pas d'oreilles pour les entendre, et sans oreilles, la sensation du son n'est rien, rien absolument, ou plutôt il n'y a d'autre son que le mouvement même de l'air. Le soleil ne cesse de darder ses rayons sur la terre, c'est-à-dire de projeter des ondulations éthérées de vitesse et de longueur diverses; mais les teintes variées dont la lumière revêtait le globe ont disparu. Aucun œil ne les voit : elles n'existent pas; il n'y a que des vibrations.

« Dire que le monde entier est dans l'obscurité ne serait pas exact. L'obscurité elle-même est une sensation, et, d'ailleurs, elle semble exclure la connaissance distincte des objets. Mais, pour le spectateur dépourvu d'yeux et qui ne contemple que par l'intelligence, le monde n'a aucune espèce de couleur; et, s'il faut absolument

[1] *Le Positivisme et la Science expérimentale*, t. II, p. 217.

pour le besoin de notre imagination en supposer une quelconque, ce serait cette teinte grise uniforme qui semble la moyenne de toutes nos impressions lumineuses et dont nous revêtons involontairement les conceptions abstraites de la géométrie...

« En d'autres termes, ce monde matériel, composé d'atomes vibrants, ce monde monotone et mort, ne s'illumine, ne se transforme et n'apparaît dans son éclat qu'au moment où il entre en communication avec un être sensible. C'est au contact d'un tympan que la mystérieuse et silencieuse arithmétique des vibrations retentit en un harmonieux concert. C'est au contact d'une rétine que les circulations variées des atomes d'éther s'épanouissent en teintes diaprées. Jusque-là, elles ne sont rien que des mouvements; jusque-là, les tons et les couleurs ne diffèrent que par la dimension et la vitesse du mobile : il n'y a entre les unes et les autres que la différence qui existe entre le mouvement d'une balle de fusil et celui d'un boulet de canon[1]. »

L'abbé de Broglie ne pensait pas en géomètre, bien que les sciences exactes lui fussent très familières : il cherchait avec toute son âme; et, la besogne une fois commencée, il avait la passion d'aboutir. De là une manière un peu hâtive et quelques imperfections de détail dans sa langue; mais aussi ce mouvement qui s'accélère, cette chaleur qui se communique peu à peu, et parfois cet éclat qui fait penser à certaines odes de nos grands poètes de la nature.

V

Si telle est la valeur de l'apologétique de l'abbé de Broglie, on peut se demander pourquoi son nom n'est pas plus connu, au moins dans certains milieux. La question a plus d'une réponse. D'abord le talent de l'abbé de Broglie, comme celui de plusieurs autres membres du clergé catholique, est beaucoup mieux apprécié à l'étranger que chez nous. Pendant ma résidence en Allemagne, j'eus l'occasion de remarquer, à différentes reprises, la profonde estime qu'on avait, au delà du Rhin, pour cet esprit à la fois si ouvert, si fort et si loyal. Tout récemment encore, dans un discours prononcé à l'Hôtel des Sociétés savantes, devant l'élite de l'Université, M. Barrows, professeur de religion à Chicago, citait le nom de l'abbé de Broglie, à côté de ceux des cardinaux Newman et Gibbons. Même en France, et malgré les difficultés de nature assez diverse que tout ecclésiastique de valeur y trouve depuis une trentaine d'années à se faire connaître, les publications importantes de

[1] *Le Positivisme et la Science expérimentale*, t. Ier, p. 512.

l'abbé de Broglie ont suscité jusque dans les rangs de la recherche indépendante des éloges qu'on n'accorde qu'aux intelligences exceptionnelles.

M. J. Janet, dans la *Revue des Deux Mondes*, et C. Secrétan, dans la *Revue philosophique*, ont avoué l'un et l'autre que le *Positivisme et la Science expérimentale* était une œuvre de premier ordre. M. Barth, l'un de nos plus éminents indianistes, n'a pas hésité à dire que l'*Histoire des religions* ne contient rien qui soit « arriéré et en dehors de la science », que tout y repose sur « des arguments scientifiques », et que, « comme œuvre d'apologétique, ce livre est, parmi nous du moins, un signe des temps ». D'autres ont critiqué l'ouvrage; mais tout le monde s'en est occupé : ce qui est une preuve manifeste que l'auteur y frappe juste et fort. *Le Présent et l'avenir du catholicisme* a produit une impression analogue : il n'y a eu qu'une voix dans les divers partis pour reconnaître l'heureuse originalité de cette réponse au défi d'une science faussée.

On peut ajouter que, si l'abbé de Broglie n'a pas joui parmi nous de toute l'autorité que lui méritait son talent, c'est que, comme la plupart des intelligences vraiment originales, il a devancé son temps. Au moment où il produisait ses principales œuvres, les séminaires restaient peut-être encore trop clos à la grande lumière pour le comprendre. Poussé par une crainte qui a sa raison d'être, mais dont l'excès ne laisse pas d'avoir des dangers, on y continuait à s'isoler afin de mieux se préserver, et l'on risquait ainsi de ne pas profiter assez tôt des nouvelles armes de défense qui se forgeaient au dehors. Enfin, il faut tenir compte « de la conjuration du silence » qu'on a ourdie à notre époque autour des écrivains catholiques, conjuration qui tend, je le crois, à se dissoudre pour le plus grand honneur de notre pays, mais qui, pendant longtemps, s'est opposée comme un mur d'airain à la diffusion de la pensée chrétienne, voire même de toute pensée plus ou moins spiritualiste.

Ces raisons me font espérer que le nom de l'éminent apologiste, dont l'Eglise de France pleure encore la perte, ne peut que grandir avec le temps : son œuvre est à la fois trop prudente et trop féconde pour ne pas exercer sur les esprits une influence croissante; au fur et à mesure que l'on connaîtra mieux les besoins de la pensée contemporaine, on s'en rapprochera davantage; tôt ou tard l'opinion rendra justice à son noble et puissant effort; un jour ou l'autre, la gloire se lèvera, non pas plus pure, mais plus brillante sur la tombe de cet homme trop tôt disparu, qui vécut comme un saint et dont l'œuvre tient du génie.

Abbé C. Piat.

REVUE DES SCIENCES

Astronomie : La réforme de l'heure. — Manie du changement. — Le système métrique et l'heure décimale. — Projets en l'air. — Nouvelle division du jour. — Plus de minutes, plus de secondes. — L'heure décagrade. — Tour de Babel. — Chimie : L'acétylène en 1896. — Avantages et dangers du nouveau mode d'éclairage. — Explosions par l'acétylène. — L'accident de Montmartre à Paris. — Le carbure de calcium. — Prix de revient. — Moyens d'utilisation. — De l'eau pour fabriquer de la lumière. — Lampes portatives à l'acétylène. — Gazomètres. — Dispositifs dangereux. — Bouteilles à acétylène liquide. — Expériences de Sevran-Livry. — Bombes à acétylène. — Pouvoir explosif équivalent à celui du coton-poudre. — Réglementation de l'emploi de l'acétylène. — Physique du globe : Les régions les plus chaudes et les plus froides du globe. — La vallée des morts aux Etats-Unis. — 50 degrés de chaleur. — 70 degrés de froid. — Agronomie : Les marrons d'Inde. — Vieux préjugés. — Utilisation pour l'alimentation des animaux de ferme. — — Expériences de l'Ecole de Grignon. — Emploi des marrons crus et des marrons cuits. — Engraissage des animaux. — Avantages économiques.

Nous aimons le changement, et pour beaucoup d'esprits un peu inquiets, le changement, c'est le progrès! Pourtant c'est bien différent, comme le prouve l'expérience de tous les jours. Voici aujourd'hui qu'il passe par la tête de quelques personnes l'idée singulière de nous changer notre heure traditionnelle. L'heure a été de tout temps partagée en douze parties égales. C'est l'heure duodécimale. On fait remarquer que nous avons fondé le système métrique, que la base de tout le système est la division décimale, et que, pour être logique avec nous-mêmes, il faut substituer aussi l'heure décimale à l'heure duodécimale. On veut que désormais l'heure soit partagée en dix parties égales. On a écrit déjà plusieurs brochures sur le sujet et on a l'intention de porter la question devant le Parlement. La bonne idée!

Adieu nos vieilles minutes, nos vieilles secondes. Nous sommes presque à la fin du siècle; il faut bien changer. Et en 1900, nous compterons par grades et nous aurons des heures de 100 grades, des demi-heures de 50 grades, etc. Ce sera moins neuf qu'on ne le

suppose, car déjà la division décimale est en usage dans le service du génie militaire en France et simplifie effectivement les calculs. Mais il s'agit d'un expédient mathématique dans un but spécial et déterminé. Au contraire, on tient à ce que le public, grand et petit, le fonctionnaire et le paysan appellent l'heure un décagrade et la seconde un centigrade, ou quelque chose d'analogue, car les idées ne sont pas bien fixées à cet égard. Chaque réformateur prône la sienne. L'important, c'est de compter par dix au lieu de compter par douze. Par exemple, cela c'est essentiel!

La durée de la rotation de la terre, c'est-à-dire le jour, est invariable. On l'a partagée en 24 parties égales et on a fait l'heure actuelle. On a adopté le chiffre 24, parce que 24 est une division commode du nombre 360 et que, depuis des siècles, la circonférence comprend 360 degrés. Aussi chaque heure correspond pendant la rotation du globe à 15 degrés dans tous les pays du monde. Il est clair que l'on peut changer tout cela et adopter de nouvelles divisions. Sans grand effort d'imagination, on remarquera que l'unité d'angle en mathématiques étant de 90°, il est admissible de partager la circonférence journalière ou le jour en quatre parties correspondantes aux quatre angles fondamentaux. On aurait ainsi la nuit, le matin, la journée et le soir et on les partagerait en 10 heures. Le nouveau jour aurait donc 40 heures. Ces heures se subdiviseraient en unités de dix en dix fois plus petites. La minute nouvelle, un centième d'heure, vaudrait 36 centièmes de l'ancienne ou 26 secondes 6. La seconde nouvelle serait 1 dixième de minute ou 0^s216, etc. On s'y ferait. On se fait à tout, et au moins nous jouirions du système décimal dans toute sa plénitude.

Laissons toutes ces combinaisons; on peut en inventer d'autres, et c'est arrivé. Mais il est bien permis de se demander comment ces réformes ont bien pu germer dans le cerveau d'hommes sensés. A quoi bon? Pourquoi faire? Et l'on formule ces propositions au moment où l'Angleterre se refuse à adopter le système métrique légalement, parce qu'on ne considère pas de l'autre côté de la Manche que ses grands avantages soient de nature à compenser les troubles que sa substitution apporterait dans le royaume aux transactions commerciales. On est un peu timide en Angleterre, mais nous sommes bien osés en France. Le système métrique simplifie tellement les échanges et tous les calculs que son adoption a été un bienfait, et il sera un jour ou l'autre universellement adopté. Mais quelle différence avec l'heure décimale! Quelle utilité y a-t-il à compter l'heure en fractions décimales! Quel gâchis pour les astronomes, pour les marins, etc. Quelles difficultés de mise en pratique pour le commun des mortels! Et pour satisfaire quel besoin? Manie du changement! Quand le chan-

gement est sans profit et ne peut amener que des confusions et des complications partout, il est à rejeter énergiquement. La réforme proposée est inacceptable; elle touche presque à l'absurde, et nous espérons bien qu'on nous laissera tranquille avec l'heure décimale. C'est le désir de tous les astronomes et de toutes les autorités compétentes.

Il a été beaucoup question de l'acétylène depuis le déplorable accident de Montmartre, du 17 octobre dernier. On s'est même demandé si l'acétylène n'était pas condamné à tout jamais et s'il ne faudrait pas renoncer au nouvel éclairage. Nous n'en sommes pas là, et on a un peu égaré l'opinion de tous côtés. On oublie vite que le gaz ordinaire aussi a fait au début de son application et fait encore tous les jours des victimes. Seulement l'accident de Montmartre devra servir de leçon, et il sera indispensable plus que jamais de ne se servir de l'acétylène qu'en prenant des précautions et en prévenant les intéressés qu'elles sont essentielles, sous peine d'être sous le coup d'explosions dangereuses.

Nous avons dit, jadis, les avantages de l'acétylène. Il n'est pas de gaz aussi facile à produire. Un peu de carbure de calcium projeté dans l'eau, et le gaz se dégage immédiatement. Et ce gaz est au moins quinze fois plus éclairant que le gaz ordinaire. Sa flamme est fixe et d'un beau jaune d'or. Le carbure de calcium qui le produit par décomposition se présente sous la forme de pierres gris noirâtre. On l'obtient aux hautes températures de l'arc électrique, en mettant en contact du coke et de la chaux. Le prix de revient actuel oscille entre 400 et 450 francs la tonne. C'est un prix qui évidemment baissera quand la consommation augmentera et quand le nombre des usines grandira; à l'heure actuelle, on n'en compte guère qu'une demi-douzaine en Europe. Enfin, les chimistes s'ingénient à obtenir le carbure par d'autres procédés et prétendent que l'on fabriquera le carbure à moins de 150 francs la tonne. Mais, pour le moment, il faut s'en tenir au prix de 400 francs en moyenne, ce qui porte le kilogramme à environ 0 fr. 40. Or, pratiquement, 1 kilogr. de carbure engendre par sa décomposition au contact de l'eau 300 litres d'acétylène. Si l'on fait brûler le gaz dans des becs bien appropriés, on produit un éclairage de 10 becs carcel pendant une heure, soit 400 bougies-heure. Le coût de la bougie-heure se trouve donc ressortir à 1 millième de franc, ou à 1 dixième de centime.

Et pour fabriquer l'acétylène, l'appareil est d'une grande simplicité et d'un prix relativement peu élevé. On a imaginé déjà beaucoup de dispositifs qui se ressemblent au moins en principe. On a fabriqué des lampes portatives, des gazomètres pour alimenter une canalisation comme celle du gaz ordinaire et enfin on a utilisé l'acétylène

liquéfié pour emplir des récipients métalliques qui fournissent sous volume réduit un grand débit de gaz.

Les lampes ont séduit beaucoup de personnes dès le début. L'attrait du nouveau joue toujours son rôle. On sait en quoi consiste une lampe à acétylène. En gros, une bouteille, un bouchon traversé par un tube coiffé d'un bec à bec très fin. On introduit de l'eau au tiers, de façon que le tube pénètre de quelques centimètres dans le liquide. On jette dans la bouteille quelques morceaux de carbure; on bouche; on attend que le gaz produit ait chassé l'air du récipient et enfin on allume. Il est indispensable d'attendre que tout l'air ait été évacué, sinon on formerait un mélange détonant et en allumant on déterminerait une explosion. Dans la plupart des modèles inventés, on s'est arrangé de façon à éviter les rentrées d'air et à conjurer le danger d'explosion. Quoi qu'il en soit, ces lampes ne se sont pas répandues, et nous ne croyons pas qu'elles aient grand avenir. D'abord elles sont lourdes, très volumineuses et exigent chaque matin des manipulations incommodes. Il faut enlever le résidu de chaux produit, recharger de carbure. L'ennui, c'est que l'on ne sait jamais si tout le carbure a été utilisé ou non. En ouvrant le récipient, le gaz qui ne sent pas bon s'échappe et peut s'enflammer s'il est près d'un foyer de chaleur. La production peut être rapide au moment de la charge et il peut y avoir compression dangereuse. Enfin, si l'on ne recharge pas chaque jour, il peut arriver qu'au milieu de la soirée l'éclairage fasse brusquement défaut. Il est utile d'avoir sous la main une lampe supplémentaire. A la rigueur, une lampe à charger, cela peut aller, mais plusieurs lampes à préparer chaque matin, exigent des soins et des manipulations qui ne sont pas à la portée de tous nos bons domestiques. Puis on ne trouve pas l'acétylène sous la main comme l'huile ou le pétrole. Après quelques mois d'usage, on en revient à la vieille lampe classique.

L'acétylène ne saurait prendre la place du gaz, de l'électricité, et même de l'éclairage ordinaire au pétrole ou à l'huile. C'est un mode d'éclairage précieux, mais qui, en ce moment du moins, ne saurait se généraliser; il répond à des besoins spéciaux; il a sa place à part, et elle est déjà suffisamment belle pour satisfaire ses partisans. Il est clair que l'acétylène est tout indiqué partout où il n'y a pas de canalisation de gaz, où une installation électrique serait difficile ou trop coûteuse. On trouvera à l'utiliser dans les châteaux, dans les villas, à la campagne, à la mer, dans beaucoup d'habitations isolées, etc. Et dans ce cas, ce ne sont pas les lampes portatives, si lourdes et si disgracieuses en général, qui pourront être employées en service courant. Il convient d'avoir un petit gazomètre que l'on chargera, selon les besoins, tous les cinq ou six jours, et qui alimentera une canalisation semblable à une canalisation de gaz.

On a aussi combiné plusieurs dispositifs de gazomètres. Il en est dans lesquels on jette de l'eau sur un approvisionnement de carbure. Ceux-là sont pour nous à rejeter complètement. L'attaque du carbure par l'eau peut occasionner une élévation de température brusque, porter une parcelle du carbure à l'incandescence et provoquer une explosion. En dehors de ce danger, comme pour les lampes, on ne sait jamais si tout le carbure a été utilisé. On charge à tort et à travers. Perte d'argent. Enfin il peut y avoir au début, surproduction et fuite de gaz. Toute fuite peut amener, par inflammation occasionnelle, une explosion. Il est bien plus rationnel de n'utiliser que des gazomètres dans lesquels le carbure tombe dans l'eau, et non plus l'eau dans le carbure. Ce n'est plus du tout la même chose, comme on serait tenté de le croire tout d'abord. En effet, dans ce dispositif, le carbure descend dans l'eau par petites quantités et à mesure des besoins. C'est l'appareil lui-même qui gouverne l'introduction du carbure. Si le gaz est produit en quantité suffisante, la cloche du gazomètre se soulève à un niveau normal. S'il y a surproduction, la cloche s'élève et ferme l'ouverture d'admission du carbure. Dès lors, le débit de gaz est réglé. D'un coup d'œil, on sait ce qu'il y a de carbure dans le magasin, et il n'y a plus de perte de carbure. On peut faire la vidange de la chaux sans même arrêter le fonctionnement de l'appareil. Il n'y a qu'à remettre de l'eau de temps en temps. Ces gazomètres peuvent être peu volumineux; ils ne sont pas difficiles à conduire. Ils offrent évidemment une solution suffisamment pratique pour permettre l'éclairage d'une maison[1], à la condition, bien entendu, que l'on s'astreigne à la charge et à la décharge de l'appareil. On est habitué, à la ville, à ouvrir un simple robinet pour avoir son gaz tout préparé. Ici il ne faut pas oublier que le cas est différent. Il faut *fabriquer soi-même*, ce qui entraîne naturellement certaine complication dans le procédé d'éclairage. Mais, en revanche, économie sensible, lumière incomparable dans une habitation où ne peut pénétrer ni le gaz ordinaire ni l'électricité.

Il existe bien encore une troisième solution. Elle nous est venue des Etats-Unis et elle a été reprise en Europe et en France dernièrement. C'est l'emploi des réservoirs à acétylène liquéfié. On emmagasine sous pression l'acétylène jusqu'à ce qu'il se liquéfie et l'on possède ainsi une provision qui durera plus ou moins longtemps, selon l'importance de l'éclairage. Au fond, c'est un petit gazomètre très condensé, qu'il suffira de mettre aussi en relation avec une canalisation. Cette fois, plus rien à préparer. On apporte à domicile les bonbonnes à lumière,

[1] Par un sentiment facile à comprendre, nous ne saurions, sous aucun prétexte, spécifier les appareils à adopter de préférence pour l'utilisation de l'acétylène.

comme on apporte les siphons d'eau de Seltz. Chaque bonbonne en acier d'environ 1 mètre de haut est mise en relation avec un petit appareil intermédiaire que l'on nomme un *détendeur*, et dont la fonction est de régulariser la sortie de l'acétylène liquide et de ne laisser arriver à la canalisation et aux becs que du gaz à la pression voulue. C'est un peu le pendant des accumulateurs électriques qui, sans machines et directement, débitent le courant de façon à alimenter les lampes. Il est évident que ce système est séduisant. Plus d'embarras, plus de manipulations, et, partout, dans les appartements d'une ville ou à la campagne, l'ouverture d'un robinet suffit à produire un éclairage splendide.

Ce n'est pourtant pas le procédé qui nous semble devoir être recommandé jusqu'à nouvel ordre. Bien que l'on essaye les bonbonnes d'acier à des pressions plusieurs fois supérieures à celles que possède l'acétylène liquide, on peut toujours redouter les caprices du métal. Souvent de simples syphons d'eau de Seltz font explosion; les récipients d'acide carbonique ont éclaté quelquefois. Evidemment il s'agit d'un danger plus ou moins chimérique. Il n'en résulte pas moins qu'il est désagréable d'avoir toujours suspendue sur la tête une épée de Damoclès. Cent fois on se servira des réservoirs, et il n'arrivera rien. Et la cent et unième fois, il y aura peut-être explosion. Le procédé est en lui-même très bon; on l'a employé en Amérique sans accident; en Belgique, en Allemagne, en France, sans accident! Et pourtant, nous pensons qu'il est préférable de ne pas y avoir recours pour l'éclairage domestique, jusqu'à ce que son innocuité relative ait été démontrée par une expérience plus prolongée.

L'accident de Montmartre a été causé précisément par une bonbonne d'acétylène liquide, mais dans des conditione tout à fait exceptionnelles et fortuites, qui ne se seraient jamais produites, sans doute. dans les applications à l'éclairage domestique. On ne saurait donc se fonder sur cette catastrophe pour conclure contre l'emploi de l'acétylène en bonbonne. En effet, l'explosion a eu lieu à l'usine de charge rue Championnet pendant la manipulation d'une bonbonne qui revenait de Bruxelles. La bonbonne s'était donc promenée en Belgique et en France sans donner lieu à aucun accident, et elle n'en aurait pas occasionné sans l'imprudence des ouvriers de l'usine. Les experts désignés par le parquet feront bientôt connaître leur opinion sur la cause de l'explosion. On s'accorde dès maintenant à l'attribuer à des circonstances assez complexes. Deux ouvriers, les deux victimes, supposant que la bonbonne était à peu près vide d'acétylène, voulurent dévisser le culot qui la fermait et, éprouvant de la résistance, ils placèrent l'extrémité de la bonbonne dans un étau, et avec la clef de desserrage ils s'efforcèrent de dévisser le culot. A ce moment, eut lieu,

dit-on, l'explosion. On a retrouvé l'étau en pièces et la clef brisée. La friction du métal sur métal a-t-elle amené une élévation de température suffisante pour enflammer l'acétylène au moment où il a été mis en contact avec l'air, ou bien, le bouchon étant en cuivre, s'est-il formé de l'acétylure de cuivre, qui est très explosif, lequel fit détoner l'acétylène. Les deux hypothèses sont admissibles. Toujours est-il qu'il est prouvé que le desserrage d'un bouchon est extrêmement imprudent, et qu'à l'avenir, il sera indispensable de ne pas se servir de cuivre dans les bonbonnes. Il faut redouter toujours la formation de l'acétylure de cuivre.

Quelques jours avant l'accident de Montmartre, M. Berthelot et M. Vieille avaient communiqué précisément à l'Académie des sciences le résultat de recherches qu'ils poursuivaient depuis plusieurs mois, pour se rendre compte des dangers que pouvait présenter l'emploi de l'acétylène dans l'éclairage. M. Vieille, ingénieur des poudres et salpêtre, avait même rédigé un projet de réglementation. Ce projet avait été approuvé à l'unanimité par le Conseil de salubrité de la Seine, qui le lui avait demandé. Les recherches de ces deux savants sont d'ordre théorique et d'ordre pratique. Nous résumerons en quelques lignes celles de leurs conclusions qui intéressent le maniement des appareils à acétylène.

L'acétylène, du moment où il est sous pression à au moins deux atmosphères, constitue un composé détonant par lui-même. Gazeux ou liquide, il détone sous l'action d'une amorce de fulminate de mercure, si bien que l'on pourrait en charger des obus. Enfermé sous haute pression, il acquiert une puissance explosive analogue à celle du fulmi-coton. Un simple fil incandescent, une parcelle incandescente et la décomposition explosive a lieu, et d'autant plus énergique, que la pression du gaz dans le récipient est plus forte. L'explosion se poursuit de proche en proche dans la masse avec rapidité. Le choc n'amène pas la décomposition. On a soumis des obus pleins d'acétylène gazeux ou liquide à des chocs violents produits par un mouton énorme tombant de 6 mètres, etc. Le résultat a été nul. Toutefois, avec l'acétylène liquide, il s'est produit un phénomène secondaire qui a déterminé une explosion. L'obus chargé d'acétylène liquide s'étant brisé, il y a eu friction de métal sur métal, production d'étincelle, et l'étincelle a mis le feu au gaz mêlé à l'air. Ici, c'est un mélange détonant qui s'est enflammé, mais ce n'est pas le choc qui a décomposé l'acétylène. On connaît différents cas d'explosion de récipients métalliques contenant des gaz combustibles enflammés par des étincelles de friction.

MM. Berthelot et Vieille ont constaté aussi que, sous l'action d'une attaque trop vive du carbure par l'eau, il pouvait se produire un échauffement et même une incandescence de petites parcelles de

carbure. D'où explosion. Enfin, MM. Berthelot et Vieille attirent l'attention sur la chaleur que peut engendrer l'écoulement trop rapide de l'acétylène liquéfié dans le détendeur. On sait par expérience que l'ouverture trop brusque du robinet des détendeurs des récipients à acide carbonique ont occasionné par compression une élévation de température qui a carbonisé des copeaux de bois placés à l'intérieur.

Bref, les recherches de MM. Berthelot et Vieille montrent qu'il faut éviter toute surproduction et augmentation de pression dans la manipulation des gazomètres, empêcher les élévations de température à l'aide d'une circulation d'eau, et, en ce qui concerne les bouteilles d'acétylène liquide, ne manier le détendeur qu'avec beaucoup de précaution, et faire vérifier souvent la résistance du métal. Les deux savants expérimentateurs sont du reste rassurants. Ils concluent : « Les inconvénients de l'acétylène ne sont pas de nature à compenser les avantages que présente cette matière éclairante et à en limiter l'usage. Il est facile de parer à ces risques par des dispositions convenables. Pas d'écoulement brusque dans les détendeurs, pas de compression dans les appareils, par d'élévation de température. » Il sera bon maintenant que ces recommandations parviennent aux constructeurs et à ceux qui veulent faire usage du nouveau mode d'éclairage. C'est pourquoi nous avons cru devoir insister un peu cette fois sur des dangers qui seraient très réels si l'on ne connaissait pas bien les propriétés de l'acétylène. Un homme prévenu en vaut deux!

On se demande souvent quel est le point du globe le plus chaud et quelle est la région la plus froide. Pendant l'été de 1891, le *Weather office* des États Unis a organisé une station d'observation dans la *Vallée de la mort*, une des vallées de la partie nord du « désert de Mohivo ». Cette région est séparée de l'Océan Pacifique par le Sierra Nevada. Elle doit son nom au sort tragique d'émigrants qui, en 1850, y périrent de soif. Elle est comprise entre les montagnes de Funeral et d'Amazoya, à l'est, et les Panamini mountains à l'ouest. Et elle est encore barrée au sud par des rochers de 600 mètres de haut. Cette vallée paraît avoir été occupée autrefois par un lac salé. Elle se trouve à 50 mètres environ au-dessous du niveau de la mer. Or les observations météorologiques ont montré que la Vallée de la mort était d'une sécheresse excessive et qu'il n'y tombait presque jamais de pluie. Jusqu'ici, on peut dire que c'est dans la Vallée de la mort que la moyenne thermométrique est le plus élevée. La moyenne de juillet atteint 39°. Et le maximum à l'ombre dépasse quelquefois 50°. La région n'est habitable qu'en hiver, et le climat devient alors salubre et agréable.

Au contraire, d'après les renseignements les plus récents, le point

le plus froid de notre planète se rencontrerait à Weschojansk, en Sibérie, par 67°,36′ de latitude nord et 133°,51′ de longitude est. On possède une série d'observations de dix ans. La température la plus élevée tombe en juillet : elle est de 1°,1; en juin, le thermomètre accuse — 7°; en septembre, — 15°; en octobre, — 39°; en novembre, — 58°; en décembre, — 63°,8. Et enfin le minimum, qui survient en janvier, est de — 68° à — 70°. L'écart entre la région la plus chaude et la plus froide est donc d'environ 120 degrés! 50 degrés de chalenr, 70 degrés de froid! Et nous nous plaignons quelquefois en France des températures extrêmes que nous subissons!

A l'automne, chaque année, quand le promeneur foule du pied dans les grandes allées de marronniers les innombrables marrons d'Inde qui jonchent le sol, il ne manque pas de dire : « On n'utilisera donc jamais les marrons d'Inde? » Il ignore évidemment qu'on les utilise parfaitement. Il y a des années qu'on les donne en pâture aux animaux de la ferme; seulement, on n'avait pas encore convenablement déterminé leur valeur alimentaire. Or, c'est un point aujourd'hui éclairci par les recherches de M. Gay, répétiteur à l'Ecole de Grignon [1]. Dès 1720, le président Bon avait reconnu l'innocuité du marron d'Inde. Et, en 1857, Thibierge et Remilly, tout en reconnaissant que le marron était impropre à la consommation de l'homme, affirmèrent qu'il pouvait concourir à l'alimentation du bétail. Malgaigne, pendant vingt ans, donna pendant l'hiver des marrons à ses vaches qui se trouvaient fort bien de cette nourriture. Bien plus récemment, on a multiplié les expériences de contrôle. Toutes ont parlé en faveur du marron d'Inde, et l'on peut dire que le préjugé qui régnait autrefois contre l'utilisation du marron d'Inde n'a aucune raison d'être. En 1893, en Seine-et-Marne, M. Demarne a nourri 250 moutons avec les marrons des parcs de Versailles et de Saint-Cloud. Il a pu récolter 60 000 kilogrammes de marrons. En 1894, même succès avec la même récolte.

Il n'en restait pas moins à élucider plusieurs questions importantes. D'abord quelle valeur nutritive possède le marron d'Inde? Ensuite, ne serait-il pas plus avantageux de le donner aux animaux après l'avoir fait cuire? Enfin l'alimentation avec cette graine n'altèrerait-elle pas le lait dans sa production et dans sa qualité? M. Gay a examiné à part chacune de ces questions, et il importe d'indiquer brièvement ses conclusions.

Voici d'abord la composition moyenne pour 100 des marrons d'Inde : eau, 38; protéine brute, 4,81; extrait éthéré, 4,64; extractifs non

[1] *Annales agronomiques.*

azotés, 46,19; cellulose brute, 3,66; cendres, 1,77. Pour apprécier la valeur nutritive de cet aliment, M. Gay a pris pour terme de comparaison la betterave fourragère dont on connaît bien le prix d'achat. On mit en expérience deux lots de cinq brebis qui furent pesées. Les deux lots furent nourris avec 500 grammes de luzerne et 500 grammes de pois fourrages. Alors le premier lot reçut en outre des betteraves et le deuxième des marrons, de telle sorte que la quantité de matière sèche fût à peu près égale de part et d'autre, soit 1 kil. 500 de betterave d'une part et 500 grammes de marrons de l'autre. Au bout de 10 jours, les animaux furent de nouveau pesés. L'augmentation du poids fut de 12 kilogrammes pour le premier lot et de 16 kilogrammes pour le second. On fit la contre-épreuve. Les animaux qui avaient reçu des betteraves consommèrent des marrons, et réciproquement. Au bout de 10 jours, l'augmentation du poids des animaux nourris avec les marrons fut plus sensible que dans la première expérience. On peut donc admettre que 500 grammes de marrons possèdent une valeur nutritive supérieure à celle de 1500 grammes de betterave fourragère. Le prix des betteraves étant de 11 francs les 1000 kilogrammes, on pourra donc évaluer à une valeur triple celui des marrons d'Inde, soit à 33 francs. Il y aura donc avantage à substituer le marron à la betterave, quand on pourra se le procurer à un prix inférieur à 33 francs.

Y a-t-il maintenant avantage à se servir de marrons cuits. La digestibilité est-elle augmentée de façon à faciliter l'assimilation et à mieux nourrir le bétail avec un poids moindre. M. Aimé Girard a montré qu'il en était ainsi avec les pommes de terre. Et l'on a constaté depuis que le pain accroissait singulièrement le poids des chevaux. L'expérience a été concluante encore avec les marrons. L'augmentation du poids étant de 3 kilos avec les marrons crus sur un lot de brebis, elle est montée à 16 kilos avec les marrons cuits. Il restait à savoir si, malgré cet écart, il y aurait économie à faire cuire les marrons. Or, d'après les calculs de M. Ringelmann, professeur à l'Ecole de Grignon, la cuisson de 140 kilos de marrons ne coûterait guère que 1 fr. 25. La dépense occasionnée par la cuisson de 20 kilos de marrons employés pendant les vingt jours d'expérience de M. Gay ne dépasserait pas 0 fr. 25. Cette faible dépense a fait passer le poids de 3 à 16; il l'a plus que quintuplé. Donc il n'est pas douteux qu'il y a grand avantage à ne donner au bétail que des marrons cuits.

Enfin, quelle est l'influence de cette alimentation sur le lait des vaches? M. Gay prit dans le troupeau de Grignon une vache dont la ration journalière était de 25 kilos de betteraves, 7 kilos de foin, 1 kilo de farine d'orge, 1 kilo de farine de froment. Son lait avait la teneur moyenne suivante : densité 1,031; extrait sec 15,76; beurre 5,63. On

modifia dans la ration la proportion de betteraves. On la réduisit à 10 kilos et l'on introduisit 5 kilos de marrons crus. Au bout de dix-neuf jours, l'animal accusa une augmentation de poids de 10 kilos. Le lait analysé donna : densité 1,034; extrait sec 10,35; beurre 5,44. Les modifications observées furent donc insignifiantes.

Il était bon d'examiner une fois de plus si quelque principe toxique existant dans les marrons ne pouvait exercer une influence néfaste sur le jeune veau. Alors on nourrit exclusivement du lait de la vache un animal né quinze jours auparavant. La santé du veau resta excellente.

M. Gay a constaté un fait qu'il faut noter. A partir du moment où la vache de Grignon fut mise en expérience, et reçut 5 kilos de marrons crus par jour, la quantité de lait recueillie tomba de 12 à 8 litres. Aussitôt que la ration antérieure de 25 kilos de betteraves fut donnée à nouveau, la quantité de lait remonta à 12 litres. On pourrait en conclure que les marrons exercent une action défavorable sur la sécrétion mammaire. On se tromperait probablement. Il faut, en effet, se rappeler que 5 kilos de marrons crus n'introduisent dans le tube digestif que 2 kilos d'eau, tandis que 15 kilos de betteraves introduisent 12 kilos d'eau, soit dix fois plus. Or il est bien connu que les aliments riches en eau déterminent une augmentation du rendement en lait. Par conséquent, pour égaliser les rendements, il suffirait d'augmenter la ration en eau, quand on introduit dans l'alimentation les marrons d'Inde.

En somme, il résulte de cette étude expérimentale que le marron d'Inde est un excellent aliment pour les animaux de la ferme. Si l'on veut bien réfléchir qu'il est très abondant et qu'il est très rarement utilisé par suite de vieux préjugés, on pensera avec nous que le moment est venu d'en faire la récolte et de ne pas perdre une ressource importante de revenu. Tout le monde y trouvera son compte.

Le mois de novembre est le mois par excellence des étoiles filantes. Du 10 au 17, essaim des Léonides avec maximum probable dans les nuits du 13 ou 14. Vers le 23, essaim des Andromélites. A la fin du mois, essaim des morceaux de la comète de Biela désagrégée. Les Léonides offrent un intérêt spécial parce que nous approchons de leur grand maximum qui revient tous les 33 ans et qui se produira en 1899 ou 1900, la dernière grande apparition datant de 1866. Dès maintenant, la pluie du 13 novembre doit prendre de l'intensité et l'on peut recommander cette observation aux amateurs du ciel.

Henri de Parville.

L'ŒUVRE DE J.-J. TISSOT

LA VIE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

D'APRÈS LES QUATRE ÉVANGILES, AVEC DES NOTES ET DES DESSINS EXPLICATIFS.

Premier volume. — A. Mame et fils.

Le *Correspondant* a naguère exposé à ses lecteurs avec trop de détails et de compétence l'économie de cette œuvre considérable pour que nous ayons aujourd'hui à y revenir bien longuement. Nous tenons simplement à signaler la mise en vente du premier volume.

Quand ils l'ont reçu, dans la luxueuse enveloppe violette brochée d'or, où sont semées les gerbes de blé et les grappes de raisin tissées dans la trame même de l'étoffe, et que, ouvrant cette couverture aux gardes de soie rouge moirée, ils ont parcouru avidement les pages où défilent les dessins de l'artiste, ils ont constaté que les promesses du début ont été non seulement tenues, mais largement dépassées.

Ce qui frappe d'abord, c'est le caractère d'unité que les éditeurs ont su donner à l'ouvrage; c'est l'harmonie où le plus infime détail concourt à la beauté de l'ensemble, où le ton de l'encre d'impression est choisi avec autant de soin que la couleur d'un camaïeu, où dans la disposition typographique d'une page, les titres, les lettres ornées, la pagination même, sont exactement ce qu'elles doivent être, sans que jamais une bavure vienne faire tache dans cette perfection générale si patiemment élaborée, si complètement atteinte. La collaboration de l'auteur et des éditeurs a produit ici un véritable chef-d'œuvre : il n'est que juste d'y applaudir.

S'il fallait indiquer une gravure qui donnât une idée précise de l'ensemble, qui pût être offerte comme le spécimen résumant l'illustration totale, nous ferions remarquer combien le frontispice a été heureusement choisi. Une taille-douce à peine grande comme la main, mais qui classe immédiatement l'auteur qui l'a signée. A gauche, deux

grands « soleils », jaunes, raides, comme les aime Grasset. Ils s'épanouissent devant une sorte de fenêtre à meneau, très étroitement grillagée. Tout cela est d'un fouillé, d'un rendu très minutieux, très pointilleux. C'est la vie des choses, et le regard superficiel pourrait s'arrêter là. Mais plongez plus attentivement : derrière le grillage épais, une figure s'esquisse, à l'ovale caractéristique, aux yeux doux et interrogateurs, avec, autour de la tête, une légère draperie blanche. C'est le Christ « qui regarde à travers le treillis ».

Toute l'œuvre de Tissot est là. D'abord, l'exactitude du cadre, du décor, soit peint d'après nature, soit patiemment et savamment reconstitué. Cela seul suffirait à le classer parmi les premiers anecdotiers de voyage et les plus raffinés metteurs en scène de l'histoire. Mais il y a autre chose à quoi le peintre a tenu plus encore, c'est, le cadre étant rétabli, à y faire mouvoir Jésus-Christ et les compagnons de sa vie terrestre, comme, après de longues études, il s'est figuré qu'ils avaient dû y vivre. Et là, il faut convenir que, si l'on peut différer de conception, il n'est pas possible de méconnaître la foi et la piété qui ont guidé le pinceau de l'artiste. Il faudrait tout citer et ce serait long!

Qu'il nous suffise de prévenir ceux de nos lecteurs qui désirent acquérir l'œuvre qu'à la date où nous sommes, les deux tiers des exemplaires sont souscrits et que l'édition n'en comporte que mille.

Dans la liste que nous avons sous les yeux voisinent les noms les moins habitués à un semblable rapprochement : le cardinal Perraud et Mme Sarah Bernhardt, le duc Torlonia et M. Sardou, Tolstoï et le prince Bibesco, la duchesse de Doudeauville, la duchesse d'Estissac, la duchesse d'Uzès, la Bibliothèque nationale de Saint-Pétersbourg. M. le duc d'Aumale a souscrit, pour sa part, à trois exemplaires, et, parmi les autres noms, nous relevons encore ceux du tzar, de la reine régente d'Espagne, du roi de Portugal, de M. le comte de Flandre, etc. C'est un succès européen.

Les éditeurs, en cette compagnie, ont fait royalement les choses. Un seul détail : la couverture dont nous parlons plus haut a coûté, à elle seule, 50 000 francs!... Les enlumineurs du moyen âge ne trouvaient rien de trop beau pour les saintes Ecritures. On voit que nous n'avons pas déchu.

CHRONIQUE POLITIQUE

9 novembre 1896.

Si nous jugeons notre situation politique d'après la physionomie de notre Parlement, le moment est arrivé où les contradictions dont la République a été pétrie et n'a pas cessé d'être travaillée seront de plus en plus à nu et de plus en plus aux prises. Ce moment, toujours retardé par des expédients et des artifices, devait venir fatalement; et il était certain qu'il serait grave. Gambetta l'avait en vue, lorsque, après s'être ingénié à l'ajourner, il disait, avant de mourir : « L'ère des difficultés commence. »

Tous les gouvernements français, en notre siècle, nous le reconnaissons, ont renfermé de ces contradictions intérieures, qui, les tirant à droite et à gauche et les écartelant en sens opposés, leur ont causé des crises sérieuses. Il y avait, sous la Restauration, des royalistes qui voyaient dans le principe héréditaire la forme la plus absolue de l'autorité; et d'autres qui voyaient dans ce même principe le meilleur support de la liberté, la condition tutélaire de son plein exercice : de là, marches et contre-marches, guerre civile dans la même armée, bientôt suivie de la commune défaite. A peine installé sur son trône, Louis-Philippe n'a su auxquels entendre, entre ceux qui déclaraient l'avoir pris *parce que Bourbon*, et ceux qui prétendaient l'avoir accepté *quoique Bourbon*. Les uns voulaient remonter le courant, les autres le redescendre; si bien que dans le tourbillon le pilote chavira. Le second Empire, qui se flattait d'avoir concilié les extrêmes en les comprimant, a eu à subir les poussées perpétuelles des éléments contraires qui s'entrechoquaient dans son sein : conservateurs qui se trouvaient bien du despotisme, et révolutionnaires qui se trouvaient bien du nivellement. L'Empire s'appuya d'abord sur les premiers, ensuite sur les derniers : jeu de bascule dont le dénouement fut l'effroyable culbute d'où la France sortit avec deux provinces de moins et le péril en permanence.

Mais, cette part faite à l'infirmité des régimes précédents, force nous est de constater que la République porte en elle plus de ces antinomies; qu'elle les porte à l'état plus aigu et en plus grand nombre, avec moins de contrepoids pour les tenir en équilibre et les empêcher d'éclater. Regardez un peu de quels affluents de toute sorte s'est formé le courant républicain. Il y a des hommes qui aiment la République parce qu'elle favorise l'anarchie; et il y en a d'autres, parce que, régime anonyme, elle leur semble l'instrument le plus commode pour étouffer sans pitié, dans d'énormes hécatombes, comme en juin 1848 et en mai 1871, les insurrections anarchiques. Il y a des hommes qui tiennent à la République parce qu'elle leur est synonyme d'absence de gouvernement; et il y en a d'autres qui n'y tiennent pas moins, parce que ayant avant tout le fanatisme du gouvernement existant, quel qu'il soit, ils la trouvent établie. Il y a des hommes qui se plaisent dans la République parce qu'elle est un vaste pêle-mêle, où supériorités et médiocrités sont confondues; et il y en a d'autres qui, sortis de ce pêle-mêle où ils n'étaient rien, se plaisent avec une convoitise égale dans cette République qu'ils entendent soumettre à une oligarchie de viveurs et d'exploiteurs où ils prendront place, — la première, s'il leur est possible. Il y a des hommes qui se servent de la République, de ses formules indéfinies et vagues, pour attirer dans leur clientèle électorale les masses ouvrières, toujours livrées aux tentateurs par la misère de leurs foyers, la ruine de leurs croyances, leur détresse physique et morale, un rêve confus d'âge d'or; et il y en a d'autres qui ne jouent pas moins captieusement de la République auprès d'autres masses élevées d'un cran au-dessus de celles-là par la division de la propriété foncière et la diffusion de la propriété mobilière, pour la leur présenter comme un gouvernement à leur image et à leur niveau, un gouvernement à ras terre, qui, sans le secours des anciennes hiérarchies, met entre leurs mains calleuses la garde de leurs intérêts et les transforme elles-mêmes en classes dirigeantes.

Nous pourrions multiplier encore les contradictions qui couvaient dès l'origine sous le mensonge de la concentration républicaine. Pour qu'elles n'attirassent pas les disputes et les déchirements dont nous sommes témoins, il a fallu des miracles d'adresse et d'équilibre; nous vivions dans la fiction. Gambetta qui, sans avoir le moindre génie politique, avait jusqu'au génie les flairs et les trucs du politicien, avait trouvé un dérivatif mirifique pour rompre les chiens, — les chiens affamés et voraces des nouvelles couches : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi! » Avec cela, avec son sus au clergé, il avait pu faire passer sa formule destinée à ras-

surer les capitalistes dont il entendait être le protégé et le protecteur, même l'un des gros figurants : « Il n'y a pas de question sociale. » L'entrée en matière de cette politique réalisa et dépassa ses espérances. Le parti ou plutôt les partis très multicolores et très complexes qu'il s'agissait de ne pas laisser se débander et se dévorer, restèrent compacts et firent bloc. Les frères ennemis parurent presque des frères jumeaux. Tandis qu'en haut on faisait grasse chère, on donnait en bas le cléricalisme pour os à ronger. Mais la pitance fut, à l'user, jugée très maigre, et on dut se pourvoir ailleurs pour maintenir l'amalgame qui, selon un autre mot de Gambetta, se décollait. La réaction des mystifiés contre cette politique, le boulangisme, qui faillit emporter la République, l'a finalement servie; l'association de cupidités et de jalousies, qui commençait à se dissoudre, fut ressoudée par le péril commun, et la concentration républicaine eut un nouveau relai.

Aujourd'hui, nous rentrons dans la vérité. La campagne oratoire dont M. Jaurès, suivi de MM. Millerand, Goblet et autres acolytes, a rempli les vacances parlementaires, a très bien dégagé et posé la question. Cet ancien philosophe centre-gauche, cet ancien normalien qui a été comblé de toutes les faveurs et de toutes les exemptions de notre société bourgeoise, a clos sa harangue et résumé sa politique par le chant de la *Carmagnole*. Il veut du plomb ou, autrement dit, du sang. Assurément, c'est moins le tribun que le professeur qui parle dans ces propos féroces; et sa cause est, surtout pour lui, un thème à effets. On le sent à la colère rouge dont il a été saisi en entendant les sifflets des ouvriers de Carmaux qui le traitaient comme un simple farceur. Ces sifflets, comme on sait, sont devenus une affaire d'Etat, une matière à interpellations qui ont raté. Voyez le progrès des temps! Sous Louis XIV, en monarchie, les Trissotins des salons en appelaient au roi des gorges chaudes qu'avaient excitées leurs sonnets; en république, les Trissotins des clubs s'en prennent au roi, c'est-à-dire au gouvernement lui-même, des haussements d'épaules et des pommes cuites qui ont accueilli leurs couplets. Mais il ne reste pas moins acquis qu'avec M. Jaurès, ce facteur déterminant de la majorité du ministère Bourgeois, c'est le parti de la haine, selon son expression à lui-même, qui se dresse; et comme avec le suffrage universel il ne faut ne jurer ni répondre de rien, la société, la France, même la République, sont bien et dûment averties.

Quelques-uns de ceux qu'on appelle les républicains de gouvernement, M. Waldeck-Rousseau, M. Deschanel, même un ministre, M. Barthou, ont riposté dans des discours publics. M. Waldeck-Rousseau, notamment — personnage mystérieux que plus d'un

regarde comme l'arrière-garde et la dernière réserve du régime, — a semé de sa parole son département sénatorial de la Loire. Orateur de forme impeccable, aussi pincé, châtié et réservé que son chef de file Gambetta était débordant, même débraillé, — il n'a pas ménagé les vérités sur les fautes commises et les périls connus. Il a été jusqu'à dire que, si les méthodes radicales prévalaient dans notre gouvernement, la France irait se réduisant et s'isolant de plus en plus en Europe comme ces flaques d'eau qui, s'évaporant peu à peu, disparaissent du sol après y avoir formé cloaque.

Mais, si le mal est tel, un remède s'impose. Ces discours d'avant session ont besoin d'une conclusion pratique et efficace; sans quoi, ils ressembleront fort à ces apéritifs qui provoquent la soif sans l'assouvir et sont très justement nommés des hors-d'œuvre. On nous parle avec redondance des traditions de Gambetta, même de celles de Jules Ferry comme de la panacée qui guérira la République. Cette panacée n'est-elle pas précisément le venin qui a tout infecté, nos finances comme nos écoles, nos mœurs parlementaires et civiques comme nos forces sociales? Et, de plus, il y aurait à prouver que les auteurs de cette politique néfaste la recommenceraient encore. Gambetta qui, dans son double jeu de Génois et de Gascon, n'était pas fâché de voir Jules Ferry, qu'il n'aimait pas, se charger du gros œuvre de destruction et de persécution, se donnait sous main comme l'homme qui se ferait valoir à son jour en les réparant dans une certaine mesure. Quant à Jules Ferry, il survécut assez de temps à son ministère pour accepter et avouer l'idée que ses lois n'étaient pas intangibles; et il prononça un mot qui, nettement appliqué, serait un programme : « Le péril est à gauche. »

Si M. Waldeck-Rousseau et ses confrères républicains de la même nuance voulaient une autre indication, ils la trouveraient dans les confessions et recommandations dernières de M. Challemel-Lacour, dont ils ont raison de porter le deuil. C'est un témoin qui mérite d'autant plus d'être écouté, qu'il était moins suspect. Proscrit au 2 décembre, jeté sans carrière ni fortune sur les chemins de l'étranger où la police impériale le surveillait toujours et le traqua souvent, contraint à vivre pauvrement dans la lutte, l'incertitude et l'angoisse, M. Challemel-Lacour, qui avait des facultés supérieures, était entré dans la vie politique, en 1870, avec l'âpreté d'un sectaire et l'humeur d'un atrabilaire. Quoique la nature de son esprit et l'ensemble de sa personne l'eussent plutôt prédisposé à porter des talons rouges que le bonnet rouge, il y avait du révolté et du jacobin dans son allure âpre et hautaine. La prospérité, peut-être l'expérience, peut-être la satiété le détendirent. Après s'être

donné le plaisir de toucher à tous les grands postes, ambassades, ministère des affaires étrangères, présidence du Sénat, qu'il abandonnait vite, avant l'échéance, comme s'il lui eût suffi d'y goûter, il s'affranchit de tout, même de son parti. Il eut l'honneur, à l'occasion du boulangisme, de prononcer au Luxembourg, contre la politique dont il avait été l'un des auteurs, le réquisitoire le plus pertinent, le plus éloquent et le plus accablant. Il eut un autre honneur, non moins grand, celui de passer par les verges et de réduire à sa valeur de seconde catégorie, en pleine Académie, le sophiste le plus malfaisant et le plus surfait de notre temps, M. Renan. Ainsi engagé, M. Challemel-Lacour pouvait rendre d'éminents services; sans se délier de la République, il déclarait la vouloir conservatrice, avec une énergie qu'accroissait encore son mépris altier pour les tas de brouillons et de bouffons attachés, comme des parasites, aux flancs d'un régime pour lequel il avait, lui, subi l'exil. L'élection de M. Casimir-Périer comme président de la République, à laquelle, président du Congrès, il avait coopéré, l'avait transporté; sa démission imprévue l'atterra. Il est mort découragé.

Dans l'état actuel et instable de notre Chambre des députés, le ministère est toujours comme Martin qui, faute d'un point ou d'une voix, perdit son âne, nous allions dire sa majorité. Sans cette fragilité chronique, on ne s'expliquerait pas pourquoi les républicains de gouvernement ont gardé au Sénat, dans la discussion sur les affaires de Madagascar, tant de ménagements à l'égard des radicaux qui ne font pas tant de façons avec eux. Quel effroyable échantillon de l'ineptie radicale, que la situation de cette île africaine devenue un gouffre où nos soldats et nos millions risquent de s'abîmer! Dans un pays vraiment parlementaire, le ministère qui aurait créé cette situation serait mis en accusation. Tous les Français suivent de leurs sympathies le général Gallieni, à qui incombe la lourde tâche de réparer ou d'atténuer, avec des ressources insuffisantes, l'énormité du mal. Mais, si des mesures terribles, que nos jaloux de l'étranger calomnieront, ont dû être prises contre des parents et des ministres de la reine qui nous trahissaient; si, chez des populations qui ne sont sensibles qu'à la force, il faut procéder sur des villages entiers avec les mêmes moyens sommaires et exemplaires; si la France va être obligée de se replonger dans une guerre atroce et ruineuse, c'est le ministère de M. Bourgeois qui en est le principal coupable. C'est lui qui a stérilisé les effets foudroyants de l'expédition du général Duchesne, dont l'entrée à Tananarive avait eu, pour les barbares frappés de stupeur et de terreur, quelque chose de l'entrée de Fernand Cortez

à Mexico. Le ministère Bourgeois a relevé le moral de nos vaincus qui, alors, comptant leur nombre, ont relevé la tête. Il nous a enlevé cette puissance d'opinion ou d'imagination qui avait décidé notre victoire et qui l'assurait.

La politique du cabinet radical s'est comme condensée dans l'homme qu'il a choisi comme résident à Madagascar. Toutes les fautes ont été accumulées. La nomination d'un gouverneur civil était la première de ces fautes, parce qu'elle semblait, à tort ou à raison, pour ces populations à l'instinct rudimentaire et simple, le désaveu de nos généraux. Elle était comme une reculade de l'épée de la France. Le maréchal Bugeaud a raconté, dans une de ses brochures algériennes, que, consulté en 1834 sur la convenance de donner un gouverneur civil à notre colonie à peine conquise, il avait répondu : « Ou bien votre gouverneur civil fera le général, se donnera un uniforme, jouera au trompe-l'œil; ou bien il fera rire les Arabes qui, ne le craignant pas, s'insurgeront! » L'espèce de courtisanerie galante et déférente que le gouverneur civil, ainsi choisi par le cabinet radical, a témoignée, par un jeu qu'il croyait habile, à la reine des Hovas, a mis le comble à la maladresse; les Hovas l'ont interprétée tout uniment comme un acte de vasselage qui sentait la faiblesse et la peur. Comment en aurait-il été autrement, lorsqu'on sait que le pavillon hova flottait seul sur le palais de la reine, et que, le drapeau français ayant été hissé sur une des tours pour la fête du 14 juillet, l'autorité malgache le fit impunément abattre dès le lendemain!

Enfin, comme si le cabinet radical avait voulu soutenir jusqu'au bout sa gageure contre tout bon sens, le gouverneur civil qu'il avait donné à Madagascar était un catholique qui s'était fait protestant : de telle sorte que les protestants qui, en leur qualité de néophytes et de clients des Anglais, étaient les adversaires de notre expédition, semblaient avoir le dessus; et les catholiques, nos alliés naturels, nos seuls partisans, le dessous. Pour bien accentuer l'infériorité de la France, le gouverneur civil paraissait en grand costume aux cérémonies des temples réformés. La politique du cabinet radical à Madagascar n'a été qu'une excitation perpétuelle au mépris et à la désobéissance envers nous et, réciproquement, qu'une perpétuelle invite à l'insurrection des Malgaches. Il a été servi à souhait. Toute cette série et tout cet enchevêtrement de dangereuses niaiseries et de criminelles bévues ont engendré l'impasse très obscure et difficile où la France se trouve prise à Madagascar. Le cabinet radical de M. Bourgeois s'était rendu justice à lui-même en débarquant au plus vite son ministre des affaires étrangères, le chimiste Berthelot, qui avait

entrepris avec sa science de gouverner l'univers sans Dieu, et qui n'était même pas capable de traiter une affaire diplomatique. Il n'a pas été moins inepte que lui à Madagascar.

A l'heure qu'il est, nous sommes moins avancés à Tananarive qu'il y a un an. Nous avons à soumettre, sur de vastes et souvent inextricables espaces, des populations insaisissables qui, revenues de leur première surprise, ont perdu l'illusion et la superstition de notre irrésistible supériorité. Il faudra suppléer à notre force morale amoindrie par des forces matérielles accrues : lourds et longs sacrifices qui nous affaibliront en Europe où tant de devoirs et d'intérêts nous réclament tout entiers. Lorsqu'on songe que M. Bourgeois est l'auteur responsable de ces calamités et de ces souffrances, on s'étonne de la désinvolture avec laquelle il va dans les congrès philanthropiques et dans les banquets francs-maçonniques faire le bon apôtre de l'humanité et le porte-voix de la politique du cœur.

MM. Le Provost de Launay et de La Marzelle ont, avec leur talent accoutumé, provoqué au Sénat une utile discussion sur Madagascar. Nous souhaitons qu'elle soit continuée, avec des sanctions pratiques, à la Chambre des députés. Ce serait une œuvre d'autant plus urgente que, si toutes les nouvelles qui arrivent d'Algérie, et, notamment de la province de Constantine, sont vraies, les fonctionnaires radicaux, dépêchés par le ministère Bourgeois, y ont mis le même désordre.

Le jour même où l'on causait, au Luxembourg, de Madagascar, la Chambre des députés s'occupait d'une question non moins douloureuse, celle des massacres d'Arménie, que MM. Denys Cochin et de Mun exposaient avec autant de vigueur que de mesure. L'horreur des événements accomplis par la bestialité musulmane dans l'Orient chrétien n'a pas été contestée, elle ne pouvait pas l'être. Leur impunité témoigne de notre décadence. Le prince de Talleyrand disait, il y a soixante-dix ans, que, si la liberté de la presse dont jouissait le dix-neuvième siècle avait existé au dix-huitième, le partage de la Pologne aurait été impossible. C'était une vanterie de notre siècle, ajoutée à tant d'autres, et confondue, comme tant d'autres. A l'ombre ou, si l'on aime mieux, à la lumière de la liberté de la presse, le dix-neuvième siècle aura vu, non seulement en Arménie, mais en Alsace et en Lorraine, en Danemark, en Hanovre, ailleurs encore, des méfaits ou des forfaits au moins comparables au partage de la Pologne, qu'il aura même vu aggraver. Il est vrai que M. de Talleyrand avait pu ne pas prévoir dans le régime de la presse l'état de choses peint par M. Jaurès, à propos de ces interminables égorgements d'Arménie, et contre

l'exactitude duquel nous nous garderions de parler. « Silence dans la presse, dont une partie a été certainement payée pour se taire, silence dans les grands journaux, dont les principaux commanditaires sont engagés dans les grandes entreprises ottomanes, mais surtout silence dans la France. »

L'organe le mieux renseigné sur les massacres d'Arménie, l'excellent *Bulletin de l'Œuvre des Ecoles d'Orient*, qui puise ses informations sur les lieux, auprès des témoins et des survivants du drame toujours en cours d'exécution, porte à plus de cent mille le nombre des victimes ou plutôt des martyrs. Il ne parle que des morts; car s'il fallait compter les cas de vol, de viol, d'incendie, d'extermination entière de population, la somme des atrocités échapperait à tout calcul. Il est, de plus, avéré que, à Constantinople, les massacres, provoqués ou non par une échauffourée sans conséquence de quelques jeunes gens, ont été prémédités et concertés par le gouvernement turc.

Dans un discours enflammé, dont la conclusion se terminait par une déclamation puérile en l'honneur du prolétariat européen devenu le vengeur universel, M. Jaurès a dit des vérités qui n'étaient pas toujours bonnes à dire, mais qui n'étaient pas moins des vérités. Oui, c'est l'Angleterre qui, pour se donner un motif avouable de garder l'Egypte, a entretenu, sans avoir le courage d'y mettre ostensiblement la main pour réprimer ou pour protéger, les désordres d'où sortirait la dislocation de l'Empire ottoman, avec des lots à la portée de tous les compétiteurs. Oui, c'est la Russie qui, pour ne pas laisser accorder aux Arméniens sujets du sultan des garanties qu'elle ne donnerait pas aux Arméniens englobés dans sa domination, a opposé son véto à toutes les tentatives de sauvetage. Et la France!... Elle a obéi à la Russie.

Sans dissimuler le carnage d'un peuple auquel la France assiste depuis plus d'un an, notre ministre des affaires étrangères a dit que, après tout, les Arméniens n'étaient pas les plus nombreux en Arménie. C'est comme si l'on soutenait que les Polonais ne sont plus les plus nombreux à Posen; que les Français ne le seront bientôt plus en Lorraine et en Alsace! Si le sultan continue son procédé radical de dépeuplement, il n'y aura bientôt plus de question arménienne, faute d'Arméniens vivants. M. Hanotaux n'a eu qu'une bonne raison à donner, — irréfutable, hélas! — pour justifier l'inaction de la France : c'est son impuissance. Nous enregistrons sans contredire; nous pourrions d'autant moins nous inscrire en faux que, sans cesse, nous avons regretté la hâblerie de quelques harangues officielles, prétendant que la France était redevenue plus puissante que jamais. Résignons-nous donc, tout en nous

rappelant que, devant des scènes du même genre dans l'Orient chrétien mis à feu et à sang par la barbarie musulmane, la France de la Restauration, non pas même vingt-six ans, mais quinze ans après Waterloo, prenait la tête de l'Europe dans l'œuvre du secours et de la délivrance, intimidait l'Autriche, entraînait l'Angleterre, contenait la Russie, avait en Morée, dans la Grèce affranchie, l'initiative et l'honneur.

Personne plus que nous n'est favorable à l'alliance russe. Salutaire en tout temps pour la France, elle est nécessaire aujourd'hui. Cela n'empêche pas que nous avons des réserves à garder et à imposer; il serait lamentable que, ne recouvrant pas notre territoire en Europe, nous perdions jusqu'à notre influence en Orient.

Les révélations de M. de Bismarck sur le traité secret qui, jusqu'en 1890, unissait l'Allemagne, déjà engagée dans la Triple-Alliance, avec la Russie, font évidemment peu d'honneur au révélateur. Il n'est pas de la race des hommes d'Etat d'autrefois qui aimaient à mettre un intervalle entre leur vie et leur mort; on est effrayé de l'accès d'orgueil et de rage où s'achève, à la veille de comparaître devant le Juge suprême, l'existence de ce personnage qui a été funeste à l'humanité.

Mais, en même temps, ces révélations nous font considérer de plus près les conditions de cette alliance russe à laquelle nous avons raison de tenir. Est-il sûr que le tzar Nicolas II ne puisse jamais, devant les intrigues anglaises, devant les périls de la révolution, se rapprocher de l'Allemagne, sans croire ou vouloir s'éloigner de nous? Il semble que l'alliance russe, s'il y a alliance avec nous, consiste dans l'engagement mutuel, entre les deux pays, de maintenir la paix et de s'unir en cas d'attaque qui viserait l'un ou l'autre. Or l'empereur d'Allemagne a pour thème de sa politique qu'il désire la paix et qu'il n'attaquera pas. Il est vraisemblablement sincère dans ses déclarations; car, en dehors même de l'incertitude terrible que contient toute guerre, il peut se dire que, malgré les charges accablantes de ses finances, les années, qui laissent stationnaire, si même elles ne la diminuent pas, la population française, combattent pour lui, puisqu'elles augmentent progressivement la population de l'Allemagne, et aussi l'essor de son industrie et de son commerce. Il ne serait donc pas absolument impossible que le pacte de l'Allemagne et de la Russie, qui aurait expiré en 1890, pût renaître dans certaines circonstances, sous une forme quelconque, et qu'il fût présenté, non comme un accroc, mais comme un supplément et un couronnement aux assurances de paix et aux garanties contre toute attaque, que nous avons fêtées à Paris avec une joie si expansive.

Les réflexions mélancoliques que nous ferions alors, il est probable que les membres de la Triple-Alliance les ont faites en apprenant, par les indiscrétions de M. de Bismarck, la partie double liée par leur compère avec la Russie. L'empereur d'Autriche en a-t-il été bien étonné? L'alliance prussienne n'a été pour lui-même que la carte forcée. Il a été longtemps avant de conclure. Il ne s'y est décidé qu'en 1880, lorsque la démission du maréchal de Mac-Mahon eut fait évanouir en France les dernières espérances d'un gouvernement en harmonie de principes et de vues avec sa vieille monarchie, bien éprouvée et bien menacée. Il revoyait peut-être ces images du passé, gage perdu d'un meilleur avenir, en présidant ces jours-ci au mariage du premier des fils de France avec une archiduchesse de son illustre maison.

La maison d'Autriche a reçu la maison de France avec une magnificence royale et une amitié fraternelle. Entre tous les souvenirs de France qui ont réjoui ces fêtes de l'exil, nous avons distingué la statue de Berryer, par Chapu, dont les jeunes royalistes ont offert une admirable réduction à leur jeune roi. C'est le plus délicat des hommages; c'est aussi le plus actuel et le mieux inspiré des programmes. Berryer! Ce n'est pas seulement l'homme qui aimait la monarchie, c'est l'homme qui la faisait aimer. Il ne se contentait pas d'y rester attaché, il y menait les autres. Il rendait libéraux les royalistes, et royalistes les libéraux. Si, effrayée et fatiguée, la France honnête et laborieuse abandonnait les institutions républicaines, qu'elle jugerait une sauvegarde insuffisante pour ses intérêts, — et qui, même aux Etats-Unis, nous donnent dans la dernière élection présidentielle un assez piteux spectacle, — elle devrait revenir à la monarchie; mais elle n'y reviendrait certainement que par les idées de M. Berryer.

Louis Joubert.

MGR D'HULST

Il y a trois jours à peine que Mgr d'Hulst a succombé à un mal dont la rapidité a défié tous les soins et dépassé toutes les craintes de la science. La douleur causée par sa perte a été si générale, d'anciens adversaires s'y sont associés, dès la première heure, d'une façon si touchante, que nous paraissons arriver bien tard pour mêler à ce concert d'hommages l'expression de nos regrets personnels.

Quel deuil cependant peut être plus profond que le nôtre? Hier encore, Mgr d'Hulst promettait au *Correspondant* une marque nouvelle de la confiance dont il l'avait tant de fois honoré! Nous attendions de lui, sur plusieurs points qui avaient, dans ces derniers temps, préoccupé les catholiques, quelqu'une de ces instructions lumineuses qui ont si souvent éclairé leur conscience et dissipé leurs incertitudes, et à la place même qui lui était réservée, nous devons annoncer aujourd'hui que cette voix si respectée et si chère a pour jamais cessé de se faire entendre.

La fin prématurée de Mgr d'Hulst termine une carrière qui, pour tout autre, paraîtrait glorieusement remplie : mais elle laisse un vide qui ne sera pas comblé et une tâche inachevée.

Tour à tour philosophe, théologien, orateur, écrivain, inspirateur ou guide de tant d'œuvres d'éducation et de charité, les travaux de Mgr d'Hulst ont été si multipliés qu'on avait souvent peine à discerner le but unique auquel tendait cette infatigable activité qui se présentait sous tant de faces et portait sur tant de sujets différents.

Et, pourtant, cette variété et cette dispersion d'efforts n'étaient qu'apparentes; car rarement pareille unité de dessein, de pensée et de sentiments a présidé au cours de toute une vie.

En entrant dans l'Eglise, le jeune d'Hulst avait renoncé à tous les avantages que lui réservaient sa naissance, la situation de sa famille et des talents naissants dont ses maîtres et ses amis croyaient déjà pouvoir tout attendre. Mais le sacrifice de toute espérance et de toute ambition personnelle ne devait le rendre ni étranger ni indifférent à l'état de cette société française où Dieu l'avait fait naître. Son application, au contraire, fut d'en étudier et d'arriver à en bien comprendre les désirs, les besoins, les tendances et même les intérêts : seul moyen, selon lui, de parler à ses contemporains un langage qu'ils puissent comprendre et d'aplanir ainsi devant leurs regards les obstacles qui les arrêtent à l'entrée même de la voie qui peut les mener à la vérité.

Dès lors, par la diversité même de l'usage qu'il faisait de ses dons naturels, il tendait toujours à montrer qu'il restait, et que tout chrétien pouvait rester comme lui, l'homme de son temps et de son pays.

Il n'est pas un des nombreux écrits qu'il a publiés où cette pensée constante ne soit visible. Elle apparaissait également et dans l'enseignement qu'il donnait du haut de la chaire, et dans la direction imprimée à la grande œuvre d'éducation dont il avait assumé la charge, et même dans la part courte, mais importante, qu'il a prise aux débats d'une assemblée politique.

On a reproché à ses conférences de Notre-Dame un caractère trop philosophique peu propre à un auditoire que la curiosité attire souvent plus que le désir d'apprendre. Lacordaire, a-t-on dit, parlait plus à l'imagination, et Ravignan allait mieux au cœur. Mgr d'Hulst aurait pu répondre que les générations se suivent sans se ressembler, et que celle qu'il voyait au pied de sa chaire avait été enseignée par des docteurs subtils prêts à reconnaître et même à admirer dans la religion toutes les beautés poétiques et sentimentales du monde, à la condition de lui fermer l'accès du domaine de la science et de la raison. C'était cette barrière, réputée infranchissable, qu'il avait pris à tâche de faire tomber, et elle ne pouvait être écartée que par une connaissance et une discussion approfondies de tous les systèmes inventés pour la maintenir. Ceux qui lisent à tête reposée ces cinq volumes de conférences, — monument qui restera malheureusement incomplet, — ne peuvent manquer d'admirer la variété d'études et la souplesse d'intelligence que suppose cet examen de toutes les formes, soit nuageuses, soit faussement scientifiques, soit passionnées ou même frivoles, dont peuvent se revêtir l'incrédulité et l'immoralité propres à nos jours. Il est vrai que la simple lecture ne peut pas rendre le plaisir causé par une éloquence qui savait sur les sujets les plus ardus trouver le mot juste sans le chercher ni le faire attendre, et joignait à l'élévation constante des idées l'exacte propriété du langage.

La liberté de l'enseignement supérieur conquise, après de longues luttes, par l'Assemblée nationale de 1871, mais restreinte et menacée dès le lendemain, avait besoin d'être justifiée par ses résultats. Ce n'était pas seulement son droit, mais sa dignité qu'il fallait maintenir, car une tolérance dédaigneuse n'aurait pas suffi et n'aurait donné aucune sécurité. Il fallait donc que l'enseignement libre fût élevé aussi haut et étendu à un champ aussi vaste que l'enseignement officiel. D'ailleurs, c'était l'Eglise seule qui profitait de cette liberté que seule aussi elle avait réclamée : il y allait donc de son honneur à faire voir que, contrairement au reproche qui lui avait

été souvent adressé, elle pouvait faire don à la société de jeunes intelligences ouvertes et prêtes à s'associer à tous les progrès, n'ayant peur ni de la vérité ni de la lumière. C'est à cette tâche que Mgr d'Hulst, par la direction de l'Institut catholique et de l'Ecole des Hautes études ecclésiastiques, a consacré les plus belles années de sa vie. Il faut avoir entendu les instructions qu'il adressait, dans des jours de réunion solennelle, à la jeunesse de ces écoles pour savoir avec quelle insistance il recommandait à tous ces débutants de puiser largement à toutes les sources de connaissance pour ne se trouver en infériorité ni sur aucun terrain ni envers personne. Les fruits de toute éducation sont lents à recueillir, et il faut qu'une génération tout entière arrive à la plénitude de l'âge viril pour qu'on puisse juger dans quelle mesure le succès est obtenu. Plus d'un motif cependant pouvait déjà encourager Mgr d'Hulst dans ses efforts et dans ses espérances. On avait voulu que l'Université fût juge de ses concurrents. C'est une tâche qu'elle se plaît à accomplir avec une impartialité qui l'honore, mais qui permet à l'enseignement libre de constater chaque année qu'il n'a rien à en redouter.

Mgr d'Hulst n'avait pas recherché, il fit tout au contraire pour éloigner de lui, le suffrage populaire qui l'appela à siéger au Parlement. Personne ne comprenait mieux que lui combien est délicate la situation d'un prêtre dans nos assemblées démocratiques. On ne le verrait pas, sans une juste réprobation, descendre dans l'arène des partis et prendre ainsi part à la compétition du pouvoir. Mais on est toujours prêt également à l'accuser d'oublier les intérêts de la patrie pour ceux de l'Église et à regarder la soumission ecclésiastique comme incompatible avec l'indépendance du citoyen et du député. Jamais devoir ne fut plus complexe. Mgr d'Hulst a fait voir avec quelle mesure et quel tact il savait s'en acquitter, aussi bien par l'ensemble de sa conduite parlementaire que dans les rares occasions où il a porté à la tribune une dialectique serrée et nerveuse.

Mais là, comme ailleurs, toute son œuvre n'était pas accomplie, et nous avions le droit d'espérer que de longues années lui étaient réservées encore pour mener à fin tant de nobles tâches qu'il avait entreprises et mettre en pleine lumière toutes les qualités dont il donnait le modèle. Il fait accepter sans murmure le décret divin qui l'enlève au milieu de sa carrière, et songer que la mort ajoute souvent aux grands exemples quelque chose de touchant et de solennel qui en consacre le souvenir et en accroît l'autorité.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

JULES SIMON

A L'ÉCOLE NORMALE

(1833-1834)

LETTRES INTIMES DE LA VINGTIÈME ANNÉE

On a souvent dit que l'homme se révèle dans l'enfant. Ne se révèle-t-il pas plus encore à ce moment de la première jeunesse où l'intelligence et le cœur s'ouvrent à toutes les aspirations de la vie, à toutes les espérances, à tous les rêves de bonheur et d'avenir?

A ce point de vue, rien de plus intéressant pour l'histoire d'une âme, rien de plus capable de mettre en vraie lumière le fond de la nature et du caractère d'un homme que la correspondance intime de sa vingtième année, dans l'épanouissement sincère de ses idées, de ses impressions, de ses sentiments, de ses tendances. Il se montre là tout entier, dans la fraîcheur et l'élan de sa personnalité naissante, sans calcul, sans hypocrisie, sans les atténuations et les déguisements que, plus tard, les auteurs de Mémoires apportent trop souvent dans leurs confidences posthumes.

C'est la bonne fortune qui nous arrive avec M. Jules Simon, dont un recueil de lettres, précieusement conservé dans notre famille, fait admirablement connaître l'état d'âme et d'esprit à sa vingtième année, quand, après une rude et laborieuse enfance, il était entré à l'Ecole normale supérieure.

Adressées à un ami intime, elles présentent la genèse du haut spiritualisme dont s'est toujours inspiré le philosophe, le moraliste, le politique, dans les phases diverses de sa carrière; elles reflètent l'idéal chrétien vers lequel n'a cessé, à travers quelques nuages, de monter sa pensée; elles expliquent et elles éclairent la mort

si belle et si sereine qui a couronné sa vie sous les bénédictions religieuses.

En même temps que ces feuilles jaunies nous initient à son existence d'étudiant, elles nous apprennent toute la tendresse de son cœur et nous font comprendre sa vive compassion pour les souffreteux et les déshérités de ce monde, dont le sort le touchait d'autant plus qu'il avait lui-même éprouvé leurs tristesses et leurs souffrances. En se faisant leur infatigable apôtre, il se souvenait de ses âpres débuts et des privations de son jeune âge.

Nous aurions voulu, pour l'honneur de sa mémoire, publier *in extenso* ces pages fortifiantes. Mais une discrétion courtoise nous en a fait écarter tout ce qui avait un caractère trop familial et trop intime. Nous nous bornons à des extraits suffisants d'ailleurs pour établir l'unité sérieuse, nous voulons dire l'unité morale de la vie de leur auteur, sans y ajouter des réflexions inutiles, tant ces lettres parlent d'elles-mêmes avec une éloquence que n'égalerait aucun commentaire.

*
* *

Jules Simon était né en 1814, à Lorient, dans cette Bretagne dont les horizons mélancoliques portent à la réflexion, dont la nature âpre prépare la solidité des caractères.

Son père était Lorrain, sa mère Bretonne. Sa famille étant dénuée de ressources, ses commencements furent d'une dureté à peine croyable. Externe au collège de Vannes, il ne connut jamais les enjouements de l'enfance; il y vécut sans sourires, sans soleil et sans fleurs.

Dès l'âge de treize ans, il fut contraint, petit écolier, de donner à de plus jeunes enfants des leçons pendant ses heures libres, de manière à gagner lui-même l'argent de ses mensualités.

Il a tracé en des lignes navrantes le récit de cette détresse, qu'il devait d'ailleurs rencontrer bien des fois dans le cours de son existence.

« Grâce à la bienveillance de mes professeurs, dit-il, j'avais à Vannes huit élèves (deux séries de quatre). Je donnais ma première leçon le matin, de six heures et demie à huit heures, et l'autre le soir, de six à sept. On me voyait passer dans les rues en hiver avec ma petite lanterne et ma pauvre veste d'indienne qui ne me protégeait ni contre le froid ni contre la pluie.

« Mes huit élèves ne me rapportaient que 24 francs par mois, et c'était un grand souci [1]. »

[1] Jules Simon, *Nouveaux Mémoires*, p. 56.

Ce grand souci de gagner sa vie ne le quitta jamais, car il s'était fait une loi dont il ne se déprit en aucune circonstance : celle de fermer sa porte à toute lâcheté, à tout abaissement; et il se tint parole.

Aussi, en face de tant de capitulations de conscience et de tant de fléchissements scandaleux, jamais on ne le vit entrer dans aucune intrigue pour s'élever à la fortune, bien que, comme pour tant d'autres, les occasions de s'enrichir eussent été faciles et nombreuses. Où puisa-t-il cette rectitude de conscience, cette fermeté du bien et de l'honneur, cette force de résister aux corruptions du temps?

On le verra par ses lettres, révélatrices du secret de sa vie morale.

*
* *

Au temps des vacances, le jeune Simon vivait fréquemment chez le curé d'Auvray, l'abbé Moisan, qui, bien que d'une instruction assez rudimentaire, exerça sur son âme, selon son propre aveu, une influence salutaire.

La nature du jeune collégien de Vannes était portée vers ce que l'on appelle, dans le jargon moderne, *l'au-delà;* il aimait les discussions sur des sujets mystiques, sur la Providence, son rôle dans le monde. Ses camarades émerveillés assuraient qu'il deviendrait un jour un grand théologien.

Théologien, il le fut en effet à sa manière, et quand il ne recourut pas à la grande théologie catholique vers laquelle il se sentait attiré, il inventa une sorte de théologie laïque qui s'en rapprochait; tous ses livres en sont empreints.

Au sortir du collège de Vannes, il devint maître d'études au collège de Rennes. Il fallait gagner sa vie.

C'est là qu'il fit la connaissance de l'ami auquel il adressa les lettres que nous possédons, ces lettres qui nous montrent dans sa jeune âme transparente sa foi religieuse, ses pensées solides et pures, ses affections généreuses, son intrépide désir de s'armer pour le bien. Et cette foi, ces principes de conduite, il se les donna lui-même, par les efforts de sa réflexion et de sa raison, sans avoir besoin d'attendre, comme on l'a faussement affirmé, l'influence de Victor Cousin pour devenir spiritualiste, pour revêtir cette armure avec laquelle il a traversé la vie et avec laquelle il s'est présenté devant la mort.

Après des efforts obstinés, parfois désespérés, après des heures où le découragement allait jusqu'aux larmes, il entra enfin à l'École normale. C'était en 1833. Il avait dix-neuf ans.

Dès son entrée à l'École, il s'absorba dans la métaphysique qui avait pour lui un attrait irrésistible, il se nourrit de Platon et d'Aristote, se plongea dans cette école platonicienne d'Alexandrie qui lui plaisait parce que, selon une expression juste, « elle visait autant à être une école philosophique qu'une Église ».

Il puisa dans l'étude acharnée des chefs-d'œuvre anciens cette souplesse, cette distinction d'esprit, cette fermeté de pensée et de style qui furent les traits marquants de son intellectualité.

Il travailla sans trêve, avec la persévérance obstinée de sa race, traitant toujours l'oisiveté en ennemie.

Mais si son esprit trouva là de quoi répondre à sa soif d'apprendre, toute nutrition sentimentale manquait à sa nature affinée, passionnée, presque féminine. Il vaguait tristement dans l'isolement et l'abandon, souffrant de la solitude dans ce milieu où pas un cœur ne répondait au sien, dans ces rues de Paris qu'il appelait des « sentiers déserts ».

Privé des épanchements de la famille, des effusions de l'amitié, seul, sans un sourire qui égayât sa vie, dans un milieu sceptique et gouailleur, il eut de la peine à défendre ses principes, à résister aux assauts que livre la sophistique à de jeunes esprits de vingt ans, aux prises avec les premières effervescences des passions.

Enserré par la plus grande gêne, il était obligé, ne pouvant faire comme les autres, de se condamner à une sorte d'exil. « Mes camarades, déclare-t-il, ne se doutaient pas que, faute de ressources personnelles, les jours de sortie étaient pour moi des jours de jeûne. »

Mais, comme il cherchait en tout le bien moral, il ajoutait : « Je ne me plains pas de ces commencements si difficiles, cela me servira. »

Dans l'intérieur de l'École, il eut à souffrir non seulement de l'isolement, mais de certaines injustices, de certaines moqueries; on ne l'aimait pas (c'est lui qui le dit). Il était gauche, très provincial d'allures, en un mot, cette vie de vingt ans avait déjà les pâleurs d'un soleil couchant et son avenir se chargeait de mystère.

Un jour où, plus qu'à l'ordinaire, « il pleurait en dedans de lui », suivant l'expression d'Henri Heine, il songea à s'élancer résolument vers Dieu, comme vers le suprême Consolateur, comme vers le grand Refuge des âmes endolories, et il sentit en même temps le besoin d'un confident qui acceptât de mettre son âme dans la sienne, et à qui il pût tout dire. Le désir de cette découverte l'obsédait.

Ce confident, indispensable à son état moral, se présenta à son souvenir sous les traits de l'ami de Rennes, jeune Breton comme

lui, nature d'élite, âme digne en tous points de le comprendre.

Cet ami que nous avons, nous, bien affectionné, a également comparu devant Dieu et, aussi bien que sur la pierre tombale de Jules Simon, on eût pu inscrire sur la sienne : « Pour Dieu, pour la patrie, pour la liberté », car ce furent ses grands cultes. Pour l'un comme pour l'autre, on eût pu ajouter : *Credidi et speravi.*

Cet ami de Rennes se destinait aussi à l'École normale.

Dès que Jules Simon fut sûr que ses sentiments palpitaient à l'unisson des siens, il se jeta sur son appui avec un emportement qui donne la mesure de l'intensité de la tristesse et du marasme qui pesaient sur sa vie.

« Oui, écrit-il à son ami, je veux votre amitié. J'en ai besoin, grand besoin, et je crains que vous n'ayez un cœur de rocher; mais j'arriverai à vous attendrir, à me faire aimer comme je vous aime, car vous trouverez en moi un vieux fourrier d'artillerie qui tirera sur vous à boulets rouges et qui finira par emporter la place, si bâti que vous soyez de roc et de brique. En cela, je me crois aussi infaillible que le père commun des fidèles. »

Puis, dans une autre lettre à peu de distance de la précédente, il met à jour son état nostalgique, les souffrances du vide qui angoissent son cœur, et le besoin, de plus en plus grand, qu'il a d'une amitié regardée par lui comme un asile, comme un refuge.

« Je vous appelle de toutes mes forces dans cette École, l'aimé de mon cœur. Puisque vous y serez l'an prochain, je bâtis mes rêves de bonheur sur le plaisir de notre intimité. J'espère trouver dans votre commerce la sympathie et la douceur que j'ai vainement cherchées ailleurs. Ma vie s'écoule ici dans une atonie complète; sans votre pensée que deviendrais-je?

« Ce serait mal connaître mon excessive sensibilité que de croire que je ne pense pas à vous mille fois dans la journée; mes affections, quand je les donne, ne sont jamais superficielles et passagères. Quand j'aime, c'est de tout cœur.

« Je veux vous faire connaître le délaissement où je suis.

« Figurez-vous bien que jamais saint Jean dans le désert ne fut plus seul que je ne le suis à Paris. Il n'y a qu'une différence, c'est que lui au moins pouvait vivre avec ses pensées, et moi, j'ai beau faire effort pour vivre au dedans de moi, il y a toujours, sur soixante que nous sommes ici, quelque importun qui m'entraîne au dehors... »

Dans une lettre toujours datée du commencement de 1833, il trace à son ami les lignes suivantes :

« Vous avez souffert, mon cher G..., je vous plains. Je sais ce que c'est de souffrir, car il y a en moi un grand fond d'ennui et de douleur. Je sais ce que c'est surtout de souffrir seul. Quand nous nous reverrons, nous parlerons de nos douleurs, et malgré votre *vieillesse prématurée*, je sens que je retrouverai dans la fraîcheur de votre cœur ces consolations touchantes que je serais si heureux de pouvoir vous offrir. L'apprentissage de la vie est un dur apprentissage, dites-moi? Et il ne se fait pas sans serrement de cœur! Il y a bien des larmes dans nos premières années.

« Eh bien, ma confiance en vous me soulage. J'ai toujours vu qu'on était presque heureux quand on avait satisfait au besoin d'épancher ses peines. Je ne souhaite rien tant que de contribuer aussi, de la même manière à votre bonheur. »

Le jeune normalien ne laissait pas chômer sa correspondance avec son ami, à en juger par le rapprochement des dates des lettres retrouvées et qui souvent en supposent d'intermédiaires.

Quelques jours après celle que nous venons de citer, nous trouvons des lignes profondément tristes. Il ne croit plus aux promesses que lui faisait l'avenir, il désespère de la réussite finale.

Cette tristesse, d'ailleurs, sera la note dominante dans ce commerce épistolaire.

« Malgré ma philosophie, écrit-il à son ami, je ne puis me défendre d'un certain effroi, quand je me livre à des pressentiments fâcheux. Il y a tant de douleur et d'obscurité dans mon avenir, que l'âme la plus forte ne peut y entrer qu'avec dégoût, sinon avec terreur... »

Dans une lettre subséquente, en réponse sans doute à une lettre découragée de son ami, il lui donne des conseils pour le relever de son abattement.

Il l'adjure de prier, car il regarde la prière comme un souffle qui porte l'âme vers Dieu et qui ramène les énergies nécessaires pour faire face aux épreuves. Il l'exhorte à mettre tout son cœur dans le sien et lui prodigue les encouragements qui peuvent l'aider à escalader cet avenir problématique dont les hauteurs le troublent:

« Vous avez du chagrin, aimé de mon cœur, comment pourrais-je songer à vous consoler avec une malheureuse lettre? Si nous étions ensemble, j'aurais foi à mes consolations, parce que vous verriez de vos propres yeux que j'ai toute votre peine dans le cœur; mais qu'est-ce que des mots peuvent signifier? Et puis vous avez une autre consolation, je le sais bien, vous avez Dieu; on est heureux quand on a celui-là pour appui. L'habitude de penser à lui, placé si haut, qu'on n'a plus de douleurs pour toutes les petites misères de la vie. Je dis les petites misères, et de fait nos plus

grands malheurs ne sont guère que cela, puisque Dieu est la fin de tout. Enfin, j'ai toujours bon espoir que vous n'aurez pas besoin d'exercer votre résignation. *Non, non*, est-ce que Dieu n'est pas le maître? Est-ce qu'il nous veut du mal? Vous êtes toujours alarmé trop tôt. Il ne faut pas prendre une inquiétude pour un malheur déjà arrivé, et surtout il ne faut pas s'exagérer les conséquences. Voyez les choses comme elles sont, je vous en prie, et ne vous tourmentez pas hors de raison.

« Tout n'est pas si noir autour de vous que vous ne puissiez reporter la vue sur des images plus gracieuses. Si j'étais à votre place, au lieu de me faire des fantômes, je m'attacherais de toutes mes forces à toutes les espérances.

« Je vous assure, moi, que votre avenir n'est pas compromis; allez, nous parlerons souvent, l'année prochaine, de ce qui tient le plus à nos cœurs. Mais nous n'en parlerons pas dans les sales rues de Paris. Nous irons dehors, tout seuls, le plus loin que nous pourrons et nous ferons les projets les plus beaux du monde. Alors, comme Dieu est bon, nous aurons l'espoir de les voir se réaliser. Il faut bien qu'on soit malheureux, puisque c'est la destinée de l'homme, mais ça ne durera pas toujours, ayons ensemble l'espérance.

« Je ne suis pas heureux non plus dans ce moment; tenez, aujourd'hui, ma sœur qui est ici fait sa profession, ensuite, on me fait des injustices à l'Ecole parce que je n'ai aucun protecteur, et puis, je m'ennuie surtout les jours de sortie, n'ayant pas, comme tant d'autres, l'emploi de mon temps par des visites. J'ai alors le grand plaisir d'écrire à ma sœur de Lorient et à vous, comme je le fais en ce moment.

« Dites-moi un peu, est-ce que ça ne vous fait rien de penser à moi? Je vous fais là une question bien naïve, mais, en vérité, c'est que moi, toutes les fois que je m'aperçois qu'on me juge mal, je me réfugie à penser à vous, et j'ai l'assurance que vous me comprenez bien.

« Je veux vous recommander de ne pas faire vos lettres en une heure, parce que c'est ridicule, et dans votre dernière, vous ne me dites pas du tout où vous en êtes pour la religion; moi, je suis des conférences de Lacordaire qui m'intéressent assez et ne lèvent pas mes doutes; en sorte que je n'ai encore d'autre religion que l'Evangile, comme les protestants, mais ça ne vous remplit pas le cœur.

« Il y a M... qui croit, lui, à ce qu'il dit, et qui n'en fait pas plus que moi... N'est-il pas vrai, mon cher et tendre G..., que le jour où nous serions convaincus rien ne nous arrêterait. Je le lui disais l'autre jour, n'avais-je pas raison?

« J'attends une réponse immédiate, adieu mon G...; si vous priez Dieu pour votre conversion, pensez à moi. Il y a bien longtemps que je ne lui ai pas fait une prière où nous ne fussions en commun. Je vous embrasse un millier de fois.

« Votre Jules.

« *P.-S.* — Ne passez pas un jour sans penser que je vous aime. Encore une fois, je me recommande à vos ferventes prières. »

Les lettres se suivent avec une recrudescence de tendresse et d'espérance de rapprochement prochain. Elles prouvent que les seuls reflets de paix et de joie intimes qui aient illuminé son âme à l'Ecole, c'est à son ami qu'il les doit. Cette amitié est sa seule détente dans ce milieu où il ne peut s'humaniser faute de rencontrer un cœur qui le comprenne.

Nous sommes vers la fin de 1833, l'heure redoutée des examens a sonné, le jeune normalien écrit à son cher G... une longue lettre, où il accuse la partialité de certains professeurs et exprime la crainte d'être au nombre des victimes sacrifiées au succès des favoris. Toutefois, on sent qu'il a conscience d'avoir bien répondu, car la lettre se termine ainsi :

« Si on me renvoie, c'est qu'on le voudra bien.

« Mais, jugez, chaque examinateur était dans une chambre à part; ils nous ont fait à chacun des questions différentes. Quel jugement assoiront-ils sur cette base? Le fin mot, et cela n'est pas un secret dans l'Ecole, c'est que, n'ayant pas osé, pour la composition, donner aux trois derniers (tous de Paris) un rang qu'ils n'avaient pas, ils ont pris le parti de les appeler avec nous, de faire tout dépendre d'un examen. Et qui empêche un professeur de faire à son élève une question sur laquelle il le sait en état de répondre? Pitié! voilà le compte-rendu de l'examen.

« On sonne pour le déjeuner, interruption à ma lettre... Onze heures, je la continue.

« On vient de nous dire que la commission ne s'assemblerait que demain, dimanche, et qu'on ne saurait le résultat que lundi. Ces messieurs seraient trop bons de se déranger. Il ne s'agit que de fixer le sort de quinze jeunes gens. »

« Lundi 21 octobre, 5 heures du matin.

« Je ne sais pas si je vais terminer ma lettre à l'Ecole ou si on m'enverra la finir à l'hôtel Corneille. Tout le monde croit que je m'en vais. Ma position n'est plus tenable. »

« *Lundi*, 9 *heures.* — On vient d'appeler chez le directeur les trois victimes : le cinquième, le sixième, le huitième du premier

examen. Tout le monde est étonné que je n'en sois pas. Le plus étonné, c'est encore moi. Il est souverainement injuste qu'ils soient renvoyés et que je reste.

« Plus injuste encore que les trois derniers restent : mais ils sont de Paris, et les autres de la province, les exclus. C'est le mot de l'énigme. Je saurai ma place avant de clore ma lettre.

« *Lundi*, 11 *heures*. — Enfin, il paraît que je suis le troisième à cet examen. Avisez-en ceux qui peuvent s'intéresser à moi.

« Voilà une lettre, mon petit-petit, qui est drôle comme tout, parce que je viens de passer trois drôles de jours.

« Je souhaite que la conclusion vous plaise. Je vous envoie telle quelle cette sorte d'épître, ne fût-ce que pour avoir bientôt de vous une longue et détaillée réponse. Parlez-moi de vous et de Rennes le plus que vous pourrez, c'est le sûr moyen de me faire plaisir. Il n'est pas une des petites choses qui vous intéresse à quoi je ne songe tous les jours.

« Adieu, gardez-moi dans votre cœur la place à laquelle j'ai droit. »

A la date du 27 novembre de cette même année 1833, nouvelle lettre. Malgré sa réussite, son ciel n'est pas devenu plus serein. Nous en extrayons le passage suivant :

« Je ne trouve ici personne à qui confier mes peines. J'avais un peu M..., mais vous ne doutez pas que chaque jour ne contribue à m'éloigner de son amitié. D'abord, il repousse la mienne de toutes ses forces; et puis, il me traite de niais. Ce n'est pas par animosité, croyez-le bien, que je vous le dis; car je serais même disposé à lui faire du bien, malgré l'antipathie qu'il me montre. Je n'ai jamais su en vouloir à personne; mais cet être-là n'a ni modestie ni sensibilité. Ne vous étonnez donc pas que je vous appelle ici de toutes mes forces; c'est qu'ayant toujours trouvé en vous ce que je cherchais, je crois qu'une fois ensemble nous pourrons nous passer du reste. La vie à l'Ecole normale est dure quand on y est isolé. Quand nous y serons réunis, vous verrez comme nous caresserons l'avenir, comme nous aimerons toutes les pensées de bonheur qui nous viendront, comme nous aurons de quoi nous consoler de l'indifférence, des désappointements, des mécomptes qui nous abreuvent, du vide et du faux de la vie.

« Un cœur pour appuyer le sien, voilà ce qu'il faut... Les autres seront cinquante-huit et nous serons deux. Je pense à cela le jeudi et le dimanche, quand je cours les rues tout seul, tout seul, en pensant que j'ai une famille, que j'ai des amis, et qu'ils sont là-bas, à plus de cent lieues.

« Il faudrait m'écrire; voyez-vous, G..., je lirai vos lettres en sortant de Notre-Dame de Paris. Car c'est ici le seul être avec lequel j'ai des conversations, c'est-à-dire que c'est en y allant seulement que je trouve quelque chose qui soit en harmonie avec les pensées vagues, grandes et douces qui me remplissent.

« J'ajoute ce petit commentaire, de peur que vous me traitiez de romantisme, parce que je sais que vous ne l'aimez pas, et que moi je ne l'aime guère non plus, du moins quand il passe les bornes. Mais vous savez bien que j'ai l'habitude d'écrire les mots qui me viennent; il faut que j'écrive comme je vois, ou bien je m'imagine faire un discours de rhétorique. »

Dans cette lettre se trouvent de nombreux détails sur l'organisation intérieure de l'Ecole et sur les études, et finalement il revient sur les préoccupations religieuses qui dominent son âme. Nous relevons dans cette lettre le passage suivant :

« Une des choses qui me déplaît le plus ici, c'est le caractère des élèves; mais nous saurons bien les laisser pour parler de choses plus sérieuses.

« A propos, je vous prie de me dire, dans votre prochaine lettre, où vous en êtes de la religion. Vous ne pouvez pas douter que l'isolement où le monde me laisse ne m'ait ramené vers Dieu avec plus de force que jamais. Au moins, celui-là ne répond pas à l'amitié par l'indifférence, l'égoïsme ou le mépris.

« Il n'y a qu'avec lui qu'il n'y a pas de mécompte. Je suis entré dans une voie un peu dure, et c'est encore une des raisons pour laquelle j'ai besoin de causer avec vous..., c'est mon refrain perpétuel : une lettre.

« M... a de la religion, c'est vrai; mais, que je vous dise, il la fait consister à dire ses prières et à faire maigre le vendredi, principalement sans doute, car il pratique aussi la morale, et mieux que je ne ferai jamais. Pour moi avoir de la religion, c'est d'abord voir un avenir et un appui, et vivre conséquemment avec ses croyances. Ce qui est discipline ne vient qu'après.

« Je ne vous réitère pas toutes les questions que je vous faisais dans ma dernière ou mon avant-dernière, je ne sais plus. Mais il est une de ces questions sur laquelle j'insiste.

« Il faut que vous me disiez franchement où vous en êtes de votre amitié pour moi. Vos lettres se terminent toujours par l'assurance que vous m'aimez. Mais c'est bien vite dit, je crois presque que j'en dirais autant à L.... Vous voyez bien que je suis exigeant; la raison en est simple, elle est toute dans mon affection pour vous. Je vous gâte, mauvais que vous êtes. Vous ne m'en aimez pas mieux. Voilà une étude que je perds à vous écrire; parions que

vous ne seriez pas capable d'en faire autant, hein! surtout si vous toussiez comme un malheureux depuis quinze jours, et je suis un peu malade de la poitrine! Enfin, je ne veux pas trop faire valoir mon mérite dans la crainte de vous éclipser.

« Ecrivez-moi, écrivez-moi, dites-moi que vous m'aimez de tout votre cœur, ce sera une charité, et puis, après tout, ce sera encore l'acquittement d'une dette.

« Adieu, mon bon, rêvez de moi, je vous quitte pour une nomenclature chimique, mais soyez bien sûr qu'il n'y a pas de creuset ni de cornue qui fera tourner en vapeur mon amitié pour vous.

« Ton JULES.

« Paris, 7 octobre 1833. »

Dans la lettre suivante, il essaye de réveiller, de fortifier le cœur de son ami de Rennes et de ramener l'énergie dans sa volonté en déroute.

« Voyez, mon cher et tendre, je commence ma lettre le jour où je reçois la vôtre, n'est-ce pas exemplaire? surtout ayant si peu de temps et ma santé laissant de plus en plus à désirer. Comment pourrait-il y avoir en moi quelque chose de bien! c'est pure misère, laissons cela et parlons de votre découragement. Vous doutez de venir jamais à l'Ecole, alors que j'ai risqué ma parole d'honneur que vous y viendrez. Je comprends qu'on soit triste de la vie, désanchanté, mais découragé jamais. A quoi mène le découragement? Le plus souvent, il se base sur l'impossible. Moi, je suis le plus souvent triste et je ne vous en parle que le moins possible, de peur de vous communiquer la contagion de la misère. Je suis au milieu du monde comme un solitaire, contraint d'y être. Tandis qu'à vous, la nature a accordé, dès le commencement, toutes les affections que l'homme peut avoir. Tout sourit à vos amours et tout vous invite à rêver un avenir heureux. Moi, je n'ai guère que vous. Eh bien, de tous ces bonheurs-là, qu'est-ce que vous avez fait? Vous subordonnez tout à un problème, et puis, quand une fois toute la masse de votre félicité à venir a été attachée dans votre mauvaise tête à votre admission à l'Ecole, vous vous figurez qu'un pareil bonheur ne peut être espéré, et voilà comment vous vous êtes fait des monstres à propos de rien. Oh! mon bon, mon doux G..., de la confiance en Dieu, de la foi à la Providence! c'est tout. Tenez, foi, confiance, il n'y a de vie que là; il n'y a d'espoir que là. Je me jette tous les jours de plus en plus dans cette croyance, et si j'ai quelque énergie, c'est là que je voudrais la concentrer. Laissez faire la Providence, puisqu'elle nous a faits pour nous soutenir; elle saura bien nous réunir un jour et ors, voyez-vous, nous serons

un à nous deux, et nous aurons un trésor de consolation pour tous nos chagrins. Vous savez qui je suis, je sais ce que vous êtes. Ce que je vous demande, ce n'est pas une amitié terre à terre d'ici-bas, qui s'effraye d'un monde au-dessus du positif. J'ai placé mes idées plus haut. Il me faut tout un dévouement, toute votre confiance, parce que moi, qui suis si petit à mes propres yeux et à ceux des autres, je crois que je grandis quand il faut couvrir un ami et le protéger contre le désespoir. Croyez-vous donc que je suis heureux aussi? Nous sommes malheureux tous les deux, malheureux de ne pas être compris, malheureux de ne pouvoir aimer avec sérénité autant qu'avec passion.

« Plutôt que de nous désoler et de nous décourager, attendons tout de l'amitié qui nous unit, qui nous unira toujours davantage, et surtout attendons de la Providence, et alors nous aurons du courage, et un jour nous fonderons un foyer où nous trouverons le complément du bonheur, car l'amitié et l'amour vont bien ensemble; je ne pense pas que ce soit trop de deux affections pour des cœurs comme les nôtres. »

Plusieurs fois au cours de cette correspondance, le jeune normalien rêvera du nid familial qu'il fondera, et parfois il fera une peinture idyllique de l'atmosphère enchantée de son futur foyer... Il veut exciter les mêmes sentiments chez son ami, car il ne rêve jamais d'avenir sans y garder deux places côte à côte, une place pour l'amitié et une pour l'amour.

« Je quitte mes vers latins pour vous écrire; il faut du courage, n'est-ce pas, pour faire des vers latins? Mais je me reposerai en vous écrivant, cela ne me lassera jamais. Je n'ai qu'un G... au monde, et il est le seul qui réponde à mon amitié. Quand mon cœur est trop plein, c'est par jets qu'il se déverse sur le papier qui vous est destiné.

« Tenez, à propos de nos amours futures, l'autre soir, avec ma tête folle, j'ai formé un plan que je veux vous faire connaître, dussiez-vous me traiter de songe-creux. Vous verrez par là que la solitude me rend rêveur. Une fois sorti de l'École, j'organiserai ma vie avec une épouse de mon choix. J'aurai un joli petit jardin que j'arrangerai moi-même, des élèves qui mettront un peu d'aisance dans mon budget, et parfois, en rentrant de donner mes leçons, je porterai un cadeau à ma jeune femme entourée de jolis petits êtres sortis de notre amour. Qu'en pensez-vous? Nous associerons alors nos vies comme nous avons associé nos rêves.

« En vérité, mon G..., je ne rêve pas toujours de si belles chimères; il me passe quelquefois des idées noires comme à vous, et puis ça me décourage, ça m'abat, comme, par exemple, que je ne

resterai pas les trois ans à l'École, et je vous ai dit qu'il était aussi difficile d'y rester que d'y venir..., puis mille autres choses qui ne sont pas agréables, tant s'en faut, et qui ne sont que trop vraies. Mais, bah! Dieu aura soin de moi; c'est pour associer d'autres êtres à mon bonheur que je désire être heureux. Ainsi j'ai droit de l'être.

« Et puis, je chasse tout; voilà comment vous faites, n'est-ce pas, chéri? Mais c'est bien difficile quand on est tout seul. »

A une lettre où l'ami de Rennes demandait de nouveaux renseignements au sujet des études, la réponse ne se fit pas attendre. Puis, vers la fin, ce passage, sur un ton badin que Jules Simon savait quelquefois prendre :

« Vous me parlez de ma barbe, que me chantez-vous là? Mais il paraît que vous êtes superbe avec vos favoris retroussés. Vous devriez me donner des conseils sur ma toilette; à vous dire vrai, je suis tout ce qu'il y a de plus décidé à ne pas les suivre. Car je suis résolu à porter pendant trois ans habit et lévite bleus, palmes au collet. C'est bien innocent, n'est-ce pas? »

Et aussitôt après, le ton redevient sombre, attristé par la déclaration qu'il ne prendra pas ses vacances de Pâques, qu'il n'ira pas revoir sa chère Bretagne.

La vraie raison de ce renoncement aux vacances et de sa fidélité tenace à l'uniforme, c'est toujours la gêne.

L'épître se termine encore par une adjuration à l'amitié et par ces mots si familiers à sa plume :

« Adieu, je vous recommande toujours de la foi, de la confiance en moi, priez pour moi. »

Après cette lettre, la première que nous retrouvons dans la correspondance, est datée de février 1834. En voici des extraits :

« Voilà bien des lettres que je commence, mon G..., et je ne puis pas, non il m'est impossible d'en continuer une seule. Je ne sais pas à quoi cela tient, si ce n'est que quand j'ai relu une lettre, je trouve que je n'y parais pas aussi aimant que je le suis, et je ne veux perdre aucun de mes avantages.

« Je commence par vous dire que ma vie est toujours sombre et que je ne vois aucun bonheur dans l'avenir. Comment voulez-vous qu'il m'arrive quelque chose d'heureux? Voilà vingt ans qu'il n'y a eu pareil miracle. Mais vous ne voulez pas, mon G..., que je tombe dans mes idées noires, n'est-ce pas? Hélas! elles sont bien noires, mes idées. Plus je pense à moi, plus elles le sont. Oh! pourquoi Dieu a-t-il voulu que nous fussions nous? Pourquoi ne pouvons-nous pas vivre dans un autre? Il n'y a rien de triste comme d'être obligé de songer à ses propres intérêts, à son propre bonheur. C'est trop petit, c'est trop vide.

« Vous arrive-t-il comme à moi, quand j'ai réfléchi quelque temps à la vie humaine, je ne sais comment j'ai au fond de moi une immense pitié pour tous ceux qui vivent. Il me semble que la vie est une crise, une angoisse tout comme la mort; seulement la mort, ça passe tout de suite, et la vie, ce sont des siècles. Pardon, bien pardon, le chéri de mon cœur, de ces lamentations qui vous attristent peut-être! Voyez un peu si je ne suis pas impardonnable; j'avais pourtant pris la plume avec l'intention de vous consoler! C'est une intention que j'ai chaque fois que je vous écris, et il faut bien que je l'aie, puisque je ne puis faire pour vous que cela; mais je vous ai dit, je crois, que je n'ai pas foi en mes propres consolations.

« Il n'y a que Dieu qui console. Je voudrais pouvoir prier pour vous, mon chéri, c'est encore ce qu'il y a de mieux. Et Dieu sait que je le fais quand je prie pour moi; mais exhortez-moi donc à vivre avec Dieu, car, en vérité, j'ai beau avoir depuis quelques mois un immense désir d'être à Dieu, toutes sortes de mauvais penchants, la paresse, la honte, je ne sais plus quoi, me retiennent comme un vrai lâche. Écoutez, quand vous serez ici, il faudra me chercher souvent; si vous avez comme moi (et je le crois assez, quoique vous ne me fassiez pas l'honneur de me donner le moindre détail), si vous avez comme moi le plus souverain mépris pour les pauvres misères qui sont autour de nous, si vous êtes pressé de rapporter votre vie à un appui qui ne soit pas aussi fragile qu'elle, nous tâcherons, si vous voulez, de nous aider à devenir ensemble tout à fait, mais tout à fait, des hommes de bien. Je ne crois plus maintenant qu'il y ait d'autre tranquillité ni d'autre repos.

« ... Au moins si nous étions ensemble et que vous eussiez pour moi confiance et abandon, nous nous dirions tout ce que nous aurions dans le cœur, nous irions prier le bon Dieu ensemble, et je n'aurais pas de ces crises redoutables comme l'autre jour. J'ai tant de peur que vous ne soyez dans le même état! Pour moi, c'est la solitude qui me fait cela. Car vous savez que je serais moins seul sans personne qu'avec soixante indifférents. J'excepte S..., sans doute, mais je ne peux pas mettre ma tête sur cette poitrine-là, et pourtant Dieu sait qu'il a un bien bon cœur; mais il s'occupe trop de sciences, de mille choses. Je voudrais quelqu'un qui voulût vivre avec Dieu et qui vît tout le reste d'en haut; je sais bien qu'il n'y a que nous deux qui ferons cela ensemble. Voyez, mon chéri, quand nous serons près de nous en aller de ce monde, nous n'aurons plus rien à nous reprocher; nous aurons vécu en hommes de bien, et Dieu, ce sera un troisième ami qui nous attendra de l'autre côté de la tombe. Voilà dix heures; je vais me coucher en pensant à

Dieu, à la vertu et à vous. Ce sont trois idées qui ne me quittent pas. A demain, chéri... »

A quelques jours de cette longue missive où s'épanchait le prosélytisme du jeune normalien pour attirer dans une foi plus ferme et plus pratique l'ami cher à son cœur, nous trouvons une nouvelle lettre; en voici de longs extraits :

« Savez-vous bien, mon G..., qu'une des raisons qui me font soupirer souvent après le mariage, c'est qu'il me semble que ma femme et moi nous passerons notre temps entre Dieu, l'amour et l'amitié; car rappelez-vous bien que votre amour à vous ne doit pas non plus me faire oublier, et que le même cœur est assez grand pour l'amitié et pour l'amour. Dites-moi, je voudrais bien savoir si le désir de vous rendre meilleur n'entre pas aussi pour beaucoup dans vos rêves de mariage?... Il me semble que c'est l'intention de Dieu; il a donné à l'homme et à la femme des vertus différentes pour qu'on se corrige l'un par l'autre. »

Puis la lettre continue en changeant de ton et de sujet :

« Il faut que je vous avoue encore une chose; vous croyez peut-être que je suis devenu un anachorète cependant, c'est tout le contraire, et je veux justement vous demander conseil là-dessus.

« Est-ce que vous croyez qu'aller au spectacle et au bal, pourvu que ce soit rarement et par délassement, ce soit un mal?

« Moi, je vous avoue que je ne le crois pas. J'y vais quand je puis, parce qu'on a toujours besoin de distraction, et je considère ça comme un plaisir innocent.

« Par exemple, je vais au bal et à l'opéra ce soir avec S..., je vous assure que si je croyais mal faire, je n'irais pas. Il me semble que la sagesse n'est pas à fuir le monde, mais à en user modérément.

« Je vous rendrai compte demain matin de ma journée.

« Les jours de fête, nous couchons hors de l'Ecole. J'en suis bien aise, cela rompt la monotonie. Ces jours-là, je passe ordinairement la journée avec M... J'y ai quelque plaisir pour ne pas être seul. Vous me paraissez en être un peu jaloux, mon chéri; cela me flatte, mais ne craignez rien, je ne puis pas regretter votre absence plus que je ne le fais, ni vous aimer davantage.

« Les autres jours, je suis absolument tout seul; tenez, à l'Ecole, j'ai un camarade, B..., qui est toujours avec moi, je l'aime bien, mais j'aimerais mieux ne pas l'avoir.

« Les jours de sortie, je vais voir ma sœur Herminie, qui n'est plus novice et qu'on a laissée à Paris exprès pour moi; je reste deux heures avec elle, puis je vais au collège Rollin voir un cama-

rade que nous aurons à l'Ecole l'année prochaine; ensuite, à Stanislas, au sermon de Lacordaire, où il y a beaucoup d'élèves de la Polytechnique et peu de chez nous.

« Après cela, je vais rouler toutes mes pensées, seul, le long du boulevard, ou au Palais-Royal, ou à Notre-Dame, et je pense à vous toujours, parce que, l'année prochaine, nous aurons ces heures-là pour parler à notre aise de notre avenir, de nos futures amours, de Dieu surtout.

« Il n'y a pas jusqu'aux musées qu'on aura plus de plaisir à voir, car c'est ennuyeux d'admirer tout seul.

« J'oubliais de vous dire que quelquefois je vais à la Société d'émulation. Nous ne sommes que vingt-cinq, vous connaissez peut-être notre président actuel, c'est Muters, de Guérande; il est avocat. Il y en a plusieurs de Nantes, entre autres, Guimarens, les deux Martineau, Préau, Péan, Bois-Courbeau; vous en serez l'année prochaine.

« Enfin, nous travaillons ensemble la philosophie, l'histoire et l'allemand; je suis à peu près le plus fort pour l'allemand, je vous aiderai beaucoup. Nous irons une heure par jour. Adieu jusqu'à demain.

« *Mardi* 12. — Je reprends ma lettre. Je me suis jeté à plein collier dans le monde avant-hier et j'ai besoin de rafraîchir mes idées en vous écrivant. Vous pensez bien néanmoins que, dans une nuit passée entre l'opéra et le bal masqué, je n'ai rien fait que de très innocent. Ceux que de pareilles choses excitent au vice font très bien de n'y pas aller. Pour moi, je vous assure que leur influence est nulle. Aussi j'y vais sans scrupule et j'en reviens sans remords.

« Pourtant je serais malheureux d'y aller plus de deux ou trois fois par an. Non, non, quand on dit que le bonheur n'est pas là, ce n'est pas une déclamation, c'est une grande vérité.

« Le bonheur est dans les sentiments du cœur, j'en fais la comparaison maintenant. Les pensées que m'a inspirées Taglioni ne ressemblent guère à celles qui m'occupent en vous écrivant. Il m'est resté de tout cela de petits fantômes blancs couverts de paillettes qui dansent lorsque je ferme les yeux, et puis un bruit de musique qui bourdonne, puis encore un grand vide dans la tête, car voilà trois jours que je n'ai dormi.

« Aussi comme je ne pourrais que vous écrire des stupidités, je vais clore ma lettre. Vous en recevrez une autre dans huit jours par une occasion; je tâcherai d'être plus aimable et moins fatigué.

« Je sais bien qu'aimable ou non vous m'aimerez toujours, Dieu

ferait plutôt un miracle que de permettre à l'un de nous d'oublier l'autre.

« Adieu, je t'embrasse comme on s'embrasse dans le ciel.

« Ton Jules. »

Cette lettre fut certainement suivie de bien d'autres qui manquent dans notre collection où nous n'en trouvons point jusqu'en mai 1834. Nous extrayons de cette lettre ce qui suit :

« Vous savez, mon G..., tout le plaisir que me font toujours vos lettres, n'est-il pas vrai? Eh bien, jamais aucune ne m'en avait fait autant que la dernière que j'ai reçue de vous. Je ne sais pourtant me rendre raison de cette circonstance, car quelle peut être la raison qui me fait tenir à ce point aux témoignages de votre amitié, puisqu'il me serait maintenant aussi impossible de douter de votre affection qu'il serait déraisonnable à vous de ne pas croire à l'amitié exclusive que j'ai pour vous! Ceci, mon ami, est presque un reproche, mais un de ces reproches comme vous savez que l'on fait avec tant de plaisir.

« Vous avez l'air de craindre qu'un an de séparation qui n'est plus maintenant que quelques mois me fasse oublier un sentiment dont la vivacité, la pureté, et je serais tenté de dire la naïveté, est presque tout ce qui m'est resté des plaisirs de mon enfance. Non, G..., vous êtes le dernier ami que je me suis fait en entrant dans la vie sérieuse, et croyons fermement, et disons maintenant avec conscience que ce sera le seul; que les liaisons de la jeunesse, désillusionnées dès l'abord et desséchées par un cérémonial d'autant plus sot qu'il se croit le droit de mépriser et de traiter d'enfantillage l'enthousiasme si saint de l'amitié, que ces liaisons passagères ne seront pas pour nous un sentiment de toute la vie.

« On n'a qu'une fois un ami tel que vous l'êtes pour moi, c'est à vous que je rattache maintenant tout ce qui m'est cher dans le passé, tous mes premiers rêves, toute la poésie de mon enfance, et je voudrais que vous fussiez ici pour voir avec quelle confiance je le dis aussi. G..., vous n'aurez qu'une fois un ami tel que je le suis pour vous.

« Si un de nous pouvait oublier l'autre, ce ne serait pas pour un nouvel ami, ce serait pour n'en plus avoir.

« Eh! qu'est-ce que nous avons l'un et l'autre que nous n'ayons pas mis en commun dans notre amitié? Vous arrive-t-il de séparer du mien votre avenir et votre bonheur? Est-ce que vous priez pour vous, sans prier pour moi? Que voulez-vous maintenant que je donne à un autre? Non, G..., ne le pensez plus.

« Je ne suis pas plus ferme qu'un autre, mais mon cœur n'a jamais changé et il ne changera pas, vous en avez ma parole.

« Je vous ai bien parlé de quelques personnes pour lesquelles j'ai quelque sympathie, mais cela n'a rien de commun avec l'amitié comme nous la comprenons. Oh! vous vous tromperiez bien si vous pensiez que mes amis de Paris me consolent de ceux que j'attends.

« Les jours de sortie, je suis la plupart du temps seul et désolé. Dans les récréations, je passe mon temps tantôt avec celui-ci, tantôt avec celui-là, mais je m'ennuie bien que quelques-uns de ma conférence me recherchent beaucoup.

« Quand je le puis, je me détache pour vous écrire. C'est ma plus grande joie, car, je vous le redis, vous êtes le préféré, le seul que j'aime aussi tendrement.

« A propos, j'ai à vous annoncer une nouvelle touchant ma famille. Mon frère Gustave est bien heureux, papa et maman sont allés demeurer du côté de Pontivy, il demeurera presque chez eux. Si vous saviez comme je me repose avec sécurité sur lui du soin de rendre maman heureuse. Hélas! mon Dieu, il est bien temps qu'elle se repose, ma pauvre mère; elle a passé par tant de tribulations, et Dieu sait bien si je n'ai pas souffert de toutes ses douleurs!

« Dites-moi, chéri, ne vous figurez-vous pas que, quand nous serons bien vieux et que nous aurons des enfants, ils auront aussi de la pitié pour nous? Après le ciel, c'est toute la consolation qu'il faut espérer, je crois. Eh bien, si on a trouvé un ami fidèle, sûr, fervent, si on a eu une femme à chérir, des enfants qui vous aiment bien, et puis si on a rempli sa tâche et fait sa portion de bien, quel droit a-t-on de se plaindre? Nous devrions bien penser à cela souvent au lieu de nous donner la fièvre à force de creuser et de maudire.

« Vous voyez bien que, dans votre dernière lettre, il n'y avait encore que du découragement. Mais, malheureux, est-ce que vous n'avez pas une église au collège? Tenez, l'année dernière, j'avais des moments à passer qui me font peur quand j'y songe. Voici ce que je faisais. J'allais à la petite tribune qui est au fond du dortoir d'en bas. J'y allais sans pouvoir ni pleurer ni prier, rien, je m'asseyais là, et puis, comme c'était tranquille, comme il n'y avait pas de monde là, comme il y avait un crucifix et un tabernacle, au bout d'une heure j'étais à prier. G..., oui, je vous assure que, pas une fois, je ne m'en suis allé de là aussi malheureux que j'y étais venu...

« Et puis, si la vie est malheureuse partout, que voulez-vous?

On finit toujours par espérer. Et puis encore, dans quelques mois, nous serons réunis, nous travaillerons ensemble et nous nous dirons tout ce qu'on peut dire pour se tranquilliser et se consoler; vous verrez comme nous aurons de la sérénité dans l'âme!

« Les jours de sortie, nous irons à la campagne, dans les musées, dans les églises. Vous verrez comme on apprend une foule de choses, rien qu'à voir Paris. Et puis ne vous faites pas illusion sur le travail de l'Ecole. Chacun choisit ses sujets.

« N'ai-je pas donné l'autre jour un travail sur les mœurs bas-bretonnes? Je m'attendais à des moqueries, parce que je parlais de religion; au contraire, trois ou quatre sont venus me serrer la main après la conférence, et il y en avait un qui pleurait.

« Vous pensez bien qu'il ne pouvait y avoir là matière à vanité, puisque ce n'étaient pas des applaudissements pour du talent, mais de la sympathie pour une pensée. A vrai dire, c'était le petit nombre qui approuvait, mais cela m'a prouvé cependant que l'avenir de l'enseignement n'est pas perdu. »

Après cette lettre qui met une fois de plus à découvert le peu de cas que faisait de lui, de sa valeur le jeune Breton, nous rencontrons une autre longue épître datée du mois de mai 1834. Elle contient d'assez nombreux détails sur les études, les compositions, les maîtres. Et puis, comme l'ami si cher à son cœur devait persister dans son abattement, ce sont de nouvelles excitations viriles qui tombent de la plume du jeune consolateur.

Il s'ingénie de toutes ses forces à faire pénétrer un peu de soleil dans l'âme assombrie de son ami. En lisant ces lignes si fortes, ces conseils si mûris, on se croirait en face d'un mentor chargé de l'expérience des ans.

« Vous doutez encore et toujours de votre avenir, chéri de mon cœur, alors que tout m'y paraît souriant pour vous, même vos rêves de mariage. Je vous vois déjà dans un petit paradis avec l'objet de votre choix, mon bon frère; je vous vois me présentant à Mme G... et lui disant : « Voilà le petit écolier dont je t'ai tant « parlé et qui est devenu un grand monsieur. » Allons, ayez donc des images plus riantes dans votre imagination. Courage, homme de peu de foi. Vous savez si je vous aime et d'une affection si pure et si innocente que Dieu l'a voulue et la voudra toujours. Eh bien, c'est au nom de cette amitié que je vous adjure de chasser cette mélancolie qui vous rend malheureux. C'est une maladie dont je veux vous guérir. Mon opinion est qu'elle tient à l'imagination d'abord et au défaut de croyances religieuses bien arrêtées ensuite, et puis au manque de confiance dans mon affection. Je fais bien le sermonneur, n'est-ce pas? Qu'y faire? Je me sermonne moi-même

pendant toute ma vie et il faut bien que vous en ayez votre part. J'ai bien aussi quelques sujets de douleur et je ne les supporte pas plus stoïquement que vous. Mais il me suffit de penser à Dieu et de vous écrire, mon G..., pour trouver de la patience.

« Voyez-vous, la sympathie est un baume, une consolation, et puis le mépris pour le monde et ce qui s'y rapporte, c'est de la sagesse.

« Comme vous ne me dites jamais à quoi vous pensez habituellement et que je ne puis juger du sujet de vos méditations que par quelques mots très douloureux que vous me laissez dans vos lettres, je ne puis que conjecturer que vous prenez trop les peines à cœur.

« Voulez-vous que je vous dise à quoi je m'amuse, moi? Vous savez peut-être que je prends mes récréations le soir à dix heures, quand l'ouvrage et la journée sont finis, et que tout le monde se met à dormir? Je ne vais pas m'occuper, comme un songe-creux, des sottises ou des mauvaises nouvelles que j'ai vues ou entendues.

« Je fais tout bonnement des rêves, des châteaux en Espagne les plus jolis du monde. G..., vous en êtes. Ma mère en est aussi, car Dieu sait si je me figure du bonheur sans elle. Je creuse mes chimères si loin, que j'ai été l'autre soir jusqu'à tracer les petites bandes d'un jardin entre nous deux, où il y aura une tonnelle pour nos amours, celle de votre femme et celle de la mienne... Et puis nous faisons à nous deux un très grand ouvrage sur l'application de la loi morale. La partie historique à vous, et philosophique à moi. Je suis bien sot, n'est-ce pas, de vous conter de pareilles sornettes? Mais pourquoi ne me contez-vous pas les vôtres? Est-ce que vous n'en pensez jamais, vous? Moi, je passe moitié de ma vie par ce monde-là. Mais si vous vous en êtes fait, il ne faut pas les garder pour vous tout seul. Oh! vraiment, la pratique de la vie est assez triste pour qu'on doive écarter autant que possible la tristesse de la théorie. Vous devez considérer tout ce que je vous dis là comme une preuve que j'exige de vous beaucoup de sérénité, et je veux en savoir quelque chose par vos lettres.

« Oh! qu'il sera agréable de vivre deux amis ensemble, car ici je continue à être seul, bien seul. Je n'ai jamais aimé M... de cœur, et maintenant je me suis aperçu qu'il a joué avec moi le rôle d'un hypocrite, hypocrite d'amitié. Chéri, comprenez-vous cela? Je me suis détaché de lui le plus facilement du monde; je n'ai retiré de cette liaison qu'une grande humiliation d'amour-propre, parce que j'avais la vanité de me croire bon jugeur d'hommes.

« Cependant je conserve avec lui l'extérieur le plus correct,

mais j'évite sa société sans affectation. Il a le cœur aussi sec que l'imagination vive.

« Quant aux professeurs, j'ai souvent à en souffrir, surtout celui de littérature, qui est toujours à mon égard d'une injustice révoltante. Mais je m'en moque. Quant à celui de philosophie, il a pour moi, évidemment, de plus en plus bonne opinion, en sorte que je me crois sûr d'être un des premiers sur sa liste de fin d'année.

« Le professeur qui était avant lui m'en voulait beaucoup; ainsi j'ai gagné au changement.

« Ecrivez-moi donc une longue lettre, et dites-moi que vous m'aimez beaucoup. Je t'embrasse bien fort. Ton Jules.

« *P.-S.* Présentez à votre famille, quand vous les verrez, les respects d'un de vos amis qu'ils ne connaissent pas; on est toujours bienvenu des parents dont on aime beaucoup les fils. »

Autre lettre de juin 1834 :

« Vous me félicitez de mes succès, c'est une grande erreur, je vous jure, et pourtant je dois vous avouer que le nouveau professeur me regarde comme le plus fort. Il m'a du moins donné des marques très certaines qu'il ne met personne avant moi. Je suis bien niais de m'occuper de pareilles niaiseries, mais niaiseries qui décident de notre avenir. »

Cette lettre se termine ainsi :

« Adieu. Je vous désire de plus en plus, mais pour qu'ensemble nous pratiquions le bien. Comptez que je ne vous oublierai jamais, car, sous le rapport de la fidélité, je suis un vrai Breton.

« Songez donc que le grand épanouissement de notre amitié date de deux ans tout à l'heure! Nous pourrons compter de là comme les rois de leur avènement. »

Nouvelle interruption de lettres dans la collection. Après celle que nous venons de citer, la première est à une date relativement lointaine, 24 juillet 1834.

Elle présente une particularité, c'est le tutoiement définitif... Une ou plusieurs lettres précédentes doivent avoir mentionné ce changement, établi cette convention nouvelle... C'est un renoncement à un cérémonial, un renversement de barrière qui s'expliquent, étant donnée l'étroite intimité des deux amis. Voici cette lettre du 24 juillet :

« Mon cher G..., je t'écris parce qu'il ne faut pas que nous fassions les enfants. Je vois par une lettre d'A..., reçue hier, que tu es fâché, mais je sais que c'est une plaisanterie. Ni toi, ni moi, ne nous fâcherons jamais, parce que nous sommes amis et pour toujours. Ou bien, si tu veux te fâcher, fâche-toi, mais que ce soit

tout seul, car, pour moi, je te déclare que je t'aimerai toute ma vie du plus profond de mon âme. Après cette déclaration, auras-tu la barbarie de ne pas m'écrire?

« Tu te plains d'une plus grande distance entre mes lettres. Tu comptes donc avec ton Jules? qui, dans ces derniers temps, est si excusable pour en agir ainsi, à cause de la surabondance de ses occupations. Voilà un temps infini que je n'ai écrit à ma mère. Aie donc pitié de moi. De quatre heures du matin jusqu'à dix heures du soir, je travaille sans relâche, et encore j'ai peur d'être renvoyé à cause de l'injustice qu'on m'a témoignée toute l'année et malgré la conscience que j'ai de valoir tous les autres en littérature et en philosophie. (Je ne parle qu'à vous, monsieur, avec cet orgueil.)

« Ainsi donc, pour moi, toujours même sécheresse, rien autour de moi. Seul comme dans un désert; et, de chez moi, rien qui me réjouisse. Imagine-toi la plus triste vie possible, c'est la mienne.

« Tu as su, sans doute, que je viens d'avoir la petite vérole, je ne suis sorti que depuis quelques jours. Félicite-moi de n'avoir aucune marque, j'avais bien peur d'être défiguré, je te l'avoue dans toute l'humilité de mon âme. »

Autre lettre. 3 août 1834 :

Ce sont des accents désespérés, le noir y déborde.

« Ecris-moi encore et toujours, mon G..., j'en ai besoin plus que jamais. Je suis malade d'ennui, d'isolement, de vexations.

« Tu ne peux pas croire comme ils sont égoïstes, froids, orgueilleux, exigeants. Comme ils se plaisent à calomnier, à insulter pour des niaiseries, des riens qui font mal au cœur. Je n'y tiendrai pas, je n'y resterai pas; il faut que j'aie du courage pour rester ici.

« Et toi que fais-tu? Tu es au milieu des tiens, oubliant peut-être ton ami, ton meilleur, le chassant de ta pensée comme un sermonneur lugubre, comme un triste et ennuyeux personnage qui ne mérite pas mieux que d'être tenu à deux cents lieues de son pays; au milieu de gens qui font ce qu'ils peuvent pour le ridiculiser et pour le dénigrer à l'administration. Depuis Pâques, j'ai refusé deux duels et j'en ai proposé un, et nous ne sommes que quatorze ici, juge de cette vie.

« Un grand niais qui me rappelait, avec des yeux brillants, une plaisanterie que j'ai faite il y a *six mois*! L'amour-propre offensé! Tu sais le proverbe. Je te jure que je n'y tiens plus. Ah! qu'ils me renvoient donc, mon Dieu! C'est la semaine prochaine mes examens. J'ai été malade une partie de l'année, je suis encore dans une grande faiblesse, mais on n'en tiendra nul compte. Tant mieux!

« Adieu, mon G... Je suis malheureux, je me plains à toi, écris-moi pour me sauver du désert d'hommes où je suis. Je ne suis fait que pour vivre là où on pensera du bien de moi et non dans un lieu où je n'inspire que de l'aversion.

« Il faut bien qu'il y ait en moi quelque chose de répulsif pour que personne, excepté toi, ne veuille de mon amitié.

« Vraiment, j'ai bien peu de courage, prie pour ton Jules, qui t'embrasse. »

Dans une lettre suivante, deux jours après celle qui a fait entendre à son ami toutes les désolations de son cœur et l'ont rendu témoin des fléchissements de son courage, le jeune Simon reprend la plume.

« Je quitte Thucydide pour toi, mon cher G..., et je te sacrifie sans regret un si grand historien. Je devrais bien m'en occuper jusqu'à dix heures, mais j'ai besoin de t'écrire après la lettre que je t'ai adressée avant-hier.

« Je ne sais ce que tu penseras de moi. Voici comment je t'explique l'accès de mélancolie qui m'a poussé, je ne sais comment, à t'envoyer toutes ces lamentations; c'est qu'en effet, froissé, vexé de tous côtés depuis un an et n'ayant personne à qui le dire, je me suis laissé aller à te les raconter. Je ne le regrette pas puisqu'il fallait que je te l'écrivisse, n'ayant personne à qui le dire... Mais je gémis de t'avoir montré une âme si désordonnée et d'avoir manqué de courage devant des épreuves si dures.

« Je m'étais pourtant fait, toute cette année, une morale stoïque, qui m'a rendu si grave que ma gravité a passé pour du mépris et de l'orgueil, ça m'a nui beaucoup; mais, vois-tu, j'ai fait l'expérience que, quand on a, comme moi, un cœur de femme, une tête d'homme peut bien servir à diriger la conduite à l'extérieur, mais le courage n'est jamais qu'affecté et il faut à toute force qu'on trouve quelqu'un avec qui pleurer, ou qu'on étouffe.

« Ainsi, pardonne-moi cette lettre funèbre et encourageons-nous tous les deux, au contraire, à résister fortement et avec mépris à tout ce qui est trop peu pour être entendu là-haut.

« Je ne trouve rien de beau comme un homme qui se met au-dessus du découragement.

« J'aime beaucoup, mon cher G..., que tu aies vu tout ce que tu désirais visiter. J'espère que tu peux inonder, en ce moment, ton cœur de toutes les affections de famille les plus pures...

« Tu as sans doute eu le bonheur de tenir la quenouille aux pieds d'Omphale, parle-m'en longuement.

« Je te remercie de ne me parler jamais d'un tombeau sans me

parler en même temps de prière; sans la prière, on aurait fort à faire de ne pas avoir peur de la mort; pauvre ami!

« Il me semble que la prière commence l'avenir dans le présent, tu ramènes donc ainsi toutes tes pensées, tout ton amour vers le monde où il n'y a plus de sécheresse. Bénédiction à toi, G..., pourvu que tu ne te presses pas d'anticiper sur le ciel et que tu te souviennes qu'il faut que l'homme travaille et souffre. Je suis obligé, dans le moment, de bien me le rappeler et de me le redire bien fort; car j'ai des velléités de m'en aller avant qu'on me renvoie, mais je les chasse; car, enfin, il faut avoir de la consistance.

« Je te dirai un de ces jours le résultat de mes examens, il sera bien piètre... J'ai été malade, d'une part, et, de l'autre, j'ai passé des examens de droit. Dans tous les cas, je m'en inquiète peu. L'ennui d'être seul me donne la fièvre..., la souffrance de ne plaire à personne me rend malade... Je m'enterre dans ce Paris qui me tue.

« Ecris-moi, raconte-moi tout, je suis jaloux du rôle de confident. Continue à travailler, quand même tu aurais les moyens de vivre tranquille avec ta famille; pour Dieu, n'oublie pas que c'est dans la jeunesse qu'il faut faire sa vie. Je ne te dirai pas cette niaiserie sonore qu'on se doit à son pays et à l'humanité, mais je dis tout simplement et franchement que quand on est apte à mener une vie active dans la société et à travailler utilement pour d'autres que pour soi-même et pour la famille, on y est obligé en honneur et en conscience.

« En m'écrivant, fais-moi des sermons, je les aime; je tiens beaucoup à être grondé par certaines personnes. Du moins, aime-moi de tout ton cœur, de peur d'être en reste avec moi.

« Ton Jules. »

1834, 6 *août*, *trois heures du matin*. — Dans cette lettre, sa pensée se porte vers les horizons aimés de sa chère Bretagne.

« Mon G..., raconte-moi dans une lettre pleine comme ta dernière, comment tu vas voir l'Océan tous les matins, les champs, les foins, la paille, les paysans, tout ce qui est breton..., nous autres ici, quelle différence! nous n'avons au dedans que du grec et au dehors que des cris, que des balles, et la *Marseillaise*..., mais j'ai aussi moi ma bonne vieille cathédrale que j'aime toujours et autant que Quasimodo.

« Je t'embrasse, quand donc que *nous nous verrons?* »

Cette lettre, datée de l'École normale, est la dernière de notre dossier de cette époque.

La destinée, qui avait élevé tant d'obstacles entre les deux amis, empêcha leur réunion. Ces deux âmes chaudes, si bien faites pour se comprendre, ne virent pas se réaliser le rêve si caressé de leur rapprochement. Nous possédons d'autres lettres très postérieures et portant des dates différentes. Elles témoignent que la fibre de l'amitié ne s'était pas rompue entre le professeur éminent, le député, le conseiller d'Etat, le ministre, et l'ami devenu à son tour un des dignitaires les plus estimés de l'Université [1]. Nous n'en citons rien pour ne pas rompre l'unité morale de ce touchant épisode de jeunesse. — Toutefois, nous croyons devoir faire exception en faveur d'une très belle lettre que l'ami G. adressait de Marseille à M. Jules Simon, en 1887, c'est-à-dire *cinquante-trois* ans après les lettres de l'Ecole normale! En s'y rappelant au souvenir de son illustre ami, M. G. ne s'étonne ni de la carrière qu'il a parcourue ni surtout de la haute direction qu'il a donnée à sa vie, précisément parce qu'il a toujours les lettres de l'Ecole normale sous les yeux et parce qu'il y trouve, posés dès le début, les principes et les idées dont la vie de son ami n'a été que le développement logique.

Marseille, 18 avril 1887.

Mon cher ami,

Je n'ai pas besoin de vous dire que, depuis notre rencontre à *l'hôtel Piré*, en août 1832, je ne vous ai jamais perdu de vue. La chose eût été difficile d'ailleurs, en raison des hauteurs que vous avez si vite atteintes, pour monter toujours.

D'autres que moi embrasseront plus tard l'ensemble de votre œuvre et sauront l'apprécier comme elle mérite de l'être. Moi, je veux seulement vous dire ce qui me frappe le plus vivement dans vos actes publics et dans vos écrits; c'est une suite, une logique qui ne peut échapper qu'à des myopes. Si la fantaisie me prend aujourd'hui de vous en parler pour une fois, c'est que je ne suis pas absolument sans autorité.

Une donnée tout au moins utile pour bien comprendre l'évolution d'un esprit qui n'est pas resté stationnaire, c'est la connaissance de son point de départ. Or, je possède à cet égard, sur vous, mon cher ami, — ah! ne vous en effrayez pas, — des documents toujours tenus sous la garde d'une discrète amitié, et qui se rapportent précisément à un temps que vous vous plaisez quelquefois à rappeler. Dans ces lettres du collège royal de Rennes et de l'École normale, que j'ai encore, vous êtes déjà tout entier, cœur et intelligence, c'est-à-dire

[1] M. Gabriel Gallerand, ancien vice-recteur honoraire en Corse, ancien proviseur du lycée de Marseille.

tel que vous deviez *logiquement* devenir, par l'effet de ce qui était bien à vous et de ce qu'en devaient tirer les circonstances. Tant pis pour ceux qui ne sauraient découvrir, dans votre vie publique, autant d'unité et de suite que de profonde honnêteté.

Votre vie intime, mon cher ami, ne m'est connue, et je le regrette, que par la plus honorable notoriété. Peut-être, si nous n'avions pas toujours vécu à de telles distances l'un de l'autre, la constance et le désintéressement de mon affection m'eussent-elles mérité une modeste place parmi les amis de votre maison. Gardez-m'en du moins une petite dans un coin de votre souvenir, et pour que je n'en puisse douter, continuez-moi, une fois ou deux dans l'année, la faveur d'un échange de quelques lignes. Je ne serai pas souvent aussi bavard qu'aujourd'hui.

Bien à vous de tout cœur,

G. G.

Toutes les autres lettres de M. Jules Simon que nous ne citons pas, portent l'empreinte de la même élévation morale que les précédentes, de la même foi religieuse, des mêmes excitations au travail et au bien. Toutes sont comme la préface de ce beau livre : *Dieu*, *Patrie*, *Liberté*, véritable testament de l'illustre auteur, qui, voyant l'idée religieuse expulsée des écoles, des ateliers, des hôpitaux, des casernes, des prétoires, de partout, s'écrie avec l'accent d'une détresse profonde : « Dieu nous manque! Le pilote divin n'est plus à bord; attendons-nous à la ruine si nous ne le ramenons pas. Le salut n'est que là! »

Et après avoir poussé ce cri vers le ciel, quand le calme des jours tombants se produisit, quand vint l'heure où les bruits de la terre se turent sans que son intelligence eût subi la moindre éclipse, il sentit mieux encore remonter du fond de son âme les effluves pieux de sa jeunesse; il rappela de toutes ses forces ce Dieu qu'il avait cherché et aimé depuis son plus lointain passé, et ce Dieu répondit avec bonté à ce suprême et touchant appel.

Auguste Prou-Gaillard.

LES MASSACRES ARMÉNIENS

I

Il est, au fond de l'Asie Mineure, un coin de terre à peu près ignoré où, depuis deux ans, on massacre systématiquement un peuple, avec un raffinement de cruauté dans le supplice et de bestialité dans l'outrage qui défient toute appellation dans les langues humaines, et dépassent le sens ordinaire que l'on donne à l'horreur. Il n'y a rien dans l'histoire des temps les plus sombres de l'humanité qui égale ces atrocités. Il faudrait remonter aux grands carnages de l'antiquité, aux guerres d'extermination, aux monstrueuses tueries de Gengis-Khan et de Tamerlan pour avoir la mesure du massacre. Mais le massacre lui-même ne donne pas la mesure des abominations qui l'accompagnent.

Il y a quelques jours, M. Denys Cochin et le comte de Mun dénonçaient éloquemment à la conscience du monde cette accumulation ininterrompue de crimes sans mesure et d'attentats sans nom, et M. Jaurès, qui est à la fois un démagogue souvent absurde et souvent aussi un magnifique orateur, traçait dans un mouvement superbe cet émouvant tableau du martyre arménien : — « ... les familles fuyant de leurs maisons incendiées; et les vieillards portés sur leurs épaules, puis abandonnés en chemin et massacrés; et les femmes et les mères affolées, mettant la main sur la bouche de leurs enfants qui crient pour n'être pas trahies par ces cris dans leur fuite sous bois; et les enfants cachés, tapis sous les pierres, dans les racines des arbres et égorgés par centaines; et les femmes enceintes éventrées; et les filles distribuées entre les soldats turcs et nomades kurdes et violées jusqu'à ce que les soldats, les ayant épuisées d'outrages, les fusillent enfin en un exercice monstrueux de sadisme; et le soir, auprès des tentes où les soldats et les nomades se livraient à la même orgie, les grandes fosses creusées pour tous ces cadavres, et les Arméniens fous de douleur qui s'y précipitaient vivants; et les prêtres décapités et leurs têtes ignominieusement placées entre leurs cuisses... Voilà ce que voit l'Europe, voilà ce dont elle s'est détournée!... »

Il n'y a pas un trait qui ne soit exact dans cette effroyable peinture, et M. Jaurès n'a pas tout dit. Il faudrait y joindre, pour qu'elle fût complète, une description aussi intense de la variété et du raffinement des supplices : les uns, enduits de pétrole et brûlés vifs, les autres, écorchés et dépecés; les églises profanées et souillées, les abjurations sous le sabre, les conversions forcées; les jeunes filles et les femmes se jetant dans les puits ou dans les fleuves pour échapper à l'outrage, ou saisies, partagées comme un butin de guerre et envoyées dans les harems; les cadavres d'enfants abandonnés le long des routes et dévorés par les chiens... Et ces atrocités ont un caractère spécial qui les rend plus atroces encore. Elles ne sont pas le fait d'une explosion soudaine du fanatisme de secte ou de race, d'une ivresse sanguinaire qui s'empare brusquement d'un peuple, comme un coup de folie, et le pousse aveuglément au meurtre, sans distinguer personne. Non, elles sont échelonnées, méthodiques et consécutives, commencent à un signal et finissent de même. Elles ont toute l'apparence d'une besogne d'Etat, et sont exécutées comme une consigne.

Qui dira le nombre des victimes? Les statistiques turques en avouent trente mille, ce qui permet, sans se faire taxer d'exagération, de les porter au double et même au triple. Les Arméniens déclarent que cent trente mille des leurs ont été ainsi massacrés, et il n'y a que de trop bonnes raisons de croire à leur témoignage. Les consuls européens ont pu faire un recensement approximatif des morts dans les villes où le massacre s'est accompli sous leurs yeux. Mais, dans les campagnes, combien de victimes isolées ont péri, sans que personne ait enregistré leur mort! « Ah! monsieur, disait à M. de Mun un de ces malheureux, miraculeusement échappé aux bourreaux, lorsqu'on nous tue par unités, personne n'y fait attention. Il faut nous tuer en masse pour que l'Europe en parle! »

L'Europe a vu cela, comme dit M. Jaurès, et elle s'est détournée. Pourquoi? Quel est le secret de cette apparente et criminelle inertie qui a commencé par surprendre et fini par révolter la conscience du monde? Comment se fait-il que les grandes puissances européennes, qui sont les tutrices naturelles, attitrées et reconnues de l'humanité en Orient, aient laissé la barbarie musulmane s'ébattre ainsi dans le sang, alors qu'il suffisait d'un geste à Constantinople pour la faire rentrer dans l'ordre? C'est que le calcul apparemment tient plus de place que le sentiment dans la diplomatie des puissances. Et, de fait, le conflit arménien est autre chose qu'une question d'humanité. C'est une question de politique internationale des plus complexes, dans laquelle se choquent ou se jouent des intrigues rivales et des vues ennemies. Les causes qui

l'ont fait naître se heurtent à des raisons rivales qui l'empêchent de finir ; et le sang des malheureux Arméniens est le prix dont l'humanité paye l'égoïsme intraitable et fatal qui est l'âme des nations.

II

La cause initiale fut un rêve patriotique qui fleurit dans l'âme de tout Arménien, rêve innocent et pur, malheureusement gâté par une intrigue anglaise qui l'a conduit à ce réveil sanglant. Le rêve, c'était l'émancipation, l'autonomie, la constitution de l'Arménie en Etat indépendant. Les Arméniens espéraient et croyaient que l'Europe prendrait en main leur cause et constituerait, à leur profit, comme elle l'a fait pour d'autres opprimés, un royaume ou une principauté. Et ce n'est pas tout à fait sans raison qu'ils caressaient cette chimère. L'Europe s'était occupée d'eux au Congrès de Berlin et leur avait consacré spécialement un article du traité : c'est l'article 61 dont voici le texte : « La Sublime Porte s'engage à réaliser, sans plus de retard, les améliorations et les réformes qu'exigent les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Circassiens et les Kurdes. Elle donnera connaissance périodiquement des mesures prises à cet effet aux puissances qui en surveilleront l'exécution. » L'injonction était formelle, mais devait rester vaine. Le Congrès dissous, ceux qui l'avaient rédigée n'y pensèrent plus. Mais les Arméniens y pensaient toujours et voyaient dans cette promesse le principe de leur émancipation future.

Toutefois, le rêve resta platonique jusqu'au jour où la politique anglaise trouva bon de l'exploiter. On vit, en ces dernières années, fondre sur les villes et les villages de l'Anatolie des missions protestantes, presque toutes de nationalité américaine, mais recevant le mot d'ordre, l'impulsion et les subsides des associations anglaises. Ces missions qui mariaient fort ingénieusement le prosélytisme politique au prosélytisme religieux, et les distributions d'argent à l'apostolat, faisaient entendre aux crédules Arméniens qu'il y avait là-bas, à l'occident, une grande et puissante nation qui s'intéressait à leur cause et qu'ils n'avaient qu'à lui donner leur dévouement et leur foi pour être prochainement émancipés par elle. En même temps s'organisaient à Londres des comités insurrectionnels, ouvertement présidés par les personnalités les plus considérables d'Angleterre, tels que le duc de Westminster, le duc d'Argyll, lord Kimberley, lord Rondel, John Bryce, Ed. Atkin et autres illustrations de la société ou de la politique anglaise. Ces comités répandaient à profusion, parmi les populations arméniennes, des écrits

incendiaires, leur dépêchaient des émissaires chargés de surexciter jusqu'à l'insurrection le sentiment national et de leur montrer l'indépendance imminente pour prix de leur révolte.

Ces excitations révolutionnaires tombant sur l'imagination déjà frémissante de populations naturellement dociles et douces entre toutes, mais qui, pressurées, pillées, traitées en esclaves, parfois même en bétail, n'en sentaient pas moins vivement leur misère, devaient fatalement porter leurs fruits. En 1894, les peuplades qui habitaient le plateau de Sassoun se révoltèrent et, au cours de leur révolte, massacrèrent un certain nombre de Turcs et de Kurdes de leur voisinage. C'est le seul acte d'agression armée qu'on puisse relever à la charge des Arméniens. Encore est-il suffisamment justifié par l'intolérable oppression dont ils étaient victimes. Les Kurdes, dont les mœurs sont restées sauvages et même féroces, répliquèrent en se ruant à leur tour sur les Arméniens qui se trouvaient à leur portée et en firent un effroyable massacre. Si la réplique s'en était tenue là, ce n'eût été qu'un incident sanglant de plus dans l'histoire de ces malheureuses régions. Mais ce fut, hélas! autre chose. Ce fut le principe de ce carnage systématique et incessamment renouvelé qui a littéralement couvert de sang arménien le sol de l'Anatolie et qui, depuis deux ans que le signal de meurtre est donné, dure toujours.

Ce n'est pas, assurément, à ces lamentables fins que l'Angleterre voulait conduire les populations arméniennes. Il n'en est pas moins certain qu'elle en supporte la responsabilité morale, parce que c'est elle qui, par son prosélytisme, ses menées et ses subsides, a provoqué, attisé et nourri l'agitation. Pourquoi l'Angleterre avait-elle ouvert cette campagne? L'explication la plus honorable, et la première aussi qui vienne à l'esprit, est de croire qu'elle a fait cela par philanthropie instinctive, sympathie naturelle pour un peuple opprimé et désir impérieux de l'arracher au joug inique autant que brutal qui pesait sur lui. L'Angleterre, plutôt sévère et dure aux siens, s'est toujours montrée libérale envers les peuples asservis qui peinent et gémissent en dehors de son domaine. Elle compte des émancipateurs illustres qui ont très noblement employé leur activité, leurs ressources et leur génie à la délivrance du genre humain. Le plus grand de tous est M. Gladstone, qui, après avoir dénoncé, il y a une quarantaine d'années, les « atrocités napolitaines », puis, quinze ou vingt ans plus tard, les « atrocités bulgares », dénonce aujourd'hui, avec une véhémence de style qui semble croître avec les années, les atrocités turques. Rien ne nous autorise à tenir ce libéralisme extérieur pour suspect, et l'on peut croire, en toute bonne foi, que la société

anglaise et le gouvernement anglais sont tout à fait sincères en témoignant aux Arméniens une sollicitude qu'ils refusent couramment aux Irlandais. Mais on ne peut s'empêcher néanmoins de constater qu'en cette affaire leurs intérêts politiques font très bon ménage avec leur philanthropie. Il est trop visible, en effet, que la question d'Orient, entretenue à l'état aigu et poussée même jusqu'au démembrement de l'Empire ottoman, a pour l'Angleterre ce double résultat particulièrement précieux : d'une part, d'occuper à Constantinople la diplomatie des grandes puissances et, en l'occupant, de la détourner de l'Egypte; ensuite, de neutraliser du côté du Caucase l'action diplomatique de la Russie, dont le crédit, toujours croissant en Asie, et spécialement en Extrême-Orient, ne laisse pas d'inquiéter la puissance anglaise. Bref, on ne risque pas beaucoup de se tromper en disant que le conflit arménien n'a guère été jusqu'ici qu'un rideau derrière lequel se poursuit un duel diplomatique entre la Russie et l'Angleterre.

III

Et maintenant, mettez en regard de l'agitation arménienne ainsi attisée par les menées anglaises l'état d'esprit du sultan, et vous aurez toute la genèse des massacres. Tous ceux qui ont assez approché le sultan Abd-ul-Hamid pour le connaître, s'accordent à nous le représenter comme un esprit malade, inquiet, méfiant, jaloux, en proie au cauchemar des conspirations de palais ou des révoltes militaires, et tiraillé sans cesse entre la peur de l'intervention des puissances européennes et la haine atavique qu'il porte aux chrétiens. C'est, dans toute l'horrible acception du terme, un « vieux Turc », par opposition à la jeune Turquie qui se laisse peu à peu pénétrer par la civilisation et l'humanité de l'Occident. C'est dire qu'il est imbu du fanatisme exterminateur des anciens conquérants de sa race, et que toute occasion lui est bonne pour y sacrifier. On devine son irritation et sa frayeur devant l'agitation arménienne et la propagande anglaise. Il y a répondu en organisant le massacre, et l'idée du massacre est née chez lui de ce calcul élémentaire et digne d'un sauvage ou d'un impulsif que plus on tuait de chrétiens, plus on diminuait les chances de la rébellion. Il était persuadé, d'ailleurs, qu'en ne massacrant que ses propres sujets, en prenant toutes les précautions possibles pour qu'aucun Européen ne fût victime d'une funeste confusion, il était quitte de toute responsabilité devant l'Europe. C'est ce qui explique cette réponse stupéfiante à un ambassadeur qui lui faisait quelques

remontrances : « De quoi vous plaignez-vous? Il n'est pas un de vos Européens qui ait seulement saigné du nez!... »

On s'est demandé quelle pouvait être la part personnelle et directe du sultan dans cette épouvantable tuerie, et les critiques les plus indulgents inclinent à croire qu'il a seulement laissé faire. La distinction est plus subtile que solide; car nous avons affaire à un chef d'Etat personnellement responsable de tout ce qui advient dans son empire, puisqu'il jouit du pouvoir absolu. Fût-il vrai qu'il n'a pas donné des ordres directs à ses valis, à ses mutassérifs, à ses caïmakans qui ont, eux, présidé aux massacres, il serait encore responsable de les avoir laissé s'accomplir, puisqu'il les pouvait empêcher. Il faut savoir et retenir que ces massacres ne sont pas l'œuvre des hordes de Turcs et de Kurdes qu'on a lâchées, comme les bêtes du cirque, sur les malheureux Arméniens : ils sont, avant tout, l'œuvre des agents civils ou militaires qui ont ordonné, surveillé, partagé leur horrible besogne.

Il y a de cette incroyable complicité des autorités ottomanes dans l'assassinat et dans le pillage qui lui faisait suite, des preuves flagrantes, officielles, irrécusables. C'est le rapport adressé par chacun des ambassadeurs à son gouvernement respectif. Ce rapport, qui n'est que la classification des témoignages recueillis par les consuls des différentes nations, sur le théâtre même du massacre, a été communiqué par les ambassadeurs à la Sublime Porte, et cet envoi était précédé de l'observation suivante : « Les représentants des grandes puissances ont jugé nécessaire de faire un tableau résumant leurs informations sur les événements d'Anatolie. Ces informations, vérifiées dans la mesure du possible, proviennent de sources européennes ou sont tirées des rapports consulaires. Elles se limitent aux localités où les ambassades ont pu se procurer des renseignements dignes de foi et n'émanant pas de sources intéressées. » Le rapport est une sorte de martyrologe, sous forme de tableaux, où sont représentés la date, le théâtre, la physionomie du massacre, les incidents et les traits qui s'y rattachent, le nombre approximatif des victimes, enfin, l'attitude des autorités civiles et militaires au milieu de ces atrocités. Et voici, entre autres témoignages, ce qu'on peut y lire :

Trébizonde. — « La ville était dans le calme lorsque, sur un signal donné par un coup de trompette, l'émeute commença. Elle cessa également, vers trois heures, sur un signal analogue... En maints endroits, des soldats ont été surpris assistant les assassins et les pillards. Des officiers supérieurs ont été vus faisant charger des objets pillés sur des voitures et les faisant transporter chez eux. »

Erzéroum. — « La population turque se préparait au grand jour en vue du massacre. La participation ouverte des officiers et des soldats au massacre et au pillage a été constatée par les consuls. »

Kharpout. — « Les Kurdes prétendent être de connivence avec l'autorité. Comme les officiers, les soldats et les gendarmes ont pris part au pillage, elle n'ose sévir contre personne. »

Tokar. — « Les imans et les soldats ont participé au massacre. »

Yenidjé-Kalé. — « C'est la troupe elle-même, sous la conduite de ses officiers, qui a procédé au massacre et au pillage. »

Marsivan. — « Les soldats ont participé au massacre et au pillage... Le caïmakan a essayé de forcer les Pères Jésuites à signer une déclaration affirmant que la provocation était venue des Arméniens. »

Cette extorsion d'aveux par la menace ou par la torture n'est pas un trait isolé. Presque partout, les massacreurs ont voulu forcer les victimes à s'accuser elles-mêmes. Et M. Jaurès a pu reproduire, dans son discours, cet épisode abominable. « Il y a un de nos consuls qui raconte qu'un des principaux témoins a été torturé comme je vais vous le dire. On lui trépanait doucement la tête, puis on y introduisait une coquille de noix ou de noisette remplie de poix, et dans l'intervalle des évanouissements successifs que provoquait cette atrocité, on lui disait : « Veux-tu maintenant signer que ce sont tes frères d'Arménie qui ont commencé? »

Ces choses-là nous étonnent et nous révoltent, nous, Européens, dont la civilisation a ennobli la conscience et pénétré les mœurs. Mais le Turc n'a rien appris et rien oublié. S'il n'a plus la force expansive des conquérants formidables que furent ses aïeux, il conserve intact, au fond de son âme, ce levain de fanatisme farouche et féroce qu'ils lui ont légué. Il hait le chrétien de toute la haine homicide d'un contemporain de Mahomet II, et tient que c'est œuvre pie que de tuer un *giaour*. Le sultan Abd-ul-Hamid appartient, comme nous l'avons dit, à cette catégorie de vieux Turcs incorrigibles. Il en a les préjugés et la cruauté, et ce chef absolu d'un immense empire unit à cet ensemble de suggestions malfaisantes le malheur plus grand peut-être de ne pouvoir entendre un honnête conseil. Il a peur des ministres qui ont l'esprit plus ouvert et le cœur plus haut que lui. Aussi son entourage ne se compose-t-il que de favoris qui exploitent à l'envi ses vices d'esprit et ses terreurs. Et c'est là une cause seconde, mais très efficace encore des massacres arméniens. Cette camarilla dispose, par la faveur du sultan, des hautes charges de l'Etat; elle les vend ou les donne à ses affiliés, et cette vermine de cour s'en allait administrer les villages de l'Anatolie, avec le dessein bien arrêté de faire fortune

en deux ou trois ans. En temps normal, on se contentait de pressurer l'habitant et l'on s'enrichissait par l'exaction. Aux époques de trouble comme celle que traverse en ce moment l'Anatolie, on recourt au massacre qui est à la fois plus expéditif et plus fructueux. Il y avait beaucoup à prendre dans les maisons arméniennes. Les Arméniens, principalement dans cette région, sont gens de commerce et banquiers : ce sont eux qui détiennent l'argent. On comprend donc qu'ils aient été pour les massacreurs une proie d'élection. Les bandes fanatisées de Turcs et de Kurdes qu'on lançait sur eux tuaient par haine de secte ou haine de race. Ceux qui leur donnaient le signal du massacre joignaient à l'œuvre de sang une œuvre de lucre. Ils accordaient le pillage à leur soldatesque affamée et minable en guise de solde, ou bien ils tuaient eux-mêmes pour voler les morts!

IV

L'Europe a vu cela, disait M. Jaurès, et elle s'est détournée! Le reproche n'est pas absolument exact. L'Europe n'est pas restée tout à fait insensible à ces horreurs. Elle a tenté quelques démarches dont il sied de lui tenir compte, bien qu'elles soient restées sans résultat. Dans les explications un peu trop circonspectes qu'il a données à la Chambre, M. le ministre des affaires étrangères a rappelé qu'à l'automne de 1895 les trois ambassadeurs de France, de Russie et d'Angleterre s'étaient concertés en vue d'élaborer ensemble un programme de réformes applicables à l'Anatolie, et il ajoutait : « Si ces clauses fussent entrées immédiatement en application, peut-être les nouveaux désastres qui allaient suivre eussent pu être évités. Malheureusement, soit que la bonne volonté fît défaut, soit que les événements qui se précipitaient de nouveau s'y opposassent, ce plan de réformes ne put être appliqué. » A coup sûr, la bonne volonté faisait défaut. Le sultan, qui avait reçu des trois ambassadeurs leur programme de réformes, promit tout ce qu'on voulut et ne fit rien. Mais peut-être, en dehors de sa mauvaise volonté qui n'est pas douteuse, avait-il aussi une autre raison de ne point essayer l'application des réformes imaginées par les ambassadeurs européens. Il y a là un problème de psychologie diplomatique qui vaut la peine d'être éclairci.

Au commencement de cette année, la *Revue de Paris* publiait sur les événements d'Orient un article fort remarquable, et qui fut d'autant plus remarqué qu'on l'attribuait à M. Hanotaux, alors en disponibilité ministérielle. L'auteur de l'article, quel qu'il soit, d'ailleurs, comparait très ingénieusement le sultan à un couvreur

qui travaillerait sur le haut d'un toit, dont nous ne voyons, nous, qu'un versant. Le versant que nous voyons, c'est l'Europe avec sa civilisation, ses idées, ses mœurs, sa conscience, son sentiment impérieux des droits et des devoirs de l'humanité. Le versant que nous ne voyons pas, c'est l'âme musulmane avec ses traditions, ses préjugés, ses croyances, son fanatisme si facilement irritable et si terrible dans ses fureurs. Eh bien, c'est précisément cet élément que les trois ambassadeurs, en peine de réformes, avaient complètement négligé ou méconnu dans leur programme. Ils demandaient en substance qu'on fît aux Arméniens un régime privilégié, et que des commissaires européens et chrétiens fussent chargés d'en surveiller l'application.

A première vue, cela paraît très simple. L'Europe exerce en Orient, au nom de la civilisation et de l'humanité, un droit de tutelle légitime et nécessaire, et l'on ne peut qu'applaudir, en principe, à toute réforme qui doit avoir pour effet d'assurer aux populations arméniennes une protection efficace contre le fanatisme musulman et contre les exactions ou les brutalités des autorités turques. Seulement, les trois ambassadeurs qui avaient conçu ce plan de réformes n'avaient pas pris garde qu'il était inapplicable dans la région à laquelle ils l'avaient destiné, et que l'essai seul de l'application en pays musulman ou kurde pouvait provoquer un carnage cent fois plus terrible que celui qu'ils prétendaient arrêter. Il était inapplicable, parce que jamais population musulmane n'acceptera qu'on fasse à des chrétiens, Arméniens ou autres, vivant au milieu d'elle, une situation privilégiée et prépondérante, et qu'elle n'acceptera jamais davantage la subordination des autorités de sa religion et de sa race à la haute surveillance de commissaires d'une race ennemie et d'une religion détestée. Supposez qu'une guerre de secte éclate entre la minorité protestante ou juive et les catholiques français, et qu'on propose comme moyen de pacification non seulement de faire aux protestants et aux juifs une situation privilégiée, mais d'assujettir à leur autorité l'immense majorité de la nation, de quelle façon croyez-vous que serait accueillie une semblable combinaison? C'est, toute proportion gardée, une combinaison de cette sorte qu'on proposait aux populations ombrageuses et farouches de l'Anatolie, avec cette différence aggravante que le fanatisme est encore en pleine éruption chez elles, tandis qu'il est éteint chez nous.

Il est donc plus facile de plaindre les Arméniens que de les secourir. On a, depuis deux ans, versé plus d'encre sur leurs malheurs qu'ils n'ont eux-mêmes versé de sang, et quoi qu'on puisse dire encore pour émouvoir ou flageller la conscience du monde, on

ne risque jamais d'excéder la mesure de la pitié pour eux, de la sévérité pour leurs bourreaux. Mais de tant de manifestations pathétiques ou vengeresses, de tant de consultations diplomatiques, il n'est encore rien sorti qui soit un allègement à leur martyre. Et, pourtant, il est impossible que l'Europe laisse les massacres reprendre et se perpétuer jusqu'à ce que la question soit résolue par l'extermination totale du peuple arménien. Que faut-il faire? Trois choses, à notre avis : demander aux Arméniens, au sultan et aux gouvernements européens ce qu'ils peuvent comprendre et ce qu'ils doivent donner.

V

Et, tout d'abord, il faut obliger les Arméniens à renoncer à ce rêve d'autonomie qu'ils caressaient avec passion, et qui fut le principe de leurs malheurs. Cette déclaration ne laissera pas de surprendre et d'affliger peut-être tous ceux qui sont de cœur avec les Arméniens, parce que les Arméniens sont des opprimés. Ils n'ont assurément pour cette malheureuse nation ni plus de sympathie ni plus de pitié que nous-même. Mais ils sont, eux aussi, dupes d'une illusion dangereuse qu'il est nécessaire de dissiper.

Lorsqu'on parle de l'Arménie, en France, on croit généralement qu'il s'agit d'une nation homogène et concentrée dans une région déterminée, opprimée par des maîtres étrangers, comme l'étaient autrefois la Grèce, la Roumanie, la Serbie, la Bulgarie, et comme le sont encore aujourd'hui, sous d'autres cieux, l'Alsace-Lorraine ou l'Irlande. S'il en était ainsi, la solution serait des plus faciles : on détacherait l'Arménie de l'empire turc et on la constituerait en État indépendant. Ainsi a-t-on fait pour les nationalités jadis asservies à l'islamisme, que nous venons de rappeler. Mais si on a pu faire un royaume de Grèce, un royaume de Roumanie, un royaume de Serbie, une principauté de Bulgarie, ce n'est pas seulement parce qu'il y avait une nationalité grecque, roumaine, serbe et bulgare, mais aussi parce que ces Grecs, ces Roumains, ces Serbes, ces Bulgares, étaient réunis, concentrés dans leur région patrimoniale et qu'ils constituaient, par leur agglomération même, une véritable nation. Chacune de ces amputations a été une victoire de la civilisation sur la barbarie ottomane; mais il est matériellement impossible de faire la même opération au profit de la nationalité arménienne, et cela par une raison décisive : c'est qu'il n'y a pas d'Arménie. L'Arménie n'existe pas.

Lorsque vous ouvrez un atlas, vous y lisez généralement les noms d'Arménie et de Kurdistan sur la région qui s'étend d'Alep à Trébizonde et de Sivas à Van. Ce sont là des expressions pure-

ment géographiques qui ne correspondent à aucune réalité. Il n'y a pas plus de Kurdistan que d'Arménie. Cette région est peuplée de nationalités diverses, tels que Kurdes, Arméniens, Turcs, Grecs, Juifs, Chaldéens, Coptes, Latins, Yésidis. Et les Arméniens, comme les autres, n'y sont qu'à l'état sporadique, c'est-à-dire dispersés, enchevêtrés, noyés dans cette diversité de races à la fois distinctes et mêlées, sans qu'aucune d'elles y puisse montrer une patrie. Et voici dans quelles proportions ces nationalités diverses sont représentées. M. Vital-Cuinet, dans son livre sur la Turquie d'Asie, évalue ainsi la population des 12 vilayets habités en majorité par les Arméniens et les Kurdes :

Musulmans (Turcs et Kurdes)	Arméniens	Autres
6 427 000	962 000	944 000

Les mêmes calculs, appliqués aux sept vilayets de Trébizonde, Sivas, Erzéroum, Angora, Van, Diarbékir et Bitlis, c'est-à-dire à la région que certains journaux anglais désignaient comme la future principauté d'Arménie, donnent les résultats suivants :

Musulmans	Arméniens
3 733 000	847 000

Ces statistiques ne peuvent être données comme rigoureusement exactes, parce qu'il s'agit de régions où le recensement n'est pas facile. Mais si l'on considère que M. Vital-Cuinet, M. Élisée Reclus, M. Ximénès et M. le capitaine de Contenson, qui publiait ici même, il y a quelques semaines, une étude des plus intéressantes sur les provinces turques en Asie, donnent tous à peu près les mêmes proportions, on doit croire que ces chiffres correspondent de très près à la réalité. Il en résulte que l'élément arménien représente à peu près un septième de la population totale; ce septième, au lieu d'être concentré dans un coin de l'Anatolie, est, au contraire, épars, disséminé, noyé dans l'ensemble.

Certes, si l'hégémonie devait appartenir aux plus capables, elle reviendrait de droit aux Arméniens. Ils sont, en effet, par leur culture, leur esprit et leurs mœurs, infiniment supérieurs aux peuplades à demi sauvages qui les enserrent. Mais c'est précisément parce que ces peuplades sont à moitié sauvages qu'elles sont aussi plus jalouses, plus ombrageuses, plus incapables de s'assujettir à l'autorité de voisins d'une autre race, d'une autre religion et de reconnaître en eux des maîtres. Il n'est donc ni politique ni raisonnable, en ces conditions, de penser à l'autonomie arménienne, et le premier devoir des puissances est de dissiper la

chimère à laquelle ce malheureux peuple s'était si passionnément attaché. On ne peut assurer leur paix qu'en les obligeant à renoncer à leur patriotique exaltation.

Leur renoncement, néanmoins, ne servirait à rien si, d'une part, le sultan ne changeait ses procédés de gouvernement envers eux, et si, d'autre part, les grandes puissances, à défaut de persuasion diplomatique, n'usaient avec lui de sanction coercitive pour l'obliger à ce changement. Il y a deux ans que la question est ouverte en Angleterre sur ce que l'on doit demander au sultan, et ce sont les solutions radicales qui ont, jusqu'à ces derniers temps, obtenu le plus de faveur. C'est ainsi qu'on discute couramment, ouvertement, et jusque dans les cercles officiels, à titre de solutions préférées, la déposition du sultan Abd-ul-Hamid et le démembrement de l'empire ottoman.

Il y a plus de fantaisie que de sérieux dans cette politique à fracas. Sans doute, on doit croire, comme le disait l'an passé lord Salisbury, avec une grande hauteur de parole et de pensée, que l'empire turc s'achemine à sa ruine, parce que la ruine est le châtiment fatal des mauvais gouvernements. Mais si le sultan est aveugle et sourd, qu'est-ce que lord Salisbury peut y faire? Ce n'est pas une besogne facile que de déposer un sultan. Les janissaires s'en chargeaient autrefois. L'histoire du trône en Turquie est pleine de leurs entreprises, dont les plus ordinaires étaient le meurtre ou la séquestration. Il n'y a plus de janissaires, et leurs moyens d'action ne sont pas de ceux qu'on puisse décemment recommander à la diplomatie de notre temps. On a tué, il y a vingt ans, Abd-ul-Aziz, à coups de ciseaux, dans son harem; on a séquestré son successeur immédiat, le malheureux Mourad, que l'on fit passer pour fou et qui l'était peut-être. Mais il n'est pas d'exemple qu'on ait déposé un sultan par voie diplomatique. C'est que, pour déposer un sultan, il faut avoir pouvoir sur lui, et la personne du sultan est sacrée. Elle est sacrée, parce que le sultan n'est pas seulement un chef d'État politique, un souverain comme les autres, mais parce qu'il est, en même temps, le khalife, c'est-à-dire le chef religieux du monde musulman tout entier. Il est à la fois pape et roi. S'il n'était que souverain temporel, ses sujets, qui n'ont pas beaucoup à se louer de lui, pourraient laisser faire, mais jamais les croyants, et tous les musulmans sont des croyants, ne permettront qu'on touche au maître de leur religion, et si les puissances chrétiennes risquaient ce sacrilège, on verrait de bien autres massacres que ceux d'Arménie. Pas un chrétien ne resterait vivant en terre musulmane.

Quant au démembrement de l'empire, c'est une œuvre que le temps accomplit progressivement, et qu'il doit inévitablement achever à court terme; car aucun effort ne peut l'interrompre. Il est visible que la conquête turque, si formidable autrefois, n'est plus aujourd'hui qu'une épave que la civilisation européenne refoule de jour en jour et qui doit être fatalement rejetée en Asie, où elle sera dépecée. Mais il ne convient pas à la France de précipiter la marche du phénomène. M. de Mun, qui s'est, à bon droit, préoccupé des considérations politiques si étroitement liées à la question d'humanité, s'est expliqué avec une raison aussi haute que son éloquence sur l'intégrité de l'empire ottoman. « Quoi qu'on pense, a-t-il dit, de l'empire ottoman, de son existence et de sa durée, il est là. Et quelque ironie qu'il puisse y avoir à le dire, en face des royaumes et des principautés formés de ces débris, son intégrité reste, aujourd'hui comme il y a cinquante ans, la nécessité de l'Europe, plus évidente, plus pressante que jamais, parce qu'elle est la garantie de la paix. Il faut la soutenir loyalement, sincèrement, et la France a de trop grosses raisons d'être attachée à cette politique pour ne pas lui rester fidèle en Asie Mineure, comme à Constantinople, comme sur les bords du Nil. » Si M. de Mun parle avec tant de force et de netteté de l'empire ottoman, ce n'est pas qu'il ait la moindre illusion sur son avenir et sur sa destinée. Ce n'est pas davantage qu'il considère l'intégrité de l'empire comme un dogme intangible. Il s'est simplement aperçu, comme tous ceux qui ont la vue claire et la politique prévoyante, qu'en favorisant sa dislocation la France travaillerait au profit des autres, parce que, si la succession venait à s'ouvrir, ce n'est pas nous qui serions ses héritiers.

VI

Il faut s'en tenir aux réformes possibles et immédiatement réalisables. Elles suffiront à la pacification cherchée, si les puissances sont à la fois sincèrement unies dans leur intervention et résolues à les faire aboutir.

Le premier article des réformes applicables, non seulement à l'Anatolie, mais à l'empire tout entier, devrait être, à notre avis, l'éloignement de cette troupe décriée et malfaisante de ministres complaisants et d'indignes favoris qui portent avec le sultan la responsabilité de tous les crimes et de tous les vices dont se meurt la puissance ottomane, et, par l'avènement au pouvoir de véritables ministres, la reconstitution de l'ancienne Porte. Il n'est pas impossible de trouver à Constantinople des ministres turcs qui soient en même temps hommes de sens et hommes de bien. On y trouve

même un parti progressiste qui, par opposition aux « vieux Turcs », s'appelle la Jeune Turquie, et qui rêve de la mise en œuvre de la fameuse constitution jadis élaborée par Midhat-Pacha. Nous ne savons si le peuple turc, dans sa diversité, est déjà mûr pour le régime parlementaire; mais nous aurions scrupule à le lui conseiller.

Il ne faut pas demander aux gouvernements et aux peuples plus qu'ils ne peuvent comprendre ou donner. Un parlement en Turquie serait une tour de Babel, et des ministres parlementaires ne feraient qu'avilir l'autorité. L'application des réformes en pays musulman est, avant tout, affaire de tact et de mesure. Il faut savoir imposer au sultan les réformes indispensables, sans trop laisser voir à son peuple que ce sont des chrétiens qui lui commandent. Il y a plus qu'une chance d'échec dans une intervention indiscrète et brutale : il y a pour l'Anatolie tout entière menace d'incendie et péril de mort. C'est pourquoi nous croyons qu'on éviterait l'écueil en reconstituant, dans sa réalité, le gouvernement de la Porte, avec des ministres ayant des idées dans la tête, de l'essor dans l'esprit, le goût de la civilisation, le respect de l'humanité. Ces ministres nouveaux réformeront à leur tour le personnel militaire et civil de l'Anatolie : ils rappelleront les tueurs du sultan, les hommes de sang et de rapine, et les remplaceront par des fonctionnaires nouveaux et sincèrement dévoués comme eux à l'œuvre de réparation qu'ils poursuivront ensemble. Et c'est de leur coopération, toute musulmane, que pourrait sortir cet ensemble d'améliorations, de réformes, de garanties, aussi vivement réclamées par les Turcs eux-mêmes que par les Arméniens; car les uns et les autres souffrent ensemble des mêmes vices et des mêmes abus.

Il reste seulement à convaincre ou à contraindre le sultan; si réfractaire qu'il soit aux suggestions européennes, la tâche n'est pas insurmontable. Elle serait même aisée si, comme chacune d'elles se plaît à le dire, les grandes puissances étaient d'accord; malheureusement, le sultan n'a pas été sans s'apercevoir que le concert européen, apparent en la forme, n'était en réalité qu'un leurre, pour ne pas dire une hypocrisie. Il se partageait en influences contraires, en intrigues rivales, en intérêts ennemis. L'Angleterre voulait agir, et la Russie résistait à l'action, et cette rivalité entre les deux puissances les plus intéressées dans le conflit neutralisait l'intervention des autres.

Ceux qui se souviennent que l'une et l'autre puissance servaient autrefois une politique diamétralement contraire ne comprendront rien sans doute à cette interversion des rôles. La Russie était l'ennemie-née de la Turquie qu'elle devait dévorer, et l'Angleterre

se montrait, par opposition aux ambitions russes, la gardienne la plus énergique et la plus jalouse de l'intégrité de l'empire ottoman. C'est pour sa défense qu'elle avait fait avec nous la guerre de Crimée, et c'est pour la sauver du démembrement commencé que, en 1878, au Congrès de Berlin, elle fit, avec l'inconsciente complicité de M. Waddington, réduire à peu près à rien les conquêtes réalisées par les armes russes et déjà consacrées par le traité de San Stefano. C'est l'Angleterre qui souffle aujourd'hui la rébellion dans l'Anatolie. Ce sont les hommes d'État d'Angleterre qui, prophétisant à l'empire ottoman sa ruine prochaine, font ouvertement des vœux pour sa prochaine liquidation.

Quelle est la cause de ce revirement? C'est qu'il s'est produit dans le monde oriental deux événements considérables : d'une part, l'occupation de l'Egypte, et, d'autre part, l'apparition de la Russie dans les mers de Chine. L'Angleterre qui ne veut pas évacuer l'Egypte ne peut pas non plus y asseoir sa domination d'une façon solide et durable. Mais si l'empire turc était démembré, l'Angleterre pourrait sans doute obtenir des puissances copartageantes la reconnaissance définitive du lot qu'elle s'était préventivement attribué. D'un autre côté, la situation qu'a prise la Russie en Extrême-Orient et qui ne peut que s'accroître ne laisse pas d'inquiéter le commerce et l'influence politique de l'Angleterre. Une diversion en Asie Mineure serait certainement avantageuse en un pareil moment. Qu'une insurrection un peu grosse éclate sur la frontière du Caucase, et la Russie, pour sa propre sauvegarde, sera forcée d'intervenir et d'occuper la région insurgée. Ce serait la guerre peut-être, et si ce n'était la guerre, ce serait, du moins, un long et absorbant souci. La diplomatie russe, qui est fort éveillée, n'est pas sans éventer ces trames : aussi s'applique-t-elle de toutes ses forces à maintenir en Orient l'équilibre que l'Angleterre s'efforce à renverser. Ces courants contraires dans la politique de l'Europe ont neutralisé sa force; et le sultan, qui s'en est aperçu, en a profité pour exterminer méthodiquement son peuple arménien, sans prêter aux « amicales remontrances » de la diplomatie plus d'importance qu'elles n'en comportaient.

VII

Il y a cependant terme à tout. Aussi longtemps que les peuples n'ont pu voir le sang ni compter les cadavres, les gouvernements pouvaient, eux, regarder les yeux secs et les bras croisés se poursuivre cet épouvantable drame, sans être troublés dans leur inerte contemplation. Mais aujourd'hui que le crime apparaît, dans son

archaïque horreur, aux regards de tous, que la conscience universelle s'en est saisie, que, de toutes parts, s'élève un cri de pitié, de douleur et de révolte, il est impossible aux gouvernements de ne plus s'émouvoir. Non seulement ils se doivent à eux-mêmes de réaliser les réformes inscrites à l'article 61 du traité de Berlin, mais ils ont à remplir un devoir d'humanité plus impérieux et plus sacré encore que le respect d'un contrat. L'homme qui, pouvant sauver une victime, la laisse assassiner, assume une part de complicité dans le crime. A ce titre, la diplomatie des grandes puissances est moralement complice des massacres arméniens. Le sang des victimes a rejailli sur elle, et il est temps qu'elle songe à laver ces éclaboussures.

Lorsque nous interpellions, au commencement du mois, le gouvernement de la République sur son action diplomatique en Orient, M. le ministre des affaires étrangères répondait en disant que l'action de la France ne pouvait s'isoler de l'intervention collective des puissances, et que c'est uniquement du concert européen qu'il fallait attendre la solution de ce sanglant conflit. Il ne pouvait, à la vérité, mieux dire : nous croyons qu'il pouvait mieux faire. La politique française, jadis maîtresse des initiatives généreuses et hardies, n'est plus qu'une suivante. Elle semble s'être résignée à marcher dans le sillon de la politique russe, à s'abriter dans son ombre, et lorsque la Russie a décidé de ne rien faire, la France croit remplir tout son devoir en se croisant les bras. Elle se donne ainsi l'air de s'être mise en tutelle, et prête à la Russie les apparences d'une protectrice plutôt que d'une alliée. Certes, l'amitié de la Russie nous est singulièrement précieuse; mais, comme l'a dit d'un mot heureux M. Denys Cochin, l'amitié de la France a ses charges. C'est l'obligation de s'associer à sa tradition, de partager avec elle son rôle séculaire de tutrice des faibles, des opprimés, des persécutés et de mettre dans la défense de cette cause, devenue commune, la part de volonté, de dévouement, de sacrifices même, que la France mettrait libéralement au service des intérêts russes, en d'autres questions.

Et ce n'est pas, qu'il nous soit permis de le dire en terminant, la victoire apparente que le sultan vient de remporter sur lui-même qui doit détourner le gouvernement de la France de l'initiative que nous lui conseillons. On a raconté, non sans complaisance, qu'Abd-ul-Hamid s'était fait envoyer le discours de M. Hanotaux, et qu'après en avoir pris connaissance, il s'était décidé tout de suite à prendre les devants et à consentir spontanément certaines satisfactions, sans attendre que l'Europe eût pris la peine de les lui demander. Il avait donné l'ordre de mettre en liberté un certain

nombre de prisonniers, d'ailleurs innocents, de ne plus inquiéter les Arméniens qui se tiendraient tranquilles, de procéder à l'élection du patriarche d'Arménie... Il promettait, en même temps, d'importantes réformes, révoquait, pour l'exemple, le vali de Diarbékir et déclarait les fonctionnaires de tout ordre responsables des violences nouvelles qui viendraient à se produire. On a célébré, dans les sphères officielles, cette réponse du sultan à notre ministre des affaires étrangères, comme un grand succès diplomatique. Nous lui en souhaitons de plus solides.

Tout le succès serait pour la diplomatie du sultan, si les choses devaient en rester là. C'est une tactique bien connue chez lui de prévenir ou d'éluder par des concessions apparentes les notifications impérieuses de l'Europe. Au bout de quelques semaines, les instructions sont devenues caduques, les réformes abandonnées, les promesses trahies. L'histoire de la convention d'Halépa en Crète est un édifiant exemple de ce genre de mystification. Toute concession qui émane de l'esprit propre du sultan doit être tenue pour un leurre. Il n'y a de garanties certaines et durables que dans un programme de réformes, pratiquement applicables à l'Anatolie, mais délibérées en conférence par les six grandes puissances. Ni les démarches isolées auprès du sultan, ni les pourparlers secrets entre ambassadeurs, ni les discours du Guildhall ou du Palais-Bourbon ne feront avancer d'un pas la solution décisive que l'humanité réclame, parce que ces manifestations n'obligent pas, Une seule méthode est féconde et sûre : c'est la délibération en commun, sous le regard de l'Europe attentive, parce que là, du moins, il n'y a ni faux-fuyants, ni calculs intéressés, ni conspirations sourdes, qu'on puisse décemment opposer aux souveraines revendications de la conscience humaine.

Il appartient à la France de notre temps de provoquer cette consultation. C'est une façon efficace et noble encore de relier sa diplomatie présente aux vieilles et glorieuses traditions de sa politique en Orient. Personne, assurément, ne songe à lui demander de refaire en Anatolie la généreuse campagne qu'elle fit toute seule, en 1860, dans les montagnes du Liban, pour sauver les Maronites de l'agression de Druses. Le malheur a circonscrit ses devoirs. Au moins lui appartient-il encore de prendre dans le conseil des nations l'initiative des propositions libératrices et de rester, aux yeux du monde, le défenseur attitré du droit, de la justice, de l'humanité, s'il lui est interdit de redevenir, comme on disait dans la belle langue d'autrefois, le soldat de Dieu!

Jules Delafosse.

LE GRAND CONDÉ

A CHANTILLY

D'APRÈS M. LE DUC D'AUMALE

Le château de Chantilly est comme le centre de toute l'histoire du Grand Condé. Quand le héros de Rocroy, de Fribourg et de Nordlingue rentre en France dans les premiers jours d'octobre 1645, il vient occuper à Chantilly la petite chambre que sa mère, Mme la Princesse, a fait disposer pour lui dans le châtelet qui subsiste encore. Il y revient après la bataille de Lens, le 18 septembre 1648, et ne s'en éloigne que pour répondre aux ordres du Roi qui l'appelle. C'est là que, en 1651, il réunit ses principaux partisans avant de prendre la funeste décision qui le précipite dans la guerre civile. Réconcilié avec le Roi par la paix des Pyrénées et remis en possession de ses biens, charges et dignités, Condé revoit, au retour de Belgique, son château délabré, son domaine envahi par les eaux et par les ronces, toutes les ruines qu'entraînent l'absence et l'oubli. Mais il est fidèle aux souvenirs de sa jeunesse, aux lieux qu'il a toujours aimés : le héros, retiré des combats, fait de Chantilly sa résidence habituelle, y ramène la vie, l'ordre et le mouvement, et finit là, dans une « apothéose », son existence agitée et glorieuse.

Par sa physionomie même, le château de Chantilly commente et symbolise, en quelque sorte, le rôle et le caractère de Condé. Sur son rocher entouré d'eau, l'antique manoir des Bouteiller est resté une forteresse féodale. La gorge étroite et le pont-levis qui en permettent l'accès, les meurtrières par lesquelles il prend jour sur la campagne, les hautes murailles qui dominent sa cour intérieure, tout lui donne, en 1660, l'aspect farouche et indépendant d'un château fort d'un autre âge. C'est encore l'habitation seigneuriale du quatorzième et du quinzième siècle, avec ses fossés profonds, ses

tours sombres, ses ouvertures rares; c'est le donjon d'où l'homme de guerre peut braver et inquiéter ses ennemis.

Il est vrai que l'austère et pittoresque édifice s'est transformé, dès le seizième siècle, entre les mains du connétable Anne de Montmorency et sous la direction de Jean Bullant. De gracieuses constructions se sont élevées auprès des tours : des jardins ont été plantés et des allées percées dans la forêt où se répand la chasse. Le vieux château s'ouvre maintenant par quelques belles fenêtres au soleil; son parc ne tardera pas à s'embellir par l'art de Le Nôtre; ses galeries se peupleront de chefs-d'œuvre, mais il n'en gardera pas moins quelque chose de sa sévérité, de sa rudesse primitive. Il appartient à la fois au passé et au présent : il semble, ainsi que son propriétaire, marquer une transition entre deux époques. En somme, c'est bien la demeure du soldat qui se jetait à dix-neuf ans en pleine mêlée et se formait à l'art de la guerre dans les sièges et les combats d'avant-garde; du chef de parti qui, par un coupable anachronisme, soutint la lutte à main armée contre son roi; du prince à l'œil d'aigle, qui visa haut d'abord et « tenta de jouer le rôle tout personnel des capitaines de l'âge précédent », mais « qui, revenu de cette erreur fatale, termina paisiblement ses jours dans la société disciplinée, où l'on pouvait trouver la gloire d'un Turenne ou d'un Colbert, mais où l'on ne pouvait plus rêver la fortune de Wallenstein, ni celle de Richelieu [1] ».

Dès les premières pages de son histoire, M. le duc d'Aumale a nettement indiqué ce double aspect de la figure et du rôle de Condé : d'abord le vassal hautain ou rebelle, le seigneur féodal qui, de son donjon fortifié, menace et tient en échec l'autorité souveraine; ensuite, le premier prince du sang, fidèlement rallié au chef de sa race et qui prend son rang dans le cortège ordonné et pompeux de la royauté absolue.

Les traits s'accusent plus nettement encore dans les sixième et septième volumes, les deux derniers du grand ouvrage que vient d'achever l'historien. Quel contraste entre le révolté superbe, qui surprend les troupes royales à Bléneau, les enfonce impétueusement, va presque s'emparer de la personne du jeune Roi; et le courtisan qui, dix ans plus tard, reçoit le cordon bleu des mains de Louis XIV, figure à son côté dans les carrousels, et regarde comme une faveur d'être enrôlé parmi les *justaucorps à brevet*, c'est-à-dire parmi les privilégiés qui peuvent se parer du même vêtement que Sa Majesté! Le fougueux capitaine que les Parisiens ont vu

[1] Voy. *Histoire des Princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles*, par M. le duc d'Aumale, t. Ier, p. 5.

noir de poudre et taché de sang, courant, l'œil en feu, l'épée nue à travers les barricades du faubourg Saint-Antoine, parade maintenant en costume de théâtre dans les fêtes royales, devant les balcons des Tuileries. A la suite de Louis, qui représente l'empereur de Rome, il guide des cavaliers déguisés en Turcs, et le héros de Rocroy, couvert de panaches, défile, sous les regards de la foule et des dames, dans ces passes d'armes inoffensives, non loin des « sauvages » du quadrille américain.

C'en est fini des grands coups d'épée et des aventures héroïques! Le prince rentré en grâce est toujours suspect. La méfiance du Roi le condamne à l'inaction et refuse même au duc d'Anguien, son fils, le moyen de se produire à son tour en servant l'État à l'armée. « Je voudrois qu'il pust apprendre son métier, montrer ce qu'il vaut et voir quelques belles occasions », écrit le père. Mais les occasions sont rares de 1660 à 1668, et celles qui se présentent ne se laissent pas saisir.

On sent, à lire le récit de M. le duc d'Aumale, ce que dut souffrir l'âme ardente du Grand Condé dans ces années de repos absolu, où le moindre bruit de guerre faisait bouillonner son sang et briller l'éclair de son regard. A chaque rumeur qui s'élève, il écoute, il se prépare à partir, mais « la rumeur passe et Condé retourne à Chantilly ». En 1665, à la mort du roi d'Espagne, quand s'ouvre la question des droits de Marie-Thérèse, on dit que Turenne doit entrer en guerre : le Roi ne songera-t-il pas à M. le Prince? « Non, le Roi ne propose pas d'armée à M. le Prince, mais il lui commande de mener ses chiens à Versailles pour la Saint-Hubert[1]. » Le vainqueur de Mercy, pour tout service, est prié de conduire sa meute à la chasse du cerf; et le triomphe de ses chiens tient lieu à l'illustre veneur des exploits qui l'ont rendu jadis si redoutable. Peut-être l'historien du Grand Condé condamné, lui aussi, dans l'ardeur de l'âge, à l'inaction, — bien plus, à l'inaction dans l'exil, sans qu'il eût pourtant aucun tort à se reprocher, — se rappelait-il, en traçant ces lignes, l'amertume du soldat désarmé qui contemple de loin les combats dont il est exclu et les exploits réservés à d'autres. Il exprime, avec un accent qui ne trompe pas, l'impatience et le chagrin du héros à chaque déception nouvelle, à chaque espoir d'agir qui lui échappe.

Dans sa généreuse inquiétude, Condé pense « à jeter son fils à la mer », à l'envoyer, sur les vaisseaux de Beaufort, combattre les corsaires de Barbarie, plutôt que de le livrer tout entier à l'oisiveté de la cour, aux travaux de la chasse. Mais voici que les affaires de

[1] Voy. *Histoire des Princes de Condé*, t. VII, p. 219.

Pologne viennent pour quelque temps offrir un champ plus vaste à son ambition paternelle et à ses propres espérances.

On connaît, au moins par Bossuet, dans l'*Oraison funèbre de la Princesse palatine*, les dangers que courut le royaume de Pologne vers le milieu du dix-septième siècle. « Charles-Gustave parut, à la Pologne surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces... Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur. En même temps, la Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque, par le Moscovite infidèle... La Reine n'a plus de retraite... » Cette reine était Marie de Gonzague, épouse du faible Jean-Casimir, femme vaillante, politique avisée, qui, de son trône en butte aux orages, tournait souvent les yeux vers la France, patrie de sa jeunesse, et vers les amis qu'elle y avait laissés. De ces amis, le plus considérable et le plus cher était sans doute le prince de Condé. Elle s'adresse à lui et lui demande son fils, Henri-Jules, duc d'Anguien, pour assurer la succession au trône de Pologne et servir jusque-là de lieutenant au roi, son mari. Jean-Casimir se prête à cet arrangement; M. le Prince accueille les ouvertures de la Reine; mais il faut obtenir l'agrément du Roi de France, et Louis XIV, sans opposer de refus ou d'obstacle, évite toutefois de se prononcer et ne hâte pas la conclusion désirée.

Cependant « toute la Pologne est en feu » : les complots et les soulèvements intérieurs entravent la défense des frontières : les rebelles confédérés tiennent en échec les forces de Leurs Majestés Polonaises. Ce n'est plus alors le duc d'Anguien, c'est Condé lui-même que la Reine voudrait voir auprès d'elle; c'est Condé seul qu'accepteraient pour chef et pour roi les turbulents seigneurs du royaume. Chose singulière, des deux côtés M. le Prince est également souhaité et sollicité. Il reçoit un message des confédérés qui lui proposent la couronne; et la Reine ne voit que sa présence qui puisse réprimer les discordes, que son nom qui puisse rallier tous les suffrages. Il y a comme un dramatique intérêt dans le détail de ces négociations ignorées ou peu connues jusqu'ici et dont l'enjeu est un royaume. Les lettres de Condé et de la Reine de Pologne, tirées, par M. le duc d'Aumale, des archives de Chantilly, nous font suivre d'année en année, de mois en mois, les incertitudes, les résolutions, les anxiétés, de M. le Prince au sujet d'un si grand dessein. De Versailles ou de Chantilly, son imagination vole vers les bords de la Vistule. « Sera-t-il roi ou généralissime? Aura-t-il son fils pour pupille, pour lieutenant ou pour successeur? » On ne sait encore. Ce qui est certain, c'est qu'en Pologne, de 1665 à 1667, tous les yeux sont tournés vers lui, qu'on le réclame, qu'on

le presse d'agir, et qu'il voit enfin une porte ouverte à sa noble et légitime ambition.

Quoique cloué, par la goutte, à Chantilly, incapable même de recevoir l'ambassadeur extraordinaire de Pologne, Jean-André, comte de Morstin, il croit un jour toucher au but de ses rêves et tenir l'élection qui lui donnera un trône et des troupes. Quelle joie pour une âme de cette trempe! Quelle perspective! « Vivre entouré de ces tribus guerrières, au milieu de cette noblesse qui ne quitte pas la selle, toujours la lance ou le sabre au poing; conduire au combat Polonais, Lithuaniens et Cosaques, faire face au Suédois, au Moscovite, se mesurer avec ces vizirs turcs qui font encore trembler la moitié de l'Europe![1] » Louis XIV n'est pas contraire à ces hardies résolutions. Son concours est même assuré : « Le Roy est tout prest à envoyer les secours quand on en aura besoing, et moi tout prest à les y mener[2]... » L'organisation de ce secours, les questions d'argent, d'hommes, d'itinéraire sont discutées pendant deux mois et semblent enfin tranchées. M. le Prince brûle de partir. Mais, tout à coup, ces préparatifs deviennent inutiles : le fondement sur lequel reposait tout cet édifice de grandeur s'écroule. La Reine de Pologne, épuisée de veilles, de soucis et de fatigues, est brusquement enlevée par la mort, après quinze heures d'agonie. Avec elle s'évanouissent les espérances de Condé. L'affaire de la succession au trône de Pologne est rompue. Louis XIV n'appuie plus la candidature de son cousin, il lui défend même de faire le voyage et de répondre aux Polonais qui l'attendent. — Heureusement, il lui réserve une compensation. La guerre de Dévolution vient d'éclater. Condé sera pourvu d'un commandement : il reprendra du service et reparaîtra à la tête des armées; en échange de l'élection qu'il abandonne, il sera nommé généralissime de l'armée d'Allemagne.

Pendant les huit années que durent les négociations relatives à la succession de Pologne, Condé, pour la première fois, a mené et goûté la vie de famille à Chantilly. C'était presque une vie ignorée de ce rude soldat, dont l'enfance s'est passée au collège, la jeunesse à l'armée, et qui, depuis sa première campagne comme volontaire, en 1640, jusqu'à la paix de 1659, n'a, pour ainsi dire, pas cessé de tenir l'épée et de combattre. Aux angoisses de la lutte et de l'exil succède enfin, dans l'âme de Condé, l'apaisement d'une situation reconquise. Les impressions de son adolescence revivent pour lui dans ces châteaux de Trie et de Mello, qu'habitent, non

[1] *Histoire des Princes de Condé*, t. VII, p. 227.

[2] Lettre de M. le Prince à Desnoyers (1665). « Archives de Chantilly ». Cf. *Histoire*, t. VII, p. 229.

loin des bords de la Nonette, les deux personnes qu'il a le plus aimées : sa sœur, Mme de Longueville, et sa cousine, Mme de Châtillon. Les liens rompus par les guerres civiles se renouent; et de sa seigneurie de Commercy, Retz, — cet autre naufragé de la Fronde, — écrit à son ancien adversaire. Le prince se plaît à revoir tous ses parents, même les moins proches : le comte de Roye, zélé protestant, qui servira plus tard en Danemark; Mlle de Portes, de la maison de Budos, alliée aux Montmorency; Anne-Marie de La Trémoille, la future princesse des Ursins. Il vient, vers la fin de 1663, de marier le duc d'Anguien, son fils unique, à la princesse Anne de Bavière, nièce et fille adoptive de la Reine de Pologne; et l'existence des deux jeunes époux se confond, au château de Chantilly, avec la sienne. Le père, le fils et la belle-fille, vivent dans une étroite et parfaite union.

Seule Mme la Princesse est exclue de cette vie commune. Elle languit tristement à Paris, en son hôtel, négligée de sa famille et de son mari, et figure seulement de loin en loin dans les cérémonies officielles jusqu'au jour où elle sera définitivement exilée et retenue à Châteauroux. Cette indifférence implacable, cette dureté du père et du fils à l'égard de l'infortunée et mélancolique délaissée, affectent péniblement tous ceux qui se rappellent le rôle qu'a joué Claire-Clémence, princesse de Condé, pendant la Fronde, sa vaillance, sa générosité, son dévouement d'épouse et de mère à travers les périls et les surprises de la guerre civile. Mais Condé n'a jamais pu lui pardonner le malentendu d'un mariage conclu contre sa propre inclination et dont elle a été l'innocente victime : et le fils, qui suit le père avec une regrettable docilité, n'a tenté ni d'effacer ni d'atténuer ces rigoureuses dispositions. En l'absence de Mme la Princesse, c'est Anne de Gonzague, princesse palatine, sœur de la reine de Pologne et mère de la duchesse d'Anguien, qui « règne » d'abord à Chantilly. A côté d'elle, la jeune duchesse, chère à Condé par sa grâce et sa douceur, fait discrètement les honneurs du château, assistée de Mme Langeron, veuve d'un officier général, qui sait à la fois tenir sa place et s'effacer à propos.

Bien qu'à peine restauré et loin de la splendeur qu'il atteindra plus tard, le château de Chantilly, avec ses belles chasses et ses beaux ombrages, attire et retient déjà les plus illustres visiteurs. M. de Turenne et le maréchal de Gramont, Monsieur, frère du Roi, et Madame, la célèbre et charmante Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, y sont reçus et fêtés dès 1665, en attendant que le roi de Pologne y descende et que Louis XIV y reçoive lui-même, en 1671, la pompeuse hospitalité qui coûtera la vie à Vatel, et inspirera la verve de Mme de Sévigné.

Condé savait rendre agréable à ses hôtes la résidence de son choix et faisait un autre Fontainebleau de la morose et rigide forteresse. Non seulement « on y avait presque toujours les violons », mais on y donnait souvent la comédie, et Molière y représentait ses pièces, tandis que Boursault y adressait ses gazettes. M. le Prince avait pour Molière une estime et un goût tout particuliers. Si le musée de Chantilly possède aujourd'hui le seul portrait authentique du grand comédien, peint par Mignard, nul portrait n'est mieux à sa place. En effet, dès la première année de son retour en France, au mois de mars 1660, Condé avait salué l'avènement de la bonne plaisanterie dans les *Précieuses ridicules;* il en avait voulu voir l'auteur et depuis lors l'avait honoré d'un patronage que l'animosité des acteurs ou auteurs rivaux et les entre-mangeries théâtrales mirent plus d'une fois à l'épreuve. Il prit hautement parti pour le *Tartufe* interdit et « persécuté ». Il entendit la pièce en petit comité, tant que dura l'interdiction qui la frappait, et ne craignit pas de déclarer au Roi ses sentiments sur une question qui divise encore, après deux siècles, les critiques et les meilleurs juges. Molière ne lui devait-il pas davantage? « Il est généralement admis qu'il donna des conseils à Molière, qu'il lui a fait ajouter la belle tirade du premier acte sur la vraie et la fausse dévotion; peut-être aussi fit-il introduire quelques nuances dans le quatrième acte, une des situations les plus hardies qu'on ait jamais risquées au théâtre[1] ». En tout cas, il ne ménagea pas ses instances pour faire lever la défense qui écarta deux ans *Tartufe* de la scène.

Il intervenait, de même, utilement pour préserver de la Bastille l'aimable et naïf Boursault, compromis par un badinage poétique, qui, sans atteindre la religion ni les religieux, froissait néanmoins tout un ordre en s'égayant sur la barbe d'un Capucin. Sauvé de la prison par M. le Prince, Boursault se voyait pourtant disgracié à la cour et privé de la pension qu'il recevait de Louis XIV. C'est alors qu'il fut chargé d'adresser à Chantilly, dans un journal à sa façon, moitié prose et moitié vers, des nouvelles de Paris et de Versailles. Ce journal, adressé tantôt à M. le Prince, tantôt à Mme la Duchesse, et recopié d'un autre côté pour Mlle de Montpensier, la grande Mademoiselle, se lisait en famille à Chantilly et récréait les invités, non moins curieux que les Altesses des saillies ou des anecdotes, des libertés divertissantes de Boursault.

Quinault, qui s'était offert par l'intermédiaire de Lenet, fut négligé du Grand Condé; — mais Boileau fut un des premiers appelés à Chantilly : il eut ses entrées dans l'appartement de

[1] Voy. *Histoire des Princes de Condé,* t. VII, p. 199.

M. le Prince, sa place dans les amusements, dans toutes les parties; et les archives du château contiennent d'intéressants détails sur ses exploits à la chasse. Boileau, disons-le de suite, semble avoir eu le coup d'œil moins juste à la chasse qu'en littérature : il n'était pas né sous l'astre du Sagittaire. « J'ai cru, — raconte un officier forestier, — que le retour de M. Despréaux nous ruineroit tout le pays de gibier à la quantité de coups qu'il a tirés; il m'en coûte un baril de poudre et beaucoup de plomb. Il n'a sceu tuer une seule pièce de gibier. » Son vrai gibier était ailleurs. Condé prenait plaisir à causer des ouvrages du jour avec lui, à provoquer son hardi bon sens, à discuter en batailleur contre le critique plein de verve, à soulever des contestations où l'interprète de la raison et la raison même étaient parfois assez malmenés. « Je serai toujours de l'avis de M. le Prince, surtout quand il aura tort », s'écria plaisamment Boileau au sortir d'une de ces joutes littéraires. Mais le Prince estimait trop M. Despréaux pour ne pas tenir compte de ses jugements : il accueillait au contraire volontiers ses avis — et ses amis; et c'est à la recommandation du satirique que Racine fut invité à Chantilly. Il y sera plus tard suivi par La Fontaine.

Cette tradition d'hospitalité que continue aujourd'hui avec tant d'éclat l'héritier et l'historien des princes de Condé, cette courtoisie qui rapproche dans les mêmes égards l'illustration de la naissance et celle du talent, cette confraternité de l'homme de lettres et du grand seigneur, ne fut pratiquée nulle part, au dix-septième siècle, avec plus de tact et d'attrait qu'au vieux manoir des Montmorency. Entre la cour de Versailles, où, trônait majestueusement Louis XIV, et celle du Temple, où les Vendôme, assistés de La Fare et de Chaulieu, préparaient en épicuriens le passage d'une régence à l'autre, la cour de Chantilly semblait le siège d'un goût plus délicat et plus libre, où le mérite était soutenu sans perdre son indépendance, où les talents les plus variés étaient sentis et appréciés, où les tendances les plus diverses se rapprochaient naturellement et se groupaient d'un mutuel accord. On se serait cru dans « un petit Etat à part », peuplé d'*honnêtes gens* et de beaux esprits. Aussi le cercle des familiers s'y élargissait tous les jours, et les visiteurs de marque, officiers, courtisans ou diplomates, n'y manquaient pas. Là, Racine et Despréaux rencontraient le comte de Guiche revenu d'exil ou Lauzun à la veille d'y aller; les ambassadeurs de Suède, d'Angleterre, de Danemark s'y croisaient avec Pomponne et d'Estrées, Créqui, Boufflers et Luxembourg.

Bientôt toute l'Europe y passe, les étrangers y affluent, et tout ce qu'il y a d'illustre en France dans les armes, les arts et les

lettres paraît s'y donner rendez-vous. « Les anciens adversaires s'y mêlent aux vieux amis, les huguenots y coudoient les catholiques; chacun respire à l'aise l'air libre de cette maison... Sous les beaux ombrages de l'allée des Philosophes, on peut suivre les pas de Bossuet causant avec Malebranche ou Fénelon, Cordemoy avec Labruyère et le géomètre Sauveur; l'épicurien Bourdelot avec Bourdaloue, Bergier et autres Jésuites [1]... » Santeuil y compose ses hymnes pour le bréviaire de Paris. Depuis Furetière jusqu'à Boileau, chaque auteur souhaite et sollicite le suffrage de Condé pour ses écrits :

Qu'à Chantilly Condé les souffre quelquefois!

Condé lisait beaucoup et se tenait au courant des œuvres nouvelles, littéraires ou scientifiques. Livres rares, manuscrits précieux, notes de science ou d'histoire, tout ce qui paraissait d'intéressant ou de remarquable venait enrichir sa bibliothèque et prendre rang dans ses archives. Il avait des secrétaires chargés de lui signaler les découvertes curieuses dans tous les genres de connaissances. Jamais, au plus fort même des guerres civiles, il n'avait cessé de lire et de s'instruire. « A Namur, presque cerné par l'armée du roi très chrétien, sans argent, à la veille d'être sans soldats, menacé de l'échafaud ou de la proscription perpétuelle, il relisait ses auteurs latins favoris, recommandant qu'on n'oubliât pas de lui envoyer le second tome de Tite-Live, car il allait achever le premier... La vue des chefs-d'œuvre réunis dans les églises ou dans les galeries des grandes familles belges développait chez lui le sentiment de l'art; il se prit à examiner les toiles des maîtres, recherchant les beaux tableaux comme s'il pouvait les acheter un jour, et en effet il les acheta [2]. »

Blessé et malade, pendant la guerre de Hollande, il recherchait la conversation des savants et des théologiens; il abordait, comme en se jouant, les plus ardus problèmes de métaphysique. Ainsi, lorsque, après le passage du Rhin, le poignet fracassé, plus ou moins tourmenté de la goutte, il eut établi à Utrecht son quartier général (1673), il s'inquiétait de Spinoza et de ses doctrines. Il faisait venir de La Haye à Utrecht l'auteur déjà célèbre du *Traité théologico-politique*. Il discutait ses opinions sur la Bible, s'initiait à ses démonstrations géométriques, à sa méthode, à sa morale, et se pénétrait de ses idées au point qu'il ne voulait plus se séparer de l'opticien-philosophe. Si Baruch Spinoza s'y fût prêté, le Prince l'emmenait à Chantilly et l'attachait à sa personne.

[1] *Histoire des Princes de Condé*, t. VII, p. 694-695.
[2] *Histoire des Princes de Condé*, t. VI, p. 344-345.

Tel est bien l'homme qu'a peint le cardinal de Retz en traits si vifs et si précis, — l'homme à qui la nature « avait fait l'esprit aussi grand que le cœur », bien qu'il ne lui ait pas été donné de *remplir tout son mérite*. Ce témoignage d'un ancien adversaire confirme l'impression que nous laisse l'histoire du héros écrite avec une si franche sympathie par M. le duc d'Aumale; celle qu'exprimait Labruyère en peignant Æmile comme « une âme de premier ordre, pleine de ressources et de lumières, qui voyait encore où personne ne voyait plus ». Louis XIV, sans oublier les anciens griefs, montrait du reste assez clairement sa confiance dans la supériorité d'esprit, dans le génie militaire du prince de Condé. Il le consultait sur toutes les questions qui touchaient à l'organisation de l'armée, à la stratégie, principalement à la défense des places, au détail des fortifications où le vainqueur de Thionville et de Philisbourg était passé maître. Il le choisissait comme arbitre dans les conflits d'ingénieurs. « Déjà, lors d'un premier voyage en 1670, le roi le garda auprès de lui pendant la visite que fit Sa Majesté aux places de Flandre et d'Artois... Pour cette excursion, Louis XIV était venu lui-même prendre Condé à Chantilly et s'y était arrêté en passant. L'année suivante, le roi voulut donner à M. le Prince une marque éclatante de ses sentiments en tenant sa cour plusieurs jours à Chantilly. » Il arrivait, le 23 avril 1671, avec la Reine, Monsieur, tous ses officiers; courait un cerf au clair de lune et se promenait dans ces lieux « parfumés de jonquilles », le long de ces massifs de verdure qui portent encore, malgré tant de révolutions, l'empreinte et comme la livrée du grand siècle. Collations, parties de pêche, navigation en gondoles. « Rien de plus connu, dit l'historien, que ces fêtes dont le tableau figure dans le moindre cours de littérature ».

Après une attente de huit années, vers la fin de 1667, Condé avait été rappelé au service. Il quittait alors Chantilly pour courir à la conquête de la Franche-Comté; — et quatre ans plus tard, à la tête de quarante mille hommes, il commandait l'avant-garde du Roi dans l'entreprise de Hollande.

Marquée par le passage du Rhin, la bataille de Seneffe et la campagne d'Alsace en face de Montecuccoli, cette seconde période de la carrière de Condé, moins éclatante sans doute et moins heureuse, ne le montre pourtant pas moins grand, certes, que la première. A Seneffe et à Rocroy, c'est la même intrépidité, le même sang-froid, le même coup d'œil du même capitaine. Malgré la goutte qui le travaille et qui l'oblige à combattre en bas de soie, chaussé comme pour le bal, il s'élance, à Seneffe, ainsi que jadis, sur les escadrons ennemis, roule trois fois sous ses chevaux tués et reprend sa place,

sans se lasser, à la tête des troupes qu'il entraîne. M. le duc d'Aumale trace de cette sanglante bataille un tableau qui ne le cède en rien pour le mouvement et la couleur au récit des premières victoires.

Mais ce n'est pas le soldat et le général que nous voulons étudier aujourd'hui dans les derniers volumes de l'historien. Nous laissons de côté les belles manœuvres qui rejettent les Impériaux hors de France, les suprêmes prouesses du héros, pour observer dans le recueillement de ses dernières années l'homme qu'aima et que loua Bossuet. Aussi bien, dans cette guerre de Hollande que Condé a préparée avec le Roi et qu'il a menée dès le début, quels que soient son titre et son rôle, il n'a ni la direction ni la responsabilité de l'entreprise. Ses dépêches sont adressées à Louvois qui lui transmet les ordres de Louis XIV et qui règle, de son cabinet, le détail des subsistances, des transports, des opérations[1]. La volonté du ministre prévaut souvent sur celle du Prince. C'est un spectacle irritant, en vérité, de voir un général comme M. le Prince contredit dans ses évaluations, contrarié dans ses projets, entravé dans ses marches par l'impérieuse autorité d'un ministre qui juge de loin en dernier ressort. Ni l'expérience du général, ni le prestige des services rendus, ni le crédit d'un témoin placé pour bien voir, et qui touche presque de son épée les ennemis rangés sous ses yeux, ne peuvent rien contre les décisions prises à Paris, rien contre un parti-pris venu de si haut. Il y a vingt ans, la fougue du jeune prince aurait secoué le joug du ministre et repoussé violemment la main qui pesait d'un poids si lourd sur ses mouvements et sa liberté. Aujourd'hui, s'il riposte à certains mots cassants ou injustes, il se maîtrise du moins et s'incline sans récriminer devant l'homme qui parle au nom du Roi. Ce conflit dure jusqu'à la fin de la campagne d'Alsace : mais quand l'ennemi a repassé le Rhin et que Montecuccoli, de retour à Vienne, s'est pour jamais renfermé dans la retraite, M. le Prince, malade, à bout de luttes et d'efforts, rend au Roi le commandement qui lui avait été confié, emportant seulement le regret de n'avoir pu le remettre à son fils.

L'intérêt de l'*Histoire de Condé* n'est pas tout entier dans les récits militaires, dans l'analyse et la discussion des plans de campagne, dans les jugements qui nous expliquent ce qu'est le génie d'un grand capitaine et comment, avec ses nuances propres, Louis

[1] « Louvois ne se contente pas d'administrer et de donner pour la guerre des instructions d'ensemble. Il entend régler, diriger les opérations dans le détail; parfois même il semble gourmander la lenteur et l'indécision de Condé. » (*Histoire des Princes de Condé,* t. VII, p. 662.)

de Bourbon est de la famille des César, des Turenne et des Frédéric. A côté de la partie technique, largement traitée et d'un mérite tout spécial, se trouvent des portraits, des tableaux de mœurs, des romans même où s'arrête et se distrait l'imagination du lecteur. Qu'on se rappelle, aux IVe et Ve volumes, le piquant récit de l'enlèvement de Mlle de Salnove, depuis Mme de Bourbonne, par Charles de Beaumont de Saint-Estienne; celui de Mme de Miramion par Bussy-Rabutin; celui d'Isabelle de Montmorency-Boutteville par Gaspard de Coligny, duc de Châtillon; épisodes de passion, feinte ou réelle, qu'on croirait inventés par quelque Alexandre Dumas du dix-septième siècle, où les moines, les cavaliers masqués, les carrosses renversés, les duels, les couvents et les châteaux forts jouent un rôle qui paraît plus tenir de la légende que de l'histoire.

Dans les VIe et VIIe volumes, c'est le chevaleresque Amédée de Savoie, duc de Nemours, rival heureux de Turenne auprès de la duchesse de Longueville; c'est le comte de Guiche, victime d'un amour sans espoir, dont les passions, les exploits et les malheurs se lient intimement aux hasards de la fortune de Condé. Quel roman que celui d'Armand de Gramont, comte de Guiche! Dans cette vie d'abord frivole et brillante, ensuite amère et désolée, dans ce cœur épuré par un sentiment sincère, puis blessé par la trahison d'un ami, que d'angoisses, de vœux, de souffrances, jusqu'au jour où, devant Kreutznach, une balle ennemie longtemps cherchée lui apporte la mort et le repos. Les intrigues politiques se compliquent d'intrigues galantes. L'amour fait ou défait les alliances et traverse les combinaisons des partis. Est-ce le duc de Bouillon ou Mme de Longueville qui décide en 1649 la défection de Turenne passant à la Fronde? Et quand la seconde Fronde s'allume après le traité de Saint-Maur (1651), la préférence de Mme de Longueville pour le duc de Nemours n'incline-t-elle pas Turenne vers le parti royal? Nemours est « le grand séducteur ». Hardi et charmant cavalier, distingué en même temps par Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, et par Isabelle de Montmorency, duchesse de Châtillon, il est le plus fidèle lieutenant de Condé, quand un duel termine tout à coup ses succès et ses aventures. Imagine-t-on la fortune de Mme de Châtillon? Suivez-la des années de son adolescence à celles où le Roi la reçoit en souveraine et où le canon de Wesel tonne en son honneur. Belle, intelligente, avide, « elle nuira à tous ceux qui l'aimeront », mais servira à travers tout ses intérêts et son orgueil. « Ambitieuse, elle a rêvé d'être reine et finit par épouser un souverain. Sa beauté, survivant aux années, attire les yeux de Louis XIV enfant : elle faillit s'unir à Charles II et mourra duchesse de Mecklembourg. » L'historien déroule devant nous le fil de cette

étrange destinée. Dans cette attachante narration, la châtelaine de Mello correspond et voisine, comme autrefois, avec le châtelain de Chantilly. Elle est la cousine, l'amie, la confidente (trop peu sûre, hélas!) et le mauvais génie de M. le Prince.

A côté et au-dessous de la figure du grand Condé, se dessinent, chemin faisant, les physionomies de ses principaux serviteurs, Caillet, Lenet, Viole, Marigny, Bourdelot, Gourville. Elles sont tracées d'un crayon vif et rapide. Voici d'abord Jacques Caillet, le plus laborieux, sinon le plus capable, « le plus discret des serviteurs, premier secrétaire et intendant des finances de S. A. S. Initié aux plus secrètes pensées de son maître, associé à sa vie entière jusqu'au jour de la mort, sans bruit, sans prétentions, invariable dans ses habitudes de travail opiniâtre, on peut dire qu'il fut l'ombre du Grand Condé ». Lenet, fils et petit-fils de magistrats, conseiller au parlement de Bourgogne, accrédité près de l'archiduc à Bruxelles pendant la guerre, négocie au nom de M. le Prince avec don Luis de Haro et don Antonio Pimentel, lors du traité des Pyrénées. C'est un homme d'affaires actif, intelligent, entendu, mais qui reste loin de Jacques Caillet pour le désintéressement et la franchise. Accusé de malversations, il sera tenu à l'écart, à partir de 1660. Moins avisé que Lenet, un peu brouillon, hardi de parole, « quoique la peur lui fût naturelle », le président Viole offrait une entière sécurité. Ce n'est plus le frondeur dont les diatribes échauffaient la bile du vainqueur de Lens. Son attitude à Bordeaux en 1652, ses lettres à Lenet, attestent son dévouement. Le plus gai de tous est le médecin Bourdelot, épicurien et hâbleur, qui guérit les rhumes de M. le Prince avec du tabac et séduit M. le Duc avec des discours : praticien adroit, savant délié et bouffon, il amuse ses malades en les instruisant, et divertit les Altesses qu'il soigne. Mais celui qui, par sa finesse, sa prudence, son initiative, rend à Condé les services les plus effectifs, c'est Gourville, — l'intendant, diplomate Gourville, le diligent administrateur qui subvient à toutes les charges, à toutes les dépenses.

Le train de Condé à Chantilly, le grand état de sa maison ne se comprendrait pas sans Gourville. C'est Gourville qui débrouille les affaires inextricables, les embarras financiers où se débattait M. le Prince depuis son retour en France et où se perdait l'honnêteté timide et hésitante de Caillet. Doué de bon sens et de belle humeur, rompu, sous Mazarin et sous Fouquet, aux petites et aux grandes négociations, assez coulant sur les moyens, ne regardant pas à sa peine, et frappant à toutes les portes, il cherchait et découvrait des ressources au nœud même des difficultés. Choisi comme intendant à la fin de 1669, il consacre aussitôt sa dextérité, sa diplomatie, ses

expédients, à tirer d'Espagne les sommes promises au prince de Condé, à dégager ses biens des lourdes créances qui les grèvent, et il réussit au delà de toute espérance.

Dès lors, M. le Prince peut librement embellir Chantilly, multiplier ses réceptions, suivre son goût pour le théâtre, les sciences et les arts. Affranchi par Gourville des tracas pécuniaires, il active les travaux qui doivent transformer son vaste domaine. Aidé du géomètre Sauveur et de l'ingénieur de Manse, « il s'attache d'abord à l'organisation du système des eaux, dont le côté scientifique lui souriait. Un aqueduc va chercher, à 3000 toises de Chantilly, la fontaine de l'Hôtel-Dieu-des-Marais; les sources, qui, jaillissant çà et là, se perdaient dans les tourbières, sont rassemblées, relevées. Un large canal recueille tous les bras de la Nonette et remplace par une vaste nappe d'eau les minces filets qui circulaient inaperçus au milieu des prés. Des canaux secondaires, coupés de barrages et de vannes, complètent le régime d'emmagasinement et de distribution des eaux[1] ». Le Nôtre trace les parterres qui entourent le château; La Quintinye peuple les jardins d'arbres, d'arbustes et de plantes rares; Mansart élève l'Orangerie et commence la Ménagerie; Gitard construit le Grand Degré qu'encadrent les Fleuves aux urnes penchantes. Les salles du château se remplissent de tableaux, porcelaines, meubles de prix. Les peintres Lebrun, Mignard, Van der Meulen, travaillent à la décoration des galeries. Les œuvres de l'école italienne, — toiles de l'Albane, de Véronèse et des Carrache, — viennent se joindre à celles des écoles française et hollandaise. Le long des charmilles du parc, les jets d'eau s'élancent en gerbes, les cascades font retentir leurs chutes, et le pavillon de Sylvie déploie ses treillages près du bosquet où rêva le poète Théophile. Quant au monument des écuries, qui se dresse aujourd'hui sur la pelouse, il ne sera construit qu'au dix-huitième siècle par le duc de Bourbon, le ministre de Louis XV.

Dans cette merveilleuse demeure, si favorable aux loisirs de l'étude, au commerce de l'amitié, aux distractions variées de l'esprit et du corps, s'écoulent les années de retraite du Grand Condé. Monté sur sa haquenée blanche, il va tantôt surveiller les travaux de ses ingénieurs, visiter ses étangs et sa volière, examiner ses faucons et ses perdrix blanches; tantôt suivre les battues à la grosse bête ou la fusillade des grands loups. Il installe près de lui, chaque année, pendant trois mois, une troupe de comédiens dont la direction appartient à Raisin, dit *le Petit Molière*, mais auxquels il distribue lui-même les rôles, dont il choisit le répertoire, guide

[1] *Histoire des Princes de Condé*, t. VII, p. 702-704.

les répétitions et règle les différends. Il n'oublie pas les choses de la guerre et se fait rendre compte par Boufflers ou Toiras, par Luxembourg ou Chamilly, de l'état des troupes et de ce qui se passe à l'armée. Mais l'objet principal de ses préoccupations, — en dehors des questions militaires qui lui sont toujours soumises, — c'est l'éducation de son petit-fils, c'est l'éducation et l'avenir de ses neveux, les princes de Conti et de La Roche-sur-Yon.

Les archives de Chantilly possèdent la correspondance de Labruyère avec le prince de Condé, au sujet de l'éducation du jeune duc de Bourbon. On s'y rend compte des obstacles que le précepteur rencontrait dans l'accomplissement de sa tâche et de l'appui que lui prêtait M. le Prince. Labruyère signale dans ses lettres l'orgueil malicieux et parfois brutal de son élève. Celui-ci prend l'habitude de rire sans sujet, se permet des « turlupinades », reste insensible aux reproches, aux conseils et s'obstine surtout à ne pas apprendre les leçons qui lui sont indiquées. « Le jeune duc de Bourbon, écrit Labruyère, aime peu à apprendre par cœur. Il me faut, pour le réduire, une mutinerie (*sic*) qui ne se comprend pas sans l'avoir vue. » Condé répond à Labruyère; il entre dans tous les détails des études et du caractère de son petit-fils. Il s'enquiert minutieusement des points d'histoire que le maître a traités; il l'invite à s'occuper non seulement de la géographie et de l'histoire moderne, mais encore à reprendre avec son élève l'enseignement philosophique selon la méthode de Descartes. Il intervient pour éloigner le jeune duc des distractions trop fréquentes, des relations de la cour où son père le conduit trop tôt. Il avertit le père, Henri-Jules, des obstacles que la chasse et les amusements du monde, — visites, ballets ou carrousels, — portent au travail de son fils. « Prenez-y garde, dit-il, cela l'empêche d'étudier. Il deviendra un fort bon veneur, mais ignorant dans tout ce qu'il faut qu'il sache : c'est à vous à y remédier et à songer à sa vie, à sa santé et à sa bonne éducation. »

Même sollicitude pour l'instruction et l'éducation de ses neveux, que la mort de son frère, Armand de Bourbon, a laissés sous sa tutelle. Plus d'un dissentiment avait, jusqu'à la fin, séparé les deux frères; mais, en apprenant la mort subite du prince de Conti, le Grand Condé s'est empressé de courir à Saint-Germain et de recommander ses neveux à la bienveillance du Roi. Lui-même les fait élever soigneusement et presque sous ses yeux. Quand le prince de La Roche-sur-Yon a encouru la disgrâce de Louis XIV, Condé n'a qu'un souci, c'est d'obtenir le pardon du jeune téméraire, de le justifier et de l'absoudre dans l'esprit du Roi. Il interroge à ce sujet M. le Duc, son fils, qui s'éloigne peu de la cour et cultive

assidûment la faveur de Sa Majesté : « Vous ne m'avez pas jusqu'ici mandé un mot sur mes neveux; vous savez pourtant l'intérêt que j'y prends; cela me met en peine. Une fois pour toutes, mandez-moi comme ils se conduisent avec le Roy et s'ils ont profité ou non des conseils que je leur ai donnés; cela me touche tout à fait. » Sa dernière joie, sa dernière émotion, en mourant, sera d'apprendre que le prince de La Roche-sur-Yon, — devenu prince de Conti par la mort de son frère aîné, — rentre en grâce auprès de Louis XIV; que son élève favori peut désormais attendre un emploi digne de son nom et de son mérite [1]. « Qui ne sait, écrivait La Fontaine, que M. le Prince est un père à adorer (adorable) et, outre cela, *patruus patruissimus* (un oncle très oncle) ? »

Condé a la fierté de sa race, le sentiment profond des devoirs que la naissance impose à ses descendants et à leur famille. De son fils et de ses neveux, il a voulu faire des soldats capables de lui succéder à la tête des troupes, d'honorer leur pays et leur maison par de nouveaux services, si Dieu et le Roi le permettaient. Le Roi, toujours défiant, ne le permettra pas.

A défaut de son fils et de ses pupilles, il donne du moins à la France Luxembourg, son cousin, son disciple, le plus brillant des officiers qu'il a formés, l'heureux vainqueur de Fleurus, de Steinkerque et de Nerwinde. Il a toujours eu foi dans l'étoile de ce bossu railleur et brave. Même lorsque celui-ci, dénoncé dans la fameuse affaire des poisons, s'effondrait à la Bastille sous le coup d'une accusation capitale, Condé croyait en lui, veillait sur lui, le défendait contre l'hostilité violente des uns, l'amitié maladroite des autres, repoussait les attaques perfides, les insinuations malveillantes, les vengeances secrètes, et s'efforçait de garder pour l'armée son ancien compagnon de guerre, l'intrépide lieutenant qui jadis accourait de Rethel pour délivrer les prisonniers de Vincennes. M. le Prince l'a déjà remis à cheval après la paix des Pyrénées. Il protègera jusqu'au bout cette destinée compromise, ces espérances longtemps entrevues et qui ne se réaliseront qu'après sa mort.

Si docile et soumis qu'il soit maintenant à l'autorité royale, à la

[1] « Le prince de La Roche-sur-Yon (plus tard prince de Conti) avait beaucoup du tempérament de son oncle, non pas de Condé rendu sage par l'âge, mais du Condé de la régence et de la Fronde. » Obligé, devant la sévérité et la défaveur royale, de fuir la cour et d'éviter la présence de Louis XIV, « il se fixa à Chantilly, auprès de son oncle, qu'il ne quitta plus guère, écoutant avec enthousiasme les récits, les enseignements dont il ne perdait pas un mot. Plusieurs fois il demanda, mais en vain, au vieux capitaine, la permission de mettre par écrit toutes ces leçons et ces exemples... » (*Histoire des Princes de Condé,* t. VII, p. 750-751.)

volonté souveraine, Condé ne craint pas de se mettre en travers quand l'honneur ou le salut des siens est menacé; il ose soutenir ses parents et ses amis contre les préventions et la colère de Louis XIV. Il a soutenu le jeune prince de Conti, il a protégé Luxembourg; — il osera de même protéger contre des ordres impitoyables les huguenots poursuivis et traqués au moment de la révocation de l'édit de Nantes.

Catholique de naissance et d'éducation, pourvu par les Jésuites de Bourges d'une solide culture religieuse, le Grand Condé avait été conduit par la vie des camps, les plaisirs du monde, la conversation des « libertins » et les mœurs communes à son entourage, de l'indifférence à la négation, et de la négation, — grâce à Spinoza, — à la philosophie panthéiste. Son intimité avec Bossuet le détacha insensiblement de ses opinions philosophiques. Il s'entretenait volontiers de sciences et de théologie avec le prélat, son ami. Si le Prince redressait parfois les erreurs scientifiques de l'évêque et « ses âneries en hydraulique », l'évêque redressait les idées du Prince à l'égard des vérités révélées et des doctrines de l'Eglise. Il opposait l'idée maîtresse de la Providence et les conseils éternels de Dieu sur l'homme et sur l'univers au mécanisme fatal où l'homme n'est plus qu'un rouage et, suivant l'expression de Spinoza, « un automate spirituel ». Peu à peu, le Prince se rapprochait du christianisme quand la mort édifiante de sa sœur, la duchesse de Longueville, la conversion soudaine et la fin de la princesse palatine l'y ramenèrent tout à fait. La raison et le cœur étaient gagnés en même temps. Il reçut l'absolution et la communion des mains d'un de ses anciens camarades d'enfance, de son condisciple au collège de Bourges, le P. de Champs, appelé spécialement à Chantilly pour achever l'œuvre de Bossuet.

Mais la sincérité de son retour à la foi catholique ne coûta rien à l'indépendance de sa raison et de son caractère, et n'affaiblit pas dans l'âme de Condé son habituelle tolérance. Lorsque parut l'édit funeste dirigé contre les protestants, il s'attrista d'une mesure qui frappait tant de vieux serviteurs, tant d'anciens clients de sa famille, quelques-uns même de ses plus dévoués gentilshommes. Pouvait-il déserter la cause de ces braves gens? pouvait-il renier son ancêtre, Louis de Bourbon, premier du nom, le champion des réformés au seizième siècle? Douze ans plus tôt, pendant la guerre de Hollande, il avait blâmé les vexations infligées aux populations protestantes. Il s'était opposé à la fermeture des temples; il avait assuré aux réformés d'Utrecht le libre exercice de leur culte. Il se déclara, cette fois encore, partisan de la tolérance et des ménagements. Il accorda un asile momentané aux proscrits réfugiés à

Chantilly; il aida les autres d'argent et de recommandations. Il s'entendit avec son fils, M. le Duc, pour délivrer son gouvernement de Bourgogne des dragons et des dragonnades. M. le Duc écrivit au Roi en le suppliant de lui épargner le concours de ces « missionnaires bottés ». Le plus considérable des réformés de France, le député de leurs églises, Ruvigny, ne voulut pas partir en exil sans remercier M. le Prince de son humanité, de ses secours, et passer une journée sous son toit.

L'historien des Princes de Condé, dans une belle page, loue le héros, à juste titre, de son attitude en ces tristes jours et de sa courageuse infraction à des ordres dont Louis XIV sans doute ignora toujours l'inutile rigueur.

La mort chrétienne de Condé, qui suivit de près la révocation de l'édit de Nantes, couronne dignement ces années de retraite et de méditation, où le soldat de Rocroy et de la Fronde s'est réconcilié avec son Roi et avec son Dieu. Le Prince soutint « ce dernier choc » comme il soutenait les assauts du champ de bataille, « résolu, paisible, occupé sans inquiétude de ce qu'il fallait faire ». La sérénité de son âme au moment suprême a été peinte par Bossuet en des termes qui ne s'oublient pas. L'histoire seule pouvait ici, par le détail et la vérité d'une peinture exacte, lutter avec l'éloquence du grand orateur. Condé mourant n'est pas moins admirable dans le sobre et simple récit de son historien, que dans le discours inspiré de son panégyriste. Il s'éteignit en pleine connaissance, entouré de ses enfants dont il relevait le courage et des prêtres aux prières desquels il répondait en latin d'une voix ferme. Il n'avait omis dans son testament ni les pauvres ni ses domestiques; et, à l'instigation du P. de Champs, il affectait des sommes considérables à la réparation des dommages causés par la guerre civile dans le Midi et dans l'Est, en 1652 et 1653. — Avec lui finissait la plus brillante moitié du grand règne; avec lui finit également le récit de M. le duc d'Aumale; là se ferme le VIIe et dernier volume.

Sept volumes! œuvre de longue haleine, nourrie de faits, riche d'informations nouvelles, et pénétrée d'un souffle héroïque qui soutient l'intérêt à travers le nombre et la complexité des événements. Débutant aux environs de 1550, quand Louis de Bourbon, premier prince de Condé et souche de la race, débute à la cour de Henri II, l'*Histoire des Princes de Condé* embrasse la période troublée des guerres religieuses, tout le règne de Louis XIII et le règne de Louis XIV jusqu'en 1686. Elle s'arrête à la mort du héros qui semble résumer en sa personne la gloire et le génie de cette race illustre. De toutes les branches de la maison royale — remarquait l'auteur au premier volume, — celle de Bourbon

avait toujours été la plus militaire. Mais jamais la vaillance héréditaire des Bourbons n'avait jeté plus d'éclat et ne s'était signalée par plus d'exploits qu'avec l'impétueux vainqueur de Rocroy, de Lens et de Seneffe. Si braves soldats, si fiers capitaines qu'aient été ses aïeux et ses descendants, il les absorbe tous dans le rayonnement de sa renommée : seul d'entre eux, il occupe la mémoire des hommes; de son profil d'aigle, il les domine et les efface tous. On s'explique donc qu'après avoir étudié les princes qui le précèdent et le préparent, l'historien n'insiste pas sur ceux qui le suivent, et dépose la plume quand le Grand Condé disparaît de la vie et de l'histoire.

Entrepris et commencé pendant l'exil, en Angleterre, le livre de M. le duc d'Aumale s'est terminé à Chantilly, dans le château même où se terminait la carrière du Grand Condé. En reconstituant, pièces en mains, la vie et les hauts faits de son héros, l'historien reconstituait en même temps la « délicieuse et magnifique maison » que le Prince marqua de son empreinte, la demeure historique où plane toujours le souvenir des Montmorency et des Condés. Sur la grande terrasse qui commande le parc et le châtelet, il relevait la statue détruite par la Révolution et rendait au connétable Anne de Montmorency la place d'honneur près de son vieux château. Il restaurait la maison de Sylvie, non loin de la source et de l'étang qu'ont célébrés les vers de Théophile et de Santeuil. Dans les jardins dessinés par Le Nôtre, il groupait autour du Condé de Coysevox les statues en marbre de Bossuet, de Labruyère, de Molière, tous les anciens familiers de M. le Prince. Il réparait les appartements où passèrent, au dix-huitième siècle, le roi de Suède, Gustave III, et le grand-duc de Russie qui fut le tsar Paul; mais il gardait intacte, dans la capitainerie, la petite chambre où le duc d'Anguien descendait au retour de ses campagnes. Il expliquait à ses invités, dans la galerie des batailles, les mémorables actions qu'il a racontées dans son livre, et laissait flotter à leurs yeux l'un des drapeaux de l'infanterie espagnole pris à Rocroy. Dans la bibliothèque, où les trophées de l'Algérie se mêlent à ceux de la guerre de Trente ans, il dressait, au-dessus de sa table de travail, le buste modelé par Coysevox, où revit, dans son expressive réalité, la tête puissante du génie du lieu, *genius loci*. Il inscrivait enfin le nom de Condé au fronton du musée qui conservera son héritage et qui sera pour le public comme un trésor « de l'art français dans toutes ses branches », un mémorial des gloires de la patrie.

Double monument d'une pensée unique, le château s'achevait en même temps que le livre se publiait; et le souvenir des deux princes confondus dans l'achèvement de la même œuvre s'y gravait

en traits ineffaçables. Tous deux soldats, tous deux lettrés, Louis de Bourbon, Henri d'Orléans ont fait de la vieille forteresse l'asile du goût et des arts. C'était pour Louis XIII un rendez-vous de chasse. Ce fut une prison sous la Terreur. Aujourd'hui, c'est l'endroit privilégié où, dans la demeure d'un fils de France, la France nouvelle retrouve la meilleure part de ses anciennes traditions. De Jean Goujon à Paul Dubois, de Jean Bullant à Daumet, de Jean Foucquet à Prudhon et à Meissonier, que de talents, que de gloires diverses, — sans parler des gloires militaires, — sont réunis dans ces beaux lieux! Le châtelet, la galerie de Psyché, la tribune, la tour des Gemmes contiennent les chefs-d'œuvre de nos peintres, de nos sculpteurs et de nos orfèvres, de nos ouvriers en tout genre des Gobelins, de Beauvais et de Sèvres. Voici des faïences de Palissy, des vitraux du château d'Ecouen, d'inimitables verrières du seizième siècle. Les statues de bronze de Sarrazin, que le Bernin admirait tant, ornent la chapelle de Chantilly. Consacrée à saint Louis, la petite chapelle du château garde les cœurs des princes de la maison de Condé. Ceux qui vécurent là y habitent encore : leurs ombres semblent errer autour du donjon rajeuni et dans les allées du grand parc. On y cherche, on y retrouve leurs traces; et leur nom, remis en lumière par le récit du duc d'Aumale, est désormais inséparable du nom de leur historien.

Th. Froment.

LA CHASSE ET L'EXPLORATION

DANS L'AFRIQUE DU SUD

Dans le cours de mes études sur le Transvaal [1], un fait m'avait beaucoup frappé : je veux parler de la justesse du tir des Boers dans les combats qu'ils ont soutenus contre les Anglais. Je pensais bien que cette adresse surprenante devait provenir du genre de vie que mènent ces descendants de nos huguenots français et des premiers colons hollandais, et que les chasses périlleuses auxquelles ils se livrent sont faites pour la développer, mais je tenais à me rendre compte aussi exactement que possible de cette existence du chasseur aux prises avec les dangers de toutes sortes offerts par un pays sauvage, et je me résolus à faire quelques recherches propres à m'édifier sur ce point. Je pensais de plus que le résultat de mes recherches pourrait intéresser en France toute une classe de lecteurs; ceux que saint Hubert inspire, soit que la trompe en sautoir, un bon cheval entre les jambes, ils forcent le cerf aux abois; soit qu'à la mode des ancêtres ils servent au couteau le sanglier sur ses fins, soit que tout simplement ils se contentent de manquer les perdreaux en battue. L'effort malheureux dispose plus que la rivalité du succès à la juste appréciation des qualités d'autrui.

Malheureusement, les Boers ne sont point des lettrés et ne consignent pas leurs hauts faits par écrit, il m'a donc été impossible de recourir à leur littérature pour m'éclairer sur l'objet de mon enquête. En revanche, en Angleterre, toute une catégorie d'amateurs et de professionnels ont publié leurs souvenirs cynégétiques de l'Afrique du Sud. En consultant ces œuvres pour offrir à mes concitoyens un type digne de leur vaillance ou simplement de leur ardeur, je n'ai plus éprouvé que l'embarras du choix. Je me suis décidé pour les récits d'un homme dont une grande partie de l'existence s'est passée à courir les maquis et les steppes de la région de l'Afrique australe qui devait former plus tard le domaine

[1] Voy. dans les nos du *Correspondant* du 25 janvier et 10 février 1896 les articles résumant l'histoire de la colonisation de l'Afrique du Sud, et dans les nos du 10 et 25 août 1896 ceux consacrés au récit de l'expédition du Dr Jannson contre le Transvaal.

de la *Chartered*, et qui devait recevoir depuis le nom de *Rhodesia*. La raison de ma préférence est facile à concevoir. Rien n'est plus monotone qu'un journal de chasse, même quand ces chasses sont entourées des plus grands périls, si l'habitude du danger enlève toute fraîcheur aux impressions du chasseur, et s'il nous raconte la poursuite et la mort d'un lion sans y attacher plus d'importance qu'un propriétaire de Sologne à la dernière culbute d'un levreau, il n'est donc pas inutile de relever ces récits par quelques incidents étrangers à la profession de l'auteur. Or M. Selous, que je vais présenter au lecteur, ne s'est pas contenté de mettre à mal des animaux sauvages; il a prêté aussi le concours de son expérience locale aux premiers organisateurs d'une nouvelle possession anglaise et, tout en le suivant dans ses pérégrinations, nous pourrons assister en même temps à la fondation d'une colonie, apprécier les moyens qu'emploient nos voisins pour des fondations de ce genre et juger des instruments dont ils disposent. De plus, M. Selous est un véritable explorateur; il note ce qu'il voit, réfléchit sur les causes et les effets, nous parle des peuplades qu'il traverse et des ruines qu'il rencontre, des desseins de ceux qui l'emploient et des chances de succès qu'il préjuge. Suivons-le donc dans ses aventures, et nous pourrons peut-être y trouver agrément et profit.

I

Les coureurs des bois du dix-huitième siècle, tels que nous les présente Fenimore Cooper, étaient des gens moins compliqués que les explorateurs actuels de l'Afrique du Sud. Une paire de mocassins, une poire à poudre et des balles, un long fusil à pierre, toujours le même avec lequel ils tuaient indifféremment le gros et le petit gibier, l'homme, le bison ou la palombe, un sac de provisions, constituaient tout leur bagage. Le poids qu'ils pouvaient porter sans entraver leur marche réglait leur prévoyance des besoins à venir. Avec des moyens si réduits ils parcouraient, paraît-il, dans l'Amérique du Nord, des espaces immenses, et les Peaux-Rouges, parfois leurs alliés, souvent leurs ennemis, les initiaient aux secrets de la vie sauvage.

Lancés sur un continent nouveau, leurs émules de nos jours usent de procédés différents. Leurs courses vagabondes, non moins aventureuses et plus fécondes en résultats, ne représentent plus l'effort individuel d'un homme, elles constituent de véritables expéditions. Dans l'Afrique australe, les habitudes des Boers ont influé de tout temps sur celles des hardis chasseurs qui, à leur suite, ont pénétré le mystérieux intérieur. Leurs *treks* ou déplace-

ments à longue distance avec leurs familles, leurs serviteurs noirs et leurs troupeaux ont donné la formule. Elle était précieuse à recueillir pour les Anglais, chez lesquels une arrière-pensée de trafic se mêle presque toujours aux entreprises les plus audacieuses. Sur un chariot, on accumule plus de ressources que sur le dos d'un trappeur, on peut aussi rapporter plus de butin, et le chariot est devenu la pierre angulaire de l'entreprise d'un coureur de bois. Ces véhicules d'une solidité à toute épreuve, ou plutôt ces hangars roulant, construits de manière à pouvoir traverser la brousse presque sans chemin tracé, exigent pour leur traction un véritable troupeau de bœufs; on attelle souvent à la lourde machine de douze à dix-huit bêtes à cornes, et les épizooties étant la plaie du pays que l'on doit traverser, les animaux de rechange sont indispensables; il faut un personnel de noirs pour conduire et prendre soin du bétail; il faut armer tout ce monde contre les bêtes fauves; pour le chef de l'expédition seul, trois ou quatre carabines de calibre ou de qualités différents et quelques milliers de cartouches sont nécessaires; il faut des marchandises d'échange pour gagner la bonne grâce des chefs de tribus sur le territoire desquels on va séjourner, pour obtenir des natifs les grains dont on aura souvent besoin; enfin, il faut de bons chevaux de selle, car la sûreté de la monture fait la sûreté du cavalier, et nous allons voir que les dangers des *steeple-chases* sont peu de chose auprès des périls auxquels s'expose un chasseur anglais ou boer dans ces régions reculées. De plus, ces chevaux doivent être à l'abri des deux maladies régnantes sur leur espèce, c'est-à-dire qu'ils doivent avoir heureusement échappé à l'une de ces deux maladies, après l'avoir contractée. En cet état, ils sont *salés*, selon l'expression du pays, et peuvent braver la contagion.

On le voit, tous ces préparatifs exigent de grandes dépenses que n'auraient pas, sans doute, pu supporter le fameux *Bas-de-Cuir* de romanesque mémoire. Mais, aujourd'hui, *Bas-de-Cuir* eût, à l'aide de sa réputation, formé facilement au Cap un syndicat de capitalistes confiants dans le succès de ses opérations et se fût procuré par son concours tout l'argent dont il aurait eu besoin. C'est ainsi que procède M. Selous, et, jusqu'à présent, les défenses d'éléphant, les plumes d'autruche, les peaux de lion, d'hippopotame, de rhinocéros, d'antilopes variées et de mille autres spécimens de gibier divers ont probablement dû payer l'intérêt des sommes qui lui ont été avancées. Si cela n'a pas suffi, peut-être a-t-il rapporté aussi quelques concessions de mines ou de territoires obtenues de chefs indigènes. M. Selous ne nous éclaire pas beaucoup sur ce point, qui nous importe peu, du reste.

La base de ravitaillement des expéditions de notre héros est le Transvaal. C'est là qu'il revient après chacune de ses campagnes pour expédier, vers le Cap ou l'Angleterre, les produits de son industrie, pour renouveler ses provisions, réparer son matériel, reconstituer ses attelages ou former quelque association de chasse. Il en repart bien vite, car la vie sauvage l'attire et le reprend, elle a pour lui des charmes irrésistibles. A peine le laissons-nous au repos dans la République Sud-Africaine, retrouvant quelques compatriotes, parlant avec délices sa langue dont il a oublié l'usage pendant des séjours de plus de six mois au milieu des indigènes, à peine s'est-il replongé dans la civilisation relative dont on peut jouir dans des centres tels que Klerksdorp ou Potchefstrom qu'il est déjà en route vers le vaste inconnu, cherchant un gué sur le Limpopo, si bien nommé rivière des Crocodiles, et nous racontant négligemment qu'un Boer, s'étant aventuré jusqu'aux épaules dans les eaux de ce fleuve, a été coupé en deux par la terrible mâchoire d'un de ces sauriens, sous l'œil de ces compagnons, impuissants à le secourir. Mais il est déjà loin. L'invasion de la race blanche a fait refluer le gros gibier vers le Nord, il s'engage à sa suite dans des régions inexplorées. Lorsqu'il trouve enfin, après des semaines de rude voyage, un site qu'il juge approprié, il s'arrête et forme un véritable camp retranché. Son chariot en est le réduit, une forte palissade en forme la circonvallation. Le bétail est parqué à l'intérieur avec les chevaux et les chiens. Ses serviteurs métis ou noirs composent la garnison. C'est autour de ce campement qu'il rayonnera, poussant des pointes dans toutes les directions. S'il s'en écarte pour une longue absence, il démonte son wagon et de quelques-unes de ses parties jointes construit un véhicule plus léger qui l'accompagnera pour lui servir d'abri. Le jour, il part à cheval à la poursuite du gibier, sa bonne carabine en sautoir, ses cartouches en bandoulière; si la nuit le surprend, il dort à la belle étoile, son corps est rompu à toutes les fatigues et, du reste, le climat, malgré l'altitude, est le climat des tropiques. Pendant la saison sèche, qui dure, nous apprend-il, du mois de mai au mois de juin, rien n'est plus agréable, paraît-il, que de dormir en plein air. L'atmosphère est pure et légère, très froide la nuit en ce temps de l'année (l'hiver des contrées australes), mais sans rosée, et le chasseur fatigué, sur son lit de gazon, sans aucun voile interposé entre ses yeux et le clair firmament scintillant d'étoiles, n'envie pas le Sybarite dans son lit de plume d'au delà des mers. En revanche, même au milieu de son camp, son sommeil peut être troublé par des visiteurs importuns, car la campagne est infestée de bêtes fauves.

Une nuit, étendu sur sa couchette, il venait de poser un livre

qu'il lisait et de souffler sa chandelle, quand les aboiements furieux de son chien Blücher et de plusieurs autres jeunes chiens qu'il avait acquis récemment attirèrent son attention. Ces aboiements venaient du vallon sur le rebord duquel il avait assis son camp. Les chiens pouvaient être à une soixantaine de pas, mais ils se rapprochaient sans cesse, comme cédant du terrain devant un ennemi. Jetant sa couverture sur ses épaules, il se leva et prêta l'oreille, appuyé sur la barre du wagon. La lune était couchée et l'obscurité très grande. Les éclats de voix devenaient de plus en plus nourris. Norris, le conducteur des bœufs, étant sorti de la place où il dormait sous son chariot, lui dit :

« Cela doit être un lion, monsieur. Blücher ne se retirerait pas ainsi devant une hyène. »

Il sauta vite à terre et se dirigea, suivi de son compagnon, vers l'ouverture de la palissade. Comme il l'atteignait, les aboiements profonds de Blücher cessèrent subitement, et quelque animal très lourd s'enfuit au galop sur le terrain découvert placé entre le campement et le ruisseau coulant au-dessous; au même instant les deux jeunes chiens se précipitèrent dans leurs jambes. Ils firent le tour de l'enclos, mais, ne pouvant rien découvrir, prirent le parti de se recoucher.

Les natifs avaient allumé un grand feu et s'étaient accroupis autour. A peine Selous est-il étendu sur son matelas que les abois recommencent, et que l'un des noirs crie :

« Voilà le lion! voilà le lion! Il emporte une peau! »

Selous saute vivement hors du wagon, mais le noir s'est enfui dans la hutte réservée aux serviteurs indigènes; il l'appelle et apprend que le lion s'était avancé par l'ouverture de l'enclos, derrière les chiens, s'y était arrêté un instant, éclairé vivement par les flammes, avait saisi une des peaux d'antilopes fraîchement dépouillées que l'on avait étendues par terre pour les faire sécher et s'était retiré avec son butin. Notre héros constate en effet que sur trois peaux dépouillées il en manque une. Aucun des chevaux ne s'est cabré, bien qu'ils aient dû voir la bête féroce à moins de six mètres de leurs naseaux. Il les attache dans un coin plus retiré, et pensant que le lion doit être repu pour cette nuit, car dans une peau fraîche d'antilope il reste de quoi faire un bon repas, et le pauvre Blücher avait dû servir de hors-d'œuvre, il regagne sa couche. Pourtant les aboiements ne cessaient pas, et moins d'une heure plus tard, ils éclatèrent si proches que Selous ne douta plus que le lion n'eût, cette fois, franchi la palissade, dont l'ouverture avait été barricadée. Il se leva de nouveau; le feu était presque éteint, et les Cafres se tenaient cois dans leur retraite, mais

une seconde peau avait disparu. Cette fois, exaspéré par l'audace du fauve et par la perte de son chien favori, ne craignant rien pour ses bêtes à cornes, dont l'enclos avait été mis à l'abri des bonds les plus hauts par une forte enceinte de branches épineuses, il se résolut à veiller. Il n'attendit pas longtemps. A l'entrée du camp était déposée une large caisse d'emballage presque vide. Tout à coup, cette caisse s'agite violemment, et l'on entend remuer les auges, les haches et quelques autres instruments qu'elle contient.

« Maître! maître! écoutez le lion! » crie Norris de dessous son wagon.

Saisir sa carabine, sauter dehors et s'avancer prudemment vers l'entrée de l'enceinte fut pour Selous l'affaire d'un instant. Il voit alors l'ombre de la caisse se déplacer subitement, pendant que tous les objets contenus se heurtent avec fracas. Le lion a dû sauter sur cette estrade improvisée; il doit en gratter l'intérieur avec ses griffes dans l'espoir d'y trouver quelque chose à manger. Sans rien distinguer, Selous tire le coup droit de son arme... Tout bruit cesse aussitôt... Puis le mouvement de la caisse recommençant, Selous lâche son coup gauche... Puis, plus rien! le silence redevient profond.

Il reste plusieurs heures immobile, essayant de percer l'obscurité sans y parvenir, puis tout glacé par la fraîcheur qui l'envahit, il retourne dans son wagon, gardant sa chandelle allumée. De nouveau un long intervalle s'écoule sans nouvel incident. Il espérait déjà finir tranquillement sa nuit, quand les chiens, fatigués et étendus près du feu, se lèvent encore avec des abois furieux; en même temps, il sent une secousse, et des pelleteries desséchées, déposées sur un tréteau adossé au véhicule, sont brusquement secouées : le bruit qu'elles font paraît provenir d'abord de l'intérieur, puis de l'extérieur du camp. Une troisième fois, le lion a pénétré dans l'enclos, et, ne trouvant plus rien par terre, il s'est jeté sur les peaux empaquetées, à peine séparé des serviteurs Norris et Laer par un espace de deux mètres et par le canevas qui couvrait le wagon jusqu'en bas. Vraisemblablement, s'il eût découvert ces deux hommes, il eût préféré la chair humaine à des peaux desséchées.

Selous se précipite à la poursuite du fauve. En dépouillant les animaux tués par lui, il n'avait pas détaché les os des jambes, et il entendait ces os crier sous la dent du lion et racler contre les cuirs desséchés à moins de vingt mètres en avant du camp. Norris, qui l'avait suivi, l'assurait qu'il voyait la bête et le suppliait de le laisser tirer. Il tint à le faire lui-même au jugé. Mais il manqua vraisemblablement son coup, car, quelques secondes plus tard, un

grognement, plutôt qu'un rugissement, rompit le silence de la nuit, ne laissant plus aucun doute sur l'espèce d'animal avec lequel il était aux prises. Ce fut, du reste, la dernière manifestation de son existence, et l'on put entendre le raclement des peaux sur le sol s'éloigner vers le ruisseau qui coulait à cent cinquante mètres environ au-dessous du camp. Là, ce bruit persista le reste de la nuit, mais l'obscurité était si grande que Selous ne jugea pas prudent de s'y aventurer.

Aux premières lueurs du jour, il partit à cheval, descendit vers le lit du cours d'eau, vit distinctement deux fauves, un lion et une lionne, s'éloigner vers la forêt, mais ne put jamais les rejoindre. Pendant sa poursuite, son chien Blücher, tout couvert de sang, les entrailles pendantes, sortit d'une cachette où il s'était réfugié et se traîna jusqu'à lui. Il ne survécut pas à ses blessures.

Telles sont les visites inattendues qui peuvent troubler le sommeil d'un voyageur sur les bords du Zambèze. Déjà, lorsque celle-ci vint gêner son repos, M. Selous était rompue à la vie des trappeurs. Il ne sera pas sans intérêt de relater comment il avait acquis cette expérience.

II

Notre héros avait dix-neuf ans, 2000 francs de capital, 150 kilogrammes de bagages, deux ou trois fusils et aucune relation dans le pays, lorsque, le 4 septembre 1871, il débarqua pour la première fois, venant d'Angleterre, à Port-Elizabeth, dans la baie d'Algoa, sur la côte orientale de l'Afrique du Sud. Cet adolescent imberbe ne savait de l'aspect des grands animaux sauvages que ce qu'il en avait vu derrière les grilles des jardins zoologiques. En revanche, il avait orné sa mémoire de tous les récits des illustres chasseurs africains, Gordon Cumming, Baldwin et autres; il montrait un goût prononcé pour toutes les branches de l'histoire naturelle et possédait un désir immodéré, très commun parmi ses compatriotes, de pénétrer dans des régions où aucun Européen n'eût encore, avant lui, porté ses pas. De plus, il était largement pourvu de cet esprit de ténacité, d'audace et de savoir-faire qui paraît être le principal don de la race anglo-saxonne.

Comme il ne connaissait âme qui vive à Port-Elizabeth et qu'il était impatient de commencer ses campagnes, il ne s'arrêta pas dans cette ville et se dirigea sans plus tarder vers Kimberley, dont la découverte des mines de diamants venait de faire un centre populeux. L'état de ses finances ne lui permettait pas de recourir aux moyens les plus rapides de locomotion, il fit marché avec un entrepreneur de transports, qui consentit à charger pour 200 francs

ses colis sur son chariot traîné par des bœufs. On voyageait la nuit pour préserver les animaux de trait de l'intensité de la chaleur. Le jour, notre héros chassait autour du lieu de halte. Il mit ainsi deux mois à traverser en coup de sabre la colonie du Cap, mais il tua sa première antilope et une douzaine d'autres. A Kimberley, il rencontra un de ses compagnons de paquebot qui lui proposa de faire de compte à demi quelques opérations de commerce dans le pays des Griquas, où se trouve placée cette ville. Il accepta sans hésiter, acheta un wagon et vagua pendant un trimestre dans ces régions, trafiquant sur les bêtes à cornes, les chèvres et les plumes d'autruche. Le 2 mars 1872, l'association se dissolvait, rapportant 2500 francs de bénéfice à la communauté. Cette fois, Selous se juge suffisamment exercé pour voler de ses propres ailes. Il se procure un chariot, quatre bœufs et six chevaux, s'assure le service de quelques Cafres, charge son véhicule de provisions et de munitions, engage deux jeunes Anglais, ses nouveaux amis, à l'accompagner, et le voilà parti, plongeant avec délice dans l'inconnu.

Il se dirige sur le nord, vers ce pays des Matabèlés, que ses lectures lui représentent comme la terre promise des chasseurs, et traverse le territoire des Béchuanas. Bientôt il voit avec enchantement se modifier l'aspect du paysage. Dans la partie occidentale de la colonie du Cap, sauf sur les rivages de la mer, dans le Griqualand et dans l'Etat d'Orange, le sol est presque entièrement dépourvu d'arbres; au delà de Kuruman, au contraire, la contrée se couvre de grands bois et prend l'aspect d'un parc anglais. C'est dans cette dernière bourgade qu'il complète son armement. Un trafiquant, son compatriote, lui vend pour 150 francs pièce deux fusils propres à la chasse de l'éléphant. Ce sont de très vulgaires canardières, à âme lisse, pesant plus de 6 kilogrammes et dont le recul est si violent que ses nerfs s'en ressentiront longtemps; la balle ronde pèse 4 onces (112 gr.). Avec ces armes chargées de la poudre très commune qu'on peut se procurer auprès des Cafres, il va tuer soixante-dix-huit éléphants en trois saisons. Mais il n'est point encore mûr pour ces exploits, son éducation de coureur des bois est à faire et ses débuts sont pénibles. Il va falloir traverser une région où, malgré les charmes de la végétation, l'eau est rare, les chemins frayés rudes et ensablés. Il va falloir apprendre à retrouver son point de départ lorsqu'on s'est égaré à la poursuite du gibier, il va falloir s'enquérir de chevaux *salés*, car ceux qu'il mène avec lui ne résisteraient pas aux maladies locales. Cette éducation ne se fait pas en un jour et sans de cruelles expériences. L'épisode suivant le prouvera.

Comme il venait de quitter Bamangwato, la capitale du chef nègre Khama, dont nous aurons l'occasion de reparler bientôt, il songeait à la longue route qu'il allait avoir à suivre sans pouvoir abreuver ses bœufs, lorsqu'il aperçut avec ses compagnons un magnifique troupeau de girafes dans le lointain. La chair de girafe est un excellent manger, et la viande fraîche commençait à leur manquer. De plus, Selous n'avait jamais rencontré, en liberté, ces animaux au long cou, et c'est dire avec quel enthousiasme il s'élança sur leurs traces avec ses amis pour essayer de conquérir leurs dépouilles.

La girafe a, paraît-il, une allure très particulière, une sorte de galop les jambes largement écartées et celles de derrière suivent le mouvement de celles de devant. Quand on les voit fuir devant soi, elles semblent glisser sur le sol sans effort apparent. Leur course est rapide et les rejoindre exige un bon cheval; cependant le meilleur moyen de les atteindre est encore de les poursuivre à toute bride, car elles s'essoufflent rapidement, surtout lorsqu'elles sont grasses, et nos jeunes aventuriers partirent à fond de train pour tâcher de forcer celles qu'ils avaient devant eux. Mais Selous n'était pas encore habitué à chevaucher à toute vitesse sur un sol boisé, coupé de trous et encombré d'obstacles de toute nature. Moins d'une heure après, il faisait la culbute avec sa monture, se relevait blessé au bras droit, et, ce qui est plus grave, complètement séparé de ses compagnons. Il eut beau tirer des coups de fusils, s'époumonner, monter sur les arbres, tout fut inutile, il dut se convaincre qu'il était bel et bien perdu. Errer à l'aventure, ne servit qu'à surmener sa bête. La nuit tomba et la fraîcheur tomba comme la nuit; il voulut faire du feu, il n'avait pas d'allumettes; il brûla la poudre de trois cartouches qui lui restaient pour essayer d'allumer un lambeau de son linge; son linge ne voulut pas brûler. Bref, il dut se résigner à se coucher par terre, en bras de chemise; la chaleur du jour n'étant comparable, en cette saison, qu'à la froideur des nuits, il n'avait même pas pris sa veste, dans la précipitation du départ.

Il essaya de dormir... impossible. Le froid, l'anxiété et la douleur de sa foulure le forcèrent à se promener de long en large en réfléchissant sur son sort, il entendait les hyènes gémir autour de lui. Au point du jour, il ressella son cheval, mais le pauvre animal était si altéré et si fourbu qu'il ne pouvait aller qu'au petit pas. Il n'arrivait point à se reconnaître au milieu d'une contrée couverte de collines et de bosquets, il marcha dans une direction unique pour tâcher de retrouver des traces de roues de wagon, rien ne lui réussit. Le second jour s'écoula en vaines tentatives comme le

premier, la seconde nuit dut se passer comme la première, avec l'aggravation de la soif et de la faim et de plus le chagrin de perdre sa monture, qui le quitta en un moment où il venait de s'assoupir, probablement pour tâcher de découvrir quelques gouttes d'eau dans le creux des ravins. Enfin, épuisé, soutenu seulement par son indomptable énergie, après vingt-quatre heures encore de souffrances, il parvint auprès de huttes d'indigènes dont il put à peine se faire comprendre, et qui le ramenèrent à demi mort à ses amis.

Cette épreuve et bien d'autres lui prouvèrent surabondamment qu'avant de voler de ses propres ailes, il devait se mettre à l'école de gens plus au courant des habitudes de la vie des bois. Il ne devait pas, du reste, manquer d'éducateurs, car il rencontrait souvent des Boers en déplacements de chasse, avec toute leur famille, leurs chariots et leurs serviteurs, et ceux-ci étaient passés maîtres dans l'art qui lui manquait. De plus, tous les natifs savent reconnaître une empreinte et peuvent suivre presque en courant une piste. C'est à ces derniers qu'il se confia, et son premier associé fut un Hottentot répondant au nom de *Cigare*.

Mais avant de commencer des explorations sérieuses, une démarche préliminaire était nécessaire : il fallait aller trouver le chef reconnu du pays dans lequel on voulait s'aventurer et obtenir de lui l'autorisation de chasser sur ses terres.

Le territoire qui forme aujourd'hui le domaine de la *Chartered* reconnaissait à cette époque deux souverains indigènes, particulièrement puissants, les écrivains anglais nous représentent l'un comme un bon génie, l'autre comme l'esprit du mal. Le premier, Khama, établi dans le nord du Beshuanaland jusqu'au Zambèze, l'élève des missionnaires anglicans, le protégé de la reine d'Angleterre, avait doté son peuple de lois inspirées par ses protecteurs et de vêtements fournis par leurs manufactures. Le second, Lobengula, cantonné plus à l'est, laissait bien les apôtres du christianisme pénétrer chez lui et les commerçants anglais y trafiquer, mais il entendait rester seul maître sur ses domaines et, si bon lui semblait, libre de se promener tout nu à la tête de son peuple. Celui-là, du reste, jouissait, il faut bien en convenir, d'une assez mauvaise réputation. Nous avons, ailleurs, raconté la manière dont ses ancêtres, à la tête des Matabèlés, s'étaient établis dans le pays, refoulés au delà du Limpopo par les Boers, dévastant tout sur leur passage, massacrant et pressurant les tribus indigènes qui leur avaient cédé la place et que les Anglais ont désignées du nom générique de Machonas, nom dont on ne s'explique guère, semble-t-il, la raison d'être ni l'étymologie, puisque, d'après M. Selous, il n'est pas même compris par ceux qu'il désigne.

Khama avait bien reçu notre héros, Lobengula lui fit un accueil quelque peu narquois.

« Que viens-tu faire ici? » lui demanda-t-il par l'intermédiaire d'un vieux trafiquant qui servait d'interprète.

Selous ayant répondu qu'il venait chasser les éléphants, le roi se mit à rire.

« Toi! chasser les éléphants! Mais tu n'es qu'un gamin! C'est la chasse aux steinbocks qui te convient! » (le steinbock est la plus petite gazelle de l'Afrique du Sud), puis il lui tourna le dos et se retira, les noirs de sa suite criant : Ho! ho! sur son passage et récitant à sa gloire des litanies telles que celles-ci : « Prince des Princes! Rejeton de la Vache nègre! Eléphant noir! » etc., etc.

Un jour ou deux plus tard, le jeune chasseur revient à la charge. Lobengula éclate encore de rire : « Mais, mon petit ami, lui dit-il, ce n'est pas toi qui chassera les éléphants, ce sont les éléphants qui te chasseront! Au surplus, va où bon te semble et essaye ce que tu pourras faire! »

Sur la remarque que le roi ne permettait la chasse que sur certains points et sur la prière d'indiquer les points sur lesquels sa permission s'étendait :

« Oh! tu peux aller où tu voudras! Tu n'es qu'un gamin! »

C'est sur ses paroles flatteuses pour un Nemrod de dix-neuf ans que se termina l'entretien.

Le premier des deux volumes qu'a publiés jusqu'à présent M. Selous est uniquement consacré aux incidents cynégétiques qui suivirent cette entrevue. Rien n'est plus monotone, il faut l'avouer, que ces récits. La conquête de l'ivoire est l'objectif presque unique de celui qui doit se faire un revenu de la vente des produits de sa chasse, et la destruction des éléphants se poursuit pendant quatre cent quarante-trois pages. En les lisant, on éprouve à peu près la même impression qu'éprouve le visiteur des fameuses fabriques de conserves de Chicago, voyant tuer à coup de fusil, du haut d'une passerelle, des milliers de bœufs introduits dans un couloir d'usine.

Le sentiment du danger disparaît. Voir fuir devant l'homme ces immenses pachydermes surprend un peu, je dirai presque désappointe. On s'étonne que, pour réussir à les approcher, il faille prendre le vent, étouffer ses pas, comme si l'on voulait brûler un lapin assis sur son derrière au coin d'un bois. Il en est ainsi pourtant, et les plus terribles animaux, le lion compris, semblant reconnaître la supériorité de la race humaine, en évitent avec soin le contact, sauf dans les rares exceptions où la faim, l'amour ou la douleur, les trois grands mobiles de la nature animale, leur inspirent un moment de rage ou de folie susceptible de leur faire braver le roi de la création.

Nous ne trouvons guère dans les minutieux comptes-rendus de la mort de centaines d'éléphants expédiés par M. Selous que deux ou trois circonstances pendant lesquelles le lecteur puisse trembler pour son héros. Nous apprenons en revanche les précautions qu'il faut prendre. Il faut éviter de tirer sur un troupeau qui vous fait face, car, dans le premier mouvement d'épouvante, ne sachant d'où vient le danger, il peut s'élancer sur vous et vous fouler aux pieds. Il est imprudent de suivre de trop près dans la jungle un animal blessé, car on peut se trouver sous ses terribles défenses et sa trompe, plus terrible encore, presque sans s'en apercevoir...

Un jour pourtant, M. Selous, malgré toutes ses précautions, faillit perdre la vie. C'était la première fois qu'il s'essayait à poursuivre à cheval ses énormes victimes. Jusque-là, il s'était aventuré sur les bords du Zambèze, dans des contrées infestées par une mouche, la mouche *Tsetsé*, dont la piqûre est mortelle pour le bétail, et il avait dû laisser derrière lui ses animaux de selle et de trait et se contenter de chasser à pied. Nous lui laisserons la parole pour raconter cet incident.

« Je dois noter que ce jour-là je montais un vieux cheval en très mauvaises conditions que m'avait cédé Wood, le mien étant devenu boiteux deux jours auparavant, et je dois ajouter que tous nos chevaux avaient été sous le harnais tout le long du jour sans une goutte d'eau pour étancher leur soif.

« Nous venions de galoper quelque temps en suivant des traces d'éléphants, quand nous découvrîmes subitement tout le troupeau réuni à quelque distance de deux bêtes un peu à l'écart. Il s'avançait en masse profonde sur une légère déclivité bordant un cours d'eau à sec, et comme la contrée était peu boisée, nous les voyions admirablement. Il y avait environ soixante à soixante-dix têtes, et c'était un beau spectacle, inoubliable, que celui présenté par un si grand nombre de gigantesques animaux progressant avec lenteur et majesté. Pourtant, comme il nous restait tout au plus une heure avant le coucher du soleil, nous avions peu de temps à perdre en admiration et nous piquâmes des deux, traversant le lit du torrent et passant à 140 mètres des deux éléphants séparés du groupe sans qu'ils prissent garde à nous. Bientôt le troupeau nous aperçut et s'ébranla, compact, à une allure étonnamment vive, soulevant un nuage épais de poussière et, dans sa confusion, renversant une bête toute jeune qui dut être foulée aux pieds et à moitié suffoquée, car elle ne se remit sur ses pattes qu'après le passage du bataillon et s'enfuit dans une direction opposée.

« Nous galopâmes le long de la colonne, à une centaine de mètres de l'avant-garde criant de toutes nos forces pour la faire

tourner en cercle et la fatiguer avant de tirer. Bien que j'eusse déjà tué beaucoup d'éléphants, comme je n'avais encore chassé qu'à pied dans des régions infestées par la mouche *Tsetse*, je n'avais aucune expérience de la chasse à cheval. Mes amis m'avaient recommandé de ne mettre pied à terre sous aucun prétexte, et de faire feu de dessus ma selle, car, si j'étais chargé par un éléphant, je n'aurais pas le temps de remonter. Je m'efforçai donc de suivre leur conseil; mais mon cheval, malheureusement pour lui, ne voulait pas garder l'immobilité, et, chaque fois que je lâchais les rênes, il avançait de quelques pas, me mettant dans l'impossibilité de viser. Voyant que si je continuais ainsi je reviendrais bredouille, je me décidai à faire autrement, je dépassai au galop l'animal de tête; puis, sautant par terre, je lui envoyai une balle au défaut de l'épaule quand il arriva près de moi. Il courut encore une centaine de mètres, puis tomba mort. Je tirai ensuite cinq coups de fusil à une belle femelle et à un autre jeune mâle, que je tuai tous deux. La quatrième pièce que j'atteignis fut un mâle avec des défenses pesant au moins 35 livres, celui-ci me coûta six balles et me donna la chasse d'une façon inquiétante, car mon cheval était déjà épuisé; furieux, il me poursuivit en poussant des cris aussi stridents que le sifflet d'une locomotive, et comme je ne pouvais parvenir à mettre ma monture au galop, s'il n'eût pas été si dangereusement blessé, il aurait eu raison de moi.

« Au moment où il tomba, Wood et Cross arrivèrent poussant devant eux ce qui restait du troupeau. Les pauvres éléphants étaient déjà complètement harassés, lançant de l'eau sur leur corps échauffé, se mouvant lentement, se jetant à droite, puis à gauche à chaque balle qui les atteignait. Beaucoup s'étaient échappés par groupes de deux ou trois, et comme nous avions choisi les meilleurs pour les abattre, il n'en restait plus que fort peu dignes d'un coup de fusil. Mes amis avaient brûlé presque toutes leurs cartouches, j'en avais encore treize, car je n'avais pas commencé aussi tôt qu'eux, en raison des façons faites par mon cheval, aussi me préparai-je à faire bon emploi des munitions qui me restaient. Je choisis pour cinquième victime une femelle superbe et la tirai au-dessous de l'épaule, elle quitta le troupeau et marcha lentement à l'écart. Je me précipitais sur ses traces quand tout à coup elle tourna court et me fit face avec les oreilles déployées et la tête haute. Mon cheval était maintenant si fatigué qu'il se tenait suffisamment tranquille, je rassemblai donc mes rênes, et fis feu de dessus ma selle. Mon projectile frappant entre l'épaule et le cou empêcha l'éléphant de me charger. Il recula de quelques pas, frappa ses joues de ses oreilles puis revint sur moi. Je venais de

retirer de mon fusil la douille vide et étais sur le point de glisser dans le canon une cartouche neuve quand je remarquai son aspect farouche. Il n'était plus qu'à trente pas. Je ressaisis ma bride, fis tourner vivement mon cheval, et me tins prêt à prendre le galop si j'étais poursuivi. Je tenais encore mon fusil ouvert quand je vis arriver mon adversaire. Plongeant mes éperons dans le ventre de ma bête, je cherchai à l'enlever, mais elle était tellement fourbue qu'elle ne put prendre que le pas, et, tout au plus, ébaucha un petit galop quand l'éléphant fut sur nous. J'entendis deux cris stridents et rapides au-dessus de ma tête, j'eus le sentiment que c'en était fait de moi, puis tout à coup monture et cavalier, tout fut projeté par terre.

« Etourdi d'abord par la violence du choc, la première sensation que je perçus fut une violente odeur d'éléphant, je compris en même temps que je n'étais pas blessé et que j'avais encore quelque chance de m'en tirer. Mon corps était comprimé contre le sol de telle manière que je ne pouvais dégager ma tête. J'y parvins cependant par un violent effort et me jetai sur le côté, appuyé sur les mains. Dans cette position, je voyais les deux jambes de derrière du pachyderme m'entourer comme deux piliers. Il était tombé sur les genoux, la tête et les défenses appuyées par terre, et j'avais été pressé sous sa poitrine, mais heureusement derrière ses pattes de devant. Je me retirai vivement et sautai sur mes pieds, en ayant assez des éléphants pour quelque temps. Je gardai pourtant assez de présence d'esprit pour ne pas courir trop vite et pour épier par dessus mon épaule tous les mouvements de mon adversaire, réglant les miens sur les siens. Il s'était relevé et me regardait les oreilles dressées et la tête haute, s'avançant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, je l'évitais en faisant l'évolution contraire, enfin je gagnai l'abri de quelques arbrisseaux et respirai plus librement.

« En arrivant progressivement au sommet d'un petit plateau, j'aperçus enfin un des Cafres qui portaient nos fusils et qui passait à quelque distance. Je l'appelai, et avec lui je retournai vers mon persécuteur. A cinquante pas, une balle l'abattit enfin, puis je retrouvai mon cheval que je croyais mort, mais qui s'était remis sur ses jambes, saignant d'une profonde blessure à la croupe, enfin ma selle dont la sangle était cassée, et mon fusil plein de sable, furent ramassés un peu plus loin, et je pus rejoindre mes compagnons. »

Cet épisode émouvant nous indique comment, à cette époque, sur les bords du Zambèze, on pouvait faire, à la chasse aux éléphants, ce que les Parisiens d'aujourd'hui appelleraient un joli

tableau. Par malheur, les chasseurs du Zambèze ne suivent pas l'exemple des chasseurs des bords de la Seine, en repeuplant de gibier les contrées qu'ils dévastent. Aussi, après un certain temps de destruction, le gibier se fait-il rare, et cela se comprend facilement si l'on songe à l'intensité de cette destruction. M. Selous nous apprend que, pour ses débuts, en 1872, en quatre mois, il a tué, lui seul, 42 éléphants; son associé Wood, 50; et ses Cafres, 40 : soit 92 pièces en un tiers d'année. Si l'on calcule qu'il a chassé de la même manière pendant huit ans, qu'un grand nombre de ses compatriotes, un nombre plus grand encore de Boers, et pas mal d'indigènes auxquels on avait remis des fusils, se sont livrés pendant la même période aux mêmes hécatombes, on ne s'étonnera guère de lui voir confesser avec douleur, en 1880, au commencement de son second volume, que le temps est passé où l'on pouvait se livrer fructueusement à la chasse aux éléphants au nord du Transvaal. Un moment, il pense à déposer son fusil et à se livrer paisiblement à l'élevage des autruches, mais bientôt la nostalgie de la brousse le reprend; un syndicat se forme au Cap pour l'aider à reconstituer ses équipages; le Britisch Museum et le Museum de la colonie lui demandent des espèces rares, et le voilà reparti pour les contrées qu'il affectionne.

Rien, en effet, n'est plus passionnant que cette vie de coureur des bois sur le terrain qu'il parcourt. Ecoutons lord Randolphe Churchill nous la décrire.

« Pendant l'hiver, de mai à septembre, le climat de ces régions est absolument délicieux, les risques de fièvre fort minimes. L'air de la brousse est vivifiant, le paysage plein d'attrait, l'existence du chasseur calme et saine... Le sommeil le plus profond, l'appétit le plus aiguisé, la tête libre, les nerfs reposés, les muscles et les poumons en aussi bon état qu'après un automne passé dans les Highlands, procurent des jouissances auxquelles notre jeunesse dorée de Londres est absolument étrangère. Toutes sortes de perspectives étranges au milieu des forêts, tous les caprices et les beautés d'une nature sauvage charment les yeux et tentent l'imagination. Il n'y manque même pas le stimulant du danger. Le lion et le léopard sont des animaux dont la fréquentation exige de l'adresse, de l'expérience et du courage. On rencontre fréquemment des serpents très venimeux, souvent de grande dimension; les chutes de cheval, quand on galope furieusement dans les maquis ou dans les plaines, sont à chaque instant à redouter, et celui qui se figurerait qu'une chasse à l'antilope est un amusement innocent, n'a qu'à venir passer trois ou quatre semaines ici pour se désabuser. Quant au gibier? Quelle profusion! quelle variété! quelle taille! quelle beauté!

On ne saurait rien imaginer de plus ravissant, tout en étant plus sauvage, que l'aspect d'une harde d'antilopes rouannes, de *harte-beests* ou de *quaggas*, galopant à travers la forêt. Rien de plus excitant que la poursuite. Dès qu'on entrevoit les animaux dans le bois, déjà souvent on peut leur envoyer une balle; puis, sautant à cheval, et chargeant son arme au galop, laissant sa monture chercher sa voie du mieux qu'elle peut à travers les arbres, les branches, les racines et les trous, on cherche à gagner de vitesse les fugitifs : aussitôt à bonne portée, on bondit plutôt qu'on ne descend sur le sol, on tire ses deux coups avec toute la rapidité et la précision possible, puis on s'élance en selle de nouveau et l'on franchit de plus belle collines, rivières et vallons jusqu'au complet épuisement du cheval et du cavalier. Les bonnes occasions ne se présentent pas tous les jours, pas plus qu'à la chasse au renard ou à la pêche du saumon. Le chasseur peut chevaucher pendant des heures et des lieues dans le pays le plus giboyeux sans arrêter ses regards sur aucun être vivant; mais dès que la chance revient, on entre dans une période d'exaltation qui laisse des souvenirs pour l'existence entière. Alors tous les incidents qui accompagnent la chasse, le cadre du tableau, le départ matinal, les colorations de l'aurore, le soleil se levant dans sa gloire, l'air frais des premières heures, enfin le retour au camp des veneurs las, mais pleins d'entrain, le bain, le repas du soir dévoré avec un appétit et une sensualité que seul le chasseur africain peut connaître, les feux du campement, une bonne pipe, les discussions sur le sport de la journée, les histoires cynégétiques, l'absence de crainte de pluie et d'appréhension du mauvais temps, tout cet ensemble forme une accumulation et une intensité de plaisirs humains tels que la perspective même des joies du paradis ne saurait en faire rêver de pareils. Et cette vie d'aventure menée pendant des mois entiers ou seulement par intervalles n'est point une existence inutile, frivole et stupide, surtout si on veut bien la comparer à la manière de tuer le temps, si familière au plus grand nombre des jeunes Anglais qui jouissent des dons de la fortune. Le sportsman intelligent et observateur peut y étudier la nature sous toutes ses formes, apprendre à connaître les hommes sauvages et les bêtes de leurs bois, acquérir la notion de langues nouvelles, noter et divulguer par ses écrits les coutumes et les usages, rencontrer sur sa route des personnages intéressants, former des amitiés solides, mûrir, aguerrir son esprit, son corps par la traversée de vastes solitudes, par les nombreux incidents des voyages, de la bonne et de la mauvaise fortune, les surprises, les difficultés, les adversités et les périls, et je considère comme certain que, neuf fois sur dix, un

jeune Anglais, après avoir mené pendant six mois la vie du chasseur en Afrique, vaudra cent fois mieux que le jour de son départ. »

Il est impossible de peindre avec plus d'enthousiasme et de feu les charmes de l'existence à laquelle M. Selous ne se résolut point à renoncer. Cette fois, si nous le suivions, il ne nous ferait plus assister à la chasse de l'éléphant, mais à la poursuite de gibiers plus variés, nous apprendrions le nom de centaines d'espèces différentes d'antilopes, le magnifique koudou, cerf de l'Afrique Australe, l'antilope noire, rouanne, situtunga, etc., d'innombrables variétés de gazelles, le springbock, le rheebock, le steinbock, etc., puis nous rencontrerions sur sa route l'élan, le rhinocéros noir et le rhinocéros blanc, l'hippopotame, dont Lobengula n'admet la destruction qu'en cas de nécessité absolue, le buffle, enfin, les fauves, tels que le léopard et le lion... Mais il est temps de retracer des épisodes plus curieux de la vie de notre héros. Nous allons le voir aux prises avec l'homme, et il va nous révéler quelques détails de son existence plus intéressants, parce qu'ils se trouvent mêlés à des incidents qui appartiennent désormais à l'histoire de l'Afrique Australe.

III

Pendant que M. Selous parcourait les vastes espaces compris entre le Limpopo et le Zambèze, de graves événements se passaient derrière lui dont il devait avoir connaissance, mais dont il a négligé de nous entretenir. Sur la carte de l'Afrique Australe, la couleur qui marque la limite des possessions anglaises s'étendait comme une tache d'huile, le Beshuanaland était dépassé, le Transvaal était envahi; déjà des esprits aventureux songeaient que le Limpopo devenait une limite insuffisante; déjà, peut-être, ce fleuve eût-il été franchi à son tour si la révolte des Boers, en 1881, en rendant à ce petit peuple son indépendance, et en attirant d'un autre côté l'attention des hommes d'Etat de la Grande-Bretagne, n'eût enrayé pour un temps l'ardeur des *partisans de la plus grande Angleterre*. Mais l'œuvre de pénétration des contrées indépendantes du Continent noir, l'infiltration goutte à goutte de l'élément anglo-saxon dans les couches indigènes continuait sans désemparer. Cette infiltration suit une progression constante et s'opère à peu près toujours de la même manière. Aussitôt qu'un grand voyageur, comme Livingstone, appelle l'attention sur une région nouvelle, les Sociétés de Londres pour la propagation de l'Evangile s'émeuvent, on réunit des fonds pour expédier des missionnaires, et ceux-ci se répandent dans le pays vierge, avec leurs femmes et leurs enfants, en apprennent la langue et les mœurs, et

tout en convertissant ou cherchant à convertir les indigènes, forment pour les besoins de leur subsistance un établissement agricole et commercial dont leurs fils seront les héritiers naturels. Telle est la première semence de colonisation. Bientôt l'école s'ouvre à côté du presbytère et les petits indigènes reçoivent les premières notions de la pudeur, les premiers enseignements du christianisme, en même temps qu'ils apprennent que la reine d'Angleterre commande à un peuple puissant, et que les manufactures anglaises procurent tout ce dont la nature humaine peut avoir besoin.

De son côté, l'explorateur, moitié trafiquant, moitié chasseur, qui se lance à l'aventure, partout où il peut gagner quelque argent, vient vite donner la démonstration du dernier précepte. Il apporte tout ce qui peut flatter la cupidité naïve de ces peuplades en enfance et n'hésite même pas à leur vendre de mauvaises armes et de la poudre dont ils feront tôt au tard usage contre leurs initiateurs. Enfin, toute une classe de sportsmen cherchant des émotions plus vives que celles de la chasse au renard, jouissant de grandes fortunes, amoureux d'inconnu, d'aventures et de beaux coups de fusil, pénètre à son tour dans ces vastes solitudes où le fauve, le pachyderme et la charmante antilope promettent un sport attrayant et plein d'imprévu.

Petit à petit, grâce à cette diversité d'informateurs, la topographie du pays est mieux connue, l'ethnographie se précise; on sait que tel chef sera maniable et les faveurs du gouvernement de Londres lui prouvent bientôt que le recours au protectorat est pour lui la politique la plus sûre, que tel autre chef, moins bien disposé, accorderait pourtant certaines concessions et qu'on pourrait trouver chez lui des richesses de telle nature à exploiter : des compagnies commerciales ou industrielles commissionnent des délégués pour entamer des négociations avec le roitelet nègre. Le roitelet, séduit par les perspectives brillantes qu'on lui fait entrevoir, pose sa croix sur un traité dont il entend le plus souvent se réserver tous les avantages. Mais il est vite désabusé. Derrière le contractant se dresse la puissance qui fait respecter les contrats de ses nationaux et si le conflit éclate..., la suite est facile à prévoir.

Nous allons voir, en suivant M. Selous, toute cette gradation de faits se développer dans les régions qu'il parcourt.

Lors de ses premières pérégrinations, les missionnaires sont à l'œuvre déjà. Le roi Khama est protégé, Lobengula en butte aux sollicitations des demandeurs en concession. Ce dernier, toujours méfiant, envoie deux de ses officiers en Angleterre, s'assurer s'il y a bien véritablement là une reine telle qu'on la lui dépeint [1]. Les

[1] *Matabeleland*, par le capitaine Norris Newman, p. 22.

chasseurs trafiquants et les chasseurs sportsmen parcourent le pays. M. Selous en rencontre souvent et lui-même va prendre le premier rôle parmi ces agents d'exploration. Il nous fournit des notions intéressantes sur le pays situé entre le Limpopo et le Zambèze et sur les tribus qui l'habitent. Il a visité les fameuses chutes du dernier de ces cours d'eau à Victoria, chutes qui ne sont comparables qu'à celles du Niagara. Il a porté ses pas sur les ruines de Zimbabwe, et il contredit hardiment les hypothèses des savants qui ont écrit sur ces restes d'édifices d'un peuple civilisé, mystérieux et disparu; enfin, il pousse des pointes hardies dans toutes les directions et traverse plusieurs fois le Zambèze. Il songe même à gagner l'Afrique centrale sur l'appel d'un missionnaire qu'il a connu dans ses voyages, mais une aventure épique le force à rebrousser chemin.

Il est attaqué par surprise, au milieu de la nuit, dans son camp, par la population d'un village qui, depuis trois jours, lui montrait les meilleures dispositions, et il ne doit son salut qu'à une fuite rapide qui le sépare de ses compagnons. Ayant à peine eu le temps de prendre sa carabine, ne possédant que quatre cartouches et à demi vêtu, il est obligé de commencer, seul, à travers la brousse, une longue retraite pleine de dangers.

« Je me glissai, nous dit-il, dans les hautes herbes en sifflant doucement dans l'espoir que je serais entendu de quelques-uns de mes hommes, mais nul d'entre eux ne me répondit et j'en conclus que ceux qui n'avaient pas été massacrés devaient s'enfuir au plus vite, profitant de l'obscurité pour mettre, avant le jour, le plus d'espace possible entre eux et Minenga. Je pensai que ce que j'avais de mieux à faire était de les imiter; de plus, je supposai qu'ils se dirigeraient vers le sud à travers la brousse, évitant les sentiers frayés et les habitations, que le premier village dans lequel ils oseraient se montrer serait, vraisemblablement, celui de Monzi, où nous avions été très bien accueillis, et je me résolus, en conséquence, à tâcher de les y précéder.

« Dans ma ceinture, j'avais un couteau, une boîte d'allumettes et ma montre. Je vis, à la lueur des étoiles, qu'il était onze heures. Avant tout, il me fallait traverser la rivière Magoi-ee, et je dus faire un grand détour pour éviter les huttes des natifs, me tenant toujours caché dans les hautes herbes jusqu'à ce que j'eusse atteint la rive. En m'approchant prudemment du gué, j'entendis parler à voix basse et compris qu'il était gardé, je m'éloignai donc de trois cents pas et me décidai à passer à tout risque. Le bord était couvert de roseaux, et quand je les eus traversés, je trouvai une berge perpendiculaire entre ma personne et une eau noire, que je

savais être pleine de crocodiles. Comme cette eau paraissait profonde, je me déshabillai pour ne pas mouiller mes vêtements. Je liai ceux-ci avec mes souliers, les laissai sur la berge, puis, tenant en l'air, de la main gauche, mon fusil et mes deux ceintures, je me laissai glisser dans la rivière. Etant bon nageur, je fus vite de l'autre côté, mais là, j'eus quelque difficulté à sortir de la vase, et à peine y eus-je réussi que je posai dans les roseaux les objets que je portais, et retournai chercher mes habits. Après ce second passage, je montai sur une de ces hautes fourmilières qui prennent, dans l'Afrique du Sud, l'aspect de monticules et jetai un long regard sur le pays. Les Mashukulumbwes avaient allumé un grand feu à la lueur duquel ils se partageaient mes dépouilles. Je tournai le dos à ce spectacle mélancolique et, me guidant sur la Croix du Sud, qui était alors sur son déclin, je commençai mon voyage solitaire.

« La nuit était très froide et tous mes vêtements consistaient en un léger veston et en une paire de culottes coupées au-dessus des genoux, laissant la jambe nue. Je marchai vivement vers le sud jusqu'à quatre heures du matin, toujours au milieu d'une herbe longue et entremêlée, à travers laquelle il était très fatigant de se frayer un chemin. Je me sentis alors tellement pénétré par le froid, que j'allumai du feu et m'assis à côté jusqu'au lever du soleil.

« Je n'entendis pas de lion cette nuit-là, bien que les lions pullulent dans ces parages, mais les hyènes ne cessèrent de gémir autour de moi. Aux premiers rayons de l'aurore, je poursuivis ma fuite et j'atteignis vers le milieu du jour le mont Karundu. Je pensais y trouver Paul Charley ou l'un de mes serviteurs, car ç'avait été une de nos dernières étapes; mais, après avoir jeté d'une éminence un long regard sur la plaine, je ne pus découvrir âme qui vive; alors, me couchant à l'ombre, près d'un sentier frayé, je résolus d'attendre l'obscurité pour reprendre ma course. Bien que je visse beaucoup de gibier, je n'osais tirer, car j'étais encore trop près de Minenga.

« Tout à coup j'entendis un bruit de voix et pensant que c'étaient mes hommes, je fus sur le point de crier pour attirer leur attention. Heureusement la réflexion m'en fit abstenir et je fis bien, car bientôt deux têtes apparurent au-dessus de la prairie et leurs cheveux relevés en cône pointu m'apprirent que j'avais affaire à deux indigènes du pays. Ils portaient sur l'épaule gauche leur assortiment ordinaire de ces longues sagaies qu'ils ont l'habitude de lancer sur leur ennemi, et ils en tenaient une de la main droite, tous prêts à en faire usage. Ils discutaient évidemment la nature des empreintes laissées par mes souliers sur le sable mou du

passage qui conduisait de notre ancien camp à la rivière. Heureusement ils étaient en défaut, car j'avais marché sur le roc pour éviter de laisser des traces. Avec ma carabine et quatre cartouches j'en aurais eu facilement raison, mais l'un des survivants aurait pu prendre la fuite et alarmer la contrée. Je les voyais si bien, qu'un instant je crus impossible qu'ils ne m'eussent pas aperçu. Par bonheur il n'en fut rien et ils s'éloignèrent bientôt en retournant sur leurs pas. Je m'élançai alors d'un autre côté et repris ma direction première.

« Je n'avais rien mangé depuis vingt-quatre heures et commençais à me sentir affamé. Je résolus donc de tuer le premier animal que je rencontrerais sur ma route, et je tombai sur une antilope *wildbeest* que j'eus la chance d'abattre avec une seule balle. Je la dépeçai, en fis rôtir un quartier pour apaiser ma faim et, chargeant sur mon dos une bonne provision de venaison, je repris ma course.

« La nuit vint. Le sommeil, l'épuisement et la soif, me déterminèrent alors à une action hardie. Comme j'étais arrivé assez près de Monzi et très loin de Minenga, j'entrai dans un village et tâchai de me faire comprendre d'un homme ayant une attitude assez suspecte, mais qui me donna de l'eau pour boire, et je m'assis auprès d'un feu qui brûlait auprès de sa hutte. Tout semblait tranquille et les habitants endormis. J'avais l'intention de rester éveillé, de me reposer une heure ou deux, puis de me remettre en route, mais, engourdi par la fatigue, je tombai bientôt dans un profond sommeil. Je ne sais pas au juste le temps que dura cet engourdissement, mais je m'éveillai brusquement, entendant deux indigènes parler autour de moi. Je ne les comprenais que fort peu et pus à peine m'en faire entendre. Nous étions occupés à ce colloque, lorsque je sentis qu'un troisième venait par derrière. Me retournant brusquement, je lâchai mon fusil et prestement l'un de mes interlocuteurs, m'enlevant mon arme, rentra dans sa hutte et me mit en joue. Je n'eus que le temps de bondir dans l'obscurité pour éviter le coup, mais j'eus la présence d'esprit de saisir le morceau de viande que je portais avec moi, et je gagnai la brousse aussi vite que je pus. Ma situation, qui n'avait rien de particulièrement enviable jusqu'à ce moment, devenait lamentable. Sans armes, j'étais à la merci du premier sauvage qui aurait voulu m'attaquer, et incapable de me procurer de la nourriture... »

C'est en cet état de dénuement qu'il parvint toutefois à gagner Monzi. Là il fut encore expulsé du village, mais il touchait au terme de ses épreuves.

Il rencontra bientôt un chef indigène qu'il connaissait, ce chef lui donna de la nourriture et des guides : il rejoignit enfin quel-

ques-uns de ses serviteurs et put regagner les rives du Zambèze, où il nous apprend l'existence d'une mission protestante française, dirigée par MM. Coillard et Jeanmairet.

IV

Nous sommes déjà en 1888. Lord Salisbury vient de déclarer que la sphère d'influence anglaise s'étend sur le pays des Machonas. En effet, les événements se sont précipités. Lobengula s'est laissé convaincre d'accorder à MM. Rudd, Maguire et Thompson une concession pour la recherche de l'or dans le pays dont il s'agit, et la *Chartered* va naître. La tache d'huile s'étend sur la carte de l'Afrique Australe. Toutes les contrées que vient de parcourir M. Selous seront à des titres divers soumises à l'action de la Compagnie. Nul mieux que lui ne sait le parti qu'on peut en tirer. La veille du jour où la couronne d'Angleterre octroyait une charte à M. C. Rhodes et à ses associés, il écrivait à son syndicat du Cap pour lui développer tout un programme d'action à recommander aux organisateurs de la nouvelle Société. Lobengula est évidemment le principal obstacle à l'expansion anglaise. Ses hésitations, ses méfiances, son autocratie, créeront des difficultés toujours renouvelées. Mais M. Selous sait fort bien que si Lobengula commande à un peuple de conquérants établi au centre de l'espace compris entre le Limpopo et le Zambèze, toutes les régions de l'Est et du Nord-Est ont échappé jusqu'ici à sa domination, et que ces régions sont occupées par une foule de tribus distinctes, sans cohésion, portant chacune un nom différent, bien que les Anglais en aient désigné l'agglomération sous le nom générique de *Machonas* (qui n'a d'équivalent dans aucune de leurs langues); que ces tribus sont pacifiques, industrieuses (puisqu'elles savent travailler le fer) et très épouvantées par les incursions de leurs belliqueux voisins, les Matabélés; que le pays qu'elles occupent est sain, tempéré, largement irrigué et beaucoup plus propre à la colonisation européenne que le centre de l'Afrique; que si donc on parvenait à l'atteindre en tournant les possessions de Lobengula et en bravant les prétentions de ce tyran nègre à la souveraineté, on ouvrirait un champ illimité aux entreprises agricoles ou minières des sujets de la Grande-Bretagne.

Il ne se contente pas d'écrire, il va voir, à Kimberley, le fondateur de la *Chartered*, et M. C. Rhodes le fascine comme il sait fasciner tous ceux qui l'approchent par la netteté de ses vœux et son esprit de décision. Les idées de M. Selous sont appréciées, et l'exécution en est fixée à l'année 1890. Entre temps, M. Rhodes fait approuver ses projets par sir Henry Loch, le haut commissaire de

la reine dans l'Afrique du Sud. M. Selous sera le guide de l'expédition. Le premier acte doit en être l'ouverture d'une route carrossable partant des domaines de Khama et longeant la frontière méridionale des Matabélés sans passer à moins de 150 kilomètres d'aucun de leur village, puis s'élevant au nord-est pour gagner la rivière Mazoe et le Zambèze.

Il faut s'attendre à être attaqué en route par ceux dont on brave l'ambition. On use d'abord de diplomatie, le docteur Leander Jameson, le futur envahisseur du Transvaal, qui connaît Lobengula, qui a su captiver ses bonnes grâces, est député à Buluwajo. Il obtient une promesse vague de laisser tracer la nouvelle voie. Mais M. Selous tient à s'assurer par lui-même des dispositions du potentat noir. Il se fait accompagner par un vieux résident qui est bien le type le plus accompli du fils de missionnaire auquel nous avons déjà fait allusion. M. Edwards, plus connu sous le nom du *bon vieux Sam*, est un dictionnaire vivant de toutes les notions relatives au sport et aux voyages dans l'intérieur; il a grandi au

milieu des indigènes et parle leurs langues aussi bien que l'anglais. Il a jadis accompagné le révérend Moffat dans une mission auprès du père de Lobengula, le conquérant de ces contrées; il a guidé le fameux classeur Fred Green et a fréquenté les naturalistes suédois Andersen et Wahlberg, il a dirigé l'exploitation des mines d'or de Tati. C'est un intermédiaire inappréciable, car les natifs aussi bien que les Boers et tous les blancs de la contrée le connaissent et l'affectionnent. Néanmoins Lobengula reste indéchiffrable. Il se retranche derrière l'affirmation que la meilleure route pour parvenir aux pays des Machonas doit traverser ses domaines, et derrière la prétention qu'il émet de traiter directement avec M. Rhodes. On prévoit qu'il veut rompre et on se décide à faire sans lui et même malgré lui.

Une forte colonne est massée à Macloutsie, frontière du protectorat du Beshuanaland et du territoire du roi Khama, l'ennemi des Matabélés, qui prête à l'expédition un concours indispensable au succès, car il fournit les porteurs et les travailleurs. Trois compagnies de pionniers montés, militairement organisés, et cinq détachements de la police de la Compagnie à Charte composent la force armée. Deux de ces derniers détachements garderont la base d'opération. Le colonel Pennefather commande en chef.

Mais laissons M. Selous nous raconter lui-même ses faits et gestes, en nous contentant d'abréger son récit.

« Au mois de juin, le général Methuen vint nous inspecter, et, l'inspection ayant donné des résultats satisfaisants, les pionniers et les cinq détachements de police avancèrent de concert, le long du nouveau tracé, vers la rivière Tuli. Là, nous fûmes rejoints par une petite troupe de Matabélés apportant une lettre au chef des hommes blancs. L'objet de cette lettre était de signifier à celui-ci qu'il n'y avait pas de route passant autour des domaines de Lobengula, et que s'il voulait en faire une, s'il franchissait la rivière Tuli, il s'exposerait à de sérieux désagréments. Le colonel Pennefather, commandant militaire, et le docteur Jameson, agent politique, et l'*alter ego* de M. C. Rhodes, répondirent comme il convenait. Mais une terreur profonde envahit aussitôt tous les hommes de couleur, conducteurs de wagons, bouviers, palefreniers, etc., à la pensée qu'on allait oser envahir le pays du roi des Matabélés. Beaucoup désertèrent et, à mon avis, si Khama n'était venu à notre aide en cette circonstance, nous n'aurions pas pu conserver un seul noir, ce qui eût fait échouer misérablement notre entreprise. En effet, au moment où nous atteignîmes la Tuli et où la panique était à son comble, il nous envoya un nouveau contingent de 200 de ses sujets, sous la conduite de son frère favori, Radi-Kladi. Trente-sept

de ces hommes étaient montés; j'en profitai immédiatement pour organiser le service d'éclaireurs qui m'était confié; je les divisai en cinq pelotons commandés chacun par un blanc, choisis parmi les coureurs de frontières. Chaque peloton partait à son tour le matin et galopait à 20 kilomètres en avant ou le long de la colonne en se tenant à distance de la limite des Matabélés. Si nous avions été attaqués, nous aurions ainsi été avertis assez à temps pour prendre nos dispositions.

« Aussitôt après le départ des messagers de Lobengula, j'obtins l'autorisation de passer la fameuse rivière Tuli et de commencer les travaux de la route vers l'est avec une troupe de pionniers. Il était important d'aller le plus vite possible en besogne, car je savais parfaitement que les envoyés du roi mettraient dix jours pour retourner à Buluwajo; que si la guerre était déclarée, il faudrait quelques jours pour réunir l'armée et que cette armée prendrait bien encore dix jours pour nous rejoindre. Je calculais donc que nous avions devant nous vingt-cinq jours pendant lesquels nous pouvions travailler sans opposition et traverser le bas pays dans lequel, les bois étant plus touffus, rendraient plus dangereuse une attaque des Matabélés.

« La première section de la route au delà de la rivière Tuli fut coupée par l'escouade B des pionniers, sous le commandement du capitaine Hoste. Le reste du corps expéditionnaire devait suivre nos traces aussitôt qu'un fort aurait été construit sur une colline dominant le cours d'eau. Le docteur Jameson nous avait accompagnés, bien qu'à mon avis il eût dû rester avec le gros de la troupe, mais la nature de cet homme est si chevaleresque, qu'il était accouru dès qu'il avait pensé que les quarante cavaliers d'avant-garde pouvaient courir plus de danger que les autres.

« Mes pionniers étaient pleins d'enthousiasme, et, le 9 juillet, nous atteignîmes la rivière Umzigwan. Au delà se trouvait le passage le plus difficile, 27 kilomètres d'épaisse forêt sans une goutte d'eau sur le tracé. En un peu plus de deux jours, la tâche fut enlevée, et le soir du second le chariot qui portait notre eau ayant été mis à sec, mes ouvriers souffrirent de la soif. Le 13 juillet, en revanche, nous pûmes nous baigner dans l'Umshabetsi. Un troupeau d'une vingtaine d'éléphants s'y était abreuvés avant nous, mais les ordres très formellement donnés de ne pas tirer de coups de fusil leur sauvèrent la vie.

« Depuis que nous avions quitté le fort Tuli, nous n'avions reçu aucune nouvelle de la colonne. Il est vrai que notre petite avant-garde était capable de tout, composée de jeunes colons très énergiques, pleins de bonne volonté et bien montés. Comme nous nous

trouvions en pays ennemi, nous prenions toutes les précautions nécessaires contre une surprise. Des éclaireurs étaient toujours envoyés en avant, puis, pendant que la moitié des hommes travaillait et nettoyait la route à grands coups de hache, cette première moitié était suivie de près par la seconde conduisant ses chevaux tout sellés et bridés et portant sa carabine et les bandoulières de munitions, de telle sorte qu'une attaque imprévue aurait été repoussée par toute la troupe n'ayant eu qu'à sauter en selle. Chaque nuit le camp était entouré d'une forte palissade de bois épineux et gardé par des factionnaires.

« Le 18 juillet, le corps expéditionnaire nous rejoignit. Comme la colonne composée de plus de quatre-vingts wagons, l'un suivant l'autre, occupait un espace de près de trois kilomètres et demi, il fut décidé qu'à partir de ce point on ouvrirait deux routes parallèles sur lesquelles le convoi s'avancerait, séparé en deux divisions. Enfin, le 1er octobre, nous atteignîmes la rivière Lundi. Jusqu'à ce point, j'avais toujours eu des natifs de la localité pour guider l'expédition, mais là il ne me fallait plus compter que sur mes ressources personnelles. »

Il partit donc à la découverte avec un lieutenant anglais, un jeune Boer du Transvaal, son serviteur hottentot et un éclaireur sujet de Khama pour déterminer la direction qu'il allait falloir donner au nouveau tracé. La contrée devenait montagneuse et la difficulté de s'orienter fut si grande qu'il considéra comme une grâce de la Providence d'avoir pu s'en tirer à son honneur. Aussi appela-t-il cette partie de la chaussée le *Défilé providentiel.* Au débouché fut construit un fort, le fort Victoria, aujourd'hui transformé en une ville. Là, tout danger d'attaque des Matabélés avait cessé, on était trop loin de leur centre d'action; un ultimatum fut pourtant reçu de Lobengula, enjoignant au colonel Pennefather d'avoir à revenir sur ses pas, mais le colonel ne tint aucun compte de cette injonction, et les menaces qui l'accompagnaient ne furent jamais exécutées.

Le 1er septembre, l'expédition parvenait à la source de l'Umgezi et y construisait un troisième fort, le fort Charter; enfin, le 11 du même mois, le drapeau anglais flottait sur un quatrième, le fort Salisbury, qui devait compléter la vaste circonvallation des défenses protégeant la route nouvelle contre ceux qui auraient voulu la détruire.

A Salisbury, on était parvenu au but à atteindre, en plein pays des Machonas; les pionniers se débandèrent et se répandirent sur la contrée, la plupart comme chercheurs d'or (*prospectors*), quelques-uns comme défricheurs et colons agricoles (*squatters*). La voie était ouverte à l'émigration et aux entreprises de la *Chartered.*

M. Selous n'avait pas été jusqu'à Salisbury. Le directeur de la compagnie à Charte, qui était alors M. Colquhoun, l'avait déjà entraîné d'un autre côté. Il s'agissait de conclure un traité avec le chef des tribus de l'Est et du pays des Manicas, très réputé pour ses mines d'or. Or, comme M. Selous était le seul explorateur qui eût parcouru ces régions, il dut guider cette nouvelle expédition sur laquelle il nous donne peu de détails. Nous ne le suivrons donc pas de ce côté. La *Chartered* devait y trouver, du reste, la compétition des Portugais qu'elle bouscula d'abord un peu, mais avec lesquels elle dut compter, et le gouvernement anglais profita de l'occasion pour conclure un accord avec le Portugal, délimitant les sphères d'influence.

V

Le second volume de M. Selous nous mène jusqu'au 17 décembre 1892, époque où son engagement avec la *Chartered* ayant pris fin, il débarqua en Angleterre et s'y reposa quelque temps de ses fatigues. Mais il nous doit un troisième et peut-être un quatrième volume, car nous savons par des livres plus récents et par les journaux que ses aventures ne sont pas finies et qu'il a beaucoup de choses intéressantes encore à nous raconter.

En 1893, en effet, le conflit inévitable qui devait éclater avec Lobengula n'a pas tardé à se produire, et pendant la campagne qui s'en est suivie M. Selous a servi de guide aux troupes réunies par la Compagnie à Charte. Puis Lobengula ayant été chassé de ses États, l'ordre régnant à Buluwajo, il a repris sa vie vagabonde. Pendant les derniers événements du Transvaal, dont son ami le docteur Léander Jameson, a été le héros, nous savons qu'il se promenait dans le Nord, et lorsque la terrible insurrection, dite des Matabélés[1], a commencé, au mois de mai dernier (insurrection sur laquelle nous avons encore si peu de détails), nous savons aussi qu'on l'a, pendant assez longtemps, cru perdu sans retour. Il était séparé des contrées habitées par ses compatriotes par de vastes espaces; ces espaces étaient parcourus par des bandes sanguinaires, et ces bandes étaient implacables pour tous les blancs. Il faut croire que des hommes comme M. Selous se tirent facilement des situations les plus désespérées, car nous avons appris avec plaisir par le *Times* qu'il avait reparu au milieu des siens, et que sans désemparer il s'était remis à servir de guide aux détachements

[1] Bien que j'aie tout lieu de supposer que ce soulèvement ait entraîné contre les blancs tous les noirs de la région, et non pas seulement les Matabélés.

qui s'efforcent encore, à l'heure où nous écrivons ces lignes, de faire la chasse aux bandes insurgées ou de traiter avec elles.

Ce que M. Selous nous a, du reste, raconté dans ses deux derniers ouvrages peut nous servir déjà d'enseignement. Nous y découvrons la manière dont les Anglais procèdent pour former une colonie, et ce qui nous frappe le plus, dans l'étude de ces procédés, ce sont les ressources dont ils disposent en hommes toujours prêts à se lancer sur un continent nouveau. Toutes les classes sont représentées dans cette émigration, et c'est surtout là ce qui fait sa puissance. C'est de l'élite seule qu'on peut obtenir la sûreté des informations, et c'est de la sûreté des informations que dépend l'orientation sagace de la politique. Tous les écrivains nous montrent cette participation des hautes classes de la population anglaise à l'extension coloniale de la Grande-Bretagne. M. Selous n'y manque pas. Il s'écrie :

« Comme un individu, une nation doit, en son temps, vieillir et décliner, et quand, un jour, la passion des aventures s'éteindra dans le cœur des jeunes Anglais, quand le récit de périls et de difficultés péniblement surmontés ne mettra plus leur sang en ébullition, et ne portera plus une forte proportion d'entre eux à délaisser les aises et le confort de leur intérieur, dans leur ville natale, pour chercher fortune sur des rives éloignées et sauvages, alors on pourra dire que la décadence de l'Angleterre aura commencé. Il est hors de doute que comme nation nous avons dépassé la moitié de la vie, mais ce qui est indubitable aussi c'est que nous possédons encore un vaste fond de vigueur et d'énergie. Rien ne m'a plus enthousiasmé que la manière dont j'ai vu de jeunes *gentlemen* anglais ou écossais, parfois officiers de la garde ou d'autres régiments élégants, ayant été élevés au sein de l'opulence et du luxe, se jeter dans les rudes privations de l'existence au pays des Machonas, avec la patiente égalité d'âme et la ferme détermination qui méritent le succès, si elles ne le font pas toujours atteindre. Je n'ai jamais aussi bien compris que le sang des pirates du Nord, excusez mon audace, je veux parler de Witiking..., coulait dans les veines des modernes Bretons. »

Lord Randolph Churchill, qui suivit, en 1891, la route ouverte par l'expédition des pionniers de M. Selous, lorsqu'il rencontra pour la première fois le corps de police militaire du Beshuanaland, fut frappé de sa composition.

« Cette police, nous dit-il, est la plus belle troupe de cavalerie irrégulière qu'on puisse rêver. *Composée d'hommes bien élevés, et parfois de bonne famille*, son entraînement la rend propre à toute espèce de services, lui fait braver toutes les épreuves, rend

toutes les difficultés un véritable jeu pour elle et nulle n'est plus capable d'affronter avec résolution toutes les vicissitudes des marches, des bivouacs et des combats. »

Cette multitude de jeunes gens éclairés, ayant reçu pour la plupart une éducation distinguée, qui se répand sur les colonies naissantes, forme une pépinière dans laquelle le gouvernement anglais n'a plus qu'à puiser plus tard pour trouver des magistrats, des fonctionnaires et des chefs militaires, intègres, connaissant bien le pays, auxquels on pourra confier avec sûreté sa justice, son administration ou sa défense. Leurs récits avidement recueillis, leurs écrits non moins avidement lus par leurs compatriotes, forment l'opinion publique à la saine appréciation des questions coloniales.

Suivre l'exemple de l'Angleterre, pour une nation qui ne possède pas les mêmes ressources en émigrants volontaires, peut constituer un danger. Nous croyons que la plupart des nations de l'Europe ne se rendent pas un compte suffisant de ce péril. La force acquise par un siècle de succès permet à l'Angleterre d'être présente avec ses contingents d'élite sur toutes les parties du globe à la fois sans que sa puissance sur un point donné en soit notablement diminuée. En peut-il être ainsi pour tous les peuples? L'affirmative serait fort aventurée. On a fait une distinction savante entre les colonies de peuplement et les colonies d'administration. Aux dernières, a-t-on prétendu, l'immigration européenne est moins nécessaire..., le commun de l'immigration, d'accord... Mais l'élite, évidemment non! car c'est de la qualité de l'administrateur que dépendra le succès de la colonie, et cet administrateur ne peut se former que sur place.

Aux Indes, en Afrique, la proportion des colons anglais comparée à la population indigène est très minime, c'est parfaitement exact, mais la qualité de quelques-uns a racheté cette infériorité. Dans l'Hindoustan, si des émigrants, comme lord Clive et Warren Hastings, d'abord simples commis de la Compagnie orientale, n'avaient pas dirigé avec la supériorité que l'on sait les opérations de la Grande-Bretagne, est-on bien sûr que ce magnifique domaine n'eût pas échappé aux Anglais? Au surplus, ces considérations ne sauraient sasisfaire les esprits spéculateurs, épris de nouveautés, et une théorie triomphe de toute part : il faut se saisir des possessions lointaines, affirmer son droit de premier occupant et, si l'on ne prend pas date certaine, on risque de trouver toutes les places occupées, interdites aux retardataires.

Et d'abord cette théorie est-elle bien neuve?

Au dix-septième et au dix-huitième siècle, n'a-t-on pas subi les mêmes entraînements? A cette époque, c'était l'Amérique, le nou-

veau monde d'alors, que visaient tous les politiques des diverses puissances maritimes, c'est là qu'ils délimitaient leur sphère d'influence, se partageant sur la carte de vastes espaces, y représentant les bornes de propriétés par des méridiens. Que nous est-il resté, à nous Français, des immenses domaines acquis à cette époque par des traités solennels? Les guerres européennes, nos dissensions intérieures, ont détourné pour un temps l'attention et les efforts de nos gouvernements successifs, et ces domaines ont glissé de nos mains dans celles de nos concurrents plus heureux. L'élément colonisateur ne nous manquait point pourtant en ces temps reculés. Notre civilisation moins grande, notre prospérité économique moins développée, nos lois de succession moins nivelleuses, notre éducation publique moins dirigée vers les fonctions dans lesquelles l'État nourrit son employé, n'avaient pas encore attaché notre population depuis les échelons les plus élevés jusqu'aux échelons les plus bas à cette terre natale dont les attraits détournent aujourd'hui notre génération des aventures qui séduisaient nos aînés; mais cet élément colonisateur était déjà fort inférieur à celui dont pouvaient disposer nos rivaux, et nos colonies, ne sachant par elles-mêmes opposer à l'invasion étrangère une résistance suffisante, ont été perdues dès que la protection de la mère patrie ne s'est plus étendue sur elles d'une manière efficace. En 1713, à l'époque de la paix d'Utrecht, la population blanche totale des colonies anglaises de l'Amérique du Nord ne s'élevait pas à plus de 386 000 âmes. Quarante-deux ans plus tard, en 1755, elle atteignait le chiffre de 1 100 000 habitants. Quant aux possessions françaises, à la première date, elles n'avaient reçu que 20 ou 30 000 colons, et à la seconde 15 ou 20 000 de plus, et tout au plus, éparpillés depuis le confluent du Mississipi et du Missouri jusqu'au golfe Saint-Laurent[1].

Tels furent les efforts comparatifs accomplis par la France et l'Angleterre pour peupler leur domaine. Oserait-on se demander si notre Etat social actuel nous permettrait aujourd'hui d'atteindre même le résultat obtenu par nos compatriotes du siècle dernier?

L'Algérie et la Tunisie ne peuvent servir d'exemple. Leur territoire, si rapproché du nôtre, n'est que la prolongation de la France au delà de la Méditerranée.

Dans les régions plus reculées, l'exploration française compte, il est vrai, ses héros et ses martyrs, mais le goût de l'exploration pas plus que le penchant à l'émigration ne sont entrés, comme chez nos voisins, dans les mœurs de la nation.

[1] *Histoire des Etats-Unis*, par Auguste Noireau, ouvrage tout récent et très consciencieux.

En tous cas, le système expérimenté au dix-huitième siècle s'est montré défectueux. Rien ne sert de planter son drapeau sur des lieux où l'on ne saurait le fixer. Les colonies d'administration pas plus que les colonies de peuplement ne sauraient se défendre si elles ne possédaient dans leur sein un élément national capable de résister aux ennemis du dehors sans le secours exclusif des armées de la mère patrie.

Trop étreindre, mal embrasser, telle paraît être aujourd'hui, comme au dix-huitième siècle, la devise des nations de l'Europe! Mais à quoi bon récriminer. Les événements nous engagent et nous ne pouvons revenir sur nos pas. A rien ne sert de regretter qu'une politique plus prévoyante n'ait pas versé sur nos domaines du nord de l'Afrique et du Sénégal, tête de ligne naturelle de nos expansions futures, tous les trésors que nous avons éparpillés ailleurs peut-être avec précipitation. Les faits sont accomplis et nous ne devons plus considérer que l'avenir.

Parviendrons-nous à disposer les générations qui nous suivent à quitter les errements de la génération au milieu de laquelle nous avons vieilli? Je le souhaite de toute mon âme, et si l'exemple de M. Selous peut faire naître chez beaucoup de mes jeunes compatriotes le désir d'adopter le genre de vie dont mon héros vante les charmes, ce sera pour son traducteur partiel une joie d'autant plus vive qu'elle sera plus inespérée.

Paul Bérenger.

L'ESPRIT SOUFFLE OÙ IL VEUT

VII

Ce fut par une tiède et pluvieuse journée d'avril qu'Aliette se dirigea vers la prison.

Assise au fond du tramway, et regardant avec un inexprimable accablement la pluie, la boue, les gens qui couraient à leurs affaires, les quartiers populeux qu'elle traversait, elle songeait aux contrastes amèrement ironiques qui existaient entre les événements de sa vie et les pensées intimes de son âme. Au milieu de cette honte, de cet effondrement, jamais elle n'avait éprouvé de plus vifs élans vers le bien. Elle suivait, sans résistance, cet instinct secret qui avait longtemps végété au fond d'elle-même pour prendre peu à peu une forme nette; instinct qui la rejetait vers Dieu lorsqu'elle était plus particulièrement écœurée ou plus abandonnée.

Elle descendit à la rue du Faubourg-Saint-Denis, la traversa, et resta longtemps hésitante sous le large porche de la prison.

L'arrivée d'une voiture cellulaire, pour laquelle on ouvrit la grille pleine qui est au fond de l'entrée, l'obligea à se reculer. Elle jeta un coup d'œil timide sur la cour intérieure, vit descendre des prisonnières, et frissonna en pensant que sa mère avait été amenée l'avant-veille dans une voiture semblable.

Elle s'approcha de la porte, souleva le petit marteau et avant d'avoir pu reculer, comme elle en avait eu la pensée, elle se trouva en face d'un vieux gardien à cheveux blancs.

— Vous venez pour un renseignement, mademoiselle?

— Je viens pour voir une prisonnière... Mme de Sarzac.

— A quel titre? Vous avez une autorisation?

— Je suis sa fille, balbutia-t-elle... et voici l'autorisation.

Il la regarda avec étonnement, et sa physionomie exprima :

« Quelle pitié, mon Dieu! »

Puis il la précéda dans un autre appartement, moitié chambre, moitié corridor, où un second gardien la pria de s'asseoir pendant qu'il allait porter le papier au directeur de la prison.

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre et 10 novembre 1896.

Quelques minutes après, on venait la chercher pour l'introduire dans le parloir.

Ce parloir est le fond d'une vaste pièce qu'on a divisée, par un épais grillage, en trois couloirs étroits. Aliette resta debout en attendant sa mère, se demandant si elle était bien dans la vie réelle. Elle espérait vaguement qu'un fait romprait le charme funeste, détruirait l'affreux cauchemar et la rendrait à l'existence de tout le monde.

Mais non, c'était bien la réalité. La pluie fouettait les vitres de la fenêtre auprès de laquelle un gardien était assis; elle venait de remplir des formalités banales, sa présence dans ce lieu abominable où des générations de criminelles avaient passé, n'était elle-même, aux yeux des gens de la prison, qu'une banalité de leur vie quotidienne.

Une petite porte fut ouverte avec bruit, et Mme de Sarzac, qui avait la permission spéciale de voir sa fille derrière un seul grillage, car, habituellement, deux grilles séparent les prisonnières de leurs visiteurs, entra dans le couloir du milieu.

La jeune fille, écrasée par une lourde oppression, essayait vainement de parler et remarquait l'air hostile de sa mère dont le premier mot fut cruel.

— Eh bien, Aliette, voilà ton ouvrage!

Mlle de Sarzac, qui arrivait le cœur plein de pitié et d'une compassion très peu méritée, fut terrifiée par ce début.

— Oui, reprit la baronne, ma fille pouvait me sauver, et par un de ces prétendus sacrifices qui n'eût en rien, plus tard, compromis son bonheur, puisque toute sa vie elle aurait eu une existence élégante et confortable, mais par un sentiment d'égoïsme... Ah! tu ressembles bien à ton père, toi!

Aliette avait trop souffert et trop réfléchi pour que son expérience du cœur humain ne fût pas bien supérieure à l'expérience ordinaire des femmes de son âge. Elle comprenait le soulagement que sa mère éprouvait à laisser déborder n'importe quels sentiments violents, et bien qu'elle fût mortellement blessée d'en être la victime, elle n'essaya pas de protester.

— C'est à l'instigation de cet odieux Lassant que j'ai été arrêtée... et arrêtée, pourquoi? Je ne suis pas coupable, j'ai seulement été imprudente, mon avocat saura le prouver. Presque toutes mes dettes sont payées, je ne dois guère que les 30 000 francs de cette femme; mon mobilier représente une valeur supérieure à celle-là, et j'étais décidée à tout vendre pour me libérer.

Après un silence qu'Aliette, au milieu de ses larmes, ne pouvait rompre, la baronne reprit avec éclat :

— C'est horrible d'être enfermée ici dans une révoltante promis-

cuité avec des femmes qui sont de vulgaires voleuses, et dont l'une est accusée de complicité dans un assassinat...

Longtemps elle parla sans que sa fille, défaillante d'horreur et de dégoût en écoutant les révélations de sa mère sur la prison, pût répondre un mot.

— Avez-vous choisi un avocat? demanda-t-elle enfin.

— Oui... M. Barthel. Il prouvera que je ne suis pas coupable... il me croit, lui! il n'est pas comme ma fille!

— Rappelez-vous notre voyage en Bretagne, balbutia Aliette.

— Tu as dénaturé les faits... ainsi n'en parlons pas, répondit la baronne avec colère.

— Que puis-je faire pour vous? demanda doucement la jeune fille. Y a-t-il des démarches qui pourraient vous être utiles?

— Je n'en sais rien encore... Reviens me voir quand tu pourras. A moins que tu ne veuilles m'abandonner.

— Vous voyez bien qu'il n'en est rien..., avez-vous besoin d'argent?

— Sans doute.., on a toujours besoin d'argent, surtout dans une caverne comme cette prison. Et c'est moi, moi qui suis ici! Mais je me défendrai, je tiendrai tête à ces imbéciles de magistrats!

— Je vous ai apporté 100 francs, reprit Aliette.

— Tu ne peux pas me les passer à travers ce grillage...; d'ailleurs je crois qu'il faut des formalités, s'adresser au directeur, je ne sais quoi, enfin!

— J'irai en partant, répondit-elle.

Elle espérait toujours un mot d'attendrissement ou de regret, mais, jusqu'à la fin de la visite, Mme de Sarzac récrimina contre sa fille, son mari, et surtout contre la société dans laquelle une femme de sa condition et de sa valeur ne pouvait prendre sa place, et agir contre de vulgaires, stupides préjugés sans être enfermée.

— La demi-heure est passée, dit le gardien en s'avançant.

Sans un mot affectueux, sans un remercîment, la baronne se dirigea vers la porte qui communique avec l'intérieur de la prison.

Mlle de Sarzac fut conduite chez le directeur, dans un cabinet très clair dont les deux fenêtres ouvraient sur la cour qu'elle avait aperçue en arrivant.

Une prisonnière, dont elle remarqua l'air sournois et vicieux, écoutait quelques mots que lui disait le directeur, pendant qu'un gardien, assis à une petite table, compulsait des papiers.

En s'en allant, la femme regarda effrontément Aliette qui se sentit pâlir en pensant qu'elle pouvait être une des compagnes de sa mère.

— Que désirez-vous, mademoiselle? lui dit le directeur,

— Voulez-vous, monsieur, remettre ces 100 francs à ma mère?

— A votre mère! répéta-t-il avec surprise.

Puis il se souvint de la permission qu'il avait délivrée une heure auparavant et répondit :

— Certainement, mademoiselle, je les lui remettrai.

— Combien de temps restera-t-elle ici?

— Jusqu'à la fin de l'instruction; deux mois environ, je crois.

— Ne pourrait-on, dit Aliette d'une voix tremblante, obtenir pour elle une cellule, si petite fût-elle, où elle serait seule?

— Impossible, mademoiselle, à mon grand regret! C'est un des graves inconvénients de cette prison : nous manquons de place et, dans cette section de femmes arrêtées pour délits de droit commun, nous n'avons que des salles communes, ou, pour celles qui peuvent payer, des chambres que les prisonnières sont obligées d'habiter au nombre de trois ou quatre, quelquefois cinq ou six.

Et, tout possédé de son sujet, il entra dans des détails, expliqua à Mlle de Sarzac que cette situation était pour lui une source de regrets et de difficultés, que le fait était, de toute évidence, immoral, car des femmes arrêtées parfois pour des délits insignifiants se trouvaient, pendant leur séjour dans la prison, en contact avec des criminelles de bas étage.

Elle écoutait écrasée, étourdie, dominée aussi par un étonnement affreusement pénible en entendant parler avec tant d'aisance, tant de naturel, comme de choses courantes de la vie, d'un milieu et d'un ordre de faits ou d'idées qu'elle n'avait jamais soupçonnés.

— C'est affreux!... murmura-t-elle.

Elle se leva, et le directeur la reconduisit jusqu'à la porte en disant :

— Toutes nos prisonnières sont traitées avec beaucoup d'humanité, mademoiselle; les religieuses, qui s'occupent du service, sont très patientes. Il est bien rare que nous soyons obligés d'en venir au cachot.

— Le cachot! s'écria-t-elle avec horreur.

Et ce fut sans en avoir conscience qu'elle traversa les deux pièces d'entrée et se trouva hors de la prison.

Sous le large porche ouvert, une femme attendait, et avant qu'elle ait eu le temps de la reconnaître, elle était serrée dans les bras de Mlle Ploüvel qui, tout en larmes, répétait :

— Ma pauvre, ah! ma pauvre enfant!

Mlle de Sarzac ne manifesta aucun étonnement; chez elle, les sensations ordinaires de la vie étaient en quelque sorte suspendues, mais si un adoucissement pouvait lui être offert, c'était bien la présence de Mlle Thérèse à Paris.

Elle se laissa passivement emmener dans une voiture, et résuma ses impressions dans un mot désespéré :

— Que je voudrais être morte!

Mlle Thérèse ne répondit rien; elle lui tenait la main, et son regard de profonde compassion était un langage plus expressif que des paroles.

— Croyez-vous, croyez-vous, dit Aliette en se redressant tout à coup, que mon mariage avec cet affreux homme eût pu la sauver? Je suis torturée de regrets et de remords!...

— Vous n'êtes pas en état de juger froidement la situation, mon enfant; mais, croyez-moi, vous ne pouviez rien contre l'événement actuel, rien que ce que vous avez fait.

— Où cacher toute cette honte?... et que c'est affreux de la voir en contact avec des femmes abominables..., privée des choses matérielles dont elle ne pouvait se passer. Ah! elle est bien punie!...

Et cette pensée l'attendrissant, elle éclata en sanglots passionnés.

Mlle Ploüvel n'essaya pas de la consoler; elle laissa passer cette crise et, quand elle la vit un peu plus calme, lui demanda s'il fallait aller rue de Bourgogne.

— Oui..., je sais que mon père est sorti; nous pourrons causer seules.

Dans le petit salon de M. de Sarzac, Aliette raconta en détail les événements.

— Tout sera vendu dans l'appartement du boulevard Saint-Michel; les créanciers font naturellement main basse sur le mobilier, il ne me restera rien, et j'en suis contente; je ne pouvais supporter la pensée de garder un seul objet dont la provenance ne fût pas nette à mes yeux.

— Que comptez-vous faire?

— Rester ici jusqu'à nouvel ordre, mon père veut bien me garder.

— Vous allez venir avec moi, Aliette; vous avez besoin de quitter Paris, et je vous emmène en Bretagne.

— Non, c'est impossible! ma place est ici. Il faut que je voie ma mère de temps en temps; ensuite, je veux chercher une position.

— Une position! répéta son amie d'un ton un peu effrayé.

— Mais, sans doute... Pourquoi pas?

— En effet, répondit Mlle Ploüvel, qui ne pouvait dire sa pensée.

Mais elle songeait avec la plus vive inquiétude aux difficultés et aux humiliations qui attendaient la jeune fille.

— Les bons Rilly vous recevraient, Aliette.

— Jamais je ne le leur demanderai, dit-elle en rougissant. Je suis leur cousine, ils m'ont reçue comme telle en face de tout leur entourage, ce serait leur imposer une sorte de déshonneur.

— Je ne le crois pas, dit doucement Mlle Thérèse, et ce ne sera pas leur manière de voir. Mais nous en parlerons plus tard.

Sur une question d'Aliette, elle lui expliqua qu'elle devait venir prochainement à Paris, et avait précipité son départ en recevant la lettre de la jeune fille. Puis que, ne l'ayant pas trouvée rue de Bourgogne, elle avait couru à la prison. Le vieux gardien lui avait dit qu'Aliette était, en effet, entrée quelques instants auparavant, et elle avait attendu sous le porche.

— L'idée de vous savoir seule, dans cette terrible épreuve, m'était insupportable, ma pauvre enfant. Je voulais qu'après cette trop douloureuse visite, vous pussiez vous appuyer sur un cœur qui vous aime chaudement.

Et alors, avec son élan ordinaire, elle effleura tous les sentiments de la jeune fille pour les apaiser, détruisant avec sagacité les remords qu'elle pouvait avoir, la relevant à ses propres yeux, et, peu à peu, à mesure qu'Aliette se calmait, laissant déborder l'élévation naturelle de sa pensée pour sortir la malheureuse femme de l'atmosphère boueuse qui l'étouffait; mais surtout l'enveloppant, la pénétrant de la saine chaleur d'un cœur plein de pitié.

Elle professait que sa vieille expérience lui avait appris, depuis quarante ans, qu'un parfait raisonnement et une belle théorie ne valaient pas, pour soulager ou même élever l'être qui souffre, une goutte de compassion sincère, l'oubli de ses propres impressions pour entrer dans celles de l'âme que l'on veut secourir. Souvent elle se disait que, à la place de ceux qui lui confiaient leurs chagrins et leurs motifs de souffrir, elle penserait ou sentirait autrement; mais ils souffraient, et, pour elle, le reste n'existait plus.

Le baron entra au moment où elle venait de décider avec la jeune fille qu'elles iraient ensemble chez l'avocat de Mme de Sarzac.

Aliette lui présenta Mlle Ploüvel qu'il salua avec une grande courtoisie, car il se piquait d'être, dans ses manières, gentleman accompli.

Du premier coup d'œil, il fut jugé par Mlle Thérèse, et mis au nombre des gens qu'elle haïssait cordialement.

Cependant, il était aimable, et, remarquant que sa fille avait pleuré, il fit allusion à leur malheur.

— Aliette vous aura dit, mademoiselle, dans quelle triste position je me trouve actuellement.

— Dans quelle affreuse position elle se trouve..., oui, monsieur, certainement.

— Mon Dieu! reprit le baron avec froideur, elle s'appuiera désormais sur moi. Mon appartement est petit, mais peut contenir deux personnes.

— Ce sera provisoire, répondit Aliette; il faut que je cherche à gagner ma vie.

— Mais ta voix reviendra, et sous ma protection...

— Oh! cela, jamais! dit-elle en pâlissant. Je veux une position cachée, je ne veux plus paraître en public.

— Mais c'est le seul moyen pour toi d'obtenir un gain sérieux, de te créer une situation indépendante.

— Avant ces terribles événements, vous blâmiez la vie que j'étais obligée de subir! dit-elle avec surprise. Cette vie n'aurait-elle pas aujourd'hui un côté dix fois plus pénible! Cachons-nous, c'est le meilleur parti que nous ayons à prendre.

— Mon Dieu! tu feras à ta guise, répliqua négligemment le baron; mais ne trouvez-vous pas, mademoiselle, qu'il est absurde de mettre volontairement la lumière sous le boisseau?

— Il est clair que les points de vue changent, et bien fol est qui se fie alors à d'anciennes idées! répondit-elle d'un ton qui la fit regarder de travers par M. de Sarzac. Pour moi, je comprends la pensée d'Aliette, et sa répugnance, qui doit être insurmontable.

— N'en parlons plus! dit le baron avec son affectation habituelle d'indifférence; elle cherchera autre chose. Elle peint gentiment à la gouache; elle pourrait peindre des images, des écrans, que sais-je! Elle gagnerait seulement un millier de francs par an que ce serait déjà beaucoup pour elle. Je lui donnerai volontiers sur cette somme deux ou trois cents francs.

— Admirable et juste rémunération! répondit Mlle Thérèse, qui eût éprouvé la plus vive satisfaction à voir administrer la bastonnade à M. de Sarzac.

Elle se leva et dit à Aliette :

— A demain, n'est-ce pas? Je viendrai vous chercher à une heure.

Mais la jeune fille voulut la reconduire jusqu'à son hôtel, et, appuyée sur son bras, marcha quelque temps silencieusement, puis lui dit :

— Mon père ne vous a pas plu?

— O Dieu, non! répondit Mlle Ploüvel qui, bouillonnant encore intérieurement et prise à l'improviste, laissa échapper sa pensée. Causez-vous ensemble, parlez-vous de votre mère? Sait-il que vous êtes allée la voir?

— Il m'a défendu de lui parler de ma visite à Saint-Lazare.

— Ah! très bien!... J'aurais voulu vous emmener, Aliette, je le désire plus que jamais, et, au fond, je suis venue à Paris pour vous chercher. Cependant, puisque vous pouvez être utile ici, attendons! Toutefois, promettez-moi, si les circonstances s'opposent à vos projets, de venir nous trouver en Bretagne.

— Oui, j'irai..., et n'approuvez-vous pas mes projets?

— Si, si! certainement.

Mais Mlle Thérèse, après sa visite au baron, avait des doutes qui prenaient rapidement l'apparence d'une certitude. Elle pensait que la jeune fille était sortie d'un gouffre pour tomber dans un autre, et elle passa la soirée à méditer sur la situation, car elle s'absorbait dans les chagrins de ceux qu'elle aimait, infiniment plus que dans ses propres peines.

VIII

Aliette fut étonnée quand elle vit l'impression que Mme de Sarzac avait faite sur l'avocat. La distinction de la baronne, le charme insinuant de sa parole avaient eu sur lui l'influence que la jeune fille connaissait trop bien.

« Cependant, pensait-elle, il sait, lui, ce qu'elle a fait! »

Toutefois l'avocat, très séduit, répétait :

— Mais enfin c'est impossible, impossible! Cette femme charmante n'est pas coupable. Jusqu'à la preuve du contraire, je la croirai victime, et assurément cent fois plus malheureuse que coupable.

— Alors vous la sauverez! s'écria Aliette.

— Je ferai tous mes efforts pour y arriver. C'était mon vif désir avant de vous voir, mademoiselle, et maintenant je le veux plus que jamais.

Puis la regardant plus attentivement, il ajouta :

— Vous êtes bien malheureuse, ma pauvre enfant!

Ce mot de sympathie, prononcé avec un intérêt extrême, remua vivement Aliette qui ne put contenir son émotion. L'avocat, très ému lui-même, se tourna vers Mlle Thérèse :

— Vous êtes une parente de mademoiselle, madame?

— Une amie, seulement, mais Dieu sait qu'elle doit compter sur moi! répondit-elle avec sa chaleur ordinaire. Tout ce que peuvent l'expérience et l'affection d'une femme de mon âge, je le ferai!

— J'en suis bien heureux, répondit-il en prenant respectueusement la main de Mlle de Sarzac; ne pleurez pas, j'ai bon espoir!

Mais il sentait bien que cette douleur, lors même qu'il pût obtenir un acquittement, était désormais indéracinable, comme le déshonneur qui avait atteint la baronne et devait s'étendre en ombre funeste sur la vie de la jeune fille.

Il voulut poser quelques questions, mais il s'arrêta en voyant qu'Aliette souffrait et se dérobait par des réponses évasives.

En sortant, Mlle Ploüvel manifesta son enthousiasme :

— Quel homme de cœur, mon Aliette! Voilà comme je les comprends, ces avocats! profitant de leur position pour faire du bien;

délicat et bon en trois mots. En vérité je l'aurais embrassé de grand cœur cet homme-là!

— Croyez-vous qu'il la sauve?

— Vous voyez qu'il est loin d'en désespérer.

— Si cela arrive, nous nous expatrierons; je la soutiendrai de mon travail, et, à force de soins, de bonne volonté, j'arriverai peut-être à la régénérer, du moins à changer ses idées. Après cette terrible leçon, elle me laissera libre d'organiser notre vie, et d'ailleurs je montrerai de la fermeté.

Mlle Thérèse écoutait avec pitié l'expression de ces illusions. Mais la générosité, quelle que fût sa forme, avait le don de l'émouvoir, et elle eût considéré comme un sacrilège de toucher aux chimères de la jeune fille. Sans donner un encouragement positif, elle la laissa se rattacher à un espoir réconfortant, en attendant qu'il fût détruit par les circonstances.

— Il m'a fait du bien, répétait Aliette; dans mon malheur, je rencontre une sympathie.

Cette pensée lui était douce, bien qu'elle l'ébranlât, et Mlle Thérèse voyait avec peine que sous le poids de la souffrance, l'équilibre était rompu dans les facultés d'Aliette qui perdait facilement son sang-froid et passait de crises violentes d'émotion à une réaction énergique qui ne durait pas.

Elle s'attachait à son amie comme au seul appui ferme qu'elle connût, et Mlle Ploüvel prolongea son séjour à Paris pour essayer de ramener du calme dans cette âme si frappée. Peu à peu elle eut la satisfaction de constater que la malheureuse enfant reprenait des forces et commençait à regarder en face les éventualités de l'avenir.

Elles étaient retournées ensemble chez l'avocat, et Mlle Thérèse espérait que M. Barthel, après avoir étudié l'affaire, serait moins optimiste et préparerait ainsi Mlle de Sarzac à une solution inévitable. Mais, bien qu'il ne parût pas aussi affirmatif sur certains points, il subissait encore complètement le charme de la baronne et s'obstinait à la déclarer plus malheureuse que coupable.

Mlle Ploüvel quitta donc Paris en laissant Aliette sous l'influence d'un espoir chimérique. Elle partit désolée de la savoir seule, car elle avait vu de près certains amis de la jeune fille et compris toute la banalité de leur intérêt.

Le vide d'ailleurs s'était fait subitement; à part deux ou trois exceptions, les nombreuses relations de la baronne avaient disparu. Dans le monde très étendu, où Aliette ne comptait plus ses succès, pas une sympathie n'avait été manifestée, et enfin Mlle Thérèse ne possédait aucune illusion sur la solidité de l'appui que le baron donnait à sa fille.

Aliette, cependant, malgré l'abîme qui, au point de vue moral, existait entre elle et son père, était heureuse de se trouver sous sa protection. En peu de jours, elle prit toutes les habitudes qui pouvaient, dans les détails de la vie quotidienne, ajouter au bien-être de M. de Sarzac. Il avait un domestique qui venait seulement plusieurs heures le matin, puis, le soir, servait le dîner apporté d'un restaurant.

Sur la demande de son père, Aliette se leva de bonne heure pour lui faire chauffer de l'eau et lui allumer son feu, car les matinées étaient fraîches et le baron redoutait le froid.

Quand, bien reposé et bien installé, il regardait sa fille entrer dans les détails matériels auxquels il trouvait fort désagréable de toucher lui-même, il choisissait généralement ce moment pour s'étonner qu'elle songeât à le quitter.

— Je t'ai toujours dit que tu me trouverais quand tu voudrais, lui disait-il. Pourquoi chercher autre chose? Reste ici; n'es-tu pas mieux chez moi que chez des étrangers?

— Il faut toujours que je cherche du travail, mon père, je ne veux pas être une charge.

— Du travail si tu veux, mais autrement tu vois que les choses s'arrangent à merveille. Tu me rends des petits services que j'apprécie, et je ne vois pas que tu sois trop mal.

Elle n'eût pas songé à se plaindre, bien que sa fatigue morale et physique et ses anciennes habitudes confortables lui fissent paraître pénibles certains arrangements de son existence actuelle. Mais ses raisons de chercher un emploi n'étaient pas motivées par des ennuis matériels. Si elle voulait l'indépendance, elle voulait encore plus posséder le moyen d'aider Mme de Sarzac.

Elle allait la voir pendant une demi-heure, deux fois par semaine, et s'étonnait que les violentes émotions de sa première visite se fussent déjà émoussées.

« Je suis arrivée, écrivait-elle avec douleur à Mlle Thérèse, à considérer ma visite à Saint-Lazare comme une habitude, presque comme un fait naturel!... »

Bientôt la baronne demanda avec instance de l'argent.

— Je n'ai plus rien, répondit Aliette; il y a trois semaines, je vous ai donné 100 francs, c'est tout ce que j'avais.

— Je ne puis pourtant pas rester sans argent, répondit Mme de Sarzac avec irritation. Du moment qu'on s'obstine à me retenir ici injustement pendant quelques semaines encore, il faut que j'améliore ma position.

— Puis-je donner ce que je n'ai pas? dit Aliette doucement.

— Travaille, reprends des leçons, fais appel aux Rilly qui t'ont prise en affection.

— Non, je ne ferai pas cela! dit-elle avec fermeté, mais je vais chercher des leçons.

— Et ton père? Te trouves-tu bien chez lui? demanda Mme de Sarzac ironiquement.

— Il n'est ni dur ni autoritaire... Je suis très libre.

Mme de Sarzac commença une phrase, puis s'arrêta. Elle connaissait sur la vie de son mari des particularités que, dans un mouvement irréfléchi d'antipathie, elle avait été sur le point d'apprendre à sa fille. Mais la pensée qu'Aliette pourrait bien alors quitter Paris et, par conséquent, l'abandonner, la rendit prudente.

— Et ton Dieu, reprit-elle d'un ton acerbe, trouves-tu qu'il nous protège? Crois-tu encore à son existence?

— Sans sa loi, ma mère, je ne serais pas ici, je serais morte!

Cette réponse énergique interdit la baronne, qui abandonna le sujet et revint à la question d'argent.

En sortant de Saint-Lazare, Aliette, plus triste que jamais, commença aussitôt ses démarches. Elle remit sa carte dans différentes maisons, en expliquant par un mot que l'état de sa voix lui permettait de reprendre ses leçons.

Le matin suivant, après avoir reçu des réponses négatives qui l'attristèrent sans la décourager, elle alla sonner rue Las-Cases, chez une famille qui lui avait toujours manifesté des sentiments presque affectueux.

Ordinairement, quand elle entrait dans le salon, les jeunes filles et la maîtresse de la maison venaient au-devant d'elle et la recevaient avec une affabilité qui comblait les distances. Elle s'attendait donc à trouver de la sympathie, mais elle se sentit glacée jusqu'au fond du cœur par l'accueil qui lui fut fait. Le refus de ses services, en termes polis mais secs, ne permettait aucune insistance, et Aliette, avec son sens très fin des nuances, eut tout à coup l'intuition qu'elle n'était pas à l'abri d'un soupçon outrageant.

Elle eut la force de se dominer, et comprit que son attitude raide, hautaine, qu'un peu de malveillance eût facilement qualifiée de bravade, indisposait contre elle.

Mais, aussitôt sortie, toute sa force l'abandonna, et ce n'était plus qu'une femme au désespoir qui, courant se réfugier à Sainte-Clotilde, dans la chapelle la plus sombre, s'abandonna longuement à sa détresse.

Le soir, elle envoya à Mlle Ploüvel le récit de ses déboires.

« Vous aviez raison, ajoutait-elle, de croire que je me heurterais à des difficultés presque insurmontables. Toutefois, il en est une que je n'aurais pas devinée, et j'ignorais, jusqu'à aujourd'hui, que le soupçon devait m'atteindre, et que je serais accusée dans l'esprit

public d'avoir prêté la main à des agissements qui me font horreur. Peut-être y pensiez-vous lorsque vous restiez si froide devant mes espérances? Et d'ailleurs, pourquoi ne serais-je pas soupçonnée? Ainsi maintenant, partout où j'irai, il y aura une ombre entre moi et les hommes; plus que par le passé, je serai un talent dont on jouit, puis une femme jetée à la porte comme un être dont la moralité est entachée et vile... Oh! combien je suis lasse de ces mépris! et pourtant je n'ai fait encore que quelques pas, que de rares tentatives qui doivent être renouvelées.

« Que la solidarité des êtres est une loi cruelle! et pendant que seule, agenouillée sur une pierre tombale que j'aurais voulu voir se soulever pour retomber sur moi et me fermer la vie, je méditais sur cette loi, elle m'a fait verser des larmes bien amères!

« Puis, j'ai pensé à votre fermeté devant les souffrances, à ces croyances qui sont la moelle de votre esprit. Alors, regardant en sens inverse la loi terrible, je me suis dit qu'il y avait en elle une vertu expiatrice dont l'effet pourrait s'étendre sur ceux que je voudrais tant sauver. Cette pensée a relevé mon courage défaillant, et si ma douleur est sans bornes, elle est soumise. Ne redoutez pas pour moi un mouvement en arrière parce que le faix est trop lourd. Je ne croirai jamais que, parce qu'une pauvre femme souffre et pleure, la vérité change. Je vous embrasse.

« ALIETTE. »

Le lendemain de ce jour, après de nouvelles démarches qui avaient échoué, Aliette revint chez son père fatiguée, harassée, mais se cramponnant quand même à sa résolution de lutter.

M. de Sarzac n'était pas seul; il causait avec une femme élégante, ni jeune ni vieille, encore fort jolie et qu'il présenta à sa fille.

— Madame de Léric, Aliette; une amie à moi, qui désire te connaître.

— Vous m'auriez vue plus tôt, mademoiselle, si je n'avais pas été absente. J'espère que nous allons réparer le temps perdu; j'habite l'étage au-dessus de cet appartement; mon voisin et moi, nous nous voyons souvent.

Aliette, la tête un peu rejetée en arrière, l'écoutait d'un air de léger dédain, que Mme de Léric pouvait croire habituel. Mais si l'instinct délicat d'une jeune fille, tout ignorante qu'elle soit, la met immédiatement sur ses gardes, l'expérience que Mlle de Sarzac avait du monde ne pouvait la faire hésiter un instant. Elle jugea aussitôt Mme de Léric, et s'irrita intérieurement que son père la mît en présence d'une telle femme.

Puis, tout à coup, de vagues impressions et souvenirs reprenant

vie, elle rougit profondément, et un pénible malaise, qu'elle connaissait déjà, l'envahit tout entière.

— Viendrez-vous ce soir chez moi avec M. de Sarzac, mademoiselle?

— Je ne sors pas le soir, madame, répondit-elle sèchement.

— Sortir! mais ce n'est pas sortir que de monter chez une vieille amie de votre père; vous ne trouverez personne.

— Ma journée se passe en démarches fatigantes, répondit Aliette, et le soir j'aspire au repos complet.

— Je n'insiste pas aujourd'hui, mademoiselle, mais à bientôt, n'est-ce pas?

Mlle de Sarzac toucha à peine la main qu'on lui tendait, et quand le baron, après avoir reconduit sa visiteuse, rentra dans le salon, il examina sa fille du coin de l'œil d'un air assez mécontent; mais il s'abstint de parler jusqu'au moment où, sur le point de sortir, il dit négligemment :

— Eh bien, un autre jour, quand tu seras moins fatiguée, après-demain, par exemple, tu viendras avec moi faire une visite à notre voisine. C'est une aimable femme que je vois souvent, et je désire que vous ayez de bons rapports ensemble.

Elle ne pouvait refuser nettement: ses présomptions n'étaient point une certitude, et, malgré sa répugnance, elle fut peu à peu entraînée à des relations suivies avec Mme de Léric. Mais, poursuivie par une arrière-pensée, son cœur se soulevait d'indignation devant l'attitude qui lui était imposée.

Alors elle mit encore plus d'ardeur à chercher une position : désormais, ce n'étaient plus des leçons qu'elle désirait, mais son entrée dans une famille, fût-ce comme simple gouvernante. Malheureusement, chaque jour lui apportait une nouvelle déception, car à peine avait-elle dit son nom que les visages, tout d'abord accueillants, se rembrunissaient, et que les impossibilités surgissaient de tous les côtés.

Enfin, un mot de Mlle Ploüvel qui, ayant été souffrante, n'avait pu écrire pendant quelque temps, vint apporter à la malheureuse Aliette l'espoir certain d'un refuge et d'un appui.

« Chère enfant, votre lettre m'a profondément émue. Oui, je craignais pour vous les déboires dont vous me parlez. Ne cherchez plus à Paris et venez au milieu de vos amis. Il n'y a pas que des solidarités cruelles, et celles qui viennent de l'affection, nous voudrions vous les faire connaître pleinement. Ici, aucune ombre ne vous suivra, que le deuil laissé dans votre cœur par tant d'épreuves.

« Mais ces épreuves s'adouciront, s'atténueront au milieu d'une vie paisible, honorable, dont vous avez soif, au milieu d'une estime si profonde, mon Aliette, que des mépris d'inconnus ne vous attein-

dront plus jamais. Vous connaissez la situation des Rilly dans ce pays de traditions? Il n'y a pas de vieux nom plus respecté et de gens plus aimés. Ceux qu'ils honorent de leur amitié sont à l'abri, je ne dirai pas d'un soupçon, le mot ne peut être prononcé ici, mais d'une pensée malveillante. Je n'en dis pas plus long, car M. de Rilly que j'ai vu hier, — il est venu à Brest pour me parler de vous, — veut vous écrire lui-même. A vous, mon enfant, de tout mon cœur bien vivant. »

En lisant ces lignes, Aliette, au lieu d'être consolée et réconfortée, se sentait plus malheureuse, car elle voyait fuir, disparaître un espoir auquel elle se rattachait avec ténacité.

« Pour être si pressante, c'est qu'elle ne doute pas un instant de la condamnation de ma mère! » se dit-elle.

Toutefois, en dépit de cette impression douloureuse, elle songea dès lors sérieusement à la possibilité de se réfugier en Bretagne, et une lettre de M. de Rilly acheva, sur ce point, de la tranquilliser.

« Ma chère cousine, lui écrivit-il, nous pensons beaucoup à vous, et cela, je vous assure, dans un but bien intéressé que je vous expliquerai tout à l'heure.

« Mais avant, mon enfant, il faut que je vous rappelle notre dernier mot lorsque vous êtes venue nous voir. Nous vous avons priée de vous appuyer sur vos cousins si les circonstances le voulaient, et vous n'en avez rien fait; c'est mal! C'était notre cœur qui parlait, et je vous assure qu'on peut se fier à ses promesses.

« Aujourd'hui, c'est nous qui vous demandons un service. Nous savons par Mlle Thérèse ce que vous cherchez, et nous venons vous offrir, sous notre toit, une position bien modeste, mais assurée, et en quelque sorte indépendante. Je vois encore assez pour me conduire et même écrire, quand c'est nécessaire, mais pas assez pour lire longuement, et ma chère femme est fatiguée après avoir lu deux pages à haute voix. Pour un dévoreur de journaux, deux pages c'est bien peu. J'avais pensé à faire venir l'instituteur du village une fois par jour, mais le drôle lit comme un rustre, et, de plus, est républicain. Voulez-vous accepter chez moi la position de lectrice? Les émoluments que nous pouvons vous offrir sont modestes, et suffiront seulement à votre entretien et à vos générosités si vous en désirez faire, car il est bien entendu que vous disposerez de cet argent à votre gré. Nous savons que vous pourriez, à un moment donné, profiter de votre admirable talent; si vous acceptez, c'est donc nous qui serons vos obligés, car l'idée de chercher une inconnue pour remplir l'emploi en question, m'est désagréable. Vous nous permettrez de vous aimer et de vous traiter comme une enfant que nous honorons d'une estime toute particulière.

« Ma femme vous embrasse, et moi je vous baise les mains.

« Comte de Rilly. »

Elle répondit par quelques lignes débordantes de reconnaissance, mais sans envoyer une acceptation définitive, car elle espérait encore, écrivait-elle, « qu'on aurait besoin d'elle à Paris ».

Cependant elle seule pouvait conserver quelques doutes, et bien que l'avocat essayât de se faire des illusions, il était clair que la connaissance approfondie de la vie de sa cliente avait modifié son opinion.

Il la défendit bien; mais les faits étaient éclatants, et malgré une excellente plaidoirie, malgré l'adresse de la baronne dans ses réponses, le tribunal fut sévère et la condamna, pour nombreuses escroqueries, à cinq ans de prison.

La veille, Mlle de Sarzac avait vu sa mère pleine d'espérances; après le jugement, elle courut au désespoir à la prison; mais la baronne, dans un moment d'emportement, refusa de la recevoir et lui écrivit une lettre d'amers reproches, s'obstinant à l'accuser de son malheur, car, disait-elle, Lassant avait été derrière toutes les révélations.

Aliette savait que sa mère, dans trois semaines, serait transférée dans la maison centrale de Clermont; elle ne pouvait se résigner à la pensée de ne pas la revoir avant son départ et lui écrivit plusieurs lettres auxquelles, pendant quelque temps, la baronne ne répondit rien.

Puis tout à coup elle se ravisa et demanda sa fille avec instance.

Aliette, presque malade, mais soutenue par son énergie, se dirigea par une journée brûlante vers Saint-Lazare, s'étonnant une fois encore que la lumière du soleil éclatant, dont le grand porche était inondé et le vieux bâtiment enveloppé, dissimulât si bien les poignantes misères emprisonnées dans la vieille maison.

La baronne avait revêtu le costume de la prison : un bonnet noir, une robe gros-bleu et un fichu à carreaux blancs et bleus, drapé avec tant de goûtque, dans cet habillement, elle était toujours charmante; et sa fille, en la regardant, pensa à ces femmes délicieuses du dix-huitième siècle enfermées sous les verrous de la Terreur.

Mme de Sarzac était calme et assez affaissée; néanmoins, elle se répandit en plaintes amères, puis pleura en disant :

— Maintenant, dans ce Clermont, je serai abandonnée! Que vais-je devenir? obligée de travailler comme une misérable ouvrière. Mes imprudences valaient-elles une si grande punition?

Et répétant qu'elle était une victime de la société, elle s'étendit longuement sur ce thème usé.

Aliette, qui n'avait aucune consolation à lui donner, répondit d'une voix tremblante :

— Vous ne serez pas abandonnée; chaque mois, je vous enverrai l'argent dont je pourrai disposer, et, si les circonstances le permettent, j'irai vous voir une fois dans l'année.

— Et quel argent m'enverras-tu? Celui de ton père?

— Il ne m'en refuserait pas, peut-être..., mais je compte sur mon travail.

— Avec tes idées, ce sera un peu plus honorable, répondit la baronne ironiquement. Vois-tu souvent Mme de Léric?

— Quelquefois, dit-elle en regardant sa mère avec anxiété.

— Es-tu donc assez niaise pour n'avoir pas deviné que tu vivais chez elle?

Aliette devint affreusement pâle et balbutia :

— Que dites-vous? Cela n'est pas possible!

— Je dis la vérité!

— Mais la pension de mon père a été doublée; il travaille dans un bureau.

— Il n'a plus de pension depuis un an, notre parent est mort sans lui rien laisser. Je ne t'en avais rien dit parce que nous avions assez de peine à vivre pour que tu n'eusses pas l'idée de me dépouiller à son profit... Son travail est une invention.

Aliette écoutait, atterrée, la révélation de ces nouvelles turpitudes dont elle n'avait jamais, quelles que fussent ses arrière-pensées, soupçonné toute l'ignominie.

— Votre dernier mot, dit-elle avec désolation, est pour me faire du mal. Adieu, ma mère, demain matin, j'aurai quitté Paris.

— Mais tu pourrais me revoir encore avant mon départ? s'écria la baronne. Si j'ai parlé, c'est pour te rendre service.

— Espérons-le, répondit-elle accablée, mais vous saviez ce qu'il en résulterait, puisque vous avez tant tardé à me le rendre, ce service! Je pars, je vais en Bretagne, chez mes cousins; je vous ferai parvenir régulièrement les secours qu'il me sera possible de vous envoyer.

Ce dernier coup avait provoqué chez elle une sorte d'étourdissement qui la rendit presque inconsciente pendant ses adieux à sa mère.

Mais, dans la rue, elle se mit à courir pour monter plus vite dans un tramway, comme si elle devait ainsi hâter le moment de son départ, car, dans son esprit fatigué, une seule idée maintenant dominait : celle de fuir, de ne jamais revoir ces rues populeuses et grouillantes, ces hautes maisons remplies de gens qui souffraient, ce grand Paris qui lui paraissait enfoui dans la boue.

IX

En arrivant chez son père, elle fit sa malle, qui n'était pas bien encombrée, car, sans le dire à M. de Sarzac, elle avait vendu une partie de ses robes et même de son linge. En retournant à Saint-Lazare, son intention était de remettre au directeur de la prison une partie de la somme qu'elle avait obtenue de la vente de ses effets; puis, subitement décidée à partir, elle s'était ravisée : elle ne voulait pas demander à M. de Sarzac le prix de son voyage.

Quand le baron rentra, il la trouva la tête renversée sur le dossier d'un fauteuil, n'ayant même plus la force de retenir les larmes silencieuses qui coulaient sur son visage et se demandant si elle arriverait jamais à briser le cercle de vilenies qui enserrait son existence.

Il pensa tout de suite qu'elle arrivait de la prison, et, malgré la règle qu'il s'était imposée de ne jamais prononcer le nom de la baronne, il lui demanda :

— Tu viens de dire adieu à ta mère?

— Oui, répondit-elle.

Il prit un livre pour lui laisser le temps de se remettre, mais, comme elle pleurait toujours, il vint s'asseoir auprès d'elle.

— Voyons, Aliette, voyons, lui dit-il avec un peu d'impatience, tâche de reprendre du courage et de ne plus pleurer. Tout est fini du côté de ta mère; c'est navrant, mais nous n'y pouvons rien. Nous avons tous les deux besoin de changer d'air et de milieu; je veux t'emmener au bord de la mer. Notre amie m'offre l'hospitalité dans sa villa; nous passerons chez elle quelques semaines tranquilles; tu verras ensuite à reprendre tes projets.

Il avait toujours feint d'ignorer l'antipathie de sa fille pour Mme de Léric, et, malgré son système apparent de la laisser libre, il insistait pour les mettre en présence.

— Je pars demain matin, répondit-elle.

— Comment? tu pars? Qu'est-ce que cela veut dire? Tu ne m'en avais pas parlé?

— Je pars, répéta-t-elle.

— Et où vas-tu?

— Chez les Rilly; j'accepte décidément la proposition que vous connaissez.

— Et pourquoi cette brusque décision? demanda-t-il d'un ton sec.

Aliette leva les yeux sur lui et son regard frappa le baron; la réponse acheva de l'éclairer.

— Je n'irai jamais chez Mme de Léric. Ma place n'est pas ici; je n'aurais jamais dû y venir, j'y suis restée trop longtemps. Mais où

aller sans argent et sans appui? ajouta-t-elle en joignant les mains avec angoisse. Et puis savais-je?

Autrefois, elle eût manifesté de l'irritation, mais ces coups répétés avaient brisé chez elle un certain ressort; son énergie naturelle ne se manifestait plus que par l'idée arrêtée et nette de fuir. Peut-être même que si son père l'avait énergiquement contredite, elle n'aurait pas eu le courage de réagir.

Mais M. de Sarzac ne pensait pas à la contradiction : une légère rougeur avait coloré son visage; il se leva pour aller chercher un cigare, l'alluma avec lenteur, puis dit négligemment :

— Voilà qui dérange mes projets. Mais je t'ai toujours dit que tu étais libre. Quand tu seras ennuyée de la vie commune avec des gens d'un autre temps, tu chercheras mieux. Peut-être te décideras-tu un jour ou l'autre à reprendre tes occupations d'artiste, alors je t'appuierai si tu le désires. En ce moment, il te faut du repos évidemment, et, somme toute, ton idée n'est pas mauvaise... Mais tu vas être obligée de partir de bien bonne heure demain matin; c'est un peu dur de se lever si tôt.

— Ne vous dérangez pas, je vous en prie; je suis habituée à agir seule.

— Non, non, je t'accompagnerai à la gare; quand te reverrai-je? c'est ce que je ne sais pas.

Ce consentement à déranger ses habitudes le rendit très content de lui-même, et il sortit en se chargeant avec condescendance d'envoyer une dépêche à Mlle Ploüvel.

La décision de sa fille le contrariait parce qu'il avait espéré, en la gardant auprès de lui, la décider à reprendre des occupations dont il eût profité; il trouvait également que la présence d'Aliette, en donnant à sa maison un air de respectabilité, contredisait vis-à-vis du public des propos qui lui avaient été désagréables; mais, d'un autre côté, il reprenait son entière liberté et, après avoir pesé le bien et le mal de la situation, il vit partir sa fille avec indifférence.

Malgré la stupeur maladive dans laquelle elle était plongée, il sembla à Mlle de Sarzac que, à mesure qu'elle s'éloignait de Paris, elle respirait plus facilement et, se reprenant un peu, elle se souvint qu'elle s'en allait enfin vers une autre vie où elle devait trouver, non pas le bonheur, c'était fini, mais une tranquillité matérielle dont elle avait besoin, et des sympathies qui adouciraient sa peine cuisante. Elle fuyait la honte, elle fuyait les misères morales dont sa jeunesse avait été nourrie, et, malgré la douleur qui l'accablait, cette pensée l'élevait au-dessus de son chagrin.

En regardant passer les châteaux et les manoirs, elle se disait que, si les circonstances de sa vie avaient été normales, l'un d'eux

aurait pu être pour elle un foyer honorable et très aimé. Dans un arrêt, en face d'une propriété tout ensoleillée, elle remarqua, sous un toit rustique en chaume que soutenaient quatre arbres non équarris, deux jeunes filles qui, tranquillement assises, regardaient passer le train.

L'esprit d'Aliette, s'en allant vers la Garenne, pensa alors au calme qui l'attendait; toutefois jamais sa paix ne serait celle de ces deux jeunes filles dont la fierté, la délicatesse, l'honorabilité, n'avaient pas été écrasées sous une ruine complète...

L'impression causée par la vue fugitive de ce tableau si frais et si expressif la fit pleurer, bien qu'en même temps une certaine douceur s'alliât à son sentiment.

En approchant de Brest, elle se rappela son arrivée un an auparavant, par ce beau soir de juillet si plein de sérénité. Elle y revenait à la même époque, seule, avec un nom déshonoré, et songeant avec une amertume que rien ne pouvait calmer, aux vains efforts tentés par elle pour décider sa malheureuse mère à fuir Paris et à reconquérir, dans un coin perdu de la province, une vie respectée.

Sur le quai de la gare, elle trouva Mlle Thérèse.

— Pauvre enfant, vous voilà!

Elle n'ajouta rien, mais Aliette se sentit tout à coup si protégée, si aimée, que cette arrivée, redoutée par elle comme une épreuve à peine supportable, lui parut presque douce.

En entrant chez Mlle Ploüvel, elle fut entourée et accueillie si affectueusement qu'elle céda à son émotion.

— Combien je vous remercie! dit-elle en pleurant.

— Nous remercier? et pourquoi? ce quenous faisons est bien peu!

— Ah! si vous saviez ce que c'est que d'être bien reçue!

Ce mot poignant, qui résumait ses souffrances depuis deux mois, alla remuer jusqu'au fond du cœur celles qui l'écoutaient.

— Vous allez dîner, puis vous vous coucherez, mon enfant, lui dit Mlle Thérèse; vous êtes malade ou à peu près. Lorsque vous serez étendue et tranquille, j'irai causer avec vous.

Quand, seule avec son amie, Aliette voulut expliquer, avec des réticences, la raison de son départ précipité, Mlle Thérèse l'interrompit :

— Vous n'avez pas besoin d'en dire plus long... Je comprends! Mais enfin, grâce à Dieu, vous voilà au port. Vos cousins sont-ils prévenus de votre arrivée?

— Ils ont dû recevoir un mot ce matin.

— Alors demain nous les verrons. Ne vous étonnez pas s'ils ne vous parlent d'aucun de vos chagrins, mon Aliette. Ils veulent que des images et des idées différentes vous entourent de façon à ne rien

laisser subsister du passé, du moins extérieurement. Quand vous voudrez causer, venez me trouver. « Pour ses fonctions de lectrice, m'a dit M. de Rilly, nous lui donnerons 800 francs, et naturellement elle en disposera comme elle voudra. Si elle veut en envoyer une partie à sa mère, cela ne regarde qu'elle-même. Jamais nous ne ferons d'allusion à ses agissements, elle sera entièrement libre. »

— J'avais bien compris tous les sous-entendus de la lettre qu'il m'a écrite, répondit Aliette avec émotion. Peut-être ont-ils raison de ne pas vouloir parler des faits accomplis; je n'essayerai pas d'aller contre leur décision, et j'espère que la paix de cette nouvelle vie viendra en aide à mes propres efforts, et que je ne les attristerai pas par mes chagrins.

— Voilà qui est raisonnable et bon, chère mignonne!

Dans un mouvement spontané, Aliette jeta ses bras autour du cou de Mlle Ploüvel en s'écriant :

— Que de hontes, que de blessures de toutes sortes! si vous saviez combien j'ai besoin de me retremper dans une atmosphère pure!

— Pauvre enfant, vous y vivrez maintenant, lui répondit Mlle Thérèse d'une voix émue; vous n'êtes plus abandonnée; vous êtes pour toujours sous un toit ami.

Elle resta auprès d'elle, lui tenant la main, jusqu'au moment où Aliette tomba dans un sommeil agité.

Il était à peine neuf heures quand, le lendemain matin, M. et Mme de Rilly entrèrent dans le grand salon froid de Mlle Ploüvel.

En revoyant la jeune fille, Mme de Rilly, frappée par son grand changement, s'avança avec vivacité vers elle et la serra tendrement dans ses bras en disant :

— Nous sommes bien, bien heureux de votre arrivée, Aliette!... et puis la campagne vous fera du bien.

— Vous êtes bonne, répondit-elle d'une voix défaillante.

— Et que de remerciements, mon enfant, à vous adresser, lui dit M. de Rilly, en lui baisant la main.

Elle avait résolu de dominer son émotion, d'entrer dans la pensée de ses cousins en ne faisant aucune allusion au passé, même par son attitude. Mais elle était trop ébranlée pour offrir une grande résistance aux flots d'impressions qui la bouleversèrent en revoyant les Rilly. Elle s'assit sur un canapé et, la tête enfouie dans les coussins, pleura comme elle ne l'avait pas fait une fois pendant la douloureuse année qui venait de s'écouler.

Mme de Rilly, en larmes aussitôt, essayait de prendre la main d'Aliette et ne pouvait que répéter :

— Il ne faut pas..., il ne faut pas... Voyons!

Mais la détente avait été trop complète et trop vive pour que

Mlle de Sarzac se reprît promptement; et ce fut après une longue crise qu'elle parvint à dire :

— Je vous demande pardon... Je n'ai pas pu...

— Oh! nous comprenons bien! s'écrièrent-ils.

M. de Rilly s'assit auprès d'elle.

— Essayez de vous calmer, pensez maintenant à votre nouvelle vie. Nous allons vous emmener dès ce matin, voulez-vous? Il faut prendre tout de suite des habitudes. D'ailleurs, vous reviendrez ici quand il vous plaira, nous venons sans cesse à Brest.

— Je serai contente, répondit-elle, de m'établir à la Garenne le plus tôt possible.

— Voilà qui est entendu, répliqua M. de Rilly, enchanté de se trouver sur le terrain des faits pratiques.

Mlle Ploüvel entra avec vivacité, les brides de son chapeau dénouées, et le visage tout animé par sa hâte à monter les escaliers.

— Vous venez m'enlever Aliette? J'ai aperçu votre voiture dans la rue et, du reste, j'étais bien sûre de vous trouver ici.

— Nous voudrions l'emmener déjeuner à la Garenne, si vous ne vous y opposez pas toutefois.

— Pas le moins du monde; c'est une bonne chose que, dans son état de fatigue, elle s'installe le plus vite possible d'une façon définitive.

Pendant qu'Aliette se préparait pour partir, Mme de Rilly exprima ses vives inquiétudes.

— Mais elle est malade, la pauvre enfant! Elle est affreusement changée; je me demande, en vérité, si je l'aurais reconnue.

— Je pense et espère que du calme, de bons soins, surtout l'influence du milieu et de la campagne, la remettront. Quand je dis j'espère, continua Mlle Ploüvel, c'est une manière de parler, car si cette victime des autres s'en allait..., pourrait-on pleurer!

— Vous dites des choses affreuses, ma chère amie! s'écria Mme de Rilly.

— Elle a eu une crise de désespoir en nous revoyant, ajouta M. de Rilly. Quand elle sera bien, j'aurai soin d'avoir grand besoin de ses services, et, dans peu de temps, je lui remettrai la moitié de la petite somme que nous pouvons lui donner. Ce sera un soulagement pour elle d'envoyer un secours à cette misérable femme.

— Ah! je vous aime de tout mon cœur, vous! répondit Mlle Ploüvel en lui prenant les deux mains qu'elle serra chaleureusement.

Pendant le trajet de Brest à la Garenne, les Rilly, pour laisser la jeune fille à ses pensées et à son émotion, s'ingénièrent à parler des petits faits de leur paisible existence.

De temps en temps, comme elle eût agi avec un enfant, Mme de Rilly lui envoyait un grand sourire naïf pour la réconforter ou la distraire. Peut-être, du reste, un esprit moins simple n'eût-il pas trouvé mieux, car la jeune fille en éprouvait une sensation de bien-être.

Après tant de douleurs, tant d'énergie déployée, tant d'efforts sur elle, une réaction devait nécessairement se produire, et Mlle de Sarzac tomba dans un anéantissement qui ne lui permettait ni de bouger ni même de penser.

Cet état dura plusieurs semaines, puis elle commença à subir l'influence de la saine nature. Ce fut une force pleine de douceur qui, la pénétrant, lui rendit la vie sans violence, comme si une main bienfaisante lui versait goutte à goutte un breuvage parfumé et fortifiant.

Peu à peu, elle en vint à comprendre que la sécurité qui l'entourait était réelle, que, quel que fût son déchirement en pensant à sa mère, elle était désormais délivrée des secousses et des angoisses dont elle avait l'habitude.

Cependant, quelquefois encore, quand elle s'était endormie sur la chaise longue qu'on portait pour elle dans le jardin, elle s'éveillait tout à coup en gémissant avec une expression de terreur et même des cris d'effroi. La vue du visage prosaïque et empreint de bonté de sa cousine la rendait à la réalité.

— Comme je suis ennuyeuse! lui disait-elle. Je n'étais pas venue ici pour être une charge.

— Que dites-vous là, chère enfant? quand vous serez remise, vous nous rendrez mille services. Et puis, je voudrais bien...

— Quoi? demanda Aliette.

— Vous entendre quelquefois chanter si votre voix revient, et si cela ne vous fait pas de peine.

— Mon art me faire de la peine! s'écria-t-elle en se soulevant. Oh non! et jamais il n'aura été un meilleur ami, un plus grand consolateur maintenant que, complètement lui-même, il ne sera ni salarié ni dépendant. Je serai heureuse que vous en jouissiez.

Appuyée sur le bras de M. de Rilly, elle commença à se promener dans le vieux jardin, s'arrêtant avec un plaisir d'enfant devant chaque statue brisée, chaque vase enfoui sous les plantes parasites. Il lui en racontait l'histoire avec délices, ravi d'avoir auprès de lui un auditeur attentif aux vieilles anecdotes que tout le pays connaissait.

Pensive, elle l'écoutait remuer les actes intimes de ceux qui avaient disparu, et, de la mélancolie qui l'envahissait, se dégageait la pensée consolante que, dans cinquante ans, peut-être moins, les

hontes et les douleurs de sa vie seraient ensevelies sous des pariétaires.

Un matin, voulant essayer ses forces, et surtout revoir l'endroit préféré où elle avait réfléchi et médité l'année précédente, elle alla s'asseoir dans le petit cimetière; aucun changement dans son aspect aride, sauf deux tombes nouvelles, que les œillets sauvages n'avaient point eu le temps encore de parfumer.

Au milieu de la liberté dont elle eût voulu naguère prendre sa part sans mesure, avec enivrement, elle s'aperçut que ses idées avaient trouvé une assise assez ferme pour qu'elle ne s'abandonnât plus aux impressions passionnées de ceux qui aiment la nature. C'était beaucoup parce qu'elle avait trop souffert, mais encore plus parce que, ses pensées et ses sentiments ayant suivi une marche ascendante, elle avait pénétré profondément dans une vie morale à laquelle la beauté extérieure ne formait plus qu'une entrée magnifique.

Elle ne chercha pas à analyser ses impressions, mais, assise sur la pierre brisée, elle laissa passer les heures, jouissant en convalescente d'un chaud soleil de septembre, et songeant avec sa mélancolie habituelle, qui n'était pas sans douceur, que les pâles fleurs des dunes qui croissaient autour d'elles vivaient et se fanaient sur ceux que l'oubli enveloppait de son ombre impénétrable.

Elle avait si bien perdu la notion du temps qu'elle se disposait à descendre sur la grève quand elle s'entendit appeler.

M. de Rilly, accompagné d'un médecin qui était venu voir fréquemment Aliette, s'avançait avec précipitation.

— La voilà, la voilà!... Mais, mon enfant, à quoi pensez-vous? venir seule ici, fatiguée comme vous l'êtes! c'est une imprudence.

— Je me sens tout à fait bien, répondit-elle. Mais quelle heure est-il donc?

— L'heure du déjeuner. Nous vous avons cherchée partout, et j'ai eu l'idée de venir ici. Antoine est arrivé à la Garenne pour sa visite de médecin, mais vous vous étiez envolée. Nous craignions, vraiment, que vous ne vous fussiez trouvée mal dans quelque fossé.

— Je suis sincèrement désolée de vous avoir inquiétés; j'avoue que j'ai tout oublié dans ma rêverie.

— L'imprudence vous a réussi, mademoiselle, lui dit le médecin, vous n'avez plus cette pâleur qui tourmentait Mme de Rilly. J'en suis vraiment bien content, bien heureux!

Il parlait d'un ton un peu bref et brusque, comme un homme à qui manque l'habitude du monde. Mlle de Sarzac, jusque-là, n'avait fait à lui qu'une attention relative, mais le ton convaincu dont il manifestait sa satisfaction lui fut agréable et, avec affabilité, elle le remercia de ses soins.

Il la salua gauchement et prit congé de M. de Rilly.

— Viens dîner ce soir avec nous, Antoine, tu sauras si ta malade est toujours aussi vaillante.

En s'en allant, il dit à la jeune fille :

— C'est un brave garçon que ce Guessec ! il a paru tout ému à l'idée qu'il avait pu vous arriver un accident. C'est dommage que son excellent homme de père n'en ait pas fait un cultivateur, comme lui... Il avait amassé un bon petit pécule, et a voulu transformer son fils en monsieur, et bien à mon corps défendant ! mais ils sont tous entêtés !

— Quel inconvénient voyez-vous à ce qu'il soit médecin ?

— Quel inconvénient ?... Il ne se trouve à sa place nulle part. Par sa demi-éducation, le voilà au-dessus des parents qui lui restent, mais vis-à-vis de nous, il n'est qu'un demi-monsieur ; il le sent et en souffre. Bah ! il fera son chemin comme tant d'autres !... Nous voici arrivés..., et voici ma femme qui vient vous reprocher votre escapade.

X

Aliette ne fit qu'une attention machinale aux paroles de son cousin. Cependant, le soir, elle observa M. Guessec et s'aperçut bien vite que, timide, mal à l'aise, il souffrait d'un embarras augmenté par l'attitude de M. de Rilly, qui parlait à son convive avec la familiarité qu'il avait eue jadis pour le fils de son fermier.

Mlle de Sarzac, dont le tact et l'observation, au milieu des cruelles impressions d'une situation fausse, avaient acquis une grande finesse, s'approcha du jeune médecin et s'efforça de dissiper un embarras dont elle sentait vaguement qu'elle était une des causes.

Mais Antoine Guessec se déroba avec gaucherie, balbutia des phrases brusques et parut éprouver le plus grand soulagement quand M. de Rilly l'emmena fumer un cigare dans le jardin.

Restée seule un instant, Aliette s'approcha du piano. Elle se sentait forte, moins accablée ; le matin, à travers champs, elle avait essayé sa voix sans que sa gorge en eût souffert, et un désir ardent de savoir si vraiment elle pouvait revenir à son art s'était emparé d'elle.

Elle chanta d'abord à demi-voix une barcarolle ; puis, s'enhardissant, elle laissa la voix prendre son essor, et bientôt, sûre de ses forces, se confia à l'ami retrouvé avec un accent dramatique qu'elle n'avait jamais dépassé.

Longtemps elle s'abandonna, oubliant tout pour exhaler son cœur, et quand elle s'arrêta, suffoquée par l'émotion, loin de la vie réelle, il lui fallut quelques minutes pour observer et comprendre.

Elle vit alors que ses cousins et M. Guessec, rentrés dans le salon, semblaient écouter encore; elle s'aperçut que, ainsi qu'il lui était arrivé bien des fois, elle avait fait accourir tous les simples de la maison qui, la regardant avec curiosité, exprimaient par des murmures sympathiques leur naïve admiration.

A défaut d'intelligence très ouverte, les parents d'Aliette avaient un cœur dont l'instinct délicat les empêcha de parler.

Mme de Rilly s'approcha de la jeune fille qui, toute pâle, étourdie, cherchait un point d'appui.

— Maintenant, mon enfant, reposez-vous, lui dit-elle en l'obligeant à s'étendre sur la chaise longue.

M. de Rilly se tourna vers ses domestiques et ses journaliers en disant :

— Voulez-vous bien vous en aller!... Eh bien, Antoine, mon garçon, ajouta-t-il d'une voix légèrement tremblante, avais-tu quelquefois entendu chanter de cette façon-là?

Le jeune homme tressaillit, car jamais la familiarité de M. de Rilly ne lui avait paru plus déplaisante. Il jeta un coup d'œil furtif sur Aliette, et fut rassuré en voyant qu'elle était trop loin pour avoir entendu.

— Jamais! répondit-il avec brusquerie.

Elle l'avait remué, fasciné, mais il eût été fort empêché d'exprimer ses sensations et, la saluant d'une façon raide, il se retira.

En s'en allant, par une claire soirée, il s'aperçut qu'il y avait autour de lui une influence poétique qui l'émotionnait. Il s'arrêta un instant près de la rivière dont il suivait le cours. Les eaux profondes couraient peut-être, mais la surface calme dormait, éclairée par un rayon très doux. Les fleurs sauvages aux corolles repliées, disaient un vieux poème toujours jeune, et pour la première fois, l'homme positif qui regardait distraitement, en goûtait la saveur.

« Je ne suis pas moi-même, se disait-il; jamais je n'aurais cru qu'un simple chant pût bouleverser ainsi un être raisonnable. Mais aussi quelle voix! »

Il habitait provisoirement un village à deux kilomètres de la Garenne et, l'année suivante, comptait prendre dans l'Ille-et-Vilaine la place d'un vieux médecin, qui avait promis de le présenter à sa clientèle et de l'appuyer.

En attendant, il s'était installé dans son pays où le retenaient des affaires d'intérêt et le plaisir, après le travail sérieux de ses études, de jouir pendant quelques mois d'une entière liberté.

Ainsi que l'affirmait M. de Rilly, c'était un brave garçon dont l'intelligence, établie sur un fond solide de bon sens, de persévérance

et de travail, devait, selon toutes prévisions logiques, le mener sans traverses jusqu'au bout d'une carrière honorable. Il n'avait aucune ambition, et la vie modeste d'un médecin de campagne suffisait à ses aspirations. Mais, à côté de ses solides qualités, il y avait, dans son caractère, un fond de susceptibilité qu'irritait la persuasion de son éducation insuffisante quand il se trouvait dans un certain milieu social.

« Vieille histoire! se disait-il quelquefois. Dans les campagnes, la plupart de mes confrères en sont là et en prennent bravement leur parti, en supposant même qu'ils y pensent. »

Mais lui n'en prenait point son parti. Il lisait de préférence les comédies et les romans dans lesquels les médecins de campagne, sous une écorce rude qui devient un agréable contraste, ont acquis la profondeur de pensée ou le charme d'un esprit fin. Malheureusement, il ne découvrait aucune trace de génie profond dans sa pensée, et quand il sortait d'un salon, tout désolé de s'être senti gauche et embarrassé, il convenait avec lui-même qu'il serait toujours le médecin prosaïque de la réalité.

Cette habitude de lire des fictions, de regarder, non ce qu'il était, mais ce qu'il eût désiré devenir, brouillait son bon sens naturel et le rendait assez malheureux. Comme tous les hommes, mais simplement dans le gouvernement de sa personnalité intime, il avait « cette fausse sagesse qui nous jette incessamment hors de nous, qui compte toujours le présent pour rien, et poursuivant sans relâche un avenir qui fuit à mesure qu'on avance, à force de nous transporter où nous ne sommes pas, nous transporte où nous ne serons jamais ».

Ses parents lui avaient laissé d'assez jolies économies, plus une bonne ferme dans les bâtiments de laquelle il occupait deux chambres qu'il avait fait meubler pour lui depuis la mort de son père. Il prenait souvent ses repas avec le fermier, qui était son cousin, et, le soir, restait tard dans la grande salle, pour regarder les enfants endormis et s'informer des travaux avec intérêt.

Mais, ce jour-là, il s'en alla directement chez lui, et se promena longtemps d'un air de mauvaise humeur dans les deux pièces qui formaient son appartement.

« C'est affreux, ici! se disait-il. Je voudrais bien être arrivé au moment où je quitterai ce pays... que j'aime pourtant! Mais ce doit être une grande satisfaction de s'établir enfin chez soi d'une façon à peu près confortable et de prendre des habitudes définitives... Après tout, cette vie d'oisif ne me va pas... C'est le meilleur des hommes, ajouta-t-il tout haut en sautant brusquement à une autre idée, mais il est bien irritant! »

Il arrivait que, pour des indispositions subites ou légères, on profitait de sa présence momentanée dans le pays pour lui demander un conseil qu'il donnait toujours avec complaisance.

Le lendemain matin, il alla voir un enfant malade dans un manoir des environs et, au moment de se retirer, il fut retenu par la maîtresse de la maison.

— Je crois, lui dit-elle, que vous avez été appelé par nos voisins auprès de Mlle de Sarzac, qui était très souffrante.

— Appelé n'est pas le mot, M. et Mme de Rilly ont fait venir de Brest leur médecin qui, après quelques visites, n'est plus revenu puisqu'il n'y avait rien à faire. Depuis, pour complaire à Mme de Rilly, je suis allé à peu près tous les jours voir la malade. Ce n'était qu'une excessive fatigue causée par des secousses morales.

— Pauvre jeune fille! les Rilly sont bien bons pour elle.

Antoine Guessec n'avait pas suivi le procès de Mme de Sarzac. Absent au moment précis de l'arrivée d'Aliette, il s'était contenté des explications de M. de Rilly et avait compris que la baronne était une femme perdue. Saisissant l'occasion de se renseigner, il reprit :

— M. de Rilly n'a pas spécifié devant moi les chagrins de cette jeune fille. J'ai cru comprendre que Mme de Sarzac avait tourné à gauche.

— Elle a été condamnée pour escroqueries et vols à cinq ans de prison.

— Condamnée à cinq ans de prison! s'écria-t-il.

Et, sans savoir pourquoi, il éprouva un serrement de cœur inexplicable.

— Mais comment ne le saviez-vous pas?

— Je vis en loup, n'allant guère qu'à la Garenne; on a dû beaucoup parler de cette affaire quand Mlle de Sarzac est arrivée, et j'étais absent.

— Et puis on en parle généralement à mots couverts à cause des Rilly. S'ils reçoivent comme ils le font cette jeune fille, c'est qu'elle est digne de tout intérêt, et que l'exemple de sa mère ne l'a pas atteinte.

— Je le crois bien! répondit-il rudement, pendant que le sang lui montait à la tête à la seule pensée d'un soupçon sur Mlle de Sarzac.

Il refusa de déjeuner au manoir et s'en alla manger une omelette dans un village voisin. Puis il se dirigea vers la côte, monté sur un mauvais cheval de ferme, qu'il abandonna à lui-même sur les falaises.

« Condamnée à la prison! répétait-il en se promenant sur la grève et en écoutant la mer. Je comprends l'air désespéré de cette pauvre enfant. »

Il regarda autour de lui afin de distraire sa pensée, marcha plus rapidement et enfin, s'arrêtant impatienté, dit tout haut :

« Après tout qu'est-ce que cela me fait? Mais tout le monde ferait comme moi... il est naturel de prendre intérêt à une femme si jeune et si malheureuse. »

Il n'ajouta pas « et si sympathique », bien que ce fût le fond de sa pensée.

Dans un salon parisien, Mlle de Sarzac, au milieu de femmes aussi fines qu'elle-même, souvent beaucoup plus jolies, eût, sans son talent, passé assez inaperçue; mais auprès de Mme de Rilly, enveloppée d'une tristesse qui avait tout de suite excité l'intérêt de M. Guessec, elle était, à ses yeux, la personnification de la grâce et de la distinction féminines.

Depuis trois semaines, il avait fréquemment pensé à elle, et il ne pouvait se dissimuler que la révélation du talent d'Aliette l'avait troublé.

« Mais qu'est-ce que je suis bien venu faire ici? » se dit-il tout à coup.

Il était arrivé sur la grève en face de la Garenne, avec le désir inconscient de rencontrer la jeune fille. Il l'aperçut, en effet, qui se promenait avec Mme de Rilly, mais aussitôt, rebroussant chemin, il gravit en courant la falaise, remonta sur son cheval qu'il malmena et, pendant près d'un mois, on ne le revit plus.

— Je ne sais pas, dit un jour M. de Rilly, ce que devient Antoine. Il eût bien pu venir demander des nouvelles de sa malade.

— Une malade qui se porte bien, répondit Aliette en souriant, et c'est ce qu'il savait la dernière fois que nous l'avons vu.

— Ce n'est pas une raison..., mais il est gauche, ce garçon, et je crois que vous l'intimidez, Aliette.

— Je le crois aussi..., et puis...

— Et puis quoi?

— Faut-il dire ce que j'ai remarqué?

— Mais certainement..., pourquoi pas?

— Eh bien, je me suis aperçue qu'il était blessé d'être traité avec la grande familiarité que vous apportez dans vos rapports avec lui.

— Blessé!... mais je l'ai vu petit paysan se rouler dans la boue. Je tutoie ses cousins, qui sont mes fermiers; je ne puis pourtant pas l'appeler « monsieur » et lui dire « vous »!

— Non, non, mais il y a une nuance, répondit-elle doucement.

M. de Rilly la regarda très étonné, car il avait toujours pensé que la façon dont il traitait Antoine était flatteuse pour le jeune homme.

— Vraiment, reprit-il, je serais désolé de l'avoir froissé. Mais,

mon enfant, vous l'avez vu si peu! et pendant que vous étiez si souffrante, bien qu'il vînt tous les jours, vous aviez à peine l'air de l'apercevoir. Comment avez-vous pu saisir son impression?

— J'ai connu moi-même, et bien plus cruellement, les souffrances d'une position fausse, alors je sais très bien deviner les impressions des autres, répondit-elle simplement.

— Et vous êtes un bon juge, j'en suis sûr, répondit-il en la regardant avec affection.

Elle avait pris ses fonctions de lectrice, et son inépuisable complaisance, l'égalité de son caractère dont le côté irritable, dans la paix qui l'entourait, s'était modifié, le plaisir qu'elle prenait aux riens champêtres de sa nouvelle vie, l'effort fait sans cesse sur elle pour dominer sa tristesse, la rendaient, de jour en jour, plus chère aux braves gens qui l'avaient accueillie.

— En vérité, répondit M. de Rilly, dont la bonté était alarmée, je voudrais réparer cela. Il fait un temps superbe, voulez-vous venir avec moi jusqu'au village qu'Antoine habite? J'entrerai chez lui pour l'inviter à déjeuner, et vous vous promènerez, en m'attendant, autour de la ferme.

— Volontiers! répondit-elle.

Pendant que M. de Rilly allait chez Antoine, elle traversa un chemin et s'arrêta au commencement de landes couvertes de bruyères, d'ajoncs, et clairsemées de chênes rabougris. C'était triste, mais ce n'était pas l'aspect de cette terre mélancolique qui fit que les yeux de Mlle de Sarzac s'emplirent de larmes, car, en face de l'espace libre, le souvenir de sa mère la saisissait toujours plus fortement.

Assise tout absorbée sur un fragment de roche grise et nue, elle ne s'apercevait pas que M. Guessec, qui revenait de la chasse, s'était arrêté en l'apercevant et l'observait avec attention.

Du bout de son ombrelle, elle remuait machinalement des feuilles sèches, et pleurait presque sans le savoir.

Une ombre, qui passa, lui fit lever la tête.

— Vous pleurez?... Encore?... lui dit Antoine avec un peu de brusquerie.

— Vous savez, répondit-elle, en s'essuyant rapidement les yeux, que j'ai eu, que j'ai encore de grands chagrins.

— Oui... Je désire beaucoup que vous ne pleuriez plus, je voudrais que vous fussiez consolée.

Il avait dit ces mots avec embarras, d'une façon gauche, mais Aliette fut très touchée de l'intention.

— Au milieu des sympathies dont je suis entourée, je finirai par me consoler, autant qu'il est possible, dit-elle en essayant de sourire.

— Oui, n'est-ce pas? répliqua-t-il d'un ton encourageant.

Elle le regardait en face, et fut frappée de sa bonne expression.

— Vous n'avez pas vu M. de Rilly? demanda-t-elle.

— Nullement, j'arrive.

— Il vous cherche à la ferme; allons le retrouver.

Il lui donna la main pour l'aider à se lever, et marcha auprès d'elle, en regardant avec désolation son accoutrement de chasseur dans lequel, cependant, avec son coup d'œil d'artiste, Aliette le trouvait relativement bien, et très différent de l'homme endimanché qu'elle connaissait.

Elle surprit son regard et se mit à rire.

— Pourquoi riez-vous? demanda-t-il en rougissant.

— Parce que vous êtes contrarié de m'avoir rencontré dans vos habits de chasse, répondit-elle avec une pointe de gaieté. Je vous assure que vous avez tort; j'aime les costumes de fantaisie.

— Est-ce que vous avez l'habitude de tout deviner?

— Je devine beaucoup, répondit-elle en souriant.

Puis elle le questionna sur sa chasse, réussit à le faire parler, et elle lui avait rendu un peu d'aplomb quand ils trouvèrent M. de Rilly.

— Ah! Antoine, mon...

Il allait dire « mon garçon », mais, se rappelant l'observation d'Aliette, il s'interrompit pour tousser, et reprit :

— Je me demandais si tu n'étais pas malade, depuis un mois que tu nous abandonnes?

— Je suis allé dans l'Ille-et-Vilaine pour m'entendre avec mon confrère.

— Mais tu n'as pas été absent un mois, je suppose! Veux-tu venir déjeuner demain avec nous; tu trouveras Mlle Ploüvel, que tu connais certainement de nom?

— Qui est-ce qui ne la connaît pas de nom? répondit-il. Sa réputation est légendaire; mais je ne l'ai jamais vue.

— C'est une femme étonnante par son activité et son initiative. Alors nous comptons sur toi?

— Oui..., j'irai. Je vous remercie.

Il était de fort méchante humeur contre lui-même en se sentant si heureux et si léger. Mais, tout en protestant contre son sentiment, il ne pouvait ni le nier ni le détruire. Il se savait sur un terrain dangereux, il voyait clairement que Mlle de Sarzac lui inspirait un intérêt qu'il était résolu à combattre, et il se dépitait en constatant que son calme des jours précédents était factice.

Antoine remarqua le lendemain, après quelques instants de conversation, que la bonhomie de M. de Rilly n'avait plus vis-à-vis de

lui la familiarité excessive qui le blessait vivement, surtout devant Mlle de Sarzac. Toujours contraint par la crainte d'un mot qui lui rappelât son origine, il n'était jamais bien lui-même.

La cordialité avec laquelle Mme de Rilly et son mari causèrent avec lui, sans qu'une des fausses notes redoutées vînt le froisser, fut un singulier soulagement pour son amour-propre. Il eut l'intuition que la clairvoyance d'Aliette avait agi, et ses yeux se tournaient sans cesse vers la jeune fille qui, assez silencieuse, ne prenait pas une part bien active à la conversation, mais remarquait avec plaisir la nuance qui modifiait les rapports entre M. Guessec et ses hôtes.

Lorsque Mlle Ploüvel arriva, M. de Rilly lui présenta Antoine en disant :

— Monsieur Guessec, un jeune médecin de nos amis qui a donné ses conseils pour soigner Mlle de Sarzac, et vous voyez que ses conseils étaient bons.

— Je le crois bien... Ma chère enfant, quelle bonne mine! Chaque fois que je vous vois, chaque fois je constate des progrès.

Quand Mlle Ploüvel était entrée, il avait paru que de la vie exubérante pénétrait avec elle dans le salon. Elle plut aussitôt à Antoine, qui lui sut gré des attentions qu'elle eut pour lui.

— Vous êtes médecin dans ce pays-ci? lui demanda-t-elle pendant le déjeuner.

— Non pas... Je compte prendre la succession d'un de mes confrères dans l'Ille-et-Vilaine; j'irai m'installer là-bas dans quelques mois.

— Voilà une vie que j'aurais aimée si j'avais été homme! Médecin de campagne, respecté, aimé, influent, ayant entre les mains le moyen de semer le bien sur sa route, et journellement pour ainsi dire, c'est, à mon avis, une existence de roi!

— Rien que cela! répondit Mme de Rilly en riant. Vous avez, ma chère amie, une façon d'arranger et de voir les choses qui n'appartient qu'à vous.

— Voyons, n'ai-je pas raison? Cher monsieur, ne pensez-vous pas comme moi?

— Je pense quelquefois, répondit Antoine, que mon père eût aussi bien fait de me laisser à la charrue.

— Pourquoi donc cela? La charrue..., c'est très bien évidemment, mais votre vie sera plus intelligente, vous vous la ferez vous-même; je ne connais rien de meilleur et de plus honorable. Vous aurez une action directe sur une foule d'êtres souffrants... C'est une vraie mission attachante et active!

Antoine la regarda avec surprise, car s'il espérait remplir son devoir en brave homme, c'était inconsciemment, par la force des

événements, et sans préciser les inspirations de la route qu'il comptait suivre.

Aliette, qui connaissait bien la façon unique dont Mlle Thérèse envisageait dans la vie n'importe quelle situation, s'amusait de l'effet produit par ses aphorismes.

— J'avoue, reprit Antoine, que...

— Que vous comptiez faire votre petit bonhomme de chemin sans en penser si long, dit Mlle Ploüvel en riant; c'est de votre âge! Mais vous verrez bientôt qu'il faut un but moral à la vie.

— J'en suis convaincu, répondit Antoine d'un air très sérieux.

Cette réponse parut enchanter Mlle Thérèse, qui, au grand étonnement des Rilly, s'occupa beaucoup de M. Guessec pendant les quelques heures qu'il passa à la Garenne. Elle fit valoir son bon sens en le mettant sur le terrain qui lui convenait, découvrit qu'il avait de la lecture, des idées très saines, et ils étaient déjà de vieux amis quand le jeune homme se retira.

— Vous avez fait un miracle, lui dit Mme de Rilly; ce pauvre Antoine est parfois si embarrassé quand nous ne sommes pas seuls, que nous avons de la peine à lui arracher quelques mots.

— Est-ce que vous le voyez souvent?

— Mais il ne vient plus depuis un mois, répondit M. de Rilly. Pendant qu'Aliette était souffrante, nous le voyions chaque jour, et puis il a cessé ses visites tout à coup. Nous avons été obligés de le relancer dans son coin.

— Aliette lui fait peur, ajouta Mme de Rilly; il se sent gauche, le pauvre garçon, et il est très susceptible.

Mlle Thérèse ne répondit rien; mais quand, seule avec les Rilly, elle put parler à cœur ouvert, elle leur dit sans préambule :

— Mes bons amis, savez-vous ce qu'il a, votre Antoine? Il est en train de s'éprendre d'Aliette.

— Ma chère demoiselle..., mais à quoi pensez-vous? s'écria M. de Rilly.

— Je l'ai observé; il ne la quitte pas des yeux quand il croit qu'on ne le regarde pas. Lorsqu'elle a chanté, il est devenu tout pâle. C'est un excellent garçon, ce me semble.

— Sûrement, répondit Mme de Rilly; nous l'apprécions beaucoup, mais il est un peu commun d'aspect, et je ne pense pas...

— Je pense, au contraire, moi! répondit Mlle Thérèse. Si Aliette pouvait trouver un brave homme auquel elle s'attacherait, qui la mettrait pour toute sa vie dans une position honorable et sûre, ce serait un coup providentiel.

M. et Mme de Rilly, très étonnés de ces aperçus, ne savaient comment répondre.

— Mais, dit enfin M. de Rilly, d'un côté l'éducation est différente, de l'autre, comment épouser Aliette?

— Voilà précisément pourquoi je dis que ce serait un coup providentiel si un honnête homme voulait bien passer par-dessus la situation. Avez-vous, autour de vous, le moindre petit hobereau qui consentirait à épouser Aliette?

— Oh! pas un! répondit M. de Rilly.

— Je m'en doute bien! Aux yeux de M. Guessec, l'appui que vous donnez à Aliette la pose dans le pays; grâce à vous, grâce aussi à son talent, si elle consent plus tard à se faire entendre, elle sera bien accueillie partout. Voilà des conditions dont profiterait un mari comme votre Guessec, qui souffre un peu de sa position. S'il s'établissait ici, sous votre égide, ce singulier mariage contribuerait à le poser. Pour Aliette, pauvre enfant, elle ferait bon marché de la distinction extérieure, et s'attacherait de tout son cœur à un homme qu'elle estimerait, et qui aurait le courage de l'épouser.

— J'ignore si vous avez raison, répliqua M. de Rilly; nous n'avions point songé à ces éventualités. Mais, désormais, je ne ferai plus aucune avance à Antoine, car je ne veux pas l'attirer, la position étant délicate.

— Je vous comprends, et, à votre place, j'agirais comme vous; mais les événements pourront bien marcher seuls, si vous ne faites pas d'opposition.

— Je ne m'oppose à rien; ma maison est, depuis longtemps, ouverte à Antoine; il peut venir quand bon lui semble. Mais nous espacerons nos invitations et resterons neutres.

— Que ce serait heureux! reprit Mlle Ploüvel. Puisque les qualités de fond existent, Aliette, après avoir tant souffert d'un milieu interlope, passera aisément sur les défauts extérieurs qu'elle ne verra plus dans peu de temps. Je désire de toute mon âme que cela arrive! Un mari, des enfants, une vie paisible, quel rêve pour cette pauvre enfant!

— Vous voilà emportée par votre imagination.

— Moquez-vous, moquez-vous, mon bon ami! Mais avouez que ce serait un bonheur!

Toutefois, pendant les trois jours que Mlle Thérèse passa à la Garenne, Antoine ne reparut pas, mais elle garda son opinion, et partit en disant à Mme de Rilly :

— J'en tiens pour mes prédictions, ma chère Marthe. Votre Antoine, puisque Antoine il y a, s'est déjà roussi les ailes.

Jean de La Brète.

La fin prochainement.

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

LES SANATORIA

DE SUISSE, D'ALLEMAGNE, D'AUTRICHE ET D'ANGLETERRE [1]

De toutes les maladies qui affligent et déciment la pauvre humanité, aucune n'est plus répandue, plus meurtrière, plus redoutée que la phtisie ou tuberculose; et c'est pourquoi les praticiens, honnêtes ou habiles, qui cherchent et promettent sa guérison sont sûrs d'être écoutés et suivis. On se rappelle l'enthousiasme ardent et irréfléchi de la foule quand Koch, l'heureux inventeur du bacille de la tuberculose, proposa comme antidote de la phtisie sa fameuse toxine. Le nouveau remède fut appliqué sans discernement et, loin de guérir, *acheva* les malades : il tomba vite dans le discrédit et dans l'oubli. Personne ne parle plus de la *kochine* que pour blâmer son téméraire auteur et pour stigmatiser sa hâtive et désastreuse expérimentation. Le médecin génois, Maragliano, qui a fait récemment une nouvelle tentative, a oublié de dire l'exacte préparation de son sérum antituberculeux et n'a pas eu grand succès : il est, du reste, moins prétentieux ou plus prudent que le savant berlinois, puisqu'il affirme ne guérir que les phtisies commençantes. Quelques inventeurs prônent encore tel ou tel produit comme un spécifique souverain, et le bon public se laisse prendre trop souvent à leurs boniments : ils ont découvert, paraît-il, une substance chimique *qui tue à coup sûr le bacille*, et ce merveilleux spécifique, administré d'autorité et pris avec confiance, tue infaillible-

[1] Léon Petit, *Le Phtisique et son traitement hygiénique*, 1896. — Charles Sabourin, *Traitement rationnel de la phtisie*, 1895. — Congrès de la tuberculose, etc.

ment... le malade. Ne laissons pas l'opinion s'égarer dans une voie pleine de périls et de déceptions, et ne cessons pas de lui répéter que le *vaccin de la tuberculose* n'est pas encore découvert.

En attendant l'avènement si désiré et si désirable du spécifique de la phtisie, *les phtisiques meurent*, comme le dit très justement le docteur Léon Petit. « Toxine, culture microbienne ou produit chimique, le spécifique se fait attendre, et, en ne comptant que sur lui, le médecin a lâché la proie pour l'ombre. Fût-il jamais découvert, l'agent capable d'anéantir l'action du bacille tuberculeux, qu'il ne donnerait pas encore le moyen certain de guérir un phtisique. En effet, le microbe détruit, ou du moins mis hors d'état de nuire, il restera encore à réparer des dégâts antérieurement produits dans l'organisme, qui, à eux seuls, peuvent entretenir la maladie et compromettre l'existence, toute influence bacillaire ayant cessé... La microbiologie réserve peut-être à la médecine d'heureuses surprises. Elle les lui doit bien, car, à l'heure présente, si on ne voit pas encore dans le traitement de la tuberculose ce qu'elle lui a donné, on ne voit que trop ce qu'elle lui a enlevé. *Le bacille a fait oublier le malade*, et la recherche du spécifique de la phtisie perdre de vue le traitement du phtisique. Le clinicien s'est effacé devant le micrographe. C'est le renversement des rôles. Dans la guerre contre la phtisie, le savant qui, de son laboratoire, observe le microbe, n'est qu'un éclaireur auquel ne saurait être dévolue la direction du combat. Celle-ci appartient au médecin qui, au chevet du malade, concentre dans ses mains tous les éléments du succès, puisqu'il surveille à la fois le microbe et le terrain sur lequel ce microbe évolue. Quelque puissants que soient les moyens d'action contre le bacille que l'avenir nous promet, ils n'auront d'effet utile que si les conditions du terrain permettent leur mise en œuvre. Or, le fait de mettre le terrain, c'est-à-dire l'organisme, en état de défense, constitue, à lui seul, la meilleure et la plus active des thérapeutiques. Considérée longtemps comme un adjuvant, l'*hygiène du phtisique* est devenue le *traitement de la phtisie*, dont la médication n'est plus qu'un auxiliaire de second plan. »

Cette page du docteur Petit est d'une logique parfaite et montre bien sur quelles bases nouvelles s'est établie, de nos jours, la lutte contre la tuberculose. Ce n'est plus à une thérapeutique théorique, à des drogues coûteuses, désagréables ou nuisibles, qu'on fait appel, c'est à la nature même et à ses vertus médicatrices. Les armes employées sont presque exclusivement fournies par l'hygiène : l'alimentation, l'exercice, le repos, la vie au grand air, sont judicieusement surveillés, dirigés, et conduisent à des succès

inespérés. Le *traitement hygiénique de la phtisie* est à l'ordre du jour : pour nous en rendre compte, nous ne pouvons prendre un meilleur guide que M. le docteur Léon Petit, qui s'est consacré uniquement à cette question depuis dix ans, et qui est, avec M. le docteur Sabourin, un des plus vaillants champions de la lutte nouvelle.

I

« Sous toutes ses formes et à toutes ses périodes, la phtisie pulmonaire est curable. » Telle est la vérité consolante que proclame tout d'abord le docteur Léon Petit et qui vient heureusement à l'encontre du noir pronostic si longtemps porté par les ignorants et même par les savants. Cette vérité ressort d'ailleurs des faits, qu'on les emprunte à la clinique ou à l'anatomie pathologique : elle ne saurait être trop affirmée et propagée. L'illustre Laënnec l'a enseignée l'un des premiers; et, depuis lors, de nombreuses observations ont démontré que le phtisique n'est pas irrémédiablement perdu, fatalement condamné. Que de médecins tuberculeux, éclairés à temps sur leur état et sagement dirigés, ont pu vaincre le mal et recouvrer la santé! Plusieurs sont devenus des apôtres enthousiastes et éloquents de la curabilité de la phtisie et ont noblement consacré le reste de leur existence à soigner et à guérir les phtisiques : citons seulement Bennet, Brehmer, Dettweiler, Daremberg, etc.

Les révélations des amphithéâtres ont aussi largement contribué pour leur part à prouver aux plus incrédules que la phtisie n'est pas incurable. Les autopsies de vieillards, si fréquentes à Bicêtre et à la Salpêtrière, montrent souvent d'anciennes cavernes pulmonaires guéries et cicatrisées depuis longtemps. Le docteur Vibert, à la Morgue de Paris, a constaté dix-sept tuberculoses guéries sur cent trente et un individus ayant succombé de mort violente; le docteur Loomis, à New-York, a fait la même constatation soixante et onze fois sur sept cent soixante-trois autopsies.

On a contesté ces résultats ou on y a vu d'heureuses exceptions. Mais ces exceptions n'en sont pas moins faites pour établir la curabilité de la phtisie : « Plus fréquentes qu'on ne le croit, dit finement le docteur Petit, elles prouvent que la nature est moins inclémente que l'opinion publique. » Quelques savants affirment que le bacille virulent ne se sépare pas du tuberculeux et refusent d'admettre la *guérison* de la redoutable diathèse : ce qu'on prend pour telle, déclarent-ils, n'est qu'une *trêve* passagère et trompeuse après laquelle les agents pathogènes reprendront leur travail de

démolition. D'ailleurs, ajoutent-ils avec un cynisme révoltant, ces phtisiques soi-disant guéris sont des valétudinaires, des êtres débiles, incomplets qui sont une charge et un danger pour la société, et dont l'élimination non seulement n'est pas regrettable, mais est très utile à l'intérêt commun. M. le docteur L. Petit proteste très énergiquement contre cette manière positiviste et barbare de comprendre l'hygiène sociale, et montre sans peine que des trêves de vingt et de trente ans dans le cours si rapide de la vie humaine peuvent être comptées à bon droit comme de véritables guérisons.

« Il est, dit-il, des phtisiques à toutes les phases, voire même des caverneux, qui ont pu reprendre la vie commune, et, pendant de longues années, s'adonner à un travail suivi, quelquefois même pénible; il en est qui sont morts de vieillesse après avoir été condamnés à l'âge de vingt ans. Si ce n'est là qu'une trêve, cette trêve, par sa durée, équivaut à une guérison et représente un succès que le médecin doit rechercher avec passion. En l'obtenant, il peut du même coup recouvrer une valeur sociale considérée comme fatalement perdue et détruire un double préjugé aussi décourageant que cruel.

« La guérison du phtisique est peu désirable, osent dire certains utilitaires, parce qu'il ne sera jamais qu'un faible semant de la graine de faibles. Elle est impossible, prétendent les pessimistes, et c'est tout au plus si, dans les cas heureux, on peut réussir à retarder la catastrophe inéluctable!

« D'abord relative, la guérison peut devenir définitive, l'expérience l'a démontré; dût-elle rester relative, elle n'est pas à dédaigner. Quand, même avec des restrictions, un homme peut reprendre sa place dans la société et pourvoir aux besoins de sa famille, fût-il sous le coup d'une rechute, il vaut assurément plus que celui qui est mort. Il produit, et, dans la limite de ses forces, contribue à la prospérité commune. Molière, phtisique en trêve et même sans trêve; Gœthe, en guérison absolue (il est mort à quatre-vingt-un ans après avoir été condamné à dix-neuf), pour ne citer que ces deux exemples illustres, prouvent que la force d'une société civilisée n'est pas faite uniquement de vigueur corporelle : abandonner le tuberculeux au nom de l'intérêt général est un calcul aussi faux qu'odieux.

« Certes, même guéri, le phtisique peut retomber; mais le valide, lui aussi, peut tomber au premier heurt qui fera trébucher son organisme. La santé n'a qu'un temps : tout ce qui touche à la vie est limité comme elle. Pendant des années, sans rechute, sans le moindre symptôme morbide, de nombreux phtisiques ont pu équi-

valoir à des hommes bien portants. Ils n'étaient, paraît-il, qu'en sursis. Qu'importe ! puisque ce sursis a pu égaler et quelquefois même dépasser la durée normale de l'existence humaine. »

On ne saurait mieux dire, et il faut rendre hommage aux courageux confrères, comme le docteur Léon Petit, qui luttent contre la tuberculose et s'efforcent d'en limiter les ravages. Le traitement hygiénique qu'ils préconisent a déjà donné de beaux résultats et en donnera dans l'avenir de plus merveilleux encore. Ses règles sont très simples, mais leur application est des plus minutieuses, des plus délicates. Il porte sur les moindres détails de la vie quotidienne et n'est efficace qu'à la condition d'être strict et incessant. Tout est exactement réglementé, depuis l'alimentation jusqu'aux promenades, aux repos et jusqu'à la vie affective et morale. Le plus léger écart des prescriptions suffit à compromettre le succès. Aussi le phtisique, qui entend suivre à la lettre le traitement hygiénique et y trouver la fin de ses maux, ne peut être abandonné aux soins de son entourage, des infirmiers les plus attentionnés ou des parents les plus dévoués : il doit être mis absolument à l'abri des préjugés et de l'ignorance, s'en référant à l'ordonnance journalière d'un praticien expérimenté. La présence du médecin est nécessaire à ses côtés, et c'est pour répondre à cette exigence que des établissements spéciaux ont été créés en Allemagne et en Suisse pour le traitement rationnel de la phtisie. Ces sanatoria (*Lungenheilanstalt*), dont le premier remonte à trente-cinq ans et dont le nombre s'élève aujourd'hui à plus de vingt, méritent d'être étudiés de près.

II

Ce sont, nous dit le docteur Petit, qui les a visités, « des établissements fermés, non par des murs, mais par une discipline sévère, quoique paternelle ». L'autorité médicale y est souveraine et sans appel. L'aménagement en est très confortable, les soins et la nourriture excellents, mais tout y est subordonné aux exigences de la science et converge vers la guérison du phtisique. Le choix du climat et de l'emplacement du sanatorium, les conditions de la construction, la disposition des chambres, les méthodes de ventilation et de chauffage obéissent aux indications les plus récentes de l'hygiène et sont compendieusement étudiés dans l'ouvrage de notre savant confrère : nous ne nous y arrêterons pas pour ne pas fatiguer l'esprit du lecteur. Ce qu'il importe de remarquer, c'est que tout le traitement repose sur la *cure d'air*, l'*alimentation*, le *repos* et l'*exercice* associés et combinés. Ces moyens très simples ont

raison, nous dit le docteur Sabourin, des formes ordinaires de la tuberculose quand on ne les soigne pas trop tard. « Les médicaments, ajoute nettement notre confrère, qui ne craint pas les foudres des pharmaciens, *les médicaments sont presque toujours inutiles*, quand ils ne sont pas nuisibles. Les drogues les plus réputées, la créosote, le gaïacol et les antithermiques n'ont que rarement leur emploi. » Quels malades, nous le demandons, n'accepteraient pas avec plaisir, avec reconnaissance, la méthode aussi facile que victorieuse de la *cure d'air?*

L'influence de l'air confiné sur le développement de la phtisie est déplorable et bien connue. Depuis longtemps, on a remarqué les excellents effets de l'air pur, mais on n'est arrivé que tout récemment à constater que ces effets ne sont pas particuliers aux pays chauds où l'on envoyait primitivement les malades. Le Midi n'a pas plus que le Nord le privilège de guérir les poitrinaires. Ce qui leur est nécessaire et ce qu'on s'efforce de leur procurer constamment, c'est un air pur et calme, ni trop chaud ni trop froid. L'air frais et sec calme la toux et excite l'appétit : c'est sans contredit le meilleur des apéritifs. Mais l'usage de cet air veut être réglé, précisément parce qu'il est actif; mal dirigé, il pourrait être dangereux. C'est au médecin qu'il appartient de fixer, d'après la nature du malade et le degré de la maladie, les règles de la *cure d'air*, sa durée, son siège et d'en surveiller de près l'exécution.

Au début, le grand air fatigue et grise le malade. Aussi doit-on, pour l'acclimater, lui faire suivre sa *cure d'air* couché sur une chaise longue, sous les vérandas ouvertes du sanatorium, sous des kiosques, sous des abris tournants qui peuvent être toujours orientés vers le soleil ou contre le vent. Il reste là, étendu, bien couvert, par tous les temps, jusqu'à dix et douze heures par jour, et très rapidement l'accoutumance se fait et l'amélioration survient. L'appétit et le sommeil reviennent, les digestions s'améliorent, la fièvre et la toux diminuent, le bien-être augmente.

La nuit, la cure se continue dans une chambre à coucher constamment ouverte. C'est la vie permanente au grand air qui a pour premier résultat d'endurcir et de fortifier le malade. M. le docteur Sabourin insiste particulièrement sur cette hygiène nocturne qui bouleverse les idées reçues, mais qui lui paraît capitale : nous ne pouvons mieux faire que de le citer textuellement :

« La chambre qu'a quittée le malade au matin, dit-il, doit être ouverte tout le jour. Quand il rentre pour se coucher, il ferme ou on ferme quelques instants durant le temps de se devêtir. Le lit doit être situé le plus loin possible de la fenêtre à ouvrir et il est préférable que les pieds du lit soient tournés vers elle. En se

couchant, le malade ouvre sa fenêtre lui-même ou la fait ouvrir dès qu'il est couché. Nous recommandons en effet d'ouvrir la fenêtre et non pas d'employer pour aérer la chambre le système des impostes, des vasistas, des volets ajourés, des stores, des verres perforés, etc., de même que nous n'admettons pas qu'on ouvre la fenêtre en tirant les rideaux par dessus. Ce sont là des demi-mesures à caractère enfantin et tout à fait insuffisantes. *La fenêtre doit être ouverte de haut en bas dans toute sa hauteur;* c'est le moyen le plus efficace d'obtenir un échange parfait entre l'air du dehors et l'air du dedans. Il y a dix ans, *pour nous-même*, que nous avons adopté cette pratique; depuis cinq ans, nous y soumettons des malades de toute catégorie, fébriles ou non fébriles, et jamais nous n'y avons vu le moindre inconvénient. Il n'y a pas de raison pour agir autrement. L'accoutumance du malade se fait très vite à cette façon de coucher dehors. En été comme en hiver, même quand il gèle, c'est l'affaire de quelques jours. La première nuit, la fenêtre est ouverte de $0^m,05$, la deuxième de $0^m,10$, la troisième de $0^m,20$ et bientôt la mesure ordinaire est de $0^m,45$ à $0^m,50$. »

En même temps qu'on accoutume à l'air frais la muqueuse respiratoire, on agit sur la peau par des frictions et même par des lotions froides qui permettent à l'organisme de réagir utilement contre le refroidissement et qui ont aussi l'avantage d'exciter le système nerveux. Les sueurs qui fatiguent tant les malades ne tardent pas à disparaître, et ceux-ci deviennent moins impressionnables aux agents extérieurs.

Au commencement du traitement, les hôtes du sanatorium sont tenus au repos presque toute la journée. Mais bientôt, quand ils sont plus valides et plus forts, le médecin leur permet un peu de mouvement. Les séances de repos sont interrompues par des exercices de gymnastique respiratoire combinés avec la marche, d'abord en terrain plat, puis en terrain accidenté. Pendant une marche tranquille, le malade doit faire, tous les cent pas, cinq ou six inspirations profondes; au repos, il en fait dix ou douze toutes les cinq minutes. L'habitude devient vite un besoin, et cette respiration *à fond* a les plus heureux résultats.

Les promenades ne sont pas les mêmes pour tous. L'ascension n'est permise qu'aux plus robustes. L'entraînement est lent et progressif. Chaque jour, on ajoute une ou deux minutes à l'exercice de la veille, sans jamais arriver au surmenage, à la fatigue ou à la transpiration. Peu à peu, le malade essaie ses forces, et il se rapproche de plus en plus des conditions de la vie normale dans laquelle il pourra plus tard rentrer sans difficulté par une transition insensible.

L'alimentation n'est pas moins nécessaire que la *cure d'air* à la guérison des phtisiques. Comme le dit très bien notre confrère Léon Petit, « un phtisique qui mange et qui digère est un malade à moitié guéri ». Le symptôme dominant de la phtisie, on le sait, c'est l'amaigrissement. L'important est de combattre la déperdition, la déchéance vitale qu'accuse la *consomption*, de fournir à l'organisme les matériaux nécessaires à sa régénération. Malheureusement le malade n'a pas souvent d'appétit ou éprouve des troubles gastriques graves qui l'empêchent de digérer.

Grâce au repos et à la suralimentation qui forment la base du régime des sanatoria, l'amaigrissement des malades disparaît à vue d'œil : ils engraissent rapidement, et le retour de chaque pesée mensuelle leur procure une douce joie, exagérée peut-être, mais très salutaire.

A l'établissement du docteur Dettweiler (Falkenstein), un principe domine l'alimentation : c'est la multiplicité des repas qui permet de ne pas surcharger l'estomac et a l'avantage de stimuler l'appétit.

A 8 heures du matin, premier déjeuner : café ou thé au lait, pain et beurre, beaucoup de beurre, deux verres de lait.

A 10 heures, second déjeuner : pain fortement beurré, œufs frais, deux verres de lait *bus lentement et à petites gorgées.*

A 1 heure après midi, principal repas ou dîner copieux et varié. Le docteur Léon Petit nous donne le menu de celui qu'il a partagé avec les malades : Potage, saumon sauce hollandaise, roastbeaf à l'anglaise, saucisses, lard et choucroute, dinde rôtie, salade et compote de fruits; haricots verts, entremets sucrés, fromage et fruits; vin rouge ou blanc. Après le dîner, café noir ou au lait.

A 4 heures du soir, goûter : pain et beurre, deux verres de lait.

A 7 heures du soir, souper : soupe à la farine d'orge ou d'avoine, viandes rôties, légumes, viande froide, salade et compote; vin rouge.

A 9 heures du soir, un verre de lait additionné de cognac. Le docteur Dettweiler accorde au cognac la plus grande valeur thérapeutique; il le donne à certains malades affaiblis comme stimulant et antidéperditeur, par petites doses et toutes les deux heures.

Telles sont les grandes lignes du traitement hygiénique de la phtisie en usage à Falkenstein, qui est le sanatorium le plus renommé de l'Allemagne et comme le type de tous les autres. Voici ses résultats :

« De 1876 à 1886, dit le médecin-directeur, docteur Dettweiler, l'établissement a reçu 1325 malades. De ce chiffre, il faut défalquer

ceux qui n'étaient pas phtisiques, ainsi que ceux qui ont séjourné moins d'un mois; il reste encore 1022 cas de tuberculose pulmonaire, dont le diagnostic reposait sur l'existence des signes physiques habituels et, depuis la découverte des bacilles, sur l'examen bactériologique confirmant les résultats de l'auscultation.

Sur ces 1022 malades, 132 *quittèrent le sanatorium avec une guérison complète et* 110 *avec une guérison relative.*

« Sur les 132 malades complètement guéris, j'en ai choisi 99 dont j'avais conservé l'adresse et dont j'étais en droit d'attendre une réponse digne de confiance. Je leur écrivis directement ou à leur médecin et j'ai reçu 98 réponses. 11 de ces malades étaient morts (en partie de maladies étrangères à la tuberculose), ce qui fait une mortalité de 25 pour 1000 se rapprochant de la mortalité normale, 12 malades avaient eu une rechute dans l'intervalle, mais ils s'étaient de nouveau complètement rétablis; 3 étaient encore malades, un seul n'a pas répondu. *Restent soixante-douze phtisiques complètement guéris* : la durée moyenne de leur traitement au sanatorium a été de cent quarante-deux jours.

« En résumé, sur 1022 malades, on en renvoie guéris complètement 132, relativement 110, soit *un total de* 24,2 *pour* 100. »

Le docteur Brehmer, qui a fondé le premier sanatorium de phtisiques en 1859, à Gorbersdorf, donne une statistique presque aussi consolante. Sur 554 malades qu'il avait traités en 1888, 49 furent complètement guéris, 71 le furent presque complètement, c'est-à-dire que, tout en toussant un peu, ils n'avaient plus dans leurs crachats ni bacilles ni fibres élastiques et présentaient l'apparence de la santé la plus parfaite. C'est une proportion de guérisons de 21,6 pour 100. Aucune des méthodes employées jusqu'à ce jour contre la phtisie pulmonaire n'a donné de résultat plus favorable.

III

Les établissements que nous venons d'étudier sont merveilleusement organisés pour le traitement et la guérison de la phtisie. Malheureusement, ils ne sont accessibles qu'aux gens riches ou aisés et restent fermés à la classe populaire où la tuberculose exerce de si profonds ravages. La charité chrétienne ne pouvait supporter cette inégalité choquante devant la souffrance : elle a ouvert des *sanatoria populaires*. Pourquoi faut-il que la France, d'ordinaire à la tête des innovations généreuses, soit aussi dépourvue d'asiles pour les pauvres que pour les riches poitrinaires? Cette lacune, si préjudiciable à son bon renom, si regrettable pour la science et l'humanité, sera bientôt comblée. Déjà le Conseil municipal de Paris

s'est préoccupé de la question, et l'Assistance publique élève à Angicourt un sanatorium modèle, qui doit être pourvu de 200 lits. L'initiative privée, de son côté, n'a pas perdu son temps. Des sanatoria vont s'ouvrir : l'un sur le mont Bonmorin (Puy-de-Dôme), l'autre sur le mont Pacanaglia, à 7 kilomètres de Nice. D'autres établissements sont projetés, particulièrement en Corse. Enfin, le sanatorium du Canigou, à 650 mètres d'altitude, près de Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales), va répondre à toutes les conditions d'une bonne cure d'air : fondé par notre excellent confrère, le docteur Sabourin, il a eu, pendant plusieurs années, le défaut de ne pas loger les malades la nuit et de les forcer à habiter un hôtel du village.

En attendant que ces œuvres si utiles s'affirment et portent leurs fruits, suivons notre savant confrère, le docteur Léon Petit, en Suisse et en Allemagne pour y considérer les fondations récentes en faveur des malheureux phtisiques.

En 1891, la ville de Berne, en Suisse, célébrait l'anniversaire de sa fondation et le sixième jubilé séculaire de la Confédération helvétique. Elle eut la généreuse pensée de marquer cette fête mémorable par une œuvre humanitaire : au lieu d'élever une statue de la Liberté, elle a créé l'*hôpital du Centenaire* pour les pauvres poitrinaires. Les inspirateurs de cette belle fondation sont deux de nos confrères, les docteurs Glaser et Schwab. L'asile de Schwendi est en train de se bâtir : il pourra recevoir 50 malades.

L'exemple de Berne ne pouvait manquer d'être compris et suivi : plusieurs cantons s'occupent activement de grouper les bonnes volontés et les capitaux. La Suisse comptera bientôt une dizaine de sanatoria populaires pour le traitement hygiénique des maladies de poitrine.

Mais c'est surtout en Allemagne, et sous l'intelligente et énergique impulsion des docteurs Dettweiler, de Falkenstein, et Fiklenburg de Bonn, que le mouvement antituberculeux s'est prononcé. Le premier hôpital de phtisiques a été fondé en 1892 par une association philanthropique de Francfort-sur-le-Mein (*Frankfurter Verein für Reconvalescenten Anstalten*) à Falkenstein, dont nous avons déjà parlé. L'établissement est contigu au sanatorium payant et peut recevoir 28 malades : il a hospitalisé dans sa première année 133 malades sur lesquels 102 sont partis améliorés. L'installation n'a coûté que 10 000 marks (12 500 francs) qui ont été fournis en partie par des dons charitables, en partie par une subvention de la ville de Francfort. Le prix d'entretien d'un lit revient à 2 marks 50 (3 fr. 12), et cependant la pension n'est que de 2 marks par jour, payés le plus souvent par les assurances,

comme nous le verrons plus loin. Il y a donc, en fin d'année, un déficit de 5600 marks (7000 francs) couvert par des dons, des quêtes et un prélèvement sur les bénéfices de la maison payante.

« L'asile de Falkenstein, observe le docteur Léon Petit, ne pouvait et ne devait être que provisoire. Tel qu'il est, il marque une première étape sur la voie du progrès. Mais ses promoteurs n'avaient pas le droit de s'en contenter longtemps. Il est de dimensions trop restreintes; il ne reçoit pas les femmes, et, il faut bien l'avouer, il y a quelque chose d'un peu choquant dans le rapprochement du vaste sanatorium des riches et de la petite maison des pauvres, alors que le nombre et les besoins de ces derniers sont de beaucoup les plus considérables. Une occasion se présenta comme il s'en présente toujours à qui sait vouloir : Dettweiler ne la laissa pas échapper. A Ruppertshain, près Kœnigstein, à une heure de voiture de Falkenstein, est en train de s'élever un hôpital qui peut être considéré comme un modèle du genre. Au milieu d'un panorama merveilleux, en pleine chaîne du Taunus, quatre-vingts phtisiques pourront y être soignés avec tout le confort exigé par le traitement hygiénique. La petite maison de Falkenstein, après avoir été hôpital pendant deux ans, va reprendre la destination bourgeoise pour laquelle elle a été bâtie. Mais, pour ceux qui se préoccupent du danger social de la phtisie, elle restera longtemps entourée d'un pieux souvenir. Elle a consacré le principe de l'hospitalisation des phtisiques pauvres dans des établissements spéciaux, apportant à une idée juste la preuve expérimentale. Elle a été le point de départ du grand frisson de pitié en faveur des tuberculeux qui agite toute l'Allemagne et qui se répercutera chez nous, où il n'est encore ressenti que par un élite trop peu nombreuse. »

La tentative faite à Malchow par la ville de Berlin ne paraît pas heureuse. L'hôpital, établi dans des conditions hygiéniques insuffisantes ou mauvaises, reçoit des phtisiques de toute catégorie et passe aux yeux du public pour une maison d'incurables : il n'a rien des sanatoria institués pour le traitement rationnel de la tuberculose, au jugement des savants allemands, et en particulier du professeur Leyden, de Berlin.

Il n'en est pas de même du petit établissement que la ville de Brême possède à Rehburg (Harz). Il est bien aménagé et peut recevoir trente phtisiques. Le prix de la journée est de 2 à 3 francs, suivant que le malade est indigène ou étranger : il est acquitté par les caisses de maladie ou les institutions charitables.

Dans la même région, à Saint-Andreasberg, un hospice privé pour les poitrinaires indigents a été fondé par le docteur Landendorf.

A Leipzig, une active campagne a été menée en faveur des pauvres poitrinaires par les docteurs Driver et Wolff, et un comité s'est formé, sous le haut patronage du roi, pour créer à Reibolds-grun, à côté du sanatorium payant, un vaste hôpital de cent vingt lits. Les caisses d'assurances, les grands industriels, les villes, les personnes charitables, ont été mis à contribution; la somme de 300 000 francs, chiffre du devis, est presque atteinte, et les travaux vont commencer.

De nombreuses fondations se préparent, à l'heure actuelle, dans les principales villes d'Allemagne, à Worms, à Wurtzbourg, à Stettin, à Dresde, etc.

Nous avons dit que les compagnies d'assurances ont pris une part considérable à la création et à l'entretien des hospices populaires pour les phtisiques. Cet heureux résultat, qui paraît étrange à première vue, s'explique naturellement : il est dû à la nouvelle législation ouvrière que l'Allemagne s'est donnée et qui rend l'assurance obligatoire.

Tout ouvrier allemand est obligé par la loi de contracter une triple assurance contre la maladie, les accidents et l'invalidité ou la vieillesse. (Lois du 15 juin 1883 et du 1er janvier 1891.)

« L'assurance, nous explique très bien le docteur Léon Petit, est réalisée à l'aide d'organes locaux qui sont des caisses d'assurances fonctionnant d'après le principe de la mutualité. Chacune d'elles s'administre elle-même et fonctionne séparément. Cependant, les caisses trop peu importantes pour se suffire à elles-mêmes ne présentant pas, à proprement parler, assez de surface, peuvent s'associer à d'autres pour mettre en commun leurs ressources et leurs frais. Le nombre des caisses de maladie est considérable. En 1890, il s'élevait à plus de vingt mille pour tout l'empire. Toutes sont des institutions soumises aux prescriptions générales de la loi d'assurance obligatoire. Elles ont pour mission uniforme d'allouer à leurs membres, en cas de maladie, un certain quantum de secours qui ne peut descendre au-dessous d'un minimum fixé par la loi.

« En cas de maladie, l'assuré doit toucher, pendant treize semaines, un secours en argent qui est d'ordinaire équivalent à la moitié de son salaire; de plus, il reçoit les soins du médecin et les médicaments, soit chez lui, soit dans un hôpital. En cas de décès, la famille a droit à une indemnité dont le chiffre est basé sur l'importance du salaire.

« Les caisses de maladie sont alimentées par les cotisations de leurs membres et celles des patrons, ceux-ci payant un tiers et les ouvriers deux tiers. Toutefois, certaines caisses libres, fondées par

les ouvriers seuls, ne perçoivent que les cotisations de leurs membres. Plus récente, la caisse d'invalidité et de vieillesse fonctionne à peu près sur le même principe. Elle assure à l'ouvrier une pension, en cas de chômage par invalidité ou de retraite par vieillesse.

« Pour les caisses d'assurances, le travail représente donc un bénéfice et le chômage une charge. Elles ont un intérêt majeur à abréger la durée de la maladie, pour diminuer leurs sacrifices, à rétablir les malades pour retrouver des clients momentanément perdus, et enfin à reculer l'invalidité et la mort, pour retarder le payement de la pension ou de l'indemnité. On comprend qu'une maladie, à évolution lente et à rechutes fréquentes, comme la phtisie, va à l'encontre de ce programme.

« En compulsant les rapports de leurs médecins, les caisses d'assurances n'ont pas tardé à comprendre quelles économies elles pouvaient réaliser en s'occupant de soigner leurs membres tuberculeux avant qu'ils soient irrémédiablement perdus, et par conséquent devenus onéreux au lieu d'être productifs.

« Elles ont calculé que si, sur 500 phtisiques soignés *à temps*, elles pouvaient en rétablir 140, assez pour gagner sur chacun d'eux une année de travail, elles retrouveraient facilement l'argent dépensé par elles pour la création et l'entretien d'hôpitaux spéciaux. Or Dettweiler estime que sur les 91 500 phtisiques qui meurent annuellement en Prusse, il sera possible d'en guérir 22 900, le jour où on aura compris la nécessité d'un traitement rationnel appliqué au moment opportun.

« Ces lois sociales allemandes transforment le travailleur en une valeur financière cotée, productive d'intérêts et susceptible de fluctuations. Elles mettent en lumière la déperdition sociale considérable produite par la tuberculose. Et encore, les assurances, dans leur inventaire de fin d'année, ne peuvent-elles porter que les pertes matérielles évaluables en argent. Elles ne donnent qu'une idée incomplète du déficit, puisqu'elles laissent dans l'ombre d'autres pertes qui, pour être moins directement tangibles, n'en sont pas moins désastreuses. »

L'exemple des compagnies d'assurances allemandes est digne d'être proposé à toutes celles qui ne voient dans leurs clients qu'une mine inépuisable d'exploitation : il est salutaire et réconfortant. Qui aurait cru les sociétés financières directement *intéressées* aux exigences de l'hygiène sociale et de la santé publique? Quel enseignement salutaire dans cette alliance aussi féconde qu'inattendue de la finance et de la charité? N'est-il pas consolant, en cette fin de siècle si frivole et si coupable par certains points, de

voir le capital, d'ordinaire égoïste et barbare, se mettre libéralement au service de l'humanité souffrante, de la misère imméritée, et s'efforcer d'arracher à la mort d'innombrables victimes?

L'Autriche est loin d'être aussi avancée que l'Allemagne dans la voie des progrès humanitaires; et cependant, là aussi, de vaillants médecins luttent en faveur des phtisiques pauvres. Le docteur Schrotter, de Vienne, a droit au premier rang : il est sur la brèche depuis plus de dix ans. Grâce à ses efforts, une puissante société a été constituée en 1892 dans le but de créer un établissement pour le traitement climatérique des maladies de poitrine (*Verein zur Errichtung und Erhaltung einer klimatischen Heilanstalt für Brustkranke*). Les fonds recueillis s'élevaient déjà, en 1893, à 300 000 florins (632 000 fr. environ), et la société se propose d'élever un hôpital de cent lits dans la banlieue de Vienne, à Alland, près Baden.

L'Angleterre est largement dotée d'hôpitaux spéciaux pour le traitement des maladies de poitrine (*Hospitals for Consumption and diseases of the Chest*). Les plus connus sont l'*hôpital Royal*, fondé en 1814; l'*hôpital de Brompton*, l'*hôpital de Victoria-Park*, à Londres; et l'*hôpital de Ventnor*, dans l'île de Wight. Ces trois derniers établissements ont hospitalisé à eux seuls 600 000 phtisiques depuis leur fondation. Ils sont aménagés avec tout le confortable possible, répondent aux desiderata de l'hygiène moderne et ne vivent que grâce aux larges subsides de la charité privée.

« L'hôpital anglais, écrit le docteur Petit, ne touche aucune subvention fixe de l'Etat ou de la ville : il ne vit que de subsides volontaires. Les bienfaiteurs reçoivent, en échange de leurs dons, le droit de faire admettre des malades, dans des conditions proportionnées à leur apport. Pas de budget inflexible limitant les moyens d'action : les administrateurs vont de l'avant, au risque de s'endetter. Le déficit qu'ils proclament, non sans fierté, à la fin de chaque année, prouve l'importance des services rendus. Il n'a d'autre effet que de stimuler la charité du public et de provoquer de nouvelles souscriptions. La simplicité et le désintéressement de ces hôpitaux rendent leur crédit inébranlable. Ils expliquent comment une doctrine économique aussi fantaisiste peut obtenir l'approbation et l'appui d'une population, par ailleurs, si pratique.

« Chaque année, deux jours sont consacrés à la collecte des fonds nécessaires aux hôpitaux. C'est d'abord le dimanche d'hôpital (*Sunday hospital fund*) où, dans tous les temples, quel que soit leur culte, des quêtes fructueuses sont faites; puis le samedi d'hôpital (*Saturday hospital fund*). Ce jour-là, les femmes du plus grand monde se disputent l'honneur de s'installer sur le trottoir et

de tendre la main aux passants pour les malades. Des boîtes sont déposées, au coin de chaque rue, surmontées de cet écriteau, éloquent en son laconisme : *Samedi d'hôpital : Collecte des rues!* En même temps, les *pennies* et les *shillings* sont récoltés dans les ateliers, les écoles, les grands magasins, les gares, et dans tous les endroits où circule la foule. Le samedi d'hôpital, auquel j'ai assisté, a produit 50 000 livres sterling, soit 1 250 000 francs. Cet argent est distribué aux hôpitaux de Londres, au prorata de l'importance et des besoins de chacun d'eux. »

L'hôpital de Ventnor est situé sur la côte sud-est de l'île de Wight, au milieu d'un pays merveilleux qui jouit d'un climat exceptionnel et qu'on a nommé pour cette raison la « Provence de l'Angleterre ». Il se compose d'une série de cottages, rangés côte à côte sur une même ligne, et fait face à la Manche qui n'est distante que d'une centaine de mètres. Chaque petite maison peut recevoir de 12 à 15 malades. Le développement de l'établissement est progressif : il y a déjà 10 maisons avec 134 lits, et près de 100 000 mètres de terrain attendent de nouvelles constructions que les souscriptions charitables ne tarderont pas à faire élever. Les résultats thérapeutiques sont des plus encourageants, selon le rapport médical de 1893. « Sur 661 phtisiques qui ont quitté l'hôpital dans le cours de l'année, 508, soit 77 pour 100, ont été très améliorés, quelques-uns dans des proportions à peines croyables. » Cependant l'établissement n'est pas comparable aux sanatoria allemands, et le docteur Petit lui fait le reproche très grave de ne pas appliquer le principe de la cure d'air prolongée : les malades n'y passent guère que quelques semaines, deux ou trois mois au plus et s'empressent de retourner à leurs occupations, dès qu'ils se sentent améliorés. Les rechutes sont fréquentes. Ce résultat, toutefois, n'est pas imputable à l'hôpital ni à ses dévoués médecins, mais plutôt au tempérament anglais qui ne connaît que le travail et les affaires, et oublie, en matière de tuberculose et d'hygiène, son fameux précepte : *Le temps, c'est de l'argent.* Les malades allemands sont beaucoup plus pratiques et attendent patiemment dans les sanatoria le retour complet de la santé et des forces avant de reprendre la vie commune.

Au terme de cette revue rapide des énergiques et victorieux efforts que la médecine contemporaine a faits pour lutter contre la tuberculose et arrêter ses désolants ravages, une réflexion s'impose à l'esprit. On a le droit d'être fiers, pour notre siècle et notre profession, des magnifiques résultats obtenus, mais a-t-on attaqué le mal dans sa racine? Sans doute, il est utile, il est même

nécessaire de combattre la phtisie, mais ne serait-il pas préférable de la prévenir?

La redoutable diathèse sévit particulièrement dans les villes, au sein de la classe pauvre; elle fait près de 15 000 victimes par an à Paris. Quels efforts l'hygiène publique a-t-elle tentés pour y remédier?

Les indigents sont logés dans des taudis infects, dans de sombres et étroites retraites où les miasmes et la vermine disputent l'empire à la misère. Comment ne seraient-ils pas la proie fatale des microbes dans ces antres sans nom privés d'air, d'eau et de soleil. Un excellent confrère et ami, le docteur Tison, a donné le nom caractéristique de *troglodytisme* à cette habitation du pauvre, et lui a imputé justement en grande partie la genèse des maladies de poitrine qui déciment les quartiers ouvriers de nos grandes villes [1]. Quelles mesures le pouvoir a-t-il prises pour mettre un terme à cette injuste et néfaste hécatombe? Il est armé d'une loi excellente contre les *logements insalubres*, et il se garde de l'appliquer pour ne pas déplaire aux propriétaires.

Il connaît aussi les ravages de l'alcoolisme, ses relations étroites et fatales avec la tuberculose; il sait que les lois existantes suffisent à réprimer l'ivrognerie et à maîtriser les excès des cabarets. Mais ne lui demandez pas de se brouiller avec les marchands de vin : ce sont ses meilleurs agents électoraux.

La misère et l'alcoolisme sont les principaux facteurs de la tuberculose, ce ne sont pas les seuls. L'inconduite s'allie nécessairement à ces deux causes pour user les meilleurs tempéraments et les mener à la consomption et à la mort. La santé de l'âme ne se sépare pas de celle du corps. Les règles de l'hygiène sont excellentes, mais elles ne peuvent être efficaces, préserver le peuple de la tuberculose ou de l'alcoolisme qu'autant qu'elles s'appuient sur la loi morale. Sommes-nous à la veille de voir les bonnes mœurs restaurées, la religion en honneur? Ce serait là le vrai moyen de lutter avantageusement contre la tuberculose et surtout de prévenir ce mal désastreux. Pourquoi le pauvre ouvrier s'abandonne-t-il trop souvent aux ivresses folles du plaisir, aux viles orgies de la débauche? Parce qu'il ne connaît plus ni règle ni devoir, parce qu'on lui a fermé le ciel, parce qu'on lui a traîtreusement ravi Dieu et sa loi.

Docteur Surbled.

[1] Docteur Tison, *Troglodytisme et tuberculose*, Congrès de 1889,

Mme CRAVEN

SA VIE ET SES ŒUVRES [1]

« Les affections lointaines sont un asile pour la pensée », a dit un homme de qui l'on n'aurait pas attendu ce doux axiome : M. de Talleyrand. Il est en effet d'anciennes amitiés dont le souvenir se ravive toujours avec un charme attendri et persistant, malgré la marche des années et la séparation suprême. Tel est, pour le *Correspondant* et ses fidèles, le souvenir de Mme Craven, de cette Pauline de La Ferronnays dont le passage laissa une trace si lumineuse dans la société la plus choisie de France, d'Angleterre et d'Italie, à une époque où cette société comptait si nombreuses les supériorités en tout genre. C'est un monde disparu, regrettable et regretté, dans lequel on rentre et l'on vit en suivant Mme Craven durant la première moitié surtout de sa longue carrière, un monde où l'on voit éclore, se développer, briller et s'éteindre, hélas! les plus généreuses aspirations, les plus belles espérances, les plus séduisantes productions de l'âme et de l'esprit; puis tout se dénature, se corrompt, court aux extrêmes, et nous jette dans le chaos actuel, d'où sortira peut-être une lumière nouvelle, peut-être un désordre universel.

Une biographie de Mme Craven ne peut manquer de présenter un vif intérêt, car elle fut une de ces individualités privilégiées qui reflètent leur milieu, non seulement par leur situation, mais plus encore par l'envergure de leur intelligence et la sympathie ardente de leur âme; grâce à ces dons, elles ne restent étrangères à rien de ce qui mérite de fixer la pensée.

Il faut donc remercier Mlle Marguerite Papin d'avoir mis, par une élégante et fidèle traduction, la biographie de Mme Craven par Mrs Bishop à la portée de ceux qui ne pourraient pas la lire dans l'original. Une partie considérable de cette traduction a le mérite singulier de n'en être pas une, et de rendre aux lecteurs français beaucoup de passages, de lettres, de citations, que Mrs Bishop

[1] *Madame Craven, sa vie et ses œuvres*, d'après sa correspondance et son journal, par Mrs Bishop; traduction de Mlle Marguerite Papin. — Librairie académique Perrin et Cie.

avait été obligée, elle, de traduire pour son public anglais. La traductrice a pris la peine d'ajouter un certain nombre de notes explicatives très utiles. Parfois, il est vrai, elle s'est souvenue du précepte de M. de Montalembert, qui disait : « On devrait traiter les lecteurs comme s'ils ne savaient rien et leur expliquer toute chose » ; par exemple, lorsqu'elle a cru devoir raconter la *crise* de Lamennais, ou nous dire que le *Caprice* et *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, sont des proverbes de Musset; mais, en général, ses notes ont leur raison d'être et servent à éclairer le lecteur sur des détails qu'il a le droit d'ignorer.

Mme Craven, en écrivant le *Récit d'une Sœur*, a créé pour ses futurs biographes une difficulté insurmontable; personne ne peut, après elle, toucher aux années de sa jeunesse pendant lesquelles se déroula l'idéal et douloureux roman que, selon l'expression de M. Veuillot, « Dieu a fait et que Dieu seul pouvait faire », mais que Pauline de La Ferronnays pouvait seule écrire. Toutefois si rien, dans le reste de son existence, n'égale en poésie pathétique les années qui précédèrent son mariage, le reste de sa vie offre un intérêt bien suffisant pour captiver le lecteur. Elle possédait en outre des facultés remarquables d'observation et d'expression qui donnent à son jugement sur les individus et les événements une valeur et un charme rares. C'est une jouissance d'ordre supérieur de rencontrer, dans l'accumulation toujours croissante de mémoires, souvenirs, correspondances, biographies et autobiographies plus ou moins insignifiantes, statues littéraires élevées à la gloire de médiocrités plus ou moins célèbres, de rencontrer, disons-nous, une œuvre dont le sujet et l'exécution sont également dignes d'arrêter le regard, d'exciter l'intérêt, de fournir à la réflexion, au sentiment, à la raison et au cœur, au sens pratique et à l'idéal, une source abondante où tous peuvent se rafraîchir et se fortifier.

Il y a tout cela dans la vie de Mme Craven, vie double de femme du monde accomplie et de chrétienne à la fois convaincue et très éclairée, ardemment pieuse sans étroitesse ni fanatisme.

Riche nature, enrichie encore par les circonstances, dont le sens artistique fut nourri et développé par l'Italie, dont la raison ferme et pratique se fortifia au contact de l'Angleterre, et dont l'esprit proprement dit resta français en dépit des influences étrangères, comme sa langue maternelle resta pure malgré l'usage constant d'autres langues.

Mrs Bishop, l'auteur de la biographie très bien faite dont Mlle Papin publie la traduction, fut pour Mme Craven une amie de la vieillesse, si l'on put jamais trouver vieille cette femme étonnante qui conserva jusqu'à sa dernière et crucifiante maladie le brio de son esprit, la curiosité intelligente des événements contemporains,

l'amour passionné du beau et du bien, son regard brillant, sa voix séduisante et le charme de sa conversation.

Elle était en pleine possession de tous ces dons quand Mrs Bishop fit sa connaissance à Rome, pendant l'hiver de 1869; Mme Craven avait donc soixante et un ans. Combien d'épreuves avaient alors meurtri cette belle âme! Mais, comme l'or, elle avait été purifiée par le feu. C'est à cette époque qu'elle laissait échapper dans ses *Méditations*, ce cri si émouvant : « J'ai soif, oh! oui! pauvre créature que je suis! j'ai soif de repos, de paix, de stabilité, de sécurité, de certitude, de connaissance, d'amour, de bonheur, d'immortalité. Je dis cette parole à Dieu, et Dieu dit à son tour : J'ai soif d'abandon, de confiance, d'espérance, d'amour, d'un complet abandon, d'une entière confiance, d'une espérance illimitée, d'un amour sans bornes. » Elle résumait ainsi ses douleurs, ses aspirations et les secours qui lui venaient d'en Haut. Elle traversait une crise terrible de souffrance morale, car la mort lui enlevait à ce moment cette adorable petite Lina Ravaschieri, à qui elle avait jeté à plein cœur toutes les tendresses maternelles inassouvies chez elle. Mais son âme était trop haute et trop généreuse pour s'absorber tout entière et pour longtemps dans un sentiment personnel. La misère qui l'entourait à Naples appelait son secours, lui suggérait des idées et des entreprises où elle trouvait une diversion salutaire. De plus, l'intérêt passionné que lui inspiraient toujours les événements politiques ne permettait pas à sa pensée de s'absorber dans des regrets égoïstes. Une des choses qui frappent le plus dans la nature de Mme Craven et qui n'échappe point à l'observation si intelligente de Mrs Bishop, c'est son indépendance d'esprit; cette femme, élevée dans la société de la Restauration, et au milieu d'un entourage non seulement orthodoxe, mais mystique, en était arrivée à dire : « Il est impossible que la liberté italienne, même en atteignant Rome, puisse offenser l'Eglise autant que l'absolutisme qui a régné si longtemps dans cet ancien royaume. Malgré les dangers et les souffrances qu'elle impose, je crois que la liberté est le seul pouvoir salutaire et capable de guérir les maux de notre temps »

Ces opinions contristaient certains de ses amis et l'inquiétaient elle-même. « Dieu seul sait ce que je souffre, écrivait-elle dans ses *Méditations*, quand la vérité s'impose à moi de cette façon et que je me sens irrésistiblement entraînée du côté opposé aux traditions de ma jeunesse. Oui, le côté opposé, je suis obligée de le dire; par ce que je vois maintenant, je comprends que revenir au passé (ce qui ne pourrait avoir lieu que par les armes) serait la plus grande calamité qui pourrait tomber sur ces provinces et sur l'Eglise. » Il fallait l'ascendant et l'autorité morale du P. Lacordaire pour la rassurer sur son droit de penser ainsi. Elle

espérait que l'Italie, unie et libre, mettrait son indépendance reconquise sous l'égide papale. Sa profonde foi religieuse et sa ferme croyance que la religion était le seul espoir de stabilité de la société civile grandissaient à ses yeux, a dit un critique anglais; le drame de l'histoire contemporaine, tel qu'il se déroulait devant elle, en faisait une grande bataille de forces diverses dont l'une était l'Eglise chrétienne rappelant, par sa présence, que la cause du droit et de la vérité était en jeu. C'était la gravité des éventualités que pouvaient entraîner, au point de vue religieux, les luttes politiques de son temps, qui absorbait son attention et lui causait les angoisses les plus pénibles, les indignations les plus vives, lorsqu'elle voyait la cause sacrée entre toutes compromise par les fautes de ceux qui auraient dû savoir la servir. Or, si quelque chose égalait son enthousiasme pour les bonnes causes, c'était sa clairvoyance, la rapidité avec laquelle son jugement démêlait toutes menaces de danger ou de ruine, quelle qu'en fût l'origine. Ce fut cette perspicacité qui la rendit sévère pour les fautes d'un clergé rétrograde en Italie et d'un autre clergé révolutionnaire en Irlande. Ses regrets furent plus poignants, ses reproches plus amers que si les coupables se fussent trouvés parmi les ennemis de l'Eglise. Profondément religieuse, elle n'avait aucune *religiosité*, rien de l'esprit sectaire ou prêcheur, et savait admirablement séparer ce qui appartient à Dieu de ce qui relève du monde. Se donnant toute à l'intérêt du moment, elle ne mêlait pas les éléments disparates, ne confondait pas les différents ordres d'idées; la dualité bien marquée de sa nature, la part bien distincte faite à la vie extérieure, toute d'action, et à la vie intérieure et de méditation, celle-ci toutefois exerçant une influence purifiante et salutaire sur celle-là, voilà ce qui fait de Mme Craven une personnalité originale, intéressante et supérieure.

Mrs Bishop a su la mettre en lumière par le choix intelligent qu'elle a fait des nombreux documents mis à sa disposition. En sa qualité d'Anglo-Irlandaise, elle a été naturellement frappée de la connaissance qu'avait Mme Craven de l'Angleterre, de sa société, de sa situation à l'intérieur et à l'extérieur, du caractère et du rôle de ses principaux personnages politiques; aussi la partie la plus neuve, la plus attachante de son livre se rapporte-t-elle à ce pays et pourrait-elle être appelée : la biographie anglaise de Mme Craven.

Combien de jugements éclairés, de portraits fidèles on trouve dans ces pages! Introduite aussitôt après son mariage dans la plus haute et la plus intéressante société d'Angleterre, Mme Craven n'a connu que celle-là, si pleine de distinction et d'un charme *sui generis* pour ceux qu'elle veut bien traiter en égaux. Comme bien

d'autres, elle s'est modifiée depuis et n'y a pas gagné, mais à l'époque où Mme Craven y fut reçue, fêtée, admirée, on comprend qu'elle ait dit : « Les gens inintelligents peuvent seuls s'ennuyer chez les Anglais. »

Avec le temps, elle découvrit bien leurs côtés défectueux, elle éprouva plus d'une déception, mais, en somme, elle conserva toujours beaucoup d'estime et d'admiration pour leur caractère et leurs institutions. Son esprit à la fois conservateur et libéral se trouvait là dans une atmosphère sympathique. Elle écrivait un jour en quittant Windsor : « Ceux qui veulent comprendre d'un coup d'œil en quoi consistent le charme et la grandeur de l'Angleterre, doivent s'arrêter et réfléchir à tout ce qu'on voit de cette tour. »

Le château lui-même, avec tout ce qu'il rappelle, a une signification permanente. C'est la stabilité, unie à la liberté, qui lui inspirait cette parole en retournant à Naples : « J'étouffe ici, en quittant l'air vivifiant du Nord. » Elle ne se faisait cependant pas illusion sur les dangers du présent. La question d'Irlande et le rôle joué par M. Gladstone comptèrent parmi les plus sérieuses et les plus constantes préoccupations de ses dernières années. Elle ne se dissimulait pas les périls que l'*ami mortel* des Irlandais et *sa fatale éloquence* faisaient courir au royaume.

Quand il revint aux affaires, en 1886, elle écrivit, le 16 février, à sir Mountstuart Grant Duff, gouverneur de Madras : « Vous vous étonnez, en vérité, de ce qui se passe ici? J'espère que M. Gladstone est, pour vous comme pour nous, une épreuve et une énigme. L'Angleterre n'a jamais été dans une situation pareille, du moins depuis que je lui appartiens... Je me demande souvent à quelle preuve d'absurdité et de faiblesse nous devons nous attendre de la part de ce cher vieux grand homme insensé qui, même maintenant, prie les gens de lui dire ce qui se passe en Irlande! J'espère que je ne blesse pas vos sentiments; les miens sont très surexcités, et il vaut mieux que je m'en aille; je quitte l'Angleterre le 23. » Rentrée en France, encore toute vibrante de ses indignations, elle disait : « J'éprouve une impression singulière d'avoir laissé mes amis dans l'inquiétude et l'attente des déclarations menaçantes des Irlandais gladstoniens, pour me trouver tout à coup au milieu de gens qui ne s'en soucient pas plus que d'un fétu de paille, et auxquels je ne peux même pas en parler. Les Français sont bien étranges dans leur indifférence de ce qui se passe au delà de leurs frontières!... »

Aux appréhensions sinistres de Mme Craven succéda une joie immense et vraiment juvénile lorsqu'elle apprit le rejet du *Home-Rule Bill*. « Il semble, en vérité, disait-elle, que lord Hartington et M. Chamberlain se soient jetés à la tête des chevaux que

M. Gladstone fouettait si vigoureusement à la descente. S'il en est ainsi, c'est un acte brave et utile de courage et d'énergie... »

A ce moment, M. Fullerton, le mari de sa sainte amie, lady Georgiana, et le partisan du *Home-Rule*, était son hôte, et cette surprenante femme de soixante-dix-huit ans s'écriait : « Me voyez-vous obligée de me taire dans un moment pareil? M. Fullerton est encore mon hôte, et nous sommes dans les meilleurs termes, à la condition de ne jamais parler de la politique irlandaise. Cependant je n'ai pas pu m'empêcher de dire avec beaucoup de calme : « Le bill est rejeté avec une grande majorité. » Il m'a répondu : « Oui, et c'est un très grand malheur; nous voilà plongés dans la révolution. » J'ai riposté : « Si le bill avait passé, nous y serions plus sûrement encore. » Et bien vite j'ai changé de conversation!

Cette vivacité de sentiment, si séduisante dans la vieillesse, quand le jugement est resté sain et ferme, Mme Craven la conserva jusqu'au jour terrible où il plut à la Providence de lui infliger le plus cruel des supplices en lui retirant la parole, sans lui ôter la sensibilité.

Mrs Bishop a fait le récit attachant des épreuves si noblement supportées qui se multiplièrent presque jusqu'à la fin dans l'existence de Mme Craven, de sa lutte courageuse contre l'adversité dont elle ne triompha que par un labeur incessant, interrompu seulement lorsque la plume lui tomba des mains. Jusqu'au bout, on voit cette âme s'élever, s'épurer, sans se détacher d'aucun intérêt humain, légitime et généreux; on est heureux de la fidélité que lui gardent des amitiés précieuses, des amitiés d'élite, qui la comprennent et la soutiennent jusqu'à l'extrémité de la route. Il est doux de lire ce billet adressé à Mrs Bishop le jour de son quatre-vingtième anniversaire :

Paris, 16 avril 1885.

Mon anniversaire a été brillamment fêté, et je voudrais que vous pussiez voir mon petit salon arrangé, embaumé comme en l'honneur de mon jeune printemps, au lieu du dernier automne de ma vie. Le parfum inusité et délicieux de toutes ces fleurs m'a rappelé les paroles de Notre-Seigneur à Madeleine, que nous avons lues si souvent cette semaine. Mais elles ne m'ont pas attristée, car elles ne sont, après tout, que la promesse de celles, plus douces et plus brillantes, qui ne se faneront jamais. En attendant, les fleurs restent, jusqu'à la fin, une des plus grandes et des plus innocentes joies de ce monde.

Quittons Mme Craven sur cette pensée suave et douce aussi, et remercions encore Mrs Bishop d'avoir écrit un livre charmant, et Mlle Marguerite Papin de l'avoir ouvert de façon si attrayante à tous les lecteurs français.

Marie Dronsart.

MÉLANGES

ÉTUDES SUR L'ART DE LA GRAVURE SUR BOIS A VENISE

Les Missels imprimés à Venise de 1481 *à* 1600 : Description. — Illustration. — Bibliographie, par le duc de Rivoli, avec cinq planches sur cuivre et 350 gravures, initiales et marques. (Paris, J. Rothschild, 1896.)

Ce magnifique volume vient ajouter un notable appoint à la liste, déjà si bien garnie, des publications de grand luxe éditées par la maison Rothschild. Il peut prendre place à côté des remarquables études italiennes de M. Charles Yriarte et des *Médailleurs de la Renaissance* d'Aloïs Heiss; comme ces derniers ouvrages, il se recommande autant par l'importance du fond que par la richesse de la forme.

M. le duc de Rivoli s'est voué à la tâche singulièrement ardue d'établir, pour le plus grand intérêt de ses confrères, amateurs et bibliophiles, l'inventaire de l'immense quantité de livres, ornés de figures sur bois, qui sont sortis des presses de Venise, à l'époque où cette ville, passée maîtresse, dès ses débuts, dans l'art de l'imprimerie, répandait ses productions typographiques par toute l'Italie, et fournissait même aux imprimeurs et aux artistes des autres pays de précieux modèles. Il y a quatre ans, déjà, un essai de catalogue raisonné avait été publié par l'auteur des *Missels vénitiens*; il fut rapidement épuisé, bien qu'il n'offrît pas, comme le superbe in-folio qui nous occupe aujourd'hui, l'attrait de nombreuses reproductions d'anciennes gravures. Succès oblige. M. le duc de Rivoli, voulant combler les lacunes de ce premier travail et mettre en œuvre les nouveaux documents qu'il n'a cessé d'acquérir en fouillant les bibliothèques publiques et privées, a entrepris de rééditer son ouvrage en lui donnant un plus grand développement, et en mettant sous les yeux du lecteur les *fac-simile* des bois les plus intéressants et les plus curieux parmi tous ceux dont il aura à s'occuper. Mais, à cause de l'extrême abondance de la matière, il a été amené à diviser en séries successives ses études sur l'art de l'illustration du livre à Venise jusqu'à la fin du seizième siècle. Les *Missels*, qui ne forment qu'une partie de la série des livres de piété et de liturgie, nous donnent l'idée du soin scrupuleux et de la consciencieuse érudition qu'il a apportés dans ce labeur de bénédictin.

Il ne s'agit pas, en effet, comme dans les ouvrages ordinaires de

[1] *Bibliographie des livres à figures vénitiens de la fin du quinzième siècle et du commencement du seizième* (1469-1525); 8°. Paris, librairie Techener, 1892.

bibliographie, d'une liste sommaire mentionnant simplement le titre, la date et l'imprimeur de chaque volume. M. le duc de Rivoli a très habilement divisé son travail en deux parties distinctes. La première est une nomenclature alphabétique des estampes qui sont le plus souvent répétées dans les Missels; et, par là, il ne faut pas entendre une plus ou moins brève indication des scènes ou des épisodes représentés. Chaque illustration est minutieusement décrite avec l'explication des particularités que la tradition imposait aux artistes dans la manière d'interpréter ces sujets hagiologiques. Ce commentaire, pour lequel l'auteur a fait appel à tous les écrivains compétents, sera d'une grande utilité au lecteur; il lui fera connaître nombre de détails de l'iconographie chrétienne, dont il est difficile de se rendre compte au simple aspect d'une vignette, et les dispensera de recourir à la *Légende dorée* et à des ouvrages spéciaux tels que ceux de Didron, du P. Cahier, de M. Cloquet et de Mgr Barbier de Montault.

La seconde partie est consacrée à la bibliographie proprement dite des Missels classés dans l'ordre chronologique en même temps que dans l'ordre alphabétique des diocèses et des ordres religieux pour lesquels ils ont été imprimés. Près de trois cents éditions différentes sont ainsi décrites, presque toutes compulsées par l'auteur lui-même ou par des correspondants.

Dans cette partie comme dans la précédente, les reproductions de gravures abondent : encadrements de pages, grandes et petites vignettes, initiales ornées, marques d'imprimeurs, auxquelles s'ajoutent cinq planches hors texte gravées sur cuivre d'après des chefs-d'œuvre de Simone Martini, de Fra Angelico et d'Andrea della Robbia.

Avant de parcourir toutes ces merveilles artistiques, les bibliophiles et les chercheurs ne liront pas sans intérêt l'introduction où M. le duc de Rivoli, revenant sur une question qu'il avait traitée dans plusieurs études antérieures, passe en revue les monogrammes qu'il a rencontrés dans les estampes des Missels vénitiens, et maintient l'affirmation qu'il avait déjà émise, à savoir, que ces signatures ne sont que des marques individuelles de graveurs ou des marques d'ateliers de gravure.

Pour un ouvrage de ce genre, il fallait une exécution typographique irréprochable, il fallait le goût, plus rare et plus difficile à trouver. L'éditeur a satisfait à cette double exigence, et ce livre, consacré à la gloire des maîtres imprimeurs de Venise, est lui-même un des plus beaux spécimens de la librairie contemporaine. Tout y était donc réuni pour le désigner aux suffrages officiels de l'Institut; en inscrivant l'auteur parmi les lauréats du prix Fould, l'Académie des inscriptions a ratifié le jugement que porteront sur l'œuvre de M. le duc de Rivoli tous les connaisseurs et les curieux que passionne l'admirable mouvement artistique et intellectuel de la Renaissance italienne.

H. Delorme.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Chrysanthèmes. — Deux tombes sans couronnes. — Le Président au Panthéon. — Un duel homérique. — Refrain de Figaro. — La plus belle de toutes les couleurs. — Conseil à M. Félix Faure. — Un mot de M. Thiers. — Mariage éblouissant. — La peur des républicains. — Mariage mélancolique. — Triomphe de la langue française. — La nouvelle Université. — Discours sonores. — Filles légitimes et filles bâtardes. — Un nouveau Musée. — Collection pour rire. — L'objet qu'on n'y trouve pas. — Congrès des libres-penseurs. — Encore l'émancipation de la femme. — La salle de l'Harmonie. — Les femmes à l'Ecole des Beaux-Arts. — Dévastation de Paris. — Encore la gare d'Orléans. — L'enquête et les protestations. — Le Métropolitain. — Son parcours et ses frais. — L'Exposition de 1900. — Les premiers travaux. — Embarras des architectes. — On demande un chef-d'œuvre. — L'imagination des inventeurs. — A la recherche d'un *clou*. — L'apothéose de Sarah Bernhardt. — Au Palais de Justice. — Tragédie, comédie, opérette. — Les malheurs du baccalauréat. — Un Fait divers. — Suicide d'un député. — Moralité des scrutins. — Toujours des statues. — Floquet en marbre. — Souvenirs patriotiques. — Watteau au Luxembourg. — Les théâtres. — *Le Partage*, au Vaudeville. — *Lucile Desmoulins*, au boulevard. — Encore Ibsen. — *Les Erreurs du mariage*, aux Nouveautés. — *Les Perses*, à l'Odéon. — Mme Dieulafoy. — Coquelin et *Don César de Bazan*, à la Porte Saint-Martin. — Le match musical des deux *Don Juan*.

Le mois de novembre pourrait s'appeler le mois des chrysanthèmes : c'est sur leurs panaches multicolores qu'il s'ouvre et qu'il se ferme. Dès son premier jour, des milliers de gerbes de la fleur japonaise vont déposer sur le tertre affligé des morts le fidèle souvenir des vivants, et sa dernière semaine s'illumine, chaque année, d'une exposition merveilleuse où flamboient toutes les formes et toutes les variétés de la fleur orientale, avec ses nuances tendres ou violentes, allant du rose pâle, du mauve délicat ou du vieil or au rouge de plaie saignante ; mais gardant toujours, malgré leur éclat de porcelaine rare, leur reflet de métaux précieux ou leur feu de pierreries chatoyantes, gardant toujours, dans leur absence de parfum, je ne sais quoi de mélancolique et de voilé qui fait involontairement songer à l'exil ou à la tombe.

Les journaux belges ont noté que, cette année, la dalle funéraire

du général Boulanger, dans le cimetière d'Ixelles, n'a reçu aucune fleur... Et les feuilles autrichiennes ont constaté que le mausolée du duc de Reichstadt, pour la première fois depuis 1832, était resté sans couronne...

Où le cheval noir, salué naguère d'acclamations si retentissantes?... Où le berceau jadis si radieux du petit Roi de Rome?... Où la popularité? Où la gloire?... *Lacrymæ rerum...*

A Paris, le Président de la République a fait sa visite annuelle au tombeau de son prédécesseur assassiné. Mais quelle signification, quel caractère attribuer à cette démarche, d'après le récit même des organes gouvernementaux?... — « Le Président s'est rendu au Panthéon pour *saluer les restes* de M. Carnot. Après s'être tenu, durant quelques minutes, debout, la tête découverte devant la tombe, M. Félix Faure s'est retiré. »

Si *les restes* dont il s'agit n'ont pas été l'enveloppe d'une âme immortelle remontée à son créateur, de quel respect particulier sont-elles dignes? Et si c'est au rayon divin dont ces restes ont été jadis animés que s'adressait l'hommage, pourquoi le Président n'a-t-il pas fléchi le genou comme on le fait devant tout sépulcre chrétien?

« M. Faure, dit le récit officiel, est resté debout, tête nue, quelques minutes, puis il s'est retiré. » — Qu'a-t-il fait durant ces quelques minutes silencieuses? A-t-il prié? A-t-il simplement médité sur la fragilité des choses humaines? Ou, plus simplement encore, n'a-t-il pensé à rien du tout? — Mystère insondable! Qui saura jamais ce qui se passe sous le crâne d'un Président?

Et de la même allure tranquille et satisfaite, peut-être sans penser davantage, M. Faure inaugurait hier l'exposition des chrysanthèmes; — la fleur après la tombe...

Un autre Président a fait beaucoup parler de lui dans ces derniers jours : c'est le major Mac Kinley, porté à la magistrature suprême des Etats-Unis à la suite d'une lutte épique qui a passionné les deux mondes.

A l'inverse de ce qui se produit chez nous, et habituellement aussi chez eux, ce n'étaient pas des drapeaux politiques que les Américains agitaient dans la bataille; hypocritement ou sincèrement, les partis avaient déposé les enseignes sous lesquelles ils se battent d'ordinaire pour arborer une étiquette nouvelle qui, au lieu d'incarner une idée libérale et généreuse, progressiste ou conservatrice, ne représentait plus qu'un intérêt brutal et matériel : l'Or ou l'Argent! Pas d'autres dénominations, pas d'autre programme : le duel acharné, féroce des deux métaux, du dollar d'or et du dollar

d'argent! Chicago était la citadelle de l'argent; New-York, le quartier général de l'or.

C'est l'Or qui a été vainqueur, comme, du reste, il l'est à peu près partout et toujours. M. Scribe lui-même n'oserait plus dire qu'il est une chimère, tant il impose de plus en plus sa puissance. L'écrivain dramatique ne pourrait que répéter : Sachons, sachons nous en servir! — Et Dieu sait si, des vieux placers de la Californie aux mines plus récentes du Transvaal, les avidités sont disposées à le mettre en œuvre!

Ironie du sort et mystérieux retour des choses : c'est l'Espagne qui a découvert, il y a cinq siècles, ce nouveau monde aurifère, en le dépouillant alors sans merci de son précieux métal; et c'est aujourd'hui ce même nouveau monde, relevé et enrichi par un travail prodigieux, qui veut expulser de ses dépendances l'Espagne appauvrie...

Est-il besoin d'ajouter que le champion de l'or avait pour lui, dans ce combat homérique, tous les millionnaires, tous les spéculateurs, toutes les banques, toutes les forces financières de l'active Amérique. Et l'excentricité hardie de la race s'y est donné libre carrière en des paris qui dépassent étrangement ceux dont s'amusent nos petits tapis verts européens. C'est par sommes colossales que les partisans de là-bas ont soutenu la lutte, et on en cite qui ont poussé la fantaisie jusqu'à jurer de se faire dorer ou de se faire argenter le crâne préalablement rasé, suivant que le candidat de l'or ou celui de l'argent remporterait la victoire!

Au fond, les deux métaux souverains sont-ils aussi vraiment ennemis qu'ils en ont l'air? Le souvenir me revient du monologue de Figaro, au premier acte du *Barbier de Séville*, quand il chante gaiement :

Et le vin et l'amour se disputent mon cœur...

Tout à coup il s'arrête, indécis, et, après un instant de réflexion, reprend avec un sourire : « Eh non, ils ne se le disputent pas : ils se le partagent! » Et il continue allègrement :

Et le vin et l'amour *se partagent* mon cœur!

N'en pourrait-on dire autant de l'argent et de l'or aux États-Unis, et même dans l'univers entier?

Quoi qu'il en soit, Paris a subi le contre-coup des émotions de l'autre bord de l'Océan, car il n'y a plus de distance entre les peuples, tant les intérêts économiques les ont mêlés et enchevêtrés les uns dans les autres. Puis, en dehors des grandes affaires qui

rattachent l'industrie de l'ancien monde au commerce entreprenant du nouveau, et qui impressionnent en même temps les Bourses de Paris et de New-York, de Londres et de Boston, d'Amsterdam et de Philadelphie, la nombreuse colonie américaine qui s'est fixée chez nous et les féeriques mariages qui ont uni les vieux blasons un peu dédorés de notre aristocratie aux noms rutilants de la race nouvelle, tout cet ensemble a tellement rapproché et fondu les deux sociétés que l'une ne pouvait demeurer insensible aux agitations de l'autre. Aussi nos clubs, nos salons, nos cafés, nos boulevards, ne se montraient-ils guère moins préoccupés que la 36e Avenue du résultat de la lutte. Les portraits des deux rivaux s'étalaient à tous nos kiosques; on pariait pour ou contre Mac Kinley, comme on le fait à Longchamp pour ou contre tel poulain coté, et les bureaux du *New-York Herald*, près de la place de l'Opéra, où, de minute en minute, s'affichaient les dépêches transatlantiques, étaient constamment assiégés d'une foule impatiente et houleuse.

Enfin, un dernier câblogramme vint proclamer le nom du triomphateur, et, en un clin d'œil, tous les magasins de fleuristes du boulevard furent dévalisés de leurs chrysanthèmes *jaunes*, couleur de l'or vainqueur!

Pour le noter au passage, Charles Blanc, dans son grand ouvrage sur l'Art, pose la question de savoir quelle est la plus belle de toutes les couleurs; et, malgré les séductions du bleu, du rouge, du vert, parure du printemps, il se prononce pour le jaune, — parce que, dit-il avec une vue poétique et philosophique à la fois, le jaune est la couleur du soleil qui féconde la nature, la couleur du blé qui nourrit l'homme, et aussi la couleur du métal qui, à travers tous les âges, a été l'instrument principal des échanges dans l'humanité.

L'explication est jolie, mais je crois bien que les Américains n'en ont pas cherché si long dans la circonstance, et que le simple reflet de l'or dans les pétales de la fleur japonaise a suffi à dicter leur préférence.

En même temps, le portrait de Mac Kinley, encadré des couleurs américaines, apparaissait à toutes les vitrines, et, le soir, des banquets célébraient le triomphe du candidat de l'or.

On attribue au nouveau Président, — qui sera le vingt-cinquième des hôtes de la Maison-Blanche, — les projets les plus noirs contre l'Europe; et la France, en particulier, dit-on, n'aurait rien de bon à attendre de ses tendances ardemment germaniques. — Nous verrons : les élus ne tiennent pas toujours les promesses des candidats, et souvent même ils mettent, après le succès, beaucoup d'eau dans leur vin. — Mais, si j'étais à la place de M. Félix Faure, ce que je n'ambitionne pas du tout, je me défierais infiniment plus

de M. Brisson que du major Mac Kinley. Son ancien concurrent au congrès de Versailles, qui paraît se consoler de la défaite dans sa sinécure capitonnée du quai d'Orsay, n'en caresse pas moins le rêve de passer du fauteuil du Palais-Bourbon au fauteuil de l'Elysée, et il ne perd aucune occasion de s'en ménager les chances. Déjà, on avait remarqué l'habile convenance des petites oraisons funèbres qu'il effeuille sur la tombe des députés de la droite. Il s'est presque élevé jusqu'à l'émotion en pleurant l'autre jour Mgr d'Hulst, et, le lendemain, il n'a pas moins touché les radicaux socialistes en s'épanchant avec lyrisme sur le cercueil du jeune Sautumier. Ce sont là d'ingénieux placements faits avec adresse en vue d'un avenir prochain.

D'autre part, l'austère, le farouche Brisson s'est humanisé au point d'accepter les grands-cordons d'un autocrate. Floquet, qui était un sot, avait crié : Vive la Pologne! à la barbe du tsar. Brisson, plus malin, a crié : Vive l'empereur! Et après avoir dîné, en se rengorgeant, à la table de Nicolas, il s'est paré des insignes de l'Aigle-Blanc avec une satisfaction toute courtisanesque. Il mue, il dépouille le vieux républicain, il travaille manifestement à se rendre possible, même agréable.

On a raconté jadis que M. Thiers, à ceux qui lui reprochaient certaines coquetteries à l'égard de Gambetta, aurait malicieusement répondu : « Puisque nous devrons l'avaler un jour, commençons par le nettoyer!... »

M. Brisson se nettoie tout seul, en y apportant même de la recherche et de la grâce ; aussi, je le répète, à la place de M. Faure, je m'en inquièterais!

Je m'inquièterais peut-être aussi de ce jeune duc d'Orléans qui vient de se marier avec tant d'éclat à la cour d'Autriche, en nous donnant une sorte de vision de toutes les splendeurs de l'ancienne France. Sans doute, les unions princières n'ont plus l'importance politique d'autrefois, mais c'est tout de même un événement considérable que celui dont la chapelle impériale de Vienne a offert l'imposant spectacle à l'Europe. Depuis plus d'un siècle, la maison de Bourbon, même sur le trône, n'avait pas contracté de mariage pareil; aussi le sentiment national n'a-t-il pu se défendre de quelque fierté au récit de toutes ces pompes qui nous rendaient quelque chose de la grandeur passée avec l'espérance de la grandeur à venir.

Nos républicains l'ont bien compris, et ils l'ont assez laissé voir à la méchante humeur avec laquelle ils ont accueilli les paroles adressées par l'archiduchesse Dorothée à la délégation des dames royalistes de France chargée de lui offrir une couronne en dia-

mants. — « Je suis très heureuse d'accepter cette couronne. Je prie Dieu qu'elle descende un jour sur la tête de mon cher Philippe. Ce jour-là, je saurais le seconder et accomplir tout mon devoir. » — N'est-ce pas là un langage très simple, très naturel, dicté en quelque sorte par les circonstances elles-mêmes? Ce qui eût été surprenant, c'est que la princesse en tînt un autre et ne parût pas s'associer aux espérances, aux rêves, si l'on veut, de son royal époux. — Mais n'a-t-on pas été jusqu'à parler d'interpellation, de représentation diplomatique; et M. Clémenceau, défenseur très attitré de toutes les délicatesses matrimoniales, ne s'est-il pas livré sur ce point aux critiques les plus acerbes?

Qui a peur s'accuse, pourrait-on dire en pareil cas. Si nos républicains ont tremblé si fort de quelques paroles courtoises tombées des lèvres d'une femme, c'est apparemment qu'ils ne se sentent pas aussi solides qu'ils le prétendent.

Il est vrai qu'en même temps des messes d'actions de grâces avaient été dites dans toutes les villes de France, que des banquets avaient célébré partout l'heureux événement, et que le télégraphe s'était épuisé à transmettre aux exilés les vœux et les hommages. — Mais quoi! le souvenir serait-il interdit, et interdit aussi l'espoir de temps meilleurs?

On dit que beaucoup de Français doivent se rendre à Bruxelles pour y saluer le couple royal. La République a un excellent moyen de les détourner de ce pèlerinage et même de les rattacher à son char : c'est de pratiquer une politique tellement nationale, tellement conforme aux traditions libérales et conservatrices de notre pays que la monarchie n'en saurait faire de meilleure. — Ce jour-là, M. Faure ou ses héritiers n'auraient absolument rien à craindre de l'archiduchesse Dorothée et du duc d'Orléans.

Beaucoup moins brillant que le mariage de Vienne semble avoir été le mariage italo-monténégrin, célébré dans une église secondaire de Rome par un prélat obscur, et sans le cortège magnifique dont le palais de Schœnbrunn et la Hofburg impériale gardent encore l'éblouissement. Tandis qu'on ne comptait pas, au bord du Danube, les têtes couronnées, les archiducs et archiduchesses, la pléiade de princes et de princesses représentant les familles souveraines d'Europe, c'était, aux bords du Tibre, comme une maigre réunion de famille à laquelle manquaient les délégués même de la Triple-Alliance. Aussi le chroniqueur du *Temps* a-t-il vu « sur le visage de la nouvelle mariée passer des ombres tristes ». Ce qui m'étonne d'autant moins que la pauvre princesse Hélène, arrachée un peu brusquement de son pays de montagnes pour cette union

inattendue, se trouvait là bien dépaysée, au milieu d'inconnus dont elle n'entendait pas même la langue!

C'est, en effet, en langue *française* que la reine d'Italie, en la recevant à la gare de Rome, a dû lui adresser ses compliments; de même que c'est en langue *française* aussi que le prince de Naples, son fiancé, avait dû lui faire sa cour, — piquante et inoffensive revanche de l'idiome détesté du fils d'Umberto.

Avez-vous remarqué, entre parenthèses, combien notre langue se venge avec esprit de ceux qui la haïssent ou la proscrivent? C'est en français que Guillaume II a dû parler au Pape dans les entrevues fameuses du Vatican; c'est en français qu'il a dû répondre au second toast du tsar Nicolas II, lors de la récente visite à Breslau; et c'est en français encore que le roi d'Italie a dû remercier son vainqueur Ménélilck de lui avoir accordé la paix.

D'autre part, le même hommage était rendu à notre langue par le Négus d'Abyssinie et par le Pape Léon XIII dans l'échange de leur correspondance au sujet des prisonniers italiens; et c'est en langue française que l'organe officiel du Saint-Siège et tous les journaux de la péninsule ont publié ces documents curieux où le roi barbare est apparu plus grand et plus magnanime que le monarque européen.

Espérons que la pureté, la limpidité de cette langue précise et lumineuse; qui est notre dernière et suprême gloire, trouveront une gardienne vigilante dans l'Université de Paris, dont la transformation légale vient d'être inaugurée avec solennité, comme aussi dans les autres Universités régionales créées par la loi de juillet 1896.

A dire le vrai, ce n'est pas proprement une création qui vient d'être fêtée avec tant de pompe, mais la simple résurrection d'une vieille et glorieuse enseigne. L'Université de Paris, en effet, illuminait l'Europe dès le douzième siècle; toutes les nations accouraient s'instruire à son foyer; elle rayonnait comme un Sinaï, suivant l'expression de M. Rambaud lui-même; et en face de ce passé huit fois séculaire, on s'étonne que le ministre ait fait honneur de l'institution à la République, d'autant que c'est précisément la République qui, par un décret de la Convention, en mars 1794, avait aboli l'Université, rétablie douze ans plus tard par Napoléon! Mais nos gouvernants ne sont pas à une contradiction près, et il faut leur passer bénévolement celle-là après tant d'autres.

Le président du Conseil municipal de Paris, M. Baudin, a eu plus de franchise dans sa petite harangue : « On n'a célébré qu'un changement de nom », a-t-il dit avec loyauté; et M. Lavisse ne l'a pas moins reconnu dans un discours de la plus pénétrante éloquence.

— « Au fond, a-t-il proclamé, nous ne datons pas du 10 juillet 1896, jour où fut promulguée la loi des universités; nous datons du treizième siècle, nous sommes des héritiers. Et quel héritage! Le monde entier, tout le monde d'alors, venait chercher sur cette colline la sagesse. Paris! Les écrivains du douzième et du treizième siècle l'appellent « une autre Athènes », la « reine de la science », le « séjour des sept sœurs divines ». Les théoriciens du moyen âge enseignaient que le monde est régi par trois pouvoirs : *Sacerdotium*, *Imperium*, *Studium*, la Papauté, l'Empire, l'Université; la Papauté était à l'Italie, l'Empire à l'Allemagne, l'Université à la France. »

Les choses, au fond, ne restent-elles pas les mêmes? La Papauté n'est-elle pas, comme alors, à l'Italie; l'Empire à l'Allemagne? L'Université, c'est-à-dire le rayonnement de l'Idée dans le domaine intellectuel, nous demeure; mais prenons garde de l'affaiblir par des divisions et des exclusions aussi nuisibles à sa force qu'à son éclat.

M. Lavisse a parlé avec sympathie des sœurs cadettes données par la loi de 1896 à l'Université de Paris. — « D'autres sont nées, a-t-il dit, auxquelles nous souhaitons, autant qu'à nous-mêmes, une vie énergique et heureuse. Elles exprimeront les diversités charmantes de ces terroirs intellectuels qui s'échelonnent de la Gascogne à la Lorraine, du Languedoc à la Flandre. Puissent-elles du moins les exprimer! La France est le seul pays d'Europe qui ne soit pas tout nord et tout midi ; son front est touché par les grandes vagues des mers septentrionales, et son pied baigne dans le flot bleu de la Méditerranée. Ce n'est pas trop de toutes nos aptitudes réveillées pour soutenir la concurrence où les universités doivent être les champions de la France. »

M. Rambaud a également salué les universités régionales, en insistant sur le caractère pour ainsi dire local de chacune d'elles. « A Bordeaux, a-t-il dit, nous avons un laboratoire de chimie appliquée à la viticulture et aux industries qui en dérivent; à Lyon, un laboratoire de chimie appliquée à la teinture des soies; à Nancy, un laboratoire de brasserie; à Besançon, au centre de nos industries horlogères, un observatoire chronométrique. Partout, suivant le caractère et les besoins de chaque région, des laboratoires et des chaires ou de chimie industrielle ou de chimie agricole... Ainsi, notre haut enseignement, au contact des diverses populations françaises, tend à se faire régional. Il s'adapte aux milieux où il est appelé à faire son œuvre. »

Tout cela est parfait, mais le ministre comprend-il, ainsi que la logique semblerait l'exiger, les universités libres, — qu'elles

s'appellent catholiques ou d'un autre nom, — dans ses effusions sympathiques et ses encouragements?

Une loi de 1875, toujours existante, a établi la liberté de l'enseignement supérieur, et, sous son égide, des universités se sont fondées : à Lille, à Angers, à Toulouse, à Lyon, concourant toutes à cette expansion intellectuelle, à cette haute culture scientifique et littéraire que les organes de l'État préconisent comme le principal titre d'honneur de la France moderne devant le monde. Ne semblerait-il pas dès lors tout naturel que l'Etat, tenant compte des efforts accomplis par ces universités libres, leur accordât, sinon une part égale de subsides, tout au moins une part égale de protection et de justice?

Ce n'est malheureusement pas ce que nous voyons. Au lieu de les soutenir, l'Etat jaloux leur fait la guerre. Après leur avoir retiré des droits essentiels qui découlaient de la pensée même de leur constitution, il s'efforce d'anéantir chez elles une prospérité qui lui porte ombrage. Il sacrifie l'intérêt national à l'intérêt mesquin de ses établissements propres.

Sans doute, M. Lavisse a dit : « Nous leur souhaitons, autant qu'à nous-mêmes, une vie énergique et heureuse. » Mais ce vœu ne s'adresse qu'aux universités de l'Etat, seules filles légitimes de l'esprit français. Les autres, celles qu'a généreusement fondées l'initiative individuelle et qui se réclament de la liberté aussi bien que des aspirations les plus élevées de la nature humaine, elles ne sont que des bâtardes, bonnes à étouffer autant qu'on le peut.

Vainement M. Lavisse a-t-il dit encore : « Ce n'est pas trop de toutes nos aptitudes réveillées pour soutenir la concurrence étrangère. » On ne veut pas, dans cette lutte, des universités sœurs, des universités libres; on les rejette, on les combat; et quand elles progressent trop, on se hâte d'ériger en face d'elles une université d'Etat chargée de poursuivre leur ruine.

Il n'y a pas de domaine où l'hypocrisie républicaine éclate plus vivement qu'en celui-là, et il n'est pas téméraire de supposer que l'organisation ou le rajeunissement des universités officielles va devenir le point de départ de nouvelles tracasseries pour les universités libres qui ont le tort d'associer au développement intellectuel l'idée religieuse.

Nul n'aura du savoir hors nous et nos amis!

Une autre institution, digne, celle-là, d'être louée sans réserve, et qui n'a rencontré que des approbations chaleureuses, est la création d'un Musée historique de l'Armée, réclamée depuis long-

temps et qu'on s'étonne d'avoir vu si tardivement établi chez une nation telle que la nôtre. La plupart des autres peuples de l'Europe ont recueilli de longue date les trophées de leur histoire; il était vraiment temps que la France se souvînt de son glorieux passé et honorât à son tour les reliques de son incomparable grandeur.

Sur un rapport sobre, mais nerveux, du ministre de la guerre, un décret présidentiel a décidé la fondation de ce Musée, qui occupera six vastes salles de l'hôtel des Invalides, à côté du Musée d'artillerie, dont il sera, en quelque sorte, le complément. On va d'abord y installer un certain nombre d'uniformes, de drapeaux, d'armes, de portraits militaires, de plans, d'estampes, que possède actuellement le Dépôt de la guerre, et que ne tarderont pas à compléter, on l'espère avec confiance, de nombreuses donations privées.

« Placés sous la garde de nos vieux soldats, dit le rapport du général Billot, ces souvenirs seront autant de pages vivantes de notre histoire nationale. »

Il est d'autant plus utile de les recueillir que chaque jour, hélas! la ruine des uns, l'incurie des autres, les éparpillent et les égarent davantage. J'ai vu récemment, dans la boutique d'un brocanteur, deux bâtons de maréchaux de France à vendre, comme de simples bibelots vulgaires. Il y a quelques années à peine, le bâton aux abeilles d'or du maréchal Macdonald était adjugé pour quelques misérables francs à l'hôtel Drouot. Le sabre du même maréchal, — le sabre de Wagram et de cent autres combats, — trouvait péniblement acquéreur à 30 francs, et, jeudi dernier, on livrait aux enchères, dans ce même hôtel Drouot, le portrait du maréchal Lannes, deux selles de velours ayant appartenu au maréchal et plusieurs tableaux représentant des épisodes de sa glorieuse carrière.

Quelle plus belle place pour tous ces souvenirs que le nouveau Musée, rappelant les anciens corps disparus, groupant les étendards décolorés, les costumes légendaires, les épées et les décorations des héros, tout ce qui a incarné l'âme de la patrie, et où, dès le seuil, le visiteur frissonnera instinctivement de l'émotion pieuse qu'on éprouve sous les voûtes sacrées d'un temple!

Un autre musée, moins sérieux et même un peu puéril, est celui que la Ville de Paris, plus courtisanesque qu'on ne l'eût attendu de son conseil municipal, est en train d'établir à l'hôtel Carnavalet pour y conserver les emblèmes et bibelots divers dont les fêtes franco-russes ont été l'occasion. Déjà, lors de la visite de l'amiral Avelane et de ses marins, on avait collectionné un certain nombre

d'objets de ce genre; on les complète aujourd'hui par les produits variés de la fantaisie parisienne se rattachant à la visite des souverains russes; et Dieu sait s'il en est de tous les genres! Il y a d'abord les journaux illustrés, constituant un bloc énorme; puis les chansons, les mouchoirs avec portraits du tsar et de la tsarine, des cartes à jouer dont les figures représentent des officiers russes et français, des épingles de cravate, des pelotes, des abat-jour, des chaînes de montre, des broches, des bagues, des « alliances », naturellement; en tout, plus de cinq cents objets, dont beaucoup disparates et hétéroclites.

Il n'y en a qu'un qu'on n'y trouve pas, et c'est précisément le seul auquel on eût attaché du prix : c'est le texte du fameux traité mentionnant les avantages concédés à la France en échange de ses milliards! On continue bien d'en parler, mais sans que personne l'ait jamais vu, de sorte qu'on en arrive à se demander si un petit journal belge, intitulé : *le Franco-Russe*, dont le frontispice était illustré d'un canard, et saisi dès son premier numéro, n'aurait pas dit le vrai mot de la situation...

La petite feuille satirique ainsi arrêtée à la frontière se trouve au musée Carnavalet, où les curieux pourront consulter son ironique programme.

Puisque nous sommes dans le domaine de la fantaisie, c'est le cas de noter le Congrès des Libres-Penseurs tenu la semaine dernière dans la salle de l'Harmonie, au quartier du Temple, congrès qualifié pompeusement de *national*, et auquel n'assistaient guère que des délégués de loges maçonniques revêtus de leurs insignes, avec un certain nombre de femmes connues pour les revendications les plus hardies au profit de leur sexe. Quelques-unes siégeaient même au bureau, à côté du célèbre Robin, de la porcherie de Cempuis, qui était là bien à sa place.

L'étonnante assemblée a commencé par voter la suppression des congrégations religieuses, « comme contraires au droit et à la morale! » (*sic*); la nationalisation de leurs biens, — naturellement; puis l'organisation d'une active propagande dans les campagnes.

Passant ensuite à « l'affranchissement intellectuel, *moral* et économique de la femme », une oratrice, la citoyenne Léonie Rouzade, a demandé que « la maternité devînt une fonction sociale rétribuée », et aussitôt l'inévitable Robin, saisissant l'occasion de développer ses théories malpropres, bondit à la tribune pour réclamer les deux libertés fondamentales du monde nouveau : « la liberté de l'amour et la liberté de la maternité... » — Mais, dans ce milieu même, le cynisme du vieux satyre choqua certaines

pudeurs; des protestations indignées s'élevèrent; l'homme de la porcherie fut conspué, et bientôt l'assistance passa des apostrophes aux coups, en se lançant à la tête des bancs et des chaises avec des injures.

Qui eût pu se croire dans la salle de l'Harmonie?...

Les femmes pourtant, du moins celles d'une certaine catégorie, viennent de recevoir, par leur admission à l'Ecole des Beaux-Arts, une satisfaction longtemps contestée. — A différentes reprises, des associations féminines avaient demandé « qu'il fût au moins créé à l'Ecole des Beaux-Arts une classe spéciale, séparée des classes d'hommes, où la femme pût, sans blesser aucune convenance, recevoir le même enseignement que l'homme ». Mais, si limitée qu'elle fût, cette concession même avait toujours paru inacceptable, et, il y a six ans, elle avait été définitivement rejetée par le conseil de l'Ecole. — Cette fois, on vient de se montrer moins sévère; on accorde aux femmes plus qu'elles ne demandaient : on les admet à tous les cours, sans exception, pêle-mêle avec les étudiants de l'autre sexe. Jusqu'ici, elles ne franchissaient le seuil de l'Ecole qu'à titre de modèles; désormais elles empliront librement les classes en qualité d'élèves.

Vous cherchez la raison alléguée en faveur de cette réforme inquiétante? C'est que, dans notre société laborieuse où l'existence devient de plus en plus difficile, il convient de faciliter aux femmes tous les moyens de gagner leur vie par le travail. — L'intention est bonne : est-on sûr d'avoir choisi le meilleur mode de réalisation? Déjà, on avait multiplié, dans ce but, les cours de dessin, de peinture, de modelage : n'était-ce pas assez et fallait-il aller plus loin?

Les défenseurs de la mesure objectent que les jeunes filles étant admises désormais aux cours de la Sorbonne, de l'Ecole de Médecine, de l'Ecole de Droit, il y aurait eu une sorte d'illogisme à leur fermer l'Ecole des Beaux-Arts. Mais, outre que ce n'est pas tout à fait la même chose et que le caractère plastique, sensitif, de ce dernier enseignement diffère essentiellement des autres, il est permis de demander si le système qui a poussé les femmes dans l'instruction publique a produit des résultats tellement heureux qu'on se sente encouragé à les pousser aussi dans la voie des Arts? On sait ce qui est advenu de la fureur des diplômes. Après avoir fait miroiter le plus brillant avenir aux yeux éblouis des aspirantes, on n'a réussi qu'à jeter sur le pavé de malheureuses déclassées qui se présentent par milliers aux quelques places à peine vacantes, et qui, détournées par de fallacieux appâts des métiers plus modestes

où elles eussent employé avec profit leurs aptitudes naturelles, végètent dans la misère ou vont grossir honteusement l'armée du vice.

Le chemin qu'on leur indique aujourd'hui du côté des Beaux-Arts leur ouvrira-t-il des débouchés nouveaux, ou bien ne leur sera-t-il pas une source nouvelle de déceptions, de déboires et de périls? Les partisans même du régime actuel constatent avec douleur le krach de l'enseignement gratuit, laïque et obligatoire. Sont-ils bien sûrs de ne pas préparer le krach plus misérable encore de l'enseignement artistique? On ne fabrique pas des Rosa Bonheur à volonté, et pour une Demont-Breton, combien de vaniteuses peintresses et de stériles barbouilleuses enlevées au foyer domestique et aux œuvres d'utilité vulgaire où elles eussent honnêtement rempli leur mission sociale!

L'École des Beaux-Arts, sans aucun profit apparent pour l'enseignement qu'elle concentre, a déjà absorbé l'hôtel de Chimay, un des plus beaux de Paris. — A quelques centaines de mètres de distance, sur le même quai de la Seine, la Compagnie d'Orléans ne tardera pas à absorber, pour la gare qu'elle projette, non seulement l'ancien palais de la Cour des Comptes, mais inévitablement aussi celui de la Caisse des Dépôts et Consignations, en attendant le plus charmant de tous, le bijou architectural de la Légion d'Honneur. — Ainsi disparaissent, les uns après les autres, des monuments qui ajoutaient une valeur décorative à leur intérêt historique et qui comptaient parmi les joyaux de la cité. Sous le premier Empire, l'hôtel d'Harcourt est tombé pour faire place à la caserne Bonaparte, laquelle va tomber à son tour pour faire place à une gare. — Sous le second Empire, l'hôtel de Noailles est tombé pour livrer passage à la rue de Solférino, ou plutôt pour punir le chef d'une illustre maison de son opposition à un mariage qui flattait les Tuileries napoléoniennes. — La magnifique esplanade des Invalides vient d'être saccagée pour une gare; on parle à mots couverts d'une autre gare au Carrousel ou au Palais-Royal. C'est la dévastation de Paris qui s'organise au nom de l'embellissement et du progrès.

L'enquête ouverte sur le projet de la Compagnie d'Orléans a soulevé d'énergiques protestations, notamment celle de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui se sent directement menacée, et celle de l'hôtel des Monnaies, qui redoute pour la solidité de ses installations l'ébranlement causé par le passage incessant des trains, ainsi que l'insécurité résultant pour ses richesses des voies souterraines contiguës à ses propres caveaux et minant, pour ainsi dire, l'établissement tout entier.

Le registre d'enquête a reçu d'autres protestations : celle de la batellerie de la Seine, que ruinera net l'accaparement du quai dans toute son étendue; celle de nombreux propriétaires riverains, inquiets de la trépidation continue du sol pour la solidité de leurs immeubles, et des sifflets, de la fumée, du roulement jour et nuit des voitures et des camions qui ne manqueront pas de mettre en fuite leurs locataires.

Tout cela est sérieux, sans compter les doléances des pauvres bouquinistes de la ligne des quais, qui voient avec raison leur industrie perdue; et sans compter d'autres considérations morales aussi fortes que les considérations matérielles. Mais la gare se fera malgré tout, parce que la puissance des millions est irrésistible; parce que, à Paris comme à New-York, l'or est le dernier vainqueur.

Toutefois, la Compagnie, pour mieux assurer son triomphe, veut bien faire une concession : celle d'admettre, entre la place Walhubert et le quai d'Orsay, une gare intermédiaire, dans les abords de la place Saint-Michel, au point d'intersection des tramways, des omnibus et des nombreuses voies de communication de ce quartier.

J'allais oublier la protestation des 300 principaux hôtels de Paris, qui s'élèvent avec la dernière force contre la construction du Terminus projeté, paraît-il, en façade de la nouvelle gare, avec vue sur la Seine et le jardin des Tuileries. Les 300 hôteliers sentent le coup que porterait à leurs caravansérails une création pareille, et, plutôt que de la subir, ils annoncent la résolution d'intenter un procès à la Compagnie, en lui réclamant des dommages-intérêts formidables.

Si j'avais une gageure à risquer, je parierais que le Terminus se fera tout de même, — seulement plus ou moins vite : il y a tant de beaux profits à en tirer!

Naturellement, le Métropolitain se réveille à tout ce tapage, et le Conseil municipal vient de reprendre une fois de plus le projet pour tâcher d'en finir. — On sait qu'avant tout le Conseil entend le soustraire à l'action des grandes Compagnies, et qu'afin de le mieux mettre hors de leur atteinte, il ne démord pas de la voie étroite, rendant ainsi impossible tout raccordement avec les grandes gares et les grandes lignes. Ce qu'il veut, c'est un Métropolitain indépendant, autonome, dont les roitelets de l'Hôtel de Ville aient seuls la gestion et le gouvernement.

Tout porte à croire que l'obstination du Conseil va triompher cette fois, et que le projet élaboré par sa commission sera sanctionné prochainement par la majorité. — Il faut se hâter si l'on veut être prêt pour l'Exposition de 1900, et l'intérêt électoral se joignant à beaucoup d'autres, il est vraisemblable que les travaux

de construction suivront de près ceux de l'Exposition elle-même.

Donc le Métropolitain serait à voie étroite et à traction électrique, ce qui garantirait aux voyageurs l'absence de toute fumée sous les tunnels.

D'après le rapport des ingénieurs, le tracé, ayant un développement total de 47 kilomètres, dessinerait principalement une ligne circulaire partant de l'Etoile, suivant les boulevards extérieurs de la rive droite, franchissant la Seine au pont d'Austerlitz, courant par le boulevard de l'Hôpital, vers la place Denfert-Rochereau, les boulevards de Vaugirard et de Grenelle, puis traversant le pont de Passy, et s'enfonçant en souterrain sous le Trocadéro pour regagner l'Arc-de-Triomphe.

Cette ligne, aérienne dans une grande partie de son trajet, desservirait 38 quartiers.

Plusieurs lignes transversales iraient : de la porte Maillot à l'Opéra et à la Bourse, par la rue de Rome et la rue du 4 septembre; — du bois de Boulogne au bois de Vincennes; — de la porte de Clignancourt à l'avenue d'Orléans, etc. ; — la plupart de ces lignes transversales se raccordant entre elles et fonctionnant souterrainement dans la portion la plus étendue de leur parcours.

Les stations seraient nombreuses; nombreux aussi les trains qui, étant très légers comme ceux du petit chemin de fer Decauville dans l'intérieur de l'Exposition de 1889, seraient facilement rapides et se succéderaient toutes les deux ou trois minutes dans les deux sens.

Pour mieux assurer cette légèreté et cette rapidité des convois, le Métropolitain n'admettrait que des voyageurs; il ne transporterait ni marchandises, ni bagages, n'autorisant que les seuls colis tenus à la main.

La dépense totale est évaluée à 172 millions, — mettons tout de suite 200 pour n'avoir pas de mécompte : et les frais d'exploitation étant calculés à 20 millions par an, on estime qu'en raison du nombre espéré de voyageurs, les actionnaires pourraient recevoir un intérêt de 3 pour 100.

Au fond, j'aimerais mieux une ferme en Beauce, mais il n'est pas impossible que ce Métropolitain donne des profits, — pourvu que nous n'ayons ni nouvelle Commune, ni rien de semblable...

L'Exposition de 1900 devance le Métropolitain destiné à la desservir. Ses premiers travaux sont commencés. On a dressé aux Champs-Elysées les palissades qui, peintes et ornées de plantes grimpantes, dissimuleront le cloaque des chantiers de démolition. C'est le pavillon de la Ville de Paris qui tombera le premier sous la

pioche. La partie du Palais de l'Industrie actuellement occupée par l'exposition coloniale et par le Musée des Arts décoratifs tombera ensuite, en réservant seulement la portion centrale de l'édifice pour le Concours hippique de 1897 et pour le Salon, — à moins que l'un et l'autre ne préfèrent aller s'établir dans la galerie des Machines au Champ de Mars.

Mais si l'on est d'accord pour démolir, on ne semble pas s'entendre aussi bien pour reconstruire. Les deux palais futurs des Champs-Elysées restent en discussion, surtout le grand, pour lequel les architectes ne parviennent à dresser aucun plan définitif. — Le petit reste confié à l'auteur dont le projet a été primé, et grâce aux diverses modifications qui lui ont été imposées, on espère qu'il ne sera pas disgracieux. Mais, pour le principal, celui qui doit étonner le monde, tout demeure en suspens. On cherche, on s'ingénie, sans rien trouver qui satisfasse. On rêve un chef-d'œuvre, sans le découvrir dans les combinaisons banales ou embrouillées des quatre architectes qui s'en disputent l'honneur.

En attendant que la merveille se dégage de leurs efforts, on va s'occuper des sondages et des nivellements du pont Alexandre III, empêchés jusqu'ici par la crue de la Seine; et aussi du transport par eau de la masse de terres provenant des déblais.

D'autre part, la sous-commission de l'Exposition universelle chargée de l'étude préalable des projets émanés de l'initiative privée s'est mise à la besogne. Elle n'a pas à examiner moins de 227 propositions, issues d'imaginations françaises ou étrangères (il en est venu de Chicago, de New-York, de Calcutta, de Shanghaï, de Stockholm, d'Espagne, de Hollande), dans lesquelles il faudra chercher les conceptions géniales — s'il y en a — capables de provoquer l'admiration de l'univers.

Afin de mettre d'abord un peu de clarté dans ce fouillis, la sous-commission a décidé de répartir en deux catégories les propositions dont il s'agit : celles qui ont une apparence scientifique (vapeur, électricité, mécanique, etc.) et celles qui se présentent avec un caractère artistique (panoramas, spectacles, musique, etc.). Après une première sélection écartant les projets excentriques ou irréalisables, la sous-commission s'adonnera à l'étude des propositions plus sérieuses.

Est-il probable qu'on classe dans ce nombre l'idée de créer un volcan en éruption permanente; — de relier la tour du Trocadéro à la tour Eiffel par des câbles sur lesquels glisseraient des chariots garnis de promeneurs aériens; — d'établir, au sommet de la tour Eiffel, un ballon captif d'où partiraient des câbles funiculaires transportant les amateurs de sensations nouvelles dans des directions diverses; — d'ériger trois tours jumelles de 300 mètres

chacune, dont la plate-forme supérieure serait surmontée d'une autre tour de 200 mètres, laissant tomber de sa cime une cascade lumineuse? — Accordera-t-on plus de valeur pratique à l'idée de reconstituer, dans des proportions énormes, le fameux Cheval de Troie de l'antiquité ou le Colosse de Rhodes; de construire une gigantesque horloge dont le cadran sans pareil pourrait être vu de tout Paris; — même d'organiser une galerie où figureraient en cire les grands hommes de tous les pays, et une autre galerie consacrée aux courtisanes et aux jolies femmes de tous les temps?

Je doute un peu qu'on trouve dans tout cela le *clou* extraordinaire poursuivi par les imaginations en délire. Mais ne nous découragons pas et sachons attendre; nous avons encore trois ans pour faire éclore l'œuf mystérieux des inventeurs...

Peut-être aurait-on pu réserver pour cette époque l'apothéose de Sarah Bernhardt, à laquelle doivent procéder la semaine prochaine ses amis et admirateurs. Ce sera, paraît-il, une solennité hors de pair et quasi nationale avec banquet, représentation de gala, pièces de vers et médaille commémorative, comme pour l'empereur et l'impératrice de Russie, et avec, en plus, un magnifique livre d'or illustré par les maîtres de l'art, afin de mieux conserver le souvenir de cet événement à jamais mémorable.

Les représentants les plus qualifiés de la poésie française, des académiciens même, viendront *sur la scène* s'incliner devant la comédienne et la couronneront de leurs mains, en lui rendant ce que le programme appelle « l'hommage ordinaire des royautés ». — Ce n'est plus d'une actrice à bout de réclames et de cabotinage qu'il s'agit; non : c'est d'une reine!

En vérité, que ferait-on de plus pour le général victorieux qui nous rapporterait les clés de Metz et de Strasbourg?

Et comment l'héroïne de cette fête inouïe a-t-elle mérité de pareils honneurs? Un critique l'a justement observé : si elle avait consacré ses derniers accents à servir l'art français, à relever l'interprétation classique de nos chefs-d'œuvre, à parer notre littérature des draperies de son expérience et de son talent, elle eût pu justifier quelque reconnaissance d'un théâtre de plus en plus livré aux bas calculs du mercantilisme. Mais c'est tout le contraire qu'elle a fait : elle a précisément abandonné notre première scène, sacrifié l'art et la poésie pour courir le monde à la poursuite des dollars, des piastres, des roubles et des guinées; elle n'a songé qu'à battre monnaie dans les deux hémisphères, non pas avec Racine, Corneille et Molière, mais avec des pièces de pacotille, fabriquées spécialement pour elle en vue de son exploitation commerciale, accom-

modées à sa fatigue, à son épuisement, à sa voix qui tombe, à l'âge impitoyable qui l'étreint. — Est-ce donc là ce qui mérite l'apothéose?

On ne peut s'empêcher de le dire : de pareils spectacles ne grandissent ni le temps qui les donne, ni le corps littéraire qui semble les consacrer. Laissons chacun à sa place : les immortels sous la coupole et les comédiennes sur les tréteaux, en réservant l'hommage des honneurs publics à ceux-là seuls qui ont servi la patrie.

Comme s'il eût voulu faire concurrence au théâtre, le Palais de Justice nous a offert à la fois, dans ces dernières semaines, la tragédie avec l'affaire de la malle sanglante, la comédie avec les ficelles d'Arton, l'opérette avec l'aventure des faux bacheliers et le truc des substitutions de personnes pour la conquête du fameux diplôme.

On sait qu'Aubert, le meurtrier du malheureux Delahaëff, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, ayant reçu des jurés, on ne sait pourquoi, le bénéfice des circonstances atténuantes! Et, quant au père de la victime, qui s'était porté partie civile, il a obtenu... la restitution des timbres-poste volés par l'assassin! — Voilà donc la philatélie, jusqu'ici regardée comme une passion douce et inoffensive, entrée dans le sombre domaine des drames judiciaires...

Arton, parfaitement à l'aise sur le banc correctionnel, et volontiers ironique envers le tribunal, semble attendre avec une sérénité narquoise l'issue d'un procès dont ses juges paraissent plus embarrassés que lui-même. Va-t-il ressusciter l'affaire endormie du Panama? Parlera-t-il enfin, ou continuera-t-il de faire à tous ceux qui tremblent, et au gouvernement qui le ménage, l'aumône de son silence? On ne sait, et pendant que la galerie, avide de scandales, attend avec une curiosité impatiente, le détenu pour rire, bien nourri et bien traité, s'amuse à lire les romans du jour dans sa cellule privilégiée.

Quant à la drôlatique aventure des bacheliers par substitution de personnes, il ne lui a manqué que la musique d'Offenbach, et elle eût été vraiment mieux à sa place dans la salle des Bouffes que dans celle des Assises!

Pauvre baccalauréat! il *écope* beaucoup depuis quelque temps, pour parler comme les académiciens de l'avenir. Les professeurs mêmes qui le confèrent ne lui ménagent pas les coups, et il ne lui reste guère plus de prestige qu'au ministre de l'Empire, chansonné jadis par tout le quartier latin. Comment en serait-il autrement, après toutes les irréfutables critiques dont il a été l'objet? On en a fait une chinoiserie telle que les savants et les lettrés eux-mêmes s'en moquent ouvertement. L'académicien Coppée se vante en toute

rencontre de n'être pas bachelier, et déjà, de leur temps, Lamartine et le grand Arago se déclaraient, à la tribune, incapables de répondre aux questions de l'examen. Nous n'avons pas assez de railleries pour les mandarins de la Chine, et, depuis soixante ans, nous nous évertuons à faire du peuple français un peuple de mandarins!

Je puis, à ce propos, raconter une histoire tout à fait suggestive, comme on dit aujourd'hui. J'étais, — il y a longtemps, — rédacteur d'un journal de province dans une ville chef-lieu de cour d'assises. Un matin, un jeune homme inconnu entra dans mon cabinet en me demandant de sauver son honneur et son avenir... Je le regardai avec stupéfaction : il n'avait pas du tout l'air d'un criminel. Il s'expliqua. — « Je suis, me dit-il, petit employé au ministère des finances, à Paris; mes appointements sont maigres et, pour les améliorer un peu, je passe de temps en temps des examens de baccalauréat pour le compte de jeunes gens incapables d'affronter l'épreuve. Naturellement, j'emprunte leur personnalité; je me présente en leur nom; j'appose leur signature sur les pièces; en un mot, je me substitue à eux sur toute la ligne. Je viens d'être découvert; je suis poursuivi pour crime de faux; je vais passer demain devant la cour d'assises de votre ville : je vous demande en grâce de me sauver en gardant un silence absolu dans votre journal sur mon affaire. Le ministère des finances ne sait rien; j'ai demandé un congé de huit jours et si je suis acquitté, comme je l'espère, j'irai reprendre sans bruit ma place dans les bureaux, tandis que, si mon aventure est connue, je serai impitoyablement révoqué et tout mon avenir sera perdu... » Le pauvre employé avait l'air intéressant; son cas n'était pas de ceux qui interdisent la sympathie : je lui promis le silence absolu qu'il implorait.

Tout se passa selon son espérance : il fut acquitté le lendemain par un jury compatissant; il rentra sans tapage au ministère; personne ne connut à Paris son équipée compromettante, et, grâce à tout cela, il put s'élever, avec les années, aux plus hauts postes de la hiérarchie. Je l'ai connu receveur-général dans une grande ville, commandeur de la Légion d'Honneur et entouré de la plus universelle estime. Il est mort tout récemment, et jusqu'à la fin de sa vie m'a témoigné une vive reconnaissance du petit service que je lui avais jadis rendu.

Je ne raconte pas cette histoire pour encourager l'industrie des faussaires, mais pour inciter nos grands mandarins de l'instruction publique à opérer enfin des réformes devenues d'autant plus urgentes que, chaque jour, les faits démontrent davantage, avec une navrante éloquence, l'inanité sociale du baccalauréat tel qu'il

nous régit. — En veut-on un saisissant exemple? Voici le *Fait divers* cruel que relatait avant-hier le *Journal des Débats* :

« Un jeune homme de dix-huit ans, Paul D..., reçu bachelier l'année dernière, n'avait pu trouver aucun emploi en rapport avec son instruction. Il en fut réduit à travailler comme garçon d'écurie chez un négociant du quartier du Temple. Le malheureux ne put se résoudre à cette situation. Hier il s'est asphyxié dans le cabinet qu'il occupait au sixième étage d'un hôtel meublé, à l'angle de la rue Saint-Martin et de la rue Rambuteau. »

Voilà à quelle extrémité sinistre aboutit le baccalauréat actuel! — L'illusion du diplôme fait de milliers de jeunes filles des déclassées et des prostituées; l'illusion du *bachot* conduit des centaines de jeunes hommes à la misère et au suicide! — N'est-il pas temps d'aviser, en reconnaissant que tout n'est pas pour le mieux dans les splendeurs de la nouvelle Sorbonne?

A propos de suicide, comment ne pas noter au passage celui de ce jeune député de Neuilly, pour qui la vie semblait pourtant n'avoir que des sourires, puisque, à vingt-sept ans, il avait un foyer, des enfants, 40 000 francs de rente et un siège au Palais-Bourbon? Mais, s'il avait conquis le fameux diplôme sans lequel nul n'entre dans la carrière, il l'avait décroché dans le système d'éducation séparé de toute idée religieuse, de tout principe de morale, de tout ce qui fait contre-poids aux entraînements humains; et voilà pourquoi, malgré le parchemin officiel, il est mort misérablement, à la fleur de sa jeunesse, dans la chambre d'une comédienne, pourvue peut-être, elle aussi, du trompeur brevet classique.

A l'occasion de cette mort douloureuse, un détail d'expressive moralité politique a été relevé : le lendemain même de la mort du député radical de Neuilly, et pendant que sa famille en pleurs le conduisait à la tombe, ses amis, les socialistes de la Chambre, volant son bulletin après avoir volé sa dépouille au prêtre qui l'avait bénite sur sa propre demande, le faisaient voter avec impudence contre le ministère! En quête de voix pour assaillir le cabinet, ils n'avaient pas hésité à jeter le nom du défunt dans l'urne, en perpétrant ainsi un faux bien autrement répréhensible que celui des pseudo-bacheliers.

Après le décapité parlant, nous avons le suicidé votant! — Cela permet de juger la sincérité et la moralité de scrutins issus de pareilles manœuvres!

Et pendant ce temps-là, on continue d'ériger des statues, même aux plus médiocres politiciens, même à ce fantoche de Floquet qui, lui aussi, consomma un détournement au préjudice des malheureux

actionnaires du Panama, pour distribuer une manne de 300 000 francs aux journaux officieux qui soutenaient sa politique. — Mais qu'est-ce que cela par les temps de filouteries grandioses où nous sommes!

Le Conseil municipal de Paris, empressé d'honorer cette gloire, a déjà concédé un terrain, et le comité, composé de la fleur de nos radicaux, a chargé le sculpteur Dalou, l'auteur même du Mirabeau du Palais-Bourbon, de tailler dans le marbre la figure du petit Robespierre de la troisième République. — Si le statuaire est en peine de trouver une attitude digne de son héros, il n'aura qu'à l'asseoir simplement sur le dictionnaire Larousse, — assuré, du moins, d'égayer ainsi ses contemporains.

Heureusement, le patriotisme et l'art ont d'autres figures à dresser sur des piédestaux. Le bronze équestre du général Faidherbe, à Lille, dû au ciseau de Mercié, le populaire auteur du *Gloria Victis*, et le monument commémoratif de Villersexel, aux soldats de l'armée de l'Est tombés en 1870, ont donné lieu à des manifestations fortifiantes qui ont relevé les cœurs.

Plus douce et plus souriante apparaît la figure de ce Watteau, peintre des grâces un peu maniérées et des élégances légères d'un siècle dont ses œuvres demeurent comme le portrait fidèle. C'est au milieu des bosquets du Luxembourg, sous des arceaux de verdure, qu'a été placé le buste de l'auteur des *Fêtes galantes* et de l'*Embarquement pour Cythère*. D'aimables discours ont célébré le charme exquis de sa palette, et les strophes embaumées d'un poète, Emile Blémont, ont comme enguirlandé de roses la tendre et mélancolique image du peintre du plaisir et de l'amour, qui s'éteignit prématurément à l'âge de trente-sept ans.

S'il ne se passe pas de semaine sans l'érection de quelque statue, il ne s'en passe guère non plus sans l'ouverture de quelque nouveau théâtre. Dans tous les quartiers de Paris, depuis les Champs-Elysées jusqu'à Montmartre, de nouvelles scènes surgissent, et en nombre tel que le public finit par ne plus s'y reconnaître. C'est surtout autour de la Butte populaire, rivale du quartier Latin, que se groupent ces spectacles variés et légers que domine, de sa grande ombre imposante, la silhouette de la basilique inachevée, comme l'esprit planant au-dessus de la matière. On trouve là le *Carillon*, la *Roulotte*, le *Tréteau de Tabarin*, puis, éparpillés à distance, le *Chat Noir*, le *Théâtre-Mondain*, le *Théâtre-Salon*, le *Théâtre-Réaliste* (qui justifie joliment son titre!), le *Théâtre-Pompadour*, le *Théâtre-Voltaire*, l'*Athénée-Comique*, le *Théâtre-Blanc*, le *Chien Noir*, — tous les genres, toutes les folies, toutes les audaces, toutes les couleurs.

Je ne garantirais pas que la mère pût, sans scrupule, y mener sa fille; je n'en ai pas fait l'expérience personnelle, mais je crois bien que la *Raleuse* et *Tata Vadrouille* laissent sous ce rapport quelque chose à désirer...

Ce n'est pas que le *Partage*, au Vaudeville, soit proprement exemplaire : le titre seul fait pressentir le sujet sans qu'il soit besoin d'appuyer davantage. La pièce est émouvante, mais scabreuse; l'intense émotion de certaines scènes va parfois jusqu'à soulever la répugnance du spectateur; mais l'ensemble reste puissant, et le talent de la principale interprète, Mme Réjane, qui meurt avec une vérité poignante au dernier acte, achève d'assurer le succès.

Après le *Thermidor* de M. Sardou et la *Manon Roland* de M. Bergerat, il fallait s'attendre à quelque nouvelle évocation de la période révolutionnaire. *Lucile Desmoulins* n'a pas tardé à se présenter au Théâtre de la République, et, certes, aucune figure plus sympathique ne pouvait être offerte aux spectateurs sensibles du boulevard. Mais un drame historique *en vers*, c'est dur pour la foule; aussi, malgré ses malheurs, la touchante Lucile ne recueille-t-elle pas toute la tendre compassion à laquelle elle aurait droit. Et puis, toutes ces sombres figures de Danton, de Robespierre, de Saint-Just, de Fouquier-Tinville, qui traversent la scène en tachant de sang la poétique idylle du début, jettent un froid irrésistible sur l'action. C'est assez de voir aujourd'hui s'agiter autour de nous, dans la vie réelle, la caricature des scélérats de 93, sans qu'on éprouve le besoin d'évoquer autrement leur odieuse mémoire. Pourtant, à la fin, quand Lucile porte sur l'échafaud sa tête charmante, découronnée de ses boucles blondes, la pitié prend le dessus et fait couler des pleurs.

On raconte que le drame avait été écrit pour Sarah Bernhardt, d'abord très enthousiaste du rôle, puis dégrisée, et que c'est seulement sur son refus que l'œuvre a été portée à une autre scène. Si le fait est vrai, on ne peut que féliciter la tragédienne de son flair, qui lui a certainement évité un insuccès. — Elle, grand'mère et à demi exténuée, comment aurait-elle incarné cette figure fraîche et printanière de Lucile?... Elle a jugé plus prudent de retourner à Musset; puisse-t-elle y réussir davantage!

Je laisse de côté *Peer Gynt*, que le théâtre de l'OEuvre (encore un que j'allais oublier!) vient d'offrir aux amateurs forcenés d'exotisme, de scandinavisme, d'ibsénisme, et dont la conception brumeuse et énervante obsède comme un cauchemar l'intelligence française, avide de naturel et de clarté. C'est de la fumée, du nuage, du symbolisme, du mysticisme, où l'esprit le plus attentionné s'égare et dont on devrait bien débarrasser une fois pour

toutes notre scène, rebelle à ces fantasmagories obscures et fatigantes.

Par contre, rien de pénible ni d'embrouillé dans les *Erreurs du Mariage*, des Nouveautés. C'est l'histoire drôlatique de deux couples mal assortis, et qui cherchent à réparer le défaut d'harmonie des deux ménages par des échanges accomplis au milieu d'aventures et de quiproquos habituels au folâtre auteur des *Surprises du Divorce*. Le rire est parfois un peu gros et la situation risquée, mais on ne s'ennuie pas, et c'est l'essentiel.

L'Odéon s'est élevé à des régions plus hautes et plus nobles avec la tragédie des *Perses*, d'Eschyle, précédée d'une savante et lumineuse conférence de Mme Dieulafoy. — Il fallait de la hardiesse pour présenter au public parisien une œuvre qui date de cinq siècles avant Jésus-Christ, mais elle fait vibrer des sentiments si profonds et elle éveille des analogies si pénétrantes que l'âme française ne pouvait manquer d'en être puissamment impressionnée.

La tragédie des *Perses* est née d'une exaltation patriotique. La Grèce, écrasée d'abord par la multitude des soldats de Xerxès, a pris sa revanche sur terre et sur mer; l'envahisseur a été vaincu à son tour; l'Hellade est libre et applaudit tout entière à l'héroïsme de ses enfants.

Le succès de l'œuvre d'Eschyle fut si grand, dit Mme Dieulafoy, qu'à la suite de la représentation les Grecs montèrent à l'Acropole, entourèrent les autels et frappèrent sur les boucliers d'airain, en s'écriant d'une voix qui portait jusqu'à l'entrée de la baie de Salamine : « Patrie!... Patrie!... »

Ne sent-on pas un frisson passer dans les chairs à ce spectacle sublime, et ne rêve-t-on pas, pour la France, d'avoir un jour un Eschyle faisant aussi vibrer, comme l'ancien, la lyre d'or, au lendemain d'un autre Salamine et d'un autre Marathon?

Don César de Bazan, à la Porte-Saint-Martin, n'a ni la taille ni le caractère des héros de l'antiquité, et M. Coquelin ne s'y grandit pas sous le pourpoint troué et le feutre hyperbolique du picaresque personnage. Quand il entre en scène, le nez au vent, sa rapière lui battant les jambes, les chausses en spirale, et « drapant sa gueuserie avec son arrogance », il reste toujours et malgré lui Mascarille, sans retrouver les éclairs de génie dont Frédérick-Lemaître illuminait le rôle.

Car le drame n'est pas jeune : il date de 1844! Et depuis un demi-siècle que M. Dennery l'a mis sur les planches, il y a été tant joué et ressassé qu'il en ressent quelque usure. Le déserteur de la rue de Richelieu l'a-t-il rajeuni et renouvelé? Non ; c'est Coquelin

toujours, Coquelin, dont le tort est de se croire capable de passer avec aisance du comique à l'épique, et qui, sous tous les masques et tous les costumes, reste le brillant, mais l'invariable Frontin de la Comédie-Française. — Que ne s'en contente-t-il pour notre plaisir comme pour sa gloire?

Le *Don Juan* de Mozart, que viennent de reprendre à la fois, et presque à la même heure, nos deux théâtres lyriques, comme si, entraînés dans le mouvement cycliste, ils avaient voulu courir entre eux un « match » musical, *Don Juan*, dis-je, n'est pas non plus une nouveauté. Il date de 1787, et après avoir passé par Vienne et Berlin, il a fait son apparition à Paris, en 1805, il y a presque un siècle! Mais en voilà un qui ne vieillit pas, et qui, interprété par les plus célèbres artistes de cette longue période, est resté la plus jeune, la plus belle, la plus céleste de toutes les œuvres musicales dramatiques dont puisse être bercée l'oreille humaine!

Don Juan, ou le *Dissoluto punito*, comme il s'appelait au début, est un type immortel dont chaque grand chanteur traduit selon son inspiration le caractère, les entraînements, la passion, sans le dénaturer jamais, parce qu'il est la nature humaine elle-même aux prises avec le plaisir et l'amour, toujours ballotée entre le désir et la chute.

On s'est demandé quelle est, dans la rencontre actuelle, la meilleure des deux interprétations rivales : celle de l'Opéra avec Renaud, ou celle de l'Opéra-Comique avec Maurel? — Toutes les deux, pourrait-on répondre, parce que l'une et l'autre chantent du Mozart, et parce que le divin Mozart, qu'on l'interprète à l'italienne, à l'allemande ou à la française, reste Mozart et se suffit à lui-même.

MGR D'HULST INTIME

Dès le lendemain de la mort de Mgr d'Hulst, le *Correspondant* a rendu à sa mémoire, en quelques pages aussi émues qu'élevées, un premier et éloquent hommage. Je voudrais essayer de compléter aujourd'hui cet hommage rapide en faisant pénétrer le lecteur dans la vie intime de l'éminent prélat et en permettant ainsi à ceux qui ne l'ont pas connu de mieux comprendre et de mieux juger l'homme et le prêtre.

Sa mort a paru au public presque foudroyante, mais, depuis longtemps, son organisme usé avant l'âge par des travaux excessifs et des fatigues de toutes sortes, inspirait à son entourage les inquiétudes les plus vives. On sait que, outre son ministère de prêtre, il menait de front trois grandes tâches, dont chacune eût suffi à remplir abondamment une vie : recteur de l'Institut catholique de Paris depuis 1880, il avait été appelé, en 1891, à succéder, dans la chaire de Notre-Dame, au R. P. Monsabré. L'année suivante, à la mort de Mgr Freppel, de puissantes influences l'avaient décidé, après bien des hésitations, à accepter le mandat de député que lui offraient les électeurs de la troisième circonscription de Brest. Les professeurs et les étudiants de l'Université libre, comme ses auditeurs de Notre-Dame et ses collègues de la Chambre, peuvent rendre témoignage du zèle, de l'assiduité, de la conscience qu'il apportait dans l'accomplissement de travaux si divers. Beaucoup croient, sans doute, qu'après dix mois de cette vie agitée et fiévreuse, l'éminent prélat consentait à prendre un repos bien mérité. Il n'en était rien ou, plutôt, son âme ardente, son intelligence toujours en éveil comprenait le repos d'une manière très spéciale; les vacances, c'était pour lui le temps où, loin des mille dérangements de la vie parisienne, il pouvait travailler à l'aise, dans ce Louville qu'il aimait tant.

Depuis la mort, déjà ancienne, d'un frère tendrement aimé, le domaine de Louville lui appartenait. Il était attaché à cette vieille terre de famille par les liens du passé. L'habitation, très simple, lui plaisait. Elle était assez vaste pour qu'il pût grouper autour de

lui une famille qu'il chérissait et des amis de choix heureux de goûter auprès de lui les joies de l'intelligence et du cœur. Au milieu de la plaine de Beauce, plate et nue, Louville apparaît comme une oasis de verdure. Le parc est vaste, planté de beaux arbres; deux allées de chênes plusieurs fois séculaires aboutissent au château; entre ces deux allées, un assez grand espace cultivé donne l'illusion de la pleine campagne, bien que l'on soit tout près du village. Les abords du château sont égayés de plates-bandes et de vertes pelouses, où des vaches bretonnes paissent une herbe abondante. A ce riant paysage, Mgr d'Hulst préférait les sous-bois silencieux, les allées intimes; il aimait à s'y promener, soit seul pour lire son bréviaire ou pour méditer, soit en compagnie d'un ami auquel il voulait adresser de paternelles remontrances, de virils conseils ou de salutaires encouragements. Un coin du parc lui était particulièrement cher : c'était une longue bande qu'il avait lui-même plantée de sapins l'année où son frère lui fut enlevé; ces arbres sont tous morts l'hiver dernier, à la suite des longues sécheresses de l'été.

Ces courtes promenades étaient, avec des visites aux malades du voisinage, le seul exercice que son âme permettait à son corps. Quand le temps était mauvais, il les remplaçait par une partie de billard. Certain journaliste comparait un jour la bonhomie bien connue du R. P. Monsabré à la froideur hautaine qu'il prêtait à son successeur, et rappelant les légendaires parties auxquelles le premier se livrait, il ajoutait, dans un langage fleuri et pédant, qu'on ne se représentait pas le long et osseux prélat, une queue dans les mains, faisant rouler les billes sur le tapis vert. C'était pourtant son sport favori; il en usait comme d'un exercice excellent pour le corps et d'une distraction pour l'esprit obligé de s'intéresser à la partie, de calculer habilement les coups.

Le carambolage avait-il peu d'attraits pour ses invités, Monseigneur se livrait volontiers à quelque jeu plus tranquille. Les savantes combinaisons des échecs lui rappelaient, disait-il, les manœuvres et la tactique parlementaires qui l'ont toujours passionné; les jeux de cartes les plus innocents n'étaient pas indignes de lui, et il y prenait un plaisir d'enfant : on a souvent remarqué que c'est le propre des grands esprits de s'amuser à peu de frais. D'autres fois, les soirées, ainsi commencées, s'achevaient en conversation; c'était presque un monologue, car les auditeurs, sous le charme de cette parole fine, élégante et spirituelle, ne hasardaient une objection que pour permettre à celui qu'ils contredisaient de reprendre la question sous un nouvel aspect. Il excellait dans ces conversations à bâtons rompus où les sujets les plus divers se

coudoient sans se heurter, où l'on descend aisément, sans presque s'en apercevoir, des considérations philosophiques les plus élevées aux plus humbles détails de la vie matérielle, du récit de nobles et généreuses actions aux petites médisances permises dont s'alimente d'ordinaire la vie de salon.

J'ai remarqué à une des dernières expositions un tableau signé d'un nom peu connu : dans un salon, plusieurs personnes sont réunies. Sur une table ronde, une lampe est posée dont la lumière pâle projette sur les visages des reflets étranges. Autour de la table, des femmes travaillent à de menus ouvrages; deux hommes aussi sont là qui, machinalement, occupent leurs doigts à construire avec des cartes un fragile échafaudage. Tous concentrent leur attention sur un personnage, placé au premier plan, dont l'attitude montre qu'il fait une lecture à haute voix. Ce tableau est intitulé, je crois, *Vie de famille*. Souvent le salon de Louville offrait un spectacle semblable, et c'était un régal d'entendre l'orateur de Notre-Dame, dont ses auditeurs appréciaient la diction si nette, si pénétrante, lire pour sa famille et ses intimes quelques « Souvenirs » ou quelque récit humoristique; il accompagnait volontiers cette lecture de commentaires savants ou l'égayait de remarques ironiques et mordantes ou simplement fines et spirituelles.

Les distractions auxquelles Mgr d'Hulst se livrait à Louville tenaient une place bien minime dans son existence. Il aimait pourtant cette vie simple, cette vie d'intérieur, où, dans un abandon réciproque, les intelligences se comprennent mieux, où les âmes se donnent d'une façon plus complète. Nul n'a senti plus vivement que lui les joies de la famille. Privé par son caractère sacerdotal des douceurs du foyer, il s'était créé, à Louville, pour le temps des vacances, un foyer d'élection dont il était plus que le chef : je puis dire qu'il était l'âme de ces réunions, où figuraient, avec de proches parents, — les derniers de sa famille, — quelques-uns de ses anciens camarades ou de ses fils spirituels. Nous le trouvions bien un peu avare de son temps, et nous voyions toujours à regret finir ces moments d'intimité; mais nous ne cherchions jamais à le retenir : c'eût été en vain, car il se considérait comme redevable à Dieu du moindre de ses instants, et il n'eût pas voulu dérober au travail plus de temps que sa santé ne lui paraissait l'exiger. Pourtant, aux vacances de 1895, il avait senti la nécessité de prendre un peu plus de repos; il travaillait moins longtemps de suite, et s'accordait, dans l'après-midi, plusieurs moments de récréation; on s'ingéniait autour de lui à faire naître des occasions, — j'allais dire des tentations, — auxquelles il succombât sans trop

s'en rendre compte; c'était une lettre, intéressant tous les siens, qu'on le priait de venir lire au salon; tantôt c'était le facteur qui devait le voir personnellement et lui remettre un pli recommandé; tantôt on allait le chercher pour prendre le thé de l'après-midi, ou pour expliquer une phrase latine, intercalée dans un article, et dont personne, lui assurait-on, ne parvenait à comprendre le sens. Devinait-il ces ruses de l'amitié? Il se prêtait, en tout cas, de bonne grâce à tout ce qu'on lui demandait.

Cette année même, il comprit qu'un repos plus complet lui était nécessaire. Sans qu'on l'y engageât, il diminua le nombre de ses heures de travail, et se fit aider dans la mesure du possible. Je fus heureux, pour ma part, de pouvoir lui servir de secrétaire pendant la huitaine que je passai à Louville vers le milieu d'août. A ce moment, Monseigneur était déjà sous le coup de la crise qui allait bientôt éclater; ses forces physiques diminuaient; il éprouvait des malaises, des suffocations sans cause apparente. Puis, l'appétit manqua. Le malade se décida alors à consulter. Voici en quels termes enjoués il me racontait sa maladie et son entrevue avec les médecins :

Louville, 27 septembre 1896.

... Les miennes nouvelles que tu dois transmettre à ton père au fond de la Scythie sont bonnes depuis hier. Depuis quasiment ton départ, ou huit jours après, elles ne valaient pas le diable... J'ai été pris d'une maladie vague, fièvre d'abord, puis suffocations, puis inappétence absolue et dépression totale de forces, qui ont duré jusqu'avant-hier. Ce jour-là, ayant été consulter deux médecins, je suis revenu presque guéri sans avoir rien fait. Le mal aura eu peur de tant d'Esculapes et aura pris la fuite. Je vais prolonger mes vacances, pour me remettre; j'irai à Lourdes dans quelques jours, puis probablement je reviendrai ici jusqu'à la Toussaint.

Non, le mal n'avait pas pris la fuite; tout au plus accordait-il une trêve. Il ne devait pas tarder à revenir à l'attaque, avec des troupes fraîches et des armes nouvelles. De nouveaux symptômes se manifestèrent, et si la science ne sut pas les définir, de tendres affections en soupçonnèrent la nature; les mots de néphrite et d'albuminurie furent prononcés à voix basse; ces prévisions, hélas! devaient se réaliser bientôt. A ce moment, — dans les tout derniers jours de septembre, — le malade se décida, d'après l'avis des médecins, à demander au changement d'air un rétablissement que le repos semblait incapable de lui procurer. Il fut convenu qu'en quittant Lourdes où il allait accomplir un pieux pèlerinage, il se rendrait à

Biarritz pour essayer d'un climat plus chaud. On peut affirmer que ce choix lui fut fatal, et qu'il hâta le terrible dénouement. Ce dénouement, nul ne le supposait si proche. Pourtant Monseigneur se sentait sérieusement atteint. Dans le courant de l'été, il m'avait dit à plusieurs reprises : « La machine s'use; au train dont elle marche, elle ne durera pas bien longtemps. » Ou encore : « Je suis comme une locomotive à laquelle on fait donner toute sa vitesse; ma provision de charbon s'épuise. » Un jour, je lui parlais de ses conférences de Notre-Dame; il me montra un nouveau plan qu'il venait de faire de façon à achever, en trois ans au lieu de quatre, l'exposé complet du Décalogue, et il ajouta : « C'est plus prudent! Qui sait où je serai dans quatre ans? »

Peut-être céda-t-il à une inspiration semblable, quand il confia, cette année même, à un artiste de ses amis, le soin de faire son portrait. C'est un allègement à la douleur des siens de pouvoir contempler ce beau visage, déjà fatigué, mais très vivant encore; le front vaste, où germèrent tant de grandes pensées; les yeux expressifs, dont la douceur consola tant de malheureux; la bouche, largement fendue, qui porta si loin la bonne parole; les mains, longues et élégantes, qui pansèrent de si nombreuses plaies et bénirent si souvent la joie des naissances, le bonheur des hymens, l'angoisse des agonies. Le seul reproche que l'on pût adresser à l'artiste, celui d'avoir un peu vieilli son modèle, s'évanouissait de jour en jour, et, quand, au commencement d'octobre, Mgr d'Hulst quitta Louville, la copie était plus jeune que l'original. De vagues pressentiments l'assaillirent à ce moment. L'instinct, sans doute, fut plus fort que la pensée. Il fit à son « home » tant aimé des adieux déchirants. Sur le point de monter en voiture, il voulut encore une fois parcourir en détail les lieux où s'étaient écoulés tant d'heureux instants; il revit la modeste chambre à coucher, ornée seulement de quelques portraits de famille; la salle à manger, où il présidait si gaiement les repas; le salon; la salle de billard, où un beau tableau, représentant le duc de Bourgogne avec cette légende : *Ostenderunt terris hunc tantum fata*, lui rappelait mille souvenirs d'enfance; la bibliothèque où, depuis peu de jours, son portrait faisait pendant à celui de son frère, et où il aimait à montrer un encrier donné par son ami le duc de Chartres, à l'occasion du mariage de la princesse Waldemar de Danemark. Il ne pouvait s'arracher à ces souvenirs, et, lorsque la voiture s'ébranla, il mit la tête à la portière et jeta un long regard, voilé de larmes, sur ce château où se résumait toute sa vie d'homme, sur les êtres chers qu'il ne devait jamais revoir.

Lentement, la maladie accomplissait son œuvre. Personne, cepen-

dant, n'avait d'inquiétude pour le moment. Une personne de son entourage m'écrivait le 8 octobre :

... Il a été bien malade et est encore souffrant. Ni les forces ni l'appétit ne reviennent... Il est loin de pouvoir songer à reprendre ses occupations.

Même note le 24 octobre :

... Il est toujours à Biarritz. L'abbé P... est près de lui; je crois qu'il va y rester encore quelque temps, bien que j'aie l'impression, datant du début, que ce séjour ne lui vaut rien. Il est toujours dans le même état, ni meilleur ni pire... Cette maladie (la neurasthénie) ne met pas la vie en danger, mais rend apte à prendre les mauvaises influences et est fort longue à guérir... Il ne peut travailler ni même répondre à son courrier. Ne vous étonnez donc pas de son silence; il a un stock de deux ou trois cents lettres à répondre, et c'est à peine s'il peut en écrire cinq ou six par jour. Il est probable, quoiqu'il ne l'ait peut-être pas encore décidé, qu'il sera longtemps absent de Paris, où certainement il serait ressaisi et où son état empirerait...

Monseigneur n'était guère plus inquiet que les siens. Une seule pensée le préoccupait et l'affligeait : c'était la nécessité d'abandonner pour le prochain carême la chaire de Notre-Dame. Cependant, son état s'étant aggravé subitement, il se décida à quitter un pays dont le climat lui était si peu favorable et à rentrer à Paris pour consulter de nouveau son médecin. On sait le reste. M. l'abbé Pisani, ami intime du prélat, et son compagnon fidèle durant ses derniers jours, a raconté, en termes simples et émus, le retour à Paris[1].

Le voyage, par une froide nuit de novembre, fut un long et douloureux calvaire. Le malade supporta avec une touchante résignation les plus cruelles souffrances. Il arriva à Paris épuisé, mourant. Il dut se coucher immédiatement et toute la journée il lutta contre la mort.

Le médecin, appelé à son chevet, déclara dans l'après-midi que la situation était désespérée. Jusqu'au dernier moment, le malade conserva, au moins par intervalles, sa lucidité d'esprit, et put recevoir en pleine connaissance les secours de la religion que lui apportèrent le cardinal et son confesseur. A onze heures, après une courte agonie, tout était fini. Il avait eu avant de mourir la consolation de revoir

[1] P. Pisani, *Univers* du 12 novembre.

son petit-neveu qu'il aimait comme un fils et qui eut le triste bonheur de lui fermer les yeux.

Ce fut, durant trois jours, un défilé interminable devant la dépouille mortelle de celui qui avait été Mgr d'Hulst. Les journaux ont nommé les visiteurs illustres qui, en grand nombre, vinrent s'inscrire à l'Institut catholique. Ce qu'ils n'ont pas nommé, — comment l'auraient-ils pu? — c'est la foule qui se pressa durant ces trois jours dans les couloirs qui conduisaient à l'appartement du recteur, la foule anonyme des amis, des étudiants, des malheureux, qui perdaient en lui un soutien, un conseiller, un père. Combien en ai-je vu, de ces pauvres gens, qui osaient à peine franchir le seuil de la chambre mortuaire et qui, une fois entrés, tombaient à genoux et éclataient en sanglots. Ils ne pouvaient détacher leurs regards de ce visage dont la mort avait adouci l'expression, et il fallait insister pour les décider à céder leur place aux nouveaux arrivants. Le dimanche soir, l'un d'eux demanda, en s'en allant, quand aurait lieu la mise en bière; on lui répondit qu'elle était fixée au lendemain matin. Je n'oublierai jamais l'expression de douleur profonde qui se peignit sur son visage, et le ton de détresse infinie dont il prononça ce mot si éloquent dans sa simplicité : « Alors, je ne le verrai plus!... »

Cette même foule, — on l'évaluait à près de trois mille personnes, — accompagna l'humble cercueil jusqu'à Notre-Dame.

Sur tout le parcours, les passants s'arrêtaient, étonnés de voir un si long cortège suivre un si modeste char. Le service funèbre fut, on l'a remarqué, d'une émouvante simplicité; les assistants n'étaient point venus là pour accomplir un banal devoir de politesse; très peu connaissaient la famille du défunt. Tous priaient.

Deux jours après, les habitants de Louville, avec quelques intimes, accomplissaient le même devoir pieux et accompagnaient à sa dernière demeure, au milieu du recueillement et de l'émotion générale, celui qui aimait à se dire leur concitoyen.

Cette tombe n'était point fermée que déjà l'opinion s'emparait de la mémoire de Mgr d'Hulst. La presse, — je le constate à son honneur, — a su faire taire de vieilles rancunes, et, presque unanimement, a rendu justice dans une certaine mesure à celui qu'elle avait tant attaqué de son vivant. Sa vie a été racontée par plusieurs, et les portraits qu'on a tracés de lui, ne sont pas inexacts; mais aucun d'eux ne m'a paru, si je puis dire, suffisamment éclairé; cette lumière qui leur manque, qui doit mettre le tableau en pleine valeur, c'est la vie intime de Mgr d'Hulst, et c'est celle-là, je le répète, que je voudrais essayer de faire connaître.

*
* *

Ce qui est apparu pendant vingt ans à tous les regards, c'est ce que j'appellerai la vie de son intelligence. Une autre l'est beaucoup moins, c'est la vie de son cœur; l'intelligence, comme la vigne, a besoin de soleil pour croître et s'épanouir en fruits savoureux; le cœur, au contraire, se cache volontiers aux regards du grand nombre, semblable à la mousse qui vit dans l'obscurité et que le passant foule aux pieds sans la voir.

On a souvent parlé des éminentes qualités intellectuelles de Mgr d'Hulst; il les révéla dans de nombreux articles de revue, à Notre-Dame, à l'Institut catholique et à la Chambre. C'était un grand esprit, avide de comprendre, passionné pour la recherche de la vérité. Il s'assimilait rapidement ce qu'il lisait ou entendait; aussi excellait-il à présider une réunion, à résumer des débats. Sa puissance de travail était vraiment extraordinaire. Tous les instants de la journée lui semblaient propres au travail; la veille de sa mort, il corrigeait encore des épreuves, dictait des lettres à son secrétaire, en ajoutant : « Il vaut mieux s'occuper que de laisser tourner la roue à vide. » Parole sublime dans la bouche d'un mourant! Jamais la roue ne tourna à vide, jamais son esprit ne fut inoccupé; en marchant, il travaillait; nombre de ses discours furent composés en wagon. Un jour, le directeur de cette Revue lui demanda un article sur une question brûlante et que lui seul paraissait capable de traiter. Mgr d'Hulst partait le soir même pour Rome; M. Lavedan fut si pressant que le prélat finit par accepter et, quatre jours après (des nécessités matérielles imposaient ce court délai), l'article de *trente* pages arrivait au *Correspondant* sans que personne y trouvât trace de la hâte et des conditions mauvaises dans lesquelles il avait été écrit.

C'est que Mgr d'Hulst avait au plus haut point le don de l'improvisation. Il improvisait la grande majorité des discours et des sermons qu'il prononçait un peu partout. Les pensées étaient toujours nettes, précises; elles se suivaient dans un ordre parfait, chacune venant à son tour sans précipitation ni retard; elles étaient exprimées dans une langue pure, élégante, aussi éloignée de la recherche que de la vulgarité, la même que l'orateur du carême fit entendre dans la chaire de Notre-Dame, et qui, sans doute, l'eût un jour désigné au choix de l'Académie.

C'est presque un lieu commun de dire que Mgr d'Hulst a échoué à Notre-Dame. Tous ne sont cependant pas de cet avis. A ne considérer que l'auditoire, très restreint, qui assistait à ces confé-

rences, l'œuvre pouvait paraître manquée; mais l'orateur songeait plus au lecteur futur qu'à l'auditeur présent; envisagée de cette façon, l'œuvre a pleinement réussi; Mgr d'Hulst a élevé, dans les six volumes de ses conférences, un beau monument, malheureusement inachevé; il y a prouvé que la science était, non pas l'adversaire, mais l'auxiliaire puissant du dogme; que la raison pouvait s'accorder avec la foi et qu'elles se rendaient réciproquement de signalés services. Il a mis au point, si je puis dire, la morale chrétienne, et en réfutant victorieusement les erreurs nées depuis peu, il a montré que le Décalogue, aujourd'hui comme hier, contient la doctrine philosophique la plus satisfaisante pour l'esprit, et la règle de conduite la plus sûre pour la pratique de la vie. Le but que l'orateur s'était proposé est donc atteint. Ses prédécesseurs avaient voulu toucher les cœurs; il a cherché à convaincre les esprits. Plusieurs déjà l'ont été. L'œuvre reste, qui peut en convaincre d'autres; et ceux-là sont nombreux qui liront ses conférences et s'y intéresseront. Je ne puis que répéter ce qui a été dit ailleurs en termes excellents :

Où de délicats artistes, comme Paul Bourget, loueront la maîtrise, la finesse de certaines analyses, les savants goûteront la merveilleuse lucidité, l'exactitude de l'exposition, la vigueur scientifique et critique; l'amateur du bien dire se délectera à cette langue si noble, si harmonieuse, si finement nuancée, d'une élégance et d'une propriété prodigieuses; le croyant ira s'y assurer; le théologien y trouvera des armes[1].

Le recteur de l'Institut catholique est aussi connu que le conférencier de Notre-Dame. Mgr d'Hulst fut véritablement le fondateur de ce foyer intellectuel, où la jeunesse catholique vient éclairer son esprit et réchauffer son âme, où elle écoute avec les leçons de la science les conseils de la religion. Je suis sûr de ne blesser aucun des éminents professeurs dont le talent honore la maison de la rue de Vaugirard, en disant que Mgr d'Hulst était à lui seul l'Institut catholique tout entier. Il était le lien qui rattachait les unes aux autres les différentes branches de l'enseignement; grâce à son tact, la concorde ne cessa de régner entre elles. Il avait les idées très larges et admettait toutes les opinions, dans la limite où l'Église ne les a pas condamnées. On se rappelle que lui-même alla assez loin, en plusieurs circonstances, pour que Rome s'effrayât, et un écrivain de talent a pu

[1] *Journal de Genève* du 11 novembre.

dire qu'il « avait presque l'esprit voltairien et savait le marier avec la foi du charbonnier[1] ».

Esprit large et indépendant, le recteur conçut l'idée des congrès de la science catholique; à peine sont-ils nés que déjà ils ont fait grand bruit dans le monde et il n'est pas téméraire de leur présager un avenir fructueux; dans cette œuvre, comme à Notre-Dame et à l'Institut, Mgr d'Hulst a montré que pour être chrétien, on n'en est pas moins savant; c'était une de ses idées les plus chères; il la développait souvent, avec une éloquence persuasive, dans ces discours de rentrée, où, quinze années de suite, il donna aux étudiants les mêmes conseils sous une forme toujours neuve. « Nos ennemis, disait-il un jour, nous reprochent d'être les hommes du passé. Montrons-leur que si nous nous appuyons sur de fortes traditions, nous sommes aussi les hommes du présent et les hommes de l'avenir. Hommes du présent, soyons des citoyens dont la patrie s'honore d'être la mère, soyons bons, généreux, savants, soyons les premiers partout, et alors on sera bien forcé de compter avec nous. Hommes de l'avenir, montrons que si les préoccupations terrestres tiennent une large place dans la vie du chrétien, il n'abandonne pas les sublimes espérances qui le soutiennent ici-bas et qui deviendront là-haut une éternelle réalité[2]. »

La vie publique de Mgr d'Hulst revêtit une troisième forme, quand les électeurs de la troisième circonscription de Brest le choisirent en 1892 pour les représenter à la Chambre. Les hommes politiques apprécieront, chacun à son point de vue, le rôle qu'il y joua. Je voudrais seulement faire remarquer, après bien d'autres, combien son attitude fut loyale et avec quel tact il sut allier l'obéissance qu'il accordait si volontiers aux instructions du Pape, au sentiment d'affection fraternelle qui l'unissait depuis de longues années au chef de la maison de France, et à sa prédilection naturelle pour un régime qui lui semblait meilleur.

Cette attitude si nette ne fut guère comprise par ses collègues. Malgré la courtoisie avec laquelle il traitait amis et ennemis, répondant, avec la plus exquise et la plus spirituelle politesse, à des interruptions dépourvues parfois d'urbanité, il n'eut jamais l'oreille de la Chambre. Au début, on l'écoutait à peine. Je me souviens qu'un jour nous nous promenions ensemble à Louville; des corbeaux vinrent à passer au-dessus de nos têtes en poussant leur cri rauque et sauvage; Monseigneur interrompit la conversation et me dit en souriant tristement : « Je me croyais

[1] J. Cornély, *le Matin*, du 8 novembre.
[2] Thème du discours de rentrée de 1894.

pourtant en vacances et loin du Palais-Bourbon ! » Cependant, sa supériorité indiscutable, sa bonne humeur, sa grande loyauté, avaient fini par lui acquérir bien des sympathies, et lorsqu'il prenait la parole pour défendre les intérêts menacés de la religion, il pouvait développer ses arguments au milieu d'un silence respectueux. Réussissait-il à convaincre ses adversaires ou même à entraîner les hésitants, je ne le crois pas. Son caractère sacerdotal éveillait les soupçons d'un grand nombre ; quand un fils prend la défense de sa mère, on l'applaudit, sans doute, mais on l'accuse tout bas d'être prévenu en sa faveur et injuste pour ceux qui l'attaquent. A sa mort seulement, ses collègues virent quelle place il tenait parmi eux ; leurs applaudissements furent unanimes quand le président de la Chambre rendit au défunt, en termes courtois et distingués, l'hommage qu'il méritait.

Ceux qui s'en tiennent aux apparences affirment qu'il ne reste rien de cette triple tâche où s'est consumée la vie de Mgr d'Hulst, ou plutôt qu'il n'en reste que des ébauches. Ces forces, disent-ils, ont été éparpillées, cette belle intelligence ne laisse pas de monument digne d'elle. On pourrait répondre que l'œuvre, telle qu'elle est, suffit à conserver dignement une mémoire. D'ailleurs ce n'est pas toujours celui qui a labouré la terre et l'a ensemencée qui récolte la moisson ; Mgr d'Hulst a été un grand semeur d'idées. Toutes ont germé ; plusieurs déjà sont arrivées à maturité ; puissent les moissonneurs que le Maître enverra continuer dignement l'œuvre si bien commencée et porter jusqu'aux granges une récolte qui donne les plus belles espérances !

*
* *

Ce rôle public dont j'ai essayé d'indiquer les principaux traits était, aux yeux du grand nombre, l'occupation unique de Mgr d'Hulst. En réalité, bien qu'il y ait développé une activité, qui pouvait faire illusion, ce n'était qu'une minime partie de son existence. La plus importante fut consacrée aux petits, aux souffrants, aux pauvres ; il leur prodigua les grandes qualités de son cœur, et en les aimant, il servit Dieu.

Ceux qui voyaient Mgr d'Hulst pour la première fois étaient presque tous intimidés. La taille longue et mince, le nez accentué, la lèvre inférieure ramenée en avant, cet air enfin de suprême distinction qui émanait de toute sa personne, ne contribuaient pas à enhardir le visiteur. Il se disait que M. Lesage d'Hauteroche comte d'Hulst, prélat de la maison du Pape, recteur et député,

avait le droit d'être froid et dédaigneux. Mais ce n'était là qu'une apparence, et on apprenait bien vite à connaître la réalité. Je crois que, rarement, la nature a fait une enveloppe aussi différente de l'âme qui y était enfermée : si Maurice d'Hulst fut jamais orgueilleux, il sut vaincre de bonne heure cet orgueil. Au séminaire, le jeune abbé fréquentait les plus humbles et les moins intelligents de ses confrères; il s'adonnait aux travaux les plus grossiers, et c'était une véritable peine pour lui qu'on lui trouvât toujours, malgré ses efforts, l'air fier et hautain.

D'ailleurs, il avait des sentiments trop profondément chrétiens pour ne pas mépriser un peu les choses de la terre. Il répétait volontiers le cri de saint Michel : « *Quis ut Deus?* » De quelle utilité sont les nombreux quartiers de noblesse à celui dont l'âme est misérable? A quoi servent les richesses, sinon à acheter le ciel? Et surtout, qu'est-ce que la vie de ce monde au regard de l'éternité. Il aimait à citer ces deux quatrains qui expriment en termes courts la brièveté de l'existence humaine :

On entre, on crie,
Et c'est la vie.
On crie, on sort,
Et c'est la mort.

Un jour de fête,
Un jour de deuil,
La vie est faite
En un clin d'œil.

Ce qui augmentait encore son dédain des choses contingentes, c'est qu'il voyait, dans la plupart de nos actions, une influence distincte de notre volonté, ou plutôt la main de Dieu. Il répétait souvent : *Agimur, non agimus.* On s'explique dès lors facilement l'apparente contradiction entre la fierté, la noblesse de ses manières et la simplicité, l'humilité de son esprit. Ce n'était pas, à ses yeux, s'abaisser que de causer sans façon avec les ouvriers et les paysans, d'emprunter au besoin leurs locutions, leur patois, de les traiter en amis quand ils le méritent. Que de fois, à Louville, pour ne déranger personne, il sonna lui-même sa messe, prépara les ornements et alla emplir la burette à la fontaine voisine!

On comprend aussi pourquoi Mgr d'Hulst était naturellement gai, d'une gaieté naïve, et bon enfant. Ses lettres intimes étaient toujours écrites sur le ton le plus enjoué. J'en cite une au hasard :

Louville, 22 septembre 1893.

... Je me suis conduit envers toi comme un *rustre* pendant ton séjour en Germanie. Je ne veux pas que les vacances s'achèvent sans t'avoir apporté un mot de moi. Je te souhaite de les terminer dans un heureux alliage de repos et de travail, et d'enlever d'ici à un mois l'obstacle de la licence, bien qu'on ne soit jamais sûr de son cheval devant cette *banquette anglaise et allemande*. Je te prie de croire à toute ma contrition et à toute mon affection.

M. D'HULST.

La veille de sa mort, au milieu de souffrances atroces, il dictait une lettre pour mon père qui était un de ses plus anciens amis, et savait encore trouver un ton badin pour parler de son mal :

Cher ami, tu es bien loin de la vérité dans les prévisions optimistes. Je suis arrivé au paroxysme d'un état nerveux très pénible. Rappelle-toi les jours où tu as été si *rosse* à Louville, et multiplie par un million : tu auras mon portrait...

Infiniment spirituel, il aimait à trouver des adversaires capables de rivaliser avec lui, et ces assauts de plaisanteries charmaient ceux qui avaient le plaisir d'y assister. Il ne détestait même pas le calembour, pourvu qu'on n'en abusât point. Les jeux de mots les plus simples et les plus connus étaient ceux qu'il préférait. Les chansonnettes aussi le divertissaient beaucoup, surtout celles qui contenaient des allusions politiques. Il les retenait et s'amusait souvent à les répéter. Cette gaieté se traduisait quelquefois en de vrais enfantillages. Une année, je débarquais à Louville, étonné de n'être point accueilli, comme d'ordinaire, par de joyeuses exclamations. A peine étais-je entré dans la première pièce que je me sentis enlevé de force par une main vigoureuse qui m'étendit tout de mon long sur le billard. Je laisse à penser les rires, les quolibets qui me saluèrent lorsque je pus reprendre une position plus normale, et que l'organisateur du guet-apens m'eût tendrement embrassé pour se faire pardonner...

Mgr d'Hulst aimait à rire, non seulement des plaisanteries qu'il faisait, mais également de celles qu'on faisait sur son compte, et qui étaient parfois d'un goût douteux. Il détaillait ironiquement les portraits ou plutôt les caricatures dont il était l'objet. Un jour, nous causions littérature; il prit sur son bureau un livre dont il venait d'achever la lecture[1] et m'en fit un chaleureux éloge; s'il

[1] *En route*, par J.-K Huysmans.

critiquait quelques descriptions scabreuses, il croyait à la sincérité de l'auteur et admirait sans réserve l'art avec lequel étaient peintes plusieurs scènes. Quand il eut achevé, il ouvrit le volume à la deuxième page et me désigna un passage souligné au crayon rouge : Mgr d'Hulst y était qualifié de « belliqueuse mazette ». On l'eût mal connu, si on eût pensé qu'une épithète peu aimable pouvait le porter à juger plus sévèrement celui qui la lui octroyait; il se contentait d'en rire le premier. Cet homme n'était sévère que pour lui-même; indulgent pour ses amis, il ne l'était pas moins pour ses ennemis. Que de fois il m'a réprimandé parce que je lui parlais en termes durs de ceux qui l'attaquaient? Il leur trouvait toujours des excuses, sauf quand l'Eglise était atteinte en sa personne.

Il avait cependant pour la presse une antipathie mal déguisée, et recevait médiocrement les interviewers. C'est que son temps était trop occupé pour qu'il voulût en distraire le moindre instant. Nous-mêmes, ses amis, nous sentions, quand nous lui parlions de choses banales, que son esprit était ailleurs. Si nous avions quelque peine à lui confier, quelque conseil à lui demander, il était heureux de nous recevoir, même au milieu d'un travail absorbant et hors ses heures de réception. Mais, ces cas mis à part, il eût volontiers écrit sur sa porte, comme Mlle de Lespinasse : « Ceux qui viennent me voir me font honneur, ceux qui ne viennent pas me font plaisir. » Ensuite, il avait une âme trop loyale et trop franche pour ne pas dire toujours toute sa pensée; il le savait, et n'éprouvant pas le besoin d'ouvrir son âme au public, il jugeait plus prudent de se taire. Cette loyauté, cette franchise, qu'il aimait à retrouver chez ses amis, même sous une forme un peu brutale, l'a desservi auprès d'un grand nombre. « Dédaigneux des faux-fuyants et des petitesses, il refusait même la monnaie courante des banales promesses et des compliments peu sincères [1]. »

Souvent il ne reconnaissait pas des gens qui lui avaient précédemment été présentés; c'était naturel, mais il avait le tort de le leur dire. Beaucoup en furent blessés, quelques-uns ne le lui pardonnèrent pas.

*
* *

Si Mgr d'Hulst n'avait pas cette amabilité banale qu'imposent les conventions sociales, il était essentiellement bon. Il suffisait qu'on lui signalât une détresse matérielle ou morale pour qu'il s'y intéressât activement. Sa bourse était toujours largement ouverte.

[1] Fonsegrive, *Mgr d'Hulst.*

Durant de longues années, il soulagea bien des misères et facilita l'existence de nombreuses familles. Sa générosité se cachait; mais on peut induire de ce que l'on sait ou de ce que l'on devine à ce que l'on ignorera toujours. Souvent il allait au-devant d'une demande; il s'ingéniait à déguiser ses propositions généreuses. A ceux que leur délicatesse eût engagés à refuser, il imposait presque d'accepter.

Il écrivait à un de ses enfants qu'il savait dans une situation embarrassée et qu'il invitait à venir le voir à Louville :

Comme cela te fera un déplacement de plus, je me charge des frais de ton voyage. Et je te défends de regimber, parce que, si ce n'est pas dans les attributions paternelles, je ne sais plus ce que c'est qu'un père, et si tu ne comprenais pas cela, je ne saurais plus ce que c'est qu'un fils.

Mgr d'Hulst accueillait même avec bonté la foule des malheureux plus ou moins authentiques qui venaient le solliciter jusque dans son cabinet, et ne les laissait pas repartir les mains vides. Son abord froid et réservé ne les intimidait point; cette barrière, que la nature semblait avoir voulu mettre aux excès de sa générosité, défendait mal l'accès de son cœur. Beaucoup en profitaient et exploitaient sa charité, mais sa confiance était aveugle : il préférait donner neuf fois hors de propos plutôt que de passer, sans la soulager, à côté d'une vraie misère. Il soutenait aussi des œuvres charitables, des associations pieuses, des maisons d'enseignement, et, toujours, il donnait sans compter. Aussi la pauvreté d'esprit qu'il avait pratiquée toute sa vie, suivant en cela le conseil évangélique, était devenue à sa mort une réalité : il ne restait plus rien de la belle fortune que lui avaient laissée ses parents; il l'avait lui-même distribuée toute entière de son vivant. A la fin de son séjour à Biarritz, il se trouvait tout à fait à court d'argent. Un prêtre de ses amis, prévenu, lui fit accepter, sous l'ingénieux prétexte d'une restitution, une modeste somme. Le lendemain, son compagnon, l'abbé Pisani, le surprit se déchargeant, en faveur d'une personne à laquelle il s'intéressait, de la moitié de ce fardeau. Peu de temps après, il quittait Biarritz; quand il eut soldé ses frais d'hôtel, il se tourna vers son compagnon et lui dit en riant : « Mon cher, me voici aussi riche que le juif errant. » Il lui restait vingt-cinq centimes!

Mgr d'Hulst prodiguait son dévouement avec la même libéralité. On sait de quelle abnégation il fit preuve dans le quartier ouvrier

de Saint-Ambroise, où il débuta comme vicaire, puis sur les champs de bataille pendant l'année terrible. Il aimait à affronter la mort et à sauver des âmes au péril de sa propre vie. Il y a plusieurs années, une épidémie terrible se déclara à Louville. Mgr d'Hulst n'hésita pas à abandonner durant plusieurs jours des affaires pourtant urgentes et à venir soigner de ses mains les malades, à les consoler par de bonnes paroles, à les préparer par de pieux conseils au suprême combat.

D'ailleurs, il s'occupa toute sa vie des malades avec le même zèle charitable. Pendant vingt ans, il fut président de l' « Œuvre des pauvres malades des faubourgs ». C'est à son initiative qu'est due la création de l'hôpital Saint-Joseph, où de nombreux malades sont assurés de trouver, avec des soins éclairés, les secours de la religion. Il y passait de longues heures, s'intéressait à tout et assistait même, de temps à autre, malgré une répugnance instinctive, aux opérations chirurgicales. Ce fut pour lui un véritable chagrin quand des raisons d'ordre intérieur l'obligèrent, l'année passée, à en abandonner la direction.

Peut-être Mgr d'Hulst n'eût-il pas voulu qu'on lui fît un trop grand mérite de cette générosité, de cette charité inépuisables. Pour agir ainsi, il n'avait qu'à suivre un penchant naturel, car c'était une âme tendre.

Il aimait la nature en poète; il mettait dans les paysages qu'il voyait un peu de son âme. En se promenant dans le parc de Louville, il évoquait l'image aimée de son frère, avec lequel il avait jadis parcouru si souvent le même chemin; parfois, il croyait l'apercevoir au détour d'une allée et, pris d'une sorte d'hallucination, voulait reprendre une conversation interrompue depuis de longues années. Il avait pour les petits enfants une affection toute maternelle. Il les prenait sur ses genoux, les câlinait ou se mêlait à leurs jeux enfantins. Il surveillait l'éclosion de ces jeunes cœurs; il en aimait la pureté, et c'était une des joies, une des consolations de son ministère de célébrer une messe de première communion.

On retrouvait le même caractère de tendresse dans les relations de Mgr d'Hulst avec sa famille et avec ses amis. Ces élans spontanés du cœur, qui, en quelques instants, lient deux âmes pour la vie, ne lui étaient pas inconnus. Voici comment un de ses enfants raconte la première entrevue qu'il eut avec lui.

Je lui fus présenté à l'âge de seize ans, moi si jeune, plein de respect et de timidité, devant lui dont seule l'intelligence me frappait alors;

notre entrevue dura dix minutes à peine; il m'embrassa avec une tendresse qui me surprit, et, le lendemain, il faisait savoir à ma mère qu'il m'avait adopté. Il n'avait pas eu le temps cependant de me questionner pour m'apprécier, et la personne qui m'avait introduit auprès de lui ne jouissait pas de toutes ses sympathies; ma mère était malheureuse; mais en manque-t-il sur la terre qui soient dans ce cas ou même plus malheureuses encore? Depuis lors, cet homme fut mon père par le cœur, par les conseils, par les actes...

Lorsque son cœur s'était ainsi donné, il ne se reprenait pas. Que ces liens aient été formés par une profonde sympathie pour toutes les misères ou par une estime réciproque, ils ne se relâchaient jamais; fidèle dans ses affections durant la vie de ses amis, Mgr d'Hulst leur gardait cette fidélité par-delà le tombeau. On sait la tendre amitié qui l'unissait à Monsieur le comte de Paris; durant la longue maladie qui couronna par l'auréole de la souffrance une carrière si noblement remplie, il assista constamment son ami de loin par la plume, de près par la pensée, et, après sa mort, il trouva les accents les plus touchants pour révéler au monde cette « âme royale et chrétienne ». L'article parut ici même; on y trouve Mgr d'Hulst tout entier, tout son esprit et tout son cœur; aussi c'est une des plus belles pages qu'il ait écrites.

De ses amis, tout l'intéressait. Il avait une merveilleuse aptitude à mettre son esprit à la portée de chacun; avec les jeunes gens, il savait être jeune; il se plaisait à les entendre parler de leurs études, fussent-elles très spéciales, de leurs projets d'avenir, de leurs distractions. Il leur donnait la réplique, et plus d'un fut surpris de découvrir qu'il avait des mathématiques, ou de l'histoire, ou de la science sociale, la connaissance la plus approfondie. Ses amis absents occupaient également sa pensée; ses travaux multiples et absorbants ne l'empêchaient point de le leur prouver dans une correspondance forcément rare mais toujours affectueuse. Au milieu de ses souffrances, il n'oubliait pas les autres; on se rappelle cette nuit horrible qu'il passa en wagon, le 5 novembre, pour revenir à Paris. Le train était en retard et l'heure de l'arrivée était passée qu'on n'était point encore à Versailles; il interrompit un moment les gémissements que lui arrachait la douleur pour dire à son compagnon : « Et penser que, par ce froid, le vice-recteur est déjà à nous attendre! »

C'est surtout dans ses relations avec ses enfants adoptifs, ses fils spirituels qu'il laissait déborder la tendresse dont son cœur était plein. Nous n'allions jamais le voir sans qu'il ne nous embrassât avec amour. En nous parlant, en nous écrivant, il se servait des

termes les plus caressants; une mère n'eût pas trouvé d'expressions plus douces pour désigner son enfant. Je cite au hasard : « Mon petit. — Mon enfant chéri. — Ludovicorum optime. — Animæ dimidium meæ. — Dulcissime rerum. — Ludovicole mi dulcissime. » Cet été, bénissant le mariage d'un de ses plus chers enfants, il l'appelait « le fils de mon sacerdoce, le frère de ma pensée, la joie de mon cœur ». Nos intérêts moraux et matériels lui étaient chers, il s'en occupait activement, et, comme un père, les prenait quelquefois plus à cœur que nous-mêmes. Il avait pour nous les plus délicates attentions. On me pardonnera de rappeler encore un souvenir personnel. C'était la veille des Rameaux, il y a de cela trois ans. J'avais été reçu, assez tard dans l'après-midi, à un examen. Tout après dîner, je cours annoncer la bonne nouvelle à Mgr d'Hulst. Il était souffrant, et je trouvai porte close. Je le prévins par un mot. Le lendemain, on juge de ma surprise quand je le vis arriver à la maison, vers trois heures; il descendait de la chaire de Notre-Dame et n'était pas encore remis de la fatigue corporelle que lui causait chacune de ses conférences, mais il avait tenu à venir sans retard me serrer dans ses bras et me dire combien il était heureux de mon succès. Je savais le prix de ses visites et combien elles étaient rares. Il les réservait presque uniquement à ceux qui étaient dans le chagrin ou que la maladie retenait à la chambre. Avec ceux-là, il ne comptait pas; à peine prévenu, il accourait et, en s'en allant, il promettait toujours de revenir bientôt. Quand il traversa Paris pour aller à Biarritz, déjà fort souffrant, il trouva moyen, en quelques heures, de se rendre par deux fois chez un ami qu'il savait atteint d'une maladie grave. Un de ses fils spirituels m'écrit :

Mon père était très malade; dans un état déjà désespéré, et on avait parlé de l'envoyer dans le Midi. Je vais trouver Mgr d'Hulst et lui parle de ce projet de départ. Il comprend mes inquiétudes et me dit : « Soyez tranquille, si votre père avait besoin de mon ministère, j'irais. — Mais, Monseigneur, ce serait un voyage de trois ou quatre jours. — Qu'importe! en pareil cas, je n'aurais plus rien à faire. »

Cet homme, pour qui toute occupation cessait quand il s'agissait d'assister un mourant, était plus qu'un ami dévoué; c'était un prêtre de Jésus-Christ.

*
* *

Dès son jeune âge, Maurice d'Hulst avait songé à consacrer sa vie au service de Dieu; il se sentait invinciblement attiré vers le

sacerdoce; peu à peu cette idée était entrée en lui; sans secousse, elle avait pénétré profondément son âme et y était solidement fixée, comme un gros clou, — la comparaison est de lui, — qu'on aurait enfoncé tout entier à petits coups de marteau dans le cœur d'un chêne. Le sceau qui lui fut imprimé au jour de l'ordination a marqué toutes ses œuvres d'un caractère ineffaçable; c'est lui qui donna à une vie en apparence divisée et dispersée une féconde unité.

Mgr d'Hulst, — personne, je crois, ne me contredira, — fut un prêtre selon le cœur de Dieu. Issu d'une illustre origine, élevé avec des princes de sang royal, possesseur d'une belle fortune, il mena la vie la plus simple et la plus austère. Il ne connut jamais le luxe ni même le confortable. Sa table était sobrement servie; il aimait à bien traiter ses amis, mais, quand il était seul, le menu était des plus succincts.

Son logement fut toujours modeste. Celui qu'il occupa en dernier lieu, à l'Institut catholique, était aussi restreint que possible. Le salon d'attente contenait uniquement quelques sièges et une table chargée de livres. Le cabinet où il travaillait et recevait était aussi simplement meublé : un secrétaire, une bibliothèque et un bureau surmonté d'un grand crucifix au pied duquel s'étalaient une foule sans cesse renouvelée de papiers de toute sorte; quelques statuettes et quelques tableaux égayaient cette vaste pièce; un beau portrait du cardinal Guibert, — l'ancien vicaire général avait pour sa mémoire un culte filial, — des photographies de Pie IX et de Léon XIII, un buste du comte de Paris.

Il couchait dans une sorte de long cabinet : son lit se composait d'une toile fixée à quatre montants en fer; une armoire en bois blanc lui faisait face; pour toute ornementation un crucifix et un chapelet pendus au mur. J'ai dit quelles étaient ses distractions à Louville; à Paris, il n'avait point le temps d'en prendre; ses longues courses à travers la capitale lui suffisaient. Par esprit de pauvreté, il les faisait le plus souvent à pied; dans son quartier comme dans plusieurs faubourgs éloignés, on le connaissait pour le voir souvent passer, long dans son étroite soutane romaine, marchant à grandes enjambées droit devant lui, regardant vaguement au loin sans voir personne, plongé sans doute dans ses méditations ou dans la préparation de quelque discours.

A cette austérité de vie, Mgr d'Hulst joignait une ardente piété. Il aimait Dieu comme le meilleur de ses amis; on eût dit, quand il Le priait, qu'il Le sentait auprès de lui, tant son accent était sincère et convaincu. Il disait sa messe sans précipitation ni lenteur, avec une gravité recueillie; il en lisait si distinctement les différentes

parties qu'on pouvait suivre sans livre. Plusieurs fois je la lui servis : rien n'était plus émouvant que la ferveur avec laquelle il prononçait les paroles de la consécration.

La messe et le bréviaire ne suffisaient pas à sa piété; il trouvait le temps de consacrer à la prière d'autres instants de ses journées. Il priait pour lui-même et pour tous ceux qui lui étaient chers. Il priait aussi pour ses ennemis, vivants ou morts : depuis qu'il était député de Brest, aucun de ses collègues ne mourut sans qu'il célébrât pour le repos de son âme une neuvaine de messes.

A Louville, il passait de longs moments à l'église; à Paris, quand ses occupations l'avaient tenu tout le jour loin de chez lui, ou qu'un travail urgent l'avait complètement absorbé, il prenait sur son repos pour faire dans la chapelle des Carmes sa visite au Saint-Sacrement. Souvent il la prolongeait assez tard dans la nuit au grand détriment de sa santé.

Cette piété se traduisait parfois en de suaves méditations pleines de spiritualité, comme en composait François de Sales. Il avait d'ailleurs plus d'un trait commun avec le saint évêque de Genève. La piété de l'un comme celle de l'autre était aimable autant que fervente. Mgr d'Hulst connaissait le précepte de l'Evangile : « Parfumez-vous quand vous jeûnez », et jamais l'ardeur religieuse ne nuisit à la bonne grâce aimable et enjouée que l'on aimait à rencontrer en lui. Il avait l'esprit trop large pour que cette piété se traduisît en pratiques mesquines; au contraire, certaines dévotions étroites et exagérées le trouvaient sceptique, presque hostile. Une personne de son entourage rompait fréquemment des lances avec lui au sujet de certains saints, dont le culte, un peu superstitieux, est fondé, disait-il, sur de mauvais jeux de mots.

C'est surtout par les travaux de son ministère qu'on peut juger un prêtre. Je crois avoir suffisamment montré, en parlant des qualités de son cœur, combien Mgr d'Hulst fut bon et charitable envers tous ceux qui souffrent, envers les humbles et les déshérités, comment il dépensa à leur service le meilleur de son activité, comment il y usa sa vie. J'ai dit aussi un mot de ses prédications : il faisait entendre de tous côtés la bonne parole. L'humble église de Louville, les chapelles des collèges religieux, celles des séminaires où il prêcha de nombreuses retraites ecclésiastiques, les grandes églises de Paris ou les chapelles des couvents, Notre-Dame, enfin, entendirent successivement sa voix. Toujours il sut s'adapter à des milieux si divers; son langage, ses procédés oratoires, le son même de sa voix autoritaire et convaincante, ou douce et persuasive, tout cela variait avec les auditoires.

Il me reste à parler d'une de ses œuvres les plus chères et où il

fut le plus admirable : la direction des consciences. Sa clientèle était assez variée. Il confessait des hommes et des femmes, des gens du monde et d'humbles servantes; dois-je dire qu'il s'intéressait tout particulièrement aux jeunes gens? Le samedi soir et le dimanche matin, il les recevait dans son cabinet; j'en connais un grand nombre qui ne manquaient jamais ces rendez-vous, où l'on arrivait souvent triste, de cette tristesse de l'âme sans cause apparente, et d'où l'on sortait consolé et heureux. Mgr d'Hulst était, en effet, un médecin d'âmes remarquable; il ne lui fallait pas longtemps pour les analyser; la maladie une fois connue, il trouvait vite les remèdes et la manière spéciale dont on pouvait les appliquer. Chacun de nous était traité suivant sa nature propre; avec les uns, il entrait dans les plus petits détails de la vie morale; avec les autres, il ne disait que le strict nécessaire et se contentait de conseils généraux. A l'égard de celui-ci, qu'un caractère mou soumettait à toutes les influences, il se montrait autoritaire, presque exigeant; chez celui-là, il s'appliquait à développer l'initiative morale en le laissant marcher à sa guise, le surveillant cependant sans en avoir l'air, toujours là pour l'empêcher de s'égarer. C'est cette seconde méthode qu'il préférait quand l'autre n'était pas indispensable. Il donnait ainsi de l'air à l'âme qui s'épanouissait suivant sa nature : les idées et les sentiments pouvaient devenir personnels, et nous prenions auprès de lui l'habitude de chercher par nous-mêmes le chemin du Vrai et du Bien.

Directeur de conscience ou fondateur d'œuvres charitables, vicaire général ou recteur de l'Institut catholique, député du Finistère ou conférencier de Notre-Dame, partout et avant tout Mgr d'Hulst fut prêtre. A lui comme à Simon Pierre, le Seigneur avait dit : « Je te ferai pêcheur d'hommes. » Comme Pierre, il avait entendu l'appel du Maître. Ce fut une âme sacerdotale, une âme d'apôtre, et si l'on veut d'un mot résumer toute sa vie, sa vie publique aussi bien que sa vie privée, il suffit d'emprunter l'expression des saints Livres : *Tu es sacerdos in æternum.*

***.

CHRONIQUE POLITIQUE

24 novembre 1896.

Notre Chambre des députés, qui n'est pas la boîte de Pandore, la boîte de l'espérance, est, tout au moins, une boîte à surprises. Est-ce réfléchi chez elle? Ou n'obéit-elle qu'à un ressort mécanique dont elle n'est pas maîtresse? Quoi qu'il en soit, elle dégage perpétuellement l'imprévu et l'incohérent. Sa récente discussion sur le recrutement sénatorial restera comme un des modèles du genre. Le mode actuel d'élection d'où sortent les pères conscrits du Luxembourg est évidemment très contestable; il a été créé par les opportunistes, non pas en vue des intérêts supérieurs du pays, mais dans une préoccupation subalterne de parti. Doser les électeurs sénatoriaux de telle façon que le produit du scrutin exprimât cette moyenne d'idées, de sentiments, de préjugés, d'appétits, où la politique métis, inaugurée par Gambetta et pratiquée par Jules Ferry, avait mis son siège et puisé sa force, telle a été, manifestement, la conception qui a dirigé, en cette matière, la revision de la Constitution de 1875. Cette Constitution qui, dans sa composition de la Chambre haute, avait, elle-même, moins réalisé un idéal que subi l'empire des circonstances et des nécessités, avait fait une œuvre meilleure, plus saine, plus nationale, que celle qui l'a remplacée. Le droit conféré au Sénat de se compléter lui-même, en appelant dans son sein des sommités militaires, littéraires, scientifiques, industrielles, que la démocratie, qu'elles illustrent, servent et enrichissent, ignore; le niveau plus élevé que ces choix donnaient à ses délibérations; l'égalité reconnue, par-dessus la loi du nombre, aux villes et aux campagnes; toutes ces garanties d'une équitable et universelle représentation des intérêts généraux du pays n'ont disparu qu'au détriment de la chose publique.

Outre que la proposition sur laquelle la Chambre des députés vient de perdre deux séances, empirait encore la revision déjà faite de la Constitution de 1875 et tendait, pour mieux annuler le

Sénat, à en vicier de plus en plus l'origine, — tout se réunissait pour l'écarter du débat. Elle se produisait dans les conditions les plus saugrenues. Il était certain que, même votée, elle n'aboutirait pas; certain qu'elle serait jetée au rebut dans les paniers du Luxembourg; certain que, renvoyée aux calendes grecques par les sénateurs qu'elle frappait de déchéance, elle ne serait pas appliquée au renouvellement sénatorial qui aura lieu dans les premières semaines de la prochaine année. Elle était du reste si décousue en elle-même, si mal étudiée, si peu digérée, que, lorsque la Chambre des députés la mit à un ordre du jour immédiat, le rapport n'était même pas fait. La Chambre n'a pas moins passé outre, — quoique le budget fût là qui s'imposait à son examen le plus urgent si elle ne voulait pas recourir encore à l'humiliant expédient des douzièmes provisoires; — et quoique les questions soulevées par le budget eussent, en raison même de l'énormité croissante des charges publiques et de l'état encore bien inconsistant des économies qu'on cherche et des réformes qu'on embrouille, une gravité exceptionnelle.

Qu'a donc voulu la Chambre des députés? A en juger d'après les probabilités et les apparences, elle a voulu faire une gaminerie au Sénat et aussi, à l'occasion, donner un croc-en-jambe au ministère. Les meneurs de l'escapade ont été les radicaux qui, ne sachant plus à quel endroit fixe se placer entre les opportunistes et les socialistes, s'agitent en ce moment, avec des contorsions voisines de l'agonie, comme des vers coupés. Rien n'était à la fois cocasse et piteux comme leur situation par terre, entre deux selles. Pendant deux jours, tandis que le Parlement allemand retentissait des révélations de M. de Bismarck, le Parlement français a retenti des élucubrations de M. Trouillot. L'Empire avait Bismarck, la République a Trouillot. Un instant M. Trouillot a paru le plus heureux des deux. Appuyé par les socialistes qui déclaraient à la tribune soutenir son projet parce qu'il détruisait le Sénat, il l'avait majestueusement présenté aux autres comme le fortifiant. Il l'avait fait voter. C'était superbe. M. Trouillot serait ministre, il n'avait plus devant lui qu'un cabinet effacé et aplati. Ses amis, trop pressés, ne se contentent pas d'avoir vaincu, ils veulent triompher. L'un d'eux exige que M. Méline s'engage publiquement à faire, devant le Sénat, une question de cabinet de l'adoption immédiate de ce projet contre le Sénat. Soudain M. Méline se redresse, il repousse l'inconvenance par quelques mots bien assénés. C'est la fin. La plaisanterie est terminée. La Chambre des députés signifie à soixante voix de majorité qu'elle est la première à rire du projet Trouillot qu'elle a voté. Elle ne l'a mis au monde que pour l'envoyer

aux Enfants trouvés, ou bien au diable. Le ministère et le Sénat n'ont à s'inquiéter de rien.

Le Sénat a tout de suite montré qu'il avait compris. A la demande d'urgence qui lui était faite pour l'œuvre encore toute chaude de la Chambre des députés, il a répondu qu'elle était trop belle pour ne pas être examinée avec une solennelle lenteur; et à sa presque unanimité il a voté contre l'urgence.

Que la Chambre des députés veuille bien réfléchir; elle augmente, par des spectacles de ce genre, l'autorité de ce Sénat qu'elle veut diminuer. Elle lui donne, par comparaison avec ses propres séances, une gravité, une tenue, une importance, qui tournent contre elle-même. Il ne faut pas, si elles veulent être prises au sérieux et compter dans l'Etat, que les Chambres basses ressemblent aux Petites Maisons.

Ce qui a rendu plus stupéfiante encore cette frasque nouvelle de la Chambre des députés, c'est que, quelques jours auparavant, elle avait donné, dans une scabreuse interpellation de M. Mirman, une majorité de 100 voix au même ministère qu'elle allait mettre en minorité à propos de M. Trouillot. On sait qui est M. Mirman : un petit professeur qui, aimant mieux être député, s'est fait socialiste. Le terrain où il avait dressé son embuscade au ministère était bien choisi. Il était sûr d'y attirer à sa suite les radicaux. Comme nous l'avons déjà dit, les radicaux sont en peine de sujets parlementaires; ils n'aiment pas beaucoup les attaques contre la propriété, qui leur feraient perdre des capitaux ou des électeurs, et ils désireraient fort que le cléricalisme fût toujours le péril du jour et de la nuit, le péril qui fait crier toutes les oies du Capitole. Si le cléricalisme n'existait pas, ils ne gagneraient plus leur vie; c'est leur plat de résistance. L'interpellation de M. Mirman venait donc à point : elle dénonçait l'hydre cléricale qui, à Reims, des fonts baptismaux de Clovis, s'était élancée avec ses mille têtes plus hérissées que jamais; et en regard, l'orateur que, paraît-il, l'éloquence a complètement trahi, montrait les pauvres professeurs de l'enseignement secondaire et les pauvres répétiteurs de l'Université, privés de tous les droits dont les curés usaient jusqu'à la licence. Est-il besoin de dire, comme la discussion l'a suffisamment démontré, que tout cela était pure fantasmagorie? Qu'avaient fait les évêques et les prêtres réunis à Reims? Avait-on vu l'un d'eux monter sur une table, et, comme M. Jaurès, à Carmaux, entonner contre la moitié des Français un chant de haine qui était un véritable appel au plomb et au meurtre? Si un ecclésiastique s'était permis un acte pareil, entendez-vous d'ici les fureurs scandalisées de tous ces bons apôtres! Non : les évêques et les prêtres rassemblés à Reims avaient célébré en

commun un grand souvenir national, appelé les bénédictions de Dieu sur la patrie, conféré des conduites nouvelles que pouvait conseiller le changement des temps, préparé d'excellentes réformes, comme serait cette gratuité des chaises que Mgr Turinaz a proposé avec la charité ardente de sa parole. M. Bourgeois, ayant prêté au cardinal Perraud une parole qu'il n'avait pas prononcée, s'est attiré un démenti magistral qui ne relèvera pas son prestige.

Quant à l'inégalité de situation qui aurait été faite aux professeurs et répétiteurs, la discussion n'a pas moins établi que, très libres de se réunir pour aviser aux intérêts de leur corporation, ils n'avaient rencontré d'opposition administrative que pour la constitution de syndicats permanents qui, faisant au sein de l'Université un Etat dans l'Etat, auraient déplacé et supprimé les autorités et les responsabilités.

Il faut d'ailleurs reconnaître que l'espèce d'assimilation qu'on a cherché à poser entre le personnel ecclésiastique et le personnel universitaire ne tient pas debout. Pour les uns et les autres, la nature et la limite des droits ne sont pas les mêmes. Le ministre de l'instruction publique, qui s'intitule le grand maître, ne pourrait pas s'appeler le grand prêtre. L'Etat rédige les programmes auxquels ses professeurs devront se conformer; il n'a rien à voir dans les matières que le clergé doit enseigner. La puissance émane de lui dans l'Université; dans l'Eglise, si elle peut lui être alliée, elle lui est étrangère et même supérieure. Ici, il constate des droits; là, il les crée.

Le ministère qui paraissait très menacé par cette discussion en est sorti victorieux avec une très grosse majorité. La droite presque entière lui a donné ses voix, et elle a eu raison. Ce n'est pas qu'elle ait approuvé tous les arguments dont les orateurs du gouvernement ont usé pour se défendre. Ainsi, par exemple, lorsque le garde des sceaux s'est vanté d'avoir supprimé le traitement d'un prêtre qui, dans une des réunions de Reims, avait critiqué comme illégale et inique la suppression des traitements ecclésiastiques par un simple arrêté administratif, il n'est pas une personne désintéressée qui n'ait plaint ou blâmé le ministre. L'action est contraire à toute justice, à toute générosité, à toute pudeur. Il vient de se tenir des meetings en Angleterre, même dans des édifices sacrés, où, à propos des massacres d'Arménie, des membres du clergé anglican ont rejeté, avec une véhémence inouïe, sur le gouvernement de la reine, toute la responsabilité du sang versé et des horreurs commises. Si lord Salisbury, pour se venger, avait voulu recourir contre ces pasteurs à la punition du pain sec, à la confiscation des revenus ou à quelque autre mesquinerie non moins ignoble, sa

tentative aurait échoué dans la risée et le dégoût de la nation.

Le même garde des sceaux n'a pas été mieux inspiré lorsqu'il a fait suivre la clôture des débats par une circulaire adressée aux évêques pour qu'ils eussent désormais à fermer leurs palais à toute réunion plus ou moins publique. Les évêques ne pourront-ils donc convoquer à l'évêché les réunions générales des œuvres de charité du diocèse? Cette interdiction serait aussi illicite qu'impossible. Il y a plus; les évêques n'ont-ils pas eu droit à la gratitude du gouvernement comme des particuliers, lorsqu'ils ont donné l'hospitalité de leurs palais à des congrès de sociétés savantes, ou bien, dans nos épreuves, aux ambulances? La circulaire du garde des sceaux ne s'explique que par la perpétuelle préoccupation dont le gouvernement est travaillé, de faire quelques vilenies, çà et là, pour obtenir sa grâce des adversaires de gauche qui convoitent ses portefeuilles. Nous ne doutons pas qu'il ne rougisse lui-même des condescendances auxquelles il s'abaisse; il s'en excuse auprès des honnêtes gens qui, ne voulant ni le renverser ni le remplacer, lui font de douces représentations. Nous nous rappelons qu'un jour, sous l'Empire, un républicain très connu du département du Nord, qui est mort sénateur, était venu offrir à M. Thiers une candidature d'union libérale à Lille. Il lui disait que, pour la faire accepter de ses amis, il avait dû forcer un peu la note : « Pardonnez-moi, ajoutait-il, je suis obligé de compter avec mes idiots. » Le gouvernement actuel donne trop de gages à ses idiots.

C'est encore pour plaire à la plèbe intellectuelle ou plutôt ignorante que, à l'inauguration de la nouvelle Université de Paris, le ministre de l'instruction publique s'est mis à parler des misères de la monarchie, à renier l'extraordinaire rayonnement scientifique et littéraire qu'elle avait allumé au front de la France, à faire de la République la créatrice du haut enseignement. Le silence glacial de ses auditeurs l'a averti de sa bévue; et M. Lavisse, qui n'est pas suspect, a ajouté à sa confusion en reconnaissant loyalement que, si les hommes qui, sous la monarchie, ont enseigné en ces lieux, revenaient parmi nous, « ils dépasseraient de la tête » leurs successeurs. N'est-ce pas évident? En dépit des palais qu'on élève en ruinant les contribuables, la force des études et des œuvres a baissé.

Le gouvernement serait plus solide si, dédaignant ces petits moyens, il regardait surtout à cette masse de bons citoyens qui, à la Chambre comme dans le pays, ne demandent qu'une politique de paix sociale et de bien public. Il leur rendrait plus facile le service qu'il attend et reçoit d'eux, celui de n'être pas jeté par terre. Le ministère serait mis en minorité à la Chambre sans

l'appoint de la droite. Aux prochaines élections, les républicains modérés seront battus presque partout par les radicaux socialistes s'ils ne se rattachent pas tous les éléments conservateurs du pays. Cela est l'évidence. C'est une vérité mathématique qui, à Auch, à Toulouse, à Bordeaux, ailleurs encore, a fait sa preuve.

Et pour achever la démonstration, au Parlement comme hors du Parlement, les radicaux, les radicaux socialistes et les socialistes font campagne ensemble. La concentration est devenue une coalition. Tout ce que fera le gouvernement pour désarmer cette coalition irréconciliable sera inutile; il ne la rapprochera pas de lui, et il s'éloignera davantage des conservateurs sans l'appui desquels il ne peut rien, pas même vivoter. Il faut qu'il se rende compte de cette situation pour s'orienter en conséquence. Il n'aura pas les voix conservatrices en blessant les principes conservateurs. Il ne les aura que par une politique, non réactionnaire, mais libérale, qui, sans engagement d'aucune sorte, sans abdication ni diminution pour personne, n'obtiendra des votes communs que parce qu'ils porteront sur des idées communes. La forme du gouvernement n'est ni en discussion ni en question; c'est le fond de la société, la terre ferme de tous les régimes, qu'il s'agit de maintenir et de défendre.

L'issue de l'interpellation de M. Mirman a montré combien, même dans le milieu le plus favorable pour y réussir, le vieux jeu du cléricalisme était à bout de voie. M. Isambert dont ce fut le gagne-pain parlementaire a manqué tous ses effets. Le Syllabus a rejoint au magasin des objets déclassés la Saint-Barthélemy et la révocation de l'Edit de Nantes. Le gouvernement devrait constater ce résultat pour y adapter ses résolutions. La sagesse de Léon XIII a filtré à travers les événements et les esprits, elle y a versé un peu de modération et de justice. Ce que nous savons des rentrées tout à fait exceptionnelles qui se sont faites dans nos grands séminaires et dans la plupart de nos établissements libres dénote le travail qui se produit dans la société française. Elle a considéré l'Etat sans Dieu, l'Ecole sans Dieu, et elle se détourne avec effroi. Le socialisme, cette exploitation cynique de l'ouvrier par le politicien, exerce par répulsion un enseignement salutaire. Un des représentants les plus drôles du socialisme, cet austère réformateur des vices de notre société bourgeoise, qui s'appelle M. Rochefort, écrivait ces jours-ci, en parlant de la fin chrétienne d'un député jeune et riche qui, après avoir été verser des pleurs à Carmaux sur les misères de l'ouvrier pressuré par les capitalistes, était venu mourir à Paris chez une actrice : « En principe, c'est attendrissant, la famille. En réalité, quel fléau! » Tout cela est

instructif, tout cela devrait rapprocher les hommes et les partis qui ne sont pas absolument sans foi ni loi.

La paix qui vient de se conclure heureusement entre le royaume d'Italie et l'empire d'Éthiopie a été précédée de préliminaires qui ont mis une fois de plus en lumière l'influence universelle de l'Eglise, la supériorité de la civilisation chrétienne, et l'espèce de solidarité établie entre ces surhumaines grandeurs et la France. Mû par un sentiment tout apostolique et tout paternel, Léon XIII avait fait demander à l'empereur Ménélik, qui, à plusieurs reprises, lui avait adressé spontanément son hommage, la liberté des prisonniers italiens. Il lui disait dans une lettre sublime : « Agréez la demande que le cœur d'un Père Vous fait, au nom de la Trinité divine, au nom de la Vierge bénie, au nom de tout ce qui vous est le plus cher en ce monde; veuillez sans retard leur rendre la liberté. Très Puissant Negus Negesti, ne Vous refusez pas à Vous montrer magnanime aux yeux des nations. Enregistrez cette page glorieuse dans les annales de Votre règne! Que sont, après tout, les droits impitoyables de la guerre à côté des droits et des devoirs de la fraternité humaine? Dieu Vous en rendra une riche récompense, car il est Père miséricordieux! »

Quel langage! Nos frères d'Alsace et de Lorraine ont dû le lire avec des larmes. Il consolait la chrétienté des hontes et des douleurs qu'elle subit, il montrait à l'horizon un droit des nations plus conforme à la justice. Il est constaté aujourd'hui que l'empereur d'Ethiopie avait d'abord adhéré à la demande pontificale; lui-même le déclare dans sa réponse : « J'ai été vivement ému en lisant l'admirable lettre du Père commun des chrétiens et en écoutant le langage de son illustre envoyé, et le premier mouvement de mon cœur avait été de donner à Votre Sainteté la satisfaction qu'Elle me demandait si noblement, car, moi aussi, Je pleure sur les nombreuses et innocentes victimes de cette guerre cruelle que j'ai conscience de n'avoir point provoquée. »

Puis, l'empereur d'Ethiopie s'est ravisé; il donne, dans cette même réponse, la raison qui a ébranlé et changé sa résolution : « Malheureusement, mon vif désir de réaliser les vœux de Votre Sainteté a été contrarié par l'attitude imprévue du gouvernement italien qui, après m'avoir exprimé le désir de faire la paix et de rétablir les bonnes relations entre nous, continue à agir à mon égard comme si nous étions en état de guerre. Mon devoir de roi et de père de mon peuple m'interdit, en ces circonstances, de sacrifier la seule garantie de paix qui se trouve entre mes mains, à la satisfaction d'être agréable à Votre Sainteté et à moi-même. »

La lourde responsabilité de l'événement pesait tout entière sur

le gouvernement italien. C'était lui, en effet, qui, après avoir, par un décret royal, aboli l'état de guerre dans la colonie de l'Erythrée, avait fait capturer par un de ses croiseurs dans les eaux de Djibouti un navire hollandais qu'avait affrété un négociant français, et sur lequel il avait embarqué une cargaison d'armes assurée à des compagnies anglaises. En opérant cette saisie irrégulière, le gouvernement italien ne pouvait avoir eu qu'un but : Prendre un Français en flagrant délit d'envoi d'armes à Ménélik. Il était dans son tort, le négociant français agissant régulièrement; et ce sont les prisonniers italiens qui ont expié la faute du Quirinal.

Touché par l'appel magnanime de Léon XIII, rassuré par les assurances de loyale observation des lois internationales que le gouvernement italien a dû augmenter et multiplier, l'empereur d'Ethiopie a enfin accordé la paix, avec la liberté des prisonniers. Il a été modéré dans sa victoire, plus modéré que ne l'avaient été, en pareilles circonstances, les gros potentats d'Europe; comme la Prusse aurait dû se contenter, en 1871, de la reconstitution de l'empire d'Allemagne, Ménélik s'est contenté de la reconnaissance de l'indépendance absolue de l'Ethiopie. Les stipulations précédentes qui la mettaient en doute sont abrogées, une délimitation de frontières la fixera. L'empereur Ménélik ne veut pas humilier l'Italie, il lui laisse l'intégrité de sa colonie de l'Erythrée. Il abandonne à son équité le chiffre de l'indemnité qui représentera les frais causés par la nourriture des prisonniers. Si l'Italie est juste, elle admirera la clémence de Ménélik, elle pourrait dire à ce barbare qui n'abuse pas de sa victoire :

Vous êtes un lion superbe et généreux.

L'Italie, qui a souvent accusé le Pape et aussi la France, ne peut que les remercier de lui avoir facilité et adouci la paix que, vaincue et impuissante, elle devait subir.

L'humanité dont Ménélik a fait preuve dans toute cette campagne guerrière et diplomatique n'a été telle que parce qu'il est chrétien. Là où le christianisme a mis son empreinte, il a dégagé l'homme de la bête. C'est le christianisme qui élève l'Ethiopie si fort au-dessus de cet Empire ottoman qui, vainement en contact immédiat avec l'Europe depuis des siècles, reste toujours plongé dans son incurable et féroce barbarie. La situation s'améliore-t-elle en Arménie? Nous voudrions le croire d'après les dépêches officielles qui nous racontent l'action lente, mais sûre de l'intervention si discrète, si anodine des puissances. D'un autre côté, les nou-

velles de la condamnation à mort d'un évêque arménien en l'absence duquel on aurait trouvé chez lui un revolver, ou bien de collisions, où pour un ou deux Turcs tués, il y aurait des vingtaines d'Arméniens massacrés, — toutes ces nouvelles ne nous disent rien de bon et nous font craindre que l'extermination dure ou couve toujours.

A la Chambre des députés, un orateur socialiste qui a mis dans sa parole un art qu'on ne lui connaissait pas, M. Millerand, a posé au gouvernement quelques questions précises sur ce qu'on appelle l'alliance franco-russe. Il a demandé s'il ne serait pas possible de savoir à mots couverts ce qu'elle nous garantissait et ce à quoi elle nous engageait. Si elle ne stipule rien qui contienne implicitement ou explicitement une revision possible des traités dont la France est mutilée, est-il sûr du moins qu'elle ne nous entraînera pas dans de formidables entreprises qui dépendent, après tout, du *motu proprio* d'un homme? Ce sont des questions que tout patriote peut se poser. M. Hanotaux a rappelé les toasts de Cherbourg, de Paris et de Châlons où seraient renfermés tous les secrets d'Etat qu'il pouvait éventer. On est d'autant plus surpris de ce laconisme excessif qu'il contraste avec le langage que le ministre de l'instruction publique tenait à la Sorbonne, déclarant *urbi et orbi* que l'ère des grandeurs était rouverte pour la France. Où cela? En Arménie? Non, hélas! car personne n'osera comparer l'intervention boiteuse que nous sommes contraints d'y faire en compagnie des autres puissances, avec l'action décisive que nous eûmes autrefois à Alger, en Grèce, au Liban. Serait-ce alors en Egypte? Lord Salisbury vient encore, malgré les conseils de MM. Gourtney et John Morley, de nous éconduire : « Nous ne voyons, a-t-il dit, dans le problème actuel de l'Orient, aucune raison de modifier la politique que nous avons poursuivie jusqu'à présent. » Nous ne parlons même pas de l'intérieur de l'Afrique, où les empiètements ininterrompus des compagnies anglaises soulèveraient à chaque instant des conflits, si la résignation et la patience n'étaient des nécessités de notre situation en Europe.

Si nous trouvons maladroites les vanteries dénigrantes et provocantes du ministre de l'instruction publique, nous croyons justifiée la réserve de M. Hanotaux. Ce que nous conseillerons au gouvernement pour préparer l'avenir réparateur dont nous ne désespérons pas, ce serait de faire cesser en Algérie l'état de désordre que les discussions législatives, même par la bouche du gouverneur général, ont signalé, et qui, répercuté d'écho en écho dans le monde musulman, nuirait mortellement à notre prestige. Pour décider le sultan à être juste envers les Arméniens; pour nous faire regretter

et désirer en Egypte; pour ne pas laisser notre nom devenir dans l'Afrique centrale un objet de haine, il faut que les Arabes d'Algérie soient affranchis de l'oppression hideuse et de la misère dévorante auxquelles nous les avons livrés en les livrant à une race moralement inférieure, aux Juifs qu'ils méprisent. Les colons honnêtes, victimes eux-mêmes de la lèpre juive, protestent contre cette domination. Un député socialiste, M. Rouanet, qui est adversaire de l'antisémitisme, écrivait ces jours-ci : « J'ai habité l'Algérie. J'ai été le témoin de l'abjection profonde de la population juive dans nos provinces algériennes. Là, les Juifs sont certainement inférieurs, en qualités sociales, aux Arabes, et quand on leur accorda les droits de citoyens français, refusés à ces derniers, on commit évidemment une injustice criante. Du reste, non seulement les Juifs, naturalisés par le décret Crémieux, sont un instrument de tyrannie politique insupportable, mais à ceux-ci viennent s'adjoindre tous les ans une tourbe de Juifs tunisiens et marocains, n'ayant aucun droit à l'électorat, qu'ils exercent cependant au mépris de la loi et du bon sens. »

La République a fait en Algérie une œuvre qu'elle doit défaire, si elle veut servir et sauver l'intérêt français en Asie et en Afrique.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les impôts en France. Traité technique. 1 vol. in-8°. Librairie Chevalier-Marescq et Cie, 20, rue Soufflot. Prix : 7 fr. 50.

Cet important ouvrage, dont le premier volume vient d'être mis en vente par la librairie Chevalier-Marescq et Cie, parait sous la signature de deux inspecteurs des finances et d'un ancien inspecteur des finances. M. Caillaux, dont le nom précède sur la couverture ceux de MM. Touchard et Privat-Deschanel, ajoute même à son titre administratif celui de maître de conférences à l'École libre des sciences politiques. L'ensemble de ces qualités donne ainsi aux auteurs une autorité toute particulière en matières financières.

Dans leur préface, M. Caillaux et ses collaborateurs s'attachent à nettement définir la nature et le but de l'ouvrage. Ils ne cherchent pas, disent-ils, à mettre en parallèle les mérites respectifs des différents systèmes d'impôts envisagés à un point de vue théorique; ils veulent simplement résumer en quelques centaines de pages, notre droit fiscal, apprendre à chacun comment nos impôts actuels sont établis, assis et perçus, faire œuvre pratique, en un mot.

Il n'est pas, à notre sens, d'ouvrage plus utile. A l'heure où l'on parle sans cesse de remanier dans un sens plus conforme aux règles de la justice et de la proportionalité des charges une législation financière qui a près de cent ans de date, il est indispensable pour tout le monde, pour les simples citoyens aussi bien que pour ceux qui, de près ou de loin, participent à la gestion de la fortune publique, de connaître exactement les lois qu'il s'agit de refondre. Or, à part de volumineux traités d'une lecture difficile pour les profanes, il n'existait, quant à présent, aucun résumé méthodique, à la fois succinct et complet, de notre droit fiscal.

C'est cette lacune que MM. Caillaux, Touchard et Privat-Deschanel ont eu l'heureuse idée de combler. Dans ce premier volume, les auteurs décrivent les *impôts directs*, les *droits de timbre et d'enregistrement*, et ils le font en une langue dont la sobriété et la simplicité administrative n'excluent pas l'élégance, avec une netteté et une clarté qui rachètent l'aridité des développements.

Histoire financière de l'Assemblée constituante, I, 1789, par M. Charles Gomel. 1 vol. in-8° (Guillaumin).

Dans les deux premiers volumes qu'il a publiés sur *les Causes financières de la Révolution française*, M. Gomel s'est attaché à faire l'histoire des ministres et des derniers contrôleurs généraux, dont le rôle fut si important dans les événements qui marquèrent la fin de l'ancien régime.

Le tome troisième de son œuvre retrace l'histoire financière de l'Assemblée constituante pendant l'année 1789. Il expose les vœux contenus dans les cahiers, notamment l'abolition des privilèges en matière d'impôts, les réformes demandées en matière fiscale et qui bouleversent toute l'organisation existante, il étudie le fameux discours du 5 mai, il raconte les premières mesures pécuniaires prises par l'Assemblée nationale, la nuit du 4 août, la suppression des dîmes ecclésiastiques, le vote d'un emprunt et son échec, les embarras financiers toujours croissants, le vote de l'annualité de l'impôt, la confiscation des biens ecclésiastiques, la création du papier-monnaie, la misère qui menace la France à la fin de l'année 1789.

M. Gomel montre à merveille que les Constituants se tinrent trop à la lettre des *Cahiers*, et que cette bonne foi dans l'accomplissement de leur mandat doit être considérée comme leur excuse. Elle les aida malheureusement à précipiter le pays dans un gâchis financier dont leur présomptueuse inexpérience les empêchait de voir le danger.

Ces réformes, ces fautes et ces illusions sont racontées, d'après les documents originaux, avec une sa-

gacité et une clarté remarquables. L'esprit méthodique et pondéré de l'auteur lui a permis de les apprécier sans passion et avec l'impartialité du véritable historien.

Général du Barail. *Mes Souvenirs*, t. III et dernier (1864-1879). — Paris, Plon, 1896, 612 pages in-8°.

La période d'anxiété qui suivit le Mexique et Sadowa, le drame de Metz, la Commune, la réorganisation de nos forces militaires, voilà ce qui remplit ces six cents pages, animées de l'intarissable verve qui a fait le succès des premiers volumes. Celui-ci sera lu avec la même avidité, mais il soulèvera, il a déjà soulevé de sérieuses polémiques, car, pour parler d'événements récents et de personnages qui ne sont pas tous entrés dans l'histoire, le général a employé peu de ménagements. Nous aurions à discuter plus d'une de ses assertions, s'il ne s'agissait ici que d'une simple indication : prévenons seulement nos lecteurs que les jugements politiques ne leur plairont point autant que les récits de batailles ou les anecdotes de garnison.

Histoire de la musique allemande, par Albert Soubies. Un volume in-4° anglais de 300 pages. illustré de plus de 100 gravures. (Ancienne maison Quantin.)

C'est un volume rempli de laborieuses recherches, exécuté avec autant de goût que d'érudition, dû à la plume autorisée de M. Albert Soubies, où l'auteur de tant d'écrits ingénieux et appréciés montre quelle a été, depuis les lointaines origines jusqu'à Richard Wagner, l'évolution de la musique germanique.

Quoique la plus grande place soit donnée aux grands maîtres, les compositeurs d'un rang inférieur, mais néanmoins dignes d'étude, ne sont pas cependant laissés dans l'ombre. De plus, M. Soubies a rassemblé, avec une consciencieuse patience, quantité de documents, la plupart inconnus, sur les théoriciens, les littérateurs-musiciens, les virtuoses du chant, les instrumentistes, etc., en un mot sur tous ceux qui, dans la mesure de leur talent respectif, ont collaboré à l'œuvre majestueuse de l'art musical allemand.

Sainte Élisabeth d'Aragon, reine de Portugal, et son temps, par le comte de Moucheron. Paris, Firmin-Didot, xxix-229 pages in-8°.

Cette sainte, peu connue en France, était la petite-nièce de sainte Elisabeth de Hongrie, avec laquelle on la confond volontiers. Elle prêcha la paix, parfois avec succès, dans un temps et dans une famille où d'affreuses discordes se succédaient presque sans interruption. M. de Moucheron fait revivre cette attachante et poétique figure; elle eût gagné peut-être à un plus sévère contrôle des légendes attachées à son nom.

Journal du maréchal de Castellane, t. IV (1847-1853). (Paris, Plon, 1896, 440 pages in-8°.)

Ce volume ne comprend pas, à proprement parler, le récit de la révolution de Février et du coup d'Etat de Décembre, puisqu'en 1848 Castellane était à la tête d'une division à Rouen, et qu'en 1851 il commandait à Lyon; mais on y voit au moins le contre-coup en province de ces deux gros événements. Comme dans les volumes précédents, il y a nombre d'anecdotes sur le monde politique et militaire; mais quoique un *Journal* rentre au premier chef dans la « littérature personnelle », bien des lecteurs trouveront que la mise en disponibilité de l'auteur, sa réintégration, son bâton de maréchal, son rang de préséance, tiennent ici une place excessive.

L'un des gérants : **JULES GERVAIS.**

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

CLÉRICALISME ET LAÏCISME

Les mots ont aussi leurs destins, et parfois bien imprévus. Si deux mots étaient nés pour s'entendre et rester alliés, c'étaient assurément ceux de « clerc » et de « laïque », qui servaient à désigner les membres de la communauté chrétienne, si fortement unis à l'origine par le lien de la charité évangélique, que leurs ennemis eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher de leur rendre ce témoignage[1]. Il y avait déjà, sans doute entre clercs et laïques, prêtres et fidèles, la distinction qui existe entre gouvernants et gouvernés, mais, ainsi que la même foi, c'était le même esprit qui les animait les uns et les autres. Et puis, le clergé était un ordre ouvert et non pas une caste fermée. S'il était l'élu d'en Haut, s'il recevait l'ordination de ses pairs, c'était dans les rangs du peuple qu'il se recrutait, et avec la consultation du peuple qu'il était ordonné. De là, par conséquent, un continuel échange de vie entre la tête et le corps de la jeune Église.

Cependant, à mesure qu'elle grandissait, en dépit ou mieux à cause des persécutions, elle éprouvait davantage le besoin d'une forte organisation. L'esprit éminemment social qui était en elle développa dans le sens de l'unité les institutions primitives.

L'action du clergé devenue plus nécessaire et plus fréquente, la cléricature fut une charge qui suffisait à son homme. Le clerc dut renoncer à toute profession séculière; une éducation spéciale l'initia à ses fonctions et dut le soustraire d'autant au contact des choses mondaines. Ce commencement de séparation entre les ecclésiastiques et les simples chrétiens s'acheva avec la victoire du christianisme. Constantin reconnaissant accorda au nouveau culte

[1] On sait l'origine des mots *clerc* et *laïque*. Dès le premier siècle de l'Eglise, il est fait mention d'évêques, de prêtres, de diacres, de sous-diacres, de lecteurs, d'acolytes, d'exorcistes, de portiers; c'est tout un ordre de fonctionnaires qu'on appelait *clercs*, du mot grec κλῆρος, lot ou héritage, parce qu'ils avaient choisi Dieu pour leur part, ou qu'ils étaient eux-mêmes la part de Dieu. Tout ce qui n'était pas employé au service religieux était peuple, λαός ou λαϊκός.

les privilèges de l'ancien, en assurant aux prêtres l'exemption des charges civiles et le droit de recevoir des legs. Le clergé était déjà un ordre dans l'Église; les immunités en firent un ordre dans l'État. Heureusement, la loi du célibat, en l'obligeant à chercher hors de son sein un principe de perpétuité, le sauva du péril de former une caste héréditaire. Il y eut donc désormais dans l'Église deux classes séparées, d'un côté les clercs, de l'autre, les laïques : séparées, mais non pas antagonistes. Le cléricalisme et le laïcisme étaient encore à naître.

Toutefois le germe de cette dualité venait d'être jeté en terre, avec la reconnaissance officielle par l'État chrétien d'une société ecclésiastique, ayant ses lois, ses privilèges, son indépendance. L'État païen n'avait pas connu ce partage. La cité antique était une et indivisible; son chef, empereur ou roi, était en même temps magistrat et prêtre, les cérémonies du culte étaient réglées par la législation civile; au temple comme à l'agora, on n'était que citoyen, et c'était à des dieux citoyens eux-mêmes qu'on rendait des honneurs légaux. Le laïque de l'antiquité ignorait ce conflit intérieur d'une âme tirée en sens contraire par des obligations diverses, et comme écartelée à deux devoirs [1]. La liberté de conscience, c'est-à-dire le droit que naturellement toute âme veut avoir de servir Dieu comme il lui plaît, n'était pas même soupçonnée. Les chrétiens l'apprirent de leur divin Maître et la propagèrent dans l'empire romain avec leur sang. Tout le temps que l'Église lutta pour l'existence, la liberté de conscience demeura une force isolée, éparse, et, comme on dit aujourd'hui, individuelle, sans effet politique et civil. Du jour que la faveur de Constantin permit à l'organisation religieuse de s'épanouir dans les cadres immenses de l'empire, il en accepta le principe, et la liberté de conscience prit corps dans l'Église constituée, libre enfin de se gouverner par ses propres lois, de s'étendre aussi loin que l'administration impériale, et de compter autant de fidèles que Rome avait de sujets. Société dans la société, État dans l'État, l'Eglise prenait position devant l'Etat et devant la société comme une puissance d'un ordre différent : de l'antithèse pouvait naître un jour l'antagonisme.

L'accord ne risquerait pas d'être troublé, si les deux pouvoirs pouvaient se tenir chacun dans leur place et leurs fonctions respectives. Mais le lien qui les unit les rapproche tellement, que l'un ne peut faire un mouvement sans que l'autre en reçoive le contre-coup. Le clergé et les laïques avaient naguère entre eux,

[1] L'homme des sociétés modernes redevenues païennes connaît ce supplice décrit par Léon XIII dans l'Encyclique « *Immortale Dei* » : *Distrahitur in contrarias partes, pugnantibus inter se præceptis, civis idem et christianus.*

comme membres de l'Église, des relations de gouvernants à gouvernés : à présent que l'État est chrétien, voici que les laïques, qui forment l'État, se trouvent dans la situation de gouvernés par rapport à l'Église, et de gouvernants par rapport à la société dont l'Église elle-même fait partie intégrante. Combien seront difficiles et compliqués les nouveaux rapports! Quand l'Église et l'État voudraient vivre côte à côte, mais chacun chez soi, sans se rien demander l'un à l'autre, ils ne le pourraient pas. D'un côté, des clercs souverains dans l'empire des consciences, mais souverains sans armes; de l'autre, des laïques maîtres absolus dans l'ordre temporel, mais impuissants, par le fait du christianisme, dans le domaine spirituel. Aux premiers manque la force qui contraint les corps; aux seconds, l'autorité qui mène les âmes. Seule et réduite à elle-même, la puissance cléricale ne peut gouverner le monde, mais sans la puissance cléricale, la puissance laïque le peut moins encore. Il fallait donc s'entr'aider. Le sentiment de sa propre insuffisance, et la facilité d'y suppléer par un échange de bons offices, voilà ce qui enchaîna tout d'abord l'État à l'Église et l'Église à l'État. Celui-ci donna son coup de main; celle-ci, son appui moral [1]. Tel fut l'ordre politique établi sur l'alliance des deux autonomies, ecclésiastique et civile, inauguré par l'édit de Milan et clos par la Révolution française.

Un tel pacte devait durer en effet, mais l'entente beaucoup moins. La nécessité qui l'avait formé le conserverait longtemps, bien longtemps après que le désaccord aurait divisé les contractants. Ce qui avait rendu nécessaire cette amitié en était précisément le point faible. C'était en échangeant des services, spirituels d'Eglise à Etat, temporels d'Etat à Eglise, que l'union s'était faite si prompte et si intime. Les services, à la longue, deviennent des servitudes pour qui les rend, et des droits pour qui les reçoit. De là, avec le déplacement des intérêts, procès et guerres.

L'Etat avait dit à l'Eglise : Je te donne la moitié de mon empire pour m'aider à gouverner l'autre. Il se trouva que l'Eglise avait eu plus que la moitié, ayant pris le domaine de l'esprit, c'est-à-dire la direction de la pensée et des volontés, avec la charge de promouvoir le bien et de réprimer le mal. C'était l'universalité des actes humains qu'elle gouvernait en souveraine. Le reste, domination temporelle, était de pure forme, le dehors des choses de l'âme; et encore l'Eglise en eut la part qui lui revenait dans la mesure où son action spirituelle entraînait un appareil extérieur. Un jour

[1] Voy., à l'appui de cette théorie, les faits concernant le règne de Constantin, dans l'ouvrage de M. le duc de Broglie : *l'Eglise et l'Empire romain au quatrième siècle*, Ier vol., p. 287 et suiv.

l'Etat se croira volé, et voudra reprendre son bien. Il criera à l'invasion cléricale, et s'efforcera de reconquérir le terrain perdu. Non content de recouvrer ce qu'il regardait comme des prérogatives nécessaires du gouvernement, il deviendra envahisseur à son tour et chassera l'Eglise de ses possessions légitimes, disposé à ne désarmer que le jour où il aura pris dans la société la place si longtemps occupée par sa rivale.

Voilà l'origine de l'opposition entre deux idées qui, après avoir pris des noms divers, luttent aujourd'hui sous les noms trop connus de cléricalisme et de laïcisme. Les mots étant de date récente, une illusion bien naturelle fait croire à plusieurs que les choses sont également contemporaines. Clérical et laïque ont, pour ceux-là, la signification vague, mais commode, d'une étiquette; cela vous classe, sans autre examen, choses et gens; cela se dit comme autrefois les *blancs* ou les *bleus;* c'est une cocarde. Le peuple n'y voit guère au delà : un homme, une école, une loi, une fête présentant un caractère religieux; fête, loi, école, individu, tout sera clérical. Laïque, au contraire, ce qui évite de se commettre avec la religion et son esprit. Quelques politiques élèvent la question à l'importance d'une tactique gouvernementale qui remonte à quelque vingt ans et est encore d'un bon usage. Il en est qui pensent qu'il y a là mieux et plus qu'une simple tactique de circonstance, ou une manœuvre parlementaire; ils y voient quelque chose de permanent et de durable, la lutte éternelle entre la société civile et ce qu'ils nomment la théocratie [1]. Et ceux-là ont raison.

Les rapports entre l'Eglise et l'Etat en ont été l'occasion; mais la question dépasse infiniment la politique, et surtout la politique actuelle. Il ne s'agit de rien moins que de l'antagonisme irréductible entre la société-Eglise et la société-Etat aspirant tour à tour ou en même temps à l'hégémonie de l'esprit humain. Il y eut jadis, grâce au triomphe du catholicisme, une manière de penser cléricale, et parce que la manière de penser commande la manière de vivre, il y eut une manière de vivre cléricale, et parce que la manière de penser et de vivre entraîne un système de gouvernement, il y eut une manière de gouverner cléricale. De là un cléricalisme qui embrassait à la fois la politique, le régime social et la croyance. Or toute force, physique ou morale, trouvant dans son élan même une force de résistance, le cléricalisme rencontra le laïcisme qui le combattit sur le terrain doctrinal, social et politique.

Ce n'est pas, bien entendu, l'histoire suivie de cette lutte que l'on écrit ici; on veut simplement en marquer les phases princi-

[1] Ce sont les propres expressions dont M. Léon Bourgeois s'est servi à la tribune de la Chambre, dans la séance du 12 novembre 1896.

pales : d'abord le progrès ininterrompu de l'influence ecclésiastique jusque vers la fin du moyen âge, puis la réaction laïque, qui dure encore. Au lieu d'un épisode isolé des grandes guerres de la pensée, la campagne anticléricale de nos jours se range à la suite des hostilités jamais terminées entre deux principes contraires; seulement, elle en apparaît plus grandiose parce qu'elle opère sur tous les domaines à la fois et résume dans une seule et unique mêlée les batailles d'antan. Envisagés de ce point de vue, le cléricalisme et le laïcisme se dégagent des interprétations étroites où les rapetissent la passion du pouvoir et l'intérêt de clocher. Ils sortent de ce premier plan de l'actualité, où ils se confondent avec la foule des opinions changeantes et éphémères, pour reculer dans un lointain favorable et se détacher sur le fond lumineux de l'histoire, comme les deux idées maîtresses qui se sont disputé, depuis l'ère chrétienne, le gouvernement du monde.

I

Ceux qui considèrent les choses du passé à travers les couleurs d'un journal s'imaginent aisément que la domination cléricale, telle que l'a connue le moyen âge, a été le résultat d'un calcul réfléchi et d'un plan combiné par les chefs de l'Eglise, évêques et Souverain Pontife. Rien de plus contraire à la vérité historique. Une telle ambition, en la supposant vraie, n'a pas enfanté la puissance ecclésiastique : elle est née d'elle. Si elle est quelque part, ce n'est pas au commencement de l'âge catholique, mais à la fin. On ne domine pas le monde avec la seule envie de le dominer : il faut le servir avant de l'asservir. L'Eglise ne pensait qu'à sauver des âmes, et, sans qu'elle songeât au reste, le reste lui vint par surcroît. Elle n'entra point dans la politique par la porte grande ouverte des palais impériaux et des cours; elle s'insinua, par le moyen de ses œuvres, dans la société temporelle. Trouvant les peuples mal à l'aise et comme engourdis dans les cadres vides de l'ancienne administration romaine, l'esprit nouveau qui soufflait dans la prédication évangélique ranima ce grand corps et lui rendit le mouvement et la vie. La foi chrétienne devint l'âme de l'empire; l'organisation ecclésiastique se modela sur l'organisation impériale et la remplaça quelquefois. La religion parut aux provinces épuisées le véritable salut; et, de fait, elle sauva le monde en le christianisant, ou, si l'on y tient, en le « cléricalisant ».

Deux hommes, ou plutôt deux institutions, contribuèrent à façonner la société sur le type chrétien : l'évêque et le moine.

L'Empire allait tomber, écrasé sous son propre poids. Quelqu'un

retarda sa chute : ce fut l'évêque, ce grand ouvrier de civilisation. L'évêque siège dans la cité, la ville chef-lieu de la province gallo-romaine; il a pris au grand prêtre païen sa place et jusqu'à ses noms de *sacerdos* et de *pontifex*. Bien plus, il supplée avec ses clercs à l'insuffisance ou au découragement des magistrats municipaux; la confiance populaire le nomme défenseur de la cité et lui donne une part dans l'administration des intérêts temporels. Le Code Théodosien, qui règle les attributions civiles des évêques, ne fait là-dessus que consacrer les usages établis [1].

Si l'Empire avait pu être sauvé, il l'aurait été par la main épiscopale. Mais les barbares arrivent et passent comme des torrents : tout s'écroule. Au milieu des ruines, l'évêque seul reste debout. Représentant d'un principe spirituel, il est demeuré au-dessus de l'atteinte de la force brutale. Il a fait mieux que survivre, il a rendu visible et redoutable aux conquérants étonnés le pouvoir de l'esprit, ce je ne sais quoi qui ne se prend pas à la pointe de l'épée et qui fait reculer le cheval d'Attila. Que l'invasion s'arrête, épuisée, que les nouveaux venus s'assoient sur les terres conquises pour y vivre en maîtres, et, subissant de plus près le charme de la religion, ils courberont le front devant la mitre, et pour la relever encore y ajouteront le prestige des honneurs et des richesses.

Un évêque, sous les Mérovingiens, n'est pas seulement prêtre et administrateur des choses ecclésiastiques [2]; il est encore prince féodal et, partant, grand propriétaire foncier : il a le droit de recevoir des legs, d'acquérir à titre d'achat et de donation. Sans doute, il est obligé de par les canons à faire quatre parts de ses revenus : un quart pour sa maison, un quart pour les pauvres, un quart pour l'entretien des ecclésiastiques, un quart pour la construction et réparation des édifices religieux. Mais encore sont-ce là des partages qui lui assurent une influence singulière.

Prince féodal, l'évêque a des sujets [3]. De plus, autour de sa houlette pastorale, un sceptre véritable, se rangent divers groupes : les « clerici », et sous ce nom il faut entendre, non seulement les clercs qui ont reçu à quelque degré les ordres sacrés, mais tout un peuple employé au service de l'église cathédrale, sacristains et marchands, privilégiés, exempts des charges municipales, ayant un

[1] Voy. Guizot : *Histoire de la civilisation en Europe*, 2e leçon, p. 54.

[2] Consulter Fustel de Coulanges : *les Institutions de l'ancienne France*, p. 542.

[3] « La propriété foncière, dit Fustel de Coulanges, ne donnait pas seulement des terres, mais des hommes, des sujets, serfs ou colons, faisant partie intégrante de la propriété. »

pied dans le monde clérical, un pied dans la société laïque, en tout et partout, les hommes de l'évêque; les « pauvres » qui formaient autour de l'église une sorte de corporation, classés, inscrits sur un registre matricule d'où leur nom de « matriculaires »; les « affranchis », qui devaient à l'esprit chrétien leur liberté, et que leurs anciens maîtres remettaient sous le patronage de l'église en laquelle l'acte d'affranchissement avait été délivré, ce qui donnait à l'évêque sur les affranchis le pouvoir dont l'ancien droit armait le patron; les « veuves » qui prenaient le voile et vivaient à portée de la bénédiction épiscopale; les « malades », ceux du corps que le saint du lieu avait guéris, ceux de l'âme, pénitents volontaires ou non, qui accomplissaient la station d'épreuve; enfin, la foule des petites gens sans appui que le sentiment de leur faiblesse et la misère des temps invitaient à chercher sous la crosse un asile et une protection.

En un mot, l'évêque est un roi, son diocèse un royaume et sa cathédrale une citadelle où le viendra défendre au besoin l'armée de ses clients. Son pouvoir est la conséquence de ses bienfaits. Les Mérovingiens l'appellent dans leurs conseils et le laissent siéger, dans les jugements, sur le même rang que le comte. Mais cette magistrature civile et politique est la récompense de ce rôle social qui est la véritable grandeur de l'épiscopat et son titre à la reconnaissance de la civilisation. Pour reprendre une parole souvent citée, l'évêque des temps barbares, travaillant dans son diocèse ainsi que l'abeille dans sa ruche, a bâti, avec la fleur de l'Evangile, les cellules sociales qui composeront un jour la France chrétienne.

Un autre artisan de la même œuvre fut le moine.

Si quelqu'un songeait peu à introduire l'Eglise dans l'Etat, c'était le cénobite fuyant la société pour établir loin du siècle une demeure religieuse, sans nul rapport avec la demeure laïque, coupant derrière lui tous les ponts de communication avec le monde, s'entourant de la triple muraille de prière, de pauvreté et de sacrifice, vivant ici-bas comme n'y vivant pas, les yeux fixés sur la cité future, ne pensant pas que la cité présente valût la peine d'être améliorée, pèlerin d'un jour sur le chemin terrestre, méprisant les biens qui passent, la science qui trompe, les plaisirs qui damnent, abdiquant entre les mains de Dieu et d'un supérieur, mandataire de Dieu, sa liberté, si chère alors à ces fiers naturels de barbares, attendant enfin sous le joug aimé d'une règle minutieuse le terme de son exil et l'entrée dans la patrie éternelle.

Or, c'est précisément cet homme, oublieux des hommes, ce citoyen, transfuge de la société, qui rend à la société et aux

hommes le plus signalé service. En alignant de misérables cellules autour d'une chapelle, il élève, sans y penser, une cité idéale que Platon n'avait pas conçue : l'oubli de l'intérêt propre devant le bien de la communauté, voilà le principe de l'association; l'obéissance volontaire à une loi regardée comme l'expression de la volonté divine, en voilà la garantie. Et c'est ainsi que le moine, selon la parole évangélique, fut le sel de la terre; car il y déposa l'esprit conservateur des sociétés, ce qu'on pourrait appeler le sens social, à défaut duquel les peuples par ailleurs les mieux doués sont exposés à finir dans la corruption des égoïstes jouissances.

C'est encore en tournant le dos au siècle et à ses préjugés que le moine guérit le siècle des mortelles habitudes héritées des païens. Parce que le travail est encore tenu pour indigne de mains libres, librement il accepte le travail, et c'est dans l'atelier monacal que se forme et se développe l'organe le plus puissant de la vie sociale moderne, le travail libre. Le labeur du moine produit encore d'autres fruits que lui-même n'avait pas cherchés. Laissons-le bâtir des cellules pour reposer sa tête et des églises pour y loger son Dieu; il deviendra maître en architecture, au point de dépasser l'art ancien; défricher les terres souvent incultes qu'il en coûtait peu aux seigneurs de lui octroyer, il sera laboureur pour réapprendre au peuple l'agriculture étouffée sous le sabot de fer de l'invasion ; lire et copier la Bible et les Pères, transcrire les chefs-d'œuvre de l'antiquité, il s'habituera d'abord à bégayer, puis à parler la langue du bon sens et du génie, à son tour, poète, orateur, philosophe, historien. Elevé à l'école des maîtres, il sera lui-même maître d'école, l'éclaireur de ces siècles obscurs, le précepteur du monde moderne encore enfant.

Ainsi les vrais biens de la civilisation ont été longtemps le secret du moine et pour ainsi dire sa propriété réservée. C'est du cloître qu'ils sont sortis pour devenir le patrimoine social dont il est permis au laïcisme d'être fier, à condition qu'il en soit reconnaissant au cléricalisme.

*
* *

L'influence sociale se mesure aux services rendus; l'influence politique découle de l'influence sociale, et lui survit presque toujours. Il arrive, en effet, que le peuple oublie les anciens bienfaits, et, avec eux, les bienfaiteurs. L'influence politique acquise retient les obligés et conserve l'ordre établi. L'influence sociale est restreinte au milieu dans lequel elle opère : par conséquent, elle est divisée, morcelée, et sujette à se déplacer. L'influence politique

intervient alors, et par l'étendue de son action, ses vues d'ensemble, elle forme le faisceau de l'unité.

L'influence politique de l'Eglise, principalement représentée par la papauté, est venue à temps pour recueillir le bénéfice de son influence sociale, pour la prolonger où elle existait déjà, pour la porter où elle n'était pas encore, et pour substituer au lien de la reconnaissance relâché les règlements d'une sage et salutaire contrainte. Le Pape, au-dessus de l'évêque et du moine, acheva l'œuvre du moine et de l'évêque.

C'est dans la suprématie spirituelle du Saint-Siège qu'il faut chercher la source de sa suprématie politique. Une immense ambition animait le successeur de saint Pierre et le vicaire de Jésus-Christ, l'ambition de conquérir à son Maître autant de sujets que le monde comptait d'habitants. C'était à la souveraineté de toutes les âmes qu'il aspirait. Le pouvoir des clefs faisait déjà de cette souveraineté un pouvoir extérieur et presque politique. Connaître de tous les actes humains, autant du moins qu'ils étaient publics, lier en conséquence ou délier les consciences, dans un temps où la pénitence entraînait encore des effets temporels, impliquait un droit d'intervention dans les affaires du dehors. Plus la haute condition du pécheur mettait le péché en vue, plus le grand justicier se croyait obligé à intervenir. Sous le gouvernement spirituel du Pontife de Rome, les petits peuvent être certains que l'absolution refusée à leurs fautes ne sera pas concédée aux crimes des grands. Si Lothaire épouse Waldrade après avoir répudié Teutberge, les évêques garderont peut-être un silence trop prudent : le pape Nicolas Ier parlera assez haut pour être entendu de tous et venger la morale chrétienne offensée.

Quand un pouvoir, même purement religieux, s'élève si au-dessus des considérations humaines, quand il a conscience d'être une fonction presque divine, la revanche du droit opprimé, l'appui de la faiblesse, le recours contre l'injustice, quand il personnifie un grand dessein, une grande foi, un grand amour, quand surtout il demeure inébranlable au milieu des bouleversements des choses humaines, on peut lui promettre qu'il sera, jusque dans l'ordre politique, le dominateur de la société qui croit en lui. Tel fut le pouvoir de la papauté au moyen âge.

Elle pouvait tout oser dans l'état des croyances de ce temps. La foi était le ressort universel du monde. La politique elle-même était animée de l'esprit de foi. Les rois pensaient tenir leur royaume de Dieu, et, pour en être plus sûrs et en assurer les autres, ils aimaient à faire consacrer leur droit par un oui solennel du Pontife romain. La France n'osait changer de dynastie sans demander

l'approbation de ce changement à celui qui semblait être le dépositaire des couronnes [1]. On vit des princes se déclarer spontanément, eux et leurs sujets, vassaux du seigneur Pape [2]. Les princes suivaient en cela l'inspiration du sentiment populaire : « Telle est la vénération des fidèles pour le Siège apostolique, qu'il n'est nullement à craindre que l'on porte jamais atteinte à ce qu'il a une fois établi. » C'est un roi, Childebert, qui s'exprime ainsi dès le sixième siècle. Attendons-nous à voir remettre de plus en plus au jugement du Pape toutes les affaires qui concernent les rapports des souverains entre eux, des souverains avec leurs peuples, et les graves questions de la guerre et de la paix. La guerre, si le Saint-Siège ne peut la supprimer, il la modère du moins et lui impose la trêve de Dieu ; la paix, c'est lui qui la ratifie, car il ne se fait pas un traité en Europe dont les notaires pontificaux ne prennent acte ; et la signature du Pape est au bas de ces traités comme la signature de Dieu.

Il ne lui manque plus que le droit, qui a tant scandalisé le laïcisme moderne, de retirer et d'offrir les couronnes. Laissons le pouvoir spirituel donner ses dernières conséquences, et ce droit suivra de lui-même. Il faut, pour en comprendre l'origine et l'application, se souvenir que l'arme suprême entre les mains du Vicaire de Jésus-Christ était l'excommunication. L'excommunication était une peine spirituelle qui n'avait pas seulement une portée d'outre-tombe, mais qui, dès cette vie, frappait ceux qui l'encouraient d'une véritable mort civile. S'agissait-il des rois? elle les rendait indignes du trône, et déliait à leur égard du serment de fidélité des sujets catholiques, lesquels, selon les maximes du temps, ne devaient obéissance au prince qu'à la condition que lui-même demeurât soumis à la religion catholique. C'était là comme un contrat tacite passé entre le peuple et le roi ; le Pape en était le témoin et le garant. Jugeait-il que le roi avait enfreint la clause principale du traité, la nation reprenait sa liberté. Ainsi se faisaient alors les révolutions, ou plutôt ainsi elles ne se faisaient pas. Le peuple a, depuis, recours à des procédés moins pacifiques; c'est dans la colère et le sang qu'il déchire les contrats politiques. Et qui donc peut le défendre contre la tyrannie et ses propres égarements? Il est à la fois juge, partie, exécuteur de la sentence qu'il a prononcée. Sans entrer dans la question de savoir si ce qui a été valait mieux que ce qui est, convenons du moins

[1] Le pape Zacharie fut consulté sur la question de savoir si Pépin, qui exerçait les fonctions de roi, pouvait en porter le titre, et par conséquent devenir le chef d'une nouvelle dynastie.

[2] Ainsi les rois d'Angleterre, de Sicile, de Hongrie et d'Aragon.

que le droit public fondé sur la foi avait quelques avantages.

Une vaste république chrétienne avec, à sa tête, le Pontife de Rome, voilà l'Europe du moyen âge. On ne saurait donner de cette vérité un plus beau commentaire, et plus désintéressé, que ces lignes de l'historien protestant Macaulay : « La suprématie spirituelle que s'arrogeait le Pape produisit plus de bien que de mal. Dans ces siècles de ténèbres, elle eut pour effet d'unir les nations de l'Europe occidentale en une seule et grande communauté. Rome et son évêque furent pour tous les chrétiens de la communion latine, depuis la Calabre jusqu'aux Hébrides, ce que les courses d'Olympie et les oracles pythiens avaient été pour les villes grecques, depuis Trébizonde jusqu'à Marseille. Ainsi grandirent sur une vaste échelle des sentiments de mutuelle bienveillance. Les races séparées par de larges mers et de hautes montagnes se reconnurent pour sœurs et adoptèrent un même code public : même dans la guerre, la cruauté du conquérant fut fréquemment tempérée par le souvenir que lui et ses ennemis vaincus étaient toujours membres d'une même fédération. »

*
* *

En résumé, le Latran, le monastère, la cathédrale, voilà les trois capitales de l'influence ecclésiastique au moyen âge. Nous les apercevons de la distance où nous sommes comme les sommets du système social catholique. Ils ont l'aspect des forteresses, mais aussi le rayonnement des phares. Tout leur est subordonné, mais tout aussi est ordonné par eux; ils ont pris l'homme tout entier, pensée, volonté, action, mais c'est pour le mieux régler. Jamais la société n'approcha de si près le but qu'elle doit atteindre, l'unité.

En principe, cependant, l'ordre temporel demeure distinct de l'ordre spirituel : les lois de l'un ne sont pas les lois de l'autre; le droit civil reste à part du droit canon. Mais si l'on pénètre l'esprit de la législation, sous la diversité des textes, on voit courir un seul esprit, l'esprit chrétien. Les Capitulaires de Charlemagne en sont un exemple remarquable. D'ailleurs, la loi laïque reconnaît les actes de la loi ecclésiastique, privilèges, immunités des clercs et le reste. Elle promet aux tribunaux de l'Eglise l'appui du bras séculier; elle consent les exemptions des ordres religieux, et même du tiers ordre, tant la société laïque est unie de foi et d'intérêts à la société cléricale.

A dire vrai, il n'y a pas alors de société laïque, au sens moderne du mot, encore moins d'Etat laïque. L'Etat est religieux tout comme le simple citoyen : c'est là le caractère distinctif du moyen âge. Du haut en bas de la hiérarchie sociale, tous les groupes,

famille, village, ville, province, royaume, professent, comme tels, la même foi, pratiquent le même culte que l'homme privé. La société forme une personne morale qui ne se croit pas dispensée du devoir religieux sous prétexte que ses membres s'en acquittent individuellement. La religion de chacun est la religion de tous. On ne dit pas encore la religion de l'Etat ; cette conception, qui sortira plus tard de la tête romaine des légistes, n'a aucun sens à cette époque. Ce n'est pas l'Etat qui reconnaît et patronne la religion, c'est la religion qui est tellement identifiée au peuple, que l'Etat ne se peut pas plus concevoir sans la religion que sans le peuple. La religion est l'âme de la société, la société même.

Veut-on se faire une image sensible de cette union si étroite, il suffit de se représenter les manifestations du culte en ces siècles d'enthousiasme religieux. Les fêtes n'avaient pas la régularité froide et cérémonieuse que nous leur voyons aujourd'hui, où il semblerait qu'elles expriment seulement des rapports privés du croyant avec son Dieu. Alors, c'était la foule, c'était la société qui clamait à Dieu, et à qui Dieu répondait dans ces dialogues liturgiques qui se développaient en drames. L'église, alors, la cathédrale était vraiment la maison du peuple, et c'était là que le peuple venait, populairement, apporter ses peines, ses espérances, parfois ses colères et jusqu'à ses divertissements.

Après la religion, le nœud de l'unité sociale fut l'enseignement. L'esprit humain ne fréquentait pas deux écoles rivales, l'école de la foi et l'école de la raison. Les deux n'en faisaient qu'une, sous une seule maîtresse : la foi. La foi était la normale de la pensée. Certes, la raison n'était pas oisive, mais elle travaillait sous les ordres de la foi, raisonnant sur ses données, et ne croyant pas déroger d'obéir à une reine dont les titres lui paraissaient raisonnables. Le dogme étant la science, le clergé était le savant : la science s'en appela clergie.

Ce que l'esprit humain perdit alors en liberté, il le gagna en puissance. C'est le propre de la pensée religieuse de tendre à la pratique. L'antiquité n'avait pas connu la suprématie de l'idée sur le fait : la philosophie avait édifié de magnifiques cités, mais pour le plaisir de penser et de bâtir en l'air. La religion conçut et réalisa tout un monde qui a vécu plusieurs siècles et se survit encore en certaines parties. Depuis l'incarnation du Verbe divin, le verbe humain lui-même est devenu créateur.

Ainsi donc, l'enseignement, la croyance, les lois, les usages, la souveraineté pontificale, tout cela, opérant dans un monde vivant de la même foi, conspira à faire du clergé, pape, moine ou évêque, l'agent de toute vie intellectuelle, sociale et politique. L'Église avait

jeté à toutes les profondeurs de l'humanité le filet apostolique dont les mailles serrées n'avaient rien laissé échapper, ni les actes publics des gouvernements, ni les formes extérieures de l'activité populaire, ni même le travail caché de la pensée. Trop plein, l'immense filet va se rompre, et fournir une issue au laïcisme.

II

Le laïcisme naquit en même temps que l'État, c'est-à-dire le jour que la monarchie, forte de ses victoires sur la féodalité, après avoir, avec l'appui de la bourgeoisie communale, fabriqué l'unité française, ne trouva plus qu'un dernier obstacle à sa puissance, l'organisation ecclésiastique. Philippe-Auguste, qui essaya de s'émanciper, avait mal choisi le terrain de la lutte, et Innocent III jeta l'interdit sur le royaume. Mais ce fut le dernier éclair des foudres pontificales, et désormais le pouvoir temporel et laïque affirmera son indépendance entière vis-à-vis du pouvoir ecclésiastique et spirituel.

Il ne lui fut pas difficile d'en arriver là, grâce aux avantages qu'il tirait lui-même de l'union des deux pouvoirs. En effet, si l'Église s'était taillé dans l'État un rôle politique, l'État, en revanche, s'était attribué dans l'Église une part d'action. On peut même dire qu'il s'y était ménagé des gages qui le rendaient redoutable en cas de conflit. La souveraineté spirituelle et transcendante admise par le droit public de l'époque permettait aux Papes d'intervenir à volonté dans les affaires politiques où quelque intérêt moral se trouvait engagé; par contre, la royauté temporelle avait la haute main sur les bénéfices, évêchés, abbayes, fiefs ecclésiastiques, et par les bénéfices tenait les personnes, et par les personnes, les choses même spirituelles. Déjà l'Église avait eu de nombreux abus de ce genre à déplorer, puis à réprimer. Tous les princes n'étaient pas des Charlemagne, — et Charlemagne lui-même n'avait-il pas, dans l'excès de sa bonne volonté, porté à l'encensoir son gantelet d'homme de guerre? Un évêque était-il seigneur féodal, ayant en fief une principauté avec juridiction civile, le roi, dont il était le vassal au temporel, s'arrogeait le droit de nomination à ce bénéfice, et, en conséquence, à la mort du titulaire, se faisait apporter les insignes de la juridiction épiscopale, la crosse et l'anneau. De là cette fatale querelle des Investitures qui mit si longtemps aux prises le Sacerdoce et l'Empire. Elle fut d'autant plus acharnée que les adversaires luttaient, pour ainsi dire, corps à corps, demeurant inséparables quoique divisés, contraints de rester étroitement attachés l'un à l'autre, et réduits à se porter de

rudes coups, sans pouvoir couper les liens qui causent leur désaccord et les rivent au combat. L'Église tenait ferme à la distinction du temporel et du spirituel, et c'était là sa force, car distinguer le spirituel du temporel, c'était assurer la prépondérance au spirituel en lui assurant la liberté. Mais, en même temps, elle ne se cramponnait pas moins fortement à la conservation des fiefs inhérents à tel et tel siège épiscopal; et c'était là sa faiblesse, car elle donnait barre sur elle aux prétentions des empereurs et des rois. Quant à ceux-ci, leur faiblesse venait de ce que leur cause était mauvaise, même à leurs propres yeux. Ils étaient avec l'Europe d'alors dominés par le sentiment de la suprématie du pouvoir spirituel sur le temporel. Ils avaient conscience, au fond, que la guerre faite au Pape était une rébellion, et tout rois qu'ils étaient, tout armés de fer et de courage qu'ils paraissaient, les Henri IV d'Allemagne, les Henri II d'Angleterre tremblaient devant la majesté surhumaine d'un Grégoire VII et d'un Alexandre III, et parfois ils se prenaient à fléchir, comme des fils révoltés tombent aux genoux de leur père. Et, de fait, l'un se présentera en suppliant sur la neige de Canossa, et l'autre ira pleurer en pénitent sur le tombeau de Thomas Becket.

Au reste, c'étaient là pour la papauté des victoires qui lui préparaient de nouvelles inimitiés. Le chrétien soumis soumettait le prince, mais non sans que le prince fît quelques réserves. Et déjà s'ébauchait, dans la conscience des rois, la distinction entre le fidèle et le chef d'Etat, entre le fils du Saint-Siège et le souverain. On n'a pas encore détourné le mot « laïque » de son sens originel, pour lui faire signifier un objet ou une personne qui se soustrait à la direction ecclésiastique, mais la chose existe, et l'État est sur le point de devenir laïque.

Il faut convenir que des abus inévitables rendirent la domination pontificale moins légère aux peuples et de plus en plus fâcheuse aux rois. Ce qui avait été en partie la raison d'être de cette domination, ç'avait été l'anarchie des nations encore mal assises, le règne de la brutalité, le silence ou l'absence des lois. « La papauté, comme l'a bien dit Chateaubriand, avait été le tribunat des peuples. » Mais il était naturel qu'après l'ordre constitué et les monarchies mieux réglées, elle se vît plus rarement appelée à intervenir, et que, par suite, son intervention spontanée offusquât les princes qui la craignaient et les sujets qui ne la demandaient plus. On le vit bien sous Philippe le Bel.

Quand le cardinal Benoît Gaetani fut élu pape, malgré ses soixante-dix-sept ans, sous le nom de Boniface VIII, le vieillard, fort de son énergie et de sa science canonique, voulut parler à la

France et à l'Angleterre le langage de Grégoire VII. Il ne savait pas que les temps étaient changés, et il se heurta à un « droit nouveau » qu'il n'avait pas appris, le droit laïque. Ses prédécesseurs n'avaient eu affaire qu'à des insoumis et à des rebelles; lui, il rencontra une force organisée et légale, l'État moderne, et le choc fut si rude, qu'il y succomba, et avec lui le vieux cléricalisme politique.

Les rois de France et d'Angleterre ayant taxé les revenus ecclésiastiques sans la permission du Pape, celui-ci lança la bulle *Clericis laïcos* [1], et ces deux mots, par une opposition voulue, précisaient heureusement le caractère de la lutte qui allait s'ouvrir et qui n'est pas encore terminée.

C'était une guerre fiscale derrière laquelle se cachait une guerre de principe. Un acte d'arbitraire royal, l'arrestation d'un légat du Pape, fut l'occasion d'une nouvelle lettre pontificale qui, pour justifier les immunités ecclésiastiques, subordonnait le pouvoir temporel au pouvoir spirituel. *Ausculta, fili* « Écoute, mon fils », disait le Pape en commençant. Mais le fils aîné de l'Église ne voulut point entendre, et au lieu d'écouter les conseils de Boniface, il aima mieux suivre ceux des légistes. « Jamais les légistes de ce temps, a dit Michelet, ne remontaient aux principes du droit et de la morale humaine. Les *Pandectes* étaient leur Bible, leur Evangile; rien ne les troublait dès qu'ils pouvaient répondre à tort ou à droit : *Scriptum est.* » Voilà les pères du laïcisme et du césarisme d'État. On sait quelle fut leur réponse à la bulle du Pape. La bulle *Ausculta, fili*, brûlée en place de Grève, un texte apocryphe, composé par Pierre Flotte pour être substitué au vrai texte, les états généraux convoqués et, chose remarquable, le tiers état admis pour la première fois à y paraître, en un mot, la France solennellement consultée pour examiner les prétentions de la papauté : on pouvait être plus scrupuleux, on ne pouvait se montrer plus habiles. Boniface VIII fut blâmé tout d'une voix. En vain les cardinaux romains, en vain le Pape lui-même, se défendirent-ils des excès de doctrine qu'on leur imputait. La bulle *Unam sanctam* n'apaisa pas les esprits, elle eut même pour effet de porter la cause devant la postérité qui dispute encore sur l'authenticité de cette pièce et sur l'interprétation qu'il lui faut donner. Ce n'est pas ici le lieu de chercher la vraie pensée de Boniface : il suffit de constater que cette pensée, qui à tout le moins plaçait dans la hiérarchie des pouvoirs le temporel au-dessous du spirituel, était désormais incomprise et partant impopulaire. C'était un signe des temps. Un droit

[1] La phrase complète est celle-ci : « Les clercs ont toujours été en butte à l'inimitié des laïques. »

nouveau s'est établi : le droit de l'État, indépendant, égal dans sa sphère au droit de l'Eglise dans la sienne, et libre de n'en tenir aucun compte.

Le dualisme est consommé, mais l'égalité et l'indépendance réciproques ne sont pas la séparation. Tant de liens attachent l'un à l'autre les deux pouvoirs! On se fera de mutuelles concessions, les rois seront les protecteurs du clergé; le clergé, en retour, leur accordera des faveurs spirituelles. La collation des bénéfices sera le terrain mixte où l'on se rencontrera, souvent pour entretenir l'amitié, parfois pour se brouiller. Il y a un grave inconvénient dans cet échange de faveurs : le temps en fait oublier l'origine; ce qui était un privilège tend à passer pour un droit acquis. Les rois d'ailleurs reçoivent plus qu'ils ne donnent, et ils gardent bien ce qu'ils ont reçu. Pour plus de sûreté, ils veulent que les concessions accordées ou subies prennent la forme et le nom d'un Concordat : témoin François Ier, qui fait sanctionner au profit de la couronne l'usage de nommer les évêques. Quant à l'Eglise de France elle-même, elle s'organise de plus en plus autour de l'administration de l'Etat, et s'éloigne d'autant du centre romain. Ce qu'elle y gagne en libertés dites gallicanes vis-à-vis du Pape, elle le perd en servitudes envers le roi, qui « devient plus chef de l'Eglise en France que le Pape ».

En effet, tout ce qu'on ôte au Souverain Pontife profite non pas aux évêques, mais au roi. Défense au Pape et à ses légats d'entreprendre sur la juridiction royale, de connaître des droits de la couronne et de dispenser les sujets du serment de fidélité; d'accorder aucune grâce de l'ordre temporel, comme de légitimer les enfants naturels et de réhabiliter; de faire aucune levée de deniers en France, si ce n'est de l'autorité du roi et du consentement du clergé; de permettre aux ecclésiastiques l'aliénation de leurs immeubles; d'exiger pour les ecclésiastiques l'exemption des charges publiques et de la juridiction commune! Si encore le pouvoir s'en tenait là, mais il empiète sur le spirituel. Défense au Pape d'excommunier le roi et ses officiers; aux évêques, de poursuivre l'exécution d'une sentence d'excommunication avant que le Parlement ait prononcé sur sa validité. Le roi a droit d'assembler des conciles dans ses Etats, de faire des lois et des règlements sur les matières ecclésiastiques, mais il est interdit aux évêques de se concerter avec leur chef, soit personnellement, soit par lettres [1].

Il était bon sans doute de dégager la juridiction temporelle des enlacements de la juridiction spirituelle, mais fallait-il aller dans

[1] Consulter Fleury : *Introduction au droit canonique*, ch. xxv.

un excès contraire? Et n'était-ce pas un excès que ces appels comme d'abus qui prétendaient faire rendre compte à l'officialité diocésaine de la manière dont elle appliquait les canons et des raisons pour lesquelles un prêtre avait refusé les sacrements? N'en était-ce pas un autre que l'obligation faite au clergé d'enseigner la doctrine des quatre articles contenus dans la Déclaration de 1682?

Tel fut le laïcisme gallican, dont l'aboutissement nécessaire était le schisme, jeté un jour comme une menace par Louis XIV à ses évêques pourtant fort soumis. Bossuet enraya le mouvement; mais le principe resta, pour donner toutes ses conséquences dans l'essai d'Eglise constitutionnelle de 1790. L'évêque de Meaux n'était plus là, et d'ailleurs qu'aurait-il pu contre l'esprit parlementaire de l'Assemblée constituante, et contre les sophismes tonnants de Mirabeau?

*
* *

Le laïcisme régalien, qui bouleversait la discipline ecclésiastique, laissait le dogme entier, sauf en un point, qui d'ailleurs touchait à la discipline, la suprématie du Pape sur les conciles. Chose remarquable, c'est au moment même où il s'élevait au-dessus des états généraux et absorbait tous les droits de la nation dans le *moi* royal, que l'absolutisme du pouvoir temporel tentait de réduire le gouvernement de l'Eglise au régime parlementaire des conciles et la papauté au rôle d'une monarchie constitutionnelle. Du moins, il respecta l'ordre hiérarchique établi dans l'Eglise et la distinction fondamentale entre les clercs et les laïques. Le caractère sacré du clergé demeurait inviolable. Si l'Etat avait prise sur lui, « c'est que, dit Fleury[1], les personnes consacrées à Dieu ne laissent pas d'être des hommes et des citoyens, soumis comme les autres au roi et à la puissance séculière en tout ce qui regarde le temporel ». Tel était encore le prestige du nom clérical, que les flatteurs de la royauté n'avaient trouvé rien de mieux que de revêtir la majesté royale d'une sorte de sacerdoce : « Nos rois, disait l'avocat général Talon, ne sont pas tenus pour personnes profanes et purement laïques, mais ils participent de la condition et de la qualité d'ecclésiastique. »

C'était déjà le compliment qu'adressait autrefois, mais dans un esprit différent, Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, au roi Charles VII : « Vous n'êtes pas seulement personne laye (laïque), mais plutôt ecclésiastique, le premier en votre royaume qui soit après le Pape, le bras dextre de l'Eglise. » Il y avait quelque imprudence aux gens d'Eglise à élever si haut le droit divin

[1] *Institution au droit ecclésiastique*, ch. xxv.

des rois. De quoi se plaindrait-on, le jour où ceux-ci feraient acte de cléricature et se croiraient autorisés, en vertu de l'onction royale, à se mêler des choses spirituelles? A s'entendre appeler évêques du dehors, ne seraient-ils pas tentés de faire les évêques du dedans? C'est un cas extraordinaire et vraiment providentiel que le gallicanisme ait été préservé des excès qui enfantèrent l'anglicanisme. Que fût-il arrivé si, au lieu d'un Henri IV, la France eût rencontré son Henri VIII?

L'hérésie protestante apportait au monde un principe qui devait être également fatal au cléricalisme d'Eglise et au laïcisme d'Etat. Ce n'est pas aux rois seulement qu'elle attribuait un caractère sacerdotal, c'est à tous les fidèles sans distinction : tout le monde est prêtre, c'est-à-dire que personne ne l'est plus : il n'y a plus dans l'Eglise réformée les chefs ou les clercs d'une part, les sujets ou les laïques de l'autre : plus de gouvernants et de gouvernés; le peuple chrétien tout entier est, selon la parole de saint Paul, la nation sainte, la race élue, le sacerdoce royal. Tout chrétien, si simple qu'il soit, peut se conduire par une lumière propre directement venue de Dieu, sans passer par le « magistère » ecclésiastique. L'Ecriture à la main, voilà sa règle de foi et de mœurs. Plus d'autorité ni d'évêque, ni de pape, ni de concile. Laissez chaque fidèle, seul, avec l'inspiration de Dieu, trouver dans les saintes Lettres la réponse aux questions de son intelligence et de son cœur. L'Eglise n'est plus l'Eglise, c'est-à-dire un gouvernement extérieur : c'est une communion libre dont le lien est tout intérieur, à savoir : la grâce, libre du côté de Dieu, libre du côté de l'homme; nulle entrave au libre examen, au droit individuel. Chacun peut dire à son gré : l'Eglise, c'est moi. Cependant, en dépit des principes, il faut vivre, et pour vivre, s'associer. Petits groupements autour des pasteurs, véritables sectes divisées de croyances, synodes, d'ailleurs récusables, destinés à faire un semblant d'unité, c'est par ces expédients, qui mentent à ses maximes fondamentales, que le protestantisme a pu durer et s'efforce de durer encore.

Au fond de cette révolution religieuse, il y en avait une autre que ses auteurs n'avaient pas prévue, et dont nous connaissons l'histoire et les caractères.

Transportez le principe protestant dans l'ordre politique. De même que Luther affirmait que tout chrétien est prêtre, indépendant, sauf de Dieu qui l'inspire directement, dites que tout homme est libre par rapport aux autres hommes et ne relève que de sa raison, qui, elle-même, ne relève d'aucune autorité. Les novateurs du seizième siècle prétendaient que Jésus-Christ n'avait pas fait

l'Église ce qu'elle était devenue, une monarchie de droit divin, dont le Pape était le chef, tempérée par une aristocratie, dont les évêques étaient les membres. Ceux du dix-huitième siècle appliquèrent à la société civile la critique protestante : la société ne fut plus le résultat d'un divin décret, ni même d'une loi de nature, mais l'effet variable d'un simple contrat. Au lieu de la hiérarchie descendante, qui, en réglant les relations, réglait les devoirs : Dieu, l'Eglise, la société, la famille, l'individu, on mit en haut ce qui était en bas. Je me trompe, il n'y eut plus de hiérarchie. Le laïcisme absolu des réformateurs mit l'individu, le « moi », au centre de tout, conçut ce « moi » sous l'idée d'un type toujours égal à lui-même, lui accorda toutes les libertés, limitées seulement par d'autres libertés, juxtaposa ces abstractions individuelles, pareilles à des cercles excentriques, tangents l'un à l'autre par un seul point, fit la somme de ces entités éparses, et appela le total un peuple ou une société.

On le voit, poser ainsi l'individu comme cause indépendante et souveraine, c'était amener dans l'ordre rationnel et politique la même perturbation que le principe du libre examen dans l'ordre religieux. Désormais, l'homme privé sera la mesure de tout, en religion comme dans le reste. La religion cessera d'être un rapport social pour être, ainsi que le dira Mirabeau, un rapport de l'homme privé avec l'Etre infini. En philosophie, la raison particulière prévaudra contre la raison générale : l'attitude « hyperbolique » de Descartes devant les vérités acquises, le premier venu la prendra au naturel et en pratique devant toute croyance qui n'a pas l'évidence mathématique : le doute deviendra un droit. Tant pis si la société en est ébranlée, la religion combattue, l'erreur même propagée! Périsse plutôt la vérité que la liberté de l'individu! Le principe le veut : il y a quelque chose de plus sacré que l'intérêt de tous, c'est le droit de la personne humaine, qui est devenue sa propre fin, et qui n'atteint cette fin que par la liberté.

La morale est individuelle comme la vérité. La foi sauve sans les œuvres; traduisez : chacun est maître de sa conscience. Ni Dieu en haut, ni l'homme en bas, n'ont d'ordres à lui donner : l'impératif catégorique commande à chacun ce que chacun entend. Les divergences de conduite suivront les divergences d'opinion : peu importe. L'homme est libre.

Le lien social est libre aussi; il a pris le beau nom de fraternité, qui vient en droite ligne de l'Evangile. Seulement ce n'est pas assez d'une étiquette, fût-elle chrétienne, pour empêcher les sectes protestantes de se multiplier et les partis politiques de se former. L'unité religieuse ou autre a besoin, pour naître, d'un sentiment

de fraternité; mais pour se conserver il lui faut des cadres extérieurs qui la soutiennent et la défendent contre les défaillances du sentiment. L'individualisme rationnel a tranché d'un seul coup toutes les attaches de l'ancienne société : plus d'entraves au travail et au commerce, à la production et à l'échange! plus même de ces relations morales que la hiérarchie des classes rendait obligatoires d'homme à homme. Sur le terrain social, la liberté n'est pas l'union, mais la concurrence, et la concurrence, c'est le combat pour la vie. Or, qui dit combat, dit vainqueurs et vaincus. Il est vrai que les combattants sont libres. Libre l'ouvrier de refuser le travail, libre le patron de refuser l'ouvrier et de chercher d'autres bras à meilleur marché. Mais comme le droit de rejeter les offres du patron équivaut souvent, pour l'employé, au droit de mourir de faim, et comme, d'autre part, le droit de repousser les exigences des travailleurs ne s'exerce qu'au préjudice du capital, il s'ensuit que la liberté a chassé la morale des contrats, et que la concurrence a tué la liberté.

De tant de libertés comment faire une autorité, un Etat et des lois? Le contrat social, ou plutôt la fiction d'un contrat entre les libertés individuelles, y a pourvu. L'autorité suffisante à se gouverner soi-même est dans tout individu. Suffisante pour chacun, elle est insuffisante pour tous. Rassemblées, condensées, unies dans quelques mandataires élus, ces parcelles de pouvoir feront un tout, un ensemble, un État, un gouvernement de tous par chacun et de chacun par tous. Ainsi constitué, l'Etat jouit de tous les droits naturels de l'individu, qui les a abdiqués dans sa main : il en fait l'usage qu'il lui plaît. Il en est l'usufruitier, c'est vrai, mais il peut user et abuser, tant qu'il en est le dépositaire. Il n'a d'autre règle que la volonté du peuple, mais la volonté du peuple, c'est lui-même, puisqu'il en est issu, et il s'en fait l'interprète autorisé. S'il veut être absolu et tyrannique, et si le peuple l'agrée comme tel, nulle autorité divine ni humaine ne peut l'en empêcher. De Dieu, il n'a cure; ce n'est pas de Dieu qu'il tient son autorité, mais du peuple, qui est censé ne la tenir que de lui-même. De la religion, pas davantage; la religion est un rapport privé entre l'homme et l'Etre infini. Libre aux individus de professer une religion. L'Etat n'en a pas : il est athée par définition. Disons le mot : il est laïque. La loi, qui est l'expression de la volonté générale des citoyens, la loi aussi doit être athée et laïque. Tant mieux si elle est en accord avec la justice éternelle! En tous cas, ce n'est pas de là que lui vient son crédit : il suffit qu'elle soit la somme du plus grand nombre des volontés; est-elle la majorité? elle est la loi. Où sont les limites du pouvoir de l'Etat? Je ne les vois pas;

lui non plus, du reste. Tout est de son domaine. La société étant une agglomération d'individus qui ne se doivent rien les uns aux autres, l'impuissance est partout; l'initiative privée est nécessairement faible et restreinte : seule l'association est une force. Mais le principe individualiste a tué les associations particulières, qui toutes se sont plus ou moins fondues et anéanties dans l'association anonyme de l'Etat, immense comme une mer où se perdent les fleuves.

De peur d'interrompre la suite de ces déductions, l'analyse qui précède a dû négliger les conséquences heureuses de l'individualisme. Il n'était pas nécessaire de les rappeler ici. L'excès de l'ordre social autoritaire avait été de subordonner trop étroitement l'individu à la société et d'avoir produit de cette manière une violente unité qui devait se rompre. Les révolutions ne détruisent un abus que pour tomber dans un autre. Le principe individualiste de 1789 a eu le tort de sacrifier la société à l'individu; de là une résistance des vieilles forces sociales qui ne sauraient disparaître tout à fait. Le cléricalisme a été, dans notre siècle, la plus active de ces formes impérissables qui ont lutté contre le laïcisme absolu, et l'ont empêché fort à propos de remporter un triomphe définitif.

III

Si la logique des hommes menait seule les événements, l'Eglise et l'Etat séparés par la tourmente révolutionnaire n'auraient pas renoué les liens de l'ancien régime. Mais le sentiment et surtout l'intérêt ont leur grande part dans les choses humaines, et cette part consiste souvent à relever ce que la raison avait détruit. Le Concordat de 1801 rétablit les relations officielles de la société civile et de la société religieuse. Le génie de Bonaparte crut travailler au profit de l'Etat en réorganisant l'Eglise de France dans la communion avec le Saint-Siège. Poussant aussi loin que possible l'esprit laïque qui convenait si bien à ses desseins, il attribua à son gouvernement vis-à-vis de l'Eglise la position de la vieille monarchie, sans rendre à l'Eglise sa position vis-à-vis de l'Etat gallican. Des articles organiques qui reproduisaient la plupart des servitudes gallicanes furent publiées en annexe au traité, sans l'assentiment du Pape, comme mesures de police qui ne regardaient que l'Etat. L'Etat montrait dans cet acte de grande portée qu'il entendait bien traiter avec le Pape, chef de l'Eglise universelle, pour les questions qui avaient un intérêt universel, mais qu'il n'avait pas besoin du Pape pour imposer à l'Eglise de France des règlements d'ordre public. C'était un pas de plus vers le laïcisme intégral ou

la séparation effective de l'Eglise et de l'Etat. L'Eglise de France n'était plus guère, en tant qu'Eglise particulière, qu'une association dont les statuts, les fonctions et les droits civils dépendaient du bon plaisir du gouvernement.

C'est sur ce principe que réglèrent leur politique religieuse les gouvernements qui se sont succédé depuis lors. Aucun n'a voulu relâcher des liens qui se changeaient si aisément en des entraves. Avec plus ou moins de bienveillance dans les procédés, tous, héritiers de l'ancien régime, ou régimes nouveaux, se montrèrent animés du vieil esprit laïque et gallican. Ceux-là même qui penchaient vers une interprétation plus favorable du Concordat n'en furent pas exempts, tant la crainte de la domination ecclésiastique est restée vivace chez les hommes d'Etat français, en dépit de leurs convictions religieuses.

L'Eglise ne tarda pas à porter la peine de la difficile situation qui lui était faite dans le système politique moderne. Protégée de l'Etat et son obligée, non seulement l'indépendance d'opinion lui était interdite, mais volontiers on lui demandait de mettre son action au service du pouvoir existant. Il lui est arrivé de prêter spontanément l'appui de ses sympathies à tel régime qui lui témoignait les siennes : grave imprudence dans ce siècle de révolutions! Quand les trônes à peine relevés tombaient les uns sur les autres, ce n'était pas l'heure d'y adosser l'autel. L'autel en fut plus d'une fois rudement secoué. L'Eglise s'est vue maltraiter par des vainqueurs qui lui en voulaient d'avoir été l'amie du parti vaincu, et qui se vengeaient sur elle de la crainte qu'ils avaient éprouvée avant la victoire. A vrai dire, la destinée politique de l'Eglise n'a été ni heureuse ni glorieuse en ce siècle. Il suffisait qu'elle laissât voir ses préférences pour un gouvernement : celui-ci en devenait bientôt impopulaire; ce qui, pour d'autres, était une raison de se faire, à ses dépens, une facile popularité. Il s'est trouvé des gens intéressés pour dire, et des gens naïfs pour croire que tel parti, s'il était le maître, gouvernerait avec l'Eglise et par l'Eglise : et cette accusation, sans examen, a produit son effet; elle est restée comme une note infamante sur ce parti. C'est proprement la note de cléricalisme au sens actuel. Du cléricalisme abattu, la troisième République s'est fait un trophée qui a longtemps suffi à sa gloire. De temps en temps, elle le ressuscite pour avoir l'honneur d'en triompher encore; c'est une occasion d'agiter devant le peuple le drapeau du laïcisme anticlérical. Déjà, cependant, les plus modérés rougissent de le montrer : il a trop servi et il n'est plus que le haillon d'une contestable gloire.

Et vraiment, dans sa forme déjà vieille de vingt ans, l'anti-

cléricalisme est un mot qui ne signifie plus rien ou doit signifier autre chose. Il a été, dans l'origine, le cri de guerre jeté contre l'alliance de l'Église et des partis monarchistes; il a dénoncé le clergé partisan des conservateurs, les conservateurs partisans du clergé, en un mot, les « cléricaux ». Clergé et conservateurs battus, le cléricalisme était mort, j'imagine? Non pas, il dormait, sous l'apparence d'une opposition sournoise à la république. L'anticléricalisme dut vivre encore et veiller : il fit mieux que veiller, il agit. Son œuvre a un nom, c'est la laïcisation. Laïcisé, si c'était possible, le Concordat, pourtant assez laïque; laïcisée la législation qui retire l'enseignement public aux congréganistes, l'immunité militaire aux clercs; laïcisées les cérémonies officielles, l'attitude, le langage, les démarches, les gestes des ministres et des chefs de l'État : tout est laïque jusqu'au scrupule. Le nom seul de Dieu, une porte d'église, un emblème religieux, tout cela inspire une superstitieuse terreur au laïcisme régnant. C'est une religion de n'en montrer aucune. La peur d'un cléricalisme fait tomber dans un autre bien autrement tyrannique et formaliste.

Cependant, le Pape, ému du danger qui menaçait la France, voulut ôter à l'État républicain le prétexte de vexer les catholiques : il donna hautement à ceux-ci le conseil de faire bon visage à la république. Le cléricalisme, cette fois, n'était plus, ou s'il était encore, il n'était plus celui que signalaient et poursuivaient les rancunes anticléricales. En même temps, des hommes politiques, et non des moindres, de ceux qui avaient mené le suffrage universel au plus fort de la bataille, s'étant aperçus que la guerre déchaînée par eux avait entraîné des excès, que les zélés du parti avaient exaspéré la conscience catholique, que la religion y avait plutôt regagné quelque popularité, osèrent, l'un au Sénat, l'autre à la Chambre [1], prononcer un solennel *meâ culpâ*, parler d'apaisement, de pacification religieuse, de république ouverte, tolérante, animée d'un « esprit nouveau ».

Si, véritablement, l'esprit nouveau a soufflé sur les hommes d'État de la république, on en pourrait encore douter : mais personne ne pourrait nier qu'il n'ait soufflé sur le parti catholique. Dégagé des attaches vraies ou fausses que ses adversaires avaient intérêt à lui supposer envers l'opposition monarchique, il ne représente plus que l'idée religieuse. Or, à l'idée religieuse, un ministre en convenait naguère devant la Chambre qui l'approuvait, le gouvernement doit le respect et la liberté [2].

[1] Spuller et Challemel-Lacour.

[2] Voy., dans le *Journal officiel*, le compte-rendu de la séance du 12 novembre, discours de M. Méline, président du Conseil.

La lutte est donc finie? Le cléricalisme éteint, l'anticléricalisme n'a plus de raison d'être? L'État laïque triomphant n'a plus rien à redouter de l'Église rentrée dans les strictes frontières de son action moralisatrice, et l'Église ne rencontrera plus sur sa route la jalouse défiance de l'État? On voudrait le croire, mais, en cette matière, il faut prendre garde de nourrir une illusion. Je sais qu'il en est des droits respectifs de la religion et de l'État ce que le cardinal de Retz disait du droit des peuples et du droit des rois, qu'ils ne s'entendent jamais aussi bien que dans le silence. Le silence n'est plus possible sous le régime des interpellations et, sinon dans l'intérêt du pouvoir civil, au moins pour le profit de la cause catholique, il est bon de s'entendre, dût-on se combattre pour s'être expliqués. La guerre vaut mieux qu'une paix trompeuse fondée sur un malentendu.

On peut, sans témérité, affirmer que l'État laïque et l'Église ne pensent pas tout à fait la même chose quand ils parlent de l'idée religieuse. Pour l'État laïque, l'idée religieuse est essentiellement chose privée, intime; elle a pour champ la conscience individuelle; toutefois, comme elle a besoin de se communiquer et de se répandre, l'église lui est abandonnée pour cela : qu'elle n'en sorte pas. Elle est logée là, aux frais de l'État, qui ne veut pas la laisser courir où il lui plairait d'aller. Le domaine public, c'est-à-dire tout ce qui dépend de l'État, lui est interdit; écoles de tout degré, administration, législation, tout lui est fermé. L'État ne lui demande rien : il gouverne sans elle, sinon contre elle. Libre aux particuliers de recourir à l'idée religieuse pour ce qui les concerne, eux, leurs enfants, leurs affaires; l'État s'en passe et veut s'en passer toujours. Il lui suffit pour gouverner de suivre la raison humaine, dont les lumières embrassent tous les problèmes. Laissez la science et la politique bâtir l'édifice social de l'avenir. Elles en viendront à bout sans l'idée religieuse.

Tel n'est pas, il s'en faut bien, l'idéal des catholiques conduits par Léon XIII. L'idée religieuse n'est pas simplement chose privée; elle est chose sociale et publique. Si l'État moderne représente tous les intérêts, sans exception, des individus qui composent la société, de quel droit négligerait-il le seul intérêt religieux? C'est peu de reconnaître sa valeur et sa légitimité dans le citoyen [1], si on refuse d'en tenir compte dans la cité, qui est la somme des citoyens? L'idée religieuse veut droit d'entrée et voie délibérative dans les conseils publics. Au reste, supposez-la, par suite de la

[1] Léon XIII a donné de cette pensée une formule latine fort heureuse : *Est perabsurdum ut Ecclesiam civis vereatur, civitas contemnat.* (Encyclique *Libertas præstantissimum,* du 20 juin 1888.)

victoire d'un parti, momentanément exclue des lois, de la vie officielle d'un peuple; elle ne cesse pas pour cela d'exercer une influence sociale et même politique. Tant qu'elle se meut au cœur de plusieurs millions d'hommes, quelle force humaine peut l'empêcher d'agir sur les pensées, les actions, les volontés? Et si elle agit sans vous et malgré vous, État laïque, dans la sphère de l'enseignement, par la fondation d'écoles libres, dans la sphère de l'action sociale, par des œuvres de bienfaisance, croyez-vous que vous aurez la puissance de l'arrêter là en lui disant : « Tu n'iras pas plus loin? » Vous savez bien qu'elle veut aller plus loin : elle veut avoir sa place au soleil des libertés publiques. Elle ne chicane plus la France sur la forme des institutions qu'elle s'est données : mais elle est persuadée que ces institutions ne peuvent se passer impunément de son concours. Elle réprouve votre législation toute laïque, elle veut la changer, et elle le dit. Elle ne s'en prend pas aux personnes mais aux principes. Elle-même ne compte pas seulement pour tenants des ecclésiastiques ou des croyants : elle a des amis laïques et en grand nombre, c'est-à-dire ceux qui pensent qu'un État ne peut être athée sans préjudice pour la société.

L'idée religieuse est donc aussi, en un certain sens, une idée politique. Sous la forte impulsion de Léon XIII, elle s'organise sur le terrain des libertés civiles; elle forme un imposant parti, catholique pour les uns, clérical pour les autres; clérical, soit, mais d'un cléricalisme plus large, plus ouvert et plus sympathique que l'ancien. Ses ennemis pourront le combattre encore, mais ils ne se cacheront plus derrière le masque du principe constitutionnel attaqué. Il faudra dire à tous que l'Etat laïque n'admet pas que l'on discute ses dogmes, que l'on désire d'autres lois que les siennes, et qu'on demande au suffrage universel mieux informé d'essayer un idéal politique différent.

Et pourquoi ne pas le dire, puisque aussi bien toute la question est là?

*
* *

Réaliser le rêve d'une société parfaitement unie, vivant d'un seul et même idéal, animée d'un seul et même esprit, comme cela s'est vu au moyen âge, mais en fondant l'unité sociale sur un esprit tout autre, sur un tout autre idéal que la foi et l'autorité, c'est-à-dire sur la raison et la science libres, voilà les prétentions, avouées ou non, de l'Etat laïque. De son côté, l'Eglise n'a pas renoncé (elle ne le pourrait sans se renoncer elle-même) à la grande ambition catholique, qui est d'amener le monde à l'unité de foi. Léon XIII n'a pas manqué de retracer à larges plans le dessin

de l'organisation religieuse des sociétés, telle que la veut le dogme intégral. L'Encyclique *Immortale Dei*, sur la constitution chrétienne des Etats, décrit les conditions de cette unité idéale et, entre toutes, la suprématie spirituelle de l'Eglise, qu'elle appelle de ses vœux et de ses prières, sans l'espérer beaucoup, dans l'état actuel des intelligences. C'est donc, de part et d'autre, la même aspiration vers le même but sublime : donner une âme au corps social. Si quelqu'un a le droit de jeter à l'Eglise le reproche de vouloir dominer le genre humain sous prétexte de procurer son salut, ce n'est pas certes le laïcisme scientifique, qui prétend imposer de nouveaux dogmes au peuple sous couleur de le gouverner.

De quel côté se trouve la tyrannie? Sans doute, l'Eglise entend bien posséder seule le dépôt des vérités révélées, et seule par conséquent pouvoir imprimer au monde l'unité de direction dans l'ordre moral; mais, du moins, elle reconnaît l'indépendance et la compétence de l'Etat dans l'ordre politique. Elle prend la bonne part, soit, mais elle n'en prend qu'une. Or que fait l'Etat laïque? Il met la main sur toutes les deux, sur la politique et sur la morale. A l'entendre, il affranchit les esprits du joug clérical; c'est pour la liberté qu'il repousse la suprématie spirituelle de l'Eglise. Liberté par la science, voilà le mot d'ordre. Ici, il faut citer la moins suspecte des autorités, celle de Spuller, qui termine les propres pages où il recommande la pacification religieuse par ces lignes d'une franchise méritoire : « Que demande aujourd'hui l'Eglise? Ce qu'elle a demandé dans tous les temps : elle demande à enseigner l'humanité, c'est-à-dire à la dominer... Il n'y a donc rien de changé. Si l'Eglise parvenait à ses fins, alors recommencerait contre cette puissance toute morale, et d'autant plus redoutable, la lutte éternelle de la liberté contre l'autorité... Il n'y a pas à se dissimuler que, pour soutenir un duel semblable, la liberté doit être bien armée; or, elle ne peut l'être que par la science, et c'est à la science que ceux qui viendront après nous demanderont de plus en plus les moyens de défendre le progrès et de faire triompher la justice. Suivant une parole que l'Eglise connaît bien : *Veritas liberabit nos*[1]. »

Donc, en dernière analyse, la lutte est aujourd'hui entre la raison et la foi, ou, pour employer la langue du jour, entre science et croyance. Certes, ce n'est pas là chose nouvelle, depuis le divorce plaidé et gagné par la raison devant le tribunal de la raison seule. Ce qui est nouveau, c'est que la science ait trouvé pour auxiliaire de ses menées contre la croyance une force orga-

[1] Spuller, *Evolution politique et sociale de l'Eglise*, 1893, Avant-propos, p. XXXVI.

nisée comme l'Etat, de sorte que la science, patronnée par l'Etat, soit maintenant, vis-à-vis de la foi, dans la position où jadis était la foi, patronnée par l'Etat, vis-à-vis de la science. Voilà que la raison devient « autoritaire » à son tour, en dépit de sa maxime d'indépendance absolue. La foi, du moins, se mettait d'accord avec ses principes : elle était dans son rôle quand elle demandait l'appui de l'autorité. Encore reconnaissait-elle les droits de la raison pure, libre et maîtresse dans l'ordre des vérités rationnelles, et les droits de la raison pratique, autonome dans l'ordre politique et civil. On a dit plus haut que la science profane avait vu le jour et grandi dans le berceau de la philosophie religieuse. Loin d'avoir voulu écraser dans l'œuf la science libre, c'est l'Eglise qui l'a maternellement fait éclore; et même après que la raison, sentant les ailes lui pousser, eut déserté le nid commun pour voler toute seule, qui donc a-t-elle rencontré pour défendre l'authenticité de ses titres contre le scepticisme d'un Montaigne et le traditionnalisme d'un Bonald? L'Eglise, qui a maintes fois défini que les lumières de la raison sont naturellement suffisantes à la découverte des connaissances de l'ordre naturel. Au reste, c'est à la raison qu'elle-même confie la mission de prouver, par des méthodes rationnelles, le fait surnaturel de la Révélation, dont elle est le prolongement. Avec ses mystères, ses dogmes, son organisme divin, elle est comme un temple fermé à l'intelligence humaine, mais pourtant la porte peut s'ouvrir, et c'est la raison qui en tient la clef.

Juste envers la science, et respectant son indépendance, la foi ne devrait-elle pas obtenir de la science la même justice et le même respect? Pour que la foi n'eût pas à se plaindre, il faudrait que la science eût prouvé que la science, d'ailleurs nécessaire à tout, est à tout suffisante, et qu'il n'y a pas de place à côté d'elle pour la croyance. Et l'eût-elle démontré, il resterait encore à justifier la prétention d'un Etat laïque à se constituer le représentant officiel de la science, au même titre à peu près que l'Eglise est la gardienne et l'institutrice de la foi. Or, bien loin que la science puisse se vanter d'avoir rendu les mystères inutiles, bien loin que le savoir ait chassé la croyance du domaine de l'esprit, l'esprit des contemporains est plus que jamais hanté de visions de mystères, et cela, autour des questions les plus vitales. Car il importe peu, est-il besoin de le dire, que les applications des « sciences » aux commodités de la vie matérielle aient exalté jusqu'à un orgueil insensé les espérances de certains savants; tant que la « science » n'aura pas dit à l'humanité d'où elle vient, où elle va, et ce qu'elle est, quand un jour viendrait que l'homme voyagerait en ballon aussi facilement qu'il fait aujourd'hui en chemin de fer, en quoi

serions-nous plus heureux et plus avancés? Non, la science ne saurait avoir réponse à tout, et ce ne sont pas seulement des croyants qui le disent [1]. Des penseurs laïques, libres de toute attache confessionnelle, ont assez fièrement soutenu cette thèse et saisissent l'occasion de la soutenir encore. Auront-ils raison contre les savants officiels qui, en défendant l'opinion contraire, semblent plaider pour un système politique? Il suffit, pour le moment, que la discussion se soit élevée et continue. Car le seul fait que la « suffisance » de la science est contestée montre l'absurde folie d'un gouvernement qui voudrait, sur les bases de la science, asseoir une société.

Tel est pourtant le but du laïcisme actuel, qu'on peut qualifier de scientifique. Ce serait une étude intéressante de suivre à travers ces vingt années de politique républicaine l'influence des doctrines naturalistes. Sans y insister, qui n'a pas été frappé par le rapport évident du système positiviste avec le système opportuniste, de la philosophie des faits avec la politique des circonstances? Et qui ne voit donc que, la philosophie étant sujette à une continuelle évolution, il s'ensuit une évolution continuelle aussi de la morale, au moins de la morale politique, la seule jusqu'ici qui ait osé s'appuyer sur la science?

La vieille morale chrétienne avait son point d'appui dans la croyance en un Dieu, rémunérateur du bien et vengeur du mal. Elle n'est plus assez scientifique pour l'État laïcisé; soit, mais que la science le trouve enfin, le point d'appui, immobile, éternel, de sa morale! Qu'elle le trouve et l'enseigne à l'Etat, afin que l'Etat le proclame article de foi et article de loi. Le temps presse. Car une question s'est posée devant les hommes de l'État laïque, qui avait été inconnue, ou méconnue, de leurs devanciers, prophètes du laïcisme. La question sociale, niée par Gambetta, a pris sa revanche; elle, qu'on voulait exclure de la politique, est devenue presque toute la politique. Il faut, bon gré mal gré, travailler à la solution d'un problème dont les données ne sont pas de vaines abstractions, mais des êtres vivants, des hommes, des générations qui pensent, qui souffrent, qui attendent. C'est le cas, ou jamais, pour l'État laïque, d'adopter une doctrine, d'autant que la question sociale est en grande partie une question morale. Selon la morale professée par l'Etat, la solution sera différente. Est-ce l'homme privé, l'individu qui est la mesure et la règle du bien? Alors laissez faire la libre concurrence; la société s'en tirera toute

[1] Se rappeler l'article de M. Brunetière, intitulé : *Après une visite au Vatican*, et les ripostes de MM. Berthelot et Richer. Voy. également de M. Brunetière la préface du livre de M. Balfour : *les Bases de la croyance.*

seule et continuera sa marche au progrès. Est-ce, au contraire, le bien social qui est le principe et le but de la moralité? Alors, c'est tout autre chose. Mais de ces deux philosophies, laquelle est la vraie? Il faut pourtant prendre un parti. Que dit la science? elle est divisée contre elle-même. Parmi ses interprètes, les uns disent : Le Christ est ici; d'autres disent : Le Christ est là. Qui les mettra d'accord? Conçoit-on un gouvernement obligé d'opter? Et pourtant il faut que le laïcisme scientifique, devenu l'État, s'y résigne, s'il ne veut faire faillite à ses prétentions [1].

Plaise à Dieu qu'il préfère une faillite doctrinale à l'application de certaines théories! Les théories sont permises. Que des hommes politiques puissent avoir sur un tel sujet une opinion personnelle, et que, pour convaincre leurs concitoyens, ils la propagent et la traînent en longs discours de banquets en banquets, c'est bien; et c'est ce qu'on voit faire en ce temps-ci à quelques-uns. Mais se figure-t-on un de ces orateurs devenu ministre, et, comme tel, faisant passer dans les lois son système sociologique, en attendant qu'un autre prédicateur d'un autre système, remonté au pouvoir, l'impose à son tour avec une égale sûreté de conscience?

S'il fallait en venir là, était-ce la peine de tant s'indigner contre le joug de la foi, et, dogme pour dogme, morale pour morale, ne valait-il pas mieux subir le dogme et la morale de l'Eglise, d'autant que sur les esprits insoumis ou hésitants les prescriptions religieuses n'ont jamais pesé si lourdement que le poids d'une organisation telle que l'État moderne?

Nous savons, pour en voir de nos yeux les effets, ce que peut un gouvernement qui professe la morale de la concurrence. Peut-être nous sera-t-il donné de connaître bientôt à ses œuvres la morale de la solidarité; celle-là également scientifique. La science, en effet, a constaté la loi de la solidarité universelle [2]. Solidarité, en biologie,

[1] Il est intéressant de rapprocher de ces prétentions les vues beaucoup plus modestes exprimées, au nom de l'Université de Paris, par son vice-recteur, M. Gréard, le 19 novembre dernier, jour de l'inauguration solennelle de l'Université. Parlant de la création d'une chaire des sciences sociales : « Il ne s'agit pas ici, dit M. Gréard, de créer des doctrines d'Etat, — il n'y a plus de doctrines d'Etat, — mais simplement de rassembler, de coordonner les éléments d'une science, fondée sur les principes, éclairée par l'histoire, ouverte à toutes les hautes discussions, qui tienne en égal souci les conditions intangibles et les imperfections toujours revisables des sociétés humaines, propre enfin à former les idées et les mœurs d'un peuple libre qui veut rester capable et digne de l'être. »

[2] C'est là l'idée fondamentale sur laquelle un homme politique, M. Léon Bourgeois, s'efforce d'édifier une morale sociale, dans un livre récent intitulé : *Solidarité*.

c'est action et réaction, des unes sur les autres, des cellules vivantes qui composent l'être organisé. Solidarité, en sociologie, c'est action et réaction, des uns à l'égard des autres, des individus qui composent la société. La solidarité est naturelle, c'est-à-dire qu'elle s'exerce à l'insu des êtres, par le fait seul de leur composition. Cet échange de services ne se produit pas seulement dans la somme de vie actuellement dans le commerce, mais le passé a légué au présent un capital d'actions que le présent doit remettre à l'avenir encore augmentées.

De cette loi, démontrée par la science, il faut que l'humanité prenne conscience. La conscience d'une loi implique le sentiment de son obligation. Songez que vous êtes dans la dépendance de tous ceux qui ont vécu avant vous, de tous ceux qui vivent en même temps que vous, et que votre existence aura un contre-coup sur ceux qui vivront après vous, et vous ne pourrez pas ne pas vous sentir redevables envers le bloc social formé par les hommes d'hier, d'aujourd'hui et de toujours. Vous avez contracté une dette de reconnaissance, d'amour, en un seul mot, de fraternité. Fraternité, c'est le nom humain de la solidarité naturelle.

C'est bien de reconnaître qu'on doit, mais il faut payer. Et le moyen de s'acquitter envers un créancier anonyme et divers, tel que le créancier social? L'individu s'y épuiserait vainement. C'est à la société elle-même de pourvoir à la libération de sa créance, par l'entremise d'un organisateur intelligent, impersonnel, tout-puissant, qui distribuera les actions et les obligations, dont le règlement était abandonné jusque-là à l'initiative privée, autant dire à l'égoïsme individuel. On entend bien que l'organisateur promis est l'Etat, qui rendra présente et efficace l'idée abstraite de société créancière de tous et de chacun, et se chargera d'exiger des débiteurs le payement de la dette commune.

Essayez de concevoir, si vous pouvez, la tyrannie d'un Etat-société se donnant la mission de tenir, ainsi qu'un nouveau grand-livre, mille fois plus compliqué que l'autre, le compte universel des dépenses « altruistes » et des recettes « égoïstes », de maintenir en équilibre cet incalculable budget, de lever au besoin des impôts extraordinaires en dévouements et en sacrifices, et d'exciter enfin, par la menace d'une sanction pénale, le zèle des malheureux « solidaires » qui n'auront pas compris leur devoir ou plutôt leur dette, selon les prévisions du bureau central.

Et voilà ce que le laïcisme de Science et d'Etat a trouvé de plus neuf pour résoudre la question sociale. Il serait aisé de faire la critique d'un pareil système, et ce serait une occasion de plus de montrer que la conscience « rationnelle » d'une loi scientifique ne

produira jamais la conscience « pratique » d'une loi morale correspondante. C'est assez de remarquer en passant que la part de vérité contenue dans la morale de la solidarité appartient à l'Evangile, qui prêche la fraternité des hommes enfants du Père qui est aux cieux. Ce qui n'est pas dans l'Evangile et que l'Eglise n'a pas inventé, même au plus beau moment de sa domination, c'est l'Etat grand inquisiteur, régulateur et distributeur de « l'avoir » et du « devoir » social. On peut, quand on veut à tout prix le triomphe du laïcisme, transposer les dogmes chrétiens en dogmes scientifiques, — c'est un hommage indirect et un surprenant témoignage en faveur de la transcendance de nos mystères; — on peut même rêver pour l'Eglise laïque une hégémonie universelle, imitée de l'hégémonie religieuse au moyen âge; mais quand on se fait fort d'affranchir l'humanité, quand on rejette avec éclat la morale de l'autorité dogmatique, il y a quelque naïveté à soumettre les consciences au contrôle souverain d'un pouvoir constitué, sans souci du respect de la personne humaine, de ses droits, de son indépendance, en un mot, de la liberté.

*
* *

La liberté, le moment est venu de le dire, est aujourd'hui passée dans le parti catholique ou clérical. L'Eglise est devenue l'asile de la liberté. Devenue! Elle ne l'a donc pas toujours été? Non, si l'on s'en tient au sens moderne du mot liberté. Aux yeux de l'Eglise, comme aussi de la saine philosophie, la liberté n'est pas un but, mais un moyen. La politique commence à s'apercevoir elle-même qu'elle a fait fausse route de proposer aux peuples, comme le suprême idéal et le bien suprême, la liberté. Les peuples demandent autre chose, car, une fois la liberté conquise, ils n'en sont ni plus heureux ni plus sages. La liberté est, certes, un instrument de progrès, elle n'est pas le progrès même. Et puis l'Eglise, en effet, ne saurait reconnaître pour légitime la liberté du mal. Quel est, d'ailleurs, le gouvernement raisonnable qui pense autrement que l'Eglise? Tolérer n'est pas légitimer. L'Eglise est un régime autoritaire, étant monarchique par essence. Le pouvoir ecclésiastique est d'en Haut : il descend et ne remonte pas; la constitution n'est pas à la merci des suffrages catholiques : elle est divine et se développe sous l'action de l'Esprit-Saint qui inspire le Pape et les évêques. Quand elle règle ses rapports avec l'Etat, si elle est maîtresse d'imposer ses principes, l'Etat, indépendant pour tout ce qui est purement civil, est tenu à soumettre à l'Eglise tout le domaine spirituel, et à ne pas toucher aux choses de droit mixte, sans un accord préalable avec elle. L'Etat ne doit pas, s'il est

catholique, protéger également tous les cultes, permettre toutes les publications, entraver la propagande religieuse. Voilà, dans les grandes lignes, le système si improprement appelé théocratique. Pourquoi tant se récrier? Il ne s'impose pas à qui le repousse; il est conditionnel et suppose un fait qui n'est plus : un Etat chrétiennement constitué. S'il s'en est trouvé jadis, pourquoi veut-on que l'Eglise renonce à l'espoir d'en trouver encore? La liberté qui a détruit l'Etat catholique peut le rétablir. On s'imagine à tort que l'ancien ordre de choses s'est élevé d'un seul coup d'autorité. C'est une erreur; le principe qui l'a fait naître et grandir est un principe intérieur de vie, sans lequel l'autorité, principe extérieur, n'aurait rien bâti. C'est un acte de foi universelle qui a construit le moyen âge; un acte de foi est un acte libre, tout aussi bien qu'un acte de raison. Tant que l'acte de raison universelle n'aura pas édifié la société idéale, toujours promise et jamais réalisée, l'Eglise a le droit d'espérer la reconstruction d'un catholicisme adapté aux conditions nouvelles de l'humanité. Et cette résurrection, si Dieu la permet, ne s'opérera pas, on peut être tranquille, par le concours des pouvoirs ecclésiastique et civil, unis par le hasard d'une réaction politique. Supposez demain un gouvernement clérical; il ne dépendra pas de lui de rendre à l'Eglise les droits et les privilèges dont l'usage serait, dans l'état présent des croyances, une imprudence et un péril : la tolérance religieuse serait encore une nécessité. Tout ce que l'Eglise demanderait à ce gouvernement, c'est la liberté.

Il a été donné à notre siècle de réapprendre à l'Eglise l'usage de la liberté. Dès l'origine du christianisme, elle en avait senti le prix, et ne la trouvant pas sur la terre, elle l'y avait fait éclore comme une fleur du sang chrétien. Plus tard, une longue habitude de confiance envers le pouvoir absolu l'avait rendue naturellement défiante envers une autre liberté, fille pourtant de la première, la liberté politique. Il a fallu le temps, les déceptions, les crises sociales et religieuses pour accoutumer l'Eglise au régime des libertés modernes. Ce fut un apprentissage qui n'est peut-être pas encore terminé. On a cent fois raconté l'histoire si intéressante et vraiment pathétique des premiers champions de la liberté catholique. Ils étaient quelques-uns seulement, mais ils valaient une armée : trois ou quatre prêtres et autant de laïques, fondateurs d'un journal si bien nommé l'*Avenir*, véritables enfants perdus qui ne demandaient le mot d'ordre à personne, faisaient feu dans toutes les directions, sur les amis comme sur les ennemis, ne savaient pas mesurer leurs coups, se multipliaient, se découvraient, s'emportaient d'une ardeur juvénile et désintéressée, et confiants dans

la bonté de leur cause, sûrs d'avoir vaincu, s'en allaient finalement demander à l'autorité pontificale un *satisfecit* qu'elle ne pouvait leur donner, et s'en revenaient tristes et étonnés, fiers cependant d'avoir livré une des plus mémorables batailles de la plume et du cœur pour la liberté[1].

Il y a des défaites à l'envi des victoires : l'avant-garde avait péri; l'armée vint plus tard qui triompha. L'honneur d'avoir levé le drapeau reste aux soldats de la première heure, Lamennais, Lacordaire et Montalembert. Après eux, il sera facile de circonscrire le terrain de la lutte et de suivre une tactique plus savante. Le talent et l'ardeur ne feront pas défaut : on s'en souvient toujours ici même, au *Correspondant*.

Moins emportés, on sera plus habiles. Ce que Rome a réservé, c'est-à-dire la « thèse » doctrinale de la constitution chrétienne des Etats, demeurera réservé; on se placera pour combattre sur le terrain de « l'hypothèse », c'est-à-dire dans les conditions actuelles du monde, car il faut bien que les combattants aient pied dans la réalité[2]. On ne discutera pas inutilement sur la question de savoir si les libertés modernes sont un bien absolu, ou seulement un bien relatif : ce sont des questions inopportunes. Le moment n'est pas à la théorie, il est à l'action. Mieux vaut agir sur le siècle avec les idées du siècle que de périr immobiles dans la majesté superbe de l'orthodoxie. Il existe pour tous des droits qui peuvent servir au bien comme au mal : on s'en servira pour le bien. Les droits qu'on n'a plus à titre de catholiques, on les exigera à titre de Français, et si les Français sont libres, les catholiques le seront aussi. Il y a place pour toutes les opinions, pourquoi la foi n'aurait-elle pas la sienne? On la prendra si elle n'est pas offerte. Il faudra que Dieu ait au moins en France ses droits de citoyen. S'il y a des libertés qui manquent encore, le parti catholique les réclamera avec une si haute éloquence qu'il fera tomber les vieilles lois des mains de ses adversaires. La liberté de l'enseignement est une conquête catholique, dont la religion n'a pas été la seule à profiter. Il en coûtera

[1] L'histoire de cette vaillante équipée a été souvent reprise, mais jamais plus qu'en ces dernières années. Parmi les ouvrages récents, je signalerai spécialement du P. Lecanuet, oratorien, *la Jeunesse de Montalembert,* et du P. Maumus, dominicain, *l'Eglise et la France moderne.*

[2] On discutait un jour, devant Mgr de Mérode, ministre de Pie IX, la distinction entre la thèse et l'hypothèse; il mit fin au débat par cette boutade spirituelle et fort juste : « Personne n'admire plus que moi l'*Apollon* du Belvédère. Mais quand je commande une paire de souliers, ce n'est pas sur le pied d'Apollon, mais sur le mien, que mon cordonnier va prendre mesure. » (*L'Eglise et la France moderne,* par le P. Maumus, p. 277.)

cher aux vainqueurs : leurs peines les plus dures ne viendront pas du camp ennemi. Du moins la liberté n'a pas trompé leurs espérances : il suffit de voir ce qu'était dans la première moitié du siècle l'influence de l'Eglise, et ce qu'elle est aujourd'hui. La route qu'ils ont suivie est bonne à suivre encore. La grande autorité de Léon XIII a rendu à leur mémoire la justice et la paix, en adressant aux catholiques actuels des instructions qui semblent une approbation posthume des exemples laissés par l'école catholique libérale. L'Église peut donc naviguer encore sur la foi de la liberté.

Au point de vue purement religieux, elle n'attend pas d'un coup de force le retour du peuple en masse à la foi et à la pratique : elle ne veut que le droit, et elle en use, de reprendre les âmes une à une et de les ramener, par une libre soumission, au bercail de Jésus-Christ. Dans le conflit des doctrines sociales, elle n'a pas le pouvoir d'imposer sa doctrine, mais elle n'a garde de la renfermer dans les chaires de théologie : elle la publie au grand jour, dans les congrès, dans les sociétés savantes, dans les revues; elle prend largement sa part de la discussion; et ses orateurs ne sont pas les moins écoutés. Le catholicisme n'est pas seulement une théologie, il est une philosophie sociale.

Dans l'ordre des faits, sa place est plus belle encore et s'élargit de jour en jour. C'est que la science religieuse est la plus pratique et la plus féconde des sciences : « Malheur, a dit Bossuet, malheur à la science qui ne se tourne pas à aimer. » La doctrine catholique est amour : les doctrinaires catholiques sont des apôtres. Leurs œuvres parlent plus éloquemment encore que leurs discours. Elles demandent ouvertement la liberté, dont elles démontrent les heureux effets. Elles plaident en faveur de l'initiative individuelle, si méconnue par les partisans de l'Etat laïque et socialiste; elles commandent surtout le régime des associations, organes admirables, si bien adaptés aux nécessités sociales du temps, dans lesquels s'harmonisent et se complètent les deux forces si souvent ennemies, l'intérêt privé et l'intérêt général. Qu'on les laisse faire, et elles défendront la société contre les deux tyrannies extrêmes qui la menacent, la tyrannie individualiste et la tyrannie socialiste. Laissons-là, si l'on veut, les querelles de principes : certains principes se démontrent par les faits. Que le laïcisme et le cléricalisme renoncent à s'interpeller dans les Chambres ou dans les journaux. Qu'ils acceptent la trêve de la liberté et qu'ils fassent librement, chacun de leur côté, leur œuvre sociale :

On verra qui sait faire, avec un miel plus doux,
Les cellules les mieux bâties.

Abbé E. Julien.

LA LITTÉRATURE INDISCRÈTE

Il peut être curieux de voir les grands hommes en robe de chambre ; il est moins attachant de les voir et de les considérer en robe de nuit. Nous en avons vu beaucoup comme cela en ces derniers temps et il semble que nous ayons éprouvé un plaisir trop vif à les regarder ainsi. Prenons-y garde : nous sommes en train de glisser sur une pente fâcheuse; nous devenons bien indiscrets et bien indécents.

L'indiscrétion est déjà un vilain défaut. On aura beau dire que la vie et la mémoire d'un homme célèbre tombent peu à peu dans le domaine public; que l'histoire est une grande curieuse; qu'elle a le droit, au lendemain de la mort d'un grand homme, de fureter dans ses tiroirs, de recueillir et de publier ses lettres, même intimes, de ramasser les moindres bouts de papier tombés de sa plume, de connaître et d'éplucher les mille et un détails de son existence. Tout cela, en somme, pour appeler les choses de leur vrai nom, n'est pas plus de l'histoire que de la critique : c'est du commérage.

Et voici que nous nous faisons peu à peu des âmes de commères bavardes et surexcitées. Il ne nous suffit plus de connaître les grands hommes par leurs œuvres et de chercher leur personne dans leurs livres comme dans le miroir le plus pur et le plus fidèle de leur esprit. Les beaux vers de Victor Hugo et d'Alfred de Musset, les romans de George Sand, les Causeries de Sainte-Beuve, nous abandonnons cette vaine pâture aux âmes naïves qui aiment encore à lire pour s'élever. Nous nous jetons, nous nous acharnons, à la suite des fureteurs, sur la vie privée du grand homme qui vient de mourir. Voltaire disait : « On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. » Ce n'est pas juste. Les morts eux-mêmes, les morts surtout, qui ne sont plus là pour s'excuser et pour se défendre, ont droit à certains égards et à certains oublis. Il y a une piété littéraire qui devrait nous défendre de violer les tombeaux. Si « le mur de la vie privée » est toujours respec-

table pour tout homme de bonne éducation et de bonne compagnie, la pierre d'une tombe est et doit être, elle aussi, une pierre sacrée qu'il ne faut pas soulever indiscrètement.

Voyez tout ce que nous perdons à ces mœurs nouvelles, à ce triste besoin de reportage après décès et de révélations posthumes que « le méchant goût du siècle » répand chez nous. Vous vous rappelez la belle définition de La Bruyère, dans son chapitre *Des ouvrages de l'esprit*, qui devrait être le bréviaire de tous les lettrés : « Quand une lecture vous élève l'esprit et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage : il est bon et fait de main d'ouvrier. »

— Vous en êtes encore là?...

— Mon Dieu, oui, j'en suis encore là : je ne rougis pas de l'avouer. Il me déplairait même d'être autrement, et voici pourquoi.

Autrefois, on croyait à la vertu salutaire de l'admiration. L'admiration était la partie divine du goût. L'homme de goût, le curieux de lettres, l'honnête homme, en un mot, aimait à lire de beaux livres et il y prenait un plaisir inexprimable. Il cherchait ensuite avec lui-même les raisons de son plaisir, et c'était encore un plaisir nouveau que de revenir sur sa lecture pour analyser ses impressions. Il éveillait et il cultivait son esprit; il formait son âme et son caractère. Il demandait à ses chers livres le secret du beau et la règle du bien. Ils étaient ses dieux, ses conseillers et ses amis. Aujourd'hui le goût des *potins*, — on me pardonnera ce néologisme, — des petits papiers, des divulgations sans intérêt et sans dignité, de la biographie menue, cancanière et souvent malpropre, s'est étendu jusqu'à la littérature. Le curieux de lettres est devenu un amateur de scandales... Demandez l'histoire inédite du ménage à trois d'Alfred de Musset, de George Sand et du docteur Pagello! Horribles détails!... Demandez le dernier mot de l'intimité, du refroidissement et de la rupture entre Victor Hugo et Sainte-Beuve!... Cela ne se crie pas encore comme le « ... complet des courses! » bien que ce soit une course à l'inédit et, de temps en temps, pour affriander le public, une sorte de chasse à l'inconvenance. Il y manque des photographies, des instantanés, mais patience, la réclame aidant, cela viendra.

J'entends bien, et ceux qui apprécient ce genre de littérature ne sont pas à court de mauvaises raisons. Ils nous traitent avec mépris de prudes et d'ignorants; ils nous font admirer leur désinvolture. Ils nous disent, car ils savent le latin : « *Amicus Plato, sed magis amica veritas*. C'est la vérité qui nous pousse : nous avons la religion du document humain. Ce siècle-ci est le siècle de

l'histoire littéraire exacte, même indiscrète et inconvenante. Nous avons le droit de tout savoir et nous n'aurons pas l'hypocrisie de rien cacher. On se contentait autrefois de biographies sommaires et incomplètes, à l'usage des simples d'esprit; mais nous sommes d'un autre temps. Ne songez-vous pas que vous comprendrez beaucoup mieux les *Nuits* d'Alfred de Musset, quand vous saurez, grâce à nous, l'histoire des siennes, de toutes les siennes?.. »

Oui, j'entends. Nous aimons tant nos grands hommes que nous voulons les diminuer et les avilir à tout prix. Nous n'avons pas leur génie : vengeons-nous à en médire. Nous ne pouvons guère nous élever jusqu'à eux; coupons-leur les ailes pour les faire retomber jusqu'à nous. Ils nous deviendront plus familiers et plus amis quand nous retrouverons en eux nos semblables. Ils n'ont été, comme nous, « ni anges ni bêtes ». L'histoire, véridique et minutieuse, de leurs passions, de leurs faiblesses, de leurs vices même, les ramènera, pour notre agrément et pour notre profit, au niveau moyen. C'est un point de vue. On peut, tout de même, préférer la manière de voir et le raisonnement de Pascal dans les *Pensées* :

« L'exemple de la chasteté d'Alexandre n'a pas tant fait de continents que celui de son ivrognerie a fait d'intempérants. Il n'est pas honteux de n'être pas aussi vertueux que lui et il semble excusable de n'être pas plus vicieux que lui. On croit n'être pas tout à fait dans les vices du commun des hommes, quand on se voit dans les vices de ces grands hommes... S'ils sont plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête plus élevée, mais ils ont les pieds aussi bas que les nôtres. Ils y sont tous à même niveau et s'appuient sur la même terre; et, par cette extrémité, ils sont aussi abaissés que nous, que les plus petits, que les enfants, que les bêtes[1]. »

Il n'est pas joli de voir et il n'est pas utile de regarder les grands hommes « les pieds aussi bas ». Regardons-les à la tête : cela vaudra mieux. Ces indiscrétions, qui les diminuent et qui parfois les déshonorent, répondent, j'en ai peur, à un bas instinct de notre nature. Il déplaît à notre amour-propre d'être obligé de lever les yeux sur quelqu'un : il en souffre comme d'une humiliation et d'un aveu d'infériorité. Il est bien forcé de prendre sa mesure, qui est petite, et de s'incliner devant les réputations inattaquables : il y en a de trop solides pour être ébranlées, de trop hautes et de trop pures pour être salies; mais toutes les fois qu'il peut se rattraper, il en saisit l'occasion avec une joie maligne. Ce n'est donc pas notre amour sévère et religieux de la vérité qui nous pousse ainsi à

[1] *Pensées*, Article 6.

déshabiller les grands hommes. Ce n'est pas davantage notre sympathie qui se plaît à les rapprocher de nous, en les découronnant, pour que nous puissions les aimer de plus près. C'est tout bonnement un péché d'orgueil et de jalousie que nous commettons volontairement ou à notre insu. Nous ne voulons plus les voir « suspendus en l'air, tout abstraits de notre société ». Nous les refaisons à notre image et c'est là une création assez singulière. Nous les considérons par le trou d'une serrure et nous nous mettons à rire : cela nous repose et nous console d'une admiration trop longue. Pour peu que nous ayons l'esprit subtil, cette admiration elle-même, dont nous nous déshabituons si aisément, nous semble un acte de foi assez ridicule. Nous parlons des dieux avec irrévérence, sans réfléchir que nous pourrions bien être des marauds, et cette espèce d'athéisme littéraire nous paraît la marque d'un esprit fort. Nous ressemblons à des enfants, à des brise-tout, qui barbouilleraient, pour s'amuser, de belles images.

Nous ne sommes pas encore contents. Et voilà que la critique littéraire, qui avait jadis un objet plus haut, verse dans la critique médicale, la plus indiscrète à son tour et, tout compte fait, malgré les prétentions des demi-savants, la plus inexacte. Nous étudions ce qu'on appelle « les tempéraments ». Nous expliquons ou nous croyons expliquer les grands hommes par leur physiologie. Avec un ou deux termes de médecine, empruntés à un spécialiste ou pillés au petit bonheur dans un dictionnaire, c'est bientôt fini. On peut tout expliquer, sauf le mystérieux et l'inexplicable, c'est-à-dire le vrai, avec la théorie des tempéraments, comme avec la théorie des climats ou celle des milieux. Si l'on est en humeur de raisonner ou de divaguer, il y a de quoi disserter à l'infini sur ces matières. Vous comprenez, sans qu'il soit besoin d'insister, quel parti on peut tirer, pour étonner ou pour réjouir les badauds, qui deviennent si vite des imbéciles, de la physiologie d'Alfred de Musset et de l'étude, avec pièces à l'appui, des tempéraments comparés de George Sand et de Mérimée. A quoi bon relire l'*Espoir en Dieu*, la *Mare au Diable* et *Colomba?* On nous propose des sujets de lecture et de méditation bien plus curieux : De l'alcoolisme dans Alfred de Musset et de ses effets en poésie... Du tempérament de George Sand; de ses expériences et de ses désillusions successives, etc., etc. Le champ est ouvert aux révélations, aux consultations, ou aux imaginations les plus saugrenues. Les physiologistes ont commencé; les égrillards sont venus ensuite. Et après?...

Après?... Mais nous les voyons arriver : ce sera le tour des pornographes, tout simplement. Et la pornographie, à propos des

grands hommes, n'en est pas moins de la belle et bonne pornographie, qui ressemble à l'autre, à la vulgaire, comme deux gouttes d'eau.

Ces indiscrétions prétendues littéraires, dont quelques-unes sont répugnantes, entretiennent parfois le lecteur de choses malpropres. Je n'ignore pas que Sainte-Beuve aimait à dire : « Je veux être un naturaliste des esprits »; mais ceci est de la très vilaine histoire naturelle et nous sommes à cent lieues de l'histoire littéraire digne de ce nom. Le public, malheureusement, et non seulement le peuple qui, d'ailleurs, s'inquiète assez peu de la renommée des grands hommes, mais le monde, a pris le goût des scandales et des crudités. Les réalités les plus grossières, les peintures et les expressions les plus cyniques ne le rebutent pas. Le lit, en particulier, joue un très grand rôle, un trop grand rôle, dans la littérature contemporaine. De même qu'au théâtre il n'y a plus maintenant de pièce courue que celle où l'on voit une ou deux personnes se dévêtir et se coucher en public, comme s'il y avait là quelque chose d'extraordinaire et d'excitant, de même les romans où les correspondances inédites nous tirent les yeux avec trop de complaisance de ce côté-là.

Evidemment dans les lettres de George Sand et dans la correspondance de Victor Hugo (lettres à Sainte-Beuve), il n'y a pas, il ne pouvait pas y avoir de grosses indécences, au vrai sens du mot. Il y a, néanmoins, à certains endroits, une odeur et un bruit d'alcôve qui ne sont pas du goût de tout le monde. Puis les journaux s'en mêlent, les commentaires vont leur train. On veut soulever tous les voiles, écarter tous les rideaux et constater *de visu* le flagrant délit. George Sand a-t-elle ou n'a-t-elle point...? Sainte-Beuve a-t-il ou n'a-t-il pas...? Et le musée des grands hommes s'enrichit, pièce à pièce, d'un musée secret dont on écarte à peine les enfants. Mais qu'est-ce que tout cela peut donc avoir d'attrayant et de curieux?

C'est un signe des temps. L'indiscrétion nous a menés naturellement à l'indécence, ou, du moins, à l'indifférence en matière de morale, qui n'en est pas loin. Nous avons passé jadis, aux yeux de l'Europe, pour être une nation polie et décente, délicate, réservée, pleine de tact, soucieuse des convenances, qui avait le goût et le culte des bonnes mœurs. Notre littérature classique, et c'est là un de ses plus beaux titres, est irréprochable. Nous avons perdu nos meilleures traditions pour prendre de nouvelles habitudes. Ce n'est pas le lieu de pleurer comme Jonas sur Ninive. Il n'y a que les prophètes et les saints qui aient le droit de maudire les peuples, et peut-être valons-nous encore mieux que les Ninivites. Mais peut-

être aussi ne nous fâchons-nous plus assez de ces choses-là. Notre laisser-aller ne se soucie plus de rendre à la vertu et aux bonnes mœurs le dernier hommage de l'hypocrisie. Toute hypocrisie est affreuse, bien entendu, même celle-là; mais la franchise ou le sans-gêne ont des bornes, et nous les avons vraiment trop dépassées. Reculons un peu.

Un journal révolutionnaire, qui n'y va pas par quatre chemins puisqu'il enfile tous les jours la route de la révolte (la *Petite République* du mercredi 25 novembre), nous conseille, au contraire, d'aller de l'avant. Toutes ces divulgations, toutes ces indiscrétions, que nous trouvons excessives et dangereuses, lui semblent d'un bon effet et d'un heureux augure. Chacun son goût. Il y voit le dernier coup porté à ce qu'il nomme « la morale retardataire ». Il entend sans doute par là le prochain avènement de sa morale à lui, la morale libre, la condamnation de la société et des mœurs bourgeoises, l'abolition, suprême et bienfaisante, de l'idée de famille, la propagation du mariage également libre, avec toutes ses conséquences que vous prévoyez. Pour un beau rêve, voilà un beau rêve, noble et séduisant. Mais ce beau rêve me rend rêveur, et je n'en vois pas encore toutes les beautés.

Je ne vois pas non plus, et j'aurais besoin d'être converti, le réel intérêt des Correspondances diverses qui ont tant fait couler d'encre dans ces derniers mois. J'y vois plutôt, en résumé, une contribution de valeur douteuse ou médiocre à l'histoire, à la critique et à la psychologie littéraires; une exhumation toujours indiscrète et quelquefois malséante de vilaines choses qu'il eût été préférable, à tous les points de vue, de tenir cachées; une dépravation ou une excitation malsaine de la curiosité dans ce qu'elle a de plus petit, de plus puéril et de plus indélicat; une substitution de la biographie anecdotique et parasitaire à l'étude respectueuse et réfléchie des grands hommes et des belles œuvres; bref, une corruption du goût, du bon goût, qui est à la fois le sens du beau et le sens moral.

Je ne me dissimule point que ces réflexions sévères et chagrines sont celles d'un esprit étroit. Mais il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Je suis pour qu'on ferme la porte d'une chambre à coucher.

Henri Chantavoine.

PENDANT ET APRÈS L'EMPIRE

Mémoires de Mme de Chastenay, tome II, sous presse.

I

Il y a quelques mois, Mme de Chastenay, morte il n'y a pas loin d'un demi-siècle, le 9 mai 1855, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, s'est présentée au public ou plutôt à la postérité dans un volume de curieux souvenirs, relatifs aux événements qui avaient marqué son enfance et sa jeunesse. Cette figure, vaguement estompée, qu'avait signalée dans les *Mémoires d'outre-tombe* un trait rapide de M. de Chateaubriand, s'est dessinée plus nettement et a pris corps au sein des réalités les plus douloureuses de notre histoire. La fille de l'ancien régime, la chanoinesse du chapitre noble d'Epinal, la compagne de danse et de jeu du duc d'Enghien, la compagne d'études du duc de Chartres, nous est apparue comme l'obligée et l'amie du révolutionnaire Réal qui sauva son père de l'échafaud, et comme sa bonne conseillère de pitié après la Terreur et sous l'Empire. Quel genre d'affection unit ces deux personnes qui, venues de si loin, s'étaient rencontrées? Quelques imaginations faisandées ont, tout de suite, et comme par leur pente naturelle, conclu au pire. Nous n'avons nul goût de faire une enquête à cet égard, nous souvenant de l'observation très judicieuse que faisait le vieil historien Mézeray à propos d'Eléonore d'Aquitaine que son mari, le roi Louis VII le Jeune, accusait d'infidélité: « De ces choses-là, on en dit souvent plus qu'il n'y en a; et quelquefois aussi, il y en a plus qu'on n'en sait. »

[1] L'ouvrage sera mis en vente à la librairie Plon, au cours du mois de janvier prochain.

A vrai dire, le récit très simple et très abondant que fait Mme de Chastenay, au lieu de les enfouir dans le silence, de ses relations avec Réal, du service qu'il lui rendit et de la reconnaissance qu'elle lui voua; l'amitié fidèle qu'elle lui témoigna jusqu'à sa mort et que son aristocratique famille lui garda, comme elle la gardait elle-même, dans la bonne et dans la mauvaise fortune, lorsqu'il était un des fonctionnaires les plus puissants de Napoléon, et lorsqu'il fut en disgrâce, même en exil sous la Restauration; le respect et la considération dont elle a joui dans la société la plus raffinée, la plus délicate et la plus élevée, dans les cercles les plus rebelles à tous les hommes et à toutes les choses de la Révolution; rien n'autorise les fâcheux soupçons. Il semble que, s'il est vrai que Mme de Chastenay ait rempli le cœur du révolutionnaire, le sentiment qu'elle avait de son empire lui suffisait. Elle goûtait le parfum de l'hommage; elle en était plus satisfaite qu'émue. Avec une sorte de coquetterie instinctive et calculée, elle tournait en compassion pour autrui la passion qu'elle inspirait. Elle éprouvait comme une douceur orgueilleuse à conduire celui qu'elle captivait, à l'amener lui, le Dantonien de 1792, à se faire avec bonheur le défenseur de MM. de Polignac et de Rivière. Lancé à fond de train dans les déclamations du temps, Réal[1] n'était pas terroriste, il ne fut pas régicide. Il aurait pu, les circonstances aidant, devenir un monstre tout comme un autre; une générosité qui surnageait, tint en arrêt ses passions déchaînées. Après des hauts et des bas, ce qui fermentait de bon en lui finit par s'éveiller aux accents d'une voix aimée qui le touchait, le flattait et l'enchantait.

M. Pasquier, le futur chancelier, qui fréquenta Réal au conseil d'Etat de l'Empire, remarque, dans ses Mémoires, qu'avec des restes d'allures et d'attaches jacobines, doué de beaucoup d'esprit naturel et de chaleur d'âme, son collègue avait du cœur. Ses premiers rapports avec lui furent pour recommander à sa bienveillance un allié de sa famille, M. Bertier de Sauvigny, gravement compromis dans une conspiration contre l'empereur. Au risque d'encourir les dénonciations des gens qui voulaient sa place, Réal sauva le royaliste : « Il était, dit M. Pasquier, ce qu'on appelle un bon camarade. » Il ne fut pour rien dans le drame de Vincennes; comme l'attestent Talleyrand, Chateaubriand, tous ceux qui ont déposé ou écrit sur la nuit du 20 mars, le Premier consul lui avait adressé les reproches les plus sanglants sur son défaut de surveillance. En

[1] Un autre Réal (Dominique-André), qui fut président de la Cour d'appel de Grenoble, siégea à la Convention. Mais, loin d'avoir été régicide, il vota la détention provisoire, l'appel au peuple, le sursis, toutes les mesures qui pouvaient sauver Louis XVI.

1813, lorsque M. Lainé fit entendre, au nom du Corps législatif, les doléances impérieuses de la France, Réal fut de ceux qui déconseillèrent à l'empereur la colère et la violence. Il était, assure son amie, plutôt un enthousiaste qu'un esclave de Napoléon.

Au retour de l'île d'Elbe, qu'il avait ignoré et redouté, Réal avait d'abord cherché asile chez un royaliste, le duc de Céreste. Mandé aux Tuileries, il ne résista pas à son ancien maître, qui, en l'embrassant, lui dit : « Tu ne t'attendais pas à me revoir! » L'ombre de la défaite suprême enveloppait déjà ce fantôme d'Empire ressuscité. Préfet de police durant les Cent-Jours, le comte Réal se trouva pris dans une mauvaise partie qui n'était pas la sienne.

II

Le deuxième volume des *Mémoires de Mme de Chastenay*, qui paraîtra dans quelques semaines, va de l'avènement de l'Empire aux premières années de la Restauration. L'auteur, ou plutôt la personne, s'y révèle de plus en plus; et de plus en plus aussi, sa finesse d'observation s'y déploie dans la peinture de ces quinze ou vingt ans, tellement surchargés de changements, d'élévations sans bornes, de chutes sans fond, qu'ils valent un siècle.

Et d'abord, force est de constater que décidément le cœur de Mme de Chastenay n'était pas tourné aux choses de la passion. Ce qui l'a dominée, c'est le goût du savoir, c'est la curiosité de l'esprit à un degré vraiment extraordinaire. A l'âge de quarante et un ans, elle faillit se marier. Le mariage officiellement annoncé réveilla dans Paris toutes les épithètes où l'esprit de Mme de Sévigné avait tourbillonné avec tant de grâce pour apprendre à sa fille que la grande Mademoiselle allait rompre le célibat avec le volage et frétillant Lauzun. Le prétendant de Victorine arrivée à l'âge mûr avait soixante-dix-sept ans. Il baragouinait sa flamme en un français moitié allemand; c'était le maréchal Kellermann, duc de Valmy, veuf depuis quelques mois. Il avait conté son projet de remariage à Napoléon, qui, connaissant l'objet de ses rêves, avait répondu sans hésiter : « Elle ne voudra pas de vous. » Elle voulut, cependant; et la main ridée qui avait tenu l'épée de Valmy passa l'anneau des fiançailles au doigt de la chanoinesse de Chastenay.

Qu'est-ce qui avait pu lui faire dire oui? Sans accuser son père et sa mère, dont elle ne parle qu'avec une tendre vénération, elle leur attribue, à eux comme à tout son entourage le plus qualifié, la responsabilité d'un consentement que ses lèvres, non son cœur,

donnèrent. Elle serait Mme la maréchale! Elle aurait à la cour et dans l'État un grand crédit qui se répandrait sur sa famille, bien éprouvée par la Révolution, en sénatoreries, places de chambellans et autres sinécures, bonnes à prendre! Malgré tant d'appas, elle restait indifférente. Le titre de duchesse de l'Empire ne lui montait pas à la tête : « J'allais de pair, dit-elle, par ma naissance ancienne, avec tous les duchés nouveaux. » Elle avait peut-être entendu raconter par quelque attardé du dernier siècle l'histoire de cette demoiselle de La Chesnelaye, qui, piquée de la tarentule du tabouret, épousa, sous Louis XIV, le duc de Gesvres, octogénaire, couvert d'infirmités. Le bonhomme dut être porté par quatre laquais dans la chambre nuptiale; il criait, en agitant ses bras qui retombaient : « Ma chère, je vole à vous. » Et Saint-Simon a dit, avec la plume de M. Purgon, les mésaventures qui suivirent.

Y avait-il au moins, comme amorce, quelque gros avantage de fortune, quelque douaire magnifique en perspective? Le maréchal avait des enfants, un fils, le brillant général de cavalerie de Marengo, plus qu'en froid avec lui[1], et une fille, qui, l'un et l'autre, prenaient très mal la fantaisie conjugale de leur père. Riche, il l'était surtout par ses traitements, et son princier état de maison devait s'évanouir avec lui. Mme de Chastenay n'avait même pas la consolation de se dire, comme d'autres ont pu l'avoir, qu'en se sacrifiant elle réparait la ruine, soulageait la gêne et relevait le lustre de sa famille. Sans doute, elle était trop femme du monde pour ne pas connaître une histoire de noces de ce genre, célébrées en émigration, sur la fin de la Terreur, et dont, en leur temps, la cour et la ville auraient jasé, s'il y avait eu alors une cour et si d'autres soucis n'eussent occupé la ville. Une plume grave nous a, de nos jours, conté cet épisode.

Presque au même moment où M. Guizot nous peignait, dans un ménage de grands seigneurs anglais, *l'Amour dans le mariage*, l'occasion lui vint de nous peindre, par un effet de contraste, un état d'âme tout différent : l'état d'âme d'une jeune fille de dix-huit ans, haute et puissante dame, qui, en émigration où ses père et mère, le marquis et la marquise d'Osmond, languissaient, peinaient et souffraient, avait bravement accepté les offres matrimoniales d'un vieux Savoyard, non pas septuagénaire, mais presque sexagénaire, M. de Boigne, revenu des Indes avec le grade de général, riche comme un Crésus ou comme un nabab. Les parents s'étaient récusés pour la décision et la réponse. « Mlle d'Osmond s'en chargea sans hésitation, s'entretint seule avec M. de Boigne,

[1] *Mémoires du général Thiébault*, t. II, p. 278.

lui fit connaître sans embarras la situation de sa famille proscrite et ruinée, ses dispositions personnelles et son parti-pris de n'accepter l'offre qu'il lui adressait que s'il assurait, pour l'avenir, le sort de ses parents comme le sien propre. Le vieux général indien se prêta de bonne grâce aux exigences de la jeune Française émigrée, et le mariage se fit en 1798, d'une part avec un empressement aveugle, de l'autre avec autant de franchise que de froideur [1]. »

L'illustre historien était trop habitué aux considérations philosophiques pour y soustraire le cas qu'il avait à traiter. Il prononça son jugement avec l'impartialité bienveillante et sereine dont ses dernières œuvres et ses dernières années furent empreintes : « Pour son propre compte, Mlle d'Osmond, dans cette circonstance et par sa nature comme par sa libre volonté, fut très peu romanesque et trop peu difficile; mais elle ne fut pas gouvernée par des motifs égoïstes et vulgaires; elle obéit à un instinct plus élevé, l'intérêt de sa race et de son nom. »

Risquée comme une affaire, l'union conjugale ainsi contractée fut courte, elle se liquida comme une affaire. Il n'y eut pas d'esclandre, pas de procès, pas de bruit de mauvais goût; le nœud se dénoua de lui-même, il ne resta que le fil d'or : « Le vieux général et la jeune émigrée, dit M. Guizot, tardèrent peu à s'apercevoir qu'ils ne se convenaient pas l'un à l'autre; après six ans d'épreuve, ils le reconnurent mutuellement et, d'un commun accord, ils séparèrent leurs vies. » M. de Boigne revint dans son pays natal, qu'il couvrit des magnificences de sa charité, et où un éléphant monumental rappelle encore à Chambéry, avec l'origine indienne, l'emploi patriotique de sa fortune. Mme de Boigne, qui le visitait annuellement, garda une vie opulente comme durable souvenir d'un mariage qui, sans avoir eu l'idéal d'un rêve, en avait eu la brièveté. Séparée en 1804 après six ans de cohabitation, elle mourut soixante-deux ans plus tard, en 1866. Nous eûmes l'honneur de la connaître vers 1860; installée à Trouville, dans un délicieux chalet, tout fleuri de roses, que l'Océan berçait et baignait presque de son éternelle jeunesse, la noble octogénaire voyait tomber ses derniers soirs dans la compagnie de son ami plus que nonagénaire, le chancelier Pasquier. Elle a laissé deux romans : *Une passion dans le grand monde* et la *Maréchale d'Aubemer*, où elle s'est un peu photographiée elle-même, et des Mémoires encore inédits qui seront piquants et même mordants s'ils lui ressemblent. Prosper

[1] La notice de M. Guizot sur Mme de Boigne a été publiée dans ses *Mélanges biographiques et littéraires*.

Mérimée et Sainte-Beuve ont apprécié cette grande dame comme un produit charmant d'une société artificielle qu'on ne reverra plus; l'auteur de *Colomba* a même joint du cœur à son esprit pour parler de Mme de Boigne qui l'intéressait [1].

Mme de Chastenay, que moins d'avantages attiraient, ne dépassa pas le premier acte, pas même le prologue de son mariage de raison. L'anneau de fiançailles donné, le maréchal Kellermann, qui avait le commandement des réserves échelonnées sur le Rhin, était parti, annonçant aux peuples conquis sa conquête inattendue. Il avait déjà prévenu de la cérémonie le préfet et l'évêque de Mayence, pour que tout se passât en grande pompe.

Mais le contrat restait à rédiger et à signer. Il se négociait laborieusement à Paris. L'affaire n'allait pas toute seule. Manœuvrier éprouvé plutôt que brillant paladin, le vieux maréchal calculait en hyménée non moins qu'à la guerre. Il disputait ses écus comme il aurait défendu ses positions. Sa réputation était faite à cet égard. Il aimait à prendre et à garder. Importuné des réclamations des gens de Valladolid qu'il avait frappés de contributions énormes où sa part serait celle du lion, il s'était contenté de répondre : « Se sont-ils imaginé que j'ai passé les Pyrénées pour changer d'air [2]? » Ses officiers s'amusaient de sa ladrerie unie à beaucoup de qualités solides. Le plus populaire de tous, le roi des cavaliers de son temps, l'héroïque Lassalle, qui, tué à Wagram, jetait son argent comme sa vie par les fenêtres, l'appelait la Fourmi, en souvenir de ses maigres déjeuners où, disait-il, le maréchal aurait donné des coups de bâton plutôt que de laisser manger plus d'une côtelette [3].

La discussion du contrat devint vite orageuse. Des propos aigres-doux s'échangèrent, les lettres s'envenimèrent. Le maréchal était dur à la détente. Il ne comprenait rien à l'adage des juristes : Donner et retenir ne vaut. Sur une demande très anodine que les parents de la future avaient chargé le notaire de présenter, il prit une grosse voix de commandement tout comme s'il parlait à un régiment. Ce fut la rupture. La bague de diamants fut renvoyée

[1] Prosper Mérimée écrivait le 21 mai 1866, à une de ses *inconnues*, en lui parlant de la mort de Mme de Boigne : « C'était le dernier reste d'une société qui n'existe plus et qui ne se renouvellera pas. »

Sainte-Beuve disait également dans le *Constitutionnel* du 18 mai : « On peut dire que c'est une personne unique qui meurt, quelqu'un à qui nulle autre ne ressemblera plus. »

[2] *Mémoires du général Thiébault*, t. II.

[3] C'est Rœderer qui, dans son *Journal*, cité par Sainte-Beuve, raconte ces propos du général Lassalle.

par intermédiaire, et Mme de Chastenay, qui l'avait échappé belle, demeura, en poussant un soupir de soulagement, Mme la chanoinesse.

III

Barras écrit au tome troisième de ses Mémoires : « Mme de Chastenay était une personne de beaucoup d'esprit et, plus encore, d'érudition; un véritable bénédictin renforcé. » Lacretelle renchérissait encore sur Barras, il disait qu'il y avait, dans un des ouvrages de la chanoinesse, *le Génie des anciens*, une science à défrayer quatre bénédictins. Bénédictin ou plutôt bénédictine, la définition était exacte, avec cette addition que c'était une bénédictine sécularisée, une bénédictine élevée à l'américaine. Son éducation avait été faite par les événements. Les terribles secousses de la Révolution, qui avaient mis à peu près tout le monde hors de chez soi pour précipiter les uns ou pour hisser les autres, avaient plus ou moins ramené l'état de nature. Bien des fictions et des conventions sociales avaient été déchirées dans la tempête comme des gazes légères qui ne tenaient plus. A mesure que la servitude des lois s'était appesantie, la liberté des allures s'était accrue. Dans ces sombres défilés à l'issue desquels, tout heureux d'avoir côtoyé, sans y glisser, la mort où il avait poussé Louis XVI, Sieyès disait : « J'ai vécu ! » du même ton que Titus pouvait dire : « Je n'ai pas perdu ma journée ! » — les degrés s'étaient nivelés et les rangs rapprochés. Les forces simples, la volonté, le courage, l'esprit, le cœur, avaient résisté dans le chaos, et parfois augmenté leur empire.

Sortie de cette école et de ce creuset, Mme de Chastenay joignit à une indépendance virile un étonnant mouvement d'intelligence. A la voir telle qu'elle se montre, franchissant tous les seuils, abordant toutes les études, plusieurs diront peut-être : « C'est un garçon ! » Et d'autres avec plus de respect : « C'est un homme ! » Si elle eût vécu de nos jours, elle aurait été, par quelques côtés, et avec une éclatante supériorité, — elle aurait été, selon le jargon à la mode, bien *fin de siècle*, de ce siècle agonisant au milieu des diplômes, des brevets, de la paperasserie pédagogique. Même pour ceux qui ne la proposeraient pas à une imitation peu désirable et presque impossible, elle est un objet d'étonnement et d'admiration : « Il s'en faut bien, dit-elle quelque part, que je sois universelle, mais il n'est aucune connaissance pour laquelle je n'éprouve un attrait singulier. J'ai lu dans Montesquieu que les gens de goût étaient pleins d'idées accessoires, et il est bien certain que j'ai

peut-être trop cédé à la propension de mon esprit vers tout ce qui est un objet d'étude. Jamais je n'ai été plus heureuse que quand je m'y suis plus absolument livrée. »

A peine a-t-elle fini un ouvrage en quatre volumes sur *le Génie des anciens*, qu'elle médite de traiter l'histoire de huit siècles, d'Auguste à Charlemagne. Soudain sa belle-sœur, née La Guiche, qui aime les héros et les tournois du passé, lui rappelle une histoire qu'elle lui a promise, celle des chevaliers normands en Italie et en Sicile. C'est bien tentant; cette échappée dans les pays du soleil où des épées françaises ont jeté leurs éclairs attire Mme de Chastenay. Elle se plonge dans les chroniques de Muratori. Elle sait le latin; si elle savait le grec! Elle attaque donc le grec : « Le grec n'a pas été pour moi l'objet d'une occupation principale, et j'en eus à peine dix leçons; mais, enfin, avec des lexiques, j'ai pu expliquer aisément le premier livre entier et quelques passages d'Homère, j'ai expliqué Anacréon et encore d'autres morceaux, et j'entretiens toujours quelque peu cette étude pour m'y livrer dans les moments où les idées me manqueront. »

Mme de Chastenay continue : « Je désire qu'on ne se moque pas de moi; l'hébreu me passionna aussi quelque temps; j'ai pris un aperçu de cette langue sacrée, et j'y reviendrai sûrement un jour. »

Ne s'aventurait-elle qu'en amateur dans ces régions sévères? Non; elle s'adressait aux maîtres qui les avaient explorées. A la tête de ces maîtres était Sylvestre de Sacy, dont le duc Victor de Broglie, son collègue à la Chambre des pairs, a raconté l'admirable existence. Il nous a dit par quelle filière d'idées et d'études le plus grand des Sacy, possédant l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, le samaritain, l'éthiopien, l'arabe, le persan et le turc, devint à la fois l'un des premiers orientalistes et l'un des premiers chrétiens de son temps : « L'attrait que M. de Sacy ressentit dès son enfance pour les antiquités, les langues et la littérature orientales, a pris naissance dans ses préoccupations d'une piété fervente. A l'âge de douze ans, M. de Sacy était déjà versé dans la connaissance des Livres saints. Il les lisait assidument, avec sa mère, dans la traduction française; avec son précepteur, d'abord dans la Vulgate, puis dans la version grecque des Septante. Il aspirait à étudier l'Ancien Testament dans l'original hébraïque. Quand il sut l'hébreu, il en fit usage soir et matin, en récitant de vive voix les parties du rituel empruntées aux psaumes et aux autres livres de l'Ancien Testament. »

Mme de Chastenay écrit dans ses *Mémoires* : « Je n'oublierai jamais que M. de Sacy a bien voulu me donner deux ou trois

leçons d'hébreu, et qu'enfin sa nombreuse et riche bibliothèque m'a toujours été ouverte. » Elle avait tout mis en œuvre pour se rendre digne et reconnaissante d'un tel patronage. Le sanctuaire de la science a souvent les abords difficiles d'un antre; elle y avait pénétré hardiment au bras de son guide vénérable : « Je parcourus, pour en comprendre au moins à peu près la facture, sa grammaire de la langue arabe; j'étudiai ses Mémoires sur l'histoire des Arabes et de leur première littérature, dans les *Notices des manuscrits;* je lus son excellente *Chrestomathie arabe.* »

Elle poussa même jusqu'au sanscrit, où un autre membre de l'Institut, M. de Chézy, se fit son chevalier.

Dans l'intervalle, comme pour se reposer de ses lointains voyages dans les contrées si endormies qu'elles semblent mortes, elle avait trouvé moyen d'apprendre l'espagnol : « J'ai lu, dit-elle avec satisfaction, *Don Quichotte* dans son texte original, et j'ai toujours au nombre de mes projets une traduction par extraits du poème de l'*Araucona*, dont je n'ai encore lu que peu de chose. »

IV

Nous ne savons en vérité à quelle branche de l'arbre de la science cette fille d'Eve n'a pas voulu toucher. Elle secouait l'arbre, comme pour faire tomber pêle-mêle tous les fruits dans sa corbeille. Botaniste, elle allait souvent, au laboratoire du Jardin des Plantes, converser avec Desfontaines et Jussieu, et leur communiquer ses études généalogiques des fleurs, ses descriptions de la cerise et de l'abricot. Elle causait philosophie avec M. de Gérando et économie politique avec M. Dupont de Nemours. Elle avait des aparté scientifiques avec M. de Humboldt, qui passait pour l'encyclopédie vivante de ce temps-là.

Naturaliste, elle voulut voir de près Cuvier, assister à ses leçons du Collège de France. Mais l'illustre professeur autoriserait-il sa présence? Elle lui fit demander cette autorisation par un savant de ses amis, M. Du Petit-Thouars, frère du marin. « Cuvier, raconte-t-elle, me fit dire que je n'aurais à redouter que le froid, et peut-être l'ennui; il m'annonçait d'ailleurs, quant à la convenance, que Mme Cuvier et sa fille suivaient exactement son cours. Je m'y rendis. Il s'ouvrit en décembre, au Collège de France, place de Cambrai. Le local ressemblait assez à une remise entourée à l'intérieur de mauvais gradins. Il s'y trouvait un mauvais poêle et une petite chaire en bois gris, sur la tablette de laquelle on plaçait deux chandelles, une carafe, un gobelet et du sucre râpé. Cent étudiants au moins occupaient les gradins. Mmes Cuvier et moi avions cha-

cune une chaise; et quand le discours commença, je ne sais par quelle distraction je fus sur le point de faire le signe de la croix. Je me crus vaguement au sermon. J'ai suivi, sans en manquer une, les trente-cinq leçons de M. Cuvier. M. Du Petit-Thouars me ramenait, car il était près de cinq heures, et le jour était déjà absolument fini. Le mauvais temps ne m'a jamais arrêtée, et jamais je n'ai pris de voiture. J'ôtais en hâte, à mon retour, mes brodequins et ma redingote; je dînais, puis venait la toilette, et des soirées plus ou moins étendues. Souvent un peu fatiguée, je l'avoue, c'était à une heure du matin, quand j'étais rentrée chez moi, qu'il fallait écrire ma leçon; je les ai toutes rédigées. »

L'année précédente, c'est-à-dire en 1811, Mme de Chastenay avait eu, s'il est possible, une joie plus grande encore. Mil huit cent onze! comme s'écriait Victor Hugo, dans une de ses odes les plus lyriques. C'était l'année de la naissance du roi de Rome; c'était aussi l'année de la comète. Tandis que, entre Wagram et la Moskowa, dans un entr'acte entre deux carnages, la lune de miel de Napoléon avec Marie-Louise versait un peu de paix à la terre, une éblouissante comète paradait au ciel. Le sang des hommes ne coulait pas sur les champs de bataille; et, ce qui valait mieux, le jus de la vigne coulait, plein de parfums et de rayons, dans les cuves. On dit encore le vin de la comète, quand on ne parle pas depuis longtemps de l'empire de Napoléon, immense songe dont il ne reste plus qu'une fumée, la gloire.

Or, en cette année 1811, il y avait fête à l'Observatoire. Le tout Paris du temps s'y portait; voir la comète, c'était la grande nouveauté du jour et de la nuit. Pour regarder cette reine à la chevelure dénouée et à la robe traînante dans des flots de pierreries en feu et de perles laiteuses, un aussi beau monde se pressait à la lunette du télescope, qu'autrefois, à l'OEil-de-Bœuf, pour contempler le Roi-Soleil. Recommandée par M. de Humboldt, Mme de Chastenay avait eu naturellement une place aux premières loges pour jouir de ce spectacle de l'empyrée. Elle eut la bonne chance de rencontrer le meilleur des interprètes, François Arago, encore jeune, et déjà célèbre par ses découvertes, ses voyages semés d'aventures et son génie.

M. Arago fut charmé de trouver une auditrice enthousiaste et intelligente qui, avec ses yeux attentifs, avait l'air de boire la science pendant qu'il parlait. Il ne dissimulait pas combien le fatiguaient les questions oiseuses des gens du monde. Il venait de recevoir, sur la plate-forme de son observatoire, la visite de quatre gros personnages : MM. de Talleyrand, de Choiseul-Gouffier, de Narbonne et le général Sebastiani. Le prince avait

prononcé, du haut de sa cravate à triple étage, quelques mots préparés d'avance, plus vains qu'imposants; M. de Choiseul-Gouffier, gardé le silence; M. de Narbonne, fait de l'esprit en l'air, avec élégance; le général, pesamment discuté, en répétant à satiété, sans trop savoir pourquoi, qu'en fait d'astronomie, les Egyptiens ne seraient jamais égalés.

Quoi qu'il en soit, Mme de Chastenay était dans l'ivresse de pouvoir entendre, à certaines heures, sous la voûte étoilée, M. Arago lui expliquant, pièces en main et preuves à l'appui, le système du monde. Avoir de la science pour elle toute seule! Et d'un si grand maître! Son triomphe la perdit. Quelques personnes de sa famille, enviant son bonheur, lui demandèrent si M. Arago ne leur permettrait pas de l'accompagner à l'une de ces soirées savantes. La permission fut accordée, du bout des lèvres. Dix équipages arrivèrent à la suite l'un de l'autre dans le quartier, bien désert alors, de l'Observatoire. Les noms les plus sonores, Maillé, La Guiche, Herbouville, Choiseul, Crillon, étaient présents. C'était tout un cercle de constellations. M. Arago ne voulait pas être distrait de celles du ciel; il fronça les sourcils, se réduisit au strict nécessaire, abrégea sa leçon, qui fut la dernière. Mme de Chastenay fut navrée : « Il m'eût fallu, dit-elle avec déchirement, un cours de plus, deux peut-être, pour compléter l'exposition entière du système des corps célestes. »

Triste de ne plus prêter l'oreille à l'harmonie des sphères qu'entendait Pythagore, Mme de Chastenay se consola en faisant de la musique sur la terre, car cette universelle personne était une artiste accomplie. Elle avait ses admirateurs dans les salons où M. de Flahaut chantait les romances de la reine Hortense, et elle accompagnait sur le piano le grand violoniste Baillot dont le jeu faisait dire à Chateaubriand : « Le violon est le seul instrument qui ait une passion dans le corps. »

V

Mieux vaut être un lac qu'un puits de science. Surtout pour une femme, un peu de transparence, où se jouent la lumière et le sourire, et où se voient des larmes, sied mieux que la profondeur trouble des connaissances entassées et confuses. Il semble que Mme de Chastenay ait évité l'écueil. Elle garda la fraîcheur d'âme, la fleur d'imagination et de poésie. Elle qui avait tant de désirs, elle ne pouvait point ne pas avoir celui de connaître le génie qui, se levant sur notre siècle, allait si puissamment le remuer, le colorer et l'inspirer. Une grande dame, qui passait pour avoir été

très fort l'amie de Louis XV, et dont les *Mémoires d'outre-tombe* nous ont donné une jolie miniature, Mme de Coislin, invita Mme de Chastenay à dîner avec M. de Chateaubriand; elle eut le malheur ou la malice de la présenter comme une femme auteur. Chateaubriand fut froid, guindé, silencieux. Enfin, voulant rompre la glace, Mme de Chastenay, qui était sa voisine de table, lui parla de son admiration pour René : « René, reprit-il, c'est un véritable imbécile. »

La conversation en resta là pour cette fois. Elle reprit longtemps après, à un déjeuner où se trouvaient M. et Mme de Chateaubriand. René répara ses torts. Il était en belle humeur. Il se mit en frais. Il raconta ses voyages en Terre-Sainte, en Egypte, en Espagne, qu'il était en train de rédiger. « Il parlait avec feu, avec simplicité. On reconnaissait en lui une bonhomie charmante, une franche gaieté et, on peut bien le dire, le plus brillant esprit. Cette matinée nous lia tous presque étroitement. »

Au sortir de ses causeries avec le chevalier de Boufflers, avec M. de Sabran, avec les survivants un peu minaudiers d'un siècle à qui, malgré sa fin tragique, la grandeur manqua, Mme de Chastenay avait besoin de respirer l'air des savanes, l'air qui n'a pas traîné partout. Elle s'en allait à la Vallée-aux-Loups, à quelque distance de Fontenay-aux-Roses et de la maisonnette de Florian. Elle y visitait le grand écrivain qui dominait de sa stature morale les hommes de son temps : il était là, en disgrâce et en retraite depuis sa démission à la mort du duc d'Enghien; désintéressé, indépendant et fier, tandis que ses amis s'étaient rués aux places; solitaire en face de Napoléon au souvenir duquel il se rappelait par des œuvres immortelles et qui, par une sorte de parenté d'imagination, aimait son génie aux horizons lointains. Ce qui revient le plus souvent dans les impressions de Mme de Chastenay, c'est le côté *bon enfant* de Chateaubriand : « On ne pouvait, dans son intérieur, être plus aimable et meilleur. » M. Joubert avait déjà écrit de la campagne à M. Molé : « Je serais fort aise que vous voyiez ici Chateaubriand pour juger de quelle incomparable bonté, de quelle parfaite innocence, de quelle simplicité de vie et de mœurs et, au milieu de tout cela, de quelle inépuisable gaieté, de quelle paix, de quel bonheur il est capable, quand il n'est soumis qu'aux influences des saisons, et remué que par lui-même. Sa femme et lui me paraissent ici dans leur véritable élément. »

Nonobstant ces relations de bonne amitié, Mme de Chastenay ne fut pas du groupe de Chateaubriand : de ce groupe dont s'occupe encore l'histoire et que Sainte-Beuve appelait d'un mot de Dante *la bella scuola;* que Mme de Beaumont ouvre sous l'astre mélan-

colique de Lucile, et que ferme Mme de Duras; où passèrent M. de Fontanes, M. de Bonald, M. Molé, M. Pasquier, et dont M. Joubert fut, à travers toutes les splendeurs et toutes les douleurs, le doux, égal et constant rayonnement. Peut-être était-elle trop affairée et trop savante? Elle avait trop de Mme Dacier, pas assez des créatures entrevues dans les songes. Quoique supérieure aux livres qu'elle a laissés, elle n'était pas la Muse qui inspire. Evidemment, ce n'est pas à Mme de Chastenay que M. Joubert aurait adressé les sages recommandations qu'il chargeait Mme de Beaumont d'insinuer à M. de Chateaubriand, compulsant des tas de documents pour préparer son *Génie du Christianisme* : « Ecrivain en prose, M. de Chateaubriand ne ressemble pas aux autres prosateurs; par la puissance de sa pensée et de ses mots, sa prose est de la musique et des vers. Qu'il fasse son métier, qu'il nous enchante. Ses in-folio me font trembler. »

On a retrouvé quelques lettres affectueuses de Mme de Chastenay à M. Joubert qui, l'été, n'habitait pas très loin d'elle en Bourgogne. Elle était pleine de soins et d'attentions pour cet homme d'un si rare esprit, qu'on traitait, un peu à la légère, de malade imaginaire. Le prince de Talleyrand l'aurait vengé par ce mot qui a sa vérité : « Il y a moins de malades imaginaires que de bien portants imaginaires. » Mme de Chastenay lui tenait compagnie dans ses langueurs qui n'ôtaient rien à sa bonté. Ils avaient en commun le goût des fleurs. Elle les avait aimées jusqu'à vouloir en exposer les lois dans son *Calendrier de Flore;* M. Joubert se contentait d'en savourer le parfum et de le répandre dans ses pensées : « Je sais, par expérience, écrivait-il à M. Molé, ce que c'est qu'une feuille de rose qui s'est pliée en deux, dans tout ce qui tient au cœur et à l'imagination. » Il écrivait une autre fois à une femme du groupe, Mme de Vintimille, — « une des personnes les plus instruites, dit le chancelier Pasquier, les plus spirituelles, du jugement le plus sûr et le plus élevé que j'aie rencontrées[1] », — il lui écrivait, en lui rappelant un bouquet de tubéreuses qu'une certaine année, dans une certaine allée des Tuileries, il lui avait offert le jour de sa fête, la Sainte-Madeleine, et qu'il renouvelait tous les ans, à la même date : « Je trouve toujours cette allée des Tuileries tout embaumée de votre souvenir. »

M. Joubert avait soixante-huit ans, et il devait mourir à soixante-dix, lorsqu'à la Sainte-Madeleine de 1822, il écrivait encore à Mme de Vintimille : « Vous étiez plus jeune, il y a vingt ans, lorsque je marchais à vos côtés et que vous donniez le bras à

[1] *Mémoires du chancelier Pasquier,* t. I, ch. VIII.

Chateaubriand, à pareil jour, à pareille heure, en parcourant certaine allée que je vois presque de mon lit, et où, à mon très grand regret, je ne puis pas aller célébrer cet anniversaire; mais vous n'étiez pas plus aimable. Votre présence et votre souvenir font également mes délices. Continuez à vous faire adorer, et aimez-moi toujours un peu. Les tubéreuses ne sont pas encore en fleur, cette année. J'avais pris toutes les précautions possibles pour en avoir à mon réveil, mais on n'a pas pu en trouver. J'ai souscrit pour les *premières* qui paraîtront. »

Mme de Chastenay savait le faible de M. Joubert pour les fleurs. Lui souhaitant la bonne année, le 3 janvier 1814, lorsque déjà les canons ennemis cernaient la France, elle le conjurait de ne pas sortir par les froids d'hiver pour venir la voir : « Vous me rendrez ma visite lorsque les rues seront parfumées par les violettes et les lilas [1]. »

Mme de Chastenay a raconté une visite que, sous l'Empire, elle avait faite à son ami : « Un jour que je sollicitais une faveur de l'Université, M. Joubert, qui ne pouvait sortir, me donna rendez-vous chez lui, avec le grand maître en personne. M. Joubert était établi dans son lit à peu près comme une femme en couches : un petit gilet ouaté et fait pour l'attitude, un grand bonnet de coton avec un beau ruban, des tablettes à portée, arrangement complet; et, à côté de cette couchette si originale et si simple, je vis M. de Fontanes en habit de sénateur. » M. de Fontanes était alors le plus gros personnage des deux : il est bien oublié aujourd'hui; ses poésies distinguées ne sont pas lues. C'est le pauvre valétudinaire, sans uniforme, sans panache, qui est le plus sûr de l'immortalité; il la tient. Tant qu'il y aura une langue française et une âme humaine, les délicats goûteront M. Joubert; ce qu'il a laissé, c'est de l'exquis, de l'essence de pensée dans un flacon du cristal le plus pur. De tous les méditatifs de notre siècle, il est, sans contredit, celui dont un génie de la même famille, qui, par une plus vaste envergure, l'a dépassé, le P. Gratry, s'est le plus nourri.

Mme de Chastenay a eu cet honneur que M. Joubert a uni son nom au sien dans son propre médaillon : « Mme Victorine de Chastenay disait de moi que j'avais l'air d'une âme qui a rencontré par hasard un corps et qui s'en tire comme elle peut. Je ne puis disconvenir que ce mot ne soit juste. »

[1] Cette lettre de Mme de Chastenay a été publiée par M. de Raynal, dans le volume *les Correspondantes de M. Joubert,* qui parut d'abord dans ce Recueil en 1882 et en 1883.

VI

Dans son torrent d'occupations et de relations, ce qui distingua Mme de Chastenay, ce fut l'aisance avec laquelle elle resta femme du monde, le regard très ferme, lucide et pénétrant qu'elle promena sur la société, aux faces changeantes, de son temps. Sous ce rapport, ses Mémoires offrent un intérêt considérable aux amateurs des choses passées comme à l'historien qui voudra en exprimer la vie et en rendre la vérité. A considérer les hommes, elle mettait moins de passion qu'à contempler les astres; elle demeurait libre de tout lien, sans prévention, sans préjugé, habile, non seulement à noter les événements et les actes, mais à en analyser les éléments, les origines, les caractères. Une impartialité sereine est répandue, comme la paix du soir, sur ses récits.

Avec elle, on voit naître le premier Empire, les sentiments divers et mobiles que son avènement suscite. Nous assistons, dans notre siècle en décrépitude, à la vulgarisation universelle de la croix de la Légion d'honneur. Aujourd'hui, c'est à qui l'aura; autrefois, c'était à qui ne l'aurait pas. Les républicains étaient les plus farouches. Ils faisaient les dégoûtés. Ils se sont bien rattrapés depuis. Ils aimaient encore mieux leur bonnet rouge que le ruban rouge : « Je trouvai Garat chez Fouché, les revers de l'habit exactement croisés, pour qu'on n'aperçût pas sur la poitrine d'un philosophe le signe trop peu équivoque de la vanité d'un courtisan; mais l'impitoyable Fouché se fit un jeu de forcer Garat à le découvrir. » Fouché, duc d'Otrante, n'y mettait pas tant de façons. Sa poitrine, qui s'étalait au soleil, fut bientôt couverte de tant de décorations françaises et étrangères que, interrogé sur la provenance de chacune, il répondait négligemment qu'à force d'en recevoir pour ses mérites et ses vertus, il ne les distinguait plus. Il fallut Chateaubriand pour lui rafraîchir la mémoire : « Le sans-culotte, métamorphosé en duc, avait enveloppé la corde de la lanterne dans le cordon de la Légion d'honneur. »

De même pour les charges de cour, les places de chambellans et autres; après avoir fait d'abord la petite bouche pour les accepter, on l'ouvrit toute grande pour les solliciter : « Puis-je entrer comme je suis? » disait, en frappant timidement à la porte d'un salon, M. d'Aubusson, qui portait pour la première fois un habit rouge de chambellan. La maîtresse de céans, une grande dame, lui répondit : « Est-ce que vous êtes en chemise? » Les portes des salons s'ouvrirent bientôt à deux battants à la cohue des habits rouges. Ils n'excitaient guère dans l'assistance que le péché d'envie. Le bon ton fut un instant de dire qu'on était forcé. Les plus francs et

les plus spirituels auraient plutôt répliqué, comme certain personnage après le coup d'État du 2 décembre : « Nous faisons tout ce que nous pouvons pour paraître résignés; au fond, nous sommes très contents. »

Il se publie présentement une littérature bonapartiste qui reproche aux Bourbons de 1814 d'avoir rétabli la cour de l'ancien régime avec ses inutilités fastueuses; elle leur reproche encore d'avoir rétabli le privilège dans l'armée et distribué les grades par droit de naissance. Elle en conclut à la légitimité de l'attentat des Cent-Jours, commis contre la France qui l'expia par une défaite et un démembrement. Les *Mémoires* de Mme de Chastenay montrent que ces fautes et ces abus imputés aux Bourbons, c'était Napoléon qui les leur avait appris et légués : ils ne firent que ce qu'il avait fait; et ils le défirent même, puisque la loi de 1818 qui, supprimant le bon plaisir, régla, selon des conditions déterminées, l'avancement militaire, fut leur œuvre originale et hardie.

Au mardi gras de 1808, la comtesse Henri de Chastenay, belle-sœur de la chanoinesse, avait donné un bal costumé qui avait éclipsé la réception hebdomadaire de l'archichancelier Cambacérès. Des jeunes gens de grande famille, exemptés du service militaire, avaient été les héros de la fête; et l'on parlait aussi de leurs brillantes chevauchées au bois de Boulogne. Huit jours après, un décret de Napoléon survenait qui nommait d'emblée sous-lieutenants MM. de Périgord, de Crillon, de Chabot, de Bérenger, d'autres encore; ordre leur était transmis d'avoir à rejoindre immédiatement leurs régiments désignés. Les parents, qui avaient payé des remplaçants, poussèrent les hauts cris. Le ministre de la police, Fouché, leur dit avec une bonhomie souriante que, devant la volonté du maître, le mieux était de se taire. Napoléon était enchanté de la rafle qu'il avait faite, il l'appelait son enlèvement des Sabines. Il écrivit, une fois pour toutes, à Fouché, à propos de mesures militaires du même genre : « Si l'on fait quelque objection, il n'y a pas d'autre réponse à faire, sinon que tel est mon bon plaisir[1]. »

Ce coup de foudre et de force éclata, frappant et éclaboussant partout : « Etrange contraste! dit avec raison Mme de Chastenay, pendant qu'une mesure dictatoriale accablait une classe de l'Etat et venait atteindre les personnes par le plus terrible arbitraire, la classe bourgeoise fut blessée de voir des sous-lieutenances, des grades imposés à des nobles qui les repoussaient, pendant que des bourgeois pleins d'instruction et d'ardeur ne pouvaient pas les

[1] Lettre du 3 décembre 1808; elle est citée dans *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*.

obtenir. Je n'oublierai jamais les doléances de Mme Corot, célèbre marchande de modes; elle me dit, à ce moment même, qu'elle avait destiné à l'École polytechnique et, par suite, à l'état militaire son fils, âgé de treize ou quatorze ans, qui étudiait alors dans un lycée; mais elle allait l'en faire sortir et le livrer uniquement au commerce, car l'illusion était détruite, me disait-elle, et l'on voyait bien que l'empereur ne voulait plus, tout comme antrefois, que de la noblesse dans les emplois de l'armée. »

Tous ces jeunes gens, créés sous-lieutenants plus vite même qu'ils ne l'auraient été au temps de Louvois, devinrent généraux, comme M. Elie de Périgord, ou furent tués, comme M. de Bérenger. L'un d'eux, M. Aimé de Moreton, dont Napoléon avait remarqué l'enthousiasme guerrier, reçut immédiatement un brevet d'officier d'ordonnance : « Les grades de l'émigration comptaient, dit Mme de Chastenay, et l'empereur donnait le change aux gens de l'autre ligne en présentant une grandeur philosophique et en y ajoutant une force de volonté qui devait broyer tous les genres d'opposition. »

L'institution des gendarmes d'ordonnance, qui assurait le rang d'officier à des jeunes gens de famille équipés à leurs frais, fit grogner les vieux grognards qui avaient foulé l'Europe. Elle leur semblait la revanche de l'inégalité contre la Révolution. Le mécontentement des grenadiers fut tel qu'on dut la suspendre, sans même rembourser aux malheureux gendarmes d'ordonnance leurs frais d'équipement. N'importe, l'exemple était donné, il prépara et encouragea le rétablissement de la Maison du roi, qui fut, contre la première Restauration, pour provoquer la désaffection et le soulèvement de l'armée, un des griefs les plus incendiaires. Aux Bourbons qui hésitaient, d'imprudents conseillers avaient opposé le souvenir de l'usurpateur qui n'avait pas craint, lui, de rétrograder au delà même de Louis XVI : « Le roi Louis XVI, dit justement Mme de Chastenay, plus au niveau de son siècle qu'on n'a voulu le croire, avait supprimé les compagnies rouges des gendarmes de la garde, des chevau-légers, des mousquetaires noirs et gris. Les mœurs du temps exigeaient une espèce de philosophie, qui ne comportait plus l'existence de ces corps mixtes, où le soldat était officier. »

Il serait facile de démontrer que la plupart des exhumations de l'ancien régime, des étiquettes surannées, des antiquailles hors d'âge et de saison qui, sous les Bourbons, agacèrent les générations nouvelles, s'étaient produites, même amplifiées, dans ce silence de l'Empire, où l'on n'entendait que deux voix, celle de Napoléon et celle du canon.

Tout en refaisant du vieux dans sa jeune monarchie, le nouveau César voulait que tout datât de lui-même. Il se complaisait à pétrir

à l'effigie de son règne cette société, fille de dix siècles et fille de 89. Il s'amusait à opérer des chassés-croisés dans les hiérarchies, créant des maréchaux avec des bourgeois, des administrateurs avec des grands seigneurs, mêlant le tout dans une muette obéissance. Le duc de Brissac et le comte de Castellane devinrent préfets; Napoléon signa, le jour même de la bataille d'Austerlitz, la nomination de l'oncle de Mme de Chastenay, le marquis d'Herbouville, à la préfecture de Lyon. Le tremblement de terre de la Révolution, les déplacements de haut en bas et de bas en haut qu'elle avait causés dans les positions et les fortunes, aidaient beaucoup, dans son travail de reconstruction et d'adaptation, le rude forgeron qui chauffait sa fournaise avec ses victoires.

VII

Les traits de mœurs, les scènes prises sur le vif abondent dans les Mémoires de Mme de Chastenay. Presque tous les types singuliers, presque tous les personnages éclatants de cette époque en éruption y passent en chair et en os. Les Parisiens et les provinciaux qui ont goûté *Madame Sans-Gêne* la retrouveront sous un jour qui n'est pas précisément celui du feu de la rampe. Elle avait l'air « d'une vieille étrangère, laide et cossue », moitié anglaise, moitié allemande. Lorsque l'empereur eut nommé son mari, le brave maréchal Lefebvre, duc de Dantzig, en l'honneur du siège, et peut-être aussi de l'eau-de-vie de la ville, les commissaires du Sénat se présentèrent à l'hôtel de la nouvelle duchesse pour la féliciter : « Allez, allez, leur dit le portier, que sa maîtresse avait stylé à son image. Madame se soucie bien de vos bêtises; elle est en ce moment à faire ses foins. »

La maréchale-duchesse de Dantzig avait ses entrées aux Tuileries, côte à côte avec la maréchale-duchesse de Richelieu, épave d'un autre âge, la veuve du héros de Fontenoy et du vainqueur de Minorque, à qui Napoléon, président-né de toutes les gloires, avait accordé, avec la reconnaissance de son titre signé de Louis XV, une pension de 6000 livres. Ce n'était pas sans grandeur.

Au centre de l'Olympe napoléonien d'où le tonnerre partait, entremêlé de pluies d'or, l'empereur se tenait, providence et fléau, principe et dissolvant de son Empire. Comme, seul, il avait pu le créer, seul il pourrait le détruire. Il jouait à tout vent sa prodigieuse fortune sur l'abîme qu'il creusait; et c'était son plaisir. Qu'était-il? Que cachait dans ses profondeurs ce masque de fer, ce géant à mine de sphinx? Lamartine a dit :

Rien d'humain ne battait sous son épaisse armure.

C'était excessif. Victor Hugo, plus excessif encore dans les soubresauts de son imagination qui n'avait pas le frein d'une aussi vive intelligence, s'est attendri sur le cœur de Napoléon :

Car ces cœurs de lions sont les vrais cœurs de pères.

Tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de l'humanité, il semble que Napoléon échappe à l'appréciation commune. Sans être cruel, il a été l'homme de l'ère chrétienne qui a le plus fait tuer d'hommes. Il a rayé du livre des vivants des générations entières. On se demande si, sur son génie colossal, la lumière de la conscience s'était levée; c'était comme un monde énorme et volcanique, à la fois démesuré et inachevé, qu'un jour sans soleil éclairait. Il n'admettait d'autres lois, même morales, que celles qu'il avait faites. Avec des bouffées de magnanimité superbe, il recourait à toutes les petitesses, qu'il prétendait grandir en s'en servant. Il ne reconnaissait l'existence de la vertu qu'à son utilité. Il la traitait comme un bon ingrédient dans le gouvernement des Etats. Elle aidait à mettre l'ordre dans la comptabilité, la régularité chez les gens de finances. Il la prisait moins chez les juges, estimant que sa politique dominait leur justice. Il entendait que son sceptre pesât dans leurs balances. Il cassait au besoin les arrêts des jurys ou des conseils de guerre qui n'avaient pas compris sa pensée.

Les sentiments, qui sont le fond de la plupart des hommes, ne furent à Napoléon que des accidents ou des accessoires. Lorsque, jeune et naïf, il aima Joséphine à sa manière, il n'était point perverti encore par son apothéose. Son cœur était devenu sourd à force d'entendre sur tous ses champs de bataille la clameur formidable des mourants, que couvrait le silence plus formidable encore des morts. Ses noces avec la fille des Césars, même la naissance du roi de Rome, furent des joies de l'orgueil plutôt que de l'amour, de beaux trophées à inscrire à la suite des autres, dans les bulletins de la grande armée, à côté des canons pris à Austerlitz et des drapeaux pris à Iéna. S'il est vrai que l'exilé de Sainte-Hélène se soit ému au vers d'Andromaque :

Je ne l'ai pas encore embrassé d'aujourd'hui !

nous inclinons à croire que ne pas embrasser son enfant lui manquait moins que de ne pas étreindre le monde.

Mme de Chastenay tenait de M. de Semonville une anecdote bien significative. A Mayence, accablé par la mort soudaine de la maréchale Macdonald, sa fille adoptive, M. de Semonville avait prié son ami, le duc de Bassano, de l'excuser auprès de l'empereur, s'il ne se rendait pas à son audience. L'empereur écouta; puis, au bout

d'un instant : « C'est singulier, je croyais Semonville homme d'esprit, je le croyais homme supérieur. Il est désespéré ! Je viens à y penser : si l'on venait m'annoncer, à moi, la mort d'Hortense, eh bien ! je travaillerais encore. Que de fois j'ai vu partir, que de fois j'ai fait partir des hommes que j'envoyais au feu et qui ne pouvaient en revenir ! Je n'étais pas du tout ému. Eh bien, ce Semonville, il est désespéré ! Peut-être je l'envie, peut-être est-il plus heureux? Travaillons, reprit-il brusquement, travaillons, et n'en parlons plus.»

Un tel régime, qui n'écoutait pas plus les cris des mères que les cris de la patrie, ne pouvait durer. Tant qu'il avait été heureux, il avait communiqué aux esprits affaissés et subjugués une impression vague d'éternité. Dès que les revers apparurent, l'idée de la chute envahit tout le monde et précipita les événements. Comme un grand arbre qui ne tient plus au sol et qu'un coup de vent jette à terre, l'Empire était détaché de la France avant d'être abattu par l'Europe. Il avait été parfois d'aplomb, il n'avait pas poussé de racines.

VIII

Le gouvernement de la Restauration avait en Mme de Chastenay une amie. Elle ne l'a pas jugé avec un esprit moins libre. Tout en cherchant plutôt à les expliquer qu'à les justifier, elle ne dissimule pas les maladresses qui ont fait tant de mal, les ridicules, les défauts de formes, les fatuités de langage, tout l'assaut des vanités et des avidités donné à ce vieux trône qui était, dans la tourmente toujours grondante, le meilleur et peut-être le dernier pilier de la France. Qu'il y eût des sots parmi les amis des Bourbons, était-ce surprenant? Où ne se nichent pas les sots? Mme de Chastenay ne les ménage pas : ignorances gauches des hommes et des choses; prétentions candides et extravagantes; nuées de bons provinciaux qui croyaient sincèrement sortir de la cuisse de Jupiter et des camps de la Vendée, et qui, débarqués à Paris, réclamaient impérieusement des places en disant qu'ils s'étaient fait tuer pour le roi et que, si on ne les récompensait pas tout de suite, ils ne se feraient plus tuer à l'avenir.

Mais, par-dessus ces inévitables misères et ces incurables puérilités, l'auteur, qui fût un témoin, reconnaît, en les élevant plus haut les services rendus et les qualités déployées, la bonne volonté royale pour concilier tous les intérêts légitimes et réconcilier tous les honnêtes gens. Lorsque le maréchal Ney amena ses trois jeunes enfants à Saint-Ouen, Louis XVIII, étendant la main comme pour les bénir, leur dit, pour résumer sa politique : « Soyez braves comme votre père et aimez bien votre roi. »

On ne peut que sourire lorsqu'on lit, dans des pamphlets déguisés en histoires, qu'en 1814, au sein de la France frémissante, indignée et morne, une poignée d'émigrés fit fête à l'ennemi. Les courtisans de Napoléon, qu'il avait bariolés de ses titres, devinrent, sans transition, les familiers les plus empressés et les plus écoutés des souverains qui l'avaient renversé. La famille Bonaparte levait elle-même tous les scrupules; l'empereur Alexandre s'occupait de Joséphine, de la reine Hortense, du prince Eugène, avec plus de vigilance que l'empereur d'Autriche ne s'occupait de sa fille Marie-Louise. Il était le confident et le consolateur de la Malmaison. Il remplaçait au conseil de famille l'absent de l'île d'Elbe. Après s'être fait présenter au comte d'Artois par le prince de Talleyrand, dont, acceptant le patronage, il ratifiait du même coup la conduite, le fidèle Caulaincourt se laissait recommander par l'empereur de Russie à Louis XVIII, peu désireux de le nommer pair de France. Les maréchaux de l'Empire les plus patriotes, même les plus révolutionnaires, n'agissaient pas autrement que les chevaliers poudrés de l'armée de Condé.

Veut-on le croquis d'un bal de ce temps-là? Mme de Chastenay nous y fait assister : « Je me souviens d'avoir été au bal chez un Anglais, sir Charles Stewart, frère utérin de lord Castlereagh et revêtu lui-même d'un caractère diplomatique. J'y vis une réunion qui ne saurait se renouveler, surtout avec l'esprit qui réellement y présidait alors : M. le duc de Berry, en habit de garde national, et valsant de préférence avec la maréchale Ney et la maréchale Augereau, distinguées toutes deux, l'une par une réputation d'esprit et de talents, l'autre par une figure charmante; l'empereur Alexandre, dont le choix se portait presque toujours sur les mêmes dames; le roi de Prusse, les princes ses frères, ses neveux, ses enfants; un homme longtemps fameux, et qui ne parut à Paris que comme un bipède grossier, d'une figure insignifiante, l'ataman Platoff, qui ne parlait, je crois, aucune langue européenne, et dont on remarquait le cordon, la grande taille et le silence complet; le prince de Schwartzenberg, M. de Metternich, tous les ambassadeurs, tous les princes allemands. Tout à coup, nous vîmes entrer un homme de grande taille, vêtu de rouge, d'une honnête figure faite pour caractériser plutôt un gentilhomme loyal qu'un héros devenu fameux. Il donnait le bras à deux jeunes femmes, selon l'usage reçu en Angleterre; c'était le duc de Wellington et ses deux nièces favorites. »

Le crime du despotisme impérial fut, par ses tueries sans fin ni raison où vainqueurs et vaincus n'avaient rien à s'envier les uns aux autres, d'avoir tellement lassé et exaspéré l'humanité, que,

dans le monde entier, y compris la France, notre malheur particulier sembla une délivrance universelle.

Jamais gouvernement ne se leva plus national que celui des Bourbons; jamais gouvernement ne reçut d'une nation entière, confondue dans l'enthousiasme et la reconnaissance, une acclamation plus unanime. Au moment où nous traçons ces lignes, la France vient de souhaiter la bienvenue à un tzar; s'est-elle tenue aussi fièrement debout que le vieux roi podagre de 1814, représentant un peuple vaincu devant un tzar victorieux qui traînait à sa suite 600 000 hommes? Sauf un petit nombre d'exceptions, tous les fonctionnaires de l'Empire voulurent servir la Restauration, parce qu'ils sentaient en elle le gouvernement sauveur, le gouvernement naturel et nécessaire. La cocarde blanche à son chapeau, le comte Réal s'empressa de saluer Louis XVIII aux Tuileries; il avait pu y rencontrer Carnot qui, se présentant pour assurer de sa fidélité le roi dont il avait envoyé le frère à l'échafaud, avait tiré de son portefeuille sa croix de Saint-Louis. Ce que les plus farouches reprochèrent à la Restauration, ce ne fut pas de les persécuter, ce fut de ne pas les employer. Mme de Chastenay remarque que les exclus furent écartés bien moins par l'animosité de leurs adversaires royalistes que par l'âpreté de leurs concurrents bonapartistes, très jaloux d'assouvir des rancunes ou de se réserver des places.

Pour donner une idée de la tranquillité et de la sûreté que Mme de Chastenay apporte habituellement dans ses jugements, nous lui emprunterons le portrait du duc d'Orléans, en ces commencements de la Restauration où déjà des mots se chuchotent et même des intrigues se nouent autour du prince destiné à être, quinze ans plus tard, le roi éphémère des Français, et qui, selon la remarque de Louis XVIII, ne bougeait pas et avançait toujours : « M. le duc d'Orléans était arrivé à Paris dans les dispositions les plus pures, j'en ai la conviction. Il paraît hors de doute qu'il avertit le roi des propositions qui lui furent faites; mais il finit par rendre sa position embarrassante, en la croyant telle. Il refusa l'hommage imprudent qu'on lui fit; il fut flatté de l'avoir inspiré. Ce prince, âgé de quarante ans, d'un noble extérieur et rappelant dans ses traits ceux-mêmes de Louis XIV, dont il descendait des deux côtés, ce prince, dis-je, devait à une éducation soignée tous les avantages extérieurs de l'instruction. Il parlait toutes les langues, ses manières étaient polies. Il avait servi un moment, en 1792 et même en 1793, sous les ordres de Dumouriez; c'en était assez pour lui donner le droit de se compter parmi les militaires de l'armée française. Un général assez peu remarquable avait servi,

comme lui, auprès de Dumouriez; il alla faire sa cour avec l'uniforme de ce temps. M. le duc d'Orléans reconnut cet uniforme et exprima avec une certaine grâce l'affection qu'il ne pourrait s'empêcher de lui porter toujours. J'ajouterai que l'alliance honorable et brillante que M. le duc d'Orléans avait faite dans le temps même de sa proscription, le bonheur, les vertus de son intérieur, le nombre de ses enfants, sa fortune acquise et future, la supériorité apparente qu'il devait à sa conduite courageuse dans les temps d'épreuves, ses manières affables, son instruction enfin, inspirèrent quelque jalousie, non à nos princes sans doute, mais, pour eux, à ceux qui les entouraient, ce qui est, à mon avis, la plus grande injure qu'on puisse faire à ceux qu'on aime. Il en résulta de l'humeur, de la réticence, des inégalités; du reste, s'il m'était permis de dire toute ma pensée, j'avouerais que M. le duc d'Orléans n'avait pas reçu de la nature infiniment d'esprit; que son instruction n'était peut-être ni assez philosophique ni assez profonde, et qu'il n'était resté, malgré son âge, qu'un prodige d'éducation, ce qui ne fait pas tout à fait un grand prince. »

Le deuxième volume des Mémoires de Mme de Chastenay s'arrête à ces débuts de la Restauration. Leur éditeur annonce qu'il sera le dernier publié, quoiqu'elle ait continué de les écrire jusqu'à la fin de ses jours. Nous le regrettons; nous avons rencontré rarement un témoignage aussi personnel et aussi sincère sur des événements où la passion ne tient guère, selon les dispositions de chacun, qu'un monotone langage. En 1834, ayant perdu son frère, mort pair de France, mort sans enfants qui perpétueraient son nom, Mme de Chastenay mit comme un signet à sa vie du monde. S'éloignant de Paris, dont l'activité dévorante avait répondu à la sienne, elle ne quitta plus son château d'Essarois, perdu au milieu des bois du Morvan, et son hôtel de Châtillon-sur-Seine. Elle secourait les pauvres, elle visitait les bonnes gens, elle revoyait dans la solitude de ses souvenirs le panorama de son passé : tant de grandeurs, tant de douleurs, tant d'horreurs, visages et masques, or pur et or faux, or que fait resplendir l'eau des tempêtes ou qu'elle efface, têtes couronnées et têtes coupées, la fleur et la lie de l'humanité, des séries de révolutions s'engouffrant, comme des torrents pleins de sang et de ruines, dans l'immense et ténébreuse Révolution qui nous emporte toujours. Elle disait sans doute : Vanité des vanités! Et pour se réconforter, elle faisait la charité. Cette savante avait toujours été une croyante.

H. DE LACOMBE.

LES PENSIONS DE RETRAITE

DE L'ÉTAT

C'est aujourd'hui une idée très répandue et, ce semble, très naturelle que l'État doit à ses fonctionnaires une pension de retraite. C'est une de ces idées qu'on n'oserait pas discuter, loin d'oser la contredire; et cet espoir de toucher plus tard une pension est un des motifs qui font rechercher avec tant d'ardeur les fonctions publiques et contribuent à rendre silencieux et dociles ceux qui ont pu arriver à quelqu'une de ces fonctions tant désirées.

Et cependant les fonctionnaires publics, même en France, n'ont pas toujours été pensionnés; le principe qu'une pension est due à ceux qui ont servi l'Etat est fort moderne et n'existe pas dans tous les pays. Aux Etats-Unis, par exemple, les fonctionnaires n'ont pas de pensions; les *Yankee* disent nettement qu'ils ne voient pas du tout pourquoi l'Etat, après avoir payé les fonctionnaires en compensation des services qu'il en reçoit (ou est réputé en recevoir), leur donnerait encore une rétribution, alors que ces fonctionnaires ne lui rendent plus aucun service, ayant quitté volontairement ou non leur fonction. S'ils veulent une retraite, qu'ils épargnent, comme font tous les citoyens soucieux de leur vieillesse, et qu'ils placent soit en viager, soit autrement. Pourquoi l'Etat serait-il tenu de donner une retraite à ses commis, expéditionnaires, chefs de bureau, etc., plutôt qu'aux médecins, artisans, industriels, etc., qui, eux aussi, ont été utiles à leur pays, qui n'ont pas eu l'avantage d'un gain annuel fixe et certain et qui peuvent très bien, après une vie de travail, se trouver, sans leur faute, dans la détresse?

*
* *

Dans notre ancienne France, les employés de l'Etat ne recevaient de lui un payement qu'autant qu'ils lui donnaient leur temps et leurs soins. Il y avait des pensions, mais qui n'étaient

nullement un droit pour telle ou telle catégorie de citoyens. Le roi les donnait comme il voulait, et en récompense des services qu'il pensait avoir été rendus ou à sa personne ou au public. C'est ainsi que Corneille, Racine, Boileau et bien d'autres, recevaient une pension sans avoir jamais été fonctionnaires, mais parce que le roi estimait qu'ils illustraient, par leurs écrits, le royaume, la langue française et leur époque même, et que ces écrits ne leur rapportant rien, il convenait de leur attribuer une récompense de leurs travaux et un moyen de vivre. Il y avait donc une « feuille » pour les littérateurs et pour les hommes de science. Quant au registre des pensions, il est connu par la publication qui en fut faite sous la Révolution, par ordre de l'Assemblée constituante : on y trouvait ensemble des pensions accordées à des hommes utiles, à des officiers âgés ou infirmes, et d'autres octroyées à des courtisans sans mérite; c'était l'effet de l'arbitraire.

Les fonctionnaires civils (beaucoup moins nombreux qu'aujourd'hui) et les militaires réformés ne recevaient en principe aucune pension. Ils prenaient leur retraite fort tard et recevaient, au besoin, des secours périodiques. Les militaires avaient l'hôtel des Invalides, qui recevait beaucoup d'officiers et était toujours au complet, bien que comptant sept mille places. Un certain nombre de militaires, surtout de soldats, étaient hospitalisés dans les couvents, ce qui alors ne semblait nullement extraordinaire. Il n'y avait, avant 1789, de pensions de retraites régulières que pour deux catégories de citoyens : les inscrits maritimes et les commis des fermes; nous dirions aujourd'hui les employés du ministère des finances.

Les pensions accordées aux inscrits maritimes datent, en principe, de l'ordonnance de Colbert; en fait, elles furent organisées plus tard. On sait ce qu'est cette ordonnance : le roi voulait avoir une marine et jusqu'alors on n'avait aucun moyen de se procurer des matelots. Les engagements volontaires qui servaient seuls à recruter l'armée de terre ne donnaient pour la marine que peu de résultats; on employait la *presse*, c'est-à-dire qu'on prenait de force les matelots embarqués à bord des navires de commerce ou des bateaux de pêche, ceux que l'on trouvait dans un port dont on gardait les issues. C'est pour remplacer ce moyen violent que l'ordonnance rédigée par les soins de Colbert décida que tout marin français devrait servir un certain temps à bord des navires du roi et, pour compenser cette charge très lourde et alors inconnue des autres citoyens du service militaire obligatoire, l'ordonnance accorda aux marins sur qui elle pesait, c'est-à-dire aux *inscrits*, deux privilèges : le premier était de pouvoir seuls se

livrer à la pêche dans les eaux françaises; le second était une retraite fixe, garantie et payée aux inscrits par le trésor public, à partir d'un certain âge, et cela en échange d'une retenue faite sur leur solde, même lorsqu'ils naviguaient sur des bâtiments de commerce.

Qu'on le remarque bien : ces retraites étaient la compensation d'une charge très exceptionnelle et qui semblait alors exorbitante; on n'avait nullement prétendu assurer la vieillesse des marins et leur donner les moyens de vivre. C'est une idée très moderne et qui alors n'avait pas cours.

Quant aux commis des fermes, ils appartenaient à une administration qui était dès lors beaucoup plus perfectionnée qu'on ne suppose, car elle a servi de modèle à notre moderne administration des contributions indirectes, laquelle est une organisation fiscale d'une remarquable perfection. Cette administration avait d'elle-même, et pour ses seuls employés, établi un système de retraites au moyen de retenues sur les appointements qui, sans avoir l'extrême régularité des modernes retraites, était, pour l'époque, une remarquable institution.

*
* *

Cette idée que s'il est du rôle de l'Etat de récompenser les services éclatants ou même modestes rendus au public, on ne saurait lui demander de pensionner tous ses agents, cette idée était tellement fixée dans les esprits que l'Assemblée constituante, malgré sa hardiesse à refaire toutes choses, n'imagina pas devoir faire plus. Le décret (nous dirions aujourd'hui la loi) du 3-22 août 1790 portait ceci :

« Tout citoyen qui a servi, défendu, illustré, éclairé sa patrie ou qui a donné un grand exemple de dévouement, a droit à la reconnaissance de la nation, et peut, suivant la nature et la durée de ses services, prétendre à une récompense. »

Le décret ajoutait qu'il y avait deux sortes de récompenses : les pensions et les gratifications. Il continuait ainsi :

« Il sera destiné, à l'avenir, une somme de 12 millions (sur un budget d'environ 580 millions), à laquelle demeurent fixés les fonds des pensions, dons et gratifications, à savoir : 10 millions pour les pensions, 2 pour les dons et gratifications. Dans le cas où le remplacement des pensionnaires décédés ne laisserait pas une somme suffisante pour accorder des pensions à tous ceux qui pourraient y prétendre, les plus anciens d'âge et de service auront la préférence; les autres, l'expectative avec l'assurance d'être les premiers rétribués successivement. »

On voit que l'Assemblée constituante fixait une somme déterminée pour assurer le service des pensions, lesquelles avaient toujours à ses yeux le caractère de récompenses nationales, et nullement le caractère d'une sorte d'assurance contre la vieillesse, qu'elles ont aujourd'hui.

Ni le Premier consul, lorsqu'il rétablit un gouvernement régulier ou lorsque plus tard il devint empereur, ni le gouvernement royal, ne songèrent à pensionner les fonctionnaires; mais les diverses administrations reprirent, chacune de son côté et successivement, l'idée qu'avait eue jadis l'administration des fermes : elles établirent des caisses de retraites pour leur personnel au moyen de retenues sur les traitements. On eut ainsi la caisse des agents des affaires étrangères, des forêts, des ponts et chaussées, de l'instruction publique, etc. Chaque caisse avait ses règles à part, et la quotité de la retraite variait, comme aussi le chiffre de la retenue. Ce qui était constant est que ces retenues étaient faibles (1 pour 100 au début; on arriva à 5 pour 100) et absolument insuffisantes, malgré le taux élevé de l'argent à ces époques. Le gouvernement alors inscrivait au budget une subvention destinée à y ajouter, et cette subvention était votée sans difficulté. Elle s'élevait à environ 12 millions (exactement la somme fixée par le décret de l'Assemblée constituante), lorsqu'un système nouveau fut établi par la funeste loi du 9 juin 1853.

*
* *

Le prétexte mis en avant fut le désir de donner au régime des pensions de l'unité et de la stabilité; le motif véritable fut de permettre au gouvernement de saisir les fonds de ces caisses, car plusieurs avaient un certain capital placé en rente sur l'Etat et qu'elles se gardaient bien d'aliéner, puisqu'il était pourvu à l'insuffisance des revenus avec les sommes fournies par le budget. La loi de 1853 décida que le gouvernement prendrait possession de l'actif de ces caisses et assumerait leurs obligations, et que, de plus, pour l'avenir, il se chargeait de faire, moyennant une retenue de 5 pour 100 sur le traitement, des pensions de retraites à tous ses fonctionnaires; des pensions proportionnelles au traitement et accordées suivant des règles uniformes : 60 ans d'âge et un *minimum* de 30 ou de 25 ans de service, suivant qu'on appartient au service actif ou au service sédentaire. Une partie de la pension, — le tiers d'habitude, la moitié dans quelques cas rares, — est réversible sur la tête de la veuve ou des orphelins.

Bien que ces règles sur les retraites semblent offrir beaucoup d'unité et d'équité et ne laisser aucune place à l'arbitraire, elles

sont, à les regarder de près, moins égales qu'elles semblent d'abord. La pension de retraite n'est point pour tous les fonctionnaires, mais pour une partie d'entre eux. Les plus modestes et les plus pauvres n'en ont pas; c'est le cas des 23 à 24 000 cantonniers que nous avons en France; on se demande pourquoi ils n'ont pas de pensions. L'administration fait en leur nom et d'office des versements à la *Caisse nationale des retraites pour la vieillesse*, mais le résultat n'est pas du tout le même. Les pensions qu'ils ont ainsi sont très faibles, et le taux en est absolument incertain.

Voici ensuite les membres du clergé qui n'ont pas non plus de pensions de retraites, bien que leurs traitements soient très faibles. « Ils ne sont pas fonctionnaires », a dit M. de Parieu, lorsque fut discutée la loi de 1853. C'est une bonne parole, trop oubliée actuellement. Mais puisque sans être fonctionnaires, et en compensation du patrimoine qui jadis leur a été enlevé, ils ont droit à un traitement, ils devraient également, et pour le même motif, avoir droit à une retraite; ils n'en reçoivent aucune.

On a remarqué une distinction entre le service « actif » et le service « sédentaire ». Elle est purement arbitraire : le gouvernement classe à sa volonté les fonctions dans l'une ou l'autre de ces catégories et les fait, à son vouloir, passer d'un service dans l'autre. La retenue n'est point faite à certains fonctionnaires et des mieux payés, comme les préfets, qui, aussi, obtiennent souvent une pension sans avoir le temps de service voulu; on leur découvre des infirmités contractées au service. D'autre part, un fonctionnaire qui est retraité après quarante-deux et quarante-trois ans de service, et par suite de retenues sur son traitement, reçoit juste la même pension que celui qui a servi trente ou même vingt-cinq ans. Il y a plus : celui qui meurt quelques mois, même quelques jours avant l'âge de la retraite, ne laisse rien à sa famille; il a pourtant subi des retenues pendant quarante ans et plus peut-être. La révocation peut atteindre un fonctionnaire proche de la retraite, et il n'a aucun recours ni aucun droit.

*
* *

Mais quel résultat a produit pécuniairement et par rapport au budget cette loi de 1853? On a vu qu'au moment où elle a été votée, le Trésor payait environ 12 millions pour ajouter aux pensions servies par les caisses libres. Il a d'abord profité (le Trésor) des capitaux que la loi lui attribuait, et a donc fait un gain pour commencer, mais il n'en a pas été de même les années suivantes.

Dès 1858, la charge des pensions civiles s'élevait à 23 772 000 fr. (petites fractions négligées); en 1869, elle était de 29 053 000 fr.;

passait à 43 800 000 francs en 1875, et enfin à plus de 70 millions dans le budget de 1896. Il faut, il est vrai, déduire les retenues sur les traitements, mais elles ne s'élèvent, en 1896, qu'à 26 702 000 fr., laissant à la charge des contribuables plus de 43 millions.

C'est bien autre chose encore si l'on considère les pensions militaires. Elles sont plus anciennes puisqu'elles ont été organisées par une loi de 1831, laquelle a posé en principe que tout militaire ayant un certain temps de service aurait droit à une pension réversible en partie sur sa veuve, et que s'il mourait au service et par le fait du service, il laisserait une pension à sa veuve ou à ses orphelins.

Les pensions militaires s'élevaient, en 1859, à 36 650 000 francs; en 1873, après la liquidation des pensions de la guerre, elles étaient de 55 393 000 francs, et elles figurent au budget de 1896 (il s'agit des pensions des armées de terre et de mer, accrues des pensions attribuées aux décorés militaires), pour 149 146 000 francs, et comme les retenues sur la solde ne sont que de 8 306 000 francs, c'est une somme de plus de 140 millions à la charge des contribuables [1]. Ainsi, le budget de la dette viagère qui était de 69 millions et demi en 1858, de 123 millions en 1875, dépasse aujourd'hui 226 millions et s'accroîtra de plus en plus. Quelle en est la cause?

Elle est d'abord dans la facilité que trouve le Parlement à voter des dépenses lorsqu'il n'a pas à s'inquiéter de chercher des ressources pour y faire face. S'il fallait à chaque accroissement des pensions chercher une recette spéciale pour y correspondre, il y aurait là un certain frein, mais on n'a que la peine de voter des augmentations de pensions ou directement en décidant qu'elles seront plus fortes, ou indirectement en augmentant le nombre des fonctionnaires, c'est-à-dire des parties prenantes, et on s'en remet au budget général des recettes du soin de couvrir le tout.

Il est si agréable d'augmenter le chiffre des pensions et d'avancer l'âge des retraites! D'abord, on contente les secrets instincts de

[1] Le budget total des pensions est pour 1896 de 226 millions. Après les pensions civiles et militaires dont on a vu le chiffre, il y a les pensions aux victimes du 2 Décembre, 5 025 000 francs; les pensions aux blessés de Février et d'autres pensions d'origine ancienne, appelées, par suite, à s'éteindre bientôt et d'un chiffre peu élevé.

Le projet de budget pour 1897, malgré certaines diminutions prévues sur les pensions d'origine ancienne, contient pour les pensions des fonctionnaires et par rapport à celui de 1896, une augmentation de 3 973 242 fr., dont 1 300 000 francs pour les pensions civiles et le reste pour les pensions militaires, ce qui n'est, dans l'opinion de la commission, que l'augmentation normale et attendue.

son cœur qui est porté naturellement à la bienfaisance, et puis n'est-ce pas un titre auprès des électeurs de pouvoir dire : « J'ai fait augmenter la modeste pension des anciens serviteurs de l'Etat »? Pas un électeur qui n'approuve et ne déclare la mesure excellente. Les journaux, de leur côté, les personnages officiels louent la générosité de la Chambre et du Sénat. Il est bien vrai que c'est une générosité faite avec l'argent des contribuables, comme toutes celles que font les membres du Parlement, mais les électeurs n'y songent pas, et même s'ils y songeaient, par extraordinaire, il est certain qu'ils n'en trouveraient pas moins la mesure excellente. Auprès du public, il ne faut parler que d'augmentation et de multiplication des pensions; c'est le moyen d'en être bien accueilli.

« Quelle pension de retraite donnez-vous à vos généraux? me demandait un noble étranger. — Eh! les généraux de brigade, qui sont les moins rétribués, ont environ 8000 francs; avec la pension de la croix, cela peut aller à 9000 francs. — Quoi! 8000, 9000 francs, pour des généraux? Mais c'est infime! c'est misérable! c'est indigne d'une grande nation! Le double serait à peine convenable! » J'essayai de lui répondre que nous avions déjà un budget de 3 milliards 400 millions (4 milliards et demi avec le budget des départements et des villes), que notre armée comptait des centaines de généraux et plus de 20 000 officiers, sans compter les sous-officiers, et que c'étaient bien des charges; il écoutait avec impatience. Il en est ainsi dans notre pays même, et c'est merveille de voir comme les électeurs oublient leur qualité de contribuables pour n'avoir en cela que des pensées de générosité et de grandeur. C'est ainsi que le chiffre des pensions s'est trouvé augmenté, parce qu'il est proportionnel aux traitements et qu'on accroît les traitements très volontiers, on a même accru, au moins pour les militaires, la proportion du chiffre des pensions à celui des traitements.

Il est admis ensuite que le Trésor public ayant une élasticité merveilleuse, on peut tirer sur lui sans inconvénient, et on ne s'en fait pas faute. On nommera au grade supérieur un fonctionnaire ou un officier qui n'est pas à hauteur, et on le sait bien, mais il approche de la retraite et on veut qu'il ait une meilleure pension. C'est un service que l'on rend à un brave homme, à un bon camarade et qui ne coûte rien à personne (ce qui coûte aux contribuables seulement ne compte pas, c'est entendu). Ou bien il veut se retirer avant l'âge de la retraite : des raisons de famille, des convenances de santé l'y invitent; on lui trouvera quelque infirmité, et toujours contractée par le fait du service.

Pour les pensions militaires, les campagnes font l'objet d'un

décompte à part. Eh bien, pendant des années, on a compté comme campagne le seul fait de la résidence en Algérie : chaque année passée dans la très agréable garnison d'Alger donnait deux campagnes. Aujourd'hui encore, tout voyage que fait un militaire en Algérie lui compte pour une campagne. Ainsi, dernièrement, un élève de l'Ecole polytechnique était arrêté, par ses camarades mêmes, en flagrant délit de vol. Le ministre de la guerre se décida à le traduire devant un conseil de guerre, mais en Algérie, bien que le délit eût été commis à Paris. Il fallut faire venir tous les témoins aux frais du Trésor, et ceux d'entre eux qui étaient militaires (ils l'étaient presque tous) revinrent en France avec une campagne. Les gendarmes ou les sous-officiers qui conduisent dans un port algérien quelques condamnés ont, par cela seul, une campagne à leur actif.

La principale raison de l'accroissement du chiffre des pensions est l'augmentation incessante du chiffre des fonctionnaires, inévitable conséquence du régime parlementaire. Ne faut-il pas que ministres et membres de la majorité du Parlement payent les services électoraux qui leur ont été rendus? Et quelle monnaie est plus commode à la fois et moins coûteuse qu'une place quelconque dans l'administration? Et puis ces fonctionnaires sont des appuis utiles pour une réélection. Aussi le nombre des fonctionnaires a-t-il prodigieusement augmenté depuis dix-huit à vingt ans. Or, actuellement, nous payons seulement les retraites de l'ancienne administration et de l'ancienne armée : que sera-ce plus tard?

Ce besoin d'avoir des places fait qu'au lieu de garder, comme on faisait jadis, des fonctionnaires arrivés à l'âge de la retraite, mais très capables de remplir leur office et fort au courant de leur travail, on les met à la retraite d'office : leur place est promise, donnée peut-être d'avance. Chaque ministre, avant de quitter le ministère, case ainsi quelques créatures. C'est pour avoir des places à donner qu'on propose sans cesse de diminuer la durée des services : un projet de loi, actuellement pendant, propose d'avancer l'âge de la mise à la retraite des généraux, qui est de 62 et 65 ans, comme si on ne retraitait pas déjà, au grand dommage à la fois de l'armée et de nos finances, des officiers généraux pleins de forces et de moyens. Un ministre de la marine avait même tenté de retraiter ses employés à 50 ans!

Et puis, en dehors des retraites qu'on pourrait appeler régulières ou conformes à la loi, le Parlement, composé d'hommes qui dénoncent volontiers à leurs électeurs l'arbitraire et le favoritisme de l'ancien gouvernement royal, vote de temps en temps des pensions à la famille de tel ou tel politicien qui s'est distingué en

aidant à faire triompher leurs idées. C'est ainsi qu'il a voté 12 000 francs de pension à Mme Paul Bert, qui n'était nullement dans la détresse et dont le mari, mort après un an de service environ, touchait, au moment de son décès, trois traitements : celui de résident (200 000 francs avec de très nombreux accessoires); celui de député et celui de professeur au Collège de France. Il est vrai qu'il est mort au Tonkin, mais si on donnait de telles pensions aux veuves de tous ceux qui sont morts au Tonkin, où en serions-nous? 6000 francs de pension à Mme Pelletan; à Mme Burdeau, 9000 francs de pension réversible sur la tête d'enfants d'un premier lit. Or, M. Pelletan et M. Burdeau étaient morts chez eux, et tous deux n'ont rendu service qu'à leur parti, mais ce parti, qui a le pouvoir, fait payer aux contribuables sa dette de reconnaissance.

On a bien proposé, — un projet de loi a même été rédigé en ce sens et déposé, — de rétablir, au sujet des pensions, le système ancien, c'est-à-dire d'avoir une caisse spéciale alimentée avec des retenues sur les appointements et qui recevrait des allocations, mais en quantité fixe, du budget. Les retenues faites auraient été restituées en cas de démission ou de décès, etc. Un tel projet n'a pas été accueilli et ne pouvait guère l'être, parce qu'il semblait mettre une sorte de frein aux dépenses, et qu'il est agréable pour un Parlement d'accorder beaucoup sans avoir à s'inquiéter de faire face à ses munificences électorales.

*
* *

L'exemple donné par l'État est contagieux : voici les départements et les villes qui se mettent à pensionner leurs agents. On doit avouer qu'ils ont pour le faire les mêmes motifs que l'État, mais aussi commence-t-on à avoir de nouveaux budgets de retraites qui, pour n'être pas inscrits au grand budget central, n'en pèsent pas moins sur le contribuable. Le Conseil municipal de Paris, qui se regarde comme un Parlement au petit pied, multiplie, lui aussi, les fonctions et les mises à la retraite. Il imite le grand Parlement jusque dans le vote de pensions de faveur : il suffit de rappeler la pension accordée à M. Robin, de Cempuis, de pornographique mémoire.

Le gouvernement central, l'Etat, pour l'appeler du nom qu'on lui donne d'ordinaire, a, de son côté, installé des caisses qu'il subventionne, — mais sans, bien entendu, que les subventions soient portées au compte des pensions, on les dissimule dans d'autres chapitres — : caisse des ouvriers de l'Imprimerie nationale; caisse des ouvriers et employés des manufactures de tabac, etc.

Viennent ensuite les pensions des employés des compagnies de chemins de fer. Pourquoi en parler, puisqu'il s'agit des pensions de l'Etat? Parce que l'Etat y est intéressé pécuniairement en deux manières : à cause du mode de placement et à raison de la garantie.

Les Compagnies, ordinairement, font sur le traitement de leur personnel une retenue en vue de la retraite et elles y ajoutent une somme suffisante pour assurer à leurs agents la pension qu'elles s'engagent à leur payer. Mais que feront-elles de ces fonds? Elles ont pris, ainsi que diverses grandes compagnies privées qui promettent une pension à leurs agents, le parti de les verser à la *Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.* Cette caisse est une institution de l'Etat, destinée à fournir des retraites aux particuliers qui y font des versements. Il n'est point nécessaire toutefois que ces versements soient faits par les intéressés eux-mêmes; ils peuvent être faits en leur nom, et ils sont presque toujours faits par d'autres que par les futurs pensionnaires. Ce sont de grands patrons : ou patrons individuels ou patrons collectifs, c'est-à-dire compagnies qui versent, pour assurer à leurs ouvriers et employés, les retraites qu'ils leur ont promises. Mais pourquoi versent-ils à une caisse d'Etat au lieu de faire valoir eux-mêmes cet argent, car ils ont besoin de fonds et souvent ils s'adressent au public pour en obtenir? C'est qu'ils trouvent là des conditions exceptionnelles : l'Etat capitalise les sommes qu'on lui remet à un taux que ne consentirait aucun établissement privé; inutile de dire qu'il y perd et que les contribuables sont chargés, comme toujours, de parfaire la différence. Or, cette différence peut monter assez haut : de 1875 à 1882 inclus, en huit ans par conséquent, et avec moins de versements qu'aujourd'hui, le découvert, c'est-à-dire la somme qui a dû être payée par le Trésor, ne s'est pas élevée à moins de 72 millions. Depuis la loi de 1886, qui a fait varier le taux de la capitalisation, le déficit est moindre; il existe cependant, et c'est ainsi que cette institution spéciale, qui sert des retraites aux particuliers et est réputée les leur servir avec leurs seuls versements, coûte cependant aux contribuables.

Pour les pensions faites à leur personnel par les compagnies de chemin de fer, les contribuables sont encore atteints d'autre sorte : à cause de la garantie d'intérêt. On sait que l'Etat a garanti aux actionnaires des compagnies de chemin de fer un certain revenu de leur capital, en sorte que chaque année il leur verse, de ce chef, des sommes assez importantes; elles avaient dépassé 106 millions en 1893 et figurent encore pour 78 300 000 francs au dernier budget, celui de 1896. Naturellement, l'Etat qui fournit ainsi un fort complément aux recettes des compagnies, exerce en échange

son contrôle sur la manière dont elles gèrent leur budget; il a le droit et le devoir de faire ses observations sur leurs dépenses, puisque ces dépenses ou excessives ou inutiles sont, en définitive, à la charge des contribuables. Or les versements pour les pensions sont une grosse dépense et qui s'accroît sans cesse à mesure que baisse le taux de l'intérêt, c'est-à-dire le rendement des capitaux placés, et la progression est rapide. En 1890, la retenue sur le traitement des agents montait à 5 732 000 francs et les versements des compagnies à 18 772 000 francs; en 1895, les deux chiffres étaient respectivement de 9 333 000 francs et 37 669 000 francs. L'Etat contrôleur trouve cette dépense excellente; il lui semble que les compagnies ne peuvent trop faire pour leurs agents. Soit! Mais, sans ces versements, les sommes que les contribuables ont à payer sous le nom de garantie seraient sensiblement moins fortes.

On peut avoir par là une idée du fardeau que supportent les contribuables pour les seules pensions de retraite, fardeau qui, on l'a vu, s'accroît sans cesse et rapidement, inévitablement. Il se trouve cependant des âmes sensibles qui ont pensé qu'il n'était pas suffisant et qu'il serait à propos de le tripler ou de le quadrupler; c'est à quoi arriveraient les partisans des retraites ouvrières.

*
* *

Pourquoi, se sont demandé quelques logiciens, pourquoi ceux qui sont employés par l'Etat ou par les villes seraient ils seuls à recevoir des pensions? Est-ce que les ouvriers et employés de l'industrie et du commerce privés ne font pas aussi œuvre utile? Est-ce que dans leur vieillesse ils n'ont pas les mêmes besoins que les fonctionnaires âgés? Et souvent l'épargne aura été pour eux plus difficile parce qu'ils n'ont pas eu un revenu fixe, certain et presque forcément progressif comme les agents de l'Etat. Donnons-leur donc des pensions!

Le raisonnement est assurément fort serré et très logique, mais il faut voir où il conduit.

Le nombre des salariés français n'a pas été recensé, au moins à notre connaissance, celui des salariés allemands l'a été à cause des lois sur les assurances obligatoires : il s'élève à près de 20 millions. La population de l'empire allemand est plus forte, sensiblement, que celle de la France, mais cette population a une proportion d'enfants plus grande que la nôtre et, de plus, nous avons beaucoup de petits artisans et petits cultivateurs à leur compte qui sont aussi intéressants que des salariés, ne gagnant pas plus, peinant davantage, et auxquels on ne peut refuser une pension puis-

qu'ils sont électeurs et nombreux; nous dépasserons assurément le chiffre de 9 à 10 millions qui était indiqué dans un projet de loi présenté à notre Parlement.

Combien d'entre eux arriveraient à la pension? Ceci dépendrait de l'âge auquel on y aurait droit : les Allemands qui l'ont établi récemment ont mis soixante-dix ans; on n'admettrait pas, en France, une limite plus élevée que pour les fonctionnaires. Nous aurions soixante ans au plus, et plutôt cinquante-cinq ans. Ce serait moins encore, si on admettait les idées des meneurs socialistes et des chefs des syndicats ouvriers. On pourrait donc compter, lorsque la loi aurait son plein effet, sur trois millions de pensionnaires au moins; quel serait le chiffre des pensions? La loi allemande a mis de 90 à 210 francs; on n'oserait pas, en France, proposer un pareil chiffre; celui de 365 francs au minimum, écrit dans un projet de loi de M. Constans, alors ministre, a paru même bien mesquin. Quoi! on ose proposer d'allouer 1 franc par jour pour vivre à des gens âgés? Le double serait insuffisant! N'allons pas jusqu'au double, majorons la somme proposée d'un tiers seulement : mettons 500 francs par an, supposons même que ce *minimum* est en même temps un *maximum;* si on vote pareille loi, on votera bien plus fort chiffre; prenons-le, cependant. Cela fera par an un milliard et demi, au bas mot; avec des pensions de 365 francs, on passerait encore un milliard. Comment se procurer cette somme?

D'abord, par une retenue sur les salaires, ce qui déplaira fort aux salariés; aussi, fera-t-on la retenue faible; on avait parlé de 1 à 2 pour 100.

A ces retenues s'ajouteront un versement des patrons : il sera égal à celui des ouvriers, disent certains projets, et l'Etat fera le surplus; c'est le système allemand. Mais comme les pensions proposées en France sont bien plus fortes que les pensions allemandes, le versement de l'Etat devrait prendre de grosses proportions. Aussi quelques esprits ingénieux, voyant le péril pour les finances publiques, ont dit de suite : « Mais pourquoi demander à l'Etat? » Qu'on demande à l'industrie, c'est à elle à faire ces pensions. Et comme l'industrie est une abstraction, c'est aux industriels, c'est-à-dire aux patrons qu'on s'adressera. Il est bien vrai que le personnel de l'industrie se compose d'ouvriers et de patrons, mais on trouve tout naturel et tout juste de dire : les ouvriers supporteront une retenue de 2, 3, 4 pour 100 au plus sur leur salaire, et le reste sera à la charge des patrons; le mot de patrons ne veut-il pas dire : homme très riche? En théorie, c'est fort beau; en pratique, voici la situation : les compagnies de chemins de fer font, comme on a vu, des pensions de retraite à leur personnel, et cela grâce à des verse-

ments à la *Caisse nationale des retraites pour la vieillesse*; or, malgré le taux avantageux auquel cette caisse capitalise leurs versements, les compagnies sont obligées de verser chaque année *dix-sept pour cent* des traitements afin d'obtenir les pensions qu'elles ont promises. Comme les retenues sur les traitements sont de 3 et 4 pour 100, les compagnies doivent verser 12 à 13 pour 100. Elles peuvent le faire parce qu'elles ont derrière elles la garantie d'intérêt et encore la plus importante; la Compagnie P.-L.-M., prévoyant une nouvelle augmentation des versements à faire, vient d'abaisser pour l'avenir le tarif de ses pensions. Mais les autres patrons qui opèrent à leurs risques et sont souvent pressés par la concurrence étrangère, croit-on qu'ils pourraient faire de tels versements? Va-t-on les demander aux agriculteurs dont on connaît la situation et qui plient déjà sous les charges qui les grèvent? Va-t-on les demander à tant d'industriels qui maintiennent à grand peine leurs usines? Tant pis pour les patrons! s'écrient intrépidement certains esprits rectilignes; (je l'ai entendu pour ma part.) Ce sera aussi tant pis pour les ouvriers, car si les patrons sont ruinés et obligés de fermer leurs maisons, croit-on que les ouvriers s'en trouveront bien?

Mais cet exemple des compagnies de chemins de fer est unique; leurs pensions sont peut-être élevées? Voici un autre exemple : Il a été parlé, au début de cette étude, des pensions faites par l'Etat aux inscrits maritimes sous l'ancienne monarchie. Le système fonctionne toujours; on fait une retenue sur les salaires de ces inscrits (salaires militaires ou civils), et la pension n'est acquise que si la retenue s'est exercée au moins pendant trois cents mois; cette retenue est de 3 pour 100. Or il résulte d'une note du ministre de la marine, insérée au *Journal officiel* du 5 février 1887[1] (la situation n'a pas changée depuis, assurément), que sur les 11 millions nécessaires aux pensions de retraite, 2 millions seulement, ou moins du quart, sont fournis par les retenues, le reste est à la charge du Trésor. Proposerait-on de le faire supporter aux armateurs? Ils demandent déjà des primes pour soutenir la concurrence étrangère et on leur mettrait une charge nouvelle? Il est trop évident qu'en matière de retraites ouvrières l'État serait, comme toujours en pareil cas, le gros banquier, ou plutôt le gros bailleur de fonds : ce qu'il devrait, comme de juste, demander aux contribuables.

Même les cotisations forcées des ouvriers et des patrons forme-

[1] La caisse des Invalides de la marine ne figure pas au budget de la dette viagère. Elle est en dehors et en sus.

raient des sommes énormes dont l'Etat aurait la gestion, et qu'il serait embarrassé pour employer. On a disserté sur le montant de ces sommes; les évaluations varient du simple au triple, mais portent toujours sur des milliards. Ce qui est assuré, c'est que l'Etat est parfaitement incapable d'en faire un emploi fructueux, et que très vraisemblablement il ferait pour les pensions ouvrières ce qu'il fait pour les pensions des fonctionnaires : il porterait en recettes le montant des retenues, et inscrirait comme dépenses les pensions à payer.

A quel chiffre arriverait-on alors, et combien le Trésor serait-il exposé à payer de ce chef? Ici on ne peut faire que des suppositions, car les calculs même des gens habiles se trouvent en défaut, et toujours parce qu'ils ont estimé trop peu, et n'ont pas prévu l'énormité des charges. Ainsi le rapporteur du budget de 1895 rappelait qu'en 1853 les hommes compétents estimaient que le plein effet de cette loi donnerait à payer une somme *maxima* de 37 millions. Or, ajoutait-il, nous sommes à 69 millions, et il est certain que le chiffre sera dépassé[1].

Des données approximatives qui ont été exposées il semble résulter qu'on peut compter sur 1 milliard par an au moins, et plutôt sur un et demi. D'après les deux exemples cités, c'est-à-dire d'après les deux industries où fonctionne déjà le système, les voies ferrées et la marine, les versements des intéressés représentent environ le sixième des sommes nécessaires (pour les pensions militaires c'est le vingtième). Le versement des patrons doublera les sommes, s'ils peuvent y suffire; l'Etat aurait donc à payer les deux tiers, soit de 700 millions à 1 milliard. Voilà ce qu'il faudrait ajouter à notre charge de 4 milliards 1/2, laquelle s'accroîtra

[1] Voici la déclaration de ce rapporteur, M. Guyot (du Rhône), à la séance du Sénat du 6 décembre 1895 :

« Ce projet de loi (sur les retraites ouvrières) nous rappelait par trop vivement cette malheureuse loi sur les pensions civiles du 8 mai 1853, dont vous connaissez tous les funestes effets, et si vous voulez me permettre de vous donner quelques chiffres sommairement pour vous rappeler l'évolution de cette loi, je vous dirai que la moyenne des pensions, qui était d'abord de 696 francs, s'est élevée à 802 francs, puis à 1200 francs; qu'en ce qui concerne l'accroissement annuel du chiffre des pensions après être parti de 1 million et demi, il est actuellement de 5 millions...

« Et cependant les actuaires, les gens du métier, les gens compétents avaient dit, lors de l'élaboration de cette loi, en 1853 : Ne vous inquiétez pas, à 37 millions il y aura un palier — c'est le terme consacré, — cela n'ira pas plus loin, car la mortalité compensera l'augmentation des parties prenantes.

« La preuve que nous allons plus loin, c'est que nous sommes actuellement à 69 millions, et que nous augmentons de 5 millions tous les ans. »

forcément, ne serait-ce que par le fait des pensions des fonctionnaires.

Et encore il faut supposer, pour n'avoir que cette somme, des pensions de 1 franc ou 1 f. 35 par jour seulement et données à 60 ans d'âge. Croit-on que l'on s'en tiendrait là? Ce qui est redoutable en une démocratie est que toute mesure qui plaît à la foule en lui procurant directement ou indirectement même quelque avantage est bientôt étendue sans mesure. On commence par établir quelque avantage assez modéré en apparence ou qui, au début, coûte assez peu, mais le principe est posé, et la dépense s'accroîtra naturellement chaque année. Ce n'est pas tout, les candidats, les chercheurs de popularité, vont demander une extension de la règle d'abord posée : ce sera un âge moins avancé, une retenue moins forte sur les salaires, une pension plus élevée. Tout cela figurera dans les programmes électoraux, et grâce au vote des électeurs qui voient l'avantage immédiat et ne voient pas les charges, les candidats qui les ont proposées deviendront députés et mettront en loi ce qu'ils ont promis. Eux pourront prévoir les résultats, mais que leur importe? Et quel politicien a jamais cherché autre chose que son intérêt personnel?

*
* *

Si l'on veut se rendre compte des excès auxquels on peut arriver dans une démocratie au moyen de cette attribution de pensions, il y a, en ce sens, un curieux et instructif exemple : c'est celui que nous offre les Etats-Unis d'Amérique. On sait que les fonctions publiques y sont la proie des politiciens qui, après chaque élection présidentielle, s'en emparent comme d'un butin qui leur est dû; les vainqueurs s'empressant d'évincer les fonctionnaires de la nuance vaincue. Il a été dit que ces fonctionnaires ne reçoivent pas de pensions : il n'y en a ni pour les civils ni même pour les militaires; les politiciens, cependant, ont bien su se faire allouer des pensions. Chez nous, les pensions aux victimes du 2 Décembre ont servi à récompenser quelques services politiques; aux Etats-Unis, ce sont les pensions aux blessés et infirmes des différentes guerres qui ont été employées à procurer ce commode résultat. Mais comme il n'y a dans ce pays d'autres pensions que celles-là, la chose s'est faite dans de grandes proportions; qu'on en juge.

Lorsque s'est terminée la dernière et la principale de ces guerres, celle dite de « Sécession », ou de la lutte du Nord contre le Sud, et qui s'est terminée par le triomphe du Nord en 1865, le nombre des pensionnés était de 50 000 et le chiffre des pensions de 14 millions de dollars ou 75 millions de francs environ. Et puis le

nombre des blessés et des infirmes de la guerre qui aurait dû diminuer par les décès s'est mis à croître tant et si bien, qu'il était en 1891 (dernier chiffre que je possède), de 633 000, exigeant une somme annuelle de 140 millions de dollars, soit 750 millions de francs. Les dernières pensions allouées étaient moins élevées que les premières, mais le chiffre des parties prenantes croissait sans cesse; en 1890, année où sans doute les politiciens avaient trouvé plus de facilité, le nombre des inscriptions avait été de plus de 100 000.

En cette même année 1890 un journal américain, le *New-York Herald* (cité par l'*Economiste français* du 13 décembre 1890, page 743), affirmait que le Trésor payait, outre les pensions de la guerre de Sécession (525 000), 23 921 pensions aux blessés ou infirmes de la guerre du Mexique, finie depuis 42 ans et qui avait été faite avec une fort petite armée; 9031 pensions aux blessés et infirmes de la guerre de 1812 contre l'Angleterre, guerre qui a été toute maritime et qui remontait à 75 ans et enfin 23 pensions (chiffre si modeste que nous le rapportons pour la curiosité du fait), aux blessés de la guerre de l'Indépendance, finie en 1773, soit depuis 107 ans.

Les États-Unis d'Amérique ont un territoire immense, des richesses naturelles infinies, avec une population qui s'accroît sans cesse; une dette fédérale qui n'est pas le quart de la nôtre, une armée qui n'est que le vingtième de la nôtre et moins de fonctionnaires civils, ils peuvent, sans trop de périls, se permettre des excès comme ceux qui viennent d'être marqués. Les Allemands, que l'on cite quelquefois — leur système de pensions de retraites ouvrières dont on a vu les faibles proportions commence seulement à fonctionner et déjà il soulève les plus sérieuses objections, — ont un budget moins lourd que le nôtre et une dette de l'empire qui n'est pas le dixième de la nôtre. Nous avons en France la plus grosse dette qui ait jamais, en aucun temps, pesé sur un peuple (31 milliards de dette consolidée sans compter les dettes des départements et des villes); nos contribuables sont les plus chargés qu'il y ait, notre territoire est restreint, notre population ne s'accroît pas, notre revenu national diminue plutôt qu'il n'augmente. Ceux qui, dans ces conditions, viennent proposer de mettre sur les contribuables une charge nouvelle dont nul ne peut mesurer l'étendue, sont bien imprudents s'ils ne réfléchissent pas, et s'ils agissent avec réflexion, bien coupables.

HUBERT-VALLEROUX.

L'ESPRIT SOUFFLE OÙ IL VEUT[1]

XI

M. Guessec ne laissa rien transpirer de ses sentiments pendant plusieurs mois, et quand les Rilly voyaient Mlle Thérèse, ils ne cessaient de lui répéter qu'elle s'était trompée.

— Alors, il ne vient plus à la Garenne?

— Si, au contraire, une ou deux fois par semaine; Aliette et lui sont même très bons amis, mais, s'il était amoureux, il parlerait.

— La chose demande de grandes réflexions, même pour un amoureux, et je crois qu'il est de ceux qui raisonnent encore devant le fait accompli.

— Une chose certaine, dit Mme de Rilly, c'est que, avant l'arrivée d'Aliette dans le pays, Antoine m'avait confié son grand désir de se marier, et j'avais promis de m'occuper de lui. Depuis cinq mois, il n'en parle plus; il a même rejeté très loin deux projets que je lui ai soumis.

— Bon indice, répondit Mlle Thérèse.

M. Guessec, en effet, depuis qu'il connaissait Aliette, ne pouvait se décider ni à demander la main d'une demoiselle de campagne ni à prendre un parti; et, souvent poursuivi par la pensée d'épouser la jeune fille, il appelait à son aide tout son bon sens pour se combattre lui-même.

« Ce serait absurde! Donner à mes enfants une voleuse pour aïeule! Et moi-même, dans quels embarras j'entrerais! D'ailleurs, je serais refusé, malgré l'immense sacrifice qu'on ferait en épousant une femme dans de pareilles conditions. »

Néanmoins, cédant à l'attrait qui l'attirait vers la Garenne, il avait pris, pour y aller, des habitudes régulières, et il s'était peu à peu formé entre les jeunes gens des relations très amicales.

Mlle de Sarzac, qui, par bonté d'abord, avait combattu l'embarras d'Antoine, trouvait désormais un réel plaisir à ses visites. Appréciant vivement ses qualités de bon sens et d'honnête homme, elle discutait sans cesse avec lui, soit sur des sujets généraux, soit sur leurs lectures, et laissait parler librement ses sentiments d'artiste ou ses pensées élevées, car elle était sûre qu'il ne répondrait pas par

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre, 10 et 25 novembre 1896.

une fausse note. Quand il ne la comprenait pas, il se taisait, mais ne plaisantait jamais, et subissait l'influence d'un esprit très différent du sien.

Plus Aliette le voyait, plus elle s'attachait, plus elle s'intéressait à lui, plus elle s'abandonnait, avec confiance, à l'intimité d'une amitié grandissante.

— C'est un bon camarade, disait-elle à Mme de Rilly, qui la plaisantait quelquefois sur son amitié pour Antoine.

— Vous ne le trouvez pas un peu rustre?

— Plus maintenant; d'ailleurs, il y a une qualité que j'ai toujours aimée chez lui. Jamais il ne parle d'une façon commune.

Quelquefois, elle se troublait à l'idée fugitive que le sentiment amical du jeune homme pourrait subir une transformation, mais elle la rejetait aussitôt en se disant :

« Quel est l'honnête homme qui voudrait épouser une femme dont la famille est si tarée? »

L'impossibilité lui semblait trop complète pour qu'elle s'arrêtât sur un projet d'avenir, et, cependant, elle regardait souvent au loin dans sa vie avec inquiétude, avec douleur aussi, lorsque, se hasardant à sonder le fond de ses sentiments, elle les voyait tout vibrants à la pensée d'être femme et mère.

Fidèle à sa première inspiration, M. de Rilly restait neutre; mais il avait cru loyal de saisir un prétexte pour raçonter l'histoire d'Aliette à Antoine, qui répliqua :

— C'est ce qu'on m'avait dit.

Cette réponse rassura complètement les Rilly, qui parlaient sans cesse ensemble du projet caressé.

— Toutefois, laissons-les agir seuls, disait M. de Rilly à sa femme, L'idée a du bon, mais elle a un côté dangereux, et nous ne devons pas prendre de responsabilité.

— Alors, si Antoine ne se décide à rien, il faudra qu'il cesse ses visites, car dans le pays on commence à parler du mariage.

— Eh bien, nous verrons dans un mois! Il doit partir, ce qui dénouera naturellement la situation, s'il ne veut pas aller plus loin.

Cependant Mme de Rilly, malgré les recommandations de son mari, voulut connaître un soir les idées de la jeune fille.

Aliette rêvait profondément devant la flamme d'un feu vif et clair, et la voyant si absorbée, sa vieille cousine pensait : « Evidemment, elle songe à se marier! »

— Ma chérie, dit-elle tout haut, quelle est votre manière de voir sur le mariage?

Mlle de Sarzac, bien loin de la Garenne, pensait à sa mère.

— Quelles sont mes idées sur le mariage? répéta-t-elle, en remar-

quant que Mme de Rilly la regardait avec un vif intérêt. Mais, d'abord, qu'il n'est pas fait pour moi...

— Vous ne voudriez pas vous marier?

— Ce n'est pas ma pensée... Je dis seulement que pas un homme ne consentirait à m'épouser.

— Mais si le cas se présentait, insista Mme de Rilly, si un brave garçon, ne vous déplaisant pas, vous demandait, que feriez-vous?

— J'accepterais, répondit-elle simplement.

Quelques jours après cette conversation, Antoine, malheureux, hésitant, et comprenant qu'il fallait enfin prendre une décision, partit pour Brest et alla sonner chez Mlle Ploüvel.

Elle le reçut avec une chaude cordialité qui le mit à l'aise.

— Je viens vous demander un conseil, lui dit-il; vous avez, du reste, l'habitude d'être consultée?

— Ah! Dieu oui!... et sur les sujets les plus variés. Voyons, mon cher monsieur, qu'y a-t-il?

— Vous savez que je vois souvent Mlle de Sarzac...

Il s'interrompit avec embarras, et Mlle Ploüvel, avec sa rondeur habituelle, termina la phrase :

— Et vous la trouvez charmante, et la pensée vous est venue de l'épouser! Je vous en félicite.

— Attendez, attendez! je ne suis pas décidé, répondit-il avec un peu d'effroi. Et puis, accepterait-elle?

— Ceci..., je n'en sais rien; vous l'apprendrez en le lui demandant.

— Elle est dans une situation si particulière, si fausse! Comment ne pas hésiter, tout en l'aimant! Il est vrai que je n'ai ni frères ni sœurs qui puissent m'adresser des reproches.

— Une mère en prison, un père qui vit... on ne sait comment..., telle est la situation! c'est net et désagréable. Il faut en prendre son parti immédiatement... ou rester tranquille.

— On voit bien que vous n'êtes pas à ma place! s'écria-t-il d'un air désolé. S'il n'y avait que la question de dot...

— A ce sujet, je puis vous dire ce que Mme de Rilly, qui est bien la meilleure des créatures, m'a appris l'autre jour. Elle et son mari aiment désormais Aliette comme leur fille, ils n'ont pas d'héritiers directs, et ils lui laisseront leur propriété, plus des valeurs qui représentent, environ, un revenu de 4000 francs, le reste de leur fortune est en rentes viagères.

Elle vit qu'Antoine écoutait avec plaisir et continua :

— Si Aliette consentait à utiliser son talent dans ce pays-ci, je ne dis pas en donnant des leçons, mais en se faisant entendre comme artiste, elle ajouterait certainement aux revenus du ménage; et elle serait d'autant mieux vue, mieux reçue partout que les Rilly l'ap-

puient. Ce sont des considérations qui doivent entrer dans la balance.

Ces considérations, Antoine les avait pesées, retournées bien des fois, et il était heureux qu'on les lui mît encore sous les yeux.

— Enfin, reprit-il, je ne voudrais pas que ma femme rougît de moi.

— Aliette n'épousera jamais un homme dont elle croirait pouvoir rougir; je vous assure que sa pensée plane un peu plus haut. Si c'est ainsi que vous la jugez, je vous conseille de vous en aller, de ne plus penser à elle, et d'épouser un bon pot-au-feu, dans des conditions normales.

— Vous parlez avec chaleur, répliqua Antoine un peu piqué.

— J'aime cette enfant! Je lui voudrais un appui pour la vie, les affections naturelles qui guériraient son âme si pleine de douleurs! et cela m'impatiente, je l'avoue, de voir qu'un homme qui songe à l'épouser soit flasque, hésitant, tout en prétendant l'aimer. Abstenez-vous, croyez-moi; il est bon que les questions d'intérêt personnel soient débattues, mais, bon Dieu, qu'un peu d'amour généreux les dépasse, ou bien qu'on ne se mêle pas de franchir l'ornière banale!

Bien que le discours ne fût pas flatteur, il fut prononcé avec tant d'élan et de véhémence, qu'Antoine ne put s'empêcher de sourire.

— Vous riez? Vous trouvez que je suis une vieille femme bien jeune? Non, je ne voudrais pas que vous fissiez une démarche inconsidérée, et je comprends que ce qui me paraîtrait aisé avec ma nature et mes idées vous semble très difficile; mais, alors, je n'ai qu'un conseil à vous donner : c'est de fuir cet amour raisonné qui est, je crois, un amour de tête ou d'imagination que l'absence guérira vite.

— Je l'aime plus que vous ne croy

— Alors, grand Dieu!... mais, non, je vous ai dit ma manière de voir et je n'ai rien à ajouter.

Elle trouvait très légitime la lutte que soutenait le jeune homme, mais, s'il lui était sympathique, elle voyait maintenant que le calcul de M. Guessec était tellement en équilibre avec son amour, qu'il eût suffi d'un poids bien léger pour emporter le plateau.

— Alors, vous me conseillez sérieusement d'abandonner mon projet?

— Absolument! Dans la situation d'Aliette, il faut, pour l'épouser, un amour plus qu'ordinaire, et le vôtre ne me paraît pas être dans les conditions voulues.

Antoine, venu avec l'espoir d'obtenir un conseil différent, se retira très contrarié et assez froissé.

« Évidemment, se dit-il, elle ne me trouve pas digne de Mlle de Sarzac. »

Mais il n'était pas convaincu que le conseil fût bon, et, en se rappelant les rapports de plus en plus amicaux qui existaient entre lui et Aliette, il pensait que Mlle Ploüvel s'égarait.

« Elle m'apprécie, à présent que j'ai perdu vis-à-vis d'elle mon embarras; et combien de fois lui ai-je entendu dire qu'elle voudrait passer sa vie entière au fond de la campagne! »

Aussi, tout en raisonnant, Mlle Thérèse lui semblait de plus en plus absurde, et la discussion que son amour-propre soutenait avec le conseil qu'elle lui avait donné produisait dans son esprit une conviction en faveur de ses désirs.

Le soir, il dînait à la Garenne; il y arriva par un froid intense; tous les volets du vieux manoir étaient fermés, et jamais il n'avait éprouvé une telle sensation de bien-être en entrant dans le vaste salon où Aliette, assise près d'un grand feu brillant, lisait le journal à haute voix.

— Nous pensions que tu ne viendrais pas par ce temps glacé, lui dit M. de Rilly. Mon pauvre Antoine, tu dois être gelé?

— D'autant que j'arrive de Brest en carriole, répondit-il gaiement.

L'aimable accueil d'Aliette, dont le visage avait exprimé un vif plaisir en le voyant entrer, l'avait ranimé et réchauffé mieux encore que le feu qui flambait dans la grande cheminée.

— Est-ce que Mme de Rilly est souffrante? demanda-t-il.

— Ma femme a la migraine, c'est Aliette qui sera ce soir maîtresse de maison.

Ce mot rappela à M. Guessec un des détails de sa conversation avec Mlle Thérèse, et il eut une sensation agréable. M. de Rilly, observant son air préoccupé, pensa que des idées matrimoniales étaient dans l'air et, après le dîner, sous prétexte de monter auprès de sa femme, il le laissa seul avec la jeune fille.

Aliette se mit au piano, mais bientôt elle revint s'asseoir près du feu et, après avoir essayé de causer avec Antoine, elle s'aperçut que, songeur, il répondait par monosyllabes.

Elle prit sa tapisserie, le laissa à ses pensées et s'absorba dans les siennes, trouvant un grand charme dans ce silence que rompaient seulement le pétillement du feu et le vent qui faisait gémir les ais de la maison.

Antoine, lui, se disait : « Si seulement elle était orpheline! »

Puis, la regardant penchée sur son travail, il reprenait :

« Qu'importe tout... elle exceptée! elle est charmante et je l'aime. Nous vivrons bien retirés, loin du monde; mais voudra-t-elle? »

Le souvenir de Mlle Thérèse l'impatienta, et si, plus tard, il avait pu examiner en analyste ses sentiments, il eût découvert qu'une subtile impression d'amour-propre le décida à ne plus attendre.

Il se rapprocha d'Aliette et, avec un retour de son ancienne brusquerie, lui dit :

— J'ai à vous parler d'une chose sérieuse... voulez-vous m'écouter?

— Mais je veux toujours bien vous écouter, répondit-elle en levant les yeux sur lui. Nous sommes de bons amis, il me semble.

— Oui..., de bons amis; mais voulez-vous...

Après un temps d'arrêt, il reprit d'un trait :

— Voulez-vous que nous soyons mieux que de bons amis, voulez-vous être ma femme?

Elle le regarda un instant en face, détourna la tête et répondit très bas :

— Ma mère est en prison..., je porte un nom déshonoré.

M. Guessec rougit, mais reprit avec fermeté :

— Que m'importe! c'est vous que je vois..., vous seule!

Elle ne disait rien, et il crut que son silence était un refus.

— Malgré tout, vous me trouvez sans doute présomptueux; vous êtes fine, distinguée, artiste, moi je ne suis et ne serai qu'un petit médecin de campagne, élevé dans une ferme, sans ambition, et désireux de vivre à l'écart du monde.

— Quelle femme serais-je donc, s'écria-t-elle, si de telles pensées étaient les miennes! Quoi! vous, honnête homme, vous consentez à donner votre nom à une pauvre fille qui a connu... ce que vous savez! qui ne vous apportera ni dot ni considération, et je n'aimerais pas, je n'estimerais pas celui qui agit avec un cœur si généreux!

Et cédant à son émotion devant l'impression vive du moment et les souvenirs funestes qui se dressaient en masse devant elle, elle cacha son visage en pleurant.

Un peu interdit, mais très ému lui-même, il lui dit :

— Ce que vous venez de dire, c'est bien une acceptation?

— De tout mon cœur!

Il n'avait aucune éloquence naturelle pour exprimer ses sentiments, toutefois, bien que peut-être il ne la comprît pas entièrement, il sut lui dire des mots affectueux qui la calmèrent.

— Venez, mon cousin, dit-elle en allant au-devant de M. de Rilly qui rentrait, venez écouter ce que veut vous apprendre M. Guessec.

— Je crois que je devine, répondit-il en souriant.

— Mlle de Sarzac consent à m'épouser, monsieur, lui dit simplement Antoine.

— Eh bien, mon cher ami, reçois toutes mes félicitations! s'écria-t-il en prenant Aliette par les épaules et en l'embrassant sur les deux joues. Et je suis bien heureux que cette enfant épouse un brave garçon comme toi. Ah! mes sournois, nous vous guettions

depuis quelque temps! Je disais bien, tout à l'heure, à ma femme qu'il soufflait ce soir un vent particulier... Il faut aller la prévenir tout de suite, Aliette.

Mme de Rilly oublia sa migraine en recevant la nouvelle qu'elle attendait avec une impatience toujours croissante.

— Mon enfant, nous suivions la marche du sentiment d'Antoine avec un intérêt! Je m'entends bien à ces choses, ajouta-t-elle avec la naïve conviction que son don d'observation lui avait tout fait deviner. Que d'occupations nous allons avoir! Préparer le trousseau, chercher une maison, car j'espère bien qu'Antoine, maintenant, voudra rester dans son pays.

Elle entra aussitôt dans une foule de détails, pendant qu'Aliette, souriante, essayait d'écarter ses pensées graves pour l'écouter.

Mais quand, retirée dans sa chambre, elle put se livrer à elle-même, elle laissa parler tous ses sentiments dans une lettre à Mlle Thérèse.

« Chère, bien chère amie, ce soir, M. Guessec a demandé ma main. J'ai dit oui. Quelles sont donc, en pareille circonstance, les impressions d'une femme qui n'a pas connu un abîme de hontes? Je les ignore; mais je sais que, moi, je me suis sentie si relevée à mes propres yeux! J'aurai donc ma part de joies, un foyer, une vie d'affections, un nom honorable! J'ai le cœur trop plein, il ne peut s'exprimer. Et, toute à ce moment, je voudrais oublier, pendant quelques heures, jusqu'à cette prison...

« Quand il m'a parlé, j'ai pleuré. Je me voyais sortant de ce Saint-Lazare si navrant et si ensoleillé, perdue dans cette foule si loin de moi et si indifférente... Et voilà que je suis aujourd'hui une femme à qui on demande son cœur, sa vie; une femme qui peut donner le bonheur et recevoir les promesses d'un amour honnête et sincère! Jamais je ne pourrai dire l'impression de bien-être dans laquelle mon âme se repose si vite et si complètement.

« Comme je comprends ce soir le bonheur qui existe dans les rapports que la reconnaissance établit entre Dieu et l'homme! Je ne sais si c'est une disposition particulière à mon tempérament ou tenant à la nature humaine en général, mais quand un sentiment profond ouvre des horizons à mon cœur et à mon intelligence, il y a un mouvement vif, spontané de ma pensée vers la foi, vers l'amour reconnaissant. Vous m'avez appris que tout ce qui n'a pas touché à Dieu garde avec raison une apparence de petitesse, et j'ai besoin, en effet, de donner quelque grandeur à l'humanité de mes joies et de mes peines, en les reliant au divin par un cri de reconnaissance ou de résignation.

« Adieu. Je voulais vous dire ce que vous seule pouvez com-

prendre. Maintenant, je vous quitte pour écrire à mon père et lui demander son consentement à mes fiançailles.

« ALIETTE. »

Quand Mlle Thérèse reçut cette lettre, elle répondit aussitôt :

« Si j'avais pu aller vous trouver, chère enfant, vous seriez dans mes bras pour recevoir mes félicitations. Voici donc arrivé ce que je désirais tant pour vous! Une vie nouvelle, assise, avec un bras pour vous soutenir et un brave cœur pour vous aimer. Je ne connais pas de sort plus enviable, et je savais bien que, voyant largement les choses, vous ne seriez pas arrêtée par quelques défauts extérieurs. Vous aurez, après tant d'épreuves, votre part de bonheur; vous serez mère, mon Aliette! Oui, je comprends vos élans, je vous comprendrai toujours, surtout sur ce terrain où vous avez marché à grands pas, parce qu'il était le vôtre, bien avant même que vous eussiez un guide.

« Venez me voir, pour que je vous exprime ma joie avec la tendre affection que vous savez. »

Elle écrivit ensuite à Antoine un mot de félicitations et sut le flatter habilement.

Le billet arriva fort à propos, car, le premier mouvement passé, M. Guessec, quoique satisfait de sa décision, craignait d'avoir cédé trop vite à un entraînement, et son bonheur n'était pas sans mélange d'arrière-pensées.

XII

Lorsque M. de Sarzac reçut la lettre de sa fille, il était dans une disposition d'esprit et au milieu de soucis qui lui rendirent fort désagréable ce projet de mariage. Précisément il songeait pour elle à une union dont il eût dissimulé avec habileté les côtés équivoques. Ensuite, depuis quelque temps, la terre chancelant un peu autour de lui, il désirait plus que jamais qu'Aliette reprît, sous sa protection, son ancienne vie d'artiste. Il avait fait une ouverture, et bien qu'elle eût répondu négativement en termes énergiques, il était loin de se considérer comme battu. Il voyait dans ce projet le moyen de recouvrer de l'indépendance, et de se relever dans l'opinion d'un public, dont il était le moindre souci, bien que sa vanité voulût croire le contraire.

« Médecin de campagne, fils de paysan..., joli mariage pour une Sarzac! » Les Rilly sont fous. Il faut que j'aille voir à cela moi-même.

Il écrivit donc sans tarder :

« Ma chère fille, je suis enchanté de cette demande, mais tu ne

peux pas te marier sans mon consentement, et il faut, par conséquent, que je voie ce prétendant. Est-ce indiscret de demander quelques jours d'hospitalité aux Rilly? Si oui, je me caserai à Brest et me contenterai de t'aller voir.

« Ton père affectionné, « Baron de Sarzac. »

En recevant ces lignes, Aliette pensa que son père eût agi plus sagement en restant à Paris; néanmoins elle montra le billet à Mme de Rilly, qui décida aussitôt d'inviter M. de Sarzac.

— C'est ennuyeux, dit-elle à son mari, mais pouvons-nous agir autrement?

— Ma foi, oui! répondit-il. Ce gentilhomme est un homme taré, qu'il reste chez lui, et envoie son consentement en bonne forme quand le moment sera venu.

— Nous ne connaissons pas son caractère; si tu le mécontentes par une impolitesse, il suscitera peut-être des difficultés.

— C'est vrai..., mais que le bon Dieu le bénisse, par exemple! tu crois qu'il faut lui écrire?

— Oui, je crois..., et puis, vis-à-vis d'Aliette, nous n'aurons pas l'air de le tenir en suspicion. D'ailleurs il viendra toujours..., son mot indique bien qu'il n'a pas l'intention d'abandonner, en cette circonstance, son rôle de père.

— Allons! résignons-nous, répondit M. de Rilly. Il va m'appeler son cousin... Ça, mon cousin! ajouta-t-il en secouant la main comme pour chasser un insecte dégoûtant.

Il écrivit cependant un mot poli à M. de Sarzac, qui répondit :

« Mon cher cousin, j'arriverai après-demain soir à Brest, j'y coucherai, et, le matin suivant, je prendrai une voiture qui me conduira à la Garenne; ne vous dérangez donc pas pour m'envoyer chercher. Je suis très heureux de renouer avec vous d'anciennes relations. »

Quelle que fût leur antipathie pour le baron, M. et Mme de Rilly le reçurent avec la simplicité hospitalière dont ils ne pouvaient se départir, lors même qu'ils eussent désiré agir autrement. Mais dès la première heure, il impatienta M. de Rilly, et, par ses airs indifférents, consterna, en la déroutant, Mme de Rilly.

— Comme vous devez être satisfait de revoir notre beau pays, lui dit-elle.

— Oui, certainement..., bien que je ne sois pas très romantique.

— Le romantisme n'a rien à voir là dedans, répondit M. de Rilly.

— Vous avez raison..., je m'exprime mal, répliqua M. de Sarzac d'un ton qui disait aussi bien : « Vous êtes un imbécile! »

Aliette étant sortie, ils se rapprochèrent de lui, dans un mouvement spontané, pensant que le moment de l'expansion était arrivé.

— Vous devez être bien ravi de cette demande en mariage! lui dirent-ils. Après beaucoup de traverses, voilà la vie de votre fille assurée.

— Oui, c'est heureux pour elle, dit-il négligemment; je suis très content.

— Vous n'avez pas l'air dans l'enthousiasme, reprit M. de Rilly avec un peu d'irritation.

— Que voulez-vous, mon cousin, j'ai traversé tant de vicissitudes que mes sensations sont émoussées. Il est bien, naturellement, ce jeune homme, puisque vous le patronnez?

— Très bien, répondit sèchement M. de Rilly, c'est un honnête garçon.

Quand M. Guessec entra, le baron parut étonné et lui tendit la main en disant :

— Je suis très honoré, monsieur, de la demande dont mes cousins m'ont parlé.

Puis, tournant court, il affecta, pendant le déjeuner et la visite d'Antoine, de l'observer et de ne plus faire d'allusion au mariage.

Très froissé, M. Guessec prétexta un rendez-vous et quitta la Garenne de bonne heure, en promettant toutefois à M. de Rilly de revenir dîner.

Le baron prit aussitôt sa fille à part pour lui exprimer ses idées.

— Mais, ma bonne amie, à quoi songes-tu? Ton médecin est un rustre à peine débarbouillé.

— C'est un honnête homme que j'aime, que j'apprécie infiniment, répondit-elle d'un ton sec. Je considère qu'il est déjà mon fiancé, mon père; je m'étonne que vous ne vous en soyez pas souvenu, car vous l'avez blessé.

— Mais, ma chère, c'est que j'hésite maintenant à donner mon consentement. Il est si peu de notre monde, ce garçon!

— Notre monde! s'écria-t-elle, mais nous n'avons plus de monde, mon père.

— Je ne suis pas de cet avis..., les fautes de ta mère t'empêchent-elles d'être une Sarzac?

— Mais où, quand, comment avons-nous prouvé que nous étions des Sarzac? répondit-elle d'un ton amer. Depuis que je me connais, je suis déclassée... Aujourd'hui, c'est déshonorée qu'il faut dire!

— Tu as des exagérations d'expressions..., dit-il agacé.

— Des exactitudes! Et sans les gens excellents qui m'ont reçue, où serais-je? dans la misère, abandonnée, en butte à toutes les tentations d'une situation désespérée! Aussi quand un homme m'offre un nom et une position honorable, je ne suis pas seulement heureuse, mais profondément reconnaissante.

Le baron, très impatienté qu'elle eût l'air de le compter pour rien, n'osa pas cependant parler de son appui.

— Comment veux-tu que je présente un pareil gendre aux gens que je vois?

— Les gens que vous voyez!... reprit-elle avec un mépris qu'elle ne chercha pas à dissimuler. Tenez, mon père, ne discutons plus, mais ne craignez pas que jamais mon mari cherche à vous voir dans votre milieu.

— Tu acceptes ce fils de fermier, et tu as refusé un homme comme Lassant!

— Oh! comment osez-vous prononcer ce nom ici! s'écria-t-elle avec véhémence.

— Tu es absurde, ma pauvre fille! j'avais d'autres vues pour toi. Et ton talent, tu l'enfouis décidément?

— Absurde ou non, laissez-moi arranger ma vie à mon gré. Je ne désire qu'une chose : vivre retirée, loin de Paris, loin de tout éclat. Je jouirai de mon talent à ma façon, en Sarzac, précisément, et non... en cabotine, comme vous me l'avez dit un jour.

— Oh! je n'empêche rien, répondit-il, fatigué de la discussion. Tu as, d'ailleurs, une volonté que je connais.

Dans le salon, M. et Mme de Rilly échangeaient leurs impressions.

— L'animal va tout faire manquer! conclut M. de Rilly. Avec le caractère susceptible d'Antoine, s'il le traite avec cette hauteur, tout est perdu. Je crois vraiment, du reste, que je l'aurais déjà envoyé promener; cette affectation de parler à peine du mariage est blessante, insoutenable! Il faut que, ce soir, les choses marchent autrement, et c'est ce que je vais signifier à ce maudit homme!

Le baron entra sur ces derniers mots.

— Je viens de causer avec Aliette, dit-il; elle paraît décidée à épouser ce garçon...

— Si elle n'était pas décidée, elle ne vous eût pas écrit pour demander votre consentement.

— Sans doute..., mais je lui ai fait quelques remarques qui auraient pu changer sa résolution, répondit le baron négligemment.

— Quelles remarques? Suis-je indiscret en...

— Oh! point. Mais, mon cher cousin, ne soyez pas étonné si je ne manifeste pas un grand enthousiasme pour ce mariage. Comment voulez-vous que je sois satisfait de voir ma fille épouser le fils d'un paysan? Si encore il avait une intelligence transcendante, le mettant hors pair, sur un grand théâtre!

— Singulière appréciation de la position d'Aliette, répondit M. de Rilly.

— Il est si peu de notre monde!

Les braves gens, qui l'écoutaient, marchaient de surprise en surprise, et M. de Rilly répéta : « Notre monde ! » d'un ton si expressif, que le baron perdit un peu d'assurance.

— M. Guessec est reçu ici en ami, c'est suffisant pour qu'on n'en parle pas devant moi avec dédain, lui dit M. de Rilly sèchement.

— Je ne l'attaque pas, je regrette simplement que ma fille ne fasse pas un meilleur mariage. Elle a déjà refusé beaucoup mieux, et j'avais de nouveau en vue un excellent parti.

— Je sais..., un Lassant quelconque, un coquin avec de l'argent, répondit M. de Rilly, qui ne se possédait plus.

— Vous êtes vif, mon cousin, répliqua le baron en retombant aussitôt dans son indifférence affectée.

— C'est vrai..., et je regrette de me laisser emporter. Mais nous sommes des gens simples, qui n'habillons pas les faits dans un déguisement.

— Nous ne pouvons pas avoir la même manière de juger, et cela n'a rien d'étonnant, reprit le baron. Quand on a toujours vécu loin des foules, loin de l'activité moderne, les appréciations morales doivent être différentes. Tout est relatif et dépend tellement du point de vue !

— Relatif ! s'écria M. de Rilly très rouge... Est-ce que l'honneur est relatif? Est-ce que?...

— Il est inutile de discuter, interrompit Mme de Rilly, qui voyait son mari hors de lui. Nous avons certainement des jugements très différents des vôtres, monsieur. Mais revenons à votre chère fille; je pense que vous l'aimez trop pour vouloir lui faire de la peine?

— Evidemment..., et elle peut dire qu'en toutes circonstances je l'ai soutenue dans ses chagrins. Mais c'est désagréable d'avoir à présenter un gendre qui n'a pas l'air d'un homme du monde. Ensuite j'aurais voulu que, après un an de repos, ma fille reprît, sous ma protection, sa vie d'autrefois.

— Est-ce qu'il s'agit de vous ! s'écria M. de Rilly.

Mais, se contenant, sur un regard suppliant de sa femme, il reprit avec plus de calme :

— Enfin, quelles que soient vos idées, vous n'avez pas l'intention de faire manquer le mariage?

Le baron se récria vivement.

— Pas le moins du monde !... Après ma conversation avec ma fille, c'est une affaire décidée.

— Alors, gardez-vous de parler à Antoine sur un ton de condescendance; il est susceptible, et, de plus, sur le qui-vive à cause de son origine. Au milieu de ses grandes qualités, c'est son principal défaut.

En quittant son père, Aliette était montée dans sa chambre et s'abandonnait à une irritation qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps.

« Notre monde et notre nom! Quelle amère dérision! Je suis poursuivie par une sorte de fatalité, et voilà tout cet odieux passé qui se dresse vivant devant moi... Pourquoi mon père vient-il troubler mon bonheur? S'il reste encore quelque temps, qu'arrivera-t-il? Et que pense Antoine? »

M. Guessec ne se donnait pas la peine de raisonner. Violemment irrité, il laissait les doutes, qui obsédaient parfois son esprit, s'emparer de lui. Quels que fussent ses sentiments en pensant à Mlle de Sarzac, en la voyant, en subissant l'empire d'une femme qu'il aimait, il ne perdait pas de vue les désagréments de la situation, et son bonheur très récent était, au fond, un mélange de satisfaction et de regrets.

Plusieurs heures après sa sortie de la Garenne, il se calma.

« Après tout, pensa-t-il, que me font les grands airs de ce monsieur? Quand je serai marié, je ne le verrai pas souvent, même jamais si je veux..., et je voudrai! »

Il rencontra Aliette au bas de l'allée qui conduisait à la Garenne.

— Quel froid! dit-elle, en lui tendant la main avec un sourire qui dissipa la mauvaise humeur du jeune homme.

— Et vous le bravez pour venir au-devant de moi; enveloppez-vous bien!

— Je voulais me promener un instant avec vous, dit-elle en prenant son bras. Allons sous les grands arbres, à l'extrémité du jardin; la mer doit être belle, et j'aime toujours à l'admirer avec vous.

— Pourtant je ne suis ni artiste ni poète; souvent même, je ne comprends pas bien votre langage.

— C'est une question de forme, répondit-elle doucement. Je vous ai vu pâlir en m'écoutant chanter, et vous avez pour la mer un attrait irraisonné, mais très profond. En causant avec vous, je n'ai jamais peur de n'être pas comprise.

Il trouvait très doux cette confiance qu'elle lui exprimait, et ce fut sans une arrière-pensée qu'il répondit :

— Néanmoins, quand je réfléchis, j'ai peur de ne pas vous rendre parfaitement heureuse; puis, lorsque je cause seul avec vous, j'emporte une impression contraire.

— C'est la bonne, répondit-elle en souriant. Rentrons, voici la nuit et le froid augmente.

Mais ils revinrent à pas très lents. Aliette, qui voulait lui faire oublier la blessure du matin, se départait un peu de sa réserve habituelle pour s'abandonner.

Pendant le dîner, il fallut toute la bonté de Mme de Rilly et le tact de la jeune fille pour empêcher que la conversation ne dégénérât en discussion acerbe, car, quelque sujet qu'on abordât, il y avait une discordance absolue entre le baron et M. de Rilly.

Cependant, quand on fut rentré dans le salon, M. de Sarzac parla ouvertement du mariage et s'informa auprès d'Antoine de ses projets.

— Vous feriez bien, lui dit-il, de vous établir dans ce pays-ci.

— La question n'a pu être encore débattue, répondit Antoine.

— C'est une décision qui nous rendrait bien heureux, dit Mme de Rilly, en prenant affectueusement la main d'Aliette. Nous sommes tout à fait attachés à notre chère enfant.

— Tu pourrais facilement te créer une situation aux environs, Antoine, lui dit M. de Rilly.

— Ce serait bien mieux..., ma fille aurait ainsi des relations en rapport..., du moins des relations agréables, reprit le baron; vous poserez M. Guessec.

C'était l'avis du jeune homme qui avait pesé ces considérations, mais s'il voulait bien se l'avouer à lui-même ou en convenir avec Mlle Thérèse, il trouvait impertinent que le baron en parlât.

— Je saurai me poser seul! répondit-il brusquement.

M. de Sarzac allait riposter, mais son cousin lui coupa la parole.

— Antoine, en effet, n'a pas besoin de nous, mais il est bon d'être auprès d'amis. Au reste, la question n'a pas été discutée.

En dépit de la bonne volonté et de la bonhomie des Rilly pour combattre l'influence néfaste du baron sur l'esprit de M. Guessec, l'impression était donnée.

— Aujourd'hui nous avons fait connaissance, dit M. de Sarzac à Antoine, quand celui-ci se leva pour partir; demain, si vous voulez, nous causerons ensemble sérieusement.

— A votre service, répondit-il d'un ton raide.

La pensée de cette entrevue inquiéta Mlle de Sarzac, qui sentait entre les deux hommes une antipathie que le moindre mot ferait éclater. Elle se promit d'être toujours en tiers avec eux, mais les circonstances déjouèrent son dessein.

Le lendemain, dans la matinée, le baron, profitant d'un rayon de soleil pour se promener, rencontra Antoine et vint aussitôt à lui en tendant la main d'un air de condescendance impertinente.

M. Guessec avait passé une nuit fort agitée et pénible. Avec l'insolente personne du baron sous les yeux, il ne voyait plus que les côtés noirs de son mariage qu'il qualifiait d'immense sottise.

« Je me mets volontairement la corde au cou; quel singulier mirage a passé devant moi et pourquoi ai-je perdu la vue nette de

cette situation impossible!... Toutefois il n'est pas encore trop tard. Mais elle!..., elle est charmante; alors je devais fuir. Enfin, que ce baron dévoyé ne fasse pas l'insolent, ou bien je romps!... Personne n'a encore été mis au courant de ce projet, excepté Mlle Thérèse. »

En plein jour, ses mauvaises impressions se modifièrent, et il pensait beaucoup à Aliette, quand il rencontra M. de Sarzac.

Satisfait de cette circonstance qui lui permettait de s'expliquer sans témoin, il alla au fait sans hésiter. Après un échange de quelques mots froids, il dit brusquement :

— Votre attitude vis-à-vis de moi, monsieur, me fait craindre que vous n'approuviez pas la décision de mademoiselle votre fille à mon égard?

— Mais pourquoi donc? s'écria le baron. Ma fille est libre.

— Ce n'est pas une réponse, monsieur.

— Vous avez l'air de chercher une explication, mon cher, elle est au moins inutile.

— Ce n'est pas mon avis, répliqua le jeune homme, j'aime à connaître le terrain sur lequel je marche.

— Mon Dieu... j'aurais préféré marier ma fille à Paris, et, puisque vous voulez de la franchise, dans un milieu plus en rapport avec elle-même.

— Mais, répliqua ironiquement Antoine, ce milieu... elle l'a fui!

M. de Sarzac haussa les épaules et reprit négligemment :

— Ma fille est souvent absurde; n'en parlons plus. N'est-ce pas l'ancienne ferme de votre père, ces bâtiments, à gauche?

— Oui, répondit Antoine d'un ton sec, car l'air et la question ne laissaient subsister aucune équivoque sur l'intention blessante du baron; de mon père!... un brave homme qui m'a légué sa probité. Et dois-je supposer que vous trouvez absurde Mlle de Sarzac parce qu'elle a bien accueilli ma demande?

— Mais, mon cher monsieur Guessec, pourquoi vous entêtez-vous à me provoquer? Je viens de vous dire que je ne partageais pas les idées de ma fille, mais je vous répète que, comme toujours, je lui laisse sa liberté. Cependant, je crains que, plus tard, elle ne se repente d'avoir agi trop vite. Je ne fais pas allusion, en ce moment, à vos qualités personnelles, remarquez, mais enfin à... une différence que vous sentez vous-même.

— La différence est grande, en effet, répondit Antoine; il y a un abîme entre une famille honnête... et le contraire! Vouloir le combler n'est qu'un égarement du sens commun.

Sans saluer, il s'éloigna à grands pas.

« Quel ours! se dit M. de Sarzac; c'est lui qui l'a voulu. D'ailleurs, quel mariage pour Aliette! »

En rentrant, il raconta qu'il avait rencontré M. Guessec, lequel lui avait paru de fort méchante humeur.

— Vous avez eu une discussion? demanda sa fille avec inquiétude.

— Une légère discussion..., et il s'est fâché tout de suite.

Aliette pressa son père de questions, mais il répondit évasivement, en traitant le fait d'incident sans importance. Néanmoins, elle vit bien qu'il dissimulait la vérité, et, quand un garçon de ferme apporta une lettre à M. de Rilly, elle ne douta pas un instant que ce ne fût une rupture.

Il la lut avec attention, comme un homme qui ne comprend pas tout d'abord, puis, levant les yeux sur M. de Sarzac, il lui dit :

— Voulez-vous me suivre un instant, j'ai un mot à vous dire.

— Dites-le ici! s'écria Aliette. Ou plutôt, non..., laissez-moi lire. Je sais ce qu'elle contient...

Après un peu d'hésitation, M. de Rilly lui passa la lettre qu'elle lut à haute voix :

« Monsieur, je suis désolé d'être pour vous la cause d'un désagrément. Mais M. de Sarzac m'ayant fait clairement entendre que je n'étais qu'un manant, je me vois obligé de renoncer à l'honneur d'épouser Mlle de Sarzac. Croyez à mon profond chagrin, car j'avais pour elle le plus sincère attachement; mais on m'a fait toucher du doigt, avec insolence, la distance infranchissable qui me sépare de l'accomplissement de mes désirs.

« Recevez, monsieur, avec mes amers regrets pour le trouble apporté dans une maison dont j'ai connu tant de fois l'hospitalité, l'assurance de mon respectueux et inaltérable dévouement,

« Antoine Guessec. »

Le premier mouvement de Mme de Rilly fut de s'élancer vers Aliette :

— Ma pauvre enfant!

Mais elle l'arrêta, et dit avec fermeté :

— Il a raison; à sa place, j'en ferais autant.

— C'est un caractère singulier, dit le baron; tu aurais été malheureuse...

— Quand un homme me fait l'honneur, interrompit-elle, de m'offrir un nom honorable, à moi, femme déclassée, déshonorée par les circonstances! car, que vous le vouliez ou non, mon père, telle est la situation, et qu'on le blesse au sujet de sa naissance, au sujet d'une différence factice d'éducation mondaine, s'il a du cœur, un peu de sang dans les veines, un autre sang que celui d'un Sarzac, mon père! il doit se retirer. M. Guessec l'a fait, et je l'en estime davantage.

Elle passa devant M. de Sarzac interdit et quitta le salon.

Mme de Rilly s'empressa de la suivre pour la consoler et la plaindre.

— Chère enfant, pauvre petite, tout pourra se réparer. Antoine était en colère. Une fois calmé, il viendra faire des excuses.

— Non, répondit Aliette, c'est fini, et cela doit être fini. Je vois clair, maintenant. Antoine a cédé à un moment d'entraînement; plus tard, il aurait eu des regrets, peut-être en avait-il déjà. Il a été sincère, mais son amour n'avait pas assez de force.

Pendant ce temps, M. de Rilly mettait bonnement le baron à la porte.

— Vous n'êtes venu en Bretagne que pour y faire du mal, lui dit-il; et vous devez comprendre que votre présence ici est désormais désagréable à tout le monde.

Le baron essaya de regimber.

— En vérité, mon cousin, c'était mon devoir de père d'intervenir pour empêcher ma fille de faire une sottise. Ensuite vous pourriez rejeter un peu de blâme sur le caractère de ce triste prétendu.

— Je ne discute pas, je vous prie simplement de partir, répondit M. de Rilly, qui parlait encore avec calme et poursuivait son idée.

— Mon cousin...

— Vive Dieu! s'écria M. de Rilly en cédant à son emportement, ne m'appelez pas votre cousin, vous me mettez hors de moi! Je ne voulais pas vous recevoir, et c'est uniquement par considération pour votre pauvre enfant que j'ai consenti à vous ouvrir ma porte. Je regrette amèrement de vous avoir cédé, quoique j'ai la conviction que vous eussiez fait, quand même, votre œuvre misérable, puisque vous m'avez dit que vous vouliez, soit exploiter le talent d'Aliette à votre profit, soit la marier à quelque Parisien malsain!

Et M. de Rilly sortit vivement après ce discours qui résumait toutes ses antipathies.

XIII

Antoine, après avoir expédié son billet, monta dans la carriole du fermier et se fit conduire chez Mlle Ploüvel.

— Eh bien, dit-elle gaiement, vous êtes de ceux qui consultent après décision arrêtée; êtes-vous fiancé définitivement?...

Mais elle s'interrompit devant l'air contraint d'Antoine.

— C'est rompu, dit-il en s'asseyant; j'ai voulu vous l'apprendre moi-même.

— Qu'est-il arrivé? demanda-t-elle en retenant l'exclamation de pitié qu'elle avait sur les lèvres en pensant à Aliette.

— M. de Sarzac est arrivé hier; je l'ai vu trois fois, et trois fois

il a jugé bon de me faire sentir que j'étais un homme de rien, relativement à lui et à sa fille.

— Alors vous vous êtes fâché?

— Je ne pouvais pas faire autrement... C'était une affaire de dignité, d'honneur même!...

Mlle Ploüvel pensait :

« Ah! ces hommes avec leur dignité, leur honneur!... S'il avait eu dans le cœur une goutte d'amour véritable pour cette pauvre enfant, il se fût bien soucié de ce joli baron! Mais il regrettait de s'être avancé. »

— Eh bien, dit Antoine, que le silence de Mlle Thérèse impatientait.

— Eh bien, cher monsieur, je me demande pourquoi vous n'avez pas suivi mon conseil, car décidément vous n'étiez pas à la hauteur de la situation.

— Vous eussiez fait comme moi, dit-il en contenant son irritation, dont les causes étaient d'ailleurs variées.

A sa colère contre le baron s'alliait, en effet, un sentiment irrité contre lui-même, contre la précipitation avec laquelle il avait, quelques jours auparavant, engagé sa vie, et, à ces causes de trouble, s'ajoutaient les regrets les plus sincères, en songeant à Mlle de Sarzac.

— Oui, si j'avais aimé comme vous, répliqua Mlle Thérèse, mais... enfin, c'est fait. Quels sont vos projets, maintenant?

— De partir, sans plus attendre, pour le pays où je dois m'établir. Si je vous dis que j'ai un chagrin profond, vous ne me croirez pas?

— J'y crois..., à peu près, pour le moment; mais, au fond, vous vous disiez encore que vous faisiez une bêtise.

— Je vous assure que je suis désolé pour moi, pour elle encore plus. Heureusement que ce projet était trop récent pour s'être ébruité, et que, du moins, sous le rapport des propos désagréables, Mlle de Sarzac n'aura pas à souffrir. Elle m'oubliera vite.

— N'en doutez pas!... Sans doute, un mariage manqué est toujours une chose pénible, surtout, il faut l'avouer, dans la situation d'Aliette; mais je la sais trop raisonnable pour m'inquiéter.

Si elle sauvegardait, par ses paroles, la dignité de la jeune fille, intérieurement elle pleurait, en se disant :

« Oui, ce n'est rien qu'un de ces drames intimes et solitaires comme j'en connais tant! »

— Je n'ose lui écrire; puis-je vous demander de lui exprimer mon chagrin?

— C'est tout à fait inutile, répondit résolument Mlle Thérèse.

— Et, dit Antoine en se levant, me blâmez-vous au point de ne pas vouloir me donner la main?

— Oh! pas du tout! Je vous crois un excellent garçon. Vous avez agi d'après les sentiments et le point d'honneur d'hommes... comme il y en a partout.

Elle lui donna une très franche et très cordiale poignée de main, en le reconduisant jusqu'à la porte de sortie.

Sur le palier, elle trouva le cocher de la Garenne, qui, après avoir mené M. de Sarzac à la gare, lui apportait une lettre.

Mme de Rilly lui racontait les événements, et insistait pour qu'elle vînt passer quelque temps auprès d'Aliette.

« Elle a un calme extraordinaire, mais c'est le premier moment; vous êtes sa confidente, venez aussitôt que vous le pourrez. J'ai peur d'une réaction. »

Malgré son désir de partir, Mlle Thérèse ne put arriver à la Garenne que cinq jours plus tard.

Elle trouva ses vieux amis seuls, auprès du feu, et causant d'un air attristé.

— Ah! dit Mme de Rilly, les larmes aux yeux, ma bonne amie, je ne m'en consolerai pas pour cette pauvre enfant. C'est si bon d'être mariée! et j'étais si heureuse qu'Aliette eût ce bonheur!

— Nous avons rêvé comme des enfants, répondit Mlle Thérèse; dans sa position, elle doit renoncer à une vie normale, je le vois trop bien! Avez-vous revu M. Guessec?

— Non, répondit M. de Rilly; j'ai été sur le point d'aller lui dire des choses désagréables, mais j'aurais eu tort. Aliette m'a prié de lui écrire, au contraire, que je comprenais son attitude. Et le fait est que l'insolence du baron eût fait fuir un homme beaucoup plus amoureux et plus déterminé qu'Antoine.

— Et elle?

— Elle a été très accablée les deux premiers jours, puis elle a repris ses occupations, et, à part un peu plus de tristesse qu'elle essaye de dissimuler, elle est comme avant. Mais nous ne connaissons pas le fond de sa pensée, car elle parle peu. En tout cas, continua M. de Rilly, dites-lui, répétez-lui, quand vous causerez avec elle, qu'elle a ici un foyer qui lui restera, et des affections qui ne mourront qu'avec nous. Ma femme le lui a laissé entendre, mais il est des points délicats, au sujet de la sécurité de l'avenir, sur lesquels nous ne pouvons pas insister nous-mêmes.

— Vous êtes, leur dit Mlle Ploüvel, tout ce que j'ai connu de meilleur ici-bas. Où est Aliette?

— Dans sa chambre, je crois; voulez-vous que je la fasse appeler?

— Non..., je vais aller la chercher; et seule, si vous le permettez.

Elle trouva la jeune fille enfoncée dans la rêverie. De sa fenêtre, elle regardait la rivière qui coulait si paisiblement dans ce paysage d'hiver, entre les aulnes et les châtaigniers, tourmentés dans leur venue par le vent de la côte.

En apercevant Mlle Ploüvel, elle se jeta dans ses bras en pleurant.

— A eux, je ne veux pas dire toute ma peine, et pourtant j'ai besoin de la laisser parler librement une première et dernière fois.

— Une dernière fois? répéta Mlle Thérèse dont la voix tremblait, car jamais son grand cœur n'était plus compatissant et plus ému qu'en face de la nécessité, pour la jeunesse, de renoncer à l'espoir des joies légitimes.

— Oui..., car je suis forte, c'est le premier moment, mais je veux me surmonter, je ne veux pas qu'ils en souffrent, eux, si bons!... et puis, pour d'autres raisons que je vous dirai plus tard.

— Avec moi, pensez tout haut, Aliette. Si l'amitié ne sait pas écouter les plaintes d'un cœur désolé, à quoi sert-elle?

Pendant bien des jours, elle suivit, avec son affection vigilante, les phases d'un chagrin qui la ramenait au temps lointain de ses propres amertumes. Mais, peu à peu, elle s'aperçut qu'à ce chagrin ne s'alliait ni désespérance ni irritation, et découvrant les raisons « qui devaient lui être dites plus tard », elle observa avec joie le travail que la sève évangélique avait accompli dans un terrain fertile. Ce n'était plus, chez la jeune fille, des aspirations inconscientes cherchant à monter et se perdant dans la rêverie, c'était la connaissance et la possession d'une réalité.

Mais Mlle Thérèse démêla promptement dans les idées d'Aliette des tendances très contemplatives, et s'en effraya. Elle trouvait que l'âme grandit, s'élève infiniment plus par l'activité qui déborde sur les autres que dans l'étude spéculative et raffinée de ses moindres mouvements, lors même que l'étude est inspirée par une pensée très haute.

Aliette était trop endolorie, trop malheureuse, pour que sa vieille amie osât lui parler de certains projets qu'elle méditait en silence, mais elle essayait de l'y préparer par sa conversation sur des idées générales, par des allusions à l'avenir, et elle s'abandonna à toute la vivacité de sa satisfaction le jour où Mlle de Sarzac lui dit :

— Croyez-vous que mes cousins consentent à me laisser travailler, si je le désire? Dans quelques années, ma mère sortira de prison, j'y pense bien souvent. Et croyez-vous que je puisse réussir à Brest et aux environs?

— Pour la réussite, je m'en charge, et j'en réponds! Il me sera

facile de vous procurer des leçons et de dire partout que vous consentez à vous faire entendre comme autrefois. Oui, remettez-vous au travail : je ne dis pas tout de suite, chère enfant, car je sais trop, par moi-même, combien il est dur d'agir quand le chagrin vous brise..., mais dans quelques mois.

Lorsqu'elle causa avec les Rilly, elle obtint pour toute réponse :

— Dirigez Aliette comme vous l'entendrez; nous nous fions à votre expérience.

Ils pensaient avec elle, du reste, que le moment arriverait où la nature artiste de la jeune fille souffrirait d'une vie très monotone et de la privation du succès.

— Si elle consent à donner des leçons, surtout à se faire entendre soit à Brest, soit autour de nous, elle est libre, dit M. de Rilly. Nous trouvons bien naturel qu'elle pense à l'avenir de sa mère, et, après ce dernier malheureux événement, sortir d'elle-même lui fera du bien.

— Nous l'enverrons à Brest quand il le faudra, nous sommes si près que ce n'est pas une difficulté; le cocher y va quatre fois par semaine pour faire des commissions, ajouta Mme de Rilly, qui combinait déjà ses arrangements pratiques.

En se promenant avec Aliette, Mlle Thérèse lui parla de la bonne volonté de ses cousins.

— Ils sont admirablement bons, répondit-elle.

Mais elle paraissait triste, distraite, et, instinctivement, se dirigeait vers l'endroit préféré par ses rêves ou ses pensées.

Il avait neigé abondamment dans la nuit, toutefois le temps était très doux. La neige couvrait le petit cimetière, c'est à peine si les tombes se distinguaient par une légère ondulation du sol; les pins et les cyprès semblaient se courber sous le voile lourd qui les cachait; les falaises, les grèves elles-mêmes, étaient blanches, et, sous un ciel terne, la mer n'avait que des reflets gris.

— Comme c'est beau dans sa tristesse ! dit Aliette. Jamais je n'ai mieux compris ni plus aimé la pensée de corrélation entre la vie morale agissante et celle de la nature.

— Vous n'aviez pas l'air d'une femme bien active, répondit en souriant Mlle Thérèse, quand, il y a une heure, je vous voyais marcher tristement dans le jardin de la Garenne.

— Je méditais..., je pensais à la loi de solidarité, et me disais que je comprends bien aujourd'hui ma destinée, qui est d'expier... A d'autres les joies naturelles que j'avais désirées !

« Que vous désirez encore, que vous désirerez toujours, pauvre enfant, » pensa Mlle Thérèse, car elle savait, par expérience, combien l'imagination et le cœur, dans leurs élans d'abnégation, se leurrent eux-mêmes par de généreuses chimères.

— Il y a bien peu de temps encore, que savais-je? reprit Aliette. Maintenant, j'ai un but : l'expiation! Aussi j'apprendrai, sous cette loi que vous m'avez fait connaître, à aimer la souffrance, et je vois, avec les lignes superbes de cet horizon que j'admire, les lignes non moins belles d'horizons cachés.

Mlle Ploüvel écoutait silencieusement et se disait :

« Que de souffrances et de mérites en ce monde! Que j'ai connu de ces pauvres êtres qui, comme elle, parcourent avec courage le long chemin, appuyés sur une grande idée, et s'ensevelissent sous la neige sans avoir entrevu ni joies ni amour! »

Mais il y avait dans les paroles de Mlle de Sarzac une nuance qui lui déplaisait.

— Prenez garde aux mirages mystiques, lui dit-elle. Il ne faut pas que l'activité et l'élévation se bornent à la pensée, il faut l'action! Elle sera la véritable application des vérités qui sont désormais le fond de vous-même. Le penchant contemplatif est un danger et, à mon sens, le plus souvent aussi, une erreur. Avez-vous donc déjà renoncé à votre projet?

— Non, répondit-elle avec tristesse, je suis très décidée.

— Rien ne peut me rendre plus heureuse! chère enfant, sûrement votre mère aura besoin de vous. Jamais vous ne retournerez auprès d'elle, mais de loin vous pourrez la soutenir; gagnez de l'argent pour ce grand but! Sans le travail, sans le dévouement, vous vous affaisseriez sous vos chagrins, ou vous vous perdriez dans la bien vaine et bien stérile contemplation de votre souffrance. Agissez, dépensez-vous, utilisez votre grand talent.

Aliette regardait devant elle en écoutant cette parole énergique.

— La vie calme, paisible, les joies du cœur que j'avais crues à moi..., murmura-t-elle dans une défaillance subite.

Puis, se ressaisissant aussitôt, elle dit avec un sourire triste :

— Vous vous rappelez? il y a un peu plus d'un an, je voulais mourir! Aujourd'hui, grâce à vous, je veux vivre... le désespoir a fui et ne reviendra jamais.

Comme le jour où, pour la première fois, elle avait ouvert à la vie de jeunes facultés languissantes, Mlle Thérèse appuya affectueusement la main sur l'épaule de la jeune fille et répondit seulement :

— Non... ce n'est pas moi, mon Aliette; mais « la lumière se lève sur le juste dans les ténèbres. »

Jean de La Brète.

UN HOMME D'ŒUVRES AU XIXe SIÈCLE

ADOLPHE BAUDON

Notre temps, dont il est bien porté de médire sur un ton tantôt ironique et tantôt gémissant, donne pourtant des exemples de dévouement chrétien et charitable inconnus aux âges précédents. Nos ancêtres pratiquaient largement sans doute les préceptes évangéliques de l'assistance fraternelle, mais je ne sache point qu'on vît parmi eux, en dehors des prêtres ou des religieux, des hommes vouant leur vie entière au service de Dieu, à la défense de la foi, au soulagement des pauvres, et renonçant pour cela à toute préoccupation, même la plus légitime, d'amour-propre ou d'intérêt personnel.

Il m'a été donné d'approcher, à la fin de sa carrière, un de ces hommes, celui-là peut-être qui a poussé le plus loin le don de soi et l'abnégation. Un ecclésiastique qui a longtemps vécu dans son intimité et qui a été mis en possession de documents précieux, va publier sa biographie, fruit de plusieurs années de pieuses et patientes recherches[1]. C'est à l'aide d'une communication gracieuse et anticipée, à l'aide aussi des souvenirs de ses amis, que je voudrais esquisser ici la figure d'Adolphe Baudon, président général de la Société de Saint-Vincent de Paul. Je ne crois point manquer de respect à sa mémoire en lui accordant les louanges qu'il fuyait scrupuleusement de son vivant; sans parler de l'édification des lecteurs du *Correspondant*, le simple tableau de telles existences peut aider à réconforter les courages et à susciter les élans.

[1] *Adolphe Baudon* (1819-1888), par l'abbé J. Schall. Paris, librairie de la Bonne Presse, XXIX-725 pages in-8° (sous presse).

I

Adolphe Baudon de Mony naquit en 1819 à Toulouse, où son père, qui comptait parmi ses ascendants plusieurs fermiers généraux, exerçait les fonctions de receveur des finances. Sa mère, Mlle de Boubers, d'une vieille famille picarde ruinée par la Révolution, avait été attachée quelque temps à l'éducation du petit prince qui fut plus tard Napoléon III. L'enfant l'entrevit à peine, puisqu'il était orphelin à trois ans; il est néanmoins permis de penser qu'il tint d'elle quelques-unes de ses plus généreuses qualités. Le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, connu pour le soin jaloux qu'il prenait de sa dignité, voulut présider les obsèques en personne; comme son entourage surpris lui représentait que c'était contraire aux usages, le prélat repartit : « Je dois bien cela à la mémoire de Mme Baudon : elle a été la mère de mes pauvres. »

Transféré à la recette générale de Lille, M. Baudon père fixa sa résidence habituelle à Paris, et plaça son fils comme externe au collège Bourbon, en lui donnant comme précepteur un jeune universitaire fort distingué, habile répétiteur et charmant compagnon, qui escortait son élève partout, même à l'église..., mais pour y lire ostensiblement le journal. Ces façons d'agir ne faisaient point scandale en 1833; entre un tel mentor et des condisciples en majorité impies, la foi de l'adolescent eût couru de sérieux dangers, si la Providence ne l'avait point placé à propos sous deux influences protectrices.

La première fut celle de l'abbé Dupanloup. L'historien du grand évêque a excellemment raconté ce qu'avaient été les catéchismes de l'Assomption et les réunions de l'Académie de Saint-Hyacinthe : mais pour bien saisir le prodigieux ascendant conquis par le jeune catéchiste sur les âmes des enfants, il faut avoir surpris l'évocation de ces chers souvenirs sur les lèvres de quelqu'un des survivants, dont le nombre va s'éclaircissant chaque jour. De son côté, l'illustre prélat garda jusqu'à la fin une prédilection pour ceux qu'il avait initiés à la connaissance de la vérité et à la pratique de la vie chrétienne. Entre ceux-là même, Adolphe Baudon, moins mêlé que d'autres par la suite à sa vie et à ses travaux, demeura pourtant un de ses préférés. Il réclamait sa visite à Orléans sur un ton de charmante gronderie [1]; dans les jours de

[1] « Si, au lieu d'être un méchant homme, vous étiez bon, vous viendriez me voir à Orléans. Vous partiriez avec le P. de Ravignan..., vous verriez

deuil, il lui adressait d'admirables encouragements : « Que la charité, à laquelle Dieu vous a dédié, soit votre consolation! Quand je me souviens de votre petite enfance et de tant de grâces que Dieu vous a faites, je le bénis en même temps que je compatis à vos peines. Oh! mon ami, vous ne le bénirez jamais assez! Le temps et l'éternité n'y suffiront pas. — Mes pauvres yeux n'écrivent plus guère; ils ont voulu cependant aider mon cœur à vous dire ces mots. »

A l'école de l'abbé Dupanloup, Adolphe Baudon développa les qualités de délicatesse et de simplicité qui le portèrent toute sa vie à ménager l'amour-propre d'autrui, qui, encore collégien, lui faisaient quitter l'équipage paternel un peu avant d'arriver à la porte de Bourbon, pour ne pas éblouir et humilier ses camarades. Il dut aussi à son catéchiste l'éloignement pour les réunions et les relations purement mondaines, auxquelles nous sacrifions en pure perte une si large part de notre temps. Comme il était avec cela un causeur gai et instruit, on se lamentait dans son entourage de ne le voir que lorsqu'il y avait une plaie à panser ou une générosité à solliciter; on lui reprochait de ne faire que des visites de condoléance ou de quête. Il avait d'autant plus de peine et de mérite à défendre ainsi ses heures de travail, qu'elles étaient surtout menacées par la personne qui, avec M. Dupanloup, avait le plus de droits à sa gratitude.

Les lecteurs des charmants Mémoires de la duchesse de Gontaut se souviennent assurément de Mlle Eugenia Yzquierdo, cette jeune Espagnole retirée au couvent des Anglaises, dont la gouvernante des enfants de France s'enthousiasma au seul tableau de ses mérites retracé par Mme de Cossé et la comtesse Boni de Castellane (la femme du futur maréchal)[1]. Après l'avoir vue, elle l'apprécia davantage encore, et malgré sa nationalité étrangère, réussit à obtenir qu'elle fût créée sous-gouvernante des princes et comtesse de Rivera.

Après la Révolution de 1830, Mme de Rivera avait dû renoncer contre son gré à suivre en exil la famille royale : elle s'était bravement remise à une existence de travail et de sacrifice, quand des

la conférence de Saint-Vincent de Paul; vous feriez acte de président, ou vous aimerait, on vous bénirait. Puis, le lundi, nous repartirions tous trois pour Paris. — De plus, vous êtes un monstre, car vous m'aviez promis d'écrire dans l'*Ami de la religion*, et rien! »

[1] Mme de Castellane disait, avec sa verve ordinaire, à Mme de Gontaut : « Protégez-la, elle le mérite, et si le secours du couvent vous est nécessaire, je l'amènerai en masse aux pieds du roi; ce sera un coup de théâtre ravissant. »

amis communs ménagèrent une rencontre entre elle et le père d'Adolphe Baudon. Le receveur général fut aussitôt sous le charme, comme naguère Mme de Gontaut, et offrit sa main à la pauvre orpheline, qui l'en récompensa en ensoleillant les dernières années de sa vie. Lui qui était resté épris d'élégance et d'esprit, il vit l'élite de la société de Paris accourir chez lui sur un signe de la magicienne; grande dame autant qu'habile diplomate, elle trouvait moyen de réunir ses anciens amis du faubourg Saint-Germain, sans manquer à ses devoirs de femme d'un haut fonctionnaire de la monarchie de Juillet [1]; son salon était un des plus justement réputés. — Une autre tâche était moins brillante et plus malaisée : non seulement elle fit accepter par Adolphe Baudon (il avait quinze ans déjà) sa présence au foyer paternel, mais elle fut pour lui la plus attentive, la plus tendre, la plus aimée des mères. Il reste d'elle quelques lettres qui sont des modèles de grâce délicate. Au cours d'un voyage dans le Midi, le jeune homme, débarquant à Toulouse pour la première fois depuis sa petite enfance, y trouva ce message : « Jusqu'à présent, mon cher enfant, j'ai laissé votre père vous donner de nos nouvelles. Vous étiez heureux et joyeux de votre voyage, vous n'aviez pas besoin de moi. Mais, à Toulouse, d'autres émotions vous attendent; là, votre pauvre cœur se troublera, et j'ai senti le besoin d'être près de vous. Oui, mon bien cher enfant, je n'ai pas voulu vous laisser seul au tombeau de votre mère; il m'a semblé que là, mieux que partout ailleurs, je devais vous parler de cette tendresse et que je pouvais le faire sans craindre d'être démentie, même par elle... » Une autre fois, elle écrivait à son beau-fils : « Vous êtes l'aîné de mes affections, et si je ne vous caresse pas comme les petites [2], je ne vous aime pas moins qu'elles. »

Mais plus elle appréciait les qualités de cœur et d'esprit du jeune homme, et plus elle eût désiré les voir briller dans le monde sous son patronage. Elle se heurta à une douce, respectueuse et invincible résistance. Adolphe Baudon était trop courtois pour se refuser à paraître dans le salon de sa belle-mère, mais il ne faisait qu'y paraître : après avoir aimablement accueilli les arrivants, il s'éclipsait sans bruit vers neuf heures et demie, montait travailler chez lui, et revenait à la fin de la soirée. Mme Baudon finit par en

[1] Les jaloux et les dénonciateurs (cette engeance est de tous les temps) n'en exploitèrent pas moins contre M. Baudon les relations de sa femme. Une première fois, M. Thiers lui fit quitter la recette de Lille, pour la donner à M. Dosne, et le transféra à Rouen. Plus tard, M. Guizot eut la faiblesse de le révoquer... en promettant une recette à son fils !

[2] Ses deux filles à elle, qui devinrent la comtesse Fernand de Rohan-Chabot et la marquise de Rosambo.

prendre son parti : elle se fit même à l'occasion sa complice, l'aidant à esquiver ou à abréger certaines corvées mondaines.

II

Le temps ainsi conquis de haute lutte était employé en partie à de sérieuses études juridiques, couronnées par le grade de docteur, puis, plus tard, à l'examen des dossiers du Conseil d'Etat, quand une ordonnance royale y eut fait entrer Adolphe Baudon en qualité d'auditeur. Il faisait aussi de plus en plus large la part des exercices de piété, des lectures religieuses; il se traçait des résolutions pour l'avenir; enfin, et surtout, il s'adonnait aux œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul.

C'était l'époque où la petite réunion formée à la voix d'Ozanam par une demi-douzaine d'étudiants désireux de placer leur persévérance chrétienne sous la sauvegarde de la charité personnelle et agissante, prenait en quelques années un développement qui dépassait toutes les prévisions des jeunes fondateurs et inquiétait parfois leur humilité. A peine âgé de vingt ans, Adolphe Baudon se faisait inscrire à la conférence organisée sur la paroisse Saint-Louis d'Antin; il y rencontrait celui qui était alors le prince Albert de Broglie; il recrutait pour une autre conférence le jeune comte Franz de Champagny. Son ardent amour pour les pauvres, son zèle pour le développement des conférences, le faisaient appeler, au bout d'un an, au conseil général de l'œuvre, en même temps que le condisciple et l'ami de Montalembert, Léon Cornudet. Malgré son extrême modestie, il y marquait immédiatement sa place au premier rang, par son assiduité, sa puissance de travail, sa bonne volonté surtout et son attachement passionné aux progrès de l'œuvre : « Je frémis de rage, écrivait-il familièrement à un ami, en pensant que nous n'avons pas encore une conférence à Londres... Oh! que ce serait une belle chose dans ce pays des associations! Sur ce sol travaillé par les idées catholiques, qui remuent si profondément le vieil édifice anglican, que la charité catholique serait puissante! Qu'il serait bon de faire connaître, par leurs propres yeux et non plus par des enquêtes, à ces richards d'Angleterre les pauvres prolétaires dont ils épuisent la fortune par leur luxe [1]. »

Bientôt M. Bailly, à l'expérience duquel Ozanam et ses compagnons avaient fait appel pour diriger leurs débuts, se voyait con-

[1] Le vœu formulé avec cette fougue juvénile ne tarda point à se réaliser, puisque les conférences de Londres ont récemment fêté le cinquantenaire de leur fondation.

traint, par l'âge et les occupations, d'abandonner la présidence de la Société qu'il avait vue si rapidement grandir. Après quelque hésitation, on résolut, pour consolider précisément cette croissance hâtive, de s'adresser encore à un vétéran. M. Jules Gossin, magistrat démissionnaire en 1830, fondateur de la belle œuvre de Saint-François-Régis pour la réhabilitation des unions illicites, était un chrétien d'élite et un écrivain de race : il a formulé et comme codifié les règles de la Société de Saint-Vincent de Paul dans une série de circulaires qui sont de vrais modèles, j'allais dire de purs chefs-d'œuvre du genre. Mais, en même temps qu'il rendait à ses jeunes confrères cet inappréciable service, il ne perdait pas de vue l'avenir de la Société. Appelant Adolphe Baudon à la fonction de secrétaire général, il le chargeait plus particulièrement de la correspondance, pour le mettre en rapports personnels avec les confrères de la province et de l'étranger, et l'initier aux détails de l'administration. Au bout de quelques années, il estimait les voies préparées et l'éducation de son successeur parachevée; à la fin de 1847, il donnait sa démission, désignait Adolphe Baudon au choix de ses confrères, et, avec une édifiante humilité, n'hésitait pas, lui chargé d'années, à écrire à ce jeune homme de moins de vingt-neuf ans : « J'éprouve une très grande joie, une satisfaction intime et profonde, en voyant que la Société va vous avoir pour *père* ou, si vous l'aimez mieux, pour *frère aîné*. Comptez-moi, je vous prie, au nombre des plus tendres et des plus fidèles de vos *fils* ou de vos *frères*, comme vous l'aimez mieux. »

Deux ans auparavant, Adolphe Baudon avait contracté d'autres liens. Très désireuse de s'acquitter jusqu'au bout de la mission qu'elle avait assumée, sa belle-mère s'était concertée avec le P. de Ravignan, un ami qu'Adolphe devait à l'abbé Dupanloup et qui lui écrivait : « Votre nom me rappelle ce que je désire, ce que j'aime le plus dans un chrétien du monde[1]. » A leur commune instigation, il avait épousé Mlle Lafond, dont le père, régent de la Banque et membre de la Chambre des députés, allait être créé pair de France par Louis-Philippe. Ce mariage, qui fut béni par M. Dupanloup, flattait la légitime ambition paternelle de M. Baudon : le jeune homme fut surtout séduit par la piété de celle qui allait

[1] Le religieux poursuivait : « Je vous recommande mon neveu, Gustave de Ravignan, qui commence cette année son droit à Paris. Ce cher enfant est vraiment chrétien. J'espère qu'il suivra la voie droite. » Si la recommandation fut efficace et l'espoir justifié, il faut le demander aux compagnons de lutte de l'ancien sénateur des Landes, aux amis pour qui la figure du baron Gustave de Ravignan demeure un type inoublié de distinction dans la droiture et de délicatesse dans l'affection.

s'associer à sa vie; ce calcul-là se trouva le plus solide, quand la révolution de 1848 vint emporter avec la pairie du beau-père les chances d'avenir politique du gendre.

III

Le Conseil d'Etat de la monarchie avait disparu dans sa chute; dans la nouvelle organisation de ce corps, Adolphe Baudon ne fut pas appelé au poste de maître des requêtes, que ses proches sollicitaient pour lui. En même temps, M. Baudon père, pris de crainte, liquidait honorablement la maison de banque qu'il avait fondée et dont il destinait la direction à son fils. La Providence affranchissait donc ce dernier de toutes les entraves qui l'auraient empêché de se donner tout entier à sa chère Société de Saint-Vincent de Paul. Au moment où le jeune président allait tâcher d'exposer à ses confrères les nouvelles obligations que leur créaient les événements, il fut inopinément appelé à leur donner la plus efficace des leçons, celle de l'exemple.

Dès le premier jour de la sanglante insurrection de juin 1848, la légion de la garde nationale de son quartier fut commandée pour marcher au feu. Les insurgés avaient édifié une formidable barricade rue du Petit-Pont, pour protéger leurs communications entre la Montagne Sainte-Geneviève et l'île de la Cité : on l'enleva au prix d'un assaut meurtrier, dans lequel Adolphe Baudon eut la jambe fracassée d'une balle. Tandis que ses amis se pressaient autour de lui pour arrêter au moins l'hémorragie et faire un pansement sommaire, il leur enjoignait d'interrompre leur tâche pour suggérer des pensées chrétiennes au tambour qui avait battu la charge et qui râlait à côté de lui.

On le rapporta sur un brancard dans son hôtel de la rue de Varennes. L'illustre Velpeau, immédiatement appelé, refusa d'abord de répondre de la vie du blessé, puis parla d'amputation : l'énergie d'Adolphe, les soins de sa femme et de sa belle-mère permirent de ne point en venir là, mais les muscles ne reprirent jamais leur élasticité, et sans parler d'une claudication fatigante, de violentes douleurs chroniques usèrent petit à petit ce vigoureux tempérament. La convalescence proprement dite fut longue et pénible, coupée par une visite du général Cavaignac, qui, détachant sa croix d'honneur et la plaçant sur la poitrine du blessé, lui dit : « Jeune homme, vous l'avez méritée mieux que moi! » Une autre visite, quotidienne celle-là, était plus réconfortante encore : dans la chambre même, on avait dressé un autel, et l'abbé Dupanloup, le

P. de Ravignan, le P. de Pontlevoy, le P. Lefebvre, se donnaient tour à tour la joie d'offrir le divin Sacrifice devant et pour leur ami.

Durant ces longues heures d'inaction forcée, celui-ci méditait les termes de la circulaire présidentielle que la Révolution d'abord, puis sa blessure, l'avaient empêché d'adresser aux membres de la Société de Saint-Vincent de Paul. Il la rédigea au mois de novembre, alors qu'il était encore retenu à la chambre, et pensant que sa conduite lui donnait le droit de parler en toute franchise, il entreprit hardiment de protester contre la réaction passionnée qui avait suivi l'insurrection, et de rappeler la part de responsabilité des classes riches dans les événements de Juin. Aujourd'hui que le socialisme est à la mode, les considérations de ce genre sont devenues presque banales : mais il fallait un vrai courage pour rappeler, à l'automne de 1848, les doctrines de l'Église sur l'obligation de l'assistance[1], pour dire à cette société affamée de dénonciations et de déportations : « Pourquoi des accusations? Et qui donc a le droit de jeter la pierre à son frère? Qui peut s'absoudre complètement? Qui peut absoudre ses amis, ses proches, de n'avoir contribué en aucune manière, par aucun côté, au mal moral du pays, aux désordres et à la détresse qui le châtient? — Pourquoi encore des accusations? Sommes-nous la justice de Dieu? Sommes-nous sa lumière pour discerner les coupables? Laissons-lui le soin de ses vengeances; il nous a réservé une part meilleure : celle d'adoucir les peines de nos frères, et cela sans acception de personnes. »

Ces généreux conseils furent entendus. A l'appel de la sœur Rosalie et d'un homme qui n'était pas chrétien, mais qui avait le cœur large et l'âme haute, le docteur Trélat, maire du XIIe arrondissement, les confrères de Saint-Vincent de Paul se mirent à fouiller les ruelles du quartier Mouffetard, où nombre d'insurgés vaincus cachaient leurs blessures, leur farouche désespoir, leur misère. Convaincus d'abord qu'ils avaient affaire à des émissaires de la police, ces malheureux ne tardèrent pas à se laisser soigner et même consoler : plus d'un réfractaire revint ainsi à la vie honnête et laborieuse. Au bout de quelques semaines, M. Trélat écrivait aux visiteurs : « Vous avez apaisé la faim de ceux qui mouraient de misère, vous avez calmé leurs âmes irritées, vous avez fait renaître l'union et l'espérance au fond des cœurs pleins de colère et de désespoir. »

[1] « En présence des besoins extrêmes, notre bien est celui de notre frère épuisé autant que le nôtre. La loi peut et doit punir la violence qui s'en empare; Dieu nous punirait de l'avoir retenu. »

Les dix ou douze années qui suivirent furent une période de grande extension pour la Société de Saint-Vincent de Paul, de continuel labeur pour son président général. En France, les conférences se multipliaient et élargissaient de plus en plus le cercle de leur action : à la visite des pauvres, elles joignaient le patronage des apprentis, les fourneaux économiques, l'assistance des malades et des prisonniers, l'apostolat religieux auprès des militaires. Dans le reste de l'Europe et du monde chrétien, la propagation était aussi rapide, et la Société devenait chaque jour plus *catholique* au sens propre du mot. Il fallait la facilité de travail d'Adolphe Baudon pour suffire à l'écrasante correspondance qui résultait de ce constant progrès; il fallait sa douce et ferme diplomatie pour faire accepter en tous pays les principes essentiels de la Société et, par exemple, son caractère essentiellement *laïque*, qui, tout en lui commandant la plus docile subordination à l'égard des autorités spirituelles, lui interdit de placer des ecclésiastiques à la tête de ses conférences, qui perdraient ainsi quelque chose de leur force et de leur originalité. Au prix de beaucoup d'efforts et de quelques ruptures, il parvint à sauvegarder les traditions sur ce point.

Mais la correspondance ne peut suppléer qu'imparfaitement à l'échange oral des idées et des projets. Malgré son infirmité, M. Baudon entreprit de visiter les principales conférences d'Europe. A la tête de plus de quatre cents confrères, il reçut les bénédictions et les encouragements de Pie IX; il parcourut l'Angleterre, l'Irlande, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne. Dans ces tournées, il était souvent escorté d'un jeune prêtre de la Suisse romande, dont la souple et gracieuse éloquence avait raison des préventions les plus invétérées, et qui s'appelait lui-même en riant « le commis-voyageur de la Société de Saint-Vincent de Paul »; en réalité, c'est un infatigable protecteur et un ami à toute épreuve que fut jusqu'au bout le cardinal Mermillod.

La tâche avait de quoi remplir une existence laborieuse : Adolphe Baudon ne s'en contentait pas. Il donnait une partie de son temps et de sa fortune à d'autres œuvres charitables, qu'il serait trop long d'énumérer ici; il composait, à l'usage des chrétiens vivant dans le monde, des opuscules de piété, qui se lisent toujours avec fruit. Possesseur, par son mariage, d'une grande terre en Bourbonnais, il y renouvelait les procédés agricoles, vivifiait l'esprit religieux, organisait un système d'assistance rurale. C'est là que vint le surprendre la nouvelle de la mort prématurée de Frédéric Ozanam, au moment où lui-même allait être frappé dans ses plus intimes affections : en quelques jours,

sa jeune femme fut enlevée par un mal qu'on avait d'abord jugé insignifiant.

Il s'arracha à sa douleur personnelle pour payer, avec des accents profondément chrétiens [1], un tribut de regret à celui qui personnifiera toujours l'âge héroïque des conférences de Saint-Vincent de Paul. Puis ses pensées se portèrent un instant vers la vie religieuse. Mais ses amis lui représentèrent qu'il se rendrait plus utile en poursuivant sa carrière d'apôtre laïque, et sa belle-mère, dont la tutélaire affection était toujours en éveil, lui suggéra de se refaire un foyer en épousant une de ses parentes. Cette seconde union lui rendit le bonheur perdu et lui apporta les joies de la paternité. C'était le cœur libre de soucis domestiques qu'il allait affronter la bourrasque fondant soudain sur sa chère Société.

IV

Dans le volume de *Mémoires* posthumes, qui contient des fragments détachés sur les principaux épisodes de sa vie politique, le duc de Persigny n'a point jugé à propos de rappeler ses exploits contre les conférences de Saint-Vincent de Paul. Nous devons lui tenir compte de ce silence, mais nous ne saurions l'imiter, car il s'agit ici d'un fait capital dans la vie de M. Baudon, et important dans l'histoire religieuse de ce siècle.

Le gouvernement de Juillet avait ignoré la Société de Saint-Vincent de Paul au berceau; le second Empire, même dans sa période de soi-disant ferveur religieuse, s'en défia toujours, comme d'un organisme indépendant. Napoléon III et ses principaux ministres avaient hérité, sur ce point, des idées de l'auteur du Concordat : sans méconnaître la vivacité et l'importance du sentiment religieux, il fallait le canaliser, en remettre le soin et la responsabilité à un corps de fonctionnaires en mitre ou en bonnet carré, qui contribueraient à assurer le maintien de l'ordre et le triomphe des candidats officiels; hors de ce cadre autorisé, patenté, toute initiative religieuse était une irrégularité et un danger. Si Ozanam et ses compagnons avaient fondé la première conférence sous Napoléon Ier, nul doute que celui-ci ne leur eût expédié sur l'heure des brevets de sous-lieutenants.

[1] « Tandis que d'autres loueront sa vaste érudition, son éloquence persuasive, son inimitable talent d'écrivain, nous croyons que, du haut du ciel, il attache plus de prix à cet esprit chrétien des conférences, qui est sa gloire devant Dieu, qu'à ces rares qualités qui ont été sa gloire devant les hommes. »

Le second Empire ne pouvait point se permettre des procédés aussi sommaires; mais, dès les premières années, le mauvais vouloir non dissimulé de certains préfets, les attaques envenimées du *Siècle*, qui, au su de tous, ne parlait qu'avec la licence ou à l'instigation du pouvoir[1], montraient que la Société de Saint-Vincent de Paul avait le périlleux honneur de déplaire en haut lieu. En 1854, il y eut une première alerte : averti qu'il était question de prendre des mesures restrictives, M. Baudon fit agir auprès des ministres, auprès même du souverain, un prélat et un député bien en cour, Mgr Parisis et le comte de La Tour : l'empereur protesta de son zèle pour la religion et de son admiration pour la charité chrétienne.

Le président général n'avait point attendu cet avertissement pour prêcher et pour pratiquer une prudence que d'aucuns seraient tentés d'estimer excessive. C'est ainsi qu'il se sépara d'un de ses plus chers auxiliaires, à la suite d'une manifestation légitimiste; qu'il demanda à un autre de cesser sa collaboration habituelle au *Correspondant*, devenu suspect depuis qu'il avait publié les pages enflammées de Montalembert sur la liberté politique[2]. En dehors même de France, en Belgique, sur cette terre d'indépendance, il reprit amicalement un confrère qui s'était laissé aller à parler de questions politiques dans une assemblée des conférences.

Il voulut faire davantage, et ce fut indirectement ce qui détermina la crise. Pour confondre sans rémission ceux qui dénonçaient le conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul comme un foyer d'opposition, M. Baudon se détermina à y appeler deux sénateurs, MM. Amédée Thayer et le comte de Ségur d'Aguesseau, et deux députés, MM. le comte Anatole Lemercier et Emile Keller. Comme les uns avaient été placés au Sénat par la volonté impériale, et que les autres avaient été élus au Corps législatif sur la recommandation de l'administration, leur dévouement au régime établi ne pouvait pas être contesté. Le calcul semblait sage, mais M. Baudon n'avait pas prévu qu'à brève échéance le gouvernement adopterait une attitude en opposition directe avec les intérêts religieux; placés ce jour-là entre leurs attaches politiques et leur conscience de chrétiens, les sénateurs et députés en question n'eurent point une minute d'incertitude : ils critiquèrent la conduite et les projets de Napoléon III, on se souvient encore avec

[1] Ceci a été magistralement mis en lumière par notre collaborateur M. Pierre de La Gorce.

[2] La sympathie personnelle de M. Baudon pour le *Correspondant* ne pouvait faire doute, puisqu'il en avait été collaborateur et en est demeuré jusqu'à sa mort un des principaux actionnaires.

quel éclat. Seulement, leur présence au conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul acheva de compromettre celle-ci, au lieu de la protéger.

Déjà, en 1860, un article des inoffensives *Petites Lectures* fut dénoncé : pour détourner la foudre, il ne fallut pas moins qu'un entretien d'Adolphe Baudon et de Léon Cornudet avec M. Rouher, qui du moins se déclara pleinement édifié et n'eut aucune part aux mesures qui suivirent. Mais bientôt le *Siècle* et ses émules redoublaient de violence, calomniant nominativement les personnes en même temps que l'institution. Enfin, le 16 octobre 1861, le ministre de l'intérieur adressait aux préfets le document demeuré célèbre sous le nom de *Circulaire Persigny*.

Cette circulaire commençait par établir un rapprochement entre la Société de Saint-Vincent de Paul et la franc-maçonnerie. Après ce début d'un goût exquis, elle exaltait les services rendus par les conférences prises isolément, mais pour faire le procès des conseils centraux ou provinciaux, dont la suppression était ordonnée. Quant au conseil général, le ministre critiquait son mode de recrutement et l'accusait de disposer d'un budget considérable sans fournir de justification : l'empereur aurait à décider à quelles modifications le maintien en serait subordonné.

Le premier soin de M. Baudon fut de réfuter d'inqualifiables insinuations, en rendant publics les comptes du conseil général pour les quatre dernières années : sur un modeste budget de 30 000 francs environ, la grosse part était consacrée à subventionner des conférences pauvres. Il fallut ensuite s'enquérir de ces mystérieuses réformes, dont le ministre proclamait la nécessité en termes vagues. On sut bientôt qu'il s'agissait (toujours une réminiscence du premier Empire!) de nommer par décret un *président supérieur* de la Société de Saint-Vincent de Paul. Le gouvernement avait d'ailleurs l'habileté de songer pour cet emploi au cardinal Morlot, archevêque de Paris; l'important était de poser le principe : plus tard on remplacerait le cardinal par un homme sûr. Adolphe Baudon déjoua ce calcul, avec l'assistance de Léon Cornudet, qui fut alors son principal auxiliaire et qui avait déjà fait ses preuves d'indépendance. Le projet fut déclaré par eux incompatible avec l'esprit et les traditions de la Société, en désaccord avec le sentiment intime du cardinal. Bien leur en prit de formuler par écrit, de nettement accentuer leur refus : confiant dans l'efficacité du fait accompli, le gouvernement avait déjà préparé un décret qui instituait deux présidents supérieurs, Mgr Morlot pour la Société de Saint-Vincent de Paul et le maréchal Magnan pour la franc-maçonnerie!

Les propositions officielles une fois repoussées, il fallait prendre un parti. Quelques membres du conseil général, et notamment Augustin Cochin, auraient voulu qu'on tînt la circulaire pour non avenue, et que le conseil continuât ses séances, en attendant des poursuites judiciaires. La majorité pensa, avec le président général, que, dans l'état actuel de la législation, une condamnation n'était pas douteuse, que la ruine totale de la Société s'ensuivrait peut-être, et qu'on n'avait pas le droit de compromettre le pain de tant de familles pauvres, la tutelle morale de tant d'adolescents, pour une pure satisfaction d'amour-propre ou de sentiment.

Le conseil général suspendit donc ses séances, après avoir conféré de pleins pouvoirs à son président. Celui-ci continua à correspondre avec les conférences de l'étranger, ce qu'on ne pouvait songer à lui interdire. Quant aux conférences françaises, avec lesquelles les relations ostensibles lui étaient désormais défendues, il s'abstint scrupuleusement aussi des communications clandestines, pour lesquelles il éprouvait une insurmontable répugnance. « Je n'entrerai à aucun prix dans les voies secrètes », écrivait-il à un ami; et un jour qu'on le pressait d'encourager quelques conférences nouvellement fondées, il répliquait : « J'ai bien tourné et retourné la question, et je n'ai trouvé aucun moyen loyal de le faire. Je tiens, avant tout, pour quelques conférences qui se forment, à ne compromettre ni la position ni le vernis de loyauté qui, Dieu merci, est répandu sur toutes les autres. Je tiens à ne pas sortir de ce principe qui fait notre force : c'est que nous ne voulons aucune des pratiques des sociétés secrètes. »

La crise fut terrible pour les conférences françaises, privées de leurs appuis naturels et livrées à elles-mêmes. Plus de cent vingt présidents de conférences, qui étaient en même temps fonctionnaires, furent (fait trop peu connu ou trop oublié) mis en demeure de quitter leur présidence ou leur emploi public. Le découragement et la timidité dispersèrent plusieurs conférences; ailleurs, le sentiment opposé produisit le même effet : on cessa de se réunir pour ne pas paraître user de la tolérance administrative, pour se solidariser avec le conseil général, qui avait pourtant prémuni les confrères contre cette tentation. Nul ne la combattit par de plus généreux arguments que Mgr Dupanloup : « Si Dieu m'avait fait soldat au lieu de me faire évêque, j'espère qu'il m'aurait fait aussi la grâce de ne pas déserter le combat, même après la mort de mon général... A plus forte raison pensé-je que, dans les luttes pour la vérité et la justice, il faut combattre jusqu'au dernier soupir, jusqu'à l'agonie, comme dit l'Écriture : *Agonizare pro justitia*, jusqu'à la mort enfin; on peut la recevoir, on ne se la donne pas. »

Depuis plusieurs années déjà, à chaque événement important qui touchait aux questions religieuses, on était accoutumé à voir l'évêque d'Orléans se faire l'interprète des émotions et des revendications catholiques. Sa vieille affection pour Adolphe Baudon donna cette fois comme un surcroît de vigueur à sa dialectique, de feu à son éloquence. Sa brochure sur la circulaire Persigny est un pur joyau : la nécessité du conseil général, la réserve de la Société de Saint-Vincent de Paul en matière politique, les entraves apportées par la légalité au libre exercice de la charité, tous les éléments de la question y sont exposés sous cette forme vivante, passionnée, impérieuse, qui s'empare souverainement du lecteur pour ne le laisser que convaincu et ravi.

Quand l'adresse à l'empereur vint en discussion, les assemblées délibérantes s'occupèrent elles aussi de la circulaire Persigny. Au Sénat, la Société de Saint-Vincent de Paul fut défendue, non seulement par MM. Thayer et de Ségur, par le cardinal Matthieu, mais par un économiste philanthrope comme le baron Charles Dupin. Les orateurs du gouvernement rendaient eux-mêmes hommage à M. Baudon, dont l'humilité s'alarmait de tant de bruit autour des conférences. « Je crois, écrivait-il avec inquiétude, qu'il sera question de nous encore au Corps législatif. » En effet, le comte Anatole Lemercier prononça contre la circulaire un spirituel et vigoureux réquisitoire. Les ministres à portefeuille n'avaient point alors entrée dans les Chambres, et leurs actes étaient justifiés par un avocat d'office, le ministre d'État : M. Billault évita de s'engager à fond, parla des conférences en termes sympathiques et chercha une diversion en fulminant contre l'ultramontanisme.

Cette situation précaire dura jusqu'à l'avènement de ce qu'on a appelé l'*Empire libéral*. Alors, sans fracas comme sans mystère, toutes choses furent rétablies comme avant 1861. « Lorsque la liberté devient le cri général d'un pays, écrivait M. Baudon à un ami, il ne doit rester aucune trace des mesures exceptionnelles prises dans des temps tout différents. » A la demande de Mgr Guibert et de plusieurs de ses collègues, le concile du Vatican allait accorder un solennel encouragement à la Société de Saint-Vincent de Paul, quand éclata la guerre de 1870.

V

M. Baudon passa le temps de l'invasion en Bourbonnais, affligé et presque confus de ne pouvoir, malgré ses cinquante ans sonnés, prendre une part active à la défense du territoire[1]. Dans

[1] « Je ne comprends pas vos remords, lui écrivait M. Alfred Thureau-

Paris assiégé, les séances du conseil général se tenaient aussi régulièrement qu'en temps normal : « Souvent, écrivait un témoin, nos confrères ont siégé vêtus de la vareuse bleue et du pantalon à bandes rouges. Après une faction aux portes de la ville, à l'étal de la boucherie, au mur d'enceinte; après une reconnaissance, une sortie ou une rencontre; après une escorte aux victimes de la guerre, sans distinction de nationalité, les plus jeunes sentaient la fatigue, les plus mûrs éprouvaient davantage les atteintes de l'âge; tous, néanmoins, s'empressaient aux rendez-vous pour venir prier ensemble, causer en paix, délibérer dans le calme sur les affaires des pauvres. » Des deux côtés (car il y aurait injustice à ne pas parler des confrères allemands), les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul firent noblement et chrétiennement leur devoir, et la charité ne perdit pas ses droits : tandis que le président des conférences de Munich contractait une dangereuse maladie en soignant les prisonniers français dans les hôpitaux d'Alsace, le chef du secrétariat du conseil général, ambulancier volontaire à l'armée de la Loire, était mortellement frappé à Beaugency, en relevant un blessé prussien.

C'est pendant le terrible hiver de 1870-1871, dans les correspondances échangées entre M. Baudon et quelques amis, que germa l'idée du Vœu national au Sacré-Cœur. Ce ne fut d'abord qu'un vœu dans le sens propre du mot, c'est-à-dire la promesse conditionnelle de bâtir une église dans le cas où la douleur d'une capitulation serait épargnée à Paris. Quand la catastrophe fut accomplie, ces hommes de foi, au lieu de renoncer à leur projet, le transformèrent en une œuvre de prière et de réparation. Il y eut encore bien des tâtonnements, ne fût-ce que sur le choix de l'emplacement : les plus hardis rêvaient de transformer l'Opéra en une basilique (heureuse génération, pour qui l'escalier de M. Garnier constituait le comble du scandale!); d'autres, trop modestes, parlaient d'une église paroissiale dans un riche quartier neuf, à Chaillot, par exemple. La colline de Montmartre fut désignée par le nouvel archevêque de Paris, Mgr Guibert, qui, après avoir hésité d'abord à approuver le Vœu national, voulut faire l'œuvre sienne, lui apporta le patronage de son prestige incontesté, et réclama pour dernière demeure la crypte de la basilique.

Adolphe Baudon donna le concours de ses sympathies, de son activité, de sa fortune, aux œuvres nombreuses dont l'éclosion suivit les événements de 1871 : diffusion de la bonne presse, déve-

Dangin; vous avez noblement payé votre dette, et si aujourd'hui vous ne prenez pas un fusil, c'est parce que les balles de Juin vous ont mis dans l'impossibilité de le faire. »

loppement des pratiques de piété, revendication des droits de l'Eglise. Par des démarches nombreuses, il seconda son ancien catéchiste, Mgr Dupanloup, dans la lutte mémorable qui aboutit à la conquête de la liberté de l'enseignement supérieur. Il fut un des principaux auxiliaires de Mgr d'Hulst dans la fondation de l'hôpital Saint-Joseph, qui devait permettre l'établissement à Paris d'une faculté catholique de médecine, et qui, en attendant, porte secours à tant de misères.

Mais il demeurait avant tout président général de la Société de Saint-Vincent de Paul, et n'admettait point que les œuvres nouvelles dussent détourner les jeunes générations d'aller apprendre au foyer du pauvre l'humilité et le détachement. Il pensait à cet égard comme son vieil ami, Mgr Mermillod : « L'œuvre de Saint-Vincent de Paul n'a pas achevé sa mission, car elle a fait plus, jusqu'ici, que d'offrir un abri à la chasteté des jeunes gens sous l'aile de la charité; elle a encore contribué à établir, à une époque de divisions et de séparations regrettables, la solidarité chrétienne; elle a donc encore bien des services à rendre, et c'est pour cela qu'elle ne doit pas décliner. »

Ces craintes, d'ailleurs, étaient vaines. Pendant que le nouveau monde se peuplait de conférences, en France, les foyers de charité, éteints par la circulaire Persigny, se ranimaient peu à peu, et la jeunesse reparaissait en nombre dans les rangs de la Société, ardente et généreuse comme au temps d'Ozanam. Dans le conseil général réorganisé, tous les âges étaient représentés, et M. Baudon pouvait s'appuyer sur une élite d'amis d'autant plus sûrs, que les considérations d'amour-propre personnel n'avaient point accès dans la petite salle de la rue de Furstenberg, et que chacun s'y inspirait seulement de sa conscience et du bien des pauvres. Parmi ces hommes que le monde a ignorés ou n'a point connus tout entiers, la plupart ont déjà achevé leur tâche ici-bas, et il nous est loisible de citer quelques noms : Alfred Thureau-Dangin, le père de l'académicien, le bras droit de M. Baudon, un véritable saint laïque, mettant à dissimuler ses rares qualités autant de soin que d'autres en apportent communément à étaler leur suffisance [1];

[1] On me permettra d'emprunter au livre de M. l'abbé Schall une lettre que M. Thureau-Dangin, qui approchait alors de la soixantaine, adressait à M. Baudon pendant le siège de Paris : « Mon fils est en ce moment sur les remparts avec mon neveu, mon beau-frère, et Guillaume de Chabrol, qui est arrivé d'Auvergne, s'est installé chez lui et s'est mis dans sa compagnie pour faire le coup de feu à côté de lui. J'avais voulu faire comme eux; mais la première garde aux fortifications m'a tellement éreinté que j'ai dû reconnaître que je n'étais plus de force. Nous organisons, en ce moment, un bataillon de vétérans qui fera le service intérieur. »

le vénérable baron de Baulny, ancien maître des requêtes au conseil d'État de la Restauration, le type du gentilhomme d'autrefois, chez qui la dignité native se doublait de la cordialité chrétienne, usant les dernières lueurs de ses yeux fatigués à rédiger les *Petites Lectures*, les dernières forces de ses jambes nonagénaires à visiter son patronage de Chaillot; Alexandre Legentil, dont la mémoire est inséparable de la basilique de Montmartre; Eugène Beluze, le fondateur du cercle du Luxembourg, dont l'exquise bonté survécut aux plus cruelles épreuves domestiques; Michel Cornudet enfin, digne héritier de son père, manifestement prédestiné par la décision de son jugement, par la netteté de sa parole, par l'autorité même de sa prestance extérieure, à mener les grandes affaires et les grandes œuvres, et tombé naguère en pleine vigueur.

Quand le cardinal Pecci fut appelé à recueillir la succession de Pie IX, il ne connaissait que par ouï-dire la Société de Saint-Vincent de Paul, car il n'existait point de conférence à Pérouse. Après avoir reçu M. Baudon en audience privée, Léon XIII fut si frappé de sa conversation qu'il voulut le revoir avant son départ de Rome; le Souverain Pontife n'a depuis lors laissé échapper aucune occasion de louer et de recommander les conférences.

Cinq ans plus tard, à l'instigation de Mgr Mermillod, la Société de Saint-Vincent de Paul célébrait ses *Noces d'Or*, c'est-à-dire le cinquantenaire de sa fondation. Parmi les sept jeunes gens qui s'étaient groupés un soir de 1833, il y en avait trois qui vivaient encore[1] : ils purent voir les délégués des conférences du monde entier se réunir autour d'eux par centaines et emplir la nef de Notre-Dame; ils entendirent la majestueuse éloquence du P. Monsabré célébrer l'œuvre fondée par eux comme un des plus féconds instruments de l'action chrétienne dans notre siècle.

Pour quiconque occupe avec autorité une charge ou un emploi, même charitable, la tentation est vive de s'y perpétuer, malgré les années, et de croire que l'expérience sans cesse accrue suppléera au déclin de l'activité : la modestie de M. Baudon le préserva de cet écueil. Il songeait depuis longtemps à résigner ses fonctions de président général : « Tâchons de conquérir des cheveux noirs, écrivait-il à un ami, et de faire la guerre aux vieux grisons, *qualis ego sum.* » Dès qu'il se fut découvert le successeur de son choix (je devrais dire de ses rêves), il ne s'appliqua plus qu'à l'initier à l'administration de la Société, à le faire connaître aux confrères de Paris et du dehors; dans l'été de 1886, jugeant cet apprentissage

[1] MM. Le Taillandier, de Rouen; Lallier, président honoraire du tribunal de Sens; Lamache, professeur à la Faculté de Droit de Grenoble; tous trois sont morts aujourd'hui.

terminé, il rédigea sa lettre de démission, conçue en termes d'une touchante simplicité.

L'émotion fut profonde parmi les membres du conseil général, dont le baron de Baulny se fit l'interprète : « Les anciens, » écrivait-il, « étaient tout au souvenir du bien accompli par vous et avec vous, dans une collaboration que vous saviez rendre si facile et si fraternelle. Les plus jeunes se rappelaient la bonté avec laquelle vous les aviez accueillis et initiés aux travaux de notre chère Société. » Les mêmes sentiments furent exprimés par toutes les conférences; M. Thureau-Dangin, chargé de dépouiller les réponses à la circulaire qui annonçait la démission, écrivait à M. Baudon : « A deux mille lieues d'ici, vous êtes aimé, vénéré, regretté par des hommes que vous n'avez jamais vus, dont vous ignorez même les noms... Jamais roi n'a été aimé et regretté (dans le temps où l'on aimait les rois) comme vous l'êtes, très bon, très cher et vénéré président. »

M. Baudon, quand sa santé le lui permettait, assistait encore à ces séances du conseil général qu'il avait présidées quarante années durant; à le voir confondu parmi ses confrères, l'idée ne venait même pas d'admirer son humilité, tant il était évident que toute idée de sacrifice ou de regret était éloignée de son esprit. Malheureusement ses forces, épuisées par un labeur prolongé, ne tardèrent point à le trahir, et la période du repos n'exista point en réalité pour lui; après quelques mois de maladie, ils s'éteignit en Limousin, le 9 juin 1888.

Un paysan de son voisinage lui consacra cette oraison funèbre, singulièrement éloquente pour qui connaît les hommes et les mœurs de la campagne : « On peut dire que M. Baudon n'a jamais eu d'ennemi ! » D'autre part, son successeur a exprimé d'un mot son principal titre à la pieuse gratitude des chrétiens de notre temps : « Beaucoup le regardent comme le second fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul. »

L. de Lanzac de Laborie.

LES TROIS ARMES[1]

SABRE — FUSIL — CANON

Les trois armes réunies forment l'armée. Une armée se compose de troupes d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, du génie et du train.

Notre armée comprend actuellement :

INFANTERIE

145 régiments subdivisionnaires de 3 bataillons à 4 compagnies;
18 régiments régionaux de 4 bataillons à 4 compagnies;
30 bataillons de chasseurs à pied à 6 compagnies;
4 régiments de zouaves de 4 bataillons de 4 compagnies, plus 2 compagnies de dépôt;
5 bataillons d'infanterie légère de 6 compagnies;
2 régiments étrangers de 20 compagnies, plus 2 compagnies de dépôt;
4 régiments de tirailleurs de 16 compagnies, plus 1 compagnie de dépôt;
4 compagnies de fusiliers de discipline;
1 compagnie de tirailleurs sahariens.

CAVALERIE

87 régiments à 5 escadrons[2];
4 régiments de spahis à 5 escadrons;
1 escadron de spahis sahariens.

ARTILLERIE

Artillerie à pied : 18 bataillons à 6 batteries[3];
Artillerie de campagne : 40 régiments, 16 batteries d'Algérie.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 et 25 septembre et 25 octobre 1896.
[2] Deux régiments prévus par la loi de 1887 ne sont pas encore organisés.
[3] L'organisation de ces 18 bataillons à 6 batteries n'est pas encore complète.

GÉNIE

7 régiments (6 de 13 compagnies, 1 de 17 compagnies).

TRAIN

20 escadrons à 3 compagnies;
12 compagnies mixtes d'Afrique.

Si l'on considère les unités, c'est-à-dire le nombre des régiments, des bataillons, des compagnies, des escadrons et des batteries, nous pouvons presque soutenir la comparaison avec l'Allemagne.

Nous opposons :

Les 2427 compagnies d'infanterie française aux 2498 compagnies d'infanterie allemande;

Les 456 escadrons de cavalerie française aux 465 escadrons de cavalerie allemande.

Les 108 batteries d'artillerie à pied et les 512 batteries d'artillerie de campagne de l'armée française aux 152 batteries d'artillerie à pied et aux 500 batteries d'artillerie de campagne de l'armée allemande [1];

Les 95 compagnies du génie de l'armée française aux 124 compagnies du génie de l'armée allemande;

Les 72 compagnies du train de l'armée française aux 65 compagnies du train de l'armée allemande [2].

Voyons, maintenant, quels sont les effectifs, c'est-à-dire quel est le nombre d'hommes que représentent ces unités, compagnies, escadrons, batteries.

Les effectifs nets, c'est-à-dire le nombre des hommes entretenus dans l'armée aux frais du budget sont de 505 000 hommes en France contre 550 000 hommes en Allemagne.

Nous opposons, d'après les tableaux des effectifs de paix dans les deux pays :

324 411 hommes d'infanterie aux 364 360 hommes de l'infanterie allemande;

67 415 hommes de cavalerie aux 64 189 hommes de la cavalerie allemande;

58 457 hommes d'artillerie de campagne et 13 083 hommes d'ar-

[1] Les batteries d'artillerie de campagne sont de 6 canons dans l'armée française comme dans l'armée allemande.

[2] Dans ces chiffres ne sont pas comprises l'infanterie et l'artillerie de marine et les autres troupes coloniales, qui dépendent du ministère de la marine. Nous ne parlons ici que des troupes qui dépendent du ministère de la guerre.

tillerie à pied aux 56 537 hommes d'artillerie de campagne et aux 21 803 hommes d'artillerie à pied de l'armée allemande;

11 761 hommes du génie aux 18 631 hommes du génie de l'armée allemande;

10 032 hommes du train aux 7562 hommes du train de l'armée allemande.

Pour encadrer, instruire et diriger toutes les troupes qui composent notre armée, nous avons 22 953 officiers de tous grades en activité de service, pendant que l'armée allemande en a 22 687.

On voit que nos forces et celles de l'Allemagne sur le pied de paix s'équilibrent à peu près pour la cavalerie et l'artillerie, mais qu'elles sont très sensiblement inférieures pour l'infanterie. Si l'on considère les effectifs de paix, nous avons autant de sabres et de canons que l'Allemagne, mais nous avons 40 000 fusils de moins. Nos escadrons et nos batteries sont d'une force égale à celle des escadrons et des batteries de l'armée allemande, mais nos compagnies d'infanterie sont numériquement très inférieures. Il est vrai que la compensation se ferait en cas de guerre, au moyen des réservistes qui porteraient nos compagnies d'infanterie à 250 hommes, ce qui est l'effectif des compagnies d'infanterie allemande sur le pied de guerre.

Dans les guerres du passé, il n'y a eu que trois armes : l'infanterie, l'artillerie et la cavalerie. Une quatrième arme figurera dans les guerres de l'avenir : on songe à organiser dans toutes les armées des corps de bicyclistes.

Les bicyclettes et les bicyclistes sont, depuis assez longtemps déjà, utilisés dans les armées. La vélocipédie est un des nombreux éléments de l'organisation et de la composition des armées modernes. Mais jusqu'à ces derniers temps on n'employait les bicyclistes que comme des estafettes, dont le rôle consistait à transmettre rapidement les renseignements et les ordres. Dans ces conditions, leur emploi est restreint et ils peuvent être avantageusement remplacés, suivant les cas, soit par des hommes à cheval, soit par le télégraphe ou le téléphone.

La vélocipédie militaire a été transformée et a vu son champ d'action s'élargir par suite de l'invention de la bicyclette pliante et portative du capitaine Gérard.

La compagnie cycliste du capitaine Gérard se compose de 60 hommes.

Les 60 hommes de la compagnie sont partagés en 2 pelotons divisés eux-mêmes en 4 sections ou demi-pelotons. Chaque section est commandée par 1 sergent et 2 caporaux, soit 4 sergents et 8 caporaux. Les hommes montent la bicyclette pliante munie du

garde-crotte en cuir, et pourvue de bretelles pour porter la machine sur le dos. L'habillement est constitué par un jersey bleu, une ceinture de flanelle bleue, une vareuse à large collet, un pantalon garance serré aux jambes par des bandes molletières, une paire de souliers dits napolitains, qui ont l'inconvénient d'être trop lourds et trop gros, ce qui gêne le jeu des chevilles.

L'équipement du cycliste militaire est le même que celui du fantassin. Il porte le ceinturon, maintenu par des bretelles de suspension. Au ceinturon, trois cartouchières, dont deux devant, qui contiennent 80 cartouches, et une derrière qui contient la pompe dans une trousse en drap, la burette, une clef anglaise, la boîte à réparation, et 40 cartouches, soit au total 120 cartouches. L'équipement est complété par la musette qui renferme un jersey de rechange et par un bidon de cavalerie.

Les mécaniciens sont montés sur deux bicyclettes accouplées. En réalité, c'est le train de combat. Il porte deux sacs : l'un contient des pièces de rechange indispensables, de première nécessité, manivelles, cuvettes, boulons, écrous, chambres à air, etc.; l'autre contient des outils de réparation, limes, marteaux, clefs, etc.

Un fourgon du train des équipages suit la compagnie dans ses étapes. C'est la forge. Ce fourgon porte dans un coffre de rechange des outils de réparation, une caisse de munitions, et, sur le coffre, deux bicyclettes pliantes pliées et trois roues de rechange; à l'intérieur, les sacs des soldats et les cantines des officiers.

La compagnie cycliste du capitaine Gérard a fait ses preuves aux manœuvres qui ont eu lieu aux environs de Laon.

S'agissait-il d'occuper dès l'aurore un point stratégique important, ce sont les cyclistes qu'on envoyait. Filant à perdre haleine, ils laissaient loin derrière les troupes amies. L'*ennemi*, lorsqu'il arrivait à son tour, se heurtait à une ligne de feux. Au cours de la manœuvre, c'est encore la compagnie cycliste qu'on charge de préparer les mouvements tournants, d'inquiéter un peu partout l'adversaire, de le tromper, à force de rapidité, sur la direction, la force, la position des troupes ennemies. Car les cyclistes ne restent pas en place. Ils forment une avant-garde extrêmement agile qui éclaire les troupes et prépare l'action. Elle se soutient jusqu'à l'arrivée des troupes de ligne ou du gros de la cavalerie; puis elle part à nouveau, toujours en quête d'embuscades, de surprises, de *coups*, qui désorientent l'ennemi.

La compagnie cycliste se porte aux endroits où on l'attend le moins. On la croit loin, elle arrive en un instant, silencieuse et ailée. Pense-t-on être abrité par quelque obstacle naturel qui semble infranchissable au cycliste : le cycliste s'est fait fantassin,

s'est jeté à l'escalade, et voilà encore une troupe surprise. Il n'est forêt, ravin, marais, haie, fossé ou clôture qui arrête désormais l'éclaireur cycliste. La bicyclette passe partout; elle est partout à la fois. Il est donc aujourd'hui démontré que l'invention de la bicyclette pliante a ouvert à la vélocipédie militaire un nouveau et immense champ d'action.

C'est le problème de l'infanterie montée qui se trouve résolu. En quelques instants, le cycliste militaire redevient simple fantassin; sa bicyclette sur ses épaules en guise de sac, il a toute la mobilité et toute la solidité de l'infanterie. Il passe partout, rampe. gravit, escalade, fait tout le service du tirailleur. La route rejointe ou regagnée, à nouveau la bicyclette est dépliée, établie en un moment, et voilà le cycliste qui réapparaît. Quelques coups de pédale, il est déjà à l'horizon, hors de vue.

La bicyclette est assez basse pour permettre au bicycliste de s'arrêter instantanément en posant les pieds à terre et d'évoluer avec une précision, une rapidité, une assurance parfaites. On double et l'on dédouble les rangs, on se défile ou l'on se masse; on se dresse pour tirer sans quitter la selle et l'on repart aussitôt; on fait demi-tour en un instant.

De tout temps, le problème de l'infanterie montée s'est posé aux chefs d'armée comme un point capital. Tout le monde sait que les armées de l'ancien temps avaient des fantassins montés. Plus près de nous, un corps spécial, celui des dragons, fut créé pour répondre à la nécessité d'avoir une infanterie mobile et capable de se transporter rapidement d'un point à un autre. Cela est si vrai que l'ordonnance de 1692 sur la cavalerie dit textuellement : « Les dragons ne combattront qu'à pied. »

Ainsi qu'il était aisé de le prévoir, l'institution dévia, si bien qu'aujourd'hui les dragons sont de vaillants cavaliers. Ils ne sont plus aptes à un sérieux service à pied. L'expérience est donc faite et il est bien prouvé qu'on ne pourra jamais réunir dans le même corps le fantassin et le cavalier. Il faut donc créer une quatrième arme, si l'expression n'est pas trop forte; et les cyclistes sont tout indiqués pour constituer cette quatrième arme.

Les bicyclettes portatives et pliantes permettront d'organiser dans tous les corps d'armée, non seulement des estafettes cyclistes, mais encore des combattants cyclistes qui seront en état d'agir partout comme des fantassins et de se déplacer aussi rapidement et même plus rapidement que des cavaliers. L'armée aura ainsi à sa disposition une véritable *infanterie montée*, c'est-à-dire une infanterie qui pourra se transporter d'un point à un autre avec autant et même plus de rapidité que la cavalerie et combattre ensuite

comme l'infanterie; et cela sur n'importe quel terrain et dans n'importe quelle circonstance.

Avec les bicyclettes portatives, dit un écrivain militaire russe[1], il est facile d'organiser dans chaque corps et même dans chaque fraction, non seulement des estafettes bicyclistes, comme cela avait lieu jusqu'ici, mais encore des combattants bicyclistes, capables d'agir partout comme des fantassins, et en même temps de se déplacer presque partout comme des cavaliers. C'est l'infanterie montée idéale : une infanterie apte à des marches rapides et prolongées, et conservant très bien ses forces, grâce non seulement à la vitesse de ses mouvements, mais aussi à l'absence de soucis concernant les soins, la nourriture, le repos de ses chevaux d'acier qui sont même des chevaux portatifs; l'entretien de ces chevaux d'acier, en paix comme en guerre, n'exige pour les maintenir « en état de combattre », que des dépenses insignifiantes en comparaison de celles que réclame un cheval en chair et en os. C'est un grand avantage.

D'après le général de Plioutsinsky, la vitesse du bicycliste peut atteindre 1 verste[2] en trois à cinq minutes; pour une course de 5 verstes, de 8 à 12 verstes à l'heure, pour des hommes peu expérimentés; de 20 à 25 verstes à l'heure, pour les vélocipédistes exercés, et de 50 à 100 verstes et plus, en vingt-quatre heures, dans une marche forcée, qui peut durer plusieurs jours de suite. La vitesse de course que des hommes choisis peuvent atteindre dans les cas particuliers, même en temps de guerre, est de 30 à 35 verstes à l'heure, de plus de 250 verstes en douze heures, et de plus de 500 verstes en vingt-quatre heures.

Les cyclistes militaires semblent destinés, par les qualités de leur arme, à faire surtout le service d'éclaireurs.

Les armées modernes, composées de masses énormes, ont encore plus besoin que les anciennes armées de se faire éclairer au loin pour ne pas se trouver exposées à être surprises et pour être toujours prêtes à recevoir l'ennemi, dans quelque direction qu'il se présente. « Il faut, dit un écrivain militaire[3], que le commandement soit exactement renseigné sur l'ennemi, sur les positions qu'il occupe et sur les forces dont il dispose, sur les mouvements qu'il exécute, et, autant que possible, sur ses intentions. Il faut enfin pouvoir frapper des coups inopinés sur certains points de son front et de ses ailes, le prévenir sur certaines positions essentielles, menacer le flanc de ses colonnes, surprendre ses convois, etc., etc. »

[1] *Les bicyclettes portatives*, par le général Plioutsinski.
[2] La verste est de 1066 mètres.
[3] *Eclaireurs d'infanterie*, par ***.

C'est ce qu'on appelle le service de reconnaissances.

Actuellement, c'est la cavalerie qui est chargée des reconnaissances, aussi bien des reconnaissances poussées au loin que de la reconnaissance rapprochée de l'ennemi quand les troupes adverses, arrivées au contact, sont sur le point d'en venir aux mains. Mais dans les conditions où se feront les guerres de l'avenir, il y a lieu de prévoir que la cavalerie sera employée, en avant et sur les flancs des armées, par masses plus ou moins considérables, lancées au loin, ayant un rôle spécial et déterminé, de sorte que les corps d'armée pourront n'avoir plus à leur disposition des troupes de cavalerie en quantité suffisante pour s'éclairer.

Il faudra bien cependant que les corps d'armée se couvrent en avant et sur les flancs pour assurer leur sécurité et pour faire recueillir et recevoir, en temps opportun, les renseignements et avis dont ils auront besoin. C'est dans ce service que les bicyclistes pourront être employés le plus utilement.

Aussi bien, le rôle de la cavalerie devient-il de plus en plus difficile. La cavalerie devra multiplier et étendre ses reconnaissances sur les ailes, mais en présence d'un ennemi en position, il sera à peu près impossible de préciser l'emplacement, la force et les dispositions des troupes adverses sur le front de la position, l'ennemi se gardant bien de les montrer et de les déployer avant d'y être contraint.

En pareil cas, il faudra faire appel à des fantassins, qui pourront fournir des renseignements précis, en forçant par leurs attaques l'ennemi à montrer son infanterie, et, par suite, à laisser pénétrer, au moins en partie, ses dispositions.

On s'est préoccupé de cette éventualité et on a songé à créer des troupes auxiliaires d'infanterie pour seconder la cavalerie dans les reconnaissances.

Mais il est évident qu'on ne peut s'adresser, pour exécuter des opérations d'une pareille nature, qu'à des hommes ayant du coup d'œil, de l'intelligence, du sang-froid, de la hardiesse et de l'énergie. Parfois on sera obligé d'envoyer ces hommes à de grandes distances pour occuper une position, un défilé, un point important, pour enlever un poste ennemi, détruire un pont, une ligne télégraphique, etc. Il faudra qu'ils puissent se transporter très rapidement sur les points où ils seront envoyés; car le succès des opérations qu'ils auront à exécuter dépendra, en grande partie, de leur célérité. De là ressort la nécessité d'organiser, dans tous les corps d'armée, pour les guerres de l'avenir, des compagnies d'éclaireurs-cyclistes.

Les éclaireurs-cyclistes devront être à la disposition des chefs

d'armée et de corps d'armée, et, dans les opérations qu'ils auront à exécuter, ils auront à agir de concert avec l'infanterie et la cavalerie. Ces opérations peuvent se résumer en trois points : Ils soutiendront la cavalerie dans l'exploration, et, au besoin, dans la poursuite de l'ennemi ou dans la retraite. Ils feront le service d'exploration en l'absence de la cavalerie. Ils aideront à la préparation du combat, en reconnaissant la position ennemie et le terrain du champ de bataille.

Voyons quel sera le rôle des éclaireurs-cyclistes dans ces trois genres d'opérations.

Lorsque la cavalerie opérera au loin, les éclaireurs-cyclistes l'appuieront en occupant les défilés, les passages dont la libre disposition lui sera nécessaire au retour. Si la cavalerie est obligée de rétrograder devant des forces supérieures, les éclaireurs-cyclistes, mettant pied à terre, pourront arrêter, par une fusillade bien nourrie, la poursuite de la cavalerie ennemie, puis battre en retraite très rapidement, au moyen de leurs chevaux d'acier.

Il est certain que les éclaireurs-cyclistes, pouvant franchir facilement des distances aussi étendues et même plus étendues que celle que parcourt la cavalerie, apporteront à celle-ci un appui des plus efficaces soit dans la poursuite, soit dans la retraite. Dans les poursuites, ils briseront par leurs feux les résistances qui arrêteraient la cavalerie et enlèveront les obstacles de localité ou de terrain. Dans les retraites, ils donneront leur concours à la cavalerie pour arrêter ou retarder la poursuite de la cavalerie ennemie. Ils pourront la dégager et la protéger par leurs feux.

En résumé, les éclaireurs-cyclistes peuvent être utilement employés pour toutes les opérations qui sont dans les attributions de la cavalerie d'exploration et qui consistent à attaquer les flancs et les derrières des colonnes ennemies, à surprendre les cantonnements et les détachements, à surprendre et à détruire les convois, à détruire les chemins de fer et à couper les lignes télégraphiques de l'ennemi, et, par contre, à protéger les lignes télégraphiques et les voies ferrées dont se sert l'armée à laquelle ils appartiennent.

L'éclaireur-cycliste doit compter, il est vrai, avec les obstacles que peuvent lui opposer le vent et la nature du terrain. Mais, en pareille circonstance, il n'a qu'à plier sa machine et à la porter pour passer dans tous les terrains et braver toutes les intempéries à l'égal du fantassin ordinaire. D'ailleurs, quand bien même il aurait, à ce point de vue, quelque infériorité, il compense cette infériorité par les immenses avantages de la vitesse et de la durée de ses moyens de locomotion. De plus, il se déplace sans bruit, se dissimule aisément derrière les plus légers plis de terrain; enfin,

il ne se fatigue pour ainsi dire pas. Le général Plioutsinsky va jusqu'à affirmer que la marche avec une machine dans les bras ou sur le dos peut devenir, quand elle n'est pas trop longue, une sorte de repos pour le cycliste.

L'infanterie montée n'est donc plus un simple idéal : elle est entrée dans le domaine des réalités ou, du moins, des possibilités.

Il est donc acquis qu'on peut tirer un grand parti de la bicyclette aux avant-postes, dans les services de sûreté et d'exploration, et même sur le champ de bataille. Les cyclistes ont une grande supériorité sur les cavaliers en bien des circonstances. En un mot, les vélocipédistes militaires jouissent de toutes les propriétés de l'infanterie et de beaucoup de celles de la cavalerie.

La puissance de la vélocipédie militaire paraît s'affirmer sans conteste surtout dans la guerre de sièges. La défense emploiera avec avantage les cyclistes dans la plupart des services demandés aujourd'hui à la cavalerie; en outre, elle trouvera dans le cyclisme le moyen d'opérer aisément et rapidement la concentration de ses forces sur un point donné, au moment opportun.

Le rôle des éclaireurs-cyclistes prendra une importance particulière dans les préliminaires de la bataille. Avec l'emploi des armes à tir rapide et de la poudre sans fumée, la reconnaissance approfondie de l'ennemi par des cavaliers deviendra, sinon impossible, du moins très difficile. Des tireurs se dissimulant avec habileté pourraient anéantir promptement les patrouilles de cavalerie, les pointes d'officier, les petits détachements à cheval qui essayeraient de se rapprocher de l'armée ennemie; en tous cas, la cavalerie ne pourra fournir que des renseignements incomplets sur les emplacements et les dispositions de l'ennemi. Il n'en sera pas de même des éclaireurs-cyclistes. Ceux-ci seront désignés tout naturellement par leurs aptitudes, par leur dressage, leur entraînement et surtout par les qualités de leur arme, pour procéder à la reconnaissance rapprochée de l'ennemi.

En attendant que la quatrième arme prenne dans la guerre la place qui lui semble réservée, la science militaire repose sur l'emploi des trois armes combinant leur action : infanterie, cavalerie, artillerie. Actuellement les cyclistes ne peuvent être considérés que comme une arme auxiliaire, comme une infanterie montée, pouvant rendre alternativement ou simultanément, dans certaines circonstances, les mêmes services que la cavalerie et l'infanterie.

C'est sur l'action combinée, sur la liaison des trois armes qu'est fondé l'art de la guerre, qui consiste à anéantir l'armée ennemie en ménageant le plus possible ses propres forces. Ce serait une

erreur de croire qu'il y a une tactique pour chaque arme. Il y a une tactique générale qui est fondée sur la liaison des opérations des trois armes et la convergence de leurs efforts vers le but commun. Chaque arme étant appelée à rendre les services que comportent ses aptitudes particulières, la tactique générale est l'art de l'utilisation la plus fructueuse de chaque arme en vue de l'ensemble des opérations. Il importe donc que les différentes armes n'agissent pas isolément. Elles doivent agir de concert pour marcher, se garder et combattre[1] : on distingue différentes branches de la tactique, qui sont la tactique de marche, la tactique de stationnement, la tactique d'alimentation et la tactique de combat. Mais les diverses opérations qui sont du ressort de la tactique générale aboutissent nécessairement au combat, qui est le but, la conclusion, le terme de la mise en œuvre des procédés par lesquels on exécute une conception militaire. Comme les trois armes se battent ensemble et non séparément, l'instruction des officiers doit embrasser les trois armes[2].

Les diverses armes ont chacune un rôle spécial; elles constituent des forces de nature différente, mais ces forces sont destinées à se prêter un mutuel appui; elles concourent toutes au même but. Elles doivent donc avoir une direction unique.

J'ai dit dans de précédents articles quel est le rôle spécial de l'artillerie, quel est celui de l'infanterie, quel est celui de la cavalerie. La grande qualité de l'artillerie, c'est sa puissance de destruction à longue portée. Elle est faite pour briser les obstacles, pour soutenir le combat de cavalerie, pour ouvrir dans les lignes ennemies la brèche par laquelle passera l'infanterie. Depuis la guerre franco-allemande, l'artillerie a fait de tels progrès que ses effets actuellement sont quintuplés. Mais c'est l'arme la plus dépendante, car elle ne peut jamais agir seule.

L'infanterie peut prétendre à une indépendance relative, parce qu'elle est apte à combattre partout, sur n'importe quel terrain, par grandes masses ou par petites fractions et parce que, disposant des feux à longue portée et de l'arme blanche, elle peut livrer le combat éloigné et le combat rapproché. Elle a pour elle l'action offensive et défensive, la mobilité, la puissance des feux. Elle est, suivant l'expression du général Lewal, la *régulatrice du combat*.

[1] « Il n'y a qu'une tactique, comme il n'y a en musique qu'une harmonie fondant dans les mêmes accords les tons si divers de tous les instruments. » (Tactique de combat des trois armes, *par un lieutenant-colonel d'infanterie.*)

[2] « Chez des officiers qui, en fait de tactique, n'étudient que le règlement de leur arme, on ne peut rencontrer que des idées absolument fausses, étroites, dépourvues de logique. » (Etude de tactique, *par le général Luzeux.*)

La cavalerie est l'arme qui a subi le moins de transformations. Ses moyens d'action sont, comme dans le passé, l'homme et le cheval. Comme dans le passé, elle agit par l'arme blanche. Pour la préparation du combat, elle est l'œil et l'oreille du commandement; et désormais, dans ce rôle, elle aura pour auxiliaire ou plutôt pour associée l'infanterie montée, c'est-à-dire les compagnies d'éclaireurs-cyclistes. Les éclaireurs-cyclistes concourront avec elle au service d'exploration, de reconnaissances, de renseignements. Dans le combat, elle ne peut agir que par la puissance du choc, et son action sera toujours d'occasion fugitive. C'est alors l'arme des décisions subites et d'une prompte exécution. Mais, en tout cas, la cavalerie ne peut rendre des services qu'en restant constamment en liaison avec les autres armes.

En résumé, quelles que soient les aptitudes particulières de chaque arme, aucune ne peut procurer un succès complet sans le concours des autres. Les trois armes sont nécessaires pour former, en vue du combat, le tout qui constitue l'armée.

L'armée est créée et organisée pour la bataille. Les préliminaires du combat sont les reconnaissances de tout genre. Le drame de la bataille se déroule, comme une pièce de théâtre, en plusieurs actes, pour aboutir au dénouement, qui est le succès ou l'insuccès. La dernière opération de la bataille est la poursuite pour le vainqueur, et, pour le vaincu, la retraite.

Voyons quelle doit être l'action combinée des différentes armes dans ces diverses péripéties de la bataille.

Le service des reconnaissances est du ressort de la cavalerie, « œil et oreille de l'armée », à côté de laquelle prendra place, dans les guerres futures, l'infanterie montée des bicyclistes. Dans les reconnaissances, la cavalerie agit, suivant l'expression de Frédéric II, à la façon d'une araignée « qui tend ses filets de tous côtés et qui, par leur ébranlement, est incessamment capable d'avertir de ce qui se passe ». Les divisions de cavalerie indépendante, lancées en avant, poussent leurs pointes d'officiers et leurs patrouilles pour reconnaître les flancs de l'armée ennemie et déterminer ses points de concentration, sa marche et les positions qu'elle occupe. La cavalerie entrera ainsi, dès le début des opérations, dans la zone d'action de la cavalerie ennemie, qu'elle cherchera à refouler. Il y aura donc, au commencement de la campagne, des engagements partiels et nombreux des deux cavaleries en présence. L'artillerie à cheval aura à appuyer l'action de la cavalerie.

Derrière la cavalerie d'exploration vient la cavalerie de sûreté, qui agit sur le front et les flancs de la colonne en marche, qui l'éclaire et qui, tout en servant de liaison entre les différents élé-

ments de la colonne à laquelle elle est attachée, surveille et gêne les mouvements de l'ennemi.

L'avant-garde a pour mission de déterminer en détail les obstacles que la cavalerie a signalés. La cavalerie d'exploration a vu l'obstacle. L'avant-garde doit le toucher.

L'avant-garde comprendra toutes les armes. Il lui faudra de l'artillerie pour briser les obstacles naturels qu'elle rencontre, de la cavalerie pour préserver ses flancs de toute surprise, de l'infanterie pour s'accrocher au sol et se maintenir en position, des éclaireurs-cyclistes pour fouiller le terrain et pour surveiller et approfondir tous les détails de la situation. Les combats d'avant-garde, auxquels toutes les armes prendront part, suivront nécessairement les reconnaissances de la cavalerie d'exploration.

Si la lutte paraît décidée, les masses d'artillerie entreront bientôt en action. Ce sera le duel d'artillerie, c'est-à-dire le premier acte du drame de la bataille, dont les reconnaissances de cavalerie et les engagements d'avant-garde ont été, pour ainsi dire, le prologue.

Dans le duel d'artillerie, qui, normalement, doit constituer le premier acte de la bataille, les chances de succès reposent sur l'efficacité du feu. Pour obtenir l'efficacité du feu, il faut choisir une bonne position et bien assurer le réglage du tir. Le réglage assuré, on tire à toute vitesse. L'artillerie dont le feu n'est pas efficace se retire pour garder ses forces disponibles et reparaître en ligne au moment opportun. L'artillerie qui s'est montrée supérieure à celle de l'ennemi se transporte en avant pour appuyer son infanterie et mitrailler l'infanterie ennemie. C'est alors que commence le second acte du drame, le combat d'usure, qui a pour but d'*user* l'ennemi, de l'épuiser le plus possible.

Au cours du combat d'usure, des masses sont groupées à l'abri du feu de l'ennemi et prêtes à faire irruption. Ces masses sont destinées à entrer en action au moment décisif.

L'art de la guerre consistant, suivant le mot célèbre de Napoléon Ier, à « être plus fort que l'ennemi sur un point donné, au moment voulu », le général en chef devra user le plus possible l'armée ennemie et maintenir intactes de fortes réserves pour pouvoir, au moment décisif, jeter dans un court espace de temps une masse de troupes de toutes armes sur le point capital. Comme il s'agit, dans l'acte décisif, de conquérir des positions et de s'y accrocher solidement, c'est l'infanterie qui joue, à ce moment, le principal rôle. Mais l'artillerie appuie le mouvement de l'infanterie, et la cavalerie guette l'instant où elle pourra se ruer, sabre haut, sur les lignes éclaircies, fatiguées et ébranlées de l'infanterie ennemie.

Le combat d'usure durera des heures, peut-être des jours. Il n'en est pas de même de l'acte décisif. « Cet acte décisif, dit un écrivain militaire, est si intense, qu'il est forcément de courte durée, trente minutes peut-être. » L'irruption de la masse d'infanterie est préparée par la concentration des feux d'artillerie. Dans le mouvement en avant, l'artillerie protège et encadre l'infanterie. La marche de l'infanterie doit être très rapide, afin de diminuer les chances de perte d'hommes. La chaîne ne s'arrêtera que quand il lui sera impossible de progresser.

Nous arrivons au dernier acte de la bataille, au dénouement. L'ennemi abandonne sa position, soit sous l'effort de la charge de l'infanterie qui donne l'assaut, soit devant la menace du choc. L'artillerie, qui a envahi la position derrière l'infanterie, agit encore par *masse*, pour compléter la victoire. Elle poursuit l'ennemi pour se livrer de près à un tir écrasant. En même temps, la cavalerie multiplie ses charges pour semer le désordre dans les colonnes de l'infanterie ennemie, fatiguée, démoralisée et en retraite. D'autre part, dans l'armée en retraite, l'artillerie et la cavalerie ont, l'une et l'autre, un rôle important à remplir. L'artillerie va, de position en position, faire face à l'ennemi pour retarder sa marche et permettre aux troupes vaincues de se retirer en bon ordre. L'infanterie elle-même, ainsi appuyée, se reforme dans la mesure disponible et tente des arrêts et une résistance, en liaison avec l'artillerie. La cavalerie, enfin, s'oppose aux charges de la cavalerie de l'armée victorieuse et y pare.

On voit que partout, à tout instant, pendant la bataille, les différentes armes sont appelées à agir de concert, à s'entr'aider suivant la maxime de Napoléon : « Toutes les parties d'une armée doivent être reliées entre elles, de manière à se prêter un mutuel appui. »

Au seizième et au dix-septième siècle, les armées étaient souvent de faible effectif; la vicinalité était peu développée; les grandes routes ou chaussées n'étaient guère plus nombreuses que ne le sont aujourd'hui les lignes de chemin de fer.

Alors une armée (de 30 000, 40 000 ou 50 000 hommes) marchait fréquemment par une seule route.

La marche de l'armée sur plusieurs colonnes n'avait lieu que par suite du voisinage de l'ennemi, afin de hâter le passage de la formation en bataille, opération dont les procédés mécaniques étaient encore rudimentaires.

Sur la grande route, marchait une fraction de l'armée, suivie de l'artillerie et des équipages.

C'était la colonne du centre.

A droite et à gauche, à intervalles de déploiement (1, 2 ou 3 kilo-

mètres environ), par des chemins plus ou moins bons, s'il y en avait, à travers champs, s'il n'y en avait pas, marchaient les colonnes des ailes.

La cavalerie de bataille était le plus souvent répartie aux colonnes des ailes, et comme dans cette marche à travers champs, fossés, etc., les pieds des chevaux devaient facilement gâter les passages, la cavalerie de bataille marchait habituellement derrière l'infanterie de bataille. Les différentes colonnes étaient couvertes par l'avant-garde, où l'on mettait les dragons, qui remplissaient ainsi le rôle de partisans.

L'armée était éclairée et flanquée par les troupes légères, à pied et à cheval, troupes irrégulières, le plus souvent levées au moment de la guerre et ensuite licenciées à la paix.

Quand les effectifs devinrent plus nombreux, on se trouva amené à augmenter les intervalles entre les différentes colonnes de l'armée, qui suivirent des routes différentes et ne furent plus réunies chaque jour.

Par suite de l'isolement relatif de ces colonnes des ailes, on fut amené à les constituer plus fortement, tant en infanterie qu'en cavalerie, à leur donner un peu d'artillerie, des services, et à maintenir leur composition en tant que les circonstances n'exigeaient pas que des modifications y fussent apportées.

C'est ainsi que peu à peu, et par la force des choses, on en vint à constituer des armées comme celles qui opérèrent dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle[1].

Le principe divisionnaire, c'est-à-dire le fractionnement de l'armée en groupes permanents, composés de troupes de toutes armes et aussi de tous les services nécessaires, sous les ordres d'un général exerçant la plénitude du commandement sur les différentes armes et sur les services du groupe, fut arrêté comme principe de formation des armées sur le pied de guerre, à la suite des délibérations des officiers généraux qui composèrent le Conseil supérieur de la guerre, institué par l'ordonnance du 17 mars 1788, et dont Guibert fut le rapporteur.

Dans notre organisation d'aujourd'hui, la constitution du corps d'armée permanent n'est qu'une application du principe divisionnaire.

Un écrivain militaire a fait remarquer que Napoléon, qui improvisait souvent ses corps d'armée la veille d'une bataille, n'avait jamais admis d'organisation normale, pas plus qu'il n'admettait de formation-type pour le combat. C'est ainsi que ses corps d'armée

[1] *Du concert des armes et services dans la division et les détachements*, par J. Barret.

avaient, les uns deux, les autres trois, quatre ou cinq divisions, suivant qu'il les mettait entre les mains de tel ou tel général. Mais Napoléon était le chef, le chef incontesté; et il ne pourrait être question aujourd'hui de procéder de même. Il nous faut un type de corps d'armée; et sous peine de perdre en grande partie le fruit des manœuvres et des études du temps de paix, ce type doit être en temps de guerre aussi peu différent que possible de ce qu'il est en temps de paix.

Si un chef ne doit pas avoir plus de difficultés pour conduire au feu 50 000 hommes que 30 000 ou 10 000, en est-il de même pour son état-major, chargé de les faire marcher et de les faire vivre? Il y a deux choses dont il faut toujours tenir compte : le temps nécessaire à une colonne pour s'écouler et l'espace nécessaire pour la déployer.

Il est reconnu, en effet, qu'une simple division en marche occupe 12 à 15 kilomètres de profondeur, et un corps d'armée, 30 à 32 kilomètres.

Pour que les divisions de réserve puissent être maintenues à une distance d'une demi-journée de marche en arrière des éléments de tête, il est indispensable d'adopter pour les corps d'armée marchant en première ligne un ordre de marche qui réduise à 12 ou 15 kilomètres la profondeur d'un corps d'armée marchant sur une seule route.

La tactique napoléonienne voulait qu'une armée se décomposât en un centre, des ailes et une réserve, soit quatre ou cinq corps d'armée. Le centre comprenait un ou deux corps; chaque aile, un corps; la réserve, un corps, et exceptionnellement deux.

En tenant compte de l'effectif actuel du corps d'armée, qui atteint 40 000 hommes et 12 000 chevaux et de la difficulté d'alimenter de pareilles masses d'hommes sur un théâtre d'opérations défini, il semble qu'une armée ne doit pas comprendre plus de quatre corps d'armée, trois sur le front et un en réserve; très exceptionnellement, cinq corps, lorsque l'armée se trouve placée à une aile, ayant alors trois corps sur le front et deux en réserve pour pouvoir faire face à une attaque de flanc ou sur les derrières.

Cela constitue, pour une armée, un effectif de 150 000 à 200 000 hommes, de 50 000 à 60 000 chevaux. Ce sont des limites qu'on ne saurait dépasser.

En joignant à ces corps d'armée une, peut-être deux divisions de cavalerie, on voit que le commandant d'armée doit donner des ordres à cinq, six ou sept unités; c'est également une tâche suffisante pour l'activité et l'énergie d'un chef, quelles que soient d'ailleurs ses capacités.

Dans les guerres futures, plusieurs armées seront opposées les unes aux autres. Chaque armée sera composée de plusieurs corps d'armée, et chaque corps d'armée sera réparti en divisions comprenant des troupes de toutes armes.

Nous avons vu que les différentes armes doivent agir de concert, en liaison entre elles.

Mais ce ne sont pas les armes qui s'entr'aident elles-mêmes, c'est le chef qui les fait s'entr'aider en les employant comme il croit devoir le faire.

« La présence du chef, a dit Napoléon, est indispensable : c'est la tête; c'est le tout. Ce n'est pas l'armée romaine qui a soumis la Gaule, mais César; ce n'est pas l'armée carthaginoise qui faisait trembler la République aux portes de Rome, mais Annibal; ce n'est pas l'armée macédonienne qui a été sur l'Indus, mais Alexandre. »

Une armée ne peut posséder une forte organisation que si elle a un chef dont l'autorité est incontestable et incontestée. Dans un État monarchique, ce chef existe : c'est le souverain. Le roi ou l'empereur est le chef de l'armée, et tous lui obéissent. Aussi le régime monarchique convient-il beaucoup mieux que le régime républicain à un pays qui veut être une grande puissance militaire.

Les hommes qui sont actuellement au pouvoir en France sentent la nécessité de constituer fortement ce qu'ils appellent « le haut commandement de l'armée », et l'on a soumis au Parlement une proposition de loi qui a pour but de faire nommer à titre définitif des généraux chefs d'armée ayant une situation analogue à celle qu'avaient, sous la monarchie, les maréchaux de France.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette conception qui peut avoir ses avantages et ses inconvénients. Je ferai remarquer seulement qu'elle ne résout pas la question du commandement en chef.

Le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'organisation du haut commandement s'exprime ainsi :

> C'est un axiome que la valeur d'une troupe dépend, à la guerre, de la valeur de son chef, et cette relation existe aussi bien en temps de paix que sur le champ de bataille; elle s'accuse, de plus en plus, à mesure que l'importance de l'unité augmente et, dans nos grosses unités de combat, l'insuffisance du chef frapperait infailliblement les meilleures troupes d'une irrémédiable impuissance.

Rien de plus vrai. Mais ce n'est pas la création d'une douzaine ou d'une demi-douzaine de généraux, placés dans la hiérarchie militaire au-dessus des généraux de division, qui nous donnera le chef investi de la mission de diriger, dans la guerre, l'ensemble de nos forces militaires. Le chef existe en Allemagne comme en

Russie, en Italie comme en Autriche. Il n'existe pas en France. Si on veut l'avoir, on sait où il faut l'aller chercher.

Il n'y a pas d'armée sans chef. Il n'y a pas non plus d'armée sans religion.

On dit qu'il faut enseigner aux soldats l'amour de la patrie et le culte du drapeau. Mais l'amour de la patrie et le culte du drapeau ne suffisent pas pour inspirer l'esprit de sacrifice à ceux qui ne croient pas en Dieu.

Je pense que tous ceux qui ont été sur un champ de bataille, qui se sont vus en face de la mort, sont de mon avis. Les vrais soldats, si on les interroge sur l'influence des idées religieuses à la guerre, se rangeront à l'opinion du général Philibert, qui écrivait dernièrement dans un journal militaire :

« Cette idée du Dieu créateur et de la vie future crée le sentiment religieux qui, dans tous les temps et chez tous les peuples, est la principale force de l'homme en face du danger, lui rend faciles le sacrifice et le devoir. C'est peine perdue que de vouloir relever et refaire sa puissance militaire, d'espérer la victoire sans le Dieu des armées... »

Le chant des *Girondins*, si populaire au lendemain de la révolution de Février, affirmait que

Mourir pour la Patrie
Est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Je ne veux pas douter de la sincérité de ceux qui fredonnent cet hymne républicain quand ils ne sont exposés à aucun danger et que la patrie ne leur demande pas une seule goutte de leur sang. Le jour de la bataille, ce sera autre chose; je crois bien que, pour les actes décisifs de la guerre, qui demandent l'abnégation, le sacrifice de soi-même, il faudra compter surtout sur les hommes, — ils sont encore nombreux, heureusement, dans notre armée, — qui ont des sentiments religieux. Le soldat qui croit en Dieu s'expose à la mort sans crainte, sans défaillance, car il sait

Que cet heureux trépas, des faibles redouté,
N'est qu'un enfantement à l'immortalité.

C'est l'esprit religieux qui a toujours fait la force morale des armées. Une armée sans religion n'aurait pas le sentiment de son devoir. Elle ne serait qu'un troupeau d'hommes voués d'avance à la défaite.

Si l'armée française sait garder, avec le culte du drapeau et l'amour de la patrie, la foi en Dieu, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance.

H. de Kerohant.

LA JEUNESSE DE LÉON XIII

D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE DE FAMILLE[1]

Le siècle qui finit aura vu passer nombre de grandes figures dans son cours changeant et tumultueux, mais il n'en aura pas contemplé de plus noble et de plus rayonnante que celle de l'auguste Pontife qui, sans territoire, sans armée, sans trésor, a cependant élevé si haut la Papauté, et exercé une si puissante influence sur le monde.

Aussi, comment s'étonner que tout ce qui le concerne attire l'attention universelle, et que des écrivains aient eu la pensée d'étudier cette vie glorieuse et féconde dans ses origines, dans son foyer familial et ses premières manifestations? — Ces sources intimes expliquent et illuminent l'homme tout entier, et c'est l'instructive lumière qu'en a tirée le jeune historien qui vient de nous montrer, dans *la Jeunesse de Léon XIII*, dans l'attachant portrait du gentilhomme adolescent et du jeune abbé romain, les grandes lignes et les traits puissants que devait plus tard offrir la figure majestueuse de l'illustre Pontife.

Le charme de son livre réside précisément dans l'abandon de l'allure, la sincérité du récit, la familiarité des détails, la respectueuse liberté des impressions. Les entours y sont fouillés avec autant d'amour que le personnage principal. Certains critiques seraient peut-être tentés de reprocher à l'auteur d'avoir trop sacrifié au cadre et multiplié outre mesure les digressions, les citations et les hors-d'œuvre. Nous estimons au contraire que, pour connaître à fond les grands hommes, il faut étudier avec soin, même avec minutie, le milieu social et familial, la topographie du pays natal, ses aspects et ses mœurs, les origines, les ascendants, les contemporains, les tenants et aboutissants, tout ce mélange, enfin, d'hommes et de choses dont le contact a exercé une influence plus ou moins directe sur la personnalité, et qui en est comme la quintessence, le résumé, l'*omne punctum*.

Sans vouloir attribuer à nos modestes travaux personnels plus d'importance qu'ils n'en méritent, nous avons essayé de ce procédé avec Joseph de Maistre, le grand écrivain que le cardinal Rampolla,

[1] *La Jeunesse de Léon XIII*, d'après la correspondance de famille, par Boyer d'Agen. Un volume grand in-8° de 700 pages, avec nombreuses illustrations, 10 fr. — A. Mame.

dans une lettre qu'il nous faisait récemment l'inappréciable honneur de nous écrire de la part du Saint-Père, appelle *uno dei più celebri defensori del Papato*. Nous avons été heureux de voir M. Boyer d'Agen suivre la même voie et nous donner une étude *de milieu* en même temps que *de personne*.

*
* *

Nous voici, entre Rome et Naples, à 604 mètres d'altitude, aux flancs d'un des plus abrupts et des plus pittoresques contreforts des Apennins. De la station de Segni, il nous a fallu quatre heures de diligence pour atteindre Carpineto, le village natal de Léon XIII. Sur le seuil du *palazzo* des Pecci, le comte Ludovic, son neveu, attend et nous fait les honneurs. Tout est passé en revue : le salon de famille, la chambre où Joachim Pecci vit le jour, la salle des trésors, « où des aiguières d'or s'entassent dans les vitrines et où quelques bustes de marbre nous regardent passer » ; le grand salon d'honneur, « où Léon XIII, à côté de ses ancêtres, nous poursuit de son œil souverain et semble sortir de la toile pour nous accompagner » ; le musée du deuxième étage où, dans un coin, est déposé le gros fusil à pierre dont Léon XIII, étudiant au Collège Romain, se servait pour chasser, durant les vacances, en compagnie de son contemporain encore vivant, le père Selvagni; le jardin, l'observatoire météréologique d'où le regard découvre un admirable panorama... « D'abord, la ligne étroite et longue de Carpineto, dont les maisons enchevêtrées descendent à droite et à gauche, laissant le palais des Pecci élever sa masse rectangulaire au beau milieu de la ville et à son plus haut sommet. Aux alentours, le cercle des montagnes; ici, la Gemma; là, le Fageta; plus loin, le Lupone; plus haut, le monte Capreo; enfin, là-bas, la Semprevisa, portant sa crête à 1500 mètres dans l'azur, d'où l'alpiniste curieux peut voir la Méditerranée à sa droite, l'Adriatique à sa gauche. »

De retour au palais, nous visitons la bibliothèque où sont conservés, ainsi que des reliques, les cahiers de Joachim enfant, ses devoirs d'écolier, ses lettres d'étudiant, sa correspondance de prélat. « N'y cherchez pas plus d'hésitation dans la pensée toujours sobre que dans l'écriture toujours nette... Pour Joachim Pecci, le jour est le jour et la nuit est la nuit. Entre ces deux phases d'ombre et de lumière toutes franches, son esprit net ne se complaira dans aucun crépuscule rêveur où la mélancolie engendre l'incertitude; tandis que lui, c'est la vérité qu'il veut et qu'il aura. » Là sont entassés des monuments multiples de son amour pour la langue d'Horace et de Virgile; à tout âge, il s'étudiera à couler sa pensée dans le moule d'une formule adéquate, précise, frappée

avec la netteté et l'élégance de contours d'une médaille antique. L'auteur recherche les origines de cette passion du « poète logique » qu'il voit en Léon XIII, et il laisse à M. Georges Goyau le soin de répondre :

« Le latin, par son histoire, est une langue de gouvernement; il conquit et civilisa le monde; il seconda, quelques siècles durant, les ambitions universelles de la Rome païenne, dont hérita l'Église chrétienne pour l'éternité. Lorsque Léon XIII, dépositaire de ces ambitions, les traduit en un tel langage, une sorte de complicité s'établit entre l'outil et l'ouvrier; les prodiges accomplis par cette langue dominatrice repassent dans la pensée du Pape qui l'emploie pour invoquer d'autres prodiges. Dans ces pages latines, Léon XIII met tout son être; sa science d'humaniste le guide et son imagination l'entraîne; il pense en latin, il voit en latin. Démembrez une encyclique de Léon XIII, en la dépouillant de sa forme, je ne sais quelle impression de grandiose s'en évapore; c'est comme une moitié de sa signature papale qui va s'effaçant. On trahit Léon XIII en disloquant son ample et longue période, ses nerveuses proclamations; de part et d'autre, avec l'habit primitif, on arrache quelque chose de l'âme. Malgré l'assiduité de ses secrétaires, Léon XIII, écrivant une encyclique, ne commande guère à d'autres plumes que la sienne un habillement pour sa pensée, et, lorsque, au terme de l'œuvre, il la signe : « Leo », il peut se rendre ce témoignage que, dans le travail qui l'a mûrie, il a réellement pris la part du lion. »

*
* *

L'auteur, après nous avoir introduit dans le *palazzo*, étudie *les Pecci avant Léon XIII :* il leur consacre la première partie de son œuvre, et ce n'est certes pas la moins intéressante. La dernière nous familiarisera avec les *Pecci depuis Léon XIII.*

Le récit du mariage du comte Ludovic-Dominique Pecci avec Anna Prosperi Buzzi est une véritable idylle en même temps qu'une fidèle et pittoresque peinture de mœurs, émaillée de copieux échantillons de la poésie locale. C'était le 27 septembre 1791. Le *legno* de gala, amenant de Cori les dix-neuf printemps de la comtesse, arrive au doux pays de Carpineto. « La foule des Carpinétains en culottes poilues de peau de bouc et en sandales des temps antiques s'était mise derrière la voiture, et, brûlant encore sa poudre dans ses fusils à pierre, faisait ainsi la compagnie à l'épousée. Selon l'usage, les femmes qu'on avait rencontrées à la lisière du village, ceintes de leurs corsets brillants et le mouchoir de couleur épinglé sur la tête, portaient, avec l'allure majestueuse des canéphores classiques, l'une la quenouille qui symbolise le travail, l'autre la

cruche par laquelle est indiquée la vigilance, et, dans un nombre infini de corbeilles, le trousseau opulent de la châtelaine et les cadeaux de noce qu'avaient tissés et brodés pour elle les Carpinétaines, ses humbles et dévouées servantes. Des branches d'olivier dans les mains, une nuée d'enfants en feutre à plumes, d'où ruisselaient des flots de cheveux noirs encadrant leurs visages brunâtres de Romagnols, chaussés d'espadrilles de cuir comme leurs pères, et, en guise de veste sans manches, une peau de brebis sur le dos, tenaient la tête du cortège et couraient aux *confetti* que, du haut de leurs voitures, jetaient à pleines mains les invités de la noce et les époux eux-mêmes. »

De ces époux l'on pouvait dire, dans un langage plus simple et moins mythologique que celui des bardes de Carpineto, qu'ils formaient de toute façon un couple bien assorti. Fortes croyances, vertus domestiques, éducation, jeunesse, beauté, fortune, se réunissaient en eux. L'époux était né le 2 juillet 1767; l'épouse, le 28 novembre 1772 : ils comptaient ensemble quarante-trois années. Leurs deux lignées se valaient. Historiquement, peut-être celle des Buzzi était-elle plus brillante, puisqu'elle remontait en ligne directe à Rienzi, le tribun qui, de 1347 à 1354, essaya de reconstituer dans Rome l'ancienne République de ses pères; mais les Pecci, toujours demeurés fidèles à leurs « traditions de baronnie villageoise » et de dévouement à la Papauté, n'en remontaient pas moins, eux aussi, au treizième siècle. Parmi leurs ancêtres figurent Giovanni Pecci, évêque de Grosseto, auteur d'une *Vie de sainte Catherine;* Paolo Pecci, le réformateur des statuts de la république de Sienne; Giacomo qui, en 1425, reçut sous son toit le pape Martin V et lui prêta 25 000 florins d'or; le bienheureux Pietro, fondateur de l'ordre des Ermites de Saint-Jérôme; Rinaldo, l'ambassadeur auprès de Charles IV; Pietro, le représentant de Sienne au sacre de l'empereur Sigismond; Pietro di Bartolomeo, créé chevalier par Charles-Quint pour sa bravoure...

Antonio Pecci tend la main à Montluc au siège resté fameux de 1555; puis, de Sienne, il vient définitivement émigrer à Carpineto, dans les États pontificaux, où, dès 1531, « devinant la chute prochaine de sa trop débonnaire patrie », il avait acheté une petite terre. Domenico, « le connétable », lui succéda. Puis vinrent Pasquale, Domenico II, Carlo, le docteur en droit de l'Université de Rome; Domenico III, Antonio-Pasquale, Carlo II, et enfin le comte Ludovico, colonel des milices pontificales, « père de Joachim Pecci, Léon XIII, pape par l'élection du 20 février 1878 ».

« Ainsi se couronne avec la tiare des Pontifes romains, — dit excellemment l'auteur, — ce noble armorial de vaillants capitaines,

de jurisconsultes érudits, de pieux évêques, de saints moines, illuminant du rayon glorieux de son étoile héraldique ce pin généalogique des Pecci que les siècles antérieurs avaient transplanté de Cortone à Sienne, et de Sienne à Carpineto. L'arbre, s'étant incliné sous la tempête, a su conserver sa tête altière, et reverdit aujourd'hui ses branches, plus vivaces que jamais. »

*
* *

Le jour où le colonel transplantait à Carpineto la fleur éclose dans les jardins ensoleillés de Cori, l'un des poètes qui foisonnaient sur ces sommets olympiens saluait ainsi l'heureux époux :

Pensa che deve nascere
Da te si nobil prole
Che recherà sua gloria
Dovunque brilla il sole [1]...

L'enfant prédestiné à réaliser ce vœu prophétique naquit le 4 mars 1810; il reçut au baptême les prénoms de *Vincent-Joachim-Raphaël-Louis*. Deux saints français figurent ainsi parmi ses parrains. Trois frères et deux sœurs l'avaient précédé au « *palazzo* carpinétain », — dans l'ordre de primogéniture : Charles, né le 25 novembre 1793, décédé à l'âge de 86 ans; Anne, née en 1796 et morte en 1870; Catherine, qui vécut de 1800 à 1867; Jean-Baptiste, né le 26 octobre 1802 et mort en 1881, dans sa 80e année; Joseph, créé plus tard cardinal, qui naquit le 15 décembre 1807 et mourut le 8 février 1890. La moyenne de la vie chez les cinq frères et sœurs du Saint-Père aura été ainsi, à très peu de chose près, de 80 ans. Léon XIII, seul survivant de cette génération d'octogénaires, court actuellement sa 86e année.

Le secret de cette longévité merveilleuse ne se trouve-t-il point dans la pure atmosphère que cette famille bénie de Dieu a respirée sur ces sommets?... Dans le chapitre sur *les Berceaux et les Tombes*, le chroniqueur nous dépeint cet intérieur avec la vigueur de coloris de l'école flamande. Il nous initie à la vie saine, austère, réglée, qu'on y menait. Tout s'y faisait par compas et par mesure, à heure fixe et suivant l'ordonnance : la prière du matin, le lever, les études, les repas, les récréations, la prière du soir, le coucher... « Le principe qui réglementait la famille était celui de l'*autorité*. Le culte de la puissance paternelle, exagéré peut-être, mais sincère, était la raison et le but de tous les actes de l'intérieur. L'épouse traitait l'époux avec respect et l'appelait *Monsieur*. Les fils, en

[1] Pense que doit naître — de toi un fils si noble, — qu'il étendra sa gloire — partout où brille le soleil...

s'adressant aux parents, leur disaient : « Monsieur mon père, « Madame ma mère. » Le père donnait du « vous » à sa femme et à ses enfants; il ne tutoyait même pas ses domestiques... Quand les enfants se présentaient devant leurs parents, ils leur baisaient les mains et faisaient une profonde révérence. Ils ne parlaient qu'après avoir été interrogés et s'asseyaient le buste bien droit et sans mettre jamais une jambe devant l'autre. » Ce souci, qui peut nous paraître poussé à l'extrême, du cérémonial domestique ne nuisait point d'ailleurs à l'intensité des affections. Le père et la mère ne vivaient que pour leurs enfants, veillaient incessamment sur eux et les entouraient d'une tendresse éclairée, d'autant plus profonde qu'elle ne se dépensait pas en vaines manifestations extérieures. Les enfants adoraient leurs parents de cet amour plein de respect qui voit en eux des représentants de Dieu, et la vie de famille avait pour eux tous un charme sans pareil.

Avec quelle joie, aux premières vacances, en dépit des dangers de la route hantée par les brigands, le jeune Joachim rejoignit-il son cher Carpineto! C'était en 1818. L'année précédente, on les avait conduits, son frère Joseph et lui, au collège de Saint-Ignace, à Viterbe, où ils firent toute leur éducation sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus. D'un esprit vif et largement ouvert, d'une remarquable précocité, d'une piété exemplaire, mais nullement intolérante ni rébarbative, le futur Pape fut un de leurs plus brillants élèves. Ses succès littéraires en humanités firent époque... « Son style, plutôt latin qu'italien, qu'il façonna vite dans la compagnie des maîtres anciens, se fit aisément remarquer par un tour éloquent et incisif à la fois. Telles sont les deux qualités maîtresses et supérieures qu'en grandissant Pecci fortifiera jusqu'à la perfection. Sa pensée serrée rappellera celle de Tacite, et l'impeccabilité de sa forme abondante égalera peut-être celle de Cicéron. »

*
* *

M. Boyer d'Agen a voulu nous faire assister non seulement à la formation du style, mais à la *croissance* de l'âme de Léon XIII. C'est ici que réside la partie vitale du livre, et l'éditeur a eu l'heureuse idée d'en compléter le texte par l'intercalation, dans cet *Epistolaire de Joachim Pecci*, des fac-simile d'un travail achevé qui donnent à cette partie documentaire une authenticité irrécusable.

Les lettres intimes de Léon XIII, au nombre de deux cent vingt-neuf, s'échelonnent du 22 mai 1819 au 3 mars 1838. Elles comprennent ainsi une période de près de vingt années, et quelles années! celles d'enfance et de première jeunesse, celles où l'arbuste

grandissant laisse deviner ce que sera l'arbre. Léon XIII avait neuf ans quand il écrivit la première; il en avait vingt-huit quand il signa la dernière. C'est dire qu'il est ici dépeint et raconté par lui-même. On peut y lire au fond de son âme. Rien n'est intéressant, au point de vue psychologique, comme de marquer, étape par étape, lettre par lettre, les progrès de la vive intelligence de l'écolier des « bons Pères ». Quant au cœur, il demeure le même; il n'a pas à se développer; dès que les deux petites mains de l'enfant ont su se joindre, il est à Dieu; il ne fera qu'étendre le cercle de ses affections humaines, qui, du foyer de Carpineto et du collège de Viterbe, englobera un jour l'immense famille des fidèles, plus que cela : l'humanité tout entière.

A l'égard de son père et de sa mère, l'écolier de Viterbe est un fils aimant, respectueux et soumis. Pas une lettre où, à la fin, il ne demande humblement leur bénédiction. Pas une qui ne respire les sentiments d'une piété sincère et profonde, mais tolérante et aimable. A la Noël de 1819 : « J'espère que vous ne m'oublierez pas, durant ces fêtes, et que vous prierez l'Enfant Jésus pour qu'il me fasse bon et studieux, et que je puisse profiter de l'éducation que je reçois chez les bons Pères. » En janvier 1820 : « Priez pour moi et pour mon frère, et dites à maman que j'ai reçu la *Vie de saint François d'Assise*... » En avril, en mai, en juillet 1824, alors que la comtesse Pecci est atteinte déjà du mal qui doit, deux ans plus tard, la ravir à l'affection des siens : « Avec l'aide du Seigneur et de la très sainte Vierge, j'espère que tout ce mal cessera et que vous pourrez venir encore une fois voir vos enfants. A votre intention, demain matin, je ferai la sainte communion pour que vous soyez délivrée de votre fièvre... Nous n'en continuons pas moins à prier le bon Dieu et la sainte Madone pour que revienne la santé tant désirée de maman... Si (ce qu'à Dieu ne plaise) votre mal est revenu, nous pourrons vous recommander par des prières plus ardentes au Seigneur et à la sainte Vierge... »

De Viterbe, le jeune étudiant vient à Rome, en 1824, faire sa rhétorique au Collège Romain. Il y remporte les premiers prix, et, sous la direction du Père Bonvicini, son goût pour la poésie latine peut s'y développer à l'aise. Cependant nous le trouvons, en 1828, se plongeant avec passion dans « les calculs les plus ardus » des sciences mathématiques. « J'étudie les lois que la Sagesse divine a établies sur les corps et sur le monde physique. En chimie, j'observe les phénomènes de la nature. En astronomie, je mesure les distances des planètes et du disque solaire, ou bien j'admire la grandeur de leur orbe et la majesté de leur régulière évolution. »

Ainsi, semble-t-il préluder à son rôle providentiel et historique :

sur les bancs de l'école, il se charge de démontrer par son exemple que la science n'est pas plus incompatible avec la foi que l'immuable unité des dogmes avec les aspirations et les besoins de la société moderne. Dans le jeune homme passionné et avide de savoir, dans le rêveur fouillant, une prière aux lèvres et une table de logarithmes à la main, les profondeurs de la voûte étoilée, on retrouve déjà celui qui sera un jour Léon XIII. En lui se personnifieront et se rencontreront les traditions de dix-huit siècles et les conquêtes du dix-neuvième; et, sans cesser d'être lui-même, sans crainte d'être atteint ni submergé, il laissera venir à lui le monde nouveau, admettant toutes les transformations, applaudissant à toutes les découvertes, encourageant tous les progrès légitimes, et il lui tendra la main, — non pas pour le ramener ensuite en arrière, mais pour l'empêcher de rouler dans l'abîme et pour le réconcilier avec le Christ...

*
* *

Étudiant au Collège Romain, le jeune Joachim ne s'absorbe pas uniquement dans l'étude de la théologie, dans le culte des sciences et des lettres. Tout ce qui touche à la Papauté et à la France a déjà le don de le passionner, de l' « électriser », comme jadis pour Joseph de Maistre les premiers drames de la révolution de 1789. Celle de juillet 1830 est en particulier l'objet de ses observations : « Je ne pense pas, écrit-il le 11 août à son père, que vous connaissiez encore à Carpineto les derniers désordres et bouleversements qui viennent d'avoir lieu en France... Il faut que vous sachiez que, le 25 juillet, le roi, par une ordonnance royale, avait dissous la Chambre des députés nouvellement réélue. Non content de ce coup, il supprima encore dans le royaume la liberté de la presse, et enfin publia divers autres décrets qui tendaient tous manifestement à irriter le parti libéral dont la majorité prévalait. Il faut rapporter à ces ordonnances l'origine des nombreux soulèvements populaires qui se sont manifestés sur divers points du royaume. Mais les désordres les plus tragiques sont ceux dont Paris a été le théâtre. Les hôtels des ministres y ont été assaillis, entre autres celui de M. de Polignac. Devant les Tuileries s'est engagé un fier combat entre les insurgés appartenant au peuple et la garde des carabiniers et des suisses. On dit que le nombre des blessés et des morts s'élève à 15 000 à peu près. Le peuple français est en pleine *révolution...* »

A Rome, l'abbé Pecci observe avec la même attention les événements qui se passent dans ce palais du Vatican que Dieu doit l'appeler un jour à habiter : la mort et les funérailles de Léon XII,

le conclave de Pie VIII, son intronisation et sa mort, le nouveau conclave pour l'élection de son successeur, le couronnement de Grégoire XVI, la révolution des Romagnes, l'entrée des Autrichiens, les accommodements de la cour de Rome et de la France sur l'occupation d'Ancône... Chemin faisant, le futur Pape ne perd pas de vue la France, à laquelle il semble s'intéresser comme à une seconde patrie. A propos des troubles de 1832, il écrit le 16 juin : « Hier, l'ambassadeur de France a reçu un courrier annonçant qu'une grande révolution aurait éclaté à Paris et qu'elle égale de tout point celle de 1830. Carlistes et républicains se seraient donné la main pour renverser la monarchie actuelle. On mentionne de très fortes représailles; mais il semble que la victoire serait restée à Louis-Philippe. La duchesse de Berry et le maréchal de Bourmont ont fait leur apparition en Vendée. Ils y organisent une grande insurrection qui comprendrait tous les départements de l'Ouest. On s'attend à du nouveau... » Le nouveau ne vint pas : ce sera pour 1848. Le 22 juin, l'étudiant au collège des Nobles écrit bien vite à son frère Jean-Baptiste : «... Aujourd'hui, les nouvelles de France sont plus rassurantes. Le 12, tout était rentré dans le calme. Le roi Louis-Philippe vit et règne encore à Paris. »

*
* *

Cinq années se sont ainsi passées à l'Académie ecclésiastique. Le 6 février 1837, jour anniversaire de son couronnement, le Pape Grégoire XVI daigne, « dans sa clémence », compter l'abbé Pecci « au nombre de ses prélats domestiques » et lui accorder « la *mantelletta* de faveur ». Le comte Pecci, hélas! n'est plus de ce monde pour assister à ce premier couronnement de ses efforts... « Oh! si papa était vivant, combien cette nouvelle le réjouirait! Comme elle lui ferait plaisir!... Mais laissons cette pensée trop triste et trop amère. Ainsi donc, grâce à une si souveraine faveur, me voici dans une voie nouvelle où je chercherai de toutes mes forces à répondre aux désirs et aux vœux de la famille, en m'employant à tout ce qui peut lui valoir quelque gloire... »

La grande date est proche. L'abbé Pecci reçoit le sous-diaconat le 17 décembre. Il est admis au diaconat le 24 et ordonné prêtre le 31 décembre 1837; il y aura cinquante-neuf ans dans quelques jours... « L'année 1837, écrit-il le 2 janvier 1838 au cardinal Sala, ne pouvait mieux s'achever pour moi, ni la nouvelle année 1838 mieux commencer. Avant-hier, par les mains de l'Éminentissime Odescalchi, j'ai été oint et consacré prêtre; et avant-hier, dans la petite chapelle de Saint-Stanislas, j'ai célébré ma première messe. Je suis au comble de l'allégresse, et de tout mon cœur je bénis

Dieu qui, après m'avoir revêtu d'une dignité si sublime, m'accorde encore la consolation de cette paix et de cette douceur spirituelle qui *exsuperat omne sensum*... J'éprouve depuis longtemps une forte inclination à abandonner ce siècle et à me donner tout entier à la vie spirituelle et intérieure. Car j'ai la conviction que le monde ne peut donner assez de félicité pour apaiser le cœur et le contenter pleinement. Telles sont mon estime et mon admiration pour les Pères Jésuites qui, dès l'âge le plus tendre, m'ont nourri de leur lait, que je me serais déjà fait aussi Jésuite si, outre cette inclination, j'avais pu reconnaître en moi la vocation spéciale qu'il convient de sentir pour l'état religieux... Cette vocation me faisant défaut, je ne renoncerai pas à la carrière que j'ai l'honneur de suivre. Cependant, je dois vous avouer, avec la franchise qui m'est habituelle, que je m'estimerais heureux (et j'en prie ardemment le Seigneur) si je pouvais voir dans cette carrière toutes mes actions, et la prélature même, subordonnées au caractère sacerdotal. Je voudrais que la devise d'un prélat le cédât de tout point à celle d'un prêtre, car celle-ci est de beaucoup la plus belle. Il n'en est pas moins vrai que, même dans les procédures civiles, dans les délégations, etc., on sert la sainte Eglise; encore que nécessairement l'esprit se dissipe dans toutes les affaires séculières, qui ne contribuent pas peu à distraire le cœur et la pensée de la fin sublime du sacerdoce : celui-ci consistant surtout à servir l'Eglise et à procurer la plus grande gloire de Dieu. En lisant, ces jours derniers, la *Vie de saint François de Sales* : « Oh! me suis-je dit en « moi-même, quel beau modèle que celui-là, et un prélat et un « prêtre! pour un prélat-prêtre! »

*
* *

Là se termine, à proprement parler, la jeunesse de Léon XIII, et, peut-être eût-il été préférable de clôturer le livre sur cette admirable lettre écrite par « l'oint du Seigneur » au lendemain de sa consécration sacerdotale. Mais son historien avait tant de choses à nous dire encore, tant d'impressions à traduire, tant de documents précieux et inédits à sortir de son portefeuille! Dans les chapitres intitulés *le Roman d'une mère*, *les Mémoires d'un colonel*, *les Retours à Carpineto*, ainsi que dans les deux importants appendices qui forment la dernière partie de l'ouvrage, l'auteur achève de nous révéler l'intimité du grand Pape, ses ascendants, sa famille, sa « sublime mère », celle pour le tombeau de laquelle, à l'instar de Joseph de Maistre et presque dans les mêmes termes, il composa une épitaphe latine; les événements domestiques, heureux ou malheureux, qui ont marqué dans l'exis-

tence de cette élite, et jusqu'aux bouleversements politiques qui, à la fin du dernier siècle, mirent la vieille Rome des Papes aux prises avec la Révolution française triomphante.

Certes, il y a ici une riche moisson à recueillir. Les historiens de la Papauté, et ceux qui, plus tard, auront à fixer définitivement la figure de Léon XIII, y trouveront tout un trésor documentaire qu'il ne leur sera pas permis de négliger. Pour le simple lecteur, faisant abstraction des règles classiques de la composition, ces pages écrites d'un style alerte, riche de coloris, qui semble avoir emprunté aux sommets de Carpineto quelque chose de leur parfum savoureux et idyllique, vous entraînent en imagination sur les pas du fécond écrivain et vous font revivre avec lui les impressions personnelles dont le charme l'a visiblement absorbé. Certes, il n'est pas donné au premier venu de voir s'ouvrir ainsi sans réserve les archives, la bibliothèque, les titres, les papiers domestiques, la correspondance intime de toute une famille, et de quelle famille! Le choix même fait de M. Boyer d'Agen pour soulever le voile derrière lequel se cachaient tant de vertus, de noblesse et de sainteté, constitue le plus bel éloge qui puisse être fait de l'auteur.

Et que dire aussi du goût et de la richesse artistique avec lesquels les étapes du livre sont marquées par des gravures fixant l'image des personnes, des lieux et des choses! Qu'il nous suffise de signaler au hasard les *Léon XIII*, de Grandi et de Luchetti; les vues de *Carpineto*, celles du *Salon de famille*, de *la Salle de réception*, de *la Chambre où naquit Joachim Pecci*, de *la Chapelle où il fut baptisé;* les reproductions des fresques de *San Pietro di Carpineto; le Pâtre* et *la Flore*, de Pinelli, de vrais Watteau; la *Novena* et la *Predica*, encore de Pinelli et aussi supérieurement gravées; *le Léon XIII et sa famille*, de Monti... Nous passons sur les portraits d'ancêtres, sur les vues de Sienne, de Rome, de Viterbe; car, en vérité, le lecteur peut, en parcourant cette galerie, se procurer, sans quitter le coin de son feu, le plaisir d'un voyage dans la cité des Papes. Le titre de *Autour du Vatican* compléterait donc heureusement celui de *la Jeunesse de Léon XIII*. Mais à quoi bon ces remarques subtiles quand un livre vous procure des émotions aussi saines, qu'il unit la grâce et le charme de la forme au caractère sérieux et presque sacré du fond; et que, aux idées élevées qu'il provoque, aux sentiments religieux et consolants qu'il fait naître, il sait joindre, comme par surcroît, une pleine satisfaction esthétique dans le plaisir des yeux?

François Descostes.

LE CONGRÈS PROVINCIAL

DE

LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE

TENU A MONTPELLIER EN 1895 [1]

Naguère encore, l'histoire d'un peuple était celle de ses souverains, et l'histoire des souverains, celle de leurs batailles. Depuis trente ou quarante ans, une évolution s'est produite dans la science historique. Aujourd'hui, ce que l'on désire étudier et connaître, c'est le développement de la pensée, des institutions, de la civilisation, de tout ce qui peut donner la note caractéristique d'une époque. De plus, l'histoire ne doit pas se contenter d'être vraie, elle doit être prouvée. Jamais une opinion n'est trop documentée. Il ne suffit plus de dire mon siège est fait, il faut établir par le menu et pièces en main comment s'est passé ledit siège. Le document est roi, ne nous en plaignons pas, il fait vivre le récit et lui donne une intensité d'intérêt que ne connaissait pas la savante ordonnance des classiques disciples de Clio. Que préférez-vous d'un tableau de Teniers ou d'une toile de David? En revanche, si la nécessité de serrer de près la réalité coupe un peu les ailes de l'imagination, l'amour du document élargit singulièrement le cadre de l'histoire. A quelque sujet que se rapporte un vieux parchemin retrouvé au fond d'un chartrier, il excite notre curiosité s'il soulève à nos yeux un coin du voile du passé, s'il nous donne connaissance d'un trait de mœurs, d'un usage, s'il évoque une image d'autrefois.

Ces réflexions me sont inspirées par la vue d'un volume, modeste quoique un peu gros, — celui qui l'ouvrira ne s'en plaindra pas, — intitulé : « Congrès provincial de la Société bibliographique et des publications populaires, session tenue à Montpellier les 11, 12 et

[1] Au siège de la Société bibliographique (section montpellieraine, 10, rue des Trésoriers de la Bourse). Prix du volume, franco, 6 francs.

13 février 1895. » Vous le verriez sur une table, vous n'auriez guère envie de le feuilleter, tant il a l'air sérieux. Puis les congrès sont si nombreux, et après chaque congrès, il y a tant d'inévitables comptes-rendus... Vous auriez tort, — après l'avoir ouvert vous ne le fermerez pas, — ou si vous interrompez la lecture vous la reprendrez. Comme par une sorte de suggestion, elle vous arrachera à la vie présente et vous fera vivre quelques années de l'existence des aïeux, tantôt dans un siècle, tantôt dans un autre. Nous commencerons au quatrième; nous traverserons le moyen âge, puis les dernières années de l'ancien régime; enfin, un grand nombre d'études seront consacrées à la période troublée et terrible de la Révolution.

La plupart des lecteurs du *Correspondant* connaissent la Société bibliographique. « Appeler à elle les chrétiens qui s'occupent de science, mais surtout d'histoire et de littérature; stimuler leur zèle en leur montrant qu'ils ont des imitateurs, des émules, même des rivaux; les pousser à descendre le plus avant possible dans l'étude des questions qui intéressent la religion, la politique, les grands faits sociaux, non pas au point de vue philosophique et abstrait, mais au point de vue historique et concret; exposer devant eux et pour eux les causes lointaines, la naissance, le développement et les résultats légitimes des diverses phases de la civilisation européenne; justifier les actes des Pontifes romains et ceux de l'Eglise elle-même dans ses assemblées conciliaires; faire connaître, tels qu'ils ont été, les chefs des peuples, les héros, les saints, les personnages importants, associés aux progrès et au mouvement divers des nations conduites par le christianisme; relever au contraire ce que furent les ennemis de Dieu et de son Christ, les hérétiques obstinés, les schismatiques endurcis, les perturbateurs du repos public, les malfaiteurs intellectuels; — ce sont-là, vous l'avouerez, de belles et attrayantes perspectives faites pour tenter de laborieux et généreux travailleurs. »

Mais cette œuvre a un double caractère, elle se préoccupe également de suivre pied à pied nos adversaires, les adversaires de notre religion, sur le terrain de la diffusion de l'instruction, de l'enseignement par le livre, par l'almanach, par les brochures, en un mot, par tous les moyens que la production littéraire met à sa disposition.

C'est surtout au premier de ces deux points de vue que s'est placé le congrès de Montpellier. Le volume qui porte à la connaissance du public les principaux travaux lus dans ses réunions a un peu le caractère d'une mosaïque. Néanmoins une certaine méthode règne dans le classement des mémoires.

[1] Allocution prononcée à l'issue de la messe du Saint-Esprit par Sa Grandeur Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier.

Et tout d'abord cette histoire conçue à la nouvelle manière, cette histoire des mœurs, des usages, cette histoire intime, profonde, réelle, prouvée, à quelles sources irons-nous la puiser? Un peu partout sans doute, dans les anciennes correspondances, dans les inscriptions, dans les vieux parchemins. Une des sources les plus abondantes, la plus abondante peut-être, se trouvera dans les vieux actes notariés. Oui, au point de vue de l'histoire, les études des notaires renferment des trésors incalculables, mais malheureusement plus inaccessibles que s'ils se trouvaient au fond d'une grotte et sous la garde d'un dragon. Dans les études dorment leur sommeil séculaire les renseignements les plus intéressants pour la connaissance de la législation féodale, des grandes fondations du droit coutumier de l'ancien régime, défendus par un rempart de poussière et de toiles d'araignées et ignorés même de leurs légitimes propriétaires qui, bien souvent, n'en ont cure. Quel notaire de petite ville s'avisera de fouiller, dans un intérêt problématique, le tas de vieux actes que lui ont laissés ses prédécesseurs sans répertoires ou avec des répertoires inexacts. L'intérêt d'argent qu'offrent ces pièces n'existe plus, on n'en réclame plus d'extraits. Dormez en paix, vieux parchemins!

Comment forcer le château de la Belle au bois dormant, comment empêcher la dispersion, la perte de ces richesses par l'incurie de leur propriétaire, le notaire de canton? Le meilleur moyen d'arriver à ce but consisterait à les déplacer et à les adjoindre aux dépôts qui relèvent de l'Etat et qui renferment les archives générales ou les archives départementales.

Il est évident que cette mesure remédierait à tous les inconvénients. A cet égard, l'accord est unanime et la difficulté ne commence que lorsqu'il s'agit de déterminer à l'aide de quels moyens on pourrait arriver à ce résultat.

Les notaires étant propriétaires de leurs minutes, il n'y a que la coercition ou la persuasion. La première est-elle légitime? La seconde est-elle possible?

L'examen de cette question est l'objet d'un des premiers Mémoires du compte-rendu, Mémoire présenté au congrès par M. le président Cauvet et M. le vicomte de Bonald.

Quitterons-nous l'étude des sources de l'histoire pour l'histoire elle-même? Chronologiquement, nous débutons par un véritable roman exposé verbalement au congrès avec un grand charme et un rare talent de mise en scène par dom Cabrol, de l'abbaye de Solesmes. C'est le récit d'un voyage aux Lieux saints par une noble dame gauloise du quatrième siècle, probablement abbesse d'un monastère du sud de la Gaule, et qu'on suppose être sainte Silvia. Le compte-rendu ne contient qu'une très courte analyse du discours du savant Béné-

dictin; mais il renvoie le lecteur à un ouvrage publié postérieurement et où le récit se trouve dans son intégralité.

Sautons quatre siècles. Pépin prépare l'œuvre d'unification qu'achèvera Charlemagne. « Dans la Septimanie, récemment soumise au pouvoir des Francs, vivait un descendant des anciens maîtres de cette contrée, Aigulf, comte de Maguelone... C'est lui qui, d'après une tradition, posa dans un bois les fondements d'une ville qui devait éclipser Maguelone, sous le nom à jamais illustre de Montpellier... Il fut le père du jeune Wittiza, enfant béni dont les peuples ont conservé la mémoire avec vénération sous le nom de saint Benoît d'Aniane[1]. » Mais avant d'être un saint, Wittiza fut un rude guerrier. Recommandé à la reine Bertrade, il remplit à la cour du roi Pépin le noble office d'échanson. Compagnon de Charlemagne, il guerroya à ses côtés. Un jour que le fils d'Aigulf se trouvait sur le bord du Tessin, Amicus, son frère, voulant traverser le fleuve à la nage, fut emporté par le courant. Wittiza pousse sa monture dans le fleuve, mais près de périr lui-même, il fait vœu, s'il échappe au danger, de se consacrer à Dieu. Les deux frères reviennent sains et saufs. La campagne terminée, le futur Benoît d'Aniane va trouver le moine Witmar. Celui-ci, *corporea luce carens, sed cordis luce resplendens*, lui conseille de faire ses adieux à son père, comme s'il se rendait à la cour de Charlemagne. Il se conforme à cet avis, mais s'arrête au monastère de Saint-Seine, où il prend l'habit bénédictin. Plus tard, ses compagnons voulant l'élire abbé, il s'enfuit et, après un long voyage, vient se construire une cellule sur le ruisseau d'Aniane, à 35 kilomètres de Maguelone. Plusieurs disciples ne tardèrent pas à se réunir autour de lui, et ainsi fut fondée la célèbre abbaye d'Aniane, si florissante pendant des siècles et qui joue un rôle prépondérant dans l'histoire religieuse du moyen-âge.

Comment parler de saint Benoît d'Aniane sans parler en même temps de saint Guilhem, son compagnon aux armées de Charlemagne, comme lui guerrier indomptable, comme lui moine pénitent, comme lui donnant son nom à un monastère éloigné du premier de quelques kilomètres seulement. Si l'existence et la sainteté de Guilhem offrent une certitude absolue, il est difficile, dans son histoire, de séparer la réalité de la légende. Voici ce que cette dernière dit de notre héros :

« Envoyé par son père (Aimeri ou Amaury de Narbonne) à la cour de Charlemagne, il combat et triomphe en passant. Il rencontre en chemin les Arabes sur la montagne de Montpellier, les attaque hardi-

[1] *Panégyrique de saint Benoît d'Aniane*, par le R. P. dom Henri Jaubert, bénédictin de l'abbaye de Sainte-Magdeleine, à Marseille.

ment et conquiert sur eux son fameux cheval de bataille Beaucent le Rapide, à la brune crinière. Il arrive à la cour. « Ce n'est pas un « homme, c'est un diable! » s'écrie Charlemagne en voyant cet enfant bousculer et jeter par terre ceux qui lui barrent le passage. On l'arme chevalier; mais les Sarrasins, par deux fois, viennent attaquer son père Amaury dans Narbonne. Deux fois il retourne dans le Midi pour les combattre, et deux fois il est vainqueur. Il fait ensuite un pèlerinage à Rome. Il trouve en Italie ses ennemis héréditaires, 100 000 Arabes, qui menacent le Pape et le mettent aux abois. Il attaque leur immense armée avec 40 compagnons et la taille en pièces. Mais, dans le combat, le géant Corsolt lui enlève les deux narines d'un coup de cimeterre, et désormais il changera de surnom; on le nommait jusqu'ici Fier-à-bras, il s'appellera dorénavant Guillaume au court-nez, dont on a fait plus tard Guillaume au cornet. Cependant le vieil empereur est mort; son fils, le faible Louis, est le jouet de ses barons; Guillaume châtie les rebelles. Puis il demande brutalement sa récompense et se fait donner les villes du Midi, à la charge de les conquérir. Il prend Nîmes, il prend Orange, et retrouve dans cette ville une belle musulmane qu'il a déjà rencontrée dans son premier combat près de Montpellier et qu'il aime depuis lors. Orable se convertit, prend au baptême le nom de Guiboure, et devient la femme du conquérant et le modèle des épouses chrétiennes...

. . . . . .

« L'âge avance. Le redoutable comte a perdu son père Amaury, sa femme Guiboure. Il est fatigué du monde, poursuivi du souvenir de ses fautes. Il entre dans un cloître après avoir été solennellement déposer ses armes sur l'autel de Saint-Julien de Brioude. Mais cette âme indomptable ne peut s'accommoder ni de la règle ni du repos; il se querelle avec les moines et les traite presque comme il traitait jadis les Sarrasins; il sort par deux fois du monastère pour faire de nouvelles passes d'armes avec ses éternels ennemis, et c'est seulement après ces sorties et ces retours farouches du vieil homme qu'il s'apaise et se résigne à vivre et à mourir en saint [1]. »

Tel est le saint Guilhem poétique, qui n'est pas précisément en contradiction avec celui de la réalité, mais que la légende a enrichi de prouesses et d'aventures pour le moins douteuses.

Je reconnais que l'histoire de cette sorte ne se trouve pas dans les études des notaires, ni même dans les archives départementales; mais, franchissant de nouveau quelques siècles, nous pourrons les mettre à contribution.

Plusieurs mémoires traitent, en se plaçant à divers points de vue,

[1] *Saint Benoît d'Aniane et saint Guilhem,* par le professeur Revillout.

de l'enseignement avant ou au lendemain de la Révolution dans le Roussillon [1], le bas Languedoc [2], l'Aude [3].

« On entend aujourd'hui par enseignement primaire proprement dit, dit l'abbé Philippe Torreilles, un ensemble de connaissances élémentaires donné par des maîtres spéciaux, réservé à une classe de la société, le peuple, mis à sa portée par la gratuité, imposé même par la loi. Avant 1660, sous la domination espagnole, un tel enseignement n'existait pas en Roussillon. Il se rencontrait dans la plupart des villages des maîtres privés, clercs ou simples laïques, exclusivement entretenus par les parents, et, dans les gros bourgs, des maîtres publics, appelés régents de grammaire, parce que, s'ils apprenaient à lire et à écrire, l'enseignement du latin restait leur attribution principale. Si bien qu'en plein dix-huitième siècle, on voit les consuls de Thuir et de Céret décréter que, si le régent de grammaire peut donner des leçons de lecture et d'écriture aux enfants de la localité, il ne doit admettre à sa classe que les garçons des villages voisins possédant déjà les premiers éléments du latin, déclinaisons, verbes, etc., jusqu'aux « concordances », la syntaxe moderne.

C'est qu'à cette époque le latin règne partout en maître, et comme moyen d'apprendre à lire et à écrire, et comme terme de savoir.....

Les évêques et les intendants résolurent de modifier un tel état de choses après l'annexion du Roussillon à la France, en 1660. Dès 1663, le vicaire général du diocèse, *sede vacante*, installait des religieuses enseignantes à Perpignan; en 1684, on imposait aux curés de faire le catéchisme aux enfants, jusque-là confondus avec le peuple lors des instructions; en 1689, Mgr de Montmor conseillait à ses prêtres de procurer « l'établissement d'écoles » et, en 1696, Mgr de Flamenville dotait le diocèse d'un catéchisme spécial. Pendant ce temps, MM. Carlier et de Trobat, intendants du Roussillon, implantaient l'enseignement primaire. L'arrêt du Conseil souverain du 12 janvier 1682 ordonne la création, dans les villages et gros bourgs, « d'écoles royales pour apprendre aux enfants la langue française, la doctrine chrétienne, à lire et escrire, l'arithmétique et les principes de la langue latine ». Les communes voisines doivent subvenir à l'entretien du régent royal, afin que l'instruction soit gratuite. Injonction est faite aux parents d'envoyer leurs enfants « aux dites escoles », aux régents de grammaire et aux chefs de corporation de refuser quiconque ne les aurait pas fréquentées, aux bayles et consuls de veiller à l'exécution de l'arrêt.

Enseignement populaire, gratuité absolue, obligation, même sous

[1] Abbé Philippe Torreilles.
[2] Abbé P. Guirauden.
[3] Abbé Raynaud.

des peines sévères, n'est-ce pas notre instruction primaire moderne? Malheureusement, il y a toujours loin du rêve à la réalité. Les prescriptions ne furent pas appliquées partout, et là où elles le furent, on se relâcha vite de leur rigueur. »

Bien loin d'être favorable à l'enseignement primaire, la Révolution, au début, le méconnut entièrement, et, dans certains endroits, les municipalités profitèrent de la liberté qui leur était concédée pour revenir aux leçons de grammaire latine.

Nos ancêtres tenaient avant tout au latin!

Montagnac pendant la Révolution [1]. Le nom de Montagnac suffit, dans le midi de la France et même au delà, pour exciter l'intérêt. Qui n'a entendu parler de Montagnac, cette curieuse petite ville, où les passions politiques sont si violentes, où les têtes sont si chaudes et les mains si lestes, où il est presque impossible de faire une élection municipale ou autre sans que, pour commencer, les urnes soient éventrées, ou enlevées, sans que les listes électorales soient lacérées? Comment s'est comporté Montagnac pendant la Révolution? C'est sans étonnement que nous lisons, dans le Mémoire de M. Sautriot, que, lorsqu'il s'agit, pour la première fois, de nommer les municipalités en 1789 :

« A Montagnac, l'élection fut disputée, le parti hostile au maire tenta plusieurs fois de faire sauter les urnes... »

Bon sang ne saurait mentir.

La Révolution fournit plusieurs récits du plus haut intérêt. Je citerai le travail de M. Grasset Morel : *une Paroisse rurale à l'époque de la Révolution*, et celui de M. le chanoine Saurel, sur l'affaire des galettes. On désigne de ce nom un des plus sanglants épisodes de la Terreur à Montpellier.

« C'était, raconte l'auteur, au commencement du printemps de l'année 1794, alors que la guillotine était en permanence sur la place du Peyrou. La rareté des subsistances, et en particulier de la farine, était extrême sur tous les points du territoire de la République. Le Conseil général de la commune de Montpellier prit un arrêté portant que ceux qui avaient des provisions en grains ou en farines devraient, dans le courant de la décade, les déposer, sur récépissé, dans un magasin général pour l'usage commun. Au moyen d'une carte délivrée par la municipalité, pour la décade, chaque famille allait ensuite retirer sa ration de pain de froment additionné d'autres substances farineuses. L'arrêté défendait « aux pâtissiers, aubergistes-traiteurs, « de faire, de vendre ou de servir des pâtés, tourtes, gâteaux, bis- « cuits, etc., etc., sous peine de 200 livres d'amende; attendu que ces « objets, dont s'alimente la gourmandise des riches, sont autant de

[1] M. J. Sautriot, licencié en droit.

« larcins faits à la subsistance des pauvres. » (12 germinal an II, mardi 1er avril 1794.)

« Dans la crainte d'une famine dont on se voyait menacé, plusieurs familles firent confectionner des galettes ou biscuits de mer, sorte de pain plat, très dur, de longue conservation, spécialement consacré à la marine et aux troupes en campagne...

. . . . . .

« Pendant la nuit du 13 au 14 germinal (du 2 au 3 avril), un garçon de boutique, André Azéma, étant de patrouille, voit de la lumière dans la boutique du boulanger Cantier. Soupçonnant qu'on y fait du pain, il s'assure du fait en regardant par le trou de la serrure et court en prévenir un officier municipal, Jacques Moulinier. Celui-ci ne tarde pas à venir, accompagné de plusieurs individus qui doivent lui servir de témoins...

. . . . . .

« Le même jour (14 germinal), le Comité de surveillance prend un arrêté contre ces hommes qui « méconnaissant les droits de la nation « et de l'humanité, pour ne se rappeler que des crimes dont ils ont « juré de rendre les patriotes victimes, viennent donner une dernière « preuve de leurs forfaits... Ces êtres sont d'autant plus criminels « qu'ils poignardent le peuple en lui enlevant les moyens d'existence, « et d'autant plus méprisables qu'ils peuvent, en l'inquiétant sur les « subsistances, lui faire oublier ses devoirs les plus chers et ses « serments les plus sacrés : *la liberté ou la mort.* »

« Là-dessus l'accusateur public, après le tribunal criminel du département de l'Hérault, accuse devant ce tribunal une douzaine de personnes « d'aristocratie et de complicité d'émigrés, en ce que, « indépendamment de la conduite incivique et contre-révolutionnaire « qu'ils ont constamment tenue, ils ont, depuis le 9 mai 1792, aidé « ou favorisé les projets hostiles des émigrés, etc. »

A la lecture de ces extraits, on trouvera la saveur du style de l'époque.

Au cours des débats, un des jurés eut un mot splendide. L'avocat d'un des accusés invoquait le témoignage du savant professeur Gouan au sujet des qualités alimentaires des galettes, objet du procès, insistait sur leurs avantages en temps de disette, et proposait que la question fût soumise à des membres de l'ancienne Académie des sciences établie à Montpellier. Un des jurés lui répond : « L'Académie de la Révolution, c'est la guillotine. » Parole devant laquelle pâlit cette autre devenue historique : « La République n'a pas besoin de savants. »

Quatre accusés furent acquittés, quatre condamnés et exécutés sur la place du Peyrou, quatre condamnés à la détention jusqu'à la paix.

André Azéma, le sinistre garçon boulanger, le dénonciateur, demanda, par une pétition adressée au Directoire, la récompense de son zèle; on lui accorda 1000 livres à prendre sur les biens des victimes.

Parmi les travaux d'archéologie locale, je ne puis que citer pour leur intérêt, sans les analyser : *les Débuts de l'imprimerie à Montpellier*, par M. Émile Bonnet; *une Famille parlementaire au seizième et au dix-septième siècle*, par M. Ch. de Saint-André; *les Livres liturgiques du diocèse de Montpellier*, par M. l'abbé Maubon; *les Archives municipales d'Aniane*, par l'abbé Cassan.

Comme trait d'union entre le passé et le présent, une très curieuse monographie du musée de Montpellier, l'un des plus beaux de France [1]. Un arrêté consulaire du 16 fructidor an X avait accordé à la ville de Montpellier trente tableaux provenant du Louvre. En 1823, le peintre François-Xavier-Pascal Fabre, qui venait de faire un séjour de près de quarante ans en Italie, en rapportait une remarquable collection de tableaux et d'objets d'art et de livres, dont il fit don à la ville en 1825 pour constituer un vrai musée, qui fut inauguré le 3 décembre 1828. Un grand nombre de legs et de donations en ont fait petit à petit ce qu'il est aujourd'hui.

La variété des matières traitées au congrès de Montpellier a tenu l'intérêt constamment en éveil. Puisse cette même variété n'avoir pas ôté tout intérêt à la brève analyse que je me permets de présenter aux lecteurs du *Correspondant!*

Comte R. de Kergorlay.

[1] *Le Musée de Montpellier*, par M. H.-J. Itier, avocat à la Cour d'appel de Montpellier.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

La grande maison Hachette se présente, comme d'habitude, avec l'ensemble de ses belles publications, dont la plus célèbre, **le Tour du Monde**, atteint sa trente-cinquième année.

L'année 1896 contient les voyages de MM. Closel, de la Sangha à la Wom; de L. Lapicque, à la recherche des Négritos; de C. Rabot, un hiver à Corfou; de J.-G. Vanderheyden, une expédition avec le négous Ménélik; de G. Capus, à travers la Bosnie-Herzégovine; du docteur Ch. Beiling, les Magyars; de Marie-Anne de Bovet, en Ecosse; de G. Grenard, la dernière mission de Dutreuil de Rhins; de M. le comte B. de Nadaillac, le mont Athos; de de Launay, le Transvaal; de M. et Mme Chantre, en Asie Mineure; de Lorrain, en Tunisie; de W.-M. Conway, dans l'Himalaya du Karakorum; de Cordemoy, au Chili, et est illustrée de 500 gravures, d'après les dessins de MM. Berteault, Boudier, Mme Paul Crampel, Gotorbe, J. Lavée, Oulevay, A. Profit, Slom, Taylor, G. Vuillier.

Elle contient en outre 416 pages de chroniques hebdomadaires sous le titre : *A travers le monde et conseils aux voyageurs*, avec 400 gravures et cartes et 104 pages de tableaux graphiques du *Tour du Monde-Guide*.

Fidèle à son nouveau programme, le *Tour du Monde*, en cette année 1896, joint au récit de grands voyages, ayant un caractère d'actualité, des informations et des chroniques de toute sorte visant les parties du globe les plus éloignées. Missions scientifiques, religieuses, commerciales, découvertes archéologiques, explorations en cours ou en préparation, géologie, sport, tourisme, yachting, bilan du travail, extraits des revues étrangères, tout a sa place dans ce recueil qui, sous ces deux rubriques, *A travers le Monde*, *A travers la Nature*, condense un ensemble de faits et de nouveautés qu'il serait difficile de trouver ailleurs.

Prix des années 1895-1896. Brochées en un volume, chacune 25 fr.; reliées en un volume, chacune 32 fr. 50.

Les trente-cinq années de la première série sont en vente. Les années 1870 et 1871 ne formant ensemble qu'un seul volume, la collection comprend 34 volumes, qui contiennent 450 voyages, en-

viron 19 000 gravures, 750 cartes ou plans, et se vendent chacun, broché, 25 fr.

Le **Journal de la Jeunesse**, recueil hebdomadaire illustré, pour les enfants de dix à quinze ans, atteint sa vingt-quatrième année avec un succès toujours croissant.

Les vingt-quatre premières années forment quarante-huit volumes grand in-8°, qui contiennent des nouvelles, des contes, des biographies, des récits d'aventures et de voyages, des causeries sur l'histoire naturelle, la géographie, l'astronomie, les arts et l'industrie, etc., et sont illustrées de 12 000 gravures dessinées par nos meilleurs artistes.

Le recueil s'attache à rester très actuel. L'histoire, la science, la géographie, la littérature, les voyages, les variétés amusantes y sont traités par des plumes dont le lecteur connaît de longue main l'habileté et la compétence. On y remarquera une très curieuse étude du cyclisme et de la bicyclette. La photographie, envisagée dans toutes ses applications, le sport, le yachting, les secrets de la prestidigitation y sont l'occasion d'une suite d'articles aussi intéressants qu'instructifs. Enfin les concours mensuels avec prix, auxquels donnent lieu les devinettes, jeux d'esprit et problèmes du *Supplément* sont toujours fort goûtés des jeunes lecteurs et lectrices, dont ils excitent l'émulation et l'initiative intellectuelle.

Prix de chaque année, brochée en 2 volumes : 20 fr. Chaque semestre, formant un volume, se vend séparément 10 fr. Le cartonnage en percaline rouge, tranches dorées, se paye en sus, par volume, 3 fr.

Les **Capitales du Monde.** Donner en un ouvrage d'art qui ait en même temps une valeur littéraire la peinture des principales villes du monde, tel est le but de ce volume à la rédaction duquel a collaboré une élite d'écrivains de différentes nationalités. De toutes ces compétences réunies est sortie une série de tableaux dont chacun se trouve juste au point.

Les illustrations répondent à ce texte de choix; elles sont signées pour la plupart des noms les plus en vue des écoles françaises et étrangères, et le tout représente une suite de visions personnelles et vivantes dont le caractère et l'attrait sont uniques.

Il suffit, du reste, d'en citer l'attrayante nomenclature : *Paris*, par François Coppée; *Saint-Pétersbourg*, par E. Melchior de Vogüé; *New-York*, par le comte E. de Kératry; *Constantinople*, par Pierre Loti; *Rome*, par Gaston Boissier; *Athènes*, par le comte de Mouy; *Tokio*, par Judith Gautier; *Vienne*, par Mme Adam; *Lisbonne*, par Armand Dayot; *Pékin*, par Maurice Paléologue; *Genève*, par Edouard Rod; *Le Caire*, par Camille Pelletan; *Alger*, par Maurice Wahl; *Stockholm*, par Maurice Barrès; *Berlin*, par Antonin Proust; *Londres*, par Sir Charles Dilke; *Mexico*, par Auguste Génin; *Rio de Janeiro*, par J. de Santa Anna Nery; *Amsterdam*, par Henri Havard; *Christiania*, par Harald Hansen; *Copenhague*, par André Michel;

Bruxelles, par Camille Lemonnier ; *Calcutta*, par James Darmesteter; *Madrid*, par Emilio Castelar; *Bucarest*, par Carmen Sylva (S. M. la reine Elisabeth de Roumanie). — Un magnifique volume avec 339 illustrations d'après les plus célèbres artistes. Broché, 8 fr.; cartonné, 10 fr.

Mon Journal, recueil hebdomadaire pour les enfants de 8 à 12 ans (15e année, 1895-1896). — 1 vol. in-8°, illustré de nombreuses gravures en couleurs et en noir. Broché, 8 francs; cartonné, 10 fr.

Mon Journal, voilà, pour les enfants, le recueil hebdomadaire illustré par excellence.

Où trouver, joint à l'attrait des images, un texte aussi instructif au fond, et mieux approprié au jeune âge?

Outre des contes enlevés en deux ou trois pages, de courtes nouvelles, des échos et variétés de toute sorte, des chroniques fantaisistes et scientifiques, des biographies d'hommes illustres, des descriptions vivantes d'animaux domestiques ou sauvages, des expériences amusantes, des articles d'un caractère très simple, où les questions du jour sont mises à la portée des lecteurs et des lectrices.

Les mamans trouveront dans *Mon Journal* un choix de jolis costumes de poupées, qui peuvent également servir de modèles pour l'habillement des petites filles.

Des planches en couleurs, toutes préparées pour service d'exercices de découpures, y offrent aux enfants une occasion de distraction charmante.

Les menues recettes de cuisine n'y sont pas non plus oubliées, et, chaque mois, il est ouvert entre les abonnés des concours dont les prix sont de beaux volumes illustrés.

Bref, *Mon Journal* est, pour le petit public auquel il s'adresse, une arène de récréation sans pareille. Tout ce qui est susceptible de l'intéresser y figure, et il est impossible d'imaginer une initiation plus agréable à l'étude que ce mélange d'histoires et d'images destinées à récréer le regard tout en faisant l'éducation de l'esprit.

Abonnements : France, 1 an, 8 francs; 6 mois, 4 fr. 50.

Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique, par M. G. Maspero, membre de l'Institut. Tome II. *Les premières mêlées des peuples.* — 1 vol. contenant 440 figures, 3 planches hors texte et une carte. Broché, 30 francs; relié, 38 francs.

Ce volume expose l'histoire du premier empire chaldéen et celle de l'Egypte. C'est le tableau mouvementé de la civilisation antique dans ses principaux foyers, avec les péripéties les plus émouvantes, parfois les plus tragiques, et où les couleurs les plus vives s'allient à l'érudition la plus sûre. M. Maspero a, du reste, conquis une autorité incontestée en ces matières, et tous les esprits curieux de pénétrer les origines de cet Orient mystérieux où se déroulent encore des drames si sombres de nos jours, ne sauraient prendre un meilleur guide.

Florence et la Toscane, par M. Eugène Müntz. — Un magnifique volume in-4°, contenant 372 gravures. — Broché, 30 francs; relié, 40 francs.

Ce volume n'est ni un guide ni un catalogue, c'est une large peinture de cette région italienne qui a été pendant des siècles le centre d'une civilisation complète et homogène, et à travers laquelle nous promène un cicérone aussi sûr que savant, qui se permet, au besoin, son grain de fantaisie. De programme, l'auteur n'en a pas, ou, plutôt, son programme consiste à insister exclusivement sur les chefs-d'œuvre, à s'arrêter des heures et des journées entières devant le même ouvrage et le même monument, en négligeant à dessein ce qui n'est pas de premier ordre. Tout, à Florence, y compris la religion, revêt une forme particulière; aussi la critique et les commentaires de M. Müntz, dont le caractère original s'affirme dès la notice historique du début, s'attachent-ils à bien faire ressortir les forces multiples de ce coin de terre fécond qui a été la patrie de la Renaissance scientifique, littéraire et artistique. Des splendeurs du cadre régional, l'auteur passe immédiatement aux grands monuments de Florence, cathédrale, églises, palais, musées, en nous donnant l'histoire et la description documentée de chaque édifice et de chaque partie de la ville. Chemin faisant, chaque artiste nous apparaît avec son auréole de célébrité, de même que chaque évolution de l'art nous est soigneusement expliquée par un homme qui a tout étudié à fond et tout contrôlé par le menu.

Notre visite aux sanctuaires vénérés de Monte Oliveto, de Vallombreuse, de Camaldoli et de la Verna nous a initiés à l'expansion des ordres monastiques pendant le moyen âge et a fait revivre les noms de saint Gualbert, de saint Romuald, de saint François d'Assise. Ailleurs nous avons vu l'Assistance publique ou l'enseignement populaire s'organiser par les soins des municipalités, tandis que les Médicis favorisaient la haute culture intellectuelle. Parfois, dans nos zigzags, nous avons pu nous attacher aux pas de Dante, parfois évoquer le souvenir des grands événements historiques dont la Toscane a été le théâtre. Puis nous avons assisté aux prodromes de la Renaissance, à ses premières manifestations, à son essor et malheureusement aussi à son déclin. Pise, Sienne et Florence nous ont permis de marquer trois étapes capitales dans le développement de l'art : Pise sert de berceau à cette première Renaissance romane qui s'est affirmée avec tant d'éclat au onzième et au douzième siècle dans l'architecture, au treizième siècle dans la sculpture; Sienne représente les aspirations du moyen âge gothique, avec son mysticisme et son culte pour les formes fouillées; Florence, enfin, a la gloire d'accomplir la grande révolution qui s'appelle la Renaissance; elle renouvelle la littérature, la science, l'art et prépare l'avènement de la civilisation moderne. C'est plus qu'une série de chefs-d'œuvre, c'est une page des annales de l'humanité, qui se déroule sur ce coin de terre devant tout être pensant.

Saint Louis et les Croisades, les premiers Valois, d'après les chroniqueurs, de Suger à Froissart. Texte abrégé, coordonné et traduit par Mme de Witt, née Guizot. — 1 vol. gr. in-8°, contenant 9 planches en chromolithographie, 46 grandes compositions tirées en noir, et 302 gravures. Broché, 15 fr.; cartonné, tranches dorées, 20 francs.

Dans cette publication, illustrée à l'aide des monuments et des manuscrits de l'époque, Mme de Witt continue l'œuvre de reconstitution historique qu'elle a commencée avec *les Premiers rois de France*.

Le développement de la monarchie, les croisades, la vie de saint Louis, les règnes de Philippe le Bel et de ses fils, ceux des Valois et la guerre de Cent ans, emplissent ce volume qui va jusqu'après la bataille de Poitiers, et dont le texte est uniquement emprunté aux sources originales, aux chroniques et aux mémoires du temps, de Suger à Froissart.

De nombreuses gravures commentent magnifiquement pour l'œil ce récit mouvementé, vaste iconographie authentique où ces âges lointains revivent en entier.

La Vengeance des Peaux-de-Bique, par Gustave Toudouze. — Un vol. in-8°, illustré de 53 gravures, par J. Le Blant. — Broché, 7 francs; cartonné, tranches dorées, 10 francs.

Le fond de ce roman est l'épopée guerrière des Bleus et des Chouans dans le Maine, la lutte des bataillons de Mayence et des paysans vendéens conduits par un chef mystériaux, « Loup-Garou », le vieux sorcier. En face du jeune Claude Bodereau ou *Peau-de-Bique*, l'ardent défenseur de la cause royaliste, se dresse Fanfan Rataplan, le petit tambour, qui poursuit sans trêve son ennemi jusqu'au jour où il apprend que celui-ci, dont la mère et les sœurs sont prisonnières à Laval, n'est autre que son frère de lait. Il sent dès lors tomber toute sa haine, entreprend de sauver les captives, et y réussit; mais il tombe juste à ce moment sous les coups de *Peau-de-Bique*, qui, à son tour, est laissé pour mort. Finalement les deux frères se réconcilient sous l'égide de Mlle de Gavre, la bonne fée secourable dont la figure plane doucement sur ce drame étrange et sanglant. — Julien Le Blant, le célèbre peintre des Chouans, a magistralement illustré l'œuvre de G. Toudouze.

LIBRAIRIE DELAGRAVE

Comme tous les ans, la librairie Ch. Delagrave publie une série de livres d'étrennes qui se recommandent autant par le soin et l'exécution matérielle que par l'intérêt même qu'ils présentent.

Signalons d'abord, comme fait devenu de grande actualité inter-

nationale, que c'est cette importante maison qui a eu l'honneur de publier l'édition française du *Voyage en Orient*, que fit en Grèce, Égypte, Inde, lorsqu'il était encore césaréwitch (1890-1891), le tsar Nicolas II, à qui la France vient de faire une si enthousiaste réception. Le récit de ce voyage, rédigé par le prince Oukhtomsky, traduit par M. Leger, professeur au Collège de France, forme un splendide volume in-4°, illustré de 178 compositions du célèbre dessinateur russe M. Karazine. (Avec reliure de luxe, fers spéciaux, tr. dorée, 50 francs.)

Le tome II est en préparation.

Le Page de Napoléon, par E. Dupuis, magnifiquement illustré par Job, est un récit à la fois très mouvementé, très touchant et très pittoresque, dont le héros est un enfant de noble famille qui, par suite de circonstances qu'expliquent les troubles révolutionnaires, se trouve recueilli et élevé par une blanchisseuse de la Cité. En rôdant un peu à l'aventure dans le grand Paris, l'enfant découvre un complot contre la vie de l'empereur. Il va le révéler à Napoléon lui-même, à qui il ne demande pour récompense que la faveur de devenir un jour soldat. L'empereur le met au collège, puis en fait l'un de ses pages et ensuite l'un de ses aides de camp. Ces diverses situations donnent le cadre du roman, qui s'ouvre en réalité lors du bal donné à l'ambassade d'Autriche pour le mariage de l'empereur ; bal suivi d'un incendie où le jeune homme est assez heureux pour sauver la vie d'une jeune fille qui devient la très sympathique héroïne de l'histoire.

Sur ce thème, développé avec art, le dessinateur Job a pu donner carrière à son grand et original talent.

Un vol. in-4°, broché, 12 francs; relié toile, fers spéciaux, tr. dor., 15 francs.

Mademoiselle de Fierlys, par M. Frédéric Dillaye, est une très touchante et très dramatique histoire dont les épisodes se déroulent à l'époque révolutionnaire et qui met en scène, par le choc des idées royalistes et républicaines, des personnages aux physionomies pittoresques faisant à l'envi assaut de noblesse et d'héroïsme.

De belles illustrations, dues à J. Girardet, ornent et agrémentent le texte de cet attrayant récit. (Un vol. in-8° jésus, broché, 10 francs; relié toile, fers spéciaux, tr. dor., 13 francs.)

Le Capitaine aux pieds nus, qu'a signé Me S. Blandy, est aussi l'histoire d'un héros qui fut une des plus nobles et sympathiques figures du seizième siècle, car ce capitaine *aux pieds nus* n'est autre que le célèbre Gaston de Foix qui mourut jeune, en pleine gloire, et dont le souvenir a gardé, pour ainsi dire, une auréole légendaire. Les tableaux principaux de ce récit ont été traduits avec une véritable maestria par le crayon de Zier. (1 vol., broché, 3 fr. 50; relié toile, fers spéciaux, tr. dorée, 5 francs.)

Avec *le Monde enchanté* de M. F. Ortolli, si brillamment illustré

par Gaillard, nous quittons le domaine de l'histoire pour nous élancer à plein vol sur les ailes d'une imagination très féconde et très originale dans les sphères de la féerie et du merveilleux, nous conduisant par les voies les mieux fleuries aux démonstrations morales. (1 vol. in-8°, broché, 2 fr. 90, relié toile, fers spéciaux, tr. dorée, 4 fr. 50.)

Pour les Potaches, de M. Audouin, avec illustrations de Ginos, est un recueil de souvenirs personnels, épisodes comiques et parfois touchants, que l'auteur a gardés de sa vie de collège, et qu'il revit pour les offrir aux collégiens d'aujourd'hui. (1 vol. in-8°, broché, 2 fr. 50; relié toile, fers spéciaux, tr. dorée, 3 fr. 75.)

M. E.-A. Martel s'est fait connaître par le récit d'explorations d'un genre tout spécial. Son premier volume, intitulé *les Cévennes et la région des Causses*, fit événement dans le monde savant par des observations hydrologiques d'un caractère tout nouveau. Puis vint le volume intitulé : *les Abîmes, les eaux souterraines, les cavernes, les sources, la spélæologie* (de *spelaion*, grotte, et *logos*, discours), exposant les explorations souterraines faites par l'auteur et par les curieux gagnés à son exemple en France, en Belgique, en Autriche, en Grèce. Aujourd'hui, sous le titre de *Irlande et cavernes anglaises*, M. A. Martel publie les dernières conquêtes de la science spélæologique dans les diverses régions des Iles-Britanniques; et là se trouve tout un ensemble de merveilleuses révélations, que de nombreuses figures exécutées d'après des photographies rendent encore plus vivement saisissantes. (1 vol, in-8°, broché, 7 fr. 50; relié toile, fers spéciaux, tr. dorée, 10 francs.)

Le volume intitulé : *Un compagnon de Jeanne d'Arc*, œuvre posthume de L. Trébuchet, est une étude particulièrement remarquable sur la vie et le rôle aussi méritoire que peu connu jusqu'ici d'Arthur III, comte de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne, qui fut, en réalité, le véritable continuateur de l'œuvre de Jeanne d'Arc, et qui sut l'achever. (1 vol. in-8° broché, 3 fr. 50.)

Sous le titre de *la Guerre de* 1870 (simple récit), M. le général Niox, avec la compétence d'un observateur et d'un homme de guerre, a tracé le tableau exact et complet des grands événements qui ont laissé une si terrible empreinte dans l'histoire de notre pays. Ce récit est éclairé par douze cartes topographiques et stratégiques d'une parfaite clarté. (1 vol. in-12, cart., 1 fr. 25; relié, tr. dor., 2 fr. 25.)

La même librairie vient de mettre en vente *les Morceaux choisis de Victor Hugo*. Tout le poète est résumé là, aussi bien pour ceux qui pourraient ne pas le connaître encore, que pour ceux qui ont ses productions présentes à la mémoire.

Le recueil est précédé d'une notice sur Victor Hugo, sa vie et ses œuvres, par M. Steeg, inspecteur général de l'Instruction publique (1 vol. in-16, broché, 3 fr. 50; cart., 4 francs; relié, 5 francs.)

Bibliothèque des arts de l'ameublement, par Henry Havard (2 fr. 50 le volume relié). Cette collection qui comptait déjà neuf volumes relatifs à la menuiserie, l'orfèvrerie, la décoration, la serrurerie, la tapisserie, l'horlogerie, la verrerie, la céramique (fabrication), la céramique (histoire), vient de s'enrichir de deux nouveaux volumes : *Les bronzes d'art* et *les Styles*. L'ébénisterie est en préparation et paraîtra prochainement.

Grand Almanach français illustré, un beau volume contenant plus de deux cents gravures, format grand in-8° pittoresque. (Relié toile, 2 fr. 50, franco, 3 francs.)

Il contient, indépendamment des renseignements généraux et spéciaux qui en font le plus complet des Annuaires français, des notions très variées : Histoire, Géographie, Sciences, Beaux-Arts, Industrie, etc., accompagnées d'illustrations dues à nos meilleurs artistes. Il renferme des conseils pratiques, des anecdotes sur des curiosités de tous genres.

Rappelons que la librairie Delagrave publie, en outre, des collections justement renommées et dont le temps a consacré l'éclatant succès :

C'est d'abord *le Musée des familles*, recueil bi-mensuel qui est le doyen des périodiques illustrés. Il entre dans sa 64e année, en restant toujours d'un intérêt aussi vif et aussi varié ;

C'est *le Saint-Nicolas*, si apprécié de la jeunesse et dont la vogue ne cesse de grandir ;

La Lecture en classe, à l'étude et dans la famille, qui concourt si efficacement, par le choix des morceaux, à l'éducation littéraire et morale de la jeunesse ;

L'Ecolier illustré, qui donne, pour un sou seulement par semaine, seize pages de texte avec de nombreuses et belles gravures.

Enfin, les grandes et célèbres publications de la librairie Delagrave :

Le Dictionnaire des lettres, beaux-arts, sciences morales et politiques, etc., par Bachelet et Dezobry ;

Le Dictionnaire de biographie et histoire, mythologie, géographie ancienne et moderne comparées, antiquités et institutions, par Ch. Dezobry et Th. Bachelet, dont la onzième édition, entièrement refondue par M. E. Darsy, avec le concours d'éminents professeurs vient d'être mis en vente.

Les beaux *Atlas* du colonel Niox et de M. E. Levasseur, membre de l'Institut, ainsi que les globes terrestres de ces savants géographes sont les compléments indispensables de ces dictionnaires.

Enfin, *le Dictionnaire* général de la langue française du dix-septième siècle jusqu'à nos jours, actuellement en cours de publication. Cette œuvre, due à la collaboration de MM. A. Hatzfeld, Arsène Darmesteter, A. Thomas, et dont le tome Ier, un fort volume de 1200 pages (A.-F.) est en vente, comptera parmi les travaux litté-

raires les plus célèbres de notre époque. (1 franc la livraison : prix du tome Ier, 15 francs broché; relié 1/2 chagrin, 19 francs. On souscrit à l'ouvrage complet, 30 francs.)

LIBRAIRIE PLON

Jeanne d'Arc, par M. B. de Monvel. — Un album grand in-4°, reliure étoffe avec fers spéciaux. Prix : 10 francs. — E. Plon, Nourrit et Ce, éditeurs, 8 et 10, rue Garancière, Paris.

Michelet raconte qu'entrant un jour chez un vieux savant qui venait de lire l'histoire de Jeanne d'Arc, il le trouva tout en larmes : « Elle est donc morte! » disait-il. « Telle est, après tant de siècles, ajoute Michelet, l'influence de cette histoire sur notre cœur. » Elle suscite, en effet, un intérêt toujours nouveau, des émotions toujours jeunes. Elle incarne tous nos rêves de patriotisme, de courage, d'honneur; elle réveille nos espoirs. Elle est à la portée des enfants comme des vieillards, parce qu'elle parle directement au fond même de l'âme française. Elle est le juste orgueil des femmes et l'admiration des hommes. Jamais en France on ne se lassera de l'entendre redire.

Un peintre de grand talent, M. Maurice Boutet de Monvel, a eu l'heureuse idée de nous raconter cette magnifique page de nos annales sous une forme neuve, à la fois artistique et populaire, faite pour être comprise et goûtée de tous. Dans un album qui est une merveille de science, de vérité, de goût, d'art délicat et séduisant, il a représenté les scènes de la vie de l'héroïne depuis Domrémy jusqu'à Rouen, en passant par les camps, les champs de bataille, la cour du roi de France, les scènes glorieuses du sacre et les scènes navrantes de la prison. D'un pinceau qui sait joindre l'érudition historique à la grâce la plus charmante, il a ressuscité la jeune guerrière dans ses habits de paysanne et sous son armure de combat; il nous la montre dans tous les épisodes de sa vie rustique ou militaire : écoutant en extase les voix qui lui ordonnent d'aller sauver la patrie, menant les soldats à la bataille, montant à l'assaut, pleurant sur les blessés et les mourants, exposant sa divine mission aux capitaines sceptiques, enfin livrée à l'ennemi, subissant avec une patience angélique un long martyre, et mourant sur ce bûcher qui va bientôt devenir un autel.

Ce volume est l'œuvre d'un grand artiste, d'un patriote et d'un homme de cœur. L'émotion y déborde dans des tableaux d'un art consommé et dignes de l'héroïne à laquelle ils sont consacrés!

LIBRAIRIE MAME

Les Mots historiques du pays de France. Texte par E. Trogan. Illustrations de Job. — Magnifique album in-4° contenant 20 planches hors texte en couleurs, 20 planches en plusieurs teintes et 20 gravures dans le texte. Prix : 10 francs.

Ce ravissant album, qui a été le grand succès des dernières étrennes (la première édition a été enlevée en quinze jours), se présente encore cette année au public avec toutes les chances d'un bon accueil, car il est bien réellement le livre d'étrennes rêvé par les grands et les petits.

Depuis Clovis jusqu'à nos jours, que de *mots* ont été dits, que l'on répète quotidiennement au hasard de la conversation! M. Trogan a eu l'idée de les réunir en grand nombre, et d'en former la trame d'un récit historique très simple et vivant de la vie même de notre pays. En 80 pages, c'est une course à travers l'histoire de France, avec de courtes haltes aux endroits les plus célèbres et les plus curieux. Quant aux querelles que peut susciter l'authenticité des *Mots historiques*, M. Trogan y a répondu par avance dans une étincelante préface.

L'illustration, de son côté, est absolument nouvelle comme conception et exécution, et il suffira de dire que tous les dessins, camaïeux et aquarelles, sont l'œuvre de Job, pour qu'on se rende compte de leur valeur et de leur attrait.

La Tunisie, par Gaston Vuillier. Petit in-folio, orné de 4 gravures hors texte en couleurs et de 90 gravures en noir dans le texte et hors texte. Prix, broché, couverture chromo : 15 francs; cartonné : 20 francs.

Peintre et écrivain tout ensemble, M. Gaston Vuillier a aussi la profondeur d'observation d'un penseur. Aussi son beau livre sur notre nouvelle et riche colonie d'Afrique est-il assuré de rencontrer auprès du public le même succès que la *Sicile* et les *Iles oubliées*.

Ce livre ruisselle de soleil à chaque page. Il fera passer des heures délicieuses à ceux que leurs occupations retiennent parmi la tristesse de nos hivers parisiens et qui rêvent, au coin de leur feu, à la joie des « pays où fleurit l'oranger ».

L'Armée en France et à l'étranger, par le commandant Picard. Petit in-folio, orné de 20 sujets hors texte en couleurs et de 150 gravures sur bois. Prix, broché : 12 francs; richement relié, tranche dorée : 15 francs.

A notre époque de militarisme à outrance, il n'est pas un patriote qui ne désire être éclairé sur les forces respectives des armées européennes. C'est à cette curiosité, à ce besoin, que répond le livre du commandant Picard. Écrit par un homme d'une rare compétence technique, l'ouvrage établit le bilan militaire des nations contemporaines, d'après les plus récentes modifications de l'armement, et il

jette ainsi une instructive lumière sur le problème de notre avenir national.

Contes de l'épée, par Henry de Brisay. Orné de 20 gravures. Prix, richement relié, tranche dorée : 5 francs.

L'épée est l'arme française par excellence; son histoire est celle de la patrie, et ce sont de brillantes ou de fougueuses épopées mettant en relief les sentiments d'héroïsme de notre race, que l'auteur raconte avec une puissance d'évocation qui soulève et enthousiasme le lecteur.

Pour la Patrie, par Paul Verdun. Un volume in-4°, orné de 30 gravures d'après Zier. Prix broché : 3 fr. 50; richement relié, tranche dorée : 7 francs.

Assurer la supériorité de la France lors de ses luttes futures, lui rendre l'Alsace et la Lorraine, en mettant à la disposition de ses généraux une machine de guerre capable de voler à travers les airs pendant 50 kilomètres, et de réduire en miette une flotte, une armée ou une ville tout entière : tel est le problème qu'un inventeur patriote, Etienne Rochemaure, a résolu scientifiquement par la *Dévastation* et la *Stéphanite*. Il va doter la France de ce gage de victoire, lorsqu'un espion allemand, allié à un sans-patrie, se jette perfidement à la traverse de ses projets. Entre ces deux individus, bien dignes de se comprendre, et l'inventeur patriote, secondé puis remplacé par son fils Emmanuel, commence une lutte acharnée où, d'un côté, sont employées toutes les habiletés de l'espionnage et de la mauvaise foi, et, de l'autre, toutes les ressources du patriotisme et de la science.

Belle-Isle, Saint-Cloud, Fontainebleau, le Palais de Justice de Paris, la Conciergerie, la Cour d'assises, une forêt en feu traversée à toute vitesse de pédale, une maison du boulevard Saint-Germain bouleversée par l'explosion d'une bombe : tels sont les tableaux au milieu desquels se déroulent les péripéties émotionnantes de ce drame captivant que domine l'exemple de Jeanne d'Arc et qu'anime un souffle généreux.

La Marine d'autrefois, par Georges Contesse. Un volume in-4°, orné de 80 gravures. Prix broché : 5 fr. 50; cartonné en toile, plaque dorée : 8 fr. 50.

Une intéressante préface du vice-amiral Miot précède l'ouvrage. C'est une étude très documentée et aussi très pittoresque de l'organisation navale, depuis l'antiquité jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle.

Sans entrer trop avant dans la technicité pure, l'auteur s'adresse en homme de métier aux gens du monde, qui maintenant ne se contentent plus de tableaux fantaisistes et veulent qu'on leur présente des faits, des documents, des réalités.

Il n'y a pas une seule page de ce livre qui ne soit écrite avec le culte du pavillon dans le cœur, et qui ne fortifie l'âme du lecteur.

Coins de Paris, par Léo Claretie. Orné de 25 gravures. Prix, richement relié, tranche dorée : 5 francs.

L'auteur avait débuté à dix-neuf ans, par une *Histoire pittoresque de Paris*, avec préface de son cousin Jules Claretie. C'est lui qui a inauguré plus tard cette rubrique que tant d'autres ont adoptée à sa suite. *Coins de Paris!* comme ce titre est suggestif et surtout comme il traduit bien l'esprit particulier de l'écrivain, infatigable chercheur des coins et des recoins ignorés de la capitale! Rien n'échappe à ses investigations. Il nous introduit partout, depuis la coupole de l'Institut jusqu'à la roulotte des forains, depuis le palais de l'Industrie qu'on va démolir, jusqu'aux curiosités de la batellerie de la Seine. C'est le véritable cinématographe du Paris moderne, de ce Paris où grouillent toutes les activités et où aboutissent tous les rêves.

Petit ange, par Pierre Maël. 1 volume petit in-4°, orné de 81 dessins d'après Alfred Paris. Prix, cartonné en toile avec plaque en camaïeu et or, tr. dorée : 10 fr.

Petit ange, œuvre à la fois gracieuse et forte, est une pure et touchante histoire, celle d'une enfant trouvée, épave d'une tempête, recueillie et élevée par des sabotiers bretons, mais qu'une vocation artistique amène à Paris, en compagnie du vieux maître violoneux, Joël Le Mat, son aïeul d'adoption.

Rien n'est plus dramatique, plus émouvant, que le récit de la lutte soutenue par le vieillard et l'enfant contre le dénuement et les misères de la capitale.

Il va sans dire que ce roman peut être mis entre toutes les mains et que la lecture en est aussi fortifiante que récréative.

Stéphanette, par René Bazin. Orné de 25 gravures d'après Vulliemin. Prix, richement relié, tr. dorée : 5 fr.

Nos lecteurs connaissent le conteur exquis des *Noëllet* et de *Madame Corentine*. Ils retrouveront dans *Stéphanette*, — et on ne saurait en faire un meilleur éloge, — les qualités délicates d'émotion sincère et de fine raillerie, qui sont la marque distinctive du talent de René Bazin.

Fables de La Fontaine, illustrées par Vimar. — 19 planches hors texte en couleurs, 50 sujets en camaïeu, 246 sujets dans le texte. — Petit in-folio. Prix, broché : 15 fr.; richement cartonné, tr. dorée : 20 fr.

Dès les premières œuvres qu'il a livrées au public, M. Vimar a éveillé l'attention des amateurs par l'élégance, la verve et l'infatigable bonne humeur de son crayon. Par ces qualités et surtout par sa profonde connaissance de l'animal, qu'il a étudié comme pas un peut-être à notre époque, M. Vimar était l'artiste indiqué pour traduire La Fontaine. Il s'est tiré de cette difficile entreprise avec un rare bonheur,

qui le place du coup à côté des Granville et des Oudry, parmi ces illustrateurs qui joignent à l'habileté du peintre les dons de l'observateur et du lettré.

Tours capitale, par Mgr Chevalier. 1 vol. in-8°. Prix : 5 francs.

Cet ouvrage, rédigé sous la dictée même des événements à l'aide d'une foule de pièces authentiques, est l'histoire de la Délégation gouvernementale et de l'invasion allemande en Touraine durant la guerre de 1870. C'est donc un livre d'intérêt général, puisque Tours, à cette triste époque, était devenu le siège du gouvernement.

Mgr Chevalier a non seulement puisé dans ses souvenirs, mais il a fait une longue et minutieuse enquête pour compléter ses notes et ses renseignements personnels.

Il s'est écoulé vingt-quatre ans depuis que ces pages sont écrites. Encore aujourd'hui, elles sont pleines d'actualité et de patriotique émotion.

LIBRAIRIE HETZEL

Nous voici, une fois de plus, en présence des livres d'étrennes, c'est-à-dire des cadeaux intelligents appropriés à l'âge et à la maturité progressive intellectuelle des destinataires. Où les faut-il chercher? A qui s'adresser? Comment s'y prendre pour bien faire? Telles sont les questions que se posent, ou des parents soucieux de la bonne éducation de leurs enfants, ou des amis désireux de faire un présent agréable. C'est que tous les âges ont aujourd'hui un impérieux besoin de lecture. Jamais petits et grands n'eurent plus grand désir de vivre dans la fiction instructive et récréative. Ils attendent avec impatience le livre désiré, pour le parcourir d'abord, puis pour le lire et ensuite le relire. C'est un ami nouveau, un hôte attendu qui pénètre dans la maison pour y rester, au meilleur endroit, là où des aînés, toujours chers, sont rangés avec harmonie, et où l'on est toujours assuré de les retrouver, dans les heures d'ennui, pour faire renaître le plaisir de précédentes lectures un peu oubliées.

La *Bibliothèque d'éducation et de récréation*, si riche et qui exige un fameux catalogue, s'accroît d'année en année et réserve de constantes surprises à ses fidèles. Jules Verne, depuis plus de trente années, s'y tient en première ligne, toujours fécond, toujours surprenant d'invention et toujours écouté. Les deux volumes de l'année, *Face au Drapeau* et *Clovis Dardentor*, témoignent d'une invention sans pareille et d'une puissance de création incomparable. C'est à confondre l'imagination, et cependant cela n'est pas fini : chaque année apporte ses merveilles renaissantes. Ici, c'est l'émotion patriotique s'imposant invinciblement au lecteur, dans un récit plein de poignantes péripéties, qui se déroulent sous ce titre caractéristique : *Face au Drapeau*; là, c'est la bonne humeur désopilante et conta-

gieuse de *Clovis Dardentor*, en des pages aussi pittoresques qu'instructives : un roman comique ayant pour cadre notre admirable possession algérienne!

André Laurie retrouvera le succès d'antan, avec son *Ecolier d'Athènes*, une résurrection pittoresque de la Grèce d'il y a plus de deux mille ans, quelque chose allant droit au cœur de quiconque a gardé le culte des grands souvenirs antiques : un beau volume de plus à ajouter à la collection si justement appréciée de la *Vie de collège dans tous les pays*.

La guerre de Sécession américaine date déjà; avec le livre de Th. Bentzon, la *Rose blanche*, d'après Mme Davis, on la croirait d'hier. C'est d'une émotion attendrie et un éloquent plaidoyer contre cette guerre civile, qui fit tant de veuves et tant d'orphelins, avec, cependant, au milieu du fracas des batailles, une note attendrie et des larmes amères, en présence de tant de ravages et de calamités. Ce livre est une merveille de mouvement, de tendresse, mais aussi d'angoisses poignantes, en un coin de pays ravagé par la guerre et où des parents et des amis d'hier se trouvent les ennemis acharnés et irréconciliables d'aujourd'hui et de demain.

Pierre Perrault, quoique un des plus nouveaux collaborateurs de la maison, s'y est fait, en peu de temps, une place remarquable. Rien de plus attrayant et de plus touchant que son volume de l'année : *Ma sœur Thérèse*, où le dévouement d'une sœur aînée pour toute une famille en proie aux heures difficiles revêt une grâce sans pareille, et où l'enseignement moral se dissimule sous les surprises renaissantes d'un des plus charmants récits qu'il soit possible de lire, d'une forme vive et spirituelle, et plein d'épisodes variés où le pittoresque le dispute à l'émotion tendre et réconfortante.

Les lecteurs plus jeunes, amis des apologues et des allégories, aussi des fictions ingénieuses, prendront plaisir aux aventures du jeune éléphant *Siribeddi*, racontées par J. Lermont, et qui ressemblent de très près à des aventures humaines, où se reconnaîtront des enfants déjà réfléchis, avec leurs velléités, toujours punies, d'ailleurs, par les circonstances, de résistance et d'indépendance.

Dans *la Petite Bibliothèque blanche*, si justement recherchée, les plus jeunes retrouveront, sous une forme nouvelle, un chef-d'œuvre d'Alfred de Bréhat, *les Aventures de Charlot*, qu'il est permis de ranger parmi les classiques de la maison, et *Petit Jean*, une série de chapitres de mœurs enfantines où excelle Dupin de Saint-André. Les plus petites mains, — celles que P.-J. Stahl n'a pas oubliées, — feuilletteront, avec toute l'ardeur d'une passion enfantine, les albums qui leur sont destinés, et dont nous citerons les titres : *Un Colin-Maillard accidenté*, par Tinant; *les Trois chiens de Mlle Lili*, avec des illustrations de Frœlich; et *Michel et Suzon*, par Froment.

Ajoutons à cette moisson nouvelle les deux tomes du *Magasin d'éducation et de récréation*, dont la collection forme aujourd'hui soixante-quatre volumes, c'est-à-dire une vraie bibliothèque de choix,

qui porte l'estampille de l'Académie française. Soixante-quatre volumes, cela représente trente-deux ans d'existence, c'est-à-dire trente-deux ans de besogne utile, féconde et patriotique et de bonne propagande littéraire. Comme états de service, il nous semble que cela ne laisse rien à désirer.

LIBRAIRIE DIDOT

Napoléon et son temps, par Roger Peyre. — I. *Bonaparte*. 1 vol. gr. in-4°, avec 159 gravures. — II. *L'Empire*. 1 vol. gr. in-4°, avec 333 gravures.

La littérature napoléonienne a été fort abondante en ces dernières années. L'iconographie l'accompagnait, avec ses portraits, ses documents, ses autographes. Il nous est resté, de cette surproduction un peu hâtive, quelques volumes et un ou deux albums vraiment intéressants. Mais nul, il est juste de le reconnaître et de le dire, n'a la valeur du premier en date, de celui qui ouvrit la voie en donnant le plus bel exemple, immédiatement après les célèbres articles de Taine sur Napoléon Ier. Les huit mille exemplaires de cet ouvrage, que M. Peyre avait fait si complet et si homogène, étant épuisés, l'auteur a partagé son travail en deux volumes, afin de pouvoir le compléter plus facilement. C'est sous cette nouvelle forme qu'il le présente aujourd'hui au public, avec des attraits nouveaux, mais en lui conservant ses mérites propres qui, au seul point de vue de l'illustration, le placent, sans conteste, au premier rang des recueils de ce genre. L'illustration, en effet, a ici une valeur propre, non seulement artistique, mais historique. Elle fait le plus grand honneur à la maison Didot, qui a recherché en Allemagne, en Espagne, en Angleterre, en Italie, aussi bien que dans les diverses parties de la France, les pièces qui pouvaient être utiles. C'est ainsi qu'on y voit la reproduction des peintures d'Appiani à Milan, de Mac Lise au parlement anglais, de Goya à Madrid, du buste de Napoléon, par Houdon, à Dijon, etc.

Quant au texte lui-même, c'est une véritable histoire de l'époque napoléonienne que nous avons sous les yeux. On peut en discuter les conclusions, en signaler les rares et peu importantes lacunes; mais c'est une œuvre originale pour le fond comme pour la forme, remarquable par la sûreté de la méthode comme par la multiplicité de connaissances vraiment rares qu'elle révèle, et écrite de ce style clair et varié que nos lecteurs ont si souvent apprécié.

Rien n'est laissé de côté : les institutions constitutionnelles, l'administration, la législation, les lettres, les sciences, les arts, l'industrie, le commerce, l'économie politique et sociale, ont leur part, aussi bien que la guerre et la diplomatie.

L'auteur recherche avant tout la vérité, et s'efforce d'être impartial. Il fait à la vie sa juste part dans une époque si agitée. On s'aperçoit

plus d'une fois que, par sentiment de la dignité historique, par scrupule de la vérité, par dédain d'un succès facile, il s'arrête dans l'exposé d'un point de vue nouveau qu'il ne veut pas fausser en l'exagérant.

Dans les limites restreintes qui lui ont été imposées, ce livre nous fait connaître pourtant beaucoup de choses qu'on chercherait vainement dans des ouvrages bien plus étendus, ou même dans des publications spéciales.

Ce qui fait surtout, comme nous l'avons dit, l'agrément du *Napoléon et son temps*, c'est la variété des études premières de M. Peyre, qui lui a permis de s'intéresser directement et d'étudier aux sources mêmes avec compétence les sujets si divers qu'il avait à traiter. Nous signalerons, par exemple, les causes économiques et sociales de la rupture de la paix d'Amiens, le jugement sur le Code civil, l'exposition et l'appréciation de la constitution de l'an VIII qui paraît avoir décidément les préférences de l'auteur, l'organisation des finances du Consulat et de la comptabilité impériale avec la défense sobre et ingénieuse de la Banque de France si attaquée aujourd'hui.

Nous n'avons pas à rappeler les titres de M. Peyre comme critique d'art aux lecteurs du *Correspondant*, mais nous avons été vivement frappés de son tableau du mouvement littéraire de 1789 à 1815. Il y a là une étude sur les origines du romantisme, contemporaines du triomphe officiel des théories classiques, qui donne les idées et le cadre à peu près complet d'un volume sur cette question.

Naturellement, ce sont les récits militaires qui occupent la première place, et M. Peyre les conduit avec une verve du meilleur aloi et parfois avec une éloquence qui arrive à l'émotion.

Cet ouvrage est donc plus qu'un livre d'étrennes. Il est digne d'avoir une belle place dans les plus sérieuses bibliothèques. Mais il faut reconnaître que le moment des étrennes est fort bien choisi pour l'y introduire. Il a, — pour les séductions qu'on veut trouver à un livre, à cette époque de l'année, — la parure du meilleur goût et la plus somptueusement discrète qu'on puisse imaginer.

LIBRAIRIE J. ROTSCHILD

Les Tapisseries de Raphaël au Vatican et dans les principaux musées et collections de l'Europe. — Étude historique et critique avec 9 eaux-fortes et planches sur cuivre et 125 illustrations dont 20 formant des planches hors texte, tirées en teintes sur papier couché. Reproductions directes d'après les dessins, cartons ou tentures de haute lisse, par Eugène Müntz, membre de l'Institut, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts. Grande publication de luxe, impression en noir et rouge sur papier vélin teinté, grand in-folio; tirage à 315 exemplaires numérotés à la presse, dont 15 exem-

plaires (n° 1 à 15) sur papier du Japon. En reliure de luxe spéciale, sous couverture imprimée en trois couleurs, sur Japon extensible, dos en maroquin; tête dorée, tranches ébarbées. Les 15 exemplaires sur Japon ont les planches hors texte en deux états. Prix de l'édition ordinaire : 75 francs; sur Japon : 150 francs.

Ce travail s'adresse à la fois aux admirateurs de Raphaël et aux amateurs, de jour en jour plus nombreux, de l'industrie de la tapisserie; aux adeptes du grand art et aux décorateurs, qui y trouveront en abondance les motifs les plus pittoresques et les plus élégants. Il intéresse au même titre le public catholique et le public protestant : telle a été en effet la hauteur de vues à laquelle Raphaël a atteint dans les *Actes des Apôtres*, que l'Angleterre, l'Allemagne, l'Amérique, ont adopté ces splendides illustrations du Nouveau Testament avec autant d'enthousiasme que la France, l'Italie ou la Belgique.

C'est la première fois que l'on verra réunis, en reproductions impeccables, obtenues à l'aide des procédés les plus perfectionnés de la photogravure, les cartons de Londres photographiés directement, grâce à une haute permission, et les tapisseries du Vatican avec leurs incomparables bordures, ainsi que les nombreuses esquisses de la main de Raphaël, qui ont servi à préparer ces chefs-d'œuvre. L'auteur et l'éditeur ont en outre groupé autour des *Actes des Apôtres*, non seulement tous les documents graphiques de nature à en élucider ou à en compléter l'histoire, mais encore les différentes suites qui se réclament du nom de Raphaël : *les Scènes de la vie du Christ*, *les Enfants jouant* et diverses autres tentures peu connues ou même inédites.

Le commentaire qui accompagne cette brillante illustration a été rédigé par M. Eug. Müntz, dont les travaux sur Raphaël ont depuis longtemps conquis une autorité incontestée.

La reine d'Angleterre a accepté la dédicace de cette publication, qui forme une des plus belles monographies d'art parues en ces derniers temps.

LIBRAIRIE HENNUYER

La librairie Hennuyer mérite que l'on s'arrête à l'examen de ses publications, car, par leur choix invariablement judicieux et leur forme toujours élégante, ils plaisent également à la famille et à la jeunesse. Sans nous attarder à donner une nomenclature de tous les beaux livres d'étrennes que cette maison nous offre, nous signalerons sa nouveauté de l'année : *la Fortune de Dambro*, signé Étienne Marcel; cet attachant récit couronne bien l'œuvre virile et pleine de pensées généreuses de son auteur. Mme Etienne Marcel a pris ici sur le vif quelques scènes de notre société moderne; elle nous décrit l'ascension et la chute d'un ambitieux avec le même art, le même souci de la vérité, qu'elle a raconté les péripéties d'une grève

dans son précédent ouvrage; *une Amitié d'enfance*, sans oublier jamais de faire traverser son action par quelque gracieuse silhouette de jeune fille, adoucissant ses tableaux parfois un peu sombres. A côté de ces deux ouvrages, *l'Hetman Maxime* met en lumière le talent particulier de l'auteur pour la description, et nous initie aux mœurs un peu sauvages des peuples de l'Ukraine. Ces volumes font partie d'une collection où nous voyons figurer avec le même plaisir le nom de Mme Jules Samson, cette femme distinguée qui a si finement esquissé des caractères de jeunes filles dans ces captivants ouvrages intitulés : *Temps d'épreuve* et *Trop mondaine*.

Nous trouvons ensuite *les Mémorables aventures du docteur J.-B. Quiès*, désopilante fantaisie où Paul Célières a répandu à profusion la verve de son esprit si français. Le succès de ce livre n'est pas près d'être épuisé, ainsi que l'atteste un récent tirage. A côté de notre humour, voici celui des Américains représenté par deux livres jumeaux et charmants : *les Aventures de Huck Finos* et celles de son ami *Tom Sawyer*, dus à la plume de Mark Twain.

Il est, parmi les auteurs de la maison Hennuyer, un conteur charmant, un voyageur intrépide, un savant modeste, nous avons nommé Lucien Biart, qui a réuni ses souvenirs dans des volumes du plus vif intérêt : *A travers l'Amérique*, *la Conquête d'une patrie*, *les Explorations inconnues*, etc., tous récits pittoresques, vivants et pleins de vérité.

Au hasard, parmi les livres destinés à l'enfance, nous citerons encore *les Mémoires d'une petite fille russe*, de Véra Zélikhovska, et aussi ce chef-d'œuvre d'Habberton, aujourd'hui bien connu et intitulé : *les Bébés d'Hélène*, un livre qu'on peut lire tout jeune et relire avec un nouveau plaisir dans l'âge mûr.

Les Françaises à toutes les époques de l'histoire, de M. Gourdon de Genouillac, tel est le titre d'un beau livre élégamment relié, très artistement illustré, et qui est en réalité un monument élevé à nos gloires féminines et chantant leur courage, leur dévouement, leurs vertus.

Les livres d'étrennes sont d'actualité, mais il en est d'autres dans le catalogue auxquels il serait injuste de ne point accorder une mention spéciale; ce sont de ces ouvrages dont on se fait volontiers cadeau à soi-même, par exemple; le *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, de J. Pizetta; le *Séjour aux îles Canaries*, de R. Verneau, et quelques volumes de l'intéressante collection des *Étapes d'un touriste en France*, notamment : *Paris*, Promenades dans les vingt arrondissements, par Alexis Martin. Un autre ouvrage qui a bien son utilité à cette époque de l'année, c'est *le Monde et ses usages*, de Mme de Waddeville; la nouvelle édition parue tout récemment a été mise au courant des derniers décrets de la mode; les cérémonies et les obligations d'un baptême, d'un mariage, etc., y sont décrites et relatées avec un soin irréprochable. L'auteur, en vraie femme d'esprit, a su enlever toute sécheresse à ces renseignements minutieux, de sorte

qu'on arrive sans ennui à la fin du volume et parfaitement renseigné sur ces questions toujours épineuses de formalités et de convenances mondaines.

Ajoutons que toutes les illustrations qui ornent les volumes de la maison Hennuyer sont dues à des dessinateurs de talent et justement aimés du public, tels que F. Lix, J. Geoffroy, Adrien Moreau, Tofani, etc.

LIBRAIRIE FURNE

La Chasse en France, par M. Charles Diguet, avec 122 gravures, d'après les dessins originaux de MM. Gélibert, Gridel, Malher, Parquet, etc. — Prix, 10 francs broché et 13 francs cartonné.

Ce volume est le livre le plus complet, le plus suggestif qui ait été écrit sur la chasse depuis le commencement du siècle. Peut-être sera-t-il le dernier, car il résume tout ce qui peut être dit sur ce sujet. Dans une suite de tableaux variés sont décrites toutes les chasses en usage en France : chasse au chien d'arrêt, grande et petite vénerie, chasse au marais; nomenclature des chiens à l'usage des veneurs et des chasseurs; élevage, importance économique de la chasse, rien n'y manque.

LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL

Études d'Histoire religieuse : A travers l'Orient, par M. l'abbé Pisani. Un volume in-8°. Prix : 4 fr.; franco : 4 fr. 50.

Dans le rapport présenté par Mgr d'Hulst à la séance de rentrée de l'Institut catholique, le 27 novembre 1895, l'éminent et regretté recteur annonçait la création d'un cours d'histoire ecclésiastique, spécialement destiné aux étudiants en droit canonique et confié à M. l'abbé Pisani, docteur ès lettres, professeur de géographie à l'Ecole des Hautes-Etudes littéraires.

C'est du cours qu'il a professé pendant l'année 1895 1896 que M. l'abbé Pisani a tiré le présent volume: on y trouvera, traitée avec une particulière compétence, l'histoire des églises orientales, tant unies que schismatiques, de l'empire ottoman et des pays slaves, histoire des plus intéressantes, jusqu'ici très peu sérieusement étudiées.

Les graves événements dont l'Orient menace d'être prochainement le théâtre, le massacre des chrétiens d'Arménie, les troubles de Crète, etc., donnent au livre de M. l'abbé Pisani un grand intérêt d'actualité. Et ce n'est pas sans émotion que le lecteur parcourra le dernier chapitre consacré à la France protectrice de l'Eglise dans le Levant.

L'Irlande au XIXe siècle. — O'Connell (ses alliés et ses adversaires), par J. de La Faye, lauréat de l'Académie. Un vol. in-8° orné de 6 gravures. Prix : 4 fr.; franco 4 fr. 50.

Jacques de La Faye, l'historien bien connu des nobles causes et des

grands caractères, vient de faire revivre, à l'aide de documents précieux et dont beaucoup entièrement inédits, la grande figure de Daniel O'Connell. Dans une rapide introduction, l'auteur esquisse la douloureuse histoire du peuple irlandais, ce peuple martyr, perpétuellement opprimé, en proie à toutes les souffrances physiques et morales et restant quand même fidèle aux traditions et à la foi de ses ancêtres.

Au seuil du dix-neuvième siècle, un homme paraît dans cette île désolée : c'est Daniel O'Connell. Pour remplir sa mission, Dieu lui donne un corps athlétique, une âme de feu, et au service de cette âme, une intelligence merveilleuse, une verve incomparable, une éloquence captivante. Il personnifie l'Irlande. Il est l'apôtre, le roi, l'idole de ce peuple, que sa voix entraîne de la crainte à l'espérance, de la servitude à la liberté, de la colère à la miséricorde.

A côté de cette grande figure, J. de La Faye a dessiné les silhouettes de ses alliés et de ses adversaires : Henry Grattan, Pitt, Fox, Castlereagh, Wellington, Robert Peel, Canning, sans oublier les étranges et tristes rois qui ont précédé la reine Victoria sur le trône d'Angleterre.

Un magnifique portrait d'O'Connell avec un autographe et de remarquables illustrations d'un dessinateur de talent, M. Lefébure de Saint-Maur, complètent cet ouvrage dont la lecture fera tressaillir tous les cœurs chrétiens.

Windthorst, ses alliés et ses adversaires, par M. G. Bazin. — 1 vol. in-8° avec portrait. Prix : 4 fr.; franco : 4 fr. 50.

L'auteur était tout particullèrement placé pour recueillir les matériaux nécessaires à son œuvre. En rapport quotidien, pendant un très long séjour en Allemagne, avec plusieurs des amis ou des adversaires de Windthorst : députés, officiers, journalistes, diplomates, puisant dans la conversation avec le secrétaire du grand politique tous les détails qui font le charme de son récit, il a pu contrôler et compléter ses documents à Paris, dans les publications allemandes des PP. Jésuites. Aussi, son livre offre-t-il les meilleures garanties d'information et de sincérité. Il montre, par l'exemple de Windthorst, ce que peuvent faire la hardiesse unie à l'habileté, la fermeté inébranlable associée à une infatigable persévérance; et il donne ainsi des leçons dont pourraient s'inspirer utilement les catholiques de notre pays.

Fauteuils contemporains de l'Académie française, par M. V. Jeanroy-Félix. — 1 volume in-8°. Prix : 4 fr.; franco : 4 fr. 50.

L'auteur a consacré précédemment quatre volumes à l'histoire des différentes écoles qui se sont succédé au cours du siècle qui finit. Son livre concerne les académiciens récemment élus (1886-1896) : MM. Brunetière, de Hérédia, Anatole France, Sorel, Jules Lemaître, H. de Bornier, Pierre Loti, Henri Houssaye, Gaston Paris, Melchior de Vogüé, d'Haussonville, Meilhac, Challemel-Lacour, Costa de Beauregard, Bourget, Claretie, de Freycinet, Thureau-Dangin, Lavisse.

Ces études et ces portraits, où la verve s'unit à l'érudition, sont des pages curieuses et piquantes de notre histoire littéraire qui seront lues avec autant d'agrément que de profit.

Histoire de Napoléon III, par J.-M. Villefranche. — 2 vol. in-8° de 400 pages chacun avec portraits. Prix : 8 fr.; franco : 9 fr.

L'heure est-elle venue de parler avec impartialité de Napoléon III? Sommes-nous assez éloignés des événements et de leurs conséquences pour qu'il soit possible de juger l'homme et le règne *sine irâ et studio*, suivant le mot de Tacite? M. Villefranche l'a pensé et il présente au public une œuvre qui est, dans tous les cas, une œuvre sérieuse et de bonne foi.

« Il est possible, dit-il, de juger froidement ce prince étrange et complexe, parfois lucide et parfois obstinément aveugle, tour à tour le plus hardi et le plus irrésolu des hommes, comme aussi le plus heureux et le plus misérable; bon jusqu'à la faiblesse dans la vie privée et cependant trompeur jusqu'à la perfidie dans la vie publique; esprit large mais encombré de chimères, réformateur bien inspiré quelquefois, conspirateur toujours, et manquant de l'inappréciable lumière d'une conscience droite. Aussi sa chute a-t-elle épouvanté les hommes sans lui mériter leur pitié. Puisse-t-elle au moins les instruire! »

C'est le but que l'auteur s'est proposé. Contentera-t-il les amis de l'Empire? Satisfera-t-il ses adversaires? Nous n'oserions garantir ni l'un ni l'autre. Mais l'ouvrage n'en a pas moins sa valeur historique; c'est la condensation d'un immense travail, poursuivi, complété durant de longues années, parfois modifié d'après les nombreux Mémoires, Souvenirs et autres documents de tous genres publiés depuis vingt ans.

LIBRAIRIE LECOFFRE

Une Fille de France : la bienheureuse Jehanne (1464-1505), par la comtesse de Flavigny. — 1 vol. in-12, orné d'une gravure. Prix, 3 fr. 50.

La vie de la bienheureuse Jehanne, fille de Louis XI, n'a été qu'un long martyre : elle a souffert comme Fille de France; elle a souffert comme duchesse d'Orléans; elle a souffert comme reine de France; elle a souffert comme fondatrice de l'Annonciade.

Mme de Flavigny a dépeint la Bienheureuse dans les diverses phases de sa douloureuse vie. Elle l'a montrée, *jeune fille*, exilée par son père Louis XI, oubliée par sa mère, méprisée par son fiancé; elle l'a suivie, *duchesse d'Orléans*, au milieu des multiples marques de dédain que lui prodigua son époux, le futur roi Louis XII; elle l'a accompagnée, *reine de France*, à travers les tortures du terrible procès qui aboutit à la dissolution de son mariage; et, enfin, l'a glo-

rifiée par le récit de ses souffrances et de ses vertus, dans le cours de la fondation de l'Annonciade.

En face de ces souffrances imméritées, Mme de Flavigny a exposé l'amour de la fille pour son père et sa mère, son dévouement et son affection pour son fiancé et son époux, son respect pour les décisions de l'Église, quelque dures qu'elles fussent pour elle, et son humble acquiescement aux douleurs de ses dernières années.

Mme de Flavigny a éclairé de toute la magie de son style les diverses péripéties de ce drame, et elle a mis au service de l'authenticité de son récit toutes les ressources de la science historique. Aussi sommes-nous persuadé que son livre sur la *Bienheureuse Jehanne* est le dernier mot de l'histoire sur la *fille de Louis XI*, *la première femme de Louis XII* et la *fondatrice de l'Annonciade.*

Religion et Critique, par l'abbé de Broglie. Œuvre posthume recueillie par M. l'abbé Piat, professeur à l'Institut catholique de Paris. — 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Cet ouvrage, qui se compose d'un certain nombre d'articles et de manuscrits de l'abbé de Broglie, comprend quatre parties qui s'appellent l'une l'autre : la première porte sur la définition de la religion que l'illustre auteur a su préciser et rajeunir au contact des préoccupations modernes; la seconde a pour objet la transcendance du christianisme, ce problème de vie ou de mort, sur laquelle la critique concentre ses efforts depuis un demi-siècle; la troisième porte sur les rapports de la religion avec la science; et la quatrième sur les rapports de la religion avec la philosophie. Ces différentes questions n'ont pas seulement l'avantage d'être comme un raccourci de l'apologétique de l'abbé de Broglie, l'une des intelligences les plus puissantes et les plus loyales de notre temps; mais encore elles sont de pleine actualité au moment où tous les esprits libres s'occupent plus que jamais des bases de la croyance. Cette œuvre posthume perpétuera l'apostolat si tragiquement interrompu de ce prêtre éminent dont M. l'abbé Piat parlait naguère ici même avec une admiration si justifiée.

Le Livre de l'Apôtre, fragments recueillis par Marie-Thérèse de la Girennerie; ouvrage précédé de Lettres de Son Eminence le Cardinal Ferrata, de Mgr Denéchau et de Mgr Bonnefoy. — 1 vol. in-12, 3 francs.

A l'heure où les catholiques sentent *qu'il faut faire quelque chose*, le *Livre de l'Apôtre* leur en précise les raisons et leur apporte un énergique encouragement. Mosaïque de fragments empruntés aux auteurs ecclésiastiques de toutes les époques et qui convergent tous vers la prédication d'une foi agissante, ce livre indique, aussi, comment celui qui veut être apôtre et travailler à la gloire de Dieu doit se préparer, intérieurement, à cette noble tâche.

Le volume, sorti des presses de Didot, constitue de charmantes étrennes religieuses.

LIBRAIRIE GUILLAUMIN

Précis historique des Assemblées parlementaires et des Hautes Cours de Justice en France de 1789 *à* 1895. — Librairies Guillaumin, 14, rue Richelieu; A. Pedone, 13, rue Soufflot. — Un vol. in-8°. Prix : 6 francs.

Tel est le titre du nouvel ouvrage que M. Léon Muel, attaché au Sénat, vient de publier. Ce recueil donne l'historique de toutes les Assemblées parlementaires qui se sont succédé depuis la Révolution, leur mode d'élection, leur organisation, leurs différents groupes, leurs principaux actes politiques, la composition de leur bureau (président, vice-présidents, etc.), les réunions du Congrès à Versailles, les Hautes Cours de Justice, leur organisation, les principaux procès qu'elles ont jugés, les listes chronologiques des présidents des Assemblées, un tableau des conditions d'élections depuis 1789, et un second tableau donnant le nombre des électeurs depuis 1789, ainsi que celui des voix obtenues à chaque élection générale par le gouvernement et par l'opposition.

Cet ouvrage est le complément indispensable de celui que M. Léon Muel a déjà publié sous le titre de : *Gouvernements, ministères et constitutions de la France de* 1789 *à* 1895. Il a été établi, comme le premier, sans esprit de parti, d'après les documents officiels. Il a sa place marquée dans toutes les bibliothèques, et il se recommande aux jeunes gens des Écoles, aux hommes politiques et à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire contemporaine de la France.

LIBRAIRIE CH. MENDEL

Les Pupazzi noirs.

Sous ce titre, Lemercier de Neuville vient de publier un livre des plus intéressants qui dévoile tous les secrets des ombres animées et met ainsi les récréations du Chat Noir à la portée de tout le monde. La technique des ombres est présentée dans ce volume d'une façon à la fois originale et littéraire. Après une notice historique sur Séraphin et son théâtre, l'auteur indique la façon de construire un théâtre d'ombres, de découper et machiner les personnages, puis, comme s'il donnait une représentation, il fait suivre ses indications de différents motifs littéraires qui, exécutés successivement, pourraient former une soirée complète.

Ce volume, très soigné comme typographie, contient cinquante-trois modèles d'ombres et cinquante-six planches détaillant le mécanisme. Il n'existe aucune publication de ce genre. Ce livre ne peut manquer d'obtenir un grand succès, car il s'adresse à la fois aux amateurs d'ombres, aux enfants, aux femmes, et l'on peut dire que, grâce à Lemercier de Neuville, dont l'esprit et l'ingéniosité sont connus, le *Chat Noir en famille* est aujourd'hui créé.

L'ouvrage forme un fort volume grand format de 310 pages. — Ch. Mendel, éditeur, 118, rue d'Assas. — Prix, 6 francs.

REVUE DES SCIENCES

Astronomie : Un cinquantenaire oublié. — La planète Neptune et la découverte de Le Verrier. — Médecine : Les rayons Rœntgen et le diagnostic des maladies. — Etude fluoscopique d'un asthmatique. — Vue du cœur et du diaphragme en fonction. — Les rayons X et les aveugles. — Illusion et réalité. — La rétine est-elle sensible aux rayons Rœntgen? — Archéologie préhistorique : La grotte de la Mouthe en Dordogne. — Epoque quaternaire. — Epoque néolithique. — Gravures sur roche. — Gravures colorées. — Paléontologie : Le grand singe de l'île de Madagascar. — Physique végétale : Explosion des graines qui germent. — Une pression de 10 atmosphères dans les pois. — Chimie : Falsification de la bière. — Accidents toxiques. — Le collage empoisonneur. — Inconvénients du bisulfite de chaux. — Art des constructions : Les hautes maisons en Amérique; les hautes maisons dans l'antiquité. — Variétés : La pisciculture autrefois. — L'élevage des poissons dans les abbayes de Normandie au dix-huitième siècle. — Un accident singulier. — Une souris et l'éclairage électrique sur le chemin de fer du Nord.

On fête, depuis quelque temps, bien des centenaires et bien des cinquantenaires. Aussi aurait-on pu, sans doute, se rappeler à propos qu'il y a eu tout récemment cinquante ans que se fit une des plus belles découvertes de l'astronomie. C'est en effet le 23 septembre 1846 que l'astronome allemand Galle trouva la planète Neptune, à l'endroit même qu'avait désigné Le Verrier par la seule puissance de l'analyse mathématique. Le Verrier avait dit dans son cabinet de travail, après des années de calculs : « Là, dans ce petit coin du ciel, doit exister un astre inconnu. » Et huit jours après, Galle découvrait la planète. A l'occasion de cet anniversaire, l'Association des naturalistes allemands, réunie à Francfort, a transmis un télégramme de félicitations à M. Galle, aujourd'hui directeur de l'observatoire de Breslau et le doyen des astronomes. M. J.-G. Galle est né en 1812, à Palesthaus, et il est à Breslau depuis 1851. En France, où nous avons tant d'anniversaires et tant de cérémonies qui nous occupent et nous absorbent, nous avons oublié, après un demi-siècle, la retentissante découverte de Le Verrier.

Bien avant Le Verrier, on soupçonnait l'existence d'une planète ignorée dans notre système solaire. On pensait qu'elle existait au delà de la planète Uranus, et on l'avait même baptisée du nom d'Ophion. En 1821, Bouvard fit remarquer que les mouvements d'Uranus annonçaient l'existence d'une planète perturbatrice. Le Verrier, en parlant des perturbations d'Uranus, résolut de trouver les éléments de la planète perturbatrice. Son mémoire fut inséré dans la *Connaissance des temps*. L'astronome anglais Adams terminait presque en même temps un travail analogue, bien que moins développé. Cependant Le Verrier communiquait directement à l'observatoire de Berlin, en septembre 1846, la position qu'il assignait à la planète perturbatrice d'Uranus. Quelques jours après, Galle mettait l'œil à la lunette, et dès le premier soir il découvrait l'astre de Le Verrier. Ils étaient deux, il est vrai, pour rechercher la planète : d'Arrest et lui. D'Arrest suivait sur la carte, — c'est Houzeau qui a raconté ce détail, — de l'heure XXI les configurations d'étoiles que Galle décrivait de vive voix à la lunette, et ce fut d'Arrest qui arrêta son collègue à l'étoile de huitième grandeur qui ne figurait pas sur la carte.

Ce que l'on sait moins, c'est que cette planète ignorée avait déjà été observée en tant qu'étoile, sans que l'on eût reconnu son mouvement. Lalande l'avait remarquée les 8 et 10 mai 1795, et Lamont le 25 octobre 1845, et même les 7 et 11 septembre 1846! De même qu'on ne donna pas à la planète Uranus le nom de Herschel qui l'avait découverte, de même on ne conserva pas au nouvel astre le nom de planète Le Verrier. Ce genre de dénomination détruirait l'unité d'appellations admise depuis si longtemps en astronomie. C'est Arago qui proposa, dans une séance du Bureau des longitudes, le nom de Neptune. Et depuis janvier 1847, Neptune a été classée officiellement parmi les acquisitions de notre système solaire. Ces faits méritaient bien un souvenir.

Les rayons Rœntgen continuent à rendre de véritables services pour l'exploration médicale. Récemment, à Berlin, M. Lévy Dorn[1] a eu l'idée d'étudier ce qui se passait chez une femme atteinte de bronchite chronique avec emphysème, pendant un accès d'asthme. On peut fort bien apercevoir avec les rayons X l'intérieur du corps, les viscères, le diaphragme, le cœur, etc. On prend ainsi les phénomènes sur le vif. En conséquence, M. Dorn installa un générateur de rayons X à une distance de 50 centimètres environ de l'angle inférieur de l'omoplate de la malade, tantôt à droite, tantôt à gauche, de façon à éclairer par derrière la cage thoracique. Les rayons, après avoir traversé le

[1] *Berlin. Klin. Wochenschr.*, 23 novembre.

corps allaient se projeter sur un écran fluorescent disposé en avant du sujet. On sait que l'image se dessine sur l'écran sous forme de silhouette. Tons noirs là où le rayon X n'a pu passer, pénombre là où il a traversé imparfaitement les tissus; enfin, phosphorescence aux points où la transparence a été complète. Or, sur l'écran, on vit nettement se dessiner les contours du cœur, des poumons, du diaphragme. Le cœur était loin d'être normal; il n'avait que le volume d'un poing d'adulte. Sa pointe battait dans le sixième espace intercostal gauche, mais elle était située beaucoup plus en dedans de la ligne mamelonnaire que d'habitude. La limite droite du cœur dépassait considérablement le bord droit du sternum. Le cœur n'était donc pas augmenté de volume, mais il se trouvait déplacé à droite, fait que la percussion n'avait pas dévoilé à cause de l'emphysème pulmonaire.

Chez cette femme asthmatique, la moitié gauche du diaphragme s'abaissait rapidement à chaque inspiration pour ne remonter ensuite que lentement et par saccades. L'ombre sur l'écran montrait nettement ce mouvement. La moitié droite de ce muscle reste d'abord immobile dans la position de l'inspiration maxima et ne commence à se mouvoir que pendant un violent accès de toux. Par conséquent, les deux moitiés du diaphragme présentaient les signes d'une dyspnée expiratoire de degré différent; à gauche, l'expiration s'effectuait avec difficulté, mais elle avait lieu, tandis qu'à droite, il n'existait pas trace de mouvements respiratoires. Comment aurait-on pu s'en apercevoir sans les rayons X? Cette action inégale des deux moitiés du diaphragme constitue un fait nouveau, qui n'a pas encore été signalé en dehors des cas de paralysie unilatérale du nerf phrénique. On peut admettre qu'ici le diaphragme est refoulé par le poumon droit dilaté et qu'il y a asthme unilatéral. Les rayons Rœntgen, en permettant d'examiner l'intérieur du corps, donnent un moyen vraiment précieux de voir le fonctionnement même des organes et d'en tirer des conséquences utiles pour le diagnostic des maladies. On fera bien de ne pas laisser de côté, en France, ce mode d'investigation sur le vivant, qui a déjà réussi plusieurs fois à Berlin et qui peut enrichir la clinique d'observations du plus haut intérêt.

Nous n'enregistrons ici que pour mémoire le fameux télégramme d'Edison, d'après lequel le célèbre inventeur serait parvenu à rendre la vue à plusieurs aveugles dont le nerf optique, bien entendu, serait resté intact. La dépêche n'émane pas d'Edison, comme on l'avait dit. Comme toujours, on a exagéré les choses. Le physicien américain s'est simplement posé la question. Il s'est tout bonnement demandé si les rayons X, en traversant les humeurs de l'œil et même son cristallin opaque, ne pourraient être perçus par un aveugle affecté, par

exemple, de cataracte. Ce problème avait déjà été examiné à Paris et il l'a été encore récemment en Allemagne par M. le docteur Brandes, de Halle. Cet expérimentateur constata qu'une jeune fille qui avait subi l'ablation de la cataracte avait l'œil sensible aux rayons X. L'œil pourvu de son cristallin ne les percevait pas. M. Brandes plaça la tête de la jeune fille au centre d'une boîte de bois opaque et fit tomber sur la boîte les rayons X. Or le sujet, même avec les yeux fermés, affirma se trouver, non pas dans l'obscurité, mais au milieu d'une belle clarté. M. Brandes en a conclu que les rayons Rœntgen affectent la rétine comme la lumière ordinaire.

Cette conclusion est hasardée et ne se trouve pas, en tout cas, dans les prémisses. L'expérience ne prouve nullement que l'œil du sujet ait réellement vu les rayons X. On sait jusqu'à quel point ces rayons provoquent la fluorescence. Il est bien plus vraisemblable qu'ils ont excité la phosphorescence dans les tissus de l'œil, et que c'est cette phosphorescence qui a produit la clarté observée par la malade. En définitive, rien ne prouve jusqu'ici que l'on puisse rendre la vue aux aveugles avec les rayons X. Et il ne faudrait pas prendre des illusions pour des réalités.

M. Émile Rivière a découvert, en septembre 1894, une grotte intéressante au hameau de la Mouthe, à l'altitude de 193 mètres, dans la Dordogne, au sommet d'une colline boisée. Son propriétaire avait cru l'avoir vidée de tout ce qu'elle renfermait, il y a près d'un demi-siècle. Cette caverne est creusée dans le crétacé supérieur et s'ouvre par une baie de 10 mètres de largeur au bord d'un cirque peu profond. On en avait fait une sorte de grange pour serrer les céréales et les outils. En l'examinant, M. Rivière reconnut l'existence d'un reste de foyer quaternaire. Quelques coups de pioche dans la caverne mirent à nu des os brisés, des silex taillés, des dents de re nes.

En 1895, M. Rivière s'aperçut que la grotte, au lieu de se terminer à une dizaine de mètres de profondeur, comme on le croyait, se prolongeait sur une très longue étendue par un couloir étroit. Au fond, on trouva en effet une petite ouverture donnant accès au couloir. Depuis lors, sous les auspices de l'Académie des sciences, M. Rivière explora la grotte de la Mouthe. Le travail est bien loin d'être terminé, mais, dans son état actuel d'avancement, il a déjà conduit à des résultats intéressants. Cette grotte a été habitée par l'homme à deux époques distinctes. On a recueilli superficiellement à l'entrée du couloir des poteries grossières, des ossements humains, des foyers de cendres et de charbon. Mais si l'on creuse la première couche du sol, on met au jour une stalagmite et, en-dessous, des restes bien lus anciens appartenant à l'époque quaternaire : des silex, des armes

en os, des os gravés, des dents percées, au milieu d'ossements d'*ursus spelæus*, *hyena*, *tarandus rangifer*, etc. A une dizaine de mètres dans le couloir, le stalagmite est à nu et les foyers quaternaires persistent; plus loin, on rencontre des accumulations de restes d'ours et de nombreux coprolithes d'hyène, entourant plus de soixante mâchoires d'ours de tout âge. Par conséquent, deux fois l'homme a habité la grotte et longtemps elle a été aussi un véritable repaire de l'ours et de l'hyène.

En 1895, M. G. Berthoumeyrou de Tayac, s'étant faufilé par l'ouverture étroite du fond de la grotte, aperçut pour la première fois des dessins gravés sur la roche, dessins très anciens, puisque quelques traits étaient recouverts par les dépôts stalagmitiques. Depuis, M. Rivière a fait ouvrir sous ses yeux une tranchée de près de 200 mètres. On peut la parcourir en rampant. Le marteau a détaché des dents soudées dans la paroi rocheuse. On a aussi mis à nu de nouveaux dessins. Ces dessins surtout donnent de l'importance à la grotte de la Mouthe. Les uns consistent en de simples gravures au trait, mais les autres, également au trait, sont passés à l'ocre, revêtant ainsi une teinte rouge plus ou moins foncée. Ces derniers représentent des animaux gravés en creux assez superficiellement, et il est malaisé de les mouler. Cependant M. Rivière a obtenu par estampage l'image d'un bison et d'un autre animal dont le train de derrière semble être celui d'un bovidé, tandis que la tête, un peu fruste, paraît être celle d'un cheval à la crinière courte et hérissée. Un géologue de Périgueux, attaché à la carte géologique de France, M. Charles Durand, en a pris une photographie. Il a fallu poser cinq heures avec un éclairage équivalent à celui de 650 bougies. En somme, l'exploration de cette grotte a déjà été fructueuse, et l'on peut espérer qu'elle nous réservera encore quelques nouvelles surprises préhistoriques.

M. Forsyth-Major, paléontologiste anglais bien connu, est arrivé récemment de Madagascar avec un certain bagage de découvertes géologiques et paléontologiques. Il est resté plus de deux ans dans la grande île. M. Major a notamment trouvé des mâchoires de singe, d'un vrai singe, dans les couches à Alpyornis. Or, jusqu'ici, on n'avait rencontré aucun reste de singe à Madagascar. On soutenait que cet animal n'y avait jamais existé. On avait bien recueilli des débris de lémuriens et notamment les restes d'une très grande espèce que M. Major avait appelée *megaladapis*. Mais point de singes proprement dits, et il n'y avait aucune raison de s'attendre à en découvrir. Il faut donc rectifier les idées à cet égard. Non seulement les singes ont vécu à Madagascar, mais encore il en a existé d'énormes. M. For-

syth-Major a rapporté des débris dont les dimensions impliquent forcément une stature élevée. Le singe auquel ces ossements appartenaient devait être grand comme un homme, armé de molaires qui rappellent celles des mésopithèques et des semnopithèques. De plus, ces molaires offrent la singulière particularité, selon M. A. Gaudry, de ressembler aux dents des singes de l'ancien monde par leur forme et aux dents des singes du nouveau monde par leur nombre. M. Forsyth-Major a inscrit le singe de Madagascar sous le nom de *Nesopithecus Roberti*. Le nom de genre signifie singe insulaire et celui d'espèce a été proposé tel en l'honneur d'un jeune Français, M. Robert, qui a secondé le savant Anglais dans ses fouilles paléontologiques à Madagascar. Ainsi donc, contrairement à l'opinion admise, il y a eu des singes à Madagascar et des singes de grande taille.

Sait-on bien à quelle énorme pression est soumise une graine qui germe? La première manifestation de la vie dans une graine est un gonflement considérable qui parvient parfois à doubler son volume et qui peut atteindre une énergie suffisante pour déterminer la rupture d'obstacles mécaniques tels que les parois d'un vase en verre mince. Ce gonflement est dû à la pénétration de l'eau dans l'intérieur de la graine et à la pression qui en résulte sur les parois des cellules, après que le liquide s'est emparé de tous les principes solubles qu'elles contiennent. L'eau traverse la graine par osmose. M. Maquenne, professeur au Muséum, a déterminé la valeur de ces pressions, qui sont le point de départ de l'évolution de la jeune plante. Elles sont en rapport étroit avec l'introduction de l'eau, laquelle, les ferments diastasiques entrant en jeu, amène peu à peu à l'état soluble tous les matériaux en réserve dans la graine. Or voici quelques chiffres parmi ceux qu'a trouvés M. Maquenne :

	Durée de la germination.	Pression osmotique.
Pois de Clamart.	6 jours	8 atmosphères 2
Id.	10	9 8
Id.	10	7 8
Hélianthème	10	4 8

Ainsi, chez les plantes adultes, la pression intérieure dans les graines germées atteint une valeur considérable, jusqu'à 10 atmosphères, celle-là même que l'on relève dans les chaudières à vapeur de nos locomotives. Qui s'en serait douté?

La bière entre de plus en plus dans la consommation. C'est pourquoi on ne saurait trop veiller à ce que l'on ne nous la falsifie pas. M. A. Manouvriez, de Valenciennes, correspondant de l'Académie de médecine, vient de signaler une falsification d'autant plus fâcheuse

qu'elle se fait presque inconsciemment par ceux qui la pratiquent. A Valenciennes, les buveurs de bière remarquaient, depuis quelque temps, qu'on leur servait une bière de mauvais goût. Plusieurs eurent des nausées, de l'inappétence, de la courbature, lassitude, faiblesse des jambes, sensation de barre à l'estomac, coliques, météorisme, alourdissement, hébétude. Sur quatorze malades observés avec soin, deux qui avaient bu en grande quantité, souffrirent de coliques si violentes, qu'incapables de se soutenir, ils durent être reconduits et ramenés en voiture. Trois débitants réduits à consommer habituellement leur bière, devinrent assez sérieusement malades et restèrent dyspeptiques longtemps après en avoir fait usage. Les tonneaux entamés ne purent être achevés; on en vida plusieurs à la rivière. Un cabaretier, loueur de voitures, donna la bière à boire à ses chevaux. Certains débits délaissés durent fermer.

Un jour, un débitant remarqua que sa bière attaquait le zinc du comptoir et blanchissait le métal. Il en prévint son brasseur. Or, celui-ci faisait usage, pour désinfecter ses caves et son matériel, cuves, tonneaux, etc., de bisulfite de chaux liquide du commerce. Comme, de plus, ce produit peut servir à conserver la bière, on se demanda si la bière incriminée ne renfermait pas du bisulfite introduit intentionnellement. Et, en effet, l'analyse faite, on trouva dans la bière du bisulfite en quantité très appréciable. Le bisulfite est, en effet, un agent conservateur qui dégage continuellement de l'acide sulfureux capable d'arrêter toute fermentation. On l'a employé beaucoup en Autriche, pour les bières d'exportation. On introduisait le bisulfite liquide d'une densité de 1,07 à la dose de 1 à 2 litres dans un hectolitre de bière. Mais, sur l'avis de la Faculté de médecine de Vienne, un règlement a interdit absolument la mise en vente de boissons alimentaires renfermant plus de 8 milligr. d'acide sulfureux par litre.

Les échantillons examinées en France, au nombre de 16, provenaient de 7 brassins. M. Bertèche y décela, par litre, de 0 gr. 0137 à 0 gr. 0548 d'acide sulfureux, soit de 0 gr. 017 à 0 gr. 067 de bisulfite à 12°5 Beaumé. Deux particularités attirèrent immédiatement l'attention. La plus faible teneur fut trouvée dans 4 échantillons; 3 autres renfermaient une proportion double; 2 sensiblement triple, et les 7 derniers environ le quadruple, soit de 0 gr. 063 à 0 gr. 064. Et ces proportions variaient pour les diverses tonnes d'un même brassin. Il fallait donc bien en conclure que le bisulfite avait été introduit dans la bière après la mise en fûts, et que l'addition avait été faite en plusieurs fois suivant le besoin, pour remédier à l'altération persistante de cette boisson. Y avait-il donc réellement introduction frauduleuse? Le brasseur niait. Il fit observer qu'il se servait, pour coller ses bières, après fermentation en fûts, d'un clarifiant dit conservateur ou préser-

vateur dont l'innocuité lui avait été garantie par son fournisseur ordinaire de produits spéciaux pour la brasserie. M. Bertèche analysa cette colle liquide. Or il trouva que la colle à base végétale renfermait par kilogr. 0 gr. 494 d'acide sulfureux correspondant à 6 gr. de bisulfite de chaux à 12°5 Beaumé. Dès lors, tout s'expliquait. Les clarifications successives avec cette colle introduisaient dans la bière des quantités proportionnelles de bisulfite.

Il va de soi maintenant que l'addition d'une matière telle que le bisulfute amoindrit les qualités nutritives de la bière en diminuant les produits de fermentation du malt d'orge et rend la bière moins digestive. L'introduction du bisulfute, même aux doses limites admises en Autriche, ne saurait être considérée comme inoffensive, après les accidents signalés par M. Manouvriez. Non seulement la bière ainsi modifiée est indigeste, mais elle irrite l'appareil digestif. C'est pourquoi il semble qu'il y a lieu d'interdire l'emploi de la colle à bisulfite. M. Manouvriez conclut formellement : « Il serait à désirer qu'une règlementation sévère s'opposât à la transformation d'une boisson populaire en une mixture chimique peu nutritive, indigeste et préjudiciable à la santé de ceux qui la consomment. »

On parle beaucoup des fameuses maisons des *Sky-Scrapers* des grandes villes de l'Amérique du Nord où l'on installe étages sur étages, de façon à économiser le terrain, et à bâtir en hauteur plutôt qu'en largeur. L'idée n'est pas si neuve qu'on le croit. Evidemment les progrès de l'art de bâtir ne permettaient pas de faire dans l'antiquité des maisons de 30 mètres et plus. Mais déjà on élevait de très hautes maisons. Carthage possédait des maisons de six étages; à Rome, la police des bâtiments dut limiter, dès le temps d'Auguste, la hauteur de façade des casernes à étages. Ordre fut donné de s'arrêter à 20 mètres, tout comme aujourd'hui à Paris. A Constantinople, on édifia des maisons de dix et douze étages. Et il faut se rappeler que si maintenant la hauteur des maisons est liée par le règlement à la largeur des voies, en ce temps-là, les rues étaient très étroites, aussi les maisons paraissaient d'autant plus hautes. De nos jours, on donne aux grandes artères de 20 à 50 mètres de large. A Rome, les plus larges rues n'avaient que 7 mètres et même se souviendra-t-on peut-être que autrefois deux des plus importantes voies de Rome, *vicus Jagarius* et *vicus Tuscus*, n'avaient même que $5^{m}.05$ et $4^{m}.50$ de largeur de maison à maison.

Il y a un siècle, on bâtissait de même à Paris de hautes maisons dans des rues étroites. Aussi bien il se trouve que la plus haute maison de Paris s'élève encore à l'heure actuelle en bordure d'une rue qui est loin d'être large, de la rue de Valois, le long du Palais-Royal. Nous

parlons de la maison du passage Radzivill, bâtie après la Révolution, sur l'emplacement de la résidence palatine des Radzivill, avec son escalier si remarquable. Cette maison a huit étages du côté de la rue Radzivill, elle en a neuf du côté de la rue de Valois, y compris les combles. Pour l'époque, une maison à neuf étages, c'était déjà quelque chose. Aux Etats-Unis, on fait mieux encore, mais nous sommes à la fin du dix-neuvième siècle. Et d'ailleurs, on ne cherche pas à les imiter, encore moins à les dépasser dans la vieille Europe. Autres pays, autres mœurs.

Nous n'inventons pas autant que l'on serait tenté de le croire. Ainsi encore, bien avant que le mot ne fût connu, la pisciculture existait déjà depuis longtemps. M. le comte Pierre de Moucheron nous renseignait dernièrement sur les travaux de pisciculture accomplis par les moines aux siècles passés [1]. Au milieu du seizième siècle, la Chartreuse de Val-Dieu ne possédait pas moins de douze étangs et deux mares à poisson, dont cinq servaient à nourrir l'alevin destiné à peupler les autres étangs, savoir : l'étang aux Chèvres, les étangs de l'Osier, du Boulley, de la Guinaudière et de la mare au Curé. L'étang aux Chèvres était d'un produit de 8 livres par an ; l'étang de la Couvarge, estimé de petite valeur, renfermait environ 300 carpes et produisait 7 livres 10 sous. L'étang de Thoriel était estimé à 12 livres, etc. [2]. Le compte du produit des étangs de certaines abbayes, notamment de celle de Saint-Evronet, nous a été conservé. En 1762, l'étang de Charentonne renfermait 4340 carpes lorsqu'on le pêcha. Une partie de ces carpes fut mise dans des réservoirs pour la provision de la maison, à savoir : 550 dans le canal du moulin, 200 dans un autre canal parallèle au mur du pressoir de l'abbaye, 400 dans le canal du pré d'Orne et 210 dans le réservoir dit de la cuisine. Le moine chargé de la surveillance des étangs remarque dans son journal qu'il trouva alors dans celui de Charentonne 400 tanches seulement, bien que dom Launay Bourdon, qui l'avait précédé, en eût mis, trois ans auparavant, environ 1500. L'étang ne renfermait pourtant que très peu de brochets.

L'anguille a beaucoup donné. Pour la perche, ajoute le religieux, à peine en ai-je trouvé un petit panier. Au mois de mars 1786, on mit dans le même étang 7550 carpes et l'on en retrouva 5220 lorsqu'on le pêcha en février 1787. La pêche de l'étang neuf, qui eut lieu le 28 mars 1786, produisit 195 belles carpes « bien grosses et bien dorées », environ 60 belles anguilles et 5072 carpillons très beaux, désignés sous le nom de « peuples ». Le 22 mars précédent, on avait

[1] *Revue Normande et Percheronne.*

[2] *Mémoires des revenus de tous les bénéfices du diocèse de Séez*, 1547. (Bibliothèque d'Alençon.)

pêché l'étang de Noireau, qui renfermait 4400 « peuples » de carpes.

N'est-il pas vrai que ces détails ont leur saveur? Dans trois ou quatre ans, disait le bon moine dans son journal, on aura des « morceaux superbes », car on a trouvé, cette année, des carpes depuis 11 pouces jusqu'à 13 et même 14 pouces. Hélas! il avait compté sans la Révolution qui détruisit brutalement toutes ses espérances. La Révolution, dit M. de Moucheron, vint livrer au pillage les étangs et les autres possessions de l'abbaye, où partout on pouvait admirer les produits de l'intelligence et du travail à côté des vénérables monuments de l'art et de la littérature du moyen âge.

Tout est possible. Une souris a arrêté instantanément l'éclairage électrique d'une gare. L'obscurité se fit brusquement le mois dernier à la station de Busigny, sur le chemin de fer du Nord. Une détonation assez violente se produisit et les lampes s'éteignirent. Une épaisse fumée sortit d'un des appareils et un commencement d'incendie se produisit. La gare de Busigny possède une station génératrice d'électricité qui fournit le courant aux lampes et à l'usine réceptrice de la gare du Cateau, au moyen des nouveaux transformateurs-redresseurs du système Hutin et Leblanc. Outre les machines dynamo servant à l'éclairage, la gare possède deux alternateurs à basse pression et un transformateur à courants diphasés qui élève la tension de 115 à 5000 volts, pour renvoyer ce courant au Cateau où le même courant est ramené à basse tension par un autre appareil de transformation. Or, le soir de l'accident, le mécanicien, en voyant la lumière s'éteindre, coupa aussitôt le courant; à ce moment, les plombs fusibles de basse tension fondaient, ce qui impliquait un excès anormal de courant. Il examina le transformateur d'où sortait la fumée et éteignit l'enveloppe des fils qui brûlait. Et à l'intérieur des pièces en feu, que trouva-t-il? Une souris, ou plutôt les restes d'une souris carbonisée.

L'accident s'explique facilement. La souris s'était aventurée dans l'appareil pour ronger l'isolant de l'une des bobines constituant le transformateur, tout en restant en contact avec la bobine suivante. Le courant circulant, et la souris établissant un contact avec son corps, produisit un court-circuit entre les deux bobines, par suite un arc électrique qui éclata jusqu'à la fusion des plombs de sûreté. La décharge tua la souris et la carbonisa. Il est clair que si l'on n'avait pas trouvé sur place le corps du délit, on eût eu quelque peine à soupçonner la cause de cet original accident. Dans des circonstances analogues, les ingénieurs feront bien de penser aux souris.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 décembre 1896.

Il n'est pas certain, il n'est même pas probable que le budget soit voté avant la fin de la session. Secondée par les préoccupations électorales qui portent la plupart des députés à proposer des amendements à chaque article de la loi de finances, et à supprimer en détail les économies qu'ils réclament en bloc, l'opposition radicale a entrepris d'acculer le cabinet à la nécessité des douzièmes provisoires; elle a de grandes chances d'y réussir. Sous le ministère Bourgeois, le devoir consistait pour la faction révolutionnaire à précipiter le vote du budget; sous le ministère Méline, il consiste à le retarder.

Les adversaires du cabinet avaient espéré plus; ils auraient voulu le renverser avant la fin de la session, et plus d'une fois, par des pièges soudainement tendus, ils l'ont mis en péril de mort. Le cabinet a résisté; il est encore debout, et quoiqu'on ne puisse rien garantir avec la Chambre actuelle, il atteindra vraisemblablement le mois de janvier. La campagne reprendra avec la session prochaine; d'ici là le Sénat aura été renouvelé. Les socialistes comptent sur l'échec des modérés; ils l'annoncent bien haut, encore plus qu'ils n'y comptent. M. Bourgeois, qui marche à leur suite, vient de tracer à Toulouse le programme d'où il attend la victoire de l'opposition. Le ministère peut se ceindre les reins pour le retour des Chambres; il aura à soutenir de rudes assauts.

Nous sommes dans une situation telle, qu'on ne saurait prévoir ce qui sortira du conflit. Parlant, il y a quelques jours, devant le tribunal d'Albi, dans le procès qu'une décision de la Chambre est venue si brusquement interrompre, M. Millerand, l'avocat du député Chauvin, disait au ministère public : « Prenez garde; on ne sait combien de temps durent les défaites et combien de temps les victoires. La minorité d'aujourd'hui peut devenir la majorité de demain, et vous seriez certainement ennuyé de mettre demain en arrestation un député modéré. »

Cette mobilité incontestable des choses et des hommes a été souvent relevée depuis que les révolutions sont entrées dans nos habitudes; on la remarquait naguère et on en gémissait, quand on voyait tous les quinze ou vingt ans les gouvernements tomber sous une émeute ou sous un coup d'État; elle est bien plus saisissante aujourd'hui que les changements de ministères, lesquels ne durent pas même l'espace d'une année, constituent, pour ainsi dire, des

changements de gouvernements. On n'est sûr de rien; on ne peut asseoir aucune prévision; le sentiment de cette instabilité énerve les esprits et paralyse les résolutions. Il faudrait peu de chose pour relever et rallier les courages. Les inquiétudes de l'avenir, l'effroi du socialisme, la constatation quotidienne des résultats néfastes auxquels ont abouti les procédés et les lois d'une politique sectaire, le besoin que l'on éprouve dans les rangs les plus divers de secouer la pierre scellée sur les intelligences par les doctrines positivistes et de chercher au delà une lumière et un idéal, tout porte les esprits à ce relèvement. Mais l'effort ne se fait pas, parce qu'on attend vainement un homme ou un pouvoir capable de le susciter et de le diriger; il faudrait, pour retrouver la confiance, sentir devant soi un gouvernement qui commençât par en donner l'exemple, et l'on ne voit, en regard d'une opposition ardente à tout détruire, que des chefs vacillants, indécis, effrayés de leur propres actes, et toujours prêts à racheter la vigueur de la veille par les concessions du lendemain.

Il ne se passe guère de quinzaine où nous n'ayons à déplorer ces contradictions et ces défaillances. Nous les avons vu se reproduire, cette fois encore, dans la discussion du budget et dans l'affaire de Carmaux.

C'est à propos des articles du budget, relatifs à l'instruction publique, que les socialistes ont essayé de faire tomber le ministère. Ils connaissent le faible de la Chambre, qui est aussi le faible du gouvernement. Ils ont pensé que l'évocation du spectre clérical, quoique bien démodée dans le pays, serait encore puissante dans le Parlement, et qu'il suffirait de l'agiter pour émouvoir leurs collègues autant que pour troubler les ministres. Il s'en est fallu de peu que leur espérance ne se réalisât. Un député de la Lozère, M. Jourdan, a sommé tout à coup le ministère de s'engager à laïciser toutes les écoles de filles dans le délai de deux ans. Surpris par cette attaque inattendue, le ministre de l'instruction publique a balbutié quelques objections. Il a fait valoir que la loi de 1890 n'impliquait aucune mise en demeure de ce genre et qu'on ne pouvait, dans la discussion du budget, improviser une législation nouvelle. Il a allégué que cette laïcisation précipitée entraînerait une dépense de 60 millions, considération grave dans un moment où l'on ne sait comment éviter le déficit. Mais, comme il ne s'adressait qu'à la raison de la Chambre, l'argument la touchait peu, et le ministre, faisant appel à ses passions, s'est mis à célébrer les laïcisations qu'il avait opérées. Il en avait fait bien plus que le ministère Bourgeois; douze par mois, tandis que le cabinet radical n'en avait effectué que neuf! Ainsi le ministère

modéré avait dépassé dans cette lutte contre l'enseignement congréganiste le ministère préféré des socialistes. Triste supériorité, qui n'a pas convaincu la Chambre; le gouvernement eût été battu, si le rapporteur général du budget, M. Krantz, n'avait eu la présence d'esprit de demander le renvoi de l'amendement à la commission. C'était gagner un jour et donner aux esprits excités ou désemparés le temps de se reconnaître.

La lutte a repris le lendemain. Le président du Conseil est intervenu; il a signalé avec énergie le piège tendu au cabinet; il s'est justement révolté contre les interpellations qui, sans que le ministère ait été prévenu, éclataient contre lui de tous les coins du budget. Mais M. Méline s'est cru obligé, lui aussi, de revenir sur le grand argument de M. Rambaud; il a répété, non sans regret, — car il a pris soin d'ajouter qu'il ne s'en vantait point, — que le cabinet dont il était le chef avait fait beaucoup plus pour la laïcisation que le ministère Bourgeois. Il aurait pu pousser plus loin son apologie; il aurait pu ajouter qu'au moment même où il parlait, le garde des sceaux faisait poursuivre l'évêque de Tulle coupable de s'être rendu, avec les fidèles, au cimetière le jour des morts; que le ministre de l'intérieur faisait fermer des chapelles que le ministère Bourgeois n'avait pas touchées; que, sur tous les points du territoire, l'enregistrement déchaînait ses saisies contre les congrégations les plus respectables, maisons de charité ou d'enseignement.

Qui donc, dans cette assemblée, demandait ces gages au gouvernement? Etait-ce ceux qui le soutiennent habituellement, sans les votes desquels il serait inévitablement battu, républicains modérés ou conservateurs? Assurément non. Il n'a pas satisfait ses adversaires, et n'a réussi qu'à troubler les indécis. La Chambre a répondu aux contradictions du ministère par ses propres incohérences. Elle a commencé par voter, contrairement à la vérité légale proclamée par le cabinet lui-même, que le gouvernement avait le droit de procéder sans délai à la laïcisation des écoles de filles. Puis, ce principe posé, elle a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de faire cette laïcisation dans le délai de deux ans. Ainsi, elle a refusé de souscrire à l'amendement proposé, mais en donnant aux auteurs de cet amendement des armes pour le faire triompher à la prochaine occasion.

Ce qu'il y a de plus odieux dans cet acharnement contre l'enseignement religieux, c'est que, en général, il n'a même pas l'excuse d'une conviction sincère. Bon nombre de ceux qui réclament la suppression des écoles congréganistes ont commencé par leur confier leurs enfants; c'est ainsi que l'on a pu dire, sans être démenti, que l'auteur de l'amendement qui réclamait la laïcisation

dans le délai de deux années avait placé sa fille dans une maison religieuse, et, s'il faut en croire l'assertion des journaux, il avait obtenu qu'elle y fût élevée gratuitement. Prenez, d'ailleurs, les autres votes concernant les questions où la religion est engagée; vous trouverez chez ses adversaires la même constance et la même sincérité. Les survivants du ministère Bourgeois se vantent beaucoup d'avoir une politique homogène; ils font valoir leurs fermes doctrines en face de l'indécision de leurs contradicteurs. Interrogez leurs bulletins sur l'ambassade du Vatican ou sur le budget des cultes. Quand ils étaient ministres, aucun d'eux, pas plus M. Lockroy que M. Bourgeois, ne faisait objection à l'ambassade du Vatican ou au budget des cultes. A peine dépossédés de leurs portefeuilles, ils se partagent en trois groupes. Les uns, fidèles à leur conduite passée, continuent à voter pour; les autres votent contre. Le troisième groupe, composé d'un seul homme, M. Viger, s'abstient. Ils ont trouvé, pour expliquer ces revirements, un interprète bien digne de les représenter : c'est l'ancien ministre des travaux publics, M. Guyot-Dessaignes. Celui-ci n'y va pas, comme on dit, par quatre chemins. Ancien procureur impérial, devenu radical forcené, il ne comprend pas qu'on puisse s'étonner que les convictions changent avec les situations : « Ainsi qu'il vous sera facile de vous en assurer, écrit-il à un électeur dont l'intelligence n'a pas saisi le secret de ces métamorphoses, je n'ai jamais cessé, depuis que je suis député, de voter la suppression de l'ambsasade du Vatican chaque fois qu'elle a été réclamée. L'an dernier, j'ai dû m'abstenir, d'accord en cela avec mes collègues du cabinet, parce qu'il ne nous appartenait ni aux uns ni aux autres de repousser un crédit que le ministre des affaires étrangères jugeait nécessaire. »

Ce n'est pas plus difficile que cela. On change son patriotisme d'épaule suivant qu'on est ou qu'on n'est pas au pouvoir. Ministre, on se fait un devoir de suivre, dans l'intérêt du pays, l'avis du ministre des affaires étrangères; député, on le compte pour rien.

Laissons ces choses et ces hommes. Aussi bien, que des socialistes, que des radicaux réclament la laïcisation, il n'y a rien là que de naturel. C'est leur avenir qu'ils préparent; ils comptent que les générations de demain achèveront leur triomphe. Mais ce qui passe toute créance, ce qui demeure incompréhensible, c'est l'aveuglement de ces républicains qui tremblent devant le socialisme, qui le dénoncent comme le grand péril de l'heure présente, qui ne songent qu'aux moyens de s'en préserver, et qui veulent en même temps poursuivre la guerre contre l'Église et chasser à tout prix la religion de l'école.

Vous prétendez repousser le socialisme, et vous commencez par lui faire des recrues! Quand on vous entend dans le secret des entretiens particuliers, vous n'avez de lamentations que sur les dispositions de la jeunesse, et cette jeunesse, vous contribuez vous-mêmes à la former, telle que vous déplorez qu'elle soit, par les principes que vous lui inculquez! Vous ne pouvez en douter, en effet. En dehors de l'enseignement religieux, il n'y a pas d'enseignement moral dans vos établissements. Vos inspecteurs consultés l'attestent sur tous les tons. Leurs rapports sont là : c'est un gémissement presque unanime sur le néant de l'enseignement moral : « Quelles leçons de morale avez-vous faites pendant ce mois? demande un inspecteur à un instituteur. — Monsieur, répond l'instituteur, nous avons parlé des ministères. »

L'expérience des observateurs qui ont vu de plus près la jeunesse, confirme ces aveux. Déjà, en 1887, dans son livre sur *Paris qui souffre*, un savant et bienfaisant magistrat, M. Guillot, écrivait ces lignes : « Il ne peut échapper à aucun homme sincère, quelles que soient ses opinions, que l'effrayante augmentation de la criminalité chez les jeunes gens a concordé avec les changements apportés dans l'organisation de l'enseignement public; ce doit être pour la conscience de ceux qui ont cru trouver le progrès dans cette voie nouvelle un lourd souci que de voir la jeune génération se distinguer par la perversité brutale. »

Neuf ans écoulés n'ont pas changé sa manière de voir. Dans une conversation récente, M. Guillot ajoutait : « L'enfant que l'on ne dirige pas vers les choses supérieures en le dirigeant vers Dieu, qui ne se sent pas sous le regard et sous l'action de Dieu, cet enfant, devenu homme, ira à son plaisir, à son intérêt... les sans-patrie sont de même souche que les sans-Dieu. » Et il concluait : « Si le mal n'est pas plus grand, c'est grâce aux écoles libres qui ont conservé à la France un noyau d'hommes craignant et servant Dieu. »

C'est l'évidence, et si l'on veut un témoignage parti du camp opposé, qu'on se rappelle cette plainte d'un socialiste belge parlant, il y a deux ans, dans une réunion révolutionnaire tenue à Paris : « Nous ne pouvons rien, disait-il, sur les populations flamandes. *Elles écoutent leurs curés.* »

Pendant que les pouvoirs publics s'acharnent à la laïcisation, un mouvement contraire emporte les familles; elles se tournent de plus en plus vers les établissements religieux. Les progrès de ces établissements sont manifestes; le rapporteur du budget de l'instruction publique, M. Bouge, reconnaît que la proportion des élèves de l'enseignement secondaire est dans les établissements de l'Etat de 47 pour 100, et de 46 pour 100 dans les établissements

libres. Or il n'y a pas de boursiers dans les établissements libres, tandis que, suivant les calculs du même rapporteur, il y a dans les lycées 6369 boursiers sur 53 107 élèves, et 12 117 sur 30 000 dans les collèges, c'est-à-dire près de la moitié. Dans l'enseignement primaire, on a maintes fois relevé les progrès des établissements religieux. Il y a là une forme de suffrage que les gouvernants ne devraient pas dédaigner; elle réclame une réforme dans les lois scolaires. Elle établit, à n'en pas douter, que les parents ne se sentent ni rassurés ni satisfaits par l'enseignement issu des lois de laïcisation. En toute autre matière, on conclurait à la nécessité d'une législation nouvelle. Mais à cette démonstration chaque jour plus explicite du vœu populaire, les républicains de toute nuance n'ont qu'une réponse : Les lois scolaires sont intangibles, et, quand un ancien instituteur, aujourd'hui député socialiste, M. Carnaud, fait observer au cabinet que « les progrès de l'enseignement congréganiste sont de nature à exciter les susceptibilités de la majorité républicaine », ce cabinet n'a qu'un souci, c'est de se disculper et de dire : « J'ai encore plus laïcisé, moi modéré, que les radicaux mes prédécesseurs. »

Cependant, avec ses faiblesses, ses contradictions, ses alternatives de tolérance et de persécution à l'égard du clergé, le ministère actuel, on ne saurait en disconvenir, représente la politique modérée. Ce serait pour cette politique un échec que son renversement; quelques coups qu'il lui porte, elle paraît, sous son règne, reprendre quelque influence. On a déjà vu dans notre histoire des phénomènes analogues : en 1794, les thermidoriens ne valaient guère mieux que les terroristes qu'ils venaient d'abattre; ils protestaient de leur intention de continuer le régime révolutionnaire. Cependant, l'impression fut telle à la chute de Robespierre, que les prisons se rouvrirent en quelque sorte d'elles-mêmes et qu'en dépit des vainqueurs une réaction se fît contre leurs propres idées. Toutes proportions gardées entre les hommes et les époques, il s'est passé quelque chose de semblable à l'avènement du ministère actuel. Par cela même qu'il s'élevait sur les ruines d'un cabinet radical, on s'est dit que la politique modérée reprenait le dessus, et les socialistes ont contribué à entretenir cette impression par leurs accusations journalières contre le ministère. Ils appellent imperturbablement ce cabinet « le gouvernement des curés ». Les curés ne seraient pas difficiles s'ils se jugeaient représentés par un gouvernement qui suspend leurs traitements et qui poursuit leurs évêques. Mais ce ministère s'est déclaré l'ennemi des socialistes. « Toute transaction serait une abdication », a dit, en les visant, le ministre de l'intérieur, et, comme on sent bien que cette lutte est, après tout, sa raison d'être, qu'il ne peut la poursuivre sans l'appui des

conservateurs, on prévoit que, tout en s'en défendant, il lui faudra tôt ou tard se rapprocher d'eux, sous peine de périr.

Combien le cabinet actuel inspirerait plus de confiance, s'il se montrait lui-même plus convaincu de sa force! Il ne se doute pas du besoin qu'ont les populations de sentir à leur tête une volonté résolue; il croit se sauver en cédant, il ne fait que traîner sa vie.

L'affaire de Carmaux fournissait au gouvernement une occasion de prouver sa fermeté. Il a débuté avec énergie; puis l'hésitation est venue; il s'est arrêté à mi-chemin, et sa défaillance finale lui a fait perdre le fruit de son initiative. L'aventure est présente à toutes les mémoires.

Peu satisfait de l'accueil qu'il avait reçu naguère à Carmaux, M. Jaurès rêvait d'une revanche; il voulait retourner à Carmaux, sous prétexte d'y rendre compte de son mandat, et s'était fait escorter de quelques collègues qui devaient, — il l'espérait du moins, — être à la fois les témoins et les auxiliaires de son triomphe. Malheureusement, les rancunes sont tenaces à Carmaux; les électeurs de M. Jaurès ne lui pardonnent pas de leur avoir créé une concurrence en coopérant à la fondation de la verrerie ouvrière d'Albi, et c'est par des huées, accompagnées de sifflets, de pommes cuites, de vieilles savates et de trognons de choux, qu'ils ont fêté son arrivée. Le cabinet, prévoyant ces désordres, avait mis sur pied une partie de la garnison d'Albi et même de Carcassonne pour protéger le député du Tarn contre les démonstrations de ses anciens amis; la population n'en avait pas moins réussi à manifester ses sentiments; des scènes violentes s'étaient produites, dans lesquelles un des compagnons de M. Jaurès, le député Chauvin, s'était assez distingué pour mériter d'être mis sous clef par la gendarmerie. Dès le lendemain, le procès du prévenu Chauvin et de quelques autres agitateurs s'instruisait, à l'audience des flagrants délits, devant le tribunal d'Albi. Le ministère public avait donné ses conclusions; le défenseur, M. Millerand, développait sa plaidoirie, lorsque tout à coup on lui remit un télégramme; c'était une dépêche d'un de ses collègues de l'extrême-gauche, M. Gérault-Richard, lui apprenant que la Chambre venait d'ordonner la libération immédiate du député Chauvin. M. Millerand en donne, avec quel accent, on le devine, lecture au tribunal. Les magistrats se regardent stupéfaits; ils interrogent le ministère public qui n'en sait pas plus qu'eux. L'audience est suspendue; le président se retire avec ses assesseurs, attendant qu'il plaise au gouvernement de les renseigner. Le garde des sceaux les avait oubliés; M. Gérault-Richard l'avait suppléé. Enfin la réponse officielle arrive; elle confirme le télégramme de M. Millerand. Il n'y a plus qu'à rayer

l'affaire du rôle, et qu'à tenir pour non-avenu le réquisitoire du procureur de la république.

La Chambre, en effet, avait été saisie, dès le début de la séance, d'une motion tendant à prononcer la mise en liberté de M. Chauvin. Le président, M. Brisson, s'était ingéré dans le débat pour l'appuyer; le garde des sceaux s'en était rapporté au sentiment de l'assemblée, qui, devant cette abdication du ministre, n'avait pas hésité à voter la proposition. Quelle impression veut-on qu'un tel coup de théâtre ait produite sur les populations? Evidemment, elles n'ont pu en conclure qu'une chose : c'est que le gouvernement était battu et les socialistes victorieux. Elles ont pu en tirer une autre moralité, c'est qu'aux députés tout est permis, et que le principe de l'égalité devant la loi n'est qu'un leurre sous la République. Comment admettre qu'ayant à prononcer sur le sort de prévenus à qui l'on impute les mêmes délits, le tribunal condamne les uns et absolve les autres, uniquement parce que ceux-ci sont investis du mandat législatif, c'est-à-dire cent fois plus coupables, ayant, plus que personne, à donner l'exemple de l'observation des lois? Et le ministère public, et les juges, et les fonctionnaires, à qui le gouvernement enjoint de faire respecter l'ordre, quel encouragement pour eux de voir ce même gouvernement faiblir à la première contradiction, et désavouer par ses actes les instructions qu'il leur a données! C'est ainsi qu'on crée dans les esprits deux tendances : les uns se tournant vers la révolution sociale dont ils aiment mieux, supposant son avènement prochain, être complices que victimes; les autres cherchant contre cette révolution un refuge dans une dictature dont ils espèrent, au prix même de la servitude, la sécurité qui leur manque.

On a rappelé avec raison que, dans une circonstance analogue, M. Casimir-Périer, alors président du Conseil, avait eu meilleure attitude. C'était en 1894. Un député socialiste, le citoyen Toussaint, s'était compromis, lui aussi, dans quelque lutte avec les agents de la force publique. Une demande en autorisation de poursuites contre le délinquant fut présentée à la Chambre; elle hésitait à l'accorder, et de grands mots étaient prononcés devant elle pour lui arracher un refus. M. Casimir-Périer monta à la tribune; il fit valoir que l'incident n'était qu'un fait isolé dans la lutte engagée contre le parti socialiste, et que refuser les poursuites, ce serait encourager les agitateurs, tandis qu'on verrait dans le vote de l'autorisation la proclamation de l'égalité de tous devant la loi. « Si la Chambre ne donnait pas raison au gouvernement, concluait M. Casimir-Périer, celui-ci transmettrait à d'autres l'autorité qu'il juge indispensable. Là est pour lui le devoir et l'honneur. » La Chambre

comprit ce langage et vota les poursuites. On dira peut-être que cette fermeté valut à M. Casimir-Périer, plus tard Président de la République, l'implacable animosité des révolutionnaires. Mais la faiblesse du garde des sceaux, M. Darlan, a-t-elle été plus profitable au cabinet dont il fait partie? Le lendemain du jour où fut prononcée la mise en liberté de M. Chauvin, le même M. Gérault-Richard, qui gagna son siège de député en insultant M. Casimir-Périer, appelait, dans son journal *la Petite République*, M. Méline « une vieille ébauche de forban », et M. Félix Faure « une épluchure de bagne! »

L'Italie en a fini avec l'expédition d'Abyssinie. La paix est faite; elle ne répond pas aux vastes ambitions qu'avait affichées M. Crispi. Il n'est plus question de placer Ménélik sous le protectorat du roi Humbert, et le souverain, qu'on traitait de barbare, s'est vengé des dédains que lui témoignaient ses ennemis, non seulement en les battant, mais en leur montrant sa supériorité morale par les égards dont il a entouré leurs prisonniers, aujourd'hui rendus à leur patrie.

L'issue de la campagne a, pour l'Italie, cet avantage de la débarrasser d'une lourde préoccupation et de donner plus de liberté à sa politique. Le budget va profiter de l'emprunt qui devait servir à payer la continuation de la guerre; le ministre des finances, M. Luzzatti, croit pouvoir promettre l'équilibre, après les déficits.

En même temps, éclairé par les événements sur l'inanité des espérances que lui avait inspirées la Triple-Alliance, le gouvernement italien paraît entrer dans des pensées plus sages sur les relations à entretenir avec les autres puissances. Il tourne ses regards vers la Russie, dont semble le rapprocher le récent mariage de l'héritier du trône avec une princesse de Monténégro; il vient de signer le traité par lequel il reconnaît le protectorat de la France en Tunisie, et il manifeste le désir de conclure avec la France un pacte commercial qui rouvre notre territoire aux produits italiens. Nous faisons des vœux pour qu'une entente s'établisse, à la condition qu'à l'accord des intérêts se joigne l'accord des politiques.

Au moment où cette ère d'apaisement s'annonçait pour l'Italie, une catastrophe imprévue est venue de nouveau l'affliger. Son consul général à Zanzibar, M. Cecchi, parti pour remplir une mission officielle sur les côtes de Benadir, dans une région placée sous le protectorat italien, a été assassiné par les Somalis avec les officiers de son pays et les soldats indigènes qui l'accompagnaient. La nouvelle a douloureusement retenti au Parlement; le chef du cabinet, M. di Rudini, a annoncé que le meurtre serait vengé, mais sans dissimuler qu'il avait à l'origine déploré, comme simple député, l'établissement du protectorat italien dans le Be-

nadir et qu'il ne ferait pas de la nécessité de punir le crime un prétexte pour essayer de nouvelles conquêtes.

La Cour d'appel d'Alexandrie vient de se prononcer dans l'affaire de la Caisse égyptienne; elle a jugé, conformément à la décision du tribunal mixte, que le gouvernement égyptien avait à tort prélevé 500 000 livres sur les réserves de la Caisse pour subvenir à l'expédition de Dongola; elle a fait droit à la protestation des commissaires de la France et de la Russie, en ordonnant la restitution de la somme indûment employée.

Quelles seront les suites de cet arrêt? Il constitue, sans doute, au premier abord, un succès pour l'influence française, un échec pour l'Angleterre, dont le gouvernement du khédive n'est ici que le prête-nom. Mais il ne gardera ce caractère que si la diplomatie sait en tirer argument pour demander compte à l'Angleterre de ses prétentions sur l'Egypte. En d'autres temps on se serait dit : « Que fera la France? » Aujourd'hui, dans la situation qui est faite au gouvernement de la République, c'est la chancellerie de Saint-Pétersbourg qu'on est tenté d'interroger, bien plus que le cabinet du quai d'Orsay. On se dit : « Que fera la Russie? » Et c'est d'elle qu'on attend la décision à prendre.

D'un autre côté, la presse britannique, un moment troublée par l'arrêt de la cour d'Alexandrie, paraît non seulement en prendre son parti, mais encore en triompher. Elle estime que l'Angleterre n'a qu'à faire au gouvernement égyptien l'avance des fonds à restituer, et qu'en poursuivant jusqu'à Khartoum l'expédition à ses frais, elle y gagnera un véritable titre de propriété sur l'Egypte. L'argument n'aura de valeur que si les autres puissances ne s'unissent pas pour le combattre. Est-il vrai, comme l'insinue l'*Observer*, que l'Allemagne, qui avait donné son consentement au prélèvement de la somme de 500 000 livres, fasse défection maintenant à l'Angleterre pour se rapprocher de la France et de la Russie? Le cabinet britannique vient de céder aux Etats-Unis, dans l'affaire du Venezuela, sur la question de l'arbitrage que le président Cleveland avait si impérieusement soulevée. Il n'y aura chance de le voir fléchir sur la question égyptienne que s'il a devant lui l'opposition résolue des grandes puissances de l'Europe. Si cette opposition manque, les journaux de Londres auront peut-être eu raison de dire que l'arrêt de la cour d'Alexandrie, loin d'affaiblir la situation de l'Angleterre en Egypte, l'a fortifiée.

C'est une étrange affaire que ce procès Leckert-Lutzow qui s'est dénoué hier à Berlin. Deux journalistes ont été traduits en justice et condamnés, sous l'inculpation d'avoir calomnié, l'un le comte d'Eulenbourg, grand-maréchal de la cour; l'autre le baron de

Marschall, ministre des affaires étrangères, et le prince Alexandre de Hohenlohe, chancelier de l'empire.

L'origine du procès remonte à la publication des toasts échangés à Breslau entre l'empereur de Russie et l'empereur d'Allemagne. D'après la version officielle, le tsar, en répondant au toast de Guillaume II, se serait déclaré animé des mêmes sentiments traditionnels que ce prince. D'après une autre version, il aurait simplement témoigné avoir les mêmes sentiments traditionnels que son père Alexandre III, lequel n'était rien moins que favorable à l'Allemagne.

Qui avait répandu cette seconde version, tendant à aigrir les relations entre l'Allemagne et la Russie? Un journal prétendit que c'était le comte d'Eulenbourg, tandis qu'une autre feuille accusait le baron de Marschall et le prince de Hohenlohe d'avoir inspiré ces imputations contre le grand-maréchal de la cour. De là la double plainte des personnages ainsi mis en cause.

Ce qui a tout à coup donné une importance énorme au procès, c'est la divulgation du rôle joué dans cette affaire par le chef de la police politique, M. de Tausch. Il est résulté des débats qu'un des journalistes inculpés, M. de Lutzow, avait agi sous l'impulsion du chef de la police politique, et que celui-ci, dans le désir de perdre le ministre des affaires étrangères et d'autres membres du gouvernement, lui avait non seulement dicté des articles mensongers, mais avait été jusqu'à l'obliger à commettre un faux. Il reste à savoir si le chef de la police politique ne faisait qu'obéir à des haines personnelles, ou s'il n'était pas plutôt lui-même l'instrument d'une coterie puissante à la cour et hostile aux ministres. C'est ce qu'éclaircira sans doute l'enquête judiciaire, à moins qu'un ordre souverain n'en arrête les suites.

Ce procès jette un triste jour sur les mœurs publiques de l'Allemagne; mais il a montré, il faut le reconnaître, que l'indépendance ne manquait pas aux juges. Le président du tribunal a pressé de ses questions le chef de la police politique, et comme celui-ci paraissait vouloir se renfermer dans de vagues réponses : « De Tausch, vous avez prêté le serment, lui a-t-il dit; si vous ne dites pas la vérité, les travaux forcés vous guettent. » Et, dès le lendemain, le faux témoin était mis en arrestation.

Nous avons eu naguère des procès fameux qui ont fait beaucoup de bruit, sans qu'on ait pu en démêler les mystères. Si le président du tribunal de Berlin avait dirigé les débats, on aurait probablement obtenu plus de lumière.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 16, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

MALHERBE

SA VIE, SON OEUVRE ET SON INFLUENCE[1]

On lit assez peu Malherbe aujourd'hui. Quelques vers appris au collège et gravés par là dans toutes les mémoires sont à peu près tout ce qu'un de nos contemporains d'une culture d'esprit moyenne a retenu d'une œuvre poétique qui ne répond plus ni à ses goûts ni à ses habitudes. Ceux mêmes qui sont amenés à l'étudier de plus près ne se trouvent pas, il faut en convenir, complètement payés de leur peine. Rien dans ces odes, dont le sujet paraît trop souvent banal et l'inspiration froide, ne ressemble à ces chants partis du fond intime d'âmes passionnées ou souffrantes qui ont ému ou charmé notre génération. Le nom de poésie lyrique a même pris pour nous un nouveau sens que Malherbe ne paraît pas avoir pressenti. Quant à la correction de la forme, dont il a donné le premier modèle, l'exemple en a été si tôt suivi et même dépassé par ceux qui lui ont succédé en profitant de ses conseils que nous sommes mal en mesure d'apprécier la nouveauté qui en fit le mérite original : nous arrivons donc difficilement à comprendre l'hommage qui lui a été rendu par les plus grands maîtres de l'art, depuis Boileau jusqu'à André Chénier, et l'autorité exceptionnelle dont, sur leur parole, son nom jouit encore.

Son influence fut grande pourtant, on pourrait même dire souveraine, car ce fut une vraie réforme qu'il imposa à la langue et au style aussi bien de la prose que de la poésie, et l'effet en fut à la fois rapide et durable, puisque l'empreinte en est déjà fortement marquée sur tous les chefs-d'œuvre du grand siècle, et qu'après des révolutions de bien des genres, nous en subissons encore l'empire. Si les écrits qu'il nous a laissés ne paraissent pas, quel que soit leur mérite, suffisants pour rendre compte d'une action si étendue, le fait n'en est pas moins constant et il n'en est que plus intéressant de rechercher à quelle cause il convient de l'attribuer.

[1] Cette notice est destinée à faire partie de la collection des grands écrivains de la France, publiée par la librairie Hachette. M. le duc de Broglie a bien voulu nous en communiquer les parties principales.

Est-ce à quelque trait particulier du caractère et de la vie du poète lui-même? Est-ce à la conformité de ses vues et de ses doctrines littéraires avec un état d'esprit général qui régna dans la société française au moment où il sut y prendre la place éminente dont la postérité n'a plus le droit de le faire déchoir? C'est peut-être cette dernière explication qui, après examen, paraîtra la plus naturelle.

I

LA VIE

Ce rang élevé qu'a obtenu Malherbe ne lui a pourtant pas été acquis sans contestation. Il n'est aucune de ses nombreuses et très hautes prétentions qui ne lui aient été disputées de son vivant, à commencer par l'antiquité de la noblesse qu'il aimait à attribuer à son origine. « En la chronique de Normandie, dit-il dans une instruction adressée à son fils, il y a un chapitre exprès des seigneurs français, chefs et barons, qui accompagnèrent le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, entre lesquels est Malherbe dont nous sommes sortis, lequel était baron de La Haye en Cotentin; et parce que l'on pourrait dire que c'est d'une autre race de Malherbe qu'on appelle Malherbe de la Meauffle, cela se résout pour nous, parce que le duc Guillaume ayant fait peindre toutes les armoiries des maisons illustres qui l'avaient suivi en Angleterre, les nôtres se trouvent tant en une salle de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, qui est de sa fondation, qu'en une de l'abbaye de Saint-Michel au rivage de la mer en basse Normandie. Nos armoiries sont d'argent à six roses de gueule et des hermines de sable sans nombre [1]. »

La conquête de l'Angleterre, c'était aller chercher loin, on en conviendra, une filiation bien militaire pour un héritier dont la profession ne le fut guère. Aussi les rieurs n'ont-ils épargné ni la généalogie ni le blason; un satirique, qui était peut-être un envieux, s'amusa à parodier, aux dépens du prétendu descendant de tant de héros, une chanson faite par lui-même.

Vanter en tout endroit sa race
Plus que celle des rois de Thrace,
Cela se peut facilement :
Mais que par des sables d'hermine
Il ait beaucoup meilleure mine,
Cela ne se peut nullement.

[1] *Instructions de Malherbe à son fils*, Ed. Lalanne, t. I, p. 332.

Les mauvais plaisants ne s'en tinrent pas là. Ils affirmèrent qu'au lieu de pouvoir être peint bardé de fer et la lance au poing, le plus ancien ancêtre connu du poète était son bisaïeul, un tanneur de Caen du nom de Guillaume Malherbe. C'était le fils de cet honnête commerçant, devenu avocat, puis magistrat, qui avait su profiter d'une similitude de nom fortuite pour *s'enter* (ce fut le mot que les chroniqueurs employèrent), on ne sait trop par quel moyen, sur la très nombreuse famille des Malherbe du Cotentin, dont la noblesse était authentique. Il eut même, ajoutait-on, l'art de se faire reconnaître et agréer par le chef de l'une des branches, les Malherbe de Bouillon. Notre Malherbe, naturellement, a toujours traité cette histoire de calomnie et il en a été quitte pour ranger ceux qui la répandaient parmi les *chats-huants* qu'offensait sa lumière.

La discussion qui dura toute sa vie ne fut pas close à sa mort, car ses neveux (les seuls héritiers qui lui aient survécu), inquiétés dans leur situation par d'autres Malherbes qui ne voulaient pas de la parenté, sollicitèrent et obtinrent de l'intendant de justice de Caen une décision constatant leur droit ou, comme on disait, un arrêt *de maintenue*. Seulement, peu d'années après, le ministre Chamillard fit procéder, dans plusieurs généralités de Normandie, à une de ces recherches de noblesse qui étaient souvent nécessaires dans l'ancien régime, quand des preuves de naissance étaient exigées pour certaines fonctions, et devenaient ainsi l'objet de fraudes nombreuses. Le généalogiste officiel ne tint aucun compte de l'arrêt de maintenue rendu, lui dit-on, moyennant finances et par l'influence des Jésuites, et n'accorda aux Malherbes contestés, malgré l'illustration déjà acquise à leur auteur, que trois ou quatre degrés d'une noblesse d'ordre inférieur, à eux personnelle et due à des charges de magistrature.

Qui le croirait? le débat a été repris encore dernièrement et, des intéressés ayant passé aux érudits, paraît devoir se prolonger. En tête de l'excellente édition des Œuvres de Malherbe insérée dans la collection des grands écrivains français, M. Ludovic Lalanne a mis une biographie écrite avec le soin et la conscience qui caractérisent tous ses travaux. Il avait cru pouvoir affirmer, comme un fait indubitable, que les preuves apportées par Malherbe à l'appui de ses prétentions à la noblesse étaient de si peu de valeur que ce n'était pas la peine de s'y arrêter; mais voici qu'une contradiction formelle vient de lui être opposée, avec pièces à l'appui, dont jusqu'à plus ample informé, l'autorité paraît considérable. M. l'abbé Bourienne, professeur d'histoire à Caen, et l'un des plus savants membres de la Société des antiquaires de Normandie, a pris la

peine de rechercher et de reproduire toutes les généalogies des diverses branches connues de la famille des Malherbes, et il établit, d'après des indices qui ont un grand caractère de vérité, à quel degré d'une d'entre elles il est naturel de rattacher celle qui est aujourd'hui la seule dont l'histoire et la postérité aient à s'occuper. Le fait, d'ailleurs, que Malherbe est resté constamment en correspondance avec un de ses vrais et incontestablement nobles homonymes, Malherbe de Bouillon, le traitant de cousin, et agréé comme tel, paraît aussi à M. l'abbé Bourienne, non sans raison, d'une grande importance. Est-il croyable que dans un temps où tout ce qui touchait à la naissance suscitait, surtout parmi les gentilshommes de province, d'interminables querelles d'étiquette et de préséance, un membre d'une famille considérable eût pris sur lui d'admettre à lui seul, au risque de compromettre l'honneur de tous, comme un des siens, le petit-fils d'un négociant, et lui eût permis de placer sur la porte de sa maison l'écusson des armes communes à toute la race [1]?

Quoi qu'il en soit, François Malherbe, sieur de Digny, était, en 1555, simple conseiller au présidial de Caen, lorsque vint au monde son fils, appelé François comme lui, qui fut le premier-né de neuf enfants. Mais ici se pose tout de suite une autre question qui n'a pas excité entre érudits et biographes une controverse moins vive. Où le jeune François fut-il baptisé? Est-ce au temple protestant où furent inscrits peu d'années après ses frères et sœurs, comme l'attestent des registres encore conservés? Fut-ce à l'église catholique de Saint-Etienne, où son père était, quelque temps après, porté comme ayant fait régulièrement ses pâques? En un mot, le père de Malherbe fut-il protestant ou catholique? Et Malherbe, lui-même, dans quelle communion fut-il élevé?

Sur le premier point il y a deux réponses à faire qui, bien que contraires en apparence, sont également certaines.

Protestant, le sire de Digny le fut assurément et même poussant la ferveur jusqu'au fanatisme : car des pièces très authentiques constatent qu'il prit part en 1562 au pillage de l'abbaye de Troarn et fut même le commandant « de la bande de voleurs perfides et hérétiques qui, armés de toutes sortes d'armes, entrèrent de force dans l'église, rompirent les autels, images, crucifix, bancs, chaires et autres meubles de la même église, brûlèrent tout dans l'église même, prirent les livres, reliques et argenterie qui étaient considérables et emportèrent le tout ». Une enquête ouverte sur ces

[1] Bourrienne, *Malherbe, points obscurs de sa vie normande* (1895), p. 10 et suiv.

désordres n'aboutit à aucun résultat, comme c'est assez l'usage dans les troubles civils. Mais tous les témoins appelés constatèrent la présence (à coup sûr très digne de remarque) d'un magistrat dans le moment même où avaient eu lieu la violation du sanctuaire et l'enlèvement des objets de valeur [1].

Mais catholique, le même conseiller au présidial de Caen l'était non moins certainement, dès l'année 1589, le troisième dimanche de Pâques, jour où on le voit siéger dans l'église de Saint-Etienne, à une première place, en qualité de *noble homme* et où son nom, figurant dans les pièces comptables, est porté même avant la signature du trésorier. Il était catholique encore et plus que jamais le 1er juillet de la même année, jour où il fit don au trésor de cette même église de Saint-Etienne, « de 40 sols tournois de rente hypothèque, pour aider à l'entretien de ladite église, et afin d'avoir ledit Malherbe, la damoiselle sa femme, leurs enfants et successeurs leurs sièges et droits de sépulture à la chapelle Saint-Jacques, afin que ladite chapelle soit et demeure audit Malherbe et à ses successeurs pour sépulture de sa famille ». On l'autorisait également à faire poser, sans plus de retard, « en ladite chapelle, des sièges pour lui, la damoiselle sa femme et filles et damoiselles de sa maison..., et faire rafraîchir les tombes de ladite chapelle à la mémoire de ses prédécesseurs inhumés en icelle..., et faire peindre, graver et imprimer ses armoiries, quand faire le voudra et l'occasion s'en présentera [2] ».

Que s'était-il donc passé entre les dates de 1562 et de 1589 pour motiver ce changement si complet d'attitude? Des événements de quelque importance, d'abord le massacre de la Saint-Barthélemy, qui avait répandu dans tous les rangs des hérétiques un salutaire effroi, et dont la conséquence, consacrée dans plusieurs édits et reproduite encore dans un traité de paix de 1585, avait été d'exiger un serment de catholicité de tous les officiers pourvus de charges publiques : puis la formation de la Ligue, dont le succès encore possible, même après l'avènement d'Henri IV, pouvait rendre d'un jour à l'autre très compromettante la profession publique du protestantisme. Il paraîtrait, d'ailleurs, que ces brusques revirements étaient fort ordinaires dans ces temps agités et n'avaient rien qui fît tort ni à la considération ni à la renommée de personne, car un contemporain et un ami de la famille qui fait figurer le père de Malherbe dans une collection de notices sur ses concitoyens notables de la ville de Caen, passant entièrement sous silence ces

[1] Bourrienne, p. 50 et suiv.
[2] Bourrienne, p. 57.

incertitudes de conscience, dit de lui, qu'il fut un modèle de sagesse, « d'une distinction innée, d'une gravité austère, réunissant toutes les qualités du juge [1] ».

Quant au futur poète, il paraît, à cette première époque de sa vie, avoir suivi avec docilité les alternatives et les vicissitudes de la foi de son père. Si son nom n'est pas porté sur les registres de l'Eglise réformée de Caen, comme celui de ses frères et sœurs, cette omission s'explique tout naturellement, par ce fait que le protestantisme n'eut à Caen de constitution régulière qu'à partir de 1558. Mais à l'âge de dix-huit ans, il fut envoyé pour achever ses études aux universités de Bâle et de Meidelberg, où le protestantisme dominait et où il fut confié aux soins d'un docteur calviniste, son compatriote, Richard Dinoth, qui jouissait d'une certaine célébrité. Quand il revint, trois ans après, en 1576, il est probable que son père avait déjà fait une pénitence prudente de ses violences et de ses erreurs, et que l'étudiant, de retour, ne fit pas difficulté de s'y associer. En tous cas, ce ne fut pas sur une question religieuse à résoudre dans un sens ou dans l'autre qu'un dissentiment survint entre le père et le fils et amena leur séparation : car, ni à ce moment ni à aucun autre qui ait suivi, si on n'aperçoit chez Malherbe aucune trace de ferveur religieuse, on ne voit pas non plus qu'il ait gardé le moindre souvenir de son enfance et de son éducation protestantes.

Il faut avouer que le spectacle qu'il venait d'avoir sous les yeux était bien propre à faire naître en lui un sentiment qui ne le quitta plus : le dégoût des querelles stériles, causes de tant d'alternatives d'excès et de défaillances et, par suite, un fond d'indifférence pour le grave sujet même qui y donnait lieu. A cet égard, il ne devait pas tarder à se trouver en accord avec la génération qui, à cette fin du seizième siècle, arrivait comme lui à l'âge viril. C'était, en effet, le moment critique et, de tout temps bien connu, où, à la suite de longues discussions civiles, les partis qui divisent une nation ont chacun pour leur compte tant de fautes à se reprocher, suivies de tant de malheurs communs, qu'aucune de leurs passions ne peut plus être partagée par ceux qui sont nés trop tard pour s'être enrôles sous aucun drapeau. Toutes les causes ont été tellement défigurées, souvent même déshonorées dans le cours de la lutte, qu'elles ne sont plus reconnaissables et que les nouveaux venus n'aperçoivent plus de motifs de s'attacher à l'une plutôt qu'à l'autre. Et, de fait, entre protestants et catholiques, tels que Malherbe les trouvait aux prises, à ne regarder que l'apparence, le

[1] Bourrienne, p. 64.

choix était difficile à faire. La Réforme avait dû ses rapides succès à l'attrait de l'indépendance et de la nouveauté, comme à la sombre ferveur de ses premiers néophytes. Dans l'aridité des débats théologiques, le charme avait fait place à l'ennui, et depuis que la doctrine nouvelle était devenue le cri de guerre d'une noblesse turbulente, la vie des camps avait fait tomber le masque de son austérité morale. La vieille foi, de son côté, restait bien toujours chère aux esprits droits et aux cœurs honnêtes attachés par respect et par reconnaissance à l'antique institution qui avait abrité leur enfance; mais, poussés à bout par l'âpreté du combat et forcés d'appeler à leur aide les croyances ardentes des masses populaires, les champions de l'Eglise avaient donné à sa résistance un aspect de violence et, à certains jours, de désordre qui portait le trouble chez beaucoup de ses défenseurs naturels. On ne voyait plus, des deux parts, que préjugés, convoitises, intérêts et ressentiments particuliers. Quand une société a été quelque temps étourdie et assourdie par des débats de cette nature où le droit est contesté, et dont l'issue est incertaine, un vœu s'élève au fond des cœurs, c'est de voir apparaître un pacificateur qui, d'autorité, leur impose silence. La fatigue de tant de secousses domine toute autre impression et le désir de rester en repos devient à son tour une passion qui finit par se faire seule entendre.

Ce fut celle que Malherbe ressentit de bonne heure et dont il ne devait pas cesser d'être animé. Le nom de la religion pris en vain avait résonné à ses oreilles dans trop d'occasions ridicules ou néfastes : il s'en fit une à sa mode qui fut le culte de l'autorité, et c'est celle-là dans laquelle il devait vivre et même, si l'on en croit le bruit commun, il devait aussi mourir. Je ne sais s'il est vrai, comme l'affirme un écrivain du temps, qu'on l'entendit souvent dire que la religion des honnêtes gens était celle du prince, et qu'il avait volontiers à la bouche cette parole « un peu libertine » que Prudence prête à l'empereur Gallien : *Cole dæmonium quod colit civitas*. Mais il est certain qu'en fait de religion comme en tout autre, il devint ce que nous appellerions dans notre langage d'aujourd'hui (l'anachronisme serait dans le mot et non dans l'idée, car, à certains égards, tous les temps se ressemblent), un autoritaire par principe, et portant à la royauté restée catholique un attachement inspiré surtout par un instinct conservateur. Ce ne put donc être un scrupule religieux d'une nature quelconque qui décida, quoi qu'en ait dit son ami fidèle et un peu crédule Racan[1], le jeune homme à peine revenu

[1] C'est Racan, dans la *Vie de Malherbe* insérée dans les Mémoires de Tallemant des Réaux, qui attribue la séparation de Malherbe et de son père à un motif religieux, mais la manière dont il présente le fait rend

au toit paternel à le quitter de nouveau sans retour. Le motif de cette émigration volontaire fut plus simple : c'était le désir d'embrasser la profession des armes et de rompre avec la carrière de la magistrature, où sa famille, suivant lui, avait terni la pureté de son blason. Vainement son père offrait de lui assurer la successsion du siège présidial qu'il occupait : plein de ses fumées de noblesse, la robe lui semblait peu séante pour un gentilhomme et l'état militaire seul conforme à sa naissance; ne l'avait-on pas vu, à son dernier examen, se présenter, pour subir l'épreuve, l'épée au côté?

Dans un temps où l'on se battait sur tous les points de la France, il n'était pas difficile de se faire admettre parmi les combattants. Il suffisait de s'attacher à l'un des princes ou seigneurs de haute qualité qui guerroyaient à peu près chacun pour leur compte, entourés d'un gros de gens à eux qui ne s'offensaient pas d'être appelés leurs domestiques et qui passaient à leur suite d'un camp à l'autre. Malherbe, jeune, bien fait de sa personne, de bonne mine et de bonne constitution, sachant manier les armes, devait trouver sans peine un protecteur de cette nature. Le grand personnage qui consentit à le prendre à son service fut Henri d'Angoulême, grand prieur de France, fils naturel du roi Henri II, et, à ce titre, traité comme frère par les trois derniers rois qui avaient occupé le trône. Mais s'il comptait sur ce patronage pour être conduit au péril et à la gloire, il dut éprouver quelque déception : car le grand prieur, nommé amiral des mers du Levant, et chargé, en cette qualité, de présider au gouvernement de la Provence, fut satisfait apparemment de cette libéralité fraternelle : et n'ayant pas souci de mettre au jeu, il devait rester dix ans dans sa belle résidence d'Aix. Sauf une courte apparition au siège de la Rochelle, où il n'est pas sûr que Malherbe l'ait accompagné, il ne prit part à aucun des grands faits militaires d'une période où il y en eut pourtant de nombreux et d'éclatants. Aussi le nom de Malherbe ne figure-t-il dans aucune action importante. Ce n'est pas ainsi, à la vérité, qu'il aima plus tard à rendre compte d'un temps de sa vie dont l'obscurité lui pesait. Il s'attribuait, au contraire, dans plus d'une circonstance, un rôle aussi utile que brillant. Ainsi, chargé une fois de tenir tête à une compagnie de protestants commandés par celui qui devait être plus tard le célèbre Sully, il avait mené son adversaire si vertement (disait-il) pendant l'espace de deux ou trois lieues, que

impossible de l'admettre. Il dit, en effet, que Malherbe s'éloigna, parce que le *bonhomme s'étant fait de la religion avant de mourir, son fils en eut un grand déplaisir*. Or François Malherbe avait été huguenot bien longtemps auparavant, et c'est longtemps encore avant de mourir qu'il avait cessé de l'être. De plus, il survécut près de trente ans (1575-1605) au départ de son fils.

l'ami d'Henri de Navarre, devenu le ministre d'Henri le Grand, ne lui pardonna jamais ce souvenir, et s'opposa, par ressentiment, à toutes les faveurs qu'il aurait pu obtenir de la libéralité royale. Une autre fois (c'est toujours lui qui parle), il eut commission d'aller, à la tête de deux cents hommes de pied, faire lever le siège de Maltigue, bloquée par les Espagnols. Dans les deux cas, comme on voit, qu'il eut affaire aux hérétiques ou aux ligueurs, il se piquait d'être resté fidèle à la cause royale. Malheureusement, les recherches faites avec l'intention la plus favorable n'ont pu amener à découvrir un moyen de rattacher ces deux exploits à aucun des incidents de l'histoire générale. Sully n'ayant jamais approché de la Provence, Malherbe ne put l'y rencontrer, et si le siège de Maltigue a bien été fait une fois par les Espagnols aidant les ligueurs, aucune narration ne parle de l'intervention heureuse de Malherbe.

Il faut donc bien reconnaître qu'il ne fut appelé à remplir auprès d'Henri d'Angoulême que les fonctions de secrétaire. Ce travail, qui n'avait rien de martial, ne l'empêcha pas de mener dans ces contrées provençales, où les plaisirs ne manquaient pas, un train de vie dont les agréments n'avaient rien d'austère ni d'édifiant : il en convient lui-même, non sans tirer vanité de ses bonnes fortunes. Aussi l'entourage militaire où il passa ces ingrates, mais tranquilles années, ne paraît avoir eu d'autre effet que de lui faire prendre des habitudes d'une humeur batailleuse qu'il devait porter ensuite dans des relations d'un tout autre genre, et qui ne furent pas inutiles pour imposer à ses rivaux et à ses détracteurs le respect de ses succès littéraires.

Au fait, pas plus qu'en guerre d'ailleurs, il ne paraît pas avoir été destiné à courir des aventures. Car c'est à ce moment qu'il contracta un mariage qui, bien que très honorable, n'avait rien de romanesque. Je ne sais pourquoi, en vérité, il dit plus tard que ce fut une *licence poétique*, peut-être parce qu'on trouvait qu'il s'était trop pressé de s'engager, et que, parvenu à une plus haute fortune, il aurait pu songer à une union plus considérable encore. En tout cas, celle-là ne portait la trace d'aucun écart de conduite, ni même d'aucune recherche d'idéal; elle témoignait, au contraire, d'un esprit très positif, sachant calculer toutes les convenances de situation et de fortune. Madeleine de Corriolis, dont il sut se faire agréer, était la fille d'un président au parlement de Provence, et bien que jeune encore, elle avait déjà été deux fois veuve : Malherbe était donc son troisième mari. Elle lui apportait en dot 3800 écus bien placés en rente sur les deux villes de Brignoles et de Tarascon. C'est ce qui résulte d'un contrat de mariage

que des curieux dévoués à cette illustre mémoire ont pris la peine de rechercher et de reproduire. C'est une pièce intéressante et qui fait voir qu'en fait de documents, rien n'est à négliger, car il n'en est aucun, même d'apparence insignifiante, qui ne puisse fournir des indices bons à noter du caractère de ceux qu'ils concernent.

Le prétendu ayant dû décliner ses qualités héréditaires s'était fait porter d'abord comme le fils d'un conseiller au parlement de Rouen. C'était faire monter à son père un échelon considérable de la magistrature, et il avait compté sans doute que le temps manquerait (vu la difficulté de communication qui existait alors entre la Normandie et la Provence) pour vérifier cette innocente supercherie. Il paraît qu'il n'en fut rien et qu'il fallut se prêter à une rectification. C'est ce qu'indique une surcharge très évidente mise sur le texte, et une note marginale constatant que le changement fut fait du consentement du contractant lui-même [1].

Nul doute que la bienveillante intervention du grand prieur n'eût contribué à faciliter cette alliance dont, à son âge et dans le modeste poste qu'il occupait, le jeune secrétaire ne pouvait que s'applaudir. Mais il dut aussi à cette haute amitié un bienfait d'un tout autre genre, et auquel il aurait dû moins s'attendre, car ce fut ce même grand prieur qui, à défaut de la renommée guerrière qu'il ne l'avait pas mis en mesure d'acquérir, lui ouvrit, par ses conseils et même par son exemple, la voie de la carrière bien différente dans laquelle il devait s'illustrer. Henri d'Angoulême goûtait fort la poésie et se piquait même d'en faire de bonne ou de mauvaise à son heure. C'était une manière comme une autre de faire voir qu'il appartenait, par les tendances de son esprit autant que par sa naissance, à cette royale maison de Valois, dont tous les membres tenaient à honneur de témoigner pour les œuvres littéraires une prédilection qui, le plus souvent, n'était pas exempte de prétentions personnelles. A aucune époque, on le sait, lettres et lettrés ne furent si bien en cour, jamais on ne compta tant de princes aspirant au nom de poètes. C'est en vers que la première Marguerite de Navarre faisait confidence à Dieu de ses doutes et de ses douleurs. C'est en vers que Charles IX complimentait Ronsard, et on nous a dernièrement appris que la personne du monde qui paraissait le moins faite pour s'éprendre du beau langage, Catherine de Médicis elle-même, trouvait, entre plus d'une intrigue à mener de front, encore le temps de rimer. Ce fut sous les yeux d'un digne parent de ces beaux esprits couronnés, et pour lui complaire, que Malherbe se livra à ses premiers essais poétiques.

[1] Bourrienne, p. 71.

Il est vrai que ces tentatives, de son propre aveu, ne furent pas heureuses. C'étaient, disait-il plus tard, des avortons qu'il rougissait d'avoir mis au jour et qu'il tâcha de condamner à l'oubli. Effectivement, la seule de ses compositions de cette époque qui nous soit parvenue, intitulée : *les Larmes de saint Pierre*, porte l'empreinte de ce mauvais goût auquel il devait prendre à tâche de faire plus tard, lui-même, une si rude guerre. C'est la traduction d'un poème italien, et rien n'y manque, ni jeux de mots, ni concetti, ni pointes, ni puériles antithèses, ni comparaisons forcées, aucun des agréments du genre, en un mot, si fort goûté alors par de très indignes successeurs de Dante et de Pétrarque, et dont nos fréquentes expéditions au delà des Alpes avaient rapporté la mode en France. Le sujet traité est le récit de la chute de saint Pierre et du remords qui la suivit; le ton n'a rien d'évangélique. Certains passages cependant, dont la note est plus élevée et plus simple, ont paru à André Chénier, que Sainte-Beuve ne contredit pas, donner le premier indice d'un talent en germe. Ces deux bons juges paraissent touchés surtout d'une invocation faite aux saints Innocents massacrés par Hérode et dont saint Pierre (on ne sait trop à quel propos) regrette de n'avoir pas partagé le sort :

Ce furent de beaux lys qui, mieux que la nature,
Mêlant à leur blancheur l'incarnate peinture
Que tira de leur sein le couteau criminel,
Devant que d'un hyver la tempête et l'orage
A leur teint délicat pussent faire dommage,
S'en allèrent fleurir au printemps éternel.

Ce dernier vers est divin, dit Chénier, et le tout d'une versification étonnante.

Je ne sais si c'est le même genre de mérite qui fut apprécié par le grand prieur, mais il est certain que la poésie établit entre le maître et le secrétaire une sorte d'intimité qui effaçait souvent, sur ce point au moins, la différence des rangs. Ils concouraient parfois ensemble pour traiter le même sujet[1], et le prince redoutait la sévérité du jugement dont Malherbe ne se mettait pas toujours en peine de tempérer l'expression. Un jour, dit Tallemant des Réaux, M. le grand prieur, qui avait l'honneur de faire de méchants vers, dit à Du Perrier[2] : « Voilà un sonnet, si je dis à Malherbe que c'est

[1] C'est le cas, en particulier, de deux quatrains envoyés l'un par le grand prieur et l'autre par Malherbe au célèbre Etienne Pasquier, à propos d'un portrait de lui.

[2] Du Perrier est cet ami de Malherbe dont il a immortalisé le nom dans la plus fameuse de ses poésies.

moi qui l'ai fait, il dira qu'il ne vaut rien. Je vous prie, dites qu'il est de votre façon. » Du Perrier donna lecture du sonnet à Malherbe en présence du grand prieur. Ce sonnet, dit Malherbe, vaut exactement autant que si c'était M. le prieur qui l'eût fait. On voit que si le poète cherchait encore sa voie, l'impitoyable critique était déjà formé en lui et en éveil.

Une aventure tragique mit brusquement fin à cet innocent commerce. Le grand prieur fut tué par un gentilhomme provençal, Autovili, baron de Castellane, qui, à la suite d'une rixe violente, lui passa son épée au travers du corps. Malherbe apprit la nouvelle en Normandie, où il avait été momentanément appelé. Ce coup fatal ne détruisait pas seulement toutes ses chances de fortune, il dut en être inquiété pour sa sécurité même. Personne ne savait en ces temps agités quel trouble pouvait s'élever dans une province soudainement privée de son gouverneur. Le secrétaire, qui perdait son protecteur, n'osa pas retourner dans une contrée où la faveur qui lui manquait brusquement avait pu lui créer beaucoup d'ennemis. Il avait d'autant plus à craindre d'y être mal reçu, s'il y retournait, que, ayant usé de sa fortune sans ménagement, donnant libre carrière à son humeur rude et railleuse, ne se refusant jamais ni un bon mot ni un coup de langue, il avait dû laisser, dans la société où il avait vécu, plus d'une de ces vanités blessées qui ne pardonnent pas. Il manda donc sa femme auprès de lui et se résigna à se rétablir dans son pays natal.

Mais la situation du jeune ménage s'y trouva très pénible. Le vieux magistrat vivait encore et occupait toujours le siège dont son fils n'avait pas voulu : il lui gardait rancune de son refus et de son abandon, et sans que la brouille fût complète dans la famille, les relations étaient des plus froides. Il ne fallait surtout compter sur aucune aide pécuniaire due à des largesses paternelles. Pendant les dix ans qu'il venait de passer en Provence, Malherbe affirme qu'il n'avait pas reçu *un liard de la maison.* A Caen, ce fut même chose, il fallut *vivre du nôtre*, ne recevant de secours que, de temps à autre, « un tonneau de cidre [1] ». Les revenus du bien de Mlle de Corriolis ne suffisant pas à l'entretien d'une famille qui s'était accrue par la naissance de deux enfants, on dut recourir à des emprunts onéreux pour combler le découvert. Il fallut loger chez une cousine qui voulut bien prêter sa maison. Les rapports de Malherbe n'étaient pas bons non plus avec son frère Elzéar, qui, ayant pris l'habitude d'être maître du logis vacant, comptait, à défaut de l'aîné, sur la succes-

[1] *Instructions de Malherbe à son fils,* éd. Lalanne, t. I, p. 335.

sion du présidial, et voyait le retour de l'absent avec inquiétude. Dans une instruction adressée à son fils, dont j'ai déjà cité quelques lignes, Malherbe expose les mesures qu'il dut prendre d'avance pour assurer, à lui et à ses enfants, la part d'héritage qui leur revenait. Cet ensemble de précautions atteste que la poésie ne lui avait pas fait oublier le droit, et que l'air du Midi ne lui avait rien enlevé de l'esprit retors et avisé propre au terroir normand. Ce fut même probablement à ses aptitudes pratiques, appréciées de ses concitoyens, qu'il dut d'être appelé pendant quelques années à remplir un poste d'échevin à Caen. La vie n'en était pas moins difficile dans cet intérieur gêné que vint assombrir encore la perte successive de deux filles à peine parvenues à l'adolescence.

Pris de dégoût alors pour une patrie où il avait trouvé si peu d'accueil, et pressé de donner à sa femme la consolation de se retrouver au milieu des siens, il se décida à reprendre, assez tristement et non sans inquiétude, le chemin de la Provence. Il y revint en 1596, après une absence juste aussi longue que le séjour qu'il y avait fait auparavant. Ce temps d'épreuves, si tristement employé pour son bonheur, ne l'avait pas été mieux pour sa réputation. Il versifiait bien encore à ses heures de loisir, mais, quoiqu'il eût déjà passé la quarantaine, parmi tant d'écrivains dont le nom était dans toutes les bouches, le sien n'était pas même prononcé. Un don de cinq cents écus obtenu d'Henri III en récompense d'une dédicace flatteuse qu'il avait mise en tête des *Larmes de Saint-Pierre* n'avait pas procuré à cette médiocre élucubration le moindre retentissement. Quarante ans, dans un temps où toutes les carrières précoces et courtes commençaient et s'achevaient de bonne heure, c'était une pleine maturité qui touchait presque au déclin. C'est le sentiment qu'il exprimait lui-même dans ces deux beaux vers :

> Le plus beau de la vie est à la matinée,
> La nuit est déjà proche à qui passe midi.

Ce fut pourtant à cette heure tardive que le talent de Malherbe, jusque-là peu apprécié, et n'ayant rien produit qui fût digne de l'être, allait prendre un développement inattendu. Je n'ai garde de dire que sa verve échauffée par le soleil de Provence se donna un soudain essor; cette expression trop vive conviendrait mal au caractère réfléchi et raisonné qui ne l'abandonna jamais. Ce jour-là, comme tout autre, tout ce qui émanait de lui fut lent, mesuré et sentant l'effort. Dans la collection de ses œuvres, on n'en a pu attribuer à cette période de sa vie que tout au plus dix ou quinze; mais le sommet auquel il pouvait aspirer fut atteint du premier coup, car il en est dans le nombre dont la hauteur ne devait pas même

être dépassée, et auxquelles sa renommée resta pour toujours attachée. Ce fut une révélation qui surprit d'autant plus que les mérites ainsi mis au jour étaient non seulement inconnus aux maîtres alors en renom, mais en certaine mesure l'opposé de ceux qu'on avait coutume d'admirer en eux. C'était une noblesse de langage et de sentiments qui fuyait l'emphase et l'enflure avec autant de soin que d'autres avaient trop souvent paru les rechercher. La sobriété de l'expression donnait par un seul vers et quelquefois même d'un seul mot, à la pensée, un relief dont l'impression était d'autant plus forte que le moyen qui la produisait était plus simple. L'étonnement fut grand devant un art nouveau dont personne, jusque-là, n'avait eu le secret ni même le soupçon.

Plusieurs pièces insérées successivement dans divers recueils, principalement dans celui qui était intitulé *Parnasse des plus excellents poètes du temps*, eurent bientôt assez attiré l'attention pour répandre dans un cercle étendu la réputation de leur auteur. Pourtant, tant qu'il habitait la Provence, il demeurait surtout le favori et le héros d'un petit centre littéraire assez animé qui se forma à Aix, autour de lui. Paris n'avait pas alors, on le sait, absorbé l'activité intellectuelle du pays, et plus d'une société de province se piquait de vivre et de penser par elle-même; c'était le cas en particulier des cités parlementaires où résidait non une magistrature de passage comme la nôtre, n'occupant un poste qu'avec la pensée d'en attendre et d'en solliciter un autre, mais une cour permanente et souveraine dont les fonctions étaient en quelque sorte la propriété de quelques familles, également distinguées par la politesse des habitudes sociales et par la culture de leur esprit. A la tête d'un groupe de cette nature figurait le premier président du parlement de Provence, le grave Du Vair, magistrat d'une austérité irréprochable, assidu à tous ses devoirs, mais attachant un prix particulier et mettant même quelque vanité à donner à son éloquence judiciaire un tour oratoire. Il avait pris à tâche de poser les règles du genre, dans un traité intitulé : *Recherches de l'éloquence française et des raisons pour lesquelles elle est restée si basse*. Aussi ses mercuriales et ses harangues, prononcées dans les occasions solennelles, passaient pour des modèles achevés. Mais ce qui n'était qu'un goût éclairé pour les lettres chez Du Vair était devenu chez son élève et son ami Peiresc une véritable passion. Celui-ci, fils de magistrat, aurait pu aspirer à un rang plus élevé que le poste de simple conseiller, s'il n'avait préféré rester libre de devenir ce que Bayle appelle le procureur général de la république des lettres, fonction dont il définit ainsi la nature : « Il encourageait les auteurs, leur fournissant des lumières

et des matériaux, employant ses revenus à faire acheter ou à faire copier les monuments les plus rares : les expériences philosophiques, les raretés de la nature, les productions de l'art, l'antiquariat, l'histoire, les langues étaient également l'objet de ses soins et de sa curiosité. » La publication complète, récemment donnée au public, des lettres de celui qu'on a si justement appelé le *Mécène de l'érudition*, a fait voir combien ce portrait est exact. C'est dans cette chaleureuse intimité avec des amateurs délicats que Malherbe vécut pendant plusieurs années, soutenu par leur admiration, éclairé aussi par leurs avis et quelquefois aidé par leur collaboration. Ainsi (comme on s'est plu à le faire remarquer dans un travail d'ingénieuse érudition), « le poète et l'orateur ayant, à l'occasion de certains événements politiques, dû prendre la parole le même jour, on remarque entre l'ode de l'un et la harangue officielle de l'autre des analogies non seulement de pensée, mais d'expression, qui font supposer qu'ils s'étaient réciproquement communiqué leur travail. Quand c'est Malherbe qu'on lit après Du Vair, on dirait parfois d'un écolier auquel, comme cela se faisait encore récemment dans nos classes, on aurait donné une matière à mettre en vers[1]. »

Malheureusement ce n'est pas seulement dans des pièces dont on peut croire qu'elles aient été ainsi concertées, mais dans d'autres de même date et des plus belles, qu'on remarque et qu'on regrette le défaut d'une inspiration personnelle et spontanée. Le calcul et la réflexion s'y font toujours sentir. Ce n'est jamais l'élan ou l'effusion d'un sentiment qui a peine à se contenir. Ce sont des compositions faites en vue d'un thème à remplir et même (ce dont la poésie devait lui savoir moins de gré encore) d'une proposition à démontrer. De là, parfois, une déception assez pénible. Séduit par la beauté de la forme, vous vous laissez aller à l'émotion, et c'est l'artiste lui-même qui vous avertit par quelques traits qu'il est de sang-froid et ne partage pas, au moins à degré égal, l'émotion qu'il vous cause. Faut-il, au risque de faire tort à une renommée classique et presque légendaire, convenir que c'est le cas de la fameuse consolation à Du Perrier sur la mort de sa fille, qui est inscrite à cette date et qu'on a toujours regardée comme son chef-d'œuvre?

Il y a, en effet, dans cette pièce fameuse, quelques strophes que tout le monde connaît et qui semblent un cri échappé du fond même de l'âme :

[1] Brunot, *la Doctrine de Malherbe, d'après son Commentaire sur Desportes*, p. 64.

Elle était de ce monde où les plus belles choses
Ont le pire destin.
Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

C'est parfait. Quel juste accord de la pensée et de l'expression, que de grâce, d'éclat et de force dans ce contraste de la jeunesse et de la mort! On ne peut voir une couronne virginale posée sur un linceul blanc sans que ces vers charmants reviennent en mémoire, et, de génération en génération, depuis trois siècles, la douleur maternelle les répète d'une voix brisée par les larmes. On suppose donc naturellement que celui qui a eu l'art d'évoquer devant nos yeux cette vision d'une éternelle pitié ne doit plus pouvoir s'en distraire lui-même et surtout n'ajoutera pas un mot qui nous porte à en détourner nos regards.

C'est bien ainsi, en effet, que l'ont compris deux grands poètes de nos jours qui, sur ce même sujet (jamais épuisé, car les coups toujours imprévus et toujours menaçants de la mort ne cessent de lui prêter une cruelle nouveauté), ont osé, eux aussi, mêler, après Malherbe, leurs pleurs à leurs chants : Lamartine, dans le *Premier regret*, Hugo, dans l'Orientale intitulée : *Fantômes*. Ni l'un ni l'autre n'ont atteint ni même prétendu à la sobriété puissante qui reste l'apanage de Malherbe. Lamartine y a suppléé par une description splendide de la plage sonore et brûlante où repose, sous une pierre inaperçue, la dépouille de l'enfant de seize ans qui l'a aimé; Victor Hugo, par une accumulation de traits qui ne sont pas tous justes, mais dont quelques-uns vont au cœur. Mais ni l'un ni l'autre n'ont eu la pensée, après avoir subi eux-mêmes et créé en nous une si forte impression, d'essayer de l'atténuer. Loin de là, quand le souvenir semble fuir ou s'effacer, Lamartine le rappelle pour s'y livrer avec un charme mélancolique :

Revenez, revenez, ô mes tristes pensées,
Je veux rêver, et non pleurer.

Si Hugo se console, c'est en songeant, par une ravissante image, que d'une frêle enveloppe le souffle de la vie a dû s'exhaler sans peine :

Et comme en s'envolant l'oiseau courbe la branche,
Son âme avait brisé son corps.

Nul entraînement, nul ménagement pareil chez Malherbe. D'abord son tableau qui paraît achevé a subi, avant de l'être, plus d'une retouche, dont, malheureusement, le poète a fait confidence au

public. Le texte dont la postérité se souvient n'est pas le premier qui ait vu le jour : une autre version a circulé pendant plusieurs années où l'on ne trouve pas encore les plus grandes beautés que nous apprécions. A la place de cette ellipse d'un si grand effet :

Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses,

on voit tout simplement :

Et ne pouvait Rosette avoir mieux que les roses
Qui ne vivent qu'un jour.

La réflexion avait évidemment porté conseil, et la correction est bienvenue. Mais le travail, même heureux quand il est connu et apparent, nuit à l'effet. Ce qui y fait plus de tort encore, c'est qu'il y a une morale à la pièce, et une morale qu'on a bien fait d'oublier, car elle n'a rien de sublime, et les termes dans lesquels elle est imprimée ne contribuent pas à la relever. C'est tout simplement qu'il faut se faire une raison et que quand un mal est irréparable, ce qu'on a de mieux à faire est de n'y plus songer. Malherbe enseigne à son ami par de grands exemples et en particulier par le sien propre qu'il est nécessaire et possible d'acquérir cette indifférence. De moi (dit-il en rappelant la perte de ses deux filles),

Déjà deux fois d'une pareille foudre
Je me suis vu perclus.
Et deux fois la raison m'a si bien fait résoudre
Qu'il ne m'en souvient plus.
Non qu'il ne me soit grief que la terre possède
Ce qui me fut si cher,
Mais en un accident qui n'a point de remède
Il n'en faut pas chercher.

Viennent ensuite, à la vérité, des lignes très justement fameuses et où se retrouvent tous les mérites accoutumés de Malherbe, sur l'implacable nécessité de la mort, qui n'épargne aucune condition, puis la conclusion qui donne à la résignation une teinte religieuse :

Vouloir ce que Dieu veut est la seule science
Qui nous met en repos.

Convenons franchement qu'une résignation si complète et qui paraît si sûre d'elle-même ne semble pas avoir assez coûté pour être très méritoire.

Quand la douleur paternelle ne trouve pas de plus touchante expression que celle-là, on juge ce qu'il faut penser d'un autre sen-

timent dont, à l'âge où Malherbe était déjà parvenu, il ne devait plus ressentir bien vivement le charme et l'empire. Aussi il ne faut pas parler de deux ou trois pièces d'amour de la même époque si évidemment adressées à des maîtresses en l'air que Mme de Malherbe (si elle n'avait pas eu d'autres sujets de mécontentement) n'en dut ressentir aucune jalousie.

En réalité, de tous les sujets qu'il prend à tâche de traiter, il n'en est qu'un qu'il aborde avec une émotion personnelle et auquel il revient avec une prédilection marquée : c'est le triomphe d'Henri IV et le terme mis par cet heureux événement aux guerres civiles qui avaient désolé la France. Dès qu'il s'agit de célébrer ce salut qui avait paru si longtemps inespéré, sa voix toujours harmonieuse et élevée prend des accents tout à fait justes et dont la chaleur pénètre. On surprend ainsi, entre des strophes qui se suivent, le moment où, après des élans d'un lyrisme un peu factice, la convention disparaît et c'est la nature qui parle. Voyez, par exemple, l'ode à Marie de Médicis pour sa bienvenue en France. Le tribut de louanges offert à la fiancée d'Henri IV n'est pas exempt des habitudes d'exagération qui sont la condition du genre et dont il n'était pas convenable de s'écarter. Dire que la beauté de la princesse (on sait ce que le pinceau de Rubens nous a permis d'en penser) est d'un éclat sans égal, prévoir que le fils qui va naître de cette union bénie portera le renom glorieux de la France *sur les deux rives du Bosphore* et rougira de sang les fleuves qui *baignent les pieds du Liban*, c'est assurément passer les bornes permises au panégyrique officiel, et ces fantaisies ont beau être rythmées avec un art qu'un connaisseur comme Sainte-Beuve peut admirer, elles n'en font pas moins légèrement sourire. Mais, écoutez, voici qui est sérieux et sincère :

Ce sera vous qui de nos villes
Ferez la beauté refleurir,
Vous qui de nos haines civiles
Ferez la racine mourir,
Et par vous la paix assurée
N'aura pas la courte durée
Qu'espèrent infidèlement,
Non lassés de nos souffrances,
Ces Français qui n'ont de France
Que la langue et l'habillement.

Voilà le bon citoyen, mais voilà aussi l'ami de la règle et de l'ordre dont tous les désirs sont comblés et tous les instincts satisfaits.

Mais c'est surtout dans la poésie « pour le roi Henri le Grand partant pour le Limousin », que cette joie du rétablissement de la paix éclate avec un enthousiasme qui n'a jamais été mieux inspiré et qui n'a rien d'artificiel. L'histoire de cette belle pièce est assez curieuse et a valu la peine d'être racontée, car le succès général qu'elle obtint a eu sur le reste de l'existence de Malherbe une influence décisive.

Parmi les appréciateurs de son génie que Malherbe comptait déjà hors de son cercle habituel, se trouvait l'évêque d'Evreux, Duperron, plus tard cardinal et devenu, depuis la conversion d'Henri IV qu'il avait préparée, son conseiller habituel en matières ecclésiastiques et théologiques. Mais ce célèbre prélat, avant de devenir un docteur renommé, avait eu, au dire de Tallemant des Réaux, une jeunesse moins austère qu'il avait charmée par des délassements poétiques. « Faites-vous encore des vers? » lui demanda un jour Henri IV qui, plaisant de son naturel, n'était peut-être pas fâché de l'embarrasser par le souvenir d'un passé un peu différent de ses nouvelles habitudes. Duperron répondit sans se troubler qu'il ne fallait plus que personne s'en mêlât « après un certain gentilhomme de Normandie, habitué en Provence et nommé Malherbe, qui avait porté la poésie française à un si haut point que personne n'en pouvait jamais approcher ». Ce propos si affirmatif frappa l'esprit du roi qui s'en entretint avec un autre faiseur de vers assez médiocre de son entourage, Vauquelin, seigneur des Yvetaux, qu'il avait fait précepteur de son fils naturel, César de Vendôme. Vauquelin était de Caen et avait eu quelques relations avec la famille de Malherbe. Je ne sais s'il partageait à un degré égal l'admiration de Duperron, mais il ne fut pas fâché d'obliger un compatriote, et son jugement fut assez favorable pour accroître la curiosité du roi. Vauquelin lui proposa alors de faire venir Malherbe en personne pour qu'il pût se faire une opinion lui-même. Mais le roi, qui avait connu la pauvreté, savait le prix de l'argent : « Il était ménager, dit Racan, et craignait qu'en le faisant venir de si loin il serait obligé de lui donner récompense au moins de la dépense du voyage », il hésita, et bien que l'idée fut remise plusieurs fois sur le tapis par Vauquelin, Malherbe, averti du bon renom qu'on lui faisait à la cour, attendit trois ans une invitation qui n'arrivait pas.

De guerre lasse, il prit le parti de l'aller chercher. Ses amis Du Vair et Peiresc ayant occasion de se rendre à Paris, il se mit en route avec eux, et le voyage se trouva ainsi fait à ses frais; dès que des Yvetaux sut sa venue, il prévint le roi qui, n'étant plus retenu par le scrupule de l'économie, l'envoya (dit toujours Racan) aussitôt

quérir. Il paraît qu'il fut satisfait de l'entretien, car il le pria, séance tenante, de faire des vers sur le voyage qu'il entreprenait pour aller tenir les grands jours en Limousin.

L'occasion était plus sérieuse et prêtait même à la poésie plus qu'elle n'en avait l'air. On sait ce qu'on appelait les grands jours : c'étaient des tournées judiciaires faites par des magistrats d'un rang élevé, chargés de citer devant eux les criminels qui, par l'importance de leur condition ou l'énormité de leurs méfaits, ne semblaient pas pouvoir être confiés à la juridiction ordinaire. Après de longs désordres qui avaient laissé tant de traces et de si fâcheuses habitudes, l'apparition de ces redoutables assises pouvait causer quelque trouble dans des populations encore mal soumises. Mais les grands jours eux-mêmes n'étaient que le prétexte du départ du roi. Il avait été averti que des intrigues étaient formées dans les provinces du centre, à la suite du complot et du supplice du maréchal de Biron, par des amis qui voulaient venger la mort de cet illustre et infortuné conspirateur : et Limoges, où le duc de Bouillon était attendu, lui était signalé comme le lieu que les mécontents avaient choisi pour se réunir. Il partait donc accompagné, par précaution, d'une forte escorte de sept mille hommes qu'on pouvait regarder comme une petite armée. Ces préparatifs inaccoutumés causaient une préoccupation assez générale, et d'ailleurs on savait trop bien de quels périls une vie si précieuse était menacée pour que le moindre de ses déplacements ne fût pas l'objet d'une constante inquiétude.

C'est la gravité prêtée par l'opinion publique à ce départ qui explique la forme d'invocation à Dieu donnée à ce poème de Malherbe et justifie la solennité du début :

O Dieu, dont les bontés de nos larmes touchées
Ont aux vaines fureurs les armes arrachées,
Et rangent l'insolence aux pieds de la raison,
Puisqu'à rien d'imparfait ta louange n'aspire,
Achève ton ouvrage au bien de cet empire.

. . . . . .

Nous sommes sous un roi si vaillant et si sage
Et qui si dignement a fait l'apprentissage
De toutes les vertus propres à commander,
Qu'il semble que cet heur nous impose silence
Et qu'assuré par lui de toute violence
Nous n'avons plus sujet de te rien demander.
Mais quoi! de quelque soin qu'incessamment il veille,

. . . . . .

Quelque gloire qu'il ait à nulle autre pareille
Et quelque excès d'amour qu'il porte à notre bien,

Comment échapperait-il en des nuits si profondes,
Parmi tant de rochers qui lui cachent leurs ondes,
Si ton entendement ne gouverne le sien?
Un malheur inconnu glisse parmi les hommes
Qui les rend ennemis du repos où nous sommes.
La plupart de leurs vœux tendent au changement
Et comme s'ils vivaient des misères publiques,
Pour les renouveler ils font tant de pratiques
Que qui n'a point de peur n'a point de jugement.

A laquelle de nos agitations politiques depuis un siècle ne pourraient pas s'appliquer justement cette dernière strophe et surtout le dernier vers?

Tout le reste de la pièce est du même ton : l'exagération reparaît sans doute encore dans cette peinture cependant touchante des bienfaits que la France devra à ce roi pacificateur :

Tu nous rendras alors nos douces destinées,
Nous ne reverrons plus ces fâcheuses années
Qui pour les plus heureux n'ont produit que des pleurs;
Toute sorte de bien comblera nos familles,
La moisson de nos champs lassera les faucilles
Et les fruits passeront la promesse des fleurs.

La terreur de son nom rendra nos villes fortes,
On n'en gardera plus ni les murs ni les portes,
Les veilles cesseront au sommet de nos tours,
Le fer mieux employé cultivera la terre,
Et le peuple qui tremble aux frayeurs de la guerre
Si ce n'est pour danser n'*orra* [1] plus le tambour.

Vient enfin une comparaison d'Henri IV et de son prédécesseur, qui est le jugement même de l'histoire.

Quand un roi fainéant, la vergogne des princes,
Laissant à ses flatteurs le soin de ses provinces,
Entre les voluptés indignement s'endort,
Quoique l'on dissimule, on n'en fait point d'estime,
Et si la vérité peut se dire sans crime,
C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort.
Mais ce roi, des bons rois l'éternel exemplaire,
Qui de notre salut est l'ange tutélaire,
L'infaillible refuge et l'assuré secours,
Son extrême douceur ayant dompté l'envie,
De quels jours assez longs peut-il borner sa vie,
Que notre affection ne les trouve trop courts?

[1] *Orra* futur d'ouïr.

Quand ces beaux vers furent lus au Louvre, devant le roi, le lendemain de son heureux retour, ce fut un cri d'admiration. Duperron avait eu raison : pour la majesté et l'harmonie, pour la justesse des termes et l'élévation des pensées, on n'avait rien entendu d'égal. Henri, qui n'était pas dupe des adulations officielles, trouva que, pour la première fois, la louange avait l'accent de la sincérité et avait atteint à la hauteur de son mérite. Il résolut de ne plus éloigner de sa personne celui qui lui rendait une si éloquente justice. Il chargea son grand écuyer, le duc de Bellegarde, de l'attacher à son service avec mille francs d'appointements, plus l'entretien d'un homme et d'un cheval. La libéralité n'avait rien d'excessif et se sentait encore de la prudence du père de famille. Tallemant des Réaux n'hésite pas à dire qu'on y remarque bien *la lésine* connue du roi. C'était assez cependant pour que Malherbe ne pût plus songer à quitter cet aimable et grand prince. Personne, d'ailleurs, on le sait, ne l'approchait sans subir son charme, et un poète moins qu'un autre, car tout dans ce héros qui avait dompté la fortune, ses aventures, sa renommée et sa personne, parlait également à l'imagination.

La correspondance régulière que Malherbe, fixé désormais à la cour, entretint à partir de ce moment avec son ami Peiresc, qui s'en était retourné seul à Aix, est un véritable journal où sont relatés tous les incidents de l'intérieur royal, pendant cette fin triomphante et paisible du règne de Henri IV. Heureuses années entre toutes, les plus belles peut-être dont la royauté ait fait don à la France, où tout renaissait sous une main bienfaisante et où la nation entière, après tant de craintes et de souffrances, se reprenait avec surprise à la joie de vivre. Véritable point lumineux de notre histoire dont rien n'a effacé l'éclat.

Il ne faut pas chercher dans la correspondance de Malherbe un tableau animé de cette belle époque, ni même une peinture émue de l'impression qu'on ressentait autour de lui. Le style épistolaire n'était pas son fort : la souplesse, la grâce, qui en font le principal mérite, lui étaient absolument et presque systématiquement étrangers. Il est même peut-être heureux qu'il n'ait pas cherché à donner à ses lettres un vernis littéraire; il n'aurait pas évité d'y mêler, à propos des événements de quelque importance, quelqu'une de ces tirades d'une rhétorique déclamatoire, dont Voiture et Balzac eux-mêmes, bien que plus experts dans le genre qui a fait leur renommée, n'ont pas toujours su se défendre. En se bornant, au contraire, à des détails donnés avec précision et dont le choix dénote une observation intelligente, Malherbe a laissé un document précieux pour l'histoire anecdotique du temps et

qui fait heureusement ressortir la physionomie vraiment originale de cette cour tenue par Henri IV dans sa capitale subjuguée et captivée; c'est un plaisir de voir avec lui comme tout s'y passe sur un pied de familiarité simple qui n'ôte rien à la dignité du commandement. Nul faste, nulle cérémonie, à peine une ombre d'étiquette; en fait de réunions nombreuses et brillantes, il n'y en a guère que pour les bals et les carrousels. C'est la vie d'un grand seigneur ou, mieux encore, d'un bon père de famille; le Louvre, qui n'est malheureusement que trop mal gardé, est ouvert à des visiteurs de tout genre : aux princes Lorrains, ces factieux d'hier; au vieux magistrat ligueur Jeannin, comme aux anciens amis protestants qui murmurent tout bas de n'y être plus seuls. Rien ne ressemble moins à la retraite majestueuse où la royauté ira bientôt se dérober aux regards de la foule et attendre les hommages. « Du temps d'Henri IV, dit un historien récent, les affaires les plus importantes se traitaient dans une galerie, dans un jardin, les gens de son conseil allant et venant avec lui, les secrétaires d'Etat suivant de loin et s'approchant sur un signe pour prendre note une fois la décision arrêtée[1]. »

Puis est-ce bien à Paris que le roi réside? Toujours à l'œuvre et en mouvement, il est tout de suite partout où le devoir, quelquefois même le plaisir, l'appelle, rarement où il pourrait trouver le repos. « Hier, écrit Malherbe, le roi dans sa galerie a baillé le bonnet à Monseigneur le Nonce; demain, nous allons à Nemours, à Montargis, puis à Briare, puis à Sully, enfin, en tant de lieux que je ne sais où j'en suis. » Mais en quelque lieu qu'il s'arrête, l'abord est facile et l'accueil aimable. « La cour n'a jamais été si grande comme elle est ici, tant est grand le nombre des gentilshommes qui, de tous côtés, vont trouver le roi. » Il a l'oreille ouverte aux demandes comme aux plaintes et même aux reproches : il répond, il discute, il gronde, il caresse, le plus souvent même il plaisante, et, pourvu qu'on rie avec lui, il souffre qu'on réplique. Qu'a-t-il à craindre? Pourquoi imposer à d'autres la gêne qu'il n'éprouve pas? Qui serait tenté de se mettre trop à l'aise avec celui qui est à la fois le roi de tous, le vainqueur des uns, le sauveur des autres? Cette double supériorité du rang et de la gloire, pour qu'on la sente, il n'a pas besoin de la faire sentir. Quand l'occasion se présente de la rappeler, c'est avec une confiance si bien justifiée, qu'elle ne gêne personne. « Je tiens mon royaume, dit-il au parlement de Rouen (qui fait mine de ne pas vouloir enregistrer l'édit de Nantes), par héritage et par acquisition; j'ai remis les

[1] Hanotaux, p. 236.

uns en leurs maisons, dont ils étaient bannis, les autres en leur foi qu'ils n'avaient plus; j'ai sauté sur les murailles des villes, je sauterai bien sur les barricades. Vous me voyez ici, en mon cabinet, ajoute-t-il, où je viens vous parler non point en habit royal et avec l'épée ou la cape, comme mes prédécesseurs, ni vêtu en prince qui vient parler aux ambassadeurs étrangers, mais vêtu comme un père de famille, en pourpoint, pour parler familièrement à ses enfants [1]. » Rien ne résiste à ce mélange de fermeté et de bonne grâce. Qui pourrait s'en défendre quand on voit le jeune duc de Guise, le fils du Balafré, malgré le nom qu'il porte et tous les souvenirs que ce nom rappelle, s'écrier dans une scène charmante que Bassompierre nous raconte : « En vérité, Sire, je crois que vous êtes le plus agréable des hommes. » Le prince l'embrasse, puis lui dit en soupirant : « Mais je mourrai un de ces jours et vous verrez la différence qu'il y a de moi aux autres [2]. »

Avec un maître d'humeur si accueillante, les relations de Malherbe ne furent pas celles qui seraient ordinaires dans le poste subalterne qu'il occupait. Henri, qui l'a pris pour le chantre de sa gloire et même, on le verra, hélas! aussi de ses amours, n'a garde de confier à d'autres le soin de lui donner ses directions. Il le reçoit à toute heure, lui montre, pour avoir son avis, les premiers essais d'écriture du Dauphin et les compliments en vers que des flatteurs lui font et que Malherbe prend la liberté de parodier [3].

Et puis voici le mandat royal qui commence. « Le vendredi, après votre partance, écrit Malherbe à Peiresc, étant en la chambre du roi, M. le Grand (le duc de Bellegarde) me fit entrer au cabinet où, de nouveau, le roi me fit promettre de lui donner des vers. Aussi il ne faut pas s'endormir. » Et, peu de jours après : « Vous verrez quatre cents vers que j'ai faits pour le roi; j'y suis fort embesogné, parce qu'il m'a dit que je les lui montre et qu'il me ferait du bien [4]. »

A la vérité, dans une autre lettre, il paraît éprouver quelque embarras de cette moisson si abondante de poésie qu'un ordre royal a fait éclore : « Ce furent, dit-il, des vers de nécessité, je les

[1] Paroles que le roi a tenues à MM. de la Cour du parlement, le 7 février 1599. — *Lettres d'Henri IV*, t. V.

[2] *Vie de Bassompierre*, éd. Cologne, 1682, t. I, p. 242.

[3] *Vie de Malherbe*, par Racan, éd. Lalanne, t. I, p. 84 et 85.

[4] Malherbe à Peiresc, 2 octobre 1606 — Il y a eu dans ce passage une assez singulière erreur commise. La première fois que cette lettre à Peiresc fut imprimée, au lieu de j'y suis fort *embesogné*, on avait mis *enthousiasmé*, et des censeurs ont trouvé que le mot d'enthousiasme était un peu fort, de la part d'un poète lyrique, pour une commande de quatre cents vers faite avec promesse de rémunération.

fis, il fallut bien obéir, ils ne laissent pas d'être loués, le malheur est que je ne les loue pas et que je ne veux pas qu'on les voie [1]. » On les vit cependant, car ils figurent dans ses œuvres et ne les déparent pas. On y retrouve toutes ses qualités, la plénitude du sens, l'harmonie du rythme et la richesse de la rime. L'effort et l'apprêt ne sont pas là plus visibles qu'ailleurs. C'est que, quelque sujet qu'il traite, qu'il l'ait choisi lui-même ou accepté par complaisance, c'est toujours le même procédé de composition : une seule idée logiquement déduite avant d'être parée des ornements de l'imagination et enserrée dans le mécanisme d'une versification savante. Le travail étant le même, rien d'étonnant que les résultats se ressemblent. Il avait donc tort de douter de lui-même, et puis pour lever tous ses scrupules, il pouvait se dire que s'échauffer et chanter par ordre ce fut souvent la condition imposée à la poésie lyrique, même dans ses meilleurs jours. Horace n'avait-il pas écrit le *Carmen sæculare* pour plaire à Auguste, et Henri IV ne valait-il pas bien Auguste? Enfin, le premier, le plus illustre, le modèle du genre, celui qu'on ne peut accuser d'avoir manqué de feu ou d'enthousiasme, Pindare, obligé de porter aux nues, chaque année, le vainqueur, quel qu'il fût, des jeux olympiques, eut-il jamais la liberté de choisir ses héros?

Mais il vint un jour pourtant où l'épreuve devint tout à fait délicate : ce fut quand le roi ne lui demanda plus seulement de célébrer quelque succès de sa politique, — comme la capitulation de Sedan et la soumission du duc de Bouillon, — ou de contribuer à l'éclat de quelques fêtes qui pouvaient prêter à des descriptions gracieuses, mais quand il le chargea de lui faire trouver des accents propres à toucher le cœur d'une beauté dont, malgré ses cinquante-six ans sonnés, il avait eu la faiblesse de se laisser follement éprendre. C'est chez la reine elle-même, à la répétition d'un ballet où elle avait fait venir Malherbe pour avoir son avis, que le roi, le prenant à part, lui fit l'ouverture de cette singulière proposition.

« Le roi, dit Malherbe, m'a entretenu de quelque autre galanterie dépendante du ballet, qui est la vraie raison pourquoi il m'a envoyé quérir par un garçon de chambre, et dont le ballet n'était que le prétexte. Cette galanterie, c'était un compliment à faire à la belle Charlotte de Montmorency, pour la féliciter de son mariage avec le prince de Condé. »

Cette union, que le roi avait mis beaucoup de prix à faire conclure, eut lieu en effet, mais on ne sait que trop le gros scandale

[1] Malherbe à Peiresc, 2 février 1609.

qui en sortit. A peine la cérémonie était-elle faite, que les assiduités du roi auprès de la nouvelle mariée devinrent si marquées, et venant d'une telle part, parurent si compromettantes, que son époux s'en alarma et la fit brusquement partir de la cour. Puis, ne se trouvant pas en sûreté tant qu'il restait sous la main de la puissance royale, il prit le parti de passer la frontière et d'aller à Bruxelles mettre l'honneur de sa femme et le sien sous la garde de l'archiduc qui gouvernait en Brabant pour le roi d'Espagne. Une aventure romanesque devenait ainsi un sérieux incident diplomatique, car la retraite d'un prince français dans une cour étrangère (et au fond toujours ennemie) était une offense grave pour le chef de sa famille. L'accueil empressé fait par l'archiduc aux fugitifs, le refus obstiné opposé à toutes les invitations qui lui furent faites de les éloigner, était un grief sérieux de nature à compromettre la paix si récemment établie à des conditions précaires entre la France et l'Espagne. L'irritation du souverain blessé, l'inquiétude du politique, se mêlèrent dans l'âme du roi au dépit de l'amoureux déçu, et le trouble de ces sentiments réunis le portèrent à des actes peu dignes de lui, qu'on voudrait passer sous silence pour ne pas déparer les dernières pages d'une si belle vie. « Henri IV, dit M. Guizot, fit d'abord pour aller voir la princesse, puis pour la faire revenir, puis pour menacer d'aller la chercher lui-même hors de France, des démarches passionnées et puériles, qui, coïncidant avec ses annonces et les préparatifs de guerre, faisaient tenir d'étranges propos et nuisaient à sa considération personnelle comme au caractère sérieux de son gouvernement. »

Au nombre des signes de ce regrettable égarement qui fournirent la plus juste matière aux critiques des mauvais plaisants, il faut compter assurément la charge expresse et presque officielle qu'il donna à Malherbe de se faire l'interprète de sa passion et de revêtir d'une expression poétique la peinture de ses peines amoureuses. L'ordre étant positif, cette fois comme toujours, Malherbe se crut obligé d'obéir, et nous avons en effet une sorte de petit poème, composé de cinq odes ou cantates, où Henri IV, sous le nom d'Alcandre, exprime à la princesse de Condé, déguisée elle-même sous le nom d'Oranthe, le désespoir où l'a plongé son absence. On ne voit pas bien clairement à quoi ni à qui cette complainte éloquente était destinée. Rien n'indique que le roi ait cherché le moyen de la faire passer sous les yeux de la belle exilée, encore moins qu'il ait jamais eu la pensée de la lui offrir comme son œuvre personnelle. Ce serait un trait d'une vanité littéraire dont il n'a jamais été atteint, et sa galanterie sénile faisait déjà assez sourire à ses dépens pour qu'il fût besoin d'y ajouter le ridi-

cule d'une prétention qui n'aurait trompé personne. D'ailleurs, bien que les *Stances pour Alcandre* n'aient reçu une publicité complète que quelques années après la mort du roi, elles furent tout de suite assez connues pour que la paternité de Malherbe ne pût être douteuse. Il en communiqua lui-même quelques-unes à Peiresc, en le priant d'en faire part à Du Vair, sans se mettre en peine de lui recommander le moindre secret : « Vous leur ferez voir, dit-il, les vers que je vous envoie; ils ont été extrêmement agréables et m'ont fait renouveler force promesses, Dieu sait qu'en j'en recevrai les effets[1]. »

Que dire maintenant du mérite de ces pièces elles-mêmes, qui eurent une assez grande réputation en leur temps? On n'a pas, en vérité, le courage de les examiner à un point de vue purement littéraire, tant le spectacle de la poésie mise ainsi par une complaisance qui, comme on le voit, n'était pas désintéressée, au service d'une passion feinte et du caprice d'un maître, répugne à tous nos sentiments. D'ailleurs, il n'y a rien à ajouter au jugement qu'en a porté André Chénier, dans des termes d'une fine et juste sévérité : « Ces vers d'amour, dit-il, sont des meilleurs qu'il ait faits; mais on ne s'échauffe pas pour les amours d'autrui, et il n'avait jamais aimé. Je n'aime pas à voir sa lyre devenir entremetteuse. »

On ne pourrait mieux dire et c'est parler à la fois comme le bon goût et comme la morale. Il n'est que juste pourtant de reconnaître que cette impression si vivement exprimée, personne autour de Malherbe, ni aucun de ses lecteurs ne la ressentirent. Le grave Du Vair lui-même, en prenant connaissance de l'envoi qui lui était fait par son ami, lui fit peut-être quelques observations sur le choix des mots et des rimes, mais aucune, assurément, sur la nature du sujet, et il n'ajouta rien qui ressemblât à une condamnation du rôle auquel il avait abaissé sa muse. Personne ne fut surpris que l'ancien secrétaire du bâtard d'Henri II, lui-même très peu scrupuleux sur l'article des bonnes mœurs, voyant, au Louvre même et sous les yeux de Marie de Médicis, le jeune duc de Vendôme, compagnon des jeux du petit Dauphin, n'eût pas eu souci de rappeler Henri IV aux devoirs de la fidélité conjugale. Il y avait assurément, au sujet des amours royales et de la déférence qui leur était due par tous les sujets fidèles, une aberration générale de la conscience publique qui peut excuser le poète en accusant ses contemporains, et qui, d'ailleurs, s'est prolongée assez tard. On ne voit pas, en effet, que Voltaire, pour avoir courtisé et même chanté Mme de Pompadour, ait encouru le moindre blâme de la part des moralistes de

[1] Malherbe à Peiresc, 5 février 1610.

l'école philosophique. Pour Henri IV, en particulier, l'indulgence a été si complète que la postérité s'y est associée et que ses faiblesses ont figuré parmi les souvenirs qui ont popularisé sa mémoire : soit que tout ce qui partait de lui, en bien comme en mal, ait gardé quelque chose de la grâce et de la séduction qui lui étaient propres ; soit qu'il ait eu tout à gagner à la comparaison avec les débauches avilissantes et les amitiés ridicules du règne qui l'avait précédé. Ce n'est pas de lui qu'on pouvait dire comme d'Henri III, suivant l'énergique expression de d'Aubigné, qu'on ne savait en le regardant « si c'était un roi femme ou bien un homme reine. » Pour avoir échappé aux Caylus et aux Saint-Mégrin, qui n'aurait tout pardonné à l'amant de Corisandre et de Gabrielle?

A la vérité, ce qu'on a le plus de peine à excuser chez Malherbe, dans cette circonstance de sa vie qui a donné lieu à de si justes censures, ce n'est pas tant d'avoir consenti à servir la passion du roi, que de n'avoir pas prêté ce concours à titre gratuit, mais bien en vue et avec l'espoir d'une libéralité qui lui était promise. Il y a là un calcul et une sorte de marché dont nous avons peine à prendre notre parti. On voit pourtant qu'il ne s'en cachait pas, puisqu'il fait confidence à ses amis, sans le moindre embarras, et des espérances qu'on lui a laissé concevoir et de sa crainte de ne pas les voir réalisées! Ce n'est pas la seule fois, d'ailleurs, qu'on trouve dans sa correspondance des plaintes et des aveux de ce genre; car Henri IV paraît avoir été aussi prodigue de promesses envers le confident de ses amours qu'inexact et lent à les tenir. C'était toujours une pension à prendre sur les revenus de la première abbaye ou du premier évêché vacant, puis le moment de l'échéance venu, il ne manquait pas de prétextes pour éluder l'accomplissement de ses bonnes paroles. La transaction en elle-même, nullement dissimulée, paraissait toute simple, et si on s'étonnait de quelque chose, c'était de voir le service attendre si longtemps son salaire. Il reste donc à rechercher encore ici pourquoi ce qui nous choque si fort, paraissait alors aux deux parties intéressées ne pouvoir faire l'objet d'un blâme sérieux. Est-ce l'opinion seule qui a changé et l'honneur littéraire qui est devenu plus délicat? N'y a-t-il pas, au moins, une circonstance atténuante à trouver dans les conditions imposées alors à tous ceux qui s'adonnaient en tout genre aux travaux de l'esprit? On oublie trop, en effet, que pas plus lettrés que savants n'étaient alors dans une situation pareille à celle dont jouissent les écrivains de nos jours qui peuvent trouver dans l'emploi et dans la réputation de leurs talents un moyen légitime non seulement de pourvoir aux nécessités de la vie, mais d'acquérir une aisance, parfois une richesse bien méritée. Les œuvres les

plus recherchées n'avaient qu'un débit très limité : les droits d'auteur (ce mot avait si peu de sens qu'on ne le rencontre jamais) étaient insignifiants ou presque nuls. Deux ou trois éditions des livres les plus en vogue étaient chose rare. Les œuvres complètes de Malherbe n'en comptèrent, je crois, pas plus de quatre dans tout le cours du siècle. Je n'imagine pas que même les romans qui charmèrent la jeunesse de Mme de Sévigné et firent l'entretien favori de l'hôtel de Rambouillet aient jamais vu luire l'aurore du *dixième mille*. *L'avide imprimeur* dont l'Alceste du *Misanthrope* parle à Oronte pour le décourager d'écrire ne ressemblait pas à ces généreux éditeurs qui procurent souvent aux écrivains toutes les facilités nécessaires à un voyage lointain, en comptant qu'ils leur feront part des observations qu'ils devront faire et des impressions qu'ils ne pourront manquer de ressentir.

Les temps étaient durs et ne laissaient aux auteurs d'autre ressource que les largesses de quelque riche et puissant Mécène. Il s'en présentait, à la vérité, d'assez nombreux, qui considéraient comme un titre de gloire de répondre à de tels appels. De la part des souverains et en particulier le devoir de rémunérer les auteurs célèbres et d'assurer leur existence était considéré comme une des charges de la royauté. Une pension royale avait ainsi le caractère d'une de ces récompenses nationales que de grands savants de nos jours n'ont pas fait difficulté non seulement d'accepter, mais même de rechercher. Malherbe la réclamait comme son dû. D'autres qu'il valait bien n'en jouissaient-ils pas sous ses yeux? Ronsard qu'il se flattait d'égaler n'avait-il pas été comblé de faveurs? Ses médiocres disciples Bertaud et Desportes n'avaient-ils pas reçu, l'un, le riche évêché de Séez (bien que ses poésies n'eussent rien d'ecclésiastique); l'autre, les deux abbayes de Tiron et de Bomport, rapportant ensemble annuellement plus de dix mille écus. Et des Yvetaux qui, après l'avoir introduit à la cour, le plaisantait quelquefois de ce qu'il demandait *l'aumône après chaque sonnet*, n'était-il pas pourvu lui-même d'un bénéfice bien renté dans le préceptorat du jeune duc de Vendôme? Plus Malherbe sentait sa réputation grandir, plus il se croyait le droit d'être exigeant, surtout envers ceux dont il pensait que ses vers iraient perpétuer ou accroître la renommée dans la mémoire de la postérité. « La monnaie dont les petits payent les bienfaits des grands, disait-il avec une certaine fierté, c'est la gloire. J'espère que de ce côté-là, on ne m'accusera jamais d'ingratitude[1]. »

« Ce que je donne, disait-il, vaut bien ce que je reçois. »

[1] Malherbe à l'évêque de Mende, éd. Lalanne, t. IV, p. 99.

Apollon à portes ouvertes
Laisse indifféremment cueillir
Les belles feuilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir,
Mais l'art d'en faire des couronnes
N'est pas su de toute personne,
Et trois à quatre seulement,
Au nombre desquels on me range,
Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement.

Et c'est à ce titre qu'il croyait pouvoir ajouter même en demandant une pension :

Les Muses, hautaines et braves,
Ont le flatter odieux
Et comme parentes des dieux
Ne parlent jamais en esclaves.

Un autre motif lui faisait une nécessité et presqu'un devoir d'obtenir, conformément aux promesses qu'on lui avait faites, des marques ostensibles et comptées en espèces sonnantes (comme c'était l'usage) de la faveur royale. Il avait toujours été, j'ai déjà eu occasion de le dire, d'humeur brusque, un peu rude et même blessant dans ses manières. Mais ces défauts se prononçaient chaque jour davantage, depuis qu'enorgueilli de ses succès, il ne craignait pas d'étaler sa confiance dans la supériorité de ses mérites. Tallemant des Réaux lui prête en ce genre quelques traits vraiment singuliers, auxquels, le narrateur étant suspect, il ne faut peut-être pas complètement ajouter foi. Je ne sais, par exemple, s'il est vrai que, voyant un jour passer, dans la compagnie de la reine, la connétable de Lesdiguière, dont la vie plus que légère était connue, il ait dit assez haut pour être entendu : « Regardez, voilà le vice qui passe. » Il n'est pas certain non plus qu'une autre fois, parlant à un courtisan qui faisait mine de pleurer un des enfants du prince de Conti, mort en bas âge, il ait fait cette observation cavalière : « Mon ami, ne vous occupez que de bien servir, vous êtes assuré de ne manquer jamais de maîtres. » Mais ce qui est sûr, c'est qu'il était connu par des boutades et des inconvenances, dont la moindre l'aurait fait éloigner de l'entourage royal, si tout le monde n'avait été averti, par des preuves à n'en pouvoir douter, que le roi les prenait en bonne part.

Mais, de plus, ces lettrés, ces confrères que je viens de nommer et qui étaient dans la place avant lui, ce n'étaient pas seulement

des concurrents, des rivaux toujours prêts à devenir des ennemis, c'étaient des représentants d'une école littéraire dont il avait pris à tâche de combattre hautement (comme il faudra tout à l'heure l'expliquer) les œuvres aussi bien que les doctrines. De là, entre eux et lui, une controverse passionnée dégénérant souvent en personnalités, d'autant plus qu'il ne se gênait pas lui-même pour les maltraiter assez publiquement. Car autant il était soumis et peut-être souple sur tout ce qui touchait aux matières d'État, autant, sur le terrain littéraire, il se montrait intraitable, et c'est là qu'il avait mis son point d'honneur d'indépendance. Mais la lutte n'aurait pu être soutenue s'il eût paru abandonné par la grâce qui l'avait élevé, et déjà la comparaison faite entre la situation si bien assise de ses adversaires et la sienne toujours en suspens l'exposait à de fâcheuses railleries. Il y allait, à faire taire ces mauvais plaisants, de l'intérêt de sa cause autant que de sa personne [1].

Le dernier envoi poétique fait par Malherbe à ses amis porte la date du 5 janvier 1610. Dès le 10 mai suivant, le grand roi tombait, on le sait, frappé par le poignard de Ravaillac, laissant toute la France en proie à une douloureuse consternation. On s'est étonné que Malherbe, qui avait, cinq ans auparavant, flétri dans une ode éloquente, l'attentat manqué de Jean Chatel, ne se soit pas, devant le crime consommé, avec plus de feu et de verve encore, fait l'interprète de l'indignation publique.

C'était bien son intention, mais, fidèle à ses habitudes méthodiques, il voulut laisser passer le flot de vers, d'épîtres et d'oraisons funèbres de toutes sortes dont le tragique événement était l'occasion. « J'en dirai ma râtelée après les autres, écrivait-il, par une expression assez singulière, à Peiresc, ce sera assez tôt si assez bien [2]. »

En réalité, voulant mieux faire que tous, il laissa passer le temps et ne fit rien, du moins en son propre nom, car la plainte qui figure dans ses œuvres sous ce titre : « Vers funèbres sur la mort de Henri le Grand », est mise dans la bouche d'un Alcippe de convention. Il l'avait composée, dit-on, pour servir d'interprète aux regrets du grand écuyer, le duc de Bellegarde, qui comptait encore Malherbe dans le personnel de son service. Ce n'est là

[1] Le poète Régnier, neveu de Desportes, que Malherbe avait directement attaqué, défendant son oncle, dit en termes exprès :

> Tels je les croirai quand ils auront du bien
> Et que leur belle muse, à mordre si cuisante,
> Leur donra comme à lui dix mille écus de rente.

[2] Malherbe à Peiresc, 9 août 1610.

pourtant qu'un propos de conversation tenu par Racan et que Ménage, dans son édition des œuvres de Malherbe, rapporte sans le garantir. Rien ne nous empêche donc de voir une expression de douleur personnelle dans des vers comme ceux-ci :

Belle âme, beau patron des célestes ouvrages,
Qui fut de mon espoir l'infaillible recours,
Quelle nuit fut pareille aux funestes ombrages
Où tu laissas mes jours?

C'est bien à tout le monde une commune plaie,
Et le malheur que j'ai chacun l'estime sien,
Mais en quel autre cœur est la douleur si vraie
Comme elle est en le mien?

Puis, dans une belle prosopopée, il engage l'âme d'Henri IV à se faire voir à sa veuve pour la consoler :

Quelque soir en sa chambre apparais devant elle,
Non le sang à la bouche et le visage blême,
Comme tu demeuras sous l'atteinte mortelle
Qui te perça le flanc;

Viens-y tel que tu fus quand aux monts de Savoie
Hymen en robe d'or te la vint amener,
Ou tel qu'à Saint-Denis, entre nos cris de joie,
Tu la fis couronner.

Pour moi dont la faiblesse à l'orage succombe,
Quand mon heur abattu pourrait se redresser,
J'ai mis avecque toi mes desseins dans la tombe,
Je les y vais laisser.

Quoi que pour m'obliger fasse la destinée,
Et quelque heureux succès qui me puisse arriver,
Je n'attends mon repos qu'en l'heureuse journée
Où je t'irai trouver.

Dans les intrigues et les agitations de toute sorte qui suivirent la mort de Henri IV et l'avènement de Marie de Médicis, Malherbe ne paraît avoir eu qu'une pensée, c'est de rester fidèlement attaché à l'autorité royale. Il parle des premiers actes de la régente et se flatte d'avance des succès qu'elle est, suivant lui, sûre d'obtenir avec une admiration et un optimisme qu'on a lieu de croire sincères. Des juges malins ne manqueront pas d'ajouter que ce qui affermit surtout sa fidélité, ce fut que, plus généreuse que son époux et surtout sen-

tant plus que lui le besoin de s'assurer du zèle de ses amis, Marie le fit inscrire, pour une somme de cinq cents écus, sur cette liste des pensions à titre fixe où il avait jusque-là vainement sollicité d'être admis. La qualité de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi qu'on lui voit prendre à partir de cette date, sans qu'on sache bien quel jour elle lui fut conférée, fut aussi un motif très naturel de reconnaissance. J'aime mieux croire pourtant que l'intérêt seul n'aurait pas suffi pour l'attacher avec dévouement à la cause de la veuve et de l'enfant de son maître.

Quoi qu'il en soit, quand, en 1614, une première levée de boucliers des princes mécontents menaça la France d'une nouvelle guerre civile, il fut le premier à prédire que l'insurrection, ne trouvant nul écho dans les populations, n'avait aucune chance de succès. « Chacun, écrivait-il avec beaucoup de sens, discourt de l'absence des princes à sa fantaisie; pour moi, je ne sais ce que c'est : mais il faudra devant que je craigne la pluie de ce côté-là que je voie d'autres nuées : les peuples demeurent partout en obéissance, et de rien faire sans eux il n'y a pas moyen [1]. »

Il se mit, en conséquence, à l'œuvre pour traduire, en le paraphrasant, un des psaumes où David annonce que la colère de Dieu va s'étendre sur les factieux qui le combattent. Malheureusement, cette fois encore, la lenteur de sa composition lui fit perdre l'occasion favorable. Quand il fut prêt, la reine venait d'entrer en accommodement avec les princes à des conditions qu'on convînt d'appeler une capitulation de leur part, bien qu'elle eût eu la faiblesse d'acheter leur soumission au prix de larges indemnités pécuniaires. Les bruits de guerre avaient ainsi disparu, le jour où il dut faire lire sa belle invective devant la reine : elle la trouva un peu trop belliqueuse pour la circonstance, et surtout pour l'humeur dont elle était ce jour-là. Appelant l'auteur auprès d'elle : « Mais, Malherbe, lui dit-elle, il vous faut prendre un casque. — J'espère alors, dit spirituellement Malherbe, que je serai compris dans la capitulation. » Là-dessus, elle se mit à rire et me dit qu'elle le ferait [2]. »

Mais les circonstances devinrent plus délicates quand le jeune roi s'émancipa de la tutelle de sa mère en faisant assassiner son favori le maréchal d'Ancre, et en lui substituant un choix inattendu, tout de faveur également, et à lui personnel, le nouveau duc et bientôt connétable de Luynes. Marie de Médicis, alors reléguée à Blois, ne tarda pas à faire de cette petite cour exilée un foyer

[1] Malherbe à Peiresc, 14, 16, 23 février 1614.
[2] Malherbe à Peiresc, 3 mai 1614.

d'intrigue et de conspiration. Malherbe n'ayant aucune raison pour prendre parti entre le fils et la mère, ne pouvait songer à la suivre dans sa disgrâce, et d'ailleurs il n'aurait voulu à aucun prix prendre rang parmi les frondeurs (toujours à la veille de devenir des rebelles) qu'il regardait, non sans cause, comme les artisans de la misère publique. D'autre part, la personne du nouveau maître, dont rien ne justifiait l'avènement, et qui pouvait tomber aussi rapidement qu'il avait été élevé, lui inspirait aussi peu de goût que de confiance. Il semble avoir pris à tâche de ne lui donner en fait de preuves de sa soumission que celles dont, dans sa situation, il ne pouvait rigoureusement se dispenser. On croit s'apercevoir de cette précaution un peu embarrassée dans une épître dédicatoire qu'il lui adressa en tête d'une traduction qu'il avait faite d'un livre récemment découvert de Tite-Live. Il ne s'écarte assurément pas du ton de flatterie commandé par la circonstance. Mais il insiste à tel point sur l'obéissance absolument due aux volontés du roi, qu'il paraît n'avoir ni trouvé ni même cherché d'autre motif à l'hommage qu'il rend à son ministre. « Il est bien certain, dit-il dès le début, que le mieux que puisse faire celui qui vit dans une monarchie, c'est de porter honneur aux rois et de se conformer à leur volonté. Pour moi, ajoute-t-il, qui ai toujours gardé cette discrétion de me taire sur la conduite du vaisseau, où je n'ai de qualité que celle de simple passager, le meilleur avis que je puisse donner à ceux qui y sont ce que je suis, c'est de s'en rapporter aux mariniers[1]. » Suit un éloge détaillé de tous les ministres, où celui du duc lui-même est loin de tenir la plus grande place.

Rien assurément de plus froid que ce compliment officiel. Aussi quelle différence, quand, après quelques incertitudes, le pouvoir est enfin fixé dans les mains du grand ministre qui allait asseoir la royauté d'une main ferme sur la base où elle devait reposer pendant plus d'un siècle et qui a inauguré avec tant d'éclat l'ère de la monarchie sans contrôle. Malherbe voit dans Richelieu l'idéal de l'autorité comme il la conçoit, et c'est dans une lettre intime nullement destinée à la publicité qu'il célèbre son avènement avec une effusion du fond du cœur et un véritable éclat de joie :

« Si vous voulez que je vous parle des affaires publiques (écrit-il à un gentilhomme d'Avignon qui n'habitait pas la cour), j'en suis content, aussi bien sont-elles en si bon état que si mon affection ne me trompe pas, le vieux mot εὑρήκαμεν, συγχαίρωμεν, nous avons trouvé, réjouissons-nous, ne fut jamais dit si à propos comme nous pouvons le dire aujourd'hui. Réjouissons-nous, perdons la

[1] Ed. Lalanne, t. I, p. 392-394.

mémoire des misères passées, nous avons trouvé ce qu'il n'y avait point apparence de chercher; nos maladies que chacun estimait incurables ont trouvé leur Esculape dans notre incomparable cardinal. Il nous a mis hors du lit : il s'en va nous rendre notre santé parfaite... Il n'y a pas longtemps que nous avons eu des ministres qui avaient du nom dans le monde. Mais combien de fois ai-je dit, avec ma franchise accoutumée, que je ne les trouvais que fort médiocres et que s'ils avaient de la probité, ils n'avaient du tout point de suffisance, ou que s'ils avaient de la suffisance, ils n'avaient du tout point de probité... Prenons garde à leur administration et jugeons des œuvriers selon leurs œuvres. Ne trouverons-nous pas que de leur temps, ou les factieux n'ont jamais été choqués, ou, s'ils l'ont été, ça a été si lâchement qu'à la fin du compte, la désobéissance s'est trouvée montée au plus haut point de l'insolence, et l'autorité du roi descendue au plus bas du mépris. Il semble qu'il ne se puisse rien dire de plus honteux. Si fait. Les perfidies et les rébellions avaient des récompenses, et Dieu sait si, après cela, il fallait douter qu'elles eussent des imitateurs. Qui sait mieux que vous, ou plutôt qui ne sait pas que, par leur connivence, nous avons eu des gouverneurs qui ont régné dans leurs provinces, et si absolument régné que le nom du roi n'y était connu que parce que, pour le dessein qu'ils avaient, il était nécessaire de s'en couvrir?... Cependant ces grands conseillers pensaient avoir bien rencontré quand ils disaient que c'était assez gagné que de gagner temps. Misérables qui ne s'apercevaient pas que ce qu'ils appelaient gagner temps, c'était véritablement le perdre, et nous réduire à des extrémités d'où il était à craindre que le temps ne pût jamais nous tirer. Mais maintenant la dignité royale est remise en un point où ceux que l'on ne peut empêcher de la haïr seront au moins empêchés de l'offenser[1]. »

Le même sentiment se trahit encore à tout instant dans sa correspondance familière avec des expressions de plus en plus vives et une tournure originale qui en garantit la sincérité : « Le roi, écrit-il à Racan, se porte bien et use toujours des conseils de M. le cardinal de Richelieu. Cela se voit assez au bon état de ses affaires. Si quelqu'un y trouve à redire, qu'il prenne de l'ellébore. M. le cardinal de Richelieu a été ces jours-ci si mal que j'ai été huit ou dix jours que je n'entrais jamais au château qu'avec appréhension d'ouïr cette funeste voix : le grand *Pan* est mort. A cette heure, grâce à l'ange protecteur de la France, il est hors de péril et les gens de bien hors de crainte. Vous savez que mon humeur

[1] Malherbe à M. de Mentin, éd. Lalanne, IV, II et III.

n'est ni de flatter ni de mentir, mais je vous jure qu'il y a en cet homme quelque chose qui excède l'humanité et que si notre vaisseau doit jamais vaincre la tempête, ce sera tandis que cette glorieuse main tiendra le gouvernail. Les autres pilotes peuvent me diminuer la peur : celui-ci me la fait ignorer [1]. »

Et enfin, on trouve dans un brouillon de lettre de sa main qui n'est pas achevé : « Pour M. le Cardinal, je n'en parle point, et la raison est que je ne le mets pas au rang des hommes. Je vous jure que si nous étions encore au temps ou la pluralité des dieux était crue, je crois qu'il... [2] »

Cette admiration enthousiaste était, je le crois, très réellement inspirée à Malherbe par un sentiment patriotique. Mais même à un point de vue plus personnel, elle n'était pas mal placée, car si Richelieu était le ministre, comme Malherbe l'avait rêvé, Malherbe était aussi le poète comme Richelieu l'aurait choisi. Une inspiration toujours grave et maîtresse d'elle-même dont le vol s'élevait sans s'égarer, c'était bien la poésie telle que devait l'entendre ce génie supérieur qui se piquait de bon goût et ne dédaignait pas le bel esprit, qui fut auteur lui-même à sa mode et à ses heures, mais qui, avant tout, jaloux de dominer et d'être obéi, aurait redouté les écarts d'une imagination plus aventureuse. L'homme d'État qui avait pris à tâche de concentrer tous les pouvoirs dans sa main pour les rassembler dans une puissante unité, ne pouvait qu'applaudir à la tentative faite par Malherbe pour inspirer à l'expression de tous ces sentiments même les plus spontanés, comme l'enthousiasme lyrique, un type absolu de régularité et de correction. C'est ce qui sera peut-être mieux compris quand on aura essayé de définir avec quelque précision en quoi consista la doctrine littéraire de Malherbe, quelle méthode il employa pour l'appliquer, et quelles causes assurèrent le succès et l'autorité de son enseignement. Ce sera en même temps l'occasion de rendre justice à la part qui lui revient dans le magnifique développement de tous les genres d'éloquence que la seconde moitié du siècle allait faire éclore et auquel notre langue française, épurée et fortifiée par ses soins, allait servir de merveilleux instrument.

Duc de Broglie.

La suite prochainement.

[1] Malherbe à Racan, éd. Lalanne, t. IV, p. 33.
[2] *Ibid.*, p. 240.

LA CRISE UNIVERSITAIRE

A la fin du mois dernier, la Chambre des députés a entendu un genre de développement auquel elle n'était pas habituée. Un des siens, un député flottant du radicalisme à l'opportunisme, élu, dit-on, comme républicain très avancé, mais votant avec les « républicains de gouvernement », lui a dit du mal, beaucoup de mal de l'Université actuelle. Il est vrai qu'il a montré une grande tendresse pour l'enseignement primaire et qu'il a envoyé force saluts respectueux à l'enseignement supérieur. Mais quant à l'enseignement secondaire (où l'on a coutume de voir la véritable incarnation de l'Université gouvernementale et centralisée), elle n'a guère reçu que des reproches..., avec des diminutions de crédit et quelques menaces. Au dehors, deux ou trois professeurs de talent et d'autorité ont protesté, avec une amertume un peu contenue. A la Chambre même, — si on excepte un député socialiste, dont les intéressantes propositions nous occuperont tout à l'heure, — personne n'a rien objecté. Personne n'a défendu le corps enseignant : personne surtout, cela va de soi, n'a voulu savoir si ceux qui demandent ainsi aux professeurs un compte sévère de l'insuccès constaté, n'en auraient pas à rendre eux-mêmes d'infiniment plus gros. Il y a là autre chose qu'un incident; il y a une page curieuse de l'histoire contemporaine et qu'il est utile de commenter.

*
* *

Voyons d'abord ce qui a tant ému M. le rapporteur du budget de l'instruction publique.

« La situation actuelle, écrit-il, laisse à désirer au point de vue pédagogique, et elle devient inquiétante au point de vue budgétaire... Dans la lutte aujourd'hui moins ouverte, semble-t-il, mais aussi acharnée entre l'enseignement universitaire et l'enseignement congréganiste, ce dernier gagne du terrain. »

Et, en effet, si l'on excepte une très faible minorité de jeunes

gens recevant l'éducation dans leur famille, la population scolaire recevant l'enseignement secondaire se partage comme il suit :

Etablissements congréganistes, 32,10 pour 100; — petits séminaires, 13,92 pour 100; soit ensemble, 46,02 pour 100.

Lycées et collèges de l'État (ou des villes, y compris la Ville de Paris), 47,37 pour 100.

Etablissements libres (dans lesquels on compte le collège Stanislas, dont le personnel enseignant est, en majorité, emprunté à l'Université), 6,61 pour 100.

Ces proportions ont épouvanté le rapporteur. Mais ce qu'il importe le plus de constater avec lui (et, il faut lui rendre cette justice, il a été franc), c'est le mouvement des dernières années.

« Déjà, dit-il, en 1889, l'Université avait subi une première alarme. Soudainement, une dépression sensible s'était produite au détriment de nos établissements nationaux et à l'avantage des congréganistes. Mais les années suivantes rétablissaient à peu près l'équilibre. Aujourd'hui, de nouveau, l'inégalité s'accuse et s'aggrave. Les effectifs des établissements religieux se rapprochent à grands pas des effectifs réunis des établissements nationaux et des établissements libres. » Remarquez, en passant, ces expressions. Les établissements religieux, à ce qu'il paraît, ne sont ni nationaux ni libres; qu'est-ce qu'ils sont alors? Quoi qu'il en soit, leur effectif a passé de 75,035 en 1892 à 79,718 en 1896. En face d'eux, les lycées comptent 53,000 élèves, et les collèges communaux 32,000.

Encore, ce rapport avait-il été rédigé l'été dernier. A la tribune, l'auteur a voulu le compléter d'après les statistiques de la rentrée d'octobre-novembre. Il n'a pu nous dire combien les établissements religieux ont gagné; mais il nous a appris ce que les établissements de l'État ont perdu : ils viennent de subir une nouvelle diminution de 770 élèves portant sur les classes de début : c'est le recrutement qui souffre, à sa source même.

Il y a donc bien là un mouvement continu et qui s'exerce dans le même sens. Quand on nous dit que les années qui ont suivi 1889 avaient vu un relèvement de la population universitaire, dit-on exactement la vérité? D'abord, un remaniement des programmes, modifiant ce qui avait subsisté de l'ancienne bifurcation, avait obligé toute une génération d'élèves à faire au lycée une année de plus. Puis, si j'en crois d'anciens collègues très bien renseignés, on a eu plus d'une fois recours à un artifice de calcul qui troublait un peu la statistique. On prenait les chiffres des effectifs tout à fait à la fin de l'année scolaire, alors qu'ils étaient diminués par les départs prématurés qui suivent le congé du 14 juillet : on leur opposait les chiffres de la rentrée, et l'on se félicitait de l'augmen-

tation. On ne disait pas que si l'on avait comparé les effectifs d'octobre à ceux d'avril précédent, c'est une diminution qui eût apparu. Voilà comment ces petits accroissements annuels se sont résumés tout à coup dans un affaiblissement général, dont le député rapporteur s'est montré si justement scandalisé.

Que n'a-t-on pas fait, cependant, pour attirer les élèves? Depuis vingt ans, plus de 150 millions ont été dépensés pour les constructions de l'enseignement secondaire. On cite tel lycée qui, bien que ses anciens bâtiments subsistent encore, assez solides et assez sains pour qu'on cherche à y installer une autre institution destinée aux jeunes filles, a été mis en possession de nouveaux locaux ayant coûté plus de 4 millions. A peine s'y mirait-il, que le nombre de ses élèves subissait une chute profonde. Il n'est pas le seul dans ce cas. Par une sorte de paradoxe — qu'il ne serait peut-être pas très difficile d'expliquer, — ce sont les vieux lycées qui se maintiennent le plus; et, en général, ce sont les nouveaux qui perdent. Le fait est sensible à Paris, où Louis le Grand et Henri IV, Henri IV surtout, dit-on, prospèrent et font honneur à la direction qu'ils reçoivent, tandis que les lycées Michelet, Montaigne, Lakanal, Buffon et le petit Condorcet périclitent. En résumé, dans la France tout entière, un seul lycée fait ses frais : c'est le lycée Janson de Sailly. Tous les autres, sans exception, doivent encore recevoir une subvention du budget alimenté par l'universalité des citoyens. L'ensemble de ces subventions dépasse 20 millions, sans compter les crédits affectés aux bourses et aux remises.

Ces bourses et ces remises sont nombreuses : c'est encore là ce qui, au point de vue pédagogique comme au point de vue budgétaire, a attiré la vigilante attention du rapporteur. Son travail, imprimé et distribué au mois de juillet, signalait environ 5000 bourses; mais ces chiffres étaient très au-dessous de la réalité. Avait-on dissimulé une partie de la vérité? Avait-on mal fait les additions? Ou l'administration a-t-elle été particulièrement prodigue pour la rentrée de 1896-1897? En tout cas, voici ce que le rapporteur dit, non plus dans son rapport, mais dans son discours de la séance du 23 novembre dernier : « Savez-vous quel est le chiffre des boursiers dans nos lycées? Ce chiffre s'est élevé, sur une population scolaire de 53 000 élèves, à 6369. Et encore ne sont pas compris dans ce chiffre les élèves qui bénéficient des remises universitaires; en les y comprenant, le nombre des boursiers s'élève à 8500 environ. D'autre part, sur une population de 32 000 élèves, nos collèges comptent 12 107 boursiers, soit plus du tiers de leur effectif. »

Ainsi, lui dira-t-on, et il est difficile que l'objection ne monte

pas aux lèvres, vous avez plus de 20 000 boursiers et vous ne pouvez pas mieux maintenir votre supériorité numérique! — Mais, répliquera le député, l'enseignement religieux a, lui aussi, ses boursiers : il doit même en avoir plus que nous! Qu'il l'avoue! Qu'il se dénonce et peut-être alors nous apercevrons-nous « que le mal est moins grand » que nous ne le pensions. Il serait « satisfaisant pour notre amour-propre » de voir que les congréganistes n'augmentent ainsi le nombre de leurs élèves que parce qu'ils sont très riches et que la supériorité de leurs ressources leur permet cette propagande acharnée[1]. Mais enfin si cette hypothèse est flatteuse, elle n'est pas « établie en fait », M. le rapporteur l'avoue. Tout autre aurait eu de la peine à sortir de cet embarras un peu risible. Lui, c'est encore une justice à lui rendre, n'hésite pas. Il vient d'étudier de près, avec la commission tout entière, l'état maladif de notre budget. Il déclare donc sans ambages que le nombre des boursiers du gouvernement est excessif. « L'initiative de l'administration s'est ici, Messieurs, donné large carrière. Quelques traits de plume ont suffi pour ouvrir un gouffre par où, si l'on n'y prend garde, les ressources de l'Etat risquent de s'écouler. Des décisions de principes s'imposent, une réglementation infranchissable est nécessaire. Il est temps de revenir et de se rattacher aux principes... » Ci, une réduction de 330 000 francs. Si les riches congrégations en profitent pour acheter à prix d'or des élèves qui enflent leurs totaux, ce sera certainement fâcheux; mais du moins ce trafic immoral ne coûtera-t-il rien au budget.

*
* *

Il était difficile que la crise qui sévit sur les élèves n'eût pas sa répercussion sur le corps enseignant. Au temps des longs espoirs et des vastes pensées, on avait multiplié les lycées, les chaires, les cours, les divisions, les emplois de toute sorte. Un personnel jeune a été ainsi introduit tout d'un coup dans les cadres, il les a remplis, il les occupe pour longtemps : le moment devait donc venir assez vite où l'avancement s'arrêterait. Non seulement cette halte s'est produite, mais il a fallu rétrograder. Dans la seule année 1896, il a été supprimé 129 emplois, — on ne donne pas le compte des suppressions effectuées dans les années précédentes, mais elles avaient déjà été considérables.

Cependant, comme on le sait, l'Etat avait contribué à distribuer très largement les bourses de licence et d'agrégation qui entretenaient brillamment la vie de nos facultés, mais en faisaient sortir

[1] Voy. p. 40 et 41 du Rapport.

un nombre toujours croissant de candidats au professorat. De ces candidats la plupart ne peuvent pas être placés, et ils attendent. Quant à ceux que l'on case, on les fait descendre échelon par échelon fort au-dessous de ce que les traditions universitaires leur donnaient le droit d'espérer. Le premier agrégé des sciences de cette année, ancien élève de l'Ecole normale, a dû accepter une chaire au collège communal d'Ajaccio. Jugez de ce qu'on peut faire pour les autres et du temps d'arrêt que voit inaugurer devant elle la grande majorité des professeurs.

En même temps que les emplois se raréfiaient autour d'eux et devant eux, les maîtres restants se voyaient chargés de travaux supplémentaires, et on leur disputait de plus en plus les petites rémunérations qu'on leur donnait pour les heures dépassant leur maximum réglementaire. A côté de l'enseignement classique a été créé l'enseignement moderne, qui n'est en réalité que l'ancien enseignement secondaire spécial auquel on a donné un aspect plus décoratif, en attendant qu'on lui ouvre des portes jusqu'ici fermées. Cet ancien enseignement, au moment où on l'a transformé, commençait à avoir un corps de professeurs à lui, recruté par une agrégation spéciale : on a supprimé celle-ci en 1891. A-t-on voulu élever le niveau de l'enseignement moderne en le confiant à des maîtres de l'enseignement classique? C'est ce qu'on a dit. Mais, en fait, on prend un peu de temps à un professeur, un peu de temps à un autre, en dehors de la classe régulière, de manière à obtenir de plusieurs maîtres anciens ce qu'on eût demandé à un maître nouveau et à supprimer ce dernier. Un journal universitaire le disait tout récemment : « On compte dans une classe moderne jusqu'à douze professeurs mis à contribution pour moins de trente élèves de douze à treize ans. » Et l'auteur de l'article ajoutait avec peu de satisfaction : « Chaque classe devient ainsi un réceptacle de bouts de services complémentaires pris sur les professeurs n'ayant pas chez eux leur maximum. » Or, voici que cette fixation de maximum est dénoncée comme un abus. « Dans l'enseignement secondaire, dit le rapporteur, les heures de cours ou de travail sont réglées par décret. (Faudrait-il qu'elles fussent laissées à l'arbitraire d'un proviseur faisant du zèle?) Un fonctionnaire ne donne pas une demi-heure de plus (d'une façon durable et le long de l'année, s'entend), sans que l'administration soit obligée de lui en tenir compte par une indemnité supplémentaire. *Poussée à cet excès*, la limitation des heures d'emploi est abusive et ne peut pas aller sans influence fâcheuse sur le prix de l'enseignement et la marche du service; une meilleure répartition du travail s'impose. » Ainsi, comme objecte assez judicieusement

cette fois le député socialiste qui a répondu au rapporteur, ainsi on propose de diminuer la qualité de l'enseignement en exigeant des professeurs plus de travail et par conséquent moins de préparation pour leur classe, moins de corrections de cahiers, moins de corrections de devoirs à faire chez eux à l'issue des heures de classe. » C'est les traiter plus mal qu'un comptable ou même qu'un ouvrier d'usine, et il ne faut pas s'étonner s'ils protestent.

Un tel régime n'est pas plus fait, d'ailleurs, pour améliorer les élèves que pour contenter leurs maîtres, et il vient ajouter un trouble de plus à celui qu'entretenaient déjà dans nos lycées l'incertitude du régime et le perpétuel bouleversement des programmes. Pourquoi l'enseignement moderne, — si ambitieux cependant, — ne sait-il pas, ne peut-il pas tenter aujourd'hui les pères de famille intelligents ou exactement renseignés? Parce qu'il n'est qu'une série de cours juxtaposés et non un véritable enseignement! Un enseignement suppose *une* classe et *un* professeur assurant l'unité d'*une* direction, au moins pour la majorité des exercices et dans tout le cours d'une même année. Pourquoi dans notre vieil enseignement classique recevions-nous une véritable *discipline* dont nous conservons le souvenir? Parce qu'un même homme, chargé d'enseigner en même temps le français, le latin et le grec, aux mêmes élèves, avait le moyen de les ramener sans cesse, par des comparaisons répétées, à une pratique plus forte et plus variée des idées comme du langage. Les ayant souvent sous la main, il voyait se multiplier et se suivre les occasions d'éprouver leurs aptitudes et leurs goûts, de redresser leurs mauvaises habitudes et leurs mauvaises méthodes de travail, d'atténuer leurs défauts, de développer leurs qualités, de réformer leurs caractères; il s'appliquait enfin à les congédier avec une tête mieux faite plus encore qu'avec une tête mieux pleine; or, on aura beau révolutionner les connaissances à acquérir dans la suite de l'existence, ce sera toujours là le but par excellence de l'éducation pour des adolescents de dix à dix-huit ans.

Dans l'enseignement moderne, on a d'abord remplacé l'étude des langues anciennes par l'étude des langues vivantes. Là, on n'a pas pu faire que le français cessât de provenir du latin et qu'il se mît à emprunter à l'allemand ou à l'anglais le fond de ses expressions les plus suggestives. Passons cependant. La comparaison bien faite de l'organisme de deux idiomes aura toujours une vertu éducative. Mais il faudrait au moins que, dans chaque classe, le professeur principal sût à la fois, — quoique plus ou moins inégalement, — l'allemand ou l'anglais et le français (il faudrait qu'il les sût, je n'ai pas besoin de m'expliquer davantage, comme il faut

savoir pour enseigner[1]). Aurons-nous, dans vingt-cinq ans, un personnel assez nombreux pour assumer cette tâche nécessaire avec toutes chances de succès? Ce n'est pas impossible; et alors il y aura lieu de voir à nouveau ce qu'on peut obtenir de l'enseignement moderne et ce qu'il est juste, en retour, de lui concéder. Mais, de l'aveu général, nous n'en sommes pas là. Si donc, entre les leçons de langues étrangères et les leçons de français, vous introduisez, par surcroît, tous ces bouts de classe arrachés à dix maîtres différents, qui viennent les donner de mauvaise grâce, avec une attention fatiguée, vous désorganisez le vieil enseignement sans organiser le nouveau. Partout la discipline intellectuelle se relâche, et vos enfants s'élèvent comme ils peuvent. Ils auront beau avoir appris et répété tout ce qu'on aura pu exiger pour un baccalauréat quelconque, ils n'auront été ni dirigés ni formés.

Pour peu que cette crise se continue, les familles verront de moins en moins les motifs d'opter entre les deux enseignements et de préférer l'un à l'autre. C'est peut-être ce que l'on veut; car la tactique suivie depuis trente ans contre les études classiques a toujours été la même : on les affaiblit, on leur enlève ce qui faisait leur intérêt et leur prix, on en déshabitue les élèves, on les en dégoûte, et on profite de ce que tel ou tel exercice ainsi discrédité ne donne plus ce qu'il donnait autrefois pour s'écrier : Vous voyez, il ne reste plus qu'à le supprimer.

Nous ne pouvons songer ici à faire une enquête sur la baisse si profonde des études classiques dans nos lycées et dans nos collèges. Mais allons à la tête! Consultons le rapport officiel du président du jury d'agrégation des lettres. Les agrégés et candidats agrégés d'aujourd'hui sont l'élite des licenciés d'hier, à plus forte raison des bacheliers d'avant-hier. Tous, ou bien peu s'en faut, ont été formés par les méthodes nouvelles, et ils sont destinés à les appliquer demain. Or, que disait d'eux le rapport de 1895? La connaissance du latin semble être tombée chez eux fort au-dessous de ce qu'eût donné un bon élève de rhétorique avant 1870. Sur 79 concurrents, dont 30 ont été admissibles, 8 seulement ont donné des copies correctes; dans 18 d'entre elles, il y avait de 10 à 15 solécismes ou barbarismes.

Mais, direz-vous, dans les autres épreuves, les candidats ont dû secouer ce joug suranné des vieilles langues et s'en montrer allégés; ils ont dû charmer leur jury par le goût du nouveau, par

[1] M. Gréard a essayé, croyons-nous, de constituer, dans quelques lycées de Paris, cette méthode d'enseignement. A Paris, on trouve toujours tout ce que l'on veut, — dans des proportions plus ou moins fortes! — mais ailleurs!

la fantaisie, par la hardiesse heureuse, par l'art d'exposer librement leurs idées sans traîner avec soi le poids mort des antiques formules... Tel n'est pas l'avis du président du jury : il avoue qu'aux épreuves orales, par exemple, quelques candidats seulement savent exposer leurs idées et « visent » en parlant (il ne dit pas « arrivent et parviennent », mais « visent ») « à la netteté et à l'élégance ». Ce concours était-il accidentellement plus mauvais que les précédents? Non. Mais « il est sensible, dit-on, que les différences tendent à se fondre dans une médiocrité générale ». L'année suivante, à la suite du concours de 1896, le mot « médiocre » sera encore celui qu'on adoptera pour caractériser les résultats. Le même président rendra hommage au travail dépensé dans la préparation en quelque sorte matérielle ou tout au moins technique. Mais il dira : « Ce qui manque, c'est l'habitude de raisonner et d'aller au fond des choses, c'est la faculté de s'approprier les idées par la netteté de l'expression. Leurs analyses sont insuffisantes, leurs appréciations superficielles et non justifiées, ou même quelquefois nulles. Ils ne prouvent pas qu'ils comprennent ni qu'ils sentent, et l'accent personnel est absent. » Je me dispenserai de commenter de telles paroles, et je me contenterai d'y ajouter une des conclusions du rapport de 1895 : « Si ces années de travail que demande l'obtention du titre d'agrégé paraissaient n'aboutir qu'à un énervement de l'esprit, on voit quel argument serait fourni aux ennemis de l'enseignement classique. »

Ainsi languissent et rampent côte à côte dans nos établissements secondaires deux genres d'enseignement tous deux mutilés, ne connaissant l'un à l'égard de l'autre que le dénigrement mutuel et la jalousie sans émulation. Tous deux forment une population confuse où un semblant de discipline ne se maintient qu'à force de concessions, où les maîtres de tous les degrés sont mécontents, où ce sont les plus méritants qui ont le plus sujet de l'être; car tout ce qui subsiste, chez la plupart des vrais professeurs, de modération d'idées, d'attitude digne, d'indépendance ou de réserve politique, n'a réussi qu'à attirer sur l'ensemble la suspicion, — pour ne pas dire plus, — des députés radicaux.

Par un faux sentiment des intérêts démocratiques, on invoque, là comme partout, la prétendue nécessité de diminuer toutes les distances qui séparent le supérieur de l'inférieur. Si c'était pour provoquer ce dernier à s'élever au-dessus de son premier niveau par son intelligence et par ses efforts, ce serait très bien. Mais, tandis qu'on fait aux professeurs éprouvés des procès de tendance injustifiables, qu'on leur reproche de s'isoler, de ne pas continuer indéfiniment la classe après la classe, de consentir à se laisser payer

(bien maigrement) les heures supplémentaires, on cède avec la plus grande facilité aux réclamations, aux menaces des maîtres d'étude.

Au moment des grands efforts de relèvement national, après nos désastres, tous avaient tendu la main à ces indispensables auxiliaires. Les membres de l'enseignement supérieur leur avaient largement ouvert leur cœur et leur science pour les aider à gravir un à un les degrés de la hiérarchie. Les élèves avaient pris en respect ces travailleurs qui commençaient à leur donner le bon exemple, et les professeurs de l'enseignement secondaire, voyant en eux des collègues du lendemain, les traitaient volontiers comme des amis. Depuis quelques années, beaucoup de répétiteurs ont trouvé que le chemin était trop long, que les boursiers de licence et d'agrégation leur faisaient une concurrence trop redoutable, — que mieux valait se faire tout de suite une situation tolérable en soi et s'y préparer, sans trop de travail intellectuel, aux fonctions administratives..., ou politiques —, que la pression à exercer par la presse, par des réunions, par des syndicats, était moins pénible et plus sûre que la préparation des examens. Il y a vingt ans, on réclamait surtout pour eux des heures de travail personnel et libre. Actuellement, ils réclament surtout des heures de sortie. Beaucoup ont été « externés », c'est-à-dire ont obtenu la permission de coucher dehors. Ceux-là, dit-on, sont mariés presque tous. Soit! la raison est légitime. Mais ceux qui ne peuvent pas l'invoquer ne sont pas les moins ardents à demander qu'on les externe, au moins une fois par semaine, en attendant mieux. Et ils ont fait connaître clairement, hautement, publiquement, en termes très réalistes, le mobile de leurs réclamations. Un homme de talent, qui a toutes sortes de droits pour parler au nom de l'Université, m'avertira ici qu'il ne faut pas abuser d'une « boutade lancée *inter pocula* ». Je le veux bien, n'en abusons pas! Avouons toutefois que le fait de se permettre une pareille « boutade » est un symptôme. Il n'est pas fait pour accroître une autorité morale qui, sans doute, avait commencé, mais qui n'a pas assez continué à grandir aux yeux des élèves : quant au lien qui unissait fraternellement cette portion du personnel à l'ensemble des professeurs, il s'est, je l'affirme, singulièrement détendu.

Le député rapporteur du budget de l'Instruction publique n'a rien dit de cette algarade. Je m'en étonne. Il l'eût amèrement reprochée à ces jeunes gens surexcités et dévoyés par la propagande même de son parti, que la chose m'eût paru logique. On aime à se décharger sur les autres de la responsabilité des sottises qu'on leur a fait faire. Ainsi, c'est bien à la tribune de la Chambre

qu'un député *de la majorité* s'est plaint de voir les bourses trop souvent accordées sur la recommandation des députés et des sénateurs et qui a signalé là l'une des causes de la crise. Mieux encore, il a fallu que le rapporteur reprochât au corps enseignant la variabilité de ses programmes. Et dans quels termes! « L'instabilité des programmes constitue évidemment pour notre Université une cause d'infériorité et de défaveur. Il apparaît que les conceptions pédagogiques de l'enseignement secondaire suivent le sort et *partagent la mobilité des pouvoirs publics.* » Il ajoute gravement : « Nulle part cependant la méthode, l'esprit de suite et la fixité des vues ne seraient plus nécessaires. » Robert Macaire, devenu ministre, reproche à son ancien acolyte Bertrand de n'avoir pas été un homme « absolument irréprochable »; et, en conséquence, il lui refuse, à grand regret, une place et son estime. Il n'était assurément pas plus comique.

Si, en effet, c'était à un examen de sa propre conscience que la majorité de la Chambre eût procédé, le fait eût été exemplaire, et il n'eût pas mérité qu'on le raillât. On eût pu charitablement l'aider et l'éclairer par quelques observations comme celles que voici :

Pourquoi fermer les yeux sur les raisons profondes, permanentes, qui vont tous les jours en s'aggravant? Vous vous plaignez que les classes libérales et un grand nombre de vos propres fonctionnaires, surtout parmi les plus élevés, s'adressent à l'enseignement clérical. Mais nulle part vous ne faites la moindre allusion à l'effet que peut produire sur les familles la menace perpétuelle de la suppression des aumôniers. Il paraît qu'il ne vaut même pas la peine d'en parler! Cependant, laissez-nous vous raconter qu'une année, — il n'y a pas bien longtemps, — les rédacteurs des statistiques universitaires poussèrent un cri de triomphe : il y avait en province une augmentation de plus de cinq cents élèves! C'était exact. Mais à quoi tenait-elle? Pour relever un lycée tout à fait tombé dans une grande ville de l'Ouest, on s'était résigné à y nommer comme proviseur un ecclésiastique (on le faisait de temps en temps autrefois, ne fût-ce qu'à titre d'indication). Aussitôt le lycée avait remonté, et c'était lui qui, à lui seul, donnait toute l'augmentation acclamée. Voici maintenant la contre-partie. Je connais un établissement d'enseignement secondaire qui fut réputé longtemps l'un des meilleurs. Ses succès ne se comptaient pas; ceux de ses professeurs retraités qui vivent encore dans la ville même y jouissent d'une considération bien méritée. Un jour (il doit y avoir cinq ou six ans), l'administration s'avisa d'y faire célébrer la première communion, je ne dirai pas avec pompe,

encore moins avec ostentation, mais convenablement. Le lendemain, le journal du chef-lieu, celui qui fait élire les députés et les sénateurs et qui fait sauter les préfets, éclaboussait de sa boue les fonctionnaires du collège. On eût dit qu'il avait à dénoncer un scandale, une orgie, une saturnale. Il obtint la mise à la retraite du coupable. Mais depuis lors un collège congréganiste a vu venir à lui les fils de ceux qui avaient été les meilleurs élèves de l'établissement universitaire. On ne se doute pas encore que, suivant une belle expression émanée d'un des plus hauts chefs de l'Université, « la liberté de croire fait partie de la liberté de penser[1] » et que, quand la première est opprimée, la deuxième n'existe pas.

Au lieu de regarder de ce côté, nos hommes politiques invoquent des causes qui ne soutiennent pas une minute d'examen. Ils se plaignent que, de tous côtés, on attaque l'internat. Mais les congréganistes aussi pratiquent l'internat; c'est même par les soins dont ils l'entourent qu'on a toujours expliqué leurs meilleurs succès près des familles empêchées, pour une cause ou pour une autre, de se contenter d'un externat. La prétendue campagne que l'on allègue devrait donc leur nuire encore plus qu'aux établissements officiels. On dit que M. Spuller (l'inventeur de l'esprit nouveau ne pouvait, en effet, inventer que des sottises) a eu le très grand tort d'élever les frais d'étude. Mais s'il ne l'eût pas fait, quel ne serait pas ce déficit budgétaire dont on se plaint; et, du reste, il a été répondu que « si on compare ces frais à ceux des maisons rivales, on en *admirera* la modicité, au contraire! »

Vient enfin le dernier groupe de récriminations : c'est le personnel enseignant lui-même qui est directement visé. Les membres de l'enseignement supérieur, je l'ai dit, sont complimentés de leurs succès. Les membres de l'enseignement primaire, on les loue, et je dirais presque on les chante comme les héros de la République. Mais quant aux membres de l'enseignement secondaire, on les tient à distance et on les regarde sévèrement de haut en bas. On leur reproche de trop aimer leur indépendance, de dire trop librement leur opinion sur les défauts du régime qu'ils sont chargés d'appliquer, de ne pas avoir à un degré suffisant le respect de la hiérarchie, de ne pas aller chercher leurs élèves là où ils sont une fois que la classe est fermée, et par-dessus tout de ne pas assez fréquenter, aimer et, sans doute, imiter leurs frères les instituteurs. C'est bien ici que se reconnaît la mauvaise querelle. Car enfin, comment les professeurs d'un chef-lieu pourraient-ils « fraterniser » avec les instituteurs disséminés dans les communes du

[1] M. Gréard, dans son discours de réception à l'Académie française.

département et ouvrir pour eux et avec eux « des cercles » comme on le désire? C'est pour le coup qu'ils enlèveraient à leurs propres élèves une partie de ce temps qu'ils devraient, semble-t-il, leur consacrer tout entier. Un universitaire fort distingué avait insinué qu'on aurait pu, du moins, confier aux membres de l'enseignement secondaire le soin de préparer les maîtres de l'enseignement primaire, comme eux-mêmes sont préparés par leurs collègues de l'enseignement supérieur. Mais le rapporteur de la Chambre des députés ne songe pas beaucoup à ce mode de solidarité. Visiblement, c'est d'en bas qu'il voudrait voir partir l'inspiration; car, comme il le dit avec un accent dont nul ne suspectera la sincérité, « le personnel des instituteurs et des institutrices a toujours et admirablement secondé les vues du Parlement ». Qu'on n'en doute pas, c'est bien ici la pensée de derrière la tête. On va mieux le comprendre, du reste, en faisant attention aux remèdes proposés, dans le cours de la discussion, par un député socialiste.

*
* *

Au fond, le député radical et le député socialiste sont d'accord. Seulement le second est plus logique et plus franc que le premier.

Prenons, par exemple, la question des bourses et des remises, à laquelle est liée si étroitement celle du recrutement des lycées et des collèges. Autrefois, la remise des frais d'externat n'était accordée qu'aux enfants des professeurs et dans le lycée où ces derniers enseignaient. Le père et le fils venaient ainsi tous deux ensemble, matin et soir, dans cette maison devenue la leur à un titre de plus. C'était juste et de très bonne administration. Mais, peu à peu, cette mesure fut étendue aux maîtres de gymnastique et de musique qui, pourtant, enseignent à peu près partout; puis aux médecins de l'établissement; puis aux membres de l'enseignement primaire. Le nombre des remises prit dès lors et menaça de prendre de plus en plus des proportions qui inquiétèrent les pouvoirs publics. Ne plus accorder la remise qu'aux enfants dont les pères professent dans l'établissement, on ne l'ose pas, parce que ce serait mécontenter les instituteurs. Mieux vaudrait, pense-t-on, supprimer la faveur à tous, ce serait au moins de l'égalité. Si l'on doit contrister les instituteurs, il ne faut pas que les professeurs soient mieux traités.

Mais c'est ici que le député socialiste, — que personne n'a contredit dans la discussion parlementaire, — élargit la question.

« Comment, s'écrie-t-il, vous vous plaignez que le nombre de vos élèves baisse, et vous proposez de supprimer des bourses! Mais alors, il va baisser encore davantage! » En effet, ce calcul est

d'une exactitude irréprochable, et ce député connaît admirablement le cœur de ses électeurs. Aussi conclut-il bravement que, loin de diminuer le nombre des bourses, il faut l'augmenter considérablement. « Alors, ayant plus d'élèves, non seulement vous n'aurez pas trop de professeurs, mais vous n'en aurez jamais assez et vous serez obligés de donner un nouvel essor à vos facultés pour augmenter le nombre de vos licenciés et de vos agrégés. » (*Sic*). Tout cela n'est-il pas mathématique?

Peut-être vous demanderez-vous où l'on prendra ces boursiers et surtout ce que l'on fera d'eux. Car admettons qu'il soit facile, en ayant plus d'élèves, d'avoir plus de bacheliers, de licenciés et d'agrégés, cela ne suffit pas! Il faudrait aussi avoir à distribuer plus de postes d'ingénieurs et d'officiers, d'inspecteurs et de chefs de bureau, plus de cabinets (occupés) de médecins et d'avocats, etc. Or, déjà tout le monde se plaint qu'il y ait trop de fonctionnaires et d'aspirants-fonctionnaires, trop de médecins sans malades, trop d'avocats sans causes, bref, trop de déclassés. Un professeur que j'ai déjà cité, représentant deux fois élu de ses collègues au Conseil supérieur de l'instruction publique, me paraît penser ainsi. Il observe (dans un journal spécial) que ce qu'il faudrait s'appliquer aujourd'hui à ramener dans les lycées, « c'est la bourgeoisie riche et mieux encore la bourgeoisie intelligente, celle des professions libérales », au lieu d'y faire venir en masse « les enfants des familles pauvres », qu'on y attire sans leur assurer suffisamment un résultat et un avenir.

Hélas! que cet excellent universitaire est loin de compte! Et quel scandale auront causé de telles paroles! A cette objection des déclassés, le député socialiste fait deux réponses admirables. On ne saurait trop les méditer et on ne saurait trop s'en souvenir.

Voici la première : « Vous parlez des déclassés! Mais les déclassés les plus intéressants, ce sont ceux du travail manuel, ceux que les progrès du machinisme laissent inoccupés. Et quand vous voulez diminuer le nombre des déclassés de la classe libérale, c'est pour augmenter un peu plus, sans doute, le nombre des déclassés des travaux manuels! »

Vous avez bien compris? Peu importe que les boursiers devenus licenciés ou docteurs n'aient rien à faire! Ils diminueront au moins le nombre des concurrents qui, offrant leurs bras, empêchent l'augmentation des salaires ouvriers! Mais, plutôt que d'alléger ainsi les travailleurs en faisant de plusieurs d'entre eux de prétendus lettrés et de prétendus savants..., inutiles, pourquoi ne pas distribuer tout de suite cet argent-là parmi ceux qui en ont besoin? Ce serait plus simple.

Ici, le socialiste a une seconde idée. Sans doute, mieux vaut, pour lui, multiplier les déclassés des classes libérales, si on doit par là diminuer les déclassés du travail manuel. Mais pourquoi donc ne pas faire des situations à ces nouveaux boursiers qui vont combler les vides de nos lycées? Écoutons bien le député :

« *La vérité, c'est que vous avez peur de votre œuvre; elle vous écrase! Vous avez fait trop de citoyens instruits, et vous n'avez pas suffisamment de places à leur donner!* » Jusqu'ici ce n'est pas mal. Mais l'orateur continue : « Probablement parce que la société capitaliste d'aujourd'hui empêche le développement même des facultés intellectuelles des citoyens. »

Que veut dire ce dernier membre de phrase? Peut-être répondrez-vous : « Rien du tout! » Et, en effet, c'est là une interprétation qui peut se soutenir. Je crois cependant à un certain sens profond qui est celui-ci : « La société capitaliste n'est plus digne d'occuper aucune fonction, elle ne mérite que d'être expropriée..., sans indemnité. Balayez-moi tous ces gens-là, et donnez leurs places à ceux des enfants du peuple que nous aurons fait élever à notre idée et aux frais des expropriés. Jadis, avec l'argent qu'on avait gagné, on élevait ses propres enfants : désormais on le donnera au fisc pour faire élever les enfants des autres et en devenir les très respectueux administrés. Ce n'est pas plus difficile que cela. »

Il n'est pas de folie, a-t-on dit, qui n'ait un grain de vérité. Si l'on voulait simplement soutenir que la fortune acquise doit servir à faire élever gratuitement les enfants pauvres qui en sont dignes, et que ceux-ci rendront plus tard à la société l'avance matérielle qu'ils en auront reçue, on aurait raison. Mais il y a longtemps que ceci est d'usage dans la société chrétienne. Le rapporteur le reconnaît quand il écrit : « L'enseignement primaire est le réservoir principal où doit puiser et s'alimenter l'enseignement secondaire; *les congréganistes le savent bien!* » Oui, les congréganistes et même, tout simplement, à côté d'eux, les hommes de foi le savent, et ils appliquent leurs idées. Depuis des siècles, et encore de nos jours, ils ont l'audace de faire élever gratuitement ou à peu près, avec des quêtes (quelle escroquerie!) ou avec des dons spontanés (quel fanatisme!), des centaines, des milliers, si l'on veut, de jeunes écoliers leur offrant des garanties d'avenir. Sans doute, c'est là ce qui ne peut se tolérer : car ces gens-là n'ont pas le droit de faire de pareilles choses à eux seuls et librement. C'est surtout à eux que le bien doit être interdit, et le réservoir de l'enseignement primaire, c'est le récipient officiel qui, seul, doit pouvoir y descendre et y puiser.

Comment? Une nouvelle conception va servir à vous l'expliquer. Il était posé jusqu'ici en principe que les bourses devaient être données au concours. Le député socialiste s'avise que c'est là un procédé suranné : le concours a toutes sortes d'inconvénients; il effraye les timides, il donne trop à la chance et au hasard. Mieux vaut, de beaucoup, s'en rapporter aux instituteurs, et les charger de dresser les listes des candidats aux faveurs du gouvernement central...; celui-ci, sur les listes présentées, choisira... qui il voudra.

Je ne pense pas qu'il y ait un seul de mes lecteurs auquel échappe la beauté de cette théorie. Tous les instituteurs sont excellents : mais il y a une gradation dans le bien comme dans le mal, et il n'est pas difficile de prévoir quels sont ceux dont on acceptera les présentations. Je connais un instituteur qui, certes, ne met jamais plus les pieds à l'église, même pour les enterrements : mais comme on croit savoir qu'il ne répugnerait pas à y aller, s'il l'osait, on répète qu' « il ne lui manque qu'une soutane sur le dos[1] », et, en conséquence, on lui enlève 300 francs d'indemnité. En voilà un auquel on ne s'adressera guère : quant à ceux de ses voisins qui s'en vont soutenir le programme radical ou socialiste dans les réunions électorales, ils feront nommer boursier qui ils voudront.

En attendant, que deviendront les fils de famille évincés? Les boursiers leur ayant pris toutes leurs places, se feront-ils ouvriers? Il faudra le leur interdire, puisqu'alors ils iraient à leur tour « augmenter le nombre des déclassés du travail manuel ». Logiquement, il faudra les... inviter à disparaître.

*
* *

Arrêtons-nous, il en est temps, dans la revue de ces bouffonneries, et cherchons une conclusion. Entre plusieurs en voici une qui est du professeur, membre du Conseil supérieur, auquel j'ai fait plus d'un emprunt : « Ceux qui ont toute raison de s'attacher à l'Université et de tenir à ce qu'elle remplisse son rôle avec confiance et avec joie pour le remplir avec succès, devraient bien éviter de lui rappeler de mauvais jours où, non seulement la surveillance despotique exercée sur leur pensée, mais aussi la lésinerie et les exigences abusives d'une administration tracassière amenèrent quelques-uns des meilleurs ou à sortir de ses rangs ou à s'abstenir d'y entrer. »

Telle pourrait bien être, en effet, la moralité du débat.

Henri Joly.

[1] Authentique.

LES REINES DE MAI

DE RUSKIN

UN IDÉAL ANGLAIS D'ÉDUCATION FÉMININE

« Il faut que je cueille des bouquets de fleurs et des boutons de rose, et de belles guirlandes, car je vais être la Reine de Mai. » (TENNYSON, *la Reine de Mai.*)

Au moment où la « question féministe », c'est-à-dire celle de l'éducation et des conditions de la femme dans la société, occupe les conférences et la presse, trône dans une chaire du Collège de France et fait même l'objet de projets de loi au Parlement, il nous a paru intéressant d'exposer le curieux et attrayant essai d'éducation féminine tenté chez nos voisins d'outre-Manche par un écrivain de génie, dont le nom est resté attaché à cette œuvre morale et populaire.

Pour en bien comprendre la pensée et la grâce poétique, il faut remonter un instant aux traditions rappelées dans les vers exquis de Tennyson que nous venons de citer. Le poète de la *Reine de Mai* y évoque en riantes images le souvenir d'une des plus charmantes coutumes du passé, ingénieusement ressuscitée de nos jours par Ruskin.

Le « joli mois de mai » qui donne aux champs « leur aimable parure » de feuilles et de fleurs, mai,

..... le mois d'amour, mai rose et rayonnant,
Mai dont la robe verte est chaque jour plus ample,

était autrefois marqué en Angleterre par des fêtes et des réjouissances où l'homme semblait prendre sa part de la joie de la nature. Sir Thomas Malory, qui a raconté à ses contemporains du quinzième siècle « d'après un certain livre françois » les « Nobles Histoires du roi Arthur et de certains de ses Chevaliers », nous montre l'épouse du roi, l'infidèle Guinevere, célébrant les fêtes de mai. Elle choisit dix galants chevaliers, tous montés sur de beaux coursiers, tous habillés de vert, les uns de soie, les autres de drap; chacun prend derrière lui sa dame; et elle les entraîne tous à sa

suite de bon matin dans les bois, pour cueillir des branches vertes et des fleurs.

Le poète Spenser consacre au mois de mai une des églogues de son *Calendrier du berger*, et nous décrit à son tour les jeunes gens s'en allant cueillir les boutons d'aubépine, les douces fleurs de l'églantier, et des guirlandes de roses et d'œillets pour en orner dès l'aube les colonnes et les piliers des églises.

Au milieu du dix-huitième siècle, le 1er mai était encore un des jours de fête les plus animés de l'année. Dès la veille, le peuple de Londres se répandait dans la campagne voisine pour y cueillir des branchages et des fleurs. Les rues principales de la ville étaient transformées en avenues ombragées et des sentiers y serpentaient entre des buissons d'aubépine et d'églantier. L'Américain Washington Irwing, au commencement du dix-neuvième siècle, trouvait encore dans le comté de Cheshire quelques vieux mâts de mai, vestiges des anciennes fêtes et se représentait avec ravissement les scènes gaies du vieux Londres « quand les portes étaient décorées de branches fleuries, quand chaque chapeau était couvert d'aubépine, et que Robin Hood et Maid Marian étaient seigneur et dame de mai... »

C'était, en effet, la coutume dans ces fêtes de choisir un seigneur et une dame comme Roi et Reine de Mai.

Ces dernières années, en Angleterre, un critique d'art, écrivain de génie, John Ruskin, a voulu remettre en honneur les fêtes d'autrefois, et dans un but d'éducation morale, replacer au front des jeunes filles la couronne fleurie de la Reine de Mai. Cette tentative était, à ses yeux, l'un des échelons d'une réforme sociale que, sans révolution, par la seule vertu et pour le plus grand profit de l'art, de la vérité et de la beauté, il désirait voir s'accomplir. J'aimerais à vous le faire connaître avec quelques détails; mais sa vie a été si longue (né en 1815, il vit encore) et ses œuvres sont si nombreuses (près de quarante volumes), que j'excéderais par trop, en le faisant, les limites de cette revue. Il semble avoir fait deux parts de sa vie. Dans la première partie de son existence et jusqu'à quarante ans, il est tout entier à l'Art, qu'il étudie sous toutes ses formes, dans les œuvres de la nature et dans celles de l'homme. Sa curiosité s'éveille et s'arrête à toutes les manifestations de la beauté. Il tressaille d'un égal enthousiasme pour les montagnes et les lacs d'Écosse, les minéraux et les plantes, les cathédrales gothiques et les châteaux de la Renaissance, les monuments de l'architecture vénitienne et de l'architecture lombarde, les tableaux de Turner et de Rossetti, d'Angelico et de Tintoret, de Botticelli et de Carpaccio. A tous ces chefs-d'œuvre, il demande tour à tour le

secret de leur structure, la poésie de leur mystérieuse formation, les lois de leur art, qu'il expose avec une magnifique éloquence. A peine âgé de vingt-deux ans, il enseigne les principes d'une esthétique nouvelle, et ses merveilleuses descriptions rivalisent d'éclat avec les œuvres dont il retrace la beauté. Il impose à l'Angleterre la reconnaissance et le respect de l'art expressif et sincère des Préraphaélites que ses doctrines avaient contribué à faire naître. A quarante ans, il est devenu le maître incontesté de la littérature esthétique et, parmi ses contemporains, le plus grand artiste en prose.

Sa pensée descend alors de l'art vers la société moderne, dont les conditions actuelles lui semblent incompatibles avec le développement de la beauté qu'il poursuit, et comme au sortir d'un beau rêve, il semble découvrir la misère et la souffrance humaine. Il se sent une sympathie puissante pour les classes ouvrières, une passion intense pour la justice sociale. Il dénonce l'économie politique et poursuit de ses attaques passionnées l'école indifférente de Manchester. Il expose des théories sociales que son respect du pouvoir établi, sa haine des révolutions et des moyens violents, son but esthétique et sincèrement moral, empêchent presque seuls de confondre avec le socialisme contemporain. Il adresse, sous forme de lettres aux travailleurs et ouvriers d'Angleterre, des pamphlets ardents, dont les premiers semblent à Carlyle être sortis « non seulement de son propre cœur, mais des cieux éternels », et dont les derniers le font juger par Tolstoï comme l'un des plus grands hommes de l'époque actuelle. Il met sa conduite d'accord avec ses nouveaux principes. Pour propager l'art et l'éducation parmi les masses populaires, il dévoue ses soirées aux écoles ouvrières de dessin; pour donner aux classes libérales l'enseignement esthétique et la vraie culture qui leur manquent, il enseigne lui-même les beaux-arts et fonde, de ses deniers, un cours pratique de dessin à l'université d'Oxford; pour voir s'établir, suivant ses principes, l'industrie manufacturière, il organise une corporation qu'il dote du dixième de sa fortune, et installe des logements ouvriers salubres dans ses immeubles. Sa vie n'est qu'une suite de libéralités; en institutions et en donations il dépense la totalité d'une fortune de plusieurs millions.

Les jeunes filles ne sont pas oubliées dans son œuvre sociale; il leur témoigne un intérêt constant, développant dans une langue merveilleuse des théories fécondes pour leur éducation, et dotant leurs collèges des plus riches trésors de ses collections, d'objets d'art, de dessins, de pierres précieuses et de livres curieux.

Le Révérend Faunthorpe, principal du collège de Whitelands, à

Chelsea, sorte d'école normale où sont élevées les futures maîtresses des écoles nationales d'Angleterre, était entré en correspondance avec Ruskin, sur ce sujet de l'éducation des femmes, que tous les deux ont également à cœur. Voyant l'intérêt que Ruskin témoignait à son œuvre, les conseils et les encouragements qu'il s'était empressé de lui prodiguer, il avait cru pouvoir s'enhardir jusqu'à demander à Ruskin d'offrir à son collège, comme marque de sa bienveillance, quelques volumes pour sa prochaine distribution de prix. Des prix? Ruskin ne pouvait l'admettre. N'était-il pas l'adversaire déclaré des concours, l'ennemi implacable de la concurrence entre élèves, comme de la concurrence entre commerçants et entre nations. Car il a le grand tort de transporter ses théories sociales d'un ordre d'idées à un autre tout différent, et quoiqu'elles ne conviennent pas toujours très bien au premier, elles conviennent souvent moins encore au second. Il offrirait volontiers au collège de Whitelands la collection complète de ses œuvres; mais il se refusait à ce que ses livres fussent distribués à la suite de concours et de compositions. L'offre avait été acceptée, telle quelle, avec enthousiasme, par le Révérend Faunthorpe.

Ruskin n'en resta pas là. Le collège de Whitelands, où près de deux cents jeunes Anglaises étaient élevées, et d'où, chaque année, un essaim de jeunes maîtresses se répandait dans tous les comtés d'Angleterre, lui semblait un terrain des mieux préparés pour y tenter le dessein, déjà formé, de remettre en honneur les fêtes de mai. Un premier essai fait, il est vrai, dans de tout autres circonstances n'avait pu aboutir. C'était dans une ville de comté : toutes les jeunes filles des écoles, de dix-sept à vingt et un ans, auraient été classées parmi les éligibles, les « électeurs » étant prises parmi les fillettes de dix à dix-sept ans. La reine aurait choisi deux collègues de son choix comme ministres et, avec leur avis et leur aide, aurait distribué chaque année une certaine somme aux pauvres de la ville, pour leur procurer un peu de bien-être ou de plaisir; rien, par exemple, qui ressemblât à un secours administratif; ni remèdes, ni couvertures, ni sacs de charbon, mais de jolies choses destinées à jeter l'éclat fugitif de la nouveauté ou du plaisir dans l'existence assombrie d'un ménage d'indigents. « J'avais, dit-il, presque réalisé ce dessein, grâce à une jeune fille qui fut, pendant un temps, une de mes plus zélées disciples, et qui était riche. Sa famille remua ciel et terre (la terre et autre chose, sans doute) pour déjouer notre projet, et elle parvint à l'arrêter jusqu'à ce que la jeune fille devint amoureuse de quelqu'un qui lui apprit, je suppose, à faire un meilleur usage de son argent, car depuis je n'ai plus entendu parler d'elle. » Dans le collège de Whitelands,

Ruskin ne courrait pas les mêmes risques. Maid Marian n'y rencontrerait pas Robin Hood.

Il s'engageait à donner, chaque année, à l'occasion des fêtes de mai, une croix en or pour la reine, et une collection de ses œuvres pour être distribuées par elle, à son gré et suivant son bon plaisir, sans autre raison que son choix et sa volonté de reine, à certaines de ses camarades. L'entreprise rêvée fut mise à exécution et eut un plein succès. La première fête de mai eut lieu en 1881, et depuis elle s'est renouvelée chaque année, à la grande joie des pensionnaires et des maîtresses de Whitelands. L'éclat de ces fêtes s'est répandu jusqu'à la cour, et les princesses du sang royal elles-mêmes ont tenu parfois à y prendre part. La duchesse d'Albany et la princesse Édouard de Saxe-Weimar, la duchesse de Westminster et d'autres dames de l'aristocratie ont, à tour de rôle, présenté à la reine de mai la croix d'or de Ruskin. Une année, le grand peintre Burne Jones avait lui-même dessiné la croix, et sa femme présidait au couronnement.

De Whitelands, la fête de mai a rapidement gagné toute l'Angleterre, car les anciennes élèves qui quittent Chelsea pour devenir maîtresses dans les écoles nationales, emportent avec elles les souvenirs et les traditions de leur pension. Il ne se passe pas d'année, paraît-il, sans que le Révérend Faunthorpe ne reçoive d'une ancienne élève le récit de quelque inauguration; et, dans plus d'une petite ville, l'exemple du grand Ruskin a suscité de généreux donateurs. D'année en année et de ville en ville, la tradition primitive, en se propageant, se maintient, et le cérémonial des premiers jours se répète sans grande modification. J'en donnerai une idée d'après deux descriptions de ces fêtes, parues, à dix années d'intervalle, en 1885 et 1895, dans la *Pall Mall Gazette* et le *Nineteenth Century*, l'une d'elles émanant du Révérend Faunthorpe lui-même.

Dès le matin, au petit jour, toutes les pensionnaires sont debout et entreprennent la décoration du collège. De tous les environs arrivent des fleurs envoyées par les parents ou les amies des élèves. Les « anciennes » n'oublient point leur vieille pension et adressent au principal leurs souvenirs, sous forme de gerbes ou de paniers de fleurs. La chapelle, les cloîtres, les corridors, le parloir, la salle des conférences, où vont se passer l'élection, le couronnement et les danses, sont ornés de feuillages et de fleurs semés à profusion, encadrant de tous côtés la devise de Ruskin « Aujourd'hui ». Les murs disparaissent sous cette moisson printanière. Autour du trône et du dais préparés pour la future reine, les verdures fleuries s'enlacent et se déroulent en guirlandes délicatement tressées.

La fête commence par une procession à la chapelle où les élèves se rendent en chantant un hymne. Toutes sont habillées de leurs robes les plus fraîches; les unes ont sur la tête des couronnes, les autres portent des gerbes de fleurs. C'est, dit-on, et je le crois sans peine, un spectacle charmant que la fraîcheur de ces fleurs parmi la grâce de ces jeunes filles, dans cette chapelle où le soleil de mai jette un doux et lumineux éclat à travers les vitraux artistiques, œuvre commune du peintre Burne Jones et du poète préraphaélite William Morris. De cette foule gracieuse, de toutes ces jeunes poitrines palpitant d'un commun intérêt et d'une commune espérance, une prière émue s'élève vers Dieu pour John Ruskin, à qui l'on doit ce jour de fête : « O Seigneur, Dieu tout-puissant, maître et créateur des corps et des âmes, source et inspiration des plus puissantes intelligences, nous tous nous te prions de bénir et de protéger John Ruskin, à qui nous devons le plaisir de cette journée. Assiste-le dans ses épreuves pour qu'elles soient impuissantes contre lui; que tes saints Anges le gardent sans cesse; console-le avec l'amour des jeunes, car il est maintenant ton serviteur rempli de jours, et quand sa fin viendra, reçois-le avec toi, pour l'amour de Jésus-Christ. Ainsi soit-il! »

Le service religieux achevé, la procession se reforme, fait le tour du jardin, traverse le parloir et parvient à la salle du couronnement. La reine de mai de l'année précédente ouvre le cortège. Une vingtaine des plus grandes élèves, les bras levés, portent au-dessus de sa tête une voûte mouvante de branchages et de fleurs. Elle, dans un joli discours, prononce son abdication. Une guirlande de myosotis, gage de souvenir, est placée sur sa tête. Sa royauté a pris fin. L'élection va maintenant désigner la nouvelle reine.

Toutes les élèves, petites et grandes, ont droit de suffrage et prennent part au vote, qui est secret. Comme elles sont près de deux cents, le dépouillement du scrutin demandera quelque temps. Pour tromper l'anxiété de l'attente qui se lit sur tous les visages, le principal prononce une courte allocution sur un sujet en rapport avec la fête, empruntant aux œuvres de Ruskin sur l'éducation ceux des conseils qu'il juge les mieux faits pour leur plaire à cette heure :

Soyez heureuses et gaies; aimez la danse. « La dernière et pire chose qu'on puisse dire d'une nation, c'est qu'elle rend ses jeunes filles tristes et ennuyées. »

Aimez la toilette, non pour avoir des robes élégantes, mais des robes simples qui vous aillent bien. « Soyez comme les pâquerettes des champs qui répandent une lumière partout où elles poussent. »

Sachez vous habiller; faites vous-mêmes vos robes, et au besoin celles des autres. Les femmes et les enfants mal vêtus sont

une honte pour la société. Il faudrait que toutes les créatures humaines fussent aussi joliment vêtues que les oiseaux des champs.

Apprenez « l'art de la cuisine »; sachez connaître les herbes, les fruits, les baumes, les épices; ce qui est sain et odorant dans les champs, savoureux dans les mets; ayez à la fois l'économie domestique de vos aïeules et la science de nos modernes chimistes...

Les oreilles les plus distraites ne perdent rien de ces aimables leçons. Les chants commencent avec des refrains lancés à pleine voix; puis les rondes de mai avec des rubans de toutes couleurs. On s'amuse de la sorte jusqu'à ce qu'enfin le nom de l'élève soit connu.

La nouvelle reine est proclamée. Ses titres à la royauté varient suivant les années : elle peut devoir sa couronne soit à sa beauté, soit à son savoir, soit à son application, soit à cette grâce spéciale, ce charme indéfinissable qu'ont certaines femmes pour se faire aimer, même des autres femmes. Des applaudissements enthousiastes ratifient son élection et saluent son avènement, tandis qu'elle se retire pour recevoir la robe et la couronne royale. Au dire du Révérend Faunthorpe, la question de la robe a toujours été grosse de difficultés. Ruskin est, paraît-il, fort difficile sur la toilette des femmes (les artistes ne le sont-ils pas toujours, quel que soit le négligé de leur costume personnel), et il ne trouve jamais la robe assez bien, même lorsque Kate Greenaway en a dessiné le modèle. A vrai dire, il doit être assez embarrassant de trouver d'avance la juste mesure; car toutes les Anglaises ne sont pas maigres et longues, quoi qu'on en pense en France. Le Révérend Faunthorpe assure qu'au collège de Whitelands, parmi ses sveltes pensionnaires, s'épanouit plus d'une « miss embonpoint », et nous devons l'en croire sur parole. La maîtresse principale doit donc faire préparer d'avance une robe simple et capable de s'ajuster, sans de trop longues retouches, sur n'importe quelles épaules. Quant à la couronne, elle doit être, comme Ruskin le demandait dans une de ses lettres, faite de primevères ou de violettes. Pendant ces préparatifs, les élèves reprennent leurs danses et leurs chansons. Pourquoi nous faut-il ajouter que les plus musiciennes ou les plus exercées jouent même des morceaux de piano !

Dès que la toilette royale est achevée, la procession de la reine, soigneusement répétée la veille, se forme et se déroule. En tête du cortège, des élèves portent sur un coussin la croix d'or destinée à la reine; puis deux par deux, les quarante volumes des œuvres de Ruskin, splendidement reliés en veau rouge rehaussé d'or. Les demoiselles d'honneur, garde du corps de la souveraine, s'avancent ensuite, puis la reine elle-même, assistée de toutes les précédentes reines de mai qui ont pu venir à Whitelands; enfin, les autres

élèves, deux par deux, en longue théorie. La reine va s'asseoir sur son trône, sous le dais de feuillage, et toutes ses sujettes défilent en chantant devant elles, inclinant gracieusement leurs têtes et leurs fleurs devant la majesté nouvelle. C'est alors que la vraie princesse ou la grande dame qui préside la cérémonie s'approche et remet à la reine du jour la croix et le collier d'or envoyés par Ruskin. A son tour, la reine offre ses présents; avec l'aide de ses demoiselles d'honneur, elle distribue aux élèves qu'elle veut distinguer les volumes du grand écrivain. Elle indique pour chacune les motifs qui l'ont désignée à son choix : celle-ci, parce qu'elle est fidèle à ses amies; celle-là, parce qu'elle aime la musique; une autre, pour son charmant caractère; une autre encore, tout simplement parce que la reine l'aime.

La cérémonie terminée, on prend la photographie de la reine, qui doit être adressée à Ruskin. Toutes les fleurs sont recueillies et envoyées aux hôpitaux du voisinage. C'est un don des jeunes filles aux malades; pour plusieurs d'entre eux, sans doute, une dernière pensée de femme, le sourire de leur dernier printemps.

En promettant au Révérend Faunthorpe de lui adresser chaque année l'ensemble de ses œuvres pour la fête de la reine de mai, Ruskin avait imposé cette condition que la reine devrait nécessairement garder pour elle *Sesame et les lys* ou *la Reine de l'air*, celui de ces deux ouvrages qu'elle aimerait le mieux. Il espérait ainsi indiquer à sa reine d'un jour qu'elle pouvait échanger son éphémère couronne de fleurs pour une royauté plus noble et plus durable; qu'il ne dépendait que d'elle de devenir, comme Minerve, la reine de l'air, le souffle divin qui répand la vie spirituelle dans les âmes, ou de transformer le monde autour d'elle en un véritable jardin, faisant éclore sous ses pas de reine les fleurs les plus suaves. Plus précieuse cent fois que la croix d'or était cette doctrine de Ruskin sur le rôle et la mission de la femme dans la société moderne. Et c'est elle qu'il propageait parmi les futures femmes d'Angleterre en instituant, dans ce collège de Chelsea, la fête des fleurs. Aujourd'hui, nulle œuvre n'est plus populaire parmi les classes instruites que ce petit livre de *Sesame et les lys*, et des trois discours qui le composent, la poétique et éloquente conférence sur les *Jardins des Reines*. Nulle belle fête n'est sans lendemain; l'éternel lendemain de la fête de mai de Ruskin, c'est l'inoubliable écho dans le cœur de la jeune fille de la théorie ruskinienne du rôle de la femme au foyer domestique et de son pouvoir royal dans la société moderne. Puisque nous avons assisté à la fête, pourquoi ne prêterions-nous pas un instant l'oreille à cet écho qui la prolonge et qui l'explique?

Allons tout droit d'abord aux pages où le maître nous expose ses idées sur l'éducation de la jeune fille. Selon lui, c'est une tout autre chose de former le caractère d'une jeune fille ou celui d'un jeune homme. Vous pouvez façonner un garçon à votre gré, le tailler comme un roc, le forger comme une pièce d'acier. Mais vous ne pouvez modeler une jeune fille suivant votre caprice. Elle pousse et se forme d'elle-même comme une fleur. Elle se fanera sans soleil, elle se flétrira comme un narcisse dans sa gaîne de feuillage si vous ne lui donnez pas assez d'air; elle peut tomber et ternir sa tête dans la poussière si vous la laissez sans soutien; mais vous ne pouvez l'enchaîner, et elle doit prendre d'elle-même sa forme et sa couleur.

Laissez-la se livrer à tous les exercices physiques qui pourront fortifier sa santé et donner à sa beauté toute sa perfection. N'est-ce pas de sa beauté que lui viendra en partie son pouvoir? Mais, pour être vraiment belle, la jeune fille doit être heureuse. Ne contrariez pas les instincts de son cœur, n'exercez pas de contrainte sur ses sentiments. Que son cœur se développe librement comme son corps, et qu'on retrouve dans ses yeux et sur son front cet éclat et ce charme qui ne viennent que d'une âme heureuse. Fortifiez seulement ses sentiments naturels de justice et purifiez son instinct d'amour en remplissant son esprit des connaissances et des pensées les plus propres à ces fins.

Toutes les notions qui lui permettront de comprendre et d'encourager l'œuvre de l'homme, elle doit les posséder. Non pas que la Science soit en elle-même un but pour la femme, mais elle élargira son intelligence et guidera son jugement. Il importerait peu, pour sa propre perfection, qu'elle sût plusieurs langues ou une seule; mais il est de la plus grande importance qu'elle soit capable de se montrer aimable envers un étranger et de goûter le charme de son langage. Il importerait peu à sa valeur et à sa dignité personnelle qu'elle connût telle ou telle science, mais il est de la plus grande importance qu'elle soit habituée à préciser sa pensée, et qu'elle puisse saisir le sens, la nécessité et la beauté des lois naturelles. Connaîtra-t-elle la situation exacte d'un grand nombre de villes? pourra-t-elle réciter la vie d'une foule de personnages illustres? petite affaire. L'objet de l'éducation n'est pas de faire de la femme un dictionnaire vivant. Mais il est nécessaire qu'elle puisse se transporter en pensée dans les milieux où se sont passés les événements dont elle étudie l'histoire; que son imagination puisse donner la vie aux faits, et qu'elle sente, avec un instinct supérieur, le caractère dramatique des scènes historiques.

En ce qui concerne seulement l'objet de ses études, l'éducation

d'une jeune fille devra être à peu près la même que celle d'un garçon. Une femme, dans toute position, doit apprendre tout ce que son mari est appelé à connaître, les mêmes langues et les mêmes sciences, mais seulement dans la limite qui lui permettra de sympathiser avec les plaisirs intellectuels de son mari et de son entourage. Qu'on se garde pourtant de confondre ces connaissances élémentaires avec une science superficielle : « Une femme peut toujours aider son mari par ce qu'elle sait, si peu que cela soit; mais par ce qu'elle ne sait qu'à moitié ou ce qu'elle sait mal, elle ne peut que l'agacer. »

L'éducation d'une jeune fille doit être sérieuse : « Vous élevez vos filles, dit-il aux parents, comme si elles étaient destinées à devenir l'ornement d'une vitrine, puis vous vous plaignez de leur frivolité! Donnez-leur les mêmes avantages que vous donnez à leurs frères; faites appel au même instinct supérieur de vertu qui est en elles comme en eux; apprenez-leur que le courage et la sincérité sont les deux piliers qui doivent soutenir leur vie. »

Leurs lectures doivent être choisies. Qu'elles ne dévorent pas au hasard tous les romans que la *Circulating Library* leur envoie, « tout humides de la récente et légère écume de la fontaine de folie ». Ce qu'il faut redouter dans un roman, ce sont moins ses défauts que son intérêt exagéré. Le meilleur roman devient dangereux si, par l'excitation qu'il produit, il rend la vie habituelle sans intérêt. Mais le récit romanesque le plus mauvais est encore moins corrupteur que la fausse histoire, la fausse philosophie ou la fausse politique. Les bons romans ont une sérieuse utilité : ce ne sont rien moins que des traités d'anatomie ou de chimie morale, des étude. de la nature humaine dans ses éléments. Mais on les lit rarement avec assez de sérieux pour leur permettre de remplir leur missions

Mieux encore que la littérature, œuvre imparfaite de l'homme, la nature, œuvre parfaite de Dieu, peut être un moyen puissant d'éducation. Que les jeunes filles reçoivent la saine et réconfortante influence de sa sauvage beauté; qu'elles écoutent, comme la bergère de Domrémy, les voix mystérieuses qui murmurent au bord des fontaines, à la lisière des forêts; qu'elles aiment les montagnes, les rochers de granit, les landes couvertes de bruyères. C'est pour leur servir à la fois d'écoles et de lieux de récréation que Dieu a fait ces endroits délicieux. Respectez à tout le moins vos jardins, hommes des villes; laissez à vos enfants un espace au grand air pour y jouer, une pelouse pour y courir. Dussiez-vous doubler vos revenus, ne creusez pas dans vos prairies des mines de charbon; ne changez pas vos massifs de fleurs en morceaux de houille. Ne chassez pas les fées des bois où elles se jouent encore!

Ces théories ruskiniennes, sur l'éducation qui convient le mieux aux jeunes filles, ne vous rappellent-elles pas un livre charmant d'Anatole France, *le Crime de Sylvestre Bonnard*, et n'en retrouvez-vous pas l'esprit, et comme l'écho involontaire, dans ce joli passage : « Si cette enfant m'était confiée, je ferais d'elle, non pas une savante, car je lui veux du bien, mais une enfant brillante d'intelligence et de vie, et en laquelle toutes les belles choses de la nature et de l'art se refléteraient avec un doux éclat. Je la ferais vivre en sympathie avec les beaux paysages, avec les sciences idéales de la poésie et de l'histoire, avec la musique noblement émue. Je lui rendrais aimable tout ce que je voudrais lui faire aimer. » Ce n'est pas au hasard que nous avons choisi cette citation. Elle figure en tête du chapitre consacré aux théories de Ruskin sur l'éducation, dans la biographie que lui a consacrée M. Collingwood, son ancien secrétaire. Et l'auteur de ce très intéressant document nous apprend que Ruskin prit un extrême intérêt au livre d'Anatole France dès son apparition; qu'il retrouvait comme une image de sa propre personnalité dans le vieux membre de l'Institut, avec son « bon dos rond », sa passion pour les vieux missels, l'architecture gothique, les moines bénédictins, les spectacles de la nature, son mépris du code Napoléon, et des idées du monde moderne, et « maints autres traits qui feraient croire qu'il a lui-même posé comme modèle devant le peintre ». Il est bien probable qu'Anatole France serait le premier surpris de cette ressemblance. Mais il y a des affinités électives entre les intelligences, et quand deux âmes « noblement émues devant toutes les belles choses de la nature et de l'art » se rencontrent dans le même culte passionné de la religion de la Beauté, nul ne doit être surpris de leur mystérieuse communion.

Une éducation conduite d'après ces principes donnera, suivant Ruskin, à la femme par l'état moral et l'élévation de pensées qu'elle y gagnera, une autorité presque royale, non seulement dans son ménage, mais partout dans la sphère où s'agitera son activité. Le petit coin du monde où elle se meut deviendra alors, par l'ordre et la beauté qu'elle y fera régner, un véritable jardin de reine. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Il n'entend pas faire acquérir à la femme une situation nouvelle dans la société, et devenir lui-même l'apôtre de ses revendications sociales ou politiques. Son but n'est pas de la placer en face de l'homme en créature indépendante, encore moins en adversaire luttant pour arracher à l'homme et s'en affubler quelque lambeau de son autorité et de sa puissance. Par contre, il rejette comme injuste et insensée cette opinion que la femme n'est que la servante et comme l'ombre de l'homme, lui

devant une obéissance irraisonnée et servile, et ne pouvant se soutenir, dans sa faiblesse originelle, que par la fermeté et la prééminence de l'homme. La femme a été créée pour devenir l'aide de son mari; or, comment l'homme pourrait-il être aidé d'une manière efficace par une ombre, d'une manière digne par une esclave? « Ce n'était pas par simple caprice ou mode romantique que la dame, au moyen âge, bouclait de sa main l'armure du chevalier. Il y a là l'image d'une vérité éternelle : aucune cuirasse morale ne sera jamais bien ajustée au cœur de l'homme, à moins que la main d'une femme ne l'ait elle-même attachée. »

La femme doit être un guide pour l'homme. Mais qu'elle se borne aux conseils, qu'elle ne prenne pas la décision. A l'homme, le pouvoir actif, la volonté, l'initiative, la défense courageuse; son esprit est apte à l'invention; son énergie, aux aventures, à la guerre, à la conquête. A la femme l'ordre, la modération, le gouvernement intérieur; son intelligence n'est point faite pour créer, mais pour disposer toutes choses, suivant leurs mérites, en une charmante ordonnance. Elle ne doit entrer dans aucune querelle; mais elle adjuge, sans se tromper, la couronne au vainqueur. L'homme, dans ses rudes travaux, en plein air, rencontre à tout instant périls et épreuves; il doit s'attendre à l'insuccès, aux insultes, à l'erreur; il ne peut manquer d'être blessé, parfois vaincu, souvent égaré. « Mais il garde la femme de tous ces accidents. Dans sa maison, qu'elle dirige, à moins qu'elle ne le cherche, le danger ne peut pénétrer, ni la tentation, ni l'erreur, ni l'offense. Le véritable caractère du foyer domestique, c'est d'être un endroit de paix, un abri non seulement contre toute insulte, mais contre la crainte ou le doute. S'il n'est pas cela, il n'est pas un vrai foyer. Sitôt que les inquiétudes de la vie extérieure y pénètrent, et que la société du dehors, agitée, indifférente, parfois même hostile, est autorisée par le mari ou par la femme à traverser son seuil, il cesse d'être le foyer. » Ce n'est plus la place sacrée, le temple chaste et pur gardé par les dieux domestiques, c'est seulement une partie du monde extérieur que vous avez recouverte d'un toit et où vous avez allumé votre feu. Partout où il y a une vraie épouse, il y a un véritable foyer autour d'elle. « Elle peut n'avoir au-dessus de sa tête que les étoiles; le ver luisant sur le brin d'herbe dans la nuit froide peut être le seul feu à ses pieds : le foyer est cependant partout où elle se trouve. Et pour une noble femme, ce foyer s'étend au loin autour d'elle, plus beau que les demeures lambrissées de cèdre ou peintes de vermillon, et il projette au loin sa lumière tranquille pour ceux qui, autrement, seraient sans foyer. »

A cette place, qui est sa vraie place, la femme doit être, autant qu'une créature humaine peut l'être, incapable d'erreur. Sa bonté doit être patiente et incorruptible; sa sagesse instinctive et infaillible; son ambition, non de se développer elle-même, mais de se sacrifier; son but, non de se mettre au-dessus de son mari, dans l'étroitesse d'un orgueil insolent et sans amour, mais de ne jamais manquer de force à ses côtés, et de varier à l'infini ses services et ses soins passionnés.

Voilà le rôle de la femme dans la maison de son mari; nous arrivons à sa mission la plus importante, son office de reine dans l'État. Car la femme a, comme l'homme, à côté de son devoir dans la famille, au foyer domestique, une œuvre publique, un devoir social à remplir. Elle doit concourir au bon ordre, au bien-être, à l'ornement de la société, comme, dans sa maison, elle doit assurer la paix, le bien-être et le charme de son intérieur. Pour qu'elle remplisse sa haute destinée, Dieu lui a accordé une puissance spéciale : le pouvoir de guérir, de racheter, de protéger. Sa main royale guérit les plaies en les touchant, elle enchaîne le serpent, elle délivre les captifs. « Son trône reposé sur le roc de la justice, elle ne doit en descendre que par les marches de la miséricorde. Femmes, ne voulez-vous pas monter sur un trône pareil, pour n'être plus de simples ménagères, mais des reines? Reines pour vos fiancés, reines pour vos maris, reines pour vos fils, reines d'un plus haut mystère pour le monde qui s'incline et s'inclinera toujours devant la couronne de myrte et le sceptre sans tache de la femme? »

Faites-vous un trône dans le cœur des foules. Il n'y a pas de guerre dans le monde, pas d'injustice dont vous ne soyez coupables; pas de souffrances, pas de misères sur la terre dont vous ne soyez responsables, non parce que vous les provoquez, mais parce que vous ne les empêchez pas. Vous seules pouvez sentir la profondeur de la souffrance humaine, et concevoir les moyens de la soulager. Au lieu d'essayer de le faire, vous vous en détournez. Vous vous enfermez derrière les murs de vos parcs et les portes de vos jardins, bien tranquilles, alors qu'au delà s'agite tout un monde, dans un désert affreux, monde dont vous n'osez pénétrer les secrets ou concevoir les souffrances. « N'est-il pas étrange de vous voir, le cœur rempli de sentiments purs et innocents, descendre au matin dans vos jardins, donner vos soins à vos fleurs bien abritées, relever leurs têtes quand elles se penchent, un sourire heureux sur les lèvres, le front sans nuage, parce qu'il y a un petit mur autour de cette place tranquille; et pourtant, vous savez au fond du cœur qu'au delà de ce petit mur tapissé de roses,

l'herbe inculte s'étend jusqu'aux limites de l'horizon, arrachée par l'homme dans son agonie, et nivelée par des ruisseaux de sang humain. »

Les fleurs doivent parsemer le sentier d'une femme vertueuse, mais c'est derrière ses pas qu'elles doivent s'élever, non devan elle. « Ses pieds ont touché les prairies et épargné les pâquerettes roses. » Ce n'est pas là une simple fantaisie de poète. C'est trop peu même de dire d'une femme qu'elle ne détruit rien où elle passe. Elle doit faire revivre. « N'avez-vous pas entendu dire que les fleurs ne fleurissent bien que dans le jardin de celle qui les aime. Je sais bien que vous aimeriez que cela fût vrai. Vous trouveriez un plaisir charmant à donner à vos fleurs un plus brillant éclat par un regard d'amour jeté sur elles. Bien plus, vous trouveriez cela une grande chose que votre regard eût le pouvoir non seulement de les épanouir, mais de les protéger; d'ordonner à la noire flétrissure de se détourner d'elles, à la chenille noueuse de les épargner; de commander pendant la sécheresse à la rosée de tomber sur elles, et pendant le froid dire aux vents du sud : « Venez, vents du sud, soufflez sur mon jardin, et que tous ses parfums s'exhalent... » N'est-ce pas une grande chose que vous puissiez faire tout cela pour des fleurs plus belles encore, des fleurs qui pourraient à leur tour vous bénir pour les avoir bénies, vous aimer pour les avoir aimées, des fleurs qui ont des pensées comme vous, une vie comme la vôtre, et qui une fois sauvées le sont pour toujours! Au loin parmi les landes et les rocs, au loin dans l'obscurité de ces affreuses rues, elles sont à terre ces petites fleurs, leurs jeunes feuilles arrachées, leurs tiges brisées; ne voulez-vous pas aller vers elles, les remettre en place dans leurs petits lits aux doux parfums, et les protéger contre le vent cruel qui les fait frissonner?

Viens dans le jardin, Maud.
Car la nuit, noire chauve-souris, a fui;
Viens dans le jardin, Maud,
Je suis là, à la porte, tout seul.

« Qui donc, pensez-vous, se tient à la porte de ce charmant jardin, tout seul, et vous attendant? N'avez-vous jamais entendu parler, non d'une Maud, mais d'une Madeleine, qui descendit à son jardin, à l'aube, et trouva quelqu'un attendant à la porte, qu'elle crut être le jardinier? Ne l'avez-vous pas cherché souvent, cherché en vain à travers la nuit, en vain à la porte de cet antique jardin où brille le glaive de feu? Il n'est jamais là. Mais à la porte de ce jardin-ci, il vous attend toujours; il vous attend pour prendre votre

main, tout prêt à s'en aller avec vous voir les fruits de la vallée, voir si les vignes ont fleuri, si les grenades ont bourgeonné. Là vous verrez avec Lui les nouvelles pousses des vignes que sa main soutient; là vous verrez les grenades éclore où sa main a jeté la semence de sang; bien plus, vous verrez la troupe des anges gardiens, agitant leurs ailes, écarter les oiseaux affamés des sentiers où Il a répandu le bon grain, et se crier l'un à l'autre entre les rangées de vignes : « Prenons les renards, les petits renards « qui détruisent les vignes, car nos vignes ont des raisins ten- « dres. » O vous, reines, parmi les collines et les heureux arbres verts de ce pays qui est le vôtre, les renards creuseront-ils leurs trous, les oiseaux de l'air bâtiront-ils leurs nids; et dans vos villes, les pierres crieront-elles contre vous qu'elles sont les seuls oreillers où le Fils de l'homme puisse reposer sa tête? »

C'est par ces poétiques et magnifiques accents que se termine l'appel éloquent de Ruskin aux femmes d'Angleterre. Dans la langue du maître, la beauté de l'expression et la richesse des images rivalisent avec l'élévation de la pensée. Son style fait songer aux étoffes merveilleuses portées au moyen âge par les dames d'honneur de la Reine de mai, dont le fil était d'or et la trame de soie.

Quelle différence, n'est-ce pas, entre la femme formée suivant l'idéal ruskinien et l' « Ève future » rêvée par les « féministes » contemporains! Pour remplir sa mission, elle n'a pas besoin d'actes du Parlement et de réformes politiques. Elle ne demande pas une organisation sociale nouvelle. Dans la famille, elle ne se pose pas en antagoniste de son mari; elle ne se sent pas à l'étroit dans les liens du mariage. Dans l'Etat, elle ne dispute pas à l'homme ses droits électoraux, et ses privilèges ne lui semblent pas intolérables à moins qu'elle ne les partage. Sa mission est à la fois de beauté et de bonté, de charme et de dévouement. Elle est vraiment l'égale de l'homme tout en restant dans son rôle de femme. Elle partage avec lui la puissance, tout en ne prenant du pouvoir que ce qui convient à sa faiblesse et à sa douceur naturelles. Elle partage avec lui la science, tout en ne lui demandant qu'une intelligence et une sympathie plus larges. Elle partage avec lui l'influence sociale, tout en ne l'exerçant que par la plus sublime comme la plus modeste des vertus, la charité chrétienne. Ne pensez-vous pas que la couronne de reine tressée par Ruskin serait bien posée sur des têtes françaises, et que les femmes de France pourraient cueillir de jolies fleurs dans son jardin anglais?

Georges Bricard.

STELLA

CONTE DE NOËL

I

Cette histoire, — dont je vis la fin, — me paraît avoir toute la mystérieuse beauté d'une légende. J'y ai souvent pensé depuis que la petite étoile qui en est l'héroïne a pâli et disparu dans les brumes grises de la vieille Armorique; mais elle me revient plus touchante en ce temps de Noël, anniversaire du jour où elle commença. Et je sais qu'elle revient de même à d'autres mémoires, à la mémoire de rudes marins pour qui un tout petit visage blond aux yeux bleus reste inséparable aujourd'hui encore de l'hymne tant de fois chantée *Ave, maris Stella*, de l'invocation des litanies *Stella matutina*, de tout ce qui, en latin d'église, veut dire étoile.

Cette figure d'enfant, si étrangère qu'elle fût, et tout d'abord païenne, est entrée dans leur religion auprès des grandes figures de saints, successeurs des druides, qui consacrèrent les cavernes d'un archipel des Côtes-du-Nord, — quelques rochers semés sur la mer autour de ce que nous appellerons par excellence, selon l'usage des gens du pays : l'Ile.

L'Ile, avec sa citadelle, ne représente plus aujourd'hui qu'une place de guerre peu importante, quoique les Anglais d'autrefois l'aient convoitée pendant deux siècles. Elle garde encore, auprès de ses batteries en activité, de vieux canons hors d'usage, qui se reposent d'avoir tonné au temps des Ligueurs et des Royaux.

La population, saine et robuste, vouée tout entière à la mer, garde fièrement son antique renom de courage. Les hommes pêchent ou naviguent, tandis qu'en leur absence, les femmes cultivent ce qui est cultivable des trois cents hectares que comprend la commune dont font partie les maigres îlots d'alentour. Un tiers environ, sable ou granit, est condamné à rester stérile. Et toujours le flot

empiète de plus en plus sur le rivage creusé, déchiqueté, qui se rompt et s'écroule. Des murs en maçonnerie le soutiennent cependant, là où il n'est pas protégé par une âpre muraille naturelle qui, comme défense, vaut certes tous les forts et fortins du monde. Mais, de son côté, la mer est plus redoutable que toutes les bombes et que tous les béliers. Elle continue d'assiéger l'Ile, que les flottes ennemies ne se disputent plus. Dans ses grandes colères, elle bondit, telle qu'une tigresse sur sa proie, elle emporte, elle dévore un morceau et, même aux jours de calme, son travail destructeur ne s'arrête jamais : elle use, elle creuse, elle s'insinue, elle s'attarde, elle séjourne perfidement à l'intérieur sous forme de bassins stagnants d'eau salée. Ce qu'elle ne peut atteindre, elle le menace. En lançant une pluie de coquillages et des paquets de goëmon jusque sur les hauteurs, elle semble annoncer son intention d'engloutir tôt ou tard ce bourg tranquille, bercé par la tempête. L'hiver, il ressemble à un amas de pierres grises, mais, dès que le printemps s'annonce, il devient un jardin flottant. Dans la saison surtout où fleurit le lin, on dirait un pan de ciel bleu tombé sur la roche sombre. La bruyère arrive à son tour, si rose, si gaie, si résistante, donnant au plus pauvre un jardin de roi. Pour cinq sols, on en a une belle pièce. Le terrain communal est loué parcimonieusement; çà et là des moutons noirs, attachés aux pieux fichés dans l'herbe courte, tondent l'espace étroit qui leur est attribué. Chaque Ilien, ou peu s'en faut, possède une parcelle de cette terre précieuse et rare que le rocher perce partout, tant la couche en est mince; terre féconde cependant, car les débris calcaires apportés par le vent enrichissent sans cesse sa pauvreté, et la tiédeur des courants atmosphériques y favorise le développement des végétaux qui, ailleurs, craindraient la gelée.

D'énergiques travailleuses grattent et retournent la légère surface des champs avec zèle, tandis que leurs hommes sont à Terre-Neuve ou en Islande.

II

Il y a quinze ans de cela, un peintre célèbre n'avait pas encore découvert l'Ile, les rapports de celle-ci avec le continent n'étaient rien moins qu'habituels; on n'y voyait presque jamais, l'hiver surtout, aborder de visiteur inattendu. Ce fut donc une grande surprise pour le douanier attaché au *passage*, sur la pointe du côté de l'ouest, que l'arrivée de certain cabriolet amenant de la ville la plus proche, assez tard dans l'après-midi, la veille même de Noël, quelqu'un qui demandait à s'embarquer tout de suite.

Le quelqu'un était une grande femme, toute de noir vêtue, voilée, encapuchonnée, si bien qu'il était impossible de distinguer ses traits. Des plis de son ample pelisse doublée de fourrure, sortait une petite voix plaintive, une voix d'enfant. Nonobstant, le douanier, qui n'avait que fort peu d'imagination, déclara plus tard, à l'encontre d'autres témoignages, quand la curiosité publique ouvrit une enquête, que « la femme noire (ce nom fut le seul qu'on lui connut jamais) était une personne comme tout le monde, ni jeune ni vieille, ni belle ni laide ».

— Entrez dans ma guérite, lui dit-il, car vous attendrez peut-être encore longtemps, à cette heure! Le bateau de Tugdual est venu tantôt prendre les lettres et la viande de boucherie : une vache. Elle a même fait le diable une fois embarquée. Vous n'auriez pas voulu être de la fête. Ce n'est guère amusant, non, de se trouver dans une coquille de noix, en face d'une paire de cornes!

— Dans une coquille de noix?... répéta la dame qui n'avait pas l'air hardi.

— Manière de dire! Mais bien sûr qu'on ne trouve pas ici de bateaux à vapeur, répliqua le douanier goguenard, tout en mettant le feu à un gros tas de broutilles et de goëmon desséché qu'il tira des profondeurs de sa guérite.

— Que faites-vous là? demanda l'étrangère.

— Des signaux, pardieu! Pourvu encore que Tugdual les aperçoive! Il est capable, sous prétexte de vigile, d'avoir commencé dès le matin son réveillon au cabaret.

— En ce cas, je serai conduite par un homme ivre?

— Dame! vous auriez grand'peine à choisir l'heure où il ne l'est pas.

— On court donc des dangers pour aller dans l'île?

— N'ayez peur. Vous le verriez saoûl à ne point se tenir qu'il saurait manœuvrer quand même comme pas un. Il connaît son chemin depuis le temps qu'il le fait.

— La traversée est très courte, n'est-ce pas?

— Ça dépend. Par un gros temps, il faut s'attendre à courir des bordées. Mais aujourd'hui, la mer n'est pas trop méchante. Si ce n'était cette pluie qui empêche mon feu de flamber... Tenez... Je vas y ajouter de la paille. Ne dirait-on pas un brasier de la Saint-Jean?

Mais « la dame » n'admirait, ne regardait même pas. Elle était rentrée dans la vieille hutte, où l'on entendait de petits gémissements, entrecoupés de consolations, parmi lesquelles revenait la promesse d'arriver bientôt.

Malgré la saison, il ne faisait pas froid; c'était l'hiver de Bre-

tagne, brumeux et mouillé, avec son ciel chargé de nuages très lourds, qui crèvent à chaque instant. Le voile et les fourrures de l'étrangère étaient imprégnés de sel et d'humidité. De cinq minutes en cinq minutes, elle demandait si l'on ne voyait rien venir, tandis que le douanier, qui fumait tranquillement sa pipe, ne prenait pas même la peine de lui répondre.

Au bout d'une demi-heure d'attente, il signala enfin la barque qui, roulée par les vagues, émergeait du brouillard et, quelques instants après, Tugdual, semblable à un Triton avec son ciré jaune et sa barbe ruisselante, toucha terre, en bégayant d'une voix enrouée quelques paroles qu'il supposait courtoises. Il se piquait de galanterie envers les dames, mêlant d'affreux blasphèmes à ses politesses.

— Quand on a servi dans la flotte et fait je ne sais plus combien de fois le tour du monde, on n'est point gêné pour se conduire en société, avait-il coutume de dire d'un air de fatuité comique.

La passagère ne parut pas rassurée cependant; elle parla de s'en retourner, réfléchit, hésita et, sur l'affirmation des deux hommes qu'elle ne gagnerait rien à attendre un jour, la mer pouvant être mauvaise le lendemain, prit son parti avec une sorte de désespoir.

Le douanier lui répétait à demi-voix qu'on pouvait se fier à Tugdual, même quand il avait un peu trop bu, et elle était visiblement pressée d'en finir avec l'affaire quelconque qui l'amenait de très loin. Entrant donc dans la lourde gabare qui sentait le poisson, elle s'assit sur une des planches transversales, disposées en guise de banquettes, et s'abandonna résolument à sa destinée.

Son fardeau, silencieux depuis quelque temps, comme si l'enfant se fût endormi, eut, trop violemment bercé par le roulis, un brusque réveil.

— Ah! bon, de la marmaille! Ces cris-là, ça me connaît! dit le passeur tout en gouvernant sa barque. J'en ai six chez nous, six de trop. Alors vous venez de Paris! Un endroit que je n'ai jamais vu, mais j'ai fréquenté tous les ports : Marseille, Toulon, Brest, Constantinople, New-York, Macao, Rio-Janeiro; j'ai été en Angleterre, dans l'Inde, en Chine, au diable! Et me voilà pour finir, sans autre bien que mon bateau, avec une vieille femme laide comme..., je ne sais, ma foi, pas pourquoi on dit laide comme le péché, car j'en ai connu de ces péchés de toutes les couleurs et qui étaient joliment bien tournés. Si ma femme leur ressemblait seulement!... Pas de distractions dans l'île... Alors vous comprenez..., faut bien boire..., faut bien boire!

Tout cela jeté aux vents par saccades d'une façon incohérente et décousue, avec accompagnement d'invectives au gréement.

La dame de Paris avait de son guide une telle peur qu'elle en oubliait d'avoir peur de la mer.

Les rochers qui ferment la baie dressaient devant elle leurs masses tourmentées, leurs bancs perfides qui, aperçus à fleur d'eau, font penser, sous une chevelure de goëmon, à des croupes mouvantes et colossales de monstres marins.

Tugdual ayant dit : — Nous approchons tout de même, — elle poussa un soupir de soulagement.

L'humble silhouette du bourg se dessinait, à travers la pluie, toute grise sur le ciel gris, dans sa ceinture d'écueils. Les maisons basses et comme accroupies semblaient faire corps avec le roc, et le port, resserré entre deux longs promontoires granitiques, s'ouvrait hospitalier à un sloop qui entrait, sa grande voile tendue. Alors, seulement, la dame noire osa demander à son guide, qui avait jusque-là parlé tout seul sans qu'elle l'interrompît, s'il ne connaîtrait pas, par hasard, dans le pays, une certaine veuve Legouëdic.

— La veuve du capitaine Alain Legouëdic dont le bateau s'est perdu dans les temps, juste en sortant du port? Ce que nos rochers ont fait de mauvaise besogne, ce qu'on a ramassé de morts sur les grèves, personne ne pourra jamais le raconter. Et les gens du nord ne se faisaient pas faute, paraît-il, de piller les cadavres, c'étaient des naufrageurs finis; je le dis sans crainte, toute ma famille est du sud. Plus anciennement, ils allumaient des feux là-haut pour attirer les navires qui se brisaient comme verre sur la côte. Dame, on vit comme on peut; ce pays-ci n'a jamais été un pays de ressources. Vous dites Mme Legouëdic? Si je la connais! (Juron affirmatif.) Je connais aussi sa fille, Mme Caradec. Encore une veuve! Le mari de celle-là, c'est la fièvre jaune qui l'a emporté quelque part, aux Antilles. Un mauvais mal. Je l'ai eu, moi qui vous parle, mais j'avais la vie dure. L'homme qui n'a rien que misère à attendre dans le monde en réchappe toujours. Alors la mère et la fille demeurent toutes les deux ensemble.

— Pourriez-vous me donner leur adresse? demanda la dame, aussitôt que Tugdual eût consenti à reprendre haleine.

— C'est dans le nord, tout le monde vous indiquera.

— Mais je trouverai bien une voiture pour m'y conduire?...

Cette idée d'une voiture dans l'île fit longtemps rire Tugdual.

— Vous n'aurez qu'à suivre la chaussée qui va du sud au nord. Un petit bout de chemin..., de quoi vous dégourdir les jambes. Je porterai votre bagage, si vous voulez.

Elle consentit, elle était bien forcée de consentir à tout et, ayant amarré son bateau, Tugdual chargea lestement une malle de cuir sur son épaule.

— Je prendrai bien aussi votre autre paquet, votre petit paquet de cris par la même occasion. Il me reste un bras, dit-il en la voyant embarrassée de l'enfant qui, toujours invisible, gémissait sous la grande mante.

— Oh! quant à cela, non, merci! répondit-elle avec effroi, en serrant contre elle le paquet en question.

Une digue relie entre elles deux îles qui n'en forment qu'une; l'été, il y a des differences visibles entre le sud et le nord; l'un plus riant et plus fertile, l'autre plus sauvage et plus pittoresque; mais, la veille de Noël, tout était uniformément triste et dépouillé. Il ne semblait pas que ce rocher, rongé de lichen, pût jamais fleurir. Les petits murs de pierre sèche qui divisent les champs rocailleux, les blocs de granit qui s'égrènent, pareils à des dolmens, sur un rude tapis d'ajoncs, subsistaient seuls avec quelques squelettes d'arbustes, noueux et tordus par le vent du large qui les couche tous du même côté. Et toujours ce bruit monotone de la mer qui monte, se brise, recule, revient à l'assaut, tandis que, muette et pénétrante, la pluie continuait à tomber.

Tugdual marchait en avant. Peut-être roulait-il un peu, mais c'était habitude de matelot plutôt qu'ivresse, car si ses idées s'embrouillaient vite, s'il battait volontiers la campagne, ses jambes restaient imperturbablement solides. Au fond, il aimait par-dessus tout à exagérer une pointe d'ivresse pour faire rire ou pour mystifier les camarades et, une fois entré dans le rôle de bouffon, il se grisait beaucoup plus sûrement qu'avec l'eau-de-vie ou le cidre, il se grisait de paroles. Tugdual devait avoir, à n'en pas douter, des ancêtres hibernois.

Chemin faisant, il plaisanta très haut, sans s'arrêter, malgré l'averse redoublante qui le cinglait et aurait dû lui couper la respiration. Mais toutes ses dépenses d'esprit étaient perdues pour l'étrangère; derrière lui, elle haletait et trébuchait à chaque pas. Un éclat de rire, un juron arrivait comme par lambeaux jusqu'à ses oreilles.

— La petite malheureuse n'y résistera pas! murmurait-elle. Quelle équipée! Il faut être folle, absolument folle!

Et c'étaient de nouvelles glissades sur le sol détrempé, sur le roc lisse comme du marbre. A la fin, Tugdual dit en se retournant :

— Je parie que vous en avez assez! Dame! la première fois!... Mais, voyez-vous, on en prend l'habitude.

Et il heurta rudement la porte d une des maisons qui bordaient la chaussée. Cette porte attenait au pignon. La façade donnait sur un petit jardin clos de murs très élevés, murs de forteresse ou de prison, destinés à préserver quelques arbres fruitiers et qui, au

nord de l'île, entourent les moindres demeures. Celle-ci était d'apparence bourgeoise, quoique modeste, surmontée de deux girouettes, dont l'une se terminait en forme d'ancre, et l'autre en tête de poisson. Quand s'ouvrit la porte, on vit une petite terrasse que garnissaient à profusion ces plantes dont la présence en pleine terre atteste un climat doux : myrtes, grenadiers, lauriers roses. La femme qui parut sur le seuil, une femme pâle, aux traits réguliers, aux cheveux gris de fer, lissés en bandeaux sous un bonnet de crêpe, s'arrêta étonnée devant la figure inconnue de cette visiteuse qui demandait Mme Legouëdic.

— C'est moi-même.

— Enfin! soupira l'étrangère.

Et, se tournant vers Tugdual dont le petit œil roux observait, très curieux, cette rencontre de deux personnes qui, évidemment, ne s'étaient jamais vues :

— Déposez cette valise, mon garçon. Je n'ai plus besoin de vous, ajouta-t-elle avec l'autorité que donnent de grandes largesses; car, tout en parlant, elle avait glissé dans la main de son guide stupefait, une pièce d'or toute neuve.

— Quand j'ai vu cette pièce-là, raconta par la suite le passeur loquace, tout en la buvant au cabaret, — j'ai soupçonné quelque chose de louche. Celui qui n'a rien à cacher ne paye point si grassement, d'autant plus que vous n'auriez pas dit, à la voir, une femme riche. Je me connais en gros légumes, j'en ai côtoyé dans les quatre parties du monde. Eh bien! je parie que cette femme-là n'était pas ce qui s'appelle une dame. Ce qu'elle peut bien être, par exemple, je ne m'en doute pas..., quelque servante du diable!

Et Tugdual baissait la voix d'un air de mystère.

— Une grande femme noire qui, la veille de Noël, tombe on ne sait d'où et s'embarque toute seule, roulée dans une peau de bête avec quelque chose qui se démène et qui crie et qui se plaint là-dessous, quelque chose qu'on ne voit pas; une personne qui, censément, ne sait où elle va, qui se fait conduire chez des gens qui ne la connaissent pas et puis qui disparaît de l'île, sans qu'âme qui vive l'ait revue, sans qu'aucun bateau l'ait ramenée, vous avouerez que ça n'est pas naturel!

— Bien sûr! répétait l'auditoire à demi convaincu.

Ce qui ne paraissait pas naturel surtout, c'était la fin de l'histoire, cette merveilleuse disparition dont un seul homme dans l'île eût pu donner la clef, Yvon Guern, un malin, qui faisait concurrence en cachette à Tugdual, se chargeant du passage quand l'autre était trop pris de boisson pour guetter les signaux et pour y répondre. La dame en noir l'avait prié le matin de Noël de lui faire

traverser la mer, en déclarant que rien ne la déciderait à s'embarquer de nouveau avec cet ivrogne. Et Guern, averti qu'il pleuvait des pièces d'or de ses poches, n'avait pas fait de difficultés; car, après le réveillon prolongé jusqu'au matin, Tugdual devait dormir un trop bon somme pour venir le surprendre. Seulement, il s'était bien gardé de raconter cette prouesse, craignant une raclée de son rival qui avait des poings plus forts que les siens.

L'étrangère, allégée de son petit enfant et de la grosse valise, était partie, tandis que se célébrait la messe de l'aurore, sans que nul y prît garde. Le récit fabuleux de Tugdual put donc s'accréditer, Yvon Guern ayant tout intérêt à ne point le contredire.

III

Longtemps on se demanda ce qu'était devenue cette femme noire qui ne se montrait jamais dans l'île et qui, cependant, passait pour ne l'avoir point quittée.

Des chuchotements couraient parmi les commères. Il y avait d'étranges coïncidences, celle, par exemple, de cette nuit de Noël qui est la nuit des prodiges, puisque, si souvent, les bêtes de l'étable se mettent, comme chacun sait, à parler pendant la messe.

Et, à propos de messe, pour la première fois de leur vie, Mme Legouëdic et sa fille avaient manqué la messe de minuit. Le lendemain, tous ceux qui les avaient rencontrées s'étaient accordés à remarquer chez elles un air de mystère.

Et puis, certaine petite robe blanche ayant été aperçue dans leur jardin, elles avaient avoué, non sans embarras, qu'un enfant leur était confié. Il venait de loin et elles se chargeaient de l'élever. Après cela, elles avaient du jour au lendemain payé toutes leurs dettes chez le boulanger, chez l'épicier, ailleurs encore. Les dames Legouëdic n'étaient pas riches, bien loin de là, et tenaient, de l'avis général, un rang quelque peu au-dessus de leurs moyens.

Enfin, le facteur raconta qu'il avait emporté une grande lettre à cinq cachets rouges pour Jean-Marie Caradec, qui était à Brest apprenti marin, une lettre avec plus d'argent déclaré qu'on n'en avait jamais envoyé à ce garçon. La même semaine, les dames Legouëdic achetèrent à la fois une chèvre et un porc. L'envie s'en mêlant, on trouva ces choses suspectes, et l'étrange aventure ébruitée par Tugdual devint le thème de tous les commentaires. Elles avaient eu du bonheur, ces dames Legouëdic, de trouver comme ça, du soir au matin, une poule aux œufs d'or! Quelle figure avait-elle, cette poulette? *Ma Doué!* quelques-uns l'avaient

déjà entrevue, si soigneuses que les dames Legouëdic pussent être de fermer leur porte, menant, comme d'habitude, sinon davantage, une vie très retirée. C'était une blondinette qui commençait à marcher, et ne parlait presque pas encore, blanche et jolie comme une petite princesse, avec une robe brodée qui devait coûter bon.

Tugdual, tenant toujours à son explication fantastique, s'informait d'un air soupçonneux :

— Des cheveux d'or filé, n'est-ce pas? Il faut se méfier de ces cheveux-là.

Et il racontait une histoire entendue, disait-il, au pays des Esquimaux, où se passent dans les glaces des choses extraordinaires : les bêtes y prennent forme humaine, les oiseaux se changent en femmes. Vous croyez voir un vol de mouettes, *frou!* ce ne sont plus que de jolies filles qui dansent pieds nus sur la neige, et si vous réussissez à en attraper une, si vous l'emmenez dans votre maison, elle devient votre femme, la mère de vos enfants, elle mange, elle fait l'ouvrage comme une autre. Et puis, un jour que son mari, à la chasse, a tué beaucoup d'oiseaux, elle se fabrique un habit de plumes, et *frou!* la voilà qui s'envole, redevenue mouette à tout jamais.

Aux îles Orcades, c'est autre chose; il y a des plages où reviennent, une nuit par mois, les noyés sans baptême; ils abordent sous forme de loutres et puis sortent de leurs peaux brunes, douces comme du velours, pour danser au clair de la lune. Mettez la main sur une de ces peaux, et la danseuse est à vous; seulement il faut avoir soin de bien cacher la robe volée, sinon, un jour ou l'autre, votre *douce* s'y glisse et, *vlan*, plonge dans la mer. Courez après, ensuite!

Tugdual parlait de ces choses au cabaret, d'un air convaincu, en bégayant un peu sous l'influence du cidre, et si ses camarades, le ramenant aux choses actuelles, lui disaient :

— Qu'est-ce que tes loutres et tes mouettes ont à faire avec la poule aux œufs d'or des dames Legouëdic?

Il répondait :

— Le diable a bien des malices dans son sac, on ne les connaît pas encore toutes! Il est capable de prendre l'apparence d'une grande femme noire de visage et d'habits. J'ai bien senti que, dans le bateau, son poids n'était pas celui d'une chrétienne; nous courions risque, à chaque instant, de couler à pic. Et la pièce qu'elle m'a mise dans la main brûlait autant que du feu, quand je me rappelle! Sans compter qu'elle s'est évanouie comme par enchantement, la pièce, sans me porter profit.

On se moquait de ces contes, mais on en restait impressionné.

Quelques-uns n'auraient pas été fâchés de recevoir à tout risque un cadeau du diable; personne cependant n'osait le dire. Ces choses-là, même jetées en plaisantant, portent malheur. L'aventure de Tugdual, de la grande femme noire et de la petite mouette blanche, comme on s'était mis à nommer en secret la nouvelle pensionnaire des dames Legouëdic, fit son chemin de proche en proche. Elle arriva enfin, fort augmentée, jusqu'aux oreilles du recteur. J'ai eu déjà l'occasion de parler de ce fameux recteur Clech, si violent quand il avait à combattre le péché, dur à lui-même, secourable aux pauvres, d'une laideur farouche, accentuée encore par le peu de soin qu'il prenait de sa personne, né pour évangéliser avec emportement les brigands de la mer. J'ai raconté ailleurs quelques-unes de ses prouesses : c'est lui qui brûla publiquement, en les déclarant impies, les livres et les chansons que s'était avisé de vendre un marchand de tabac désireux d'étendre son commerce; c'est lui qui força Job, le ménétrier, à sacrifier son violon, en le menaçant de l'enfer; c'est lui qui, du haut de la chaire, rugissait tantôt en breton et tantôt en français, contre toutes les faiblesses et les passions de ce monde, sans se faire faute de désigner, presque aussi clairement que s'il les eût nommés, ceux qu'il en croyait coupables; c'est lui qui, plus tard, périt en travaillant à un sauvetage et en prononçant, comme dernières paroles, la formule de l'absolution qui devait porter les naufragés droit au ciel. Mort, il a laissé la réputation, non seulement d'un martyr, mais d'un de ces capitaines qui font régner à bord une volonté unique.

Nul ne savait mieux que lui exiger l'obéissance. Combien de fois le vit-on, le dimanche, sur la place de l'église, prendre au collet de grands gaillards qui flânaient, pour les entraîner, bon gré mal gré, à la messe!

Ennemi mortel des étrangers, terreur des ivrognes et des amoureux, il fréquentait fort peu chez les meilleurs d'entre ses paroissiens, n'acceptant jamais de s'asseoir à leur table, dans la crainte, sans doute, de se relâcher des rigueurs du jeûne et de l'abstinence.

Il évitait la société des femmes et se bornait à leur dire de rudes vérités quand il les tenait réunies à l'église. Néanmoins, la gravité des circonstances le décida, cette fois, à causer longuement et intimement avec les dames Legouëdic.

C'était au printemps. N'ayant plus à s'occuper après les Pâques faites, du troupeau en masse, il profitait de ses loisirs pour se mettre à la recherche des brebis égarées. Or il n'y avait pas à en douter, ces deux brebis, naguère fidèles, la mère et la fille, s'égaraient par suite de mauvaises influences quelconques. Elles avaient

suivi fort irrégulièrement la prédication du carême, et on lui avait dit qu'un médecin libre-penseur, considéré par lui comme dangereux, était venu plusieurs fois du continent à leur appel, ce qui avait contristé, par parenthèse, le major Legoff, ancien chirurgien-adjoint de la marine, lequel, retraité dans l'île, y exerçait son art à la satisfaction générale, quoique parfaitement sourd et aux trois quarts aveugle.

IV

Le jour de l'Annonciation, le recteur se rendit, en lisant son bréviaire, de l'église à la petite maison du nord où une si fâcheuse tiédeur, en matière de religion, était entrée, pensait-il, avec cet argent qui gâte tout ! Il y était allé jadis porter les consolations de la foi à des âmes grandement éprouvées. Dans ce temps-là on voyait Mme Legouëdic courir d'une grève à l'autre, un drap plié sur le bras, espérant toujours que la vague lui ramènerait son mari et qu'elle pourrait l'ensevelir. Finalement, elle s'était résignée à le pleurer sur une tombe vide, comme il y en a beaucoup d'autres dans le cimetière. Celle-là portait gravé : « A la mémoire du capitaine Alain Legouëdic et de tout l'équipage de la *Sirène.* »

Quand la *Sirène* s'était perdue, la pauvre femme était jeune encore et lui, le recteur, venait seulement de prendre en main son commandement spirituel sur ce roc, pareil lui-même à un navire fort exposé. Il avait vu grandir l'orpheline, devenue depuis Mme Caradec, il l'avait mariée à dix-huit ans, — cela s'était fait en trois jours, — il y a des dispenses pour les marins. Un peu fou, ce capitaine Caradec, et médiocrement estimé des armateurs, ayant perdu l'un après l'autre, par une malechance rare, deux bateaux avec leur cargaison.

Lui non plus ne reposait pas dans le cimetière de l'île. Sa veuve eut du mal à vivre avec les affaires embrouillées qu'il lui laissait et la charge d'un fils. Elle avait pourtant réussi, comme Mme Legouëdic avant elle, à faire toujours bonne figure dans la bourgeoisie de l'endroit. Une fière bourgeoisie, qui a compté dans ses rangs des officiers supérieurs de la marine de l'État. Au temps de la Révolution, les noms plébéiens de maints braves gens de l'île et de la côte remplacèrent les noms de nobles émigrés sur les cadres dégarnis; ces parvenus atteignirent des situations inespérées et le peu qui reste aujourd'hui de leur descendance fait sonner très haut le nom des aïeux.

Il y avait eu un amiral Legouëdic; semblable honneur vaut des parchemins.

Personne, dans l'île, ne possède grand'chose. On tient d'autant

plus aux distinctions honorifiques; respectées par ceux-ci, enviées par ceux-là, elles sont perpétuellement soulignées par ceux qui les possèdent. Sous leurs crêpes de deuil, qu'avaient rouillés les années et les intempéries, les dames Legouëdic, sans servante, nourries de blé noir, réduites, pour se chauffer en hiver, aux mottes de bouse de vache et de goëmon desséché qui remplacent le bois dans un pays sans arbres, les dames Legouëdic, non seulement pauvres, mais endettées, se sentaient cependant d'une autre catégorie que la plupart de leurs voisins du nord. Quand le garde-manger était vide, elles se consolaient en regardant le portrait au pastel, presque effacé, du grand oncle amiral.

Le recteur connaissait leur orgueil, concentré maintenant sur la tête d'un garçon de seize ans qu'il s'agissait de pousser dans la voie où se forment les capitaines au long cours, tout au moins les capitaines au grand cabotage : soixante mois de navigation, puis l'école spéciale. Que d'argent dépensé avant d'arriver au brevet! Et de quoi les deux ambitieuses, mère et grand'mère, n'eussent-elles pas été capables pour l'avoir, cet argent!

Ainsi pensait le recteur, en cheminant, le nez dans son bréviaire, sans rien regarder autour de lui. L'épanouissement des *quenouilles de la Vierge* sur la crête des murs et des *bouquets de Pâques*, dans les moindres interstices des rochers, était cependant agréable à voir, mais peu lui importait la beauté extérieure des choses. La vertu, comme il l'entendait, s'accommodait à merveille d'un cadre nu, âpre et sans grâces. Le printemps lui était suspect. Ne réveillait-il pas, avec l'inutile parfum des violettes, le goût de la danse et mille vanités chez les jeunes filles? Heureusement encore celles de l'île ne trouvent guère à qui parler, les hommes étant en train de pêcher la morue. Septembre, qui les ramène d'ordinaire, était, au gré de M. Clech, le mois le plus périlleux de l'année. Il fallait pourtant bien laisser se faire les mariages, mais, au préalable, le recteur se méfiait des fiançailles. Les couples d'amants qui se promenaient le dimanche dans la campagne avaient fort à faire pour échapper à sa surveillance.

— Tant qu'elles sont jeunes, ce sont les amourettes qui les perdent et, une fois vieilles, elles se laissent séduire par l'argent, se disait-il, en songeant avec colère aux femmes en général et aux dames Legouëdic en particulier.

Arrivé à leur porte, il souleva le heurtoir et le laissa retomber deux fois d'un grand coup autoritaire. Derrière le guichet se montra l'œil noir de Mme Legouëdic, puis, avec d'humbles excuses balbutiées, elle tira les verrous, et le recteur se trouva sur la terrasse de granit qui précédait le petit jardin tout rempli d'abeilles

bourdonnantes au-dessus d'un tapis d'anémones. Les espaliers, encore sans feuilles, étaient roses, d'autres arbres à fruits d'un merveilleux blanc de neige, de ce blanc qui, sur des branches nues et dépouillées, se marie si bien au ton gris des vieux murs. Et dans ces murs, couronnés de plantes grasses, d'innombrables petits troglodytes faisaient leurs nids en pépiant.

— Votre jardin, madame Legouëdic, n'a jamais été aussi bien entretenu que cette année, dit le recteur en promenant son regard soupçonneux sur les petites allées sablées de coquillages et en humant l'air comme pour y respirer une odeur de soufre, l'odeur de l'hôte étranger contre lequel l'avait prémuni la rumeur publique.

— Nous avons fait de notre mieux, répondit la veuve en s'essuyant les mains à son tablier qu'elle dénoua. J'étais, comme vous voyez, monsieur le recteur, en train de désherber. Ce sera une année de fruits, à en croire les promesses...

— Tout est entre les mains de Dieu, interrompit le recteur, il vêt à sa guise le lys des champs. J'espère que ce n'est pas le soin exagéré de votre jardin qui m'a privé du plaisir de vous voir à l'église aussi souvent que de coutume?

Mme Legouëdic, très timide et terrorisée par son pasteur, répondit tout bas qu'elle avait eu des malades.

— Non pas Mme Caradec pourtant? Elle se serait contentée, je gage, du major Legoff qui a guéri son fils, il y a trois ans, d'une fluxion de poitrine. Mais les Parisiens sont plus exigeants, — car on m'a dit que vous aviez des visites de Paris, continua le recteur en jouissant de son trouble, des visites même qui sont pour durer, et je ne vous cache pas que je suis venu ce soir faire connaissance avec ma nouvelle paroissienne.

Les joues pâles de Mme Legouëdic se colorèrent, tandis qu'elle répondait :

— La pauvre petite dort en ce moment. Elle a de la peine à s'acclimater. Nous avons eu de telles tempêtes vers la fin du carême! Et elle est nerveuse, très délicate; elle toussait, il fallait la tenir en chambre; alors j'ai dû, pour mettre ma responsabilité à l'abri, demander le docteur Sylvestre.

— Un homme sans religion, gronda le recteur. Si tant d'individus, sur le continent et jusqu'ici, ne s'étaient pas laissés prendre à sa fausse science, il n'aurait pu gagner sa vie et aurait quitté le pays. Mais qui donc sait faire son devoir à l'heure qu'il est?

— L'enfant n'est pas à nous, reprit Mme Legouëdic avec une vaine tentative de fermeté. Il fallait bien essayer de tous les moyens pour la rétablir.

Le recteur haussa ses sourcils en broussailles :

— Vous ne trouverez pas mauvais que je vous pose là-dessus quelques questions dans votre intérêt même.

— Entrez donc vous asseoir, dit Mme Legouëdic, poussant la porte de la maison.

Combien eût-elle souhaité que sa fille, beaucoup plus décidée qu'elle-même, fût là pour lui prêter main-forte dans un fâcheux interrogatoire! Mais Mme Caradec était allée faire quelques emplettes au bourg.

Le recteur pénétra dans l'étroit couloir, puis dans une petite pièce que ses boiseries peintes et son plafond très bas faisaient ressembler à une boîte bien close. Chacun des fauteuils en paille dont elle était garnie avait devant lui un petit carré de tapisserie ou la peau tannée de quelque défunt animal domestique. De beaux coquillages des mers du Sud et des coraux bizarres étaient alignés sur la tablette de la cheminée. Attachée au mur, une collection de papillons des tropiques, qui s'émiettaient sous verre depuis un demi-siècle, faisait face au fameux portrait de l'amiral, et un petit navire avec les plus minutieux détails de gréement et de mâture, travail achevé de feu le capitaine Legouëdic, se balançait suspendu à l'une des solives. Les yeux de la veuve ne se levaient jamais vers ce bateau, à l'arrière duquel on lisait : *la Sirène*, sans se remplir de pleurs.

Sur les meubles d'attache, tablettes et buffets, il y avait quelques objets de luxe rapportés de loin par les hommes de la famille; un très beau vase de Chine, par exemple, un coffret de santal curieusement travaillé, sous un globe, des fleurs du Brésil en plumes un peu fanées, une petite statuette de l'Empereur Ier, formant reliquaire, car elle contenait de la terre de Sainte-Hélène; enfin, soigneusement arrimées sur une pelote, plusieurs décorations et médailles, parmi lesquelles une croix de Saint-Louis. Des daguerréotypes très anciens, des photographies plus récentes entourées de couronnes funéraires, alternaient avec les portraits de la douce et fine Mme Legouëdic, de l'énergique et osseuse Mme Caradec, de Jean-Marie, lourd et joufflu, en vareuse et en béret. Enfin, sur la table du milieu était assise une superbe poupée à perruque blonde, en robe de soie bleu clair ornée de verroteries; rien ne lui manquait, pas même un lorgnon, qu'elle tenait de l'air le plus impertinent du monde, comme si elle se fût tout de bon sentie déplacée dans ce cadre ultra-provincial.

Le recteur la regarda avec un mélange de désapprobation profonde et de vague embarras, comme il eût regardé une élégante pécheresse si jamais cette espèce, inconnue dans l'île, se fût trouvée sur sa route.

— On m'avait bien assuré, dit-il en montrant du doigt l'effrontée, que Paris était chez vous.

Pour la seconde fois, et avec une visible affectation, le recteur répétait ce nom de Paris.

— Eh bien! on est plus avancé que moi si l'on sait au juste d'où elle sort, déclara Mme Legouëdic avec un rire contraint.

— Vous ne savez pas de quel pays viennent les gens que vous hébergez? Vous ne savez peut-être pas même leur nom?

De plus en plus, la pauvre femme avait l'air déconcerté d'une coupable.

— C'est la vérité pure, monsieur le recteur. Je ne sais qu'une chose de la personne dont vous parlez : c'est qu'elle a deux ans tout au plus, pauvre petit ange.

— Mais enfin, ce petit ange n'est pas tombé des nues. Vous connaissiez ses parents?

— Elle n'en a pas.

— Elle n'a pas de parents!

Avec une angoisse croissante, Mme Legouëdic regardait la porte, espérant toujours, mais en vain, le retour de sa fille. Elle sentit qu'elle était à la merci de ce terrible inquisiteur, qu'il lui arracherait ses secrets par tous les moyens possibles, et elle renonça dès lors à se défendre. Sans qu'il eût besoin d'insister davantage, elle raconta la vérité comme en confession. La veille de Noël, une femme était venue lui proposer à l'improviste de se charger d'un petit enfant, que sa mère avait intérêt à faire élever loin d'elle.

— Mais qui vous envoie? avaient demandé les dames Legouëdic, surprises et inquiètes.

Et l'inconnue les avait rassurées en se recommandant de certaine vieille demoiselle qui, plusieurs années auparavant, était venue dans l'Ile, avec une grande boîte pleine de couleurs, un chevalet et un parasol, peindre les rochers. « Mlle Miss Martins » s'était petit à petit, — M. le recteur s'en souvenait, — liée avec elles jusqu'à leur demander de la prendre en pension, l'auberge n'étant guère habitable.

— Comment! cette espèce de folle serait la mère coupable qui a intérêt à faire élever loin d'elle le fruit de son péché? s'écria le recteur d'une voix tonnante.

Mais Mme Legouëdic affirma qu'elle ne le croyait pas. « Mlle Miss Martins » avait dès lors bien plus de cinquante ans et il semblait impossible qu'elle eût *fauté* aux approches de la soixantaine. Non, elle supposait plutôt que cette bonne Mlle Miss, car elle était bonne et généreuse, quoi qu'elle ne sût que quelques mots de français et qu'elle mît des toilettes si drôles, contre lesquelles les gamins

s'ameutaient quand elle allait *tirer ses dessins* sur les tertres, elle supposait donc que Mlle Miss avait parlé de ses anciennes connaissances de l'Ile à quelque fille séduite qui l'intéressait pour une raison ou une autre.

— Ce ne peut être qu'une personne immorale qui trempe dans de semblables intrigues, dit le recteur avec indignation. De la part d'une Anglaise, d'ailleurs, on ne doit s'étonner de rien.

Il haïssait vigoureusement les Anglais à cause de certaines cruautés qu'ils avaient commises dans l'Ile, occupée par eux au seizième siècle. On eût dit, à l'entendre, que ces cruautés dataient de la veille.

— Mais comment, d'un seul mot, a-t-elle réussi à vous faire accepter?...

— Mon Dieu, nous avons eu pitié de cette petite malheureuse dont il a fallu cacher la naissance et qui est restée en nourrice chez des paysans incapables de la bien élever. La mère s'en tourmentait, paraît-il. Notre bonne renommée l'a décidée. Elle pense aussi que l'Ile étant si peu connue, les curieux et les malintentionnés n'y viendront pas.

— Êtes-vous sûre, dit le recteur, que ce n'est pas la mère elle-même qui a remis sa fille entre vos mains?

— Oh! quant à cela, non! Cette femme était bien trop pressée de nous la laisser. Elle ne l'a seulement pas embrassée en s'en allant, et rien qu'à sa figure, à ses manières..., vous deviniez tout de suite qu'elle n'était pas pétrie de la même pâte.

— Un enfant volé peut-être? Quelque crime dont vous vous faites bien légèrement les complices. Y a-t-il des papiers?

— Oui, un acte de naissance, père et mère inconnus.

— Et on vous a proposé, je suppose, une forte somme pour adopter cet enfant qui n'est à personne?

Le ton sarcastique du recteur blessa Mme Legouëdic.

— On nous a fait de belles propositions, c'est vrai, et toute la première année est payée d'avance. Nous n'avons pas le moyen de refuser ce que le bon Dieu nous envoie, convenez-en, vous qui connaissez notre position mieux que personne...

— Ce que Dieu vous envoie! Ceci est à considérer, répliqua M. Clech en hochant sa grosse tête hérissée d'un air de doute. La suite nous éclairera. Tâchez de faire au moins de cette abandonnée, tandis que vous la tenez, une bonne chrétienne. Je vous y aiderai, si je peux.

Mme Legouëdic parut plus gênée que jamais. Elle baissa les yeux, tortilla nerveusement les brides de son bonnet, et finit par dire d'une voix troublée :

— Voilà justement la difficulté. C'est que l'enfant nous a été confiée sous des conditions qui ne nous permettent pas de l'élever tout à fait à notre guise.

— Voyons un peu ces conditions; je suppose que vous les auriez repoussées si elles n'étaient pas honorables.

— Eh bien, la première, c'est de parler souvent à Stella, — elle se nomme Stella...

— Je ne connais pas de sainte de ce nom-là, grommela le recteur.

— De lui parler souvent de sa mère qui l'aime, qui viendra un jour la reprendre, et de ne jamais permettre qu'elle donne ce nom de maman à personne.

Le recteur déclara que c'étaient là des enfantillages.

— Mais, ajouta-t-il, en fixant sur la veuve ses yeux perçants, je suppose que les autres conditions sont d'un ordre plus grave.

— Oui, Monsieur le recteur, beaucoup plus grave. Elles nous auraient fait hésiter, si la petite avec sa jolie figure ne nous eût tout de suite pris le cœur.

Mme Legouëdic, s'interrompant, rassembla son courage.

— Ceux à qui elle appartient ne sont pas catholiques et ils défendent qu'on l'instruise dans notre religion.

Le recteur se leva comme poussé par un ressort, en agitant les deux bras au-dessus de sa tête :

— Et vous avez signé ce pacte! s'écria-t-il, avec autant d'horreur que s'il se fût agi, en effet, d'un pacte avec l'enfer.

Au moment même, Mme Caradec rentrait, chargée d'un panier de provisions. Elle s'aperçut à la mine du recteur que sa mère venait de trop parler. Pour son compte, elle avait essuyé un feu roulant de questions dans le bourg et répondu aux insinuations malveillantes par des plaisanteries. C'était le meilleur moyen d'éviter de dire la vérité, que, du reste, elle ignorait presque autant que les autres. Il lui suffisait de savoir, ayant l'esprit pratique et un mépris relatif du qu'en dira-t-on, que son fils pourrait s'embarquer comme pilotin et être poussé subséquemment vers l'école d'hydrographie d'où sortent les capitaines.

— Ecoutez, Monsieur le recteur, dit-elle d'une voix ferme, je sens bien que vous nous blâmez, mais notre maison est grevée d'hypothèques, j'ai encore à payer les dettes de mon défunt, et surtout il y a l'avenir de Jean-Marie...

— Oui, oui, je sais..., c'est pour ces choses-là, c'est au nom de la raison, au nom de la famille que l'on vend son âme.

— Ne pensez-vous pas plutôt que celle de cette innocente courra moins de risques auprès de personnes respectables, je m'en flatte,

que chez bien des gens qui ne lui donneraient même pas le bon exemple?

— Innocente tant que vous voudrez. C'est une païenne.

— Une protestante, peut-être.

— La différence m'échappe. Dieu veuille qu'elle n'amène pas de malheur dans l'Ile! Si vous m'en croyiez, vous la renverriez sans retard à ceux qui vous l'ont donnée. Vous avez leur adresse, sans doute?

— Nous n'avons que celle de la banque de Paris qui doit nous envoyer l'argent.

— L'argent! Êtes-vous certaine qu'il vous arrivera toujours, l'argent? Vous verrez que votre élève finira par vous rester sur les bras sans compensation et que vous devrez la nourrir à vos frais. Une année payée d'avance, soit! Mais une année passe vite. Et après?... Je vous vois d'ici forcées de mettre cette demoiselle, malgré ses belles hardes et ses poupées de Paris, aux Enfants Trouvés.

— Dieu l'en préserve, la pauvre mignonne!

— Au moins à l'hospice on l'élèverait chrétiennement. Cela vaudrait mieux pour elle. Je perds sur votre compte de grandes illusions, Madame Caradec, car il est hors de doute pour moi que vous avez entraîné votre mère à consentir...

— Monsieur le recteur, les maîtres de l'étable n'ont pas fermé leur porte à l'Enfant Jésus, quand il lui a plu de naître chez eux sur la paille. Nous nous sommes rappelé cela quand cet enfant est venu passer chez nous la nuit de Noël.

Au moment même, une petite voix appelait de l'étage supérieur :

— Nénène !

— La voilà qui se réveille, dit Mme Legouëdic. Elle m'appelle comme elle appelait sa nourrice, pauvre *boudette!* Vous ne voulez pas la voir, Monsieur le recteur?

— C'est inutile, puisque je ne dois rien faire pour elle.

— Nénène! répéta la petite voix.

Et très sèchement, le recteur prit congé.

Une fois dans le couloir qui ouvrait sur la terrasse, il lança la flèche du Parthe :

— Eh bien! Madame Caradec, vous féliciterez de ma part le futur pilotin. Je souhaite sincèrement que vous ne lui ayez pas donné pour patron le diable!

La mère de Jean-Marie ne pût y tenir ; elle se précipita vers l'escalier et redescendit presque aussitôt, tenant entre ses bras la redoutable Stella dans sa longue robe de nuit, la mousse blonde et légère de ses cheveux ébouriffés entourant d'une brillante auréole

son petit visage que colorait l'incarnat du sommeil, ses paupières encore appesanties s'ouvrant à peine sur des profondeurs bleues où il était impossible de ne pas entrevoir le ciel.

— La voici, Monsieur le recteur, voici la petite patronne de mon Jean-Marie. Dites si elle a rien de commun avec le diable.

A la vue de cet ascète aux traits durs et basanés qu'on aurait cru taillés à coups de hache, à la vue de ces gros sourcils, de toute cette physionomie sombre, la petite s'était rejetée en arrière, cachant sa tête sur l'épaule de Mme Caradec; puis, peu à peu, elle s'enhardit, regarda de nouveau à la dérobée, recommença deux ou trois fois ce manège; après quoi, ne trouvant pas, sans doute, l'ennemi si terrible, elle lui sourit délicieusement. Et, de fait, le recteur s'était attendri déjà, même avant ce sourire. En vain essaya-t-il de persister dans ses objurgations :

— Le mal sait se déguiser... Il a des hameçons trompeurs pour prendre les âmes.

Aucune des paroles préparées ne sortit de ses lèvres. Il pensa aux petits bienheureux qu'il avait baptisés, que la mort était venue prendre presque aussitôt et pour lesquels il n'y avait que cette seule prière à faire : « Que Dieu augmente leur joie! » Il pensa que celle-ci, vivante ou morte, resterait éloignée de Dieu, que le sceau du péché originel lui marquait le front, qu'il n'y aurait pour elle ni baptême, ni première communion, ni paradis.

Un rauque sanglot lui montant à la gorge, il tourna le dos et s'éloigna rapidement pour cacher son émotion.

V

Le recteur ne raconta qu'au major Legoff, qu'il trouva par hasard, fumant une pipe sur le pas de sa porte, l'extraordinaire aventure qu'il venait d'apprendre. Mais, si le major était incapable de révéler un secret à d'autres que sa femme, Mme Legoff, en revanche, ne savait rien garder pour elle. L'histoire fit donc le tour du petit cercle de veuves et de vieilles filles qui, portant chapeau, composent « la société » de l'Ile. Elles se précipitèrent les unes chez les autres, ravies de pouvoir entamer des commentaires à perte de vue sur un événement « tel qu'il n'en était jamais arrivé que dans les livres ».

Huit jours après, la légende populaire s'était grossie de toute sorte de détails inédits. La rente, une très grosse rente, assurée aux Legouëdic, devait durer toute leur vie; ce n'était pas trop payer la perdition de leur âme, car des chrétiennes qui s'engagent à élever un enfant en dehors de toute crainte de Dieu, sans lui

apprendre seulement à faire le signe de la croix, courent grand risque d'être damnées dans l'autre monde, eussent-elles toutes les satisfactions possibles dans celui-ci. On affectait de s'étonner lorsqu'on les rencontrait à l'église.

— Comment! vous venez tout de même à la messe?...

On leur répétait en riant la prophétie de Tugdual, qu'elles eussent à prendre garde, la petite mouette pouvant s'envoler et les pièces d'or se changer en cailloux. Cela se voyait quelquefois dans les pays de glaces et de mirages où des gens qui ne sont pas chrétiens habitent des cabanes de neige.

La beauté aussi étrange que fragile de Stella prêtait à ces suppositions fantastiques. C'était une petite fille toute mince et toute blanche, au teint de nacre, que ni le soleil ni le hâle ne réussissait à mordre. Le contraste de ce teint de lumière et de ses cheveux pâles faisait paraître plus sombre encore le bleu profond des grands yeux déjà pensifs, et le sourire de sa bouche, pareille à une petite fleur entr'ouverte, était le plus doux du monde; il avait l'air de supplier qu'on l'aimât. Y résister eût été difficile. Tous ceux qui l'approchèrent, même les plus prévenus, s'en aperçurent; elle fut éloquente presque avant de savoir parler. A mesure que lui vinrent les mots, elle les prononçait sans aucune des intonations gutturales qu'avaient les Bretons autour d'elle. Par l'accent, les manières, la figure, elle différait des autres enfants de l'Ile. Un matelot, la voyant jouer un jour avec quelque petite voisine, dit en riant :

— Ça fait l'effet d'un brin de jasmin à côté d'une pomme de terre!

Et cette comparaison était juste, quoique la petite voisine ne fût pas laide. Il n'y a guère de laideur dans ce pays où le sang s'est conservé si pur. Mais Stella était mieux que belle, un charme se dégageait d'elle, un charme qui eut vite raison de tous les partis-pris. Quand une de ses gardiennes l'emmenait à la promenade, les femmes quittaient leur travail pour venir l'admirer de près, et elle leur faisait accueil à toutes, jeunes et vieilles, riches et pauvres, les caressant de ses petites mains, toujours riante et de bonne humeur. Non, jamais on n'avait rien vu de si aimable!

— Parbleu! disait Tugdual, elles sont comme ça! des enjôleuses.

Mais, au fond, il était sensible aux grâces de la petite mouette, de la petite fée qui jouait avec ses filets et lui tirait familièrement la barbe, sans rancune de ses mauvais propos.

Il en vint à se vanter de l'avoir capturée le premier et amenée dans l'Ile.

Vers la fin de l'été, quand les hommes revinrent de la grande

pêche, Stella était dans le port avec Mme Legouëdic pour regarder l'arrivée des Iliens que leurs parents et connaissances étaient allés chercher sur le continent, au débarqué, de sorte que cela faisait un joli va et vient de bateaux et de monde. Cette blondinette, si bien gréée, attira l'attention des braves gars qui regagnaient leurs foyers.

— La belle demoiselle, habillée de blanc comme une sainte Vierge! Qu'est-ce que c'est? Ah! la petite mouette à Tugdual! Elle ne s'est pas encore envolée? Tant mieux! C'est peut-être elle qui nous a porté chance, si elle est fée tant que ça!

Et, de fait, la pêche avait été bonne; de même pour la moisson. Et chacun s'en souvint depuis : pendant les six années que la petite Stella passa dans l'Ile, ce fut une prospérité ininterrompue.

Le grand Guézenec, le plus beau des Islandais, la souleva de terre, l'assit sur sa large épaule où elle resta très grave, se tenant d'une main à son bonnet et à ses cheveux noirs frisés.

Ils ouvrirent ainsi la marche, un joyeux cortège, filles, garçons, vieux parents, les suivant sur l'herbe élastique et fine, véritable tapis de velours dont se recouvre le sud, puis sur les chemins rocailleux du nord. De porte en porte, quelques-uns se détachaient pour entrer dans une maison; ils n'étaient plus bien nombreux quand le grand Guézenec déposa son léger fardeau au bord de la terrasse fleurie des Legouëdic en lui demandant pour sa peine un baiser qu'elle lui permit de prendre sur sa main. Et les Islandais, très amusés, de s'entre-dire :

— Si on ne jurerait pas une reine!

De tous les adorateurs de Stella, — et bientôt on ne les compta plus, — aucun n'était aussi fervent, aussi dévot que Jean-Marie Caradec, lorsqu'il venait en congé. Elle représentait pour lui le miracle, il avait le sentiment de lui devoir tout. Avant qu'elle n'eût transformé sa destinée, ce garçon intelligent, sous une enveloppe assez épaisse, n'avait eu que peu d'espoir de remonter l'échelle sociale au sommet de laquelle l'appelait l'exemple de tous les Legouëdic. Mais maintenant, grâce aux ressources qu'apportait cette étrangère, il était sûr de faire dans les meilleures conditions possibles les cinq années d'embarquement préalable. Un pilotin, tout en se perfectionnant dans la manœuvre, a le temps d'étudier. Il se voyait d'avance très fort en algèbre, en dessin, en mathématiques, en astronomie, reçu par conséquent aux examens et libre ensuite de naviguer toute sa vie, dans toutes les mers! L'idée de reconnaître les sacrifices que deux chères femmes s'étaient imposés pour lui faisaient battre son cœur débordant d'amour filial; il se serait engagé mousse plutôt que de rester plus longtemps à leur charge,

mais quel bonheur de pouvoir concilier l'ambition et le devoir! La chose eût été impossible pourtant si Stella ne fût descendue, on ne savait d'où, un jour de Noël! Ce Noël-là lui avait apporté un fameux cadeau! Aussi appartenait-il corps et âme à son inconsciente bienfaitrice, se laissant tyranniser par elle, employant tous ses instants à l'amuser. Nul ne connaissait comme Jean-Marie les plages cachées, de sable fin, où peuvent courir sans risque de se blesser deux petits pieds nus et que diaprent de mille couleurs les plus beaux coquillages, ni les endroits où se cueillent les algues pareilles à des rubans de satin et les raisins de mer aux longues grappes gonflées. Il apprit à Stella les noms de toutes les merveilles marines; il l'intéressa aux menus événements du port, au mouvement des gabares, au passage lointain d'une besquine, d'une goëlette, d'un brick qu'elle savait reconnaître d'après le nombre de mâts et la forme des voiles. L'Ile, pour Stella, représentait le monde, un monde à sa taille, borné de tous côtés par les feux qui s'allumaient magiquement le soir, semblaient s'éteindre, éclataient de nouveau et changeaient de couleur, plus brillants que les étoiles. Hors de ce cercle enchanté, il n'y avait rien, pensait-elle, rien que la mer. Le départ de Jean-Marie ne lui fit pas perdre cette illusion. Elle se le figura ballotté sur l'immensité jusqu'à l'époque du retour, un retour si tardif que, lorsqu'il eut lieu une première fois, elle ne put reconnaître son ancien camarade. Mais ensuite sa mémoire devint plus fidèle.

L'absence de Jean-Marie fut le premier chagrin de Stella, un chagrin dont elle se consola vite, car tout le monde s'entendait maintenant pour la choyer. Elle n'avait aucune peur des marins, semblables à des phoques avec leurs cirés tout dégouttants d'eau par les gros temps, ni des douaniers enfouis sous leurs capuchons, une ancre rouge au revers de la veste; elle souriait à tous d'un sourire confiant qui lui gagnait ces âmes simples et assurait de jour en jour sa royauté. Stella fit ainsi la conquête de l'Ile. A mesure qu'elle devenait plus populaire, la désapprobation jetée d'abord sur ses tutrices s'atténuait de fait, quoique le cliquetis des mauvaises langues continuât pour la forme. Mme Legoff elle-même, tout irritée qu'elle fût que son mari n'eût pas été appelé à soigner « ce bijou », déclarait à qui voulait l'entendre qu'elle mourait d'envie de le voler Beaucoup d'autres enviaient aux dames Legouëdic leur petit *porte-bonheur* presque autant que l'argent qu'il rapportait. Du reste, les prédictions de certains oiseaux de mauvais augure ne s'étaient point réalisées; avant même la fin de la première année, un chèque était arrivé, payable à Saint-Brieuc et, le jour de Noël, le bateau de Tugdual apporta une caisse de jolis chiffons accompa-

gnés de jouets. L'envoi était fait directement par un grand magasin, ce qui ne mettait sur aucune piste. Tous les ans, il en fut de même, et les dames Legouëdic tinrent scrupuleusement leur promesse, ne manquant jamais de faire remarquer à Stella que sa mère ne l'oubliait pas.

Dès sa troisième année, la pauvre ne pensait que trop à cette mère invisible. Elle demandait aux petites compagnes de ses jeux pourquoi leurs mamans étaient près d'elles, tandis que la sienne restait si loin!

— C'est qu'elle fait un grand voyage, expliquait Mme Legouëdic.

Cette idée de voyage devait être comprise très vite, puisque tous ceux de l'Ile naviguaient.

— Mais elle reviendra bientôt! disait Stella rassérénée.

Et elle attendait, sans trop d'impatience, aussi gaie qu'un petit oiseau dont elle avait la voix gazouillante.

De tous côtés maintenant on s'extasiait sur sa gentillesse, et c'étaient les mêmes gens qui avaient tant critiqué les circonstances suspectes de son arrivée.

Le bien arriva jusqu'aux oreilles du recteur, comme y était naguère arrivé le mal. Sa servante Monik se chargeait de lui rapporter tous les propos. Mais il ne se laissait pas toucher; son opinion demeurait la même; il faisait un détour pour éviter de saluer les dames Legouëdic quand elles passaient avec leur élève et il ne mettait plus le pied dans la maison aux deux girouettes, craignant d'avoir l'air d'approuver...

Si Mme Caradec acceptait avec un certain calme ses anathèmes, Mme Legouëdic en était fort émue. Timidement, elle avait fait quelques tentatives pour découvrir l'origine de la pluie d'or qui continuait à tomber chez elle; mais une lettre adressée par l'entremise du banquier de Paris, à « Mlle Miss Martins », la vieille dame anglaise qui devait être au fond de cette ténébreuse affaire, ne reçut pas plus de réponse que si miss Martins n'eût jamais existé. Sa fille la tança vertement à ce sujet :

— Quand vous aurez fait chavirer nos affaires, avant que Jean-Marie ait, comme on dit, le vent en poupe, vous serez bien avancée, ma mère! Tenez-vous donc tranquille. Ce n'est ni M. le recteur ni personne au monde qui nous rendra ce que vous avez peut-être failli nous faire perdre par votre curiosité.

VI

Il arriva que le recteur lui-même revint de ses préventions. Les grandes marées avaient amené cette année-là quelques

désastres, et le père spirituel de l'Ile quêtait pour les réparer. Un jour qu'il s'agissait de rendre au plus pauvre des pères de famille, Pierre Guillou, sa barque de pêche emportée, il se décida, non sans de grandes luttes contre lui-même, à franchir de nouveau le seuil de cette demeure qui abritait le péché, à rentrer dans ce salon où un si grand scandale lui avait été révélé. Le cas de Pierre Guillou était pressant. Il entra donc, sans consentir à prendre le siège qu'on lui offrait, exposa le but de sa visite, reçut une assez large aumône et s'en allait avec un simple « Dieu vous le rende », lorsque dans le jardin il se trouva en face de la petite païenne; cette fois, il ne l'effraya pas; elle avait appris à avoir confiance dans la bonté de tous. S'approchant de cet homme noir et trapu, aux terribles sourcils, elle leva sur lui ses yeux bleus avec la hardiesse de l'innocence et saisit sa main récalcitrante dans une petite main fraîche, qui ne lâcha plus prise. Il la regardait, troublé, ne sachant à quoi se résoudre, tandis qu'elle l'entraînait vers le fond du jardin pour lui faire voir des marguerites. Très rouge, il était partagé entre le mécontentement et la honte; mécontentement de lui-même, honte de sa propre faiblesse, car ce petit enfant blanc et blond, comme il n'en avait jamais vu, s'emparait de lui. Quelque chose de tendrement apitoyé fleurissait dans son cœur.

Quand elle lui eut enfin rendu sa liberté, satisfaite de l'admiration qu'il avait témoignée lâchement pour lui complaire, M. Clech se tourna d'un mouvement brusque vers Mme Legouëdic :

— Ce n'est pas sa faute, après tout, dit-il en manière d'excuse.

Et, se penchant vers la séductrice :

— Que Dieu ait pitié de toi!

Elle lui tendit son petit visage; mais non, il n'alla pas jusqu'à l'embrasser. Il passa seulement une main sur la soie argentée de ses cheveux avec un geste de bénédiction impuissante et désolée.

Désormais, tout en continuant à la fuir, parce que, pensait-il, le cœur est faible et se laisse surprendre, le recteur fit tous les matins, en disant sa messe, mention du nom de Stella.

Etait-ce sous l'influence de cette prière particulière? Stella se développait en grâce comme ne le font pas beaucoup d'enfants purifiés par les eaux du baptême. Elle n'avait pas encore six ans révolus qu'on racontait d'elle des choses admirables. Comment elle était rentrée à l'improviste en jupon et en corset, tandis que la plus jeune des filles de Tugdual, le passeur, qui n'avait jamais porté qu'un tablier en loques par-dessus sa chemise, se prélassait dans le port avec une jolie robe à la mode de Paris, mise, il est vrai, sens devant derrière. Stella, la voyant demi-nue porter du poisson, s'était avisée qu'elle devait avoir froid et dépouillée spontanément pour elle.

Une autre fois, elle embrassa sur le grand chemin, avec une singulière tendresse, le marmot déguenillé et hideusement sale d'une mauvaise fille, pêcheuse de crevettes. Mme Legouëdic l'ayant grondée, elle répondit à sa question : — Pourquoi choisir le plus vilain quand il y a tant de gentils enfants?

— Parce qu'il est si vilain que personne ne doit jamais l'embrasser.

Ce mot, rapporté au recteur, l'édifia profondément. « Il avait lu, disait-il, des traits presque analogues dans la Vie des saints. »

Stella pratiquait instinctivement la charité sous toutes ses formes, les cadeaux qui lui parvenaient défrayant ses largesses. Et jamais elle ne manqua de dire à ceux qui en profitèrent :

— C'est maman qui vous envoie cela!

Non seulement elle aimait cette mère inconnue, mais elle s'efforçait de la faire aimer.

Parmi les histoires que lui contait Mme Legouëdic, aux veillées d'hiver, il y en avait une qu'elle préférait à toutes les autres : celle d'une belle dame arrivant dans une goëlette dorée et pavoisée pour chercher sa petite fille qui l'attendait sur un rocher de Bretagne.

— Est-ce que ce sera dans bien longtemps encore qu'elle viendra, Nénène?

— Tu t'ennuies donc avec nous, chérie?

— Oh! maman restera ici. Nous ne nous quitterons pas!

L'entendant parler ainsi, dans l'Ile, on s'entredisait avec colère :

— Faut-il que cette femme ait peu de cœur pour se laisser désirer comme ça! Il n'est pas possible qu'une créature de chair et de sang soit aussi dure!

Quelques personnes sensées ajoutaient qu'en voulant qu'on parlât d'elle à son enfant, elle avait montré un grand égoïsme :

— Si du moins la petite ne savait pas qu'elle existe! Mais ça veut être aimé, quoique ça ne le mérite pas!

Peu à peu les accès de tristesse de Stella, d'abord fugitifs, devinrent plus longs et plus fréquents; elle guettait toujours la barque d'or attendue qui ne venait jamais la chercher; en même temps elle commençait à remarquer qu'on ne la traitait pas comme les autres petites filles et à sentir confusément qu'elle n'avait pas de pareilles.

Pourquoi ne l'envoyait-on point à l'école chez les bonnes Sœurs, elle qui déjà, par les soins de Mme Caradec, savait presque lire? Pourquoi ne la conduisait-on jamais à l'église? Quand même, elle entendait parler du bon Dieu dans ce pays de processions et de pèlerinages. Elle avait vu passer, entre les rochers, de longues files de cierges, de châsses et de bannières, des habits

monastiques noirs, bruns ou blancs, appartenant aux différents tiers-ordres; elle avait entendu le chant solennel des cantiques, accompagné en sourdine par le bourdonnement de la mer, tandis que cette foule avançait, les hommes portant un diminutif de navire sur leurs épaules, les femmes un chapelet à la main.

Mme Legouëdic ne put s'empêcher, un jour de Fête-Dieu, en l'absence de sa fille, qui était allée recevoir Jean-Marie au débarquement après une longue traversée, de la conduire à la messe.

— Ce ne sera, pensait-elle, qu'une distraction comme une autre.

Mais la vue de l'église remplie de lumière et d'encens parut frapper plus qu'elle ne l'aurait cru la petite Stella. Celle-ci ne quitta pas des yeux une Sainte Vierge en manteau bleu, qui portait entre ses bras le petit Jésus. Montrant du doigt la statue à Mme Legouëdic, elle dit tout bas :

— Maman !

Et, au retour, elle fit les questions les plus embarrassantes sur cette maman, puis sur le bon Dieu, dont M. le recteur avait parlé en chaire, qui aimait tous les enfants. Le sermon avait été, en effet, dédié à Stella. M. Clech l'aperçut dans la foule des fidèles, pauvre petite païenne qu'elle était, se détachant telle qu'un rayon de soleil sur la noire boiserie du banc des Legouëdic; il ressentit aussitôt une singulière commotion, et se hâta de dire des choses à sa portée, en songeant qu'il fallait profiter d'une occasion peut-être unique.

— Ainsi, le bon Dieu nous aime, il pense à nous, il nous donne les choses dont nous avons besoin, et nous ne le voyons pas, conclut Stella. C'est comme maman.

Le genre de piété bizarre qui la prit, piété qui ne reposait sur aucune connaissance religieuse, se tourna vers sa mère absente, qu'elle se représentait maintenant en manteau bleu avec une couronne d'étoiles. Tout lui rappelait cet amour maternel dont elle avait soif, qui lui échappait, insaisissable, et dont elle faisait quelque chose de divin, tout : la crèche de Noël, la dévotion fleurie du mois de Marie, le peu qu'elle entrevoyait de l'église, en se glissant sur les talons de Mme Legouëdic, moins scrupuleusement fidèle à la lettre de son serment que ne l'était Mme Caradec.

Parmi ses petits camarades de l'Ile, elle ne recherchait que les orphelins; les autres, si pauvres qu'ils fussent, lui inspiraient une singulière jalousie.

Le recteur cependant redoublait de zèle dans ses prières pour elle. Il offrait à Dieu sa vie en échange de cette âme. La tache du péché originel sur une si éblouissante blancheur lui était un sujet constant d'affliction.

VI

— Tu arrives à propos, dit Mme Legouëdic à son petit-fils, lorsqu'il vint en congé, cette année-là. Il faudra la distraire.

Et Jean-Marie, qui était un garçon inventif, ne proposa rien moins, à cet effet, qu'un voyage autour du monde, voyage dont la seule pensée jeta sa petite amie dans des transports de joie.

Le monde, c'était l'Ile, bien entendu, ce qui permettait d'accomplir en moins d'une journée cette grande expédition. Cependant il fut décidé qu'on partirait de bon matin, et, dans un mouchoir suspendu au bout d'un bâton, furent rassemblées les provisions nécessaires, y compris des biscuits et une gourde qui, selon l'expression du pilotin, représentait le sérieux.

Stella, solidement chaussée et chaudement vêtue pour la circonstance, le suivit, d'abord la main dans la sienne, puis bientôt posée sur son bras pour mieux dominer sans fatigue le paysage.

Aucun de ceux qui, en passant, la découvrent du large, pareille à un simple écueil, ne peuvent se douter de tout ce que l'Ile renferme d'admirable et de varié dans un étroit espace. Les deux explorateurs commencèrent par le nord, se dirigeant vers le grand phare : une lieue environ parmi les rochers qui s'éparpillent alentour, en affectant toute sorte de formes bizarres. Jean-Marie faisait remarquer à Stella, ici, le simulacre d'une muraille écroulée; plus loin, les débris très ressemblants d'un bastion; là-bas, certain trône où il asseyait sa mignonne Majesté; mais c'étaient surtout d'énormes animaux, vautrés sur les plages, comme un troupeau pétrifié, qui inspiraient sa verve. Des vols de bécassines et d'hirondelles de mer venaient s'abattre sur ces amphibies, qui fendaient le flot de leur poitrail blanc d'écume. Et Jean-Marie désignait à Stella l'hippopotame et le crocodile. Le fait est qu'on peut voir tout ce qu'on veut sur ce rivage bizarrement sculpté. Pas un arbuste, en revanche; aucune côte riante et boisée aperçue à courte distance; rien que les brisants et l'infini. Quelques huttes éparses, guérites de douaniers gardes-côtes, quelques enclos abandonnés, étaient les seules traces de vie humaine que l'on pût découvrir. A l'extrême pointe nord, les rochers, lavés et polis jusqu'à ce qu'il n'y reste ni lichens ni mousses, sont d'un rouge sanglant de porphyre. Deux grands sphinx ébauchés par la nature, qui, tout en les taillant, les mutila, précèdent l'escalier du phare.

Et Jean-Marie ne manqua pas de signaler une autre statue grandiose, celle de l'ange. L'ange, sans bras ni visage, les ailes repliées,

ressemble aussi bien à Lucifer gardant le chaos; un épervier, en ce moment, planait au-dessus de sa tête, prêt à s'y percher, et lui faisait une coiffure égyptienne.

Vaguement et profondément, l'enfant sentit la beauté de ces choses; les yeux dilatés, elle regardait, elle écoutait, avec le recueillement d'une initiée à de grands mystères. Dans l'air trop âpre pour sa frêle poitrine, elle respirait sans le savoir l'antique mythologie des Celtes, qui contribue pour une large part au christianisme breton.

Jean-Marie enveloppa Stella du châle qu'il avait emporté par précaution, car, si beau que soit le temps, la brise est toujours forte en ces parages. Puis il continua de gravir les marches de granit rouge. Rouge aussi, le phare; cette œuvre humaine, énorme, est du même ton que tous les monuments naturels qui l'entourent; il les domine de ses nombreux étages, au sommet desquels, la nuit, brillent des feux à éclipse dont Jean-Marie expliqua l'utilité : cette pointe est la plus dangereuse; c'était là qu'avaient péri, après tant d'autres, le grand-père Legouëdic et *la Sirène;* mais le phare, tel qu'un grand berger, se dresse, protecteur, au milieu du méchant troupeau des roches traîtresses; il veille sur le salut des pauvres bateaux perdus dans les ténèbres et la tempête.

Stella se prit aussitôt à l'aimer, voulut faire connaissance avec lui, et pour cela se laissa porter, avec la permission du gardien, par l'escalier en spirale qu'enferme la tour élancée, jusque dans la lanterne.

Saisie de vertige, elle se cramponnait d'une main nerveuse au cou de son ami. « Elle avait peur, disait-elle, arrivée si haut, de s'envoler dans l'air. » Cependant, ses yeux ravis finirent par contempler longuement la nappe d'argent qui s'étendait frémissante à perte de vue, puis la voûte bleue au-dessus, d'un bleu si pâle pommelé d'ouate blanche; après quoi, elle demanda, curieuse, où ils arriveraient maintenant le plus vite, au ciel ou dans la mer.

— Nous sommes à moitié chemin des deux, répondit sans hésiter Jean-Marie.

Un point noir se mouvait à l'horizon.

— Je crois bien, reprit Stella de plus en plus excitée, que sur ce bateau, là-bas, là-bas, maman va venir...

Toutes les surprises, toutes les joies lui semblaient possibles en cette matinée de féerie. Mais Jean-Marie détourna son attention vers les pierres précieuses qu'elle avait remarquées en montant, avec un si grand désir de les ramasser toutes; il lui proposa d'aller vite faire provision de rubis, d'émeraudes et de turquoises. En

effet, au pied du phare, la marée basse découvrait, encore mouillés, scintillants au soleil, les galets de toute couleur : bleus, verdâtres, brun-rouge, violacés ou d'une blancheur de marbre. Et, tout en redescendant, l'intarissable conteur déplaça sans scrupule la légende d'Is, il apprit à Stella que c'était là le trésor d'une grande ville engloutie, dont la marée basse révélait en ce moment les remparts et les terrasses.

Arrivés en bas, ils pénétrèrent dans les prétendues ruines par un étroit couloir entre les rochers; on s'y croirait entre deux rangées de menhirs supportant une table massive. Ce monolithe suspendu oscille visiblement quand, à marée haute, la mer fait irruption avec un fracas terrible dans la caverne. Mais, à cette heure, la changeante mer n'y séjournait que sous forme de ruisseau. En son absence, Jean-Marie et Stella débouchèrent sur la grève; ils s'emparèrent sans difficulté des pierres précieuses que Stella trouva bientôt un peu lourdes à porter, et qu'elle abandonna pour ramasser des berniques, des coques, des bigornaux qui s'ajoutèrent aux provisions. Jean-Marie découvrit sous les rochers beaucoup de crabes. Tout cela fut cuit au grand feu de la cuisine du phare. Le gardien, un vieux marin à l'air maladif, que l'on eût dit desséché dans le sel, prit part au repas et fournit le cidre, en s'excusant de n'avoir pas d'eau douce. Il lui fallait une demi-heure pour aller en chercher depuis que l'été avait desséché les citernes d'alentour. S'étant blessé au pied, il avait donc dû se contenter de cidre pendant plusieurs jours, en supprimant toute espèce d'ablutions, ce qui paraissait ne lui causer que peu de regrets; heureusement, le pilotin avait emporté sa gourde.

Réconfortés par ce régal, les deux compagnons revinrent le long des grèves en se hâtant pour éviter les surprises du flux qui gagne perfidement, sans qu'on s'en aperçoive, les criques, les promontoires et les crevasses d'une côte découpée comme à plaisir. Stella fut renseignée sur l'emploi des bouées et des balises, elle apprit la différence entre une rade naturelle et un port clos. Ils rendirent visite à la maisonnette qui abrite le bateau de sauvetage; ils s'arrêtèrent devant le sémaphore et regardèrent gesticuler ses grands bras noirs. Enfin, ils montèrent à la chapelle Saint-Michel où, comme de toutes les hauteurs, on découvre la grande mer, et en même temps l'ensemble de l'Ile avec ses murs gris, qui lui donnent l'air d'un échiquier, ses maisons grises flanquées extérieurement de fours à pain, comparables à des huttes hottentotes. Grises aussi les femmes qui travaillent, courbées vers la terre; grises les gabares qui dorment échouées sur le flanc, dans le limon, sous la falaise déchiquetée. A marée basse, maints petits lacs brillent dans une prairie de

varech que recouvre ensuite le flot, prompt à changer, dès qu'il monte, l'aspect du paysage.

Stella voulut entrer dans la chapelle chère aux marins, où deux grossières statues de saint Michel et de saint Roch tiennent compagnie à l'*Etoile de la mer*. De petits navires sont suspendus à la voûte verdie par le salpêtre, les murs sont couverts d'ex-voto naïfs, de peintures qui représentent tant bien que mal un naufrage, avec la Vierge de tout secours, apparaissant au milieu des éclairs et apaisant d'un geste les vagues tumultueuses. Des attestations écrites à la main précisent l'événement. Stella se fit lire ces choses édifiantes. Puis elle épela elle-même, ici : *J'ai été exaucée*. — Plus loin : *Mon fils m'a été rendu*, — *Une mère reconnaissante*, — avec des initiales, une date; et elle poussa un gros soupir :

— Est-ce qu'il n'y a pas aussi de petite fille à qui la sainte Vierge a rendu sa maman? Et pourquoi ne m'a-t-on pas appris à lui faire une prière, pourquoi?

Imprudemment Jean-Marie répliqua :

— Parce que ta mère ne le veut pas...

Et aussitôt il se repentit, pensant que cette pauvre petite imagination allait travailler là-dessus jusqu'à la plus cruelle perplexité.

Soit fatigue, soit préoccupation, Stella fut, en effet, assez indifférente à tout ce qu'il lui fit voir ensuite. Et pourtant le Sud a bien ses charmes particuliers; les légendes n'y manquent pas. Sur le tertre au moulin, tout en goûtant, Stella entendit l'histoire des fameux pendus que les Anglais firent attacher aux ailes, non pas de cet unique moulin-là, mais aux ailes de ses pareils que la foudre a punis de s'être transformés en gibets.

— Vois-tu, disait Jean-Marie, toutes les plages par ici sont de sable et autrefois, sur ce rocher, au bas duquel pousse un grand figuier, il y avait un château. Les douze belles demoiselles qui y demeuraient venaient par cette chaussée toute rompue que, maintenant, les homards sont seuls à fréquenter; elles venaient en grande toilette, toujours habillées de fine écarlate, entendre la messe dans une église, à l'autre bout, vois-tu, où il reste un mur couvert de lierre?

Et telle côte, à en croire Jean-Marie, était hantée par les pieuvres, telle île déserte habitée par des centaines de lapins; les retraites des saints qui font la gloire du calendrier breton et que l'on retrouve partout, comme s'ils avaient eu le don d'ubiquité, s'échelonnaient à courte distance les unes des autres : voici la grotte de Saint-Maudé, dont l'étroite entrée ne livre passage qu'à ceux qui n'ont jamais menti. Saint Budoc et saint Guennolé, venus d'Irlande, habitèrent ces deux rochers entre lesquels la lame

étranglée s'élève, bondit, retombe avec un bruit de canon. De l'Ile Verte, la mère du grand saint Yves appelait son fils qui étudiait bien loin en Goëllo : « Ervanick! Ervanick! »

— Ecoute! s'écria Stella, un doigt levé.

Des cris mélancoliques déchiraient l'air.

— Ce sont des courlis qui passent, des oiseaux, voilà tout.

— Et, reprit l'enfant désappointée, il entendait..., saint Yves?

— Il entendait.

— Ah! s'écria-t-elle, emmène-moi dans l'Ile Verte et j'appellerai maman!

Ce fut ainsi qu'un même et tenace souvenir revint par trois fois durant ce magique voyage autour du monde, autour du petit monde de l'Ile. Tout se termina par une espèce d'apothéose, par un splendide coucher de soleil qui transforma la mer haute en un miroir de cuivre flamboyant contre lequel les rochers se découpaient en montagnes de sombre indigo et où les barques rentrant au port glissaient si noires, si fines, presque spectrales, comme à travers un incendie silencieux.

Les explorateurs revinrent, l'un portant l'autre, et salués gaiement sur leur passage, à l'heure où l'*Angelus* tintait dans le clocher gris aux cloches apparentes. Jean-Marie chantait en breton pour bercer sa petite amie dont les yeux appesantis se fermèrent sur des songes merveilleux, des songes où passa peut-être enfin la goëlette aux mâts pavoisés, à la proue d'or, qu'elle attendait avec foi.

VII

Cette attente quotidienne fut des plus utiles à l'éducation de Stella. Ses tutrices voulaient-elles obtenir d'elle quelque progrès, elles n'avaient qu'à s'écrier :

— Et tu ne saurais pas lire, tu ne saurais pas écrire quand arrivera ta mère!

Aussitôt l'enfant redoublait d'efforts. Elle se tenait prête pour le moment bienheureux qu'elle ne perdait jamais de vue, sans pour cela se révolter contre sa condition présente, car son cœur si tendre était attaché aux deux excellentes personnes qui lui consacraient tous leurs soins, et elle adorait ce spectacle toujours nouveau et surprenant de la mer, le seul qui jamais ne lasse.

Peut-être fallait-il attribuer le regard mélancolique de ses grands yeux à la vague impression d'isolement qu'elle devait ressentir, si entourée, si choyée qu'elle fût. Seule de son espèce, seule de sa race peut-être. Tugdual, avec la profonde expérience des différents

peuples qui le distinguait entre tous, avait été le premier à décider que si elle n'était pas une de ces filles-oiseaux des contrées polaires, elle devait être Anglaise. Et, de fait, la transparence du teint, la délicatesse un peu sèche des traits réguliers, l'attache élégante de la toute petite tête, l'abondance flave de la chevelure, et cette distinction involontairement hautaine, et cette joliesse excessive qu'un crayon trop fin prête aux beautés de Keepsake, maints détails irrécusables enfin de type et de caractère, semblaient lui donner raison. C'était aussi l'avis du major Legoff, devenu son médecin ordinaire. Il lui trouvait le tempérament britannique et hochait souvent la tête d'un air de doute en parlant d'elle :

— Viennent ses quinze ans, disait-il, gare à la consomption!

Mais les dames Legouëdic ne faisaient que se moquer du docteur Tant-Pis. A les entendre, il lui en voulait encore de n'avoir jamais été malade depuis cette première crise pour laquelle il n'avait pas été consulté. Sans doute, elle grandissait trop vite, ce qui la rendait quelquefois languissante... L'essentiel était de ne pas surexciter son cerveau; elle était si précoce, elle avait tant d'esprit!

Le recteur, cependant, partageait les inquiétudes du major sans autre raison que celle-ci : les enfants aussi parfaits meurent jeunes. Et dire que les perfections toutes naturelles de Stella ne lui seraient pas comptées comme vertus! De cela, il ne pouvait prendre son parti. Un aimant irrésistible le conduisait plus souvent qu'il ne l'eût voulu chez les dames Legouëdic. Il prit longtemps cet attrait pour une tentation mauvaise, il y résista de son mieux; mais ne fallait-il pas cependant exhorter ces pécheresses aveugles à rechercher les parents de Stella, et à leur rendre cette petite malheureuse s'ils ne consentaient pas à la laisser entrer dans la sainte Église?

— Non, répétait-il, tantôt à la mère, tantôt à la fille, vous ne pouvez garder plus longtemps une aussi écrasante responsabilité!

Mais ni l'une ni l'autre ne paraissait l'entendre; elles ne répondaient que par un froid silence ou par des objections embarrassées. L'envoi régulier de la pension indiquait chez l'inconnue de certains scrupules; elle ne se désintéressait pas de son enfant, elle viendrait la reprendre lorsqu'une famille orgueilleuse, des *mylords* bien sûr, aurait consenti à son mariage avec un homme au-dessous d'elle; tel était le roman forgé par Mme Legouëdic, tandis que Mme Caradec supposait qu'il s'agissait plutôt d'une épouse coupable terrifiée par le plus jaloux des maris.

Au fond de lui-même, le recteur tremblait que, de quelque façon, la petite fût enlevée aux protections que lui assurait l'Ile, protections qui, du corps, s'étendaient jusqu'à l'âme, car, si atten-

tives que fussent ses gardiennes à tenir leur serment, elle respirait une atmosphère de piété.

Il n'y avait que des croyants autour d'elle, et lui, qui n'avait rien promis, l'entretenait quelquefois de la bonne Vierge et des saints. Elle prenait plaisir à l'entendre, chère petite âme bénie, malgré ses origines hérétiques, schismatiques ou infidèles; dès qu'elle entendait son pas lourd et sa grosse voix, elle accourait, elle lui faisait fête. Il fallait la crainte que doit nécessairement inspirer à tout bon chrétien le contact d'un être humain non régénéré par le baptême, pour qu'il l'empêchât de monter sur ses genoux, de passer ses petits bras autour de son col et de mettre un baiser sur sa joue mal rasée, où la peau tannée comme un cuir se hérissait de poil grisonnant. Les tentatives de familiarité que jamais cet homme rébarbatif n'avait inspirées à personne, le touchaient, quoiqu'il les repoussât.

M. Clech atteignait l'âge où l'on devient grand-père, et, si insensible qu'il eût été jusque-là aux faiblesses communes, une prédilection d'aïeul s'élevait en lui pour cette proie future de l'enfer. Elle fut devenue si facilement une conquête pour le ciel! Un mot, un signe de croix, rien de plus! Par moments, M. Clech se sentait devenir féroce; il se mettait à souhaiter tout bas un accident, la mort survenue avant l'âge de raison, alors que les limbes reçoivent l'âme encore pure de tout péché volontaire. Mais quoi! pour Stella, un état tiède, indifférent, imparfait! « Non, mon Dieu, s'écriait le recteur effrayé de ses propres pensées, non, laissez-la ici-bas gagner sa part de paradis, accordez-lui seulement les grâces qu'il faut pour cela, vous qui pouvez tout! »

Que ce fût le ciel ou l'enfer qui l'eût donnée à l'Ile, Stella continuait, par sa présence, d'amener autour d'elle la prospérité. En plaisantant à demi et à demi de bonne foi, on faisait remonter jusqu'à elle tout ce qui survenait d'heureux, et Tugdual avait soin d'entretenir la légende.

— Eh bien, lui disaient les camarades en revenant d'Islande ou de Terre-Neuve, ta petite mouette ne s'est pas encore envolée?

Sur sa réponse négative :

— Tant mieux! s'écriaient les uns, tandis que d'autres, pensant à cette mère qui ne se révélait pas, grondaient entre leurs dents : « La gueuse! »

Oh! elle pouvait s'attendre à des affronts le jour où elle se déciderait à paraître! Personne pourtant n'eût voulu chagriner la petite Stella. Tout ce mystère qui entourait son existence avait apporté dans l'Ile un inépuisable élément d'intérêt. Les conjectures allaient leur train, et c'était à qui inventerait le dénouement le plus

fantastique. Rien n'est pour étonner des marins de Bretagne qui vivent dans l'intimité des prodiges de la mer, qui ont la mémoire farcie de traditions locales et d'aventures survenues dans toutes les parties du monde, à eux ou aux camarades. Aventures grossies en passant et repassant par tant de bouches, jusqu'à participer de la féerie. Ce que peuvent être en comparaison les romans les plus mouvementés des simples terriens de grandes villes, — oh ! bien peu de chose, en vérité !

VIII

La petite mouette blanche s'envola quand elle eut ses sept ans.

A la question habituelle des pêcheurs de morue qui revenaient au pays vers la fin de septembre, Tugdual répondit, très sombre, en mâchonnant sa pipe :

— Oui, elle est toujours là, mais ceux à qui elle est feront bien de se presser s'ils veulent la revoir en vie.

Quelques exclamations s'ensuivirent, et tout le jour le nom de Stella revint dans les causeries engagées autour des bolées de cidre, tandis qu'on s'entre-racontait les événements des six derniers mois. Puis, le lendemain, il y eut un défilé de gars bronzés en tricots bleus, le bonnet en arrière, à la porte de la maison du nord, où Mme Legouëdic était requise pour donner des nouvelles. Elle le faisait brièvement, les yeux très rouges derrière ses lunettes.

Tout l'été, la petite avait langui, sans que l'on sût trop ce qu'elle avait, et maintenant elle était alitée tout de bon dans la chambre d'en haut. Le major paraissait inquiet, il avait demandé de lui-même qu'on fît venir le docteur Sylvestre.

Sans répondre, les hommes s'en allaient d'un air sombre. Mais les pensées de toute l'Ile restaient tournées vers la chambre haute où souffrait Stella. C'étaient de perpétuelles offrandes faites pour réveiller l'appétit d'une malade : un panier de fruits bien mûrs, une douzaine d'œufs frais, une bouteille de liqueur des Antilles précieusement conservée. Les chasseurs laissaient en passant quelque délicat oiseau de mer; on choisissait dans les filets de pêche le plus fin morceau pour Stella. Mme Legouëdic avait beau dire que rien de tout cela ne serait mangé, il arrivait chez elle assez de victuailles pour nourrir la famille entière; et à l'église plus d'un cierge s'alluma devant Notre-Dame de Pitié, cette Vierge vénérée qui tout le temps de la Révolution se cacha dans les rochers et en revint parée d'un plus grand prestige.

Le dimanche, en chaire, le recteur avait demandé aux fidèles de s'unir à lui dans une neuvaine pour le salut d'une âme. D'abord, il

ne voulait dire que cela, mais l'émotion l'emporta, et aussi le désir de faire entendre à ceux qui l'écoutaient combien ils étaient favorisés d'avoir reçu le baptême. Faute de baptême, une pauvre enfant, arrachée à la terre où elle avait si légèrement passé, ne connaîtrait jamais les joies du paradis; elle ne serait pas heureuse, l'innocente, comme peut être heureux le plus grand des criminels s'il fait pénitence. Le recteur fut éloquent en exprimant sa ferme conviction et l'angoisse qui le poignait. Un bruit féminin de mouchoirs, ponctué de loin en loin d'un *hum* formidable, poussé par quelque mâle gosier, remplit l'église tant qu'il parla. Et, après la messe, partout, même au cabaret, l'inquiétude généralement ressentie prit une forme nouvelle. On ne craignait plus seulement pour le corps fragile et menacé de Stella, on craignait pour son âme immortelle. Tous se joignirent, au moins d'intention, à cette neuvaine qui devait lui assurer le baptême... En outre du salut de l'enfant, ne s'agissait-il pas d'une victoire ou d'une défaite pour le recteur si populaire dans l'Ile, malgré la discipline inflexible dont il s'armait, à cause même de cette discipline, peut-être. Oh! il s'entendait à mener la barque, il saurait, au besoin, sauver l'équipage du premier au dernier. C'était un homme! Le fait que cet homme fort se fût fait de l'Ile un univers, qu'il eût refusé de grasses paroisses terriennes pour ne pas la quitter, qu'il voulût vivre et mourir sur ce rocher, portait les gens à grandir encore son mérite.

Il s'en fallait de peu qu'on n'insinuât que le recteur avait à plusieurs reprises dédaigné un évêché; sa rusticité échappait à ces êtres rudes comme lui; ils ne voyaient que sa puissance. Et cette puissance-là, se briserait contre la volonté injuste et méchante de lâches qui ne se montraient pas, des Parisiens de rien du tout, des gredins d'Anglais, peut-être, capables de se débarrasser de leur propre enfant d'abord, puis de le laisser périr sans plus de sacrements qu'un chien?... Non, non, il y allait de l'honneur de l'Ile. C'était au diable qu'il fallait livrer combat, et aux Parisiens et aux Anglais ensemble! L'esprit belliqueux qui, de siècle en siècle, a distingué les Iliens, se mêlait à un si beau zèle pour l'exciter encore. On but tant et tant, ce dimanche-là, que les pieux serments de prêter main-forte au recteur finirent par être rugis dans l'ivresse.

Tugdual, toujours plus soûl que les autres, s'étant avisé de bégayer avec larmes, qu'on aurait beau faire, qu'il avait vu clair dans cette histoire-là, que la femme noire aurait le dernier mot et que Stella resterait jusqu'à la fin des temps en compagnie de *ceux* qui dansent sur les grèves une fois par mois la nuit, faillit être roué de coups.

La visite de son camarade Jean-Marie vint distraire encore un

peu la malade. Pour sa part, le jeune homme fut bouleversé à sa vue. Il la retrouvait si changée, minée par une fièvre lente, inexplicable, qui résistait à tous les remèdes.

Jean-Marie était alors un solide garçon de vingt ans, mûr pour son âge; sa mère et sa grand'mère le consultaient volontiers dans les circonstances graves. Il les décida à envoyer sans retard, par l'entremise du banquier, leur seul correspondant, une lettre pressante à la mère de Stella, une lettre qu'il rédigea lui-même, toute remplie de supplications.

— Je réponds, dit-il ensuite, qu'elle sera ici dans deux ou trois jours.

Les yeux de Stella, ces yeux de la couleur changeante des eaux profondes, brillèrent l'espace d'un instant, comme brille l'azur ensoleillé. Elle ne croyait plus à la barque d'or, cette sage mignonne de sept ans et demi; elle savait maintenant que l'Ile n'était qu'un tout petit point insignifiant sur la carte, que la grande *terre* était grande tout de bon, mais elle savait aussi que les chemins de fer ont la rapidité de l'éclair.

Elle donna une semaine à sa mère pour la rejoindre et se mit à compter les jours, les heures, presque les minutes.

Dans l'Ile, ce bruit courut comme une traînée de poudre :

— La mère va venir.

Tous guettaient avidement l'arrivée de cette méchante femme qui, peut-être pour sa punition, arriverait trop tard. Tugdual, assis dans sa barque, épiait les signaux du matin au soir, ne voulant, sous aucun prétexte, manquer l'occasion d'aller la chercher lui-même et de lui parler en route..., oh! mais de manière à la faire mourir de honte.

On guetta en vain; aucune belle dame étrangère ne parut, et le facteur, qu'une foule curieuse entourait quotidiennement au débarqué, pour savoir s'il n'avait pas de lettre à l'adresse des dames Legouëdic, le facteur n'apporta rien.

Par bonheur, le tourment de l'attente n'existait plus pour Stella; des symptômes graves étaient venus compliquer son mal, éteindre chez elle la pensée. Elle avait été, durant les premiers jours, impatiente, nerveuse, attentive au moindre bruit, dans un état d'agitation qui augmentait la fièvre. Puis, peu à peu, la volubilité incohérente de ses discours devint du délire; à une lourdeur de tête extraordinaire dont elle s'était plainte par intervalles, succédèrent de longues somnolences; ses yeux hagards semblaient se perdre au fond des orbites creusées et se rejoignaient dans un strabisme de mauvais augure.

Un mot effrayant fut prononcé par le docteur Sylvestre, le mot

de méningite, et ce mot eut en une heure fait le tour de l'Ile. On avait vu déjà d'autres enfants succomber à ce mal qui ne pardonne guère, et qui atteint les plus beaux, les plus intelligents. On conclut donc que l'arrêt de mort de Stella était irrévocablement signé là-haut.

. . . . . .

Ce fut un curieux spectacle que celui de la foule qui, le jour de Saint-Michel, vers l'heure où le soleil se couche, afflua vers la maison où se passait cette agonie. Tout le mouvement de l'Ile s'était concentré là. Personne dans le bourg; le port abandonné; barques et gabares au repos. On n'aurait pu compter les femmes vieilles et jeunes, bourgeoises et artisanes confondues, qui s'agenouillaient sur la terrasse, dans le jardin et jusque dans la rue. Plusieurs, montées le matin en pèlerinage à la chapelle de l'archange, lui avaient recommandé la petite moribonde. Derrière elles, les hommes debout, recueillis, en silence, couvraient la chaussée sur une grande longueur. On eût dit, à l'expression déterminée de leurs yeux clairs, à la façon dont ils se tenaient serrés, épaule contre épaule, qu'ils n'attendaient qu'un signal pour s'élancer à l'abordage. En effet, un combat se livrait entre les puissances du ciel et celles de l'enfer. Le recteur, averti par les médecins que la fin approchait, avait tenté le grand coup.

Accompagné de ses enfants de chœur qui portaient la croix d'argent, l'eau bénite, le sel et les saintes huiles, il s'était présenté chez Mme Legouëdic et, sans lui en demander autrement la permission, avait envahi sa demeure. Un mousse, grimpé sur la crête du mur, puis dans un cerisier dont les plus hautes branches touchaient à la fenêtre ouverte de la chambre à coucher, l'avait vu debout, auprès du lit, d'un air d'autorité, la main levée sur la petite tête qui, transparente comme l'albâtre, semblait se fondre dans la blancheur des oreillers. L'état comateux remplaçait un retour de délire pendant lequel la mourante avait sans relâche balbutié : « Maman ! » Maintenant, elle n'avait plus cet appel aux lèvres, la place était préparée pour Dieu. Un souffle presque imperceptible écartait ses lèvres pâles, et le recteur s'était juré que ce souffle ne s'éteindrait pas avant qu'il n'eût donné à celle qui allait partir un laisser-passer pour le ciel.

Dehors, des voix nombreuses s'élevèrent, entonnant l'hymne qui accompagne les embarquements pour la grande pêche : *Ave, maris Stella.*

— Approchez, Jeannie Legouëdic; approche, Jean-Marie. Vous avez beaucoup reçu de celle qui est là, mais vous allez, en une minute, lui rendre au centuple ce qu'elle vous a donné.

Le parrain et la marraine improvisés s'avancèrent : celle-ci toute en larmes, celui-là résolu, s'efforçant de faire bonne contenance, mais presque aussi pâle que la morte.

Mme Caradec déclara, par la suite, qu'elle avait craint tout le temps de la cérémonie de voir la mère surgir tardivement comme un spectre et leur reprocher d'avoir bravé ses ordres.

Chez le recteur, une sainte joie triomphait de la douleur humaine. Il célébra le baptême avec solennité, et le nom de Marie fut ajouté à celui de Stella; après quoi, marchant droit à la fenêtre :

— Elle est à nous! dit-il au peuple parmi lequel courut une longue et profonde rumeur assez semblable à un hourrah étouffé. Tous les hommes s'étaient découverts.

Alors la forte voix du recteur leur jeta les premiers versets de l'évangile du jour : « En ce temps-là, les disciples s'approchèrent de Jésus et lui dirent : Qui, pensez-vous, est le plus grand dans le royaume des cieux? Et Jésus, appelant un petit enfant, le plaça au milieu d'eux. »

Le silence était profond, absolu; on n'entendait que le souffle régulier de la mer, se faisant doux, de plus en plus, comme pour bercer le sommeil béni de ce petit enfant, grand entre tous dans le royaume des cieux.

Il y eut un long défilé devant le lit jonché de fleurs d'automne. On s'agenouillait, on baisait ces petites mains de cire, et chacun de penser : « Qu'elle est belle! »

La mort, comme il arrive si souvent, l'avait enveloppée d'idéal; le sourire charmeur de sa bouche s'était fixé, immobilisé; on aurait cru que les longues paupières de soie allaient se relever pour laisser briller une fois de plus les deux étoiles bleues à jamais éteintes.

— Je crois, osa dire Jean-Marie, je crois vraiment que maintenant elle la voit!

Et le recteur crut toujours qu'il avait parlé de la sainte Vierge.

Les cheveux d'or pâle furent coupés; aux privilégiés on en distribua de toutes petites mèches qu'ils portèrent dévotement dans un sachet de cuir, avec ces médailles qui préservent du naufrage.

Deux jours plus tard, le petit cercueil, recouvert d'un drap blanc, fut emporté sur les épaules robustes de deux hommes, qui se relayèrent souvent jusqu'au cimetière, non par fatigue, certes, mais parce que chacun voulait avoir touché ce qui restait de l'enfant adoptive de l'Ile. Toute la population suivait en une procession aussi longue que celle des jours de pardon, les hommes, en vareuse du dimanche, les femmes drapées dans leurs capes noires.

Auprès de la grande pierre dédiée au capitaine Legouëdic et à

tout l'équipage de *la Sirène*, fut scellée une pierre plus petite où demeure gravé le nom unique de Stella.

Et, comme la mère inconnue n'est pas venue encore pleurer sur cette pierre, on commence à désespérer d'avoir jamais l'occasion de lui faire affront. La lettre pathétique qui lui annonçait les derniers moments de sa fille a été renvoyée intacte et toute cachetée, d'où les dames Legouëdic ont conclu que depuis longtemps peut-être elle était morte et qu'un tiers indifférent avait été chargé par elle des envois annuels qui se sont d'ailleurs brusquement interrompus. En ce cas, la petite Stella, ainsi que l'avait pensé Jean-Marie, a peut-être été reçue à la fois, dès sa sortie de ce monde, sur le sein maternel et au paradis.

Mais il serait périlleux d'admettre des idées aussi peu orthodoxes devant le recteur et même devant la plupart de ses paroissiens. A leur gré, Stella ne peut plus appartenir qu'au ciel et à l'Ile. Dans ce cimetière, où l'on pratique, plus que partout ailleurs, le culte des morts, aucune tombe n'est autant visitée que la sienne, car elle a tout un peuple pour famille. Et si on la chérit de cette affection singulière, ce n'est pas seulement comme le bon petit génie de l'endroit, comme la patronne à demi fée. Elle possède en outre le prestige qu'ont pour les sauveteurs l'être qu'ils s'enorgueillissent d'avoir sauvé. Chacun dit en se signant :

— Elle nous doit d'être où elle est.

L'union en fut plus grande, la solidarité plus complète entre le troupeau et le pasteur, tant que vécut celui-ci, et Tugdual l'ivrogne sera, jusqu'à son dernier jour, entouré dans le pays d'une indulgente considération, pour avoir amené, il y eut quinze ans hier au soir, la petite mouette dont les blanches ailes sont devenues, grâce à un puissant exorcisme, des ailes d'ange.

Th. Bentzon.

QUÒ VADIS

M. Henry Sienkiewicz, l'éminent écrivain polonais dont le nom jouit d'un si grand retentissement en Europe, grâce à ses belles reconstitutions historiques sur l'ancienne Pologne et à ses études plus récentes sur la Pologne moderne, vient de se conquérir de nouveaux titres de gloire avec sa dernière œuvre, *Quò vadis*, tableau magistral de Rome au temps de Néron. Avec une courtoisie dont nous tenons à le remercier, M. Sienkiewicz a autorisé le *Correspondant* à publier la traduction de quelques extraits de ce nouvel ouvrage, qui est un de ses plus grands succès littéraires. Que l'illustre auteur veuille bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance.

NOTE EXPLICATIVE

Lygia est la fille d'un chef de peuplade de la Germanie orientale; tout enfant, elle a été envoyée en otage à Rome, comme garantie que son père ne se liguerait pas avec les Suèves, en guerre avec les Romains. Lygia est confiée aux soins de gens d'une vertu austère, Aulus Plaute et sa femme, Pomponia, qui, elle-même chrétienne, élève sa fille adoptive dans la religion du Christ. Lygia grandit dans la retraite, sa beauté se développe et son innocence ne reçoit aucune atteinte. Un hasard amène chez Aulus Plaute un jeune patricien, Vinicius, qui revient des guerres de Thrace, où il s'est distingué. Il s'éprend à première vue de Lygia et, dans son ardeur juvénile, conçoit le dessein de l'épouser. Mais il s'ouvre de son amour et de ses projets à son oncle Pétronius, personnage très considérable à la cour, très en faveur auprès de Néron, et surnommé par tous « l'arbitre de l'élégance ». Celui-ci tourne en dérision toute idée de mariage et suggère à Vinicius un moyen plus facile. Lygia est otage, dès lors elle appartient à l'empereur. Quoi de plus simple que de la soustraire à la protection d'Aulus Plaute et, avec le consentement de Néron, de la livrer

à Vinicius. Le consentement de l'empereur n'est pas douteux; il est, en effet, facilement obtenu. Par décret impérial, Lygia est retirée de la maison de ses protecteurs et amenée au palais des Césars où elle est confiée provisoirement à la garde d'Acté, une ancienne favorite de Néron. Dès le lendemain, elle sera transférée chez Vinicius, mais, le jour même de son arrivée au Palatin, un banquet solennel doit avoir lieu et Lygia est forcée d'y assister par l'ordre exprès de Néron. C'est le tableau de ce banquet qui forme un des trois fragments détachés de l'œuvre de M. Sienkiewicz, que nous mettrons successivement sous les yeux de nos lecteurs.

UN BANQUET SOUS NÉRON

. . . . . .

Devant Acté, l'ancienne favorite de Néron, s'inclinaient autrefois les plus puissants personnages de Rome. Mais elle, au temps même de sa grandeur, n'avait jamais voulu se mêler des affaires publiques, et lorsqu'elle exerçait son influence, c'était uniquement dans le but de soulager une infortune. Humble et effacée, elle s'était acquis la reconnaissance de plusieurs et ne se connaissait pas d'ennemis. Ses rivales ne la jugeaient pas dangereuse et Octavie même n'avait pu la haïr. On savait qu'elle aimait toujours Néron, d'un amour triste, qui ne vivait plus d'espérances, mais des souvenirs d'un passé où l'empereur était, non seulement plus jeune et plus ardent, mais où il était meilleur. On savait qu'elle ne pouvait arracher ces souvenirs de son cœur, quoiqu'elle n'attendît plus rien, qu'aucun retour en sa faveur ne fût à redouter. Dès lors, on la traitait comme un pauvre être inoffensif; et la reine Poppée n'exigeait même pas son éloignement de la cour. Et, comme l'empereur lui conservait encore une certaine bienveillance, on la traitait avec égards. Néron l'avait affranchie, elle occupait une demeure à part dans le palais, plusieurs serviteurs étaient attachés à sa personne et, de temps à autre, elle paraissait à la table impériale. Peut-être l'y invitait-on en raison de sa beauté qui faisait un des ornements de la fête. Au reste, depuis longtemps déjà, Néron n'observait plus aucune restriction dans le choix de ses convives. On voyait à sa table le plus singulier mélange de gens de toute condition : des sénateurs, ceux-là surtout qui cumulaient les fonctions de bouffons avec celles de leur haute dignité, des patriciens

jeunes et vieux, avides de jouissances voluptueuses, des femmes portant de grands noms et qui, cependant, n'hésitaient pas à se déguiser sous des perruques blondes et à parcourir les rues obscures en quête d'aventures galantes, des employés supérieurs, des ministres de la religion qui vidaient leurs coupes tout en raillant leurs dieux; puis une tourbe de chanteurs, de mimes, de musiciens, de danseurs, de poètes qui déclamaient des vers salariés en l'honneur du talent de Néron, de philosophes affamés qui suivaient les plats d'un œil avide; enfin, de cochers de cirque, d'artistes, de dramaturges, de faiseurs de contes et un ramassis d'intrigants à qui la mode ou la sottise accordait une célébrité d'un jour et parmi lesquels plusieurs dissimulaient, sous de longs cheveux, leurs oreilles percées, la marque inamissible de leur condition d'esclaves. Les personnages considérables étaient assis autour de la table, tandis que les autres, debout, cherchaient à les divertir, attendant le moment où ils pourraient se jeter sur les mets et sur les boissons.

L'empereur et les courtisans se complaisaient dans cette société bigarrée, s'y sentant plus à leur aise. D'ailleurs, le luxe insensé du palais enveloppait tout de ses rayons d'or. Petits et grands, descendants de races illustres ou épaves misérables de la rue, tous se pressaient dans la demeure impériale pour rassasier leurs yeux de ses éblouissements, et se rapprochaient des distributeurs de grâces et de richesses, de ces hommes qui pouvaient, selon leur caprice, élever leurs semblables aux sommets ou les faire descendre aux abîmes.

C'était à un tel banquet que Lygia devait prendre part. Elle était partagée entre le trouble, la timidité et le désir de résistance. Elle avait peur de Néron, de son entourage, du vacarme assourdissant qui lui enlevait toute présence d'esprit, elle redoutait les orgies qui devaient inévitablement avoir lieu, et dont elle soupçonnait la licence, car, à cette époque, les jeunes filles possédaient une science prématurée du mal. Elle savait donc que des dangers la menaçaient, mais son âme jeune et pure avait été initiée de bonne heure aux grandes vérités du christianisme, et elle se jura d'être forte et de se défendre. Elle en fit le serment à ce Maître divin qu'elle aimait à cause de la douceur de ses enseignements, des amertumes de son supplice sur la croix, des gloires de sa résurrection. Sans doute, elle avait la soif de se montrer courageuse, de braver le martyre et la mort. Son Dieu ne lui avait-il pas donné l'exemple et les disciples n'avaient-ils pas désiré d'un grand désir un sort semblable à celui du Fils de l'homme? Une telle ardeur avait enflammé autrefois le cœur de Lygia. Elle s'était vue alors martyrisée, des stigmates aux pieds et aux mains, blanche d'une blan-

cheur surnaturelle, enlevée dans l'azur des cieux par des anges aussi blancs qu'elle-même, et son âme s'était abandonnée à ces visions de rêve... Mais, aujourd'hui, le sentiment de la réalité prenait le dessus; toute opposition aux volontés de l'empereur pouvait l'exposer à un cruel châtiment et une terreur naturelle vis-à-vis de la souffrance se mêlait en elle à la curiosité étrange de savoir à quel supplice on la réserverait.

Et ainsi son cœur d'enfant était balancé entre mille émotions contradictoires. Acté, voyant ses hésitations, la regardait avec une surprise profonde. N'était-ce pas du délire? Vouloir désobéir au maître souverain, provoquer sa colère dès le premier moment? D'après les confidences de Lygia, il ressortait qu'elle n'était pas un otage, mais une pauvre fille oubliée des siens. Aucun droit des nations ne la sauvegarderait. D'ailleurs, ce droit eût-il été en vigueur, Néron, dans sa colère, l'eût foulé aux pieds sans remords. Elle dépendait donc de lui absolument, d'une puissance qui n'avait pas d'égale sur la terre.

— Sans doute, dit Acté, j'ai lu, moi aussi, les lettres de Paul de Tarse. Je sais que dans le ciel il y a un Dieu et que le Fils de ce Dieu est venu parmi les hommes, qu'il est mort et ressuscité. Mais ici-bas, il n'y a que l'empereur! Songes-y, Lygia! Je sais aussi que tes croyances ne te permettent pas d'être ce que je fus et que pour vous, comme pour les stoïciens, dont m'a entretenue Epictète, la mort est préférable à la honte. Mais comment ne redouterais-tu pas ce qui t'attend? Ne sais-tu pas l'histoire de la fille de Séjan qui, en vertu des lois qui interdisent l'immolation d'une vierge, fut soumise à l'infamie avant de subir le dernier supplice? Lygia, Lygia, n'irrite pas l'empereur; s'il vient pour toi le moment suprême, agis selon les lumières de ta foi, mais ne cours pas volontairement à ta perte et ne soulève pas, pour une cause puérile, la violence d'un maître cruel parce qu'il appartient à la terre!

Acté parlait avec chaleur. Elle penchait son doux visage vers Lygia comme pour chercher sur les traits de la jeune fille l'effet de ses paroles. Et Lygia, se jetant dans ses bras avec un mouvement de confiance, murmura :

— Tu es bonne, Acté.

Celle-ci, touchée de l'éloge et de la caresse, la serra sur son cœur, puis, se dégageant de son étreinte, elle répondit :

— Mon bonheur n'est plus; toute joie a disparu de mon existence, mais cela ne m'a pas aigrie.

Et, tout en marchant de long en large dans la chambre, elle continua :

— Et lui..., lui non plus, n'était pas mauvais. Il voulait être bon,

il croyait l'être. Je le sais mieux que personne..., plus tard, il a changé..., plus tard, lorsqu'il n'aimait plus. Les autres alors l'ont fait ce qu'il est aujourd'hui..., les autres..., Poppée surtout!

Ses paupières se gonflèrent de larmes. Lygia la regarda de ses grands yeux azurés et demanda, timide :

— Tu le regrettes, Acté?

— Oui, murmura sourdement l'ancienne favorite.

Et, de nouveau, elle reprit sa marche, les mains crispées de douleur, les traits décomposés.

Lygia l'interrogea encore.

— Tu l'aimes toujours?

— Je l'aime.

Après une pause, elle ajouta :

— Personne ne l'aime, excepté moi.

Le silence se fit pendant lequel Acté s'efforça de chasser les images troublantes, bientôt elle recouvra son expression habituelle de tristesse soumise.

— Parlons de toi, Lygia, dit-elle; il ne faut pas songer un instant à te révolter contre l'empereur. Au reste, tu peux te tranquilliser. Mon expérience me dit que, de son côté, rien ne te menace. S'il eût voulu qu'on t'enlevât pour lui-même, il ne t'eût pas fait conduire au Palatin, où Poppée est maîtresse absolue, surtout depuis qu'elle a donné une fille à son auguste époux. Néron, il est vrai, t'a intimé l'ordre d'assister au banquet, mais il ne t'a pas vue et ne s'est pas informé de toi. Pétronius seul m'a écrit pour te recommander à mes soins. Il l'a fait, sans doute, à la prière de Pomponia, ta mère adoptive; dès lors, tu n'es pas en péril. Peut-être même te rendra-t-il à ses soins par égard pour Aulus Plaute. Je ne sais si Néron le voit d'un bon œil, mais il évite généralement de le contrarier.

— Hélas! Acté, soupira la jeune fille, Pétronius est venu en visite chez nous, et ma mère adoptive est convaincue que c'est sur la demande de cet homme que j'ai été amenée dans le palais.

— Ceci serait fâcheux, répondit Acté.

Mais, réfléchissant un moment, elle poursuivit :

— Il est possible, après tout, que Pétronius ait mentionné à Néron qu'il t'avait vue chez Aulus Plaute et que l'empereur, jaloux de son pouvoir, ait jugé que tout otage lui appartenait de droit. Mais on pourrait agir sur lui. Ne connais-tu personne de l'entourage de Néron?

— Je me suis rencontrée avec Vespasien et Titus.

— L'empereur ne les aime pas.

— J'ai vu aussi Sénèque.

— Il suffirait que celui-ci émît un conseil pour que Néron agît en sens contraire.

— Je connais Vinicius.

— Pour celui-là, je ne sais qui il est.

— C'est un parent de Pétronius, revenu récemment des guerres de Thrace.

— Sais-tu si Néron lui fait un bon accueil?

— Vinicius est aimé de tous.

— Et le crois-tu disposé à intercéder pour toi?

— Je le crois.

Acté sourit affectueusement et reprit :

— Tu le verras certainement au banquet et c'est une raison de plus pour y assister. Viens donc..., n'entends-tu pas le brouhaha qui indique les préparatifs de la fête? Le soleil baisse à l'horizon et les convives ne tarderont pas à arriver.

— Je sens que tu as raison, dit Lygia, je me soumets à tes conseils.

Acté conduisit la jeune fille dans son propre appartement ou *unctorium*, et, quoiqu'elle eût une suite nombreuse d'esclaves à sa disposition, ce fut elle qui voulut habiller Lygia de ses propres mains; et, malgré ses soucis et la lecture de Paul de Tarse, l'instinct de sa nation se manifesta aussitôt, l'instinct de cette Grèce pour laquelle la beauté physique prime toutes les autres perfections. En contemplant les formes si souples et si bien dessinées de la jeune fille, son teint de perle et de rose, elle poussa un cri de surprise et demeura charmée comme si elle se trouvait en face de l'incarnation du printemps.

— Lygia! dit-elle enfin, tu es cent fois plus belle que Poppée.

Lygia, cependant, modeste et chaste, élevée dans des habitudes sévères, restait là, belle comme un merveilleux songe, harmonieuse comme une œuvre de Praxitèle, mais troublée, rougissante de honte, les paupières baissées, les mains croisées sur la poitrine.

Tout à coup, d'un geste rapide, elle enleva l'épingle qui relevait ses cheveux, et elle fut recouverte comme d'un épais manteau qui la cachait tout entière. Acté se rapprochant, s'écria :

— Oh! quelle chevelure admirable! Point n'est besoin de l'orner de poudre d'or, car elle brille de mille feux! Quel pays est donc le tien, Lygia, pour produire de si belles créatures?

— Je ne me souviens pas de mon pays, dit Lygia. Je sais seulement par oui-dire que, chez nous, il y a de grands bois, des bois à perte de vue.

— Et c'est dans les bois que s'épanouissent les fleurs, dit Acté tout en plongeant ses mains dans un vase rempli de verveine dont

elle frotta les cheveux de Lygia, puis elle enduisit tout le corps de la jeune fille avec des huiles parfumées d'Arabie et la revêtit d'une tunique molle, sans manches, de nuance dorée, sur laquelle devait retomber un peplum blanc de neige. Mais avant, il fallait relever et disposer cette chevelure merveilleuse. Lygia fut enveloppée d'un large vêtement qu'on appelait « synthèse » et s'assit. Acté la confia alors aux esclaves et se plaça un peu à distance pour juger de l'effet de la coiffure. Tandis que deux esclaves y mettaient tous leurs soins, deux autres s'agenouillèrent pour chausser Lygia de brodequins blancs brodés de pourpre et entourer ses pieds délicats de bandelettes d'or jusqu'à la cheville. Sa coiffure terminée, le peplum fut drapé sur elle en plis vaporeux. Acté noua autour de son cou un collier de perles, et enfin, sans pouvoir détacher ses regards d'admiration de la jeune fille, elle procéda à sa propre toilette.

Lorsqu'elle fut prête et qu'à la porte principale les premières litières commencèrent à se montrer, les deux femmes sortirent par un portique latéral d'où l'on pouvait voir les galeries intérieures et la grande cour entourée d'une colonnade de marbres de Numidie. Peu à peu, la foule augmentait et se pressait à travers la grande porte au-dessus de laquelle le superbe quadrige de Lysias semblait soulever Apollon et Diane dans les airs. Ce magnifique spectacle éblouissait Lygia, qui n'avait pu voir rien de semblable dans la maison d'Aulus Plaute. Le soleil se couchait, et, sous ses derniers rayons, brillait le marbre jaune des colonnes numidiennes alternant entre reflets d'or et reflets roses. Au milieu de la colonnade, près des blanches statues des Danaïdes, représentant des dieux et des héros, circulait une multitude d'hommes et de femmes qui ressemblaient eux-mêmes aux statues, étant, comme elles, drapés dans des toges et des peplums sur lesquels se jouaient les clartés mourantes du ciel. L'effigie d'Hercule, la tête perdue dans la lumière, la poitrine plongée dans l'ombre, dominait de haut cette foule agitée.

Acté montrait à Lygia les sénateurs avec leurs amples toges, leurs tuniques de couleurs diverses, leurs chaussures fermées par des croissants. Elle lui signalait les chevaliers, les artistes en renom, les femmes romaines, vêtues, les unes à la mode du pays, les autres à la mode grecque ou encore à l'orientale, les cheveux relevés en pyramide ou à la façon des statues des déesses, en bandeaux très bas sur le front et enguirlandés de fleurs. Beaucoup désignaient Acté en faisant quelque réflexion désobligeante qui remplissait Lygia d'épouvante et de surprise. Ce monde étrange qui se révélait à elle l'enivrait par sa splendeur tout en demeurant un problème indéchiffrable pour sa raison enfantine. Mais cette rangée de colonnes

immobiles, ces figures majestueuses qui ressemblaient aux statues et qu'enveloppait le crépuscule, lui apportaient une impression de calme. Il semblait qu'au milieu de ces marbres aux lignes pures, tout vain souci devait s'éteindre, que seuls des demi-dieux, remplis de paix et de bonheur, pouvaient y faire leur séjour... Et tandis qu'elle rêvait ainsi, la voix douce d'Acté lui apprenait mille secrets terribles au sujet du palais et de ceux qui le peuplaient. A peu de distance, n'apercevait-on pas le portique sous lequel on distinguait encore de larges taches de sang, le sang de Caligula, lorsqu'il tomba sous le couteau de Cassius? Plus loin, on avait assassiné sa femme, on avait brisé la tête de ses enfants contre la pierre! Là, dans une aile de l'édifice, s'ouvrait le souterrain dans lequel le jeune Drusus, mourant d'inanition, s'était dévoré les poignets. Ici, Gemellus avait agonisé de terreur; là, Claude expirait dans des convulsions. Partout, les murailles avaient retenti des plaintes et des malédictions des mourants, et ceux qui, aujourd'hui, parés de bijoux et de vêtements somptueux, affluaient dans la salle du banquet, pouvaient être les condamnés de demain. Peut-être l'inquiétude, la crainte de l'avenir, se dissimulaient-elles sous leurs sourires, peut-être la fièvre, l'avidité, l'envie, déchiraient-elles le cœur de ces êtres en apparence si tranquilles. L'esprit égaré de Lygia ne pouvait suivre les paroles de sa compagne et, voyant défiler cette multitude bruyante devant ses yeux, il s'éveillait en elle un immense désir de fuir ce palais souillé de crimes et de se retrouver dans l'humble demeure d'Aulus Plaute, là où régnaient l'amour et la vertu.

Sur la voie d'Apollon se bousculaient de nouveaux convives. On entendait, en deçà des portes, les cris des clients faisant cortège à leurs patrons. Dans la cour, un essaim d'esclaves impériaux, mêlés à de jeunes pages et à la garde prétorienne, veillaient sur les abords du palais. Ici et là, parmi les figures pâles ou bronzées, apparaissait, tout noir, un visage de Numide avec son casque à plume et ses grands anneaux d'or aux oreilles. Les uns portaient un luth ou une guitare; d'autres, des bouquets de fleurs fraîchement épanouies malgré la saison tardive; d'autres enfin, des lampes à main en argent, en or ou en cuivre. Le bruit grandissant des conversations se confondait avec celui des eaux jaillissantes qui, teintées de rose par les derniers rayons du soleil, retombaient dans les bassins et se brisaient avec un murmure de sanglot.

Acté avait cessé de parler et Lygia promenait son regard inquiet autour d'elle comme si elle cherchait quelqu'un. Soudain, son visage se couvrit de rougeur. Entre les colonnes, elle avait aperçu Vinicius et son oncle qui, tous deux, d'un pas assuré, se dirigeaient

vers le grand triclinium. A la seule vue de Vinicius, Lygia se sentit moins seule et le poids qui lui écrasait le cœur s'allégea. Elle ne souhaita plus de se retrouver dans la tranquille retraite à laquelle, un instant avant, elle aspirait de toutes ses forces. En vain chercha-t-elle à se rappeler la mauvaise réputation du palais, les révélations d'Acté, les conseils de Pomponia, tout la laissait indifférente, hors la pensée que la voix séductrice du jeune patricien allait lui parler d'amour et de bonheur, d'un bonheur que les dieux eussent pu lui envier.

Puis elle eut peur de ce ravissement. Ne trahissait-elle pas tous les enseignements vertueux qu'elle avait reçus jusqu'à ce jour? Car autre chose était de se soumettre à l'inévitable, autre chose de s'en réjouir. Elle se jugeait coupable, indigne, perdue. Seule, elle serait tombée à genoux, se frappant la poitrine et criant : « C'est ma faute! » Mais Acté, la prenant par la main, la guida, à travers les appartements privés, jusqu'au grand triclinium, où le banquet devait être servi. Lygia sentait un nuage devant ses yeux, un vide étrange dans son cerveau. Comme à travers un songe, elle vit des milliers de lampes qui éclairaient la table, elle entendit des acclamations qui saluaient l'arrivée de l'empereur. Lui-même, elle ne l'aperçut qu'enveloppé d'un brouillard. A peine conserva-t-elle assez de sang-froid pour prendre la place qu'Acté lui indiquait à côté d'elle. Bientôt la voix qu'elle aimait résonna à son oreille : « Salut, ô la plus belle des vierges sur la terre et des étoiles dans les cieux. »

Lygia, se ressaisissant un peu, vit que Vinicius était à ses côtés. Il ne portait pas de toge, selon l'usage qui la proscrivait aux repas. Sa tunique écarlate, sans manches, était brodée de palmes d'argent. Ses bras étaient nus, serrés aux coudes, selon la mode d'Orient, par deux cercles d'or, de vrais bras de soldat, aux muscles forts, faits pour l'épée et le bouclier. Son front était ceint d'une guirlande de roses. Avec ses sourcils épais, son teint chaud, ses yeux brillants, il était l'image de la jeunesse et de la puissance. Il parut si beau à Lygia qu'il lui fallut un effort pour maîtriser son trouble et répondre avec calme :

— Je te salue, ô Vinicius.

Il reprit aussitôt :

— Heureux mes yeux qui te contemplent, heureuses mes oreilles qui surprennent tes accents plus doux que le son du chalumeau ou de la lyre. Si on m'eût dit de choisir qui devait reposer près de moi à ce banquet, ou de Lygia ou de Vénus, c'est toi que j'eusse choisie, ô ma déesse!

Et il se perdit dans sa contemplation, comme s'il ne pouvait se

rassasier d'elle. Il la brûlait de son regard ardent, ses yeux glissaient de son visage à ses épaules découvertes, caressant ses formes sveltes et irréprochables. A côté du désir, l'amour le plus pur, l'enchantement le plus idéal, éclataient en lui.

— Je savais que je devais te rencontrer dans le palais de l'empereur, reprit-il, et pourtant, lorsque je t'ai aperçue, j'ai ressenti un frisson intense comme si une joie inattendue se fût offerte à moi.

Lygia recouvrant sa présence d'esprit et sentant qu'il était le seul dans cette foule qui s'intéressât à elle, l'interrogea sur tout ce qui lui paraissait incompréhensible et la remplissait d'effroi : Comment savait-il qu'il la rencontrerait et pourquoi était-elle là? Pourquoi l'avait-on enlevée aux soins maternels de Pomponia? Elle avait peur, dans ce palais, et voulait le fuir. Elle serait déjà morte d'inquiétude et de tristesse si elle n'eût eu l'espoir que lui et Pétronius la protégeaient auprès de l'empereur.

Et Vinicius la rassurait : sans doute, il ne pouvait lui expliquer pourquoi Néron l'avait retirée de la maison d'Aulus Plaute; l'empereur ne rendait compte de ses actes à personne... Mais elle n'avait rien à redouter. Lui, Vinicius, n'était-il pas près d'elle? N'aimerait-il pas mieux perdre les yeux que de ne pas la voir? perdre la vie que de l'abandonner? N'était-elle pas toute son âme et ne veillerait-il pas jour et nuit sur son précieux trésor? Il lui élèverait un autel comme à une divinité et lui offrirait de la myrrhe et de l'aloès... Au printemps, il mettrait sous ses pas des cytises et des fleurs de pommier. Si le palais de Néron était pour elle un séjour détesté, il lui faisait le serment qu'elle n'y demeurerait pas... Et, bien qu'il y eût mille réticences dans son langage, il s'exprimait pourtant avec un accent de vérité, parce que ses sentiments étaient sincères, ses paroles montaient sans effort de son cœur à ses lèvres. Tout en la désirant avec ardeur, il lui semblait qu'à sa prière, il se contenterait de l'adorer de loin. Mais il éprouvait une soif irrésistible de lui parler de cette adoration, et, se glissant plus près d'elle, il lui disait tout bas mille paroles amoureuses, tendres comme une mélodie suave, enivrantes comme un vin généreux.

Une griserie s'emparait de Lygia. Pour la première fois, elle entendait le langage de la passion, et quelque chose qui, jusque-là, avait sommeillé en elle, s'y réveillait soudain. C'était une immense joie mêlée d'un trouble immense. Ses joues brûlaient, son cœur battait, elle s'indignait de se laisser tenir de pareils discours, et pour rien au monde elle n'eût voulu en perdre un mot. Par instants elle baissait les paupières, puis elle levait sur Vinicius un regard à la fois timide et suppliant comme si elle eût voulu lui dire : parle encore. Les sons de la musique, le parfum des fleurs et de l'encens,

l'étourdissaient. La pensée que Vinicius était là, étendu près d'elle, si jeune, si plein de séductions, lui causait un double sentiment de honte et de ravissement. Une faiblesse délicieuse la dominait, une défaillance, un oubli de tout comme aux approches du sommeil.

Et sur lui l'émotion de ce rapprochement agissait plus puissamment encore. Il était devenu très pâle. Ses narines frémissaient, un soulèvement tumultueux agitait sa poitrine, son souffle devenait haletant et des phrases sans suite expiraient sur sa bouche. Ses idées commençaient à se confondre. Un feu inextinguible courait dans ses veines. Enfin, attirant Lygia vers lui, il murmura d'une voix tremblante :

— Je t'aime, ma beauté.

— Vinicius! laisse-moi, s'écria-t-elle.

Mais lui, ivre de volupté, continuait comme dans un rêve :

— Ne veux-tu pas m'aimer, ô ma divine?

A ce moment, la voix d'Acté se fit entendre :

— Soyez prudents, l'empereur vous observe.

Vinicius éprouva un mouvement de colère folle et contre Néron et contre Acté. Quelques paroles avaient dissipé le charme. Dans sa déraison, il s'imagina que l'ancienne favorite avait interrompu, par envie, son doux entretien avec Lygia. Il lui dit donc méchamment :

— Le temps n'est plus, Acté, où tu reposais à côté de Néron dans les banquets, et l'on assure que tu es atteinte de myopie. Comment, dès lors, peux-tu distinguer l'empereur de si loin?

— Je le vois, cependant, répondit-elle avec une tristesse douce; lui aussi a la vue courte et il vous regarde à travers son émeraude.

Tout ce que faisait Néron était soigneusement observé, même des courtisans qui jouissaient le plus de ses faveurs. Aussi Vinicius devint-il inquiet et étudia-t-il la physionomie de l'empereur à la dérobée. Lygia, tout d'abord, n'avait pas osé lever les yeux sur lui; plus tard, absorbée dans sa conversation avec Vinicius, elle l'avait oublié. Maintenant, elle dirigea sur lui un regard plein de curiosité.

Acté avait dit vrai. L'empereur, penché sur la table, fermant un œil et regardant de l'autre à travers une émeraude polie, fixait attentivement Lygia dont le regard se croisa avec le sien. La jeune fille fut glacée d'épouvante. Autrefois, une vieille esclave égyptienne lui avait parlé de dragons qui se cachaient dans les cratères des rochers. Tout à l'heure, elle croyait voir l'œil vert d'un de ces dragons. Elle saisit la main de Vinicius comme une enfant terrifiée et laissa échapper des exclamations sans suite. C'était donc là l'homme terrible, à l'autorité suprême! Elle se l'était figuré différent, un être épouvantable, dont la méchanceté éclatait sur ses

traits, et ce qu'elle voyait, c'était une tête démesurée sur de larges épaules, une figure poupine et grotesque. Sa tunique, de nuance améthyste (couleur interdite aux simples mortels), projetait des reflets grisâtres sur son visage trop large et trop court. Ses cheveux noirs étaient disposés, d'après la mode introduite par Othon, en quatre rangées de boucles. Il ne portait pas de barbe, car, récemment, il en avait fait le sacrifice à Jupiter, ce qui lui avait valu les remerciements de son peuple, quoique tout bas on se racontât que, s'il l'avait sacrifiée, c'est que, comme chez tous ceux de sa race, elle tirait sur le rouge. Cependant, son front énergique et saillant avait quelque chose d'olympien. Ses sourcils froncés indiquaient le sentiment de sa puissance, mais la partie inférieure de la figure révélait des appétits simiesques, des habitudes d'ivresse, une nature de comédien. Malgré sa jeunesse, un embonpoint maladif l'envahissait. Lygia eut l'impression que cette laideur repoussante devait lui porter malheur. Un instant, il déposa son émeraude, elle vit alors ses yeux ternes, vitreux, semblables à ceux d'un mort. Lui, se retournant vers Pétronius lui demanda :

— Est-ce là la jeune fille otage dont Vinicius s'est épris?

— C'est elle, répondit Pétronius.

— De quelle nationalité est-elle?

— De la Germanie.

— Et Vinicius la trouve belle?

— Mon neveu est prompt à l'enthousiasme, mais, dans ton regard de connaisseur incomparable, je lis ton jugement. Point n'est besoin que tu l'exprimes. Oui, elle est trop maigre, trop sèche, une véritable tête de pavot sur une tige frêle. Toi, dieu esthète, tu apprécies la tige chez la femme et tu as trois fois, quatre fois raison. J'ai beaucoup appris à ton école, mais je ne possède pas encore ta sûreté de coup d'œil! N'est-ce pas toi qui t'es écrié, en voyant la maîtresse de Tullius étendue après le banquet, c'est-à-dire dans une attitude où il est difficile de juger des formes d'une femme : « Trop étroite des hanches »?

— Oui, oui, trop étroite des hanches, fit Néron en clignant des yeux.

Un imperceptible sourire se dessina sur les lèvres de Pétronius, alors que Tullius, engagé dans une discussion avec Vestinius au sujet de rêves, se retourna du côté de Néron et, sans savoir le moins du monde de quoi il s'agissait, dit avec conviction :

— Pétronius se trompe! je tiens pour l'opinion de l'empereur.

— A merveille, dit Pétronius. Je soutenais que tu es une intelligence d'élite et l'empereur assurait que tu es un âne, de la tête aux pieds.

— *Habet*, dit Néron en riant et en abaissant le pouce comme on le faisait dans les cirques, en signe que le gladiateur était vaincu.

Vestinius, qui poursuivait toujours le sujet des songes, s'écria :

— Quant à moi, j'y crois absolument, et Sénèque m'a assuré qu'il y croyait aussi.

— La nuit dernière, j'ai rêvé que j'étais vestale, dit la courtisane Crispinilla en se penchant sur la table.

Néron battit des mains et, de toute part, les applaudissements éclatèrent. Crispinilla était connue dans Rome pour son inconduite et sa vie de débauches. Pétronius se retourna vers elle.

— Permets-nous de croire, chaste Crispinilla, dit-il, que tu n'es vestale qu'en songe!

— Et si l'empereur vous ordonnait d'admettre le contraire?

— Dès lors, j'ajouterais foi aux songes, même aux plus invraisemblables.

— Mais les rêves se réalisent, reprit Vestinius. On peut ne pas croire aux dieux. Quant aux songes, c'est autre chose.

— Et les prédictions? interrogea Néron. On m'a prédit autrefois que Rome cesserait d'exister et que je régnerais sur tout l'Orient!

— Songes et prédictions, tout cela se touche, dit Vestinius. Je me souviens qu'un proconsul, incrédule acharné, envoya un esclave porteur d'une lettre soigneusement cachetée au sanctuaire de Mopsus. La lettre ne devait pas être ouverte et l'esclave devait rapporter la réponse. Il passa la nuit dans le sanctuaire. Un jeune homme éblouissant de lumière lui apparut dans son sommeil et lui dit un seul mot : « Noir. » Eh bien, la question que contenait la lettre était celle-ci : « Dois-je sacrifier un taureau noir ou un taureau blanc? »

L'intérêt du récit fut interrompu par Vitellius, qui, arrivant au banquet, déjà un peu ivre, éclata, sans motif, d'un bruyant éclat de rire.

— Pourquoi donc cette barrique de suif rit-elle ainsi? demanda l'empereur.

— Le rire différencie l'homme de l'animal, dit Pétronius. C'est à cela seulement que Vitellius doit le privilège d'être des nôtres.

Vitellius étouffa son rire et regarda ceux qui l'entouraient avec ahurissement comme s'il ne les avait jamais vus. Enfin, il leva sa main noyée dans la graisse et cria :

— J'ai laissé tomber de mon doigt l'anneau de chevalier de mon père.

— Lequel était tailleur, ajouta Néron.

Vitellius riait toujours et cherchait son anneau entre les plis du peplum de Crispinilla.

— Il cherche ce qu'il n'a jamais perdu, dit Nigidia, une jeune veuve avec une figure d'enfant et des yeux de prostituée.

— Et ce qui ne lui conviendrait guère, s'il le trouvait, dit le poète Lucain.

Le banquet devenait plus animé, les esclaves se succédaient sans relâche, portant des mets nouveaux; des vins exquis coulaient dans les amphores. Sur la table et sur les convives descendait une pluie de feuilles de roses.

Pétronius supplia Néron de solenniser le banquet par ses chants, et cela avant que l'assistance ne fût complètement ivre. Un chœur de sollicitations appuya cette prière, mais Néron se défendait. Ce n'était pas par timidité, quoiqu'il fût timide de nature, les dieux savaient combien il lui coûtait de se mettre en évidence. Il ne s'y refusait pas cependant, parce qu'il comprenait qu'il devait quelque chose aux arts et, du reste, puisque Apollon lui avait fait don d'une belle voix, il ne convenait pas de gaspiller ce bienfait du dieu. Il ne méconnaissait pas non plus qu'il avait des obligations vis-à-vis des Romains. Mais aujourd'hui il se sentait mal disposé; la nuit, il s'était mis un poids de plomb sur la poitrine, et cela ne l'avait pas guéri. Il songeait même à aller à Antium pour respirer l'air fortifiant de la mer. Toutefois, Lucain, intervenant, le conjura au nom de la poésie et de l'humanité. Ne savait-on pas que l'impérial musicien venait de composer un hymne à Vénus, auprès duquel celui de Lucrèce n'était que le vagissement peu harmonieux d'un louveteau nouveau-né? Un souverain si bon ne pouvait imposer une pareille privation à ses sujets.

— Ne sois pas cruel, ô César!

Et de toute part s'élevait le même cri : Ne sois pas cruel!

Néron fit un signe d'assentiment, et aussitôt la reconnaissance se peignit sur tous les traits, une attention profonde sur tous les visages. Mais, avant de commencer, l'empereur donna l'ordre que Poppée fût prévenue. Elle n'avait pu assister au banquet, étant souffrante. La voix de son époux, toutefois, lui procurait, assurait-elle, plus de soulagement que toutes les ordonnances des médecins, il eût donc été dommage de la priver de ce remède. Bientôt après, elle apparut. Tout en exerçant sur Néron un pouvoir illimité, elle savait que, lorsqu'il s'agissait de l'amour-propre de l'empereur, comme chanteur ou cocher de cirque, il était dangereux de le heurter. Elle vint donc, admirablement belle avec ses cheveux d'or, son expression naïve. Comme Néron, elle portait un vêtement couleur améthyste et à son cou pendait un collier de grosses perles, une des dépouilles enlevées au roi Massinissa.

Mille cris d'admiration la saluèrent. On la proclamait divine impé-

ratrice. Et Lygia, saisie à la vue de cette beauté incomparable, ne pouvait en détacher ses regards. Elle savait pourtant qu'elle voyait devant elle la créature la plus méprisable qui fût au monde, celle qui avait poussé Néron au meurtre de sa mère et de sa femme. Elle avait entendu raconter comme quoi, la nuit, dans les rues de la ville, on la brisait en effigie, et que, malgré la menace des plus rigoureux châtiments, chaque matin, des libelles injurieux se trouvaient affichés sur les murs du palais. Pour les chrétiens, elle était l'incarnation du vice et de la honte, et cependant Lygia croyait voir flotter devant elle quelque apparition céleste. Involontairement, elle balbutia :

— Ah! Vinicius! est-ce bien possible?

Mais celui-ci, surexcité par le vin et irrité que Lygia se laissât distraire de lui et de ses discours, murmura passionnément :

— Oui, elle est belle, mais tu l'es cent fois plus. Tu ne te connais pas ou tu serais amoureuse de ta propre beauté comme l'était Narcisse. Non, tu ne te connais pas. Ne la regarde plus..., tourne tes yeux vers moi. Porte cette coupe à tes lèvres et que j'y puisse boire à mon tour.

Il se rapprochait d'elle tandis qu'elle se réfugiait sous l'égide d'Acté. Tout à coup le bruit cessa. L'empereur s'était levé; le chanteur Diodore lui présenta un luth dans le genre de ceux qu'on appelait *delta*, puis Terpnos, son accompagnateur, se rapprocha avec son instrument, le *nablium*. Néron, appuyant son delta sur la table, leva les yeux au ciel et, dans le triclinium, régna un silence profond.

Alors l'empereur se mit à chanter, ou plutôt à réciter, sur un rythme mélodique, soutenu par les deux instruments, l'hymne qu'il avait composé en honneur de Vénus. Ni la voix ni les vers ne manquaient de charme, à ce point que la pauvre Lygia se prenait à admirer un chant consacré à une païenne impure. Néron lui-même, avec sa couronne de lauriers et ses yeux perdus dans l'espace, lui paraissait plus majestueux, moins repoussant qu'au début du banquet. L'hymne achevé, de bruyants applaudissements retentirent. On entendait de toutes parts : « O voix enchanteresse, don céleste! » Quelques femmes tendaient les mains vers le ciel et demeuraient comme en extase. D'autres essuyaient leurs yeux humides de larmes. Dans toute la salle, c'était un bourdonnement confus comme dans une ruche. Poppée, inclinant sa tête blonde sur la main de son époux, y appuya longuement ses lèvres. Le jeune Grec Pythagore, célèbre par sa beauté, celui auquel plus tard Néron, dans sa folie, octroya solennellement la charge de flamine, s'agenouilla devant l'empereur, mais ce dernier ne regardait que Pétro-

nius dont l'appréciation lui tenait à cœur par-dessus tout. Celui-ci dit enfin :

— Quant à la musique, Orphée doit être, à l'heure actuelle, aussi jaune d'envie que tu l'es toi-même, Lucain; et, quant aux vers, je les voudrais moins parfaits. Au moins, pourrait-on trouver des paroles équivalentes à leur mérite.

Lucain, loin de se formaliser de l'allusion à sa jalousie, se mit à grommeler en affectant d'être mécontent :

— Maudit soit le sort qui m'a fait vivre contemporain d'un tel poète. J'eusse pu vivre dans la mémoire des hommes et monter au Parnasse, tandis que mon nom s'éteindra comme pâlit une veilleuse devant le soleil.

Cependant Pétronius, qui était doué d'une mémoire surprenante, récita des fragments de l'hymne et en fit ressortir les expressions heureuses. Lucain, feignant d'oublier sa jalousie, fut prodigue d'éloges, si bien que Néron était gonflé de joie et d'orgueil. Sa vanité sans limites était égale à sa sottise. Lui-même signala ceux de ses vers qu'il jugeait les plus beaux. Finalement, il entreprit de consoler Lucain, l'exhortant à ne pas perdre courage et à se souvenir que les honneurs rendus à Jupiter n'excluaient pas ceux qu'obtenaient les autres divinités.

Sur ces mots, il se leva pour accompagner Poppée, qui était réellement souffrante. Mais il intima à ses convives l'ordre de rester à leurs places, promettant de revenir. Il revint en effet pour s'enivrer d'encens et assister aux divertissements qui devaient terminer la fête.

On déclama d'autres vers, des dialogues dans lesquels l'étrange tenait lieu d'esprit. Puis le célèbre mime Pâris représenta les aventures d'Io, fille d'Inachus. Lygia n'ayant jamais vu pareil spectacle, croyait assister au plus merveilleux des prodiges.

Bientôt parurent les corybantes, et, au son des flûtes et des tambourins, des jeunes filles se livrèrent à des danses bachiques. Lygia, tout enfiévrée, se demandait si la foudre n'allait pas anéantir ce palais, écraser ces êtres exécrables. Mais tout demeurait calme et, à son oreille, la voix de Vinicius, à moitié ivre, se faisait entendre :

— Je t'ai vue dans la maison d'Aulus Plaute, près de la fontaine. C'était à l'aurore et tu croyais n'être pas observée; mais je t'ai vue, pourtant, et, depuis, je te vois toujours telle que tu m'es apparue. Pourquoi me résister? Les dieux et les hommes réclament l'amour, il n'y a rien de meilleur au monde. Mets ta tête sur ma poitrine et laisse-moi te contempler...

Les tempes de Lygia battaient à éclater. Elle avait l'impression d'être au bord d'un précipice et que ce Vinicius, en qui elle

avait eu confiance, cherchait à l'y précipiter au lieu de lui porter secours. Elle avait peur de lui et d'elle-même. Une voix intérieure lui criait : « Fuis, Lygia, fuis. » Une autre lui disait qu'il était trop tard, qu'après avoir brûlé d'une telle flamme, frissonné d'un tel frisson, elle était profanée sans retour.

Elle savait qu'il était interdit de se lever, tant que l'empereur ne donnait pas le signal, mais l'eût-elle voulu, elle n'en avait plus la force.

Et le banquet promettait de durer longtemps encore. Les esclaves continuaient à porter de nouveaux plats, à remplir les amphores, et, devant une table assujettie au moyen de crampons, deux athlètes avaient paru et se préparaient à la lutte.

Ils se mesurèrent du regard. De formes puissantes, brillants de l'huile dont ils avaient frotté leurs membres, leurs muscles vigoureux se raidissaient dans leurs bras d'acier, et, de leurs lourdes mâchoires, s'échappait un grincement plein de menaces. Bientôt ils se jetèrent l'un sur l'autre. Par moments on entendait le bruit sourd et rapide de leurs pas sur le plancher parsemé de safran. Puis ils reprenaient leur immobilité si absolue qu'on les eût dits sculptés dans la pierre. Les Romains suivaient volontiers les péripéties de ce combat acharné. Toutefois, il ne se prolongea pas longtemps; l'un des athlètes, Kroto, chef de l'école des gladiateurs, affirma promptement sa supériorité sur son adversaire. Le souffle de celui-ci se précipita, son visage prit une teinte grise, un flot de sang s'échappa de sa bouche et il tomba comme une masse. Un tonnerre d'applaudissements salua la fin de la lutte. Kroto, appuyant son pied sur l'épaule du vaincu, croisa ses bras sur sa poitrine et promena autour de la salle un regard de triomphe.

Il vint alors des jongleurs, des bouffons imitant des cris d'animaux. Mais ils attirèrent peu l'attention, car l'ivresse croissait de moment en moment et le banquet dégénérait en orgie. Les filles syriennes qui avaient donné le spectacle des danses bachiques se mêlaient aux convives. La musique n'était plus qu'une série de sons discordants, et comme l'assistance préférait parler en toute liberté, on chassa les musiciens. L'atmosphère était lourde du parfum des fleurs, des huiles odorantes que les petits pages versaient sur les pieds des convives; les lampes n'émettaient plus qu'une faible clarté, les visages se décomposaient et les couronnes flétries pendaient de travers sur les fronts blafards.

Vitellius se laissa rouler sous la table. Nigidia appuya sa tête alourdie sur l'épaule de Lucain, et lui, aussi ivre qu'elle, s'amusait à souffler sur la poudre d'or de ses cheveux, tout en levant les yeux au ciel avec une expression de satisfaction idiote. Vestinius, avec

l'opiniâtreté de l'ivrogne, répétait pour la dixième fois la réponse de Mopsus à la lettre cachetée du proconsul, et Tullius, qui faisait métier de se railler des dieux, balbutiait d'une voix éraillée, interrompue par des hoquets :

— Donc, puisque Xénophane prétend que la sphère est un dieu et que la sphère est ronde, vous voyez bien qu'on peut pousser ce dieu-là devant soi comme un tonneau.

Domitius Afer, qui vivait de délation et de vol, s'indignait de ce langage. Lui, il croyait toujours aux dieux. Si, comme on le soutenait, Rome allait à sa perte, c'est que la jeunesse n'avait plus de foi, et, sans foi, il n'y a pas de vertu. Quant à lui, il déplorait d'appartenir à une époque où, pour ne pas succomber au désespoir, il fallait se réfugier dans les plaisirs. Tout en parlant, il attirait à lui une femme syrienne et posait sa bouche édentée sur son épaule. Ce que voyant, le consul Memmius Régulus se mit à rire, et, soulevant sa tête chauve, s'écria :

— Qui ose dire que Rome a perdu sa puissance? Je suis consul, je sais ce qu'il en est. *Videant consules*, trente légions défendent notre *Pax Romana*.

Il souleva ses poignets à la hauteur des tempes et continua à hurler :

— Trente légions, trente légions de la Bretagne à la frontière des Parthes.

Puis, s'arrêtant soudain et appuyant son doigt sur son front, il ajouta d'un air réfléchi :

— Je ne sais même si l'on ne pourrait aller jusqu'à trente-deux.

Et il s'affaissa sans connaissance.

Mais le nombre des légions n'impressionnait pas Domitius, qui criait plus fort que jamais :

— Non, non, Rome périra, puisqu'elle n'a plus ni mœurs ni croyances. Et c'est dommage, parce que la vie est douce, l'empereur clément et le vin délicieux. En vérité, c'est grand dommage!

Se cachant la tête dans l'épaule de la bacchante syrienne, il éclata en sanglots :

— C'est ainsi... la vie n'a qu'un jour... Achille avait raison. Mieux vaut être un paysan sous le soleil du monde que roi dans les régions cimmériennes!

Pendant ce temps, Lucain avait achevé d'enlever la poudre d'or des cheveux de Nigidia qui s'était endormie. Il la couronna ensuite de lierre qu'il prit sur un vase à sa portée et, après avoir accompli ce chef-d'œuvre, il regarda fièrement autour de lui. Puis il se couvrit lui-même de lierre, disant avec une conviction profonde :

— Je ne suis pas un homme, je suis un faune!

Pétronius n'était pas ivre, mais Néron, qui, au début, s'était observé pour ménager sa voix, vidait coupe sur coupe et perdait conscience des choses. Il voulut chanter ses vers, mais se trompa et ne put se mettre d'accord avec ses accompagnateurs. Ceux-ci se turent et l'empereur, en connaisseur et en esthète, célébra la beauté de Pythagore et admira ses mains. Puis il se troubla : autrefois, il avait vu des mains semblables. Mais chez qui donc? Et il s'absorba dans ses réflexions... Tout à coup, une expression d'épouvante altéra ses traits :

— Je sais, je sais, les mains de ma mère, les mains d'Agrippine!

Et, obsédé par des visions terrifiantes :

— On assure, dit-il, que, la nuit, sur la mer, entre Baïa et Bauli, elle se montre, éclairée par les rayons de la lune, et elle marche en avant, en avant, comme si elle cherchait quelqu'un. Lorsqu'une barque approche, elle regarde et disparaît. Mais le pêcheur sur lequel son regard s'est arrêté meurt aussitôt.

— Une jolie fable, murmura Pétronius.

Néron poursuivit :

— J'ai ordonné des sacrifices ; je ne veux pas la voir..., voilà juste cinq ans. Si je l'eusse épargnée, ma bouche serait muette aujourd'hui.

— Merci, César, au nom de Rome et du monde, s'écria Donatius. Du vin, du vin, et que les cymbales retentissent.

Le vacarme se fit plus assourdissant. Lucain, tout embarrassé dans son lierre, vociférait à tue-tête :

— Je ne suis pas homme, je suis faune et j'habite les bois. Echoooooo.

Hommes et femmes, tous semblaient épuisés de leurs excès. Vinicius, aussi ivre que les autres, se montrait irritable et violent. Penché sur Lygia, il l'exhortait d'une voix empâtée dont toute douceur persuasive avait disparu :

— Je le veux, je le veux, entends-tu? Qu'importe aujourd'hui ou demain! L'empereur ne t'a fait enlever que pour te donner à moi. Il m'a juré que tu m'appartiendrais, mais je ne veux pas attendre à demain. Ne me résiste plus.

Il cherchait à l'étreindre tandis qu'Acté la défendait et qu'elle-même résistait de ses dernières forces. Hélas! ce n'était plus le noble et tendre Vinicius qu'elle avait été sur le point d'aimer, mais un satyre hideux qui ne lui inspirait que terreur et répulsion. Elle s'était caché la tête pour se soustraire à ses baisers; cependant, il allait avoir raison de ses résistances, lorsque, soudain, un bras puissant s'abattit sur lui et le rejeta dédaigneusement comme une

branche morte ou une feuille desséchée; et, levant les yeux, il vit la forme gigantesque d'Ursus, le fidèle Germain préposé à la garde de Lygia, et qui, à l'insu de tous, avait pénétré dans la salle du banquet. Un moment, il abaissa les yeux sur Vinicius avec une expression si étrange que le sang du jeune homme se figea dans ses veines, puis il souleva Lygia dans ses bras, et, d'un pas lent et mesuré, sortit du triclinium. Acté sortit derrière lui.

Vinicius demeura pétrifié pendant l'espace d'un éclair, puis, se relevant, il courut vers la porte :

— Lygia! Lygia! cria-t-il.

Mais l'étonnement, la rage et le vin le faisaient vaciller. Il tourna sur lui-même, et, s'accrochant au bras nu d'une bacchante, il bégaya :

— Qu'est-il arrivé?

Elle, saisissant une coupe pleine de vin, la lui tendit :

— Bois, dit-elle avec un sourire.

Vinicius but et retomba par terre.

La plupart des convives gisaient sous la table. D'autres se traînaient en trébuchant dans le triclinium. D'autres sommeillaient sur des divans... Et sur tous ces êtres terrassés par l'ivresse, consuls, sénateurs, chevaliers, poètes, philosophes, danseurs et patriciens, sur ce monde, puissant encore mais frappé de déchéance, couronné mais s'éteignant dans la débauche, sur ce monde expirant, du haut des voûtes tendues de filets d'or, les feuilles de roses continuaient à pleuvoir.

Au dehors, le jour naissait.

Baronne C. de Baulny, née Rouher.

La suite prochainement.

L'INJURE EN POLITIQUE

Il existe trois modes de discussion : la réfutation, l'ironie et l'injure. Ce sont comme trois degrés que l'homme est porté à descendre successivement, à mesure qu'il perd l'espoir de convaincre son adversaire, et que cet adversaire, d'autre part, l'irrite plus fortement. Beaucoup d'esprits toutefois se confinent dans une seule de ces trois spécialités. Redresser les opinions, les exécuter par une plaisanterie, outrager ceux qui les émettent, sont trois méthodes qui ont chacune leurs partisans exclusifs. Avec la division du travail qui caractérise nos sociétés civilisées, cette séparation tend quelquefois à devenir définitive. Il ne serait pas difficile, par exemple, de signaler dans la presse contemporaine des professionnels de l'argumentation, des professionnels du badinage fin et léger, des professionnels de l'injure.

De ces trois procédés, l'injure est peut-être malheureusement le plus répandu dans une démocratie, parce qu'il peut s'y développer plus à l'aise. Les lois, complices des mœurs, la protègent comme une des formes de l'opinion, comme un inévitable prolongement de la pensée humaine. C'est que l'injure politique est, pour ainsi dire, d'une race à part. C'est une injure *intellectuelle*. On pourfend les gens sans les connaître, sans les avoir jamais vus ni entendus. On se crée des êtres de raison, des têtes de Turc idéales; on incarne une doctrine exécrée dans un homme indifférent, et l'on dit que l'on exècre l'homme parce que l'on exècre la doctrine. Ce n'est pas que les passions, les rancunes personnelles, les ambitions inassouvies, les intérêts lésés, n'aient souvent leur part dans ces expansions discourtoises ; mais tout cela reste au second plan. La divergence des opinions : telle est avant tout, en politique, l'inépuisable source des outrages, des défis, des violences, des mots amers et grossiers. Voilà pourquoi, sur ce terrain particulier, la législation se montre si timide ou si clémente. La limite est si délicate, si indécise, entre la critique véhémente et l'agression offensante qu'on ne saurait étouffer parfaitement celle-ci qu'en baîllonnant celle-là. Ecrite surtout, l'injure passe aisément. Tel mot, tombé des lèvres, aurait causé un duel; couché sur le papier, il fait à peine sourire. Il semble, contrairement au proverbe, que les écrits volent et que les paroles demeurent.

Une histoire de l'injure remplirait de gros livres. Comme tout

autre phénomène social, la façon de dire des choses désagréables à son prochain subit étroitement l'influence des milieux et porte plus ou moins pittoresquement l'empreinte de ces derniers. Depuis les naïves insolences d'Achille à l'adresse d'Agamemnon : « Homme appesanti par le vin ! homme au regard de chien ! homme au cœur de biche ! » jusqu'à l'argot compliqué de nos politiciens batailleurs, il y aurait une remarquable collection à mettre en ordre, de curieux groupes d'expressions à cataloguer. Nos prétentions sont plus modestes. Satires épiques, farces aristophanesques, épigrammes, fabliaux, soties, chansons du monde antique ou de l'ancienne France ne sont point ici de notre ressort. Nous voudrions retracer simplement, au moyen d'exemples choisis çà et là, l'évolution de l'injure politique en France depuis un siècle. Deux époques, la Révolution d'un côté, et, de l'autre, la période absolument contemporaine nous semblent fournir la matière d'un instructif rapprochement. Il est intéressant de mesurer d'un coup d'œil l'évolution accomplie depuis cent ans dans l' « état d'âme » des gens qui s'injurient. Quant aux époques intermédiaires : premier Empire, Restauration, gouvernement de Juillet, second Empire, ils nous fourniront en moins grand nombre des spécimens, caractéristiques toutefois, de ce genre de production, spécimens qui nous permettront peut-être de suivre depuis 1789 jusqu'à nos jours ce que les mathématiciens appelleraient la *courbe* de l'injure, c'est-à-dire les modifications insensiblement apportées, de génération en génération, au « style » injurieux.

Et d'abord, quelques préambules.

Avant les « gros mots » proprement dits, avant les épithètes indignées et tonitruantes, il est dans la langue quantité de termes, peu méchants d'aspect, spécialement destinés à désigner avec une nuance de mépris les choses que l'on aurait normalement exprimées par un autre mot si l'on n'avait pas eu cette arrière-pensée méprisante. On ne dit pas *rêver*, mais *rêvasser;* on ne dit pas *faire des vers*, mais *rimailler*. De même, dans le monde des substantifs, les expressions : *robin*, *plumitif*, *écrivassier*, *rapin*, *croque-notes*, *gâte-sauce*, *rond-de-cuir*, *patenôtres*, *jérémiades*, etc. La plupart de ces mots sont, on peut le dire, sur la frontière de l'injure. La polémique peut en user et en abuser sans le moindre risque. Habilement manié, ce vocabulaire sert journellement à faire considérer comme ridicule, de très bonne foi, ce qui ne l'est nullement. Parlez d'*esculape* et d'*automédon*, et vous êtes sûr que l'esprit du lecteur va être prévenu d'avance contre le médecin ou le cocher dont vous avez à l'entretenir.

L'injure est encore intimement liée à l'hyperbole. Souvent même

il est difficile de la distinguer de cette dernière. Tel est, notamment, le cas de presque toutes les *explosions d'indignation*. Alors roulent comme un torrent les grands mots : canaillerie, coquinerie, filouterie, effronterie, impudence, infamie, tripotage, brigandage, imposture, insanité, turpitude, cynisme, ignominie, monstruosité. On a, comme épithètes assorties : idiot, absurde, grotesque, odieux, abject, ignoble, ridicule, abominable, inqualifiable. Remarquez ce dernier « qualificatif » qui contredit ironiquement l'idée qu'il exprime.

Mais, toujours dans ce domaine de l'injure vague et générale, les polémistes enragés ont d'autres ressources. La langue française est un peu gueuse, suivant le mot de Voltaire. On n'hésite pas à l'enrichir. C'est le triomphe du néologisme. Tripoter devient « tripatouiller » et tripotage « tripatouillage ». Les patriotes sont des « patriotards »; les catholiques, des « bondieusards ». Le Panama et les chemins de fer du Sud nous ont donné les « panamistes » et les « sudistes ». De pot-de-vin est sorti « pot-de-vinier ». Chèque a fait « chéquard », puis « chéquer ». L'affaire des phosphates a engendré le verbe « phosphater » et le dérivé « phosphateux ». Certaines ordonnances de non-lieu rendues par les juges d'instruction n'ont pas toujours paru innocenter les prévenus. On a créé pour ceux-ci l'épithète de « non-lieusards ». Les partisans du Seize-Mai ont été flétris par celle de Seize-Mayeux ». Le cléricalisme n'a pas seulement pour fidèles les cléricaux, mais la « cléricaille », la « cléricanaille », les cléricafards, les « cléricochons ». Chacun sait que les Juifs ne sont que des « youtres » ou des « youpins ». La *Gazette de France* risquait dernièrement le diminutif « républiquette ». Enfin n'a-t-on pas vu Félix Pyat décocher aux guesdistes, trop portés aux concessions selon lui, le sobriquet de « minimumards »?

Tel n'était pas précisément le cachet de l'injure révolutionnaire. Il est certain, par exemple, que l'adjectif « méchant » lancé du haut de la tribune ou buriné dans un article, n'aurait plus aucune force, et ferait plutôt rire celui à qui on l'adresserait. On se traitait de « méchans » en la dernière fin de siècle, et aussi de traîtres, de monstres, de séides ou de « satellites de la tyrannie », d'aristocrates, de fanatiques, de conspirateurs, d'oppresseurs, voire de « Tarquins modernes » et de « valets de Porsenna! »

L'injure, comme tout le reste, avait alors quelque chose de grandiose, de farouche, de terrible. L'emphase et la menace s'y coudoyaient. On sentait derrière la phrase comme une odeur de ruine et de mort. « Hommes inconséquents! hommes pusillanimes!... contemplateurs stoïques!... impassibles égoïstes! » s'écrie Mirabeau. Danton : « Que m'importe d'être appelé buveur de sang? » Saint-

Just : « Vous êtes tous des lâches qui ne m'avez pas apprécié. Ma palme s'élevera pourtant et vous obscurcira peut-être. Infâmes que vous êtes, je suis un fourbe, un scélérat, parce que je n'ai pas d'argent à vous donner. Arrachez-moi le cœur et mangez-le. Vous deviendrez ce que vous n'êtes point : grands[1]. » Il y a des injures qui se croisent, sublimes dans leur trivialité. « Descends, ou je t'assomme », crie à Lanjuinais le boucher Legendre. — « Fais d'abord décréter que je suis bœuf! » riposte le député breton. Au 8 thermidor, c'est Robespierre qui se débat : « Pour la dernière fois, président des assassins, je te demande la parole! » Et comme le dictateur, étranglé par l'émotion, s'arrête haletant, Garnier de l'Aube lui crie : « C'est le sang de Danton qui t'étouffe! » Voilà de la grande, de la puissante injure. Mais avec Marat on a mieux. C'est Marat qui veut dresser « un vaste bûcher pour rôtir les ministres et leurs suppôts », qui veut « arracher le cœur de l'infernal Mottié au milieu de ses nombreux bataillons d'esclaves », qui veut « empaler les députés sur leurs sièges et les ensevelir sous les débris embrasés de leur antre ». — (Comparez avec les attaques actuelles contre le Sénat.) — Les injures de l'*Ami du Peuple* ont le tour emphatique et sentimental du temps : « peuple insensé! peuple inconsidéré!... soldats aveugles, frémissez d'horreur... aristocrates rusés, hommes flétris!... déprédateurs, ennemis de la patrie, perturbateurs de l'État, satellites du despotisme, noirs complots, faction odieuse, faction criminelle, horrible trame, intrigants qui s'abreuvent du sang des peuples ». On comprend après cela le mot de Taine, définissant l'éloquence sous la Révolution « une scolastique de pédants débitée avec une emphase d'énergumènes ». Cette éloquence, ajoute l'auteur des *Origines*, « sentait la poudre à canon. La nôtre sent parfois la filasse ou la betterave. »

A côté des injures vagues et générales, il convient de faire une place aussi distincte que possible à celles qui visent spécialement tel ou tel homme, telle ou telle catégorie d'individus. De néfastes sobriquets reviennent ici à la mémoire : Capet, M. Veto, la boulangère, l'Autrichienne, le petit louveteau, les ci-devant, les *brigands*, les suspects, les feuillants, les brissotins. Dans le genre comique, on a les « crapauds du marais », le « Ventre », terme synonyme de la « Plaine » opposée à la « Montagne », les « muscadins » et la « jeunesse dorée ». Les royalistes riposteront par les termes de « régicides », de « terroristes », de « septembriseurs. »

Le *Père Duchêne*, d'Hébert, offre un style spécial, dont les traditions ont été fidèlement recueillies par les journaux anarchistes

[1] Lettre à Daubigny, 20 juillet 1792.

de notre époque, tels que le *Père Peinard*, le *Libertaire*, etc. L'expression triviale, ordurière, y règne en maîtresse. Les b... et les f... y voltigent, comme sur le bec de Vert-Vert. « Quel dommage que vous soyez roi! dit-il à Louis XVI dans un de ses bons moments, sans cela, f...! vous seriez le meilleur b... de la terre! » La reine, comme bien l'on pense, est fréquemment prise à partie. Chose curieuse, c'est la couleur des cheveux de Marie-Antoinette qui fournit au journaliste la plupart de ses plaisanteries d'assez mauvais goût : « Toinette la blonde, la reinette blonde des Tuileries, la blonde du Pont-Royal, la blonde du roi, la blonde d'Autriche, sainte mitouche » (*sic*). Les royalistes sont des monarchiens, des marcassins, des « sacrés mâtins d'aristocrates », des sacrépans, des furets, des sangsues, des fouines, des louveteaux de Versailles. Mirabeau est « un bouledogue... qui ne chasse pas toujours de race, et qu'il faut veiller b...ment de près ». Voici, sans aller plus loin, de quelles épithètes le *Père Duchêne* habille, en quelques lignes, certain valet de chambre du roi qui avait fait attendre le président de l'Assemblée : « sacré singe de cour, misérable chien couchant, esclave insolent, myrmidon, ver rampant, balai pourri d'antichambre, chenille dorée, polisson, excrément du valet du diable ». Du valet, l'irascible folliculaire passe à toute la cour : « Vermine, vermisseaux, canaille bien habillée, sapajous en livrée, hardis coquins, calotins, vilaine bête que la cour ». Les convenances nous obligent à en sauter, et non des moins expressives.

L'*Ami du peuple*, on le conçoit, n'a pas de peine à être plus distingué que le *Père Duchêne*. L'injure vise plus à l'effet grandiose qu'à l'effet brutal, et l'argot n'arrive pas à la rescousse. On y trouverait, à la rigueur, un certain vernis littéraire. Roland, le ministre girondin, est un « Gilles officieux, un Pasquin faussaire »; Buzot y est traité de « tartufe », Vergniaud de « mouchard en petit collet », Isnard de « jongleur », Malouet de « paillasse », Necker d'affameur, d'empoisonneur, d' « exécration des Français » et d' « opprobre du genre humain ». La Constituante tout entière n'était qu'un « ramas d'hommes bas, rampants, vils et ineptes, infâmes législateurs, vils scélérats, monstres altérés d'or et de sang... » Il est vrai que Marat mettait moins de littérature dans ses interruptions. « Tais-toi, vil oiseau! Tu es un radoteur! tu es un infâme! tu es un imbécile! » étaient les aménités ordinaires dont le rédacteur de l'*Ami du peuple* ponctuait volontiers les discours des orateurs girondins.

Nous venons de donner une idée de l'injure révolutionnaire. Naturellement, cet art décline avec l'Empire. Le « Corse aux cheveux plats » n'avait pas encore été baptisé de cette pittoresque

appellation. Les royalistes se vengeaient innocemment du grand homme en l'appelant Buonaparte, scrupule d'exactitude contre lequel il eût été malaisé de sévir.

Lamartine, dans *les Destinées de la poésie*, félicite la Restauration d'avoir donné « une inspiration nouvelle et une autre âme à la littérature opprimée ou endormie », d'avoir suscité « une vaste et sublime mêlée des intelligences », et « le plus hardi mouvement intellectuel qu'aucun de nos siècles eût encore vu ». A la faveur de la liberté, l'injure revient avec tout le reste, mais elle reste généralement noble, et si elle garde quelque chose de l'emphase révolutionnaire, elle dépouille tout ce que l'injure jacobine contenait de vil et de grossier. Au Parlement, les interruptions de la majorité royaliste témoignent d'un souci constant de l'ordre, de la hiérarchie, des traditions. « Factieux, rebelle, révolté, révolutionnaire, séditieux! » tels sont les cris qui hachent les discours des orateurs libéraux. La tempête qui se déchaîne contre Manuel, à l'occasion des débats sur l'expédition d'Espagne, serait peu de chose en comparaison de nos tapages contemporains : « A l'ordre le factieux!... A bas l'indigne!... Apologiste du régicide!... Nous ne voulons pas l'entendre!... Qu'il cesse de souiller la tribune! » C'est vif, mais, somme toute, correct et académique.

L'intention injurieuse, blessante, assez souvent, se révèle à peine. Elle s'enveloppe d'un manteau noble et littéraire. « Il est pour les rois, dit Montlosier en faisant allusion à la faveur scandaleuse de Fouché, une pudeur publique qu'ils n'offensent pas impunément! » Et Lanjuinais, reprochant à M. Ferrand les massacres du Midi en 1815 : « Vous avez mal lu votre Machiavel. Il vous recommande de tuer peu de monde et de tuer vite. Vous voulez en tuer beaucoup et lentement! » C'est sanglant, mais quelle urbanité tout de même!

Même culte de l' « enveloppement » distingué dans la définition de la censure par Benjamin Constant : « la calomnie en monopole exercée par la bassesse au profit du pouvoir », dans la virulente sortie du général Foy : « Ne couvrez pas du manteau royal vos guenilles ministérielles! » dans les invectives de l'abbé de Montesquiou contre la presse : « De quoi s'agit-il? de protéger les sciences? Non! de misérables journaux, des feuilles éparses *comme celles de la Sibylle...*, des pamphlets, de tristes écrits, enfants mort-nés... Je m'arrête, messieurs. » C'est dommage que le bon abbé s'arrête, car sa philippique était fort soignée.

La presse, comme de juste, est plus véhémente. Ecoutez tonner la *Gazette de France* après l'assassinat du duc de Berry : « La France se tourne vers M. Decazes et lui demande où est le duc de

Berry. Il ne peut répondre comme Caïn : « Me l'avez-vous donné à « garder? » Le *Journal des Débats*, — *quantum mutatus!* —, s'emporte contre ces « lâches doctrinaires, dont le cœur est un abîme de rage et de bassesse ». La note violente est donnée par le *Drapeau blanc*, qui parle sans façon des « bêtes féroces de la ménagerie révolutionnaire » et traite les libéraux d' « esclaves affranchis, ridicules défenseurs de la liberté qu'ils ignorent et de la nation qu'ils calomnient. »

Avec Louis-Philippe, l'injure baisse d'un cran. Les préoccupations des hommes politiques descendent de la sphère élevée où elles s'étaient maintenues jusqu'alors. L'intérêt personnel, les cupidités, les convoitises, les jalousies mesquines et rampantes, se taillent une plus large place dans les débats de la presse et du Parlement. Comme le dira M. de Lasteyrie vers la fin du règne[1], « sous la Restauration, on combattait pour des principes..., sous la Restauration, il y avait les grandes questions... Maintenant, nous sommes descendus dans les questions de personnes. » Lancé, à la veille de la révolution de Février, dans une séance où des « corruptions », d' « ignobles marchés » étaient reprochés aux ministres, cet aveu marquait nettement une des différences qui séparaient la monarchie de Juillet de la période immédiatement précédente. C'est dans cette séance que M. de Malleville montrait « le souverain pontife du parti conservateur (Guizot) mêlé à d'indignes tripotages, recéleur d'une démission achetée à prix d'argent ». Quelques minutes après, M. de Girardin, apostrophant le garde des sceaux Hébert, le proclamait « tartufe de justice ». Et la presse de gauche applaudissait, comparant les moyens de discussion employés par ses orateurs à des « coups de stylet ». — « Ce n'est plus une discussion parlementaire, — dit M. de Barante dans une lettre citée par M. Thureau-Dangin —, mais une vraie guerre civile où l'on veut détruire son ennemi par tous les moyens. » On l'avait bien vu quelques années auparavant, dans la fameuse séance où avait été votée l'adresse *flétrissant* les députés légitimistes qui étaient allés à Belgrave-Square saluer le comte de Chambord. Ce terme injurieux de *flétrissure*[2] avait indigné l'extrême-droite qui, pourtant, durant les débats préliminaires, n'avait pas voulu rabaisser la lutte en reprochant à Guizot son voyage à Gand auprès de Louis XVIII. L'extrême-gauche disait à Berryer : « Mais l'arme est bonne; servez-vous-en! » C'est seulement poussé à bout que le grand orateur légitimiste décocha au ministre son allusion empoi-

[1] Séance du 28 janvier 1848.

[2] La formule était : « La conscience publique flétrit les coupables manifestations... », etc.

sonnée. On sait le tapage qui en résulta. Durant une heure et demie, Guizot dut essuyer un feu roulant d'injures où dominaient, disent les historiens, les mots de « traîtres », et de « trahison ! » C'était, dit M. Thureau-Dangin, « une meute de hurleurs ». Les hurlements n'empêchèrent pas Guizot de s'expliquer jusqu'au bout et d'écraser ses insulteurs sous la phrase célèbre : « Quant aux injures, aux calomnies, on peut les multiplier, les entasser tant qu'on voudra ; on ne les élèvera jamais au-dessus de mon dédain ! » C'était le retour à l'injure noble... après une heure et demie d'injures qui ne l'étaient pas.

La monarchie de Juillet est encore l'époque des inépuisables facéties sur le « juste milieu », les « quoique », les « parce que ». Les allures bourgeoises du roi prêtent le flanc au ridicule. Le « parapluie » devient l'emblème de cette royauté. La satire se complaît à de fréquentes allusions à la parcimonie du monarque. La *Mode* surtout, dans le monde légitimiste, excelle à envelopper l'injure dans l'épigramme, de manière à faire enrager la censure sans trop se faire donner sur les doigts. Ce sont des nouvelles mondaines lancées gravement : « On a fait venir une troupe de comédiens à Compiègne. C'est un double emploi. » — « Plusieurs interprètes seront attachés à la Chambre des pairs, afin d'expliquer les discours de M. Cousin. » — « Dans le nouveau tarif de l'octroi, on n'a pas compris les écrevisses au nombre des objets imposés, parce qu'elles marchent dans le sens du gouvernement. » — « Pour s'épargner les frais de la dot, *un personnage très connu* voudrait bien placer sa fille parmi les mariées de Juillet. » — « On dit que le cheval qui doit être tué sous M. le duc d'Orléans devant la citadelle d'Anvers partira de Paris la semaine prochaine. » Et dans le numéro suivant : « Par mesure d'économie, *Poule d'eau* n'aura pas de cheval tué sous lui. » Les coups d'épingle étaient vifs et la feuille légitimiste, malgré toutes ses précautions, n'esquivait pas toujours la prison ni l'amende. « Sainte-Pélagie étant à la mode, avouait-on dans ses colonnes, il est tout simple que la *Mode* soit à Sainte-Pélagie. »

On en arrive ainsi, d'injure en injure, à « la révolution du *mépris* ».

Il ne faudrait pas croire, cependant, que Guizot fût le seul, vers cette époque, à entretenir, au point de vue particulier qui nous occupe, les traditions du bon goût et du beau langage. Même au milieu des agitations de la seconde république, d'élégantes apostrophes, — élégantes non moins qu'énergiques, — tombèrent de la tribune française. On se rappelle l'exorde de Montalembert répondant au discours de Victor Hugo contre Pie IX. Le poète avait été applaudi par tous les jacobins d'alors. « Ce discours, dit l'orateur

catholique, a déjà reçu son *châtiment*. » Et comme on protestait avec fureur : « ... Je dirai, si vous aimez mieux, sa *récompense*. » Même urbanité fière et digne dans l'exorde de M. de Falloux ripostant aux attaques personnelles de Jules Favre. « Les injures suivent la loi de la pesanteur; elles ne valent que par la hauteur d'où elles tombent. » Plus âpre, quelques années plus tard, devait être Berryer pour Granier de Cassagnac. « Ce n'est pas vrai! » criait ce dernier, interrompant l'orateur légitimiste. — « Qui a dit cela? s'écrie Berryer. — Moi », répond Cassagnac. Berryer braque son lorgnon sur l'interrupteur et le reconnaît : — « Alors, ce n'est rien! » dit-il froidement, et il continue. Les effets produits de la sorte ne sont-ils pas supérieurs à ceux qu'on obtient avec toutes les ressources de l'exagération, du néologisme et de l'argot?

Toute l'injure, sous Napoléon III, peut se résumer dans *les Châtiments* de Victor Hugo et dans la *Lanterne* de Rochefort. On conçoit que nous ne puissions recommencer, sur le premier, un travail d'analyse littéraire fait par bien d'autres avant nous. Contentons-nous de grouper quelques-unes des épithètes furibondes accolées par l'irascible poète à son impériale bête noire : « Mandrin III, Cartouche-Sylla, pirate-empereur, histrion du crime, Napoléon le Petit, Napoléon le Nain, Richard III, Soulouque II, maroufle, boucanier, chourineur, Néron parasite, hibou déplumé, Thersite, Tom-Pouce-Attila, chauve-souris, Caïn, Mascarillus, altesse en ruolz, prince en chrysocale, gredin taciturne, chacal à sang froid, corse hollandais, perroquet ayant un grand nom pour perchoir. »

Nous ne faisons que cueillir les plus truculentes. Le menu fretin est innombrable. Les bonapartistes sont indifféremment des loups, des hyènes, des chacals, des vautours, des oies, des citrouilles, des Triboulets, des Sancho-Panças, des Ruffins poussifs, des Verrès goutteux, des Séjans fourbus (très classique pour un romantique!), des sacripans, des sous-coquins, des « bâtards de la Fortune obscène », des « selles à tout tyran », des tigres dans les jungles, des janissaires ivres, etc., etc. « Magnan ouvre sa griffe et Troplong tend sa patte. » — « Ce ventre a nom d'Hautpoul; ce nez a nom d'Agout. » — « Et dans son bénitier Sibour lave leur linge. » — « Veuillot, certes, aurait pu vivre avec saint Antoine », etc.

Ces invectives, nul ne l'ignore, avaient un plein succès, d'autant plus vif que le livre était publié en Belgique et interdit en France..., où il pénétrait forcément. Tout autre est le genre alors adopté par Rochefort, celui de l'injure exclusivement ironique. Napoléon III était le « mari de l'Espagnole », ce qui n'était pas bien méchant, ou encore un « persécuteur en baudruche ». Son règne était le « carnaval de l'arbitraire ». Du reste, de toutes les

injures prodiguées à l'empereur, une seule est restée vraiment populaire, celle de Badinguet, dont on a formé « badingueux, badingouin, badingueusard, badingueulard, badinguiste, la badingaille ». Décembre avait enfanté les « décembraillards ». Les partisans de l'impératrice étaient traités de « montijoyeux », de « montijobards », de « montijocrisses ». Le prince Jérôme emportait pour son lot le titre de « Craint-plomb », arrangé en « Plon-Plon ».

Arrive 1870. Napoléon s'évanouit dans le lugubre calembour de « Sédantaire ». Thiers, illustre sous le surnom de « Foutriquet », passe au premier plan. Des sobriquets exécutent aussi Trochu, « l'homme au plan »; Ducrot, « Champignouf »; Lebœuf, « bouton de guêtre ». Gambetta, le triomphateur d'alors, use bien vite sa gloire. Le radicalisme l'accuse de trahir ses vieux programmes. Voilà le terme d' « opportunisme » lancé, et le fougueux tribun se défend avec colère. « Ilotes ivres! » crie-t-il à ses électeurs Bellevillois, et ce cri de rage impuissante marque le déclin de sa grandeur.

L'injure, depuis lors, est plus reine que jamais.

A force d'être répétée, elle finit même par devenir banale et ne plus « tirer à conséquence ». Il y a des injures qui sont de nos jours, pour ainsi parler, des « clauses de style ».

Certaines locutions méprisantes sont devenues familières à la presse : « Décrocher la timbale, détenir l'assiette au beurre, remporter une veste. » Chaque parti a dès longtemps adopté, pour désigner les partis adverses, certaines dénominations dont on se sert d'autant plus obstinément que l'adversaire les désavoue et dont on élargit le sens suivant les besoins de la cause. Tel est, par exemple, le terme de « réactionnaire » qui, sous la plume des radicaux, sert à flétrir communément tous ceux qui ne professent pas le radicalisme. Les deux phrases : « La réaction ose lever la tête »; ou : « La réaction a jeté le masque! » ont servi de début à d'innombrables proclamations, et les adversaires visés étaient parfois, cependant, de ceux que les « réactionnaires » appellent plus volontiers des « opportunistes ». A la Chambre, l'injure joue toujours son rôle dans les interruptions; mais ce n'est plus l'injure formidable, menaçante, le rugissement des lions montagnards de la Convention, ni l'injure littéraire et sous-entendue des « ultra » de la Restauration. C'est l'injure triviale et personnelle de l'opposition sous Guizot, mais multipliée, renforcée, élevée à une plus haute puissance. La vulgarité glisse dans la grossièreté et de là roule dans les bas-fonds de l'argot. C'est le mot de Margue, qui n'a pas l'excuse de l'héroïsme. C'est l'apostrophe du citoyen Fabérot à M. Leygues : « Monsieur le ministre, vous n'avez pas beaucoup de cheveux, mais vous avez beaucoup de toupet! » M. Paul de Cassagnac, dans

l'*Autorité* du 1er juillet 1889, se glorifie d'avoir été expulsé trois fois de la Chambre : la première fois, pour avoir crié à Ferry : « Vous êtes le dernier des lâches! » la deuxième fois, pour avoir dit au même Ferry : « Vous êtes le premier des menteurs! » la troisième fois, pour avoir dit à Thévenet : « Vous êtes le complice et l'associé de Jacques Meyer le voleur! » Bien entendu, le *Journal Officiel* n'enregistre qu'une très minime partie de ces interruptions, ce qui prive les séances, à la lecture, d'une bonne partie de leur saveur.

Mais c'est surtout dans la presse que l'injure a les coudées franches. Aujourd'hui, Rochefort et l'*Intransigeant* détiennent sans conteste le *record* de cet exercice. La *Libre Parole*, l'*Autorité*, la *Petite République* suivent de loin le maître. Les rédacteurs en chef, lorsqu'ils ont du talent, impriment d'ailleurs leur cachet au style général de la rédaction. On a dit de Rochefort qu'il a « rochefortisé » tout l'*Intransigeant*, comme de Drumont qu'il a « drumontisé » toute la *Libre Parole*. Chose remarquable, la *Lanterne* injurie peu. Elle préfère calomnier : c'est moins éclatant, mais plus sûr. L'injure moderne, sauf exception, pourrait être classée sous une rubrique uniforme : l'injure *à froid*. On injurie tranquillement, systématiquement, d'une manière suivie, en vue de démolir un homme, et l'on y arrive quelquefois. L'histoire de ces dernières années nous présente quelques-unes de ces « campagnes d'injures ». On se rappelle les formidables « scies » montées par Rochefort à son ennemi Constans. Pour prendre des exemples plus généraux, citons particulièrement les fureurs de la presse boulangiste contre la Haute-Cour et M. Quesnay de Beaurepaire, celles de la presse socialiste contre MM. Dupuy et Casimir-Périer, enfin la dernière levée de boucliers contre le Sénat, aux mois de mars et d'avril de cette année.

On sait comment le procès de Boulanger, l'homme que Jules Ferry avait appelé « un Saint-Arnaud de café-concert », fut le signal, dans le camp de la « Boulange » d'une suprême bordée d'injures. L'*Autorité* et l'*Intransigeant* marchent en tête. Boulanger étant l'homme à défendre, son accusateur est l'homme à frapper. On frappe donc et sans choisir les projectiles. *Furor arma ministrat*. Quesnay de Beaurepaire est un nom trop long. On l'abrège énergiquement. Le ministère public n'est plus nommé que « Q. de Beaurepaire », ou quelquefois Q. de Jatte, ineffable Q., M. Derrière de Beaurepaire. On dit : « Q. s'assoit sur sa chaise... Q. collectionne les fessées. » Cassagnac, dans un article fougueux, intitulé « le Pied de Damoclès » (18 août 1889), montre ce pied qui « se détache du plafond et descend lentement, mais impitoyablement, sur le Q. de Beaurepaire ». Au même Quesnay les douceurs suivantes : goujat, concierge, homard récalcitrant, dilettante

du potin, virtuose du cancan, Iscariote, Quesnay de Belle-Caverne, homme de lettres... décachetées, bandit, crapule, valet de bourreau, fille publique, calomniateur à gages, singe savant « homme habillé en femme, qui expectore ses salivations syphilitiques », crapuleux personnage « qui vend des mensonges comme les Japonaises vendent des sourires », gorille, vieille guenon, sous-galérien, menteur doublé d'un pleutre, magistrat qui salit son siège, « saltimbanque habillé de rouge comme les singes qui dansent sur les orgues ». Son réquisitoire est un « bafouillage, un monument de haut crétinisme, une élucubration de mouchards, un échafaudage de fumier, un recueil de cancans indignes d'une portière ». Le procès est une mascarade, une embuscade, une boucherie morale. La Haute-Cour est « un ignoble tréteau, où se débattent paillasses sinistres et législateurs félons ». C'est une parodie de tribunal, une chambre noire, une fabrique de faux attentats, un comité de salauds publics ». La sentence est un « verdict d'assassinat, le jugement des trente-six bêtes ». Traduits en justice pour une liste d'épithètes de ce genre, l'*Autorité*, la *Cocarde* et l'*Intransigeant* sont acquittés. (Verdict du 12 juillet.)

Ici la campagne d'injures se termine par un échec. On sera plus heureux avec Casimir-Périer.

Reportons-nous à trois ans en arrière. Comme de nos jours, un retour vers la modération se dessine. Socialistes et radicaux, voyant le péril, donnent avec ensemble. Spuller a risqué, peut-être sans trop de dessein, son « esprit nouveau ». Son paquet ne se fait pas attendre : « Badois Spuller, germanophile Spuller, pieux Spuller, encycliqueux Spuller, tartufe Spuller, relaps Spuller, mameluck opportuniste Spuller, ce gros serin de Spuller, ventru Spuller, Loïe-Spuller, Badois de la décadence, élève de Rampolla, énorme paquet de saindoux, Boule-de-Suif. » Dupuy, qui personnifie mieux encore la résistance, est plus vigoureusement fustigé : « Le rustre Dupuy, le goujat Dupuy, le pion Dupuy, l'Auvergnat mal léché, l'Auverpin, la Tour d'Auvergne, vieille pouliche auvergnate, étouffeur vénitien, porteur d'eau qui se plonge la tête dans son seau pour ne pas voir l'ennemi, homme qui a eu des autruches dans sa famille, ventripotent Dupuy, cette grosse futaille de Dupuy, le sac de pommes de terre malades nommé Dupuy. » Voici, d'après le reporter parlementaire de l'*Intransigeant*, Dupuy montant à la tribune : « Les marches gémissent sous le poids du président; il escalade si péniblement et si lourdement son escalier réservé qu'une dame placée à nos côtés, se méprenant sur le dignitaire Dupuy, dit à sa petite fille : « Simone, ma chérie, vois Martin qui « monte à l'arbre; jette ton pain à l'ours, il fera le beau. »

Voici maintenant la toilette du même Dupuy, photographiée par le même journaliste : « Le plastron est bouffant et fait des vagues; sur les crêtes formées par les brisures, on aperçoit de la polychromie : c'est comme une palette de peintre. Les taches de vin se mêlent à la sauce tomate, et le vert des épinards se marie avec le jaune d'œuf; à signaler, mais pour mémoire seulement, des traces de crème au chocolat à côté de sauce de lièvre à la bourgeoise[1]. » Total : six couleurs! C'est beaucoup pour un plastron présidentiel, mais non pour certains lecteurs de l'*Intransigeant*, qui auront certainement avalé sans difficulté la description précédente.

Casimir-Périer est élu président de la république. A l'instant, toutes les forces se ramassent contre lui. La *Libre Parole*, sur qui la richesse produit le même effet que le rouge sur le taureau, donne ici tête baissée avec les journaux socialistes. Tous rivalisent : « Le pauvre Périer, le sauveur Périer, l'archimillionnaire Casimir-Périer, marchand de charbon de terre, négociant en explosions de grisou, Casimir d'Anzin, Badinguet d'Anzin, Napoléon du quai d'Orsay, petit bourgeois féroce, assassin, étrangleur d'enfants, empoisonneur de femmes, Mort-aux-gosses, sale bête hargneuse, millionnaire égoïste et rétrograde, orléaniste Casimir, petit Casimir, satrape Casimir, négrier Casimir, dogue Casimir, franc-fileur Casimir, pommadin Casimir, bicycliste Casimir, Casimir Ier, le beau Mimir, Tête-de-Pipe, roitelet de Pont-sur-Seine. » La caricature devient féroce et donne un coup d'épaule à la polémique. Au Conseil municipal de Paris, M. Grébeauval propose de débaptiser la rue Casimir-Périer et de l'appeler rue Harpagon.

Jamais, en un mot, pareil siège en règle ne fut conduit. Les batteries ne chômaient point, et le moindre prétexte était saisi pour pratiquer une nouvelle brèche. On sait comment la place, découragée, capitula. Cette fois, l'injure avait été victorieuse.

Depuis, elle s'est attaquée à M. Félix Faure, à propos d'affaires de famille qui ont motivé les plus virulents outrages. Mais les fêtes franco-russes ont amené un calme relatif. L'injure, à l'heure où nous écrivons, est seulement suspendue sur la tête du président comme une formidable menace.

Durant le ministère Bourgeois, les insulteurs ordinaires du gouvernement se sont trouvés dans un cruel embarras. La consigne était de ne pas montrer les dents aux ministres. Toutefois, comme il faut un débouché aux fabricants de gros mots, toute leur colère s'est reportée sur le Sénat.

« Basse-cour, aquarium, assemblée rétrograde, horrible bande

[1] 8 décembre 1893.

de vieux filous, assemblée corrompue et factieuse, asile de vieux pensionnaires que les succursales d'Ivry et de Bicêtre réclament, maison mal famée; *senatorium*, hospice pour gâteux, hôpital du Luxembourg, grand théâtre du Luxembourg, chambre des *impairs*, Olympe des invalides où tous les Jupins tonnent à qui *vieux vieux* [1], cloaque, boue, banc de sable, ménagerie sénatoriale, cage de bêtes fauves, « assemblée où les calvities, les pots-de-vin, les goîtres et les jetons de présence s'entrelacent amoureusement. » Voilà pour le Sénat. Et voici pour les sénateurs : « Singes, macaques, magots, gorilles, chimpanzés, crocodiles, caïmans, alligators, vieux serins, requins sénatoriaux, bêtes chauves devenues bêtes fauves, mérinos, bêtes féroces (les mérinos sont-ils des bêtes féroces?), jars, bassets, sales bêtes », toutes épithètes relevant de la zoologie. Passons à la médecine : « Gâteux, gagas, invalides, incurables, ramollis, estropiés du cerveau, vieux traîne-la-patte du Luxembourg, édentés, variqueux, teigneux, podagres, enflés, rachitiques, béquillards, ataxiques, cacochymes, apocœtiques, œdémateux, bossus, culs-de-jatte, moribonds qui jouent les guillotinés récalcitrants. » Epithètes variées : « Alguazils, palikares, récidivistes, lascars, avale-tout-cru, vieilles loques sénatoriales, infects bonshommes, vilains bonshommes, louches conspirateurs, macrobites, vieilles canailles, vieux gredins, vieux escarpes, cartouches, eunuques, vieux gueux, vieux malfaiteurs, vieux Trimalcions, bourreaux, ganaches, balayures du suffrage universel, étrangleurs de liberté, étouffeurs de progrès, saltimbanques, jésuitards, sacristains, vieux sires de Fiche-ton-camp, Robert-Macaire, vieux sacripants, vieux genoux, fumerons, vieillards néfastes, valets opportunistes, autocrates, froussards, abominables Soulouques, coquins, bandits, vieux birbes, couards, socialophobes, cambrioleurs, tartufes, fripouillards, vieux farceurs, vieux bonzes », etc. Et ces gentillesses collectives n'empêchent pas tel ou tel sénateur d'avoir son paquet spécial : « Loubet, le vieux nougat de Montélimar; le Pharisien Monis, cerbère de la procédure, le cabotin Monis, l'affreux Monis, Monis la poire tapée; Thévenet tortillard, le boiteux Thévenet, Lamoignon d'estaminet et Séguier d'omnibus; le déteint Trarieux, l'illustre gaffeur Trarieux, le terre-neuve Trarieux, le jésuitique Trarieux, l'effroyable Trarieux; Bérenger, le Père-la-Pudeur, l'abominable jurisprudent, détritus des cours prévôtales, badingueusard, décembraillard; le volage Dide, le pédagogue Ranc, Tirard, serinette fêlée, rhabilleur de pendules; Floquet, le Vert-Vert du radicalisme, Joseph Prudhomme, déguisé en jacobin;

[1] Ce mot pittoresque est de Gérault-Richard (*Petite République*).

Tolain, le traître; le faussaire Merlin; Le Royer, le vieux casse-noisette; Griffe, l'abominable raseur; l'affreux gibier de Haute-Cour nommé Marcel Barthe. » Tout ce monde-là ne siège que sur des « chaises percées ». Qu'est-ce, à côté de tout cela, que l'anodine expression de « Pères conscrits », dont se sert couramment la presse pour désigner les hôtes du Luxembourg?

Et le Palais-Bourbon, quel est son sort?

Sous les ministères radicaux, la Chambre est la « représentation du pays », la « voix du pays ». Cesse-t-elle de soutenir ces maîtres trop accentuées pour revenir à des cabinets de nuance plus pâle, la machine à épithètes se remet incontinent à fonctionner : « Aquarium du bord de l'eau, maison du coin du quai d'Orsay, tourbe centripète du Palais-Bourbon, bande à Casimir, valetaille de cour, vermine orléaniste, chambre domestiquée, meute des prêts à vendre, hideux opportunistes, chacals de gouvernement, panamitards, vampires de la concussion, chéquards, pots-de-viniers, croûtes, trembloteurs, centre-gauchers de tout poil, valets de la réaction, pédicures de la majorité, étouffeurs, goupillonneurs, èche-dos, sous-pédicures, cambrioleurs, vadrouillards, repus, Palais-Bourbonneux, bavards parlementaires, marchands de salive, vestales du Panama, Tartarins, Diafoirus, larbins, balayeurs ministériels, videurs de pots-de-chambre ministériels, rinceurs de vases de nuit, nettoyeurs de cuvettes. » Toutes ces épines, durant les cinq mois et demi qu'a duré le ministère Bourgeois, ont été remplacées par des fleurs.

Citons, pour terminer, quelques silhouettes de ministres ou de députés : « Jérémie-Méline, le goupillonneur Méline, le légumineux Méline, sacristain, garde-chiourme, Mac-Nab du pain cher, le poireau Méline, le vieux bénédictin Méline »; « l'avorton Barthou, le môme, l'insecte, le microbe, le miasme, la puce Barthou, le crapaud Barthou, Son Exiguïté Barthou, général Tom-Pouce, le marguillier Barthou, le truqueur Barthou, ce petit scélérat de Barthou, le terre-neuve gaffeur Barthou »; Turrel, « le macaque bouche-trou du ministère »; Cochery, « qui parle comme un fiacre » (!!!); Hanotaux vole-vole-vole; l'anglophile Ribot, le long Ribot, Goblet, le petit rageur, le coq en colère, Cincinnatus en beurre demi-sel; Bouge, le polichinelle marseillais, un des plus beaux serins de la volière parlementaire; le pouilleux Maret, le crasseux Maret; le vieux fleuve nommé Madier de Montjau; Eucalyptus (Millevoye); le cafard Lasserre, majoritard par destination, le complaisant le plus déplaisant qu'il y ait au monde, caniche breveté, secoueur de paillassons; Des Chandelles, Béchamel, des Chamelles (Deschanel); Étienne, un Tonkinois de la première heure, le corsaire Étienne, le

négrier Étienne; un nommé Gasnier, député d'une Loire aussi Inférieure que sa personne; M. de Mun, le cuirassier clérical; Mgr d'Huslst ou d'Hulstinguo, le futur grand inquisiteur de la république cléricale; le croque-mort Brisson, poule qui soigne les œufs de la réaction; le cambrioleur Dubost, le saltimbanque Dubost, le jongleur Antonin, cet ahuri d'Antonin, Antonin, dit Fleur-de-serrure; l'hébreu Raynal, le youddi, le crucificateur, l'infanticide, le tortionnaire Raynal, l'Artaxerxès des conventions, tapir, Amalécite, sale Juif, féroce comme le Talmud, misérable circoncis, défenseur de l'autel et des bourgeois cossus; le chéquard Reinach, Yousouf Reinach, petit filou, fleur nauséabonde d'opportunisme, Boule-de-Juif, escroc de la basse juiverie, Cicéron de Ghetto, dévorant Yousouf, babouin du Jardin des Plantes, usurier, brocanteur; Delombre, petit bout d'homme aux yeux de merlan frit. M. Gerville-Réache, député mulâtre de la Guadeloupe, a empoché, pour sa part, au congrès de 1884, une bonne vingtaine d'épithètes, dont voici les plus pittoresques : Servile-Réac, mal blanchi, bâton de réglisse, nègre en ruolz, Toussaint Louverture, dernier des Abencirage. Et Bourgeois, Bourgeois lui-même, défendu naguère par toutes les forces socialistes, n'était pas, il y a un an environ, *persona grata* à la *Petite République*, qui le qualifiait gracieusement de « traître » et trouvait en lui « l'hypocrisie jointe à la bassesse ». Mais nos citations n'en finiraient pas. Plus bref, l'amiral Courbet mettait tout ce monde-là dans le même sac, et disait carrément : « Polichinelles. » Le mot n'a-t-il pas, d'ailleurs, les deux premières syllabes de « politiciens »?

Et, toutefois, nous n'avons parlé ni de Ferry le Tonkinois, ni de Grévy, « pater Gratias », ni mentionné les surnoms attribués au gouvernement lui-même : « Marianne, la Gueuse »; ni évoqué l'ombre du « Petit Sucrier », ni rappelé le grand duel entre Rochefort et Séverine, dite « Notre-Dame de Moncarnet, Notre-Dame de la Galette, Notre-Dame de la larme à l'œil »; ni consigné les termes irrévérencieux de « Gamelle » et de « Totor », appliqués au duc d'Orléans et au prince Victor; ni énuméré les injures spécialement destinées au « cléricalisme » : prêtraille, processionnards, bigots, cagots, cafards, frocards, ratichons, ensoutanés, enjuponnés, hommes noirs, calotins, jésuitières, capucinières. Athée farouche, M. Rochefort consacre périodiquement un article au « nommé Dieu » et ne perd pas une occasion de dénoncer l'entente « entre le clergé protecteur des vampires et les vampires protecteurs du clergé ».

Le monde de l'injure est sans bornes. A mesure qu'on s'y aventure, on découvre de nouvelles perspectives. Que serait-ce si, à côté des grands organes quotidiens, l'on dépouillait les

illustrés satiriques, les pièces à clef, les chansons de circonstance; si l'on relevait les « nouvelles à la main » à sous-entendus injurieux, les épigrammes de salon, les traits enfouis dans des poèmes comme la *Villéliade*, ou dans des publications poétiques comme *Némésis*. Toutes ces notes ont leur place dans la vaste symphonie de l'injure et contribuent à rendre plus varié en même temps que plus assourdissant le tapage qui se fait autour des grandes choses et des grands noms.

Et tout n'est pas risible dans ces citations, dont quelques-unes paraîtront à bon droit funambulesques. La Rochefoucauld a dit que nous aimons jusqu'aux louanges que nous ne croyons pas sincères. De même, on finit par être incommodé, irrité, découragé par des injures que l'on sait positivement absurdes, dont l'exagération, tout au moins, saute universellement aux yeux. Qui peut mesurer le degré d'influence exercée par une campagne d'injures sur l'affaiblissement de telle ou telle personnalité politique? L'injure, comme les stalactites, agit lentement, par accumulation, par distillation continue. Les professionnels le savent bien et ils écoulent méthodiquement leur marchandise, escomptant le résultat final qui, à la longue, trompe rarement leurs désirs. Beaucoup d'acharnement d'un côté, un peu de nerfs de l'autre, et voilà l'injure devenue un des ressorts de nos institutions politiques. Toutefois, n'en outrons pas les effets. Les mots ont différentes valeurs, suivant la plume qui les écrit et l'époque où on les prononce. On s'y habitue comme à autre chose et, — du moins dans les milieux cultivés, — on les remet instinctivement au point. On ne se figure pas Louis XIV lisant un article de l'*Intransigeant* consacré à son auguste personne. De nos jours, tel ministre, agonisé de sottises et non moins absolu dans sa sphère que Louis XIV dans la sienne, arrive à la fin de la journée sans avoir seulement lu l'article où un journal du matin l'a rudement étrillé. Plusieurs même doivent s'amuser, sans aucun doute, à collectionner ces coupures et à les coller méthodiquement sur des cahiers *ad hoc*. Plus tard, les pieds sur les chenets, on se divertira à les relire, et, comme dit Dandin, « cela fait toujours passer une heure ou deux ».

L'injure est le dénominateur du blâme. La multiplication de l'une n'aboutit qu'à l'affaiblissement de l'autre. Par elle, le sens des mots se restreint; l'on s'accoutume à dire plus pour exprimer moins, à s'écrier : « Vous êtes une canaille! » toutes les fois qu'on veut faire entendre à quelqu'un qu'on n'est pas absolument de son avis. L'injure n'est d'ailleurs jamais aussi perfide ni envenimée qu'entre les gens de même parti séparés seulement par des nuances. L'inconvénient du procédé est que, lorsqu'il se présente

une véritable canaille, il ne reste plus de flèches à lui décocher, sinon celles qui ont déjà servi contre les honnêtes gens. Guyot a trop crié au loup quand le loup n'y était pas; on ne le croit plus quand le loup arrive.

Les publicistes honnêtes, trop prompts à porter leurs protestations au paroxysme, à l'occasion de faits peu importants, devraient tout spécialement se souvenir de cette loi.

Un autre effet de l'injure, c'est qu'elle assouvit trop facilement l'indignation du lecteur, et, par là, lui donne un prétexte excellent pour ne pas agir. C'est le sifflement assourdissant de la vapeur qui fuse au ciel, mais en diminuant la tension dans la chaudière. Le lecteur « bien pensant » — c'est de lui seul que nous parlons — est content de lui-même quand il s'est associé, par quelque bouillant monologue, à une violente diatribe de son journal favori. Puis, la lecture terminée, il reprend bourgeoisement le cours de sa vie douce et tranquille. On conçoit, après cela, que la liberté de la presse arrive à ne pas gêner extraordinairement les gouvernements oppresseurs.

Enfin — et c'est par là que nous terminons — l'injure proprement dite, quelle que soit l'intention qui la dicte, dégrade toujours plus ou moins. *Os homini sublime dedit*, dit le poète, et cet hémistiche peut se traduire de deux façons. Dieu a donné à l'homme un *visage* élevé, mais il lui a donné aussi une *bouche* noble; et le devoir des lèvres humaines, dans le domaine de la politique comme dans tout autre, est de se respecter elles-mêmes, de s'ouvrir rarement aux effusions de la colère, et, lorsque cela arrive — car il est des colères sublimes, des colères sacrées — de *choisir* encore autant que possible les termes par lesquels on se croit en droit de les assouvir.

On s'étonne parfois que les statues grecques, même lorsque le personnage qu'elles représentent devrait être en proie à l'émotion la plus intense, conservent une immuable sérénité. Ce n'est certes pas impuissance de la part de l'artiste. Cette dignité est voulue, parce qu'elle est belle. Les Grecs étaient sages et profonds. Ciseleurs d'articles ou de discours, nos hommes politiques ne perdraient rien à se souvenir des procédés de la sculpture antique. Ils croiront sacrifier de leur force au premier moment, mais l'effet définitif sera plus durable. Agrippine, en prédisant à Néron que son nom deviendrait une « cruelle injure », nous impressionne plus efficacement que si elle avait, les deux poings sur les hanches, déversé sur son fils tous les gros mots que sa rivale, Messaline, aurait pu ramasser naguère chez les portefaix du peuple-roi.

Gabriel D'AZAMBUJA.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Une étoile filante. — L'*Almanach* Hachette. — La joie d'un Président. — Galerie de portraits. — Peinture et photographie. — Le Pape et les cardinaux. — Une Encyclopédie merveilleuse. — L'amusette du budget. — Gaietés parlementaires. — Coiffeur et chapelier. — Mot pour rire d'un président funèbre. — Les petits cochons de l'abbé Lemire. — Duel de la mortadelle et du saucisson. — Apothéose de la charcuterie. — Le budget de la marine. — Réparation coûteuse. — Un zéro de trop. — L'amiral Lockroy. — Ni vaisseaux ni régiments. — Le petit ménage des députés. — Un mot de Tocqueville. — Le provisoire partout. — Les soutanes au Parlement. — Tripotages à l'Hôtel de Ville. — Les prix de vertu à l'Académie française. — Deux nouveaux immortels. — Un vilain tour à M. Zola. — Encore le sonnet d'Oronte. — Une mode américaine. — Pratiques néfastes. — La femme ancienne et l'Eve du siècle futur. — Congrès de la repopulation. — Chiffres alarmants. — L'ovation d'un philanthrope. — Un bouc émissaire. — Demandez le *Balai!* — Feu de Bengale. — Une prédiction de Tocqueville. — La reine Sarah. — Réclame et cabotinage. — Trop d'or et pas de ruban. — *Lorenzaccio.* — Tableau d'une république. — Cherchez la copie? — Un nouveau problème. — Musset a-t-il laissé une fille? — Les morts du mois. — Le testament d'un cardinal. — Les théâtres. — La question de l'atavisme à la Comédie-Française.

Encore une étoile qui file,
Qui file, file et disparaît,

chantait naguère Béranger. — En ce moment, ce n'est pas une étoile qui file à notre horizon; c'est une année qui s'enfuit, sans laisser derrière elle, oh non! rien du rayonnement d'un astre! Elle finit, comme elle a vécu, dans la brume et, en disparaissant, elle nous abandonne dans une nuit profonde. Le seul trait lumineux qui ait un instant sillonné ses nuages a été la visite des souverains russes, mais cette fusée même, comme tous les feux artificiels et éphémères, a-t-elle jeté dans nos ténèbres autre chose qu'un éclair fugitif et trompeur?

Ce n'est pas à notre heureux Président qu'il faudrait demander la réponse, car il a été si ébloui du rôle auquel les événements

l'ont mêlé, qu'il en rêve, dit-on, le renouvellement à Saint-Pétersbourg. Mais, en attendant cette apothéose de la tannerie qui ferait pâlir de jalousie Sarah Bernhardt, l'hôte de l'Elysée a dû ressentir une satisfaction bien douce et comme un avant-goût des grandeurs ambitionnées en se voyant classé dans l'*Almanach* d'Hachette parmi les souverains d'Europe! Au premier aspect, cela n'a l'air de rien, mais si vous y voulez réfléchir, vous comprendrez quel secret orgueil et quel épanouissement intime doit éprouver l'homme qui contemple ainsi son image à côté de celles des plus hauts potentats, au milieu des rois, des reines héréditaires, et qui, devant ce mirage fantastique, est tout naturellement tenté de se croire de la famille!

Et ce n'est pas seulement M. Félix Faure qui trône majestueusement dans cette galerie princière, — une des plus piquantes innovations de l'Almanach de cette année, — Mme Faure y figure aussi, à côté de la reine-régente d'Espagne et en regard de la reine Olga de Grèce. L'Almanach d'Hachette devient ainsi un *Gotha* d'un nouveau genre, mais avec une réserve plus courtoise et plus galante, car, après avoir indiqué la date de naissance des reines et des princesses, il s'abstient discrètement de toute mention de ce genre au bas du portrait de Mme Faure.

D'autres pages de l'Almanach nous offrent les effigies de nos rois, depuis Clovis jusqu'au second Empire, d'après les médailles, les sceaux d'archives, les enluminures de manuscrits, les estampes de la Bibliothèque Nationale et les originaux les plus authentiques. On y voit notamment le Charles VII de Fouquet, le François Ier du Titien, l'Henri II et le Charles IX de Clouet, l'Henri IV de Porbus, le Louis XIV de Rigaud, le Napoléon Ier de David, le Louis XVIII d'Isabey, le Charles X de Gérard, le Napoléon III de Flandrin. Puis s'alignent nos six Présidents, d'après de simples et vulgaires photographies. Après les grands noms des maîtres de la peinture pour les rois, c'est Nadar, Carjat, Pierre Petit, Van Bosch et Pirou qui nous présentent les Présidents de République. Tout se proportionne et s'harmonise.

Parmi les chefs d'Etat, le Sultan seul fait défaut; sa case est vide dans le tableau, parce que le Coran interdit la reproduction de la figure humaine. Mais le négus Ménélik y profile son visage de bronze, à côté du vieux Krüger, le président du Transvaal, dont la physionomie, pleine de rondeur et de finesse, semble regarder avec complaisance une vue panoramique de Johannesburg, la ville de l'or, déroulée sous ses yeux.

Enfin, pour tout mentionner dans cet ordre à la fois artistique et politique, je note encore, parmi les curiosités de l'Almanach, les

portraits des enfants de tous les souverains d'Europe : les sept de l'empereur d'Allemagne, dont six garçons et une fille; les sept de la reine d'Angleterre; les trois de la reine Amélie de Portugal, dont l'aîné porte le prénom de Louis-Philippe, etc.

Vient ensuite, dans un cadre à part, le pape Léon XIII, avec des vues de sa chambre à coucher, de son cabinet de travail, de sa bibliothèque privée, où se trouve l'incomparable exemplaire des œuvres de saint Thomas d'Aquin, édition de Venise de 1598, en seize volumes in-folio, avec une reliure merveilleuse de Cuzin qui, à elle seule, a coûté 10 000 francs, offert par le *Correspondant*.

Après le Pape, les cardinaux, d'une ressemblance frappante et semblant presque se concerter comme à la veille d'un conclave. Oreglia y montre sa tête intelligente, où la volonté éclate dans le regard; Rampolla, sa réserve diplomatique; Gibbons, sa physionomie expressive et résolue; Langénieux, son sourire et sa grâce; di Rende, sa distinction patricienne; Perraud, sa figure ascétique et méditative; Taschereau, sa gravité bienveillante, dans un type où le Canadien rappelle le Français; Richard, l'onction de saint Charles Borromée; Ledochowski, la trace, sur son front plissé, des persécutions endurées pour l'Eglise.

Après les vivants, les morts. — L'Almanach donne les portraits des plus marquants parmi les défunts de l'année : Pasteur, Alexandre Dumas, le duc de Nemours, le cardinal Meignan, Léon Say, Jules Simon, Ambroise Thomas, Môssieu Floquet, Morès, le Shah de Perse, et une seule femme, Mme Carvalho.

L'illustration, vraiment très attachante, de l'Almanach Hachette, ne s'arrête pas là. L'insurrection cubaine y possède un chapitre, avec les portraits d'Antonio Maceo, de Maximo Gomez et du général Weyler, figures énergiques que brûle la passion d'une lutte sans merci. — Puis défilent, comme dans un diorama instructif et récréatif, les découvertes et inventions nouvelles; le Cyclisme sous tous ses aspects, avec ses machines de tout genre; les révolutions scientifiques de la photographie, avec le portrait de Rœntgen; l'amusant tableau des modes du siècle, allant des corsages empire et de la crinoline exubérante au fourreau rigide; des manches plates à l'enflure du gigot; des chapeaux cabriolets aux galettes fleuries de nos jours! — Et je vous fais grâce des danses du siècle, dont les variétés ne sont pas moins divertissantes.

Mais ce que je tiens à ajouter, pour donner une idée complète de ce livre étonnant qui m'enchante, c'est qu'il constitue une véritable encyclopédie où se trouve condensée une masse incroyable de connaissances et de renseignements dont chacun de nous a besoin à toute heure et qu'on ne saurait souvent où se procurer,

même avec de longues recherches. C'est à la fois un annuaire, un atlas, un code, un agenda, avec des notions précises d'histoire nationale, de littérature, d'astronomie, d'hygiène, de médecine pratique, d'agriculture, de jardinage, d'horticulture, d'économie domestique, de droit usuel, d'ameublement, de chasse, de Bourse, de cheval, de sport, de tout ce qui fait la vie, le travail, la distraction, les affaires, à la ville et à la campagne. — En un mot, on chercherait vainement ce qui n'y est pas C'est un *vade-mecum* qui répond à tout et qui, par-dessus le marché, offre encore des primes aux esprits ingénieux capables de découvrir ce qui pourrait l'enrichir encore.

Au fond, ces esprits chercheurs feraient une besogne bien plus utile et plus aisée en s'occupant des moyens d'enrichir le budget, où nos législateurs ne se lassent pas de creuser de nouveaux trous qu'on sait de moins en moins comment remplir. On avait cru longtemps que l'équilibre et le vote de ce budget étaient la mission capitale de la Chambre, mais on s'aperçoit de plus en plus que c'est le cadet de ses soucis. Elle ne daigne y consacrer quelques heures qu'aux derniers jours de décembre, et encore ne s'y résigne-t-elle que dans la pensée d'en faire l'objet de petites réclames électorales. On vient alors, d'une voix attendrie, s'apitoyer à la tribune sur le maigre traitement des cantonniers, des facteurs ruraux, des petits employés, sur le dur labeur du paysan, la vieillesse de l'ouvrier et autres thèmes analogues; mais, le boniment débité, on n'y songe plus et on court à ses affaires ou à ses plaisirs. Qu'importe l'amélioration réelle du sort des humbles, pourvu qu'on ait eu l'air de s'y intéresser?

Il y a aussi la suppression des octrois, la suppression des traitements ecclésiastiques, la rupture du Concordat, le rappel de l'ambassade auprès du Vatican, qui servent à amuser le tapis en faisant une petite notoriété à quelques aboyeurs, comme autrefois Glais-Bizoin avait conquis une célébrité en réclamant sans relâche l'abolition de l'impôt du sel. Mais ceux-là même qui agitent le plus ces grelots ne se prennent guère au sérieux et laissent assez voir qu'ils jouent simplement un rôle.

Cette fois, la discussion budgétaire, ordinairement terne et maussade, a été égayée de quelques traits inattendus. Il n'est pas commun, en effet, d'entendre appeler Napoléon « le soi-disant grand capitaine », et le Pape du Concordat « Monsieur Pie VII ». Mais le chapelier Faberot ne parle pas comme Chateaubriand, Guizot, Berryer, Thiers ou Lamartine; il brosse les gloires à rebrousse-poil, et il décoiffe avec désinvolture de la couronne ou de la tiare « les citoyens » qui ne lui conviennent pas.

A propos du budget colonial, où se trouvait inscrite une subvention minime à quelques missions lointaines, le même chapelier, levant les bras avec stupéfaction, s'est écrié : « Supprimez donc tout ça! Il n'y a pas besoin de cultes aux colonies!... »

Évidemment, on n'y a besoin que de chapeaux.

Le coiffeur Chauvin a aussi rompu la monotonie des délibérations par son aventure de Carmaux et la petite apothéose de son inviolabilité parlementaire. C'est encore un jeune homme, ce raseur; il n'a guère que trente-cinq ans, avec une moustache fière, une vive allure et un air vainqueur, attestant que, même sans accommoder personne, il est convaincu d'être à la tête de la société... Naguère coiffeur de la Comédie-Française, et en particulier de Mlle Reichenberg, il occupait une modeste boutique du quartier du Temple, quand, en 1893, les socialistes de Saint-Denis eurent l'idée de l'enlever à la savonnette pour l'envoyer au Palais-Bourbon. Son bagou de frater ne s'y déploie guère qu'en interruptions, et jusqu'à présent il ne s'est pas même élevé au degré d'éloquence de Faberot. Je sais bien qu'il est plus aisé de faire des shampoins que des discours, mais il ne faut pas désespérer de l'avenir, et le sympathique coiffeur ne voudra sans doute pas demeurer inférieur à l'éminent chapelier. *Arcades ambo.*

Il n'est pas jusqu'au président de la Chambre, le funèbre Brisson, qui n'ait lui-même déridé l'assemblée, — qui l'aurait jamais cru! — à propos d'un crédit pour le repeuplement de nos cours d'eau. La question passionnant peu l'auditoire, le bruit des conversations couvrait la voix du rapporteur. « Messieurs, a fait observer le président, il s'agit de la pêche en rivière; c'est un sujet qui commande le silence... »

Vous voyez qu'on ne s'ennuie pas toujours au Palais-Bourbon.

Mais c'est l'abbé Lemire qui a remporté la palme avec ses petits cochons. Ne riez pas. J'emploie les termes mêmes dont il s'est servi, et lorsque, s'adressant au président du conseil, il l'a adjuré de « défendre les petits cochons... et les gros », il y a eu comme un murmure d'approbation sur les bancs législatifs. Pour un peu, le clan des gauchards eût fredonné la romance d'Yvette Guilbert :

Cochon,
Cochon,
Ah! le joli petit cochon!

« Évidemment, a dit Rochefort dans son journal, nos députés se sentaient en famille. »

Il faut lire à l'*Officiel* ce discours de l'abbé Lemire; c'est attendrissant. Jamais depuis Monselet, de gourmande mémoire, on

n'avait parlé du porc avec de tels accents, même à Sainte-Menehould; jamais la tribune française ne s'était autant régalée de charcuterie! C'était à se croire à l'exposition culinaire.

Mais ce qui navre l'abbé Lemire, c'est l'importation croissante des petits cochons d'Espagne! Imaginez que, pendant les dix premiers mois seulement de 1896, plus de 76,000 de ces entreprenants petits cochons ont franchi les Pyrénées pour nous envahir, « sans compter, a ajouté l'orateur, les petits cochons de lait, qui se chiffrent déjà cette année par 10,000! »

On rit, constate l'*Officiel*.

« — Ils sont intéressants ceux-là! » interrompt M. Ricard.

« — Oui, répond l'abbé Lemire, très intéressants et très gentils! »

Et la Chambre désopilée s'esclaffe de nouveau.

Mais il n'y a pas que les petits cochons qui nous menacent : la charcuterie italienne, ce qu'on appelle la viande fabriquée, nous envahit également et inquiète l'appétissante industrie d'Arles et de Lyon. Ce n'est pas le duel de la baleine et de l'éléphant, mais celui de la mortadelle et du saucisson. Et l'abbé Lemire crie au secours, en déclarant qu'il n'y a pas là moins « qu'une œuvre de salut national ».

A cet appel, M. Méline se précipite à la tribune, et, après avoir assuré le député d'Hazebrouck de toute sa sympathie « pour l'intéressant animal dont il a parlé avec tant d'attendrissement », il s'empresse de calmer ses patriotiques alarmes. — « M. Lemire, dit-il d'une voix émue, apprendra avec plaisir que, grâce aux mesures prises, les petits cochons de lait hésitent maintenant à franchir nos frontières! »

C'est vraiment heureux qu'on ait ainsi intimidé leur audace, et on ne saurait trop féliciter le gouvernement d'avoir écarté de nous un tel péril.

Malheureusement, il en est d'autres dont nos ministres ne se préoccupent pas autant, quoiqu'ils soient peut-être plus redoutables. Mais on ne peut tout faire à la fois, et il faut espérer que, après avoir si vaillamment arrêté l'invasion des petits cochons de lait, nos gouvernants ne montreront pas moins de résolution et de courage devant des adversaires plus dangereux encore.

La même jovialité a égayé le budget de la marine et celui des colonies jusqu'au moment où l'amiral Lockroy a tenté de les dramatiser. Je ne voudrais pas m'étendre sur ce sujet, qui appartient plus à la politique qu'à la Chronique, mais il y a tout de même à cueillir dans cette extraordinaire discussion budgétaire quelques traits particuliers qui font voir avec quel sans-gêne sont traitées nos finances. Que dites-vous, par exemple, de cette petite histoire

racontée à la tribune sans que personne en ait paru indigné ni même surpris : — « Un capitaine de vaisseau m'a raconté le fait suivant : Il avait eu à faire exécuter, sur un navire, un petit travail consistant à réparer une rampe d'escalier, réparation qu'il évaluait à 200 ou 250 francs. Or, sur le compte définitif, cette réparation anodine a figuré pour... 15,000 francs. » — On avait évidemment grossi le chiffre afin de réparer quelque faute commise ailleurs et qu'on voulait cacher.

Et le personnel de nos colonies, aussi nombreux qu'une invasion de sauterelles! — « Notre Algérie, a dit M. Destournelles, beaucoup plus petite que l'Inde anglaise, est administrée par plus de 10,000 fonctionnaires! » — « Il y a un zéro de trop! » a clamé M. Etienne. — Et la Chambre de rire tout simplement. Elle trouve cela drôle, et, après s'en être amusée, elle passe. Que lui importe! Ce n'est pas elle qui paye.

Mais en voici bien d'une autre! Arrive le vaudevilliste Lockroy, qui nous apprend que nous n'avons pas de marine et que les milliards votés depuis la guerre pour nous construire des cuirassés, des croiseurs et des torpilleurs, se sont volatilisés et ont passé on ne sait où, — exactement comme chez Robert-Houdin.

Quoi! direz-vous : pas le plus petit bateau sur l'eau, pas la moindre gargousse dans nos arsenaux? — Non, rien du tout, assure l'infaillible Lockroy doublé du chevelu Pelletan. Et tous deux ont demandé bien vite 200 millions pour nous doter d'un embryon de marine de guerre.

Quelques députés, un peu surpris d'une révélation pareille, ont sollicité des éclaircissements. Mais le rigide Lockroy a refusé de s'expliquer en séance publique. Il n'ouvrira les lèvres que dans l'ombre pudique du huis-clos, exactement comme s'il s'agissait de l'affaire Boisleux-Thomson ou de l'alcôve de George Sand. — Et nous en sommes là, l'amiral d'eau douce gardant pour lui son secret plein d'horreur.

On a bien fait observer timidement que, si nous n'avons aucune marine, c'est peut-être un peu la faute des trois ministres civils qui ont tour à tour été chargés de notre flotte. Qu'ont donc fait l'austère Cavaignac et l'éminent Burdeau pendant leur passage à l'hôtel de la rue Royale? Et à quoi s'y est appliqué le compétent Lockroy lui-même alors qu'il y régentait les amiraux? S'occupait-il donc d'y écrire des pièces drôlatiques pour le répertoire des Variétés?

Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas de marine, c'est entendu. — Mais il paraît que nous n'avons pas davantage d'armée, suivant une autre révélation apportée à la tribune. Les cadres sont vides; il n'y a que des squelettes de bataillons et d'escadrons; la cavalerie, en

particulier, n'est qu'un fantôme; en cas de mobilisation, nous aurions une insuffisance de cent mille chevaux; nous sommes, sous ce rapport, très inférieurs aux Allemands, même aux Italiens; enfin, nos arsenaux militaires ne sont pas mieux garnis que nos arsenaux maritimes!

Ainsi, pas de vaisseaux, pas de régiments, pas de canons, pas de chevaux, pas d'agriculture, pas même de petits cochons de lait pour lutter contre l'invasion espagnole; bref, rien! malgré les milliards prodigués depuis vingt-cinq ans! Alors, que nous reste-t-il, sinon les yeux pour pleurer? A moins que, suivant le conseil de Figaro, nous ne nous hâtions de rire, suspectant toutes ces découvertes stupéfiantes d'un peu d'exagération.

Dans tous les cas, c'est aux républicains qu'incomberait la responsabilité du mal, et, s'ils étaient logiques, ils devraient reconnaître leur incapacité formidable en passant la main à de plus honnêtes et à de plus habiles. Mais ils tiennent trop à l'assiette au beurre pour accomplir un tel sacrifice, et nous les verrons continuer à traiter le budget de la France comme des parents sans entrailles ont traité le pauvre petit martyr de la rue Vaneau.

Pour compléter le tableau, il faut placer le comique à côté du tragique. — La Chambre a son petit budget particulier où elle ne se laisse manquer de rien et où l'on rencontre des articles aussi suggestifs qu'amusants. — Ainsi, la buvette y figure pour 30 948 fr., ce qui prouve que si l'on ne travaille guère, on se rafraîchit beaucoup. On ne se chauffe et on ne s'éclaire pas moins bien, avec 39,000 francs de bois et 120,000 francs de gaz. Par exemple, on aperçoit moins l'utilité pratique de 8,500 francs de miroiterie; est-ce que nos représentants se feraient allouer des glaces pour y contempler leur vilaine image? Par contre, un article qui n'est pas cher, qui même ne l'est pas assez, c'est celui du blanchissage : 10,758 fr. pour le nettoyage du linge de cette Chambre, c'est vraiment bien modique pour l'épurer de toutes les taches et de toutes les souillures. De même pour « le service des lavabos », qui se chiffre par 2,037 francs seulement, bien que, dit-on, certains de nos honorables glissent dans leurs poches, pour en user économiquement chez eux, les éponges et le savon... C'est qu'il y a tant à laver, même dans leur logis particulier!

Dans un livre nouveau paru d'hier seulement sur Alexis de Tocqueville[1], et où l'on rapporte des fragments curieux de ses entretiens; je lis que l'illustre penseur disait de l'Assemblée parle-

[1] *Alexis de Tocqueville et la Démocratie libérale*, par Eug. d'Eichtal, 1 vol. in-12, chez Calmann Lévy.

mentaire de la seconde République : « En 1789, on avait la crème de la France ; actuellement, c'est le petit-lait. » Que dirait aujourd'hui Tocqueville, sinon que nous n'avons plus que de l'eau sale?

Enfin, ils sont partis pour quelques semaines, nos députés à tout faire, excepté leur besogne essentielle et obligatoire ; ils sont partis sans même « boucler », comme ils disent élégamment, le budget soumis depuis de longs mois à leur attention ; et, une fois de plus, nous avons l'humiliation, avec la charge, de douzièmes provisoires. Quelques-uns s'en fâchent. Pourquoi? C'est harmonique avec le reste ; et comment s'en étonner dans un état de choses où tout est provisoire, le cabinet, la présidence élyséenne, le régime lui-même?

Va donc pour le provisoire, qui nous laisse au moins l'espérance.

A propos de la Chambre et de la vacance législative créée par la mort de Mgr d'Hulst, la question s'est de nouveau posée de la convenance et de l'utilité des ecclésiastiques dans le Parlement. Sauf de très rares exceptions, nous inclinons à croire que la place des membres du clergé n'est pas dans nos assemblées politiques, où leur caractère excite la défiance dans les questions mêmes où ils ont le plus d'intérêt à intervenir, et où, il faut bien le reconnaître, ils n'ont jamais rempli un rôle bien efficace. A quoi a servi la présence des cardinaux au Sénat sous l'Empire? Le P. Lacordaire l'avait bien senti dès 1848, quand, au lendemain de son apparition dans l'enceinte orageuse, il retira sa robe blanche de ces tumultes et de ces pugilats pour retourner à la chaire évangélique.

Chacun a sa mission spéciale, et si l'on veut consulter l'histoire de ce siècle, on constatera que tout ce qui a été fait d'utile pour la liberté religieuse a été l'œuvre de laïques, de Montalembert, de Falloux et de quelques autres. C'est exceptionnellement que Mgr Dupanloup, à raison de sa gloire, de sa haute autorité morale et des éminents services rendus à la France comme à l'Eglise, a pu conquérir, avec l'aide de ses amis, la liberté de l'enseignement supérieur ; mais quel profit a retiré l'Eglise de la présence de Mgr Freppel au Palais-Bourbon, et combien de fois au contraire l'apparition de sa soutane à la tribune n'a-t-elle pas suffi à opérer immédiatement la concentration des gauches contre les thèses qu'il venait y défendre? Certes, nous n'éprouvons que des sympathies pour M. l'abbé Lemire, dont l'esprit large et généreux cherche avec zèle, dans les améliorations sociales, la pacification des idées et la conciliation des croyances avec les aspirations nouvelles. Nous avons été heureux de le compter parmi nos collaborateurs, et nul n'apprécie plus que nous l'intelligence, l'activité, le courage qu'il déploie dans l'exercice de son mandat. Mais, quoiqu'il ait, en sa

qualité de député d'Hazebrouck, à s'occuper des intérêts matériels de ses électeurs, ne semble-t-il pas qu'il soit surtout le mandataire d'intérêts d'un autre ordre, et ne paraît-il pas au-dessous de son rôle en se faisant l'avocat de la charcuterie et des petits cochons?

Mgr Touchet, Mgr de Cabrières, le P. Le Doré, d'autres encore, sollicités de prendre la succession politique de Mgr d'Hulst, ont eu la sagesse de décliner l'offre. Ils ont compris que leur vraie place est ailleurs, leur vraie mission d'une autre nature, et il faut souhaiter que les électeurs du Finistère, éclairés par leur prudence, choisissent un représentant dont le caractère n'aura rien à perdre au contact de la politique, tout en servant plus efficacement les causes qui leur sont chères.

Après la Chambre vient le Conseil municipal de Paris, qui traite les finances de la Ville, comme l'autre les finances de l'Etat. On y jongle avec nos pauvres écus de la même manière; on y vote des emprunts de centaines de millions avec la même insouciance. Là aussi il y a buvette et lavabos, sans compter l'indemnité illégale et les frais de voiture. Mais un détail typique de cette gestion vraiment extraordinaire suffit à donner une idée de l'ensemble. — En 1889, la Ville avait acheté, sous je ne sais quel prétexte, une maison située passage des Petits-Pères, et rapportant 40,908 francs de location. Or, par une série de locations nouvelles, faites à des frères et amis, le revenu de l'immeuble est aujourd'hui descendu à... 5,030 francs! — Est-il possible d'imaginer une administration plus paternelle et une sollicitude plus touchante du sort de ses proches! A moins qu'il n'y ait là, entre l'élu et l'électeur, une ingénieuse utilisation du domaine de tous au profit de quelques-uns.

Paulò majora. — On se trouve heureusement, avec l'Académie, transporté dans des régions plus hautes et plus sereines. Là, point de malversations, de déficits, de dégradants tripotages. C'est le talent et l'honneur couronnant l'intelligence et la vertu. Le palais Mazarin et le Palais-Bourbon ont beau se dresser sur le même quai de la Seine, à quelques centaines de mètres seulement l'un de l'autre, quelle distance morale les sépare! — M. d'Haussonville l'a mesurée d'un coup dans le beau discours qu'il prononçait sous la coupole à l'heure même où paraissait notre livraison dernière. Ayant à présenter le rapport sur les belles actions et les actes de dévouement signalés aux récompenses académiques, il disait avec une éloquence émue :

« C'est à l'école de la douleur que ces créatures d'élite ont appris le dévouement. La transformation d'un sentiment aussi intérieur et

personnel que la douleur en un mouvement aussi expansif et désintéressé que le dévouement, est, il faut le reconnaître, l'empreinte ineffaçable imprimée à nos sociétés chrétiennes par la doctrine sublime qui a renouvelé le monde moral il y a dix-huit cents ans. Je trouve cette pensée exprimée en assez beaux vers par un poète mort cette année, auquel les traverses de sa vie peuvent valoir, non pas une statue, ni même un buste, mais l'indulgence dont il a grand besoin. A ses yeux, la douleur antique ne s'est jamais traduite que par la révolte et la malédiction. C'est Hécube qui, métamorphosée en chienne, glapit au bord de la mer. C'est Niobé qui, changée en statue, jette encore un regard menaçant au dieu meurtrier de ses enfants. La douleur moderne, au contraire, c'est la Vierge, au pied de la croix :

Elle est debout sur le Calvaire,
Pleine de larmes et sans cris.
C'est également une mère,
Mais quelle mère, de quels fils!
. . . . . .
Et comme tous sont les fils d'elle,
Sur le monde et sur sa langueur,
Toute la charité ruisselle
Des sept blessures de son cœur.

Et l'orateur ajoutait noblement :

« Cette charité qui ruisselle sur la langueur du monde est le seul remède qui s'applique à toutes les variétés de la souffrance humaine, car elle embrasse dans sa sollicitude et son amour non seulement les douleurs physiques, mais les douleurs morales. Je sais avec quel dédain ou quelle raillerie il est coutume d'en parler aujourd'hui; mais en attendant que sociologues ou auteurs dramatiques aient trouvé mieux, et l'attente sera longue, à l'Académie française, nous continuerons d'honorer et de récompenser tous ceux qui, sur des plaies éternellement saignantes, auront versé quelques gouttes du baume salutaire et divin. »

Que nous voilà loin de l'Hôtel de Ville et du Palais-Bourbon, à des hauteurs inconnues des chapeliers de la Chambre et des mastroquets du Conseil municipal!

Quelques jours plus tard, l'Académie maintenait ses traditions en appelant à siéger sur ses fauteuils légendaires deux écrivains qui, en des genres différents, honorent également les lettres, M. André Theuriet et M. Albert Vandal, à la place d'Alexandre Dumas et de Léon Say.

Bien qu'attaché au plus morose de nos ministères et fonctionnaire pendant trente années de l'enregistrement, M. Theuriet,

en dépit des chiffres, n'a cessé d'être poète et romancier; et, de tous les Domaines confiés à ses soins, c'est celui des bois, des prés, des eaux, qui l'a toujours attiré davantage. A voir ses fraîches évocations de la nature, son amour des coins moussus, des fleurs agrestes, des feuillages frissonnants, des merles, des fauvettes, des senteurs champêtres et des gazouillis d'oiseaux, on l'eût bien plutôt pris pour un inspecteur des forêts que pour un vérificateur des finances; et, pour comble de fortune, voilà que, dans sa retraite enguirlandée, il a la joie suprême de finir sous l'habit à palmes vertes!

Le comte Vandal, fils du ministre de l'Empire, est moins homme des champs et plus habitué des salons politiques. Grand, élancé, le monocle à l'œil, d'allure élégante et grave à la fois, il réaliserait plutôt le type du diplomate unissant la distinction à la réserve. Lauréat du Concours général où il enlevait à dix-sept ans le premier prix d'histoire, il allait tourner ses facultés brillantes vers le Conseil d'État quand la chute du régime impérial, en lui fermant la carrière administrative, le rendit à sa véritable vocation, pronostiquée pour ainsi dire dès le collège. Il commença par les voyages, cette école des observateurs et des penseurs, et continua par des études historiques où le Levant et la Russie avaient déjà ses préférences. Mais c'est son magistral et dernier ouvrage sur Napoléon et Alexandre qui a consacré définitivement sa renommée par l'éclat des portraits, l'ampleur et le coloris des tableaux, la sûreté des jugements, la pureté lapidaire d'un style toujours digne des grandes figures et des dramatiques situations qu'il retrace.

M. Vandal, à peine âgé de quarante-trois ans, se trouve le plus jeune membre de l'Académie française, mais il ne s'endormira pas sous la coupole, et la belle activité d'esprit qui l'y a porté nous est le garant d'œuvres nouvelles qui achèveront d'illustrer son nom.

En ouvrant toutes grandes aux deux nouveaux élus les portes de bronze si inflexiblement closes devant M. Zola, l'Institut a voulu montrer une fois de plus qu'il préfère le goût, le tact, la mesure, la documentation vraie, l'idéalisme supérieur au matérialisme abject, à la fausse science, au cynisme et à l'ordure.

La leçon sera-t-elle enfin comprise? Il ne faut guère l'espérer, parce que l'infatuation est le plus incurable des aveuglements, et que M. Zola met obstinément son honneur à braver la décence et la propreté. — Néanmoins, il lui arrive une aventure à laquelle il ne paraît pas être resté insensible. Un bouquiniste des quais nommé Laporte, qui, à force de vendre des bouquins, semble avoir acquis quelque littérature, a eu l'idée, — naïve ou malicieuse, — d'extraire des nombreux ouvrages du romancier naturaliste les pages les plus...

salées, de celles qu'on ne peut lire qu'avec un flacon de sels sous le nez, et d'en former un recueil où le jugement de l'anthologiste est symboliquement formulé sur la couverture par un dessin représentant une série de tinettes accumulées le long de la façade de l'Institut, et chacune de ces tinettes odorantes portant le titre d'un des ouvrages de l'auteur...

Accusé de perfidie pour cette compilation nauséabonde, qui a été, paraît-il, adressée gracieusement à tous les immortels, le bouquiniste, étonné ou malin, répond avec bonhomie qu'il a voulu au contraire rendre hommage à M. Zola et élever un monument à sa gloire, en choisissant les morceaux les plus expressifs de ses œuvres pour les faire admirer aux membres de l'Académie comme au grand public...

Mais M. Zola ne semble pas le croire, car il a fait saisir par son éditeur, sous prétexte de contrefaçon, les malencontreux exemplaires, en déférant aux tribunaux le trop érudit bouquiniste, auquel il réclame des dommages-intérêts.

D'autre part, copiant dans le sens inverse le procédé de son adversaire, il fait confectionner en hâte par un ami, sous ce titre vengeur : *Zola classique*, un volume de morceaux inodores et soigneusement expurgés, qui sera présenté aux badauds comme la quintessence du maître.

Les académiciens pourront ainsi choisir entre les deux recueils; mais, quel que soit le papier qu'ils prennent, je crois bien qu'ils l'enverront simplement rejoindre le sonnet d'Oronte...

En attendant, M. Anatole France prend possession de son fauteuil à l'heure même où s'impriment ces lignes, et trop tard pour que nous puissions connaître son discours, guetté depuis des mois par toutes les curiosités raffinées. On sait qu'il s'agit de l'éloge de M. de Lesseps, assez délicat à broder dans les circonstances actuelles, en face d'Arton et du Panama; mais l'auteur de *Thaïs* a la plume assez souple et légère pour se jouer des difficultés et passer entre les épines sans égratignure.

Si l'Arton des affaires véreuses hésite encore à parler et si les dessous du canal interocéanique demeurent momentanément couverts, les scandales et les causes sensationnelles ne nous ont cependant pas manqué dans le mois, depuis le drame mystérieux qui a coûté la vie à une jeune femme, jusqu'à la torture du petit martyr de la rue Vaneau.

La lumière n'est pas encore complètement faite par la justice sur les circonstances dans lesquelles a succombé Mlle Thomson et sur les responsabilités engagées dans cette délicate affaire; il faut

attendre la fin de l'instruction et les débats de la Cour d'assises pour connaître toute la vérité. Mais, dès maintenant, il est permis de se prononcer sur la moralité de l'incident, où se sont révélées des pratiques médicales dont l'opinion ne soupçonnait ni l'étendue ni les graves conséquences.

Il paraît malheureusement trop constaté que, depuis quelque temps, une certaine catégorie de femmes, préférant le plaisir sans charge aux soucis de la maternité, demandent à la science de les débarrasser de tout souci à cet égard, et que la science complaisante se prête à des manœuvres dont le profit est d'autant plus élevé que le caractère en est plus criminel. On va jusqu'à évaluer à quatre ou cinq cent mille le nombre des jeunes femmes qui, chaque année, chercheraient ainsi, par la mutilation de leur organisme, à s'affranchir de toute préoccupation maternelle pour ne garder que la liberté sensuelle de leurs écarts. J'ignore si le chiffre est exagéré, mais n'atteignît-il qu'à la moitié de cette évaluation qu'il constituerait encore un péril social des plus inquiétants.

C'est, dit-on, d'Amérique, où elles seraient courantes, que ces belles mœurs nous sont venues. Eh bien, vraiment, on nous américanise trop depuis quelque temps; nous nous trouvions mieux de nos vieilles mœurs françaises, imprégnées d'esprit chrétien, et l'Eve du siècle futur, avec sa nouvelle et basse conception de l'amour, sera loin de valoir l'ancienne et vénérée mère de famille filant la laine à son foyer en élevant l'âme de ses enfants.

Je n'ai pas à raconter ici les détails de l'affaire Thomson, répercutés par tous les journaux et sur lesquels, d'ailleurs, la réserve est commandée à plus d'un titre. Mais quand on entend des spécialistes en renom qualifier de « très jolies opérations » de néfastes pratiques ayant pour effet de tarir les sources mêmes de la vie et de repeuplement chez une nation, il est difficile de ne pas trouver qu'ils poussent un peu loin l'amour de l'art — et des honoraires. Car c'est d'un crime public qu'ils se rendent ainsi complices en arrêtant la natalité chez tout un peuple, et en portant, pour un gain misérable, une atteinte profonde aux intérêts généraux de la société.

Précisément, à l'heure où ces incidents scabreux agitaient l'opinion, se tenait à Paris, sous la présidence d'un membre de l'Académie de médecine, un congrès de savants et d'économistes ayant pour objet spécial de combattre la dépopulation par la recherche des moyens propres à favoriser l'accroissement de la natalité. Les uns ont proposé de faire appel au patriotisme, les autres à la vanité; ceux-ci à l'honneur, ceux-là à l'intérêt. Symptôme expressif et douloureux : aucun n'a songé, dans cette détresse nationale, à invoquer le vrai remède, c'est-à-dire les croyances religieuses et

les étroites obligations qu'elles créent! Pourtant il est bien établi par la démographie même que les régions de France où les habitants sont demeurés le plus fidèles à la foi de leurs ancêtres sont aussi celles où la natalité est restée la plus élevée. N'y a-t-il pas là une indication catégorique, un enseignement lumineux? Et au lieu de s'appliquer aveuglément à étouffer, dans ces régions bénies comme dans toutes les autres, des croyances aussi fécondes en résultats sociaux, ne conviendrait-il pas, au contraire, de leur laisser le libre développement auquel se bornent leurs revendications?

Il ressort des déclarations faites au Congrès que, si la décroissance de notre population continue dans les proportions actuelles, l'Allemagne comptera, dans quinze ans, *deux fois* plus de conscrits que la France, et que, dans cinquante ans, elle possédera 100 millions d'habitants, tandis que notre pays en aura 40 millions à peine!

« Le danger, s'est écrié l'un des orateurs, c'est donc, à bref délai, la disparition de notre nationalité, car le vide, chez nous, attirera, comme en météorologie, la tempête; et la tempête viendra du trop-plein constaté de l'autre côté des Vosges. »

Voilà les perspectives qu'ouvrent devant nous les « jolies opérations » des spécialistes accommodants, et elles sont de nature à faire réfléchir les pouvoirs publics comme les autorités judiciaires.

Le martyre du pauvre petit de la rue Vaneau nous montre une autre face de la perversion des parents qui ne veulent pas avoir charge d'enfants. Tout le monde a lu avec une pitié frémissante le récit des tortures qu'un père infâme a fait subir à la frêle créature avant de s'en débarrasser par le plus lâche des abandons. Est-ce que la source du crime n'est pas ici la même? Est-ce que le remède à appliquer est différent? Des deux côtés, c'est la jouissance égoïste qui refuse la tâche sociale; des deux côtés, c'est l'absence de toute idée religieuse qui pousse à l'immolation de l'être gênant. Et quelle conclusion tirer de ces constatations douloureuses, si ce n'est qu'il est grand temps d'opposer à ce sensualisme élégant ou brutal, à ces corruptions viles ou raffinées, le seul frein capable de les contenir?

Au moins avons-nous eu la consolation de voir, en face de la touchante victime d'un monstre, l'ovation solennelle décernée dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne à un philanthrope octogénaire, membre du Sénat et de l'Institut, dont la vie entière s'est vouée à la protection des enfants du premier âge, et qui, il y a trois ans, obtenait de nos Chambres une loi spéciale à ce sujet. C'est un Comité composé de savants, de médecins et d'amis de l'humanité qui avait pris l'initiative de cet hommage à M. Roussel, à qui des médailles d'or ont été offertes en témoignage de reconnaissance, au nom du gouvernement, de la Ville de Paris et de l'Assistance

publique. Le vénérable vieillard a répondu aux discours avec une émotion profonde, et, à sa sortie de la Sorbonne, il a été longuement acclamé par la foule.

Voilà une apothéose qui ne manque pas d'actualité, à laquelle s'est chaleureusement associé le sentiment public, et qui nous relève un peu de celles du cabotinage.

La nouvelle arrestation de l'infortuné Baïhaut a aussi été un scandale. Après les trois années de geôle rigoureuse qu'il avait passées dans la prison d'Etampes, alors que d'autres plus coupables encore promenaient au soleil leur impunité triomphante; après toutes les souffrances morales endurées avec une résignation et un repentir dignes de quelque compassion, il semblait que la justice apaisée eût pu oublier l'ancien ministre dans l'obscurité de sa retraite. Mais, pour des raisons cachées, et auxquelles les manœuvres politiques ne sont sans doute point étrangères, la police est allée l'arracher des bras de sa femme et de sa dernière fille pour le cadenasser de nouveau, sous le prétexte menteur de lui faire payer une amende de 891,000 francs dont le fisc impitoyable, qui l'a déjà pressuré, sait parfaitement qu'il n'a pas le premier sou.

Quand les agents sont venus, par une matinée brumeuse, le saisir pour le mener à Sainte-Pélagie, le pauvre homme, au lieu de se révolter, s'est borné à répondre avec une soumission attristée : « Comment! vous venez m'arrêter encore? C'est donc toujours moi qui payerai pour les autres!... »

Non, pas toujours. La justice, on le sait, est boiteuse, et elle marche lentement; mais, avec le temps, elle finit tout de même par arriver, et peut-être le tour des autres est-il moins éloigné qu'on ne le suppose.

L'autre jour, la Cour de cassation réunissait toutes ses Chambres solennellement et en grand costume, robe rouge, rabat de dentelle et manteau d'hermine, pour résoudre la grave question de savoir en quels termes, sous quelle formule, peut être crié dans les rues le titre d'un journal. Il s'agissait, rencontre singulière, d'une feuille nouvelle intitulée : *le Balai*. Les camelots criaient avec entrain : « Voilà le *Balai!* Demandez le *Balai!* Prenez le *Balai!* » Certains esprits mal faits, croyant voir dans ces cris quelque allusion malicieuse à l'ordre de choses, les avaient dénoncés comme séditieux aux rigueurs du parquet; mais, à la suite d'une cascade de décisions et de renvois où la négative l'avait emporté devant tribunaux et cours d'appel, la Cour suprême, assemblée majestueusement, a proclamé à son tour la parfaite légalité de la formule; de sorte que les crieurs du journal incriminé peuvent désormais dire librement à tous ceux qui sont mécontents, indignés, opprimés,

ruinés, écœurés, — et Dieu sait s'ils sont nombreux : « Demandez le *Balai!* Voilà le *Balai!* Prenez le *Balai!* »

Et on le prendra, soyez-en sûrs, pour venger l'honnêteté, la morale, tout ce qui souffre...

La justice parisienne a aussi rendu la semaine dernière une autre sentence assez amusante, car, chez Thémis comme dans toutes les choses humaines, le comique coudoie de près le tragique. — Un rédacteur de la *Gazette de France*, M. de Fréchencourt, était poursuivi sous l'inculpation d'avoir contrevenu à je ne sais quel article de je ne sais quel décret ou ordonnance, en allumant, le soir du mariage du duc d'Orléans, un feu de Bengale devant la statue d'Henri IV, sur le terre-plein du Pont-Neuf. — A l'audience, l'écrivain royaliste n'a pas cherché à dissimuler son crime. « Oui, a-t-il dit avec franchise au tribunal, mes amis et moi nous avons voulu éclairer une petite exécution en pendant ce soir-là le buste de Marianne à la grille de la statue du bon roi... » Et le tribunal, après une plaidoirie spirituelle de Me Eugène Godefroy, a condamné le délinquant à... 1 franc d'amende! — Autant dire qu'il l'a acquitté.

Pauvre Marianne, elle a dû se trouver bien chichement défendue par ceux qui n'ont plus l'air de croire beaucoup à son avenir!

A ce propos, je trouve des passages vraiment curieux des *Entretiens intimes* de Tocqueville dans le livre nouveau dont je signalais tout à l'heure l'apparition[1]. Causant, sous l'Empire, avec un Anglais de distinction, de la situation politique de la France, Tocqueville disait à son interlocuteur : « On prétend que les Bourbons sont une race usée, et on en donne comme exemple Louis XVI, Ferdinand Ier de Naples, Charles IV d'Espagne; mais qui peut être plus Bourbon que la famille de Louis-Philippe, issue des Bourbons de France et de ceux de Naples? Et cependant je ne puis croire que les Bourbons de France ne soient pas destinés à jouer encore un grand rôle... »

Et dans un autre entretien, après avoir ajouté qu'il ne croyait pas à la durée du régime impérial, Tocqueville ajoutait :

« Parmi les milliers de possibilités, celle qui me paraît le plus vraisemblable est que, pendant la plus grande partie du siècle prochain, la France sera gouvernée par une monarchie constitutionnelle, après avoir subi une révolution démocratique... Quand nous serons tout à fait las des Présidents, nous songerons à la branche cadette comme au meilleur levier pour nous sortir du bourbier. »

[1] Voy. la note de la page 1147.

La moitié de la prophétie s'est déjà réalisée : l'Empire est tombé, le débordement démocratique est venu, nos Présidents n'excitent pas un enthousiasme excessif, et nous pataugeons bien dans le bourbier... Attendons la suite.

Provisoirement, on a essayé de nous faire acclamer comme « reine » Sarah Bernhardt; mais l'entreprise, quoique bien montée n'a pas obtenu tout le succès qu'en avaient espéré ses organisateurs.

C'est bien comme reine, en effet, qu'on nous l'a présentée, assise sur un trône, sous un dais de velours à crépines d'or, avec une couronne descendant de la nue sur sa tête, tandis que, « drapée dans sa tunique blanche brodée d'or », elle avait à ses pieds toute une phalange de poètes célébrant sa gloire, et qu'un orchestre, caché dans le feuillage, faisait entendre un hymne composé en son honneur, comme qui dirait « un hymne national écouté *debout* par l'assistance! »

Et pour que rien ne manquât au caractère monarchique de la cérémonie, elle s'est terminée, comme à la cour d'Espagne, par un baise-mains. Oui, Sa Majesté Sarah,

Reine de l'attitude et princesse des gestes,

offrait gracieusement la main royale à ses sujets, qui, tous, à commencer par Sardou et Coppée, venaient, sans rire, y poser leurs lèvres.

Et quand je dis « la reine », ce n'est pas assez. C'est plus qu'un couronnement, plus qu'un sacre qui lui a été décerné par ses adorateurs : c'est une véritable déification! On l'a proclamée « la divine Sarah »; le trône où elle rayonnait tenait de l'autel; elle y figurait comme dans un temple au milieu des camélias et des roses, et, à ses pieds, se tenaient des jeunes filles prosternées religieusement comme un groupe d'anges. Bref, l'installation d'un nouveau culte dans un pays qui a renié celui de ses ancêtres, et l'exaltation d'une divinité nouvelle à la place de l'ancien Dieu, passé de mode!

Puis, à la fin de la cérémonie, comme tribut à cette déesse « à la voix d'or », on a offert une médaille d'or, un Livre d'or, un laurier d'or. Trop d'or! Trop d'or! Cela fait maladroitement songer à celui que, sous la conduite d'un barnum, elle est allée ramasser dans toutes les parties du monde en y exploitant la camelote de notre littérature.

Une chose, pourtant, — fleuron suprême qu'on avait espéré! — a manqué à cette folle apothéose : la croix de la Légion d'Honneur, sollicitée du chef de l'Etat pour la comédienne!

Vraiment, nous perdons l'instinct délicat des nuances et toute notion de la mesure! A quel titre la croix pour Sarah Bernhardt? Qu'a-t-elle fait, quels services a-t-elle rendus? Elle a parcouru les deux Amériques, l'Australie, la Terre de Feu, les Terres de Glace, tous les coins où il était possible de ramasser une piastre ou un dollar; soit! Mais ce n'est ni une pensée d'art, ni un but patriotique qui l'y ont poussée. Elle ne songeait qu'au lucre, et elle a eu sa récompense. Bien différente et désintéressée est l'inspiration généreuse des explorateurs, des missionnaires, de tous les champions hardis et dévoués qui vont, au péril de leur vie, porter dans des régions nouvelles la langue, le drapeau, la civilisation de la France; et encore ne réclament-ils aucune distinction pour leurs fatigues, leurs travaux et leurs conquêtes!

On nous dit que l'universelle Sarah est peintre, statuaire, auteur dramatique; qu'elle écrit ses Mémoires; qu'elle a voyagé plus que le Juif errant, à pied, à cheval, en bateau, en ballon, sur la terre, sur l'onde et dans les airs, pour la propagation des pièces de M. Sardou; soit encore! Demain, elle tirerait le canon que nous n'en serions pas surpris. Mais, jusqu'ici, elle n'a tiré que celui de la réclame, — Dieu sait avec quelles détonations! — et ce n'est pas suffisant pour justifier la croix d'honneur.

Que Sarah, comme femme de théâtre, ait du talent, beaucoup de talent même, personne ne le conteste; mais elle n'est pas la seule, et quand on n'a décoré ni Mlle Mars ni Rachel, pour ne nommer que ces deux-là, on ne comprendrait guère que le ruban fût exceptionnellement décerné à leur héritière de second ordre. Napoléon, qui n'a pas décoré Talma, n'a pas décoré non plus Mlle Georges, bien qu'il eût peut-être des raisons particulières de l'apprécier; et, de nos jours, on n'a pas décoré Mme Carvalho, en qui pourtant la haute respectabilité de la femme s'unissait à la perfection absolue de l'artiste. — Comparez et jugez!

Une autre chose encore qui a manqué au festin de Balthazar de la tragi-comédienne, et qui, suivant un mot de Mme de Sévigné, a vinaigré la coupe, c'est la présence, pour ne pas dire l'hommage de vassalité de ses rivales. Aucune n'y figurait, et l'abstention du personnel de la Comédie-Française achevait de mêler l'amertume au champagne.

On s'est évertué, dans les comptes-rendus lyriques de certains journaux, à clamer que le « Tout-Paris » lettré, artistique, illustre, était là, faisant cortège à la reine de théâtre. C'est une fantasmagorie qui fait sourire. Si l'on citait tous les membres de l'Institut, toutes les célébrités de l'art, de la science et des lettres, toutes les notabilités sociales qui brillaient par leur absence dédaigneuse,

on humilierait à l'excès le petit groupe de ceux qui portaient la traîne. Et encore, parmi ceux-là, combien, n'ayant pas osé s'abstenir, s'y trouvaient déplacés, mal à l'aise, et murmuraient tout bas le mot d'Arnal, fourvoyé en pareille passe : « Je donnerais bien six sous pour être en omnibus... »

Mais il leur en a coûté 40 francs pour jouir du spectacle, et, après tout, ce n'était peut-être pas trop cher pour voir de leurs yeux à quel degré peut s'élever, chez un peuple spirituel et gouailleur, le puffisme des uns et la badauderie des autres!

Depuis longtemps, Sarah Bernhardt, en quête de rôles sensationnels, avait le désir de paraître en travesti, et c'est la raison qui l'a déterminée à choisir *Lorenzaccio*, toujours écarté de la scène par les admirateurs même de Musset. On sait ce qu'est ce drame, conçu par l'auteur, à peine âgé alors de vingt-trois ans, durant un séjour à Florence, au mois de janvier 1834. C'est le tableau des intrigues et des mœurs de la république florentine au seizième siècle, et après s'en être imprégné sur place, Alfred de Musset était allé l'écrire à Venise, dans les premiers rêves de cette liaison passionnelle dont on déchire aujourd'hui tous les voiles.

Quand la pièce parut, un critique en vue, l'appréciait en ces termes : « C'est Florence tout entière en 1536; c'est la république complète, avec ses maîtres et son peuple, avec ses bourgeois enrichis, avec ses marchands bavards, avec ses muguets débauchés, avec ses filles aisément séduites, avec l'affront de sa garnison allemande, avec l'aveuglement de ses patriotes, avec la trahison et la vénalité dans son sein... »

Quel tableau! — Croyez-vous qu'après trois siècles passés on n'en trouverait aucune copie? C'est M. Fortoul, devenu ministre de Napoléon III, qui le traçait naguère : cherchez où l'on pourrait aujourd'hui en rencontrer l'image?...

Donc Sarah Bernhardt a joué *Lorenzaccio*, et elle s'y est fait applaudir, bien que, au jugement peu suspect de Francisque Sarcey, elle soit loin de s'y montrer en tout supérieure.

Mais, dans ce temps où l'on est surtout friand de scandale, une question a surgi qui a tout de suite éclipsé le drame : Alfred de Musset, qui ne fut jamais marié, n'aurait-il pas laissé une fille? Les uns l'affirment, d'autres le nient. La question est née de la découverte, dans le cimetière de La Rochelle, d'une tombe de jeune fille portant cette inscription :

NORMA TESSUM
NÉE LE 18 SEPTEMBRE 1854
DÉCÉDÉE LE 8 MAI 1875.

Tessum, remarque-t-on, est l'anagramme du nom de Musset, et Norma, un prénom qu'il affectionnait, paraît-il. Mais la vieille gouvernante du poète, interrogée à ce sujet, déclare que tout cela est imagination pure, et l'enquête à laquelle se sont aussitôt livrés des curieux aboutit à des conclusions au moins douteuses.

Musset, né en 1810, est mort à quarante-sept ans, en 1857. C'est donc dans la souffrance et le désenchantement de ses derniers jours, après tant de déceptions et de larmes, qu'il se serait adonné à une passion suprême? Est-ce vraisemblable? Et s'il avait réellement, à la fin de sa triste vie, caressé tendrement une petite tête blonde, eût-il gémi le vers célèbre :

Il ne me reste rien, sinon d'avoir pleuré...

Après tout, que Tessum soit fille ou non de Musset, qu'importe! Laissons en paix les tombes. Les vrais enfants du poète sont les chefs-d'œuvre où sanglotent ses angoisses et saignent les blessures de son cœur.

Puisque les hasards de la Chronique nous ont conduits dans le cimetière des souvenirs, arrêtons-nous un instant devant les défunts du mois. Le nécrologe est fourni cette fois : catholiques, juifs, libres-penseurs, s'y coudoient dans l'égalité de la mort, et les pompes religieuses du cardinal Boyer y consolent des obsèques civiles d'Etienne Arago.

C'est le gouverneur général de l'Indo-Chine, M. Armand Rousseau, qui a ouvert la liste funèbre. Frappé brusquement, à la veille même de son retour en France, il a succombé aux atteintes d'un climat dévorant, comme Paul Bert, comme Richaud, comme l'amiral Courbet, comme tant d'autres, victimes innommées d'une politique aventureuse. Député républicain, il avait eu le courage, en dépit de ses attaches opportunistes, de voter contre l'exil des princes. Chargé plus tard, en sa qualité d'ingénieur, d'une mission confidentielle à l'isthme de Panama, afin d'éclairer le gouvernement sur l'état des travaux et les chances de succès du canal au moment où la Compagnie sollicitait du Parlement l'autorisation d'émettre des obligations à lots, il présenta un rapport où, bien que favorable à l'entreprise, il formulait de très grandes réserves On se rappelle l'incident, qui fit du bruit naguère. Le rapport ne fut communiqué qu'incomplètement au Conseil des ministres; on en dissimula les parties essentielles, et le public dupé alla porter avec confiance son épargne à la plus vaste escroquerie du siècle. La République, peut-être à cause de l'honnêteté indépendante dont M. Rousseau avait

fait preuve en cette occasion, le laissa pendant sept années en disgrâce. Mais après l'administration brouillonne et incapable de M. de Lanessan, le gouvernement se souvint de lui pour l'envoyer là-bas rétablir les choses. Il a succombé à la tâche, en laissant encore bien des difficultés à son successeur.

Etienne Arago s'était fait attribuer une mission plus douce, celle d'ambassadeur de France à Berne, avec un bel hôtel, un gros traitement et rien à faire. Tous les fils, d'ailleurs, de l'illustre astronome, battant monnaie avec le républicanisme de leur père, se sont ainsi casés grassement dans le fromage de l'Etat, ce qui, dès 1848, avait inspiré cette parodie satirique des vers de Racine :

Aux petits Aragos Dieu donne la pâture,
Il ne laisse jeûner que la littérature.

De nos jours, il faut modifier, en disant : la cléricature.

Sa valeur était médiocre, et il était surtout connu par le tonnerre de sa voix dont le timbre formidable couvrait sans effort tous les tumultes parlementaires. Il a voulu être enterré civilement, à la grande tristesse de son entourage intime; mais il était franc-maçon, et il y a des tyrannies qui s'imposent jusque par-delà la mort.

Un autre républicain, qui eut son heure de célébrité sous l'Empire, Rogeard, l'auteur des *Propos de Labienus*, a fini également en sceptique. Sorti de l'Ecole normale avec un vrai talent, puis exilé par le régime qu'il avait combattu, il a gaspillé sa vie dans des besognes obscures, et peut-être l'amertume de ses derniers jours, dans la solitude d'un hôpital, est-elle venue d'un retour philosophique sur lui-même, en se voyant, après cinquante années de combat, oublié par les triomphateurs et les enrichis du jour qui ne lui allaient pas à la cheville.

Tout autre était un éminent homme de bien, que le *Correspondant* s'est honoré de compter parmi ses collaborateurs, M. Dupont, ancien inspecteur général des mines. Successivement professeur de législation, puis inspecteur des études à l'Ecole d'où sont sortis tant d'ingénieurs fameux, il avait joué, en 1870, un rôle prépondérant dans la participation de l'Ecole à la défense nationale et dans la conservation de ses collections précieuses pendant la Commune. Son traité de jurisprudence et son cours de législation ont été traduits en Allemagne et en Angleterre, où, comme en France, ils font autorité. Depuis sa mise à la retraite, il rendait encore, comme président, administrateur ou ingénieur-conseil de plusieurs sociétés minières, les plus précieux services. Il est mort en fervent chrétien, comme il avait vécu, et l'Association des

élèves de l'Ecole nationale des Mines a tenu à saluer particulièrement sa mémoire dans une notice qui rend un éloquent hommage « à toute l'étendue de son vaste savoir, jointe à une très grande élévation d'esprit et aux plus hautes qualités morales ».

Le regretté défunt laisse une fille, prieure du Carmel de Londres, et un fils ingénieur, qui saura maintenir ses nobles traditions.

Deux femmes du monde israélite, l'une plus que septuagénaire, infirme, presque aveugle; l'autre, encore dans la fleur de son printemps, toutes les deux comblées sans mesure des dons de la fortune, ont disparu presque à la même heure, celle-ci dans un accident tragique, celle-là dans la paisible et luxueuse retraite où elle avait le mérite de ne pas oublier les déshérités de ce monde.

Mme Furtado-Heine laisse une richesse colossale, 180 millions, dit-on, qui viennent de son beau-père, le fameux banquier juif de Hambourg.

La baronne Léonino, fille de M. Gustave de Rothschild, jetée par un écart de son cheval contre un tronc d'arbre où elle s'est brisé le crâne, périt inopinément dans le plaisir d'une partie de chasse. Elle n'avait rien à envier des biens terrestres : beauté, jeunesse, hôtels, châteaux, trésors magiques, elle avait tout : en une minute, à vingt-cinq ans, en plein épanouissement de bonheur, elle est foudroyée dans un coin de forêt...

« C'est effrayant, a dit Mme Swetchine en parlant des puissants de ce monde, ce que ne peuvent pas ceux qui peuvent tout. » Plus effrayant encore, pourrait-on ajouter, ce que n'ont pas ceux qui ont tout...

Le cardinal Boyer n'a laissé ni millions, ni terres, ni châteaux. Il n'avait rien, qu'une âme sacerdotale et française. Mais quel prêtre et quel patriote! On l'appelait le cardinal des soldats; aussi, l'Église et l'Armée se sont-elles fraternellement inclinées sur sa tombe, et, des écoles populaires comme des casernes, de tous les rangs sociaux comme des organes de la presse de toute opinion, ne s'est-il élevé qu'un concert unanime d'éloges. Il était la bonté même, aimant les enfants, les ouvriers, les pauvres, attirant à la religion par sa largeur d'esprit comme par les effusions de son cœur et ne manquant aucune occasion d'honorer le drapeau de son pays. Des généraux ont porté les cordons de son cercueil, et, rare hommage, un ordre du jour a été adressé aux troupes pour honorer sa mémoire. Aussi a-t-on pu dire de lui que la Religion et la Patrie sont les deux cariatides jumelles qu'il faudra sculpter sur son tombeau.

Dans sa vie privée, c'était un ascète. Des plus modestes origines, il avait mis dans ses armes deux rabots, les outils de son père et

de son grand-père, et il avait gardé d'eux la simplicité de mœurs la plus patriarcale. Son testament, modèle d'humilité chrétienne, le peint tout entier :

— Qu'on ne soumette mon pauvre corps à aucune autopsie ou embaumement.

— Que mes obsèques aient lieu avec la solennité des prières de la sainte Eglise, mais sans rien emprunter à ce qu'on nomme *Pompes funèbres*. On me donnera le corbillard des pauvres. Je veux que la simplicité de mon cercueil rappelle l'humilité de mon berceau. On ne déposera sur lui aucune couronne.

— Qu'aucune oraison funèbre ne soit prononcée à mon sujet. On fera aux pauvres une distribution d'aumônes proportionnées au peu d'argent qui restera après avoir payé les frais de mes funérailles.

— Que si, d'après les règlements militaires, un service quelconque devait être *commandé* à l'occasion de mes obsèques, j'exprime le désir qu'*on s'abstienne*. Une petite prière, libre et spontanée, s'échappant du cœur de quelques représentants de notre chère armée, dans laquelle, à tous les rangs de la hiérarchie, j'ai eu le bonheur, durant ma vie, de compter des amitiés nombreuses et fidèles, me sera plus utile.

N'est-ce pas touchant, et l'âme du prélat ne se montre-t-elle pas là dans toute sa grandeur et toute sa beauté morale?

Le cardinal Boyer était le 119e archevêque de Bourges. Ainsi, les gouvernements changent, les révolutions se succèdent, les rois, les empires, les républiques passent, en laissant toujours debout ce siège inébranlable qui a ses fondements dans la vérité, la charité et l'espérance...

Les théâtres sont bien petits à côté de ces grandes choses. Il en faut bien dire quelques mots cependant, surtout quand ils s'élèvent jusqu'à la région des idées et discutent les problèmes qui agitent la société contemporaine. Les pièces de M. Brieux sont de celles-là, et, à ce titre, méritent une attention particulière. Dans ses œuvres précédentes, très rapprochées les unes des autres, car il est de nos plus jeunes auteurs dramatiques, il avait combattu la théorie des deux morales, protesté contre le système actuel d'éducation des filles qui en fait trop souvent des déclassées plutôt que des mères de famille, flétri la vénalité des hommes politiques qui sacrifient leur conscience aux honneurs et à la fortune, abordé le problème du paupérisme en établissant que le don matériel n'est rien si l'on n'y ajoute quelque chose du cœur et que la vraie charité veut que le secours soit accompagné d'un peu d'amour. Cette fois, c'est un problème philosophique et scientifique qui l'a tenté : celui de

l'atavisme, de la fatalité héréditaire. Comme on voit, le théâtre de M. Brieux rentre bien dans le genre qu'un critique ingénieux, M. Doumic, a appelé le théâtre d'idées; il fait penser, et, en dehors même des qualités d'exécution, il attire par l'intérêt propre des thèses qu'il agite sur la scène.

Sa pièce nouvelle, *l'Evasion*, est la lutte de deux êtres contre la tare originelle. Est-il vrai, comme le prétendent certains savants, que la créature humaine soit enchaînée aux fatalités du sang, aux lois inflexibles de la descendance, ou bien, la volonté peut-elle réagir et, par la persévérance de l'effort, triompher de toute attache antérieure pour arriver à la libre disposition d'elle-même? M. Brieux est partisan résolu de la seconde doctrine. Il réunit dans le mariage le fils d'un névrosé qui a fini par le suicide avec la fille d'une femme déchue, presque d'une courtisane, et, malgré les sinistres prédictions d'un médecin, tous deux arrivent à faire mentir le préjugé scientifique et à prouver que la volonté et la foi peuvent être victorieuses des filiations empoisonnées. Une science fausse et trompeuse avait voulu les enfermer dans cette prison obligatoire; ils s'en évadent sur les ailes de la volonté et de l'idéal.

Malgré quelques défauts scéniques, la pièce a réussi par son élévation morale et son noble caractère. Les médecins matérialistes y passent un mauvais quart d'heure, et la science des disciples de Lombroso y reçoit de cinglantes lanières; mais qui s'en plaindra?

Les autres théâtres n'ont rien offert de saillant, et en dehors de l'explosion de rire du *Sursis*, aux Nouveautés, qui renouvelle le succès homérique de *Champignol*, il faut attendre les pièces nouvelles tirées des romans de Georges Ohnet et de Paul Bourget : *le Colonel Roquebrune* et *l'Idylle tragique*, dont les premières représentations, ajournées à la veille de Noël, ont lieu à l'heure même où paraît cette chronique.

L'une et l'autre seront-elles de brillants cadeaux d'étrennes? Je vous le dirai la prochaine fois.

MARIE-ANTOINETTE DAUPHINE [1]

Humaniste érudit et ingénieux, délicat poète à ses heures, M. Pierre de Nolhac, quand il a été nommé conservateur du palais de Versailles, pouvait légitimement considérer ces fonctions comme une honorable prébende, lui permettant de se donner plus librement à ses travaux de prédilection. On sait de reste qu'il en a usé tout différemment : il a reconstitué, avec la sagacité d'un savant et le goût d'un artiste, l'aménagement intérieur de la vieille demeure des Bourbons, avant d'en faire les honneurs à nos hôtes impériaux; il a surtout réservé une place dans sa vie, à côté de l'étude de Pétrarque et du commerce des Muses, au culte de Marie-Antoinette.

Nous en avions naguère un premier témoignage dans un admirable volume sur *la Reine Marie-Antoinette*, où le fini des illustrations s'associait à la grâce du style pour faire revivre à nos yeux éblouis les élégances de la première partie du règne et les princières bucoliques de Trianon. Le succès a été tel, que l'auteur et les éditeurs se sont remis à l'œuvre : cette fois, c'est le début du séjour de Marie-Antoinette en France qu'ils nous racontent, la période comprise entre le mariage et l'avènement au trône. Pour louer dignement la partie matérielle de ce livre sur *la Dauphine Marie-Antoinette*, la reproduction des portraits, des estampes, des tableaux contemporains, l'évocation du cadre au milieu duquel se déroula l'existence de la jeune femme, il faudrait une compétence qui me fait défaut. En constatant d'un mot que la maison Boussod et Valadon s'est surpassée, je voudrais insister un peu davantage sur le récit de M. Pierre de Nolhac.

Fidèle aux sévères traditions de l'École des Hautes-Études et de l'Ecole française de Rome, il a su, à propos d'événements qui semblent pourtant bien connus, utiliser des sources inédites, et tout en écartant un appareil d'érudition qui n'eût point été à sa place dans une publication de luxe, soumettre les moindres détails à une minutieuse critique. Mais il a surtout été historien dans le sens le plus élevé et le plus complet du mot : derrière des correspondances diplo-

[1] *La Dauphine Marie-Antoinette,* par Pierre de Nolhac. Illustrations d'après les originaux contemporains. Paris, Boussod et Valadon, 1897, 181 pages, grand in-4°.

matiques, des comptes de dépenses ou des inventaires, il a montré des caractères et décrit toute une société.

Le volume s'ouvre par un tableau dont la mélancolie fait contraste avec la riante jeunesse de l'héroïne : celui de la cour de France au moment où le mariage se prépare. Frappé à coups redoublés par la mort dans ses affections domestiques et même dans ses attachements coupables, par la défaite dans son prestige politique et militaire, le vieux roi demeure sourd aux avertissements de la Providence. Trop croyant au fond pour ne pas sentir le scandale de sa vie, trop clairvoyant pour ne pas saisir les défauts de la politique qui se couvre de son nom, c'est l'énergie qui lui manque pour réformer ses mœurs et son gouvernement; l'ennui, contre lequel il se défend mal depuis son enfance, l'envahit de plus en plus. Ses efforts ne tendent plus qu'à tromper la longueur des journées vides de toute occupation sérieuse; ses vœux se bornent à maintenir la paix entre le ministre qui lui réduit au minimum la corvée des affaires et la nouvelle maîtresse qui s'ingénie à le distraire.

C'est qu'en effet Choiseul, arrivé au pouvoir par des intrigues de boudoir, s'avise à présent de s'indigner du nouveau caprice de son maître. Il est poussé sans doute par sa femme et sa sœur, qui ressentent « l'horreur des honnêtes femmes pour le vice qui n'est pas de leur rang »; mais lui-même, médiocrement perspicace en cette circonstance, est convaincu que le roi va se lasser de sa conquête. La maîtresse, au contraire, est présentée à la cour, installée au château, et une lutte ne tarde point à s'engager, où les deux partis font assaut d'inconséquence : d'un côté, les anciens amis de la Pompadour vont déplorant le désordre des mœurs royales; de l'autre, les « dévots », jaloux de faire expier à Choiseul la suppression des Jésuites, travaillent passionnément à la fortune de la Du Barry. Dans le feu du combat, c'est à peine si les adversaires ont un regard d'étonnement, de pitié ou d'ironie pour la plus jeune fille de Louis XV, Madame Louise, dont l'entrée au Carmel de Saint-Denis sauvegarde pourtant, dans cette triste époque, l'honneur du sang royal et les traditions de la France chrétienne.

Voilà le milieu où débarque l'archiduchesse, dans la candeur de ses quinze ans. Pour ses débuts, elle assiste à la disgrâce de Choiseul, et ce sont, dès lors, de constantes obsessions pour qu'elle adresse un sourire ou un mot à la favorite. Sa pudeur de jeune fille, sa fierté de princesse, s'y refusent instinctivement, à demi éclairées d'ailleurs par les indignations de Mesdames. Mais bientôt l'ambassadeur autrichien, Mercy, se fait plus pressant, et, de Vienne, une mère, crainte autant que respectée, insiste en termes impérieux : c'est que le premier partage de la Pologne va se consommer, et que les

prévenances de la Dauphine pour Mme Du Barry arrêteront les vagues velléités de protestation du roi de France.

A la cour, à Paris, dans la France entière, on sait gré à Marie-Antoinette de l'évidente contrainte avec laquelle elle se prête à ces calculs; on célèbre sa grâce, sa générosité, la vivacité de son cœur et de son esprit. Plus courtisans et plus galants que les Parisiens de 1861, ceux de 1774, pour plaire à la princesse, acclament l'*Iphigénie* de Gluck, bien qu'ils soient déroutés au fond par cette musique « sans cadence et sans fredons », et qu'une élite soit seule à penser avec Mlle de Lespinasse : « Mon âme est avide de cette espèce de douleur [1]. »

Le charme est donc universel, et quand un inconnu, un prêtre mécontent et aigri se permet de murmurer : « Une reine qui n'est couronnée que pour se divertir est une funeste acquisition pour les peuples chargés de la défrayer », qui donc pourrait prêter l'oreille aux insinuations de ce boudeur grognon? Comment et pourquoi le boudeur s'est trouvé prophète, quels indices, dans le caractère de la Dauphine, dans les mœurs de la cour, dans les circonstances politiques du moment, permettaient de prévoir les malentendus, les haines, les catastrophes du lendemain, c'est ce que M. de Nolhac a montré en quelques pages qui sont des modèles de pénétration, de finesse et d'équité.

Le dernier chapitre, qui égale le premier en sombre intérêt, retrace l'agonie de Louis XV. Autour du lit de mort de ce tout-puissant, la faction triomphante veille pour écarter les inquiétudes et étouffer les remords. La confession du roi, ce serait le renvoi de la favorite et la chute de ses amis : il ne faut donc point que le roi se confesse, et le vieux maréchal de Richelieu se prodigue pour gagner le silence des médecins, intimider les prélats de cour, barrer la porte à l'archevêque de Paris. Mais une lueur d'intelligence et de volonté traverse cette conscience assoupie : le roi exige la visite de son confesseur, reçoit les sacrements, exprime le public regret de ses fautes. L'intérêt des courtisans se détourne alors de la chambre de l'agonisant, où l'affection du peuple ne s'est pas fixée un seul instant : c'est l'aurore du nouveau règne que chacun épie, c'est sur la jeune reine que se concentre l'attente, l'espérance universelle.

L. de L. de L.

[1] N'est-il pas superflu de faire remarquer combien cette phrase s'applique exactement à l'impression produite par le drame wagnérien?

LE RÉGIMENT D'ALSACE

Quel titre! Et quelles idées, quelles images, il éveille aussitôt dans l'esprit!

On a trop oublié qu'il y avait autrefois dans l'armée française un régiment spécial qui portait ce nom, phalange héroïque qui écrivit, avec la pointe de ses baïonnettes, plus d'une page étincelante de nos annales militaires.

Il avait été créé en 1656; Turenne le signale dans une lettre à Mazarin, et M. le duc d'Aumale le mentionne à cette date dans son *Histoire des princes de Condé.*

Il a été mêlé à la guerre de Hollande, à la guerre de la succession d'Espagne et à celle de la succession d'Autriche. Il était à Denain avec Villars, à Bergen avec le maréchal de Broglie, pendant la guerre de Sept Ans; il assistait aux premières campagnes de la Révolution, et il a disparu en 1794, fondu dans la 105e demi-brigade, comme un petit cours d'eau qui se perd dans l'Océan.

Dans les 139 années de son existence, il a pris part à 43 batailles, à 65 sièges, et, dans les succès comme dans les revers, il a gardé intact son vieux renom de bravoure et de discipline, en défendant toujours intrépidement le drapeau qui lui avait été confié.

On a cherché à le rattacher, par une filiation un peu fictive, à un des régiments de l'armée nouvelle, le 59e de ligne. Mais, au lieu de ce lien artificiel et imaginaire, pourquoi n'en pas relever le nom en le donnant à un régiment spécial qui serait fier de le porter? Pourquoi ne pas former ce régiment des jeunes soldats originaires des lambeaux d'Alsace qui nous restent encore et dans lequel pourraient être incorporés tous ceux de nos anciens nationaux qui regrettent les trois couleurs et qui abandonnent leur province captive pour venir librement servir sous notre drapeau?

[1] *Le Régiment d'Alsace dans l'armée française,* par Alfred Touchemolin, illustré de 100 dessins par l'auteur. Chez Hennuyer.

Il n'y aurait là aucune provocation à nos voisins, aucun acte agressif à l'égard de l'Allemagne, mais simplement une reconstitution historique, le rétablissement d'une vieille création de nos pères, la consécration d'un glorieux souvenir.

Lorsque, dans les conditions actuelles, des enfants de l'Alsace, ne voulant pas se soumettre au service prussien, passent la frontière et viennent nous demander un abri, nous les envoyons dans la Légion étrangère qui, comme on le sait, n'est pas formée d'une élite et où les soldats d'aventure occupent une large place. N'est-ce pas mal reconnaître l'attachement à la France qui nous est témoigné par ces cœurs fidèles, et ne leur ferait-on pas un accueil plus digne d'eux et de nous en les réunissant dans un régiment qui leur serait comme une famille, et où ils retrouveraient avec bonheur, sous une chère enseigne, quelque chose de la patrie perdue?

C'est une idée que ne formule pas l'auteur du *Régiment d'Alsace*, M. Touchemolin, qui n'a voulu strictement écrire qu'une page d'histoire, mais qui se dégage toute seule de son livre et qui nous semble en former la naturelle conclusion.

Plus l'Alsace nous montre, en toute circonstance, la fidélité de son âme, plus nous devons lui faire voir, à notre tour, que nous ne l'oublions pas; et quel plus noble témoignage lui en donner que de remettre à un groupe de ses fils la garde de notre drapeau?

M. Touchemolin a publié déjà, sous le titre de *Strasbourg militaire*, un grand ouvrage où, en dehors de toute considération politique, est magnifiquement retracé le rôle joué, depuis Louis XIV, par la cité glorieuse qui garde le tombeau du maréchal de Saxe et la statue de Kléber. Nous nous bornons à rappeler aujourd'hui ce beau travail sur lequel nous comptons revenir.

Le *Régiment d'Alsace* est comme le résumé vivant de cette grande histoire, et voilà pourquoi nous voudrions en voir rajeunir le nom à l'avant-garde de la nouvelle armée française.

H. Delorme.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

La Vie et l'Œuvre de Meissonier, d'après ses entretiens, avec une étude, par O. Gréard, de l'Académie française. — Magnifique volume grand in-8°, illustré de 20 planches en taille-douce, de 18 planches en couleurs tirées à part et de 250 gravures intercalées dans le texte. — Broché, 40 francs; relié, 50 francs.

En ces entretiens élevés et aimables, l'illustre peintre nous apparaît au naturel, dans le cadre journalier de ses idées et de ses sentiments. Les sujets les plus divers y sont traités suivant la circonstance et sous l'impression du moment. L'enfant triste, la jeunesse laborieuse et difficile de Meissonier, dont la vocation fut d'abord obstinément contrariée par son père, et que nous voyons, à vingt et un ans, apprenti droguiste, balayant une boutique de la rue des Lombards, sont racontées à bâtons rompus dans ces pages qui nous initient peu à peu à tous les secrets du travail de l'artiste, à sa nature tour à tour simple, timide, puis impétueuse et superbe.

Que de jugements lumineux jetés au cours de cette causerie, soit en voyage, sur un champ de bataille, soit au sortir d'une exposition ou d'une séance à l'Institut! Que de conseils aussi, d'une autorité et d'une précision remarquables! Meissonier n'admettait pas que personne eût le droit de prendre l'existence en dilettante, et on ne peut lui reprocher de l'avoir fait pour son compte. Arrivé à l'âge de soixante ans, malade, envahi par la mélancolie, il prévoit qu'il mourra sans s'être reposé.

Son idéal, depuis ses premières illustrations de *Paul et Virginie*, de la *Chaumiere indienne* et des *Contes rémois*, c'est d'être intelligible à tous. Être peintre, pour lui, c'est tout comprendre, tout expliquer, c'est être une « vrille » qui perce les choses d'outre en outre. Aussi que de mal il se donne pour mûrir longuement ses sujets!

S'il n'avait été peintre, il eût rêvé d'être historien; l'art, selon lui, c'est l'auxiliaire de l'histoire. Nul détail n'est indifférent; tout est matière à étude. C'est ainsi qu'il possédait un musée militaire complet où se voyaient des armures, des piques, des costumes, des épées et rapières, des harnachements de toutes sortes. Nul n'a poussé plus loin la recherche du document. Il a renouvelé, on peut le dire, la science du cheval, cherchant en tout l'accord parfait, l'harmonie, l'exactitude absolue.

Le charme de ces souvenirs, c'est de sauter d'une question à l'autre, de Giotto à Rembrandt, à Raphaël, au Corrège, à Delacroix, de passer des questions politiques aux questions littéraires ou religieuses, à la musique, à Napoléon Ier, à Victor-Emmanuel, en revenant à plusieurs reprises sur cette terrible année 1870, qui nous montre Meissonier, tantôt à Metz, tantôt à Paris, poussant à la lutte à outrance, ou dans sa maison de Poissy qu'occupent les ennemis.

Ce magnifique volume avec ses illustrations constitue la lecture la plus attachante et la plus fortifiante à la fois.

L'Épopée byzantine à la fin du dixième siècle : Guerre contre les Russes, les Arabes, les Allemands, les Bulgares; Luttes civiles contre les deux Bardas; Jean Tzimiscès; Les jeunes années de Basile II (969-989), par M. Gustave Schlumberger, membre de l'Institut. — Volume in-8° jésus, contenant 209 figures et 10 planches hors texte. — Broché, 30 francs; cartonné, 35 francs; relié, 40 francs.

Une épopée, c'en est une en effet, et des plus éclatantes, que la série des faits et gestes de ce *basileus* Jean Tzimiscès, qui, après le meurtre de l'empereur Nicéphore Phocas, se fait couronner à Sainte-Sophie par le patriarche Polyeucte, réorganise l'administration, et reprend énergiquement la double lutte contre les Russes d'une part et les Sarrasins de l'autre.

Le récit de la guerre contre les Russes qui déjà, en ce temps-là, convoitaient la possession de Tsarigrad, comme les gens du Nord appelaient Constantinople, et qui avaient formé contre les Grecs une vaste coalition du monde barbare, est pour nous la partie la plus captivante peut-être de ce drame historique plein de mouvement.

Cet empire d'Orient qui, quatre siècles et demi plus tard, devait succomber sous le sabre des Ottomans, déploie dans cette période une énergie vraiment admirable. Les exploits des patrices byzantins sont à la hauteur des plus beaux faits d'armes des paladins d'Occident.

L'intérêt de l'action, qui va jusqu'aux premières années de Basile II, s'accroît des épisodes de la domination grecque en Italie, et l'ensemble est merveilleusement éclairé, au point de vue de l'histoire de l'art notamment, par des illustrations de choix, où coffrets, mosaïques, bas-reliefs, diptyques et triptyques, ivoires, miniatures, reliquaires, croix, médaillons composent un instructif et curieux musée dont toutes les pièces ont un caractère d'authenticité absolue.

Au Drapeau! par M. Maurice Loir. — Récits extraits des mémoires ou souvenirs militaires, avec une préface de Georges Duruy. — Un magnifique volume grand in 8°, illustré de 12 planches hors texte en couleurs et de 24 dessins dans le texte d'après les aquarelles et les dessins de Julien Le Blant. — Broché, 15 fr.; relié, 20 fr.

Le drapeau dont ce livre raconte l'histoire, c'est le drapeau tricolore, dont l'origine remonte à la Révolution. Le récit de M. Maurice Loir se compose de morceaux empruntés à toutes sortes de mémoires et d'ouvrages militaires, et forme une suite d'épisodes éclatants qui commencent avec les campagnes de Bonaparte en Italie et en Egypte, et ne s'arrêtent qu'après 1870. Quel cortège de trophées et de souvenirs héroïques défile sous les yeux du lecteur dans ces pages magnifiquement illustrées d'après les aquarelles et les dessins de Julien Le Blant!

Tout est épique dans ce volume, y compris même les tableaux de l'année terrible, où les drapeaux de Rezonville, de Saint-Privat, de Gravelotte, de Metz et de Loigny, ont aussi leur auréole glorieuse et jettent dans la nuit de la défaite un éclair fait pour relever les âmes.

Mon Histoire naturelle. — Album in-4°, contenant 400 grav. en noir et 4 planches en couleurs, cartonné, 2 fr.

La collection des Albums, qui s'adressent aux yeux autant qu'à l'esprit, et qui, en éveillant la curiosité des petits enfants, préparent

leur intelligence à recevoir des notions plus sérieuses, compte cette année un volume de plus.

Après *Mon premier alphabet*, *Mon histoire de France*, *Mon histoire sainte*, voici *Mon histoire naturelle*, un véritable musée ne contenant pas moins de 400 gravures.

LIBRAIRIE DELAGRAVE

Le *Saint-Nicolas*, le charmant périodique illustré pour garçons et filles, a donné en 1896 un roman pour enfants, *le Page de Napoléon*, par Mme Eudoxie Dupuis, illustré par Job, qui s'est encore surpassé. Cette histoire fera certainement époque dans la littérature enfantine. Cette année, ce journal en commence une autre : *le Yaouled de Tamatave*, signé aussi de Mme Eudoxie Dupuis, et qui, au milieu de scènes dramatiques ou humoristiques, fera parcourir aux jeunes lecteurs notre nouvelle colonie.

Saint-Nicolas, du reste, ne néglige aucune occasion d'être agréable à ses petits amis. Il correspond avec eux par la *Boîte aux lettres* du journal, leur donne des conseils et leur sert d'intermédiaire pour l'échange de leurs impressions et de leurs lettres empreintes de touchantes naïvetés. Il organise des concours de tous genres, donne de temps en temps des suppléments et offre comme récompenses aux jeunes lauréats, dont le portrait est reproduit dans le journal, des places pour Robert-Houdin et des médailles en chocolat. Un abonnement au *Saint-Nicolas* procure donc aux enfants un plaisir qui se renouvelle chaque jeudi. Un an, 18 fr.; étranger, 20 fr.

Le Musée des familles, dont la fondation remonte à 1833 et qui, par conséquent, entre dans sa 64e année, a droit au titre de doyen des publications périodiques illustrées françaises.

Fidèle à son titre et à l'idée qui en inspira la création et assura son succès primitif, *le Musée des familles* est resté le recueil littéraire et artistique par excellence, qui, en pouvant être mis dans les mains de tous, offre à tous un ensemble de travaux intéressants dus aux notabilités du monde des lettres et des arts. Chaque année, ses 24 livraisons, réunies en un somptueux volume, composent une sorte d'encyclopédie instructive et récréative : romans, nouvelles, histoire, voyages, poésie, musique, théâtres, beaux-arts, sciences, jeux d'esprit, causeries humoristiques se trouvent là, émanant des meilleurs esprits et des meilleures plumes. Toute la famille et toutes les familles y trouvent, avec la distraction, l'enseignement familier, qui est en réalité le mieux entendu.

Doivent paraître dans le volume de l'année 1897 un grand roman historique : *les Pirates de Venise*, par Louis de Caters; *Expiation*, dramatique étude d'Hermann Bartol; des nouvelles de S. Blandy, Al. Muenier, Améro, Gassies des Brulies, S. Robert, Eud. Dupuis, etc.; *les Gaietés du mois*, de Villy; *les Causeries scientifiques* de G. Brunet, des poésies d'Henri de Bornier, M. des Essarts, Piédagnel, etc.; *les Causeries* d'Eugène Muller, *la Mosaïque*, recueil de curiosités historiques et littéraires, avec un remarquable ensemble d'illustrations dues aux artistes les plus habiles.

On s'abonne à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Un an : 14 fr. pour Paris. — 16 fr. pour les départements. — Six mois : moitié prix. Un numéro spécimen est envoyé franco sur demande.

Atlas de géographie générale de M. le colonel Niox, professeur à l'Ecole de guerre.

Cet atlas est aujourd'hui complet. Etant connues les difficultés matérielles de l'établissement des cartes et le délaissement dans lequel était malheureusement tombé en France l'art du cartographe, on devra féliciter l'auteur et l'éditeur d'avoir été les premiers à doter notre pays d'un atlas entièrement français capable de soutenir la comparaison avec les atlas allemands qui jouissaient jusqu'ici d'une sorte de monopole.

Les qualités essentiellement françaises qui distinguent les cartes du colonel Niox sont la netteté, la clarté, la précision.

L'auteur était préparé mieux que personne au travail qu'il a si heureusement mené à bonne fin. Ancien officier d'état-major, il avait été chargé du service topographique au corps expéditionnaire du Mexique et en avait dressé la carte. Plus récemment il avait résumé fort habilement les levés topographiques de l'Algérie et avait présenté d'une manière toute nouvelle et très frappante les grandes lignes de l'orographie de ce pays dans une carte à échelle géographique.

Professeur à l'Ecole de guerre depuis sa création, il a su donner à son enseignement un caractère élevé qui lui a mérité une grande notoriété non seulement dans l'armée, mais encore dans le public instruit. Il est avec M. Levasseur un des pionniers de la rénovation des études géographiques en France.

Chaque carte est accompagnée d'une notice qui est à elle seule un savant résumé géographique dans lequel les renseignements sont groupés sous trois arguments principaux : notes géographiques, notes historiques, notes statistiques, suivies, lorsqu'il y a lieu, d'un vocabulaire linguistique.

L'Université moderne, par Léo Claretie, avec 65 compositions de J. Geoffroy; 1 vol. grand in-4°.

Ce n'est du reste pas un ouvrage dogmatique ou théorique; l'auteur s'est tenu à dessein loin des questions brûlantes qui appellent la controverse. Ce qu'on trouve dans son livre, ce sont des types animés, ce sont les côtés pittoresques, anecdotiques ou piquants. Les renseignements pédagogiques ou statistiques se trouveront dans les annuaires, rapports officiels et publications spéciales. M. Léo Claretie pénètre, au contraire, partout où se manifeste l'activité des jeunes intelligences, et, le crayon ou la plume à la main, prend des croquis, des notes, des portraits des plus intéressantes personnalités. Il nous parle tout d'abord et naturellement de l'enseignement primaire, des écoles de charité du moyen âge, des salles d'asiles devenues écoles maternelles, de l'organisation même de cet enseignement en école enfantine ou cours préparatoire, cours élémentaire moyen et supérieur, cours complémentaire, des écoles primaires supérieures et des écoles normales primaires et des programmes réalisés en ce sens. Vient ensuite la description pittoresque des lycées et collèges, l'internat et ses péripéties, la discipline, l'enseignement, les progrès, l'avenir. Nous arrivons enfin à l'enseignement supérieur, les Ecoles de droit et de médecine, les facultés des lettres et des sciences et leur relèvement dans ces vingt dernières années. Des pages nombreuses sont ensuite consacrées aux grands établissements et grandes écoles du gouvernement, Muséum d'histoire naturelle, Ecole de pharmacie, Ecole normale, Ecole des hautes études, des chartes, des langues orientales

vivantes, Collège de France. Un chapitre spécial traite de la femme et de l'Université, un autre de l'association des étudiants. L'auteur termine en forme de conclusion en rappelant le discours prononcé à la distribution des prix du Concours général en août 1892, où le ministre de l'instruction publique retraçait en larges traits l'esprit de l'Université, ses résultats et ses espérances, ses devoirs et ses ambitions, ses tendances et ses progrès.

Ajoutons que M. Gréard, recteur de l'Académie de Paris, a écrit la préface de ce magnifique ouvrage pour lequel Jean Geoffroy, le peintre bien connu, s'est surpassé dans une série de dessins très artistiques.

LIBRAIRIE RENOUARD. H. LAURENS, ÉDITEUR

Nous devons, cette année encore, à la maison Laurens, une intéressante série de publications relatives aux beaux-arts. Voici d'abord que M. Arsène Alexandre fait paraître le quatrième et dernier volume de son *Histoire populaire de la peinture*, consacré à l'Ecole italienne [1]. Nous ne pouvons, à cette occasion, que renouveler les éloges accordés déjà à ce bel ouvrage, qui constitue vraiment un panorama complet de toutes les écoles. La sûreté de critique s'y affirme d'une manière définitive en face des grands maîtres du quinzième et du seizième siècle. Chacun est mis en son rang et jugé à sa valeur. Les œuvres ressortent en pleine lumière, et sous le jour qui leur convient. Le mérite de cet heureux résultat revient, en partie, à l'illustration qui est excellente. Mais ce que nous apprécions surtout, c'est que l'auteur a su, tout en faisant preuve de réelle érudition, se mettre à la portée du grand public. L'*Histoire populaire de la peinture* est une œuvre de vulgarisation faite par un véritable critique d'art.

Le Vitrail, de M. Ottin [2], s'adresse plus particulièrement aux amateurs. A notre sens, ce remarquable travail est ce qui a été fait de mieux jusqu'à ce jour sur ce sujet. Il faut dire aussi que M. Ottin est un praticien en même temps qu'un historien, et cette double compétence explique la valeur exceptionnelle de son ouvrage. Il nous initie à tous les secrets du métier, depuis les premiers temps du christianisme, où le dessin du vitrail n'était formé que par les plombs enchâssant les morceaux de verre diversement colorés, jusqu'aux temps modernes où le peintre-verrier dispose de toutes les ressources offertes par les derniers perfectionnements de l'industrie. Il a visité toutes les églises de l'Europe; il connaît les noms de tous ceux qui les ont décorées. A cet égard, le dictionnaire qui termine le volume est aussi complet que possible. Encore une fois, *le Vitrail* est un beau livre enrichi d'une magnifique illustration.

Amours et Enfants [3] est un livre charmant qui appartient à la série des ouvrages pratiques sur les arts si nombreux au catalogue de la

[1] Chaque volume avec 250 gravures se vend séparément : broché, 10 fr.; relié, 15 fr. — Vient de paraître : *Ecole italienne*, 1 vol. — Déjà parus : *Ecole française*, 1 vol. *Ecoles flamande et hollandaise*, 1 vol. *Ecoles anglaise, espagnole et allemande*, 1 vol.

[2] *Le Vitrail, son histoire, ses manifestations diverses à travers les âges et les peuples*, par L. Ottin, peintre-verrier. Un magnifique volume in-4° avec 4 aquarelles, 12 planches hors texte, 15 phototypies, 220 gravures dans le texte et de nombreuses marques et monogrammes. Broché, 35 fr.; reliure spéciale, 38 francs.

[3] *Amours et Enfants*, par Jules Legrain, peintre-décorateur à la manufac-

maison Laurens. On voit de suite que M. Jules Legrain connaît son dix-huitième siècle, qu'il a pratiqué Watteau, Boucher, Fragonard et aussi Prudhon. Les trente-deux planches qui constituent *Amours et Enfants* sont absolument inédites : nous sommes persuadé qu'elles seront beaucoup imitées, et que les jolis groupes jetés par l'auteur d'une main si alerte, avec un sentiment si vif et si personnel de la grâce enfantine, inspireront les motifs de plus d'un éventail et de plus d'un écran. Qu'ils sont gâtés, aujourd'hui, ceux qui font de l'art en amateurs! Qu'on leur a rendu l'inspiration facile! Que nous sommes loin des pauvres modèles d'autrefois!

Si vous voulez vous en convaincre, regardez encore ce joli album de la série du *monde en images*, et qui a pour titre : *le Marin français*, par Georges Bourgain[1]. Il vaut *le Soldat français* et *la Chasse à courre*, dont le succès fut si vif l'an passé. Comme tous ces mathurins sont crânement campés! Que leurs gestes sont sûrs et naturels! Quand nous étions petits, nous n'avions, pour nous initier aux aspects de la vie militaire que les plates images d'Epinal qui offensaient notre vue et faussaient notre goût. Vraiment on a fait des progrès..., au moins à ce point de vue.

Dans le même ordre d'idées, nous aimons fort *l'Art d'utiliser ses connaissances en dessin* de G. Fraipont[2]. Cet ouvrage est la réunion d'une série de charmants manuels que les gens du monde connaissent et utilisent depuis longtemps. Ils les retrouveront avec plaisir sous une forme nouvelle, comme aussi les abonnés du *Modèle* se plairont à revoir quelques-unes des séries qu'ils connaissent bien, telles que *le Chemin de croix à enluminer*[3] et *l'Alphabet des tout petits à colorier*[4].

Nous avons réservé pour la fin le nouveau volume de la publication de M. Marius Bernard, *Autour de la Méditerranée. La France*[5] vaut les quatre tomes qui ont déjà paru, dont le succès s'affirme tous les jours. Ce n'est pas un paradoxe de dire que M. Bernard traite cet hiver un sujet en grande partie peu connu. Car si l'on connaît bien nos côtes françaises depuis l'embouchure des Bouches-du-Rhône jusqu'à Menton, on les ignore, ou à peu près, de Port-Vendres à la Camargue. Et M. Bernard nous apprend qu'il y a là pourtant bien des sites intéressants, plus d'un souvenir historique digne d'être rappelé et retenu. Hommage aux écrivains qui nous révèlent les beautés de notre France que nous sommes trop portés à oublier pour les régions voisines.

ture de Sèvres. 1 volume, recueil de 32 planches absolument inédites en phototypie. Grand in-8° jésus, avec préface. Prix : 30 francs.

[1] *Le Marin français*, par G. Bourgain, peintre du département de la marine. 1 album de 32 planches tirées en teinte avec préface et table illustrées. Broché, 6 fr., reliure spéciale, 9 fr (Collection *Le monde en images.*)

[2] *L'Art d'utiliser ses connaissances en dessin*, par G. Fraipont, 300 dessins inédits, fac-similé et planches hors texte, en teinte, etc. 1 joli volume in-8° sous élégante reliure, 12 fr.

[3] *Chemins de croix à enluminer*. Compositions de G. Quenioux. 1 joli volume de 36 pages, reliure toile ou sous carton, 2 fr. 50. Collection *les Passe-Temps de l'enlumineur.*

[4] *Alphabet des tout petits à colorier*. A. B. C. des joujoux. Compositions de G. Quenioux. 1 jolie plaquette de 10 pages grand in-8° (28 × 23) sans couverture, en couleurs, 1 fr. 25.

[5] *La France* (de Port-Vendres à Vintimille), par Marius Bernard. 5e vol. de la collection : *Autour de la Méditerranée*. 1 vol. grand in-8° avec 150 gravures inédites et une carte. Broché, 10 fr., relié, 13 fr.

LIBRAIRIE FURNE

Fidèle à son glorieux passé, la librairie Furne (Société d'édition et de librairie) continue sa tradition. Sa riche collection s'est augmentée de plusieurs volumes intéressants par le texte, remarquables par l'impression, superbes par l'illustration.

Nous avons signalé déjà *la Chasse en France*, le beau livre de Charles Diguet, illustré de 122 gravures. Passons à d'autres œuvres non moins saillantes et remarquables.

L'*Histoire de Bertrand Du Guesclin* racontée à mes petits-enfants, par Théodore Cahu. — Magnifique album in-4° illustré de 46 aquarelles de Paul Sémant. (Prix : 10 francs, cart. toile, plaques couleur.) — L'année dernière, le grand succès parmi les livres d'étrennes fut pour le magnifique album de Jeanne d'Arc, œuvre collective des mêmes auteurs. Cette année, on peut prédire le même succès à l'*Histoire de Bertrand Du Guesclin*. Il est impossible, en effet, de montrer avec plus de charme, de simplicité et de conseils touchants, l'histoire du héros breton. Théodore Cahu parle à ses enfants, non seulement en père de famille attentif, affectueux, mais en patriote, en homme de cœur et en lettré délicat. Cette histoire de Bertrand Du Guesclin a sa place marquée dans toutes les familles, à côté de celle de Jeanne d'Arc, et l'on peut affirmer qu'elle plaira autant aux parents qu'aux enfants.

Cousin de Lavarède, par Paul d'Ivoi. — Grand in-8°, illustré de 132 gravures, de 8 grandes compositions hors texte et de 12 aquarelles. (Br. : 10 francs; cart. toile, plaque couleur, tranches dorées : 12 francs; rel. en demi-chagrin, tr. dorées : 15 francs; rel. d'amateur : 15 fr. 50.) — Cousin d'un héros que la bienveillance du public a rendu célèbre, Robert Lavarède est sa vivante antithèse. Autant Armand Lavarède est actif, entreprenant, autant Robert est méthodique et adversaire de l'action. Mais les circonstances décident que ce sédentaire renforcé deviendra nomade; elles le jettent, avec son fidèle ami, l'astronome Astéras, en pleine conspiration des patriotes égyptiens contre la domination anglaise. Affolé, ne comprenant rien de ce qui lui arrive, il est conduit de la vallée du Nil en Abyssinie, en Australie, au pôle Nord, en Amérique, dans le Transvaal, à bord d'un aéronef, et il ne doit de revoir la France qu'à la rencontre providentielle de son aimable cousin en plein Sud africain.

Mémoires de jeunesse de Benjamin Canasson, notaire, par E. Monteil (1 vol. grand in-4°, orné de 100 magnifiques dessins en noir et en couleur par Paul de Sémant, et augmenté de la musique inédite de Ch. L. Hess. Br. : 10 francs; cart. toile, plaque couleur : 13 francs). — Benjamin Canasson est un brave enfant qui essaye de se tirer tout seul de différentes situations où il est jeté par les hasards d'une existence pauvre et qui arrive à faire des études et à devenir un brave notaire. C'est un bon cœur que ce Canasson, on l'aime aussitôt qu'on le connaît et c'est avec plaisir qu'on le voit se dévouer à une sœur devenue aveugle.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN ET Cie

Si la librairie Armand Colin n'est pas une des plus anciennes de Paris, elle a promptement rattrapé ses aînées. Signalons les princi-

paux ouvrages qu'elle offre cette année comme étrennes au choix des lecteurs.

Une Famille parisienne à Madagascar (avant et pendant la campagne du général Duchesne), par A. Badin; illustrations de A. Lalauze. Dans le cadre d'une action à la fois dramatique et touchante, l'auteur a réussi à faire passer une suite de tableaux d'une exactitude scrupuleuse, de scènes pittoresques et mouvementées. Nul livre ne pourrait donner, sous une forme plus attrayante, une idée plus juste de la grande colonie et de la campagne si pénible et si glorieuse qui l'a conquise à la France.

1 vol. in-8°, richement relié, tranches dorées, 10 francs.

Nos Bêtes (t. II), par le docteur H. Beauregard, 22 planches hors texte, en couleur, nombreuses figures en noir, par A. Millot. Botanistes, naturalistes, gens du monde s'intéressant à l'agriculture, au jardinage, etc., ont fait le meilleur accueil à cet ouvrage. Ajoutons que les jeunes filles trouveront dans les planches en couleur de nombreux et ravissants modèles d'aquarelle.

Deux beaux vol. in-4°, reliés toile, tranches dorées. Chaque volume forme un tout complet et se vend, séparément, 25 francs.

La Revue pour les jeunes filles, à laquelle collaborent nos meilleurs écrivains, a trouvé auprès du public l'accueil le plus sympathique. A signaler dans le dernier numéro le début d'un roman inédit de Jean Bertheroy, des articles d'Edouard Rod sur Musset, de Victor de Bled sur l'Académie française, d'Alfred Ernst sur le théâtre de Gluck, etc. Chaque numéro de cette publication renouvelle l'attrait d'un sommaire intéressant et ingénieusement varié.

Pour les petits enfants : le Premier Livre, par Blanche Marois. Vingt grandes pages en couleur, d'innombrables gravures en noir, voilà plus qu'il n'en faut pour retenir et fixer l'attention émerveillée des tout petits, tandis que le texte leur sera lu et commenté par la maman. Ce ravissant album est assuré du plus grand succès auprès des mères et des enfants. — 1 vol. grand in-4°, relié, 4 fr. 50.

Le Sapeur Camember, par Christophe, devenu légendaire au même titre que l'inoubliable Fenouillard, se présente en une suite de planches en couleur, dans lesquelles se sont donné carrière la verve inépuisable et le crayon si savamment drôlatique de l'auteur. C'est un éclat de rire; et le rire est de tous les âges.

1 magnifique album in-4° oblong, en couleur, élégante reliure, 10 fr.

Le Petit Français illustré continue à être le journal de prédilection des écoliers et des écolières. C'est que tout dans le *Petit Français*, légendes, contes, nouvelles, récits de voyages, découvertes et inventions scientifiques mises à la portée des enfants, est soigneusement choisi en vue d'ouvrir l'esprit de l'enfant, et de développer en lui les sentiments élevés et généreux. Le caractère hautement éducatif de cette charmante publication a été proclamé par la « Société nationale d'Encouragement au bien », qui a décerné au *Petit Français illustré* sa médaille de vermeil.

Dans la bibliothèque du *Petit Français illustré* (36 volumes parus), trois nouveautés : *Chryséis au désert*, par Gérald-Montméry; — *les Fredaines de Mitaize*, par Pierre Ficy; — *Une histoire de sauvage*, par Edm. Pascal (chaque volume richement illustré, élégante reliure toile, tranches dorées, 3 fr.).

LIBRAIRIE H. OUDIN

Mademoiselle Edmonde et *les Petits de Presles*, texte et illustrations par la comtesse L. de Courville. Deux jolis vol. in-16, revêtus d'une charmante reliure, et contenant de nombreuses illustrations en noir dans le texte et en chromotypographie hors texte. Prix : 2 f. 50.

« Encore deux livres ! direz-vous. Et que viennent-ils faire au milieu du flot, sans cesse grossissant, qui nous envahit et qui nous apporte, hélas ! plus de mauvaises excitations que de bons enseignements ! »

— Oui, encore deux livres, mais ceux-ci, — sans grande prétention toutefois, — croient avoir un rôle à remplir dans une collection qui espère, avec la grâce de Dieu, faire sa place dans l'armée du bien.

Mademoiselle Edmonde et *les Petits de Presles*, en attendant *Frères et sœurs*, sont destinés aux enfants auxquels les parents veulent donner des lectures attrayantes, remplies de sentiments délicats, animées de ce souffle chrétien et de cette énergie qui préparent insensiblement les esprits et les cœurs des jeunes, et les aident à devenir des vaillants.

Mademoiselle Edmonde est l'histoire toute simple d'une pauvre enfant étiolée au moral comme au physique par suite de cette déplorable éducation mondaine qui anémie au lieu de fortifier.

La lecture des *Petits de Presles* fait venir les larmes aux yeux, en même temps qu'elle inspire de l'admiration pour cette éducation chrétienne qui seule sait faire les races fortes comme celle des de Presles. Le colonel, veuf depuis un an, est emporté lui-même par une maladie imprévue, laissant cinq orphelins sans fortune.

Marie de Presles, l'aînée, qui vient d'atteindre à peine ses quinze ans, est pénétrée des recommandations que lui a faites son père en offrant à Dieu le sacrifice de sa vie : « Je te confie tes frères. Il faut que tu les gardes, que tu les réunisses, qu'il y ait encore une vie de famille pour eux, près de leur grande sœur... Vous êtes pauvres, mais la pauvreté n'est qu'une épreuve. Seulement, il ne faut pas descendre. »

Et Mme de Courville nous montre cette courageuse enfant, accomplissant ce programme au prix des plus durs sacrifices, mais aboutissant néanmoins, grâce à une énergie peu commune, au but qu'elle s'est proposé. Et tout cela est raconté d'une façon si charmante, avec tant de distinction et de délicate simplicité tout à la fois qu'on n'ouvre pas ce livre, si gracieusement illustré aussi, sans vouloir le lire, le relire bien souvent et le conserver.

Sa reliure permet de l'offrir comme gracieux souvenir, comme cadeau d'étrennes, aassi bien que comme livre de lecture.

LIBRAIRIE CHARAVAY, MANTOUX ET MARTIN

France, son Histoire, contée par G. Montorgueil, imagée par Job.

L'écrivain a eu l'idée de représenter la France sous les traits d'une mignonne fillette qui grandit de règne en règne jusqu'à la Révolution.

Cette fiction ingénieuse a permis à Job, le brillant illustrateur, de montrer en des aquarelles reproduites d'une façon parfaite par les meilleurs procédés de l'imprimerie moderne, son talent sous les divers aspects. La fantaisie dans les traductions de scènes émouvantes et pittoresques, amusantes ou dramatiques, n'a jamais sacrifié l'exactitude. C'est, sous la forme la plus attrayante et la plus enjouée, dix-huit siècles de l'histoire, du costume et des mœurs.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 décembre 1896.

Comme il était facile de le prévoir, les Chambres se sont séparées sans avoir voté le budget. Le gouvernement a dû se résigner aux douzièmes provisoires; il n'en a demandé qu'un; il eût mieux fait d'en réclamer deux, car il n'évitera pas le second. La vérification des pouvoirs de ses nouveaux élus prendra les premiers jours de la session du Sénat; il ne pourra guère aborder la discussion de la loi de finances qu'à la fin de janvier; la Chambre des députés a mis en tête de son ordre du jour le débat sur la loi des sucres, qui lui prendra plusieurs séances. Elle n'a pas encore examiné le budget des recettes; si elle donne à cet examen le même temps qu'au règlement du budget des dépenses, on ne peut assigner d'avance l'époque où elle l'aura terminé.

Cette lenteur est un triomphe pour les radicaux et les socialistes; ils s'en vont répétant que, sous leur ministère de prédilection, sous le cabinet Bourgeois, les choses allaient plus vite. On n'avait pas alors de douzièmes provisoires. C'est qu'en effet, ministériels alors. socialistes et radicaux ne se faisaient pas un jeu de proposer à tout bout de champ des amendements et de greffer sur les articles du budget des interpellations ou des projets de lois. Ils réservaient cette tactique pour le ministère Méline. Mais ils n'ont pas été seuls coupables. Les modérés, qu'on avait vus l'an dernier user de ménagements extraordinaires envers le cabinet radical, ont eux-mêmes mis à plaisir des propositions, nous allions dire des bâtons, dans les roues du ministère dont ils auraient dû faciliter la marche.

A quel mobile obéissaient-ils? Ce n'était certainement pas à une pensée d'hostilité contre un gouvernement dont leur plus élémentaire intérêt est de prolonger la durée. On ne peut attribuer ce débordement d'amendements qu'à des préoccupations électorales. Dix-huit mois à peine nous séparent du renouvellement de la Chambre; on se prépare de loin à cette échéance, et l'on s'efforce d'attacher son nom à des projets de réforme ou à des demandes de crédits, dont le suffrage universel puisse garder le souvenir.

On a raison de penser d'avance à ce scrutin du mois de mai 1898. On ne saurait s'y prendre trop tôt pour se mettre en mesure de l'affronter. Mais emploie-t-on le meilleur moyen pour frapper l'esprit des électeurs? Est-ce par ces propositions disséminées, — dont

le moindre inconvénient est d'imprimer à la Chambre et au gouvernement une mauvaise allure, en les montrant incapables d'un travail régulier, — est-ce par de telles façons d'agir qu'on arrivera à gagner et à rallier les populations? Mieux vaudrait avoir un programme nettement formulé et résolument suivi, d'après lequel elles pourraient elles-mêmes régler leur conduite et diriger leurs suffrages. C'est en leur faisant voir une majorité compacte et unie autour d'un ministère décidé dans ses vues et dans ses actes, qu'on pourrait susciter dans le pays l'accord nécessaire pour assurer l'échec des factions révolutionnaires. Celles-ci ne s'endorment pas; elles ne perdent point une occasion de frapper l'opinion; leurs députés sont exacts aux séances, trop souvent désertées par les modérés; les dimanches, ils se transportent dans les départements pour faire des conférences, déployant une activité dont il est facile de se railler, mais qu'il serait plus profitable d'imiter. C'est en se donnant ce mouvement, en prenant cette peine, en témoignant cette foi dans sa cause et dans son succès qu'on finit par fixer l'attention d'un pays à la fois désabusé de ses premières espérances et affamé d'illusions nouvelles.

S'il n'est pas trop tard pour se préparer aux élections de la Chambre, il reste bien peu de temps pour se préparer à celles du Sénat. Elles auront lieu le 3 janvier. Elles pourraient elles-mêmes exercer une influence lointaine sur le scrutin de 1898, en décidant des combinaisons et des alliances dont celui-ci bénéficierait. Nous ne nous flattons guère d'en voir sortir ce résultat. Les élections sénatoriales vont se faire, en général, dans des conditions contraires aux idées que paraissent afficher à la Chambre et dans les journaux les modérés et le gouvernement.

Que lisons-nous, en effet, dans les organes des républicains dits de gouvernement? A les entendre, la concentration est morte; on n'en peut plus parler. Il n'y a pour la soutenir à la Chambre que M. Isambert et son groupe; Dieu sait de quelles épigrammes ils sont l'objet de la part des modérés. Eh bien, si vous parcourez les listes des candidats au Sénat, vous y retrouvez presque partout, favorisée ou subie par les modérés, cette concentration qu'ils repoussent dans le Parlement et dans la presse. Au Parlement, modérés et radicaux votent les uns contre les autres; devant les électeurs sénatoriaux, ils se présentent, à de rares exceptions près, confondus sur les mêmes listes. On nous rappelait, comme l'indication la plus sûre pour distinguer les candidats à soutenir et les candidats à repousser, le vote émis, le 21 avril dernier, sur le débat relatif aux crédits de Madagascar. C'était le temps où le ministère Bourgeois, condamné par le Sénat, se cramponnait obstinément au pouvoir. Sur la proposition de M. Demôle et de quelques-uns de ses

collègues, il fut décidé que le débat serait ajourné jusqu'à ce « que le Sénat eût devant lui un ministère constitutionnel ayant la confiance des deux Chambres. » Le ministère Bourgeois, à ce coup, dut se retirer.

Consultez ces votes, nous disaient les organes des républicains modérés ; la distinction est nette. Il faut soutenir ceux qui ont voté pour l'ajournement, et repousser ceux qui ont voté contre. Et le *Siècle*, hier encore, écrivait : « Ce sont des hommes de caractère qu'il nous faut? Etes-vous pour ou contre les socialistes?... Etes-vous pour ou contre les hommes qui *ne peuvent gouverner qu'en comptant les socialistes comme appoint de leur majorité?* »

Ces derniers mots désignent clairement M. Bourgeois et ses amis. Or, que deviennent, dans la pratique, ces belles exhortations? Au mois d'avril, les conservateurs du Sénat ont voté, comme un seul homme, pour l'ajournement de la discussion sur les crédits de Madagascar ; partout, les républicains modérés repoussent ceux d'entre les conservateurs dont le mandat est à renouveler. En revanche, ces mêmes modérés appuient indistinctement les sénateurs de gauche qui ont voté pour ou qui ont voté contre l'ajournement du débat. Radicaux et opportunistes, ces frères ennemis au Sénat, se présentent bras dessus bras dessous aux électeurs. Et l'on répète au pays qu'il ne faut plus de concentration ; pour mieux le lui prouver, on commence par refaire la concentration sous ses yeux, en l'invitant à la ratifier par ses suffrages. Quelle idée veut-on que les populations se fassent du programme des modérés, et comment ceux-ci, à leur tour, pourront-ils reprocher au cabinet de trop ménager les radicaux dans les départements, alors qu'ils mettent eux-mêmes les radicaux sur leurs listes?

Il y a quelques semaines, le président du comité de l'Union libérale républicaine, M. Barboux, prononçait à Lille, avec son talent accoutumé, un discours où il exposait la politique des républicains modérés. Résumant le programme de leurs adversaires, il montrait « les socialistes fournissant leurs doctrines, les radicaux leur tactique supérieure, et *l'influence des fonctionnaires qui leur sont dévoués.* » A ces mots, racontait le *Journal des Débats*, tout l'auditoire s'était écrié : « C'est bien cela ! » Et le même journal ajoutait : « Il n'est pas étonnant qu'à Lille tout le monde ait si bien compris; nous espérons qu'on comprendra aussi au ministère de l'intérieur. » Les paroles de M. Barboux étaient, en effet, très claires ; ce qui l'est moins, c'est la tactique des modérés, demandant aux ministres d'écarter les radicaux comme fonctionnaires, et les acceptant, les patronant eux-mêmes comme candidats.

Les socialistes ne se piquent de logique ni dans leurs votes ni dans leurs arguments. Mais, au milieu de leurs contradictions, ils ne

terie avec les socialistes, des fonctionnaires se mêlant à des banquets ou à des réunions dans lesquels le ministère est conspué, des députés radicaux ou socialistes se donnant comme les maîtres ou les inspirateurs du cabinet contre lequel ils votent. Les populations prendraient confiance et se rangeraient derrière le gouvernement qu'elles croiraient fort, le sentant ferme.

Ce n'est pas que ce débat sur la marine n'ait laissé dans l'esprit public des doutes pénibles. On ne se fait pas d'illusions sur le mobile qui anime les révolutionnaires; on sait qu'il n'y a dans leur sollicitude apparente pour les intérêts de notre flotte qu'une question politique, comme l'a dit M. Méline. Quand ils prennent, par hasard, la défense d'un de nos chefs militaires comme ils l'ont fait pour le général Dodds, envoyé en Indo-Chine et rappelé en France à quelques mois d'intervalle par une incohérence d'ailleurs fort regrettable, on se souvient que, lorsque ce même général revint de son expédition victorieuse du Dahomey, les radicaux de Marseille, maîtres de la municipalité, refusèrent de fêter son arrivée. Amiraux et généraux, on l'a bien vu par le discours de M. Pelletan, sont de prime abord des ennemis pour eux. Ils n'affectent de s'émouvoir en leur faveur que lorsqu'ils croient pouvoir se faire de leur nom un moyen d'opposition; il leur importe bien moins de faire reconstruire nos vaisseaux que de démolir ceux qui les commandent. Mais en faisant large part aux exagérations et aux passions haineuses du parti révolutionnaire, il n'en subsiste pas moins un mystère inquiétant sur la situation vraie de la flotte. Ce qui donne le plus à penser, ce ne sont pas les objurgations de M. Pelletan ou de M. Lockroy : c'est la réponse du ministre. M. Lockroy avait à peine présenté à la commission du budget sa demande d'un crédit de 200 millions, que l'amiral Besnard annonçait qu'il préparait lui-même tout un projet de réformes et qu'il comptait le présenter à la session prochaine avec les propositions de crédits que comporterait son programme. Pourquoi avait-il tant tardé? Pourquoi n'avait-il pas pris l'initiative? En voyant le gouvernement se laisser ainsi devancer par ses adversaires, on en vient à se dire que si ceux-ci n'avaient point parlé, le gouvernement aurait gardé le silence, et qu'il ne s'est décidé à agir que sur leur mise en demeure.

Dans un discours qui domine, par la forme et le fond, les harangues de M. Pelletan et de M. Lockroy, M. Delcassé énumérait, parmi les abus dont il réclamait la fin, la confusion des attributions et le néant des responsabilités. Le mal est réel en effet; il n'est pas particulier au département de la marine, il existe dans tous les ministères, il est au fond du régime actuel. Les attributions sont à ce point mêlées dans la plupart des administrations que nul service n'est assez distinct des autres pour avoir sa respon-

sabilité propre, et que chaque direction peut toujours s'en prendre des méfaits dont on l'accuse aux directions différentes avec lesquelles elle est confondue. Ne lisions-nous pas, ces jours derniers, le même aveu dans un rapport d'un conseiller général de la Seine, M. Puech, sur la manière dont sont administrées les finances de la Ville de Paris? « Partout l'absence de responsabilité, écrit M. Puech. Chaque service rejette les causes du retard ou du non-recouvrement sur le service connexe... Partout une lenteur, une inertie désespérantes. » Si vous interrogez à leur tour les ministres sur quelque acte regrettable, sur quelque excès de pouvoir relevant de leur autorité, quelle est leur réponse? « Ce n'est pas notre faute, c'est la faute de nos prédécesseurs. » Il ne s'est guère élevé de réclamation sur laquelle cette excuse n'ait été donnée.

Qu'en résulte-t-il? C'est qu'on ne peut s'adresser à personne, et que nul n'étant responsable, nul se sent contrôlé. C'est le régime de l'anonymat. Sous les autres gouvernements même sous l'Empire, qui souleva pourtant de si graves et justes griefs, il y avait du moins un pouvoir apparent, un homme vers lequel, à défaut des ministres ou des agents subalternes, montaient les critiques et les revendications. L'empereur sentait les atteintes du mécontentement public, et si grande que fût sa puissance, il n'était point assez aveugle pour méconnaître qu'à faire ou à laisser faire de cette puissance un exercice trop immodéré, ce serait lui qui, à la longue, en porterait la peine. De là, pour le souverain, le besoin d'arrêter certains abus; pour les ministres, le souci de ne pas encourir sa disgrâce, et pour le public, qui avait conscience de la crainte qu'inspirait fatalement au chef de l'État cette responsabilité personnelle, une humeur moins patiente et une opposition d'autant plus prononcée qu'on la prévoyait tôt ou tard efficace. Aujourd'hui, à qui s'adresser? Le Président de la République ne compte pas. Les ministres changent tous les six mois, et se renvoient les uns aux autres la responsabilité des fautes commises. Les bureaux s'endorment dans leur routine, réveillés seulement de temps en temps par quelque fantaisie arbitraire d'un ministre nouveau venu qui, pour don de joyeux avènement, aura bouleversé leurs habitudes ou blessé leurs droits. Les réformes, sans cesse annoncées, sont sans cesse ajournées. Les citoyens, comme écrasés par une force invisible et permanente, dont ils sentent partout le poids sans savoir par où l'atteindre, renoncent à la lutte. Ils s'enfoncent dans le découragement ou dans l'indifférence. Ils ne résistent plus. Sous les autres gouvernements, même sous le second Empire, il y avait un esprit public. Il n'y en a plus sous le régime actuel.

Il n'y en a plus pour les affaires intérieures, encore moins pour

les affaires étrangères. Comparez donc ce qu'était l'opinion sous la monarchie, même sous le second Empire, avec ce qu'elle est présentement. Sous l'Empire, on se passionnait pour les Syriens, victimes du fanatisme musulman. Qui s'émeut aujourd'hui pour les Arméniens massacrés? On s'indignait, en 1840, contre le traité que l'Angleterre, en dehors de la France, avait conclu avec les grandes puissances pour arrêter la marche de Méhémet-Ali contre le sultan, son suzerain. Qui s'inquiète aujourd'hui de la suzeraineté du sultan sur l'Egypte? L'Egypte est devenue terre britannique. L'Angleterre l'occupe; elle a pris Dongola, elle veut aller à Khartoum. Elle annonce hautement ses projets. Qui songe à lui faire obstacle? Aux frontières du Brésil, sur le territoire contesté, un aventurier, Cabral, attire dans un guet-apens nos compatriotes et assassine un de nos officiers. L'Italie a déjà obtenu du Brésil réparation pour un méfait plus récent commis envers ses nationaux. Quand obtiendrons-nous justice à notre tour? Non seulement le Brésil nous fait attendre, mais on annonce, — et c'est un député républicain, M. Deloncle, qui le rapportait naguère à la tribune, — que Cabral est rentré sur le territoire contesté avec les pouvoirs du gouvernement de Rio. En Afrique, tout le monde sait l'importance qu'a pour notre influence le libre passage du Niger; tout le monde convient que ce sont des explorateurs français, ainsi que le rappelait dernièrement le prince d'Arenberg, qui, dans presque toute son étendue, ont reconnu ce fleuve. Notre droit de priorité sur la région environnante, droit consacré par les traités, est incontestable. Cependant il se rencontre une compagnie anglaise, une compagnie à charte, la compagnie royale du Niger, pour revendiquer la souveraineté du fleuve et nous en interdire l'accès : « La compagnie royale du Niger, disait encore à la Chambre le prince d'Arenberg, ne s'est pas contentée de protester contre notre présence dans cette région, elle a osé porter la main sur un bateau français; elle a insulté notre pavillon. A l'heure actuelle, nous n'avons pas obtenu de réparation. »

Quel bruit de pareils affronts eussent fait autrefois! Quelle indifférence ils trouvent aujourd'hui! Le contraste suffit pour nous faire mesurer ce qu'a perdu parmi nous l'esprit public. L'opinion ne s'est émue que d'une chose, la visite des souverains russes. Elle s'est comme enivrée de la joie de leur présence; elle n'en a pas demandé davantage. A l'heure qu'il est, elle ne démêle pas encore ni ne cherche à pénétrer ce qu'il y a derrière cet événement. C'est le secret du ministre des affaires étrangères. Est-il sûr lui-même de le bien connaître?

La Russie, elle, ne fait rien pour rien. Elle nous le prouve en Chine. Nous ne savons pas pourquoi, n'ayant aucun grief contre

le Japon et en ayant plus d'un contre la Chine, nous nous sommes décidés à defendre celle-ci contre les exigences de ses vainqueurs. Nous n'apercevons jusqu'ici d'autre raison de cette politique que le désir de ne pas nous séparer de la Russie. Mais, si nous ignorons ce que la France a gagné à cette démarche, nous voyons ce que la Russie en retire. La Russie avait ses motifs pour appuyer la Chine. Elle ne lui a donné son concours qu'après s'être assuré des gages. Une feuille de Shanghaï, le *North China Daily News*, vient de publier le texte d'un traité passé récemment entre le gouvernement de Pékin et l'ambassadeur du tsar. Il se peut que ce texte ne soit pas entièrement exact; mais le fond doit l'être. Par ce traité, la Russie obtient le droit de prolonger à travers la Mandchourie le chemin de fer transsibérien, qu'elle eût été, sans ce pacte, obligée d'arrêter à la station de Vladivostock, dont les glaces rendent, dans les mois d'hiver, l'abord inaccessible. Pendant trente ans, elle aura sous son contrôle exclusif les chemins de fer construits à ses frais, et pourra envoyer ses nationaux exploiter les mines des provinces de Hé-houng-kiang et de Kirin, dont l'entrée, jusqu'ici, était interdite.

Si la Chine veut réorganiser ses troupes de Mandchourie, ce sera à des officiers russes qu'elle en confiera le soin. On ajoute que, dans le cas où des hostilités militaires éclateraient dans l'Extrême-Orient, la Russie pourrait occuper pendant quinze années le port de Kiao-Tchéou en face de la Corée, et qu'elle garantirait elle-même à la Chine la possession de Port-Arthur et de la presqu'île de Liao-Toung.

Même en écartant ces dernières stipulations, les avantages d'un tel arrangement sont énormes pour la Russie. L'Angleterre ne s'y est pas trompée; oubliant qu'après avoir soutenu la Chine, tant qu'elle l'a crue forte, elle s'est précipitée du côté du Japon, dès qu'elle l'a vu victorieux, elle réclame des concessions analogues sur les frontières que ses possessions avoisinent. Ainsi se prononce entre les deux grands empires le duel que prévoyait, dès 1840, Berryer avec une clairvoyance à laquelle un orateur de la majorité, M. François Deloncle, vient de rendre hommage, aux applaudissements de cette Chambre républicaine, en des termes qui attestent, parmi tant de ruines, d'oublis et d'ingratitudes, la popularité toujours vivante du grand royaliste.

S'il fallait s'en rapporter aux motions qui se succèdent au Sénat des Etats-Unis, la guerre serait imminente entre la République américaine et l'Espagne. Le Comité des affaires étrangères du Sénat a approuvé la résolution présentée par le sénateur Cameron, résolution tendant à la reconnaissance de l'indépendance de Cuba. Cette résolution dite conjointe devra, si elle est également adoptée par la

Chambre des représentants, être contresignée par le Président ou frappée de son *veto*. Dans ce dernier cas, il faudrait, pour être valable, qu'elle fût de nouveau votée par les deux tiers des deux assemblées du Congrès, et alors elle deviendrait obligatoire pour le Président.

On n'en est pas encore là. L'adoption de la motion Cameron a déterminé une panique à la Bourse de New-York; elle inquiète le monde des affaires qui ne négligera aucun moyen pour persuader les membres des deux assemblées; elle soulève une vive opposition jusque dans la presse, et l'on paraît douter qu'elle soit adoptée par la Chambre des représentants. Déjà le Sénat vient d'ajourner jusqu'à l'année prochaine l'examen de la résolution de son Comité.

Mais, même si elle réunissait la majorité du Congrès, la résolution se heurterait au *veto* de M. Cleveland, dont le dernier message, à travers des concessions de langage qui ont, au premier abord, ému la susceptibilité espagnole, a clairement fait entendre qu'il ne laisserait pas peser sur les derniers mois de sa présidence la responsabilité d'une telle détermination.

Il n'y a pas d'éclat à redouter d'ici au mois de mars, époque où le président actuel cédera ses pouvoirs à son successeur. D'ici là, l'Espagne aura, il faut l'espérer, avancé sa victoire contre les rebelles. Leur chef principal, Maceo, a succombé dans la lutte. Il était l'âme de la guerre civile; il avait la confiance des insurgés; nul autre dans leurs rangs ne partageait son prestige. La nouvelle de sa mort a été saluée à Madrid par des démonstrations d'allégresse; on compte qu'elle aura démoralisé ses troupes et hâté la fin du conflit. Nous faisons des vœux pour la noble nation qui, au milieu d'épreuves renouvelées, rappelle la grandeur de la Rome antique par son intrépide résolution et sa constance inébranlable.

Louis Joubert.

Le Directeur : L. LAVEDAN.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT QUATRE-VINGT-CINQUIÈME

(CENT QUARANTE-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

ANDRÉ (M.). La littérature féminine en Allemagne. Le Roman. 25 octobre. 250. Fin. 10 novembre. 446.

AZAMBUJA (Gabriel d'). L'injure en politique. 25 décembre. 1122.

BAULNY (baronne C. de). *Quo Vadis*. Fragments traduits et adaptés de H. Sienkiewicz. I. 25 décembre. 1102.

BENTZON (Th.). Stella. Conte de Noël. 25 décembre. 1063.

BÉRENGER (Paul). La chasse et l'exploration dans l'Afrique du Sud. 25 novembre. 652.

BOUCHER (Auguste). Trois plans de campagne inédits de M. de Moltke. 10 octobre. 17.

BRICARD (Georges). Les *Reines de mai* de Ruskin. Un idéal anglais d'éducation féminine. 25 décembre. 1048.

BROGLIE (duc de). Malherbe. Sa vie, son œuvre et son influence. I. 25 décembre. 997.

[illegible] *bibliographique*. 25 octobre. [illegible] 25 novembre. 795.

[illegible] **AVOINE** (Henri). La litté[illegible]ndiscrète. 10 décembre. 831.

DELAFOSSE (Jules). Les massacres arméniens. 25 novembre. 615.

DELORME (Henri). Les Lamoignon. Malesherbes, d'après le volume de M. Vian. 10 novembre. 520. — *Etudes sur l'art de la gravure sur bois à Venise*, par M. le duc de Rivoli. C. R. 25 novembre. 738. — *Le régiment d'Alsace*, par M. Touchemolin. C. R. 25 décembre. 1168.

DESCOSTES (Fr.). La jeunesse de Léon XIII, d'après l'ouvrage de M. Boyer d'Agen. 10 décembre. 933.

DIEULAFOY (Jane). Déchéance. Fin. 10 octobre. 67.

DRONSART (M.). Le mouvement féministe. III. Le féminisme en France. Fin. 10 octobre. 110. — *Mme Craven*, d'après la traduction de sa biographie anglaise, par Mrs Bishop. C. R. 25 novembre. 732.

FROMENT (Th.). Le grand Condé à Chantilly, d'après M. le duc d'Aumale. 25 novembre. 632.

HERVÉ DE KEROHANT. Les trois armes. III. Le sabre. 25 octobre. 345. — Le cyclisme militaire. Fin. 10 décembre. 916.

[illegible]able et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1896.

HUBERT-VALLEROUX. Les pensions de retraites de l'Etat. 10 décembre. 860.

Hulst (*Mgr d'*). Nécrologie. 10 novembre. 586.

Hulst (*Mgr d'*) *intime*. 25 novembre. 764.

JOLY (Henri). La crise universitaire. 25 décembre. 1033.

JOUBERT (Louis). Chronique politique. 10 octobre. 147. — 25 octobre. 390. — 10 novembre. 576. — 25 novembre. 785. — 10 décembre. 986. 25 décembre. 1179.

JULIEN (E.). Cléricalisme et laïcisme. 10 décembre. 797.

KERGORLAY (comte R. de). Le congrès provincial de la Société bibliographique. 10 décembre. 944.

LA BRÈTE (Jean de). L'esprit souffle où il veut. 25 octobre. 304. — 10 novembre. 490. — 25 novembre. 683. — Fin. 10 décembre. 876.

LACOMBE (H. de). Châlons et Reims en 496 et en 1896. 10 octobre. 3. — Pendant et après l'Empire (Mémoires de Mme de Chastenay). 10 décembre. 837.

LALLIÉ (Norbert). La Russie agricole et industrielle. 10 novembre. 424.

LANZAC DE LABORIE (Léon de). Un homme d'œuvres au dix-neuvième siècle. Adolphe Baudon. 10 décembre. 898. — *Marie-Antoinette Dauphine*, par M. Pierre de Nolhac. C. R. 25 décembre. 1165.

LEQUESNE (S.). Le prêt sur gages. Les Monts-de-Piété en Europe, en Angleterre et en Amérique. 25 octobre. 337.

Les Œuvres et les Hommes. 25 octobre. 371. — 25 novembre. 740. — 25 décembre. 1140.

Livres d'étrennes. 10 décembre. 953. — 25 décembre. 1170.

L'Œuvre de J.-J. Tissot. 10 novembre. 574.

PARVILLE (Henri de). Revue des sciences. 10 octobre. 138. — 10 novembre. 563. — 10 décembre. 976.

PIAT (C.). L'apologétique de l'abbé de Broglie. 10 novembre. 535.

PROU-GAILLARD (A.). Jules Simon à l'Ecole normale (1833-1834). Lettres intimes de la vingtième année. 25 novembre. 589.

REDIER (A.). L'affaire du *Prosper-Corin* et la piraterie dans la Méditerranée. 10 novembre. 478.

SURBLED (Dr). La lutte contre la tuberculose. Les sanatoria de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche et d'Angleterre. 25 novembre. 716.

TROCHU (général). Fragments de ses *Mémoires*. 10 octobre. 154. — 25 octobre. 193. — 10 novembre. 401.

VAISSIÈRE (Pierre de). Charles Nodier conspirateur, d'après des documents nouveaux. 25 octobre. 283.

VILLEBOIS-MAREUIL (comte de). Au Sud-Algérien. 10 octobre. 32.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT QUATRE-VINGT-CINQUIÈME.

TABLE

DU TOME CENT QUARANTE-NEUVIEME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT QUATRE-VINGT-CINQUIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1896.

Châlons et Reims en 496 et en 1896, par M. H. de Lacombe. . . . 3
Trois plans de campagne inédits de M. de Moltke, par M. Auguste Boucher. 17
Au Sud-Algérien, par M. le comte de Villebois-Mareuil. . . . 32
Déchéance. — V. — Fin, par Mme Jane Dieulafoy. 67
Le Mouvement féministe. — III. — Le Féminisme en France. — Fin, par Mme M. Dronsart. 110
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 138
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 147
Les Mémoires du général Trochu, fragments inédits : le Prince Napoléon. — L'empereur. — La conférence de Châlons. — L'impératrice. — La princesse Clotilde. — Le siège de Paris. — La journée du 31 octobre. 154

2e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1896.

Les Mémoires du général Trochu, fragments inédits. — Suite. . . 193
La Littérature féminine en Allemagne. — Le roman. — I, par M. M. André. 250
Charles Nodier, conspirateur, d'après des documents nouveaux, par M. Pierre de Vaissière. 283
L'esprit souffle où il veut. — I, par M. Jean de La Brète. . . . 304
Le Prêt sur gages. — Les Monts-de-Piété en Europe, en Angleterre et en Amérique, par M. S. Lequesne. 337
Les Trois armes. — III. — Le sabre, par M. Hervé de Kerohant. . 345
Les Œuvres et les Hommes; courrier de la littérature, des arts et du théâtre. 371
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 390
Bulletin bibliographique. 400

3e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1896.

Les Mémoires du général Trochu, fragments inédits. — Fin. . . 401
La Russie agricole et industrielle, par M. Norbert Lallié. . . . 424
La Littérature féminine en Allemagne. — Le roman. — Fin, par M. M. André 446
L'affaire du « Prosper-Corin » et la piraterie dans la Méditerranée, par M. A. Redier. 478
L'esprit souffle où il veut. — II, par M. Jean de La Brète. . . . 490
Les Lamoignon. — Malesherbes, d'après des papiers de famille et des documents inédits, par M. H. Delorme. 520
L'Apologétique de l'abbé de Broglie, par M. C. Piat. 535
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 563
L'œuvre de J.-J. Tissot. 574
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 576
Nécrologie. — Mgr d'Hulst. 586

4e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1896.

Jules Simon à l'Ecole normale (1833-1834). — Lettres intimes de la vingtième année, par M. A. Prou-Gaillard. 589
Les Massacres arméniens, par M Jules Delafosse, député. . . . 615

Le grand Condé à Chantilly, d'après M. le duc d'Aumale, par M. Th. Froment. 632
La Chasse et l'exploration dans l'Afrique du Sud, par M. Paul Bérenger. 652
L'esprit souffle où il veut. — III, par M. Jean de La Brète. . . . 683
La Lutte contre la tuberculose. — Les sanatoria de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche et d'Angleterre, par M. le Dr Surbled. . . . 716
Mme Craven, d'après la traduction de sa biographie anglaise par Mrs Bishop, par Mme M. Dronsart. 732
Mélanges. — Etudes sur l'art de la gravure sur bois à Venise, de M. le duc de Rivoli, par M. H. Delorme. 738
Les Œuvres et les Hommes; courrier de la littérature, des arts et du théâtre. 740
Mgr d'Hulst intime, ***. 764
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 785
Bulletin bibliographique. 795

5e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1896.

Cléricalisme et laïcisme, par M. E. Julien. 797
La Littérature indiscrète, par M. Henri Chantavoine. 831
Pendant et après l'Empire. — Mémoires de Mme de Chastenay, par M. H. de Lacombe. 837
Les Pensions de retraite de l'Etat, par M. Hubert-Valleroux. . . 860
L'esprit souffle où il veut — IV. — Fin, par M. Jean de La Brète. 876
Un homme d'œuvres au dix-neuvième siècle. — Adolphe Baudon, par M. L. de Lanzac de Laborie. 898
Les trois armes. — Le Cyclisme militaire. — Fin, par M. Hervé de Kerohant. 916
La Jeunesse de Léon XIII, d'après une correspondance de famille, par M. Fr. Descostes. 933
Le Congrès provincial de la Société bibliographique, par M. le comte R. de Kergorlay. 944
Livre d'étrennes. — Librairies Hachette, — Delagrave, — Plon, — Mame, — Hetzel, — Didot, — Rothschild, — Hennuyer, — Furne, — Bloud et Barral, — Lecoffre, — Guillaumin, — Mendel. . . 953
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 976
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 986

6e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1896.

Mainerbe. — Sa vie, son œuvre et son influence. — I, par M. le duc de Broglie, de l'Académie française. 997
La Crise universitaire, par M. Henri Joly. 1033
Les *Reines de mai* de Ruskin. — Un idéal anglais d'éducation féminine, par M. Georges Bricard. 1048
Stella, conte de Noël, par Mme Th. Bentzon. 1063
Quò Vadis. — Fragments traduits et adaptés du roman polonais d'H. Sienkiewicz. — I, par Mme la baronne C. de Baulny, née Rouher. 1102
L'injure en politique, par M. Gabriel d'Azambuja. 1122
Les Œuvres et les Hommes; courrier de la littérature, des arts et du théâtre. 1140
Marie-Antoinette Dauphine, de M. Pierre de Nolhac, par M. L. de Lanzac de Laborie. 1165
Le Régiment d'Alsace, par M. H. Delorme. 1168
Livres d'étrennes. — Librairies Hachette, — Delagrave, — Renouard, — Furne, — Colin, — Oudin, — Charavay. 1170
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 1179

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 8134